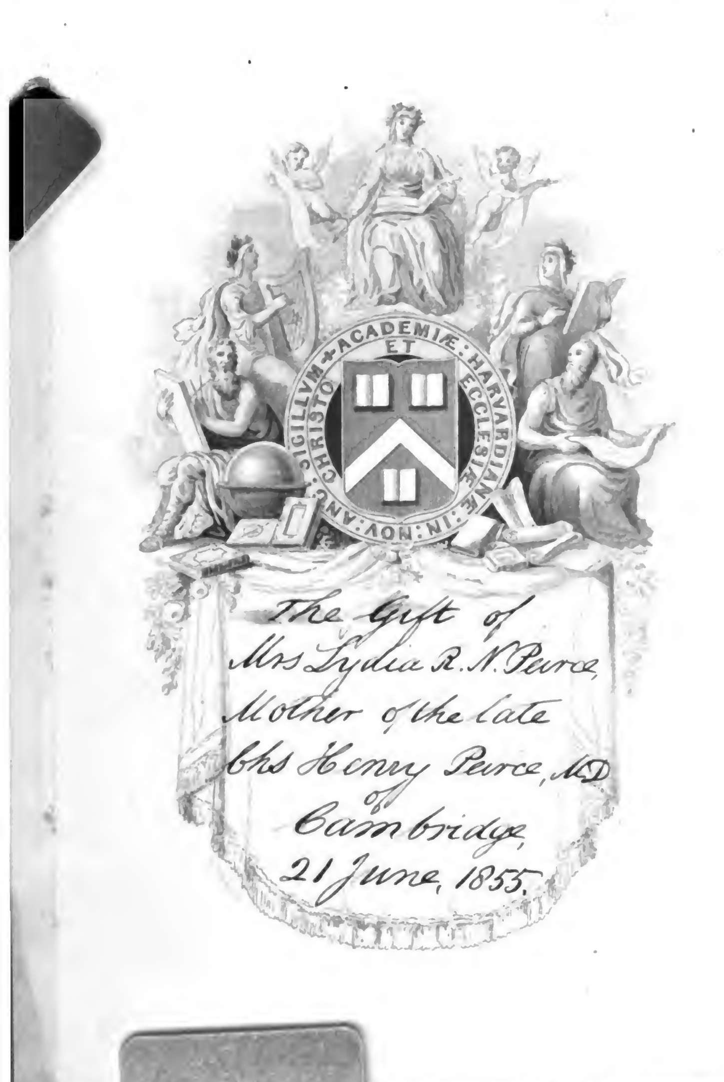


Bd April 1856



DICTIONNAIRE

UNIVERSEL

DE

MATIÈRE MÉDICALE.

PARIS.—IMPRIMERIE DE COSSON,
Rue Saint-Germain-des-Prés, n° 9.

DICTIONNAIRE

UNIVERSEL

DE

MATIÈRE MÉDICALE,

ET DE

THÉRAPEUTIQUE GÉNÉRALE;

CONTENANT L'INDICATION, LA DESCRIPTION ET L'EMPLOI DE TOUS LES MÉDICAMENS CONNUS DANS LES DIVERSES PARTIES DU GLOBE;

PAR F. V. MÉRAT,

DOCTEUR EN MÉDECINE DE LA FACULTÉ DE PARIS, ANCIEN CHEF DE LA CLINIQUE INTERNE DE LA MÊME FACULTÉ, MEMBRE DE L'ACADÉMIE ROYALE DE MÉDECINE, DE LA LÉGION D'HONNEUR, ETC.

ET A. J. DE LENS,

CHEVALIER DE L'ORDRE ROYAL DE LA LÉGION D'HONNEUR, ANCIEN INSPECTEUR GÉNÉRAL DES ÉTUDES, MEMBRE TITULAIRE DE L'ACADÉMIE ROYALE DE MÉDECINE, ETC, ETC

TOME QUATRIÈME.

(L—N.)

A PARIS,

CHEZ LES LIBRAIRES-ÉDITEURS:

J.-B. BAILLIÈRE, MÉQUIGNON-MARVIS.

1832.

Jaloux de donner à leur travail le complément dont il peut être susceptible, les auteurs du Dictionnaire recevront avec gratitude, des voyageurs et de leurs confrères en médecine et en histoire naturelle, français et étrangers, tous les renseignemens, faits pratiques, découvertes en Thérapeutique, notes sur les eaux minérales, ainsi que les végétaux exotiques et les substances médicamenteuses, qu'ils voudront bien leur communiquer. Ils s'empresseront de citer honorablement ceux auxquels ils auront des obligations de ce genre, et qui s'associeront ainsi à leur travail. Ces objets devront être adressés *franco* à M. le docteur Mérat, rue des Saints-Pères, n° 17 *bis*.



DICTIONNAIRE
UNIVERSEL
DE
MATIÈRE MÉDICALE
ET DE
THÉRAPEUTIQUE GÉNÉRALE.

L.

La. Nom chinois de la *Cire*.

Laak. Nom arabe de la laque. Voy. *Coccus Lacca*, Kerr.

Laamanak. Un des noms danois du *Rubus Chamæmorus*, L.

Labaca major. Nom portugais de la patience aquatique, *Rumex aquaticus*, L.

LABASSÈRE (Eaux min. de). Elles sont situées près de la rive gauche du Loussouet, à 2 lieues de Bagnères (Hautes-Pyrénées). M. C. Ganderax dit, dans ses *Recherches sur les eaux minérales de Bagnères de Bigorre* (1827, in-8°), qu'elles contiennent 1/16e de leur volume d'acide hydrosulfurique, des hydro-sulfate, hydro-chlorate et sous-carbonate de soude, une matière végéto-animale et de la silice. L'analyse qu'en a donnée M. le docteur Poumier, en 1813, est assez différente; suivant ce médecin, ces eaux conviennent dans l'atonie des voies digestives, et, coupées avec du lait, dans les affections chroniques de la poitrine. Elles sont froides, et peuvent être exportées.

Labdanum. Synonyme de *Ladanum*. Voy. ce dernier mot.

Labec, Labesk. Noms polonais du cygne, *Anas Cygnus*, L.

Labemour. Racine venant de Syrie, inconnue en Europe, grisâtre, coupée par quartiers, d'une saveur âcre, amère; elle est estimée astringente, légèrement purgative, et ressemble à celle de Bryone; les Égyptiens en font usage, délayée dans de l'eau ou incorporée dans le miel, d'après M. Rouillère (et non Rouyer), pharmacien de l'armée française en Égypte, en lui attribuant les mêmes propriétés qu'à la thériaque; ce qui l'a fait appeler *Thériaque des pauvres* (*Bull. de pharm.*, II, 406).

Laben. Nom présumé être celui d'un *Calophyllum*, à Madagascar, dont l'amande est agréable à manger et oléifère. Voyez *Calophyllum* (II, 35).

Labes. Un des noms de l'*Aloès* dans Sérapion.

LABIÉES, *Labiatæ*. Famille de plantes, très-naturelle, de la tribu des Dicotylédones monopétales, à étamines hypogynes, qui doit son nom à la forme de ses fleurs, dont la corolle irrégulière offre presque constamment deux lèvres; ce qui existe aussi dans quelques familles voisines. Elle est nombreuse en espèces, et les genres qui la composent sont très-rapprochés et difficilement distincts. Les Labiées habitent en général les régions un peu chaudes du globe, quoiqu'on en observe sous l'équateur et même quelques-unes dans le nord. Elles sont, en général, herbacées, odoriférantes dans toutes leurs parties, odeur qui ne se perd pas par la dessiccation; elles ont une amertume assez marquée, une saveur piquante, chaude, qualités qui indiquent chez elles une action tonique et excitante; mises sur la peau, en poudre, elles la rougissent. L'arôme des Labiées est dû à une huile volatile abondante, contenue dans des glandes vésiculaires nombreuses; on la sépare par la distillation, et on en fait usage en médecine et quelquefois dans les arts. La plupart de ces huiles déposent, avec le temps, une sorte de camphre nommé récemment *Séreusine* (Voyez III, 545); celle de Lavande, par exemple, en donne près du quart de son poids. On les prescrit comme cordiales, digestives, emménagogues, carminatives, excitantes, etc., par gouttes, dans des potions; on les emploie en frictions comme stimulantes (III, 548). Le principe amer des Labiées, qui paraît gommo-résineux lorsqu'il prédomine, comme dans la germandrée, le bothrys, le chamédrys, etc., les fait prescrire comme fébrifuges, stomachiques, vermifuges, toniques, etc. On fait usage des Labiées en infusion théiforme, et rarement d'une autre manière, à cause de leur odeur volatile, d'autant plus marquée que l'année est plus chaude. Quelques-unes, réduites en poudre, sont sternutatoires, telles que la bétoine, la marjolaine, le marrube, etc. Quelques autres servent de condimens, comme les menthes, la sarriette, le basilic; d'autres, enfin, dans la parfumerie, comme la sauge, la lavande, la mélisse, etc. Cette famille est une de celles qui prouvent le plus que l'analogie des formes indique celle des propriétés.

LABKA. Nom hongrois du grand plantain, *Plantago major*, L.

LABLAB. Nom égyptien du *Dolichos Lablab*, L., dont les semences sont alimentaires en Égypte, et dont les gousses offrent de l'acide gallique, d'après M. Achren (*Journ. de chimie médicale*, III, 102).

LABODA. Nom polonais de l'arroche, *Atriplex hortensis*, L.

LABRUS, Labre. Genre de poissons acanthoptérygiens, devenu le type d'une famille, et dont plusieurs espèces servent d'aliment dans divers pays; tels sont le *L. Scarus*, L., poisson de la Méditerranée, très-renommé des anciens pour la délicatesse de sa chair,

blanche, friable, digestible, et dont les entrailles, qui sentent la violette, étaient surtout fort estimées (Pline a parlé de celles-ci comme utiles dans les engorgemens des parotides, tandis que l'animal lui-même était recommandé contre l'épilepsie, la colique, etc.); le *L. maculatus*, Bloch, des mers du nord de l'Europe, dont la chair est grasse et agréable au goût; le *L. niloticus*, L., Bolty, le meilleur des poissons du Nil, et l'un des *Coracins* des anciens, suivant M. Cuvier (notes de l'*Hist. nat.* de Pline, trad. par Ajasson de Grandsagne, VII, 168); le *L. trimaculatus*, Arted., dont la chair passe pour délicieuse; le *L. Cynædus*, L., canude, qui ne lui cède guère; le *L. varius*, L., clavière, fort usité sur les côtes de la Méditerranée; le *L. Vetula*, L., vieille, d'une saveur agréable, et dont on fait des salaisons en Basse-Bretagne, etc. Quant au *L. Chromis*, L., petit castagneau, très-commun dans la Méditerranée, il est peu estimé; il en est de même du *L. grisæus*, Lacép., à chair molle et insipide, suivant Bosc; du *L. Pavo*, L., dont la chair est molle et visqueuse; du *L. Tinca*, L., tanche de mer, qui, suivant Willughby, n'est ni délicat ni salutaire, etc.

Labrusca. Nom latin (d'où on a fait *Lambrot, Lambrouche, Lambrunche*) de la vigne à l'état sauvage.

Laburita. Nom syriaque de l'*Oliban*.

Laburnum. Nom du *Cytisus Laburnum*, L. Pline parle sous ce nom d'un arbre des Alpes qui n'est probablement pas identique avec celui-ci.

Labut. Nom du cygne, *Anas Cygnus*, L., en Illyrie.

Lac. Nom latin du *Lait*. Voy. ce mot.

Lac-beet. Nom d'un fruit capsulaire avec ses semences, dont les Siamois se servent dans le cas de diarrhée ou de digestion faible (Ainslie, *Mat. ind.*, II, 171).

Lac mercuriale. Ancien nom du proto-chlorure de mercure, obtenu par précipitation.

— plumbi, s. Saturni, s. virginis. Solution d'acétate de plomb précipitée par l'addition du muriate de soude. Voy. aussi *Lait virginal*.

— sanctæ Mariæ. Un des noms anciens du chardon-Marie, *Carduus marianus*, L., provenant des lignes blanches répandues sur ses feuilles.

— terræ. Nom suranné du sous-carbonate de magnésie. Voy. *Magnésie*.

Lacara, Lacatha. Nom du *Prunus Mahaleb*, L., dans Théophraste.

Lacatane. Nom d'une sorte de banane aux Philippines.

Lacca. Nom espagnol et portugais de la *Laque*.

— in baculis s. ramulis, Lacca in granis, Laccæ gummi. Noms latins de la laque. Voy. *Coccus Lacca*, Kerr., et *Lackschn*.

— cœrulea, Lacca musica. Noms du tournesol en pain. Voy. *Croton tinctorium* (II, 481).

LACCIN. Principe particulier, intermédiaire entre la cire et la résine, signalé par Funke dans la laque en bâtons (*Ann. de chimie*, LXXXI, 311).

Laceron. Synonyme de laitron, *Sonchus oleraceus*, L.

LACERTA, Lézards. Genre de reptiles sauriens, de la famille des Lacertiens de M. Cuvier, auquel se rapportent principalement aujour-

d'hui les trois espèces de lézards de nos contrées, connues sous les noms de lézard vert, lézard des souches et lézard gris des murailles (*Lacerta ocellata*, *stirpium* et *agilis*, Daud.), mais qui comprenait jadis un grand nombre d'autres animaux du même ordre, tels que l'Anolis, le Basilic, le Caméléon, le Crocodile, le Gecko, l'Iguane, le Scinque, le Stellion du Levant, et jusqu'à la Salamandre qui appartient à l'ordre des Batraciens : animaux que nous réunissons encore ici presque tous, soit à raison de leur peu d'importance médicale, soit pour offrir en un même article tout ce qui a été dit des lézards sous le point de vue bromatologique et thérapeutique. Quelques-uns de ces reptiles, en effet, sont usités dans certains lieux comme aliment; d'autres ont joui d'une grande célébrité dans le traitement de diverses maladies, même les plus graves; presque aucun n'est nuisible.

Les trois premiers, réunis en une seule espèce par Linné, sous le nom de *L. agilis*, et sujets en effet à varier de couleur suivant l'âge, le sexe, et surtout le pays qu'ils habitent, de manière à offrir quelque incertitude sur leur véritable démarcation, sont connus de tout le monde, et dépourvus de tout venin. Le lézard vert (*Lacerta ocellata*, Daud.), le plus grand des trois, non moins remarquable par l'éclat que par la variété de ses couleurs, et qui habite l'Europe méridionale, l'Afrique, et, suivant Ray et Linné, la Suède et le Kamtschatka, mord quelquefois avec force, il est vrai, mais sa blessure n'offre aucun danger. M. Faneau-de-la-Cour, néanmoins, a consigné dans le *Précis de la Société médicale de Tours* (4e trim., 1823, p. 21), trois cas de morsure d'un lézard indéterminé de ces contrées, dont un a été mortel, et qui tous ont offert, selon lui, une sorte de gastro-entérite par empoisonnement. Le lézard des souches (*L. stirpium*, Daud.) n'est pas rare en Allemagne, en France, et même dans les bois de nos environs; c'est, avec le lézard gris des murailles (*L. agilis*, Daud.), très-commun dans toutes les parties tempérées de l'Europe, ainsi que dans une partie de l'Afrique et de l'Asie, celui qui a été le plus employé en médecine.

Au rapport de Cœlius Aurelianus, les Africains se nourrissent de la chair du lézard vert; et suivant Laurenti celle du lézard gris, saine et appétissante, serait fort utile aux pauvres, à Vienne surtout, où ce reptile abonde. En France, aucun de ces lézards ne paraît avoir été usité sous ce rapport. Mais il n'en est pas de même comme médicament. Tous ont été vantés très-anciennement comme analeptiques, excitans, aphrodisiaques, dépuratifs, sialagogues, et bons contre toute espèce de poison ou de venin; infusés ou cuits dans de l'huile d'olives, ils servaient à former deux espèces d'huiles cosmétiques, employées aussi comme résolutives et fortifiantes, notamment après

la réduction des hernies. Leurs cendres, regardées comme spécifiques contre l'odontalgie, l'ictère et la gale, entraient dans la composition d'une pommade contre l'alopécie, laquelle, en y ajoutant du sel ordinaire, était employée, comme la tête du lézard lui-même (Galien), pour l'extraction des échardes. Pline parle d'une pierre appelée *saurites*, que les magiciens retiraient du corps des lézards, pour la composition de leurs philtres. On a voulu aussi, dit M. H. Cloquet, qui, dans sa *Faune des médecins*, a exposé fort en détail l'histoire des diverses espèces de Lacertiens que nous nous efforçons de resserrer ici dans un petit espace (Voy. I, 437; II, 252; III, 193; IV, 473; V, 216 et 460; VI, 59), on a voulu que sa tête coupée par morceaux fît disparaître les verrues et les clous sur lesquels on l'appliquait (Dioscoride); que son sang possédât la vertu de détruire les poireaux (Sammonicus), de fortifier la vue (Avicenne), de faire tomber spontanément et sans douleur les dents cariées (F. Plater), d'empêcher le développement des varices (Aldrovandi); que l'application topique de son foie dissipât l'odontalgie (Galien et Dioscoride); que ses excrémens remédiassent à l'albugo, au prurit des paupières (Avicenne), à la strangurie des chevaux, en même temps qu'ils possédaient la vertu de déterger les ulcères *mirum in modum* (Celse, Aldrovandi); que sa graisse, donnée comme aliment à des poulets avec de la farine de froment, du cumin et du nitre, communiquât à la chair de ces volailles la faculté d'engraisser les hommes (J.-J. Wecker); que ses os ne fussent pas moins efficaces contre l'épilepsie que ne l'était l'ongle d'élan (Aldrovandi); que son fiel délayé dans du vin blanc et épaissi au soleil, et que la partie liquide de ses œufs s'opposassent au développement du trichiasis (Pline, Marcellus Empiricus); que la cendre de sa tête calcinée arrêtât l'épiphora (Pline). On a même prétendu qu'en enfermant un lézard vivant dans un sachet que l'on liait sur un ictérique, celui-ci se trouvait guéri au moment de la mort de l'animal qui, disait-on, avait attiré à lui la matière morbide (Schwenckfeldt).

Ces assertions, dénuées de preuves et la plupart ridicules, étaient tombées dans un juste oubli, lorsqu'à l'occasion des cures merveilleuses opérées par l'*Anolis de terre* de la Nouvelle-Espagne (animal qui se confond avec nos lézards, d'après M. Cuvier), et publiées en 1782 par le docteur américain don Joseph Florez, de nouveaux essais furent tentés à Genève, en Italie surtout, et même en Allemagne, en Angleterre et en France, dans les cas de cancer, de lèpre, d'éléphantiasis, de dartres, de syphilis, d'ulcères phagédéniques, d'atrophie, etc. Des guérisons nombreuses parurent d'abord en être le résultat; des faits multipliés furent publiés avec détail dans les jour-

naux, et consignés dans divers ouvrages *ex professo;* des hommes fort distingués enfin prétendirent avoir obtenu de ce remède des effets extraordinaires, même dans le cancer ulcéré de l'utérus et des mamelles. Cependant l'enthousiasme qu'un tel concert d'éloges avait fait naître d'abord ne tarda point à s'affaiblir; des insuccès furent proclamés (*Anc. journ. de méd.*, LXXVI, 167); l'arme du ridicule fut invoquée, et l'emploi thérapeutique des lézards est de nouveau tombé dans un discrédit profond, quoique peut-être non suffisamment justifié. A en croire, en effet, les expérimentateurs, des phénomènes remarquables signalaient l'administration de ce remède, et semblaient en expliquer jusqu'à un certain point les vertus : ils parlent d'augmentation de la chaleur, de la transpiration, des évacuations alvines, et en général des diverses sécrétions; effets que ne saurait infirmer, ce nous semble, l'expérience isolée de M. Jourdan, faite sur lui-même, dans l'état de santé, et avec un seul lézard gris par jour (*Dict. des sc. méd.*, XXVIII, 100). Nous tenons de M. Gosse, de Genève, que son père, qui, nous a-t-il dit, avait obtenu de l'analyse du lézard des murailles des résultats particuliers, l'avait employé avec un grand succès contre le cancer ulcéré, et que l'activité de ce remède forçait quelquefois à suspendre le traitement. Lui-même assurait avoir été témoin et agent de la guérison prompte (2 mois) d'une dame, à qui une affection cancéreuse avait enlevé une partie du nez et de la joue; on faisait de chaque lézard, privé de tête, de pattes et d'entrailles, dépouillé de sa peau et haché vivant, un bol que la malade avalait tout palpitant, pour ainsi dire, et dont elle a pris jusqu'à 8 par jour; c'est en effet de cette manière que Florez recommandait d'administrer l'anolis. J. B. de Meo, cependant, dit avoir réussi, dans un cas de cancer des mamelles, par la seule application des lézards sous forme de cataplasme; méthode bien préférable sans doute à raison du dégoût que provoque la déglutition de ce remède, et que l'incurabilité du mal dont il s'agit semble ne pas rendre tout-à-fait indigne d'un nouvel examen.

L. amboinensis, Gm., Basilic d'Amboine. Bel animal voisin des Iguanes, qui habite les rives marécageuses des fleuves de l'Archipel indien, où il se nourrit surtout de végétaux, et atteint la taille de 3 à 4 pieds. Sa chair, fort estimée des habitans de Java et d'Amboine, est blanche, tendre, succulente, et rappelle, dit-on, le goût de celle du chevreuil.

L. bullaris, L., Anolis roquet. Ce lézard, long de quelques pouces seulement, est commun dans les endroits marécageux des Antilles, du Mexique et de la Caroline. On lui attribuait les mêmes vertus qu'à l'*anolis de terre* de la Nouvelle-Espagne, dont nous avons parlé, contre les affections cancéreuses surtout. M. le comte de Ségur assure

dans ses Mémoires (I, 499) que c'est à la chair de cet animal que l'Amérique espagnole doit d'être délivrée de la lèpre de Carthagène.

L. Chamæleo, L., Caméléon. Animal singulier par la faculté dont il jouit de se gonfler extraordinairement, de changer de couleur dans certaines circonstances, etc Sa taille est de 12 à 18 pouces. Il habite les forêts, en Syrie, en Égypte, en Barbarie où sa peau est employée comme amulette contre les sortiléges, tandis que sur les rives du Sénégal et de la Gambie les nègres se servent comme aliment de sa chair desséchée. C'est à cela que se réduit maintenant l'histoire médicale et bromatologique du caméléon, jadis si surchargée de fables (Voyez Pline, *Hist. nat.*, VIII, c. 33); car il serait sans intérêt de rappeler qu'on l'a vanté, cuit dans de l'huile, contre la goutte et l'épilepsie, que son fiel a été préconisé dans le cas de glaucôme, son sang pour faire tomber les cils, etc.

L. Crocodilus, L. Voy. *Crocodilus vulgaris* Cuv. (II, 466).

L. Gecko, L., Gecko des maisons. Animal dégoûtant, venimeux, long au plus d'un pied, commun dans les lieux humides et sombres des habitations sur presque tout le littoral de la Méditerranée, ainsi que dans l'Inde, aux Moluques et en Arabie. Le contact de son venin, exhalé, au rapport d'Hasselquist, par les lobules de ses doigts, fait naître sur la peau une sorte d'éruption ortiée. En Égypte, on l'accuse de produire la lèpre, tandis que dans l'Inde, suivant Ainslie (*Mat. ind.*, II, 226), on l'emploie en électuaire, uni à certains aromates, contre cette même maladie.

Deux autres espèces de Gecko, le *L. mauritanica*, Gm., des Indes, de la Barbarie, et des bords de la Méditerranée, et le *L. Geitje*, Sparm., du cap de Bonne-Espérance, sont signalées dans les auteurs, la première comme n'ayant point de venin, la seconde au contraire comme très-venimeuse, et produisant même par sa morsure une lèpre presque toujours mortelle. Bontius et Valentin parlent enfin d'un saurien venimeux des Indes qui, suivant M. H. Cloquet, paraît avoir de grands rapports avec le *Gecko spinicauda*, Daud., et dont la morsure cause promptement la mort. L'urine, le sang et la salive de cet animal sont aussi, dit-on, des poisons mortels, dont la racine de curcuma serait le remède; assertions qui sont loin d'être suffisamment démontrées.

L. Iguana, L., Iguane ordinaire d'Amérique. Ce reptile, assez commun dans les bois voisins des rivières ou des sources, dans toutes les contrées chaudes de l'Amérique, parvient à la taille de 4 à 5 pieds. Sa morsure est sans danger, quoique très-douloureuse. Sa chair, blanche et délicate, passe pour délicieuse, et est fort estimée des Américains, à Paramaribo en particulier, où il se vend fort cher; on

la sale aussi pour la conserver. Oviedo et beaucoup d'autres auteurs ont prétendu qu'elle était malsaine, s'opposait à l'embonpoint, et réveillait les douleurs ostéocopes des vénériens : on a même cru trouver dans son usage l'origine de la syphilis. D'autres, au contraire, l'ont signalée comme dépurative et anti-vénérienne. Ainslie rapporte (*Mat. ind.*, II, 263) que les médecins indiens emploient en électuaire le corps de ce reptile comme fortifiant, surtout dans une maladie de faiblesse qui est particulière aux conducteurs de chameaux. Ses œufs, de la grosseur de ceux des pigeons, et privés pour ainsi dire d'albumen, ce qui les empêche de durcir complettement au feu, passent pour plus délicats que ceux de nos poules, et sont fort usités dans l'art culinaire. Les femelles en pondent quelquefois jusqu'à six douzaines. Les bézoards d'iguane, nommés *baguan* aux Indes, et qui, selon Pison, se trouvent particulièrement dans l'estomac et dans le crâne de ce reptile, ont été vantés contre les douleurs néphrétiques et la gravelle. Celui que Dombey a envoyé au Muséum d'histoire naturelle avait 15 lignes dans son plus grand diamètre, et était formé de petits cristaux réguliers disposés par couches.

Une autre espèce d'iguane, l'*I. cornuta*, Daud., assez fréquente dans les mornes de Saint-Domingue, est également très-recherchée des nègres à cause de sa chair, dont la saveur est celle du chevreuil. L'*I. delicatissima*, Laur., n'est pas moins estimé, comme l'indique son nom. M. H. Cloquet ajoute enfin qu'aux Indes orientales, comme en Amérique, on mange aussi la chair de diverses autres espèces d'iguane.

L. indica, Worms (*Dracæna guianensis*, Daud.), Dragonne. Saurien de l'Amérique méridionale, qui habite les savanes noyées et les terrains marécageux, où il est, du reste, assez rare. Il atteint de 4 à 6 pieds, et se rapproche par sa forme, mais non par ses mœurs, du crocodile. Aux Antilles, à Cayenne et dans la Guyane, sa chair, comparable à celle du poulet, est très-estimée, ainsi que ses œufs, analogues à ceux de l'iguane.

L. Salamandra, L., Salamandre terrestre. Longue de 5 à 6 pouces, elle vit dans les lieux frais et humides, surtout au pied des vieilles murailles, dans des trous. Sa peau, comme vernie, laisse exsuder, lorsqu'on la presse, un suc laiteux très-âcre, dont Pline a parlé, et auquel on attribuait, aussi bien qu'à l'animal même, des qualités délétères, contredites par les expériences de Maupertuis (*Mém. de l'Acad. roy. des sc.*, 1727, p. 27), et par le fait rapporté par Berlingius (*Ephém. d'Allem.*, décurie 1[e], année 2) de cet homme qui mangea impunément une salamandre que sa femme lui avait donnée dans le dessein de l'empoisonner. Autrefois on employait les cendres

provenant de la calcination des salamandres pour déterger les ulcères scrofuleux, et dans les poudres épilatoires.

L. Scincus, L., Scinque, *Scincus* des officines. Cet animal, qui n'a que 6 à 8 pouces, se plaît dans les lieux montagneux de l'Égypte, de la Nubie, etc., d'où on nous l'envoyait jadis, soit simplement desséché, soit comme embaumé avec des plantes aromatiques, soit même salé. On le regardait alors comme alexipharmaque, aphrodisiaque, etc. Hasselquist dit que la décoction de sa chair est usitée en Arabie. Sa poudre, qui entrait dans la thériaque de Venise, était aussi employée seule, à la dose d'un gros, dans du vin. Bruce (*Voyage aux sources du Nil*, IX, 382) indique, d'après les auteurs arabes, qui le nomment *el adda*, les propriétés qu'on lui attribue contre l'éléphantiasis, mal inconnu dans les lieux où il vit, les affections cutanées en général, les maux d'yeux, et même la cataracte. Galien recommandait particulièrement la chair des reins du scinque, Pline et Matthiole la tête et les pieds de cet animal ; mais leur scinque était le crocodile terrestre, espèce de monitor d'une grande taille.

L. Stellio, L., Stellion du Levant. Voy. *Cordylea* (II, 429).

L. Teguixin, L. Très-grand lézard, fort commun à Sainte-Catherine du Brésil, et dont les colons estiment singulièrement la chair. Les Indiens des côtes le nomment *teiü* (R. P. Lesson, *Ann. des sc. nat.*, XIII, 372). On en mange aussi les œufs.

Vallisnieri (A.). *Istoria del cameleonte africano e de' vari animali d'Italia*. Venise, 1715, in-4. — Schlosser (J.-A.). *Epistola de lacerta amboinensi*. Amst., 1768, in-4. — Florez (J.). *Especifico nuevamente discubierto en el regno do Guatimala, para la curacion del cancro*. Madrid, 1782, in-4. Traduit en français par Grasset (Lausanne, 1784, in-8), et en italien par C.-M. Toscanelli (Turin, 1784, in 8). On trouve dans l'*Hist. de la soc. royale de méd.* (IV, 237) un rapport de Daubenton, Carrère et Mauduyt sur cet ouvrage. — Meo (J.-B. de) *Saggio intorno all' nuovo specifico delle lacertole*. Palerme, 1784, in-8. — Sclacca (B.). *Saggio intorno all' nuovo specifico delle lacertole* Palerme, 1784, in-8. — Trevisan (F.). *Lettera e osservazioni intorno all' uso medico delle lacertole e de' ramarri* (*Giornale di medicina*, II, 347, et III, 424 ; Venezia, 1784 et 1786). — *Raccolta di vari opuscoli publicati fin ora intorno all' uso delle lacertole per la guarigione di cancri ed altri mali*. Napoli, 1785, in-8. — Olleo (G.-B.). Essai en forme de lettre à un ami sur l'usage des lézards ; traduit par Martinet. Palerme, 1785. — Pisani (O.). *Lettera sopra l'uso medico de' ramarri e particolarmente delle lacertole* (*Giorn. enciclop. di Vicenza*, 1786). — Schneiter (J.-G.). *Diss. amphibiorum virtutis medicatæ defensio inchoata*. Præs. J. Hermann. Argent., 1787, in-4. — Roemer (J.-J.). Sur l'utilité et l'emploi des lézards dans le cancer, la syphilis et différentes affections cutanées (en allemand). Leipsick, 1788, in-8 (Voy. l'ancien *Journ. de méd.*, LXXX, 144). — Schweighaeuser (J.-F.). *Amphibiorum virtutis medicatæ defensio continuata. Scinci maximè historiam expendens*. Argent., 1789, in-4. — Voy. aussi l'ancien *Journ. de méd.*, LXXXIII, 442 ; la *Matière médicale* de Geoffroy, XII, deuxième part., p. 78, 97, 191 ; le *Journ. univ. des sc. méd.*, XIII, 56 ; le *Dict. des sc. méd.*, XXVIII, 87, etc.

LACERTA MARITIMA. Lézard de mer. Voy. *Saurus Saurus*, L.

— STELLARIS. Ancien nom du *Lacerta Stellio*, L.

LACERTOLA. Nom italien des Lézards. Voy. *Lacerta*.

LACERTUS. Voy. *Lacerta*.

LACHENKNOBLAUCH. Un des noms allemands du scordium, *Teucrium Scordium*, L.

LACHERI, LADSCHINI. Noms brames de l'*Oxalis Sensitiva*, L.

LACHETA. Nom languedocien du séneçon, *Senecio vulgaris*. L.

Lachia. Nom de l'*Alose* à Rome, suivant Rondelet.

Lachouscio. Nom provençal des *Euphorbes*.

Lachuga. Nom languedocien de la laitue, *Lactuca sativa*, L. En Provence on la nomme *Lachuguo*.

Lachugueta. Nom languedocien de la mâche, *Valeriana olitoria*, L.

Lack, Lacka. Noms allemand et suédois de la *Laque*.

Lackmus, Lackmuss. Synonymes allemand et hollandais de *Lacmus*.

Lackschn. Nom indien de la laque en bâtons; de *lack* qui signifie cent mille, à cause de l'innombrable quantité d'animaux dont ces ruches sont formées. Voy. *Coccus Lacca*, Kerr., II, 333.

Lacmus. Un des noms du tournesol en pâte ou orseille, *Lichen Roccella*, L.

Laconicum. Espèce d'étuve sèche en usage chez les anciens (III, 172).

Lacque, Laque ou Gomme laque. V. *Coccus Lacca*, Kerr. (II, 333) et *Lackschn*.

— blanche de Madras. Voy. II, 334.

Lacrymaria. Ancien nom de la larme de Job, *Coix Lacryma*, L. (II, 354).

LACTAIRES. Section du genre *Agaricus*, qui renferme des espèces regardées comme suspectes, et la plupart vénéneuses; elles contiennent un suc ordinairement blanc qui se montre lorsqu'on les brise, d'où vient leur nom, et celui de *Vaches* que leur donnent les paysans; cependant parmi elles tous les auteurs citent avec éloge l'*A. deliciosus*, L., dont le suc est d'un rouge durable, et qui est indiqué comme croissant en France, ce dont M. De Candolle doute avec raison. Il ne faut pas le confondre avec l'*A. necator*, Bull., ni avec l'*A. theiogalus*, Bull., dont le suc est jaune, et qui change de couleur exposé à l'air. Parmi les agarics à suc blanc, l'*A. subdulcis* est signalé comme alimentaire dans quelques cantons; l'*A. piperatus* perd, dit-on, sa saveur par la cuisson, et se mange en Alsace; mais ces champignons sont trop voisins d'espèces vénéneuses pour s'y fier (De Candolle, *Essai*, 333).

LACTATES. Nom générique des sels formés par l'union de l'acide lactique (voy. I, 37) avec les bases salifiables.

Lactée (Diète). Nourriture dont le lait fait la totalité, ou du moins la plus grande partie. Voy. *Diète* (II, 633) et *Lait*.

Lacteron. Ce nom, dans Pline, paraît indiquer le laitron, *Sonchus oleraceus*, L.

Lactifuges, *Lactifuga*. Synonyme d'*Anti-laiteux* (I, 324).

Lactigènes. Moyens propres à augmenter le lait des mères. Voy. son synonyme, *Galactophores* (III, 321).

Lactique (Acide). Voy. *Acide lactique* (I, 37).

LACTUCA. Genre de plantes de la famille des Chicoracées, de la syngénésie polygamie égale, dont le nom vient de *lac*, lait, du suc blanc que contiennent ses espèces (les Grecs désignaient la principale sous celui de θριδαξ, *Thridace*). Il en renferme surtout deux très-usitées : la première et la plus connue est le *L. sativa*, L.; la seconde, le *L. virosa*, L.; les autres sont à peu près sans usages, quoique partageant probablement quelques-unes des propriétés de celles-ci.

L. elongata, Muhl. Aux États-Unis, on emploie cette espèce en place de notre *L. virosa*, L.

L. perennis, L., laitue vivace. Cette plante, qui croît dans les blés maigres, les terrains crayeux, où la font remarquer ses fleurs bleues, peut être cultivée et servir d'aliment pendant une grande partie de l'année; on coupe ses pousses tendres, et on les mange en salade ou cuites avec de la viande; M. Vilmorin, qui a essayé cette culture, dit que cette plante peut devenir très-utile comme potagère.

L. sativa, L., laitue (*Flore médicale*, *fig.* CCXIII). Son origine est inconnue, à moins qu'on ne pense qu'elle provient de notre laitue sauvage, *Lactuca Scariola*, L., amendée par une longue culture, ou du *Lactuca quercina*, L., qui croît en Allemagne. Quoi qu'il en soit, elle est alimentaire depuis un temps immémorial; les Grecs et les Romains en faisaient beaucoup d'usage, comme on le voit dans Dioscoride, Pline (*lib.* XX, *c.* 7), etc.; Galien rapporte (*De aliment. facult.*, *lib.* II, *c.* 40) qu'il en mangeait le soir à son souper pour se procurer du sommeil. Une culture aussi longue a dû en produire un grand nombre de variétés; et effectivement on en distingue plus de cent cinquante que l'on a divisées en trois races, les pommées rondes ou *laitues* proprement dites, les laitues pommées oblongues, *romaines* ou *chicon*, et les *laitues frisées*. Chacun connaît l'usage journalier et presque universel qu'on en fait en salade, avec des condimens (car seule elle serait indigeste), cuite avec des viandes, etc. C'est une plante potagère, douce, saine, de facile digestion, rafraîchissante, humectante, et parfois un peu laxative, qui s'imprègne facilement des assaisonnemens qu'on lui donne; on lui accorde la propriété d'augmenter le lait des nourrices, et quelques auteurs font dériver de là son nom de *Lactuca*. On en mange beaucoup à Paris, dès le mois de février ou de mars, venue sur couche chaude en primeur, puis en pleine terre jusqu'aux gelées; l'étiolement et l'âge peu avancé de la plante, lorsqu'on s'en nourrit, lui ôtent l'amertume qui lui est naturelle, ainsi qu'à la plupart des Chicoracées, et surtout la vertu hypnotique qui lui est propre dans l'état avancé et lorsqu'elle est *montée*. Dans cette dernière période, elle ne sert plus d'aliment; cependant M. Boucher, d'Abbeville, assure que sa tige pelée et coupée peut être mangée comme les petits pois.

La laitue, plante inodore, fade, dans sa jeunesse, a pourtant déjà quelques traces de la propriété calmante qui appartient à son âge adulte; c'est la raison pour laquelle Galien, que nous venons de citer, qui l'appelait *Herbe des sages*, *des philosophes*, en faisait usage. Lorsqu'elle est arrivée à tout son développement, elle rend à la moindre incision un suc blanc, amer, un peu visqueux, surtout si on a soin de faire cette opération par un temps chaud, au milieu du jour; ce suc se concrète sur la plante en prenant une couleur brune; il

offre alors une odeur un peu vireuse, qui approche de celle de l'opium, surtout si l'année a été chaude, quoique moins résineux et plus cassant que ce dernier; c'est là la *Thridace* de M. le docteur François, du nom grec de la laitue, et le *Lactucarium* des médecins anglais. Le docteur Hopst recommande, pour avoir ce suc plus abondamment, de faire un grand nombre d'incisions sur les tiges de laitue, d'en recueillir le suc, et de le dessécher au soleil ou au bain-marie; on peut recommencer plusieurs fois cette opération, car elle ne fait pas mourir la tige; de sorte qu'on en obtient plus par ce moyen qu'en exprimant la plante même, mais il est plus long et demande plus de soin; 30 à 40 tiges de laitue lui ont fourni ainsi *plusieurs onces* de thridace (*Journ. anal. de médec.*, II, 131). On prépare encore la thridace en pilant la laitue, et en exprimant le suc, qu'on évapore ensuite au bain-marie, ou bien achevant sa dessiccation sur des assiettes, à la manière des prétendus sels de la Garaye; après l'avoir détachée en écailles, on la conserve dans un flacon. C'est, pour quelques médecins, cet extrait du suc exprimé, qui est le vrai *lactucarium*, tandis que la thridace est le suc obtenu par incision et séché au soleil. Pour être bonne, celle-ci doit attirer l'humidité de l'air, se dissoudre en entier dans l'éther sans donner de précipité; ce qui n'arrive pas si elle est altérée par la gomme arabique, comme cela a lieu quelquefois, d'après M. Delarue (*Journ. de pharmacie*, XIV, 69).

L'usage de la laitue et de son suc remonte à Hippocrate; Celse (*lib.* 2, *c.* 32) en prescrivait aux phthisiques; parmi les modernes, quoique mentionnée par Simon-Pauli, Lobel et Geoffroy, et quoique Vaillant dise s'être guéri de la fièvre en mangeant beaucoup de laitue (*Botan. parisiense*, præf.). Elle était à peu près inusitée comme médicament, lorsque le docteur Coxe, de Philadelphie, en 1792, fit plusieurs expériences pour s'assurer des qualités et de la nature du suc laiteux de la laitue des jardins; il trouva qu'il avait de l'analogie, quant à ses propriétés médicales, avec celui du pavot. En 1810, M. le docteur Duncan, Ecossais, publia des observations sur les qualités calmantes de l'extrait de cette plante, expérimentée aussi par ses compatriotes Anderson et Scudamore (*Journ. d'Édimbourg*, XVIII, 313); M. le docteur Barbier, dans son *Traité de matière médicale*, mentionna le premier en France les propriétés du suc blanc de la laitue cultivée; le docteur Bidault de Villiers confirma les assertions de ces auteurs, que M. François compléta peu après, en indiquant avec plus de précision le mode d'agir et l'emploi de ce médicament, qui est essentiellement calmant et anodyn. Il réussit où l'opium échoue, parce qu'il n'a pas d'effet narcotique : il n'accélère pas comme lui la circulation, ne cause pas d'engorgement capillaire, il n'irrite pas l'es-

tomac. Cependant la thridace ne convient pas dans les affections fébriles ni pendant le temps de la digestion. Elle jouit de la double propriété de calmer les douleurs en provoquant le sommeil, par suite de la sédation qu'elle opère sur les systèmes nerveux et vasculaire, quoiqu'elle ne contienne pas de morphine, ainsi que s'en sont assurés MM. Caventou et Boullay ; on n'y a pas trouvé non plus d'autre alcaloïde. M. François a vu, en général, le pouls des malades, qui usent de ce médicament, diminuer depuis 6 jusqu'à 12 pulsations par minute, et la chaleur d'un degré centigrade. Le même a remarqué que c'est en pilules qu'il produit le meilleur effet, et qu'il perd de son activité dans les liquides ; il ne veut pas, par cette raison, qu'on boive après son ingestion ; il recommande de le donner à la dose de deux ou trois grains, pour un adulte, ce qu'on répète une ou deux fois dans la journée, de demi-heure en demi-heure ; ce n'est parfois qu'à la quatrième dose qu'on obtient le résultat qu'on en attend (*Journ. génér. de méd.*, CIII, p. 233). Du reste, si on administrait la thridace pendant la digestion, l'effet du remède serait nul à la vérité, mais on n'éprouverait d'autre mal qu'un peu de pesanteur d'estomac. Ceux qui usent pour la première fois de cette substance éprouvent même dans quelques cas une sorte de froid ; mais il cesse bientôt de produire cet effet. Quinze grains dans un loqch sont sans propriétés, tandis que deux grains en pilules ont parfois une action très-prononcée ; cela explique comment dans quelques cas la thridace n'a produit aucun effet (*ibid.*, XCVIII, 273).

C'est à peu près dans les mêmes circonstances que l'opium, qu'on administre la thridace ; cependant on la donne surtout dans les douleurs, les coliques, la toux douloureuse, férine, avec irritation ; Duncan la vante beaucoup dans la phthisie, pour calmer les souffrances et modérer la toux. Dans les affections nerveuses, elle est également prescrite avec avantage, ainsi que contre le rhumatisme ; elle adoucit les maladies hypochondriaques, et Suétone rapporte qu'on éleva une statue à Musa, médecin d'Auguste, pour avoir guéri cet empereur de la mélancolie à laquelle il était sujet, en lui faisant manger de la laitue. On a arrêté, par son emploi, des spermatorrhées rebelles (*Ann. de la méd. physiolog.*, juillet 1826), résultat que M. François a vu se renouveler plusieurs fois. On l'emploie aussi, en application externe, sur les plaies douloureuses du sacrum, des cancers, mélangée au cérat, en même temps qu'on l'administre à l'intérieur. La thridace doit être surtout préférée à l'opium, par les personnes à qui ce dernier médicament cause des accidens tels, qu'on est forcé de renoncer chez elles à son usage. On peut aussi employer la thridace sous forme de sirop (*Journ. de pharm.*, XI,

399), mais, d'après ce que nous avons dit plus haut, seulement chez les enfans, qui ne peuvent pas prendre de pilules.

L'eau distillée de laitue, qui se prépare avec la plante en fleurs, et que l'on recohobe, n'est pas sans propriétés comme quelques personnes le pensent; nous l'avons même vue produire une sorte de narcotisme : c'est l'excipient de la plupart des potions calmantes, anti-spasmodiques, à la dose de 2 à 4 onces. MM. Quesneville fils et Ader y ont trouvé du nitrate d'ammoniaque (*Journ. de pharm.*, XVI, 386).

En Arabie, on extrait des graines de la laitue une huile qu'on envoie en grande quantité en Égypte, et dont les habitans de ce pays font un grand usage d'après Savary; elles sont au nombre des *semences froides mineures*, et ont été fort employées autrefois comme anti-aphrodisiaques; ce qui fait que les Pythagoriciens appelaient la laitue *plante des eunuques*, et que la fable représente Adonis enseveli sous des laitues : on étendait cette propriété à toute la plante. Le suc de la laitue se prescrit à la dose de 2 à 4 onces; les feuilles fraîches servent parfois en application sur les plaies, les ulcères; on en forme des cataplasmes émolliens, rafraîchissans, etc. Cette plante, d'une nature trop délicate, ne peut pas se sécher pour l'usage médicinal.

Coxe. Sur le *lactucarium* (*Journ. de méd. d'Edimbourg*, XVIII, 313). — Bidault de Villiers. Note sur le *lactucarium* (*Gazette de santé*, mars 1820). — *Idem*. Notice sur le nouveau médicament appelé *lactucarium* (*Journ. compl. des sc. méd.*, V, 334) — Nouvelles remarques sur le médicament appelé *lactucarium* (*Ibid.*, XIII, 313).—François. De la thridace (*Arch. gén. de méd.*, 1825) — *Idem*. Sur le suc de laitue cultivée ou thridace (*Journ. univ. des sc. méd.*, XL, 254; *ibid*, XLI, 147).—Gilet. Lettre au rédacteur des *Arch. gén. de méd.*, sur la thridace, etc. (*Arch. gén.*, X, 258; *Ibid.*, 529). — Emploi de la thridace à l'extérieur (*Journ. gén. de méd.*, XCIII, 273-1827). — Vaudrey. Dissertation sur la thridace (Thèse) Paris, 1826, in-4. — Nouvelles obser-vations sur l'emploi de la thridace (*Gazette de santé*, 1826, n. 31). — Humble (A.-H.). *Diss. medico-botanica de lactucario*; Præs. Thunberg. Upsaliæ, 1827, in-4. — Robert. Notice sur la préparation et l'action médicamenteuse de la thridace, etc. (*Journ. gén. de méd.*, CIII, 233; 1828). — Bothamel. Sur le *lactucarium* (*Bull. des sc. méd.*, Férussac, XXII, 101; 1830).

L. Scariola, L. (*L. sylvestris*, Lam.). Voyez la fin de l'article suivant.

L. virosa, L., laitue vireuse. Espèce vigoureuse, bisannuelle, haute de 4 à 6 pieds, qui croît chez nous dans les lieux herbeux, abandonnés, sur le bord des champs, parmi les décombres, etc. Son suc est plus abondant et d'une activité plus marquée que celui de la laitue cultivée. Les anciens l'appelaient laitue méconide, de μηκωνις (pavot), d'où elle est désignée sous le nom de *laitue papavéracée*, sans doute parce qu'ils lui trouvaient de l'analogie dans ses résultats avec cette dernière plante. Dioscoride nous apprend que de son temps on en sophistiquait l'opium, et qu'on faisait sécher son suc au soleil, de sorte que la thridace a plus de deux mille ans d'antiquité. Cette espèce était employée chez les Grecs pour calmer les douleurs, provoquer le sommeil, faire cesser les maux de nerfs, les vapeurs, les

éblouissemens, et contre l'hydropisie ; on s'en servait aussi pour combattre le venin des serpens, comme emménagogue et anti-aphrodisiaque (Dioscoride, *lib.* II, *c.* 130). On voit que ce sont à peu près les vertus qu'on a accordées à la laitue cultivée, que le même auteur dit se rapprocher beaucoup de la laitue vireuse, lorsque la première est en graines.

Les modernes avaient presque abandonné l'usage médical de la laitue vireuse, lorsque Durande proposa de l'employer, à l'instar des anciens, contre la colique hépatique, les fièvres intermittentes, bilieuses, l'hydropisie, etc. Collin, en 1780, publia à Vienne une Dissertation où il préconisa cette plante contre l'hydropisie ; il assure qu'elle excite les urines, quelquefois la sueur, et facilite les digestions. Il la vante aussi contre les obstructions, l'ictère, les inflammations catarrhales, etc. : Plenciz en éprouva les bons effets dans un de ces cas. Quarin son compatriote, qui l'employa aussi, se plaint de n'en avoir retiré aucun succès dans les hydropisies (*Mém. de la soc. roy. de méd.*, 1777, p. 297). Le docteur Schelinger, de Francfort-sur-l'Oder, a appelé l'attention des praticiens sur l'heureux emploi qu'il dit avoir fait de cette plante dans l'angine de poitrine; il rapporte six observations faites sur des malades d'âge et de sexe différens dont les accès périodiques, très-rapprochés, après avoir résisté à l'usage de l'opium, du musc, du camphre, etc., ont cédé assez promptement à l'usage de l'extrait de laitue vireuse, à dose d'un ou deux grains par jour, qu'on augmente graduellement; lorsqu'il y avait complication d'hydropisie de poitrine, il y joignait la digitale en poudre. Ce docteur Allemand pense que non-seulement ce médicament soulage dans cette maladie, mais qu'il en est même le spécifique (*Ann. de méd. d'Altembourg; Bibl. méd.*, XXXVII, 132 ; *Journ. génér. de méd.*, XL, 232). L'union de la digitale à la laitue vireuse, dans la proportion de 1 grain de la première sur 2 à 4 grains de la seconde, en poudre, en 2 ou 3 doses, a été également mise en pratique par le docteur Toël, d'Aurich. en 1825, avec de grands avantages dans l'hydropisie de poitrine, et surtout contre les palpitations qui accompagnent parfois cette affection et qui fatiguent tant les malades (*Journ. des sc. médic.*, XLVII, 127 ; 1827). Les Français ont porté la dose de cet extrait bien plus loin, puisqu'ils commencent souvent par 4 grains et vont à 12 et à 20, et même jusqu'à 200 par jour, ce qui ferait soupçonner que l'extrait est mal fait, ou qu'on n'emploie pas la vraie laitue vireuse. La suspicion attachée à cette plante, le nom de vireuse qu'elle porte, l'ont fait expérimenter par M. Orfila ; une livre et demie de feuilles fraîches de laitue vireuse, avalées par un chien, ne lui a causé aucune incommodité ; l'auteur ne dit pas si elles étaient cuites, ce qui est

probable, et ce qui doit leur ôter une grande partie de leur activité, puisque Vicat assure que les vapeurs qui s'élèvent pendant sa cuisson produisent une sorte d'ivresse. Deux gros d'extrait cependant ont toujours fait mourir ces animaux ; en injection dans le tissu cellulaire et surtout dans les veines, l'extrait de laitue a été plus promptement mortel. On trouvait chez ces quadrupèdes le sang coagulé dans le cœur, rouge du côté gauche et noir du côté droit, ce qui est le contraire de l'état naturel (*Toxicologie*, II, 1re partie, 188). On voit que cette plante ne doit être employée qu'avec modération. M. De Candolle assure qu'on peut rendre son extrait aussi doux que celui de la laitue vireuse en clarifiant le suc avec lequel on le fait par le blanc d'œuf; ce qui lui ôte, dit-il, son *tannin* (*Essai*, etc., 186), principe qu'on n'y existe pas, et qui avait fait regarder la laitue comme astringente : car d'après une analyse qu'on trouve, sans nom d'auteur et sans quantités, dans le *Cours d'histoire naturelle médicale* de M. Fée (II, 295), les élémens de cette plante sont un principe amer, un acide particulier analogue à l'oxalique, de la résine et du caoutchouc, de la cire, de la gomme, de l'albumine et des sels.

Au demeurant, c'est à peu près dans les cas où on emploie l'opium, qu'on se sert de l'extrait de laitue vireuse. Cette plante n'étant pas commune, du moins dans nos environs, il est probable qu'on lui substitue la laitue sauvage, *Lactuca Scariola*, L. (qu'il ne faut pas confondre avec la *scarole* ou *scariole*, L., variété de la chicorée cultivée), qui est le *L. sylvestris*, Lam., laquelle en est d'ailleurs voisine, tellement même que Haller ne l'en regardait que comme une variété plus petite. Nous pensons pourtant que la vigueur de la laitue vireuse indique un degré d'activité que ne doit pas avoir la laitue sauvage, qui est prescrite aussi dans quelques Dispensaires étrangers à peu près dans les même cas que la première, mais à dose double.

Collin. (H. J.). *Lactucæ sylvestris contra hydropem vires*. Viennæ, 1780, in-4. La figure de la plante employée par cet auteur, et annexée à son ouvrage, est celle du *Lactuca virosa*, L.—Hertz Schlesinger. Observations sur l'efficacité de l'extrait de laitue vireuse dans l'angine de poitrine (en allemand), etc. (*Journ. d'Hufeland*).

LACTUCA PAPAVERACEA, off. Nom du *Lactuca virosa* L., dans quelques ouvrages.

— VIVA. Les anglais donnent ce nom, d'aprés M. Alibert, à la préparation appelée thridace. Voy. *Lactuca sativa*, L.

LACTUCACÉES. Voy. *Chicoracées* (II, 229).

LACTUCARIUM. Nom donné au suc de la laitue cultivée, desséché, par Duncan. Voy. *Lactuca sativa*, L.

LADA. Nom malais du poivre, *Piper nigrum*, L.

— BABEKOR. Nom malais des cubèbes, *Piper Cubeba*, L.

— CHILI. Nom du *Capsicum frutescens*, L., à Java.

— MIRA. Nom malais du *Capsicum frutescens*. L (II, 83).

— PANDJAAG. Nom malais du poivre long, *Piper longum*, L.

LADANO. Nom que les Italiens et les Espagnols donnent au *Ladanum*.

LADANUM. Substance gommo-résineuse produite par plusieurs

espèces du genre *Cistus*, telles que les *C. ladaniferus*, L., *creticus*, L., *Ledon*, Lam., *laurifolius*, L., etc., dans les îles de la Grèce, en Espagne, en Italie, et même en Provence. Il paraît qu'autrefois on en retirait d'Arabie et de Libye : elle n'est assez abondante, pour être recueillie, que dans les deux premiers pays, et même celle du Levant est la plus célèbre. Les anciens l'ont bien connue, car elle est mentionnée par Théophraste, et Dioscoride l'a décrite assez bien (*lib.* I, *c.* 110); Pline (*lib.* XXIV, *c.* 10) dit qu'elle provient d'un *Cistus* (nom que les copistes ont estropié par celui de *Cissus*, que les traducteurs ont rendu justement par celui de Lierre, qui est celui de notre *Hedera Helix*, L., chez les Latins).

Les Cistes ladanifères sont poisseux, parce que le ladanum dont ils sont enduits est une substance grasse, visqueuse, collante, odorante, qui s'attache au poil des animaux qui les broutent, ce que font surtout les chèvres. On peigne celles-ci avec des peignes de bois, ou bien on le râcle sur les courroies des fouets avec lesquels on bat ces arbustes. On ramasse avec soin cette matière, qui se nomme *Ladanum* (et non Labdanum) de son radical arabe *Ledan*, *Leden*, *Ledon*, et qu'on altère souvent avec d'autres matières résineuses ou gommeuses, à laquelle on ajoute même du sable, de la terre, outre les poils qu'on y laisse. On a rarement en effet ce médicament pur. On en distingue de plusieurs sortes : 1° le vrai, qu'on ne possède sans doute que sur les lieux où on le récolte ; c'est une masse homogène, noirâtre, tenace, se ramollissant très-facilement sous les doigts et y adhérant même ; à cassure grisâtre, qui passe au noir par le contact de l'air ; d'une odeur forte assez agréable, un peu amère au goût ; 2° le Ladanum en masse du commerce, qui est le précédent mêlé de matières résineuses, gommeuses, etc., mais encore assez pur ; 3° le Ladanum *in tortis*, qui est en morceaux roulés en spirale, chacun de la grosseur du pouce, très-lourds, gris-terreux, amers, ternes, secs, cassans, à cassure micacée, grenue, friables sous la dent ; c'est une composition factice et très-impure, faite par les gens du pays avec le Ladanum et du sable ferrugineux, de la terre, etc., qu'ils y mélangent ; 4° on peut ajouter à ces sortes celui d'Espagne ou le Ladanum par ébullition. Effectivement, dans ce pays, on fait bouillir dans l'eau les Cistes ladanifères, et on en obtient une liqueur qui surnage et qui se concrète en refroidissant : c'est celui dont on fait usage dans toute la Péninsule et qu'on y conserve dans des outres. Il est sans mélange de sable, mais ce n'est pas un médicament tout-à-fait semblable à celui de Candie, etc. : il doit nécessairement s'être échappé beaucoup d'huile volatile pendant sa préparation ; les gommes, les sels, les acides doivent s'être dissous dans l'eau, et il ne doit rester que la résine

presque pure ; de sorte que c'est un produit peu recherché : aussi n'en voit-on guère dans le commerce de la droguerie, où il était parfois nommé *Baume noir*, et où la sorte en masse et celle *in tortis* sont les plus communes, malgré l'impureté de cette dernière. Nous prévenons qu'on y ajoute des poils de chèvre pour les faire ressembler à celui du Levant.

L'analyse chimique du Ladanum varie suivant la sorte qu'on examine. M. Pelletier, qui a sans doute soumis à ses expériences le Ladanum *in tortis*, y a trouvé : résine, 20,00; gomme contenant un peu de malate de chaux, 3,60 ; acide malique, 0,60 ; cire, 1,90 ; sable ferrugineux, 72,00 ; huile volatile et perte, 1,90 ; total, 100 (*Journ. de Pharm.*, IV, 503). M. Guibourt, qui probablement a opéré sur l'espèce d'Espagne, n'y a trouvé ni gomme, ni acide, et à peine quelque peu d'huile essentielle ; il a eu pour résultat : résine et huile essentielle, 86 ; cire, 7 ; extrait aqueux, 1 ; matière terreuse et poils, 6 ; total, 100. Ainsi, dans le premier cas, le Ladanum serait une gomme résine ; dans le second, c'est une résine presque pure. Ce qu'il y a de remarquable, c'est que dans aucune de ces deux analyses on ne signale de baume ou acide benzoïque, et cependant l'odeur de cette substance semblerait en indiquer la présence.

Le Ladanum, que les Espagnols appellent *Xara*, les Italiens et les Portugais *Ladano*, a les propriétés excitantes, toniques des médicamens analogues ; on en recommande l'usage dans les engorgemens froids des viscères, dans les catarrhes chroniques, dans les ulcères intérieurs, pour provoquer la sortie du délivre, etc. A l'extérieur on s'en est servi comme fondant, résolutif, fortifiant, mêlé dans des onguens ou emplâtres ; il entre dans le *baume hystérique*, l'*emplâtre stomacal*, celui *contre la rupture ;* sa résine, extraite par l'alcool, fait partie de la *thériaque céleste*. On l'emploie aussi dans la parfumerie, dans les pastilles, les *clous fumans*, etc. En Italie, Matthiole raconte qu'on n'en trouve de pur que chez les parfumeurs. Les Turcs en forment des boules, en y ajoutant du musc et de l'ambre, qu'ils brûlent pour parfumer l'air, suivant l'usage de cette nation. En Égypte, on en porte à la main pour se préserver de la peste. Le Ladanum *in tortis* doit être astringent, à cause du sable ferrugineux qui en fait la plus grande partie ; effectivement quelques auteurs lui accordent cette propriété.

Tournefort, dans son *Voyage au Levant*, rapporte avec soin la manière dont on récolte le Ladanum, et a fait même graver le fouet avec lequel on ramasse cette substance (*Voyage*, I, 84) ; description qui a été copiée partout et que nous ne reproduirons pas ici, parce qu'elle est d'ailleurs fort analogue à celle de Dioscoride. Ce célèbre natura-

liste dit qu'un homme peut en ramasser plus de trois livres par jour. Bélon a aussi consacré un chapitre à la récolte du Ladanum, qu'il assure être un métier *intolérable*, à cause de l'extrême chaleur des montagnes où on la fait. Il prétend que le ciste sur lequel on le ramasse ressemble beaucoup à une espèce qui vient dans les landes du Maine, surtout à Fouletourte, son pays (*Singularités*, p. 18).

LADANUM GUMMI. Nom allemand du *Ladanum*.

LADANY. Nom du *Cistus Ladanum*, L., dans l'île de Chypre.

LADDANG-PADDÉE. Nom du riz de montagne dans l'Inde.

LADEGI INDI. Un des noms indiens du *Malabathrum*.

LADICH. Nom de la canneberge, *Vaccinium Oxycoccus*, L., en Laponie.

LADIE'S HAIR. Nom anglais du *Capillaire de Montpellier*.

— THISTLE. Un des noms anglais du chardon-marie, *Carduus Marianus*, L.

LADUN. Nom arabe du ladanum, *Cistus ladaniferus*, L.

LADY'S BOWER UPRICHT. Nom anglais du *Clematis erecta*, L.

LÆPHET. Nom hébreu de la rave, *Brassica Rapa*, L.

LÆRCHENSCHWAMM. Nom allemand de l'agaric blanc, *Boletus laricis*, L.

LÆRKA. Nom suédois de l'alouette commune, *Alauda arvensis*, L.

LÆRKESWAMP. Nom suédois de l'agaric blanc, *Boletus Laricis*, L.

LÆTJI Synonyme de litchi, *Euphoria Litschi*, Desf. (III, 191).

LAGARDE. Il y a deux sources de ce nom à Bio, en France (département du Lot), dont M. Henry fils a donné l'analyse exacte (*Journ. de Pharm.*, XII, 27). Elles sont surtout remarquables par la grande quantité de sulfate de chaux, uni au sulfate de soude, qu'elles contiennent, et deviennent un peu hydro-sulfureuses en bouteille, une portion du sulfate de chaux étant décomposée par une matière organique. Du reste, on ne sait rien jusqu'ici de leurs vertus.

LAGARTIZA. Nom portugais du lézard gris. Voy. *Lacerta agilis*, L.

LAGENAGA. Un des noms de la bourrache, *Borago officinalis*, L., dans Pline.

LAGERBOERSTROED. Nom suédois du laurier, *Laurus nobilis*, L.

LAGERKIRS. Nom suédois du laurier-cerise, *Prunus Laurocerasus*, L.

LAGETTA LINTEARIA, Lam. (*Daphne Lagetto*, Sw.), bois dentelle. La seconde écorce de cet arbrisseau des Antilles, de la famille des Daphnées, étant détachée, battue et préparée, s'étend en un réseau qui simule de la dentelle par sa finesse, et dont on fait des cocardes, des manchettes, etc. Nous ignorons si cette écorce est caustique, comme celle des vrais *Daphne*, genre dans lequel on l'avait rangée.

LAGETTO. Synonyme de *Lagetta lintearia*, Lam.

LAGIOSA (Eau thermale de). Voy. *Santa Gemil* (III, 351).

LAGOCHYMENI. Nom du *Lagœcia cuminoides*, L., dans l'île de Lemnos.

LAGOECIA CUMINOIDES, L. Cette Ombellifère herbacée, annuelle, qui croît dans tout le bassin de la Méditerranée, est apéritive, digestive, incisive et résolutive, d'après Lemery (*Dict.*, 242). Inusitée.

LAGONDI. Nom malais du *Vitex Negundo*, L., et du *Vitex trifolia*, L.

LAGONI. Les Italiens donnent ce nom à des mares d'eau noirâtre, bouillante, que traversent avec force et fracas des vapeurs continuelles aqueuses, hydro-sulfureuses, et parfois même bitumineuses. Les plus

célèbres, situés en Toscane, sont les *Lagoni de Monte Rotondo*, *Castel Nuovo*, *Monte Cerboli*, *Serrazzano* et *Sasso*. Ils ne sont pas fréquentés par les malades, mais leur boue sert à frotter les moutons atteints de la gale. On en retire de l'acide borique, employé à Livourne pour la préparation du borax : Hoefer est le premier qui, en 1778, y ait découvert cet acide. Mascagni y a trouvé des borates d'ammoniaque et de soude (*Atti della soc. Ital.*, VIII, P. II, p. 487); M. Th. de Saussure, qui en a commencé l'analyse, y indique du sulfate de chaux et du soufre (Valentin, *Voyage méd.*, 2ᵉ édit., 196); G. Santi (*Viaggio terzo*, etc., 251) y signale un grand nombre d'autres substances minérales, telles que les sulfates d'ammoniaque, d'alumine, de fer, de magnésie, etc., et décrit fort en détail les *Lagoni* de Monte Rotondo (*Ibid.*, 249 à 265). Il distingue les Lagoni proprement dits des *Fumacchi* ou *Fumarole*, qui ne fournissent que de la fumée et des vapeurs, et des *Bulicami*, qui ne renferment que de la boue au lieu d'eau.

Lagopède, Lagopus, ou Perdrix blanche. Voy. *Tetrao Lagopus*, L.

Lagophthalmus. Un des noms de la benoîte, *Geum urbanum*, L. (III, 371).

Lagopus ou Pied de Lièvre. Dioscoride (*lib.* IV, *c.* 17) mentionne sous ce nom une plante adoucissante et astringente, que les auteurs ont rapportée au pied de chat, *Gnaphalium dioicum*, L.; d'autres à un trèfle, *Trifolium arvense*, L.; d'autres à un plantain, *Plantago Lagopus*, L.

Lagopyron, Lagopyrum. Ces noms, qui signifient *Blé de lièvre*, sont ceux que porte, dans Hippocrate, le pied de chat, *Gnaphalium dioicum*, L. (III, 389).

LA-HAYE-D'ECTOT. Village de France à cinq lieues de Valognes, près duquel est la source minérale de *la Taille*, dont l'eau, qui est froide, contient, suivant Duméril, cité par Carrère (*Cat.* 506), du sulfate et du carbonate de chaux, des muriates de soude et de chaux, de la soude et du fer.

Lahanah. Nom hébreu de l'absinthe, *Artemisia Absinthium*, L.

Laiche. Nom français des *Carex* (Voy. II, 100).

— des sables. *Carex arenaria*, L.

Laie. Femelle du sanglier. Voy. *Sus Scrofa*, L.

LAIFOUR. Village de France (département des Ardennes), près duquel, dans les bois de Revin, à quatre lieues de Mézières, est une source ferrugineuse, dont l'eau limpide, inodore, froide, offre une saveur fraîche, un peu aigrelette, suivie d'une légère astriction. Il n'y existe point d'établissement, ni même d'abri; aussi n'est-elle usitée que des habitans des villages circonvoisins.

M. Amstein de L'Échelle y a trouvé, par kilogramme (Paris, 1812, *Thèses de l'École de Pharm.*) : gaz acide carbonique, 19 centim. cubes; sous-carbonates de chaux et de magnésie, 0,0031 grammes;

fer, 0,0400; muriate de soude, 0,0037; muriate de chaux et de magnésie, 0,0014; sulfate de chaux, 0,0365; sulfate de magnésie, 0,0291; silice, 0,0045; perte, 0,0077. Le dépôt de la source est formé de sous-carbonate de fer, d'une très-petite proportion de sous-carbonates de chaux et de magnésie, et de silice. Ces eaux, qui souffrent bien le transport, sont utiles en boisson, à la dose d'une bouteille par jour, dans les cas où les eaux de Spa sont indiquées, suivant M. le docteur J.-N.-J. Amstein, de Mézières.

LAINE, *Lana*. Poil de divers quadrupèdes, des moutons surtout, employé en médecine, soit encore enduit de son suint (laine grasse), en applications sur les tumeurs scrofuleuses, les parties rhumatisées, etc., soit dégraissé et tissé, comme vêtement (voy. *Flanelle*, III, 263). Suivant Vauquelin (*Ann. de Chim.*, LVIII), la laine est formée de mucus animal et d'une huile particulière. La laine soufrée est recommandée par Celse en topique sur l'épigastre dans le cas d'inflammation de l'estomac (*lib.* IV, *c.* 5). La laine brûlée, c'est-à-dire les cendres produites par sa combustion et sa calcination, est citée par Dioscoride (*lib.* II, *c.* 83) comme escarrotique, dans le traitement des ulcères, et comme ophthalmique après qu'elle a été soigneusement lavée.

LAINE PHILOSOPHIQUE, *Lana philosophica*. Ancien nom des *fleurs* ou *oxyde blanc de zinc*.

LAINO (Eaux min. de). Ces eaux, situées dans le village de ce nom, qui est dans l'Arragon, en Espagne, sont bourbeuses et ont semblé utiles dans le traitement de certaines dartres. On les emploie en cataplasmes sur les parties affectées, et l'on prend après des bains d'eau simple.

Romero, Notice sur quelques sources des eaux d'Espagne.

LAISSAC. Village de France (Aveyron), à une lieue de Gabriac, près duquel est une source froide, dite *des Versets*, signalée par Carrère (*Cat.*, 515) comme minérale.

LAISSERON. Synonyme de lasseron ou de laitron, *Sonchus oleraceus*, L.

LAIT, *lac*, γάλα des Grecs. Liquide, d'un blanc opaque, d'une saveur douce et très-agréable, sécrété par les glandes mammaires des animaux mammifères femelles pour la nourriture de leurs petits, et qui forme tout à la fois un des alimens les plus répandus et un des remèdes les plus simples et les plus salutaires. Récemment trait, il possède un arome particulier qui souvent rappelle l'odeur de l'animal lui-même, et qu'il doit à la présence de plusieurs acides (Chevreul, *Dict. des sc. nat.*, XXV, 144).

Ce fluide, constamment un peu plus pesant que l'eau distillée, est essentiellement formé d'eau légèrement saline et acidule, et de trois principes qui s'y trouvent ou dissous ou comme émulsionnés, savoir de *beurre*, de *caséum* et de *sucre de lait* (Voy. ces mots). Les proportions

de ces substances, et par conséquent la consistance, la saveur et autres qualités du lait, varient beaucoup, non-seulement, comme nous le verrons, dans les divers animaux, mais aussi dans une même espèce, à raison des climats, des saisons, de la température, de l'exercice, du genre d'alimentation, etc. Ainsi d'une part, au dire de Homberg, les Européennes qui vont à Batavia ont un lait si salé qu'elles ne peuvent allaiter leurs enfans; et, d'après Bernardin-de-Saint-Pierre (*Obs. sur la Tartarie*, II, 279), le lait de vache est si *maigre* dans la Tartarie russe qu'on ne peut en tirer du beurre, ce qui fait sans doute que le lait de jument lui est préféré. D'une autre part, M. Grognier rapporte l'exemple d'une chienne dont le lait se caillait seul et donnait du beurre lorsqu'on l'assujettissait à un régime végétal, tandis qu'il était alcalin et privé de partie butyreuse quand elle vivait de matières animales (*Journ. analytique des sc. méd.*, avril, 1828). On sait d'ailleurs que les Crucifères et les alliacés communiquent au lait des animaux leur saveur et leur odeur; que les gousses de pois verts lui donnent un goût particulier et le rendent moins coagulable; que l'absinthe et autres végétaux amers ou aromatiques lui impriment, dans certaines circonstances au moins, leurs qualités sapides; que certaines matières tinctoriales, la garance surtout, qui lui donne une teinte rouge, et le safran, qui rend le beurre plus jaune (Deyeux et Parmentier), en modifient la couleur; que la teinte bleue très-prononcée que présente quelquefois le lait des vaches, paraît liée à l'usage alimentaire qu'elles ont fait de plantes indigofères et à la présence réelle de l'indigo dans ce fluide (Bremer, *Bibl. univ. des sc., belles-lettres et arts de Genève*, III, 19); que diverses plantes purgatives, la gratiole notamment, rendent laxatif le lait des animaux qui en mangent, etc. MM. Deyeux et Parmentier ont aussi constaté, par des expériences non moins nombreuses qu'habilement exécutées, que le lait d'une même vache offre des différences marquées aux diverses époques de la journée, quelquefois sous la seule influence des variations atmosphériques; que dans une même traite le lait tiré en dernier est plus chargé de beurre et par conséquent spécifiquement plus léger que le premier, etc. On assure en outre que le lait d'une vache en chaleur est difficilement coagulable (*Journ. des pharmaciens*, in-4°, p. 415), et personne n'ignore que le premier lait, nommé *colostrum*, qui se forme après l'accouchement est albumineux, visqueux, jaunâtre, peu nourrissant et doué de propriétés légèrement laxatives.

Le lait est donc loin d'être un fluide toujours identique; aussi, soit comme aliment, soit surtout comme médicament, le choix n'en est-il pas sans importance. La première condition est de l'avoir de bonne qualité, provenant d'animaux sains, exercés, nourris d'herbes

fraiches, tenus hors des villes dans des étables propres, aérées, etc. : car si le meilleur lait de vache est celui que fournit un animal de 3 à 4 ans, trois mois après avoir vêlé et dans les belles matinées du printemps, il est trop difficile de se le procurer tel pour que le concours de ces divers attributs puisse jamais être érigé en précepte. M. Labillardière a constaté que le lait d'une vache atteinte de la pommelière (espèce de phthisie tuberculeuse), contenait sept fois plus de phosphate de chaux que le lait ordinaire ; fait bien digne d'attention lorsqu'on songe à la fréquence de cette affection chez les vaches nourries dans l'enceinte des villes, et à l'influence possible de l'allaitement sur la production de cette maladie. Le lait des grandes villes, de Paris surtout, est de plus presque toujours plus ou moins altéré ; quelquefois on se borne à l'écrêmer ou à l'étendre d'eau ; plus souvent on cherche en outre, par l'addition de farine ou de fécule, de jaune d'œuf, de suc de réglisse même, à masquer cette première fraude, dont un palais exercé ne peut être la dupe, et qui d'ailleurs rend le lait plus facile à *tourner*, sujet à *gratiner* lorsqu'on le chauffe, etc. : l'oxyde de zinc a parfois été aussi, dit-on, employé à ces coupables falsifications, que devrait surveiller soigneusement l'autorité, puisqu'elles influent puissamment sur la santé publique.

Les variations dont le lait est susceptible sous l'influence de cette multitude de causes, signalées plus haut, dont nous pouvons en général disposer, et que l'art sait mettre à profit, soit pour en augmenter la quantité, soit pour en améliorer les qualités, montrent assez qu'il est au pouvoir de l'homme d'en changer jusqu'à un certain point la nature, de l'approprier ainsi aux diverses circonstances morbides, de le rendre en un mot médicamenteux, objet qui demanderait cependant à être plus approfondi qu'il ne nous paraît l'avoir été jusqu'ici. C'est ainsi qu'on modifie les qualités du lait des nourrices en les astreignant à telle ou telle espèce de régime ; qu'on leur fait éviter l'usage des crudités, des choux et autres alimens que l'expérience signale comme donnant souvent des tranchées aux nouveau-nés ; qu'on a proposé de leur administrer certains drastiques lorsqu'il est besoin de purger les enfans, de les soumettre au traitement mercuriel pour guérir les nourrissons infectés de la syphilis, conseil qui a été mis à exécution aussi chez les animaux, les chèvres surtout, et sur lequel a particulièrement insisté M. Aumont. On a même vu, dans quelques circonstances, le lait offrir des propriétés réellement vénéneuses ; un exemple, pour celui de chèvre, a été communiqué à l'Académie royale de médecine, le 13 juin 1827 : la chèvre avait bu du bouillon très-aigre qui avait séjourné dans un vase de cuivre. On parle aussi (*Journ. de pharm.*, 1823, p. 119) des vaches de l'état de Tenessée, dans l'A-

mérique septentrionale, dont le lait, aussi bien que la chair, devient vénéneux lorsqu'elles font usage d'une certaine plante, qu'on ne nomme pas; et la même chose a été observée dans l'état de l'Ohio, selon les docteurs Call et Colunan.

Quant aux différences que présente le lait à raison de l'espèce des animaux qui le fournissent à nos besoins, elles sont plus prononcées encore, plus profondes, pour ainsi dire, et méritent d'être signalées: prenons d'abord pour type le lait de vache.

Ce fluide opaque, d'un blanc bleuâtre, légèrement visqueux, d'une saveur douce et un peu sucrée, rougissant pourtant le tournesol, et dont, suivant Brisson, la pesanteur spécifique est, terme moyen, de 1,0324, est miscible à l'eau en toutes proportions, coagulable à froid, et mieux encore à chaud, par tous les acides, lesquels s'unissent alors au caséum qui se précipite; phénomène utilisé dans les pharmacies pour la préparation du *Petit-lait* (Voy. ce mot), et que font naître aussi les sels acides (la crême de tartre en particulier), les sulfates, l'hydrochlorate d'ammoniaque, l'alcool, l'éther hydratique, beaucoup de substances animales, telles que la présure et la membrane interne du gésier des oiseaux, employées à la préparation des *fromages*, enfin un grand nombre de végétaux, pourvus sans doute de quelques principes acides ou astringens (le *caille-lait*, malgré son nom, faisant, dit-on, exception). Il en est de même de l'acétate de plomb dont l'oxyde s'unit au caséum, et du sublimé corrosif qu'il réduit peu à peu à l'état de mercure doux. Ajoutons que le lait chaud se coagule aussi lorsqu'on le sature de sucre ou de gomme; que la plupart des autres sels neutres, au contraire, quoi qu'en ait dit Schèele, ne font éprouver au lait aucune altération; que les alcalis, l'ammoniaque surtout, loin de le coaguler, redissolvent le caséum lorsqu'il s'en est séparé; que le lait colore en bleu céleste la teinture de gayac (Planche, *Journ. de pharm.*, VI, 14), etc., faits tous utiles à connaître pour le médecin, et dont l'art de formuler doit tenir soigneusement compte.

Une foule de chimistes, parmi lesquels on distingue Schèele, Fourcroy et Vauquelin, MM. Deyeux et Parmentier, Bouillon-Lagrange, Berzelius, Chevreul, Thénard, Vogel, etc., l'ont envisagé sous le point de vue chimique.

Exposé à l'air, surtout par une température douce, le lait se couvre bientôt d'une couche jaunâtre et plus ou moins épaisse, au dessous de laquelle ne tarde pas à se former un coagulum qui nage dans de la sérosité; ces trois parties qui n'y étaient que mélangées, et qui s'isolent par une sorte d'analyse spontanée, portent les noms de *crême*, de *caséum*, et de *sérum* ou *petit-lait*. Nous avons déjà parlé

du *caséum* (II, 125), qui paraît s'en séparer en même temps que se développe un léger mouvement de fermentation acide, et dont on évalue la quantité au 15e ou au 16e du lait entier, et nous traiterons du *petit-lait* dans son ordre alphabétique.

Quant à la *crême* qui, plus légère que le lait qu'elle surnage, est d'autant plus abondante que ce fluide est de meilleure qualité, c'est un composé de *beurre*, lui-même formé de divers principes, comme nous l'avons dit (I, 588), et d'eau tenant en dissolution du caséum, du sucre de lait, de l'acide lactique, quelquefois de l'acide butyrique, de l'acide acétique, de l'acide carbonique, du phosphate de chaux et du chlorure de potassium (Chevreul, *Dict. des sc. nat.*, XI, 378). De la crême d'une pesanteur spécifique de 1,0244, a été trouvée formée, par M. Berzelius de : beurre 45, caséum 354, sérum (contenant 44 de sucre de lait et des sels) 920; tandis que du lait écrêmé, pesant 1,033, lui a offert : eau 928,75; caséum, avec quelques traces de beurre, 28,00; sucre de lait 35,00; chlorure de potassium 1,70; phosphate de potasse 0,25; acide lactique et acétate de potasse avec un vestige de lactate de fer 6,00; phosphates terreux 0,30. La crême ne diffère donc du lait que par la prédominance du beurre, aux dépens du caséum et du sérum : aussi est-elle plus grasse, plus jaunâtre, et particulièrement employée à la confection du beurre, qu'on en dégage par une agitation prolongée (I, 587), comme à celle des bons *fromages gras*, soit frais, soit fermentés, d'un usage si universel (III, 298). Rarement usitée pure, comme aliment, à cause de son action relâchante et de la difficulté qu'éprouvent à la digérer la plupart des estomacs, la crême, unie souvent alors au sucre, aux œufs, à certains aromates, sert de base à des mets très-délicats et très-recherchés, s'associe à diverses pâtisseries, etc.; mais son usage demande toujours beaucoup de réserve, car elle est sujette à causer des aigreurs, le pyrosis même; accidens, du reste, que peut souvent prévenir l'usage simultané d'un peu de vin généreux. Mélangée au café qu'elle adoucit et qui la rend de facile digestion, au thé dont elle modère la propriété agaçante, au chocolat dont elle semble exalter la saveur, etc., elle est d'un usage sûr et journalier. Ses qualités adoucissantes, dans les cas d'érythêmes, de couperose, de brûlure même, ou contre les gerçures, les excoriations du mamelon, les hémorrhoïdes, etc., sont généralement appréciées, dans le peuple surtout, et l'ont fait même préconiser comme prophylactique des cicatrices de la variole : comme elle aigrit facilement elle demande toujours à être employée récente.

Le lait entretenu, en vaisseaux clos, à une température de 18 à 20° R., éprouve, d'après les expériences de MM. Parmentier et

Deyeux, une sorte de fermentation lente, fournit du gaz acide carbonique, se coagule, s'acidifie, et même, vers le vingtième jour, offre des traces d'alcool, produit qui expliquerait la formation du koumiss, espèce de vin que les Tartares préparent avec le lait de leurs cavales, mais que M. Thénard n'a pu obtenir du lait ordinaire, même en y ajoutant du sucre; ce qui le porte à croire que le lait de ces animaux contient du sucre et du ferment, étrangers au lait de vache. Le lait qui a bouilli est, comme l'on sait, d'une conservation plus facile que le lait naturel; évaporé à un feu doux, ce fluide fournit une eau odorante et se réduit en une sorte de bouillie, connue sous le nom de frangipane, qu'on sucre et qu'on aromatise pour l'associer à diverses pâtisseries.

Si le lait de vache est le plus usité chez nous, soit entier, soit pour la confection des fromages et des divers autres produits qu'il nous offre, il est loin d'être le seul qui mérite de fixer l'attention du médecin. Ainsi, dans presque tous les pays tempérés, et surtout en Europe, on fait en outre un grand usage des laits de brebis, de chèvre et d'ânesse; dans les Indes-Orientales et en Afrique on se sert du lait de buffle; dans l'Amérique méridionale, de celui de lama et de vigogne; en Perse, en Egypte, en Syrie, du lait de chameau et de dromadaire; en Laponie, enfin, de celui de renne. Tous ces laits diffèrent entre eux de couleur, d'odeur, de goût, de consistance et de composition, quoiqu'essentiellement formés des mêmes principes. En général on remarque que celui des Ruminans, tels que la vache, la chèvre et la brebis, est plus chargé de parties caséeuses et butyreuses, est moins riche en sucre de lait que celui de la femme et des animaux non ruminans, tels que l'ânesse et la jument. Voici au reste les principaux caractères qui distinguent chacun d'eux en particulier.

Lait de brebis. Spécifiquement plus pesant que le lait de vache, moins séreux, plus abondant en beurre, qui est mou et plus fusible, il contient aussi un caséum plus gras, plus visqueux, qui ne forme point de caillot, un peu de sucre de lait et des hydrochlorates de potasse, de chaux et d'ammoniaque. Stipriaan y a trouvé : crême 11,6; beurre 5,8; caséum 15,4; sucre de lait 4,2. On en forme des fromages très-estimés, notamment celui de Roquefort.

Lait de chèvre. Très-analogue au lait de vache, il en diffère par une légère odeur de bouc, un peu plus de consistance, une crême moins chargée de beurre et un caséum plus abondant et plus visqueux encore que celui du lait de brebis. Son beurre est solide et blanc, son sérum contient du sucre de lait et de l'hydrochlorate de chaux. Stipriaan y indique : crême 8; beurre 4,6; caséum 9,1; sucre de lait 4,4.

Lait de femme. Plus léger que celui de vache, moins consistant, moins pourvu de caséum, non coagulable par les acides faibles, il est d'une saveur plus douce, plus sucrée, parce qu'il renferme plus de sucre de lait et de crême. Il donne rarement du beurre, et contient des hydrochlorates de soude et de chaux, et même du soufre. Du reste, il varie, non-seulement, comme celui des animaux, à raison d'une foule de circonstances physiques, mais de plus, et surtout à raison des circonstances morales, dont l'influence sur sa formation est toute-puissante. M. Meggenhofen a reconnu que le plus souvent il n'est pas coagulé, à la température ordinaire, par les acides et les sels métalliques, mais que celui qui est sécrété peu de jours après l'accouchement est plus coagulable, quoique moins riche en caséum, et qu'en général il donne par l'évaporation 10 à 12 p. 0/0 de résidu. M. Payen (*Journ. de chim. méd.*, IV, 118) en a obtenu 13 à 14.

Lait d'ânesse. Il se rapproche beaucoup du précédent; mais il contient un peu moins de crême et un peu plus de matière caséeuse; aussi est-il plus coagulable : le beurre en est mou, blanc et insipide.

Lait de jument. Il tient le milieu pour la consistance entre le lait de femme et celui de vache; sa crême ne fournit pas de beurre; les acides en précipitent le caséum sous forme de petits flocons. MM. Parmentier et Deyeux y ont trouvé de l'hydrochlorate d'ammoniaque, et, chose qui lui est propre, du sulfate de chaux. Stipriaan l'a trouvé formé de crême 0,8; sucre de lait 8,8 (Young n'a trouvé que 3,7 de celui-ci). C'est avec ce lait que les Tartares préparent leur koumiss (III, 725), liquide d'une saveur à la fois douce, piquante et légèrement vineuse.

Considéré comme aliment, le lait, destiné par la nature à être l'unique soutien des nouveau-nés, est employé, comme nous l'avons déjà dit, par tous les peuples, à une foule d'usages bromatologiques qui en font le plus utile des liquides nutritifs. Il convient à tous les âges, aux deux sexes, à tous les tempéramens, le lymphatique excepté; il est doux, tempérant, émollient, facilement assimilable, quoiqu'un peu relâchant, du moins pour certains estomacs, car il resserre plutôt ceux qui le digèrent parfaitement. Son usage habituel dispose à l'embonpoint, modère l'activité organique, et semble exercer de l'influence jusque sur le moral, en portant à la douceur, au désir du repos, des plaisirs innocens et tranquilles, etc. Il est surtout approprié à la première enfance, et, toutes choses égales d'ailleurs, on ne saurait révoquer en doute que l'allaitement maternel ne soit préférable à tout autre genre d'alimentation ou même à l'allaitement mercenaire; ce qui n'empêche pas que pour les

enfans des habitans des grandes villes, pour ceux dont les mères sont faibles, mal constituées, adonnées aux plaisirs, etc., il ne soit souvent indiqué de recourir soit à l'allaitement étranger, soit même à l'allaitement artificiel ou à un autre genre de nourriture. A plus forte raison l'allaitement maternel se trouve-t-il formellement contre-indiqué par l'état de maladie de la mère, les scrofules surtout, et autres affections héréditaires. Si le *colostrum* paraît approprié par la nature, aux premiers instans du nouveau-né, et en particulier à l'expulsion du méconium, on conçoit facilement qu'un lait ancien puisse causer divers accidens, et devenir la source de ces vomissemens, de ces diarrhées, de ces engorgemens abdominaux si funestes à la première enfance. L'influence des passions sur la qualité du lait ne paraît pas moins certaine; on a vu des convulsions chez le nourrisson être la suite d'une frayeur, d'un accès de colère éprouvés par la mère; et MM. Parmentier et Deyeux ont constaté que le lait d'une femme sujette à des attaques de nerfs, devenait transparent et visqueux après chaque accès, et qu'il ne reprenait qu'au bout de quelques heures ses qualités normales.

Aux autres époques de la vie, surtout chez les hommes vigoureux, livrés à des travaux fatigans, le lait suffit rarement à l'alimentation; certains peuples cependant, russes, tartares, cafres, en font leur principale nourriture, mais ils le préfèrent légèrement aigri. Associé aux fécules, aux œufs, au sucre, il fait, comme nous l'avons dit pour la crême, la base d'une foule de mets fort usités, tels que bouillie, potages, crêmes, etc., qui n'en altèrent pas la qualité adoucissante; uni au contraire au thé, au café, au chocolat, à divers aromates, à des alcooliques, l'action s'en trouve plus ou moins profondément modifiée; comme ingrédient enfin, il entre dans des sauces, des pâtisseries etc., où ses caractères et ses propriétés disparaissent presque complètement.

Nous avons signalé, à l'article *Diète lactée* (II, 633), les principaux usages thérapeutiques du lait dans les affections de la poitrine, des voies digestives et de la vessie; il n'est pas moins utile, en qualité d'adoucissant, dans la plupart des névroses, des maladies de la peau, et en général des affections chroniques accompagnées de beaucoup d'irritabilité; il a été surtout préconisé contre la goutte, le rhumatisme, et même le diabétès et l'ictère; ses effets, avantageux dans les cas d'empoisonnement par des substances corrosives, soit comme adoucissant, soit parfois comme véritable antidote, sont enfin généralement appréciés. Sa propriété éminemment nutritive ne permet pas toutefois qu'on l'administre dans les cas où une diète sévère est indiquée; étendu de beaucoup d'eau cependant, il peut encore servir

comme boisson émolliente, même dans certaines fièvres aiguës. Chaque espèce de lait paraît, en outre, mieux appropriée à certains cas morbides, quoique toutes puissent au besoin se suppléer les unes les autres. En général, on observe que celui des Ruminans est moins léger que celui de femme, de jument ou d'ânesse, qui sont préférés toutes les fois qu'il s'agit de calmer l'irritation phlegmasique ou nerveuse, sans nourrir beaucoup les malades; que le lait de chèvre, surtout quand l'animal est nourri d'herbes aromatiques, est beaucoup moins relâchant que les autres, mieux digéré, tonique même en quelque sorte (on l'emploie souvent pour l'allaitement artificiel, et on lui attribue la faculté de donner aux enfans plus de vivacité); que celui de brebis, le plus riche de tous en beurre et le plus pauvre en sérum et en principe sucré, est fort adoucissant (aussi, dans le Midi, l'administre-t-on fréquemment aux vieillards qui ont la fibre sèche et tendue); que le lait de femme, le plus abondant en sucre de lait, convient surtout dans les cas de marasme, d'épuisement dû aux excès vénériens, ainsi que dans la phthisie pulmonaire, quoique Emale (ancien *Journ. de méd.*, LXIII, 484) ait voulu le proscrire dans cette dernière circonstance, crainte de contagion; que celui d'ânesse, approprié aux mêmes cas et plus facile à se procurer, est surtout usité comme palliatif soit dans le traitement de cette dernière maladie, à une époque un peu avancée surtout, soit contre les engorgemens abdominaux, et dans la convalescence des maladies de langueur, où en général le lait de toutes sortes est bien indiqué; qu'enfin le lait de jument, encore plus léger que les laits de femme et d'ânesse, leur serait souvent préférable s'il était plus facile de s'en procurer. Ce dernier est, suivant Lange (*Ibid.*, LXXX, 472), un remède spécifique pour les habitans de Cronstedt, contre les vers strongles, quoique la plupart des auteurs attribuent à l'abus du laitage la faculté d'engendrer ou de multiplier ces animaux. Quant au lait des carnivores, il a été peu expérimenté; celui de truie et celui de chienne paraissent seuls avoir été quelquefois essayés, mais on ne sait rien de positif sur leurs vertus médicinales, sans doute bien différentes à raison du genre de nourriture de ces animaux : le premier était employé, dit-on, comme cosmétique par Ninon de Lenclos.

La dose du lait, qui peut s'étendre depuis une tasse jusqu'à une ou plusieurs pintes par jour, varie suivant les diverses circonstances morbides, et suivant que ce fluide est donné comme aliment ou comme médicament : dans ce dernier cas on l'étend souvent du double de son poids d'eau, ce qui constitue l'*hydrogala*. Elle varie aussi selon l'espèce d'animal, car le lait d'ânesse, par exemple, n'est guère administré qu'à la dose d'une à deux tasses par jour. En général il est

préférable de le faire prendre récemment trait, et par conséquent encore tiède; beaucoup de malades tiennent à être toujours servis par le même animal, et, lorsque le premier choix en a été bon, il est certain que la règle est avantageuse. Ordinairement on édulcore le lait soit avec du sucre ou des sirops adoucissans, tels que ceux de gomme, de guimauve, d'orgeat, de capillaire, etc., soit avec des sirops aromatiques; souvent on le coupe avec des tisanes mucilagineuses, l'eau de gruau par exemple, ou des infusions de tilleul, de feuilles d'oranger, etc.; parfois enfin on l'associe aux eaux minérales alcalines, sulfureuses, ferrugineuses même, suivant les indications. Le lait sert souvent de véhicule à la manne, donnée soit comme purgatif, soit dans les catarrhes, comme pectoral; au sublimé corrosif qu'il transforme peu à peu, partiellement du moins, en mercure doux, etc.; on doit éviter de l'unir aux acides, aux sels acidules, à l'alcool et autres substances qui, comme nous l'avons dit, le décomposent ou sont décomposées par lui; enfin il entre dans la composition de l'eau pectorale de limaçons de la Pharmacopée de Bates, etc.

A l'extérieur on emploie souvent le lait soit comme colutoire ou gargarisme, soit en injection, en lotion, en fomentation, en bain local ou même général, pur ou mêlé à divers liquides, comme adoucissant, émollient, cosmétique, etc. On l'unit à la mie de pain ou à divers farineux pour en former des cataplasmes émolliens qu'on applique sur le visage, le sein et autres parties où la peau est délicate; mais ils aigrissent facilement et doivent en conséquence être fréquemment renouvelés. Souvent on lui associe dans le même but des mucilagineux, les narcotiques, le safran; on en forme avec les alliacés des décoctions, des cataplasmes anti-vermineux, etc.

Le lait est généralement peu convenable aux individus trop affaiblis, ou naturellement d'une constitution molle, lymphatique, disposés aux scrofules ou atteints déjà de cette maladie, dont les viscères abdominaux sont engorgés, etc. Le développement du muguet chez certains nouveau-nés très-faibles, a été attribué, sans preuve certaine, au séjour du lait maternel aigri dans leur bouche. Burckardt dit, dans ses Voyages, que les Arabes sont sujets à des obstructions qu'on attribue principalement à l'usage habituel du lait de chameau, et que l'on traite soit par le kei, ou ustion de la peau pratiquée avec un fer rouge ou une branche de chêne échauffée par le frottement, soit par le kéthal ou séton, établi par les mêmes moyens. Le lait est aussi contre-indiqué dans les phlegmasies aiguës, les hémorrhagies actives, les fièvres bilieuses, muqueuses et putrides, et en général dans l'état fébrile, surtout pur ou peu étendu d'eau; rarement cependant il a tous les inconvéniens dont on l'accuse.

Du reste lorsqu'il est mal digéré, qu'il produit des coliques, la diarrhée, etc., on peut souvent y remédier en l'associant, suivant les circonstances, à une infusion légèrement aromatique ou amère, à une eau ferrugineuse, et surtout au sous-carbonate de magnésie ou à l'eau de chaux (II, 23); même lorsqu'il est bien supporté il peut, à la longue, provoquer une sorte d'embarras gastrique ou abdominal, qui oblige à en suspendre momentanément l'usage pour administrer un léger purgatif, ou simplement quelques prises de magnésie calcinée ou de rhubarbe. Au résumé, le lait est un des remèdes les plus sûrs, les plus faciles à administrer et les plus utiles, ce qui tient à sa double faculté médicamenteuse et nutritive; dans beaucoup de maladies de langueur et dans la convalescence d'une foule d'affections morbides, c'est véritablement l'ancre de salut des malades.

Vischer (J.). *De lactis ejusque partium natura et viribus*. Tubingæ, 1586, in-4. — Kober (T). *De lacte et pultibus quibus infantes sustentantur*. Goerlitz, 1593, in-4. — Costæus (J.). *De facili medicina per seri et lactis usum libri tres*. Bononiæ, 1595, in-4. — Baricelli (J.-C.). *De lactis, seri et butyri facultatibus et usu*, etc. Naples, 1623, in-4. — Guyot. *Ergò a lacte calculus*. Paris, 1645. — Conring (G.). *Diss. de lacte*. Helmstaedt, 1648, in-8; et 1669, in-4. — Lange (C.). *Diss. de lacte humano*. Leipzick, 1653, in-4. — Van der Linden (J.-A.). *Diss. de lacte*. Groningæ, 1655, in-16. — Deusingius (A.). *De lacte* (joint à la Diss. de Van der Linden). — Fitzmann (J.). *Diss. de lacte*. Giessen, 1658, in-4. — Le Menestrel. *Ergò arthritidi et inveterato rheumatismo curandis solo lacte vesci convenit*. Paris, 1663. — Bourdelin (C.). Examen du lait de vache, de chèvre et d'ânesse (*Mém. de l'Acad. royale des sc. de Paris*, I, 373). — Restaurand (R.). *Hippocratis de natura lactis ejusque usu in curationibus morborum*. Orange, 1667, in-8. — Bayle. *De utilitate lactis ad tabidos reficiendos, et de immediato corporis alimento*. Solon, 1670. — Quiquebœuf. *Ergò diabeti lac asininum*. Paris, 1672. — Greisel (J.-G.). *Tract. med. de cura lactis in arthritide*, etc. Vienne, 1670, et Bautzen, 1681, in 12. — Martin. Traité de l'usage du lait, etc. Paris, 1684. — Dolæus (J.). *Tract. de furia podagræ lacte victa et mitigata*. Amst., 1705, in-12. — Heuninger (G.). *Diss. de lacte*. Strasb., 1713, in-4. — Fischer (J.-A.). *De lacte optimo alimento et medicamento*. 1719. — Ludolff (J.). *Diss. de lacte*. Erfurt, 1724, in-4. — Dupré (J.-F.). *Diss. de lactis progenie, caseo atque butyro*. Erfurt, 1725, in-4. — Hoffman (F.) *De lactis asinini mirabili in medendo usu* (*Opera*, t. VI). — Vogel (T.) *Diss. de connubio aquarum mineralium cum lacte longe saluberrimo*. Præs. F. Hoffmann. Halæ, 1726, in-4. — Webel (C). *De lactis cauto usu medico*. Halæ-Magdeb., 1730. — Beccaria (J.-B.). *De lacte* (*Comment. Bononienses*, V. P. 1, C. p. 56, O. p. 1). — Weiss (J.-N.). *Diss. de usu lactis antidoto*. Altdorf, 1737, in-4. — Richter (G.-G.). *Diss. de lacte insonto*. Gœtt., 1737, in-4. — Will (G.-P.) *De usu lactis antidoto*. Altorfii, 1737. — Gourraigne (H.). *Diss. de natura et causis fluiditatis sanguinis naturalis et deperditæ; ubi de diluentibus et emollientibus, de lactis natura et usibus in medicina*. Montp., 1741, in-4. — Claret (C.) *An cancro mammario ulcerato inextirpabili pro omni alimento lac?* Monspelii, 1749. — Kniphof (J.-J.). *De lactis discussione*. Erford, 1749, in 4. — Spielmann. *Diss. de optimo recens nati infantis alimento*, etc. Argent., 1753, in-4. — Raulin. Obs. de médecine. Paris, 1754, in-12. (Une partie de cet ouvrage a pour but d'établir que le lait ne convient pas dans la phthisie. Voy. surtout pag. 165 et suiv.). — Young (T.). *Diss. med. inaug. de lacte*, etc. Edimb., 1761 (*réimprimé* dans le *Thesaurus* de E. Sandifort, II, 527). — Gesner (C.). *De lacte* (Franz en a donné une trad.). Leipzig, 1777, in-8. — Berthollet (C.-L.). *De lacte animalium medicamentoso*. Præs. Leroux des Tillets. Paris, 1779. — Colombier (J.). Du lait considéré dans tous ses rapports. Paris, 1782, in-8. — Petit Radel (P.). Essai sur le lait considéré médicinalement sous ses différens aspects. Paris, 1786, in-8. — Parmentier (A.) et Deyeux (N.). Mém. sur cette question: Déterminer, par l'examen comparé des propriétés physiques et chimiques, la nature des laits de femme, de vache, de chèvre, d'ânesse, de brebis et de jument (*Mém. de la soc. royale de méd.*, 1787 et 1788, p. 415). Voy. sur la même question le Mémoire latin de Luiscius (A.) et Bondt (N.) (*Ibid.*, p. 525), et celui de Boysson (*Ibid.*, 615). — Maderna (F.). *Breve analisi sul latte e suoi prodotti* (*Atti della Soc. patriot. di Milano*, II, 52). — Parmentier (A.) et Deyeux (N.). Précis d'expériences et observations sur les différentes espèces de lait, considérées dans leurs rapports avec la chimie, la médecine et l'économie rurale. Paris, 1800, in-8. — Goupil (C.-A.). De l'usage du lait dans le traitement de la phthisie pulmonaire (Thèse).

Paris, 1803, in-4. — Bouillon-Lagrange. Mémoire sur le lait et sur l'acide lactique (*Annales de chimie*, L, 272). — Billiottet. Sur la phthisie pulmonaire et l'emploi du lait dans le traitement de cette maladie (Thèse). Paris, 1806, in-4. — Meggenhofen. *Diss. sistens indagationem lactis muliebris chemicam*. Francf. ad Mœnum, 1826. — Le même. Rech. chim. sur le même sujet (en allemand), dans le *Journ. de physiol.* de Tiedmann et Treviranus, III, 274 (voy. *Journ. compl des sc. méd.*, XXXV, 322). — Kottmann. Le Weissenstein. Du lait, du petit-lait et des bains de petit-lait pris sur le Jura, près de Soleure (en allemand). Soleure, 1829, in-12. — Voy. aussi les *Mém. de la Soc. méd. d'émul.* (II, 95); le *Journ. gén. de méd.* (XLVIII, 12); le *Journ. complém. du Dict. des sc. méd.* (IV, 311); l'article *Lait* du *Dict des sc. méd.*, par M. Guersent (XXVII, 126); la *Faune des médecins* (VI, 10), etc; et, sur l'usage médical des diverses espèces de lait en particulier, le *Repertorium commentationum* de J.-D. Reuss, XI (*Mat. méd. et pharmac.*), p. 42 et suiv.

Lait d'ane. Un des synonymes de laitron, *Sonchus oleraceus*, L.

— battu. Un des noms de la fumeterre.

Lait de beurre ou Babeurre, *Lac ebutyratum*. Liquide d'un blanc un peu opaque, formé, comme le lait écrêmé, de sérum et de caséum : c'est le résidu de la crème après qu'on en a séparé le beurre. Voy. *Beurre*, I, 588, et *Petit-lait*.

— de chaux. Chaux délayée dans l'eau, et formant ainsi un liquide d'apparence laiteuse. Voy. *Calcium*.

— de lune, *Lac lunæ*. Eau tenant en suspension l'espèce de sous-carbonate de chaux connu jadis sous le nom d'*Agaric minéral*. Voy. ce mot.

— de montagne. Synonyme de *Lait de lune*.

Lait de poule. C'est le jaune d'œuf émulsionné dans de l'eau chaude, sucrée et aromatisée. Il est employé comme pectoral et nutritif, dans les affections catarrhales, les débilités nerveuses, etc.

Lait de soufre. Soufre à l'état d'hydrate blanchâtre, précipité par un acide de la dissolution d'un sulfure alcalin.

— (Sucre de). Voy. *Sucre de lait*.

— de tigre. Suc laiteux et venimeux d'un champignon de la Chine sur lequel J. Breytrius a publié la dissertation suivante : *De fungo sinensi antidotali Lac tigridis dicto* (Misc. cur. nat. 1773 et 74, page 292).

Lait végétal. Nom du suc blanc de l'arbre à la vache, *Galactodendrum utile*, Kunth (III, 321). Plusieurs autres végétaux donnent également un suc blanc ; mais loin d'être doux et comestible, ce suc indique en général dans les tiges, les feuilles qui le récèlent, un liquide nuisible et même vénéneux, puisqu'il suppose dans sa composition la présence de résine, de caoutchouc, de principes âcres, et non la suspension de l'huile dans l'eau à l'aide d'un mucilage, ou du caséum, comme dans le lait des animaux, ou les semences émulsives. On observe des sucs blancs dans quelques champignons du genre *Agaricus*, dont une section en a pris le nom de *Lactaires*, dans beaucoup de Chicoracées (II, 229), qui ont la plupart un suc blanc amer, qui n'est pas nuisible; dans les Campanulacées, qui ont ce suc presque insipide et innocent. Dans les Convolvulacées (II, 400), il est purgatif et même drastique ; dans les Apocynées (I, 368), il est ordinairement vénéneux. Les Papavéracées en offrent un fade mais narcotique ; les Urticées, de la section des Figuiers, ont un suc blanc souvent nui-

sible et contenant du caoutchouc; le plus délétère est celui qu'on trouve dans toutes les Euphorbiacées (III, 189).

Lait virginal. Nom donné vulgairement aux alcoolats des baumes (du Benjoin en particulier), ainsi qu'à l'acétate de plomb liquide, précipités par l'eau : ce dernier est plus connu sous le nom d'*Eau végéto-minérale*.

Laitance, Laite, *Lactium*. Organe de la reproduction chez les poissons mâles. Analysée par Fourcroy et Vauquelin (*Ann. de chim.*, LXIV, 5), elle paraît formée d'albumine, de gélatine, de phosphore, de phosphates de chaux et de magnésie, et d'un peu d'hydrochlorate d'ammoniaque. C'est un aliment très-délicat, de facile digestion, surtout étant frit. On l'a aussi employée comme médicament; Andry, entre autres, dit qu'on a vu la laitance de carpe guérir l'étisie. Celle de hareng a surtout été préconisée. Voy. *Clupea Harengus*, L., II, 319.

Laiteron, Laitron. Noms vulgaires du *Sonchus oleraceus*, L.

Laiteux. Nom que portent plusieurs champignons à suc blanc et délétère. Voy. Orfila, *Toxicologie* II, 2e part., pag. 48.

Laitiat. Petit-lait aigre, macéré avec divers fruits sauvages, fort usité des montagnards du Jura.

Laiton. Alliage de cuivre et de zinc, nommé aussi cuivre jaune. Voy. *Cuivre*.

Laitue, Laitue des jardins, Laitue cultivée. *Lactuca sativa*, L.

— de brebis. Un des noms de la mâche, *Valeriana olitoria*, L.

— de chien. Un des noms du chiendent, *Triticum repens*, L.

— de mer. *Ulva Lactuca*, L.

— papavéracée. *Lactuca virosa*, L.

— sauvage. *Lactuca Scariola*, L. On donne parfois ce nom à la laitue vireuse, *Lactuca virosa*, L.

— vireuse *Lactuca virosa*, L.

Laka. Nom de l'*Inocarpus edulis*, L., dans les îles de la mer du Sud.

Lakaby. Nom africain de la sève du palmier-dattier, qui se change promptement, par la fermentation, en *Vin de palme*.

Lakada, Lake, Lak'h. Noms cyngalais, anglais et hindou de la laque. Voy. *Coccus Lacca*, Kerr.

Lakmus. Synonyme de *Lacmus*. Pâte faite avec le *Lichen Roccella*, L.

Lakotnego ziele. Nom polonais de la Livèche, *Ligusticum Levisticum*, L.

Lakrits. Nom danois et suédois de la réglisse, *Glycyrrhiza glabra*, L.

Lakritzenholz. Un des noms allemands de la réglisse, *Glycyrrhiza glabra*, L.

Lakscha. Nom sanscrit de la laque, *Coccus Lacca*, Kerr.

Laktuk. Nom danois, russe et suédois de la laitue, *Lactuca sativa*, L.

Lal chudend. Nom dukhanais du *Santal rouge*.

— mischie. Nom hindou du *Capsicum frutescens*, L.

Lalia. Un des noms malais d'une variété du *Terminalia Catappa*, L.

Lama. Nom commun à divers ruminans, du genre *Camelus* de Linné, tels que le lama proprement dit et la vigogne, qui fournissaient jadis à la matière médicale une partie des *bézoards* dits *occidentaux*. (*Voy*. ce mot, I, 592).

Lama. Nom d'un poison préparé dans le Haut-Pérou, qui sert à empoisonner les flèches des naturels; La Condamine l'a fait connaître le premier (*Journ. compl. des sc. méd.*, V, 22, 118). C'est aussi,

d'après Pline, celui d'une *plante épineuse* de l'Inde qui produit une sorte de mastic.

LAMAN. Nom de la morelle, *Solanum nigrum*, L., à Saint-Domingue.

LAMANTIN. Voy. *Trichecus Manatus*, L.

LAMAR. Nom arabe de l'asphalte ou bitume de Judée. Voy. *Bitumes* (I, 609).

LAMBALLE. Ville de France (Côtes-du-Nord), à 5 lieues S. E. de Saint-Brieux, à 1/4 de lieue de laquelle est une source froide légèrement martiale, appelée de la Guevière (Carrère, *Cat.*, 480).

LAMBOURDO. Nom languedocien de la massette, *Typha latifolia*, L.

LAMBRUSCA, LAMBRUSQUE. Noms de la vigne sauvage. Voy. *Vitis*.

LAMEO. Nom du requin à Nice, suivant M. Risso. Voy. *Squalus Carcharias*, L.

LAMI, LAMY. Noms arabes de la résine élémi.

LAMIA, LAMIE. Un des noms du requin, *Squalus Carcharias*, L.

LAMINAIRE, *Laminaria*. Nom d'un des genres de la famille des Fucacées. Voy. *Fucus* (III, 305).

LAMIUM ALBUM, L., ortie blanche. Cette plante vivace, de la famille des Labiées, quoique inodore, de la didynamie gymnospermie, croît partout chez nous le long des haies, des chemins, etc., où on la reconnaît au printemps à ses fleurs blanches mêlées de points noirs; ses feuilles cordiformes, qui ressemblent un peu à celle de la grande ortie (*Urtica dioica*, L.), lui en ont fait donner le nom. Cette plante, connue du temps de Pline, est estimée astringente, utile contre les hémorrhagies, les flueurs blanches, etc. On donne son suc à la dose de deux à quatre onces; on prescrit aussi sa décoction. Elle a été employée dans les scrofules. Il ne faut pas la confondre avec l'ortie morte, *Stachys palustris*, L.

Kœnig (S.-F.). *Diss. inaug. de lamio Plinii*. Argentorati, 1742, in-4.

LAMOTTE. Bourg de France (dép. de l'Isère), à 5 lieues S. de Grenoble, où se trouve une source d'eau minérale chaude (64° R. selon Rivière, 67 selon M. Alibert, 45 seulement d'après M. Patissier) et saline, usitée en bain, en boisson et en douches contre l'atonie des organes digestifs, l'ictère, la leucorrhée, l'aménorrhée, les affections rhumatismales, etc. Elle passe pour apéritive, diurétique, laxative, et, prise en bains ou en douches, pour analogue d'action à celle de Bourbon-Lancy. Nicolas, en 1780, a trouvé par pinte de cette eau : carbonate de chaux 3 grains 1/2, sulfate de chaux 24 1/3, muriate de soude 48, sulfate de soude 18, matière extractive 1/2. L'analyse n'en a pas été faite depuis; néanmoins les formules proposées par Tryaire et Jurine, et par Duchanoy, pour sa préparation *officinale*, diffèrent beaucoup de ces résultats, et offrent même entre elles une grande dissemblance; les premiers, par exemple, prescrivent de charger l'eau de deux fois son volume de gaz acide carbonique, d'y ajouter du carbonate de magnésie, etc.

LAMPAJUM. Rumphius (*Amboin.*, V, c. 10) donne ce nom à des

plantes de la famille des Drimyrrhizées qui sont voisines ou même identiques avec le zérumbet, *Zingiber Zerumbet*, Roscoë. Les racines aromatiques de ses *Lampajum majus* et *minus* sont utiles contre les morsures des serpens, et servent aussi de condiment à Amboine, ainsi que son *Lampajum sylvestre amarum*, malgré sa saveur.

LAMPAOS. Nom de la squine, *Smilax China*, L., dans le Décan.

LAMPARAHAN. La poudre, le suc et la décoction de cette liane des Philippines, pris en boisson ou en lavement, apaisent les coliques, les douleurs d'estomac, le cholera-morbus, et guérissent les morsures des vipères, etc. (*Trans. Phil. abrégées*, I, 133).

LAMPATAN. Nom chinois de la racine de squine, *Smilax China*, L.

LAMPAZO. Un des noms espagnols de la bardane, *Arctium Lappa*, L.

— PEQUENO. Nom espagnol de la lampourde, *Xanthium strumarium*, L.

LAMPER. Nom de la *Lamproie* à Surinam, suivant Stedman.

LAMPERSLOCH. Village de France (Bas-Rhin), de la vallée de Saint-Lamper, à 1 lieue de Wertht, près duquel est une source froide bitumineuse dont Guérin (Carrère, *Cat.* 106), vante le bitume, en topique, dans les ulcères et l'œdème des pieds.

Hœlfel (J.-T.). *Hist. balsami naturalis alsatici, seu petreoli vallis sancti Lamperti*. Argentinæ, 1734, in-8.

LAMPETRA, Lamproie. Voy. *Petromyzon*.

LAMPETTE. Un des noms du *Lychnis Flos Cuculi*, L. On le donne aussi à la nielle des blés, *Agrostemma Githago*, L.

LAMPLAC. Un des noms anglais de la laque en pains. Voy. *Coccus Lacca*, Kerr.

LAMPOURDE. Un des noms du *Xanthium strumarium*, L.

LAMPROIE. Espèce de poisson dont nous parlerons au genre *Petromyzon*.

LAMPSANA. (Voy. plus loin *Lapsana*). Dioscoride et Pline indiquaient sous ce nom la ravenelle, *Raphanus Raphanistrum*, L.

LAMPUGUE. Nom de l'hippurus, *Coryphæna Hippurus*, L., en Espagne et en Sicile.

LAMPUJUM. Nom indien du zérumbet, *Zingiber Zerumbet*, Rosc.

LAMPYRIS. Genre d'insectes coléoptères pentamères, de la famille des Serricornes, dont toutes les espèces brillent pendant la nuit, et sont connues à raison de cela sous les noms de *ver luisant*, *mouches à feu*, etc. La femelle aptère du *L. splendidula*, L., commune chez nous dans les campagnes durant l'été, a été rangée par Cardan au nombre des anodyns, et Roderic a Castro la conseillait contre les calculs de la vessie. La *lucciola* des Italiens, qui est le *L. italica*, L., et les *cucucji* des Indes appartiennent au même genre. Le physiologiste, plus que le thérapeutiste, peut trouver dans ces singuliers insectes un sujet curieux d'étude.

LAMSCHEID, sur le Hundsrueck (cercle de Coblentz, grand-duché du Bas-Rhin, en Prusse). Il y existe une source minérale froide, ferrugineus·, connue depuis le 16e siècle, sous le nom d'*eau acidule de Leiningen*, et qui, d'après l'analyse récente de Harless et Bischof, contient pour 10,000 parties d'eau; acide carbonique libre 29,79278; a. carbonique combiné 2,50131; a. sulfurique 0,02163;

a. muriatique 0,02986 ; chaux 0,23030 ; soude 0,27741 ; potasse 0,00528 ; silice 1,96729 ; magnésie 0,34670 ; oxydule de fer 0,80680 ; oxydule de manganèse 0,05720, barite, strontiane, acide fluorique, des traces.

Harless (C.-F.) et Bischof (G.). Description de la source ferrugineuse de Lamscheid, d'après ses propriétés physiques, chimiques et médicales (en allemand). Bonn, 1827, in 8.

LAN-FULG. Nom danois de l'avocette, *Recurvirostra Avocetta*, L.

LAN-HOA. Plante aromatique que l'on met dans le thé, qui est peut-être la même que le *cha-ouasv*. On croît que c'est l'*Olea fragrans*, Thunb.

LANA Nom. latin de la *Laine*.

— PRATENSIS. Nom que porte, dans quelques anciens auteurs, le pied de chat, *Gnaphalium dioicum*, L.

LANATI. Nom caraïbe de l'igname, *Dioscorea sativa*, L.

LANCE DE CHRIST. Un des noms de la langue de serpent, *Ophioglossum vulgatum*, L.

LANCERON. Nom du jeune brochet, *Esox Lucius*, L., dans quelques provinces.

LANCON. Un des noms vulgaires de l'équille, *Ammodytes Tobianus*, L.

LANÇON ou LANDSOME (Résine de). M. Bonastre a fait connaître l'analyse d'une résine de ce nom, apportée des mers de la Chine par M. Perrotet, et qui provient d'un arbre inconnu de la famille des Térébinthacées (quelques personnes soupçonnent que c'est de l'*Augia sinensis*, Lour., I, 502). Sa consistance est un peu plus forte que celle du Copahu ; son odeur forte, pénétrante ; sa saveur amère. Récente, elle se sépare en deux parties à la température de 15 à 18 degrés ; la supérieure est jaunâtre, claire, transparente, tandis que l'inférieure est blanchâtre et trouble ; ces deux produits se confondent par une chaleur un peu forte, comme de 36 à 40 degrés, et la masse reste jaunâtre et un peu louche. Elle est composée, d'après ce pharmacien, d'une huile volatile résineuse, susceptible de prendre diverses couleurs par son contact avec l'acide sulfurique à froid ; d'une résine, d'une sous-résine soluble, qu'il propose d'appeler *bursérine* (I, 691), d'extrait amer en petite quantité. La résine lançon n'est qu'en partie soluble dans l'alcool à froid ; elle laisse indissoute une petite quantité de substance molasse (*Journal de Pharm.*, XV, 662). Elle est inusitée.

LANCUAS. Nom du galanga, *Maranta Galanga*, L., à Java.

LANDECK, en Prusse (cercle de Habelschwerdt). Il y existe, dans une situation agréable, plusieurs sources hydrosulfureuses, de 19 à 29° R., très-fréquentées (431 malades en 1826), usitées contre les rhumatismes, la goutte, la paralysie, les engorgemens abdominaux, les hémorrhoïdes, les anomalies de la menstruation, les maladies cutanées, les blénorrhées, et surtout les maladies chroniques de la poitrine (E. Osann, etc. Voy. une Bibliogr. de l'article *Prusse*).

LANDELIN (Saint-), en Allemagne (grand-duché de Bade), à

2 l. de la ville d'Ettenheim. Il y existe, dans une vallée étroite et très-agréable, une source minérale froide, renommée depuis des siècles contre les maux d'yeux, l'asthénie nerveuse, la stérilité même. Ses eaux se rendent dans un grand réservoir fermé, où se trouvent les bains qu'elles alimentent, principalement après avoir été chauffées. Elles sont claires, inodores, sans saveur. M. Fodéré (*Journ. compl. du Dict. des sc. méd.*, XXX, 317) n'a obtenu de 33 onces d'eau que 1/4 de grain de résidu, où entrent les sulfates, carbonates et muriates de chaux et de magnésie, des parcelles de fer et de silice, point d'acide carbonique libre. Il signale la supercherie de ses propriétaires, qui chargent de gaz hydrosulfurique celle qu'ils envoient, et conclut que « la crédulité, un paysage riant et un bon cuisinier forment les principales vertus de l'eau, dite minérale, de Saint-Landelin. »

LANDES (Les Deux-), en France. Il y existe des eaux qui, malgré leur haute température (60 R.), ne contiennent qu'une très-petite quantité de sels, tels que le muriate de magnésie et le sulfate de soude.

LANDSOME (résine de). Voy. *Lançon*.

LANG ROOTED GARLIK. Nom anglais de l'*Allium victorialé*, L.

LANG-SCHNABEL, LANGE-NASE. Noms allemands de la bécasse, *Scolopax rusticola*, L.

LANGE VLIER. Nom hollandais de l'hyèble, *Sambucus Ebulus*, L.

LANGEAC. Petite ville de France (Haute-Loire), à 6 lieues E. de Saint-Flour, à 1/2 lieue de laquelle est la source de *Brugeirou*, où Raulin, cité par Carrère (*Cat.*, 125), indique du gaz acide carbonique, du fer, de la soude, etc., et dont il dit l'eau tonique et fort analogue d'ailleurs à celle de Saint-Myon. Suivant M. Alibert (*Précis*, etc., 295), cette eau, qui est agréable à boire, acidule, excite l'action de l'appareil urinaire, et est usitée en boisson contre la langueur des organes digestifs, les engorgemens chroniques du foie, les affections catarrhales des vieillards : elle figure comme eau *magistrale* dans nos catalogues d'eaux minérales artificielles.

LANGENBRUCKEN, dans le grand duché de Bade. Il y existe des eaux hydro-sulfureuses froides, usitées en bains. Le prof. Geiger y a trouvé, en 1825, par livre de la source principale : sulfate de soude 0,48 grains; carbonate de soude et soude combinée avec une matière extractive 0,09 ; sulfate de potasse 0,03; s. de magnésie 0,017; *id.* uni à un peu d'hydrochlorate de soude 0,03; carbonate de magnésie 0,647 ; c. de chaux 2,26 ; sulfate de chaux 0,198 ; silice 0,17 ; carbonate de protoxyde de fer 0,0533 ; résine sulfureuse 0,055 ; matière extractive, oxyde de manganèse et alumine, des traces ; gaz acide hydrosulfurique 0,25 p. cubes; g. acide carb. 2,00; gaz azote 0,625.

LUTZ. Les bains Amélie de Langenbrucken et leurs environs (en allemand). Manheim, 1826, in-8.

LANGENFLECHTE. Nom allemand du *Lichen pulmonarius*, L.

LANGENSALZA, en Prusse, province de Saxe. Il y existe des eaux ferrugineuses et hydro-sulfureuses (E. Osann. Voy. la bibliogr. de l'article *Prusse*).

LANGEOLE. Un des noms de l'euphraise, *Euphrasia officinalis*, L.
LANGES CYPERNGRAS. Un des noms allemands du *Cyperus longus*, L.
LANGHOHLWURZEL. Un des noms allemands de l'*Aristolochia longa*, L.
LANGODIUM. Nom des *Vitex Negundo* et *trifolia*, L., dans Rumphius (*Amb.*, IV, t. 18 et 19).

LANGON. Petite ville de France (Gironde), à 8 lieues de Bordeaux. Carrère (*Cat.* 299) cite la bibliographie suivante :

Milhorde (B.). De la fontaine auprès de Langon. 1556, in-8.

LANGOSTERLUZEY. Un des noms allemands de l'*Aristolochia longa*, L.
LANGOU. Un des noms vulgaires du bolet de noyer, *Boletus Juglandis*, Bull.
LANGOUSTE. Nom vulgaire du *Palinurus quadricornis*, Fabr. (II, 62).
LANGUE DE BOEUF. Nom du *Boletus hepaticus*, Schœff. (I, 634). On l'appelle aussi langue de châtaignier, ou de chêne, des arbres sur le tronc desquels il croît.
— DE CERF. *Scolopendrium officinale*, L.
— DE CHAT. Un des noms de l'*Eupatorium atriplicifolium*, L., aux Etats-Unis. On le donne parfois chez nous au *Bidens tripartita*, L.
— DE CHEVAL. *Ruscus Hypoglossum*, L.
— DE CHIEN. *Cynoglossum officinale*, L.
— D'OIE. *Pinguicula vulgaris*, L.
— D'OISEAU. Un des noms du fruit du fresne, *Fraxinus excelsior*, L.
— DE PASSEREAU. *Polygonum aviculare*, L.
— DE SERPENT. *Ophioglossum vulgare*, L.
— DE SERPENT. Synonyme de *Glossopetra* (voy. III, 384).
— DE VACHE. Nom de l'*Eupatorium rotundifolium*, L., aux Etats-Unis. On le donne aussi parfois à la grande consoude et à la scabieuse des champs.

LANGUEDOC. Ancienne province de France, peu riche en eaux minérales connues, à l'exception de celles de *Balaruc*. G. Rivière s'en est occupé (*Hist. de la soc. roy. des sc. de Montp.*, t. I). Voy. d'ailleurs : *Alais*, *Auzon*, *Fonsanche*, *Gabian*, *Jean-de-Seirargues (St-)*, *Lodève*, *Malou (La)*, *Maureilhan*, *Meynes*, *Monfrin*, *Pérols*, *Pomaret*, *Rennes*, *Roujan*, *Servas*, *Vendres*, *Vergèse*, *Villeneuve-de-Maguelonne*, *Yeuzet*.

LANHA. Nom du fruit du cocotier, *Cocos nucifera*, L., à Goa (II, 340).
LANHOA. Nom chinois de l'*Olea fragrans*, L.
LANI. Synonyme de *Bonati* (I, 639), qui paraît être un *Ophioxylon*.
LANII. Nom polonais du daim, *Cervus Dama*, L.
LANJANUM. Nom tellingou de l'*Antimoine*.

LANJARON. Petite ville à sept lieues de Grenade en Espagne, dans les montagnes des Alpujarras, où se trouve une source d'eau minérale, connue sous le nom de *Capuchina* parce que sa découverte, due au hasard, appartient à un capucin. Ce n'est que depuis 1814 que la vertu en a été reconnue. Cette eau, dont la température est de 17° 1/2 R., contient du soufre, du fer et une petite quantité de sulfate de soude. Elle est employée, à l'intérieur, à la dose de 15, 20, 30 verres par jour ; j'en ai vu boire plus de quatorze

l'un après l'autre, sans le moindre dérangement des fonctions digestives, dont au contraire elle rétablit presque constamment l'intégrité. Dans les hydropisies, les langueurs de l'estomac, la gastrodynie et les entéralgies, elle est souvent utile. Elle passe aussi dans le pays pour exciter efficacement les fonctions de l'utérus, et faciliter la conception. La chlorose est à peine connue dans ce pays, et tous les jours, de plusieurs villes d'Espagne, les malades viennent y chercher le remède à ces affections. Il y a dans ce même village deux ou trois sources qui ne diffèrent de la première que par un peu moins d'activité. On y trouve aussi de petites sources d'eau minérale aigrelette, dont l'analyse n'a pas été faite (Note inédite communiquée par M. Llétor Castroverde).

LANNION. Petite ville de France, à 7 lieues N.-E. de Morlaix, dans laquelle est une source froide, décrite par le P. Aubert (*Mém. de Trévoux*, janv. 1728, p. 107), et signalée comme ferrugineuse (Carrère, *Cat.* 189).

LANQUAS. Nom malais du *grand Galanga*.

— KITSJIL. Nom malais du *petit Galanga*.

LANSIPUSCARA. Nom cyngalais du borax. Voy. *Soude* (Sous-borate de).

LANSIUM. Nom du *Cookia punctata*, Retz, aux Moluques (II, 414).

LANTANA. Nom du *Viburnum Lantana*, L., dans quelques auteurs anciens.

LANTANA. Genre de la famille des Verbénacées ou Gattiliers, de la Didynamie Gymnospermie, qui renferme des arbrisseaux à fleurs en tête et à feuilles simples, aromatiques, qui croissent presque tous dans l'Amérique méridionale, et dont plusieurs sont cultivés en Europe chez les amateurs. Pison dit qu'il y en a trois espèces au Brésil, qu'on y nomme *Camara*, dont on fait des bains fortifians, usités aussi dans les maladies de la peau, contre la gale, etc. (*Bras.*, 87). Martius assure en outre qu'on emploie dans ce pays les fleurs de plusieurs espèces de Lantana, confondus sous le nom de Camara, en infusion légère, à l'instar de celles du sureau et du bouillon blanc en Europe, dans les affections catarrhales, etc. Le *L. macrophylla*, Martius, est usité en infusion comme excitant (*Journ. de chim. méd.*, III, 549; VI, 213); et le *L. pseudo-Thea*, St-Hil., y remplace le thé (*Plant. usuelles des Bras.*, 14e livraison). Sous le nom de *Pulquin* Feuillée paraît avoir figuré le *Lantana salviæfolia*, Jacq., arbre du Chili, dont les feuilles, réduites en poudre, sont usitées en cataplasme comme vulnéraires (*Plant. méd.*, III, 51).

LANTAR, LONTAR. Noms du palmier rondier, *Areng saccharifera*, Labill. (I, 395), qui est le *Borassus Gomutus*, Roxb. (I, 395).

LANTIM. Un des noms du *Calophyllum Inophyllum*, L., au Brésil (II, 35).

LAONG. Nom dukhanais et hindou des *Clous de girofle*.

LAOR. Bois amer des Indes auquel on attribue beaucoup de propriétés médicales.

LAPA. Un des noms espagnols de la bardane, *Arctium Lappa*, L.

Lapageria rosea, Ruiz et Pavon. Cette plante, de la famille des Asparaginées, a ses baies, qui ont le volume d'un grain de raisin, douceâtres et alimentaires au Pérou; ses racines y servent aux mêmes usages que la salsepareille (*Flor. peruv.*, III, 65, t. 297).

Lapathum, off. Nom officinal de la patience, *Rumex Patientia*, L.

Lapereau. Nom français du jeune lièvre. Voy. *Lepus timidus*, L.

Lapia. Un des noms indiens du sagoutier, *Sagus farinifera*, Gærtn.?

Lapides cancrorum. Un des noms des pierres ou *Yeux d'écrevisse* (Voy. II, 61).

— carpionum. Synonyme de *Lapillus Carpionis*.

— cervini. Synonyme de bézoards de cerf. V. *Cervus Elaphus*, L. (II, 189).

— spongiorum. Fragmens de polypiers qu'on trouve dans les éponges communes.

— percarum. Pierres auditives de la perche, *Perca fluviatilis*, L.

Lapillus carpionis. Pierre de carpe. Voy. *Cyprinus Carpio*, L.

Lapin. Nom vulgaire du *Lepus Cuniculus*, L. Voy. ce mot.

— du Brésil. Un des anciens noms du cochon d'Inde, *Cavia Cobaya*, L.

— chinois. Nom donné jadis, à tort, au cochon d'Inde, *Cavia Cobaya*, L.

Lapis. Nom latin qui signifie en général pierre (Voy. ce mot et *Lapides*), et que souvent aussi on emploie pour désigner le *Lazuli*.

— ærosus de Pline. On croit que c'est le *Cobalt*.

— æthiopicus. Oribase, cité par James (*Dict.*, I, 496), dit que cette pierre, de couleur de jaspe verdâtre, se résout en un liquide lactescent, mais amer, et est beaucoup plus efficace que l'hématite, la galactite, etc.

— ageratus. Galien, et d'après lui Paul Æginète et Oribase, cités par James (*Dict.*, I, 529), assurent que cette pierre est discussive, astringente et bonne contre les inflammations de la luette.

— alabandicus ou alabandinus. Aétius (*Tetrab.* I, *serm.* 2, *c.* 33) parle sous ces noms d'une pierre noirâtre, transparente, et qui teint en gris les cheveux noirs.

— amandinus. Pierre précieuse de différentes couleurs, signalée par Albert-le-Grand, comme bonne pour résister au venin, ou le chasser (James, *Dict.*, I, 908).

— anguium. *Pierre de serpent*. Voy. ce mot.

— aquilinus. Pierre d'aigle, ou ætite. Voy. *Fer* (III, 230).

— arabicus. Dioscoride (*lib.* V, c. 149) dit que cette pierre est bonne contre les douleurs, et dessèche les hémorrhoïdes. Lémery donne ce mot comme synonyme d'*Unicorne fossile*.

— armenus. Pierres colorées par le carbonate de cuivre (Voy. II, 506).

— bezoar. Voy. *Bézoards* (I, 591).

— bononiensis. Pierre de Bologne. C'est le *sulfate de barite* (I, 552).

— bufonius. Voy. *Bufonite* (I, 685).

— cæruleus. Voy. *Lazuli*.

— calaminaris. Voy. *Calamine* (II, 16).

— calcarius. Synonyme de chaux. Voy. *Calcium*.

— causticus. Ancien nom de la pierre à cautère. Voy. *Potassium*.

— ceratites. Synonyme d'*Unicorne fossile*.

— chelidonius. Voy. *Hirundo* (III, 514).

— chirurgorum. Synonyme de *Lapis causticus*.

— crucifer s. crucis. Pierre de croix. Lémery dit que cette pierre vient de Compostelle, et que, portée sur la peau, elle est hémostatique, antifébrile et galactophore.

— cyaneus. Voy. *Lazuli*.

— divinus. Voy. II, 509.

— fissilis. Voy. *Lapis Schistus*.

— geodes. Synonyme de *Lapis aquilinus*.

LAPIS GLANDARIUS. Ancien synonyme d'*Helmintholithus judaicus* (III, 474).
— HÆMATITES. Oxyde de fer rouge natif (Voy. III, 229).
— HERACLEUS. Un des anciens noms de l'*Aimant naturel* (Voy. I, 118).
— HYSTERICUS. Pierre de la Nouvelle-Espagne, usitée, selon Lémery, contre les vapeurs, étant appliquée sur l'ombilic.
— INFERNALIS. Pierre infernale. Ancien nom du *Nitrate d'argent fondu* (Voy. I, 405).
— — ALCALINUS. Un des anciens noms de la pierre à cautère. Voy. *Potassium*.
— JUDAICUS. Synonyme d'*Helmintholithus judaicus* (III, 474).
— LAZULI. Voy. *Lazuli*.
— LUNARIS. Synonyme de *Lapis infernalis*.
— LYNCIS S. LYNCURIUS. Synonymes d'*Helmintholithus Belemnites* (III, 474).
— MAGNES. Nom de l'*Aimant* dans Matthiole (Voy. I, 118).
— MALACANUS. Synonyme de *Lapis porcinus*
— MANATI *seu* DE MANATI. Voy. *Trichecus Manatus*, L.
— MARGARITHÆ. Espèce de coquillage du genre *Turbo*.
— MIRACULOSUS. Voy. II, 509.
— NAUTICUS. Un des anciens noms de l'*Aimant naturel* (I, 118).
— NAXIUS. *Pierre à aiguiser*. Voy. ce mot.
— NEPHRITICUS. Nom officinal du *Jade néphrite* ou *oriental* (Voy. III, 668).
— OPHTHALMICUS. Synonyme de *Lapis divinus*.
— OSSIFRAGUS. Synonyme d'*Osteocolle*.
— PETROCORIUS, Pierre de Périgord. Espèce de marcassite, dit Lémery, détersive et astringente.
— PHRYGIUS. Pierre de Cappadoce qui est détersive, dessiccative, etc., selon Lémery.
— PORCINUS. Concrétion calculeuse du porc-épic, *Hystrix cristata*, L. (I, 593). On donne aussi ce nom à une variété native de sous-carbonate de chaux.
— PRUNELLÆ. Ancien synonyme de *Crystallus mineralis* (Voy. II, 484).
— PUMICIS. Voy. *Pierre ponce*.
— DE PYRMISON. Synonyme de *Lapis de tribus*.
— SABULOSUS. Synonyme d'*Ostéocolle*.
— SAMIUS. Pierre blanche, alumineuse, employée, suivant Lémery, dans les collyres astringens.
— SANGUINALIS. Espèce de jaspe obscur de la Nouvelle-Espagne, employé en amulette comme hémostatique (Lémery).
— SASSENAGENSIS. Petite pierre de la grosseur d'une lentille, que Lémery dit qu'on introduisait entre les paupières pour en chasser les corps étrangers.
— SCHISTUS, Schiste. Pierre de couleur safranée, ou noire, suivant Lémery, usitée jadis pour arrêter les hémorrhagies, la diarrhée, la gonorrhée, ainsi que dans les collyres détersifs et dessiccatifs.
— SEPTICUS. Un des anciens noms de la pierre à cautère. Voy. *Potassium*.
— SERPENTINUS, Serpentine. Voy. ce dernier mot.
— SERPENTIS. Voy. *Pierre de serpent*.
— SPECULARIS, Pierre spéculaire. Nom du talc, *Sulfate de chaux cristallisé*, dans Pline (*lib.* XXXI, c. 7), employé jadis à l'extérieur contre les hémorrhagies, les hernies, les dartres (Voy. II, 28).
— STELLARIS. Espèce d'astérie. Voy. *Astroites* (I, 479).
— SUILLUS. Synonyme de *Lapis porcinus*.
— SYDERITIS. Un des anciens noms de l'*Aimant naturel* (I, 118).
— DE TRIBUS. Composé formé par fusion de parties égales d'arsenic, d'antimoine et de soufre, vanté jadis sous le nom de *Magnes arsenicalis*.
— VARIOLÆ. Pierre des Indes analogue au jaspe vert, à laquelle on attribuait la vertu de faire sortir la petite vérole et de l'empêcher de marquer, mais dont Lémery dit n'avoir obtenu aucun succès.
— DE VENA PLUMBI. Ancien nom du sulfure d'antimoine. Voy. *Antimoine*.
— VINI. Ancien nom du *Tartre*. Voy. *Potasse* (Tartrate de).

LAPIZ PLOMO. Un des noms espagnols du carbure de fer. Voy. *Fer*.

LAPLYSIA. Genre linnéen de Mollusques. Voy. *Aplysia* (I, 367).

LAPOURDIÉ. Nom provençal de la bardane, *Arctium Lappa*, L. (I. 389)

LAPPA. Un des noms italiens et portugais de la bardane, *Arctium Lappa*, L.

LAPPA, LAPPA MAJOR. Noms officinaux de la bardane, *Arctium Lappa*, L.

— MINOR. Nom officinal du glouteron, *Xanthium strumarium*, L.

LAPPAGO. Synonyme de gratcron, *Galium Aparine*, L., dans quelques ouvrages.

LAPPAJOLA. Nom toscan d'un *Amanita*, comestible en Italie (I, 217).

LAPPETAS. Nom languedocien de la bardane, *Arctium Lappa*, L.

LAPPOLA MINORE. Nom italien de la lampourde, *Xanthium strumarium*, L.

LAPPOSA. Un des noms italiens de la bardane, *Arctium Lappa*, L.

LAPPSCHUH. Un des noms de l'aconit jaune, *Aconitum Lycoctonum*, L., en Laponie.

LAPPULIER. Nom français des espèces du genre *Triumfetta*, et surtout du *T. Lappula*, L.

LAPPWING. Nom anglais du vanneau, *Tringa Vanellus*, L.

LAPSANA COMMUNIS, L., Lampsane, Herbe aux mamelles. Cette plante annuelle, de la famille des Chicoracées, de la syngénésie polygamie égale, qui croît chez nous dans tous les lieux cultivés, est estimée calmante, émolliente, appliquée en cataplasmes sur les endroits enflammés; on s'en sert surtout pour dissiper l'engorgement inflammatoire des mamelles chez les nourrices ou les nouvelles accouchées. Il paraît qu'elle est un peu laxative, d'où lui vient son nom, d'après Pline (*lib.* XX, *c.* 9), de λαπαζω, je purge; cependant on n'en fait peu ou pas d'emploi médicamenteux interne; mais en plusieurs lieux du Levant la lampsane est alimentaire, et à Constantinople on la vend en bottes dans les marchés, d'après Bélon (*Singularités*, 465), où sans doute on la mange cuite dans la soupe ou comme nos épinards. Sous le nom de *lampsane* les anciens désignaient encore une espèce de chou sauvage, peut-être notre *Brassica arvensis*, L.

LAPUSCH. Nom hongrois de l'oseille, *Rumex acetosa*, L.

LAPUSCHNIK. Nom russe de la bardane, *Arctium Lappa*, L.

LAQUE. Voy. *Lacque* et *Lackschn*.

LARAGNE. Village de France, à 4 lieues S. de Gap, près duquel sont deux sources minérales, que Nicolas, cité par Carrère (*Cat.* 230), signale comme gazeuses et ferrugineuses, utiles dans les catarrhes, l'asthme humide, les obstructions, l'atonie de l'estomac; il recommande aussi leurs boues dans les cas d'ankylose, de nodus, d'exostoses et de douleurs rhumatismales.

LARANGEIRO. Nom portugais de l'*Oranger*.

LARBASON. C'est, à ce qu'on croit, le nom de l'*Antimoine* dans Pline (XXXIII, *c.* 6).

LARD. Graisse placée entre la couenne du cochon et sa chair. Voy. *Sus Scrofa*, L. C'est aussi le nom anglais de la graisse en général.

LARD MARIN. Espèce d'ambre gris décrit par Rumphius (*Cabinet d'Amboyne*, c. XXXVII, p. 282; cité *Journ. de pharm.*, V, 397), et qu'il dit peu estimé.

LARDIZABALA BITERNATA, Ruiz et Pavon. Arbrisseau du Chili, dont

le fruit renferme une pulpe douce, agréable à manger, et dont on fait commerce ; il appartient à la famille des Ménispermes, et à la Polygamie monœcie.

LARDO. Un des noms italiens de la *Graisse*.

LARGE FLOWERING SPURGE. Nom anglais de l'*Euphorbia corollata*, L.

LARISSA D'ÉOLIE. Fontaine chaude, citée d'ailleurs par Pline (XXXI, *c.* 6) comme n'étant pas médicinale.

LARIX EUROPÆA, Desf., Mélèze. Les produits résineux de cet arbre des hautes montagnes d'Europe, de la famille des Conifères, qui est le *Pinus Larix* de Linné, étant analogues à ceux des Pins, nous en traiterons avec ceux-ci (voyez *Pinus*). Nous parlerons de la *Manne de Briançon,* autre produit du mélèze, à l'article *Manne*.

LARK. Nom générique des alouettes en anglais. Voy. *Alauda*.

LARMES DE CERF. Concrétions des larmiers du cerf, jadis usitées (Voy. II, 189).

— DE JOB. Nom français du *Coix Lacryma*, L. (II, 354).

— DE SAPIN. Nom des gouttelettes de résine qui suintent de l'extrémité des branches de sapin.

LARMILLE, LARMES DE JOB. Noms du *Coix Lacryma*, L. On appelle Larmille des champs le grémil, *Lithospermum arvense*, L.

LAROCHE POSAY. Voy. *Roche Posay*.

LARREY (et non Lanoy, comme dans le *Dict. des sc. méd.*). Commune à deux lieues N.-E. d'Alençon. La source minérale est dans une prairie; elle est froide. Lepecq de la Cloture la dit analogue à celle de Saint-Barthélemy, mais un peu plus chargée de fer.

LARUS. Genre d'oiseaux palmipèdes. Le cerveau d'une de ses espèces, nommée Mauve, a jadis été vanté contre l'épilepsie.

LAS-D'ALLER. Nom vulgaire du butor, *Ardea stellaris*, L.

LASER. Substance gommo-résineuse précieuse, estimée à l'égal de l'or chez les Romains, que l'on tirait de la Cyrénaïque, et dont l'origine est encore douteuse aujourd'hui; c'était le *sylphion* des Grecs, qui n'en faisaient pas moins de cas. On désignait le pays qui la produisait sous le nom de *Regio sylphifera*, et la plante sous celui de *laserpitium*. Sa découverte est attribuée à Aristée, qui vivait 607 ans avant l'ère vulgaire (Sprengel).

Ce végétal croissait non-seulement dans les montagnes de la Cyrénaïque, mais encore en Syrie et en Médie, d'après Dioscoride, quoiqu'on ait élevé des doutes à cet égard ; ses racines, qui étaient employées confites comme condiment, s'appelaient *magydaris ;* ses tiges, qui étaient grosses comme celles des férules, *maspeton ;* ses feuilles, semblables à celles de l'ache, *mospeta ;* ses graines étaient larges et semblables à une feuille. Cette plante rendait de sa racine et de sa tige une résine, par incision, appelée *laser*, qui était rousse, transparente, odorante, chaude, âcre et piquante au goût, approchant de la myrrhe. Cette substance, à laquelle on attribuait des qualités mer-

veilleuses, comme de guérir de tout poison, des plaies venimeuses, de rendre la vue, de rajeunir, etc., était d'un si grand prix qu'on la renfermait, à Rome, dans le trésor de l'état. Sous le consulat de C. Valérius et de M. Herennius, on apporta dans cette ville trente livres de laser, qui furent vendues publiquement; Jules César, étant dictateur, en fit vendre cent onze livres, qui se trouvaient dans le trésor, pour subvenir aux frais de la première guerre civile, d'après ce qu'en rapporte Pline (*lib.* XIX, *c.* 3). Mais soit, comme le dit Strabon (*Ultim. Georg.*), que les barbares arrachèrent le laserpitium, soit, comme le veut Pline (*loc. cit.*), que les fermiers romains, pour le rendre plus rare encore, en détruisirent une partie, ou par l'imprévoyance des bergers, il finit par manquer tout-à-fait; et, sous Néron, on regarda comme une curiosité très-rare d'en posséder une tige qu'on présenta en grand appareil à cet empereur. Il devint inconnu aux générations suivantes, et son image ne se retrouve plus que sur les médailles gravées en son honneur, qui représentent, d'un côté, la plante grossièrement figurée, et de l'autre, une tête de prince. On en voit une dans le Théophraste de Stapel (page 598), au lieu où cet auteur grec parle du laser (page 586). Il paraît qu'il y en avait plusieurs sortes, car celle qui est figurée dans la *Flore de Libye* représente bien les mêmes linéamens de plante, mais la figure d'homme est barbue, ce qui n'a pas lieu dans celle de Stapel. Hippocrate ayant voulu en cultiver dans le Péloponèse, ne put y réussir, et il devint admis qu'il ne se plaisait que dans la Cyrénaïque.

Les médecins, surtout les antiquaires, ont fait beaucoup de recherches pour tâcher de découvrir le végétal qui produisait le laser, et la résine qui s'en écoule. On s'est accordé en général à le regarder comme une Ombellifère, et les botanistes ont désigné successivement plusieurs plantes qui croissent en Afrique. Stapel figure, dans son commentaire sur Théophraste, le *Ligusticum latifolium*, L.; Linné désigne le *Laserpitium Siler*, L.; Sprengel croit que c'est le *Ferula tingitana*, L.; Desfontaines a décrit un *Laserpitium gummiferum*, qui donne, en Barbarie, un suc glutineux, d'une odeur forte, fétide, qu'on a soupçonné être le laser (*Flor. atl.*, I, 254, t. 72). L'abbé della Cella ayant fait un voyage dans la Cyrénaïque, en 1817, en rapporta plusieurs végétaux, entre autres une Ombellifère dont la racine rend un suc qui a, d'après le rapport des gens du pays, de très-grandes propriétés médicales, et que M. Viviani, qui en publia la description (*Floræ Libycæ*, etc.; Gênes, 1824), regarde comme le *sylphion* des anciens, et qu'il nomme en conséquence *Thapsia Sylphium*. Malheureusement la plante n'était qu'en graine; mais la ressemblance de ses feuilles avec celles du végétal des mé-

dailles, et celle qu'elle a avec le *Thapsia garganica*, L., le portent à croire que ce doit être le vrai laserpitium des anciens. Du reste, il n'a pas donné la figure de la plante, ce qui est fort à regretter, et laisse du doute sur sa détermination. La même année, la Société de géographie de Paris proposa en prix la description de la Cyrénaïque, et plaça parmi ses *desiderata* de tâcher de retrouver le sylphion. M. Pacho, qui a remporté ce prix, croit avoir retrouvé le laserpitium dans la Cyrénaïque et la Marmarique, et le désigne sous le nom de *Laserpitium Derias* (*Voyage dans la Cyrénaïque*, etc.; Paris, 1827, in-4°, 1re livraison).

Quant à la résine, on a été aussi partagé; Matthiole la croyait analogue au benjoin; depuis Saumaise, on l'a cru être l'assa fœtida, qui a même été appelé pour cela *gomme cyrénaïque* ou *de Cyrène* dans quelques ouvrages. C'est d'après cette opinion que Hablizt et Gmelin disent avoir retrouvé le laser dans le Caucase. Mais l'assa fœtida est une gomme résine fétide, qui ne croît pas en Afrique, du moins celle qui est connue de nos jours, surtout dans la Cyrénaïque, et dans laquelle on ne saurait retrouver l'odeur agréable du laser.

On peut consulter sur ce sujet, aujourd'hui historique, les commentaires de Stapel, les considérations de Scaliger sur le Laser, ce qu'en a dit d'Herbelot au mot *Ingin* de sa *Bibliothèque orientale*, p. 493, et les ouvrages suivans :

Belley. Diss. sur le sylphion (*Mém. de l'Acad. des insc. et belles-lettres*, tom. XXXVI). — Walther (A.-F.). *Programma de sylphio* Lipsiæ, 1746, in-4. — Bottinger. Sur le laser des Romains (*Bull. des sc. nat.*, XX, 300).

LASER DE CHIRON. *Inula Helenium*, L. (III, 616).

— CYRÉNAIQUE. Nom impropre de l'*Asa fœtida*.

— D'ESCULAPE. *Thapsia Asclepium*, L.

— D'HERCULE. *Thapsia Asclepium*, L. Ce nom appartient au *Laserpitium latifolium*, L., d'après Paulet, et au *Pastinaca Oppopanax*, L., suivant Sprengel.

— SERMONTAIN. *Laserpitium Siler*, L.

— DE THÉOPHRASTE. *Laserpitium latifolium*, L.

LASERPICIO SILERINO. Nom portugais du *Laserpitium Siler*, L.

LASERPITIUM. Genre de plantes de la famille des Ombellifères, de la pentandrie digynie, ainsi nommé parce qu'on a cru que quelques-unes de ses espèces donnaient le *laser* des anciens (Voyez ce mot), telles que les *L. gummiferum*, Desf., *L. latifolium*, L., *L. Siler*, L. Le *Laserpitium Chironium*, L., qui paraît être le même que le *L. latifolium*, L., a sa racine échauffante, anti-hystérique, carminative, etc.; elle a une odeur d'encens : c'est le *Séséli d'Éthiopie*, la *Panacée d'Hercule* des anciens, d'après Paulet (*Journal général de méd*, LII, 422), et le *Gentiana alba* des anciens formulaires. Le *L. Siler*, L., qui croît en France, a ses semences estimées emménagogues, stomachiques, diurétiques, etc. Sa racine, qui est fort amère, a passé pour vulnéraire (*Encyc. méth.*, Bot., III, 423). Le *L. tri-*

quetrum, Vent., qui a été découvert aux environs de Constantinople, par Bruguière et Olivier, fournit, par l'incision de sa tige, un suc laiteux, visqueux, qui se coagule promptement en une matière gommo-résineuse très-odorante (Ventenat, *Jardin de Cels*, V, 97).

Laserpitium germanicum. Nom officinal de la livêche, *Ligusticum Levisticum*, L.

Lasgroes. Nom suédois du *Botrychium Lunaria*, Wild.

Lasiostoma? curare. Voy. *Curare* (II, 521).

Lass ou Law. Malvacée du Sénégal dont les Nègres usent contre la syphilis (Ferrein, *Mat. méd.*, III, 334, 339).

Lasseron Synonyme de laitron, *Sonchus oleraceus*, L.

LASSERRE. Cette eau minérale, située en France (Lot-et-Garonne), près de Francescas, est insipide, inodore, froide et laxative. Elle contient par litre (*Journ. de Pharm.*, XI) : air, 48 cent. cube; acide carbonique combiné, 47 c. c.; sulfate de magnésie cristallisé, 0,135 grammes; s. de soude id., 0,060; hydrochlorate de soude, 0,048; h. de magnésie crist., 0,041; sous-carbonate de chaux, 0,254; s.-c. de magnésie, 0,003; sulfate de chaux, 0,068; silice, 0,003; matière résineuse, quantité inappréciable : total, 0,612.

Lassto wienjk. Nom bohême de l'*Asclepias vincetoxicum*, L.

Lassulata. Nom que porte, dans quelques auteurs, la menthe-coq, *Balsamita suaveolens*, Desf. (I, 542).

Lassun. Nom dukhanais et hindou de l'ail, *Allium sativum*, L.

Lasuna. Nom suédois de l'ail, *Allium sativum*, L.

Latania borbonica, Lam., Latanier. Ce palmier de l'Afrique, de l'Inde, de Bourbon, des Antilles, etc., est très-élevé; ses feuilles en éventail, très-grandes, sont employées par les Nègres à plusieurs ouvrages d'utilité; ils en couvrent leurs cases; ils en font des espèces de parasols ou d'éventails pour se dérober à l'ardeur du soleil; on fend leurs pétioles pour en fabriquer des tresses, des paniers, des cloisons de case, des cribles, etc. (Labat, *Nouveau Voyage*, II, 109). La chair du fruit, qui est rouge à l'extérieur et gros comme une orange, est astringente; on peut faire des émulsions, utiles dans les affections scorbutiques, avec ses amandes, qui sont très-amères et purgatives. La sève de ce palmier possède la propriété antiscorbutique d'une manière plus remarquable; on en fait du vinaigre, etc. (*Flore méd. des Antilles*, I, 135). Le latanier de Ceylan, qui est probablement le *Latania Commersonii*, Sprengel?, a des feuilles qui ont 40 pieds de tour (*Gazette de santé*, 25 mai 1827). Le *L. rubra*, Jacq., a des fruits dont la pulpe est succulente.

Latarka. Un des noms sanscrits de l'oignon, *Allium Cepa*, L.

Lataw. Un des noms hollandais de la laitue, *Lactuca sativa*, L.

Later. Nom latin de la *Brique*. Voy. ce mot.

Lathræa clandestina, L. Cette petite plante de la famille des Pédiculaires, de la didynamie angiospermie, d'un aspect sombre, unicolore

dans toutes ses parties, parasite sur les racines du hêtre, et qui croît dans les bois de l'Europe, a été vantée comme propre à rendre fécondes les femmes stériles, et employée mystérieusement comme telle. Daléchamps, qui lui attribue, après d'autres auteurs plus anciens, cette qualité, ne dit point qu'elle ait, à sa connaissance, réussi; cependant on en fait encore quelque emploi dans la classe des gens riches qui désirent avoir des enfans. Nous avons été consulté en 1814 sur les propriétés de cette plante, qu'on voulait administrer dans ce but à une princesse; mais elle eut le bon esprit de se refuser à l'usage que désiraient lui en faire faire les officieux de sa cour.

LATHYRIS, LATYRIS. Noms officinaux de l'*Euphorbia Lathyris*, L. (III, 128).

LATHYRUS. Genre de plantes de la famille des Légumineuses, de la diadelphie décandrie, qui renferme un assez grand nombre d'espèces herbacées à fleurs agréables, dont plusieurs offrent des semences qui pourraient être alimentaires.

L. Amphicarpa, Dorth. Cette espèce, de Portugal, etc., etc., enterre ses fruits comme l'arachis; ce n'est pas la même plante que le *Vicia Amphicarpos*, comme on le dit (*Journ. de pharmac.*, VIII, 234).

L. Cicera, L., Jarosse. Cette plante, qu'on cultive comme fourrage dans quelques provinces de France, a ses semences anguleuses, d'un jaune-fauve, petites, amères étant crues; ses fleurs sont d'un blanc-rosé, et les gousses ont un sillon sur le dos. M. Desparanches, médecin à Blois, assure que la farine des semences de cette espèce, qui croît dans les blés de ce pays, est nuisible mêlée au pain (*Bull. des sc. médic.*, Férussac, XVIII, 453; *Journ. de chimie médic.*, V, 564). M. G. D. Duvernoy avait publié plus anciennement une dissertation (*De lathyri quâdam venenata specie in comitatu Monsbelgardensi culta*; Basileæ, 1770, in-4°) où il la dit également vénéneuse, capable de produire une sorte de paralysie. M. Tessier, célèbre agriculteur, que nous avons consulté à ce sujet, nous a assuré n'avoir jamais entendu parler des qualités nuisibles de ces semences. Peut-être confond-on ici quelques autres plantes sous le nom de *Jarosse* (Voy. ce mot, III, 672).

L. odoratus, L., Pois de senteur. Ses fleurs charmantes et à odeur de fleurs d'oranger font cultiver cette espèce annuelle dans les jardins, ainsi que le *Lathyrus latifolius*, L., Pois vivace, qu'on y admet à cause de ses bouquets de fleurs, qui le font aussi appeler *Pois à bouquet*.

L. sativus, L., Pois carré. On mange sèches les semences de cette espèce, surtout dans le midi de la France, où elle croît; elles sont quadrilatères, blanches, doublés en grosseur de la jarosse; ses fleurs blanches sont remplacées par des gousses qui ont sur le dos un large sillon, ce qui les distingue de celles du *Lathyrus Cicera*, L., avec lequel

on la confond parfois [1]. On cultive cette plante, même comme fourrage.

L. hirsutus, L. Il croît dans les moissons; M. Cordier, qui a mangé cuites, à jeun, deux onces de ses semences, connues dans quelques pays sous le nom de *Pois de loup*, en a éprouvé un effet un peu laxatif; elles n'ont pas de mauvais goût.

L. tuberosus, L. Il habite les moissons du nord de l'Europe, et a ses racines garnies de tubercules gros comme des noisettes, assez agréables à manger, comme nous avons pu nous en convaincre, au mois d'octobre, où ils ont acquis toute leur maturité; on les fait cuire sous la cendre ou dans l'eau; ils ont alors à peu près le goût de la châtaigne; on en peut faire du pain, tant ils sont abondans en fécule. On les vend en Hollande dans les marchés, d'après Miller, qui dit même qu'on cultive cette espèce pour ses tubercules connus sous le nom de *Macusson*, *Gland de terre*, etc. En Sibérie, d'après Gmelin, on s'en nourrit. Ses fleurs sont d'un joli rose, et la plante, qui est vivace, pourrait être introduite dans les jardins, même comme ornement.

LATOCH. Nom du *Rubus Chamæmorus*, L., en Laponie.

LATTAJUOLO. Nom des agarics laiteux en Italie, surtout aux environs de Florence.

LATTE. Nom italien du *Lait*. Voy. ce mot.

LATTHYMO. Nom chinois du *Teucrium Marum*, L.

LATTICH. Un des noms allemands de la laitue, *Lactuca sativa*, L.

LATTIKAS. Un des noms de la brême, *Cyprinus Brama*, L., en Livonie.

LATTUCA. Nom italien de la laitue, *Lactuca sativa*, L.

LATUS des anciens. Voy. *Binny* au Supplément.

LATTRON. Nom que porte, dans quelques cantons, une variété comestible de l'*Agaricus piperatus*, Bolt. (I, 103).

LAU. Nom que porte, à Siam, l'alcool de riz.

LAUBERKEN. Nom allemand de l'alouette des champs, *Alauda arvensis*, L.

LAUCHSTAEDT. Petite ville de Prusse, province de Saxe, à 4 lieues de Mersebourg, où se trouvent deux sources minérales froides, l'une connue depuis le commencement du 18e siècle, l'autre découverte en 1789. Près de la première est un bain à douches. L'eau en est ferrugineuse et hydrosulfureuse (E. Osann, voy. *Prusse*).

Hoffmann (F.). *Kurzer doch gruendlicher Bericht von dem Lauchstaedter martialischen Gesundbrunnen*. Halle, 1722, in-4. — Id. *Diss. de fontibus medicatis Lauchstadiensibus*. Halle, 1723, in-4. — Henkel (J.-F.). *Bethesda portuosa*, ou les eaux salutaires à la conservation d'une longue vie, surtout les eaux minérales de *Lauchstaedt* et celles de *Freiberg*, etc. Freiberg, 1726, in-8.

LAUDANUM. Nom qu'on donne parfois aux préparations d'*Opium*, à cause de leur grande vertu.

— CYDONISÉ. C'est une des préparations opiacées appelées *Gouttes noires* par les Anglais (*Journ. de pharm.*, VI, 390).

— LIQUIDE. C'est une préparation alcoolique d'opium. M. Lallemand, professeur à Montpellier, conseille de toucher les taies des yeux, deux ou

[1] Rectifiez ce que nous en avons dit à ce sujet au mot *Cicera* (II, 279), d'après Lamarck.

trois fois par jour, pendant vingt ou trente jours, avec ce médicament (*Éphémérides médicales de Montpellier*, janvier 1826). Voy. sur sa préparation sans narcotine le *Journ. de pharmacie*, XIV, 64.

— MINERALE CORROSIVUM. Un des nombreux synonymes de *Sublimé corrosif*. Voy. *Mercure*.

— SOLIDE. C'est l'extrait gommeux d'*Opium*.

LAUPANKE. Synonyme de Llaupanke, *Francoa appendiculata*, Cav. (III, 289).

LAURBERTRÆ. Nom danois du laurier, *Laurus nobilis*, L.

LAUREL. Nom que porte en Pensylvanie le *Kalmia latifolia*, L., en Espagne le laurier, *Laurus nobilis*, L., et au Chili le *Laurelia aromatica*, Poir.

— REAL. Nom espagnol du laurier-cerise, *Prunus Laurocerasus*, L.

LAURELIA AROMATICA, Poiret. Cet arbre du Chili, où il s'appelle *Laurel*, a ses feuilles aromatiques, ce qui les rend propres à servir de condiment. C'est le *Pavonia* de la Flore du Pérou, mais non celui de Cavanilles.

LAURELLE. Nom du laurier-rose, *Nerium Oleander*, L., dans quelques lieux.

LAURELTREE. Nom anglais du laurier, *Laurus nobilis*, L.

LAURENT (Saint-), ou Saint-Laurent-les-Bains. Village de France (département de l'Ardèche), situé sur le penchant d'une montagne, d'où s'échappent deux sources thermales salines, usitées depuis long-temps en bains, en étuves, en douches et en boisson, contre les affections rhumatismales et nerveuses, la paralysie, les scrofules, et un grand nombre d'autres maladies chroniques, surtout externes. On les prend de juillet à septembre. Le docteur Furet, cité par M. Alibert (*Essai*, etc.), y a trouvé du sous-carbonate de soude, du chlorure de sodium, du sulfate de soude, de la silice et de l'alumine : leurs boues ne lui ont offert aucun avantage. Dès 1792, M. Reynaud, ci-devant intendant de ces eaux, avait présenté à la Société royale de médecine un mémoire sur le même sujet, favorablement accueilli par cette compagnie sur le rapport de Fourcroy et Hallé, et qui fait aujourd'hui partie des archives manuscrites de la Société de médecine de Paris; il contient 52 observations sommaires de rhumatismes, de maladies de la peau et d'obstructions, où leur usage s'est montré efficace. On y voit qu'elles ne sont ni sulfureuses ni acidules, mais salines; qu'elles donnent pour 40 litres 340 grains de résidu, formé principalement, selon l'auteur, de sulfate de magnésie et de carbonate de chaux; que des deux sources, qui sont de même nature, la plus chaude (43° 1/2 R.), et la principale, est conduite sur la place du village, où les malades se rendent pour boire lorsqu'il fait beau, et de là se distribue dans deux établissemens pourvus de bains et d'étuves; tandis que la seconde, un peu moins chaude, fournit au bain dit *de la Saigne*, autrefois *bain des pauvres;* que toutes deux, usitées du reste pour la préparation des alimens, s'administrent communément à la dose de deux à trois pintes par jour, passent facilement par les urines, et souvent resserrent les malades.

Roebler (J.-B.). *An chlorosi aquæ Sancti Laurentii balneorum dicti?* Monspelli, 1714, in-4. — Combalusier. Mémoire sur les eaux de Saint-Laurent (dans le Recueil intitulé : *Assemblée publ. de la Soc. r. des sc. de Montp.*, 1743, in-4). — Estève. Lettre sur les eaux de Saint-Laurent, de Lodève et de Brasegur (*Nature considérée*, etc., 1774, V, 33). — Boniface. Analyses des eaux min. de Saint-Laurent, d'Youset et de Vals. 1779, in-12.

LAURÉOLE. *Daphne Laureola*, L. (II, 584).
— FEMELLE. *Daphne Mezereum*, L. (II, 584).
— MALE. *Daphne Laureola*, L. (II, 584).

LAURIER. *Laurus nobilis*, L.
— ALEXANDRIN. *Ruscus Hypoglossum*, L.
— DES ALPES. *Rhododendrum ferrugineum*, L.
— AMANDE. *Prunus Laurocerasus*, L.
— D'APOLLON. *Laurus nobilis*, L.
— AVOCATIER. *Laurus Persea*, L.
— BENJOIN. *Laurus Benzoin*, L.
— CERISE. *Prunus Laurocerasus*, L. Voy. *Padus*.
— CULILABAN. *Laurus Culilaban*, L.
— FRANC. *Laurus nobilis*, L.
— IMPÉRIAL. *Prunus Laurocerasus*, L.
— DES IROQUOIS. *Laurus Sassafras*, L.
— AU LAIT. *Prunus Laurocerasus*, L.
— (Nain ou faux). *Epilobium spicatum*, L.
— NOBLE. *Laurus nobilis*, L.
— PICHURIM. *Laurus Pichurim*, Rich. père.
— DE PORTUGAL. *Prunus lusitanica*, L.
— PUTIET. *Prunus Padus*, L. Voy. *Padus*.
— ROSE. *Nerium Oleander*, L.
— ROUGE. C'est le *Laurus Borbonia*, L., quelquefois le frangipanier, *Plumeria rubra*, L.
— SAINT ANTOINE *Epilobium spicatum*, Lam.
— SASSAFRAS. *Laurus Sassafras*, L.
— SAUCE. *Laurus nobilis*, L.
— SAUVAGE. *Myrica cerifera*, L.
— TIN. *Viburnum Tinus*, L.
— DE TRÉBISONTE. *Prunus Laurocerasus*, L. Voy. *Padus*.
— TULIPIER. *Magnolia grandiflora*, L.

LAURIERBOOM. Nom hollandais du laurier, *Laurus nobilis*, L.
LAURIERKERS. Nom hollandais du laurier-cerise, *Prunus Laurocerasus*, L.
LAURIERS (Famille des). Voy. *Laurinées*.

LAURINE. Matière cristalline, en aiguilles prismatiques, amère et âcre quoique insoluble dans l'eau, soluble dans l'alcool bouillant et l'éther, fusible, ni acide ni alcaline, découverte par M. Bonastre dans les baies de laurier, *Laurus nobilis*, L. (*Journ. de pharmac.*, X, 30), et retrouvée par M. Ricord-Madianna dans la pulpe du fruit mûr de l'avocatier, *Laurus Persea*, L. (*ibid*, XV, 84). Si, comme le dit M. Bonastre, son principe âcre est oléo-résineux, la laurine n'est point un principe immédiat, et le nom qu'elle porte est impropre.

LAURINÉES. Famille naturelle végétale, de la tribu des Dicotylédones monopérianthées, à étamines périgynes. Elle renferme un petit nombre de genres composés de végétaux arborescens, qui naissent dans les contrées équatoriales, à feuilles simples, alternes, entières, souvent persistantes, luisantes; à fleurs petites, peu re-

marquables ; leur fruit est une baie sèche monosperme. Ils sont essentiellement aromatiques dans toutes leurs parties ; aussi fournissent-ils les aromates les plus célèbres, comme le macis, la muscade, le ravendsara, la canelle, le massoï, le benjoin, le camphre, le malabathrum, la fève pichurim, le sassafras, etc. Leur écorce est, comme dans la plupart des Cotylédones, la partie qui contient le plus de principes actifs, lesquels sont tous âcres, chauds, stimulans ; les feuilles y participent plus ou moins. Les fruits renferment dans leur pulpe, ainsi que celle de l'olive, une huile fixe, comme dans l'avocatier, *Laurus Persea*, L., le laurier noble, *laurus nobilis*, L., le *Litsæa sebifera* (*Virola sebifera*), etc., combinée parfois avec de l'huile volatile, comme dans le muscadier, etc. Les écorces contiennent de cette dernière ; et le camphre, que plusieurs espèces produisent, comme le *Dryobalanus*, n'est qu'une sorte d'huile essentielle concrète. On y remarque aussi une espèce de suc propre, coloré, rougeâtre, émulsif, très-âcre, dans le *Laurus parvifolia*, Lam., le *L. globosa*, Aubl., le *L. caustica*, Mol., etc. Quelques fruits des Laurinées sont comestibles, celui de l'avocatier entre autres. La plupart de ces végétaux servent de condimens ou épices, et plusieurs sont l'objet d'un commerce considérable, tels que la canelle et la muscade.

Lauro. Nom italien du laurier, *Laurus nobilis*, L.

Lauro-cerasus. Nom officinal du laurier-cerise, *Prunus Laurocerasus*, L. Voy. *Padus*.

Lauro regio. Nom italien du laurier-cerise, *Prunus Laurocerasus*, L.

Laurose. Un des noms du laurier-rose, *Nerium Oleander*, L.

LAURUS. Genre de plantes qui donne son nom à une famille naturelle (Voy. *Laurinées*), de l'Ennéandrie monogynie, très-célèbre par la beauté des végétaux qu'il renferme, et surtout par les produits aromatiques que ceux-ci fournissent à la médecine, aux arts et à l'économie domestique ; leurs fruits sont des baies ou drupes, dont quelques-uns ressemblent au gland, à cause du calice qui devient parfois cupuliforme. L'appellation grecque de ce genre est δαφνη, *Daphne*, de la nymphe de ce nom changée en laurier par Apollon.

Laurus Benzoin, L. Cet arbuste de l'Amérique septentrionale ne donne pas de benjoin ; il en a seulement l'odeur, ce qui l'a fait désigner sous le nom de *L. pseudo-Benzoin* par M. Michaux. On le cultive dans les jardins botaniques, où il fleurit au premier printemps. Voy. *Benjoin* (I, 573).

L. Borbonia, L., Laurier rouge. On cultive aussi cette espèce dans les jardins des amateurs ; elle est originaire de l'Amérique septentrionale ; son nom français vient de la teinte rouge du calice cupuliforme de son fruit ; ses racines donnent une couleur violette, ce

qui les a fait appeler *bois Isabelle*. Quelques naturalistes donnent le nom de laurier rouge au *Laurus martinicensis*, Jacq., qui n'est qu'une variété du *L. Borbonia*.

L. Burmanni, Wait. Il est employé comme antispasmodique dans l'île de Java, où il croît; son écorce est connue sous le nom de *Canelle* de Java, *Nicke-Coronde* des Malais (*Adress. botanic. society of London*, etc., 1830, p. 7).

L. Camphora, L. Voy. *Camphre* (II, 46).

L. Cassia, L.[1], Casse en bois. Ce végétal de l'Inde est regardé comme n'étant qu'une variété du canelier, *Laurus Cinnamomum*, L., par Thunberg, mais Lamarck le croit une bonne espèce; son écorce, qui est la partie employée sous le nom de *Cassia lignea*, *Xylocassia* dans les officines, est plus grosse que celle de la canelle vraie, ce qui la fait appeler *grosse Canelle;* elle a moins d'odeur qu'elle, même en la dépouillant de sa couche extérieure, qui est presque insipide et inodore; elle est gluante dans la bouche, où elle semble se délayer. Elle n'est pas toujours en rouleaux serrés; parfois elle est en morceaux plus gros, non roulés; on la nomme alors *Canelle plate*, ou *Canelo do mato*. Quelques-uns pensent que c'est alors le *bois* de l'arbre même, appelé encore *sucre* des Chinois. Les boutons à fleurs sont usités dans le pays; ils ont l'apparence de clous sexangulaires à la base, et ont l'odeur de la canelle (*Botan. du droguiste*, 161). Suivant quelques auteurs, c'est cette espèce de laurier qui fournit la canelle dite *de Chine* ou *de Cochinchine*, tandis que d'autres ne regardent cette sorte que comme une qualité inférieure de la canelle de Ceylan. On la désigne encore par l'épithète de *Canelle de Malabar*. Bergius prétend qu'il fournit les feuilles usitées en médecine sous le nom de *Malabathrum*, tandis que c'est du *L. Malabathrum*, L., qu'on retire l'écorce dite *Cassia lignea* (*Mater. med.*, 316); mais cette opinion a été réfutée.

L'écorce de ce laurier était fort connue des anciens, en supposant qu'ils ne la confondissent pas avec la canelle; elle est indiquée sous le nom de *Cassia* dans Dioscoride (*lib.* I, *c.* 12), nom qui vient de l'hébreu *ketsia*, ou du verbe *kasar*, écorcer; *kassia*, de κασσια en grec. Hippocrate la prescrit dans le traité *De morb. mul.* (I, 609), et l'écriture la mentionne comme un aromate précieux dans le psalmiste (*Ps.* 44, 9). Les poëtes romains en vantent l'excellence (Plaute, *Curcul.*, act. I, sc. 2).

Le mucilage abondant de l'écorce du *Cassia lignea*, est surtout

---

[1] Il ne faut pas confondre le *Laurus Cassia* avec la Casse, fruit laxatif du *Cassia Fistula*, L. Voy. pour ce dernier *Cathartocarpus Fistula*, Pers. (II, 147).

ce qui la différencie de la canelle ; sa décoction se prend, en refroidissant, en une sorte de gelée ; elle fournit, par la distillation, une huile plus faible que celle de la canelle, qui dépose du camphre avec le temps. Cette écorce a à peu près la même vertu que celle de canelle, mais à un degré plus faible. C'est un aromate cordial, excitant, stomachique à petite dose, que Tissot employait, dans les cas où il y avait à la fois faiblesse et *mobilité* des premières voies (*Malad. nerv.*). La dose est de 12 à 24 grains en poudre, et du double en décoction. Cette écorce entre dans le *diascordium*, la *thériaque*, le *mithridate*, le *philonium romanum*, l'*eau hystérique*, les *trochisques cypheos*, etc. Le *Cassia lignea* vient surtout de la Chine, où croît l'arbre qui le fournit ; on le mêle fréquemment à la canelle vraie, et les Chinois le préfèrent à celle-ci pour leur usage. Il ne faut pas confondre cette écorce avec celle du *Litsæa zeylanica*, Nees, *dawul-kurundu* des Malais (Nees).

Cleyer (A.). *De cassiâ ligneâ et cinnamomo* (Misc. cur. nat., IV, 8). — Cartheuser (J.-F.). *Diss. de cassiâ aromaticâ.* Francf.-sur-l'Oder, 1745, in-4.

L. caustica, Molina. Il croît au Chili, où on le nomme *Llithi* (et non *Litchi*) ; ses exhalaisons y sont réputées causer des boutons pustuleux et des tumeurs douloureuses à ceux qui se reposent sous son ombrage ; on assure qu'il faut le couper avec précaution, si l'on ne veut pas en être incommodé. On se sert de la décoction du *Maytenus* pour y remédier (Molina, *Chili*, 148 ; et Feuillée, III, 34).

L. Cinnamomum, L., Canelle, Laurier canelle (*Flore médicale*, II, f. 92) ; de *cannella*, petite flûte, en italien, à cause de la forme roulée qu'on donne aux écorces de ce végétal. Cette espèce célèbre, qui croît dans presque toute l'Inde, mais surtout à Ceylan, l'ancienne Taprobane, est l'objet d'un grand commerce. C'est le type du genre *Cinnamomum* de Blume, qui décrit plusieurs autres espèces nouvelles. Ses feuilles naissantes sont rouges au sommet ; ses fruits ont le volume de nos prunelles, et sont des baies de couleur noire, et de forme oblongue. Le nom de canelle a été étendu à plusieurs écorces aromatiques, provenant de plantes du genre *Laurus*, ou même qui lui sont tout-à-fait étrangères, mais qui ont avec la vraie quelque rapport de couleur, d'odeur ou de forme. Voyez *Canelle* (II, 65). On a aussi admis plusieurs sortes de vraies canelles, désignées sous des noms de pays, ou de forme, qu'on attribue à des espèces différentes, et qui ne sont en réalité que des manières d'être relatives à l'âge des rameaux sur lesquels on recueille l'écorce, à la culture de l'arbre, etc. Dès le temps de Garcias Dujardin, on pensait déjà, comme s'en sont convaincus depuis H. Marshall (*Ann. of philosoph.*, octobre 1817) et M. Leschenault, qu'il n'y avait qu'une seule espèce de canelle, qui croît à Java,

Sumatra, Borneo, à la Cochinchine, etc., et que l'on cultive surtout à Ceylan, dont le nom est resté à la plus estimée (Dujardin, *Drogues*, 90). On cultive l'arbre, et à 6 ans (Thunberg dit à 3 ans, et que plus la branche est jeune et plus l'écorce est fine et estimée) on coupe toutes les branches pour les dépouiller de leur écorce; il en repousse de nouvelles que l'on coupe après le même espace de temps, et ainsi de suite : mais jamais l'écorce ne revient sur les branches qu'on en aurait dépouillées sur l'arbre, quoique quelques auteurs aient avancé le contraire; à 18 ans, l'écorce est mauvaise pour préparer la canelle. On coupe pendant les pluies, parce que l'épiderme, ou première écorce, se détache mieux; on enlève cette première écorce en la frottant avec le dos arrondi d'un couteau, et faisant des incisions sur la seconde écorce qu'on détache; on la met sécher, ce qui la fait rouler sur elle-même; ou bien on lie en bottes serrées les écorces entières pour qu'elles fermentent un peu, parce qu'on les dépouille ainsi plus facilement de l'épiderme; on les sèche ensuite en les exposant un jour à l'ombre, un jour au soleil alternativement; alors on les *farde*, ce qui veut dire qu'on les égalise, qu'on les nettoye, qu'on place les petits tuyaux dans les plus grands, etc; enfin on les passe à l'eau de chaux (*Ann. du Muséum*, XII, 461), et on en forme des bottes d'environ trente livres. A Manille, on cultive une variété du canellier, dont la finesse et l'odeur de l'écorce sont supérieures à celle de Ceylan; l'arbrisseau se coupe rez terre tous les ans, et c'est sur les pousses de l'année que l'on enlève les écorces, qu'on fait sécher à l'ombre, parce que l'huile contenue dans le *liber* ne s'évapore pas (Perrotet, *Cat. raison.*, *Ann. de la soc. lin. de Paris*, mai 1824). Poivre assure qu'à la Cochinchine on prépare une canelle supérieure à celle de Ceylan.

La racine du canellier qui a, dit-on, une odeur de safran, donne beaucoup de camphre; on la distille avec l'eau de mer, à laquelle on ajoute encore du sel, et cette substance se sublime dans le chapiteau. Les fleurs se voient parfois dans le commerce; elles ont l'odeur et la saveur de l'écorce; mais celle-ci leur est bien préférable. On en obtient une huile essentielle (ainsi que du fruit, qui fournit en outre la cire de canelle), et une huile concrète, dont on use dans le pays, et dont le souverain seul s'éclaire; on s'en sert dans les flux de sang, les fractures, comme cosmétique, etc. Le bois du canellier partage un peu l'odeur de l'écorce; on en fait des planches pour coffre, etc., mais il est tendre et se pique facilement. Les feuilles donnent aussi de l'huile essentielle, usitée dans le pays contre les douleurs de tête, d'estomac, etc. Les pigeons et les corbeaux sont friands des fruits de cet arbre, ce qui fait qu'ils en ont répandu l'espèce dans les îles voisines, malgré le désir des Hollandais qui voulaient con-

centrer dans la seule île de Java cette riche culture. Du reste, on l'a propagée à Bourbon, à l'île de France, qui ne tarderont pas à pouvoir livrer cette écorce au commerce; on l'a aussi établie aux Antilles, à Cayenne; mais l'humidité de ce dernier climat lui est nuisible, et ôte à l'écorce une partie de ses qualités. Le pacha d'Égypte en a commencé la culture aux environs du Caire, de plants venus de France, et ils y réussissent, dit-on, fort bien.

La canelle est donc la seconde écorce du *Laurus Cinnamomum*, L.; pour être bonne, elle doit être mince, flexible, à peine plus épaisse que du fort papier; de couleur jaune-blond, d'un goût à la fois doux, piquant et aromatique dans la bouche; on rejette celle qui est épaisse, dure, trop brune, brûlante au palais ou trop âcre. Les écorceurs de canelier, ou *chalias*, en distinguent jusqu'à dix sortes, dont plusieurs n'appartiennent même pas au genre Laurier, et dont on peut voir le détail dans le mémoire adressé à Séba, que nous citons à la bibliographie, extrait dans Thunberg (*Voyage*, IV, 233); elles sont inconnues en Europe, où on ne distingue guère que celle de Ceylan, et une qualité moindre appelée *Canelle de Chine*, et qui est intermédiaire entre celle de Ceylan et le *Cassia lignea*. D'autres fois on donne ce nom à un ramas des débris de mauvaise canelle (Guibourt). La canelle du commerce est souvent mêlée d'écorces dont l'huile a été retirée, et de *Cassia lignea*. En 1810, on envoya 318,258 livres de canelle en Europe; ce qui, au prix de 8 francs qu'elle valait alors, fait plus de 2 millions et demi en argent. Il est rare qu'on importe plus de quatre cent mille pesant de canelle en Europe par an.

Les petits morceaux d'écorce de canelle sont ramassés pour en extraire l'huile essentielle; on les fait tremper plusieurs jours dans l'eau, puis on distille; il en sort une eau presque blanc de lait, et on sépare, après le repos, l'huile de l'eau; elle est d'un jaune d'or pâle lorsqu'elle est bonne, et d'un brun obscur si elle est faite avec des écorces avariées; elle était d'un grand prix autrefois, à cause de la petite quantité qu'on en obtient, et des frais que cause son exploitation. Boucher en a fait un grand éloge, en friction, contre les douleurs arthritiques, les crampes, etc. Thomson qui a distillé cette écorce avec de l'alcool, dit que l'huile reste dans la cornue, qu'elle est jaune d'or, etc. Une livre de canelle n'a donné à Neumann que deux scrupules d'huile. 85 livres d'écorce fournissent environ cinq onces d'huile pesante, et deux onces d'huile légère (*Botanique du droguiste*, p. 160).

M. Vauquelin, qui a analysé la canelle de Ceylan, l'a trouvée composée: d'huile volatile; de tannin, très-abondant, combiné à une matière végéto-animale, combinaison soluble à l'eau par le moyen d'un

acide ; de mucilage ; d'une matière colorante jaune ; d'un peu de résine : M. Planche y a observé de plus de l'amidon (*Ann. de chimie*, XXXIV, 46; *Journ. de pharmacie*, III, 433).

Nous n'avons pas ici à examiner si la canelle des anciens est bien la nôtre, sous le nom de *Cassia* qu'ils lui donnaient, ou leur *Cinnamomum* (Voy. ce mot, II, 290). Pline distingue sous ces noms deux écorces différentes, et pour lui notre canelle est le *Cassia*. Beaucoup de naturalistes croient que leur *Cinnamomum* est notre muscade, ce qu'il nous semble difficile d'admettre, puisque sous ce nom ils désignaient une écorce. Lorsque nous considérons que le *Cassia lignea* et la vraie canelle sont deux écorces légèrement distinctes, nous nous croyons autorisés à penser, avec Dujardin et d'autres pharmacologistes, que le *Cassia*, le *Cinnamomum* des anciens, et notre canelle sont une seule et même chose (Dujardin, *Drogues*, 95). Ceux qui seraient curieux de consulter les ouvrages des anciens sur la canelle peuvent lire Galien (liv. 1er des *Antidotes*); Dioscoride (*lib.* I, *c.* 12 et 13); Théophraste (*lib.* IX, *c.* 5); Pline (*lib.* XII, *c.* 19); Avicenne (*lib.* II, *c.* 128), et Olaus-Celsius (II, 358).

La canelle est une écorce fort employée ; elle est réputée tonique, excitante, cordiale. Elle agit sur la contractilité fibrillaire de l'estomac, et, suivant quelques médecins, sur celle des intestins et même de l'utérus; ce qui la fait prescrire comme stomachique, digestive, emménagogue dans les coliques muqueuses, par engouement, la faiblesse des intestins, après les refroidissemens; on la donne aussi pour provoquer l'action de l'utérus, pour rétablir les sueurs, et, au début de quelques maladies, pour les faire avorter, en provoquant l'action des exhalans. On la conseille dans les hémorrhagies passives, la leucorrhée, la langueur musculaire, etc. Rien n'est si commun dans la médecine populaire que le vin sucré et chaud avec la canelle, pour chasser une maladie à son début, surtout dans les pays de montagnes. Les Anglais ont mis cette composition à la mode dans les bals pour étancher la sueur des danseurs ; ce à quoi elle réussit mieux que les boissons délayantes et aqueuses qu'on offrait avant cette coutume. C'est aussi un des aromates les plus employés dans la parfumerie, à cause de son odeur suave, agréable et forte; on en fait des poudres de senteur, des sachets, etc. On s'en sert dans les embaumemens; on emploie comme cosmétique son eau distillée. La canelle est un des assaisonnemens ou condimens les plus usités dans la cuisine de haut goût, surtout par les peuples du nord.

Les anciens tiraient la canelle des Indes, du Tonquin, par Ormuz, l'Éthiopie et l'Arabie, d'où on la transportait à Alep, puis plus tard à Alexandrie, de là en Grèce et en Italie, etc. (Dujardin, *Dro-*

gues, 90). La canelle passa ensuite des Arabes par les mains des Vénitiens qui la transportèrent en Europe, après la ruine des empires grecs et romains. En 1505, les Portugais parurent à Ceylan, et se firent payer un tribut en canelle; bientôt ils devinrent les seuls importateurs de cette écorce, et continuèrent à l'être exclusivement jusqu'en 1645, qu'ils partagèrent ce monopole avec les Hollandais, qui en obtinrent la possession entière en 1658; ceux-ci continuèrent à en être les principaux marchands jusqu'en 1796, que l'île de Ceylan tomba aux Anglais, qui l'ont gardée depuis, et qui font seuls aujourd'hui le commerce de la canelle.

La dose de la canelle est de 12 à 15 grains en poudre; on peut aller par degré jusqu'à un demi-gros, mais il faut bien s'assurer de l'opportunité de son administration, car c'est un médicament chaud, et qui peut être facilement incendiaire, ce qui fait qu'il est contre-indiqué dans les cas de phlegmasie et de fièvre. L'huile essentielle se prescrit à la dose de quelques gouttes dans les potions, les linimens excitans, anti-paralytiques, etc. Cette écorce entre dans une très-grande quantité de médicamens officinaux. On en fait une eau distillée, qu'autrefois on préparait en distillant l'écorce dans une décoction d'orge, d'où on l'appelait *eau de canelle orgée*, dont on use dans les potions, à la dose d'une once ou deux, comme cordiale et stomachique, contre les vents, les coliques, les maux de nerfs, etc. On prépare avec la canelle un sirop, une teinture, des liqueurs de table, qui sont éminemment stomachiques et très-usitées : tel est l'*hippocras*; elle entre dans l'*eau thériacale*, l'*eau de mélisse composée*, l'*eau générale*, les *sirops d'absinthe*, de *stœchas*, *anti-scorbutique*, les *électuaires philonium*, l'*opiat de Salomon*, la *thériaque*, le *mithridate*, l'*orviétan*, le *diaphénix*, la *poudre d'arum composée*, les *opiats dentifrices*, le *laudanum liquide*, les *pilules fétides*, l'*élixir stomachique*, etc., etc.; en tout plus de 60 formules de l'ancien Codex.

On trouve en Amérique des arbres qui ont l'écorce presque semblable à la canelle. La véritable paraît exister à la Jamaïque; Monard (*Drogues*, 168) dit qu'il en croît une espèce au Pérou; les naturalistes de l'expédition de Santa-Fé, ont découvert dans ce royaume nombre d'espèces de *Laurus*, dont plusieurs se rapprochent du *Cinnamomum*. Mutis avait même entrepris un travail sur cet objet, dont les résultats ne sont pas connus. M. Zea a fait parvenir à M. Alibert trois sortes d'écorces auxquelles il donne le nom de canelles, et qui s'en rapprochent plus ou moins. (Alibert, *Mat. médic.*, I, 105). Il y a aussi au Brésil une écorce qui offre une faible saveur de canelle, mais qui ressemble au quinquina par l'épaisseur (*Bullet. des sc. médic.*, Férussac, XX, p. 277).

Hoechstetter (J. P.). *Diss. de cinnamomo.* Præs. J.-T. Schenck. Ienæ, 1670, in-4. — Breynius (J.). *De arbore cannella zeilanica et arbore camphorifera japonica* (Misc. cur. nat., 1673-1674). — Id. *De cortice aromatico Indiæ orientalis cannellæ facie* (*Ibid.*). — Cleyer (A.). *De cinnamomo et cassia lignea* (Misc. cur. nat., dec. 2, ann. 4, p. 8). — Wedel (G.-W.). *Diss. inaug. de cinnamomo.* Respons. G.-C. Titius. Ienæ, 1707, in-4, fig. — Slevogt (J.-A.). *Invitatio publica de cinnamomo, culilawan*, etc. Ienæ, 1707, in-4. — Goeller (C.-L.). *De cinnamomo.* Ultrajecti, 1709, in-4. — Seba (A.). Mémoire sur le cannellier (adressé à cet auteur par un inspecteur hollandais préposé à la récolte de cette écorce, et inséré dans le premier volume des *Actes des cur. de la nat. de* 1727, Append., p. 4.) — Gehler (J.-C.). *Progr. de usu cinnamomi in partu valdè dubio.* Lipsiæ, 1787, in-4. — Leschenault-Delatour. Notice sur le cannelier de l'île de Ceylan, sa culture, ses produits, etc. (*Mém. du muséum*, VIII, 436). — Bidault de-Villiers. Notice sur la culture et les produits du *Laurus Cinnamomum* à la Jamaïque, etc., dans les Transact. de la société d'encouragement, du commerce, etc, de Londres (*Annal. de chimie*, LXXXIX, 330). — Nees d'Esenbeck frères. *De cinnamomo disputatio.* Bonn, 1823, in-4, 7 planches.

L. Cubeba, L. (*Litsæa Cubeba*, Pers). Cet arbuste, de la Cochinchine, fournit un fruit exactement semblable à celui du *Piper Cubeba*, L. F., porté comme ce dernier sur une petite queue, et ressemblant, à l'état sec, au poivre noir. On s'en sert pour assaisonner le poisson; il est carminatif, stomachique, céphalique; on donne sa décoction dans l'hystérie, la mélancolie, la faiblesse de mémoire, le vertige, etc. (*Flora Cochin.*, 310).

L. Culilaban, L., Culilawan, de son nom indien *culit-lawan*, qui signifie en malais « écorce sentant le girofle, » de *kulit*, écorce, et *lawan*, girofle. Cette espèce de l'Inde a les feuilles opposées, ce qui fait douter qu'elle soit un *Laurus*, les lauriers les ayant toutes alternes (*Dict. des drogues*, II, 233), d'un autre côté, plusieurs botanistes (MM. Persoon, Lamarck, Poiret, etc.) la regardent comme une simple variété du *L. Cassia*, L., ce qui semble indiquer qu'il y a peut-être deux plantes sous ce nom. C'est son écorce, que Nées dit sentir le girofle, que l'on employait, et qui était connue en Europe depuis la fin du 17ᵉ siècle; elle est épaisse, presque plate, sentant le girofle, et presque sans saveur dans la bouche, où elle ne laisse pas de résidu; elle ressemble un peu à la *canelle plate*, variété ou bois du *Cassia lignea*, mentionné plus haut. Aujourd'hui cette écorce ne se voit plus dans le commerce, et est par conséquent inusitée; on l'estimait tonique, corroborante; Linné pensait qu'elle pouvait être employée dans le cas d'atonie de l'appareil digestif, dans les diarrhées chroniques, etc. L'huile volatile qu'on en retire est fort estimée à Amboine contre la paralysie, la goutte, etc., en frictions, et, à l'intérieur, contre la paralysie de la vessie, etc. Elle entre dans un onguent célèbre de ce pays, appelé *bobori* (Labillardière, *Voyage*, etc., I, 323). C'est un parfum pour les Javanais qui s'en servent aussi comme masticatoire. M. Schloss, qui a donné des observations sur l'écorce de *culilawan*, dit qu'elle fournit à l'analyse une résine, une huile volatile et une matière extractive amère. L'opinion de Loureiro est qu'il n'y a pas de différence entre le *L. Culilaban*, L., et

son *L. Caryophyllus*, et que son écorce est plus chargée d'huile volatile que celle de canelle, puisqu'elle en donne environ une once par livre, qui a l'odeúr de girofle, mais est un peu moins agréable.

Cartheuser (J.-F.). *Diss. de cortice caryophylloide amboinensi*, *vulgò* cu ilawan *dicta*. Francf.-sur-l'Oder, 1753, in-4. — Schloss. Observ. sur l'écorce de culilawan (en allemand; *Neues journ. der pharm.*, VIII, 106; 1824). — Nous avons cité à *Laurus Cinnamomum* l'ouvrage de Slevogt relatif aussi au culilawan.

L. cupularis, Lam. Cette espèce, appelée *bois canelle* à l'île de France, à cause de son odeur, a une écorce qui possède les qualités aromatiques chaudes de la vraie canelle, d'après Lamarck (De Candolle, *Essai*, 250). On en fait des planches qui ont la couleur de notre noyer; le bois a peu d'odeur.

L. fœtens, Aiton. Cette espèce qui est de Madère, contient dans son écorce une liqueur rougeâtre, émulsive.

L. glauca, Thunb. Il a les qualités chaudes et aromatiques de la canelle; au Japon où il croît, on retire de son fruit une huile qui est employée à faire de la chandelle.

L. globosa, Aubl. Ses racines teignent en violet.

L. involucrata, Vahl. (*Litsæa apetala*, Pers.; *L. citrifolia*, Juss.). Il fournit à Ceylan une canelle médiocre qu'on y nomme *dawul-kurundu* ou *dawul-coronde*. Les naturels l'emploient fraîche, mélangée avec du poivre, pour aviver les plaies blafardes, etc. (Ainslie, *Mat. ind.*, II, 228). Blume a fait connaître en Europe cette écorce, qui est en morceaux longs de 1 à 4 pouces, de 1 à 2 de large, d'une demi-ligne à une ligne d'épaisseur; brisée, elle répand une odeur aromatique qui approche un peu de celle du *Cassia lignea*; elle est employée à Java contre l'hystérie (*Bull. des sc. méd.*, Fér., XII, 257).

L. Malabathrum, L. Cette espèce, de l'Inde, est célèbre par ses feuilles, qui étaient employées dès la plus haute antiquité, et qui le sont encore aujourd'hui, lorsqu'on peut s'en procurer, dans la thériaque. C'est le *malabathrum* de Dioscoride (*lib.* I, *c.* 11). Les feuilles de ce laurier étaient poussées par les vagues de la mer jusque dans les rivières de l'Inde, ce qui leur a fait donner le nom de feuilles indiques, *folium indicum*, ou simplement de *folium*. Ces feuilles sont longues de 5 à 7 pouces sur 2 au plus de large, entières, luisantes, aromatiques, de saveur chaude, marquées de trois fortes nervures. On n'est pas parfaitement d'accord sur le végétal qui les fournit, quoique l'opinion la plus répandue les attribue au *Laurus Malabathrum*, appelé de leur nom ancien par Linné. Bergius prétend que les feuilles appelées *malabathrum* sont celles du *Laurus Cassia*, L. (*Mat. med.*, 316). Paulet assure que ce sont celles du *Laurus Cinnamomum* (*Journ. général de médecine*, LII, 432). Enfin M. Fée pense, sans doute d'après ce qu'en dit Dioscoride, que le

malabathrum des anciens, qui avait l'odeur du safran, n'est pas le même que celui que nous voyons actuellement dans les pharmacies, (*Cours d'Hist. nat. pharm.*, II, 518), ce qui expliquerait les dissidences des auteurs sur ce médicament. Pour nous, d'après l'inspection des feuilles qu'on donne dans le commerce, ou plutôt celles des droguiers, car on n'en trouve plus dans les officines, elles nous semblent distinctes de celles du canellier et du *Cassia ;* elles sont du double plus longues que celles de ces deux espèces, plus étroites, et n'ont pas 5 côtes comme elles. Ce serait plutôt celles du *Laurus Culilaban*, qui les a fort allongées.

L. Massoi, N., massoï, massoy, masohy. Les habitans de la Nouvelle-Guinée sont en possession de fournir les Chinois, et les Malais de Tidor, d'une écorce dont ceux-ci font un grand usage, pour remplacer la canelle à laquelle ils la préfèrent, et parce qu'ils s'en servent comme épice; de temps en temps des bâtimens de cette nation viennent chercher cette écorce que les naturels leur apportent en grande quantité. Lors de l'expédition de la corvette *la Coquille* autour du monde, ce bâtiment attérit la terre des Papous, et aussitôt les naturels, croyant que c'était un vaisseau chinois, descendirent de tous côtés de leurs montagnes avec des charges de massoï. M. Lesson aîné en prit une certaine quantité dont il a bien voulu nous donner à son retour; ce qui nous a mis à même de parler de cette écorce, déjà mentionnée par Murray (*Appar. med.*, VI, 183), mais qu'il n'avait apparemment ni vue ni sentie, car il la dit de saveur douce; depuis on n'a fait que rappeler ce qu'il en a dit. Elle est en grosses écorces longues d'un pied et plus, recouvertes de leur épiderme, assez fermes, d'un gris cendré, épaisses d'une ligne, odorantes, d'une saveur d'abord fade, puis très-piquante sur la langue, et y laissant quelque chose de sucré; elle donne à l'alcool une teinture très-légère. Ce naturaliste dit que les feuilles de cet arbre sont nervées et il les croit celles d'un *Laurus*, mais n'ayant pu voir ni les fleurs, ni les fruits, il ne peut rien affirmer (*Voyage médical*, p. 138). Les Chinois, lui a-t-on assuré, font avec cette écorce d'excellentes liqueurs, auxquelles ils attribuent des vertus stomachiques, cordiales, digestives, aphrodisiaques, etc. Sur cette indication, nous en avons confectionné, et nous en avons donné à goûter à plusieurs naturalistes et médecins qui l'ont trouvée fort agréable, approchant de celle faite avec la canelle, mais ayant un goût qui lui est particulier, et qui nous la fait placer plus haut dans l'échelle gastronomique. Elle pourrait devenir un objet de commerce assez important, surtout si elle possédait les propriétés thérapeutiques que lui assignent les Chinois.

Rumphius parle d'un arbre à grandes feuilles, qu'il ne figure pas, appelé *massoy* par les naturels du pays d'*Onin* (Nouvelle-Guinée), d'où il nomme l'écorce *cortex oninius*, qui est probablement le laurier en question, qu'on va chercher, dit-il, très-loin vers l'Orient, qui coûte fort cher, et qui est employé par les Japonais, les Chinois, etc.; cette écorce est estimée carminative, alexipharmaque, cordiale, etc. les habitans la réduisent en poudre, et en forment avec de l'eau une pulpe dont ils se frottent dans les temps froids et pluvieux pour produire de la chaleur, rétablir la sueur, calmer les douleurs locales, etc. (*Hort. amb.*, II, c. 21). Rafles dit que cet arbre est fort commun à Java, où l'on le nomme *duin;* son écorce est un cosmétique estimé (*Descript. de Java*). La chose n'est pas impossible, mais jusqu'ici on n'a trouvé l'écorce de massoy qu'à la Nouvelle-Guinée. Au surplus on a formé des conjectures diverses sur son compte. Rumphius dit qu'elle a du rapport avec l'écorce de Winter (*loc. cit.*); on a prétendu que c'était la même que celle du culilawan (*Hist. nat. med.*, 164); Meyer l'attribuait à l'arbre qui donne la fève pichurim, *Laurus Pichurim*, Rich. père (*Journ. de Chimie médicale*, II, 147); enfin, M. Guibourt la croit analogue à celle du sassafras, *Laurus Sassafras*, L. (*Dict. des drogues*, III, 432).

M. Bonastre a analysé le massoï, et y a trouvé, entre autres principes, de la caryophylline, une huile volatile, une huile pesante, de la gomme, de la fécule, de la résine, et quelques sels à base de potasse et de soude; il dit avoir distingué, à la loupe, des petits cristaux, dans le tissu spongieux de l'écorce, etc. (*Journ. compl. des Sc. méd.*, XXXIII, 284). Effectivement, on voit de petites lignes brillantes entre ses fibres avec une forte loupe. Nous croyons que M. Bonastre a analysé l'écorce rapportée par M. Lesson; cependant, comme il dit que la saveur en est amère, nous avons quelque raison d'en douter.

L. (*Litsæa*) *Myrrha*, Lour. Cette espèce est fréquente dans les buissons à la Cochinchine; elle a, d'après Loureiro, l'odeur et la saveur de la myrrhe; son écorce est échauffante, diurétique, emménagogue, anti-putride, anthelmintique; on retire de ses baies une huile colorée en rouge, qui a la même odeur, dont les naturels se servent contre la gale, les pustules, les ulcères putrides, les vers (*Flora cochin.*, 309). Loureiro se demande si ce serait là l'arbre qui donne la myrrhe. Quelques personnes croient que la canelle giroflée pourrait bien être l'écorce de ce végétal.

L. nobilis, L., laurier, laurier noble, laurier franc, laurier d'Apollon (*Flore médicale*, IV, f. 215). Cet arbrisseau est le seul de ce genre qui croisse en Europe; on l'observe dans le nord de l'A-

frique, aux Canaries, en Italie, en Espagne, en Grèce surtout, et il est presque naturalisé en Provence; on le cultive aussi dans les jardins, pour l'odeur de ses feuilles toujours vertes, et leur élégance. Il porte des baies bleues à leur maturité, de la grosseur de celles du cassis. Les anciens couronnaient de son feuillage les héros; l'arbre était dédié à Apollon, et était l'attribut d'Esculape, son fils. On le donne en prix à ceux qui se distinguent, d'où est venu le nom de *lauréat;* et les Facultés, dans le moyen âge, couronnaient leurs gradués avec ses branches chargées de baies, d'où est venu celui de bachelier, *baccæ lauri*. Pline rapporte qu'on le plantait autour des habitations pour éloigner la foudre; dans les cérémonies religieuses les branches servaient à la divination, ce qui faisait appeler ceux qui s'en servaient sous ce rapport *daphnophages*, parce qu'ils en mâchaient les feuilles avant de rendre leurs oracles (Genlis, *Bot. hist.*, I, 35). De nos jours, le laurier est un symbole de victoire, et le prix du génie dans les arts et les sciences. L'empereur Commode se retira à Laurentum, qui tirait son nom d'un bois de laurier, pour se préserver de la peste qui désolait Rome, 187 ans après J.-C. (Papon, *de la Peste*, 78).

Comme ses congénères, le laurier a des vertus toniques, excitantes, chaudes, aromatiques, qui tiennent aux principes actifs, balsamiques, et surtout à l'huile essentielle, etc., qu'il renferme dans toutes ses parties, surtout dans les feuilles et les fruits. Employé convenablement, le laurier est digestif, stomachique, carminatif, emménagogue, nervin, sudorifique, expectorant, etc., suivant que les organes ou les systèmes pour lesquels on l'emploie sont débilités, affaiblis ou languissans; il est contre-indiqué et serait fort nuisible, s'il y avait excitation et surtout phlegmasie des viscères contre lesquels on dirige ses effets thérapeutiques.

Les feuilles de laurier sont chaudes, aromatiques, âcres au goût; si on les donnait à trop forte dose, elles provoqueraient le vomissement, propriété que les anciens croyaient appartenir naturellement à cet arbre; leur eau distillée est aujourd'hui peu usitée; on se sert de leur infusion en lotion contre les ulcères atoniques, la gale, etc., en bain dans l'affaiblissement musculaire, la débilité des tissus chez les enfans délicats, en injection dans les relâchemens des organes génitaux, en application topique sur les ecchymoses, les tumeurs indolentes. A l'intérieur, la dose des feuilles en poudre est d'un demi-gros à un gros; on la double en infusion. On en extrait, par la distillation, une huile volatile, âcre, chaude, dont on donne depuis une jusqu'à cinq gouttes à l'intérieur, dans des potions, etc., et qu'on emploie plus fréquemment à l'extérieur, en liniment, dans

les affections paralytiques, apoplectiques, etc.[1] Les feuilles de laurier entrent dans l'*onguent martiatum*, et dans l'*emplâtre de bétoine;* elles sont un des condimens les plus employés ; on les ajoute à la coction des viandes lourdes, fades, muqueuses, etc., pour en rehausser le goût, les rendre plus digestives, et aux sauces pour leur donner une saveur et un arome agréables, ce qui a fait appeler fort irrévérencieusement l'arbre des héros, *laurier-sauce*, par les cuisiniers.

Les baies de lauriers sont aussi employées en médecine ; elles ont des propriétés analogues aux feuilles, mais à un degré moins marqué ; elles entrent dans l'*eau thériacale*, l'*eau générale*, l'*orviétan*, l'*emplâtre diabotanum*, etc. On retire de leur pulpe, par expression, environ le quart en poids d'une huile grasse, épaisse, verte, d'une odeur forte et d'une saveur amère, laquelle est mêlée d'un peu d'huile volatile (1/90 environ). Elle sert à l'intérieur, mais surtout à l'extérieur ; elle entre dans l'électuaire *de baies de laurier;* cette huile fait partie du *baume de Fioravanti*, du *baume vert de Metz*, des *emplâtres styptique*, de *manus-Dei*, etc. On l'emploie à l'extérieur comme résolutive, propre à dissiper les tumeurs molles, les engorgemens, les infiltrations, etc.; propriétés dues à l'huile volatile qui en fait partie, car celle qui est fixe n'est réellement qu'adoucissante. Cette dernière se prépare dans les îles de la Grèce, d'où on la tire pour l'usage (Bélon, *Singularités*, 98). Cette huile concrète se distingue, par sa solubilité complète dans l'alcohol froid et l'éther, des huiles grasses ordinaires, et par là se rapproche de celle de ricin.

Les baies de laurier analysées par M. Bonastre, qui s'est beaucoup occupé de l'analyse des végétaux de cette intéressante famille, ont donné pour résultat, sur 1 livre environ (500 grammes) : huile volatile 4 grammes ; matière cristalline (*laurine*) 5 grammes ; huile grasse 64 grammes (2 onces) ; stéarine et cire 35 grammes ; résine 8 grammes ; fécule 129 grammes ; bassorine 32 gram.; extrait gom-

---

[1] Le D[r] Hancock a fait connaître les propriétés d'une sorte d'huile volatile d'un arbre non décrit de la Guiane et, à ce qu'il paraît, des bords de l'Orénoque, de la famille des Laurinées, qu'il appelle improprement *huile volatile native de laurier ;* on l'obtient par incision de son écorce. Elle est très-légère, âcre, chaude, aromatique, etc., et est employée par les naturels comme un spécifique universel, à l'intérieur comme diaphorétique, diurétique, à la dose de 20 à 40 gouttes sur du sucre ; à l'extérieur, en frictions, comme résolutive etc. (*Quaterly journ. of sciences*, 1824, n° 75, p. 47 ; *Bull. des sc. médic.*, Férusac, IV, 125). C'est de cette huile dont on a voulu parler *Journ. de pharm.*, X, 547, et XII, 223. La décoction de la racine de ce végétal, que quelques-uns croient être le *Laurus Sassafras*, L., ce qui fait que l'huile de son écorce est parfois appelée *huile de sassafras* (*Journ. d'Édimbourg*), est employée dans le même cas que cette dernière huile.

meux 32 grammes ; un peu de sucre, d'acide indéterminé, d'albumine et de parenchyme.

Caldenbach (C). *Disput. de lauro.* Tubingæ, 1679. — Agnethler (M.-G.). *Diss. inaug. de lauro.* Halæ, 1751, in-4. — Bonastre. Examen des baies de laurier et de leur matière cristalline (*Journ. de pharm.*, X, 30).

L. parvifolia, Lam. Les feuilles de cet arbre des Antilles sont aromatiques et partagent les propriétés de celles de ses congénères : aussi les Caraïbes s'en servent-ils pour assaisonner leurs viandes. Ses racines teignent en violet.

L. Persea, Jacq. L. (*Persea gratissima*, Gaertn F.), avocatier. Cet arbre dont le nom caraïbe est *aouicate*, suivant d'autres *aguacate*, qui est l'origine de celui qu'il porte en français, est naturel au continent de l'Amérique du Sud, d'où on l'a transporté aux Antilles et même dans l'Inde, à Bourbon, etc. Il a la taille de l'abricotier, et des fleurs très-odorantes, qui portent des fruits deux fois l'année, et dès l'âge de deux ans. Théophraste (*lib.* IV, *c.* 2) indique sous le nom de *persea*, un végétal d'Egypte qu'on a cru reconnaître dans ce laurier, que Clusius (*Exot. lib.* I, *c.* 2) lui a appliqué; en quoi il a été suivi par Linné. Pline dit que ce nom vient de ce que l'arbre a été introduit et cultivé pour la première fois à Memphis par Persée, ce qui lui fit donner le nom de ce roi (*lib.* XIII, *c.* 9, et *lib.* XV, *c.* 13).

Le fruit de ce laurier ressemble à une poire sans ombilic, ce qui le fait appeler *poire d'avocat* ou d'avocatier. Ceux que nous avons vus avaient l'apparence de nos fortes poires de Saint-Germain, même pour la couleur. L'écorce en est mince, forte, pliante, unie et verte; la chair est épaisse, verdâtre près de la surface, blanchâtre près du noyau, grasse au toucher, de consistance butyreuse, fondante, très-aqueuse, ce qui fait qu'on peut la manger à la cuiller comme une gelée (Labat, *Nouv. Voyage*, etc., I, 358); sans odeur, de saveur approchant de la noisette : au centre il y a un seul noyau rond, un peu raboteux, presque gros comme une bille de billard, ayant la consistance de la châtaigne, se séparant en deux ou trois morceaux grisâtres, une heure après qu'il est ôté du fruit (Labat), dont le suc, d'abord laiteux, puis qui rougit à l'air, sert à marquer le linge d'une manière indélébile. Cette amande n'est pas délétère comme quelques personnes le pensaient. Les habitans des colonies trouvent ce fruit agréable, et le mangent au dessert ; à Bourbon on le vend publiquement sur les marchés au prix de 3 à 4 sous : les animaux même en sont très-friands. Les Européens, nouvellement arrivés, n'en ont pas la même opinion ; ils le trouvent fade, insipide, et ne peuvent en manger qu'avec du sucre et du taffia, du citron, etc. ; on l'assaisonne même avec du sel et du

poivre comme des artichauds, s'il n'est pas tout-à-fait mûr (Labat, *loc. cit.*). La configuration de ce fruit l'a fait ôter du genre *Laurus*, dont il n'a pas la saveur chaude, aromatique, etc., par Plumier d'abord, puis par Gærtner fils, pour en former un distinct, sous le nom de *Persea*. On en possède plusieurs variétés (comme il arrive pour tous les arbres cultivés), plus ou moins agréables, pour le goût, l'odeur, la forme, le volume, etc. Aublet dit qu'il a été introduit à Caïenne en 1750; il ne l'a été qu'en 1756 à l'Ile-de-France. Le père Labat assure que les bourgeons de cet arbre se donnent en tisane aux syphilitiques; à ceux qui ont eu des coups, qui ont fait des chutes, et qu'il fait vomir le sang caillé; il ajoute que ce fruit est bon aux dysentériques, mais qu'il échauffe beaucoup et est aphrodisiaque (*loc. cit.*).

D'après M. Ricord-Madianna, les bourgeons et les feuilles de l'avocatier sont employés à la Guadeloupe comme emménagogues, stomachiques, carminatifs, résolutifs, propres à guérir les maladies pédiculaires, la jaunisse, la colique hystérique, etc. Les fruits sont donnés avec succès dans le traitement des flux de sang; c'est le remède universel des nègres dans les maladies des femmes, etc., d'après Poupée Desportes. La pulpe du fruit contient, selon l'analyse de M. Ricord, sur 1152 parties: huile verte 50; oléine 39; stéarine 25; matière végéto-animale 60; gomme 60; parenchyme 14; eau et perte 904. L'amande ou noyau contient de la fécule, de l'extractif, de l'acide gallique, une sorte de savon végétal, de l'eau, du ligneux (*Journ. de Pharm.*, XV, 42, 84, 143).

Une question qui s'est élevée entre les savans, est celle de savoir si le *Persea* des anciens est celui des modernes. Les premiers ont indiqué sous ce nom un arbre à feuilles toujours vertes, qui portait des fruits de couleur herbacée, du volume d'une poire (il y en a de bien des grosseurs), contenant un noyau plus petit que celui de la prune; le bois de cet arbre était noir; on en faisait des statues, etc. (Théophraste, *lib.* V, *c.* 2). Pline parle aussi d'un arbre nommé *Persica* ou *Persea*, parce qu'effectivement on l'avait apporté de Perse en Egypte, ce qui, pour le dire en passant, explique mieux son étymologie que le nom du roi Persée. Il atteste qu'il est faux que ses fruits, qu'il dit avoir le volume d'une prune, soient un poison que les rois de ce pays avaient envoyé aux Égyptiens pour leur nuire. Ainsi les anciens ne sont pas eux-mêmes d'accord, puisqu'ils signalent deux sortes de fruits. Parmi les modernes, les uns ont regardé le *Persea* comme le pêcher, *Persica vulgaris*, Mill.; les autres ont voulu y reconnaître le sebestier, *Cordia Myxa*, L. M. Delile, botaniste de l'expédition d'Égypte, qui a résidé plusieurs années avec l'armée française dans ce pays, et qui a pu observer souvent les fruits

du prétendu *Persea*, les voir gravés sur les anciens tombeaux, etc., pense que c'est à son *Balanites* (Xymenia) *ægyptiaca*, qu'il faut rapporter ce que les anciens disent de leur *Persea*, surtout Pline. Effectivement cet arbuste a un fruit gros comme la prune, qu'on mange, et le nom arabe *lebakh* du *Persea*, est précisément celui que porte ce dernier végétal, d'après M. de Sacy (Voyez *Mém. de l'expédition d'Égypte*, tom. II de l'*histoire nat.*, p. 221, au mot *Balanites*). On peut objecter, cependant, que le balanites ne forme qu'un arbrisseau, et n'est jamais en état de fournir un tronc assez grand pour en faire des statues, des tables, etc. Outre qu'il n'a pas le bois noir, du moins dans les individus des herbiers, on sait qu'il est rare en Egypte, son pays étant la Nubie, l'Arabie. On reste donc dans une grande incertitude sur ce qu'était le *Persea* des anciens; mais certainement ce n'était pas l'avocatier, arbre qui ne croît que dans le continent de l'Amérique, qui n'a été introduit dans d'autres régions que depuis à peine un siècle, et qui ne pouvait l'être en Égypte du temps de Pline. Voyez sur ce sujet, la curieuse dissertation de M. Delile, dans l'ouvrage sur l'Égypte cité plus haut.

Suivant Dioscoride (*lib.* I, *c.* 147), le *Persea* des anciens est bon à manger, et est utile à l'estomac; ses feuilles, réduites en poudre, arrêtent les hémorrhagies, si on en saupoudre les parties saignantes. Quelques auteurs croient que ce chapitre a été ajouté à l'ouvrage de Dioscoride.

Ricord-Madianna. Mémoire sur l'histoire naturelle et chimique de l'avocatier (*Journ. de pharm.*, XV, 42, 84 et 143).

L. Pichurim, Richard père (*Ocotea Pichurim*, Kunth). Végétal encore peu connu, qui croît dans l'Amérique méridionale, surtout au Brésil, à la Guiane, au Paraguai, dans le Vénézuela, etc. Son fruit renferme une sorte de fève, appelée improprement *fève pichurim*, *péchurim*, *pichurim de Maranhon*, *noix de Para*, etc., composée de deux lobes, convexes d'un côté, aplatis de l'autre où ils se touchent, d'un rouge noirâtre, à peu près de la couleur du chocolat, du volume d'un œuf de pigeon, d'une odeur aromatique très-marquée, approchant de celle du massoï, mais plus pénétrante, d'une saveur un peu âcre et poivrée. Il se forme avec le temps à la surface de cette noix, une efflorescence blanchâtre, peu épaisse, qui trouble le bocal, et qu'on dit être la partie solide de l'huile essentielle, et non de l'acide benzoïque, comme on serait porté à le croire (Bonastre): cette matière est à peu près insipide au goût. Il y a deux variétés de ces amandes : l'une, plus grosse, qui nous a été adressée par feu Gomès, et qu'on appelle parfois *noix de sassafras*, à cause de son odeur quand on la râpe, quoique les fruits de ce dernier

soient fort différens ; l'autre, presque moitié plus petite, ayant à peu près le volume d'une dragée ordinaire, et tout-à-fait semblable par l'odeur et le goût, à celle qui est plus grosse, de sorte que c'est le même fruit plus jeune, ou plus petit seulement, et que c'est à tort qu'on a voulu l'appeler *faux pichurim*. La fève pichurim est composée, d'après l'analyse de M. Bonastre, sur cinq cents parties, de : huile volatile concrète 15, huile grasse butyreuse 50, stéarine 110, résine 15, matière colorante brune 40, fécule 55, gomme soluble 60, parenchyme 100, un peu d'acide et de sucre incristallisable (*Journ. de pharm.*, XI, 1). On retire effectivement, dans le pays où croît ce *Laurus*, une huile de ses amandes, et non pas seulement de la pulpe, comme dans les autres lauriers. Sur les bords de l'Orénoque et en Portugal, on en aromatise le chocolat. Gomès, en nous adressant ces amandes, nous mandait qu'elles étaient employées comme carminatives au Brésil. En Portugal, elles ont été administrées contre la colique, la diarrhée, la dysenterie des armées. M. Kunth assure qu'elles sont célèbres comme fébrifuge dans la province de Vénézuela (*Nova gen. et spec.*, II, 166). M. Schumacher les dit très-efficaces contre les flueurs blanches, à la dose d'un gros par jour (*Annal. de méd. de Montpell.*, 1806, 17, 2e part.). En France cette fève est trop rare pour pouvoir être employée en médecine, car elle n'existe que dans quelques droguiers. On peut affirmer qu'elle a à peu près les vertus du *Cassia lignea*, de la canelle ou du girofle (*Murray*, *Appar. med.*, IV, 549). La dose est d'un demi-gros à deux scrupules.

Murray parle (*loc. cit.*, p. 514), d'une écorce de pichurim, qui est de couleur canelle, d'une odeur suave, âcre, piquante, qu'on envoie de Panama à Lisbonne, et qui est probablement celle de cet arbre ; il la dit astringente, tonique, fébrifuge, etc.

Baeck (A.). Sur le pichurim (*Mém. de l'acad. de Stockholm*, 1759). — Hartmann (S.-A.-F.). *Diss. de pechuri*. Francof. ad Viadrum, 1792, in-8. — Bonastre. De la fève pichurim (*Journ. de pharm.*, XI, 1; 1825).

L. porrecta, Roxb. Cet arbre du Népaul, décrit dans les manuscrits de Roxburgh, appelé *bois de camphre* par Wallich, à cause de son odeur, remplace très-bien le sassafras. On pourrait l'acclimater en Europe (*Journ. de pharm.*, XIV, 478, où l'on ne cite pas la source d'où sont tirés ces renseignemens, ce qui laisse beaucoup de doutes sur leur compte).

L. Quixos, Lam. Il a les qualités aromatiques des lauriers en général ; il porte au Pérou le nom d'*arbre à canelle*.

L. Sassafras, L., sassafras (*Flore médicale*, VI, 312). Cette espèce est un arbre qui croît depuis l'Amérique septentrionale, jusqu'au

Mexique, où il est nommé *Anhuiba miri*, d'après Hernandez. Monard dit qu'il y en a des forêts dans la Floride. Il se trouve aussi à la Cochinchine, suivant Loureiro (*Flora cochinch.*, 312); mais Willdenow élève quelque doute à cet égard. Les feuilles, les unes entières et les autres trifoliées, de ce végétal, le font distinguer entre ses congénères; on le cultive parfois en Europe chez les amateurs. On emploie surtout le bois de cet arbre en médecine, et non l'écorce, comme dans les autres espèces, quoiqu'elle soit infiniment plus odorante, sans qu'on puisse donner une raison de cette préférence. Ce sont les Espagnols qui ont découvert le *sassafras* en 1538, lors de la conquête de la Floride. Ce nom est celui que portait l'arbre dans son lieu natal. D'autres le font venir de *salsafras*, saxifrage en espagnol (Théïs), peut-être de ses feuilles trifoliées, comme le sont celles de beaucoup de plantes du genre *Saxifraga*.

L'écorce est d'un rouge ferrugineux, épaisse d'une ligne environ, sans épiderme ou dont il ne reste que des fragmens qui sont gris; elle est comme usée en dehors, spongieuse, douce et comme cotonneuse au toucher; plus lisse en dedans; son odeur est très-forte, et ne peut être mieux comparée qu'à celle du massoï; au goût elle est amère, piquante et même âcre. Cette écorce, autrefois assez employée, devient rare dans le commerce. M. Guibourt assure que le massoï est la même chose que cette écorce, et l'odeur justifierait son opinion jusqu'à un certain point; mais en comparant les deux écorces, nous voyons que cette dernière (le massoï) est plus mince, qu'elle n'est pas cotonneuse, ni d'un rouge ferrugineux, mais plutôt grise; qu'elle est moins odorante; qu'elle conserve tout son épiderme; qu'elle est moins âcre au goût, etc. Au surplus, il n'est pas étonnant que dans le même genre il y ait de l'analogie entre les écorces des espèces qu'il renferme; mais il nous semble qu'il y en a moins entre celle de sassafras et le massoï, qu'entre la canelle et le *Cassia lignea*, qu'on admet pourtant comme distincts. Nous ajouterons que le sassafras se trouve à la Cochinchine; or, les Chinois n'iraient pas chercher si loin d'eux ce qu'ils ont à leur porte, si ces végétaux étaient les mêmes. Au surplus, s'il fallait en croire la description écrite par Monard de cette écorce, nous n'aurions pas celle du sassafras, car il la dit noirâtre et point âcre au goût, quoique aromatique (*Drogues*, 76).

Le bois du sassafras est grisâtre, léger, marqué de veines concentriques; son odeur est faiblement aromatique, surtout lorsqu'il est réduit en copeaux au moyen de la varlope, comme on le pratique pour l'usage; on trouve qu'elle tire sur celle du fenouil; sa saveur est presque nulle. Ce bois, qui a la propriété de se colorer en rouge nacarat par son contact avec l'acide nitrique, ce qui est sa pierre de

touche (Bonastre), et dont l'infusion et la décoction sont rouges, est un des quatre bois appelés *sudorifiques*, et regardé à tort, suivant nous, comme plus faible que la squine, le gayac et la salsepareille; car l'arôme qu'on y observe et qui n'existe pas dans les autres, lui donne une grande supériorité sur eux en ce genre. Avant la conquête des Espagnols les naturels de la Floride employaient le sassafras contre la syphilis; ceux-ci transmirent la connaissance de ses propriétés en Europe, en 1555, et en 1580 Muntingius l'employa en médecine; Monard, quelques années avant, en avait publié la description et une figure, dans son *Traité des Drogues*, publié en espagnol à Séville en 1565, et traduit en français par Collin, Lyon, 1619.

On envoie d'Amérique une huile essentielle tirée de l'écorce et du bois de sassafras; elle est jaune-pâle, plus pesante que l'eau, d'une odeur aromatique fort pénétrante (Thomson). Loureiro dit que de quatre livres de bois de sassafras, revêtu de son écorce, il a obtenu, par la distillation, cinq onces d'huile essentielle, qui après trente ans avait conservé encore toutes ses qualités. Cependant, suivant Buchner, elle dépose avec le temps de la matière cristallisée qui doit être analogue au camphre (cette différence indiquerait-elle qu'elle est extraite de deux végétaux différens?). L'huile essentielle du commerce, qui contient, d'après M. Bonastre, une petite quantité d'huile plus légère que l'eau, très-odorante, est fort sujette a être falsifiée, comme s'en est assuré ce chimiste, qui y a trouvé de l'huile essentielle de romarin, de lavande, de térébenthine, etc., et qui s'est occupé des moyens de la purifier par la distillation, la saponification, etc.: aussi varie-t-elle beaucoup de prix suivant les maisons de commerce, puisqu'elle vaut depuis 25 sous jusqu'à 6 fr. l'once (*Journ. de pharmacie*, XIV, 645). Hoffman préconisait cette huile pour apaiser les toux, corriger la lymphe impure, etc.

L'eau enlève en partie au sassafras ses propriétés, et l'alcool complètement; si on évapore la solution alcoolique, on obtient un extrait qui possède toutes les propriétés de ce végétal.

L'emploi actuel du sassafras en médecine, se borne à celui qu'on en fait dans les affections syphilitiques et les maladies de la peau, ou tout au plus à celui des bois sudorifiques, dont il fait partie, dans les maladies rhumatismales et goutteuses, comme propre à provoquer la transpiration et la sueur, en agissant sur les émonctoires cutanés. On voit dans les anciens auteurs qu'on l'administrait dans beaucoup d'autres maladies: ainsi on le prescrivait comme tonique, stomachique, emménagogue, carminatif, diurétique; on le donnait aux hypochondriaques, dans les affections nerveuses, le catarrhe chronique, les hydropisies, la cachexie, etc. Il est probable qu'il doit pro-

duire de très-bons effets lorsqu'il est convenablement appliqué; il stimule les organes affaiblis, débilités, ranime leurs fonctions et rétablit l'équilibre rompu par l'inertie des tissus ou des systèmes organiques. Mais il faut éviter de le prescrire, comme tous ses congénères, dans les cas d'éréthisme, d'excitation des viscères, et Murray a observé, à bon droit, qu'il ne convient pas aux bilieux, aux constitutions sèches, à ceux qui sont doués d'une sensibilité excessive ou disposés aux hémorrhagies, etc. (*Appar. medic.*, IV, 536).

La dose du sassafras est d'un gros en poudre, en pilules ou en électuaire, pour le bois; c'est le plus ordinairement, en décoction, à celle d'une demi-once ou d'une once pour une pinte d'eau, qu'on en fait usage, quoique son infusion soit préférable à cause de ses principes aromatiques et diffusibles, bien moins remarquables dans les copeaux de ce bois, qui les perdent sous cette forme, que lorsque le bois reste entier, et alors il n'en faudrait que moitié. La racine de cet arbre est plus odorante que le bois et serait préférable pour l'usage. Son écorce serait encore bien autrement active, elle sert, dit-on, à teindre en jaune orangé. Ses fleurs, qui sont paniculées, dioïques (ce qui a fait établir cette espèce en genre par Nées, sous le nom de *Sassafras*), et se montrent avant les feuilles, sont très-odorantes, usitées en guise de thé. A la Louisiane les feuilles, dont les vaches sont très-avides, desséchées et pulvérisées, servent de condiment dans les sauces, comme nous faisons chez nous de celles du *Laurus nobilis*, et les font filer comme le ferait de la gomme, d'après La Condamine; une pincée de leur poudre suffit pour rendre un bouillon visqueux. Les fruits, qui sont des baies nues, de la grosseur d'un pois, de couleur violette, servent dans la parfumerie et l'épicerie, desséchées et réduites en poudre, à cause de leur bonne odeur. Le tronc de l'arbre sert dans le pays à fabriquer des bois de lit, des meubles, etc., qui ont, dit-on, la propriété de chasser les punaises, les insectes destructeurs, etc.

M. Guibourt regarde comme deux autres espèces de *Sassafras*: 1° le massoï dont nous avons parlé plus haut; 2° le bois de l'*Ocotea cymbarum*. Le *Laurus porrecta*, mentionné ci-dessus, a aussi l'odeur de sassafras; le naghas, *Mesua ferrea*, L., est dans le même cas. Il ne serait pas impossible, si le genre *Sassafras* de Nées est certain, qu'il renfermât effectivement plusieurs espèces.

Velsch (G.-H.). *Lignum sassafras et radice diversum*, etc. (*Miscel. cur. nat.*, 1670, 332). — Trew (C.-J.). *Brevis hist. nat. arboris sassafras dictæ*, etc. (*Nova acta acad. nat. cur.*, II, 271). — Ehret (G.-D.). *De arboribus sassafras dictis et Londini cultis*, etc. (*Nova acta acad. nat. cur.*, II, 326). — Observations sur le sassafras (*Observ. sur la physique*, etc., XXIV, 63). — Bonastre. Mémoire sur l'huile volatile de sassafras (*Journ. de pharm.*, XIV, 645). — Buchner (A.). Sur la cristallisation de l'huile de sassafras (*Repert. fur die pharm.*, II, 316).

LAUVERIÈRE. Village de France, à 3 lieues de Vire, où se trouve une source minérale froide que Polinière, cité par Carrère (*Cat.*, 507), dit être martiale.

LAVAL. Hameau de France (Vosges), près de Bruyères, où Carrère (*Cat.*, 496) indique une source minérale froide, signalée par Didelot comme ferrugineuse.

LAVAGNON. Un des noms vulgaires du *Lutraria elliptica*, L.

LAVANA. Nom sanscrit du sel commun, chlorure de sodium. Voy. *Sodium*.

LAVANDE. Nom français du genre *Lavandula*, et en particulier du *Lavandula Spica*, L., nommé *Lavandel* en danois, hollandais et suédois, et *Lavander* en anglais.

LAVANDIÈRE. Voy. *Motacilla*.

LAVANDON. Nom chinois du *Galanga minor*. Voy. *Maranta*.

LAVANDULA. Genre de plantes de la famille des Labiées, de la didynamie gymnospermie, dont le nom vient de *lavare*, baigner, laver, parce qu'on se sert de plusieurs des espèces qu'il renferme en bain, en lotion, etc. Ce sont des plantes ligneuses, très-odorantes, à petites fleurs blanchâtres, en épis, etc., qui croissent en général dans le midi de l'Europe.

L. carnosa, L. F. Le suc frais des feuilles de cette plante de l'Inde, mêlé au sucre candi, est ordonné par les médecins de ce pays contre l'esquinancie; on le mêle aussi à celui d'autres plantes et à l'huile de sésame pour en former un liniment pour la tête (Ainslie, *Mat. ind.*, II, 144).

L. Spica, L., spic., aspic, noms corrompus de *spica*, épis, de la disposition des fleurs; lavande mâle (*Flore médicale*, IV, f. 216). Cette espèce croît en Provence, en Espagne, en Italie, etc., où elle est plus commune que la lavande vulgaire, avec laquelle on la confond parfois, et dont elle diffère par ses feuilles linéaires, son calice cotonneux, ses bractées ovales, etc. On en fabrique l'eau spiritueuse de lavande, et surtout l'*huile* essentielle dite d'*aspic*, qui est jaunâtre, âcre, chaude, aromatique, d'une odeur pénétrante, employée dans les arts (on en fait des vernis) et en médecine; on la falsifie parfois avec l'essence de térébenthine, fraude que l'on reconnaît à l'odeur (puis en exposant au feu ce mélange qui vaporise l'huile et laisse l'essence, laquelle brûle ensuite en donnant une fumée noire, etc.); d'autres fois avec l'alcool. Elle contient, d'après Proust (*Journ. de pharm.*, VI, 460), presque un quart de son poids de camphre, ou plutôt de *séreusine* (Voy. III, 545). En Provence on graisse un papier brouillard avec cette huile et on l'applique sur la tête des enfans pour tuer les poux (Ferrein, *Mat. méd.*, III, 53). Elle est employée en friction contre la paralysie. Au reste, les propriétés de cette plante sont celles de l'espèce vulgaire, à un degré plus marqué. Voyez plus bas.

L. Stœchas, L., stœchas arabique. Ce nom vient de ce que cette

espèce croît surtout aux îles Stœchades (ou d'Hyères), en Provence, ou, suivant d'autres, de στάχυς, épi, de la disposition de ses fleurs, qui sont en épis serrés, oblongs, surmontés d'une touffe de feuilles pétaliformes bleuâtres, au lieu d'être en épis lâches ainsi que les espèces précédentes; comme elle croît en Arabie, cela lui a mérité son surnom, qui la distingue d'ailleurs d'une autre plante qu'on appelle stœchas citrin, *Gnaphalium Stœchas*, L., qui est inodore, tandis que la lavande dont il est mention est très-odorante, et sent, étant froissée, le camphre, parce que son huile essentielle contient beaucoup de *séreusine* (III, 545). Cette plante est estimée utile dans le catarrhe muqueux, l'asthme humide, les affections pulmonaires avec atonie, pour provoquer les règles. M. Alibert la regarde comme un bon antispasmodique, surtout dans certains états nerveux de l'estomac, tels que les vomissemens nerveux. On emploie, comme pour les autres espèces, les sommités fleuries de stæchas, surtout en infusion théiforme, à la même dose de un à deux gros; c'est un des ingrédiens du *sirop de stœchas*; il entre dans la *thériaque*, le *mithridate*, le *sirop d'érysimum composé*, etc.

L. vera, DC. (*L. latifolia*, Desf.), lavande vulgaire. Originaire de Provence, etc., comme la précédente, elle est surtout cultivée dans les jardins, en bordure, où elle se fait remarquer par ses feuilles larges, ses bractées linéaires. Dans les mois de juillet et août on fait des bottes de ses sommités fleuries, que l'on vend dans les rues de Paris pour mettre dans les garderobes, dont elle masque l'odeur, et dans les armoires parmi les hardes, pour les préserver des teignes, ce qu'elle fait par la force de son arôme qui se conserve dans la plante sèche. La lavande est amère, aromatique, et a les qualités chaudes, excitantes, de la plupart des Labiées; elle est tonique, céphalique, nervine et propre à combattre les maladies par débilité, telles que certaines lésions de l'estomac, les flatuosités intestinales, les hémorrhagies passives, les flueurs blanches, quelques gonorrhées, etc. (Gmelin, *Flora sib.*, III, 243). On en prépare des bains fortifians pour les enfans faibles, rachitiques; on donne son huile essentielle, par gouttes dans des potions, contre quelques maladies nerveuses, l'hystérie, les tremblemens, les vertiges, les affections soporeuses, l'aphonie, le bégaiement, la paralysie, affection pour laquelle la lavande a surtout de la réputation, l'amaurose, etc. Son eau distillée est usitée dans ces différens cas à la dose d'une once ou deux; l'eau-de-vie de lavande est surtout employée dans la toilette des dames, non-seulement comme aromatique, mais comme fortifiant les parties, et devenant par là un vrai cosmétique; le vinaigre de lavande est également usité. Cette plante entre dans l'*eau vulnéraire*, l'*eau générale*, l'*orviétan*, le

baume tranquille, le *baume nerval*, le *vinaigre des quatre voleurs*, l'*eau de Cologne*, etc. On la donne en infusion théiforme, à la dose d'un ou deux gros, plus rarement en poudre, à celle d'un scrupule à un gros. On en prépare parfois des cataplasmes résolutifs, des fumigations aromatiques, fortifiantes, etc. On l'emploie en sachet sur les engorgemens chroniques, etc.; les femmes arabes en mettent dans leurs cheveux. Les sommités fleuries sont les seules parties usitées, bien que la plante entière jouisse des mêmes propriétés.

Linné (Elisabeth-Christine). *Diss. de lavandulâ*. Upsaliæ, 1780, in-4.

Lavanèse. Un des noms du *Galega officinalis*, L. (III, 323).

Lavanga. Nom sanscrit des *Clous de girofle*.

Lavanna, Lavanarni. Noms italiens de la Lavanèse, *Galega officinalis*, L.

Lavanum. Nom tellingou du sel commun, chlorure de sodium. Voy. *Sodium*.

LAVARDENS. Petite ville de France (Gers), à 1 lieue de Verdusan, près de laquelle est la *Fontaine chaude*, que Lacoste (Carrère, *Cat.*, 270) dit avoir le goût et l'odeur de Forges.

Cortade. Obs. sur les eaux minérales de Lavardens, in-8.—Lacoste. Diss. sur les eaux de Lavardens. in-8.

Lavaret. Espèce de saumon. Voy. *Salmo*.

Lavaronus. Poisson de mer qui ressemble au lavaret. Lemery dit que la chair en est blanche et légère, et que sa tête contient deux petites pierres bonnes contre la gravelle.

Lavatera thuringiaca, L. Cette plante, de la famille des Malvacées, est usitée dans quelques provinces de la Russie en place de la guimauve; on l'y cultive même pour cet emploi (*Découvertes des Russes*, I, 145).

LAVEMENS; *Enema*, de ενιημι, jeter dedans; le nom français dérive de *lavare*, laver. Médicamens liquides, introduits parle rectum dans les gros intestins. Sans nous livrer à l'examen de l'ancienneté de ce moyen thérapeutique, dont la découverte est attribuée à l'ibis par quelques antiquaires, nous dirons qu'il est indiqué dans tous les auteurs qui nous sont parvenus depuis les temps les plus reculés, et que c'est un de ceux dont la médecine use avec le plus de succès.

Les deux principaux organes intérieurs sur lesquels on met le plus souvent en contact les agens thérapeutiques pour en obtenir des résultats médicaux sont, en première ligne, l'estomac, puis le gros intestin. Celui-ci, d'une amplitude bien plus grande, qui s'étend de l'anus à la valvule cœcale (ce qui la faisait appeler plaisamment *barrière des apothicaires* par les anciens), est pourvu de nombreux replis, d'abondans vaisseaux absorbans, et cependant doué de moins de sensibilité organique. On administre à peu près les mêmes médicamens sur les deux surfaces muqueuses, avec cette différence que, plus irritable, agissant avec plus de promptitude, par suite d'une absorption plus vive, plus complète, peut-être, il faut, pour l'estomac, donner, en

général, les médicamens à moindre dose, les prescrire moins énergiques que lorsqu'on porte leur action sur les voies inférieures. Il y a encore cette autre différence capitale que . très-souvent les médicamens pris en lavement sont des irritans, administrés dans l'intention de produire une révulsion, c'est-à-dire d'attirer la cause morbifique sur les gros intestins, ce qui a rarement lieu, avec connaissance de cause, du moins, pour ceux qu'on porte dans l'estomac. En outre, les médicamens introduits par l'intestin portent leur effet principal sur lui, et agissent peu sur l'estomac; ce qui est le contraire des agens thérapeutiques donnés par les voies supérieures. Effectivement, c'est presque toujours contre sa volonté, qu'on voit agir sur l'estomac, comme irritans, les médicamens pris par la bouche. Lorsqu'on en prescrit de cette nature, c'est toujours dans la supposition qu'ils porteront leur action sur les intestins grêles. C'est essentiellement, au contraire, pour provoquer une irritation très-marquée qu'on les prescrit en lavemens : ici, il n'y a rien à craindre; si leur action est vive, elle donne lieu à des sécrétions qui peuvent être expulsées sur-le-champ ; et si on objectait que le vomissement est dans le même cas, nous répondrions que cet acte exige une foule de phénomènes pénibles, parfois dangereux, qui n'ont pas lieu dans la défécation. L'irritation provoquée sur le gros intestin reporte loin du lieu malade, et pour ainsi dire à l'extérieur, l'affection morbide. C'est, après celui qu'on provoque sur la peau, sur le point le plus éloigné possible des viscères les plus importans que se fait le transport; et il s'opère avec plus de promptitude, et souvent plus d'efficacité que par cette dernière voie, à cause de l'organisation plus délicate, plus nerveuse, et d'une étendue plus grande, de la partie sur laquelle on agit, peut-être aussi à cause de la continuité de tissu qui existe souvent entre l'organe malade et l'intestin siége de la médication.

Un lavement est composé de liquides simples ou composés, suivant le but qu'on se propose, du poids d'une livre pour un adulte, à la température de 18 à 20 degrés environ. On sait qu'on les introduit par l'anus au moyen d'un instrument appelé *seringue* (de *syrinx*, caverne, de sa forme creuse), ou *clyster* (d'où on a fait *clystère*, et plus récemment *clyssoir*). La forme de ces instrumens, qu'on remplace, dans les campagnes, avec une vessie fixée sur un bâton creux de sureau, n'est pas à dédaigner. Nous nous contenterons de dire que leur jeu doit être facile, que la canule doit être en gomme élastique, afin d'être introduite plus facilement, et qu'on doit se servir du clyssoir autant que possible, à cause de la facilité de son emploi, de son transport en voyage, etc. En général, les personnes en santé prennent les lavemens elles-mêmes au moyen d'un instrument à canule courbe;

dans le cas de maladie, on les administre. La position, dans ce dernier cas, est d'être couché sur le côté droit, les cuisses à demi-pliées, en retenant son haleine, et jamais sur le ventre.

On fractionne les lavemens en demi et quart de lavement, suivant l'âge des sujets, ou selon qu'on les donne pour être gardés ou expulsés de suite. Plus ils sont considérables, plus vite, en général, sont-ils rendus. Un demi-lavement reste davantage qu'un lavement entier, et il est indiqué de ne les prescrire que de cette manière dans les cas où on veut tenir en contact pendant le plus de temps possible les liquides médicamenteux avec la cavité intestinale. Chez les jeunes enfans, on ne prescrit parfois qu'un quart de lavement, à cause du peu d'étendue de l'organe.

Nous distinguons cinq espèces principales de lavemens : 1° ceux qu'on peut considérer comme *expulsifs ;* 2° les *antiphlogistiques ;* 3° les *irritans* ou *révulsifs ;* 4° les *supplétifs*, c'est-à-dire ceux qu'on donne lorsqu'on ne peut ou ne veut pas prescrire les substances par la bouche ; 5° les *topiques* ou *locaux*.

Lavemens expulsifs. Ils servent à vider le gros intestin des matières alvines, comme un liquide enlève les matières du vase dans lequel on le jette. C'est uniquement par une sorte d'action mécanique ou physique qu'ils agissent, en entraînant avec eux les fèces ou résidus de l'alimentation. Cette sorte est la plus employée de toutes, et celle dont on fait le plus d'abus. Beaucoup de gens, dans la classe sédentaire, aisée, des grandes villes, surtout parmi les femmes, ne vont à la selle que par ce moyen ; nous en connaissons qui depuis quarante ans en usent tous les jours, et n'évacueraient pas sans eux. On s'en sert contre la constipation, dans l'invasion des maladies où il est toujours nécessaire que le ventre soit libre, afin de ne pas compliquer par des épiphénomènes les symptômes du mal principal. On peut parfois, par leur moyen, simplifier ou même faire évanouir celui-ci. On les compose d'eau pure ou de décoctions émollientes, d'huile, de graisse, parfois de laxatifs ; en un mot, de substances qui puissent faciliter la déplétion excrémentitielle, et permettre la dilatation du sphincter de l'anus. L'action de ce mode de lavement doit être prompte, et bornée uniquement à l'expulsion de substances devenues, en quelque sorte, étrangères et nuisibles. C'est surtout dans les tendances aux maladies cérébrales qu'ils sont nécessaires. On a remarqué que les lavemens expulsifs ne bornent pas leur action à l'intestin, mais qu'ils agissent aussi sur la vessie, et même la matrice, par contiguité de parties ; rien n'est si fréquent, effectivement, que d'observer leur action diurétique et même emménagogue.

Lavemens anti-phlogistiques. Ceux-ci sont indiqués dans tous

les cas de maladies avec chaleur, irritation, inflammation, c'est-à-dire dans un grand nombre de circonstances, notamment lorsque ces affections ont leur siége dans le canal intestinal. C'est cette espèce que les anciens rangeaient parmi les altérans ou généraux. Leur composition est à peu près la même que celle des précédens, quoique le but de leur administration soit tout-à-fait différent. Ici, ce n'est plus pour remédier à la paresse du ventre, pour opérer l'expulsion de matières accumulées; c'est dans l'intention de fournir aux vaisseaux absorbans des liquides abondans, de mettre dans la masse de la circulation des agens qui délaient, divisent les élémens morbifiques, et en atténuent l'action. Ils font sur le gros intestin, ce que les boissons font sur l'estomac et les intestins grêles, ce que les bains font sur la peau, etc. Ce genre de médication est fort usité, et avec raison; il est d'un grand secours dans les fièvres, les maladies éruptives, les phlegmasies de toute nature. Il faut en répéter souvent l'administration, au moins une fois par jour, et modifier leur composition suivant l'exigence de la maladie.

Lavemens irritans, *révulsifs*. On en fait un emploi très-fréquent, toujours dans l'intention de divertir l'action morbifique, de la déplacer d'un lieu plus *noble*, comme disaient les anciens, pour la reporter sur le gros intestin; ce qui s'applique aussi à certaines sécrétions exagérées qu'on dérive par leur moyen, comme la laiteuse, la séreuse, les vomissemens bilieux, etc. C'est une véritable révulsion que l'on produit, comme on le fait sur la peau à l'aide de substances encore plus actives, différence qui tient à celle des tissus. On les administre surtout dans les affections de nature grave, qui menacent imminemment la vie, particulièrement dans celles de la tête: ainsi, on les prescrit dans les phlegmasies cérébrales, les apoplexies, les paralysies, les maladies mentales, les dyspnées, les névroses intenses, les douleurs exorbitantes et insolites, les débilités subites ou qui ne tiennent pas à l'épuisement, etc., etc. On les compose avec des médicamens excitans, irritans, surtout pris parmi les purgatifs, les drastiques, ou même les légers vésicans. Ils produisent sur l'intestin ce qu'on les voit produire sur la peau, de la chaleur, de la rougeur, et une excrétion séreuse plus abondante ici que sur l'organe cutané; ce qui donne parfois lieu à des évacuations plus ou moins nombreuses. Dans l'action révulsive, c'est l'irritation appelée sur le lieu de leur application, qui est le phénomène principal, et celui qui doit fixer principalement l'attention du médecin, afin qu'il la modère ou l'augmente suivant l'exigence des cas. Un de ceux où on néglige trop, peut-être, l'emploi de ce mode thérapeutique, c'est dans les vomissemens nerveux; il produit un effet anti-stomachique qui dé-

truit le mode vicieux contracté par l'estomac, de même qu'on donne des vomitifs dans les cas de diarrhées devenues *habitude*, pour causer un mouvement anti-péristaltique.

Lavemens supplétifs ou *suppléans*. Lorsque, par des circonstances particulières, on ne peut administrer par la bouche les médicamens, on est obligé de les donner par les intestins ou de les appliquer sur la peau. Ainsi, si l'œsophage est obstrué, resserré; si la bouche ne peut s'ouvrir, si le malade ne peut avaler, comme dans le cas de spasme ou de syncope, etc., force est bien de recourir à là voie des lavemens. Lorsque les malades répugnent trop à prendre certains médicamens à la manière ordinaire, on peut les donner en lavement. On est souvent obligé de prendre ce parti pour les enfans. Enfin, si l'estomac est très-irrité ou enflammé, ou dans tout autre état pathologique qui s'oppose à l'intromission des médicamens sur sa surface, on est obligé de les administrer encore par la voie opposée. On donnera alors les mêmes médicamens qu'on eût pris par la bouche, toujours en ayant égard à la double règle indiquée ci-dessus pour la dose et la susceptibilité de la partie (cependant il faut faire exception pour l'opium, qui paraît agir avec au moins autant de force sur le gros intestin que sur les voies supérieures; ce qui, du reste, n'a lieu que lorsqu'il est enflammé, d'après quelques auteurs. L'alcool est dans le même cas, ainsi que les préparations où il entre). On n'ignore pas qu'on peut produire de véritables empoisonnemens par cette voie comme par la bouche. Ainsi, on donne de l'émétique, du quinquina, des toniques, des astringens, etc., en lavement, comme on eût fait en tisane, etc. On nourrit aussi au moyen de lavemens de bouillon, de gelée, de fécules dissoutes.

Lavemens topiques. Ici, c'est l'intestin lui-même qui est malade, et sur lequel on applique les médicamens nécessaires : tels sont son inflammation, son affaiblissement, son ulcération, la présence de vers dans sa cavité, etc. Ces lavemens agissent directement et plus vite que si on eût donné les agens médicaux par toute autre voie. On les approprie au genre de souffrances éprouvées, comme on le ferait si elles avaient lieu dans toute autre partie; les plus fréquentes sont les coliques, la dysenterie, etc.; l'affaiblissement qui succède aux diarrhées et qui exige l'emploi des toniques, des astringens, des acides mêmes, etc.; le défaut de contractilité ou la paralysie des parois intestinales, comme après les chutes sur le dos, etc. C'est dans ces maladies de l'intestin qu'on peut employer les lavemens froids, surtout dans les inflammations.

Il y a quelques précautions à observer avant d'administrer les lavemens. Il ne faut pas les donner trop près d'un repas fait, parce

qu'ils peuvent troubler la digestion en divertissant les forces occupées à cette fonction ; il ne faut pas les prescrire non plus trop près d'un repas à faire, surtout s'ils sont opiacés, dans la crainte de produire le même effet, vu la sympathie qui existe entre le gros intestin et l'estomac. Si les intestins sont paralysés, ce qui arrive parfois, les lavemens ne font plus d'effet, et c'est par des moyens mécaniques qu'on vide alors le rectum. Les femmes enceintes enfin, ne doivent pas prendre trop de lavemens, de crainte d'avortement, d'après le conseil de Baillou.

Mæbius (G.). *Diss. de naturâ et usu clysterum saluberrimo.* Resp. Crauel. Ienæ, 1649, in-4. — Major (J.-D.). *De clysteribus veterum ac novis.* Kiloniæ, 1670, in-4. — Brassavole (J.). *Problema : an clysteres nutriant?* Affirm. Romæ, 1682, in-4. — Graaf (Regnier de). *Tract. de clysteribus*, etc. La Haye, 1688, in-12. — Camerarius (E.-R.) *De clysmatibus.* Resp. Brigel. Tubingæ, 1688, in-4. — Lausoni (J.). *De clysteribus.* Ferrarii, 1691, in-4. Lausanne, 1738. — Albrecht (J.-G.). *De enematum evacuantium, alterantium et nutrientium usu.* Lugduni Batavorum, 1698, in-4. — Fick (J.-J.). *De clysteribus nutritiis et frigidis.* Resp. Struve. Ienæ, 1718, in-4. — Schwarz (J.-G.). *Vom clystieren*, etc. Hambourg, 1723, in-8 — Detharding (G.-C.). *De eo quod justum est circa enemata.* Rostochii, 1737, in-4. — Ludolf (J.). *De clysterum nutrientium insigni utilitate et noxa.* Erfodiæ, 1748, in-4. — Triller (D.-G.). *De clysterum nutrientium antiquitate et usu.* Vittembergæ, 1750, in-4. — Quellmalz (S.-T.). *De clysmatibus frigidis*, etc. Lipsiæ, 1751, in-4. — Diaper (J.). *De clystere.* Edinburgi, 1754, in-8. — Sigwart (G.-F.). *Novæ observationes de infusetibus venarum*, etc., *per enemula*, etc. Resp. J.-F. Elvert. Tubingæ, 1754, in-4. — Langguth (G.-A.). *De clystere febrium exanthematicarum remedia non minus tuto quam efficaci.* Vittembergæ, 1756, in-4. — Idem. *De clystere sicco*, etc. Vittembergæ, 1756, in-4. — D'Onglée (F.-L.-T.). *An sanis noceat quotidianus ενεματων simplicium usus?* Affirm. Præses L.-M. Rousse. Parisiis, 1757, in-4. — Buechner (A.-E.). *De circumspecto clysterum in morbis exanthematicis usu.* Halæ, 1757, in-4. — Kreuger (J.-G). *De usu enematum in febribus acutis.* Helmstadii, 1757, in-4. — Girard (J.-J.). *De enematibus intestinalis.* Argentorati, 1762, in-4. — Pfaff (J.-B.). *Historia clysterum pathologico-therapeutica.* Ienæ, 1780, in-4. — Saphrani (J.-M). *De clysteribus eorumque effectibus.* Halæ, 1782, in-4. — Loddeweyckx (H.). *De clysteribus et eorum in morbis usu.* Præs. M. Vanderbelen. Lovanii, 1782, in-4. — Nicolaï (E.-A.). *De virtute et usu clysterum ex aceto* Ienæ, 1783. — Meyer (J.-C.). *De clysmatibus.* Gottingæ, 1786, in-4. — Schaeffer (J.-T.). *De noxa et abusu clysmatum.* Vittembergæ, 1788, in-4. — Boehmer (G.-R). *De noxâ et abusu clysmatum.* Vittembergæ, 1788, in-4. — Gallois (P.-F.). *De enematibus.* Augustæ Taurinorum, 1809, in-4. — Hessler. *Diss. inaug. de clysmatibus in anxietate febrili.*

LAVENDER THRIFT. Un des noms anglais du *Statice Limonium*, L.

LAVENDOLA. Nom italien de la lavande, *Lavandula Spica*, L.

LAVEROK. Nom de l'alouette commune, *Alauda arvensis*, L., en anglais.

LAVESKRUID. Nom hollandais de la livêche, *Ligusticum Levisticum*, L.

LAVETTE. Nom vulgaire de l'alouette commune, *Alauda arvensis*, L.

LAVIGNON ou LAVAGNON. Noms du *Lutraria elliptica*, L., aux environs de La Rochelle.

LAWANA TRAVAGUM. Nom tellingou de l'acide hydrochlorique. Voy. à l'art. *Chlore*.

LAWANDA. Nom polonais de la lavande, *Lavandula Spica*, L.

LAWANG. Nom malais du girofle, *Caryophyllus aromaticus*, L. (II, 119).

LAWANGA PUTTAY. Nom tamoul du *Cassia lignea*.

LAWANGUM. Nom tellingou des clous de girofle. Voy. *Caryophyllus aromaticus*, L.

LAWSONIA. Genre de plantes de la famille des Salicariées, de l'octandrie monogynie, dédié à W. Lawson, cultivateur anglais. *L. inermis*, L. ; arbrisseau qui paraît être l'*acopher* de l'Écriture. Il croît dans l'Orient, en Egypte, en Perse, jusque dans l'Inde, en Amérique même, où on trouve surtout sa variété épineuse, dont Linné avait fait son *L. spinosa* (Lamarck les a réunis sous le nom de *L. alba*). C'est le henné des Egyptiens, de son nom arabe *al hanneh*, ou *el*

hanna, d'où on a fait *alcanna*, *alcanna vera* (Forskal, *Flor. arab. ægypt.*, LV); il vient aussi en Chypre, ce qui l'a fait appeler *cyprus* par Pline, κυπρος par les Grecs. Dès la plus haute antiquité (car on trouve des momies qui en portent encore les traces), les femmes et les enfans se colorent les ongles, en Egypte, en Arabie, etc., en jaune rougeâtre, avec le suc de ses feuilles fraîches, ce qui dure environ cinq mois; c'est pour eux non-seulement un objet d'agrément, mais de dignité, car il est défendu aux esclaves de l'employer; on s'en sert aussi pour se teindre les cheveux. Dans l'île d'Amboine on en fait le même usage, surtout les Chinois qui s'y trouvent (Labillardière, *Voyage*, I, 344). On se sert aussi de ce végétal frais contre la lèpre et autres maladies de la peau, dans l'Inde où on le nomme *Mail-Anschi*, à la dose d'une demi-cuillerée à café du suc des feuilles, tous les jours, ou de l'extrait qu'on prépare avec toutes les parties de la plante : on en applique les feuilles sur les affections cutanées mêmes (Ainslie, *Mat. ind.*, II, 190). Bélon dit que le grand usage qu'on fait des feuilles de cet arbrisseau en Egypte, où on le cultive exprès, forme un des revenus du pacha du pays, et qu'on en charge des vaisseaux pour Constantinople (*Singularités*, 301). Il paraît qu'on les emploie aussi pour teindre le crin des chevaux, la laine, les cuirs. D'après Berthollet le henné ne contient pas de tannin, mais de l'acide gallique, aussi change-t-il en noir la solution de sulfate de fer (Voyez *Journ. de pharm.*, X, 405). Les fleurs du henné ont une odeur forte, pénétrante, hircine; les femmes en ont dans leur appartement; on en prépare une eau distillée, dont elles se servent comme cosmétique, etc. (Olivier, *Voyage*, II, 171).

L. purpurea, Lam. Voyez *Poutaletsje*.

LAXATIFS, *Laxativa*, *Laxantia*. Médicamens de nature mucilagineuse, sucrée, huileuse, graisseuse ou acidule, qui évacuent doucement, et sans produire d'excitation, de trouble, comme les purgatifs. Ils agissent en relâchant en quelque sorte le canal intestinal, en tempérant et raffraîchissant ses parois; tous appartiennent au règne végétal, et doivent être donnés à des doses au moins quadruples des véritables purgatifs, dont ils diffèrent par leur composition chimique. Ceux-ci ont surtout pour élémens la résine, l'extractif, des sels, etc.; sans quoi ils pourraient être digérés et seraient alors sans action. Ils entraînent les matières qu'ils trouvent dans les premières voies, et ne provoquent pas d'exhalation ou de secrétion des parois intestinales comme les purgatifs; aussi peuvent-ils être employés dans les cas où ceux-ci seraient contre-indiqués : tels sont les affections fébriles, éruptives, nerveuses, avec irritation, le catarrhe, les phlegmasies mêmes, et surtout celles du canal intestinal, les personnes d'un tempérament

sec, chaud, bilieux, etc., sans qu'on ait à craindre les accidens qui peuvent suivre l'administration des purgatifs. Ils sont précieux aujourd'hui surtout qu'une doctrine exclusive est parvenue à jeter le doute dans les esprits sur l'emploi des médicamens un peu actifs, et que l'usage des purgatifs est en quelque sorte proscrit par elle. Aussi fait-on actuellement beaucoup d'emploi des laxatifs, tels que la manne, la casse, les tamarins, les pruneaux, le miel, les huiles, surtout celle de ricin, que la fabrication moderne a tellement adoucie qu'elle doit être classée parmi eux, ce qui explique la fréquence de son administration. La distinction entre les laxatifs et les purgatifs est surtout due à M. Barbier (*Mat. méd.*, III, 354); et quoique M. le docteur Bégin, ardent fauteur de la doctrine phlegmasique, la traite de *grande erreur*, parce que son opinion est qu'un laxatif n'est qu'un purgatif étendu (*Thérapeut. génér.*, 589), nous croyons qu'elle est d'accord avec la saine pratique, et basée sur les raisons les plus plausibles. Voyez *Purgatifs*.

Petermann (A.). *De medicamentis alvum laxantibus*. Lipsiæ, 1692, in-4. — Gehring (F.). *Diss. de methodi laxantis et purgantis usu et abusu*. Halæ, 1796, in-4. — Seignette (J.-N.). *Diss. de medicamentorum laxantium abusu*, etc. Gœttingæ, 1801, in-4.

LAXATIVUM POLYCHRESTUM. Un des anciens noms de la *Magnésie*.

LAYANG-LAYANG. Nom de l'hirondelle de cheminée, *Hirundo rustica*, L., aux Philippines, suivant G.-J. Camel (*Trans. philos.*). Selon Sonnini la salangane, *H. esculenta*, L., porte à Sumatra celui de Layong-Layong.

LAZULI, Lazulite, *Lapis lazuli*. Pierre bleue assez rare, en petites masses, d'une contexture grenue, imparfaitement lamelleuse, souvent parsemée de veines d'un jaune d'or, dues à de la pyrite de fer, presque exclusivement propre à la Perse, à la Chine et à la Grande-Bucharie, d'où se retire le *bleu d'outremer* si estimé en peinture, mais d'un prix si élevé. C'est une sorte de silicate d'alumine et de soude. On remplace souvent l'outremer par le bleu de cobalt, découvert par M. Thénard; et, dans ces derniers temps, M. Guimet, qui a tenu son procédé secret, et MM. Clément-Désormes et Gmelin (*Journ. de chim. méd.*, IV, 373) paraissent être parvenus à l'imiter parfaitement. Le lazuli a aussi été employé en médecine, comme toutes les pierres de quelque prix (Matthiole, 510, 1), à la dose de 12 grains à 1 gros, comme cordial, éméto-cathartique, propre, disait-on, à purger l'humeur mélancolique; on le faisait entrer dans la confection alkermès; mais J.-F. Gmelin (*Apparatus medic.*, I, 30) rapporte qu'on lui substituait communément, non sans danger, le *lapis armenus* qui doit sa couleur à l'oxyde de cuivre. Il est aujourd'hui complètement inusité.

Baldassari (B.). *Ragioni con le quali si dimostra, che il* lapis lazuli *si deve lavare e non abbruciare*

per la confessione alchermes di Mesue. Ferrare, 1628, in-4. — Schilius (J.-A.). *De lapide lazuli* Strasb., 1668, in-4.

Lazulita, Lazurstein. Noms espagnol et allemand du *Lazuli*.

Lazurus orientalis. Nom linnéen du *Lazuli*.

Lead. Nom anglais du *Plomb*.

Léard. Nom du peuplier noir, *Populus nigra*, L., en Anjou.

Least lily of the valley. Nom anglais du muguet, *Convallaria majalis*, L.

Lebakl. Nom arabe du *Persea* des Grecs, d'après M. de Sacy, qui est le *Balanites ægyptiaca*, Delile, suivant ce dernier auteur.

Lebbeck, Lebbek, Loebach. Noms arabes du bois noir, *Acacia Lebbek*, W. (I, 13).

Le Bec (Eaux min. de). Voy. *Bec* (Le) I, 564.

Lebegin (Eaux min. de) Voy. *Halle* (III, 451)

Lebensbaum. Nom allemand du *Thuya occidentalis*, L.

Leberaloe. Un des noms allemands de l'*Aloes hépatique*.

Leberbalsam. L'un des noms allemands de l'*Achillea Ageratum*, L.

Leberbrunn, non loin d'Heilbronn. On y indique des bains.

Leberis. Nom grec des dépouilles de serpent. Voy. *Serpent*.

Leberkraut. Nom allemand de l'hépatique, *Anemone Hepatica*, L.

Lébhonah. Nom hébreu de l'*Encens*.

Lebiotka. Nom polonais de l'origan, *Origanum vulgare*, L.

Lebn. Nom arabe du *Lait*. Voy. ce mot.

Lebre. Nom portugais du lièvre, *Lepus timidus*, L.

— de mare. Nom du *Blennius Lepus*, Lacép., dans le Midi de la France.

Lebuck. Nom arabe du *Cordia Myxa*, L. Voy. (II, 427).

Lecanora parella, Achar. Voy. *Lichen Parellus*, L.

Lecci. Nom des chênes à feuilles persistantes en Italie.

Leccino. Nom italien du *Boletus edulis*, Bull. Le *L. giallo* est un autre bolet safrané comestible. Leur nom vient de *lecci*, chênes verts, sur les racines desquels ils croissent.

Leche, Leche de cabra. Noms espagnols du lait de vache et du lait de chèvre.

Lèchement. En Russie, à Moscou, etc., on traite l'ophthalmie en léchant les yeux malades. Ce sont de vieilles femmes, qu'on appelle *babas*, qui se livrent à cette pratique, dont nous avons eu connaissance par les docteurs Mestivier et Moniu, médecins français, qui ont exercé dans ce pays. Le dernier a vu un sujet guéri par ce moyen.

Lechuga. Nom espagnol de la laitue, *Lactuca sativa*, L.

Lechyas. Fruit de la Chine qu'on croit être celui du litchi, *Euphoria punicea*, Lam.

Lecithus. Un des noms grecs du pois, *Pisum sativum*, L.

Leck. Un des noms anglais du poireau, *Allium Porrum*, L.

Lechristicum. Un des noms anciens du gattilier, *Vitex Agnus-castus*, L.

LECYTHIS. Genre de plantes de la famille des Myrtes, de l'Icosandrie monogynie, dont les capsules ligneuses, operculées, ont été appelées *marmite de singe;* ce sont des fruits du volume de la tête d'un enfant, contenant des amandes bonnes à manger, et dont les singes sont aussi très-friands. On se nourrit surtout de celles du *L. grandiflora*, Aubl., qui croît à Cayenne, du *L. Ollaria*, Aubl., et du *L. Zabucajo*, Aubl., du même pays; plusieurs autres espèces ont les amandes amères, ce qui n'empêche pas les singes d'en manger.

Lebeda smradlawa. Nom bohême de la vulvaire, *Chenopodium Vulvaria*, L.

Lede. Un des noms du végétal qui donne le ladanum, *Cistus Ladaniferum*, L.

LÉDESMA (Eaux minérales de). Elles sont situées dans la Vieille-

Castille, en Espagne, à six lieues de Salamanque. Ce fut un Maure nommé Cepha qui découvrit leur source, dont la température est de plus de 24° R. On les emploie ordinairement en bains, dont on ne prend guère au-delà de dix, surtout contre les rhumatismes articulaires. La boue de ces eaux a produit de très-bons effets dans le traitement de plusieurs tumeurs de nature scrofuleuse (Limon de Montero. *Aguas minerales de Espana*, p. 297. Madrid, 1697, in-f.).

LEDMYE. Un des noms danois du beccabunga, *Veronica Beccabunga*, L.

LEDO. Nom italien du lédon, *Ledum palustre*, L.

LEDON. Voy. *Ledum*. C'est aussi le nom d'un ciste. V. *Cistus Ledon*, Lam. (II, 299).

LEDRO. Ancien nom du lierre, *Hedera Helix*, L. (III, 456).

LEDUM. Genre de plantes de la famille naturelle des Rhodoracées, de la décandrie monogynie, qui renferme 2 ou 3 sous-arbrisseaux, à feuilles simples, persistantes, à fleurs en corymbe.

L. latifolium, L., thé du Labrador, thé de James. Son infusion est estimée pectorale, tonique, stomachique; elle est odorante, agréable, et excite la faim, d'après l'essai qu'en a fait M. Bosc aux États-Unis où croît cette espèce, qui y remplaçait le thé dans la guerre de l'indépendance: on la cultive chez les amateurs, dans la terre de bruyère. M. Bacon, qui en a fait l'analyse, y a trouvé, entre autres principes, du tannin, de l'acide gallique, une matière amère, de la cire, de la résine, des sels, etc. (*Journ. de pharm.*, IX, 558).

L. palustre, L., ledon des marais, romarin sauvage. Cet arbuste, qu'on cultive aussi dans les jardins, croît dans les lieux humides du nord de l'Europe, dans les hautes montagnes des Vosges, etc. Les animaux, à l'exception de la chèvre, ne le broutent pas, à cause de l'odeur forte, résineuse, de ses feuilles; odeur qui éloigne les teignes, les blattes, empêche la moisissure des planchers, donne au cuir de Russie l'odeur particulière qu'on lui connaît, si on le mêle à l'écorce de bouleau, et qu'on les distille pour en obtenir l'huile. Linné est le premier qui ait signalé l'usage qu'on en fait en Westro-Gothie contre la coqueluche (*Amœn. acad.*, VIII, 268). Son eau distillée, est conseillée dans la céphalalgie. La plante guérit la gale, la teigne, en lotions; Bojœrnlund assure même qu'elle remédie à la dysenterie, maladie qu'il croyait causée par un insecte (*Mém. de l'acad. de Suède*, 1782, p. 75), ce qui est une erreur. On lui attribue des qualités narcotiques, et d'être propre à calmer les fièvres exanthématiques: Odhelius en recommande la décoction dans la lèpre du nord (*Mém. de l'acad. de Suède*, 1774, p. 267; 1779, p. 218; 1783, p. 224). Le docteur Rauchfuss a présenté, en 1796, une analyse de ce végétal. Le docteur Meisner, de Halle, en a donné une nouvelle, et y a trouvé de l'huile volatile, de la chlorophylle, de la résine, du tannin, du sucre incris-

tallisable, une matière colorante brune, etc. (*Bull. des sc. méd.*, Férussac, XII, 179). On en met dans la bière en Allemagne.

Linné (C.). *Diss. de ledo palustre*. Resp. J.-C. Westring. Upsaliæ, 1775, in-8.

Leea sambucina, W. C'est l'*Aquilicia sambucina*, L. (Voy. I, 374; et le Supplément, au mot *Aquilicia*).

Leedling. Nom des champignons de couche *Agaricus edulis*, Bull. (I, 100), en Saxe.

Leenrich, Leewerck. Noms flamand et saxon de l'alouette, *Alauda arvensis*, L.

LEENSINGEN. Bains situés à 1/4 de lieue de Leensingen, en Suisse, sur les bords du lac de Thoun. Il y a 3 sources froides; l'une qui sert aux bains ordinaires, l'autre nommée *Eau soufrée*, la 3e inusitée. Elles ont été analysées par F. Morell (*Mém. pour servir à l'hist. phys. et nat. de la Suisse*, Lausanne, 1788, in-8, p. 274). La première et la troisième lui ont offert beaucoup de sulfate chaux, du sulfate de magnésie et du carbonate de chaux; la seconde, du sulfate de magnésie, du carbonate de chaux, de l'oxyde de fer, et du gaz hydrogène sulfuré, dont on retrouve aussi quelque trace dans la première.

Lefach. Nom du fruit de l'*Achanaca* (I, 20), d'après Lémery. Il ne serait pas impossible que ce dernier fût le *Balanites ægyptiaca*, Delile, dont le nom arabe s'écrit plus volontiers *Lebakl*.

LÉGER (Saint-), en France, dans l'ancienne province du Vivarais. Carrère (*Cat.*, 520) y signale une source thermale.

LÉGER DE PEYRÉ (Saint-), Bourg de France (Lozère), à 1/2 lieue de Marvéjols, où Carrère (*Cat.*, 489) indique une source minérale froide.

Legleg, Leglek. Noms turcs de la cigogne, *Ardea Ciconia*, L.

Legnan, Lana-Noel. Noms d'un bois aromatique de Ténériffe, qui est probablement le bois de Rhodes, *Convolvulus scoparius*, L. F.?

Legno di Campeggio. Nom italien du *Bois de Campêche*.

Leguana. Un des noms vulgaires de l'iguane, *Lacerta Iguana*, L.

Légumes. Nom que l'on donne aux plantes alimentaires en général, et quelquefois plus spécialement aux racines nutritives. Botaniquement parlant, c'est celui de la gousse (*Legumen*) des plantes papilionacées; d'où la famille a pris celui de *Légumineuses*.

Romain (N.). *De salubri olerum usu*. Vicerburgi, 1602, in-4.

LÉGUMINEUSES, *Leguminosæ*. Famille naturelle, de la tribu des Dicotylédones, à étamines périgynes, l'une des plus importantes du règne végétal, très-nombreuse, puisqu'on y compte au moins quatre mille espèces. Les fleurs dans ce grouppe de plantes, souvent irrégulières, parfois si élégantes qu'on les cultive comme ornement, ont été comparées par les uns à un papillon qui vole, d'où on les a appelées *Papilionacées*, et par d'autres à un navire qui vogue, ce qui a fait désigner le supérieur des quatre pétales qu'elles offrent, sous le nom d'*étendard*,

les deux latéraux sous celui d'*ailes*, et l'inférieur par celui de *carène*. Le fruit est une gousse ou légume renfermant des graines souvent alimentaires par l'extrême abondance de la fécule qu'elles contiennent, ce qui les fait cultiver pour les besoins de l'homme : tels sont les haricots, les dolichos, les pois, les lentilles, les fèves, le lupin, le pois chiche, le pois carré, le pois d'Angole, etc. On leur reproche de causer des vents, des coliques, de purger quelquefois, par suite de la présence de l'extractif (voyez *Fécule*, IV, 217; et *Journ. de pharm.*, VIII, 364). En Europe, les Légumineuses forment environ le 1/20 des plantes phanérogames; dans l'Amérique du sud, d'après M. de Humboldt, elles en sont seulement le 1/12, et au Congo, le 1/8, d'après l'estimation de Rob. Brown. Leur feuillage est une excellente nourriture pour les bestiaux : aussi nos prairies artificielles sont-elles surtout formées de trèfle, de sainfoin, de luserne, de cytise, de vesce, de pisaille, etc. Les racines de quelques Légumineuses sont comestibles; telles sont celles du *Lathyrus tuberosus*, L., des *Dolichos tuberosus* et *bulbosus*, etc.

La famille des Légumineuses, qui est si nombreuse, n'est pas uniforme dans ses produits; elle en renferme au contraire de très-disparates. Ainsi, on trouve de nombreux principes colorans dans les genres *Indigofera*, *Galega*, *Hedysarum*, etc., qui fournissent la fécule bleue connue sous le nom d'*indigo;* on retire des genres *Genista*, *Podalyria*, *Virgilia*, une couleur jaune; les *Hæmatoxylon*, *Pterocarpus* procurent des bois de teinture rouge, connus sous le nom de *bois* de *Brésil*, de *Campêche*, de *Santal rouge*, etc. Un principe purgatif, désigné sous le nom de *cathartine*, se trouve dans les feuilles et les gousses des *Cassia*, peut-être du *Colutea*, de l'*Anagyris*. Les *Astragalus* et les *Acacia* fournissent de la gomme; ces derniers donnent du cachou; l'*Alhagi* sécrète de la manne; le *Myroxylon* exhale le baume du Pérou; le *Pterocarpus* fournit une des sortes de kino; le *Copaifera* la térébenthine copahu; l'*Hymenæa* distille la résine courbaril; l'*Aloexylon* donne le bois odoriférant connu sous le nom de *bois d'aloès;* le pois chiche fournit de l'acide oxalique, etc.

Cette intéressante famille, qui offre des produits si variés, et qui à elle seule représente, sous ce rapport, presque toutes les autres, est encore remarquable par un phénomène qui la rapproche des animaux: celui d'avoir un mouvement très-marqué dans ses folioles, soit au coucher du soleil, puisque beaucoup les plient alors et qu'elles semblent se livrer au repos de la nuit (phénomène déjà observé par Pline, qui dit, en parlant d'elles : *Folia cadunt*), soit lorsqu'on les touche, comme dans les sensitives, soit même spontanément, ainsi qu'on l'observe dans l'*Hedysarum gyrans*, L.

Les semences des Légumineuses n'intéressent pas seulement par leur

propriété nutritive ; elles renferment parfois d'autres principes importans, et qui leur donnent des qualités diverses. Ainsi on y observe un principe sucré, sécrété par la graine dans la casse, le tamarin, le caroubier, l'*Inga*, qu'on retrouve surtout dans les racines de la réglisse, de l'*Abrus*, du trèfle des Alpes, etc. ; ou par le péricarpe, comme cela a lieu dans quelques *Sophora*, dans les *Gleditsia*, etc. (De Candolle, *Essai*, 131). D'autres fois c'est une matière amère, qui les rend purgatives, comme dans l'orobe, le fenugrec, portée à l'excès dans l'écorce du *Geoffroya*, ce qui lui donne la propriété vermifuge (*Ann. de phys. et de chimie*, XXXIV, 68). Parfois elles fournissent de l'huile : telles sont les semences de ben, d'arachis ; ou de l'arôme, comme la fève tonka, le baumier, le mélilot, quelques *Trigonella*, etc. Quelques unes semblent contenir un principe narcotique, puisqu'on s'en sert pour endormir les poissons, ainsi que cela a lieu pour les semences de plusieurs *Piscidia*, *Galega*, etc.

Braconnot (H.). Mémoire sur un principe particulier aux graines de la famille des Légumineuses (*Ann. de phys. et de chimie*, XXXIV, 68).

LEHA. Nom de l'*Arbor aluminosa* de Rumphius, à Amboine. C'est le *Decadia* de Loureiro qui sert, comme l'alun, à fixer les couleurs.

LEHAHBUR. Nom arabe de l'étourneau, *Sturnus vulgaris*, L.

LEICHEN-HUHU. Nom allemand de l'effraie, *Strix Flammea*, L.

LEIN. Nom allemand du lin, *Linum usitatissimum*, L.

LEININGEN (Eau acidule de). Voy. *Lamscheid*, IV, 35.

LEINKRAUT. Un des noms allemands de la linaire, *Linaria vulgaris*, Mœnch.

LEIPE. Nom de l'aulne, *Alnus glutinosa*, Gærtn. (I, 188).

LEIPTER. Un des noms irlandais du dauphin, *Delphinus Delphis*, L., suivant Lacépède.

LEITUGA. Nom polonais de la laitue, *Lactuca sativa*, L.

LEJONTAND. Un des noms suédois du pissenlit, *Leontodon Taraxacum*, L.

LEKA. Nom polonais de la laque. Voy. *Coccus Lacca*, Ker.

LEKATT. Nom suédois de l'hermine, *Mustela Erminea*, L.

LEKLEK. Nom turc de la cigogne, *Ardea Ciconia*, L.

LEKORICE. Un des noms bohêmes de la réglisse, *Glycyrrhiza glabra*, L.

LELIN. Nom malais de la *Cire*.

LEMAKSCHAIR. Nom malais de la *Graisse*.

LEMÉ-LEMÉ. Purgatif violent, usité parmi les nègres de la Sénégambie. On le torréfie, et on le réduit en poudre comme du café ; une cuillerée dans un verre d'eau est la dose ordinaire (*Journ. de pharm.*, VII, 287).

LEMITHOCHORTON. Synonyme d'helminthochorton, *Fucus Helminthochorton*, Lat.

LEMMIKE. Un des noms danois du beccabunga, *Veronica Beccabunga*, L.

LEMNA MINOR, L., lentille d'eau. Petite plante de la famille des Nayadées, à feuilles arrondies, de la grandeur d'une lentille, qui croit sur les eaux des mares, en Europe ; Dioscoride dit qu'elle est bonne à remédier aux hernies des petits enfans et à mûrir les abcès, appliquée topiquement (*lib.* IV, *c.* 83).

Wolf (J.-F.). *Comment. de lemna*. Altorfii, 1801, in-4.

LEMNIA TERRA. Voy. *Terre de Lemnos*.

LEMNISCHE ERDE. Nom allemand de la *Terre de Lemnos*, ou *Terre Sigillée*.

LEMNOS (Eaux minérales de l'île de). Les Grecs appellent cette source Thermes ; elle est située au village de Livade Chorio. On peut se plonger dans l'eau telle qu'elle sort de la source ; mais on ne peut s'y baigner plus d'un ou deux à la fois, aussi n'y a-t-il qu'une chambre et une espèce de grotte voûtée (Belon, *Singularités*, p. 73).

LEMNOS (Terre de). Voy. *Terre de Lemnos*.

LEMON GRASS. Un des noms anglais du schœnanthe, *Andropogon Schænanthus*, L.

LEMPNIAS. Ancien synonyme de *Terre sigillée* et d'*Auripigmentum*, suivant Castelli.

— CALCIS. C'est l'*Æs ustum* des anciens, ou battitures de cuivre.

LEN. Nom bohême et polonais du lin, *Linum usitatissimum*, L.

LENGUA DE CIERVO. Nom espagnol de la scolopendre, *Asplenium Scolopendrium*, L.

LENIS, près du village de Cotteuse, en France, dans la Basse-Auvergne. Carrère (*Cat.*, 474) y signale une source minérale.

LÉNITIFS, *Lenientia*. Synonyme d'*adoucissans* (I, 79), et quelquefois, mais à tort, de laxatif, comme dans l'*électuaire lénitif*.

LENNEK PANNY MAIGI. Nom polonais de la linaire, *Linaria vulgaris*, Mœnch.

LENNEL ou Pannei-êri. Poisson qu'on mange chez quelques peuplades de l'Inde, selon John, et qu'ont croit être le sennal, *Perca scandens*, Daldorff.

LENS. Nom latin de la lentille, *Ervum Lens*, L.

— PALUSTRIS. Nom officinal du *Lemna minor*, L..

LENTE. L'un des noms de la luzerne, *Medicago sativa*, L., dans quelques provinces du Midi, et de la lentille, *Ervum Lens*, L., en italien.

LENTECCHIA. Un des noms italiens de la lentille, *Ervum Lens*, L.

LENTICULA MARINA. Synonyme de *Fucus natans*, L.

— PALUSTRIS. Off. *Lemna minor*, L.

LENTICULE. Synonyme de lentille d'eau, *Lemna minor*, L.

LENTILLE. *Ervum Lens*, L.

— DE CANADA. Variété des semences du *Vicia sativa*, L., avec lesquelles on fabrique une sorte de pain au Canada (*Bull. de pharm.*, VII, 11).

— D'EAU. *Lemna minor*, L.

— D'ESPAGNE. *Lathyrus sativus*, L.

— A LA REINE. Variété de l'*Ervum Lens*, L.

LENTILLIN. Un des noms de la semence du *Lathyrus sativus*, L.

LENTILLON. Variété commerciale de la lentille.

LENTINI ou LEONTINI. Ancienne ville de Sicile, où se trouve une source d'eau froide, séléniteuse, qui, suivant M. Alfio Ferrara (Voy. *Sicile*), contient pour 2 livres, de 5,760 grains chacune : gaz acide carbonique, 7 pouces cubes; sulfate de chaux, 35 1/2 grains; carbonate de chaux, 24; c. de magnésie, 11 1/3; terre ferrugineuse, 9 1/11. Il est difficile de croire que ce soit elle que Licus, cité par Pline (*lib.* XXXI, *c.* 2), accusait de faire mourir en trois jours ceux qui en boivent.

LENTISCUS, LENTISQUE. Noms du *Pistacia Lentiscus*, L.

LEO. Nom latin du lion. Voy. *Felis Leo*, L.

— RUBER. Un des anciens noms de l'antimoine cru, ou sulfure d'antimoine.

LEOFANTE. Un des noms italiens de l'éléphant. Voy. *Elephas*.

LEON. Nom grec du lion, *Felis Leo*, L.

Leontice leontopetalon, L. Sous-arbrisseau de la famille des Berbéridées, de l'Hexandrie monogynie, qui croît en Orient, où on l'appelle *moiadé;* son nom vient de la forme de ses feuilles, que l'on dit imiter la trace du pied du lion. Sa racine, savoneuse, sert en Perse à dégraisser les cachemires, d'après Olivier. Dioscoride dit que la plante apaise les douleurs, qu'en clystère elle calme la sciatique, qu'elle guérit les morsures des serpens (*lib.* III, *c.* 94). Les Arabes mangent les feuilles acides du *L. Chrysogonum*, L. (*Journ. de pharm.*, IX, 209 et 210). Tous les deux sont employés contre la gale par les Orientaux. Quelques personnes croyent, sans en apporter de preuve, que les racines de ce végétal servent à dégraisser les laines dans l'Orient (*Journ. de pharm.*, XIII, 203); d'autres l'ont attribué au *Gypsophila Struthium*, L. (III, 447).

Leontini (Eaux min. de). Voy. *Lentini*.

Leontobotanos. Nom de l'*Orobanche major*, L., dans quelques anciens auteurs.

LEONTODON. Genre de plantes de la famille des Chicoracées, de la Syngénésie égale, dont le nom vient des dentelures profondes des feuilles de l'espèce vulgaire, qu'on prétend ressembler aux dents du lion; de λεων, lion, et d'οδοντος, dent.

L. Taraxacum, L., Pissenlit, dent de lion, lion-dent. Cette plante vivace, acaule, croît partout chez nous dans les prés, les champs, les lieux cultivés, où elle fleurit dès le premier printemps et jusqu'aux gelées; elle est remplie, à sa maturité, d'un suc blanc, amer, que la culture et surtout l'étiolement diminuent. On mange ses pousses et les jeunes racines en salade, au premier printemps, et elles sont alors tendres et d'une amertume que quelques personnes aiment assez, plus avancées on les fait cuire, mais elles offrent alors plus de dureté et se digèrent moins bien. On estime le pissenlit stomachique, dépuratif, diurétique (c'est même à cette dernière qualité qu'il doit son nom français), et même un peu laxatif (ce qu'indique celui de *Taraxacum*, de ταρασσω, je remue). Le suc en est fort employé au printemps, soit seul, soit mêlé à celui d'autres plantes, comme désobstruant, à la dose de 2 à 4 onces; on le recommande surtout dans les maladies de la peau, et le docteur Wendelstaedt l'a vu guérir l'ictère noir (*Bibl. médic.*, LVIII, 387). Le grand Frédéric a pris la décoction de pissenlit les 30 dernières années de sa vie, par le conseil de Zimmermann. Stoll employait aussi fréquemment sa décoction dans la plupart des fièvres bilieuses, en y ajoutant une petite dose de cristal minéral. La quantité est d'une demi-once de racine, ou le double de feuilles fraîches, pour une pinte d'eau. L'extrait de pissenlit est aussi fort conseillé comme fondant, anti-scorbutique, fébrifuge, en bols

ou en pilules, depuis un scrupule jusqu'à un gros. Hufeland le donnait dans la phthisie pulmonaire, mêlé à celui de chiendent et au tartrate de potasse, sel qui décompose cet extrait et donne lieu à la formation et au dépôt de cristaux de *terre foliée*. (Voy. *Bull. de pharm.*, III, 447). On fait servir souvent l'extrait de pissenlit pour *lier* les masses pilulaires. Les Kalmoucs mangent les tubercules radicaux du *Leontodon tuberosum*, L. (*Découv. des Russes*, III, 275).

Delius (H.-F.). *Diss. de taraxaco præsertim aquæ ejusdem*, etc. Resp. F.-J.-W. Schroder. Erlangæ, 1753, in-4 — Reynier. Histoire des pissenlits (*Mém. pour servir à l'histoire physique et nat. de la Suisse*, tome I).

Leontopetalon. Un des noms du *Fumaria bulbosa*, L. (III, 310), dans quelques anciens auteurs. Dioscoride le donne à un *Leontice*, dont Linné a fait le *L. Leontopetalon*,

Leontopodium. Nom officinal de l'alchémille, *Alchemilla vulgaris*, L. (I, 149).

Leontostomon. Un des anciens noms de l'ancolie, *Aquilegia vulgaris*, L.

Leonurus cardiaca, L. Cardiaire, agripaume. L'infusion très-chargée de cette plante labiée de notre pays, de Russie, etc., est usitée dans les environs d'Arsamas, comme préservatif de la rage, d'après Lepechin, cité par Martius (*Bull. des sc. médic.* de Fér., XIII, 355).

Léopard, *Leopardus*. Voy. *Felis Leopardus*, L. (III, 225).

Leopardenwurger. Un des noms allemands du *Doronicum Pardalianches*, L.

Leopard's bane. Un des noms anglais de l'arnica, *Arnica montana*, L., et du *Doronicum Pardalianches*, L. (Jourdan, *Pharmac univ.*).

LEPAS. Genre de Mollusques cirrhopodes, dont deux espèces sont usitées comme aliment et fort analogues sous ce rapport aux Anatifes, auxquels les réunissait Linné et auxquels nous avons rapporté le *Lepas anatifera*, L. (I, 283). La première est le *L. Balanus*, L., ou gland de mer, très-commun sur les côtes de l'Océan et de la Méditerranée, mais d'un très-petit volume et fort peu estimé : sa coquille est un tube court et conique. La deuxième, que M. H. Cloquet (*Faune des Médec.*, II, 219) croit être le véritable *balanus* des anciens auteurs de bromatologie, est le *L. Tintinnabulum*, L., plus gros et plus estimé. La coquille en est tétragone. Sa chair, qui est rouge, blanchit par la coction, et a la saveur de celle de l'écrevisse de rivière. Les Chinois en font, avec du sel et du vinaigre, un mets délicat. Ce mollusque abonde sur les rochers, les coquillages, les zoophytes et autres corps marins, dans la Méditerranée, l'Océan d'Europe, celui d'Asie. Les Grecs, qui le mangent encore avec plaisir, le désignent, comme leurs ancêtres, par le nom de βάλανος.

Lepas des anciens. Voy. l'art. *Anatifa* (I, 283).

Lepelkruid. Nom hollandais du cochlearia, *Cochlearia officinalis*, L.

Lepidio. Nom italien de la passerage, *Lepidium latifolium*, L.

Lepidion. Nom de la passerage, *Lepidium latifolium*, L., dans Dioscoride.

LEPIDIUM. Genre de plantes Crucifères, de la Tétradynamie siliculeuse, dont le nom vient de λεπίς, écaille, de la forme de ses fruits.

L. Iberis, L. Petite passerage. Cette plante, qui croît le long des chemins en France, a été annoncée dans plusieurs gazettes comme propre à broyer la pierre et à évacuer les graviers (Willemet, *Mat. méd. indig.*, 100). Il y a lieu de croire que c'est d'elle que veut parler Pline (*lib.* XX, *c.* 17), et qu'il dit propre à guérir les maladies squameuses de la peau. Elle était vantée par Dioscoride et Galien dans la sciatique. Servilius Damocrate a préconisé contre la sciatique les vertus d'un ιϐηρις, qui est sans doute la même plante (Sprengel, *Hist. de la médec.*, II, 51). Peyrilhe dit qu'en Espagne on joint son infusion à celle du quinquina, ou on la donne seule, comme fébrifuge (*Mat. méd.*, 350).

L. latifolium, L., Passerage, grande passerage. Cette grande plante, qui se trouve depuis l'Europe jusqu'en Sibérie (on élève quelque doute sur l'identité de cette dernière avec la nôtre; Pallas, *Voyage*, II, 427), dans les lieux herbeux, frais, a été indiquée, ainsi que le fait pressentir son nom, contre la rage; bien qu'aucune expérience directe et positive ne vienne appuyer cette assertion. Ses racines et ses feuilles, qui ont une saveur âcre, poivrée, qui approche de celle de la graine de moutarde, ont été signalées comme anti-scorbutiques et toniques, mais leur usage est peu fréquent. L'abbé Rousseau faisait distiller de l'eau miellée, fermentée sur cette plante, et en obtenait une liqueur alcoolique qu'il administrait dans les névroses (Ferrein, *Mat. médic.*, III, 250). On s'est servi parfois de la passerage comme de condiment dans les campagnes.

L. Piscidium, Forst. Ce naturaliste a découvert cette espèce, retrouvée par M. Gaudichaud aux îles Sandwich, où elle est employée contre la syphilis et pour enivrer le poisson.

L. ruderale, L., Passerage sauvage, nasitor sauvage. Cette petite plante annuelle, qui croît dans toute l'Europe, dans les décombres, les lieux stériles et froids, a une forte odeur de cresson et jouit des propriétés anti-scorbutiques des espèces précédentes. En Russie elle est regardée comme un anti-fébrile puissant, et le peuple se sert de la décoction de demi-once de ce végétal, qu'il appelle *dikoykress*, dans une livre d'eau, réduite à moitié, dont on donne deux cuillerées à bouche, de deux heures en deux heures, avant l'accès et pendant le froid des fièvres intermittentes. En 1812 surtout, la cherté du quinquina fit employer ce moyen aux docteurs Ruhl Rittmeister, Trinius, Blum, etc., avec un grand succès. De 40 malades cités par eux, 2 seulement ne furent pas guéris. Ils se servirent de l'herbe sèche *Bull. de la soc. d'émulat.*, dans le *Journ. méd.* de Leroux, etc., 1815, XXXIV, 289). M. le docteur Monin a donné cette plante avec avantage, à Saint-Pétersbourg, où il a exercé plusieurs années avec succès la médecine, à la dose de un à deux gros pendant quelques jours,

surtout dans les fièvres accompagnées de symptômes scorbutiques. Il nous a assuré qu'elle réussit là où le quinquina échoue. Ce *Lepidium* est aussi abondant autour de cette ville, que la bourse à pasteur chez nous.

L. sativum, L., Nasitor, cresson alénois. On cultive dans les jardins cette espèce annuelle, originaire du détroit de Magellan, qu'on emploie en salade comme condiment, à cause de sa saveur poivrée, piquante, ainsi que sa variété crépue; elle est anti-scorbutique, diurétique. Forestus la recommande dans les affections soporeuses. Suivant Ambroise Paré ses feuilles guérissent les croûtes laiteuses des enfans; ses graines, dont on peut retirer de l'huile, sont emménagogues, propres à faciliter l'expectoration, etc. Le suc, qui peut se tenir frais pendant une grande partie de l'année, se donne à la dose de 2 à 4 onces.

LÉPIDOPTÈRES. Ordre d'insectes remarquables, en général, par l'élégance de leurs formes, la variété et l'éclat de leurs couleurs, à l'état parfait où on les nomme communément papillons, mais de peu d'importance en thérapeutique. Voyez *Bombyx* (I, 638), et *Chenilles* (II, 223).

LEPIOTES. Agarics dont le pédicule est muni d'un collier mobile ou fixe, et dont les feuillets ne se fondent pas en eau noire. Ce groupe ne renferme que des espèces salubres.

Parmi celles à collier libre on distingue l'*Agaricus procerus*, Schœff., qui est alimentaire dans presque toute la France et en Italie, sous le nom de collemelle, coulemelle, coche, chocherel, éclusiau, potiron, mort de-froid, escargoule, etc., espèces qui ne sont peut-être pas identiques, mais qui toutes sont saines et comestibles. Parmi les Lépiotes dont le collier est fixe, on n'a encore reconnu en France que deux espèces comestibles, l'*A. cylindraceus* et l'*A. attenuatus*, DC., que l'on mange à Montpellier, sous le nom commun de *pivoulade*.

Quarante-quatre espèces de champignons comestibles en Toscane, indiqués par Micheli (pag. 170–177, 197–198 de son *Genera*), appartiennent aux Lépiotes et paraissent y être d'un emploi vulgaire, d'après les noms qu'ils portent en Italie (De Candolle, *Essai*, 339).

LEPISOSTEUS ROBOLO, Lacép., Robolo. Espèce de poisson de l'ordre des Holobranches abdominaux, dont les insulaires de l'Archipel de Chiloé font, à l'état sec, un commerce très-étendu (*Dict. des sc. nat.*).

LEPRAS. Petit poisson de mer, excellent à manger, et qui passait pour apéritif (Lémery).

LEPRE. Nom italien du lièvre, *Lepus timidus*, L.

LEPTOCARYA. Nom du noisetier, *Corylus Avellana*, L., dans Dioscoride (II, 444).

LEPTON. Nom de la petite centaurée, *Chironia Centaurium*, Smith, dans Pline.

LEPTOSPERMUM SCOPARIUM, Forst. Arbre de la famille des Myrtes, de l'Icosandrie monogynie; l'infusion de ses feuilles et de ses sommités fleuries, qui est aromatique, un peu amère, a été employée par Cook, en guise de thé, contre le scorbut dont son équipage était at-

teint à la Nouvelle-Zélande, où croît ce végétal, ainsi que le *L. Thea*, W., qui est naturel à la Nouvelle-Hollande. Il s'en servit également à faire de la bière et s'en trouva très-bien. On les cultive tous deux chez les curieux.

LEPTURE. Voy. *Trichiurus Lepturus*, L.

LEPUS, Lièvres. Genre de mammifères de l'ordre des Rongeurs, à espèces assez nombreuses, dont deux seulement, le lièvre et le lapin, sont généralement usitées comme aliment (la plupart des autres n'ayant qu'une chair insipide), et fournissent des fourrures assez estimées, parfois employées contre les douleurs rhumatismales.

L. Cuniculus, L., Lapin. Cet animal, originaire d'Espagne, mais depuis long-temps répandu dans toute l'Europe, où il se creuse des terriers dans les bois et surtout dans les garennes, se nourrit de plantes sèches et aromatiques qui lui donnent, comme aliment, une délicatesse et un fumet bien supérieurs à ceux que prend le lapin domestique ou de clapiers, nourri de choux et autres herbes potagères. Sa chair, blanche, saine, nourrissante, agréable, est assez estimée, en étuvée surtout, ce qui en relève la fadeur. Celle du lapereau est préférée. Trop jeune, cependant, elle est fade et visqueuse; trop vieille, au contraire, elle est sèche, dure, et plus difficile à digérer. En hiver, elle offre plus de délicatesse et de tendreté. La femelle passe pour préférable au mâle; mais celui-ci, étant châtré, est, dit-on, à la fois plus tendre et plus gras. L'histoire médicinale du lapin, heureusement beaucoup moins étendue que celle du lièvre, se borne à l'emploi que l'on a fait de sa graisse contre la rigidité des articulations et des tendons, et en général comme résolutive; de son cerveau (accusé d'ailleurs d'affaiblir la mémoire) comme propre à résister au venin; et enfin des cendres résultant de sa combustion, dans le traitement de l'esquinancie.

L. timidus, L., Lièvre. Ce quadrupède habite les bois, sans vivre sous terre, ni avoir pu être réduit en domesticité comme le lapin. Sa chair, noire, très-savoureuse et très-nourrissante, qu'on mange ordinairement rôtie ou en civet, et dont, au rapport de César, l'usage passait pour criminel chez les anciens Bretons, excite fortement, et ne convient qu'aux individus sains, qui ont besoin d'alimens fortifians, très-azotés, riches en osmazôme. L'abus en est facilement nuisible. Le jeune lièvre ou levrault (*lepusculus*), plus tendre et de plus facile digestion, surtout quand il est mariné et suffisamment faisandé, est généralement préféré.

Les diverses autres parties de cet animal, vantées par les anciens thérapeutistes, sont aujourd'hui complètement inusitées. Nous rappellerons cependant, en partie d'après James (*Dict.*, IV), que ses

cendres (*lepus combustus*) ont été recommandées à l'intérieur comme lithontriptiques (1 à 2 scrupules), à l'extérieur, contre les engelures et l'alopécie; qu'on employait en outre sa tête pour guérir cette dernière affection et blanchir les dents; ses yeux pour hâter l'accouchement et l'expulsion du délivre et des môles; sa cervelle pour faciliter la dentition et remédier au tremblement; son sang pour dissiper les taches et les boutons du visage, et comme remède interne, dans la passion iliaque, la dysenterie et la pierre; ses poumons, en topique, contre les engelures, et même l'asthme et l'épilepsie; son cœur contre cette même affection, et de plus les douleurs utérines et la fièvre quarte; son foie dans la diarrhée et le flux hépatique; son fiel contre l'ophthalmie, le mal de dents, la surdité (Galien), et même comme hypnotique (Albert le Grand); ses testicules desséchés (24 à 72 grains) comme aphrodisiaques, lithontriptiques, et pour aider l'accouchement, dernière circonstance où la matrice de la femelle n'était pas moins préconisée; sa présure (*coagulum leporis*) comme discussive, aphrodisiaque, anti-épileptique, anti-dysentérique, à la dose d'1/2 gros à 1 gros; son astragale dans les cas de gravelle, d'épilepsie et d'accouchemens laborieux; sa graisse, fraîche, comme émolliente et maturative, rancie pour attirer au dehors les corps étrangers, faciliter l'éruption des dents, et en calmer les douleurs; sa fiente, l'un des ingrédiens du *dialogoon*, médicament anciennement en usage contre les obstructions, pour combattre la dysenterie, l'épilepsie, dissoudre les calculs, et, à l'extérieur, dans les cas de brûlure; son poil, enfin, pour arrêter les hémorrhagies, et, brûlé (Hippocrate), pour combattre les accès hystériques.

LEPUS COMBUSTUS. Ancien nom de la cendre de lièvre. Voy. *Lepus timidus*, L.

LEPUS MARINUS. Lièvre marin. Voy. *Blennius Lepus*, Lacép.

LEPUSCULUS. Nom latin du levrault. Voy. *Lepus timidus*, L., et quelquefois du lapin, *Lepus Cuniculus*, L.

LEQUILA, LEQUILLA. Noms napolitains du venturon, *Fringilla citrinella*, L.

LER-MUR. Un des noms arabes de la *Myrrhe*.

LESAN-EL-A'SFOUR. Nom arabe des fruits du *Fraxinus Ornus*, L. (III, 292).

LESAN-EL-TOUR. Nom arabe de la bourrache, *Borago officinalis*, L. (I, 641).

LESBOS. Ile de l'Archipel grec, jadis renommée pour ses eaux thermales abondantes. On ne cite plus aujourd'hui qu'une source, voisine du bord de la mer, et usitée par les habitans de Mytilène contre les maladies les plus rebelles; l'eau n'a rien de désagréable, passe pour diurétique, propre à stimuler les voies digestives, à entretenir les secrétions. Il y existe un bâtiment, assez vaste pour loger commodément les malades, et un bassin assez grand pour baigner plusieurs individus à la fois (Alibert, *Précis*, etc., 588).

LESCHE. Ancien nom vulgaire du ver de terre, *Lumbricus terrestris*, L.

LESCUN. Bourg des Pyrénées, sur une des routes d'Oleron, en Espagne, où Carrère (*Cat.*, 475), indique une source minérale appelée *Laberouat*.

LESEN EL-HAMEL, LISEN, LISSAN-EL-HAMAU. Noms arabes du *Plantago major*, L.

LESIGNANO. Village du grand-duché de Parme, à 3 lieues sud de la ville de ce nom, qui possède un établissement d'eau minérale froide peu fréquenté et mal entretenu, suivant Valentin (*Voyage médic.*, etc., 2e édit., 334). L'eau, couverte d'un pétrole verdâtre, vient de deux puits continuellement traversés par un prodigieux courant de gaz hydrogène carburé. M. le professeur Gottardi y a trouvé 1/100e de muriate de soude et de magnésie. On en fait usage contre les dartres et les rhumatismes chroniques.

LESKE. Nom du gros-bec, *Loxia Coccothraustes*, L., en Silésie.

LESNI BOROWICE. Nom bohême du pin sauvage, *Pinus sylvestris*, L.

— MYRTUS. Un des noms bohêmes du petit houx, *Ruscus aculeatus*, L.

LESSER BURDOCK. Nom anglais de la lampourde, *Xanthium strumarium*, L.

— CENTAURY. Nom anglais de la petite centaurée, *Chironia Centaurium*, Smith.

LESSIVE, *Lixivium*. Eau plus ou moins chargée de sous-carbonate alcalin. La *lessive des savonniers* est une solution de 3 parties de soude caustique dans 8 d'eau ; la *lessive de tartre*, une solution de sous-carbonate de potasse. La *lessive de cendres*, analogue à cette dernière, est quelquefois employée comme pédiluve excitant.

LESTES. Nom du flez, *Pleuronectes Flesus*, L., chez les Lettes.

LESURA. Nom hindou du *Cordia Myxa*, L.

LET-CHI. Synonyme de litchi, *Euphoria punicea*, Lam. (III, 191).

LETCHICUTTAY ELLEY. Nom indien des larges feuilles d'un grand et bel arbre, de la côte de Coromandel. Chauffées et trempées dans l'huile de ricin, elles sont regardées comme efficaces, appliquées sur les articulations affectées de rhumatisme. Avant leur développement complet elles sont alimentaires (Ainslie, *Mat. ind.*, II, 172).

LETEFOLIO. Nom espagnol du *Sedum Telephium*, L.

LÉTIFIANS, *Lætificantia*. On donne ce nom dans quelques ouvrages à des substances qu'on croit propres à réjouir l'esprit ; ce sont en général des excitans du cerveau, pris à dose légère, tels que le vin, les liqueurs alcooliques, le café, le thé, etc.

LET-CH. Nom russe de la brême, *Cyprinus Brama*, L.

LETTUCE OPIUM. Nom anglais du *Lactucarium*.

LEUCA. Synonyme de *Galactites* dans Lémery.

LEUCANTHEMUM MAJUS. Un des noms officinaux de la grande marguerite, *Chrysanthemum Leucanthemum*, L.

— ODORATUM. Un des noms officinaux de la camomille romaine. *Anthemis nobilis*, L.

LEUCAS. Dioscoride mentionne sous ce nom une plante qu'il dit bonne contre le venin des serpens et des autres bêtes venimeuses (*lib.* III, *c.* 97). Robert Brown a donné ce nom à un genre formé de plusieurs *Phlomis*. Voyez *Phlomis*.

LEUCATHON. Nom de l'*OEnanthe* dans Dioscoride.

LEUCENA. L'un des noms du châtaignier, *Castanea vesca*, Gærtn., dans l'île de Crète.

LEUCHSTAD. Eau minérale ferrugineuse acidule, citée par Hoffman (James, *Dict.*, I, 278).

LEUCINE. Substance blanche, comme l'indique son nom, légère, cristalline, ayant la saveur du bouillon, fusible, sublimable en partie, soluble dans l'eau, formant avec l'acide nitrique un composé acide particulier, et que M. Braconnot a obtenue en traitant la laine et surtout la fibrine par l'acide sulfurique (*Ann. de chimie et de phys.*, XIII).

LEUCISCOS, λευκισκος. Espèce de poisson analogue au mulet, dont Galien a parlé (*De Alim. Facult.*, *lib.* III, *c.* 25).

LEUCISCUS ALBURNUS. Voy. *Cyprinus Alburnus*, L. (II, 569).

LEUCOGEON. Bains entre Pozzoli et Naples, mentionnés par Pline (*lib.* XXXI, *c.* 2) comme souverains pour la guérison des plaies et des maux d'yeux.

LEUCOGRAPHE, *Leucographus*. Espèce de terre à foulon, jadis en usage à l'extérieur comme hémostatique et stimulante. Ce mot est synonyme de *galactites*, dans Lemery.

LEUCOGRAPHIS. Un des noms du chardon-Marie, *Carduus Marianus*, L., dans Pline.

LEUCOIUM LUTEUM. Nom officinal de la giroflée jaune, *Cheiranthus Cheiri*, L.

LEUCOIUM VERNUM, L. La bulbe de cette plante, de la famille des Narcisses, de saveur nauséabonde, contient un principe âcre et mucilagineux qui provoque les vomissemens. Le *L. æstivum*, L. est dans le même cas. Ils croissent dans les montagnes du Midi de la France, etc.

LEUCOLITHE. Espèce de pyrite blanche que les Grecs employaient, après l'avoir fait calciner, contre les maladies des yeux, et qu'on soupçonne être un minérai de zinc.

LEUCOMA. Fruit comestible d'un grand arbre du Pérou, qui a le goût de la châtaigne. Il est astringent (Monard, *Drogues*, 182).

LEUCOPHAGIUM. C'est le *Blanc-Manger* (Voy. I, 613).

LEUCOPHRAGIS. Synonyme de *Morochtus* dans Lémery.

LEUK, LEUKBADEN. Noms allemands des eaux minérales de *Louesche*.

LEUNINKG. Un des noms du moineau franc, *Fringilla domestica*, L.

LEURE. Nom de la loutre, *Mustela Lutra*, L., en Savoie.

LEUTRIA. Ancien nom latin de la loutre, *Mustela Lutra*, L.

LEUTSCHAU, en Hongrie, comtat de Zips. P. Kitaibel (*Hydrogr. Hungariæ*, Pest., 1829, *in*-8°, 2 vol.) donne un essai d'analyse de ces eaux minérales.

LEVAIN, franc levain. Pâte aigrie, c'est-à-dire qui a subi un certain degré de fermentation acide, par l'action de la chaleur ou l'addition de quelque liquide fermentescible, tel que la levure de bière (Voy. ce mot), et qui, par là, est devenue propre à faire lever la

pâte qu'on destine à la confection du pain. On s'en sert quelquefois comme de rubéfiant ; souvent aussi on en fait la base de certains épispastiques, en y ajoutant des substances vésicantes.

Lévénagatte. Un des noms vulgaires du lieu, *Gadus Pollachius*, L. (III, 318).

Levensboom. Nom hollandais du *Thuya occidentalis*, L.

Leverfarbige aloe. Un des noms allemands de l'*Aloès hépatique*.

Leverkruid. Nom hollandais de l'hépatique, *Anemone Hepatica*, L.

Leviathan. Animal indéterminé, mentionné dans le livre de Job. (*Voy*. pour le *Leviathan penis* des officines, l'article *Balæna*, I, 536).

Levistico, Levisticum. Noms portugais et officinal du *Ligusticum Levisticum*, L.

Lèvre de Vénus. Un des noms de la cardère, *Dipsacus fullonum*, L.

LEVURE, *Spuma cerevisiæ*. Écume formée spontanément à la surface de la bière en fermentation, et composée de bière très-chargée d'acide carbonique, de ferment proprement dit, d'un peu d'amidon et d'hordéine, suivant M. Proust, qui rapporte à cette dernière substance l'aspect grenu, gélatineux et tremblant, que prend la levure suffisamment égouttée (*Ann. de chimie et de phys.*, V, 337). La *levure fraîche* est celle qui vient d'être recueillie. Renfermée dans un sac de toile, qu'on soumet ensuite à la presse, elle perd sa partie liquide, devient ferme, cassante, quoique pâteuse, offre une couleur d'un blanc grisâtre, une odeur aigrelette, est insoluble dans l'eau, très-azotée, etc. Dans cet état, on la désigne sous le nom impropre de *ferment*, qui ne convient qu'à l'un de ses principes constituans, le plus caractéristique il est vrai. (Voy. *Ferment*, III, 237). Tous les liquides sucrés en fermentation fournissent une sorte de levure ; mais celle des céréales est la seule employée. Un procédé particulier anciennement proposé pour sa facile obtention, vient d'être reproduit dans le *Dictionnaire des drogues simples et composées* (III, 347 ; 1828).

L'analyse de la levure a été faite par Westrumb (*ibid*), et M. Doebereiner a établi (Voy. *Journ. de pharm.*, 1815, p. 342) que la dessiccation (opération à laquelle il faudrait la soumettre si on voulait la conserver en pharmacie pour l'usage médicinal), le lavage à l'eau froide, ou même avec du vin, ne lui ôtent en rien la faculté dont elle jouit de faire entrer en fermentation les liquides sucrés ; que l'alcool, au contraire, qui paraît décomposer le ferment plutôt que le dissoudre, l'en dépouille en acquérant de l'amertume et une couleur jaunâtre ; que bien lavée et exprimée, desséchée même, et triturée avec le double de son poids de sucre, elle donne tout à coup naissance à un liquide sirupeux, homogène, presque transparent, qui n'est susceptible de fermenter que par l'addition d'une certaine quantité d'eau, qui en précipite aussitôt le ferment, etc.

Cette propriété de la levure d'exciter la fermentation alcoolique, la

fait employer dans quelques arts, après qu'elle a été amenée à l'état de pâte et lavée à grande eau pour lui enlever son amertume. Les boulangers s'en servent, à défaut de *levain* (voy. ce mot), pour faire lever la pâte. Pline (lib. XVIII, c. 7) signale déjà cet usage comme répandu chez les Gaulois et les Espagnols, dont à raison de cela, dit-il, le pain est beaucoup plus léger que celui des autres nations. Cependant Guy Patin parle dans ses *Lettres* (III, 270) du procès des *boulangers de petits pains*, accusés de substituer la levure au *franc levain*, et se montre fort opposé à son emploi; aussi, sur le rapport d'une commission dont il faisait partie, le parlement, par arrêt du 24 mars 1668, en défendit-il l'usage comme dangereux, usage pourtant qui plus tard fut permis pour la *levure fraîche* (Hazon, *Éloge de la Faculté*, etc., in-4°).

L'usage médicinal de la levure se réduit à peu de chose. Associée, à parties égales, avec la farine, l'huile, le miel, ou autres ingrédiens, on l'a quelquefois employée à l'extérieur sous forme de cataplasmes, pour *atténuer*, *inciser*, *digérer*, *résoudre* certaines tumeurs, et surtout comme *maturatif* des abcès. A l'intérieur, elle paraît avoir été usitée, vers la fin du seizième siècle, par suite de théories chimico-médicales sur la fermentation des humeurs, dans la vue d'exciter ou de diriger utilement, par son aide, ces prétendus mouvemens morbides. Bientôt abandonnée, elle n'a reparu dans la matière médicale que dans ces derniers temps, où les docteurs anglais Bradley, Grose, Robert Thomas et Edward Cartwright en ont obtenu de bons effets dans des typhus et des fièvres adynamiques, rebelles au quinquina, à l'acétate d'ammoniaque, au camphre, au vin, etc. Ils la faisaient prendre par cuillerée, de trois en trois heures (*Dict. des sc. méd.*, art. *Kwas*). Le docteur Strom, qui l'administrait mêlée à de la bière, rapporte aussi plusieurs faits en faveur de son efficacité dans le traitement de l'érysipèle malin. Néanmoins elle paraît maintenant de nouveau abandonnée; et si, comme on le croit généralement, ses avantages dépendent de l'acide carbonique qu'elle renferme, il semblerait en effet préférable, à tous égards, de remplacer cette *vilaine écume*, comme l'appelait Guy-Patin, par l'eau gazeuse ou les eaux minérales acidules.

Schook (M.) *De fermento et fermentatione liber*, etc. Groningue, 1663, in-12. — Strom. *Fermentum cerevisiæ in erysipelate maligno profiscuum* (*Acta nova reg. soc. med.* Havniensis. 1818, t. V).

LEW. Nom chinois du *Soufre*.

LEYDOUR. Nom du séné à feuilles obtuses, *Cassia obovata*, Coll., au Sénégal. Voy. *Senna*.

LEYMOUN. Nom arabe du limon, *Citrus medica*, L. (H, 306).

LEYNE. Village de France, dans le Mâconnais, près duquel est une source tiède (16° R.) nommée *Chaude-Aigue* par les habitans : M. F. L. de Lamartine (*Compte rendu des trav. de la soc. d'agric.*

et belles lettr. de Mâcon, pendant l'année 1824, p. 71) y indique des sulfates alcalins ou terreux; elle dépose un sédiment noir, charbonneux, et exhale, dit-il, du gaz hydrogène.

LEYON. Nom suédois du lion, *Felis Leo*, L.

LEYRIA, dans l'Estramadure (Portugal). Il y existe une source thermale (20° R.)

LHA. Nom du gattilier, *Vitex Agnus-castus*, L., dans l'île de Crète.

LIA VERT. Un des noms de l'*Iris pseudo-Acorus*, L., dans quelques cantons.

LIANE. On donne ce nom, dans les colonies, aux végétaux grimpans ou volubiles.

— AMÈRE. *Abuta amara*, Aubl. On le donne aussi au pareira, *Cissampelos Pareira* (II, 296).

— A BOEUF. *Acacia scandens*, W.

— BOITE A SAVONETTE. *Feuillæa scandens*, L. (III, 150).

— A CALEBASSE. Nom du nhandiroba, *Feuillæa scandens*, L. (III, 150).

— DE CARIPÒS. *Davilla brasiliana*, DC (II, 603).

— A CONCOMBRE. Cucurbitacée des Antilles, dont le fruit se mange dans la soupe (Labat, *Nouv. voy.* III, 238).

— CONTREPOISON. *Feuillæa scandens*, L.

— A COUREUX. Racine, appelée aussi *Timac*, d'une plante employée aux Antilles avec succès contre les hydropisies (*Mém. de la Soc. royale de méd*, I, 341).

— A GLACES L'EAU. C'est le pareira brava, *Cissampelos Pareira*, Lam.

— A CRABES. *Bignonia æquinoctialis*, L.

— LARDIZABALA. *Lardizabala biternata*, Ruiz et Pavon.

— A PERSIL. *Paullinia pinnata*, L.

— A POMME. *Passiflora alata*, Ait.

— POPAYE. *Omphalea diandra*, L.

— PURGATIVE. *Ipomea cathartica*, Poiret.

— A RAVES. *Dioscorea sativa*, L.

— A RÉGLISSE. *Abrus precatorius*, L.

— ROUGE. *Tigarea aspera*, Aubl.

— A SERPENT. *Aristolochia anguicida*, Jacq.

— A VERS. *Cactus* (Cereus) *triangularis*, L. On emploie, à Saint-Domingue, le suc qui coule de ses branches coupées, contre les vers.

LIARD. Nom du *Populus nigra*, L., dans quelques cantons.

LIATRIS (*Serratula*, L.) SCARIOSA, W., et *L. squarrosa*, W. Ces deux plantes de l'Amérique septentrionale, y sont usitées contre la morsure des serpens (*Journ. de chimie médicale*, V, 419).

LIBADION. Un des noms grecs de la petite centaurée, *Chironia Centaurium*, Smith.

LIBAN. Nom arabe du *Benjoin*.

LIBANE. Un des noms du pélican, *Pelicanus onocrotalus*, L.

LIBANIUM, LIBYCE. Anciens noms de la buglosse, *Anchusa italica*, Retz (I, 284).

LIBANOTIS. Nom officinal de l'*Athamanta Libanotis*, L. (I, 480). Dioscoride donnait ce nom à une plante à odeur d'encens, que quelques commentateurs ont voulu reconnaître pour le romarin.

LIBANUS THURIFERA. Arbre de l'Inde qui donne l'encens, de la famille des Térébinthacées, d'après Colebrooke (*Pharm. univ.*, II, 166).

LIBAS. Un des noms du *Rheum Ribes*, L., en Orient.

LIBBSTICKE. Nom suédois de la livèche, *Ligusticum Levisticum*, L.

LIBELLA. Cétacé signalé par Galien, comme dur, muqueux et insipide (*De Aliment. Facult.*, *lib.* III, *c.* 31).

Libnéh. Nom hébreu du peuplier blanc, *Populus alba*, L.

Libibatteus. Nom grec d'un poisson de Byzance, indéterminé, dont Hésiode parle comme employé à faire des salaisons.

Libium. Nom égyptien du genévrier, *Juniperus communis*, L.

Libtang. Un des noms du *Cocculus suberosus*, DC., dans l'Inde (II, 328).

Libyestason. Nom de la réglisse, *Glycyrrhiza glabra*, L., chez les anciens.

Licadoros. Nom du milan, *Falco Milvus*, L., en grec moderne, d'après M. Vieillot.

Licania incana, Aubl. Arbre de Cayenne, qui a ses fruits comestibles. Les Galibis le nomment *caligni*.

Licaria guianensis, Aubl. Végétal de Cayenne, dont on ne connaît ni les fleurs ni les fruits, et que Lamarck soupçonne appartenir au genre *Laurus*. Son bois jaunâtre, peu compacte, a une odeur de roses, ce qui l'a fait ranger parmi les bois de ce nom. C'est le *licari kanali* des Galibis. Les habitans le nomment parfois *sassafras*.

Licharo dotschnaja trawa. Nom russe de la gratiole, *Gratiola officinalis*, L.

Liche. Nom du *Scomber Amia*, Bloch, devenu générique.

LICHEN. Genre de plantes qui donne son nom à une famille naturelle, de la tribu des Acotylédones et de la Cryptogamie, et qui tire le sien du grec λειχην, dartre, de la forme des expansions croûteuses que présentent plusieurs de ses espèces, qui ont effectivement quelque ressemblance avec cette maladie cutanée. Le genre *Lichen* de Linné a été divisé en un grand nombre d'autres par Hoffman, De Candolle, Acharius, Fée, Delisle, etc., par suite de l'augmentation considérable des espèces qu'il renferme, qui, de 81 que contenait le *Species*, montent actuellement à plus de 2000, et aussi pour aider à leur distinction. Il en résulte qu'il n'existe plus aujourd'hui sous ce nom, qui est devenu celui de la famille; cependant, pour mieux remplir le but de notre travail, nous laisserons dans l'ancien genre *Lichen* de Linné, les espèces dont nous allons parler, en indiquant les noms sous lequels on les désigne aujourd'hui (Voy. *Lichénées*).

L. (Peltigera) *aphthosus*, L. Cette espèce, qui doit son nom aux verrues qu'on observe sur son *thallus* vert et mince, et non à son efficacité contre les aphthes, ainsi qu'on le dit dans quelques ouvrages, croît sur les berges des bois, chez nous et dans une partie de l'Europe; c'est le *muscus cumatilis* des formulaires. On l'a regardé comme drastique, vomitif, anthelminthique; propriétés dont nous doutons beaucoup, attendu sa grande affinité avec les *L. caninus*, *horizontalis*, etc., auxquels on ne les a jamais attribuées. Willemet l'a vu rarement manquer son effet vermifuge, pris à la dose de 12 grains, soir et matin pendant six ou huit jours (*Lichénogr.*, I, 22).

L. (Usnea) *articulatus*, L. Cette espèce indigène se trouve aussi sur les écorces de quinquina, ainsi que les *L. usnea* et *inflata*, L. Si on n'en

dépouillait pas ces écorces, la gelée qui se formerait pendant leur décoction en diminuerait l'amertume et peut-être les propriétés.

L. (Peltigera) *caninus*, L. Le nom de cette plante, très-abondante au bord des fossés sablonneux des bois, chez nous, parmi les mousses, vient de la propriété qu'on lui a accordée de guérir la rage; on cite même des exemples de réussite, qui ont eu lieu en Angleterre, dans les *Trans. Phil. abrégées* (II, 26–38). Elle est encore employée aux environs de Smolensk, d'après Martius, contre cette maladie (*Bull. des sc. méd.*, Férussac, XIII, 355). Ce lichen, qui donne, d'après M. Prost, une couleur d'ocre, et qui est connu dans les formulaires sous le nom de *muscus caninus*, *muscus cinereus terrestris*, avait été recommandé en 1697, par G. Dampier, mêlé au poivre, contre cette maladie, mélange qu'on appelait *pulvis antilyssus*; mais il est peu à peu tombé dans l'oubli, malgré l'approbation de Mead (Sprengel, *Hist. de la méd.*, V, 493). Layard le met au nombre des diurétiques (*Essai*, en allemand, *sur la morsure des chiens enragés*, Leipsick, 1778).

Cartheuser (G.-F.). *Diss. inaug. chimico-medica de Lichene cinereo terrestri* Resp. G.-L. Sizlus. Francof. ad Viadrum, 1762, in-4.

L. (Physcia) *ciliaris*, L. On l'employait du temps d'Imperati dans la parfumerie, pour donner de la consistance à la poudre à poudrer. (*Hist. nat.*, lib. XXVII, p. 78). Il croît très-communément chez nous sur l'écorce des arbres.

L. (Cenomyce) *cocciferus*, L. Très-commun sur nos pelouses sèches où ses fructifications, d'un beau rouge, le font remarquer, il a été donné dans les toux convulsives, le rhume, comme béchique. C'est le *muscus pyxioides terrestris* des formulaires; nom qu'on applique plus souvent au *Lichen pyxidatus*, espèce indigène très-voisine de celle-ci, et avec laquelle on la confond, ce qui n'a aucun inconvénient puisque leurs propriétés sont semblables. Dans la Thuringe on s'en sert contre les fièvres intermittentes, d'après Brukmann (*Epist.* 57). C'est l'*herba ignis* de quelques pharmacopées.

Arconovieta (M.). *Observaciones sobre el* muscus pyxioides terrestris, ò *Lichen cocciferus*, L., *en la pertussis*, etc. (*Extractos de las juntas gen.*, 1781, p. 43).

L. (Isidium) *corallinus*. Voy. *Lichen Parellus*, L.

L. (Urceolaria) *esculentus*, Pallas. Les Russes septentrionaux s'en nourrissent et en donnent à leurs bestiaux.

L. (Parmelia) *fahlunensis*, L. Indigène de nos hautes montagnes, elle est fort remarquable par sa couleur noire, et fournit un beau rouge-cinabre (Prost, *loc. cit.*).

L. (Usnea) *florida*, L, d'après M. Prost (*Cat. des plant. de la Lozère*), cette belle espèce qu'on trouve sur les écorces de nos arbres

dans les grandes forêts, donne une teinture violette. Elle pend aux branches, ainsi que toutes les Usnées, et leur donne un aspect barbu.

L. (Ramalina) *fraxineus*, L. Il y en a à Ténériffe une variété dont on obtient une teinture jaune (*Journ. de Pharm.*, V, 54). L'espèce, qui est très-commune chez nous sur les écorces d'arbre, pourrait être essayée pour en obtenir une couleur semblable.

L. (Borrera) *furfuraceus*, L. Ce lichen, qui croît sur les troncs des pins, des sapins, des hêtres, est doué d'une grande amertume, ce qui lui a valu la réputation de fébrifuge, et l'a fait donner à la place du quinquina ; il fournit une teinture vert-olive (Prost, *loc. cit.*).

L. (Cetraria) *glaucus*, L. Avec l'alun et le vitriol vert, cette espèce indigène donne une couleur d'un gris-incarnat (Prost, *loc. cit.*).

L. (Usnea) *inflatus*, L. Voy. *L. articulatus* et *L. Usnea*, L.

L. (Cetraria) *islandicus*, L., Lichen d'Islande (*Flore médicale*, IV, 217). Cette espèce, qu'on appelle *muscus islandicus* dans les dispensaires, est abondante dans les régions septentrionales de l'Europe, surtout en Islande ; on la trouve aussi dans nos montagnes, sur la terre, aux lieux arides, pierreux, et jusque dans les environs de Paris. Elle forme des expansions foliacées, longues de deux ou trois pouces, creusées en gouttières, écartées, ciliées sur les bords de poils roides et parallèles, lacuneuses, fermes, coriaces, sèches, d'un gris roux ; les fructifications sont rares, orbiculées, planes, entourées d'un rebord cilié de la même couleur que le *thallus*. Cette espèce, comme presque toutes les autres, est inodore ; sa saveur est amère et fort tenace, puisque plusieurs décoctions ne suffisent pas pour la lui enlever complètement. M. Robinet propose de la laver à l'eau froide et de la sécher de suite, ce qui lui fait perdre une demi-once par livre, et lui ôte une partie de cette amertume (*Journ. de chimie médicale*, II, 351). D'après M. Proust, ce lichen contient 64 parties d'une substance insoluble dans l'eau chaude, analogue au gluten végétal, 53 d'une qui est insoluble et ressemble à l'amidon, 3 d'extractif amer (*Annal. de chimie*, LVII, 196). Berzélius, dans une analyse plus récente, l'a trouvé composé de sirop, 3,6; bitartrate de potasse, tartrate et phosphate de chaux 1,9; principe amer 3,0; cire verte 1,6 ; gomme 3,7 ; matière colorante 7,0 ; fécule de lichen 44,6; matière insoluble amylacée 36,6 (*Ann. de chim.*, XC, 277).

Cette espèce, une des plus célèbres du genre, a deux emplois, l'un alimentaire, l'autre pectoral et utile dans les phlegmasies chroniques de la poitrine. On s'en nourrit dans les pays du nord, où les céréales et autres substances alibiles sont rares ; Olafson dit qu'un boisseau de ce lichen équivaut (pour la nourriture) à deux de froment (Sparmann, *Voyage*, III, 129, note). M. Proust le regarde

comme ayant des qualités alimentaires incontestables, puisqu'il fournit aux habitans de la Laponie une nourriture aussi saine qu'agréable, et dont la préparation ne coûte pas plus cher que celle de la pomme de terre ; on le mange en salade, ou desséché et pulvérisé, ce qui est fort difficile, pour être mêlé à la farine, ou en gelée dans du lait, du bouillon, toujours après en avoir ôté l'amertume par des lotions préalables, ou à l'aide d'une lessive légère de sous-carbonate de potasse, d'après le procédé indiqué par M. Westring ; il absorbe plus de la moitié de son poids d'eau et devient alors diaphane. Les Norwégiens ont observé que ceux d'entre eux qui se nourrissent de lichen, sont moins sujets à l'éléphantiasis que ceux qui ne mangent que du poisson, et se portent mieux, ce que M. Petersen confirme par son expérience. Fabricius recommande le pain de ce Lichen, préférablement à celui d'écorce de pin qui est dangereux pour la santé (*Voyage*, 198). Aussi le grand avantage que les Islandais retirent de ce lichen leur en fait faire d'amples moissons ; ils vont en troupe le récolter sur les rochers où il croît en abondance ; ils l'emportent dans des sacs, le font sécher et le conservent dans des barils. En Carniole on en donne aux cochons pour les engraisser, aux bœufs, aux chevaux pour les refaire, etc., etc. (Voy. *Ann. de chim.*, LVII, 196).

O. Borrichius, en 1673, vanta comme médicament le lichen d'Islande, et l'appela *muscus catharticus* (*Act. med. et phil.*, Hafniæ, I, 126). En 1683, M. Hjaerne assura d'une manière plus précise que c'était un excellent moyen contre l'hémoptysie et la phthisie ; mais ce furent Linné (*Flora laponica*, 340) ; et Scopoli (*Ann. hist. nat.*, I, 112 ; II, 107) qui, en 1760, l'introduisirent définitivement en médecine, après l'avoir soumis à des expériences régulières et suivies (Sprengel, *Hist. de la méd.*, V, 493). Trommsdorf, Bergius, Crichton, Gontier Saint-Martin, etc., ont aussi constaté ses bons effets dans les affections muqueuses de la poitrine. Cependant il ne faut pas s'abuser ; jamais ce lichen, ni aucun médicament, n'a guéri la phthisie pulmonaire, surtout tuberculeuse ; seulement nous dirons avec Murray qu'il adoucit la toux, calme la fièvre hectique, améliore l'expectoration, diminue les sueurs colliquatives et qu'il est bon dans l'asthme humide, etc. Du reste son efficacité n'est pas plus marquée dans les affections muqueuses des voies de la respiration, que dans celles des autres parties ; ainsi Crichton l'a vu guérir des diarrhées chroniques, les dysenteries tirant à leur fin, car dans le temps où les symptômes sont inflammatoires, cet auteur dit à bon droit que ce médicament, qui jouit d'une activité marquée, pourrait être nuisible. M. le docteur Regnault a, dans ces derniers temps, vanté surtout l'emploi de ce lichen dans les mala-

dies de poitrine : ce qui a fourni à un pharmacien homonyme l'idée de vendre une préparation de ce végétal, et quoique ce dernier soit mort depuis long-temps, on n'en continue pas moins la vente de la drogue sous son nom. Schonheyer l'a administré avec succès contre les toux rebelles qui succèdent à la coqueluche ; Quarin, contre la suppuration des reins ; d'autres contre les ulcères utérins. Son amertume le fait donner, sans avoir été lavé, comme stomachique, anti-goutteux, fébrifuge et vermifuge. Dufour et Marie-Saint-Ursin l'ont prescrit comme succédané du quinquina (*Gazette de Santé*, 1808). Ses qualités nutritives, dues à la présence des principes gélatineux et féculents qu'il contient, le rendent précieux dans les maladies avec marasme, abattement des forces, dans l'épuisement, la consomption, etc., parce qu'il soutient, nourrit et répare les organes fatigués de la digestion. Nous ne devons pas cacher à nos lecteurs que Proust, qui a écrit si avantageusement sur les propriétés nutritives du Lichen d'Islande, prétend que ses vertus pectorales sont chimériques ou au moins problématiques (*Ann. de la Litt. méd. étrang.*, 1810).

Les préparations médicinales que l'on emploie de ce lichen, dont la dose est depuis un gros jusqu'à une once, se bornent à peu près à la décoction et à la gelée. La première est jaune et a une saveur presque analogue à celle de *quassia*, si par des lavages on n'a pas enlevé l'amertume ; en refroidissant, cette préparation se prend en gelée ; de sorte qu'il faut la prendre chaude lorsqu'on veut l'ingérer liquide. Si on faisait évaporer en extrait l'infusion à froid du lichen, on n'aurait qu'un extrait amer, sans la fécule qui reste dans le lichen. La gelée est tremblante et semblable à celle d'amidon, sans viscosité ; elle ne se conserve saine que pendant un petit nombre de jours, après lesquels elle se fend, se sépare de la partie aqueuse, etc., et doit être alors jetée. On l'aromatise avec la cannelle, la fleur d'oranger, on y ajoute du sucre, etc., pour la rendre plus agréable à prendre, et lui ôter sa fadeur. M. Zier, pharmacien allemand, propose de préparer cette gelée en épuisant le lichen par des ébullitions nombreuses, puis par sa macération dans l'alcool, qu'on répète deux ou trois fois pour l'en séparer et le mettre sécher ; le résidu se fond en entier dans l'eau. (*Bull. des sc. méd.*, Férussac, XIX, 183). Ainsi une décoction de lichen non lavé donne la partie amère ou médicinale de cette plante, qui est tonique, fébrifuge, stomachique, purgative même, etc. ; si elle est seulement lavée, on a la partie nutritive, adoucissante, mêlée avec une partie amère, c'est l'état où il faut que soit ce lichen pour les affections de poitrine ; s'il est totalement privé de cette partie amère par un alcali ou l'alcool, il ne donne plus que les parties nourrissantes ; ce n'est plus un médicament, mais

un aliment. C'est de cet état qu'a voulu parler Proust, lorsqu'il considère ce lichen comme bon aliment, mais médicament nul. On coupe avec le lait, le petit-lait, les infusions ou décoctions de lichen; on met sa poudre, privée de la partie amère, dans le chocolat, dans des potages, etc., pour rétablir les forces, remédier à la débilité musculaire, etc. L'abus de la portion amère est fort nuisible, et peut amener des inflammations graves, ce qui n'a jamais lieu pour celle qui est composée seulement de fécule.

On a proposé d'employer dans les arts, en place de gomme, la matière gélatineuse du lichen d'Islande (*Bull. de pharm.*, V, 310). Les Islandais emploient souvent mêlé, ou à sa place, les *L. nivalis*, et *proboscideus*. On peut consulter sur le *Lichen islandicus*, L., l'article très-intéressant de Murray (*Appar. med.*, V, 562) et les ouvrages suivans :

Reisse (H.-S.-E.). *Diss. inaug. med. de Lichene islandico.* 1778, in-4. — Trommsdorf (G.-B.). *Programma de Lichene islandico.* Erfodiæ, 1778, in-4. — Ebeling. *Diss. de quassia et Lichene islandico.* Glascow, 1779, in-8. — Cramer (G.-C.-P.). *Diss. inaug. med. de Lichene islandico.* Erlangæ, 1780, in-4. — Elsner (C.-F.). *Prog. duo de Lichene islandico.* Koenisberg, 1791, in-4. — Regnault. *Observ. on pulmonary consumpt. or an essay on the Lichen islandicus*, etc. Londres, 1802. — Proust. Mémoire sur le lichen d'Islande (*Journ. de physique*, LXXIII, 81). — *Idem*, Usages alimentaires du *Lichen islandicus* (*Ann. de chim.*, LVII, 196). — Berzélius. Recherches sur la nature du *Lichen islandicus*, et sur son emploi comme aliment (*Ann. de chimie*, XC, 277; et *Bull. de pharm.*, VI, 537).

L. (Physcia) *nivalis*, L. Plante des montagnes très-élevées; sa poudre a passé jadis pour spécifique contre la rage.

L. (Lecanora) *Parellus*, L.; Parelle, parelle d'Auvergne. Cette espèce forme des croûtes blanchâtres, verruqueuses, irrégulières, qui s'attachent aux rochers, sur les schistes, les granits, les basaltes, etc. En faisant macérer ce lichen dix à douze jours dans l'urine, avec de l'eau de chaux ou des cendres gravelées, il acquiert une couleur rouge ou violette intense, et se change en pulpe molle; alors on l'exprime à travers un tamis et on le moule en forme de petits pains. Ce sont des Auvergnats qui vont râcler les rochers pour obtenir ce lichen, souvent mêlé de *L. corallinus*, qui paraît avoir les mêmes propriétés tinctoriales (Prost, *Liste des Cryptogames de la Lozère*). Il paraît que la plupart des lichens dont le thallus est crustacé et épais sont tinctoriaux, d'après la remarque de M. De Candolle, de sorte que le *Variolaria orcina* cité, par M. Guibourt (*Drogues*, II, 329), peut bien en fournir. La saveur du *Lichen Parellus* est un peu amère et mucilagineuse; la pâte qu'on en prépare est sous forme de pâte molle, gluante, d'une couleur violette.

L. (Parmelia) *parietinus*, L. Le docteur Sander assure que la poudre bien fine et verte de cette espèce, est plus efficace que le quinquina, surtout dans les fièvres d'automne, et plus encore dans les quartes rebelles, où aucune préparation, selon lui, ne peut la rem-

placer. Il ajoute que c'est au peu de soin que l'on a mis dans sa préparation jusqu'à ce jour, que l'on doit les insuccès dans l'emploi de ce médicament (*Journal d'Hufeland*, 1816; *Biblioth. méd.*, LIX, 113). Dans son état de jeunesse, ce lichen est vert; il est jaune-doré étant adulte, et gris en vieillissant : c'est le plus vulgaire de tous les lichens sur les arbres et les murs chez nous. Il doit à l'odeur qu'il répand, et qu'on trouve analogue à celle du quinquina, sa réputation de fébrifuge; l'huile essentielle butyreuse qu'en a retirée M. Gumprecht est analogue à celle de l'écorce du Pérou (*Journ. de pharm.*, V, 309). Schrader en a donné une analyse qui n'y démontre aucun des principes des écorces fébrifuges.

L. (Usnea) *plicatus*, L. Macéré avec de l'alun, il teint en vert; avec l'alun et l'étain, il donne une couleur d'un rouge-fauve (Prost). Les Lapons en placent sur leurs pieds écorchés par une longue route; ils jettent sa poudre sur les plaies des hémorrhagies externes (Linné, *Flora lap.*, 348). Suivant la plupart des auteurs, c'est cette plante qu'on appelle *Usnée*, et qui croissait sur les crânes humains abandonnés; elle avait surtout, disait-on, la propriété de faire pousser les cheveux, sans doute à cause de sa forme capillaire. Mais Murray a donné ce nom au *L. saxatilis* (Voyez plus bas). C'est le *Muscus arboreus* des Formulaires.

L. (Evernia) *prunastri*, L. En Égypte, on s'en sert pour faire lever le pain et fermenter la bière (*Dict. des sc. nat.*, VIII, 519). Macéré avec le vitriol vert, il donne une couleur bai-brune ou rouge (Prost); ce lichen est regardé comme un léger astringent.

L. (Sticta) *pulmonarius*, L., pulmonaire de chêne. Cette espèce, qui croît sur les écorces de chêne, de hêtre, de sapin, dans le milieu et le nord de l'Europe, est remarquable par les lacunes en réseau qu'offre sa surface; il est foliacé, d'un vert jaunâtre, glabre; sa saveur est un peu âcre, amère. Il est regardé comme pectoral, béchique, d'où lui viennent les noms de *Pulmonaria arborea*, de *Muscus pulmonarius quercini*, qu'il porte dans les Pharmacopées; on le donne en décoction, à la dose d'une à quatre drachmes, dans la phthisie pulmonaire, les hémorrhagies, le catarrhe, lorsqu'on l'a dépouillé de son amertume, ainsi que dans les affections non inflammatoires; en poudre, on n'en prescrit qu'un gros. En Sibérie, on le met dans la bière, boisson qui est donnée alors avec succès dans l'ictère. Il se rapproche beaucoup par ses propriétés du *L. islandicus*. En Angleterre, on l'emploie en teinture, et il entre dans le *sirop de mou de veau*.

L. (Cladonia) *pyxidatus*, L. Willis employait déjà cette espèce, très-commune dans les endroits secs des bois, sur les fossés, contre la coqueluche; Van-Voensel, médecin de Pétersbourg, en a retiré

d'heureux effets dans les toux sèches, d'irritation, avec chaleur chatouillante; Azconovieta a éprouvé son utilité dans cette maladie, ainsi que Dillenius (Sprengel, *Hist. de la méd.*, V, 493; et Cullen, *Méd. prat.*, III, 96, édit. de 1819); on le regarde aussi comme utile dans la phthisie, le rhume, etc., à l'instar du *L. cocciferus*, L., dont il n'est qu'une variété; la dose est d'un à deux gros. On néglige trop l'emploi de cette plante, très-facile à se procurer. Elle fournit une teinture d'un gris verdâtre (Prost).

Van-Woensel. Sur la vertu du *muscus pyxioides* (*Mém. de la société royale de méd.*, II, 294; 1777). — Dillenius (J.-B.-J.). *Diss. de lichene pyxidato*. Moguntiæ, 1785, in-8.

L. (Cladonia) *rangiferinus*, L., lichen des rennes. Il forme de petits buissons serrés, à tiges droites, très-rameuses, creuses, molles, blanchâtres, comme tomenteuses; il croît dans le nord de l'Europe, surtout en Laponie, où il couvre une grande partie du pays, et sert de pâture aux rennes, qui grattent la neige l'hiver pour le déterrer; sans lui les contrées voisines du pôle nord seraient inhabitables. Il peut aussi servir de nourriture à l'homme, ainsi que s'en est assuré M. Fée, après avoir été débarrassé de sa saveur amère par des lotions suffisantes (*Cours d'hist. nat. pharm.*, I, 177), et surtout Fabricius, qui dit que les Islandais en font des gelées nourrissantes, lavé d'abord dans l'eau, puis cuit dans du lait (*Voyage*, 199). Cette plante, usitée en médecine, est très-commune en France dans les landes, ainsi que ses nombreuses variétés.

L. Roccella, L. (*Roccella tinctoria*, Achar.), orseille. Cette petite espèce branchue, qui doit son nom à son *habitat*, haute de 2 pouces, à tiges arrondies, grisâtres, pulvérulentes, souvent courbes, tuberculeuses, vient sur les rochers des bords de la mer, surtout dans les pays un peu chauds; on en trouve pourtant sur quelques-uns de ceux d'Angleterre, de Bretagne, mais c'est aux Canaries et dans l'Archipel grec que ce lichen croît le plus abondamment, et d'où on le tire pour les besoins du commerce. Ledru dit qu'on en expédia des premières, que les anciens appelaient *Iles à la pourpre*, 2,600 quintaux en 1731 (*Voyage*, I, 135). Tournefort assure que dans celle d'Amorgos, l'une des îles de la Grèce, on en teignait des vêtemens en soie, qui retiennent le nom de cette île, et qu'on en envoyait en Angleterre au prix de 10 écus le quintal, etc. (*Voyage*, I, 277). Aujourd'hui ce commerce est beaucoup diminué, parce que cette teinture a été remplacée par des moyens plus économiques. Ce lichen fournit le *tournesol en pain*, ou orseille en pâte du commerce, tandis que le *tournesol en drapeaux* est préparé avec le *Croton tinctorium*, L., ainsi que nous l'avons dit (II, 481). Les Grecs, qui le nommait λειχην, s'en servaient pour teindre en couleur de pourpre; Pline l'appelle *phycos tha-*

lassion (*lib.* XXVI, *c.* 10; et *lib.* XXXII, *c.* 27). Cependant leur manière de s'en servir avait été perdue, lorsqu'en 1300 un marchand de Florence observa que l'urine communiquait à cette plante une belle couleur violette; la préparation en resta long-temps secrète, d'abord à Florence, puis en Hollande, mais elle est aujourd'hui connue en Angleterre et ailleurs, et il y a des manufactures pour cet objet à Londres et à Liverpool (Bancrof, *On philosophy of colours*, p. 292). On met ce lichen pulvérisé, souvent mêlé avec le *L. fuciformis*, L., qui en est effectivement fort voisin, dans une cuve avec moitié son poids de potasse, et on arrose le mélange d'urine, ce qui le fait entrer en fermentation; on remue, en ajoutant de nouvelle urine, jusqu'à ce que la matière passe au rouge, puis au bleu; on y jette alors un tiers de bonne potasse, et on l'étend pour la faire sécher; on vend ce produit sous forme de gâteaux ou de pulpe humide, qui est d'une odeur fétide. Les falsificateurs y ajoutent parfois de la craie, de l'iris en poudre, etc. (Thomson, *Botan. du droguiste*, 173). Cette préparation donne une belle couleur violette pourpre, fugace; on en prépare des réactifs pour essayer les acides, qui la font passer au rouge, que les alcalis rappellent au bleu. M. Robiquet a trouvé dans l'orseille une matière sucrée susceptible de cristalliser, que l'ammoniaque et l'air colorent en violet, puis rougissent, etc.; il range sur la même ligne la parelle, et assure qu'on en tire les mêmes couleurs, ainsi que de divers autres lichens, tels que le *L. calcarius*, des *Variolaria*, etc. (Voyez un extrait de ses recherches sur le principe colorant de l'orseille, *Journ. de pharm.*, XV, 298).

Ce lichen est surtout employé dans la teinture; cependant le collége de Dublin le conseille en infusion pour soulager le chatouillement qui existe au gosier dans certaines toux, et qui est parfois si incommode (Coxe, *Americ. dispens.*, 368). M. De Candolle dit qu'à l'île Maurice on en prépare des bouillons pour la poitrine (*Essai*, 318).

Morelot (S.). Mémoire sur le lichen-français, *vulgò* tournesol en pain (*Mém. de la soc. méd. d'émulation*, V, 281).

L. (Parmelia?) *rotundatus*, Rottl. On emploie cette espèce de l'Inde comme remède rafraîchissant dans ce pays; on en prépare un liniment pour la tête (Ainslie, *Mat. ind.*, II, 170).

L. (Cladonia) *sanguinea*, Mart. Il sert au Brésil, ainsi que plusieurs autres espèces, à faire des infusions qu'on donne aux enfans contre les aphthes (*Journ. de chimie méd.*, III, 549).

L. (Parmelia) *saxatilis*, L. (*Imbricaria retiruga*, DC.), usnée? Il croît aussi souvent sur les troncs d'arbres que sur les rochers chez nous; il est en dessous couvert d'un duvet noirâtre, et a en dessus une couleur grise glauque, parsemée de lignes grenues. Cette espèce est un triste

monument de la crédulité humaine; on croyait qu'elle croissait sur le crâne humain, et on lui attribuait en conséquence une foule de vertus imaginaires, superstitieuses, sous le nom d'*usnée humaine*, de *Muscus cranii humani*, etc.; on la trouve prescrite dans de vieux auteurs. Aujourd'hui elle n'est plus d'usage que pour la teinture. Macéré dans de l'urine, ce lichen donne une couleur rouge; avec le vitriol, il teint en brun. On dit qu'en Écosse plus de deux cents hommes sont occupés chaque année à sa récolte (Hoffmann, *De vario lichenum usu*, p. 27). Voyez *L. plicatus*, L.

L. (Lecanora) *tartareus*, L. Les Suédois retirent de cette espèce crustacée, abondante aussi sur nos rochers, une couleur brune qu'ils appellent *boeltelet* (Fabricius, *Voyage*, 60). Il est probable que, traité comme l'orseille et la parelle, ce lichen donnerait des couleurs semblables.

L. (Lecanora) *tinctorius*, Fée. Cette plante habite les écorces au Brésil, et sa belle couleur de cinabre fait supposer qu'on en pourrait tirer une teinture analogue. M. Fée croit que c'est là la *cochenille végétale* analysée par M. Vauquelin (*Annal. du Muséum*, VI, 145), que nous avons rapportée à l'*Hypochnus rubro-cinctus*, Ehr. (III, 579).

L. (Cenomyce) *uncialis*, L. Cette petite plante indigène, macérée avec la chaux vive dans l'urine, donne une couleur grise (Prost, *loc., cit.*).

L. (Usnea) *Usnea*. On attribue cette espèce à Linné, qui ne la mentionne dans aucun de ses ouvrages; elle n'appartient pas au genre *Usnea*; c'est l'*Alectoria usneoides* d'Acharius (*Lichen. univ.*, 594). Elle n'habite pas l'Europe, et est figurée, pl. LXXXIV, f. 10, de l'*Hist. musc.* de Dillenius; elle est inusitée. La vraie usnée est le *Lichen plicatus*, L.

L. (Evernia) *vulpinus*, L. Les Norwégiens, d'après Linné, font, avec cette espèce et du verre pilé, une pâte dont ils farcissent la chair d'animaux morts, dans l'intention de tuer les loups, etc.; par elle-même, elle n'a aucune vertu délétère; elle croît dans les hautes montagnes, où sa belle couleur jaune la fait remarquer.

LICHEN DE L'ANGUSTURE. Voy. *Angusture fausse* (I, 304).
— CINEREUS TERRESTRIS. Nom officinal du *Lichen caninus*, L.
— DE GRÈCE. Un des noms de l'orseille, *Lichen Roccella*, L.
— PETRÆUS LATIFOLIUS. Nom officinal du *Marchantia Polymorpha*, L.
— STELLATUS. Nom officinal du *Marchantia Polymorpha*, L.
LICHENE ISLANDICO. Nom italien du *Lichen islandicus*, L.

LICHÉNÉES, *Lichenes*. Famille naturelle de la tribu des Acotylédones, de la Cryptogamie de Linné, qui la classait parmi les Algues, fort nombreuse en espèces, puisqu'on en connaît maintenant plus de deux ou trois mille. Ce sont des plantes qui s'observent sur les minéraux et les végétaux; elles sont composées d'une croûte (*thallus*) plus ou

moins épaisse, grenue ou foliiforme, portant des fructifications (*apothecion*) qui renferment des gongyles et des séminules propagatrices, que les vents [1] et les eaux transportent. Les lichens sont les premières plantes qui naissent sur les corps dénudés, comme les pierres, les rochers, sur la terre; ils y forment, par leur *detritus*, les premières molécules d'*humus*, sur lesquels viennent se fixer ensuite des mousses, des fougères, des graminées, puis des végétaux ligneux; ils ne sont pas le résultat de la décomposition des corps, comme on l'a dit, mais celle-ci favorise leur développement, qu'accélère encore l'humidité. On distingue des lichens pulvérulens, foliacés et dendroïdes; mais tous ont la même organisation, et ne diffèrent que par leur polymorphie qui est très-grande, comme pour la plupart des agames. Ces plantes n'ont pas de racines véritables: aussi ne vivent-elles pas aux dépens des corps sur lesquels elles sont appliquées, et auxquels seulement elles adhèrent, et ne sont parasites qu'en apparence. Les lichens ont une durée plus longue que les champignons, dont ils diffèrent par la présence de leur thallus; on remarque que ceux qui ont une croûte grenue, pulvérulente, habitent surtout sur les pierres, les rochers, les murailles, tandis que ceux dont la croûte est foliacée se voient plus volontiers sur les écorces, les bois morts, la terre humide, le terreau des bois, etc. La chaleur les dessèche, mais l'humidité les fait revenir à la vie.

Les lichens, dont aucune espèce n'est délétère, contiennent tous une matière gélatineuse qui est un peu de nature animale, et de la fécule abondante; aussi sont-ils très-nourrissans, à tel point qu'ils sont alimentaires dans quelques régions du globe, et pourraient l'être dans toutes si on n'y possédait pas des matières plus alibiles et de saveur plus agréable. Quelques animaux les mangent, surtout les rennes, dans les régions glaciales du Groënland et de la Laponie, et ils sont pour ces climats désolés ce que les vertes prairies sont pour les heureuses contrées placées plus au midi. Plusieurs lichens contiennent de l'oxalate de chaux.

---

[1] Le 3 août 1828, M. Thénard a présenté à l'Académie royale des sciences un lichen de couleur fauve, grenu, formé de croûtes brisées, tombé dans le voisinage du mont Ararat, que lui avait envoyé un général russe de l'armée de Perse. Il paraît que ce lichen desséché pendant l'été sur les rochers de ces montagnes fameuses, a été emporté par le vent à une très-grande distance, ce qui a donné lieu aux habitans de dire que cette *graine tombait du ciel*. Du reste il paraît, d'après ce qu'on a assuré au général, que cette prétendue pluie avait déjà eu lieu plusieurs fois, jusqu'à couvrir la terre à 5 à 6 pouces d'épaisseur dans des endroits; les moutons s'en nourrissent, et les hommes aussi, d'après ce qui est rapporté dans la notice jointe à cet envoi.

La plupart des lichens sont pourvus d'un principe colorant que développe leur macération dans l'urine, assez marqué dans quelques-uns, surtout dans ceux de consistance calcaire, pour être employé dans l'art de la teinture; telles sont l'orseille, la parelle, etc. Il en résulte une branche de commerce qui n'est pas à dédaigner.

Les lichens de consistance plus molle ont aussi des propriétés médicinales, dont on fait une application assez fréquente; ils sont regardés comme pectoraux, et employés dans le rhume, le catarrhe, la coqueluche, la phthisie: ce qu'ils doivent à la gélatine dont ils sont composés et à un principe amer qu'on y observe aussi, et dont il faut même les dépouiller en partie pour l'usage médical. Quelques autres, où ce principe est plus abondant, sont regardés comme fébrifuges, vermifuges, hépatiques, et même comme vomitifs et utiles dans les affections cutanées (Voyez *Lichen*).

Hoffmann (G.-F.). *Diss. de vario lichenum usu.* Erlangæ, 1786. — Amoreux Recherches et expériences sur les divers lichens. 1787. — Willemet. Lichénographie économique. 1787. — Ces trois ouvrages, en *réponse* à la question sur *l'utilité des lichens*, proposée par l'académie de Lyon, et dont Hoffmann a remporté le prix, ont été réunis en un seul volume publié sous le titre suivant : Hoffmann, Amoreux et Willemet. Mémoires couronnés en 1786 par l'académie de Lyon sur l'utilité des lichens dans la médecine et dans les arts. Lyon, 1787. — Sur la propriété tinctoriale des lichens (*Ann. de chimie*, XXXII, 181).

Lichenes. Callosités des articulations des chevaux, employées jadis, à la dose d'un scrupule à 1 gros, contre l'hystérie, l'épilepsie, les engorgemens de l'utérus, les calculs, et comme emménagogues.

Lichéno-francais. Nom donné par Morelot au tournesol en pain, *Lichen Roccella*, L.

Licoche. Nom vulgaire de la limace rouge, *Limax rufus*, L.

Licopodio. Nom espagnol, italien et portugais du *Lycopodium clavatum*, L.

Licorne. Les anciens ont désigné sous ce nom divers quadrupèdes, qu'ils supposaient pourvus d'une seule corne au milieu du front : tels sont l'Oryx d'Afrique, qui est l'*Antilope Oryx*, Pall., ou mieux, suivant Lichtenstein, l'*A. Gazella*, L.; l'âne des Indes, qui est le rhinocéros, auquel se rapportent aussi le cheval et le bœuf unicorne de quelques auteurs; enfin, et surtout le Monoceros, *Monodon Monoceros*, L. (Cuvier, *Disc. sur les révol. de la surface du globe*, etc.). Tout ce que les médecins ont dit de la licorne, se rapporte principalement à la défense de ce Cétacé. Les os fossiles de divers quadrupèdes actuellement inconnus, de certains ours en particulier, ont aussi été nommés quelquefois *Licorne fossile*, et regardés comme la licorne des anciens (*Ann. du muséum*, VII, 302).

Licorne de mer. C'est le nom d'un poisson acanthoptérygien, du genre Chætodon (*C. unicornis*, L.), et celui surtout du Narval, *Monodon Monoceros*, L. Voy. ce dernier mot.

Licuala spinosa, Thunb. Sorte de palmier de Ceylan, où il est appelé *talpat*, rapporté par Lamarck au genre *Corypha*, et dont

les feuilles, qui ont plus de six pieds de large, servent à faire des parasols, comme celles du *Borassus flabelliformis*, L., qui y portent le même nom. On dit que sa spathe, en s'ouvrant, fait autant de bruit qu'un canon (Thunberg, *Voyage*, IV, 307).

LIDEN GUUL HANEFOD. Nom danois de la petite douve, *Ranunculus Flammula*, L.

LIDERBRONN, à 4 lieues de Haguenau et autant de Strasbourg, en Alsace. Eaux thermales, usitées en bains, surtout pour les maladies des femmes.

LIE, *Fæx*. Dépôt formé au fond de certains liquides (Voy. *Fæces*, III, 209; et *Amurca*, I, 262). La lie de vin, *fæces vini*, liquide épais, visqueux, coloré, dont on peut retirer par pression du vin de qualité inférieure, par distillation de l'eau-de-vie, par fermentation du vinaigre, et dont le résidu est brûlé pour faire la *cendre gravelée*, contient du surtartrate de potasse, une matière colorante, de l'alcool, de l'acide acétique, etc. Elle est employée pour la préparation du vert-de-gris, ainsi que dans l'art de la chapellerie; en médecine, on en a fait quelquefois usage comme fortifiant, dans les engorgemens des membres, les ulcères atoniques, etc.

LIEBENSTEIN. Eaux minérales ferrugineuses froides, situées dans le village de Sauerbrunnen (comté de Henneberg, en Saxe), où sont des bains fréquentés. Le docteur Gottling, de Iena, qui les a analysées en 1800, a trouvé dans 3 livres de l'ancienne source: gaz acide carbonique, 96 pouces cubes; carbonate de fer, 6 grains; c. de chaux, 8; c. et sulfate de soude, 16. La nouvelle source est un peu plus riche en gaz. En 1812, Trommsdorff a obtenu par livre de la première source: acide carbonique, 26° cubes; hydrochlorate de chaux, 1,3 grains; h. de magnésie, 3,5; h. de soude, 2,3; sulfate de chaux, 0,5; s. de soude, 1,6; carbonate de chaux, 3,923; c. de protoxyde de fer, 2.

Schlegel (J.-H.-J.). Essai hist. topog. et médical sur la source minérale de Liebenstein (en allemand). Meiningen, 1827, in-8.

LIEBENZELL. Eaux minérales, assez fréquentées, dit-on, à dix lieues de Stuttgard. Voyez *Zeller-bade*.

LIEBRE. Nom espagnol du lièvre, *Lepus timidus*, L.

LIEBSAPFEL. Un des noms allemands de la tomate, *Solanum Lycopersicum*, L.

LIEBSTOECKEL. Un des noms allemands de la livèche, *Ligusticum Levisticum*, L.

LIEBWERDA (route de Prague à Reichenberg). Il y existe, au centre des montagnes, dans un lieu agréable et très-fréquenté des baigneurs, deux sources d'eau minérale acidule, dont la découverte ne remonte qu'au commencement de ce siècle, et qui attirent un grand concours d'étrangers.

Mogalla (G.-P.). Lettres sur les bains de Warmbrunn, avec quelques remarques sur Flinsberg et Liebwerda (en allemand). Breslau, 1796, in-8.

LIÉGE. Province du royaume des Pays-Bas.

Bresmal (J.-F.). Parallèle des eaux minérales actuellement chaudes et actuellement froides du diocèse et pays de Liége, etc. Liége, 1721, in-8.

LIÉGE. Partie externe de l'écorce du chêne-liége, *Quercus Suber*, L. On lui accorde la propriété de faire passer le lait aux animaux, porté en amulette. Sa compressibilité et son imperméabilité le rendent propre à boucher les vases et à empêcher le liquide de s'en échapper, en même temps qu'il le préserve du contact de l'air. Parmi ses composans, on a distingué une substance particulière appelée *subérine*, qui, traitée par l'acide nitrique, donne l'acide subérique; il donne, par son incinération dans des vaisseaux clos, un charbon d'un beau noir, très-léger, employé en peinture. On a étendu le nom de liége à quelques écorces ou bois très-légers, compressibles, poreux, comme la racine du *Nyssa aquatica*, L., le bois du *Bombax Gossypium*, L., les écorces du *Cissus Mappia*, Lam., du *Gastonia spongiosa*, Pers., etc. Rien n'en approche plus, par l'apparence du moins, que la chair de certains bolets fibreux. Voy. *Quercus*.

Lien-hou. Nom chinois du *Nymphæa Nelumbo*, L.

LIERGANE (Eaux minérales de). Elles sont situées dans la Nouvelle-Castille, en Espagne. Les habitans de ce pays en font un fréquent usage contre les maladies cutanées (Ballano, *Dicc. de med.*, t. I. Madrid, 1815).

Lierne. Un des noms de la clématite, *Clematis Vitalba*, L.

Lierre, Lierre en arbre, Lierre grimpant. *Hedera Helix*, L. (III, 456).

— du Canada. *Rhus toxicodendron*, L.

— de Cilicie. *Smilax aspera*, L., ou *S. excelsa*, d'après Paulet, dans Pline.

— des poètes. Variété de l'*Hedera Helix*, L.

— terrestre. *Glechoma hederacea*, L. (III, 380).

Lieu. Un des noms vulgaires du *Gadus Pollachius*, L.

Lieure. Nom du grand coq de bruyère, *Tetrao Urogallus*, L., en Norwége.

Lieve vrouwen distel. Nom hollandais du chardon-Marie, *Carduus Marianus*, L.

Lièvre. Nom français du *Lepus timidus*, L.

— de mer. Nom vulgaire de l'*Aplysia depilans*, Gm. (I, 367), et du *Cyclopterus Lumpus*, L. (II, 558).

Lift. Nom arabe du navet, *Brassica Napus*, L. (I, 663).

Lifvetstroed. Nom suédois du *Thuya occidentalis*, L.

Ligans. Saurien d'Afrique, long d'environ 4 pieds, indéterminé, dont, au rapport de Barbot, les Nègres préfèrent la chair à celle de leur meilleure volaille.

Ligas. Nom indien de l'*Anacardium officinarum*, Gærtn. (I, 274).

LIGATURE. Compression circulaire et linéaire, qui a pour résultat d'empêcher plus ou moins complètement le passage des liquides dans la partie où elle a lieu (Voy. *Compression*, II, 376.) Les chirurgiens l'emploient beaucoup pour les plaies des vaisseaux sanguins, pour suspendre momentanément le cours du sang, et pour faire tomber

certaines tumeurs à pédicules. Les médecins s'en servent dans quelques cas pour empêcher des fluides surabondans ou supposés morbifiques de se porter sur une partie plus centrale ; aussi est-ce toujours sur les membres qu'on l'exerce. On l'a recommandée dans les menaces imminentes d'apoplexie : mais ce moyen peut être plus dangereux qu'utile ; car s'il empêche le sang de monter au cerveau, il nuit aussi à son retour, et c'est en facilitant au contraire ce retour que l'on combat plus efficacement cette maladie. On a conseillé la ligature comme obstacle à l'irradiation des principes morbifiques impondérables, comme ceux qui produisent les névroses intermittentes, telles que l'épilepsie, l'hystérie, etc. On s'en est servi contre l'invasion des fièvres d'accès, et souvent cet emploi a été fait par des médecins qui ne croient point à ces principes, mais comme moyen empirique. M. Martinet a guéri par la ligature une fièvre intermittente (*Journ. génér. de médec.*, XVI, 2[e] série, p. 141) ; le docteur Rayer a fait cesser une maladie semblable en liant les membres du sujet 20 minutes avant l'accès (*Journ. complément. des scienc. méd.*, XXXV, 380). J.-P. Frank a conseillé la ligature des membres dans les maladies nerveuses ; et le docteur Franz, de Lissa, en Bohème, l'a mise en pratique avec succès chez une jeune femme qui avait une dyspnée nerveuse ; ce qu'il a répété, avec le même avantage, pour d'autres maladies semblables (*Bull. de la soc. méd. d'émulat.*, 1823, p. 120). La ligature peut rester plusieurs heures ; mais on doit toujours la faire cesser si les accidens, pour lesquels on la pratique, augmentent au lieu de s'adoucir.

LIGHVAL. Nom norwégien du narval, *Monodon Monoceros*, L.

LIGLIO BIANCO. Nom italien du lis, *Lilium candidum*, L.

LIGNEUX. Principe immédiat des végétaux. Voy. *Lignine*.

LIGNICENS ?

Hoffman (F.). *Diss. de fonte medicato Lignicensi.* Halle, 1729, in-4.

LIGNINE, Corps ligneux, ou Ligneux proprement dit. On nomme ainsi la base du bois, regardée comme un principe immédiate, et essentiellement formée par la fibre végétale. Le ligneux est solide, blanc, brûle avec une flamme jaune, et présente d'ailleurs tous les caractères des *lignites*, dont il est le type. Il résiste absolument à l'action de l'estomac et ne contient pas d'azote. Uni à une matière féculente particulière, il constitue, suivant Vauquelin, les concrétions de certains fruits.

LIGNIPERDA. Larve du *Phryganea grandis*, L., employée jadis en amulette, suspendue au cou, contre la fièvre quarte (Lémery, *Dictionnaire*).

LIGNITE. Corps combustible fossile, d'origine végétale, analogue au charbon de terre, mais qui brûle sans se boursouffler. On en dis-

tingue plusieurs variétés, dont le *jayet* est la plus remarquable. (*Voy.*, III, 679).

LIGNITES. Nous avons donné ce nom (*Dict. des sc. médicales*, XLV, 186), à un ordre de substances végétales neutres, la plupart fibreuses, insipides, inodores; insolubles dans l'eau, l'alcool, l'éther et les huiles; solubles dans les lessives alcalines; inaltérables à l'air, infusibles, l'hordéine exceptée; brûlant avec une flamme vive, etc., ordre auquel se rapportent, comme espèces, la *lignine*, l'*hordéine*, la *gossypine*, la *subérine*, la *médulline* et la *fungine*. Voy. ces mots.

LIGNUM, Bois. Voy. *Bois* (I, 622).
— AGALLOCHUM (I, 97).
— ALOES. Nom officinal du bois d'aloes, *Aloexylum Agallochum*, Lour. (I, 198).
— AQUILÆ. Nom officinal du bois d'aigle, *Aquilaria Malaccensis*, Lam. (I, 373).
— ASPALATHI. Voy. *Aspalath* (I, 469).
— BENEDICTUM. *Guaiacum officinale*, L.
— CAMPECHIANUM. *Hæmatoxylon campechianum*, L.
— COLUBRINUM. *Ophyoxylon serpentinum*, L.
— FERNAMBUCI. Synonyme de *Bois de Brésil*.
— INDICUM. *Myrthus acris*, L.
— LITTERATUM, Bois lettré. Il a des usages médicinaux à la Chine.
— MOLUCCENSE, MOLUCANUM. *Croton Tiglium*, L.
— NEPHRETICUM. Voy. *Bois Néphrétique* (I, 625).
— PAPUANUM. *Altingia excelsa*, Norh.
— PAVANUM. *Croton Tiglium*, L.
— RHODII. Voy. *Aspalath* (I, 469).
— RUBRUM. Voy. *Bois de Brésil*.
— SANCTUM. *Guaiacum officinale*, L. (III, 432).
— SANTALI. Voy. *Santal*.
— SAPPAN. *Cæsalpinia Sappan*, L. (II, 10).
— SASSAFRAS. *Laurus Sassafras*, L. (IV, 67).

LIGTU. Nom que porte, au Pérou, l'*Alstroemeria Ligtu*, L. (I, 201).

LIGUSTER. Nom allemand, danois, hollandais et suédois du troëne, *Ligustrum vulgare*, L.

LIGUSTICO. Nom espagnol de la livêche, *Ligusticum Levisticum*, L.

LIGUSTICUM. Genre de plantes de la famille des Ombellifères, de la Pentandrie digynie; de *ligusticus*, ligurien, du lieu où croît l'espèce la plus commune.

L. Ajowan, Roxb. (*Ptycotis Ajowan*, DC.). Plante de l'Inde que nous avons observée d'après des échantillons envoyés par M. Wallich; c'est l'*ajavanid* de Persival (*Essays med. and exper.*, II, 226); l'*adiowaen* du journ. d'Hufeland (Voy. ce mot, I, 76); l'*ajava* de Murray (*Appar.*, VI, 239); l'*ajowa* de quelques autres. Les semences de ce végétal sont comprimées ovales, tuberculeuses, pubérulentes, marquées de grandes côtes. On les emploie dans l'Inde contre la colique, la goutte; on en met dans le bétel, etc. Il faut bien se garder de croire que ce médicament soit un bois comme on le dit (*Hist. nat. des méd.*, 225), et qu'il appartienne à un *Ligustrum*, ainsi qu'on le trouve dans plusieurs ouvrages, peut-être par erreur typographique.

L. Levisticum, L., livêche, ache de montagne. Ombellifère qui croît

dans le midi de la France, surtout au pays de Gênes, d'où lui viennent ses noms; on la cultive dans les jardins pour la beauté de son feuillage et sa fragrance; sa saveur est chaude, et ses propriétés fort analogues à celles de l'angélique. Toute la plante contient un suc jaune, gommo-résineux, voisin de l'opopanax. Ce végétal a été conseillé dans l'hystérie, pour provoquer la menstruation, expulser le fœtus et l'arrière-faix (Forestus, *lib.* 28, *obs.* 32). On a employé ses semences, qui sont oblongues, brunes, striées; ses racines, qui sont jaunes en dehors, blanches en dedans, très-aromatiques. On les a prises en infusion, en teinture, en vin, en bain, etc. La livêche est peu usitée aujourd'hui, quoiqu'elle soit une des nos Ombellifères les plus actives et les plus faciles à se procurer.

Les paysans du Dauphiné vendent parfois pour racines d'angélique de Bohème, celles du *L. nodiflorum*, Villars.

On mange en salade, dans le Roussillon, les pousses étiolées du *L. peloponense*, L. (*Melopospermum cicutarium*, DC.), sous le nom de *couscouille*, *couscuille*; les racines se cuisent, quoique leur odeur soit un peu forte; elles ont quelque analogie avec celles du chervi (De Candolle, *Bibl. méd. gén.*, janv. 1829).

LIGUSTRO. Nom italien du troëne, *Ligustrum vulgare*, L.

LIGUSTRUM. Genre de plantes de la famille des Jasminées, de la Diandrie monogynie. Le *L. vulgare*, L. troëne, est un arbrisseau très-commun en Europe, dans les haies, les buissons, où il se fait remarquer par ses baies noires, dont les grives et les perdrix sont friandes; elles fournissent une couleur bleuâtre foncée, dont on se sert pour colorer les vins, enluminer, faire l'encre des chapeliers, etc. On les mêle en Hollande à celles de nerprun, pour les falsifier; on distingue ces dernières en ce qu'elles fournissent un liquide vert, que les semences sont osseuses, qu'elles sont isolées sur les pédicules, qu'elles sont gluantes et grasses au toucher, qu'elles ont quatre loges monospermes au lieu de deux dispermes, tandis que celles du *Ligustrum* sont lisses et sèches, et sont portées plusieurs sur un pédicule commun (*Bull. des sc. natur.*, Férussac, XVII, 99). Les feuilles du troëne, qui sont amères et styptiques, et les fleurs, qui sont blanches, d'où le passage de Virgile *Alba ligustra cadunt*, passent pour détersives, vulnéraires; leur décoction est usitée dans les maux de gorge, les aphthes, les ulcères scorbutiques de la bouche pour raffermir les gencives, etc. Cet arbrisseau est appelé abusivement *cyprus* dans quelques anciens auteurs : car ce nom appartient au henné *Lawsonia inermis*, L., d'après les meilleurs commentateurs. Les branches flexibles de cet arbrisseau sont employées à faire des liens, ce qui motive son appelation latine (de *ligare*).

Ligustrum ægyptiacum. Un des noms du henné, *Lawsonia inermis*, L., dans quelques anciens auteurs.

Likka. Nom de l'eider, *Anas mollissima*, L., en Laponie.

Lilac. Synonyme de *Lilas*.

Lilas. *Syringa vulgaris*, L.

— des Antilles, des Indes, de la Chine. *Melia Azedarach*, L.

Lilek blaznowy. Nom bohême de la belladone, *Atropa Belladona*, L.

Lili. Synonyme d'*Arcane* dans quelques anciens auteurs.

LILIACÉES, *Liliaceæ*. Famille naturelle de la tribu des Monocotylédones, monopétales, à étamines périgynes; elle est nombreuse en très-belles plantes, à fleurs brillant des plus éclantes couleurs; qui ont souvent un parfum exquis. Ce sont des végétaux herbacés, à racines bulbeuses, à tiges simples, à feuilles alternes, simples, sessiles, engaînantes; à fleurs à six divisions, renfermant six étamines; un style; à fruits à 3 loges polyspermes. On les cultive souvent pour l'ornement des jardins, comme on en a la preuve par le lis, la tulipe; la jacinthe, la tubéreuse, l'hémérocale, l'*Agapanthus*, etc. On mange les bulbes de plusieurs Liliacées; tels sont ceux de l'oignon, dont on fait une si énorme consommation, surtout dans le Midi, de l'asphodèle blanc, de l'ail, de l'échalotte, etc. D'autres servent en médecine, comme ceux de lis, de scille, etc.: et quelques-uns renferment un principe âcre, qui les rend très-actifs et même délétères; ainsi qu'on le voit pour l'ail cru, qui est vésicant, pour la fritillaire impériale, qui est vénéneuse. On retire des aloès un extrait purgatif. Les feuilles de plusieurs autres Liliacées fournissent une sorte de chanvre, dont on fait des vêtemens, des cordages; tels sont quelques *Yucca*, le *Phormium tenax*, etc. On peut dire pourtant, en général, que cette famille est plus belle qu'utile, ce qui la faisait comparer par Linné aux courtisans de la cour de Flore, dont les Palmiers étaient les souverains, et les Graminées les sujets.

Redouté (P. J.). Les Liliacées. Paris, 1802-1816, 8 vol. in-fol. figures.

Lilium. Mot employé dans le langage de l'ancienne médecine comme synonyme de cordial. Le *Lilium minerale* était la potasse caustique, préparée par la déflagration du nitre avec les métaux; et le *lilium de Paracelse*, malgré ses nombreux ingrédiens et sa préparation compliquée, paraît n'être en définitive qu'une solution alcoolique de potasse. M. le professeur Nachet, cependant (*Dict. des sc. méd.*), y soupçonne la présence de quelques portions d'oxyde métallique.

LILIUM. Genre de plantes, type de la famille des Liliacées, qui dérive, dit-on, de *li*, blanc en celtique, parce que la blancheur de sa principale espèce est passée en proverbe [1]. Il renferme une trentaine d'es-

---

[1] Il ne faut pas confondre *lis* avec *lys*, signe de blason, comme on le fait dans beaucoup d'ouvrages (Rainssant. *Diss. sur l'origine des fleurs de lys*. Reims, 1678. — Chifflet. *Lilium francicum*).

pèces à fleurs magnifiques, dont on cultive la plupart dans les jardins ou les serres des curieux; elles ont des bulbes radicales comestibles, placés au dessus des fibres de la racine. On mange dans le nord de l'Asie, en Sibérie, ceux du *L. camtschacense*, L., que les habitans appellent *saranna*, ainsi que ceux des *L. Martagon*, L., et *L. pomponium*, L. (Pallas, *Voyage*, III, 431; IV, 434 et 501). Le *L. candidum*, L., lis, lis blanc, lis vulgaire (*Flore médic.*, IV, f. 221), est dans tous les jardins; c'est le *soucan* des Arabes, d'où est venu le nom de *suzanne*, qui signifie blancheur et pureté, et probablement celui de *saranna* des habitans du nord de l'Asie. L'oignon de cette espèce est en grosses écailles ovales, imbriquées, blanches; il dépasse le volume d'un œuf, et est d'une saveur un peu amère, légèrement piquante, sans odeur. Cuit, il est visqueux, pulpeux, doux, sucré, et forme un aliment pour quelques peuplades. En Europe on l'emploie populairement comme émollient, maturatif, après l'avoir fait cuire sous la cendre ou à une longue ébullition dans l'eau ou le lait. On prépare avec les pétales du lis, dont on connaît l'odeur suave, étant frais, une huile par macération dans celle d'amandes douces ou d'olive, qui est employée comme adoucissante, surtout pour les maux d'oreille, en injection, ainsi que dans les douleurs de l'*utérus*, et qui ne paraît avoir d'autres propriétés que celles de l'huile employée; elle rancit même plus vite que celle-ci à cause de l'humidité que les parties de la fleur y laissent. Cette huile se solidifie en partie avec le temps (*Journ. de pharm.*, IX, 470). Elle entre dans les emplâtres de mucilage et de grenouille de l'ancien *Codex*. L'odeur du lis est si forte qu'elle incommode beaucoup ceux qui la respirent dans une chambre fermée. Murray rapporte même plusieurs exemples de mort produite par cette cause (*Appar. medic.*, V, 88). Les parfumeurs recueillent, au moyen de procédés particuliers, cette odeur si agréable, et la conservent dans des pommades, des essences, etc. On en prépare une eau distillée, qui a été prônée contre la toux. Le pollen, qui colore si fortement en jaune les doigts, a été regardé comme anti-spasmodique, anodyn, emménagogue, et propre à guérir l'épilepsie, provoquer l'expulsion du fœtus, la menstruation difficile, etc. Cette plante donne rarement des graines fertiles, à moins qu'on ne suspende ses pieds fleuris, la tête en bas, dans une chambre humide. Les squammes desséchées du lis du japon, *Lilium japonicum*, Thunb., sont usitées à la Chine, où on les nomme *pacab*, *pacabet*, comme nourrissantes et utiles dans les maladies de poitrine, à l'instar du salep, d'après M. le docteur Busseuil, qui nous en a remis; nous pouvons assurer qu'elles sont identiques avec les écailles de notre lis vulgaire, que l'on conserve desséchées dans les pharmacies et qu'on pourrait employer de la même manière.

LILIUM BJLE. Nom bohême du lis, *Lilium candidum*, L.

Lillak, Lillach. Noms arabes du lilas, *Syringa vulgaris*, L.

LILLE. Ville de France (départem. du Nord), qui présente, encloses dans sa citadelle, 2 sources ferrugineuses froides, de nature identique. M. E. Pallas (*Rec. de mém. de méd., chir., pharm. milit.*, V, 59; 1818) a trouvé dans 4 litres d'eau de l'une de ces sources : acide carbonique 48 pouces cubes; sulfate de magnésie 0,105 de gramme; muriate de magnésie 0,195; carbonate de fer 0,250; c. de chaux 0,450; c. de magnésie 0,350; matière animale quant. indéterminée: en tout 1 gramme 4 décigr., ce qui fait environ 3 grains 1/2 par livre. Cette eau dissout le savon et cuit les légumes : nous n'en connaissons point les usages médicinaux.

Lillekatost. Nom danois de la mauve sauvage, *Malva sylvestris*, L.

Lima. Nom de la limande, *Pleuronectes Limanda*, L., en Sardaigne.

Limace. Voy. *Limax*.

Limace de mer. Nom de divers Mollusques nus qui rampent au fond de la mer, notamment des *Aplysies*, dans les anciens auteurs d'histoire naturelle.

Limaçon. Voy. *Helix*.

Limaille, *Limatura*. Métal réduit en poudre par l'action de la lime. Les limailles de *fer*, d'*étain*, d'*or*, etc., ont été inscrites dans la matière médicale. Voy. ces mots.

Limande. Nom français du *Pleuronectes Limanda*, L.

Limas. Synonyme de *Limax*.

Limatura chalybis, s. ferri, s. martis. Synonymes latins de *Limaille de fer*.

— cupri. *Limaille de cuivre* (II, 500).

— stanni. *Limaille d'etain* (Voy. III, 158).

Limax. Un des anciens noms officinaux de l'escargot (Voy. *Helix Pomatia*, L.), et des limaces proprement dites. Voy. l'art. suivant.

LIMAX, Limaces. Genre de Mollusques gastéropodes pulmonés terrestres, dont nous avons en France plusieurs espèces, très-communes dans les lieux humides. Les principales sont les *L. ater* et *L. ruber* des officines, limace noire et limace rouge. Le rudiment de coquille que présentent ces animaux, pris pour un os ou un bézoard, et désigné sous le nom de *pierre de limace*, figurait jadis dans la matière médicale, comme amulette contre la fièvre quarte, la céphalalgie, etc. Pline en a parlé (*lib.* XXIX, *c.* 6), et elle a exercé, dit-on, la plume de J.-C. Luethi. Enzelius assure que la limace noire, pilée, appliquée sur les ulcères, les adoucit d'une manière extraordinaire (James, *Dict.*, IV, 886). Quant à la limace rouge, coupée par morceaux et macérée avec du sel, elle laisse exsuder un fluide qui a été employé comme résolutif sur les verrues, les engorgemens goutteux, et pour remédier à la chute du fondement (*id., ibid.*). Nous ne dirons rien de l'introduction accidentelle des limaces dans le corps

humain, dont un nouvel exemple, fort extraordinaire, est rapporté par le docteur Trumpy, dans le cahier d'octobre 1828 du *Journal de médecine pratique* d'Hufeland.

LIMBOWY DREWO. Nous n'avons pu trouver le nom de ce végétal oléifère, sur lequel nous citerons l'ouvrage suivant.

Brueckmann (F.-E.). *Specimen posterius botanico-medicum exhibens arborem limbowy drewo, ejusque oleum*, etc. Brunsvigæ, 1727, in-4.

LIME. Un des noms de l'alpiste, *Phalaris canariensis*, L.
— DOUCE. Fruit du *Citrus Limetta*, Risso (II, 308).
LIMETREE. Nom anglais du tilleul, *Tilia europæa*, L.
LIMETTE. Fruit du limettier, *Citrus Limetta*, Risso (II, 308).
LIMNÉSION. Ancien nom de la petite centaurée, *Chironia Centaurium*, Smith.
LIMNESIUM. Ancien nom de la gratiole, *Gratiola officinalis*, L.
LIMNOPEUCE. Ancien nom de la pesse, *Hippuris vulgaris*, L.
LIMODORUM. Un des noms de l'*Orchis abortiva*, L., dans les anciens auteurs.

LIMODORUM SPATHULATUM, L. D'après Rhèede (*Hort. malab.*, XII, 7, t. 3), la poudre de cette plante, de la famille des Orchidéés, mêlée avec le miel, est regardée au Malabar comme propre à faire couler la bile, et utile dans les maladies mentales, l'asthme, etc.

LIMON. Matière fangeuse déposée par les eaux, et usitée quelquefois en bain. Voy. I, 531.

LIMON ou CITRON. Fruit du *Citrus medica*, L.; *C. Limonium*, Risso (II, 306) : ce nom vient de *lima*, lime, des petites aspérités qu'on remarque à la surface de son écorce.

LIMONADE GAZEUSE. Eau chargée de gaz acide carbonique. Voy. *Carbone* (II, 99).
— MINÉRALE. Synonyme de *Limonade sulfurique*. Voyez aussi *Limonades*.
— NITRIQUE. Eau acidulée par l'acide nitrique et édulcorée (I, 517).
— OXYGÉNÉE. La même que la *Limonade nitrique*.
— PHOSPHORIQUE. Eau acidulée par l'acide phosphorique et édulcorée. Voyez *Acide phosphorique* à l'article *phosphore*.
— SÈCHE. Mélange d'acide citrique et de sucre (Voy. I, 33). On donne auss quelquefois ce nom au mélange de sucre et d'acide tartrique.
— SULFURIQUE. Eau acidulée avec l'acide sulfurique et édulcorée.
— TARTAREUSE. Solution très-étendue et édulcorée d'acide tartrique dans l'eau (I, 45).
— VÉGÉTALE. Synonyme de *Limonade tartareuse*. Voy. aussi l'article suivant.
— VINEUSE. Voy. l'article suivant.

LIMONADES. Boissons faites avec des liquides acides. La plus commune est celle qu'on fait avec le fruit du citronier ou limonier, *Citrus medica*, L., d'où elle a retenu le nom de *limonade*, qui a été étendu aux liquides analogues; elle se prépare avec le suc de ce fruit et de l'eau, dans la proportion d'une demi-once de suc sur une livre d'eau, à laquelle on ajoute deux à trois onces de sucre; en pressant vivement un citron coupé en deux, auquel on laisse l'écorce, on a la limonade la plus agréable possible, bien préférable pour l'odeur et le goût à celle qu'on appelle *cuite*, quoiqu'un peu plus acide (pour ce qui concerne celle-ci, voyez *Journ. de pharm.*, V, 42), toujours lou-

che et amère, à cause de la décoction de la partie blanche du fruit et des semences; de sorte que cette dernière espèce devrait être bannie de l'usage médical; on remplace les citrons frais par leur suc conservé ou l'acide citrique (1/2 gros à 1 gros de ce dernier pour une pinte d'eau), mais ces substances sont loin de fournir une boisson aussi agréable. Comme désaltérante, on boit la limonade froide, ou même frappée de glace; dans quelques maladies on la prend à la température de l'atmosphère, dans l'été; dans celles de la poitrine, on la boit tiède. Cette préparation est tempérante, rafraîchissante, humectante, délayante, diurétique; elle est propre à combattre les maladies bilieuses, le scorbut, les fièvres, l'inappétence, l'embarras gastrique. On la prépare en général chez les malades.

On confectionne des limonades avec plusieurs autres végétaux, comme la groseille, la cerise aigre, le berbéris ou épine-vinette, etc., qu'on désigne, avec la précédente, sous le nom de *limonade végétale*, ainsi que celles qu'on fabrique avec des acides végétaux, comme le vinaigre, l'acide tartrique, l'oxalate acidule de potasse, etc.

On fait d'autres limonades avec des acides minéraux, en saturant de l'eau sucrée jusqu'à agréable acidité avec l'acide sulfurique, l'acide nitrique, etc., d'où elles sont appelées *limonades minérales;* elles sont peu coûteuses, ce qui fait qu'on les emploie dans les hôpitaux; on les croit plus toniques que les limonades végétales. L'eau saturée d'acide carbonique, avec addition de sirop de limon, se nomme *limonade gazeuse.*

On ajoute parfois du vin, de l'alcool, aux limonades pour les rendre fortifiantes, excitantes même, dans certaines fièvres graves, dans les typhus, le scorbut, etc. On les nomme *limonade vineuse*, *limonade alcoolique.*

Limonia (Triphasia) trifoliata, L. On mange confits, dans l'Inde, les fruits de cet arbrisseau, de la famille des Orangers, qui sont rouges, gros comme une cerise, et contiennent 2 ou 3 noyaux verts. Comme ils sont doux on peut les manger crus, mais l'usage est d'en faire des confitures. Ils sont appelés *orangines*, et on les croit les vrais *chinois*. Nous pouvons assurer que ceux qu'on voit dans le commerce et dont nous avons mangé, sont de petits citrons, attendu qu'ils sont plus gros que les fruits du *Limonia trifoliata*, et qu'ils ne contiennent pas de noyaux. On mange de même ceux du *L. acidissima*, L., végétal dont les feuilles sentent l'anis (Rhèede, *Hort. mal.*, IV, 14). Le *L. madagascariensis*, Lam., est nommé *bois d'anis*, à cause de son odeur.

Limonienkraut. Un des noms allemands du *Statice Limonium*, L.
Limonier. Synonyme de citronnier, *Citrus medica*, L. (II, 305).

LIMONIUM. Ce nom, dans Dioscoride, indique, d'après les conjectures les plus vraisemblables, le *Statice Limonium*, L., dont les racines étaient employées sous le nom de *behen rouge* ou *behen ackmar* des Arabes (II, 568).

LIMOSINA. Source minérale froide, située en Sicile, près de Catane. 2 livres, de 5,760 grains chaque, contiennent, suivant Alfio Ferrara (Voy. *Sicile*) : gaz acide carbonique 14 1/2 pouces cubes ; gaz oxygène 7 1/3 ; carbonate de fer 9 grains? c. de chaux 3 1/3 ; c. de magnésie 1 1/2.

LIN. Nom français et suédois du *Linum usitatissimum*, L.
— CATHARTIQUE. *Linum catharticum*, L.
— DU CHILI. *Linum aquilinum*, Mol.
— FOSSILE ou INCOMBUSTIBLE. Anciens noms vulgaires de l'amianthe flexible (Voy. I, 232).
— DES MARAIS. *Eriophorum polystachyon*, L. (III, 141).
— MAUDIT. Synonyme de *Cuscute*.
— DE MER. *Fucus Filum*, L.
— DE LA NOUVELLE-ZÉLANDE. *Phormium tenax*, L.
— PURGATIF. *Linum catharticum*, L.
— SAUVAGE. *Antirrhinum Linaria*, L.
— VIVANT. Synonyme de *Lin fossile*.

LIN-KIO. Sorte de châtaigne d'eau (*Trapa chinensis*, Lour. ?), ou mâcre, usitée à la Chine comme aliment (Grosier, *Descript. de la Chine*, I, 478).

LINAGROSTIS. Un des noms latins de la *Linaigrette*.
LINAIGRETTE. *Eriophorum polystachyon*, L. (III, 141).
LINAIRE. *Antirrhinum Linaria*, L. (I, 356).
LINAIRE, *Linarius*. Nom du jeune thon, *Scomber Thynnus*, L., dans quelques auteurs.
LINAMENTUM. Nom latin de la *Charpie*.
LINARIA. Nom latin, officinal, espagnol et italien de l'*Antirrhinum Linaria*, L.

LINARIA AVIS, Linotte. C'est le *Fringilla Linaria*, L., cité par Lémery (*Dict.*, 511), comme utile contre l'épilepsie.

LINARIA VULGARIS. Un des noms officinaux de l'*Antirrhinum Linaria*, L.
LINCE. Nom du lynx, *Felis Lynx*, L. (III, 225), en Espagne, en Portugal et en Italie.
LINCTUS. Ancien synonyme latin de *Looch*.
LIND. Nom danois et suédois du tilleul, *Tilia europæa*, L., nommé *Linde* en Allemagne et en Hollande.
LINETTE. Nom de la linotte, *Fringilla Linaria*, L., dans Belon.
LING. Un des noms donnés, dans le Nord, à la morue longue, *Gadus Molua*, L.

LINGHIROUTS. Herbe de Madagascar, dont la racine tubéreuse, râpée, est un bon vermifuge, d'après Flacourt.

LINGON. Nom suédois du *Vaccinium Vitis-Idæa*, L.
LINGOUM. Un des noms indiens du sang-dragon, *Pterocarpus draco*, L.
LINGOUMBAUD. Un des noms du homard, *Cancer Gammarus*, L., en Provence et en Languedoc.
LINGUA AVIS. Fruit du *Fraxinus excelsior*, L.
— BOVINA. *Boletus hepaticus*, Schæff.
— DI CANE. Nom italien du *Cynoglossum officinale*, L.
— CASTAGNO. Nom que porte, en Piémont, le *Boletus hepaticus*, Schæff. (I, 634).

LINGUA CERVINA. Nom latin et portugais de la scolopendre, *Scolopendrium officinarum*, Sw.

— DI CERVO. Nom italien de la Scolopendre, *Scolopendrium officinarum*, Sw.

— DE SERPENTE, LINGUA DI SERPENTE, LINGUA DI SIERPE. Noms portugais, italien et espagnol de l'*Ophioglossum vulgatum*, L.

— DI VACCA. Nom portugais du *Tapyra Pecu* de Pison.

LINGUATA, LINGUATO. Noms italien et espagnol de la *Sole*.

LINGUE. Nom vulgaire du *Gadus Molua*, L.

LINGUMBAULD. Nom du homard, *Cancer Gammarus*, L., à Marseille.

LINHAEA. Nom portugais du lin, *Linum usitatissimum*, L.

LINHO PURGANTE. Nom portugais du *Linum catharticum*, L.

LINILO. Nom polonais du pastel, *Isatis tinctoria*, L.

LINIMENS, *Linimenta*. Médicamens extemporanés liquides, de la classe des topiques, qu'on applique sur la peau au moyen de frictions (de *linire*, adoucir, parce que plusieurs d'entre eux ont cette propriété).

Ces médicamens sont fort employés, soit à cause de leur action sur la peau ou les parties sous-jacentes, soit pour celle qu'ils exercent à l'intérieur au moyen de l'absorption qui en est faite: nous n'avons à nous occuper ici que du premier de ces deux modes, l'autre ayant été traité à *Iatraleptique* (Méthode), III, 502.

L'action des linimens a lieu sur les extrémités nerveuses, capillaires-sanguines, exhalantes, absorbantes, etc., qui viennent s'épanouir à la peau; de là leur action sur ces différens ordres de vaisseaux. Les frictions que l'on fait sur les pores cutanés donnent à ceux-ci plus d'énergie, à part même l'action due aux propriétés des médicamens eux-mêmes, employés de cette manière. Il n'est donc pas indifférent d'appliquer seulement un liniment ou de s'en servir en frictions. Ce dernier mode double leur valeur, parce que l'absorption en est plus grande. Cependant il y a lieu de croire que, dans le cas de linimens trop irritans, et surtout des vésicans, il n'y a pas absorbtion, mais seulement action locale, par pénétration, tandis qu'une stimulation légère favorise l'absorption. On distingue plusieurs classes de linimens; il y en a trois sortes principales: 1° d'*anodyns*, faits avec les mucilages, les huiles, les graisses, les doux opiacés, les plantes solanées, etc.; 2° les *toniques*, composés avec les liquides alcooliques, les teintures, les vins, les huiles essentielles, etc.; 3° les *irritans*, tels que la rue, la sabine, la moutarde, les cantharides, l'alcali volatil, etc., convenablement dosés. Ce dernier ne doit être employé qu'avec réserve et modération, parce qu'il cause des accidens graves, comme on en a des exemples dans l'usage de la *pommade* dite *de Gondret*, etc. On prescrit les linimens pour assouplir les tissus, calmer les douleurs cutanées ou sous-cutanées, exciter les parties engourdies, paralysées, dissiper des tumeurs indolentes, résoudre des engorgemens inflammatoires, séreux, œdémateux, produire une action révulsive, etc. Nous n'avons pas be-

soin de dire que tous les linimens, simples ou composés, doivent être liquides, au moins au moment de leur emploi, et que parfois on prescrit de ne s'en servir que pourvus d'un certain degré de chaleur, afin de faciliter leur action. Les linimens opiacés, ou tous autres qui contiendraient des principes délétères, ne doivent pas être appliqués sur des parties dénudées, parce que leur absorption pourrait être suivie d'un véritable empoisonnement.

LINKIO. Voy. *Lin-Kio*.

LNNÆA BOREALIS, L., Linnée. Cette charmante petite plante, dédiée par Gronovius, au créateur du système sexuel, un des plus beaux génies des temps modernes, croît dans les lieux ombragés, mousseux des forêts du Nord, ou dans les hautes montagnes, telles que les Vosges, les Cévennes, celles de la Suisse, etc.; on la retrouve jusqu'à Terre-Neuve, où elle forme de jolis gazons. Elle appartient à la famille des Caprifoliées, et à la Didynamie angiospermie : c'est une petite plante tracante, à feuilles arrondies, à fleurs blanches campanulées; sa saveur est amère, un peu astringente. Dans quelques provinces de Suède, en Norwège, en Laponie, etc., elle est usitée contre le rhumatisme, en cataplasme, en fomentations et bue en infusion; on s'en sert aussi dans la goutte, la sciatique, etc. On l'a encore employée en guise de thé. Elle est inusitée hors du royaume de Suède.

Lundmarck. *Diss. de usu linnææ medico*. Upsaliæ, 1788.

LINNÉE. Voy. *Linnæa borealis*, L.

LINNET. Nom anglais de la linotte, *Fringilla Linaria*, L.

LINO. Nom espagnol et italien du lin, *Linum usitatissimum*, L.

— PURGATIVO. Nom italien du *Linum catharticum*, L.

LINOCARPUS. Ancien nom du *Linum catharticum*, L.

LINODESMON. Nom de la cuscute, *Cuscuta europæa*, L., dans quelques anciens auteurs.

LINODRYS. Pline donne ce nom à une plante qu'on soupçonne être la germandrée, *Teucrium Chamædrys*, L.

LINOGENISTA. Ancien nom du genêt des teinturiers, *Genista tinctoria*, L.

LINOT, LINOTE ou LINOTTE. Voy. *Linaria avis*.

LINS, LINSE. Noms suédois et allemand de la lentille, *Ervum Lens*, L.

LINTERNUM. Synonyme d'*Alaterne*.

LINUM. Genre de plantes qui donne son nom à une famille naturelle, détachée des Caryophyllées, de la Pentandrie pentagynie, dont le nom vient de *lin*, appellation teutone de l'espèce la plus usitée, d'où les Latins ont fait *linum*, les Français *lin*, *linge*, *linon*, etc.

L. aquilinum, Mol. Au Chili, cette petite plante amère, à fleurs jaunes, est employée comme stomachique et apéritive. On la nomme *Yango* (Lesson, *Voyage médical*, page 16). C'est l'*Unnoperken* de Feuillée qui assure qu'on emploie son infusion, bue à jeûn, comme purgative et digestive (*Plant. méd.*, III, 31), et le *Retamilla* de Molina, qui la dit fébrifuge (*Chili*, 120).

L. catharticum, L., Lin purgatif. C'est une petite plante annuelle

d'un vert glauque, commune dans les allées herbeuses des bois de toute la France et du nord de l'Europe. Sa tige est grêle, bifurquée, ses feuilles ovales-lancéolées, glabres; ses fleurs sont blanches, terminales, à calice de 5 folioles glanduleuses, à capsules globuleuses mutiques. On l'a indiquée comme purgative à la dose d'un gros en substance, ou de deux gros en infusion. Elle est usitée en Irlande, en Angleterre, en Danemarck, en Suède, et surtout dans l'île d'OEsel, particulièrement lorsqu'il s'agit d'évacuer les vers chez les enfans (*Topographie de l'île d'OEsel.* Saint-Pétersb., 1824). La saveur de cette espèce est amère, nauséeuse; à petite dose elle devient émétique. MM. Coste et Willemet disent avoir vu des évacuations copieuses produites par deux gros de cette plante (*Mat. méd. ind.*, 39). Quelques auteurs la regardent comme diurétique, fébrifuge, antiarthritique, bonne contre l'hydropisie, la néphrétique, etc. Il serait utile de répéter les expériences sur les qualités réelles, autres que l'action purgative, de cette plante indigène, très-facile à se procurer.

Slevogt (J.-H.). *Programma de lino sylvestri cathartico Anglorum.* Ienæ, 1715, in-4.

L. perenne, L., lin vivace. Il ressemble beaucoup au lin commun, et est cultivé dans les jardins pour la beauté de ses fleurs.

L. selaginoides, Lam. Il passe au Pérou pour apéritif (De Candolle, *Essai*, etc., 94).

L. usitatissimum, L., lin (*Flore médicale*, IV, f. 220). Cette plante annuelle est une des plus utiles à l'homme, à qui elle fournit des vêtemens de toute espèce, de l'huile, une farine très-employée, etc., etc. On la cultive en vastes champs où ses fleurs azurées font un effet très-agréable. On en connaît plusieurs variétés; le *grand lin* est recherché pour son écorce, le *bâtard* et le *moyen* le sont pour leurs semences plus nombreuses. On est incertain si le lin est originaire du midi de l'Europe ou du nord. L'opinion des anciens était que l'Egypte le produisait; mais les modernes, et surtout Forster, ont prouvé qu'il y avait confusion dans le nom donné à cette plante, et que sous celui de *byssus* les premiers désignaient le coton, végétal que l'Egypte avait reçu de l'Inde, où les tissus qu'on en fabrique sont employés de toute antiquité. Effectivement les enveloppes des momies sont toutes en coton. C'est du même tissu qu'étaient faits les vêtemens des prêtres égyptiens, et non de lin, ainsi qu'on serait tenté de le croire, d'après les traducteurs. Aujourd'hui le lin est cultivé sur les bords du Nil, où il acquiert jusqu'à 4 pieds de haut. Il paraît que déjà du temps de Pline on l'y cultivait, ainsi qu'en Italie et en Espagne (*lib.* XIX, *c.* 1), et qu'on savait, comme de nos jours, en préparer des tissus d'une finesse extrême. C'est surtout dans le nord que se plante le lin; ce qui pourrait donner lieu de croire qu'il en

est originaire, tant il y vient abondamment. C'est de cette région qu'on en tire en filasse, en toile, en corde, ainsi que la semence qu'on nous envoie de Riga, etc. Chez nous sa culture est moins répandue que celle du chanvre, parce qu'elle est moins facile et qu'elle fournit moins de produits.

Le lin comme le chanvre (II, 68), a besoin de subir le rouissage, le teillage, etc., avant d'être employé; on fait avec le tissu cortical de cette plante, dégagé par ces opérations de la gomme qui l'imprégnait, du fil, des cordes, des toiles, de la batiste, du linon, etc., dont on fabrique des voiles de navire, des vêtemens de toutes espèces, auxquels l'industrie humaine est parvenue à donner parfois une finesse et une beauté incroyables, et, lorsque ces tissus sont usés, on en prépare de la charpie, si utile au pansement des plaies; plus tard enfin, du papier, bien plus utile encore pour l'écriture et l'imprimerie; de sorte qu'on peut dire que le lin n'a point de fin. Il n'entre point dans notre plan de nous occuper du lin sous le rapport commercial, et de calculer quelles sommes énormes il fait mouvoir, quelle multitude d'hommes il occupe, etc., et surtout quels services immenses il rend seulement comme tissu textile.

Le lin porte une petite semence ovale, très-aplatie, luisante, d'un gris rouge, inodore, légère, glissante, de saveur très-fade étant fraîche, et se rancissant facilement à cause de l'abondance de l'huile qu'elle recèle. On en fait un grand usage en médecine. On s'en sert pour conserver la pierre infernale dans les bocaux, parce qu'elle permèt son glissement et empêche son brisement; mais par son contact prolongé, elle s'imprègne de nitrate acide d'argent, d'oxyde, et d'argent à l'état métallique, d'après M. Dulong, d'Astafort (*Journ. de pharm.*, XIV, 28) : nous observons effectivement avec une loupe ce dernier sur de la graine de lin qui est renfermée depuis 12 à 15 ans avec de la pierre infernale. M. Deyeux a même vu un empoisonnement causé par cette semence ainsi altérée, de sorte qu'elle doit être très-soigneusement jetée. Bouillie, dans son état naturel, la graine de lin donne une décoction visqueuse, filante, épaisse, dont on fait, étant chaude, un usage très-répandu en lotions, en fomentations, en bains, en lavemens, en injections, etc., pour adoucir, relâcher, lubrifier, calmer les parties douloureuses, enflammées, ulcérées, etc. Pour boire on ne fait qu'une infusion légère en jetant de l'eau bouillante sur une pincée de cette semence, afin qu'elle ne soit pas trop épaisse et trop désagréable à prendre, ou bien on enferme la graine de lin dans un nouet de linge et on la soumet à une ébullition de quelques secondes. C'est à l'abondance d'un mucilage visqueux (le 1/6 en poids), qui existe seulement dans l'en-

veloppe de la semence, tandis que l'huile est contenue dans l'amande, qu'est due la vertu de ces préparations si usitées.

La graine de lin se réduit en poudre à l'aide d'un moulin, et fournit une farine grossière gris-pâle, légère, douce au toucher; elle imbibe de son huile les papiers dans lesquels on la serre et rancit vite. Plusieurs peuples de l'Asie mangent cette farine mêlée à du miel; dans des temps de famine on s'en est servi comme aliment en Hollande; et on rapporte que nos soldats, à la retraite de Moscou, mangeaient jusqu'aux cataplasmes des malades. A Lacédémone elle servait à la nourriture des ilotes; mais c'est un aliment lourd et fade. On fait avec la farine de graine de lin des cataplasmes, en la délayant claire dans l'eau (une demi-once pour une chopine environ), et faisant bouillir ce mélange, qui s'épaissit beaucoup au feu. Ces cataplasmes s'emploient chauds et doivent être un peu épais afin qu'ils coulent moins et ne se dessèchent pas trop vite, car alors ils blessent les parties. Il faut avoir grand soin, avant de les employer, de raser la partie s'il y a lieu, car on causerait une douleur extrême en les enlevant. Lorsque la graine de lin est rance, les cataplasmes causent une espèce de petite ébullition au lieu où on les place, et même un érysipèle léger, de sorte qu'il faut avoir grand soin de n'employer cette farine que récente. M. Derheims, ayant eu l'occasion de voir ces accidens, conseille de n'employer en cataplasme que celle qui est privée d'huile (*Journ. de chim. méd.*, III, 22), et dont on ne se sert ordinairement que pour la nourriture des bestiaux. On mêle parfois la farine de graine de lin, par moitié ou par quart, avec celle de moutarde, afin de n'avoir qu'une action plus douce de cette espèce de sinapisme. Les herboristes en mêlent souvent en fraude à cette dernière, qui est plus coûteuse, mélange qui a l'inconvénient de l'affaiblir et de diminuer l'action de ce rubéfiant; ce qui peut avoir des inconvéniens graves dans des cas pressés. La farine de graine de lin est prise parfois en poudre à la dose d'un gros; et les chimistes en préparent un lut très-tenace en la délayant avec de la colle d'amidon.

L'amande de la graine de lin fournit environ le cinquième en poids d'une huile grasse, un peu verdâtre si elle est faite à froid, inodore, épaisse et siccative; on s'en sert comme comestible en Arménie, d'après Tournefort (*Voyage*, III, 192), et pour brûler. Elle a eu aussi quelque emploi médical. Elle est relâchante et laxative comme toutes les huiles; Gesner dit qu'elle est un excellent remède contre la pleurésie, prise par cuillerée à café, mêlée avec un sirop. Sydenham, Baglivi, Hagendorn, etc., en ont fait usage dans les inflammations stomachiques; Dodone, De Haen, Van-Swieten, vantent son efficacité dans l'iléus, la colique métallique, etc. Elle a aussi été administrée

avec succès dans l'hémoptysie par MM. Gosse et Planchon (*Anc. Journal de méd.*, XXX, 83), et précédemment dans le même cas par Raigerus (*Coll. académ.*, III, 307), et M. Michel, médecin de Montpellier (*Anc. Journ. de méd.*, VII, 41). Huberbert préférait cette huile à toute autre pour chasser les lombrics chez les enfans. On la donne en lavement dans la colique des peintres. On en fait des linimens. La dose de cette huile est de une à quatre onces. Elle doit être récente et sans âcreté. Si elle était un peu âcre, on la battrait dans l'eau chaude pour la rendre douce. L'emploi le plus fréquent de l'huile de lin est dans les arts. Les tissus qu'on y plonge, mis à sécher après en avoir exprimé l'huile surabondante, forment les toiles ou taffetas transparens et imperméables, suivant que l'on a employé de la toile ou du taffetas. Sa propriété siccative l'a fait mettre en usage pour en imprégner couche par couche, qu'on laisse sécher, des tissus, qui ressemblent alors à ceux qui sont faits de gomme élastique. La plupart des bougies et des sondes, canules, etc., prétendues de gomme élastique, sont fabriquées avec l'huile de lin, et de cette manière. On en fait aussi des vernis et on s'en sert en peinture, en la faisant bouillir sur de la litharge pour augmenter encore la propriété qu'elle a de se dessécher vite. Elle entre enfin dans la composition de l'encre d'imprimerie.

Toutes les préparations des semences de lin sont essentiellement émollientes, adoucissantes, calmantes. On les prescrit contre l'éréthisme, les irritations, les inflammations, les fièvres, etc., particulièrement dans celles des voies urinaires, telles que la néphrite, les graviers, la dysurie, l'ischurie, les chaleurs de l'urèthre. C'est un des diurétiques les plus usités, ce que l'on peut attribuer aux nombreux sels que contient cette semence. On voit dans le tom. VII, pag. 204, des Lettres de madame de Sévigné, que de son temps on s'en servait contre la colique rénale avec succès. De nos jours l'infusion et la décoction de graine de lin sont très-employées dans les irritations intestinales, les phlegmasies du larynx, du poumon, le catarrhe de la vessie, la goutte, etc.; et peut-être plus encore les cataplasmes, qu'on applique dans les cas d'inflammation, de tumeur à résoudre ou à faire abcéder; on les prescrit aussi pour provoquer une sueur locale, et par suite une sorte de dérivation sur une partie éloignée, comme lorsqu'on les place aux jambes, aux bras, etc., pour diminuer les douleurs de tête, de poitrine, les congestions cérébrales, le délire, rappeler la goutte remontée, etc. Il faut alors les tenir très-grands et très-chauds.

D'après M. Vauquelin, le mucilage de la graine de lin est composé d'une substance gommeuse, d'une substance animale, d'acide acétique libre, d'acétates de potasse et de chaux, de sulfate et de

muriate de potasse, de phosphates de potasse et de chaux, de silice (*Annal. de chimie*, LXXX, 318). M. Meyer, de Kœnigsberg, a analysé la graine de lin entière et desséchée; il y a trouvé, sur 1000 parties : mucilage avec des sels, 151,20; extractif doux avec des sels, 108,84; amidon et sels, 14,80; cire, 1,46; résine molle, 24,88; matière colorante, 6,26; *id.* avec des sels, 9,91; *id.* résineuse, 5,50; albumine, 27,82; gluten, 29,32; huile grasse, 112,65; émulsion et coques, 443,82 (*Journ. de Chimie méd.*, IV, 230).

Les semences de lin entrent dans le *sirop de marrube*, l'*onguent d'althæa*, l'*emplâtre diachylon*, celui de *mucilage*, etc.; mais leur plus grand usage est extemporané, et c'est un des médicamens domestiques les plus employés.

Forster. *Liber singularis de bysso antiquorum*. Londres, 1776. — Vauquelin. Note sur le mucilage de graine de lin et sur l'acide muqueux qu'il fournit, etc. (*Ann. de chim.*, LXXX, 314-318). — Dulong d'Astafort. Examen chimique des graines de lin restées pendant long-temps en contact avec le nitrate d'argent, etc. (*Journ. de pharm.*, XIV, 36).

LINUS. Pline (*lib.* XXXI, *c.* 2) dit qu'en Arcadie il y a une fontaine de ce nom qui prévient l'avortement.

LION. Voy. *Felis Leo*, L.

— DES FOURMIS, ou FOURMILION. Voy. *Myrmeleo formicarius*, L.

LIONDENT. Un des noms du pissenlit, *Leontodon Taraxacum*, L.

LIPA, LIPARA. Voy. *Liparolés*.

LIPARI. Ile de la mer de Toscane où se voient des sources thermales jadis usitées, quoique Pline, qui en parle, ne les cite pas comme médicinales (*lib.* XXXI, *c.* 6). Il y existe aussi des étuves (42 à 43° R.), aujourd'hui à peu près abandonnées, et qui, au rapport de Spallanzani (*Voyage*, III, 33), manquent des commodités les plus indispensables aux malades. L'acide borique a été trouvé, dit-on, dans les eaux de quelques terrains volcanisés des îles de Lipari (*Bull. de pharm.*, IV, 88).

LIPARIS. Espèce de poisson de mer. Voy. *Cyclopterus Liparis*, L. (II, 558).

LIPAROLÉS, de λιπος, graisse. Mot nouvellement formé pour désigner une classe de médicamens par mixtion, qui ont la graisse pour excipient. Tels sont les onguens citrin, gris, populeum, etc., diverses pommades (épispastique, mercurielle, d'Autenrieth, de Gondret, etc.), et le baume nerval même. Les Grecs nommaient aussi λιπαραὶ (mot traduit par *Lipa*, *Lipara*) certains médicamens onctueux, entre autres les emplâtres dans lesquels la graisse prédomine.

LIPIEZNIK. Nom polonais du *Tussilago Petasites*, L.

LIPO. Nom polonais du tilleul, *Tilia europæa*, L.

LIPPA, en Hongrie, comitat de Temes. P. Kitaibel (*Hydrogr. Hungariæ*; Pest, 1829; in-8., 2 vol.) y indique une source minérale acidule.

LIPPE ANGHURU. Nom cyngalais du *Charbon*.

LIPPOLTSHAUSEN, en Westphalie. Il y existe une source mi-

nérale, d'une faible importance, dont parle M. E. Osann dans sa *Revue des eaux min. de la Prusse* (voy. *Prusse*).

LIPTAU. Comitat de Hongrie où P. Kitaibel (*Hydrographia Hungariæ*. Pest, 1829, in-8., 2 vol.) indique des eaux thermales, acidules, ferrifères et salines (carbonates de chaux et de magnésie, sulfate de magnésie et muriate).

LIQUAMEN. Synonyme de *Garum* (III, 337).
— MARTIS. Un des noms anciens du proto-hydrochlorate de fer liquide.
LIQUAMUMIA. Graisse humaine. Voy. *Homme*.
LIQUEN ISLANDICO. Nom espagnol du *Lichen islandicus*, L.
LIQUEUR ANODYNE NITREUSE. Ancien nom de l'*Éther nitrique alcoolisé*.
— ARSENICALE DE FOWLER. C'est l'*Arsénite de potasse* (voy. I, 435).

LIQUEUR DES CAILLOUX. Sous-silicate de silice, c'est-à-dire dissolution aqueuse de 1 partie de silice fondue avec 3 parties de potasse hydratée.

LIQUEUR DE CORNE DE CERF SUCCINÉE. *Succinate d'ammoniaque huileux* (Voy. I, 249).
— FUMANTE DE BOYLE. Ancien nom de l'hydrosulfate sulfuré d'ammoniaque liquide.
— — DE LIBAVIUS. C'est le deuto ou perchlorure d'étain (Voy. III, 160).
— D'HOFFMAN, ou LIQUEUR MINÉRALE ANODYNE D'HOFFMAN. Voy. III, 165.
— DE LABARRAQUE. Nom impropre du *Chlorure de soude* (Voy. II, 254).
— DE VAN SWIÉTEN. Solution de huit grains de perchlorure de mercure dans une demi-once d'alcool, étendue ensuite de quatorze onces et demie d'eau.
LIQUEURS DE TABLE. Elles sont employées comme cordiales, digestives, stomachiques, excitantes. Voy. *Alcool* (I, 150).

LIQUIDAMBAR. Genre de la famille des Amentacées, placé aujourd'hui dans celle des Myricées, de la Monœcie polyandrie, dont le nom vient de *Liquida Ambar*, ambre liquide, du produit balsamique que donnent les espèces qu'il renferme.

L. orientale, L. Il croît dans l'Orient, vers la mer Rouge, et secrète, à ce qu'il paraît, un baume liquide qui a de l'analogie avec celui de l'espèce suivante, et qu'on donne parfois pour lui ; il nous arrive, ou plutôt il nous arrivait par Smyrne. C'est peut-être la même substance que le *Rosa malla* ou *Rosa mallos*, dont parlent quelques ouvrages, qui assurent que c'est un produit balsamique, en pâte liquide que l'on recueille près de Cadess, à l'extrémité de la mer Rouge, à 3 journées de Suez, d'où on le transporte en baril à Jidda (*Trans. phil. abr.*, I, 445), attribué par d'autres à l'*Altingia excelsa*, Norh. (*Liquidambar altissima*, Blum.), et que l'on dit appartenir à la famille des Conifères ; ce qui est peu probable, parce que dans cet ordre naturel les végétaux donnent des térébenthines et non des baumes, ce que nous avons vu à *Altingia* (I, 204). M. Arsène Marchand nous a remis un échantillon d'un suc balsamique épais, visqueux, d'une odeur très-forte, plutôt résineuse que suave, venant d'Égypte sous le nom de *suc de Liquidambar*, qui pourrait bien être

le *Rosa malla;* comme il est très-ancien, il est presque transformé en huile grasse, métamorphose qu'on voit arriver aux résines, comme nous le dirons pour celle des pins. Voyez à Térébenthine *arcanson.*

L. Styraciflua, L., liquidambar, styrax (*Flore médicale*, VI, f. 331, où il est figuré sous le nom de *storax*, ce qui est une erreur). C'est un arbre du Mexique, qu'on y désigne par celui de Copalme, qui croît aussi dans quelques provinces de l'Union. Il donne spontanément ou par incision un baume liquide appelé styrax, styrax liquide, baume Copalme, Copalme liquide, etc.; il est épais, en consistance de miel, peu coloré lorsqu'il est récent et pur, ce qui l'a fait nommer *Liquidambar blanc*, d'une odeur suave d'acide benzoïque, expansible, d'une saveur amère, âcre et chaude. Ce produit est devenu fort rare, ou plutôt il n'existe plus dans le commerce. On en retirait par décantation ou expression la partie la plus liquide qu'on désignait par l'épithète d'*huile de liquidambar;* lorsque ce baume est solidifié, ce qui lui arrive avec le temps, on l'appelle *résine Copalme*, qu'il ne faut pas confondre avec la *résine copal.* Dans l'Amérique du Nord il ne donne pas de baume, mais on fait bouillir les rameaux de l'arbre et on recueille la matière qui surnage et qui est le *Copalme noir* de quelques droguiers, qu'on prend parfois pour le suc du *Styrax officinale*, L., ou *Storax*. Cette erreur est d'autant plus facile à faire que ces deux produits sont identiques de composition et de propriétés; mais le styrax vrai est d'Amérique, et le storax d'Europe. Une préparation de ce dernier, qui paraît factice, est envoyée du Levant sous le nom de *Styrax liquide*, et devrait être appelée *Storax liquide;* elle est le résultat de la solution du storax dans l'huile ou le vin, mêlé à de la térébenthine; d'autres la regardent comme le produit de l'ébullition des branches du *Styrax officinale*, L., qu'on fait dans le Levant; elle remplace le suc pur du *Styrax officinale* qu'on ne connaît plus aujourd'hui, et qu'on n'a plus que sous forme solide nommée storax. Voy. *Storax*.

Le baume Copalme, ou vrai styrax liquide, a les propriétés des baumes en général; c'est un excitant du système muqueux, qu'on donne dans les affections catarrhales chroniques de la poitrine, des intestins, des voies urinaires, etc.; il est cordial, stomachique, excite la sueur, les urines. On l'employait surtout à l'extérieur en topique, en préparation onguentaire, sur les plaies gangréneuses, fétides, de mauvaise nature, etc. La parfumerie l'employait beaucoup autrefois, surtout son huile ou essence (Monard, *Drogues*, p. 23).

Will (G.-P.). *Exercitatio medica de styrace.* Altdorfii, 1736, in-4. — Kirsten (J.-J.). *Diss. de styrace.* Altdorfii, 1737, in-4.

LIQUIDAMBAR (Huile, baume ou résine). Substance balsamique qui découle du *Liquidambar Styraciflud*, L. Voy. l'article précédent.

LIQUIDE. Corps dont les molécules sont assez mobiles pour être déplacées par le moindre effort.

LIQUIDE STORAX. Nom anglais du *Styrax*.

LIQUIRITIA. Nom officinal de la réglisse, *Glycyrrhiza glabra*, L.

LIQUOR ÆTHEREUS VITRIOLATUS. C'est l'*Esprit doux de vitriol* (Voy. III, 165).

— ARSENICI FIXI. C'est le *Chlorure d'arsenic* (Voy. I, 434).

— KALI CARBONICI S. SUB-CARBONICI. Synonyme de *Liquor salis tartari*.

— NITRI FIXI. Un des synonymes d'*Alcahest de Glauber* (Voy. I, 142).

— PELLEGRINI. *Beurre d'antimoine* mêlé au double de son poids d'*acide sulfurique*.

— SALIS TARTARI. Solution aqueuse de sous-carbonate de potasse. Voy. *Potassium*.

— TARTARI EMETICI. Solution aqueuse d'*Émétique*.

— VEGETO-MINERALIS GOULARDI. C'est l'eau de Goulard. Voy. *Plomb*.

LIQUORICE. Nom anglais de la réglisse, *Glycyrrhiza glabra*, L.

LIQUORISCH OEL. Un des anciens noms du proto-chlorure d'antimoine Voy. *Antimoine*.

LIRIO DE LOS VALLES. Nom espagnol du muguet, *Convallaria maialis*, L.

— DE ALEMANIA. Nom espagnol de l'*Iris germanica*, L.

— DE FLORENCIA. Nom espagnol de l'iris de Florence, *Iris florentina*, L.

— ROXO DOS MONTES. Nom portugais de l'*Iris germanica*, L.

LIRIODENDRUM TULIPIFERA, L., tulipier, tulipe de Virginie. Cet arbre, de la famille des Magnoliacées, de la Polyandrie polygynie, est de l'Amérique septentrionale; tous ses noms viennent de la forme de ses fleurs jaunes-verdâtres, grandes, qui imitent de belles tulipes, ce qui le fait encore désigner par l'épithète de tulipe en arbre; il est cultivé chez nous en pleine terre dans les jardins des amateurs où il est presque acclimaté; ses feuilles, imitant la forme d'une lyre, sont aussi fort remarquables. On se sert depuis long-temps, aux États-Unis, des diverses parties de cet arbre. Sa racine, qui est jaune et cassante, et son écorce sont amères, très-aromatiques, et regardées comme toniques, anti-fébriles, anti-septiques, etc. On récolte au mois de février cette écorce, qui est la partie la plus usitée, sur les branches, tandis que l'arbre est en fleur. Schœff (*Mat. med. amer.*), Chapman, Barton, Young (*Americ. museum*, t XII), Rusch ont employé cette écorce à la place du quinquina et dans les mêmes cas avec succès. En Europe, Hildenbrand à Vienne, et Carminati en Italie, en ont également fait usage: sur les six cas où le premier l'a ordonnée, il a guéri cinq fièvres intermittentes. Cette écorce, d'après l'analyse qu'en ont faite successivement Tromsdorff et Carminati (*Annal. de chimie*, LXXX, 215), réunit les principes amer et gommeux au tannin. Barton dit qu'il n'y a pas dans toute la matière médicale de meilleur moyen pour guérir l'hystérie que l'écorce de tulipier, unie à une petite quantité de laudanum; il la donne aussi dans la phthisie, et la regarde de plus comme un excellent vermifuge. Elle est utile dans les relâchemens de l'estomac, dans la dernière période des dysente-

ries, contre la goutte et le rhumatisme, d'après le même. Les feuilles de cet arbre ont été présentées comme propres à guérir les maux de tête, écrasées et appliquées sur le front; les semences sont apéritives (*Anc. journ. de méd.*, LXX, 530). La dose de l'écorce de tulipier est d'un scrupule à deux gros. La décoction, en Virginie, est un remède vulgaire dans la maladie des chevaux appelée *botts*. Aux États-Unis on joint parfois à cette écorce celles du *Prinos verticellatus*, L., du *Cornus florida*, L., et dans quelques occasions la *limaille de fer*, etc. M. Bosc a vu préparer une liqueur de table agréable avec la racine de tulipier de Virginie.

Mayer (J.-C.-A.). Mémoire sur le *Liriodendron Tulipifera*, L. (Mém. de l'acad. de Berlin, 1796).— Rusch. Mémoire sur le tulipier (*Tilloch's Magazine*). — Hildenbrand. Essai sur un nouveau succédané du quinquina (*Ann. de chim.*, LXXVI, 201). — Carminati (B.). Sur les propriétés médicinales de l'écorce du tulipier, son analyse, etc. (*Mém. de l'Institut du roy. Lombardo-Vénitien*, tom. II et III; 1821-1824).

LIRIUM. Nom de l'*Amaryllis lutea*, L., dans Théophraste (I, 222).
LIRON. Un des noms du loir, *Mus Glis*, L.
LIS. Nom du *Lilium candidum*, L.
— DES ÉTANGS. *Nymphœa alba*, L.
— DU JAPON. *Lilium japonicum*, Thunb.
— JAUNE DES ÉTANGS. *Nelumbium luteum*, Mich.
— DES INCAS. *Alstroemeria Ligtu*, L.
— DU KAMTSCHATKA. *Lilium camtschatcense*, L.
— DE MAI. Un des noms du muguet, *Convallaria maialis*, L.
— MARTAGON. *Lilium Martagon*, L.
— DE MATTHIOLE. *Pancratium maritimum*, L.
— DU NIL. *Nelumbium formosum*, W.
— POMPON. *Lilium Pomponium*, L.
— ROSE. *Nelumbium formosum*, W.
— DE LA SAINT-JEAN. *Gladiolus communis*, L.
— DE TEINTURIER. *Reseda Luteola*, L.
— DE TINTUREROS. Nom espagnol du *Lysimachia vulgaris*, L.
— DES VALLÉES. Un des noms du muguet, *Convallaria maialis*, L.
LISARDE. Nom du lézard gris dans quelques provinces. Voy. *Lacerta*.

LISBONNE, ou Banhos do Duque. M. Alibert (*Précis*, etc., 595) y indique 8 sources thermales, *sulfureuses hépatiques*, dont la plus chaude, celle *do Duque*, atteint 24° R., et la plus froide, celle de *Bica de Capato*, n'en a que 14 1/2.

LISCIA. Un des noms polonais du séné, Voy. *Senna*.
LISERON. Voy. *Convolvulus*.
— (GRAND), LISERON DES HAIES. *Convolvulus sepium*, L.
— (PETIT), LISERON DES CHAMPS. *Convolvulus arvensis*, L.
LISET, LISERET. Noms du *Convolvulus arvensis*, L.

LISIANTHUS. Ce genre, de la famille des Gentianées, a la plupart de ses espèces amères et employées comme fébrifuge, à l'instar de notre gentiane. A Cayenne on se sert du *L. exaltatus*, Lam. (*Gentiana exaltata*, Aubl.); ou du *L. purpurascens*, Aubl.; du *L. cærulescens*, Aubl.; du *L. grandiflorus*, Aubl. (*Guiane*, 201, 281). Au Brésil on emploie les *L. pendulus* et *L. amplissimus* de Mar-

tius. Ces belles plantes sont encore regardées comme toniques, amères et stomachiques (*Journ. de chimie médic.*, III, 448). D'après Linné fils, le *L. chelonoides*, L.F., passe pour un purgatif puissant (*Supplementum*, 134), ce qui tient sans doute à son amertume prononcée, car le *L. exaltatus*, qui est très-amer, purge aussi dans quelques cas. On emploie les racines des espèces vivaces et la plante entière de celles qui sont annuelles en décoction. Le nom de *Lisianthus* vient de λυω, je dissous, et de ανθος, fleur : plante qui dissout les humeurs (de la vertu purgative de plusieurs des espèces de ce genre).

LISIEUX. Ville de France (Calvados) aux environs de laquelle Carrère (*Cat.*, 503) signale plusieurs sources froides, regardées comme ferrugineuses, dont trois portent les noms de *Roques*, *Roque-Baignant* et *Fervacques*.

LISIMACHIE. Variante d'orthographe de LYSIMACHIE.

LISSER SPEARWORT. Nom anglais de la petite douve, *Ranunculus Flammula*, L.

LISZKA. Nom du renard, *Canis Vulpes*, L., en polonais.

LITAMMANI. Nom d'un *Bauhinia* de l'Afrique méridionale dont les racines et les semences sont comestibles, d'après Burchell.

LITARGIRIO. Un des noms italiens du protoxyde de plomb. Voy. *Plomb*.

LITCHI, LITSCHI. Noms du fruit de l'*Euphoria punicea*, Lam., à la Chine (III, 191).

LITHAGOGUES, *Lithagoga*. Remèdes propres à chasser les pierres de la vessie. Ce sont en général des diurétiques ou des fondans, etc. Voy. *Lithontriptiques*.

LITHAGROSTIS. Un des noms du *Coix Lacryma*, L.

LITHANTHRAX. Nom latin de la houille ou charbon de terre. Voy. *Carbone*.

LITHARGE, *Lithargyrium*. Oxyde de plomb demi-vitreux. Voyez *Plomb* (protoxyde de). Elle prend les noms de *litharge d'or* ou *d'argent* suivant sa teinte jaune ou blanchâtre.

LITHARGIRIO. Un des noms espagnols du *protoxyde de plomb* ou litharge.

LITHARGIRITES ACETUM. Ancien nom du sous-acétate de plomb. Voy. *Plomb*.

LITHEOSPHORE. Nom donné au sulfate de barite par Targioni. Voy. *Barite*.

LITHI. Nom du *Laurus caustica* au Chili (IV, 53).

LITHINE ou LITHION. Nom impropre de l'*oxyde de Lithium*, substance blanche, très-alcaline, difficilement soluble dans l'eau, dont la découverte récente est due à M. Arfwedson, qui l'a retirée de la pétalite, minéral de la mine d'Uto, en Suède. Elle a aussi été trouvée, d'abord par Berzelius, à l'état de sous-carbonate, dans les eaux de Marienbad ; puis par Wurzer dans celles d'Hofgeismer, et par Krüger et Brandes dans celles de Pyrmont (*Journ. de chimie méd.*, II, 84) : on l'indique aussi dans les eaux de Bertrich en Prusse. Elle est rare, et n'a pas été encore étudiée sous le point de vue médicinal.

LITHIQUE (Acide). Ancien nom de l'*Acide urique* (Voy. I, 46).

LITHIUM. Métal presque inconnu dont l'oxyde est improprement nommé *Lithine*. Voy. ce mot.

LITHODEMON. Nom donné quelquefois au *Jayet*, suivant Boëtius de Boot.

LITHODENDRON, LITHODENDRUM. Anciens noms du *Corail*.

LITHONTRIBION. Un des anciens noms de la turquette, *Herniaria glabra*, L.

LITHONTRIPTIQUES, *Lithontriptica*; de λιθος, pierre, et de τριβω, je brise. Médicamens auxquels on accorde la propriété, non de briser, ce qui serait absurde, mais de fondre la pierre dans les voies urinaires. En voyant parfois sortir des graviers, qui sont les élémens dont se composent les calculs, ou des fragmens de ces calculs, pendant l'usage de telle ou telle substance, on a été porté à conclure que c'est à cette substance que cette sortie était due, par suite de son action sur la concrétion urinaire: *Post hoc, ergo propter hoc*. La réputation de beaucoup de lithontriptiques n'a pas d'autre origine.

Une première classe de ces médicamens se compose de ceux qu'on a crus *spécifiques*, c'est-à-dire détruisant la pierre par suite d'une action particulière et spéciale; ce qui les faisait appeler *saxifrages* par les anciens: telles sont certaines plantes, comme l'*Uva-ursi*, la saxifrage, l'oignon, etc. Malheureusement, une propriété pareille n'a pas encore été trouvée.

Une autre classe de médicamens a été employée comme lithontriptiques; ce sont les dissolvans chimiques. On a vu que certaines pierres vésicales se ramollissaient dans un agent chimique, mises en contact avec celui-ci dans un vase, et on a conclu qu'en faisant prendre ce réactif par la bouche ou l'injectant dans la vessie, on aurait le même résultat. Ces dissolvans sembleraient devoir être plus efficaces que les spécifiques, mais ne sont pas plus certains. M. Deschamps a soumis différens calculs à une suite d'agens chimiques variés; quelques-uns de ceux-ci ont ramolli les calculs les plus mous, le plus grand nombre n'a pas été attaqué; mais il a toujours vu que l'eau avait au moins un résultat aussi marqué (*Traité dogmatique de la taille*, I, 322; 1796): d'où il conclut que des boissons aqueuses abondantes sont un aussi bon lithontriptique que les réactifs. La sonde à double courant de M. J. Cloquet, en introduisant beaucoup d'eau dans la vessie, pourrait avoir ici quelque efficacité.

Les chimistes modernes assurent qu'en donnant aux urines des qualités alcalines, ce à quoi on parvient par l'emploi d'eaux minérales alcalines, telles que celles de Vichi, de Contrexeville, ou d'une solution légère de sous-carbonate de potasse (Mascagni), de bicarbonate *idem*, de celui de soude, ou en administrant la magnésie (Brandes), l'eau de chaux si vantée par Whitt, etc., on réussit à fondre la pierre. On les donne jusqu'à ce que l'urine, essayée chaque jour, soit manifestement alcaline. Cette méthode est sans doute plus rationnelle, et on lui doit des soulagemens notables, ou même des succès, qui ont

été contestés à la vérité. C'est dans cette catégorie qu'il faut placer le *remède Stephens* (acheté, en 1730, cent vingt mille francs, par le parlement d'Angleterre), dont les coquilles d'œufs calcinées, c'est-à-dire la chaux vive, faisaient la base. Les yeux d'écrevisses, les écailles d'huîtres, les coquilles de limaçon et même les cloportes, si vantés contre la pierre, rentrent à quelques égards dans cette classe, ainsi que le savon médicinal.

Un quatrième ordre de lithontriptiques est pris dans la classe des diurétiques; ce sont ceux qu'on peut et qu'on doit même toujours tenter, parce qu'ils réunissent l'action des fondans à celle des boissons abondantes, que nous avons vues avoir plus d'action sur les calculs que tous les agens prétendus lithontriptiques. Ainsi, le chiendent, la pariétaire, la bourrache, et autres plantes nitreuses, sont employées avec efficacité contre les graviers; toutes les boissons mucilagineuses, adoucissantes, sont dans le même cas, et entraînent les graviers avec plus ou moins d'efficacité.

Ainsi donc, on a distingué quatre séries de lithontriptiques, dont trois peuvent être données par la bouche, et une en injection dans la vessie. Nous devons dire qu'on n'a pas un seul exemple bien prouvé de l'efficacité réelle de ces prétendus fondans de la pierre, et qu'on devrait conclure, si on voulait être rigoureux, qu'il n'y a pas de lithontriptiques certains.

Au surplus, la recherche des lithontriptiques, qui a tant occupé les médecins et les chimistes il y a 20 à 30 ans, et même les premiers dès le temps d'Hippocrate, est moins nécessaire aujourd'hui, que la lithotritie a remplacé la taille dans un grand nombre de cas, puisque cette nouvelle pratique, qui convient toujours lorsque la pierre est petite, que le sujet, sain d'ailleurs, a un canal large et non irritable, est plus douce, moins grave, et offre beaucoup plus de chances heureuses que la taille même hypogastrique, préférée à bon droit de nos jours, lorsqu'on est obligé d'y avoir recours.

Lecat. Dissertation sur le remède de mademoiselle Stephens. Rouen, 1779, in-8. — Hartley (D.). *De lithontriptico*, etc. Lugduni-Batavorum, 1741, in-8. — Cantwel. Expériences sur les remèdes de Stephens, trad. de l'anglais. Paris, 1742, in-12 (à la suite de l'*État de la médecine*, etc., par Clifton).

LITHOPHYTON. Un des noms de la coralline blanche, *Corallina officinalis*, L.

LITHOPHOSPHORE. Un des noms du sulfate de barite, ou pierre de Bologne. V. *Barite*.

LITHOS GAGATES. Synonyme de *Jayet*.

— HÆMATITES. C'est l'hématite ou peroxyde de fer. Voy. *Fer*.

— LUDIA. Un des noms grecs de l'*Aimant naturel*.

LITHOSPERMUM OFFICINALE, L., grémil, herbe aux Perles. Cette plante vivace, commune le long des chemins chez nous, aux lieux incultes, de la famille des Borraginées, de la Pentandrie monogynie, a des semences ovoïdes, osseuses, de couleur gris de perle. Par suite de cette consistance pierreuse, qui a donné le nom à ce genre,

les anciens les disaient propres à briser la pierre dans les reins et la vessie, et bonnes contre les maladies des voies urinaires (Lémery, *Dict.*, 444). Haller regardait au contraire cette plante comme suspecte; ce qui nous semble une autre erreur (Bulliard, *Plantes vénén.*, 370). Le *L. tinctorium*, DC., est l'*Anchusa tinctoria*, L., qui fournit l'orcanette, qu'il ne faut pas confondre avec la plante de la flore du Pérou qui porte le même nom (Voy. I, 285). Le *Lithospermum* de Pline paraît être notre *Coix Lacryma*, L., tandis que celui de Dioscoride est le *L. officinale*, L.

Litmus. Synonyme de lacmus, pâte faite avec le *Lichen Roccella*, L.

Litre. Nouvelle mesure de capacité d'un décimètre cube, contenant un kilogramme d'eau, et plus grande de 1/20ᵉ que la pinte.

Litsæa citrifolia, Juss. Voy. *Laurus involucrata*, Vahl. Martius dit qu'il y a au Brésil une espèce de *Litsæa* dont les baies aromatiques contiennent une amande qui ressemble à la fève pichurim.

LITTRY. Bourg de France, à 3 lieues s.-o. de Bayeux, près duquel Monnet, cité par Carrère (*Cat.*, 408), indique une source minéralisée par les sulfates de fer, de chaux et de magnésie. Son existence a été révoquée en doute.

Liung. Nom suédois de la bruyère commune, *Erica vulgaris*, L.

Livane. Ancien nom français du pélican, *Pelecanus Onocrotalus*, L.

Livêche. *Ligusticum Levisticum*, L.

Livenvildhore. Nom danois du lin purgatif, *Linum catharticum*, L.

Liverkruid. L'un des noms hollandais de l'aigremoine, *Agrimonia Eupatoria*, L.

LIVERPOOL.

Houlston (T.). Essai sur les eaux ferrugineuses de Liverpool (en anglais). Londres, 1773.

Leverurt. Nom danois de l'hépatique, *Anemone Hepatica*, L.

Liverwort. Nom anglais de l'aigremoine, *Agrimonia Eupatoria*, L., et de l'hépatique, *Anemone Hepatica*, L. (Jourdan, *Pharmac. univ.*).

Livestrop. Nom danois du *Thuya occidentalis*, L.

Livia. Nom du pigeon biset, *Columba Livia*, Briss.

Livistico. Nom italien de la livêche, *Ligusticum Levisticum*, L.

Livjathan. Nom hébreu de la baleine, *Balæna Mysticetus*, L. Voy. *Leviathan*.

Livot. Un des noms de la buse, *Falco Buteo*, L.

Livre, *Libra*. Poids de 16 onces, qu'on exprime par le signe ℔. La livre vaut un peu moins d'un demi-kilogramme, ou cinq cents grammes.

Livrée. Nom vulgaire de l'*Helix nemoralis*, L., espèce d'escargot.

Livry-le-Chateau. Ancien nom du *Raincy*. Voy. ce mot.

Lixheim (Eaux min. de). Voy. *Sarbourg*.

Lixivium, Lessive. Jadis on nommait ainsi tout liquide aqueux, tenant en dissolution les sels de végétaux préalablement réduits en cendres.

Lixivium aceticum. Ancien nom de l'*Acétate de potasse*.

— alkali vegetabilis. Synonyme de *Lixivium tartari*.

— ammoniacale s. ammoniacale causticum. Anciens noms de l'*Ammoniaque liquide*.

LIXIVIUM CAUSTICUM. Solution de potasse caustique. Voy. *Potassium.*

— KALI VEGETABILIS. Synonyme de *Lixivium tartari.*

— MAGISTRALE. Solution de potasse caustique. Voy. *Potassium.*

— MARTIS. Un des noms du proto-hydrochlorate de fer liquide. Voy. *Fer.*

— MATER SALIS MARINI. Ancien nom de l'*Hydrochlorate de chaux.*

— SAPONARIUM. Voy. *Lessive des savonniers.*

— SODÆ. Solution de soude caustique. Voy. *Sodium.*

— TARTARI. Solution aqueuse de sous-carbonate de potasse. Voy. *Potassium.*

— VITRIOLATUM. *Sulfate de potasse.*

LIXUS ODONTALGICUS, Oliv. Voy. *Curculio antiodontalgicus,* Gerbi (II, 523).

LIZARD. Nom anglais du *Lézard gris.* Voy. *Lacerta.*

LIZARI. Nom de la garance, *Rubia tinctorum,* L., dans le Levant.

LIPA. Nom bohême du tilleul, *Tilia europæa,* L.

LLAMAPANUI. Nom péruvien des semences du mucuna, *Dolichos pruriens,* L. (II, 667).

LLANTEN AQUATICA. Nom espagnol de l'*Alisma Plantago,* L.

— MAJOR. Nom espagnol du grand plantain, *Plantago major,* L.

— MEDIO. Nom espagnol du *Plantago media,* L.

LLANTIN. Nom du *Plantago major,* L., au Pérou.

LLAUPANK. Nom chilien du *Francoa appendiculata,* Cav. (III, 289).

LLEDONE. Nom du micocoulier, *Celtis australis,* L., à Perpignan.

LLITHI. Nom chinois du *Laurus caustica,* Mol. (Voy. IV, 53).

LLO. Village de France (Pyrénées Orientales), à 1 lieue s.-o. du Mont-Louis, près duquel Barrère, cité par Carrère (*Cat.*, 517), indique 3 sources sulfureuses et thermales (26 à 28° R.), et plusieurs sources froides, regardées comme alumineuses.

LO. Nom de l'*Hibiscus tiliaceus,* L., à Ualang (III, 492).

LO (Saint-). Ville de France (Manche), sur la Vire, dans un faubourg de laquelle Carrère (*Cat.*, 506) signale une source minérale froide, située au pied d'une espèce de coteau.

LO-HERE. Nom hongrois d'un trèfle, *Trifolium arvense,* L.

LO-YA-SONG. Espèce de pin qui croît à la Chine.

LOADWORT. Nom anglais de la dentelaire, *Plumbago europæa,* L.

LOÆJA. Nom arabe de l'*Aristolochia sempervirens,* L. (I, 415). C'est aussi celui de l'*Ophiorrhiza lanceolata,* Forsk.

LOASA PUNICEA. On lit, tom. V du *Bulletin de pharmacie*, p. 33, que ce végétal sert à préparer le médicament appelé *Pumaysanca* au Pérou ; il n'y a pas de végétal de ce nom connu, et nous ignorons de quel médicament on veut parler.

LOBAG. Racine fébrifuge, purgative et alexitère des Philippines, d'après Camelli.

LOBARIA. Genre formé parmi les lichens foliacés, à lobes arrondis, à scutelles dont le bord est semblable à l'expansion. Voyez *Lichen.*

LOBELIA. Genre de plantes de la famille des Campanulées, dont quelques botanistes font le type d'une famille séparée, de la Syngénésie monogamie, dédié à Lobel, célèbre botaniste flamand ; il renferme de nombreuses espèces, la plupart herbacées, ayant parfois de très-belles fleurs ; ces plantes sont presque toutes pourvues d'un suc lactescent, âcre et vénéneux.

L. Caoutchouc, Humb. Il est de la province de Popayan, et fournit une sorte de caoutchouc (II, 72).

L. cardinalis, L. Cette magnifique espèce, à fleurs rouges, cultivée chez les curieux, est naturelle au cap de Bonne-Espérance et à l'Amérique; el' est vénéneuse, et employée par les Nègres des colonies dans de méchantes intentions (*Journ. de pharm.*, III, 470). La racine sert de vermifuge aux sauvages de l'Amérique septentrio... (De Candolle, *Essai*, 189).

L. inflata, L. Aux Etats-Unis, où il est naturel, Chapmann, Bigelow et Barton en parlent comme d'une plante fort âcre et dangereuse, qui est, à petite dose, un puissant émétique; ce que savent les aborigènes. Aussitôt qu'elle est dans l'estomac, elle procure des vomissemens, une transpiration abondante, quelquefois des coliques; elle paraît même avoir une sorte d'effet narcotique; c'est surtout contre l'asthme qu'ils s'en sont servis avec le plus d'efficacité. Le docteur Cutler, qui était asthmatique, s'est guéri par son moyen, et a écrit un mémoire sur ce sujet; il assure que le *Lobelia inflata* agit par un principe âcre, soluble dans divers menstrues, et qui passe à la distillation; le docteur John Andrew, des États-Unis, l'a également employée dans l'asthme, ainsi que dans la toux convulsive (coqueluche) et le croup spasmodique. Elle agit, suivant lui, comme vomitive, expectorante et diaphorétique (*Glascow medical Journal*, mai 1828). En France, M. Bidault de Villiers s'en est servi comme émétique. On emploie les feuilles ou les semences, en poudre, en teinture. La dose des feuilles pulvérisées est de 10 à 20 grains comme vomitif, et moitié moins comme expectorant; en teinture (deux onces de feuilles sur une livre d'alcool), on en donne 30 ou 40 gouttes dans un liquide approprié. On l'emploie en infusion contre la leucorrhée à la Nouvelle-Angleterre. Du reste, il ne faut user de ce végétal qu'avec modération et réserve, car Coxe rapporte qu'un charlatan, qui en donnait une cuillerée à café en poudre, tuait les malades en 5 ou 6 heures lorsqu'il n'y avait pas de vomissemens ou de selles (*Americ. Dispens.*, 373).

Bidault de Villiers. Notice sur l'emploi du *Lobelia inflata* dans l'asthme, et comme émétique (*Nouv. biblioth. méd.*, V, 226).

L. longiflora, L. Cette espèce, dont le suc est âcre et caustique, croit aux Antilles; à Saint-Domingue, elle est appelée *Matta cavallo*, et en Espagne où on la cultive, *Rabienta cavallos;* elle y est redoutée des chevaux qu'elle tue; les Nègres s'en servent comme de poison aux Antilles. Jacquin dit qu'elle détermine une inflammation brûlante des yeux, lorsqu'on les touche avec son suc. C'est à tort qu'on nomme cette plante *L. grandiflora* dans la *Flore médicale des Antilles* (III, 30), nom qui n'existe pas.

L. syphilitica, L., cardinale bleue. Le suc de la racine de cette

plante, des états de l'Union, paraît plus doux que dans les autres espèces ; à dose légère, cette racine agit comme diurétique; elle purge, ou fait vomir si on l'augmente. Mais le principal usage de cette plante est celui qu'en faisaient les sauvages du Canada contre les affections vénériennes, même avant de connaître les Européens, et qui fut révélé à Kalm par un vieux chef de ces sauvages : propriété qu'explique le nom latin qu'on lui a donné. Pourtant il paraîtrait que, du moins en Europe, elle est loin de justifier cette appellation. On l'a essayée, il y a environ 40 ans, à Montpellier, *sans beaucoup de succès* (Desbois de Rochefort, *Mat. méd.*, II, 212). C'est en 1750 que furent répandues en Europe les premières nouvelles des propriétés du *Lobelia syphilitica* contre la syphilis, par Kalm et Linné qui le prônèrent en Suède, puis par Havermann en Allemagne, et Dupau en France. On nous apporte du nord de l'Amérique les racines sèches de cette lobélie ; elles sont grosses comme le petit doigt, d'un gris cendré, striées longitudinalement; la cassure en est jaune, comme feuilletée, offrant beaucoup de cavités rayonnantes. Leur saveur est d'abord légèrement sucrée, puis un peu âcre, et leur odeur faiblement aromatique. On les emploie en décoction à la dose d'une demi-once à une once pour deux pintes d'eau (*Dict. des drogues*, III, 378), et en trois semaines on assure que la guérison a lieu; on en lave les plaies, ou ulcères vénériens. Pour que cette décoction fasse effet, il faut qu'elle purge légèrement. Le *Lobelia syphilitica* est cultivé chez quelques curieux. M. Boissel, qui a analysé cette plante, y a trouvé une matière grasse de consistance butyreuse; une matière sucrée; du mucilage; du malate acide de chaux, et du malate de potasse; des traces d'une matière amère, très-fugace; quelques sels inertes, et du ligneux (*Journ. de pharm.*, X, 623).

Kalm (P.). Description d'un spécifique contre le mal vénérien. C'est le *Lobelia syphilitica*, L. (*Mém. de l'acad. de Stockholm*, XII; 1750). Traduit du suédois et inséré dans l'ancien *Journ. de méd.*, XII, 174.

L. Tupa, L. C'est un arbrisseau du Chili et du Pérou, où il porte le nom de *tupa*, d'où M. Lesson nous l'a communiqué. Son suc est âcre et vénéneux; si on porte aux yeux les mains qui l'ont brisé, on a une ophthalmie intense. On introduit ce suc, qui est caustique et vésicant, dans les dents cariées (Lesson, *Voyage médical*, p. 16). A l'intérieur, il excite des vomissemens, des douleurs d'entrailles, et souvent la mort. Feuillée dit que l'odeur de ses fleurs produit seule des vomissemens cruels (*Plant. médic.*, II, 739). Ce végétal est regardé comme un poison très-actif.

L. urens, L. Cette espèce croît en Europe, et même aux environs de Paris, dans les landes de marais; elle a un suc âcre, caustique, qui cause des vomissemens, des selles, des douleurs intestinales. Des

paysans qui en avaient pris contre la fièvre en ont eu des convulsions; la fièvre a été guérie chez plusieurs, d'après M. Bonté (Anc. *Journ. de méd.*, XIV, 350).

Thunberg parle d'un *Lobelia* du cap de Bonne-Espérance, dont la racine est comestible pour les Hottentots, qui le désignent sous le nom de *Karup* (*Voyage*, II, 158).

LOBÉLIACÉES. Famille naturelle de la tribu des Dicotylédones, à fleurs monopétales, à étamines périgynes, et ovaire adhérent; elle est composée des genres de celle des Campanulées à corolle irrégulière et à stigmate entouré d'une sorte d'involucre. Ces plantes sont en général actives, brûlantes, corrosives, etc., tandis que les Campanulées sont douces et nutritives. Les genres *Lobelia* et *Scævola* son à peu près les deux seuls qui offrent quelque emploi en médecine

LOBO. Nom du loup, *Canis Lupus*, L., en espagnol et en portugais.

LOBOLOBO. Nom du *Conohoria Lobolobo*, Saint-Hil., dont on mange les feuilles au Brésil (*Plant. usuelles des Bras.*, 2me liv.).

LOBON, LOBOS. Noms du genêt à balai, *Spartium Scoparium*, L., chez les Grecs. Voy. *Genista* (III, 354).

LOBSTIK. Un des noms danois de la livèche, *Ligusticum Levisticum*, L.

LOCHBAD (Bain du). Voy. *Sommerhaus*.

LOCHE FRANCHE ou petit barbot. Voy. *Cobitis Barbatula*, L. (II, 323).

— DE MER. Nom donné quelquefois à l'aphye, *Gobius Aphya*, L.

LOCHES. Nom des limaces dans quelques parties de la France. Voy. *Limax*.

LOCKA. Un des noms lapons du renne, *Cervus Tarandus*, L.

LOCO. Nom d'une plante maritime du Brésil, ainsi désignée par des empiriques portugais, qui n'a pas reçu ni nom de pays ni nom scientifique; sa racine, chaude, un peu amère, est prescrite par eux contre les engorgemens des viscères, les graviers, les ulcères et les tumeurs vénériennes, etc., en infusion (Pison, *Brasil.*, 82).

LOCULAR. Nom d'une sorte de froment, *Triticum monococcum*, L., dans quelques localités.

LOCUSTA. Nom de la mâche, *Valeriana Locusta*, L. dans quelques auteurs.

— Voy. *Gryllus* au Suppélment.

— MARINA. Espèce d'écrevisse de mer. Voy. *Cancer*.

LOCYGA DZIKA. Un des noms polonais de la laitue vireuse, *Lactuca virosa*, L.

LOCYKA, LOCZYGA. Noms bohême et polonais de la laitue cultivée, *Lactuca sativa*, L.

LODÈVE. Ville de France (Hérault), au pied des Cévennes, où Carrère (*Cat.*, 322) indique une source minérale froide, signalée par Estève comme étant de même qualité que celle de *St-Laurent*.

LODNA. Nom de l'alouette, *Alauda arvensis*, L., en Piémont.

LODOICEA SECHELLARUM, Labill., cocotier des Maldives, des îles Séchelles, de l'île Praslin. On connaît ce gros fruit noir, bilobé, avec un sillon profond au milieu, connu sous les noms de *coco de mer*, de *cul de Négresse*, qu'on voit dans les cabinets des curieux; long-temps on ignora le végétal qui le produisait, et on débitait sur son origine des contes absurdes. Ainsi on le croyait produit par une plante marine,

et on disait qu'il se détachait à sa maturité pour voguer sur la mer, où il nage parfois. Linscot, D'Acosta et Clusius sont les premiers qui l'aient fait connaître en Europe; Bauhin, le premier, le désigna comme le fruit d'un palmier; Sonnerat le décrivit *de visu*, et en enrichit l'île de France; Labillardière lui imposa le nom latin qu'il porte aujourd'hui. Avant cette connaissance exacte, on avait attribué à l'enveloppe ou coque de l'amande la propriété de résister à tous les venins; il suffisait même de boire dans cette enveloppe pour en être à l'abri: aussi avait-elle un grand prix autrefois. Son amande est comestible, mais d'un goût médiocre; elle est estimée astringente, et utile dans la dysenterie. Les feuilles ont vingt pieds de long, sont très-consistantes, et servent à couvrir et à fabriquer les cabanes des naturels. Etant jeunes, on en fait des chapeaux; avec les côtes, des balais; et avec le duvet qui y est attaché, des matelas. Chaque arbre porte 20 ou 25 cocos qui pèsent chacun 20 à 25 livres; ils sont un an à mûrir, et ne tombent qu'au bout de 2 ou 3 (Rumphius, *Amb.*, *lib.* XII, *c.* 8). On fait des vases qui ne cassent pas, avec l'enveloppe de ces cocos; ils tiennent, entiers, 6 à 8 pintes. On les polit, et on en fabrique beaucoup d'objets utiles.

Cluyt (A.). *Historia cocci de Maldiva lusitani, seu nucis medicæ*, etc. (dans l'ouvrage intitulé : *Opuscula duo singularia*, etc. Amstelodami, 1634, in-4). — Sonnerat. Description du grand palmier de l'île Praslin, ou cocotier de mer (*Obs. sur la physique*, VII, 207).

Lodola. Nom italien de l'alouette, *Alauda arvensis*, L.

Loèche (Eaux min. de). Voy. *Louesche*.

Loeffelkraut, Loeffelkrautscharbockheil. Noms allemands du cochléaria, *Cochlearia officinalis*, L.

Loegsurt. Nom danois du *Teucrium Scordium*, L.

Loeke tunga. Nom suédois de l'*Ophioglossum vulgatum*, L.

Loendro. Nom portugais du laurier rose, *Nerium Oleander*, L.

Loest. Nom du flez, *Pleuronectes Flesus*, L., en Estonie.

Loetsch, Loetshe, (Eaux min. de). Voy. *Louesche*.

Loeusekoerner. Un des noms allemands de la semence de staphysaigre, *Delphinium Staphysagria*, L., et de la cévadille, *Veratrum Sabadilla*, Retz (Jourdan, *Pharm. univ.*).

Loeusekraut. Un des noms allemands du *Veratrum album*, L.

Loeusekoerder. Un des noms allemands de la cévadille, *Veratrum Sabadilla*, Retz.

Loeusesaamen. Un des noms allemands de la semence de staphysaigre, *Delphinium Staphysagria*, L.

Loevetand. Nom danois du pissenlit, *Leontodon Taraxacum*, L.

Loew. Nom allemand du lion, *Felis Leo*, L.

Loewenfuss. Un des noms allemands de l'alchémille, *Alchemilla vulgaris*, L.

Loewenmaul. Un des noms allemands du mufle de veau, *Antirrhinum majus*, L.

LOEWENSTEIN, non loin d'Heilbronn (Wurtemberg). On y indique des bains d'eau minérale.

Loewenzahn. Un des noms allemands du pissenlit, *Leontodon Taraxacum*, L.

Log. Nom danois de l'oignon, *Allium Cepa*, L.

Logwood. Nom anglais du *Bois de Campêche*.

Loha. Nom hindou du *Fer*.

Lohajoe. Cucurbitacée que l'on mange crue en Arabie (Forskal, *Flora ægyptiaco-arab.*, 169).

LOIE. Un des noms norvégiens de l'Aphye, *Gobius Aphya*, L.
LOIR, LOIROT. Noms vulgaires du *Mus Glis*, L., en français.
LOIROCEREJO. Nom portugais du laurier-cerise, *Prunus Lauro-Cerasus*, L.
LOJA. Nom suédois de l'ablette, *Cyprinus Alburnus*, L.

LOKA. Village de Suède, dans la province de Dalerna, célèbre par ses eaux minérales, ses bains, et surtout par les boues de ses marais, qui ont une grande réputation d'efficacité, en frictions sur le corps, contre les rhumatismes et la goutte (*Journ. de Corvisart*, XXVI, 96). Heykenskiold et T. Bergman ont écrit sur ces eaux (Voy. J. D. Reuss, *Repert. comment.*, XI, 362).

LOLADE. Nom malais de la colocase, *Arum Colocasia*, L.
LOLIGO. Espèce de sèche. Voy. *Sepia Loligo*, L.
LOLIN. Nom du *Diospyros Ebenaster*, L., à Amboine.

LOLIUM. Genre de la famille des Graminées, de la Triandrie digynie, qui renferme plusieurs espèces fort voisines, dont une est réputée très-vénéneuse. Le *L. perenne*, L., ray-grass des Anglais, très-commun chez nous, n'est pas nuisible; il engraisse les chevaux et est un bon fourrage. Le *L. temulentum*, L., ivraie (*Flore médicale*, IV, f. 206), doit ses noms à la propriété qu'on lui attribue de causer une sorte d'empoisonnement avec ivresse. Les anciens en avaient déjà cette idée, ce qui lui avait fait donner par Virgile l'épithète d'*infelix*. Les Romains croyaient qu'il aveuglait: de là leur proverbe, *Lolia victitare*. C'était l'*æra* de Théophraste. C'est une plante qui vient dans les moissons maigres, et dont les semences se mêlent à celles du grain. M. De Candolle remarque avec raison qu'on en mange souvent dans le pain, sans qu'on lui voie causer d'accidens; et il ajoute que dans des temps de disette des hommes s'en sont nourris sans inconvéniens, et qu'on boit de la bière dans laquelle on en fait entrer exprès (*Essai*, 308). Vincent Lando, Benoit Mojon et François Silvano, ont publié dans le 1er volume des *Mém. de la société médicale d'émul. de Gênes* (1802, in-8), des observations sur l'ivraie: sa semence offre 1/6 de gluten, 4/6 d'amidon et 1/6e de matière sucrée. Au goût, cette graminée est légèrement sucrée, comme le sont la plupart des végétaux de cette famille, de sorte qu'on ne serait nullement tenté de la croire malfaisante; il paraît même que la graine seule l'est, car il est hors de doute que l'ivraie a causé des accidens funestes. C'est surtout dans les années pluvieuses qu'ils ont été observés; ce qui a fait croire parmi le peuple que, dans ces années, le blé se changeait en ivraie, et réciproquement, d'après Matthiole (*Commentaires sur Diosc.*, p. 193). Un homme qui mangea du pain fait avec les 4/5 d'ivraie mourut le quatrième jour, à la suite de coliques violentes (*Mém. de la Soc. roy. de méd.*, 1777; 295). Ce pain est bis, sans amertume; s'il n'y en a qu'un neuvième dans la farine,

l'ivraie empêche la fermentation panaire ; son effet n'est plus sensible, quant à la fermentation, s'il n'en fait que la dix-huitième partie, d'après M. Tessier (*Ibid.*, 1780; 363) ; mais à cette dose dans le pain, il cause déjà des accidens, que M. Gallet attribue à une substance résineuse qui s'y trouve et à son eau de végétation ; accidens dont on détruit l'effet, suivant lui, en mêlant la même quantité de farine de maïs dans le pain. Cet auteur indique le sucre comme l'antidote de l'ivraie (*Journ. gén. de méd.*, XVI, 116). Son action vénéneuse est confirmée par M. Sarazin (*Gazette de santé*, du 10 septembre 1817), qui a observé comme symptômes principaux des vertiges, des éblouissemens, des maux de tête, une sorte d'assoupissement avec ivresse, etc.; il n'a vu du reste personne en mourir. La bière dans laquelle entre l'ivraie cause aussi des accidens, comme cet auteur l'a éprouvé sur lui-même. MM. Clabaud et Gaspard concluent d'expériences directes sur l'ivraie que c'est un poison narcotique pour l'homme, les chiens, les moutons, le cheval (Voy. un fait curieux d'empoisonnement sur une jument par l'ivraie, *Compte-rendu de l'école vétérinaire de Lyon*, 1820), les poissons, tandis qu'elle est peu ou point nuisible aux cochons, aux vaches, aux canards, aux poulets. Bourgeois dit même qu'on engraisse les chapons et les poulardes avec la pâte d'ivraie. Le principe délétère paraît être volatil, car la préparation la plus nuisible est l'eau distillée de la graine fermentée ; le pain d'ivraie chaud est le plus dangereux, et sa vapeur a suffi pour enivrer ; non fermenté, ce pain ne paraît pas délétère, et, suivant eux, le pain n'est nuisible que lorsqu'il y a le quart d'ivraie (*Thèse de M. Clabaud*). Seeger dit que le signe le plus certain de l'empoisonnement par l'ivraie est un tremblement général. Il a vu aussi des vertiges, des tintemens d'oreille, de la difficulté d'avaler, de prononcer complètement les mots, etc., et les sujets tomber dans l'assoupissement, etc. Le remède est de faire vomir promptement le pain qui a causé ces accidens, de donner des boissons acidulées, et plus tard des toniques, etc. On croit que les Turcs mêlent dans leur opium de l'ivraie, avec des feuilles de chanvre (Thomson, *Bot. du droguiste*, p. 219). Nous avons mentionné, sous le nom de *Festuca quadridentata*, Kunth (III, 249), une autre Graminée très-délétère, plante qui fait avec l'ivraie, une singulière exception dans une famille si bienfaisante. Du temps de Dioscoride on employait l'ivraie dans la médecine externe pour aviver les ulcères, guérir les dartres, les écrouelles, etc. (*lib.* II, *c.* 93).

Burckhard Seeger (G.). *Disp. inaug. medica de Lolio temulento.* Tubingæ, 1710, in-4. — De la Maziere. Observations sur l'ivraie (*Mém. de la soc. royale de méd. de Paris*, 1777 et 1778, hist., p. 297). — Rivierre (G.). Mémoire sur l'ivraie (premier vol. des *Mém. de la soc. roy. des sciences de Montpellier*). — Gallet. Mémoire sur l'ivraie (*Bulletino del consiglio subalpino*, etc. Turin, 1802).

— Clabaud (J.-B.). Dissert. sur le *Lolium temulentum*, L. (Thèse). Paris, 1813, in-4. — Voy. aussi l'indication de plusieurs mémoires particuliers dans le *Repert. comment.* de J. D. Reuss (XI, 311).

Lolo. Fruit du lolotier, ou papayer, *Carica Papaya*, L. (II, 100).

Lolu. Nom cyngalais du *Cordia Myxa*, L.

Lombok. Nom java du *Capsicum frutescens*, L.

Lombrerera. Un des noms espagnols du *Tussilago Petasites*, L.

Lombric ou ver de terre. Voy. *Lumbricus terrestris*, L.

LOMBRIGNY. Village de France (Meurthe), à une lieue de Blamont, sur la route de Badonvilliers, au bas duquel est une source minérale froide, signalée comme analogue à celle de Domèvre (Carrère, *Cat.*, 350).

Lombriocs de la hierba. Nom espagnol du lombric, *Lumbricus terrestris*, L.

Lonchitis. Sous ce nom Dioscoride parle d'une fougère et d'une de ses variétés *âpres* qu'il dit utiles dans les inflammations des plaies (*lib.* III, *c.* 144). Linné a donné ce nom à un genre de fougère.

LONG (Saint-). Bourg de France, à 2 lieues de Loudun (Vienne), près duquel est une source tempérée, signalée comme sulfureuse par Linacier (Carrère, *Cat.*, 510).

Long birthwort. Nom anglais de l'aristoloche longue, *Aristolochia longa*, L.

— gran. Nom que porte, dans la Bresse, l'*Hordeum Zeocriton*, L.

— leev'd brooklima. Nom anglais du *Veronica Anagallis*, L.

— legs. Nom anglais de l'huîtrier, *Hæmatopus Ostralegus*, L.

— rooted cyperus. Nom anglais du *Cyperus longus*, L.

Longachtig longwort. Nom hollandais du *Lichen pulmonarius*, L.

LONGAIROUX, en France (Haute-Auvergne). Carrère (*Cat.*, 472) y signale une source minérale froide et gazeuse.

Longanier. Nom de l'*Euphoria Longana*, Lam., (III, 191).

Longouze, Longoza. Noms du grand cardamome à Madagascar, d'après Flacourt (I, 255).

LONGROIVA, en Portugal?

Pinto Rebello (J.). Les eaux minérales de Longroiva, poëme philosophique. Coimbre, 1821, in-8.

LONICERA. Genre de plantes de la Pentandrie monogynie, dédié à Lonicer, botaniste allemand, dont la principale espèce donne son nom à la famille des Caprifoliées. Le *L. Caprifolium*, L., chèvrefeuille, chèvrefeuille des jardins, naturel au Midi de l'Europe, est généralement cultivé à cause de l'odeur délicieuse de ses jolies fleurs, roses en dehors, d'un jaune-tendre en dedans, et dont le tube offre une liqueur mielleuse; on fait des berceaux, des charmilles, etc., de cet arbuste grimpant, ce qui lui a valu son nom métaphorique. Les parfumeurs en composent des essences; il y a en pharmacie un sirop de chèvrefeuille, estimé cordial, qu'on donne dans l'asthme, la toux. On se sert aussi du chèvrefeuille en gargarisme dans l'angine tonsillaire; mais, au total, en en fait peu ou point d'usage en médecine. Le *L. corymbosa* (Voy. *Loranthus*) est un *Loranthus* suivant Lamarck. Le *L. Periclymenum*, L., espèce qui croît dans nos bois, et qui est très-voisine de celle des jar-

dins, doit en partager les vertus. Elle a reçu, dit-on, son nom d'un roi appelé Clymène qui la mit le premier en usage. Le *L. tatarica*, L. (*Xylosteum cordatum*, Mœnch), souvent confondu avec le *L. pyrenaica*, L., croît en Sibérie, et a son écorce employée dans ce pays à fabriquer des espèces de tissus dont on fait des bas (Pallas, *Voyage*, IV, 435). Le *L. Xylosteum*, L. (*Xylosteum vulgare*, Rœlh.), croît dans nos bois et également en Sibérie, où son huile empyreumatique est employée contre les tumeurs froides, l'impureté du sang, la syphilis, le scorbut et la rage (Gmelin, *Flora sibir.*, III, 131). Lémery, qui le nomme *Chamæcerasus*, dit que ses baies excitent le vomissement si on en avale 4 ou 5, et qu'elles purgent aussi (*Dict.*, 182). On assure que les baies de toutes les espèces de ce genre sont dans le même cas.

LONTARUS DOMESTICA, Gærtn. Synonyme de *Borassus flabelliformis*, L. (I, 642).

LONTAS. Nom tamoul du *Baccharis indica*, L. (I, 519).

LOOCHS. Médicamens composés, dont le nom est arabe, en consistance de sirop épais, formés surtout par l'union de l'huile avec l'eau, à l'aide d'une gomme ou d'une substance qui en fait l'office. Le plus usité de tous, le *Looch blanc*, est fait avec des amandes douces pilées, réduites en pâte, à laquelle on ajoute du sucre, qu'on délaye avec de l'eau, et qu'on épaissit avec la gomme adragante longuement triturée; on l'aromatise avec un peu d'eau de fleur d'oranger. Cette composition magistrale, dont le poids doit être de six onces, est fort employée comme béchique, calmante, pectorale, adoucissante, dans les rhumes, les inflammations de la gorge, de la poitrine, les sécheresses des voies de la respiration, pour faciliter l'expectoration, etc. On y ajoute du sirop diacode, ou tout autre, du kermès, de la scille, de l'ipécacuanha, etc., suivant les cas. Le looch blanc se décompose facilement et aigrit vite. En été il se conserve à peine 24 heures, et a besoin d'être tenu au frais. Le *looch anglais* est un looch blanc dans lequel l'huile d'amandes douces émulsionnée remplace les amandes douces; on le préfère comme moins altérable. Le *Looch vert* diffère du blanc en ce qu'on substitue des pistaches aux amandes douces; mais il est inusité, dans notre climat du moins, où les pistaches sont toujours un peu rances. Le *Looch* jaune est celui dans lequel la gomme est remplacée par le jaune d'œuf. Comme les loochs s'altèrent facilement, M. Opoix, pharmacien à Provins, propose de les rendre solides en substituant le beurre de cacao et l'huile d'amandes douces à l'émulsion d'amandes; il appelle ce composé *Looch marmelade* (*Journ. de pharm.*, I, 44).

LOOK (Gomme de). Murray mentionne, d'après Buchner, sous ce nom, une substance qui vient du Japon, et qu'au premier aspect

on prendrait pour du succin. C'est une sorte de gomme résine jaune, transparente, dure, sans saveur ni odeur, qui ne blanchit pas entre les dents et s'enflamme de suite à la chandelle en se tuméfiant et répandant une vapeur qui n'a rien de désagréable. Une once de ce produit contient 5 gros de résine, et seulement 15 grains de gomme. On croit cette substance résolutive, fondante, mais elle est inusitée et ne se trouve pas dans le commerce (Murray, *Appar. medic.*, VI, 210). Nous avons cité à *Kikekunemalo* une dissertation sur cette gomme-résine (III, 401).

Loogkruid. Nom hollandais de la soude, *Salsola Soda*, L.

Loomantjes, Lootsmann. Noms hollandais et allemand du pilote, *Centronotus ductor*, Lacép.

LOORGOOTHA, dans l'Inde. Il y existe une source minérale qui varie de 57 à 68° R., et qui est identique de composition avec celle de Piunarkoon, selon M. Turner, qui y a trouvé (*Ann. des mines*, 1829, V, 288): silice, 0,21500; chlorure de sodium, 0,19118; sulfate de soude, 0,1933; carbonate de soude, 0,19109; soude pure, 0,04924; eau et peu de matière organique, 0,15544; oxyde de fer et chaux, des traces.

Lootglans. Nom hollandais du protoxyde de plomb. Voy *Plomb*.

Lootzuiker. Nom hollandais du proto-acétate de plomb. Voy. *Plomb*.

Lopare. Nom suédois du dauphin, *Delphinus Delphis*, L.

Lopez (Racine de Jean-). Voy. *Jean-Lopez* (Racine de), III, 680.

Lopezka jaar. Nom tamoul de la racine de *Jean-Lopez*.

Lophius piscatorius, L., baudroye. Poisson de mer à tête monstrueuse et hérissée, dont le fiel passait pour utile contre la cataracte.

Lopima. Un des noms du châtaignier dans quelques vieux auteurs.

Loppegraes. Nom danois de la persicaire, *Polygonum Persicaria*, L.

Loppfroegroes. Nom suédois du psyllium, *Plantago Psyllium*, L.

Loque. Nom de la douce-amère, *Solanum Dulcamara*, L., dans quelques cantons; dans les Cevennes on le donne au *Carlina acaulis*, L.

Lora. Synonyme de *Deuteria* (Voy. II, 623).

Loranthus europæus, L. Cette plante parasite, qui donne son nom à une famille naturelle nouvellement créée, a été souvent prise pour le gui, *Viscum album*, L., auquel elle ressemble; elle croît sur les chênes en Italie, tandis que le gui y est fort rare. Savi prétend que le bois qu'on trouve dans les boutiques sous le nom de *lignum visci quercini* est celui du *Loranthus*, dont il offre les propriétés, puisqu'on ne les a pas distinguées de celles de l'autre plante. Voy. *Viscum*. Le genre *Loranthus* renferme de nombreuses espèces exotiques, parmi lesquelles le *L. corymbosus*, Lam., végétal du Chili, où il est appelé *Ytin*, sert en teinture.

Savi (G.). Note sur le *Viscum album*, L., et le *Loranthus europæus*, L. (*Bull. des ann. scientifiques*, Férussac, IV, 220).

Lorbeerbaum. Nom allemand du laurier, *Laurus nobilis*, L.

LOREIRO DE ALEXANDRIA. Nom portugais du *Ruscus Hypoglossum*, L.

LORIOT. Nom vulgaire de l'*Oriolus Galbula*, L.

LORKENSWAM. Nom hollandais de l'agaric blanc, *Boletus Laricis*, L.

LORMAN. Nom du homard, *Cancer Gammarus*, L., sur quelques points de nos côtes.

LORMUZE. Un des noms vulgaires du lézard gris. Voy. *Lacerta*.

LORRAINE. Ancienne province de France, riche en eaux minérales, dont les plus remarquables sont celles de *Contrexeville*, *Bussang*, *Plombières*, *Bains*, *Saint-Diez*, etc. Voyez en outre les articles : *Chaudebourg*, *Domèvre*, *Eulmont*, *Heucheloup*, *Lombrigny*, *Nancy*, *Pont-à-Mousson*, *Sarbourg*, *Savonnière*, *Stulzbronn*, *Toul*, *Velotte*, *Walsbronn*, etc.

Buch'oz. *Vallerius Lotharingiæ*, ou Catalogue des mines, terres, fossiles, et cailloux qu'on trouve dans la Lorraine, etc. Nanci, 1769, in-12. — Nicolas. Diss. chimique sur les eaux min. de la Lorraine. Nanci, 1778, in-8.

LOS-RIND. Nom allemand du butor, *Ardea stellaris*, L.

LOSANGE. Nom vulgaire de la barbue, *Pleuronectes Rhombus*, L.

LOSCHAD. Nom du cheval, *Equus Caballus*, L., en Russie.

LOSUUN. Nom bengale de l'ail, *Allium sativum*, L.

LOSNA. Nom portugais de la grande absinthe, *Artemisia Absinthium*, L.

LOSS. Nom de l'élan, *Cervus Alces*, L., en russe et en polonais.

LOTE ou LOTTE. Noms vulgaires du *Gadus Lota*, L.

— FRANCHE. C'est le *Cobitis Barbatula*, L.

LOTIER. Voy. *Lotus*.

— ODORANT. *Melilotus cærulea*, Wild.

LOTION, *Lotio*. Action de laver; applications topiques liquides qui ne diffèrent des ablutions, du bain, de l'immersion, de l'aspersion, de la douche, etc., que par des nuances. Elles servent à nettoyer, déterger la peau et certaines portions des membranes muqueuses, comme moyen soit hygiénique, soit cosmétique, et, comme agent médicamenteux, à favoriser les fonctions de cette partie. Leur base est ordinairement aqueuse, et leur nature émolliente. Comme telles, on les emploie contre les irritations cutanées, les maladies éruptives, etc. Les lotions froides rentrent dans la médication réfrigérante, dont nous parlerons au mot *réfrigérans*.

LOTIUM. Nom latin de l'urine (Voy. III, 521).

LOTOPISOS. Un des noms du *Lotus Edulis*, L., dans l'île de Candie.

LOTOS (quelquefois LOTUS). Plusieurs peuples de l'Afrique ou de son voisinage se nourrissaient, d'après les auteurs anciens, d'un fruit auquel ils donnaient ce nom, ce qui les faisait appeler *lotophages*. Homère en parle dans l'*Odyssée;* Hérodote, Théophraste, Polybe, Pline, etc., les mentionnent également. Galien assure qu'on faisait en Égypte une sorte de pain avec le lotos. Comme on ne connaît pas aujourd'hui de végétal portant ce nom, les commentateurs et les naturalistes se sont exercés pour savoir quel pouvait être celui qui produisait ce genre de nourriture. En examinant de près les passages des ouvrages qui en parlent, on n'a pas tardé à s'apercevoir que la difficulté venait non-seulement de ce que leurs auteurs n'avaient pas

laissé de descriptions suffisantes de ce fruit et de la plante qui le produit, mais surtout de ce que ce nom avait été étendu à plusieurs végétaux différens. M. Fée, auteur de la dernière dissertation sur ce sujet, ne compte pas moins de onze lotos (*Flore de Virgile*, p. 80); mais parmi eux le *Rhamnus Zizyphus*, L., paraît tenir le premier rang, puis le *R. Lotus*, L., le *Celtis australis*, L. (Belon, *Singularités*, 359), le *Diospyros Lotus*, L., et le *Nymphæa Lotus*, L., paraissent ceux qui ont surtout porté ce nom, parce que leur fruit ou leurs semences ont pu être mangés, et le sont encore dans l'Orient, bien qu'ils ne fassent plus la nourriture absolue des peuplades de certains pays, comme cela paraît avoir eu lieu autrefois, avant que la civilisation et le commerce eussent étendu la culture de végétaux plus nourrissans. On peut consulter les ouvrages suivans pour prendre une connaissance plus approfondie de ce sujet, plutôt du ressort de l'antiquaire que du médecin, et en outre la *Flore* et la *Faune* de Virgile de M. Paulet, p. 65.

Walther (A.-F.). *Programma de Loto ægyptid.* Lipsiæ, 1746, in-4. — Mahudel (N.). Examen des divers monumens sur lesquels il y a des plantes que les anciens confondent presque toujours avec le Lotus d'Egypte (*Acad. des inscriptions*, III, 181). — Desfontaines (R.-L.). Recherches sur un arbrisseau connu des anciens sous le nom de Lotos de Libye (*Mém. de l'acad. des sciences*, 1788, 443; extrait dans les *Obs. sur la physique*, XXX, 287). — Delile (R.). Observations sur les Lotus d'Égypte (*Bull. de la société philomat.*, III, 171). — Mungo-Park. Dissert. sur le Lotos. — Fée (A.-L.-A.). Monographie des Lotos des anciens (*Flore de Virgile*, 80).

LOTTE. Voy. *Lote*.

LOTUS. Genre de la famille des Légumineuses, de la diadelphie décandrie, qui renferme un assez bon nombre d'espèces, qui se reconnaissent toutes à leurs feuilles à trois folioles, ayant une stipule foliiforme à la base. *L. corniculatus*, L. C'est l'espèce la plus vulgaire chez nous, puisqu'on l'observe dans toutes les prairies, sur les pelouses, etc. Elle est estimée vulnéraire; Miller dit que les bestiaux ne la mangent pas, ce que nous avons peine à croire. *L. edulis*, L. Ses semences sont douces, et les plus grosses du genre; on les vend sur les marchés, en Candie, en Barbarie, etc., comme nourriture. *L. Gebelia*, Vent. (*Jardin de Cels*, t. 57). Ses fruits sont comestibles en Arabie, où les naturels leur trouvent un bon goût, et les désignent sous les noms de *Gébélié*, de *Kaoué*. Ce végétal croît aux environs d'Alep, d'où il a été rapporté par Brugière et Olivier. *L. hirsutus*, L., lotier hémorrhoïdal. Cette espèce commune dans le Midi de la France, a des gousses renflées, qu'on a comparées à des hémorrhoïdes, ce qui leur a fait attribuer la propriété de les guérir; absurdité qu'on nous dispensera de réfuter. Il ne faut pas confondre les espèces du genre Lotus avec les *lotos* des anciens. Voy. ce mot.

LOTUS ODORATA, LOTUS URBANA. Noms du *Melilotus cærulea*, Lam.

LOU. Nom languedocien du loup, *Canis Lupus*, L.

LOU-GAN. Sorte ou variété de thé. Voy. *Thæa*.

Lou-koet. Un des noms indiens du bibacier, *Mespilus japonica*, L.

Louam. Nom arabe du faisan, *Phasianus colchicus*, L., dans la province d'Yemen (Forskal).

Louaniaoy. Un des noms arabes du *Benjoin*.

LOUBOUER (Saint-). Village de France (Landes), distant de 3 lieues d'Aire, à 1/2 lieue duquel sont trois sources froides, signalées par Massie comme sulfureuses (Carrère, *Cat.*, 488).

LOUESCHE. Bourg du Haut-Valais (Suisse), au pied du Ghemmi, célèbre par ses eaux minérales, connues, depuis le 12e siècle, sous les noms de *Thermæ Leucenses*, *Leucinæ*, *Leucianæ*, *Leuceræ*, et, en français, par ceux plus variés encore de *Leuk*, *Leuck*, *Loetshe*, *Loèche*, *Louèche* et de *Baden en Valais*. Quoique extrêmement fréquentées, l'abord en est peu facile, et l'on n'y peut arriver en voiture; les logemens sont petits et mal meublés, mais la chère est convenable et le séjour d'ailleurs peu dispendieux. L'air froid et humide de la vallée rend indispensable aux malades l'emploi de la flanelle sur la peau, et défend l'usage des habits d'été et la promenade du soir, quoique la saison des bains ne s'étende que du commencement de juin à la fin d'août. Le village enfin est souvent ruiné par des avalanches, dont heureusement la chute précède toujours cette époque.

Les sources peu abondantes, mais au nombre d'une vingtaine, coulent du N.-E. au S.-O. dans un espace d'une demi-lieue de circuit, et vont se perdre la plupart dans la Dala ; toutes offrent la même composition, mais varient dans leur température de 27 à 40° R. Telles sont la grande source dite de *St-Laurent*, la plus chaude de toutes, les Goldbrünlein, la source qui *excite le vomissement*, la source du *bain des lépreux*, celle du *bain de guérison*, etc. : la source de *Notre-Dame*, à deux cents pas des bains, est la seule qui soit froide; elle ne coule, dit-on, que de mai à septembre. La première alimente le *bain des Messieurs*, le plus usité, et où se baignent ensemble tous les malades indistinctement; l'eau en est presque insipide, limpide et inodore, mais en masse elle offre un léger coup d'œil opalin et une odeur un peu hydrosulfureuse.

Il en existe une multitude d'analyses, la plupart contradictoires, rapportées par M. Payen dans son *Essai* sur ces eaux minérales, et dont les principales sont, après celle de H. M. Rouelle, celles de M. Morel, de M. Dublanc (1824), de MM. Brunner et Pagenstecher (1827), enfin celle de MM. Dublanc et Payen lui-même (1828) faite sur des eaux conservées à Paris depuis 4 ans. Il résulte de ces dernières que l'eau de Louesche contient des sulfates de chaux, de magnésie et de soude, des chlorures de sodium, de potassium et de magnésium, des carbonates de chaux, de magnésie et de fer, et de plus, suivant MM. Brunner et Pagenstecher, un peu de sulfate de strontiane,

de chlorure de calcium, de silice et de nitrate de magnésie : en tout 0,0016 environ. On y trouve en outre un peu d'oxygène, d'azote, d'acide carbonique, et même, d'après MM. Dublanc et Payen, d'accord avec plusieurs autres chimistes, de l'hydrogène sulfuré. Ce dernier gaz toutefois n'y a pas été reconnu par MM. Brunner et Pagenstecher, dont l'analyse, faite sur les lieux, mérite toute confiance, suivant M. Payen lui-même; et des faits récemment observés nous portent à croire qu'il n'y en existe réellement pas, et que les traces d'hydrogène sulfuré que présente l'eau conservée, ou peut-être la source même dans quelques circonstances, tiennent à la décomposition accidentelle de quelque portion des sulfates qu'elle contient. Ces eaux, du reste, se conservent assez bien en bouteille ; elles ne figurent toutefois dans nos catalogues d'eaux artificielles que parmi celles qu'on doit appeler *magistrales*.

Les eaux de Louesche sont, comme les eaux incontestablement sulfureuses, très-usitées dans le traitement de la plupart des affections chroniques de la peau, la gale et toutes les espèces de dartres surtout, ainsi que dans les cas de rhumatismes, de goutte irrégulière, d'ulcères, de scrofules, d'aménorrhée, de leucorrhée, de paralysie sans lésion cérébrale, d'engorgemens viscéraux, d'ophthalmie, etc. Elles ne conviennent ni aux individus doués d'une grande sensibilité, ni toutes les fois qu'il existe une vive irritation. La durée d'un traitement est communément de trois à quatre semaines. On ne se sert guère en boisson que de l'eau de la grande source qu'on prend, concurremment avec les bains, à la dose d'un à neuf ou dix verres, et que jadis on portait beaucoup plus loin; on peut la boire à 40°, fait qui n'a rien d'extraordinaire, comme on l'avait cru, puisque M. Payen a constaté que l'eau commune elle-même peut être prise à la température de 45°.

L'usage le plus fréquent des eaux de Louesche est en lotions, en douches, en injections, et surtout en bains, refroidie à 28 ou 29° R. Suivant l'ancienne méthode, abandonnée peut-être à tort dans la plupart des établissemens thermaux, la durée de ces bains est ordinairement de 4 heures le matin et de 2 heures le soir, ce que la communauté rend moins désagréable. Leur premier effet est celui du bain tiède en général, mais au bout d'une heure ou deux la peau éprouve une sorte de resserrement ; elle devient chaude après le bain et se couvre de sueur; après quelques jours, elle semble avoir acquis de la densité; à cette époque, il survient des picotemens, des taches rouges pointillées, puis des plaques rouges, éruption qui, des genoux où elle commence, s'étend bientôt à presque tout le corps ; des pustules douloureuses et prurigineuses s'élèvent, enfin un mouvement fé-

brile se manifeste : en même temps survient de l'anorexie accompagnée d'une soif vive, le sommeil est agité, les urines sont troubles et épaisses. Au bout de 8 ou 15 jours, tous les symptômes disparaissent dans l'ordre de leur apparition, l'épiderme se détache en écailles furfuracées, et les démangeaisons seules persistent. Cette éruption, qu'on nomme communément *poussée*, et qui est générale ou partielle, mais à peu près constante, paraît être pour beaucoup dans l'efficacité reconnue de ces bains, dont elle ne doit pas interrompre l'administration : l'application de nombreuses ventouses l'empêche; l'usage interne de l'eau minérale la favorise au contraire, et peut même seul la produire; il détermine souvent en outre des symptômes d'irritation gastrique, de la diarrhée, plus ordinairement de la constipation, un flux abondant d'urine, quelquefois des hémorrhoïdes. Cette eau, fort active comme on voit, a quelque chose de *corrosif* pour ainsi dire, suivant l'observation de M. Payen, car elle use rapidement le linge des baigneurs; souvent aussi, pendant son usage, les dents brunissent et deviennent douloureuses.

Payen (J.-F.). Essai sur les eaux minérales thermales de Louesche, en Suisse, canton du Valais (Thèse). Paris, 1828, in-4 et in-8 (On peut voir à la fin de cet ouvrage, d'où notre article est presque entièrement extrait, une note bibliographique fort exacte sur les auteurs qui ont traité des eaux minérales de Louesche).

Louette. Nom de l'alouette, *Alauda arvensis*, L., dans la Guienne.

Loufo. Nom de la vesse de loup, *Lycoperdon*, en Languedoc.

Loug-yen. Fruit comestible à la Chine (Grossier, *Descript. de la Chine*, I, 467).

Louiro. Nom de la loutre, *Mustela Lutra*, en Languedoc, suivant Sauvage.

Loumbard. Nom de la double bécassine, *Scolopax major*, L., en Piémont.

Loup, *Lupus*. Voy. *Canis Lupus*, L. (II, 67).

Loup-cervier ou Lynx. Voy. *Felis Lynx*, L. (III, 225).

— des eaux douces. C'est le brochet, *Esox Lucius*, L.

— de mer. Voy. *Anarrhichas Lupus*, L.

Loureiro. Nom portugais du laurier, *Laurus nobilis*, L.

Lousesfed. Un des noms anglais du staphysaigre, *Delphinium Staphysagria*, L.

LOUTRA, dans l'île de Milo. Ces bains thermaux et salins, aujourd'hui presque entièrement abandonnés, au rapport d'Olivier, jouissaient jadis d'une grande réputation, surtout contre la lèpre et la paralysie. Ils sont dans une grotte, au bas d'une petite colline, près du chemin qui conduit de la ville à la rade; cette grotte forme une sorte d'étuve naturelle, souvent fréquentée, dit Tournefort, par de vieux débauchés, dont les maladies honteuses ont résisté à tous les autres remèdes (Alibert, *Précis*, etc., 587).

Loutre. Nom français du *Mustela Lutra*, L.

Louve, femelle du loup. Voy. *Canis Lupus*, L.

LOUVEROT. Village de France, près de Lons-le-Saulnier, dont J.-B. Girard a célébré les eaux minérales dans un ouvrage intitulé : *Le Miracle de la nature, ou la Guérison de toutes sortes de maladies par l'usage des eaux de Louverot*, etc. (Besançon, 1677, in-12), seul renseignement que nous ayons à leur égard.

LOUZ. Nom arabe de l'amandier, *Amygdalus communis*, L., (I, 262).
LOVAN. Un des noms arabes de l'arbre à l'encens. Voy. *Encens* (III, 114).
LOVANJAOY. Un des noms arabes du *Benjoin*.
LOVAPPLE. Nom anglais de la tomate, *Solanum Lycopersicum*, L.
LOVSTILK. Un des noms danois de la livêche, *Ligusticum Levisticum*, L.
LOWZAN. Nom malais de l'amandier, *Amygdalus communis*, L.
LOXA (Quinquina). Écorce du *Cinchona condaminea*, Humb. Voyez *Quinquina*.

LOXIA COCCOTHRAUSTES, L., gros-bec. Oiseau jadis estimé contre l'épilepsie, et comme diurétique, pris entier ou en décoction.

LOY BARANI. Nom polonais de la graisse de mouton. Voy. *Ovis Aries*, L.

LU en Montferrat.

De Brezé. Analyse de l'eau sulfureuse de Lu (*Mém. de Turin*, IV, 234).

LUA. Nom cochinchinois du riz, *Oryza sativa*, L.
LUA-MI. Nom du *froment* à la Cochinchine.
LUBAN. Nom arabe et malais de l'*Oliban*, et nom hindou du *Benjoin*.
LUBANIE UD. Nom dukhanais du *Benjoin*.
LUBBA. Nom islandais du chien, *Canis familiaris*, L.
LUBIA. Nom arabe du haricot, *Phaseolus vulgaris*, L.

LUBLO. C. Kroczkiewiez a publié, en 1800, en allemand, polonais et français, la description physique de cette eau acidule, saline et ferrugineuse.

LUBRIFIANS. Substances onctueuses, visqueuses, grasses, dont on se sert pour faciliter la dilatation des parties et le passage de certains corps volumineux : telles sont les décoctions de guimauve, de graine de lin, l'huile, etc.

LUCA BOS, LUCI BOS. Noms de l'éléphant dans Pline. Voy. *Elephas*.

LUCANUS CERVUS, L., cerf-volant. Grande espèce d'insecte coléoptère pentaméré, de la famille des Priocères, qui habite les forêts de l'Europe. Les médecins du moyen âge employaient contre l'otalgie, le rhumatisme et la paralysie, son infusion huileuse ; ils suspendaient au cou des enfans les cornes ou mandibules avancées du mâle, contre l'incontinence d'urine et la fièvre quarte, ou pour les préserver des convulsions ; son eau distillée, était prescrite aussi dans les cas de paralysie et de contractures. En poudre, on le donnait à la dose de 4 à 8 grains comme diurétique, dans l'hydropisie, la goutte, la néphrétique, etc. (Geoffroy, *Mat. médic.* (suite), I, 583 ; H. Cloquet, *Dict. des sc. médic.*, XXV, 292).

LUCCIO. Un des noms italiens du brochet, *Esox Lucius*, L.
LUCE (Eau de). Voy. *Eau de Luce* (III, 14 et I, 44).
LUCERTOLA. Un des noms italiens des lézards. Voy. *Lacerta*.

LUCET. Plante des Malouines, à odeur de fleur d'oranger, qui communique au lait une saveur agréable, d'après Bougainville ; son nom Linnéen est inconnu aux botanistes.

LUCHARDO. Nom italien de la hulotte, *Strix Aluco*, L.
LUCHERAN. Nom du *Strix Flammea*, L., ou effraie, dans Albin.
LUCHESA. Nom espagnol de l'effraie, *Strix Flammea*, L., suivant M. d'Azara.
LUCI BOS. Voy. *Luca bos*.

LUCIE (Sainte-), l'une des Antilles. M. le docteur Pugnet, dans son *Essai sur la topographie* de cette île, cité par M. Alibert (*Précis*, etc., 515), y signale plusieurs sources thermales, soit près du Petit-Piton, soit dans le fond du Grand Cul-de-Sac, soit surtout à environ une lieue au N.-E. du bourg de la Soufrière, dans un vallon. Ces dernières sont les plus remarquables; elles s'échappent en bouillonnant et en exhalant de fortes vapeurs d'hydrogène sulfuré, de plusieurs bassins, où le thermomètre de Réaumur s'élève parfois au dessus du degré de l'eau bouillante, et, se mêlant à un ruisseau d'eau fraîche qu'elles minéralisent, deviennent propres ainsi à être employées en médecine. L'analyse y démontre la présence de la chaux, de la soude, de l'alumine, du sulfate et du muriate de soude, du sulfate de fer; elles contiennent aussi beaucoup de gaz acide carbonique. On les emploie à l'extérieur et à l'intérieur, dans le traitement des maladies organiques avec atonie ou ulcération lente, les rhumatismes chroniques, les maladies de la peau, les engorgemens locaux froids, les roideurs d'articulations, les ulcères rebelles, les hydropisies.

LUCINIUM. Un des noms de l'*Amyris balsamifera*, L.F. (I, 267).

LUCIOLA. Un des noms anciens de l'*Ophioglosse*.

LUCIO-LUCIOLA. Nom d'un ver luisant en Italie. Voy. *Lampyris*.

LUCIUS. Ancien nom du brochet, *Esox Lucius*, L.

LUCK. Nom russe de l'oignon, *Allium Cepa*, L.

LUCKMUNA LUCKMINI. Nom hindou de la mandragore, *Atropa Mandragora*, L.

LUCO, LURO. Céréale cultivée au Congo, dont on fait du pain. C'est probablement un *Sorgho?*

LUÇON. Ile de l'Océan pacifique, la principale des Philippines, riche en eaux thermales renommées, qu'on emploie en boisson, en bains, en étuves. M. Alibert (*Précis*, etc., 560) cite surtout celles de *Bally*. Voy. ce mot, I, 541.

LUCQUES. Grande et belle ville d'Italie, capitale du duché du même nom, à dix milles de laquelle, sur une haute montagne, où l'on arrive par un vallon en côtoyant le Serchio, sont des eaux thermales, douces, insipides, inodores, analogues à celles de Bath et de Plombières (Valentin, *Voyage méd.*, etc., 2e édit., p. 348), peu actives par conséquent, et néanmoins très-vantées par toute l'Italie.

Les quatre principales sources se trouvent sur les trois quarts supérieurs de la montagne, où elles sont reçues dans plusieurs bâtimens séparés, tous commodes, tant pour les bains et les bassins en marbre que pour les douches; une cinquième est au pied, au joli village appelé *la Villa*, où, faute de place, logent, ainsi que dans un autre petit village voisin, un grand nombre de baigneurs. Au total, on compte dix sources, savoir : 1° celle de *la Villa* (33 à 34° R.), principal rendez-vous de santé et de plaisir des habitans de Lucques;

et près de laquelle on en voit deux autres moins importantes, dont la première s'y unit pour fournir au *bain des Cavaliers*, tandis que la seconde alimente seule le *bain des douches ;* 2° la source de *Bernabo* ou de Barnabé (35° R.), que Montaigne disait sentir un peu le soufre; 3° le *Bain rouge* (38° R.); 4° la *Trastullina*, ou, pour mieux dire, les *Trastulline*, car il y en a plusieurs (30 à 32° R.), lesquelles passent pour peu actives; 5° la *Disperata* (36° R.), employée, comme l'exprime son nom, dans les cas les plus désespérés; 6° la *Coronale* (35° R.), regardée comme spécialement utile dans les affections de la tête; 7° la source *della Maria* ou *dell' Inamorata* (34° R.), appliquée surtout au traitement des maladies de l'appareil génital; 8° la *Doccione* (43° R.), la plus considérable et la plus chaude de toutes : elle fournissait autrefois le bain fameux de *Corsena*, qui n'est plus maintenant qu'un vaste réservoir (Voy. *Corsena*, II, 441); 9° la source *del Fontino* (37° R.); 10° enfin la fontaine de *San-Giovani* ou de Saint-Jean (31° R.).

Examinées jadis sous le point de vue chimique par Fallope et par Donati, les eaux de Lucques l'ont été plus récemment par Moscheni, dont l'ouvrage sur ce sujet présente l'analyse détaillée de chacune des dix sources; on y voit qu'elles ne diffèrent entre elles que par la proportion, et non par la nature ou le nombre de leurs élémens, ce qui doit faire présumer qu'elles proviennent toutes d'un même réservoir. Ces principes minéralisateurs sont : les sulfates de chaux, de magnésie, et d'alumine potassée; les muriates de soude et de magnésie; le carbonate de chaux; la silice, l'alumine, le fer, une matière extractive; enfin un peu de gaz acide carbonique, que n'y admet pas du reste M. Valentin (*ibid.*) : en tout une vingtaine de grains par livre d'eau, formés pour moitié au moins de sulfate de chaux, et, pour la plus grande partie du reste, de sulfate de magnésie et de muriate de soude.

Les eaux de Lucques sont usitées soit en boisson, à la dose de 3 à 4 verres, pris à la source même, et dont un purgatif salin précède assez souvent l'usage, soit surtout en bains et en douches. Celles-ci, dit M. Valentin, sont reçues assis, au moyen d'une machine particulière, conductrice de l'eau, en ne découvrant que la partie malade, ou même sans qu'elle soit aperçue : procédé suivi aussi à Saint-Julien et à Monte-Catini. On les prend de juin à septembre, et il s'en expédie assez abondamment par toute l'Italie. Elles sont spécialement indiquées dans les cas de rhumatisme chronique, de goutte, d'affections cutanées, d'ulcères opiniâtres, ainsi que dans la leucorrhée, la chlorose, les scrofules, la débilité des voies digestives, les obstructions, les suites de fièvres intermittentes, les maladies de l'appareil urinaire, etc. Quelquefois leur dépôt limoneux sert en applications sur

les articulations malades; et les incrustations qui tapissent leurs bassins ont été parfois employées, dit-on, comme dentifrices. Montaigne, dans son *Journal de voyage* (II, 153), nous a laissé quelques détails sur ces sources, qu'il a tour à tour expérimentées, notamment celles della Villa, de Bernabo et de Corsena, et où même il donna un bal avec des prix publics, *comme on a coutume de faire à ces bains*. Notre philosophe y laissa enfin ses armes, « pour commencer, dit-il, à établir dans ce lieu la coutume observée alors dans les bains les plus fameux, où les personnes de quelque rang laissent leurs armes pour témoigner l'obligation qu'elles ont à ces eaux. »

Zambeccari (J.). Traité des bains de Pise et de Lucques (en italien). Padoue, 1712, in-4. — Benvenuti (J.). *De Lucensium thermarum sale tractatus*. Lucques, 1758, in-8. — Moscheni (D.-L.). *De' bagni di Lucca*. Lucca, 1792, in-8. — Auber (E.). Coup d'œil rapide sur les eaux minérales et thermales de Lucques, ou Précis historique, chron. et bibliogr. de ces eaux. Lucques, 1801, in-8. — Franceschi. *Igea de' bagni, e più particolarmente di quelli di Lucca*. 1820, in-8.

LUCSKY, comitat de Thurocz, en Hongrie. Ses eaux minérales sont connues sous le nom d'eaux de *Stubna*. Voy. ce mot.

LUCUM. Un des noms présumés du *Sorgho*, au Congo.

LUCUMA. Il y a sous ce nom confusion de deux genres; l'un, créé par Jussieu et Gærtner, renferme le *L. mammosa*, Juss., qui est l'*Achras mammosa* de Linné (I, 24); l'autre, par Molina, a pour espèce le *L. Keule*, Molina, qui est le *Gormotega nitida* de la Flore du Pérou, et l'*Adenostemum nitidum*, Persoon. Les feuilles de cet arbre du Chili ont une odeur résineuse, et sont employées comme astringentes; le fruit a la chair jaunâtre et agréable à manger (Molina, *Chili*, 161), ce qui a contribué sans doute à le faire confondre avec l'*Achras mammosa*, L.

LUDIA HETEROPHYLLA, Lam. Son écorce est caduque, ce qui fait appeler cet arbre, de la famille des Rosacées, qui croît dans l'Amérique septentrionale, *bois sans écorce*; elle est vomitive, et peut suppléer l'Ipécacuanha, d'après Schæpf, Bigelow et Barton.

LUDIA-MARIA. Nom du cassis, *Ribes nigrum*, L., en Finlande.

LUDUS. Ancien nom latin des *Calculs urinaires* de l'homme (Voy. III, 522).

LUDUS PARACELSI. Nom officinal d'une pierre des bords de la mer, d'un jaune d'ambre, mais opaque, veinée, à laquelle Paracelse attribuait une vertu lithontriptique, et Grew une action diurétique.

LUDWIGIA MACROCARPA, Mich. (*L. alternifolia*, L.). Aux États-Unis, on donne en décoction la racine de cette plante, de la famille des Onagres, de la Tétrandrie monogynie, comme un émétique doux et sûr.

LUERLE. Nom allemand du cochevis, *Alauda cristata*, L., suivant Buffon.

LUF. Nom arabe de l'*Arum Dracunculus*, L.

LUFFA ABUNAFA. Nom arabe d'une racine aphrodisiaque, mentionnée par Forskal, et employée au Caire.

LUFTSALZWASSER. Solution de sulfate de magnésie, vendue jadis comme arcane.

LUG-ALEAF. Nom du carrelet, *Pleuronectes Platessa*, L., dans le comté de Cornouailles.

LUGARINERA. Nom du *Fringilla Citrinella*, L., dans quelques endroits de l'Italie.

LUGARTO. Nom espagnol du lézard gris. Voy. *Lacerta*.

LUGNETZ. Vallée de Suisse, canton des Grisons, où le P. Placide découvrit, en 1800, à 1 lieue de Pleif, une source d'*eaux acidules*, un peu moins actives, dit-on, que celles de Fideris, et employées de même en bains et en boisson. Il y a aussi dans cette vallée d'autres sources minérales; une dans le Valac, vallon latéral de Peil; une autre très-abondante dans une prairie située entre Saint-Pierre et Camps. Celle-ci, qui est tiède, limpide, *huileuse*, sans saveur, dépose un sédiment de couleur ferrugineuse.

LUGO (Eaux minérales de). Ces eaux, situées dans la ville de ce nom, province de Galice en Espagne, sont thermales, et usitées seulement en bains. Leurs propriétés les plus remarquables sont d'exciter la transpiration; elles sont fort utiles dans les maladies articulaires (Limon de Montero, *Aguas de Espana*, pag. 325. Madrid, 1697).

LUHATSCHOWITZ, en Moravie. M. Planiava (*Bull. des sc. méd.* de Fér., XVII, 425) a trouvé dans la source appelée *Vincentius-Brunnen :* acide carbonique libre, 12,602 000; chlorure de potassium, 2,588 700; c. de sodium, 23,921 800; brômure de sodium, 0,053 740; iodure de sodium, 0,085 620; fluorure de calcium, 0,069 980; carbonate de soude, 45,039 680; c. de chaux, 8,944 750; c. de barite, 0,087 050; c. de strontiane, 0,072 675; c. de magnésie, 0,620 226; c. de protoxyde de fer, 0,139 082; c. de protoxyde de manganèse, 0,071 780; silice, 0,480 000; eau, 9905,222 917.

LUI. Nom du pouillot, *Motacilla Trochylus*, L., en toscane.

LUISENBAD (Bain de Louise), près de Polzin, en Poméranie, royaume de Prusse. Ces bains sont situés dans un vallon où se trouvent, dit M. Fodéré (*Journ. compl. du Dict. des sc. méd.*, XXX, 311) plusieurs autres sources analogues, mais moins actives. L'eau en est très-abondante, froide, limpide, douce au toucher, fortement ferrugineuse, et exhale de temps en temps une odeur sulfureuse, quoiqu'elle ne contienne pas d'hydrogène sulfuré. Le docteur J.-F. John (*Coup d'œil sur les eaux min. de Luisenbad*; Berlin, 1824, in-8) y indique, pour 12 livres (poids de Prusse), 41 grains 1/4 de principes minéralisateurs, savoir : fer oxydulé, 1 1/2 (on avait supposé dans ces eaux, pour les faire valoir, huit fois plus de fer qu'elles n'en contiennent réellement); carbonate de chaux, 16; c. de magnésie, 2; silice, 2; muriate, carbonate de soude et matière organique, 22.

LUISKRUID. Nom hollandais du staphysaigre, *Delphinium Staphysagria*, L.

LUJULA. Nom de l'*Oxalis Acetosella*, L., dans quelques anciens auteurs.

LULE ou LULU EL BERBERI. Noms arabes des perles de l'*Huître abyssinienne* de J. Bruce (*Voyage*, IX, 442, 454).

LULEK. Un des noms polonais de la jusquiame noire, *Hyoscyamus niger*, L.

LUMACA. Nom italien du limaçon, *Helix Pomatia*, L.

LUMBRICUS, Lombrics. Genre d'Annelides abranches, sétigères, dont une espèce, *L. terrestris*, L., vulgairement connue sous le nom de *ver de terre*, a joui jadis d'une certaine renommée en thérapeutique. Cet animal, long, cylindrique, plus ou moins rouge, rampant, et qui vit dans la terre, comme l'indique son nom spécifique, tandis que son nom générique semble dérivé de *lubricitas*, à cause de son aspect luisant et muqueux, sert d'appât pour la pêche, et, suivant quelques anciens voyageurs, est usité dans l'Inde comme aliment, soit cru, soit cuit, et assaisonné de diverses manières. Ses usages médicinaux sont nuls de nos jours ; mais jadis on en préparait une *poudre* réputée apéritive, diurétique et sudorifique, à la dose de 24 à 36 grains, un *esprit* et un *sel volatil* usités contre la goutte et le rhumatisme, une *eau distillée* vantée contre l'hydropisie, une *huile*, enfin, inscrite encore dans notre Codex, et qui, quoiqu'elle ne paraisse pas plus efficace que l'huile ordinaire, a obtenu les éloges d'une foule de médecins distingués, depuis Dioscoride, Pline, Galien, Aétius, jusqu'à nous, dans le traitement extérieur du rachitis, de la goutte, du rhumatisme, de la paralysie, ou donnée par gouttes dans les cas de plaies, de brûlures, de fractures, de grandes contusions. Les lombrics, soit entiers, soit réduits en cataplasmes, ont été aussi employés à l'extérieur contre le panaris, la goutte, la gangrène commençante. Ils entraient encore dans la composition de la poudre anti-arthritique de Weffer, des pilules de Lotichius, de l'emplâtre *de ranis*, du Diabotanum, etc. Leurs usages intérieurs, enfin, ont été si nombreux, que, quoique très-abrégée, leur seule énumération remplit plusieurs pages de la *Faune des médecins* (VI, 114 et suiv.), à laquelle, ainsi qu'à la thèse soutenue à Erford, en 1722, par J.-A. Reuber, sous la présidence de J.-F. de Pré, et à la suite de la *Matière médicale* de Geoffroy (I, 91), nous croyons devoir renvoyer ceux que cet objet peut intéresser.

Weinkrecht (F.-E.). *Diss. inaug. med. de Lumbricis terrestribus eorumque usu medico*. Erfor liæ, 1742. — Bromel (O.). *De Lumbricis terrestris illorumque in medicina proprietatibus atque recto usu*. La Haye, 1673, in-4. — Voy. aussi le *Repert. comment* de J.-D. de Reuss, XI, 67.

LUMBRICUS EDULIS, Gm. Voy. *Sipunculus Edulis*, Cuv.

LUMIÈRE, *Lux*, *Lumen*. Agent d'où dépendent les phénomènes lumineux, regardé par les uns comme une émanation du soleil, des étoiles, des corps en ignition, et par d'autres comme le résultat d'une sorte de vibration des corps lumineux eux-mêmes. La lumière, considérée comme fluide impondérable, a beaucoup de rapports avec le

calorique. Son action chimique sur les corps bruts est même identique avec celle d'une température plus ou moins élevée, et elle mérite de fixer l'attention des thérapeutistes par l'altération qui en résulte dans certains médicamens, tels que l'eau chlorée, le chlorure d'argent, divers oxydes, etc. Quant aux corps organisés, l'influence qu'ils en éprouvent paraît fort différente, à moins qu'on n'emploie sur eux les rayons lumineux concentrés au moyen d'un verre lenticulaire, comme on l'a proposé en guise de cautère actuel, et elle n'a été encore qu'assez imparfaitement déterminée. Toutefois on ne saurait douter que l'influence de la lumière ne soit une des conditions les plus indispensables de la santé, et qu'elle ne puisse être par conséquent utilement employée par le thérapeutiste. C'est à elle que paraissent devoir être surtout rapportés les bons effets que retirent du séjour à la campagne et de l'exercice en plein air, tant de valétudinaires comme étiolés par l'habitation des villes, dans des lieux bas, resserrés, abrités de l'accès de la lumière. C'est à elle aussi que l'*insolation* doit une partie de ses avantages (Voy. III, 614). Elle agit comme un puissant excitant de l'organisme, et en particulier des fonctions de la peau, dans les cas d'atonie générale, de chlorose, de leucophlegmatie, de scorbut, dans le rachitis, les scrofules, les engorgemens chroniques des viscères, etc. Elle est surtout fort utile dans la convalescence des maladies. Son action puissante sur la végétation est bien connue, plus exactement appréciée, et pourrait, à quelques égards, servir de guide au praticien dans l'application qu'il en peut faire à la médecine humaine.

Bertrand (M.). Essai touchant l'influence de la lumière sur les êtres organisés et sur différens composés chimiques (Thèse). Paris, an VIII, in-8. — D'autres thèses sur le même sujet ont été soutenues depuis à la Faculté de Paris, par MM. Giard (1817, n. 105); E.-P. Girard (1819, n. 88); Lachaise (1820, n. 90); etc.

LUMIES. Variété d'orangers, à port de citronniers, mais à pulpe douce, sucrée.

LUMINET. Un des noms de l'euphraise, *Euphrasia officinalis*, L. (III, 191).

LUMP. Un des noms vulgaires du *Cyclopterus Lumpus*, L., espèce de poisson de mer.

— LAC. Nom anglais de la laque en pain. Voy. *Coccus Lacca*, Kerr.

LUN. Nom hindou du sel commun, chlorure de sodium. Voy. *Sodium*.

LUNA. Voy. *Lune*.

— POTABILIS. Solution de nitrate d'argent, employée jadis dans les affections nerveuses.

— PURGATIVA. Mélange de nitrate d'argent et de sel de nitre (Voy. I, 401).

LUNAIRE, LUNARIA. Noms français et italien de l'*Osmunda Lunaria*, L. Voy. aussi l'article suivant.

LUNARIA. Genre de la famille des Crucifères. Le *L. annua*, L., qu'on appelle lunaire, bulbonach, médaille (de la forme largement arrondie et aplatie de ses fruits), a ses feuilles âcres et amères; elles passent, ainsi que ses semences, pour apéritives, anti-scorbutiques, incisives, anti-hydropiques, etc. On les a données contre l'épilepsie. On mange les racines en salade, comme celles de la raiponce. Cette plante est des

hautes montagnes de l'Europe, et se cultive parfois dans les jardins. Le *L. parviflora*, Delile, vient dans les déserts de l'Égypte; ce qui le fait appeler par les Arabes *raschat-guébéli*, cresson du désert, sans doute parce qu'ils le mangent comme nous faisons du véritable cresson, *Sisymbrium Nasturtium*, L.

LUNE, *Luna*. Planète prise par les alchimistes, à cause de son éclat, pour l'emblème de l'argent.

— CORNÉE. Ancien nom du chlorure d'argent fondu (Voy. I, 398).

— D'EAU. Un des noms du nénuphar, *Nymphæa alba*, L.

— HYDRAGOGUE. Ancien nom du nitrate d'argent cristallisé (Voy. I, 399).

— DE MER. Nom vulgaire du *Tetrodon Mola*, L.

LUNG-JU-CU. Arbre de la Chine, dont le fruit sert à frotter les mains pour se garantir des engelures (Grossier, *Descript. de la Chine*, I, 500).

LUNGEMOS, LUNGENKRAUT. Noms danois et allemand du *Lichen pulmonarius*, L.

LUNGENMOOS. Un des noms allemands du *Lichen islandicus*, L.

LUNGERN. Village de Suisse, canton d'Unterwald, situé dans une vallée romantique, et voisin d'une source d'eau sulfureuse qui s'échappe du pied de Flieslisberg, au bord du lac Lungernsée.

LUNGMOSSA. Nom suédois du *Lichen pulmonarius*, L.

LUNGOERT. Nom suédois de la pulmonaire, *Pulmonaria officinalis*, L.

LUNGWORT. Nom anglais du *Lichen pulmonarius*, L.

LUNIAK. Nom illyrien du milan, *Falco Milvus*, L.

LUNO. Nom cyngalais de l'oignon, *Allium Cepa*, L.

LUNOTTE. Ancienne orthographe de linotte, *Fringilla Linota*, L.

LUNU. Nom cyngalais du sel commun, chlorure de sodium. Voy. *Sodium*.

— RASA. Nom cyngalais de l'*Acide hydrochlorique* (Voy. II, 261).

LUPARIA. On donne ce nom, dans quelques ouvrages, à l'*Aconitum Lycoctonum*, L.

LUPÉGE, LUPEGO. Noms vulgaires de la huppe, *Upupa Epops*, L.

LUPENHORKY, LUPENWETSSJ. Noms bohêmes de la bardane, *Arctium Lappa*, L.

LUPHA. Nom syrien de l'*Arum maculatum*, L.

LUPIAN. Nom polonais de la bardane, *Arctium Lappa*, L.

LUPINUS. Genre de plantes de la famille des Légumineuses, de la Diadelphie décandrie, dont les espèces sont remarquables par leurs feuilles digitées. On dit que son nom vient de *lupus*, loup, parce que ces végétaux ont besoin de beaucoup de terre pour croître. Cependant, en Italie et dans plusieurs pays, on sème des lupins, pour les retourner et en engraisser les terres. Le *L. albus*, L. (*Flore médicale*, IV, f. 223), est le lupin vulgaire, la seule espèce cultivée, originaire du Levant. On mange ses semences dans le midi, en Italie, en Égypte, etc.; car les anciens en faisaient plus d'usage que nous, probablement faute de meilleurs légumes. Elles sont fort amères; mais la cuisson leur enlève en partie cette amertume, ce qui en fait toujours une triste nourriture (d'où le *tristis lupinus* de Virgile, Eclog. 1), qui est le partage des pauvres, et ne peut être digérée que par des estomacs robustes. Le fameux peintre grec Protogènes ne

vécut pendant sept années que de lupins cuits à l'eau, pour avoir l'esprit plus libre en faisant son célèbre tableau de Lalysus. On en vendait de cuits dans les places de Rome, comme on en vend encore aujourd'hui en Égypte, où on les nomme *embaben*, du lieu d'où on les tire. On en mêle dans cet état dans le pain. La farine de lupin était employée par Dioscoride et Mésué pour faire mourir les vers et rétablir l'appétit, pour combattre les maladies de la peau, etc., sans doute à cause de son amertume. En Italie et en Catalogne, on s'en sert pour engraisser les bœufs. La consistance cornée de ces semences oblige de les faire tremper vingt-quatre heures avant de les leur donner. Quelques commentateurs ont pris le lupin pour le *faba ægyptiaca* des anciens, mais à tort (Voy. *Nymphæa*). On se sert de cette farine en Égypte pour adoucir les mains (Sonnini, *Voyage*, III, 17). D'après l'analyse de Fourcroy, les lupins contiennent une huile amère qui donne à la farine ses propriétés, une matière végéto-animale, des phosphates de chaux et de magnésie, de petites quantités de phosphate de potasse et de fer, point d'amidon ni de sucre, en quoi ils diffèrent des autres semences des légumineuses (*Ann. du Muséum*, VII, 14). Les lupins entraient dans les trochisques de myrrhe. Quelques-uns les mettent au rang des farines résolutives. En Abyssynie, suivant Bruce, le *L. Termis*, Forsk., est si amer que les abeilles qui sucent ses fleurs ont leur miel amer; aussi les arrache-t-on avec soin (Bruce, *Voyage*, VIII, 67-79). Il y a au Pérou une sorte de lupin appelé *chuchu*, dont on mange les semences, et qu'on cultive dans les jardins (Feuillée, *Pl. méd.*, III, 35) pour la beauté de ses fleurs, ce qui a lieu pour plusieurs autres espèces.

LUPULINE, Lupulin, ou matière jaune du houblon. Substance pulvérulente, en grains d'un jaune doré, d'apparence résineuse, rude au toucher, amère, et d'une odeur aromatique qui est celle du houblon. Elle se trouve à la base de la surface externe des bractées dont sont formés les cônes femelles de ce végétal, ainsi que sur l'axe qui les supporte, et en paraissent être le principe actif. M. Raspail, qui voit dans ces grains les *glandes vésiculaires* de Guettard, et qui les croit de même nature que le pollen, avec lequel il les réunit sous le nom d'*organes polliniques*, comme propres à se suppléer mutuellement, les indique aussi sur la page inférieure des jeunes feuilles du houblon (*Ann. des sc. d'obs.*, IV, 225). La plupart des auteurs les regardent comme le produit d'une sécrétion; et en effet, au moment de leur apparition, ce sont des gouttelettes presque liquides, que la dessiccation seule transforme en grains résinoïdes.

On obtient la lupuline, en effeuillant et agitant sur un tamis fin des cônes de houblon de l'année précédente; séparant de la poudre ainsi

obtenue, et à l'aide de lavages et de décantations alternatifs, le sable qui s'y trouve toujours mêlé, soumettant cette poudre à la dessiccation, et la renfermant dans des flacons bien bouchés, où elle peut se conserver sans altération pendant plusieurs années. De bons cônes de houblon donnent environ un dixième de lupuline, en sorte qu'un poids donné de cette substance représente, pour l'usage, dix fois autant de houblon.

La lupuline, étudiée d'abord par M. Planche (1813), l'a été depuis successivement par MM. W. Yves, de New-Yorck (*Journ. de pharm.*, VIII), Payen et Chevallier (*ibid.*, 209 et 532; *Ann. de chimie et de phys.*, XX, 313), Lebaillif (*Journ. de chimie méd.*, II, 501), et par M. G. Pelletan (*ibid.*, II, 579). Loin d'être, comme semble l'indiquer son nom, un alcaloïde, ou du moins un principe immédiat, c'est, d'après l'analyse de MM. Payen et Chevallier, un corps des plus complexes. Les produits principaux qu'ils y ont reconnu sont: 1° une *huile essentielle* âcre, d'un jaune verdâtre, très-odorante, soluble en partie dans l'eau, susceptible de se résinifier spontanément, et, à raison de cela sans doute, d'autant moins abondante que le houblon qui a fourni la lupuline est plus anciennement récolté; elle paraît jouir d'une vertu narcotique; 2° une *matière amère*, d'un blanc jaunâtre, qui, même à très-petite dose, a produit sur un des expérimentateurs l'abolition des facultés digestives et la perte de l'appétit durant 8 à 10 heures: c'est la *lupulite* de M. G. Pelletan, qui rapproche cette matière de la *zanthopicrite;* 3° une *résine* en écailles jaunâtres, amère, soluble dans l'alcool, l'éther et les alcalis, donnant de l'amertume à l'eau bouillante, etc.; elle forme plus de la moitié de la lupuline, et y prédomine d'autant plus que l'huile essentielle s'y trouve en quantité moindre.

Chacune de ces substances paraissant pourvue de propriétés spéciales, mériterait d'être isolément étudiée; mais c'est à peine si quelques essais sont venus mettre jusqu'ici sur la voie de l'usage médicinal qu'on en pourrait faire. La lupuline elle-même n'a été que peu expérimentée encore, quoique l'emploi en soit sûr et commode, puisqu'elle ne jouit d'aucune activité dangereuse, comme l'a constaté M. Magendie, et qu'elle peut être employée sous presque toutes les formes, savoir: en pilules, sans aucun excipient; en poudre, associée au double de son poids de sucre pour l'empêcher de s'agglutiner; en infusion ou en décoction, manière peu convenable d'en faire usage; en teinture saturée (1 partie sur près de 3 d'alcool à 36°); en sirop alcoolique, formé d'une partie de teinture et 7 de sirop simple; en pommade (1 partie sur 3 d'axonge); en vin, indiqué comme dépuratif. M. W. Yves, en outre, obtenait, par évaporation de la teinture, une résine

qui n'est pas pure, et, par évaporation de l'infusion ou de la décoction, un extrait qui est amer et aromatique dans le premier cas, moins aromatique et résineux dans le second, etc.

La poudre, les pilules, et surtout la teinture, suffisent à toutes les indications médicinales. M. Yves regarde la lupuline comme à la fois aromatique, tonique et narcotique : propriétés dont aucune autre substance, dit-il, n'offre l'heureux concours. Son action narcotique lui a paru surtout précieuse, parce qu'elle n'est accompagnée ni de constipation, ni d'affaiblissement du ton de l'estomac, comme celle de l'opium; sa vertu sédative ne lui a pas semblé aussi marquée. D'après les expériences de MM. Payen et Chevallier, c'est à l'huile volatile que serait due la première, ce qui peut expliquer comment les décoctions de houblon n'en ont point offert de traces à M. Barbier, mais ne rend compte qu'imparfaitement, malgré la proportion variable de ce principe dans les divers houblons, de l'absence d'action narcotique de la lupuline chez les animaux, constatée par M. Magendie (*Formulaire*, etc., 1827, in-12). Cette substance, du reste, paraît convenir dans tous les cas où le houblon lui-même est indiqué (Voy. *Humulus Lupulus*, L., III, 550). M. le général Marie de Vittouville (Meurthe) a même proposé de la lui substituer dans la confection de la bière, ce qui pourrait avoir plusieurs genres d'avantages; et MM. Payen et Chevallier ont vu de la bière ainsi préparée offrir plus d'arôme, un goût plus agréable, et être moins foncée en couleur.

LUPULITE. Nom proposé par M. G. Pelletan pour désigner le principe amer de la poussière jaune du houblon, qu'il ne faut pas confondre avec la *lupuline*, dont il n'est qu'un des composans. Voy. ce mot.

LUPULO. Nom espagnol et italien du houblon, *Humulus Lupulus*, L.

LUPULUS. Nom officinal du houblon, *Humulus Lupulus*, L.

LUPUS. Un des noms latins du loup, *Canis Lupus*, L., et du choucas, *Corvus Monedula*, L.

— MARINUS, loup de mer. Voy. *Anarrhichas Lupus*, L.

— METALLORUM. Anciens noms de l'antimoine cru, ou *Sulfure d'antimoine*.

— VARIUS. C'est un des anciens noms de la truite, *Salmo Fario*, L.

LURA. Nom du flez, *Pleuronectes Flesus*, L., en Islande.

LURDE. Village de France, dans le Béarn, à l'entrée de la vallée d'Aspe, près duquel T. Bordeu (18e lettre) a signalé quatre sources, nommées *eaux de Saint-Cristau*, dont trois sont chaudes et minérales. La première, dit-il, qui est sulfureuse et un peu ferrugineuse, est utile dans les douleurs, quelques maladies de la peau, et les obstructions des enfans. La deuxième et la troisième sont très-peu chargées de principes minéraux (Carrère, *Cat.*, 141). Voy. *Cristau-d'Aidious* (*Saint-*), II, 466.

LURLEN. Nom de l'alouette, *Alauda arvensis*, L., à Bâle.

LUSCINIA. Ancien nom latin du rossignol, *Motacilla Luscinia*, L., nommé *Lusciola* dans Varron.

LUSEGROES. Un des noms danois du lycopode, *Lycopodium clavatum*, L.

LUSERNE, LUZERNE. Noms français du *Medicago sativa*, L.

LUTEOLA. Un des noms de la gaude, *Reseda Luteola*, L.

LUTÉOLINE. Principe colorant de la gaude (*Reseda Luteola*, L.), découvert par M. Chevreul (*Journ. de chimie méd.*, 1830, p. 157). Il est en longues aiguilles jaunâtres, volatiles, très-solubles dans l'eau, solubles dans l'alcool et l'éther, plutôt acides qu'alcalines.

LUTJANUS ALBO-AUREUS, Lacép. Poisson de la famille des Acanthopomes, qui habite les rivages de la Nouvelle-France, et forme un aliment agréable.

LUTRA, LUTRIS, LUTRIX. Anciens noms latins de la loutre, *Mustela Lutra*, L.

LUTRARIA. Genre de Mollusques acéphales testacés, de la famille des Cardiacées, dont plusieurs espèces d'assez petite dimension, connues sous le nom de Mactres, et qui vivent enfoncées dans le sable, non loin de l'embouchure des fleuves, sont alimentaires comme les huîtres et les moules. Tels sont : le *L. elliptica*, L., vulgairement nommé *Lavignon* ou *Lavagnon*, assez commun sur nos côtes de l'Océan, notamment aux environs de La Rochelle, où il est très-recherché du peuple surtout, qui mange cette mactre crue ou cuite; la Mactre Lisor (*Mactra stultorum*, Gm.), très-commune dans la Manche, et qu'on trouve aussi sur les côtes de la Méditerranée et sur celles d'Amérique; enfin le *L. piperata*, L., mactre poivrée, qui habite la Méditerranée, et dont la chair est âcre et piquante.

LUTRONE. Un des noms vulgaires de la grive-draine, *Turdus viscivorus*, L.

LUTUM. Nom de la gaude, *Reseda Luteola*, L., chez les Latins.

LUUSURT. Nom danois du staphysaigre, *Delphinium Staphysagria*, L.

LUXEMBURGIA POLYANDRA, St-Hil. Les Brésiliens boivent l'infusion de cette plante de leur pays, voisine des *Sauvagesia*, en guise de thé, comme ils font du maté, *Ilex Mate*, St-Hil. (Auguste St-Hilaire, *Aperçu*, etc., p. 45).

LUXEUIL. Ville de France (département de la Haute-Saône), au pied des Vosges, célèbre par ses eaux minérales, déjà connues des Romains, et fort analogues à celles de Plombières, avec lesquelles elles s'efforcent de rivaliser. Il y existe un magnifique établissement thermal et des piscines graduées; avantage qu'on n'a pas à Plombières, dit M. Alibert (*Précis*, etc., 65). Cet établissement renferme cinq bains, sous les noms de *bain des femmes*, *bain des hommes*, *bain neuf*, *grand bain*, et *petit bain*, qu'on appelle aussi *bain des cuvettes*. On remarque en outre, hors de l'établissement, trois autres sources, l'une chaude, nommée *eau des yeux*, les deux autres à peu près froides, dont une est plus souvent désignée par le nom de *source ferrugineuse* (19° R.).

Toutes les sources thermales, fort peu riches en principes minéralisateurs, sont insipides, et varient, suivant les observations de l'abbé Tessier, entre 29 et 35° R. On les emploie, à l'instar de celles de Plombières, regardées pourtant comme plus excitantes, en boisson, et surtout en bains, en douches, en lotions, en injections, en bains de vapeur, dans le traitement des rhumatismes chroniques, des paralysies, des affections cutanées, des engorgemens abdominaux, des catarrhes invétérés, des flueurs blanches, et de certaines affections nerveuses. On cite une épidémie de dysenterie (1719) dans laquelle ces eaux se montrèrent plus efficaces que tous les autres remèdes.

Les ouvrages les plus modernes ne font que reproduire sur les eaux de Luxeuil les analyses bien imparfaites de Raulin, de Monnet, etc. Plusieurs même y admettent encore la présence du sulfure ou du sulfate de potasse. Cependant l'analyse de ces eaux a été plusieurs fois opérée assez récemment par des hommes expérimentés. M. Pierson, en l'an 8, y signalait du carbonate de soude, un peu de magnésie, de la terre calcaire, de la silice, et une petite portion de gaz. M. Vauquelin, depuis, a reconnu, par litre d'eau de la grande source : muriate de soude mêlé d'un peu de sulfate, 0,990 de gramme; carbonate de soude, 0,030 ; c. de chaux mêlé d'un atome de magnésie, 0,090 ; silice, 0,060 ; matière bitumineuse végétale, quantité indéterminée ; en tout, 1,170 (*Journ. univ. des sc. méd.*, XV, 323). M. Braconnot, enfin, a constaté, dans la substance d'un brun noirâtre que déposent ces eaux, et qui revêt les parois du bassin en leur donnant un aspect vernissé, l'existence de la barite, du peroxyde de manganèse, de l'ulmine, et de l'oxyde de fer (*Précis des trav. de la Soc. des sc., arts et lettres de Nancy*, de 1819 à 1823, p. 91). Quant à l'analyse de M. le docteur P.-C. Finot, de Luxeuil, elle paraît avoir été faite sur l'eau dite *ferrugineuse*, et demanderait confirmation ; elle lui a offert par pinte : acide carbonique, une fois le volume de l'eau ; sulfate de fer, 1 grain ; carbonate de fer, 3 ; c. de chaux, 1/2 (*Journ. univ. des sc. méd*, XI, 377). L'eau de Luxeuil figure dans les catalogues d'eaux minérales artificielles au rang de celles que nous nommons *magistrales ;* mais nous ignorons d'après quelle formule on la prépare, et l'art ne peut évidemment parvenir, pour ces eaux, à l'imitation parfaite de la nature.

Calmet (Dom). Traité historique des eaux et bains de Plombières, de Bourbonne, de Luxeuil et de Bains. Nancy, 1748, in-8. — Morand. Lettre sur des antiquités trouvées à Luxeuil, et sur les eaux thermales de cette ville (*Journ. de Verdun*, mars 1756, p. 193). — Morelle. Diss. sur les eaux de Luxeuil. 1757, in-12. — Gastel (T.). Diss. sur les eaux therm. de Luxeuil. Besançon, 1761, in-12. — Paillard. Obs. sur les eaux de Luxeuil (*Dict. min. et hydr. de la France*, I, 389). — Fabert. Essai historique sur les eaux de Luxeuil. Paris, 1733, in-12. — Michel (F.-J.-X.). Diss. sur l'emploi des eaux min. de Plombières et de Luxeuil dans le traitement de quelques maladies chroniques (Thèse). Paris, 1823, in-4.

Lutter. Un des noms danois de l'ablette, *Cyprinus Alburnus*, L.

Luzianskraut. Un des noms allemands de l'arnica, *Arnica montana* L.

Luzzo. Un des noms italiens du brochet, *Esox Lucius*, L.

Lyang. Nom de l'hirondelle à Sumatra. Voy. *Hirundo*.

Lybion. Nom d'une plante, dans Virgile, qui paraît être le *Melilotus cœrulea*, Desv.

LYCHNIS. Genre de plantes de la famille des Caryophyllées, dont le nom vient de λυχνος, lampe, parce que les feuilles d'un végétal auquel les anciens le donnaient étaient employées à faire des mèches. Le *L. chalcedonica*, L., croix de Jérusalem, est cultivé dans les jardins pour ses belles fleurs rouges. Pallas dit qu'en Sibérie on s'en sert en guise de savon (*Voyage*, IV, 504). Le *L. dioica*, L., compagnon blanc, si commun dans nos campagnes, est substitué à la saponaire dans quelques cantons de l'Allemagne, où on l'appelle saponaire blanche, d'après Willdenow, et sa racine à la salsepareille, suivant d'autres auteurs. Cette plante est tout-à-fait insipide. Le *L. Flos Cuculi*, L., fleur du coucou, espèce qui croît aux lieux humides, et dont les fleurs laciniées sont très-élégantes, est estimé contre la piqûre des bêtes venimeuses, et porte le nom d'*armeria* dans quelques auteurs. On peut retirer de la glu du *L. Viscaria*, L., autre plante indigène de nos bois.

Lyciet. Nom français du *Lycium europæum*, L.

LYCION. Préparation médicamenteuse que les anciens faisaient avec un végétal épineux, dont la feuille ressemblait à celle de l'olivier, abondant en Lycie, aux Indes, estimé astringent, et employé dans les maladies de la peau, la dysenterie, contre les ulcères des gencives, etc., d'après Dioscoride (*lib.* 1, *cap.* 114). Matthiole dit que de son temps on en apportait de Lycie (*Comment*, *ibid.*). Aujourd'hui on ne connaît plus cette composition, que Clusius et Garcias ab horto assurent être le cachou. Linné a cru devoir transporter ce nom à un genre de la famille des Solanées. On peut consulter sur ce sujet Pline (*lib.* XXIV, *c.* 14; XXV, *c.* 6; XXVI, *c.* 14), la *Dissertation* de M. Tôchon, de l'Académie des inscriptions (Paris, 1816, in-4°), et les notices insérées dans le *Journal de pharmacie* (V, 88 et 92). Bélon dit avoir trouvé dans la plaine de Jéricho l'arbre qui donne le *lycion*, qu'il distingue bien des *Acacia* (*Singularités*, 320); et Prosper Alpin (*Plant. ægypt.*, p. 40) figure le *Lycium afrum*, L., pour le *lycion*, qu'il appelle *uzeg*.

LYCIUM. Genre de la famille des Solanées, de la Pentandrie monogynie. Il renferme des arbrisseaux épineux, flexibles, dont on fait des haies, etc. Le *L. barbarum*, L., croît en France, au Japon, etc. Dans ce dernier pays, on prend l'infusion de ses feuilles en guise de thé, et les médecins font parfois manger ses fruits (Thunberg, *Flora Jap.*, p. 94). Le *L. europæum*, L., sert à faire des clô-

tures, des palissades, etc. En Provence, en Espagne, on mange ses jeunes pousses comme les asperges, et ses feuilles en salade. Le *L. umbrosum*, Lam., est employé, dans le royaume de la Nouvelle-Grenade, contre les érysipèles, par les naturels, qui le désignent sous le nom de *upaguando*, d'après M. de Humboldt (*Nova genera et spec.*, III, 54). Voy. *Lycion*.

Lycoctonum. Un des noms de l'aconit jaune, *Aconitum Lycoctonum*, L.

Lycodonte. Synonyme de *Glossopetræ* (III, 384).

Lycomela. Synonyme de lycopersicon, *Solanum Lycopersicon*, L.

LYCOPERDON. Genre de plantes cryptogames donnant son nom à une famille naturelle, les Lycoperdonées ou Lycoperdacées, qui renferme des champignons globuleux, charnus, pleins dans leur intérieur d'une matière âcre et nuisible, laquelle s'échappe en poussière noirâtre à leur maturité, en crevant avec une sorte de bruit les parois qui la contiennent; ce qui les fait appeler *Vesse de loup*. Ils croissent sur la terre, sous terre, sur les bois morts, etc. Les grosses espèces de ce genre, qui en contient beaucoup, telles que les *L. Bovista*, Bull., *L. giganteum*, Pers., *L. corium*, Guers., etc., se mangent avant leur développement en Italie, lorsque leur chair n'est pas encore transformée en poussière, selon Picot et Paulet (*Traité des champignons*, 446). Plus tard, celle-ci, qui est âcre, cause de la cuisson, de l'inflammation, si elle est portée dans les yeux, les narines, d'après Bulliard, qui ajoute que, prise à l'intérieur, elle serait mortelle. Cette poussière est astringente, au dire de Tournefort, et il assure qu'en Allemagne tous les barbiers en ont pour mettre sur les coupures des rasoirs. La substance charnue des grosses vesses de loup peut servir d'amadou étant desséchée, battue, et trempée dans de l'eau de nitre très-chargée. Le *L. carcinomale*, L., est usité au cap de Bonne-Espérance contre le cancer (Thunberg, *Diss. acad.*, I, 274). Le *L. verrucosum*, Bull. (qui est, ainsi que le précédent, un *Scleroderma*), est nommé truffe de cerf, parce que ces animaux le recherchent, dit-on, dans le rut; ce qui le fait passer pour aphrodisiaque. Le *L. Tuber*, L., est la truffe. Voy. *Tuber cibarium*, Sibth.

LYCOPERDONÉES, LYCOPERDACÉES. Nom d'une famille naturelle cryptogame, très-voisine des champignons, dont les sporules ou parties de la fructification, qui sont enchâssées dans un réceptacle filamenteux byssoïde, sortent sous forme de poussière à la maturité de la plante. Ce sont des végétaux tubéreux, charnus, arrondis, venant sur et sous la terre. Cette famille n'offre que peu d'espèces employées en médecine, et c'est dans le genre Lycoperdon qu'on trouve à peu près les seules, puisque nous plaçons le genre *Tuber* dans une famille séparée.

Lycopersicon. Voy. *Solanum Lycopersicon*, L.

LYCOPODE. Voy. *Lycopodium clavatum*, L.

LYCOPODION. Nom du *Lycopodium clavatum*, L., dans Dioscoride.

LYCOPODIUM. Genre de plantes cryptogames, placé par Linné et Jussieu parmi les Mousses, et qui est, pour les botanistes actuels, le type d'une famille naturelle. Son nom vient de λυκος, loup, et de πους, pied, pied de loup, de la ressemblance prétendue des griffes de la racine de l'espèce vulgaire avec celles de la patte de cet animal. Ce sont des plantes qui ont l'apparence de grandes mousses, et dont les fructifications en épis, ou axillaires, sont remarquables par une poussière inflammable abondante qui s'échappe des capsules fructifères lors de leur maturité.

L. cernuum, L. Aux Antilles, on emploie à l'intérieur cette espèce comme diurétique, et en fomentation sur les tumeurs goutteuses; sa décoction vineuse s'y donne dans le ténesme, la dysenterie, le scorbut, etc. Sa poussière est réputée carminative (*Flore médicale des Antilles*, IV, 73).

L. clavatum, L., Lycopode, Pied de loup (*Flore médicale*, IV, f. 223). Cette plante rampante, appelée *Muscus terrestris* dans les Dispensaires, croît en Europe aux lieux pierreux, montueux et couverts des bois; elle porte de longs épis en massue qui rendent à la fin de l'automne une poussière subtile, jaune, légère, inodore, grenue, inflammable, immiscible à l'eau qu'elle surnage, appelée aussi Lycopode et Soufre végétal. On présume que c'est le pollen de ces végétaux (suivant Willdenow, ce serait leur graine); et effectivement on le remplace parfois, en Languedoc, par celui des *Typha* et des pins. Cette poudre, qu'on recueille en Suisse et en Allemagne, est employée pour sécher les excoriations qui se font chez les personnes grasses, chez les enfans, après des frottemens trop prolongés, ou qui sont dues au contact de liquides âcres; on en saupoudre ces parties, et, en absorbant l'humidité ou le suintement qui s'y remarque, elle en produit la guérison; ce que fait l'amidon, mais moins bien, à cause de sa viscosité, résultat de sa solution dans les liquides; Helwich, d'après Murray (*Appar. med.*, V, 489), a étendu cet usage aux ulcères serpigineux. En Pologne, on en verse sur les cheveux pliqués, ce qui y fait appeler cette plante *Plicaria* ou *Herbe à la plique*. A l'intérieur, on a donné le lycopode en décoction contre le rhumatisme, la rétention d'urine, la néphrite, l'épilepsie; il passait pour antispasmodique, utile dans les maladies du poumon, d'où les noms de *Pulmonaria* et de *Permonaria*. Dans la Petite-Russie, on le conseille contre la rage, ainsi qu'en Hongrie, en Gallicie, d'après Martius (*Bullet. des sc. médic.*, Férussac, XXI, 430). On a attribué à cette plante une action vomitive qui n'est pas exactement prouvée, et on a prétendu que dans les montagnes Alpines on

s'en servait à la dose de 30 grains, en poudre, comme émétique; de nouvelles expériences sont nécessaires sur ce point. C'est la plante et non la poussière qu'on emploie dans ces derniers cas, en doublant la dose lorsqu'on la prescrit en décoction. L'analyse de la poudre a démontré à M. Cadet qu'elle contient de la cire, du sucre, une matière extractive, de l'alumine, probablement combinée avec de l'acide sulfurique, du fer, et quelques sels (*Bull. de pharm.*, III, 31; *Bibl. britan.*, XXXV, 278); l'alcool en dissout le 1/8 de son poids. Le plus grand usage de la poudre de lycopode a lieu pour les pièces d'artifices, dans les spectacles pour imiter les éclairs, etc., parce qu'il brûle instantanément, et en en jetant sur des lumières; on s'en sert encore pour rouler les pilules. Westring dit la plante entière propre à colorer en bleu la laine, si, après l'avoir trempée dans sa décoction, on la met ensuite dans un bain de bois de brésil (*Bull. des sc.*, n° 89, thermidor an XII, p. 224). On altère parfois la poudre de lycopode avec le pollen du pin, la sciure de bois, de la fécule, de la poudre de talc, etc.; on reconnaît ces falsifications, en ce que le lycopode surnage, et que les poudres se pénètrent d'eau, que le talc va au fond de l'eau (Chevallier, *Archives génér. de méd.*, X, 133).

Garmann (C.-F.). *De museo terrestri, seu Lycopodio* (Misc. cur. nat., 1670). — Wedel (G.-W.). *Diss. de musco terrestri clarato, seu Lycopodio*. Resp. N. Hanneteu. Ienæ, 1702, in-4.

L. complanatum, L. En Allemagne, on le regarde comme un puissant lithontriptique; il sert à la teinture, d'après Pallas (*Voyage*, I, 93).

Westring (J.-F.). Extrait d'un mémoire sur les teintures que l'on peut retirer des Lycopodes. Traduit du suédois par Coquebert de Monbret (*Bull. de la soc. phil.*, III, 224).

L. hygrometricum, Mart. Il est regardé au Brésil comme rétablissant la faculté génératrice, d'après Martius (*Journ. de chimie médicale*, VI, 213).

L. Selago, L. Cette plante, qui croît dans les hautes montagnes, surtout dans celles du nord, est regardée dans les auteurs comme étant dangereuse; elle paraît être drastique et procure le vomissement, à petite dose; si on en donne une plus grande, elle agit comme poison narcotique, d'après le docteur Bischoff (*Bull. des sc. méd.*, Férussac, XXI, 430). Winckler, pharmacien d'Inspruk, rapporte qu'un paysan des environs de cette ville ayant fait cuire des pois dans une décoction de ce végétal en fit un potage, et qu'il en résulta l'empoisonnement de tous ceux qui en mangèrent; ils eurent des vomissemens, chancelèrent, éprouvèrent une sorte d'ivresse; le vinaigre calma ces accidens. Zingler, ayant mâché une petite quantité de cette plante, se trouva fort malade au bout de 4 minutes, tomba en syncope; le vinaigre étendu d'eau le guérit, mais la mémoire ne revint qu'au bout de quelque temps. Le *Selago* était en grande ré-

putation parmi les nations druidiques; on le cueillait avec des cérémonies particulières, et on en exprimait un suc renommé pour plusieurs maladies, notamment pour les maux d'yeux; ce qui est l'origine de son nom, *sel* voulant dire *vue* en celtique. Pline raconte les précautions que prenaient ces nations pour la récolte de cette plante (*lib.* XXIV, *c.* 11). Mais on ne sait pas si le *selago* des anciens était notre *Lycopodium Selago*, L., comme le veut Linné; ce devait être une plante succulente, ainsi que le remarque Théis (*Glossaire*, etc., 284), et la nôtre ne l'est pas du tout. Sprengel prétend que c'était une bruyère; mais cela n'est guère plus probable, car ces arbrisseaux sont aussi fort secs. Paulet croit que c'est le *Lycopodium complanatum*. Dans le nord, on lave la vermine des animaux avec la décoction de cette plante, ce qui la fait périr; d'où on l'appelle *Herbe aux porcs*.

Winckler. Obs. sur le Lycopodium Selago (*Arch. de méd.*, IV, 380).

Lycopus europæus, L. Cette plante, de la famille des Labiées, de la Didynamie gymnospermie, croît dans la plus grande partie de l'Europe, parmi les prairies aquatiques, le long des murs; sa tige, quadrangulaire, haute d'un pied environ, porte des feuilles glabres, ovales, subpinnatifides à la base, un peu semblables à celles du marrube, ce qui l'a fait appeler *marrube aquatique*; ses fleurs, blanches, en verticilles serrés, ont un calice épineux, à 5 divisions aiguës; une corolle tubuleuse, quadrifide, presque régulière, dont une division plus grande un peu échancrée; les 4 étamines sont distantes, et les graines, aussi au nombre de 4, sont lisses et triangulaires. Le *Lycopus* d'Europe est employé de temps immémorial par les cultivateurs piémontais comme un fébrifuge sûr, ce qui le leur fait désigner sous le nom d'*Erba China*. Ré, professeur de matière médicale vétérinaire à Turin, a publié un bon mémoire sur cette plante, où il assure que, donnée à la dose de deux dragmes en poudre, avant l'accès, pendant plusieurs jours, elle guérit très-bien les fièvres intermittentes. Cette plante est regardée aussi comme astringente; le docteur Brofferio a confirmé ces propriétés. Dans l'Amérique septentrionale, on emploie en infusion le *Lycopus virginicus*, L., d'après J.-H. Linstey, de Sthatford, contre les hémorrhagies internes, surtout contre l'hémoptysie. Le docteur Sillimam vient de vérifier cette vertu: vingt personnes à qui il en a fait faire usage en ont retiré de très-bons effets. Les docteurs Porter et Winkoop disent aussi l'avoir employé dans le même cas avec succès (*Journ. des sc. médic.*, Férussac, p. 154; 1824).

Ré (J.). Lettre sur les propriétés fébrifuges du *Lycopus europæus*, L. Turin, 1819. — Brofferio. Note sur les vertus du *Lycopus europæus*, L. (*Repertorio medico-chirurgico*. Turin, 1822, in-8).

Lycos d'Aristote. Gesner pense que c'est le choucas, *Corvus Monedula*, L.

LYCOSA. Genre d'Arachnides pulmonaires, dont une espèce, commune dans les pays chauds, notamment en Italie, aux environs de Tarente, d'où on l'a nommée *Tarentule*, a donné lieu a beaucoup de fables, ou du moins de récits exagérés, fortifiés par l'autorité du nom de Baglivi. La Tarentule, *Lycosa Tarentula*, Latr. (*Aranea Tarentula*, L.), est une grosse araignée longue d'un pouce, qui a le dessous de l'abdomen rouge, traversé dans son milieu par une bande noire. Baglivi en distingue plusieurs variétés, qui semblent, aux caractères qu'il leur assigne, devoir constituer de véritables espèces. On en trouve dans le midi de la France une variété un peu moins grande, sur laquelle M. Chabrier a publié des observations curieuses (*Soc. acad. de Lille*, 4e cah.), et il en existe d'autres aux environs mêmes de Paris, signalées par M. Latreille. C'est de toutes les araignées celle qui, incontestablement, paraît être la plus venimeuse; néanmoins sa morsure, d'après les observateurs modernes, entre autres M. le docteur Laurent, qui a long-temps habité le royaume de Naples, ne produit, outre une douleur assez vive, analogue à celle que cause la piqûre de l'abeille, qu'une légère inflammation, quelquefois accompagnée de phlyctènes, et que dissipe l'application des simples émolliens, de l'eau pure même, mais qui peut s'aggraver par des moyens intempestifs et surtout par des ligatures trop serrées, employées souvent par les paysans qui en redoutent beaucoup les suites.

Les anciens attribuaient en effet à la morsure de la Tarentule beaucoup de gravité, et M. Gaetano Spizziri, médecin à Marano, en a récemment publié deux observations remarquables (*Bull. des sc. médic.* de Fér., XVII, 202). Ils parlaient de douleurs vives, de gonflement, de mortification de la partie mordue, et d'accidens généraux tels que : oppression, tristesse, tremblement, assoupissement, la mort même dans quelques cas. Baglivi observe, au reste, qu'on a souvent confondu la morsure du scorpion avec celle de la Tarentule; il ajoute que celle-ci n'est venimeuse que dans les lieux très-chauds et pendant la canicule. Ce qu'il y avait de plus remarquable dans ces phénomènes, c'est que le son d'un instrument agréable suffisait, disait-on, pour réveiller les malades, leur inspirer un besoin irrésistible de danser, auquel ils ne cessaient de se livrer, avec une sorte de fureur, que lorsque, excédés de fatigue, ils finissaient par tomber épuisés, couverts d'une sueur non moins abondante que salutaire. Cette sorte de dansomanie, décrite long-temps, comme une maladie distincte, sous le nom de *Tarentisme* (origine probable du mot *tarentelle*, qui désigne dans le royaume de Naples une espèce de danse fort active), est regardée aujourd'hui comme une pure jonglerie; on pourrait

en outre considérer les effets thérapeutiques attribués dans ce cas à la musique, comme une sorte de *signature*, en se rappelant ce qui a été dit par quelques observateurs touchant l'influence de la musique sur les araignées (Sage, *Opusc. de phys.*, p. 186); d'un autre côté, cependant, M. Froment a vu, dans les campagnes qui avoisinent la petite ville d'Aubagne, des accidens dus à la morsure d'une araignée (regardée par M. H. Cloquet comme analogue à l'*Aranea* 13-*guttata*, Rossi) céder à l'action de la musique (*Séance publ. de la soc. roy. de méd. de Marseille,* 1820, p. 27). Voyez *Aranea*.

LYEN-WHA. Plante aquatique chinoise qu'on suppose être le *Nelumbium speciosum*, W.

LYGEUM SPARTUM, L. Cette graminée, qui croît en Espagne, sert à faire des tissus, des tapis, des chapeaux, etc., industrie qui a pris le nom de *Sparterie*, et qui est l'objet d'un commerce assez étendu.

LYGOS. Nom grec du *Vitex Agnus castus*, L.

LYNCH. Voy. *Caroline du Sud* (II, 113).

LYNCIS LAPIS, LYNCURIUS. Espèce de bélemnite (I, 570) selon Lémery, et de topaze suivant M. Brongniard, regardée par les anciens comme une sorte de succin due à la coagulation de l'urine du lynx.

LYNEN. Nom hollandais de l'herbe aux gueux, *Clematis Vitalba*, L.

LYNFINK. Nom de la linotte, *Fringilla Linota*, en allemand.

LYNG. Nom danois de la bruyère commune, *Erica vulgaris*, L.

LYNX ou Loup cervier. C'est le *Felis Lynx*, L. (III, 225).

LYONNAIS, ancienne province de France (Eaux min. du). Ce sont celles de *Chessey*, *Forvière*, *Saint-Symphorien* et *Orlienas*, toutes à peu près inconnues. Voy. ces mots.

LYRE. Nom donné à deux espèces de poissons, l'un appartenant au genre *Callionyme*, l'autre aux *Trigles*. Lémery dit que c'est un grand poisson de mer, inusité comme aliment, mais employé, pris en poudre à la dose d'un gros, comme apéritif.

LYRINGIUM. Synonyme d'*Eryngium* dans quelques auteurs anciens.

LYRON. Un des noms grecs du plantain d'eau, *Alisma Plantago*, L.

LYS, LIS. Voyez *Lilium*.

LYSARDE. Nom du lézard gris dans quelques provinces. Voy. *Lacerta*.

LYSIMACHIA PURPUREA, Off. Nom de la salicaire, *Lythrum Salicaria*, L. dans quelques Dispensaires. On croit que c'est la plante appelée lysimachie par Dioscoride, tandis que celle de Pline est le *Lysimachia vulgaris*, L.

LYSIMACHIA VULGARIS, L., Lysimachie, Corneille. Cette plante, de la famille des Primulacées (Lysimachies, Jussieu), de la Pentandrie monogynie, est fréquente dans les lieux humides, ombragés, des bois. On la reconnaît à ses belles fleurs jaunes et à ses feuilles ovales, entières, souvent verticillées. On rapporte qu'elle a été mise en usage par un certain Lysimaque, fils d'un roi de Sicile, comme un excellent astringent; Pline (*lib.* XXV, *cap.* 7), qui donne ces détails, dit que

cette plante empêche les chevaux d'être hargneux ; les Anglais la nomment *Loose-Strife*, Chasse-querelle, et chez nous elle est désignée par l'épithète de Chasse-bosse. Erasistrate, petit-fils d'Aristote, faisait beaucoup de cas de ce végétal, supposé qu'il soit le nôtre : car quelques commentateurs en doutent, et quelques-uns veulent même que ces qualités regardent la Salicaire, *Lythrum Salicaria*, L., appelée dans les Dispensaires *Lysimachia purpurea*. Cette plante est inusitée aujourd'hui. Une espèce congénère, le *L. Ephemerum*, L., qui croît en Orient, et qu'on a retrouvée dans les Pyrénées, avait été prise par Linné pour l'*Ephemeron* de Dioscoride (*lib.* IV, *c.* 85), qui est une de ces plantes sur lesquelles les naturalistes ne s'accordent pas (Voy. III, 123).

Santiago de Saint-Antonio. *Memoria sobre la planta Lysimachia* (*Mém. de la soc. économique de Madrid*, I, 136).

Lysimachie. *Lysimachia vulgaris*, L.
— bleue. *Scutellaria galericulata*, L.
— jaune. *Œnothera biennis*, L.
— rouge. *Lythrum Salicaria*, L.

Lisimachies, Lysimachiées. Synonymes de *Primulacées*. Voy. ce dernier mot.

Lysimaque, Lysimachie. Voy. *Lysimachia vulgaris*, L.

Lysklicker. Nom du gros-bec, *Loxia Coccothraustes*, L., dans Schwenckfeld.

Lythraires. Voy. *Salicariées*.

Lythrum Salicaria, L., Salicaire. Cette plante, qui porte de beaux épis de fleurs rouges, ce qui la fait appeler *Lysimachia purpurea* dans les officines, donne son nom à une famille naturelle, et appartient à la Dodécandrie monogynie ; ses feuilles, qui ont une saveur herbacée, mucilagineuse, légèrement astringente, ont été conseillées utilement par Sagar dans le crachement de sang, la leucorrhée ; leur décoction est célèbre depuis long-temps en Irlande dans les diarrhées, comme remède populaire, ainsi qu'en Suède. Misley, De Haën, Stork, Gardane, en ont préconisé l'usage. Fouquet a composé sur cette plante un mémoire en 1793, publié depuis par M. Desgenettes, où il la dit utile vers la fin des dysenteries ou des diarrhées muqueuses, dans les diarrhées chroniques, et dans tous les flux immodérés ; il la prescrit à la dose de 15 à 30 grains en poudre, et, en décoction, à celle d'une poignée ou deux dans une livre et demie d'eau. Il y a au Mexique une espèce de *Lythrum*, appelée par les naturels *Apanxaloa*, qui est employée dans ce pays comme astringente et vulnéraire (De Candolle, *Essai*, 146).

Scherbius (J.). *Diss. de Lysimachia purpurea, sive de Lythro salicariâ.* In-4. — Sagar. *Diss. de salicariâ* (in *Wasserberg opus. min. fasc.* II, 385). — Fouquet (H.). Mémoire sur la salicaire (*Journ. des sc. méd.*, XLIX, 129).

Lytra. Synonyme de *Lutra*, loutre. Voy. *Mustela Lutra*, L.

Lytta vesicatoria. Fabricius a nommé ainsi la cantharide, *Meloe vesicatorius*, L.

M.

M. Abréviation de *misce*, *misceatur*, mêlez. On ajoute cette lettre au bas d'une formule composée. M. S. A. se met aussi pour *misce secundum artem*, lorsqu'on laisse au pharmacien le soin de faire convenablement le mélange indiqué. Quelquefois l'*m.* seule, suivie de numéros, ou plus souvent *manip.* (manipulus), indique la quantité de manipules à employer d'un médicament. Voy. *Manipule*.

MA. Un des noms japonais du chanvre, *Cannabis indica*, Lam. (II, 67).

MA-HOAM, MA-HOANG. Noms chinois et cochinchinois de l'*Equisetum arvense*, L. ? et, suivant quelques auteurs, du *Mouk-se* de ce pays, espèce non décrite (III, 127).

MA-PIEN-TSAO. Nom chinois de la verveine, *Verbena officinalis*, L.

MA-TSIN. Nom chinois de la noix vomique, *Strychnos Nux-vomica*, L.

MAAKRUID. Un des noms hollandais de l'hellébore noir, *Helleborus niger*, L.

MAANERUDE, MAANKRUID. Noms danois et hollandais du *Botrychium Lunaria*, Willd.

MAAR. Nom danois de la marte, *Mustela Martes*, L.

MAAT KOLUPU. Nom tamoul de la *Graisse*.

MAATS, MAATS-HUSA. Noms japonais du pin, *Pinus sylvestris*, L.?

MABA. Nom africain du fruit de l'*Elais guineensis* (III, 57). Il y a un genre de la famille des Ébénacées de ce nom, mais il ne renferme pas d'espèce médicale.

MABEA. Ce genre de la famille des Euphorbiacées, décrit par Aublet, contient plusieurs espèces naturelles à la Guiane, dont deux ont été indiquées par ce botaniste sous les noms de *M. Piriri* et de *M. Taquari;* elles donnent du caoutchouc, ainsi que la plupart des plantes de cette famille.

MABI ou MABY. Nom caraïbe de la patate, *Convolvulus Batatas*, L. (II, 401).

MABOKÉ. Sorte de fruit du Congo, qui ressemble à une orange, d'un goût fort agréable, un peu acide, qu'on donne aux malades dans les fièvres comme raffraîchissant. Il y en a deux variétés ; la petite est la plus estimée (Walkenaër, *Voyage*, XIV, 271).

MABOLO. Nom du *Cavanillea philippinensis*, Lam, aux îles Philippines (II, 162).

MABOUIA. Ce mot, qui veut dire *horrible* en Caraïbe, s'applique à des objets épineux, d'un aspect désagréable; on le donne au *Morisonia americana*, L., au fruit du *Capparis cynophallophora*, L., etc., aux Antilles, qu'on appelle *Pois mabouia*.

MABUHUC. Nom du *Cassytha filiformis*, L., aux Philippines.

MACA. Nom présumé être celui d'un palmier de l'Inde, dont les fruits ont la forme de petites poires, renfermant une noix dont la chair est assez agréable à manger (*Recueil des Voyages*).

MACABOUCAY, MACABUHAY, MACABUJAI. Liane des Philippines, qui est une salsepareille. Voy. *Smilax*.

MACALEB. C'est, dans Sérapion, le *Phillyrea latifolia*, L.

MACANDOU. Nom java du *Morinda citrifolia*, L.

MACAQUE (Graines). Nom que portent, à Cayenne, les amandes du fruit du *Moutabea guianensis*, Aubl.

Macarellus, Macarello, Macarel. Nom de basse latinité, et noms italien et anglais du maquereau, *Scomber Scombrus*, L.

Macareux. Espèces d'oiseaux du genre *Alca*, de Linné.

Macaroni. Nom italien d'un purgatif drastique préparé avec le verre d'antimoine, employé par les frères de la Charité, qui fondèrent, à leur arrivée d'Italie, l'hôpital de ce nom, en 1602, à Paris.

Macasso. Un des noms de la noix de kola, fruit du *Sterculia acuminata*, Pal., au Congo.

Macavallo. Nom portugais de la cynoglosse, *Cynoglossum officinale*, L. (II, 562).

Macaxocotlifera. Arbre du Mexique, dont les fruits sont agréables au goût, mais laxatifs; son écorce est usitée en poudre pour faire cicatriser les ulcères, et la décoction qu'on en fait pour calmer les démangeaisons, dissiper les enflures des jambes; les feuilles se mettent dans les sauces afin d'en rehausser le goût. Les cendres du bois servent à teindre les cheveux en jaune (Ray, *Hist. plant.*).

Macat. Nom du tabac au Congo.

Maccalium. Nom du carambolier, *Averrhoa Carambola*, L., à Banda (I, 508).

MACÉDOINE. Pline (*lib.* XXXI, *c.* 2) dit qu'en Macédoine, près du sépulcre du poëte Euripide, sont deux ruisseaux, et que l'eau de l'un est fort bonne à boire, tandis que celle de l'autre est vénéneuse.

Macedonian parsley. Nom anglais du *Bubon macedonicum*, L.

Macedonico. Nom du persil, *Apium petroselinum*, L., à Constantinople.

Macedonicum semen. C'est probablement la graine du persil de Macédoine, *Bubon macedonicum*, L., prescrit dans quelques anciens formulaires sous ce nom (I, 683).

Macedonische petersilie. Nom allemand du *Bubon macedonicum*, L.

Maceira. Nom portugais du pommier, *Malus communis*, Lam.

Macella. Nom portugais de la camomille, *Anthemis nobilis*, L. (I, 314).

Macer. Écorce employée par les anciens, originaire de l'Inde, de couleur rouge (Pline, *lib.* XII, *c.* 8), usitée fréquemment chez eux comme astringente dans la dysenterie, le crachement de sang (Galien, *de Simpl.*, *lib.* VI). Dioscoride, qui mentionne aussi cette racine (*lib.* I, *c.* 94), et qui lui accorde les mêmes propriétés, dit qu'elle vient de Barbarie, où peut-être elle aura été transportée par la voie du commerce, d'après la remarque de Clusius (*Exotica*, 265) et de D'Acosta, qui ajoute que le nom de Barbarie est celui d'une ville de l'Inde. Aujourd'hui on ne sait plus à quel végétal appartient cette écorce, que l'on dit être celle de la racine. Chacun dès lors s'est jeté dans les conjectures, et a cherché à la reconnaître. Quelques-uns ont voulu y voir notre simarouba; d'autres, sans doute à cause de la ressemblance des noms, ont prétendu que le *Macer* était le *macis*, enveloppe arillaire du fruit appelé *noix muscade*; mais cette assertion ne mérite aucune attention. D'Acosta, qui a écrit une espèce de dissertation sur cette substance (p. 41 de son *Traité des drogues*), dit qu'elle provient d'un arbre des Indes appelé

Macre, qui a le suc laiteux, et le fruit en forme de cœur, placé au milieu de la feuille; A. L. de Jussieu, dans son article *Macer* du *Dict. des sc. naturelles* (XXVII, 484), qui est un extrait de celui de D'Acosta, parcourt les différens genres de végétaux qui ont le fruit en cœur, sans pouvoir y reconnaître le *Macer*; la figure jointe par D'Acosta à son chapitre, représente un végétal dont les fleurs sont semblables à celles d'une aristoloche, terminées par une languette ou foliole. Un grand-oncle de cet auteur (Antoine de Jussieu) avait aussi donné une notice sur le *Macer*, dans les Mémoires de l'Académie des sciences : malgré ces écrits, il est impossible de désigner aujourd'hui la source de cette substance médicamenteuse en usage chez les Grecs et les Arabes, et qui l'était encore dans l'Inde, à la Chine, etc., du temps de D'Acosta.

Macret. Un des noms français de l'airelle, *Vaccinium Myrtillus*, L.

Macron. Nom du *Smyrnium Olusatrum*, L.

Macha. Plante du Pérou, dont la racine, d'un goût chaud et aromatique, rend les femmes fécondes (*Recueil des Voyages*).

Macha-indi. Nom du palmier-dattier, *Phœnix dactylifera*, L., à Ceylan.

Machakai. Nom tamoul du *Quercus infectoria*, Oliv.

Machaler. Un des noms de la noix de ben, *Moringa aptera*, Gærtn.

Macham. Nom donné aux cygnes par les Kamtschadales. Voy. *Anas*.

Mache. Un des noms du *Valeriana olitoria*, L.

Mache-fer. Sorte de laitier provenant des ateliers où l'on forge le fer, et qui jadis a été employé, à la dose de 12 à 24 grains, dans les mêmes cas que les autres *ferrugineux*.

Mache rouge. C'est l'*Œnothera biennis*, L.

Machikai. Nom tellingou de la *Noix de Galle*.

Machla. Nom arabe du palmier-dattier, *Phœnix dactylifera*, L.

Machlis. Nom de l'élan, *Cervus Alces*, L., ou, suivant d'autres, du renne, *Cervus Tarandus*, L., dans Pline (*lib.* VIII, c. 15).

Machoire de brochet. Voy. *Esox Lucius*, L. (III, 151).

Machomor. Nom kamtschadale de l'*Agaricus acris*, L. (I, 103).

Machpilauw. Espèce de *Dolichos* que l'on cultive à Ispahan; on en mange les graines en forme de pilau (*Journ. de pharm.*, IX, 212).

Machuautha. Nom chaldéen de la cigogne, *Ardea Ciconia*, L.

Macick fiolkowa. Nom polonais du violier, *Cheiranthus Cheiri*, L.

Macierzanka. Nom polonais du serpolet, *Thymus Serpyllum*, L.

Macir. Voy. *Macer*.

Macis. Enveloppe arillaire de l'amande du fruit du muscadier, *Myristica moschata*, Lam., appelé *Noix muscade*.

Macjon. Un des noms du *Lathyrus tuberosus*, L. (III, 48).

Macka horni. Un des noms bohêmes du chardon-Roland, *Eryngium campestre*, L.

Mackrel. Synonyme de maquereau, *Scomber Scombrus*, L.

Macle. Pierre magnésienne portée jadis en amulette.

Maclou. Un des noms de l'*Aconitum Anthora*, L. (I, 57), surtout dans la médecine vétérinaire.

Maclura aurantiaca, Nuttal. Cet arbre élevé, des bords du Missouri, porte des baies multiloculaires, du volume et de la forme d'une

petite orange, qu'on peut manger. Il est dioïque, et paraît appartenir aux Urticées; Nuttal le dit voisin du genre *Broussonetia*, et Sprengel le fait identique avec le *Morus tinctoria*, L., végétal des tropiques indiens, ce qui est une grande erreur. On commence à cultiver cet arbre chez les amateurs d'horticulture.

MACO. Nom brame de l'*Eclypta prostrata*, L. (III, 52).
MACOCQWER. Nom du fruit du calebassier, *Crescentia Cujete*, L., en Virginie (II, 463).
MACOUCOU. Nom que porte, à Cayenne, le *Chrysophyllum Macoucou*, Aubl. (II, 274).
MACOUNA. Un des noms du *Dolichos urens*, L.
MACQUEROLLE. Un des anciens noms de la macreuse, *Anas nigra*, L.

MACRANTHUS. On a mis sous ce nom, dans les livres modernes, le genre *Marcanthus* de Loureiro, croyant que c'était par suite d'une erreur typographique qu'il était écrit ainsi. Cela n'est pas probable; d'abord la table répète le nom avec cette dernière orthographe, et ensuite l'auteur ne dit point que la fleur de cette légumineuse, inconnue en Europe, soit grande. Il est probable que c'est un nom d'homme. Voy. *Marcanthus*.

MACRE. Un des noms de la châtaigne d'eau, *Trapa natans*, L.
MACREUSE, MACREUSE ORDINAIRE. Oiseau aquatique. Voy. *Anas nigra*, L.
— (Double). Voy. au Supplément, *Anas fusca*, L.

MACROCNEMUM. Genre de la famille des Rubiacées, voisin du *Mussænda*; l'écorce du *Macrocnemum corymbosum*, Ruiz et Pavon, qui est un peu amère et visqueuse, est souvent mêlée au quinquina pour le falsifier; on la reconnaît à sa couleur blanche, à l'intérieur, et à sa viscosité (*Flora peruv.*, II, 48, t. 199). Le *M. tinctorium*, Kunth, qui croît dans les Missions de l'Orénoque, a son écorce tinctoriale (Kunth, *Nova gen. et spec.*, I, 199).

MACROPTERONOTE. Voy. *Silurus anguillaris*, L.
MACROULE. Un des noms vulgaires de la macreuse ordinaire, *Anas nigra*, L.
MACTRE. Nom de plusieurs Mollusques du genre *Lutraria* de Linné. Voy. ce mot.
MACUARTA. Un des noms chaldéens de la cigogne, *Ardea Ciconia*, L.
MACULABELLUS. Ancien nom du maquereau, *Scomber Scombrus*, L.
MACUMBA. Nom de la melongène, *Solanum Melongena*, L., au Congo.
MACUNA, MUCUNA. Noms brésiliens du *Dolichos pruriens*, L. (II, 667).
MACUSSON. Un des noms du *Lathyrus tuberosus*, L. (IV, 48).
MADA. Un des noms sanscrits du *Vin*.

MADAGASCAR. Ile d'Afrique, où Sonnerat, cité par M. Alibert (*Précis*, etc., 557), signale deux sources minérales distantes de 4 lieues l'une de l'autre, mais d'ailleurs semblables, et qui paraissent provenir d'un même réservoir.

MADALUM-VATE. Nom tamoul du grenadier, *Punica Granatum*, L.
MADAN, MADANAKA. Noms du jambolifera, *Calyptranthes caryophyllifolia*, W., dans l'Inde (II, 37).

MADAR, MUDAR. Noms de l'*Asclepias gigantea*, L., dans l'Inde. On peut consulter sur le Mudar la notice de Playrfair, insérée dans le

(*Bulletin des sciences médicales* Férussac, XV, 100), dont nous avons donné le *Précis*, I, p. 466 de ce Dictionnaire.

Cumin. *On the med. properties of Mudar* (*Edimb. med. surg. journ.*, 1827).

MADDJENNINGE. Nom arabe du *Ruta tuberculata*, Forsk.

MADELAINE-DE-FLOURENS (Sainte-), à 1/2 lieue de Toulouse (Haute-Garonne). Il y existe, d'après un rapport fait à l'Académie royale de médecine le 1er avril 1823, une source minérale froide, acidule et ferrugineuse, nouvellement découverte, et précieuse pour le midi de la France, peu riche en eaux de cette sorte. Elle sourd d'un terrain argilo-calcaire, et ne fournit par jour que 200 litres d'eau.

MADELAINE ou MAGDELAINE (Sainte-), en France (département de l'Hérault), à 2 lieues de Montpellier. Source d'eau minérale froide, acidule, analogue à celle de Seltz, suivant M. Saint-Pierre (*Essai sur l'analyse des eaux min.*, 1809, p. 75, et *Bull. de pharmac.*, II), qui y a trouvé, pour 2 kilogrammes: acide carbonique en excès, 39 pouces cubes; carbonate de chaux, 1,320 grammes; c. de soude, 1,159 : muriate de soude, 0,763; sulfate de soude, 0,026; s. de chaux, 0,212 : en tout, 3,480.

MADERAN-PULLI. Nom malabare du tamarin, *Tamarindus indica*, L.

MADÈRE. Un des noms que les nègres des Antilles donnent à l'*Arum peltatum*, L.

MADHU. Nom sanscrit du *Miel*.

MADHUCA. Nom indien du *Bassia butyracea*, Roxb. (I, 555).

MADHUKO. Un des noms sanscrits de la réglisse, *Glycyrrhiza glabra*, L.

MADHURIKA. Nom sanscrit du *Fenouil*.

MADI. Nom brame du palmier arec, *Areca Catechu*, L., et nom chilien du *Madia sativa*, Cav.

MADIA. Genre de plantes composées, de la Syngénésie superflue. L'une de ses trois espèces, le *M. sativa*, Mol., connue sous le nom de *Madi* au Chili, a des semences oléifères; on en extrait, dans ce pays, à froid et à chaud, une huile grasse, que Feuillée trouve supérieure à celle d'olive (*Plant. méd.*, III, t. 39), et qu'on emploie aussi en frictions contre les douleurs. On cultive dans les jardins botaniques le *Madia viscosa*, Cav.; et il est probable que le *M. sativa*, plante herbacée, y viendrait aussi très-bien, et pourrait être utile pour faire de l'huile, à l'instar du soleil et autres Composées dont les semences sont également oléifères.

MADIAN. Suc qu'on dit semblable à l'opium, et que les Indiens prennent pour s'enivrer. Serait-ce celui du chanvre?

MADIC. Un des noms du babeurre, ou *Lait de beurre*.

MADIRA. C'est à la fois, d'après M. Jourdan (*Pharmac. univ.*), le nom sanscrit de l'*Arack* et du *Vin*.

— CANIRAM. Nom malabare du *Bois de couleuvre*.

MADJERSCHE. Nom arabe du *Jatropha glauca*, Vahl (III, 676).

MADJOUNN. Sorte d'opium dont usent les Turcs (*Bull. de pharm.*, VI, 362).

MADJUN. Nom turc de l'*Opium*.

MADO. Nom brame du cocotier, *Cocos nucifera*, L. (II, 340).
MADONIA. Nom d'un *Nymphæa* dans Théophraste.
MADOOCABK. Nom tamoul du *Webera tetrandra*, Willd.
MADRE DE PERLOS. Un des noms espagnols de la *Nacre de perles*.
MADRE-SYLVA. Nom portugais du chèvrefeuille, *Lonicera Caprifolium*, L.
MADREPORA OCULATA, L. C'est le corail blanc. Voy. *Corail* (II, 424).
— RUBRA. Ancien nom du corail rouge, *Isis nobilis*, L. (III, 662).

MADRÉPORES. Grand genre linnéen de Polypes corticaux, de la tribu des Lithophytes, auquel se rapporte le *corail blanc* (II, 424). Voy. *Astroites*, I, 479.

MADRID. Ville capitale de l'Espagne, à 3 lieues de laquelle est une source minérale. C. Burlet, médecin français, y a trouvé un sel purgatif analogue à celui d'Epsum, sur lequel il a écrit, dit-on, une dissertation académique.

MADRONHO, MADRONO. Noms portugais et espagnol de l'arbousier, *Arbutus Unedo*, L. (I, 386).

MADRUGA (Eaux min. de). Elles sont situées dans la partie occidentale de l'île de Cuba, à 40 lieues environ de la Havane. Don Marcos Sanchez Rubio (Voy. *Cuba*, II, 484) indique dans ces eaux thermales du gaz hydrogène sulfuré, des carbonates et sulfates de chaux et de magnésie, et il les dit légèrement laxatives. Elles sont analogues à celles de San-Diégo, mais moins estimées (Alibert, *Précis*, etc., 525).

MADU. Nom bali et java de la *Myrrhe*.
MADUGA. Nom tellingou du *Butea frondosa*, Roxb. (I, 692).
MAFKASTAK. Nom de la bécassine, *Scolopax Gallinago*, L., en Laponie.
MAELAECHE, MAELAEKE. Noms arabes de l'*Euphorbia Peplus*, L. (III, 187).
MAELAHOLA. Nom de l'*Olax zeylanica*, L., à Ceylan.
MÆMACYLON. Fruit de l'arbousier, *Arbutus Unedo*, L., dans Oribase (I, 386).

MAENA. Espèce de hareng ou anchois de la Méditerranée, bon à manger, apéritif, dit Lémery, et que l'on conserve dans la saumure. Cette saumure était employée pour déterger les ulcères fétides, gangréneux, et, en lavement, contre l'hydropisie. Dioscoride (*lib.* II, *c.* 32) dit que les cendres de la tête de ce poisson guérissent les crevasses calleuses de l'anus.

MÆRUA UNIFLORA, Wahl. Arbrisseau épineux d'Arabie et du Sénégal, placé à la suite de la famille des Capparidées, et dont les enfans des naturels de ces pays mangent les fruits.

MAFINO (Eaux min. de).

Quadrio (J.-M.). *Osservazioni fisico-mediche intorno alle acque termali del Mafino*. Milan, 1745, in-8.

MAFFRA (Terre de). Voy. *Terre de Maffra*.

MAFOUTRA. Arbre de Madagascar, qui donne une espèce de sang-dragon; l'amande du fruit, qui est en forme de poire renversée, a la couleur et l'odeur de la noix muscade; on la dit très-bonne contre les maladies de la peau.

MAFRANGA. Sorte de pain ou gâteau que les Arabes font avec la farine, le beurre et le miel (Thévenot, *Voyage*, II, 546).

MAGALAISE. Synonyme suranné de *Manganèse*.

MAGALEP. Synonyme de mahaleb, *Prunus Mahaleb*, L.

MAGDELAINE (Eau min. de Sainte-). Voy. *Madelaine*.

MAGELLANICUS (Cortex), off. Nom de l'écorce de Winter, *Drimys Winteri*, L.F. (II, 687).

MAGENWURZEL. Un des noms allemands du gouet, *Arum maculatum*, L.

MAGGAI. Arbre de l'Inde qui, d'après Fragrosus, est usité en fumigations dans la syphilis.

MAGGIORENA. Nom italien de la Marjolaine, *Origanum Majorana*, L.

MAGHALI KALUNG. Nom indien d'une racine que les médecins du pays prescrivent dans la cachexie, à la dose d'une demi-tasse deux fois par jour (Ainslie, *Mat. ind.*, II, 177).

MAGILAM PALAM. Un des noms tamouls du grenadier, *Punica Granatum*, L.

MAGISTÈRE D'ANTIMOINE. Ancien synonyme de *Poudre d'Algaroth* (I, 164 et 349).

— — DIAPHORÉTIQUE. Un des anciens noms de l'*Acide antimonique* (I, 341), ainsi que du résidu de la distillation du sulfure d'antimoine avec le vinaigre, dans Angelus Sala.

— D'ARGENT. C'est le *Nitrate d'argent fondu* (I, 405).

— DE BISMUTH. Ancien nom de divers précipités de *Bismuth*, entr'autres de son *Sous-nitrate* (I, 604).

— DE CORAIL. *Sous-carbonate de chaux*, précipité de la solution acétique de corail par le sous-carbonate de potasse.

— DE CUIVRE. Voy. *Cuivre (Acétate de)*.

— DE JALAP. *Résine de Jalap* précipitée par l'eau de la teinture de jalap.

— DE NACRE DE PERLES. *Sous-carbonate de chaux*, précipité par le sous-carbonate de potasse, d'une solution acétique de nacre de perles.

— DE PLOMB. *Sous-muriate*, et, dans quelques Pharmacopées, *Sous-carbonate*, ou *Tartrate de plomb* précipité. Le *Magisterium Saturni* d'Angelus Sala est l'acétate de plomb cristallisé (*Gmelin*, I, 411).

— DE SOUFRE. Nom du *Soufre* obtenu par précipitation d'un hydro-sulfate.

— DE SULFATE DE FER. *Oxyde de fer* précipité du sulfate.

— DE TARTRE. C'est le sulfate de potasse. Voy. *Potassium*.

— D'YEUX D'ÉCREVISSES. *Sous-carbonate de chaux* précipité, au moyen du sous-carbonate de potasse, de la solution acétique des yeux d'écrevisses.

— DE ZINC. *Protoxyde de zinc* précipité de son sulfate.

MAGISTÈRES, *Magisteria*. On donnait ce nom à des composés, ordinairement minéraux, doués de vertus supérieures, qu'on tenait tout préparés dans les pharmacies, et dont souvent la préparation était secrète. Les principes qui se précipitaient dans les opérations chimiques étant regardés comme doués de toutes les propriétés des corps dont ils se séparaient, on les comprit parmi les magistères, et même *précipité* devint synonyme de *magistère*. Aujourd'hui cette sorte de médicament est tombée en oubli. Voy. pour ses espèces, *Magistère* et *Magisterium*.

MAGISTERIUM. Voy. *Magistère* et *Magistères*.

— ARGENTI. Ancien nom du *Nitrate d'argent fondu* (I, 405).

— — DEJECTORIUM. C'est le *Nitrate d'argent cristallisé* (I, 399).

— CHRYSOPURPURÆ. Nom latin d'une préparation d'or, vantée par G. Rolfincius. Voy. *Or*.

— HYDRAGOGUM. Ancien nom latin du *Nitrate d'argent cristallisé* (I, 399).

— JOVIS. *Oxyde d'étain précipité* (III, 159).

Magisterium lunæ. Ancien nom du *Nitrate d'argent fondu* (I, 405).
— marcassitæ. Synonyme latin de *Magistère de bismuth*.
— matris perlarum. Voy. *Magistère de nacre de perles*.
— oculorum cancri. Voy. *Magistère d'yeux d'écrevisses*.
— plumbi, seu saturni. Voy. *Magistère de plomb*.
— tartari purgans. Ancien nom de l'*Acétate de potasse*.
— vitrioli martis. Voy. *Magistère de sulfate de fer*.
— wismuthi. Synonyme latin de *Magistère de bismuth*.

Magistrantia. Un des noms de l'impératoire, *Imperatoria Ostruthium*, L., dans quelques auteurs anciens (III, 595).

Magistraux (Médicamens). On donne ce nom (de *magister*, maître) aux mélanges médicamenteux extemporanés, c'est-à-dire composés sur-le-champ d'après l'ordonnance du médecin, au nombre desquels doivent être placées les eaux minérales artificielles trop peu fixes pour pouvoir être conservées. La multitude et surtout les variations des maladies sont telles qu'on ne conçoit guère l'usage des médicamens officinaux, c'est-à-dire tout préparés pour être donnés chez tous les sujets indistinctement. Aussi aujourd'hui ces derniers sont-ils de moins en moins employés, et ne consistent guère que dans des préparations propres à conserver les corps simples, comme sirops, miels, oxymels, les huiles, les graisses, etc., ou qu'on extrait des parties, renfermant leurs propriétés sous un moindre volume, comme les extraits, les sels, les alcools, etc., tandis que celui des médicamens magistraux est beaucoup plus fréquent.

Magjon. Synonyme de macjon, *Lathyrus tuberosus*, L.

MAGNAC. Paroisse du diocèse de Saint-Flour, près le Malzieu (France). Il y a des eaux minérales froides (Carrère, *Cat.*, 470).

Magnathis. Nom de l'*Aimant* dans Avicenne.

Magnélithe. Un des noms du *Jade tenace* (III, 663).

Magnes. Nom officinal de l'*aimant* naturel, qui est bien le *magnes* de Pline (*lib.* XXXVI, *c.* 16), mais non le *magnes* de Théophraste, pierre venant de la Magnésie asiatique, et qui paraît être le talc.

Magnes albus. Voy. *Aimant blanc*, (I. 125).
— arsenicalis. Voy. *Aimant arsenical* (I, 125; et II, 432).
— lapis de Pline. C'est l'*oxyde de manganèse*.

MAGNESIA. Pline (*lib.* XXXI, *c.* 5) rapporte qu'aux bains de *Magnesia* toutes les sources chaudes devinrent froides, sans toutefois changer de saveur. Dans le chapitre suivant, il cite les mêmes eaux comme n'étant pas médicinales, malgré leur température élevée.

Magnesia, Magnésie. Nom donné communément aujourd'hui soit à l'*oxyde de magnesium*, soit au *sous-carbonate de magnésie*, et jadis appliqué quelquefois en outre, mais à tort, au *tétroxyde de manganèse*, plus spécialement nommé alors *magnesium*. Voyez plusieurs des composés de *magnésie* pour divers synonymes des dénominations suivantes :

MAGNESIA ALBA. Ancien nom latin de la magnésie proprement dite, ou *Oxyde de Magnesium*.
— ARSENICALIS. Synonyme de *Magnes arsenicalis*. Voy. ce mot.
— CALCINATA. Voy. *Magnésie calcinée*.
— CRUDA. Ancien nom du *Sous-carbonate de Magnésie*.
— EDINBURGENSIS. C'est le *Sous-carbonate de Magnésie*.
— MITIS. Ancien synonyme de *Sous-carbonate de Magnésie*.
— NIGRA. Nom officinal du *Tétroxyde de Manganèse*.
— NITRI. Un des anciens noms du *Sous-carbonate de Magnésie*, retiré alors du salpêtre.
— OPALINA, ou Rubine d'antimoine. Voy. *Magnésie opaline*.
— SALIS. Un des anciens noms de la *Magnésie*, ou de son sous-carbonate, qu'on extrayait jadis des eaux mères des Salines.
— — AMARI S. MAGNESIA SALIS EBSHAMENSIS. Synonymes de *Sous-carbonate de Magnésie*.
— SALITA. On nommait ainsi le *Muriate de Magnésie*.
— SATURNI. Nom suranné du *Sulfure d'antimoine*.
— SIDEREA. Un des noms que portait jadis le *Tétroxyde de Manganèse*.
— USTA. Voy. *Magnésie caustique*.
— VITRARIORUM. Ancien synonyme de *Tétroxyde de Manganèse*.
— VITRIOLATA. C'est le *Sulfate de Magnésie*.
— VULGARIS. Nom linnéen du *Tétroxyde de Manganèse*.

MAGNÉSIE. Voy. *Magnesia*. Voyez aussi les composés de ce mot pour quelques synonymes des noms suivans :

MAGNÉSIE AÉRÉE DE BERGMAN. Ancien nom du *Sous-carbonate de Magnésie*.
— ANGLAISE. Nom commercial du *Sous carbonate de Magnésie*.
— ANIMALE. Nom donné quelquefois jadis à l'*Album græcum*.
— BLANCHE. Synonyme de *Sous-carbonate de Magnésie*.
— CALCINÉE. C'est la *Magnésie* proprement dite, ou *Oxyde de Magnesium*.
— CARBONATÉE. C'est le *Sous-carbonate de Magnésie*.
— CAUSTIQUE. Nom impropre de la *Magnésie calcinée*, ou *Magnésie* proprement dite.
— CRAYEUSE. Un des synonymes de *Sous-carbonate de Magnésie*.
— DÉCARBONATÉE. C'est la *Magnésie* proprement dite.
— DOUCE Ancien nom du *Sous-carbonate de Magnésie*.
— EFFERVESCENTE. Un des noms du *Sous-carbonate de Magnésie*.
— MOYENNE. Autre nom du *Sous-carbonate de Magnésie*.
— DE NITRE. Voy. *Magnesia nitri*.
— NOIRE. Nom officinal du *Tetroxyde de Manganèse*, donné quelquefois aussi jadis au *charbon* préparé pour l'usage médicinal.
— OPALINE. Mélange, à parties égales, d'*Antimoine*, de *Nitrate de potasse* et de *Chlorure de sodium décrépité* (Voy. I, 346).
— PURE. La même que la *Magnésie caustique*.
— DE SATURNE. Voy. *Magnesia Saturni*.
— SULFATÉE. C'est le *Sulfate de Magnésie*.

MAGNÉSIEN; qui contient de la magnésie. Les *sels magnésiens* solubles sont tous amers et purgatifs; mais le sulfate est presque le seul en usage. Voy. IV, 188.

MAGNÉSITE. Pierre principalement formée de *Sous-carbonate de Magnésie*.

MAGNESIUM. Ancien nom latin du tétroxyde de manganèse, devenu celui du radical métallique de la magnésie. Voy. l'article suivant.

MAGNÉSIUM. Métal long-temps admis par analogie, plutôt que démontré, aperçu par Davy, et que M. Bussy a enfin obtenu en 1829

en décomposant le chlorure de magnésium par le potassium. Il est gris de fer, brillant, ductile, sans action sur l'eau, non altérable à l'air, passant à l'état d'oxyde (magnésie) lorsqu'on le chauffe au rouge en contact avec ce fluide, fusible enfin à une haute température (*Bull. de pharm.*, XV, 30). Les usages en sont nuls, mais son oxyde et plusieurs des sels dont il fait la base sont fort employés en médecine : ce n'est que dans ces derniers états, ou bien combiné à des terres, comme dans les pierres ollaires, les stéatites, le mica, le talc, la craie de Briançon, etc., qu'on le trouve dans la nature.

Oxyde de magnesium ou *magnésie* proprement dite, souvent nommée *magnésie pure*, *magnésie calcinée*, *magnésie décarbonatée*, etc., pour la différencier de son sous-carbonate désigné communément, à tort, sous le nom de *magnésie*. C'est une substance légèrement alcaline, verdissant par conséquent le sirop de violettes, blanche, pulvérulente, peu sapide, à peine soluble dans l'eau (5760 parties d'eau à 5° cent. n'en dissolvent qu'une partie, suivant Fife), susceptible pourtant, lorsqu'on la précipite d'une solution saline, de s'y combiner à l'état d'hydrate, qui, selon Berzelius, en contient près du 1/3 de son poids, et que la calcination seule peut lui enlever; n'opérant que difficilement la saponification, quoiqu'elle s'unisse facilement à tous les acides, etc. A l'air, la magnésie se transforme peu à peu en sous-carbonate, ce qui oblige de la conserver dans des flacons bouchés à l'émeri, et, lorsqu'on en prescrit aux malades pour plusieurs jours, de renfermer chaque dose dans de petites fioles.

On obtient cet oxyde en calcinant le sous-carbonate de magnésie, jusqu'à ce qu'il cesse de faire effervescence avec l'acide hydrochlorique faible, ce qui exige et beaucoup de temps, et une haute température. Chauffée plus fortement encore, la magnésie devient presque complètement insoluble dans les acides, même concentrés, et acquiert alors, dit M. Mialhe (*Journ. de pharm.*, XIV, 182), une véritable causticité : mise sur la main, elle la ride presque aussi promptement que la chaux vive. Tel est probablement l'état de la magnésie anglaise qui porte le nom de Henry, et que M. Robiquet, qui l'avait reconnue moins soluble dans les acides que la magnésie de nos laboratoires, croyait aussi être moins active (*Journ. de chimie méd.*, III, 38); si, comme absorbant, elle est inférieure à la nôtre, elle lui est sans doute supérieure, ainsi qu'on l'avait généralement pensé jusqu'alors, comme purgatif, emploi qui en est le plus fréquent en Angleterre.

On a quelquefois sophistiqué la magnésie, soit avec la chaux vive,

qui lui donne la propriété de s'échauffer au contact de l'eau, et de colorer en jaune le sublimé corrosif avec lequel on la triture, soit avec le sous-carbonate de chaux, qui la rend effervescente au contact des acides, etc. La magnésie des anciennes officines, obtenue communément des eaux mères du sel marin ou du nitre, précipitées par un alcali, présentait naturellement en quelque sorte un semblable mélange ; car ce n'est qu'en 1770 que T. Henry, apothicaire de Manchester, fit connaître la préférence que méritait sur ces magnésies impures celle que fournit le sel d'Epsum.

Nos connaissances à son égard ne remontent guère d'ailleurs qu'au commencement du 18e siècle, époque où elle a été vantée comme une panacée sous le nom de *Poudre du comte de Palme*. Long-temps confondue avec la chaux, dont J. Black et A. S.-Marggraf surtout l'ont les premiers bien distinguée, en 1755 et en 1759, c'est à F. Hoffmann qu'est due spécialement son introduction dans la matière médicale, l'indication de ses propriétés absorbantes et légèrement purgatives, et la manière de la préparer. C'est lui qui la substitua aux autres terres absorbantes usitées jusqu'alors, et qui le premier la signala comme le meilleur des lithontriptiques, ainsi que l'a rappelé M. Pittschafft (*Journ. d'Hufeland*, août 1819) : *omnibus lithontripticis præferenda censeo terra alcalina usta*, etc. (*Cent.* I, *c.* 55). P. Hunauld, médecin distingué, fit ensuite connaître sa vertu légèrement calmante (*Diss. sur les vapeurs et les pertes de sang*. Paris, 1771, in-8) ; T. Henry (*Experiments*, etc., London, 1773, in-8) établit, par des expériences, son action antiseptique ; enfin, dans ces derniers temps, les observations et les expériences communiquées par MM. Brande et Home, à la société royale de Londres, ont semblé prouver, d'accord avec celles d'Hoffmann, que la magnésie, prise à la dose de 15 à 20 grains par jour, s'oppose à la formation morbide de l'acide urique, et, l'emportant sous ce rapport sur les sous-carbonates de soude et de potasse, est un excellent préservatif de la gravelle. Ils ont constaté aussi que cette base qui, à petite dose, produit dans les urines de ceux qui en font usage un sédiment blanc, regardé à tort comme magnésien, ne forme pourtant pas dans ce liquide un précipité si abondant que ces sous-carbonates.

En France, la magnésie n'est guère employée que comme absorbant, à la dose de 4 à 8 grains chez les enfans, et de 12 grains à 1 gros chez les adultes, délayée dans de l'eau sucrée, et souvent associée à d'autres poudres, dans les cas d'aigreurs de l'estomac, de pyrosis, de flatulence, etc. ; on la préfère généralement à son sous-carbonate, dans ce dernier cas surtout, quoique les usages en soient d'ailleurs

les mêmes. Les Anglais chez qui, comme nous l'avons dit plus haut, la magnésie paraît être plus active, en font fréquemment usage comme laxatif à la dose de 1 à 2 gros, soit seule, soit divisée dans un looch blanc, et à celle de 18 à 36 grains par jour chez les graveleux. M. Magendie (*Rech. sur la gravelle*, Paris, 1818, in-8) dit qu'ils la donnent, ainsi que le sous-carbonate, jusqu'à la dose de plus d'une once par jour : de là, les concrétions intestinales que cet abus a quelquefois produites, et qui semblent prouver qu'elle traverse sans altération les premières voies.

Employée quelquefois en pharmacie comme intermède pour aider à suspendre dans des liquides, le camphre, l'opium, les résines et gommes-résines, elle peut l'être avec avantage, suivant M. Mialhe, cité plus haut, pour donner au baume de copahu la consistance pilulaire : 1/16 en poids suffit, pourvu que cette térébenthine soit pure, non falsifiée d'huile de ricin, que la magnésie ait été fortement calcinée ; et qu'enfin on attende une vingtaine de jours ; il en faudrait beaucoup plus, si l'on voulait préparer immédiatement ce remède. On a cru qu'il se formait alors une sorte de savonule, cependant le baume de copahu ainsi mélangé, quoiqu'il ne donne plus de coliques et ne purge plus, conserve son action anti-gonorrhoïque, et d'ailleurs il peut être retiré sans altération au moyen de l'éther, comme l'a vu M. Soubeiran.

La magnésie combinée aux acides forme des sels incolores, les uns insolubles, d'un goût terreux, presque sans action sur l'économie ; les autres solubles, amers, purgatifs. Plusieurs (les acétate, sous-carbonate, muriate, nitrate, sulfate, etc.) existent dans la nature, font partie de certaines eaux minérales, ou se trouvent en petite quantité dans diverses substances végétales et animales, et sont ou pourraient être employés en médecine ; mais les carbonates et le sulfate sont presque les seuls qui, sous ce dernier point de vue, méritent de fixer particulièrement notre attention.

I. *Carbonates*. D'après les recherches de M. Soubeiran (*Journ. de pharm.*, XIII, 594), il en existe trois : un neutre, un avec excès d'acide et un sel basique.

1°. Le sel basique est la *magnésie blanche* des officines, nommée aussi *magnésie anglaise*, *sous-carbonate de magnésie*, etc, substance que M. Berzelius, qui l'a soigneusement étudiée, et qui a déterminé les circonstances de sa formation, considère comme un sel double à acides différens, formé d'un atome d'hydrate de magnésie et de 3 atomes de carbonate neutre : aussi donne-t-elle par la calcination 40 à 42 o/o de magnésie, et contient-elle 27 o/o d'eau. Très-rare dans la nature, surtout à l'état de pureté, ce sel a long-temps

été confondu d'ailleurs avec le sous-carbonate de chaux, duquel ont successivement appris à le distinguer : F. Hoffmann, Black, Marggraf, Monnet, Bergman et Macquer (J. F. Gmelin, *Apparatus medic.*, I, 20). Sibold de Magdebourg, au rapport de F. Hoffmann, est le premier qui l'ait obtenu, et il fut d'abord vendu à Rome comme un arcane. On le prépare, pour les besoins de la médecine, en décomposant le sulfate de magnésie, dissous dans l'eau, au moyen d'une solution de sous-carbonate de potasse, recueillant et lavant le précipité. Plus les sels employés sont purs, les solutions étendues, les lavages faits avec soin et la dessiccation rapide, plus le sel obtenu est blanc, léger, et a de valeur dans le commerce. Celui qu'on tire d'Angleterre, l'emporte beaucoup à cet égard sur ceux d'Allemagne et d'Italie. Ce sel, en gros pains cubiques, d'un blanc mat, est doux au toucher, insipide et inodore ; quoiqu'insoluble dans l'eau, il verdit le sirop de violettes ; le feu le décompose, et les acides le dissolvent avec effervescence, ce qui s'oppose à ce que dans l'usage médicinal on l'administre concurremment avec des acides, ou avec des sels soit acides, soit acidules.

On l'a quelquefois falsifié avec le sous-carbonate de chaux, qui lui ôte beaucoup de sa légèreté, le rend en partie insoluble dans l'acide sulfurique, et qui jadis lui était comme naturellement associé, ainsi que nous l'avons dit au sujet de la magnésie ; ou avec l'amidon, adultération plus rare que la solution d'iode ferait facilement reconnaître. J. F. Gmelin (*Loco cit.*) rapporte qu'on lui a même substitué des matières soit gypseuses, soit alumineuses (Schæffer) ; et M. Host de Cologne a, dit-on, trouvé du sélénium ou de l'acide sélénique dans de la magnésie du commerce, qui par la calcination avait pris une couleur rouge (*Journ. de pharm.*, 1825, p. 145).

Le sous-carbonate de magnésie est fréquemment employé en pharmacie pour la préparation de la magnésie et l'imitation de certaines eaux minérales acidules. Il entre dans la plupart des formules officinales de *poudres* et de *tablettes absorbantes*, car il est chaque jour employé pour combattre les aigreurs et autres dérangemens chroniques des fonctions digestives, quoique, à l'exemple de Slevogt et de Fr. Hoffmann, cités par Gmelin, on l'accuse communément de produire, par une sorte d'effet chimique, la distension flatulente de l'estomac, et qu'à raison de cela on lui préfère en général la magnésie calcinée. La dose, le mode d'administration et les propriétés en sont d'ailleurs à peu près les mêmes : communément pourtant on l'administre à dose plus élevée, sans le peser exactement, et en le mesurant par cuiller à café. Il paraît, du reste, peu actif par lui-même ; aussi l'effet purgatif qu'il produit parfois, à la dose d'un à

deux gros, est-il regardé, sans preuve suffisante pourtant, comme dû à la formation d'un sel magnésien soluble, aux dépens de ce sous-carbonate et des acides que renferme souvent l'estomac.

Les affections variées auxquelles on l'oppose l'ont fait souvent associer, ainsi que cela a lieu pour la magnésie, tantôt, comme purgatif, à la crême de tartre, au mercure doux, au jalap; tantôt, comme anti-spasmodique, à la poudre de feuilles d'oranger, à la valériane, à la canelle; tantôt, comme tonique, à la rhubarbe, à l'extrait sec de quinquina ou au sulfate de quinine, etc.; mais la part qui lui appartient réellement dans l'action de ces divers composés est loin d'être établie sur des preuves suffisantes.

Quoi qu'il en soit, le sous-carbonate de magnésie a été préconisé par Ruperti non-seulement dans les affections propres de l'estomac, mais aussi contre l'hypochondrie, la constipation, la céphalalgie et l'épilepsie même; il a été recommandé par M. Sulaf dans les maladies de la vessie, et le docteur d'Alquen (*Bull. des sc. méd.* de Fér., XX, 239) rapporte un exemple de cystite purulente avec fièvre hectique où son usage, à la dose de 4 à 6 cuillerées à café par jour, mêlé à un peu de sucre, pendant plusieurs mois, a paru efficace. M. Whitelan Ainslie, dans son ouvrage anglais sur le choléra-morbus (Londres, 1825, in-8°), assure enfin avoir sauvé par ce moyen, dans l'Inde et en Angleterre, des milliers d'individus atteints de cette grave affection. Quelquefois il l'associait au poivre, au gingembre, etc. : 2 à 3 gros dans de l'eau arrêtaient les vomissemens. Ce sel avait été indiqué aussi comme propre à améliorer le pain fait avec des farines avariées; mais dans les expériences tentées à ce sujet par M. Mouchous, de Perpignan (*Journ. de chim. méd.*, 1829, p. 415), 25 grains par kilogramme de farine ont suffi pour empêcher la fermentation et donner un très-mauvais pain. Quant à son utilité à haute dose dans les cas d'empoisonnement par les acides, afin de les neutraliser, elle est, au contraire, aussi rationnelle que bien démontrée.

On prépare en Angleterre, avec le sous-carbonate de magnésie dissous dans l'eau à l'aide de l'acide carbonique et d'une pression plus ou moins forte, une *eau* dite improprement *magnésienne*. Celle pour la préparation de laquelle J. Fuller a obtenu un brevet, ne contient, disent MM. les commissaires chargés par la Faculté de médecine de visiter l'établissement formé à Paris par MM. Planche, Boullay, etc. (*Rapport*, etc., 1er juin 1821), que 36 grains de magnésie par bouteille. L'une de celles que ces derniers préparent, au contraire, en offre six fois autant. Au reste, on lit dans un mémoire de A. Meyler, inséré en décembre 1815 dans le journal de Fothergill (*Bibl. méd.*, LV, 413), que M. Laurence est parvenu à dissoudre jusqu'à 15 grains

de carbonate neutre de magnésie par once d'eau, et qu'une bouteille de 7 onces forme un purgatif aussi actif qu'une once de sel d'Epsum, sans en avoir le goût. Nos pharmaciens français en préparent deux espèces. La première, qu'ils nomment *eau magnésienne gazeuse*, contient 1 gros de magnésie par bouteille de 22 onces, et un grand excès d'acide carbonique; elle peut être employée en guise d'absorbant et de léger excitant des voies digestives, à la manière des eaux alcalino-acidules et du sous-carbonate de magnésie lui-même, dont, au reste, M. Barras lui a trouvé les inconvéniens dans les cas de névroses gastriques (*Mém. sur la gastralgie*, p. 283). La seconde (*eau magnésienne saturée*) n'est pas gazeuse, contient 2 gros 1/2 de magnésie par bouteille, et est une véritable solution de carbonate neutre de magnésie. Celle-ci offre, disent les mêmes commissaires, 1/2 once de magnésie par pinte d'eau, et 8 *grains au moins par once* (ou plus exactement 9 grains). Une cuillerée de cette eau, légèrement sucrée, renfermant ainsi 4 grains de magnésie, est, ajoutent-ils, une dose suffisante, dans bien des cas, pour les enfans, comme médicament d'abord absorbant, et par suite comme léger purgatif. Un, deux, quatre verres de cette eau, qui n'a qu'un goût terreux peu désagréable, sont, dit-on, purgatifs pour la plupart des adultes. Nous l'avons vue échouer souvent, et l'emploi de l'*eau magnésienne gazeuse* nous a paru généralement préférable.

2° Le *carbonate neutre de magnésie*, découvert par Butini, peut être obtenu d'une foule de manières, notamment en faisant passer un courant d'acide carbonique à travers un excès de *magnésie blanche* délayée dans l'eau, filtrant ensuite, et évaporant doucement la solution. Fourcroy et M. Thomson l'ont considéré à tort comme un *bicarbonaté*. Ce sel est blanc, d'une saveur faiblement alcaline; il verdit le sirop de violette, cristallise en prismes hexagones, décrépite au feu, qui le décompose, s'effleurit lentement à l'air, est très-peu soluble dans l'eau, mais plus à froid qu'à chaud (Butini). Une ébullition prolongée décompose en partie cette solution et en précipite de la *magnésie blanche*. M. le docteur A. Meyler (*loc. cit.*) regarde ce sel comme préférable à la magnésie dans le traitement des maladies goutteuses, des aigreurs de l'estomac, etc.; mais il est peu usité, et ne se trouve point dans les officines. Du reste, l'*eau magnésienne saturée*, dont nous avons parlé à l'article précédent, est une simple dissolution artificielle de ce sel dans l'eau, sans addition d'acide carbonique.

3° *Bicarbonate de magnésie*. C'est lui qui forme la base de l'*eau magnésienne gazeuse* dont nous parlions aussi plus haut, laquelle contient d'ailleurs en général plus d'acide carbonique encore qu'il

n'en faut pour constituer ce sel ; mais il ne peut exister à l'état solide, car l'évaporation le décompose en gaz qui se dégage, et en carbonate neutre. C'est aussi lui qui reste dans la liqueur quand on précipite du sulfate de magnésie par un carbonate alcalin, et qui produit bientôt, en se décomposant à l'air, des cristaux de carbonate de magnésie neutre.

II. *Muriate ou hydrochlorate de magnésie.* Ce sel, long-temps pris pour du muriate de chaux, et comme lui très-soluble, très-déliquescent, et par conséquent difficilement cristallisable, si ce n'est à l'aide du froid (Bergman), est décomposé par la chaleur, et fait effervescence avec l'acide sulfurique. Il est plus amer et plus purgatif que le sulfate de magnésie, au dire d'Hahnemann, cité par Gmelin (*loco cit.*, I, 108), et suivant M. Chevallier, qui assure que 2 à 4 gros procurent des évacuations abondantes; mais il est presque inusité, et sa grande déliquescence le rend peu constant et peu maniable. On peut le retirer, d'après Van Mons, d'un mélange de sulfate de magnésie et d'hydrochlorate de potasse, outre qu'il fait naturellement partie du sel commun impur, de certains sulfates de magnésie du commerce, et de diverses eaux minérales. Il est indiqué dans le *Codex*, à la dose de 18 grains par bouteille, joint à 2 gros de sulfate de magnésie, pour former une eau de Sedlitz artificielle.

III. *Nitrate de magnésie.* Ce sel amer, très-soluble, déliquescent, existe dans l'eau de mer, et, d'après M. Chevallier, dans celle de quelques puits de Paris. Ce pharmacien l'a trouvé purgatif à la dose de 2 à 3 gros, et observe que dans l'une des expériences l'effet cathartique qu'il produisit fut précédé d'un sentiment pénible indéfinissable.

IV. *Phosphates de magnésie.* On obtient un *sous-phosphate*, en petits cristaux prismatiques, en mêlant parties égales de dissolutions concentrées de sous-phosphate de soude et de sulfate de magnésie. Ce sel existe tout formé dans diverses substances végétales et animales, entre autres dans les graines des céréales, et dans la jusquiame et la ciguë, où l'a trouvé abondamment M. Doebereiner (*Journ. de pharm.*, VII, 198). Il est insipide, ou plutôt d'une saveur terreuse, efflorescent, presque insoluble dans l'eau, et n'exerce sur l'économie animale aucune action sensible, comme nous nous en sommes convaincus en l'administrant à la dose d'une demi-once à des enfans, et d'une once à des adultes. Ce que dit M. Jourdan (*Pharmac. univ.*, II, 5) du phosphate de magnésie, préconisé à la dose de 10 grains à 1/2 gros au début du rachitisme, et qui, à celle d'un gros et plus, agit comme purgatif, doit donc s'entendre probablement du *phosphate saturé*, ou même avec excès d'acide : dans la formule qu'il indique, ce sel est préparé directement par la saturation de la magnésie

au moyen de l'acide phosphorique. Quant au *phosphate ammoniaco-magnésien*, il est sans usages, mais intéresse le médecin, comme base d'une des espèces de calculs urinaires de l'homme et de certains animaux, uni souvent alors au phosphate de chaux, et par sa facile solubilité dans les acides les plus faibles, qui, dans ce cas, pourrait en faire peut-être tenter avec succès la dissolution chimique.

V. *Sulfate de magnésie*. Ce sel, connu sous les noms de *sel de Sedlitz*, de *Seidschutz*, d'*Égra*, d'*Epsum*, etc., et très-fréquemment employé comme purgatif en médecine, se trouve natif dans une foule de lieux où souvent il effleurit à la surface du sol (Haute-Asie, Sibérie, France même, dans le département des Basses-Alpes, etc.), ainsi que dans l'eau de la mer, beaucoup d'eaux minérales salines (celles d'Epsum en Angleterre, d'Égra et de Sedlitz en Bohême, dont on le retire plus ou moins impur par évaporation, et dont il a pris les noms), les *lagoni* d'Italie, etc. (Voy. J.-F. Gmelin, *loco cit.*, I, 107). La plus grande partie de celui du commerce vient d'Epsum. En Italie on l'obtient de schistes magnésiens, alternativement grillés, exposés à l'air en les humectant, et lavés à mesure que le sel se forme par la combustion lente du soufre. J. Mojon, dans un savant mémoire sur les sulfates de magnésie que l'on extrait des terres et des pierres de la montagne de la Garde, près de Gênes (Voy. *Journ. gén. de méd.*, XVIII, 203, l'extrait que Morelot a donné de ce travail), établit que ce sel est le plus pur de tous. Celui qui se fabrique en Italie, dit-il, est composé de : acide sulfurique, 32; magnésie, 19; eau, 49. Celui de France est un mélange de sulfate de magnésie, 38; sulfate de soude, 19; muriate de magnésie, 12; muriate de soude, 6; sels calcaires, 25. Le sel de Montmorot est un sulfate de soude; celui de la Lorraine et des environs de Narbonne est un composé de sulfate de magnésie et de sulfate de soude, ainsi que le sel d'Epsum *de Bohême* (ou plutôt d'Angleterre?). Celui de Seidschutz contient du sulfate de magnésie, du muriate de magnésie, et du sulfate calcaire. Les sels de Sedlitz et d'Égra ne sont pas plus purs. Enfin celui de Modène, si accrédité, est un mélange de sulfate de magnésie et de soude. M. Julia Fontenelle rapporte que quelques années avant la révolution un pharmacien de Narbonne exploitait, par privilége, des marais salans de cette ville le *sel d'Epsum de Narbonne*, qui devint presque exclusivement employé en pharmacie, et qui est formé, d'après l'analyse qu'il en a faite, de : sulfate de magnésie, 62,7; sulfate de soude, 22,4; sulfate de chaux, 10,9; et hydrochlorate de chaux, 3,7. Il pense qu'on pourrait reprendre avec avantage ce genre d'exploitation, ne fût-ce que pour obtenir le sous-carbonate de magnésie.

Les sulfates de magnésie du commerce sont donc bien loin d'être purs ; aussi ne doit-on les employer en médecine qu'après les avoir soumis à des dissolutions et des cristallisations répétées. Quoique susceptible de cristalliser facilement en longs prismes, on ne le vend guère que sous forme de masse aiguillée, par l'habitude où l'on est d'en troubler la cristallisation pour lui donner l'aspect que lui connaissent les acheteurs. Purifié, il contient environ la moitié de son poids d'eau, est très-soluble dans ce liquide, un peu efflorescent (très-efflorescent lorsqu'il est mélangé de sulfate de soude, comme déliquescent, au contraire, quand il contient du muriate de magnésie), fusible au feu dans son eau de cristallisation, etc. Sa solution aqueuse est précipitée par les alcalis, les sous-carbonates alcalins, le phosphate de soude, la crême de tartre, le muriate de barite, l'acétate de plomb, le nitrate d'argent, etc., auxquels, par conséquent, on ne doit jamais l'associer pour l'usage.

On lui substitue très-communément, dans le commerce de la droguerie, ainsi que nous nous en sommes assurés nous-mêmes, du sulfate de soude dont on a troublé la cristallisation, comme étant d'un prix inférieur ; ce qui, sous le rapport médical, a peu d'importance. Il n'en est pas de même de la substitution du sulfate de zinc confusément cristallisé, car on l'a vue produire des accidens graves. La première est facilement reconnue à l'absence du précipité blanc que doit produire dans la solution l'addition de la potasse, et la seconde à ce que le précipité formé est redissous par un excès d'alcali (*Journ. de pharm.*, XV, 83).

Le sulfate de magnésie, usité en pharmacie pour la préparation des carbonates de la même base, est très-employé en médecine comme laxatif, à la dose de quelques gros plus ou moins étendus dans un liquide approprié, ou comme purgatif à celle d'une once à une once 1/2 prise en une ou deux-fois ; en lavement, on en donne ordinairement jusqu'à deux onces. C'est à ce sel principalement que les eaux minérales salines et amères doivent en général leur activité. C'était le principal ingrédient de la liqueur vantée par B. Semler sous le nom spécieux de *luftsalswasser*, et de divers *sels* purgatifs plus ou moins secrets. On l'associe souvent dans le même but au sulfate de soude, avec lequel il paraît former un sel triple, au sulfate de potasse, au muriate de soude, au nitre, etc. ; on l'ajoute à la dose de 2 gros à 1 once dans des potions purgatives ; on le mêle, comme éméto-cathartique, à de petites doses d'émétique, qu'il décompose pourtant, etc. L'action en est douce, assez certaine, et généralement exempte d'inconvéniens, dans les cas où les purgatifs sont indiqués, nonobstant l'observation de G. Schuster (Voy. la *Bibliogr.*). Il convient

particulièrement aux individus irritables, aux femmes, aux hypochondriaques. On l'a spécialement préconisé dans les cas de coliques des peintres, d'iléus, de hernies étranglées par engouement, etc. Grant, chirurgien anglais, en a obtenu de tels succès dans cette dernière circonstance (1 once dans 9 onces d'eau avec addition d'un grain d'opium et de suc de citron, par cuillerée tous les quarts d'heure), qu'il le regarde comme vraiment spécifique. Enfin, il a été recommandé, uni au quart de son poids de crême de tartre, qu'il décompose aussi, et donné trois fois par jour, à la dose d'un gros, dans le traitement du tænia.

Schuster. (G). *Sudor frigidus a sale sedlicensi excitatus* (Acta Acad. nat. curios., VII, 129). — Lentilius (R). *De sale anglicano-purgante, vulgo Epsumensi, ejusque præparandi ratione* (Ephem. Acad. nat. curi. Cent. 3 et 4, p. 397). — Valentini (M.-B.). *De magnesia alba.* Giessen, 1707, in-4. — Slevogt (J.-A.). *Diss. de magnesia alba novo et innoxio purgante polychresto remedio.* Ienæ, 1710, in-4. — Wedel (J.-A.). *Diss. de sale cathartico amaro anglico.* Iéna, 1715, in-4. — Idem. *De magnesia alba compendiosè paranda.* Ienæ, 1732, in-4. — Ruperti (H.-I.). *Diss. magnesiæ albæ alcalinæ proprietates ac virtutes proponens.* Helmst., 1772, in-4. — Elsner (C.-F.). *Diss. de magnesia Edinburgensi.* Kœnisberg, 1773, in 4. — Schæffer (J.-C.-G.). *Diss. de magnesia.* Strasb., 1774, in-4. — Bergman (T.). *Diss. de magnesia alba.* Resp. C. Norell. Upsal, 1775, in-8. — Gehler. *Prog. de magnesiæ officinalis insigni differentia.* Lipsiæ, 1779. — Billhuber (J.-F.). *Diss. inaug. de magnesia cruda atque calcinata.* Tubingue, 1779, in-4. — Gehler (J.-C.). *Progr. de magnesiæ genuinæ usu medico.* Leipsick, 1780, in-4. — Storr. *Diss. de sale alpino* (sulfate de magnésie). Tubingue, 1784, in-4. — Jouko-Bleker. *Diss. pharmaceutico-medica de infusis frigidis cum magnesia parandis*, etc. (Voy. Journ. de Leroux, XXVII, 41. L'auteur recommande l'emploi de la magnésie calcinée longuement triturée avec le quinquina, l'opium, le gayac, les gommes résines, etc, comme moyen d'en obtenir des infusions plus chargées, plus riches en résine et plus efficaces, ainsi que pour ôter au quinquina son astringence). — Brande (W.-T.). *Observ. on the effets of magnesia, in preventing an increased formation of uric. acid (calculous complaints)*, etc. (Philos. transact., 1810, p. 136. On en trouve un extrait dans les *Ann. de chimie*, août 1810). — Voyez en outre le *Repert. comment.* de J.-D. Reuss, p. 247, 272 et 386, pour l'indication de divers mémoires particuliers.

Magnesium oxydatum nativum s. nigrum. Ancien nom du *Peroxyde de Manganèse.*

Magnétisme, Magnétisme minéral. Action réciproque entre l'aimant, *magnes*, et les autres corps de la nature. Voy. *Aimant* (I, 118, et au supplément).

MAGNÉTISME ANIMAL [1]. Ne devant nous occuper dans cet ouvrage que de choses positives, nous pourrions nous dispenser de parler de ce sujet, quoique, vers les deux tiers du siècle dernier, son emploi thérapeutique ait été l'occasion de vives discussions qui se sont renouvelées même il y a une douzaine d'années. Nous n'en dirons donc que quelques mots.

Les fauteurs du magnétisme animal, et à leur tête Mesmer, ce qui a fait donner à cette prétendue science le nom de *Mesmérisme*, qu'il faudrait préférer, afin de ne pas le confondre avec l'emploi phy-

---

[1] Cet article doit être considéré comme l'expression de la pensée de l'un seulement des deux auteurs du *Dictionnaire* (M. Mérat) : tous deux sont d'accord cependant que, dans l'état actuel des choses, la thérapeutique n'a que peu à espérer de l'emploi du magnétisme animal.

sique et rationel de l'aimant, assurent que le fluide magnétique n'est pas borné à ce minéral, qu'il est au contraire fort répandu dans les corps de la nature, et que les animaux mêmes en sont pénétrés; que conséquemment ils peuvent agir réciproquement les uns sur les autres en vertu de la quantité qu'ils en recèlent, et de leur aptitude ou de leur éloignement à s'en imprégner. De là, l'emploi qu'ils en faisaient, assurant que cette action pouvait produire des changemens marqués dans l'économie, et par conséquent des résultats sur la santé. Mais d'abord le fait de la présence du fluide magnétique dans les corps, prétendu agent universel suivant eux, est-il réel? On en aperçoit bien l'action, ce qui en suppose l'existence, dans l'aimant, corps inorganique; mais il est impossible de dire qu'il en soit ainsi pour l'homme, par exemple. Un sujet qui en endort un autre, en imposant les doigts et les mouvant en divers sens, en admettant le fait comme positif, ne prouve pas pour cela la présence du fluide magnétique, ni son action. Ce peut être toute autre fluide, l'électrique, le galvanique ou même le fluide nerveux, qui produise ce résultat; ce peut être même toute autre cause connue ou inconnue. L'histoire des maladies causées par l'action des gaz impondérables est encore peu certaine, car nul doute que la plupart des névroses et des névralgies ne doivent leur existence à des agens de cette nature : or qui peut assurer que c'est plutôt tel fluide que tel autre qui amène les modifications qu'on a aperçues ou cru apercevoir dans ces cas de prétendu magnétisme animal?

Nous ne pouvons donc admettre et encore moins conseiller l'emploi thérapeutique du magnétisme animal. L'étude que nous en avons faite nous a toujours montré d'un côté de la jonglerie, du charlatanisme, de la cupidité, ou un enthousiasme peu éclairé, sur ce point du moins; et de l'autre, de la crédulité, de la stupidité, ou bien une imagination vive et pervertie, avec une impressionabilité extrême et excessivement mobile, et parfois quelque grain de folie. Jamais nous n'avons observé de fait matériel, probant, patent, de guérison; nous avons vu au contraire des résultats désavantageux de ce moyen, dont le moindre est de faire perdre un temps précieux qu'on pourrait employer à un traitement rationel. Ce sont là les conclusions qu'en ont tiré également presque tous les *médecins* sages, éclairés, et surtout les *praticiens :* aussi nous semble-t-il que l'autorité devrait en bannir l'usage, comme dans certains pays, ou ne le permettre qu'aux médecins, ainsi que cela a lieu en Prusse. On remarque que les médecins anglais n'ont pas écrit une seule ligne sur ce sujet, et qu'ils n'en ont jamais tenté d'application médicale, bien plus sensés, en cela, que les Allemands et les Français, qui se sont livrés à de nombreuses discus-

sions, sur ce point si peu digne d'occuper des gens raisonnables. Ceux qui voudraient connaître à fond ce sujet, qui nous semble bien oiseux, peuvent lire le tome VI, p. 93, de l'*Histoire de la médecine* de Sprengel (traduction de Jourdan), où on trouvera indiqués les titres des ouvrages principaux écrits sur le magnétisme animal, et un aperçu chronologique de son développement, de ses progrès, etc.; les différens traités de M. Puységur, le continuateur de Mesmer, publiés de 1804 à 1814, dont le détail se trouve dans la *Biographie des hommes vivans* (V, 124); celui de M. Deleuze (*Histoire critique du magnétisme animal*, Paris, 1813, 2 vol. in-8); la lettre adressée à M. Deleuze par le docteur Koreff (*Lettre à M. Deleuze sur le magnétisme animal, par un médecin étranger*); le mémoire de M. Boin (*Coup d'œil sur le magnétisme*, 1814); celui de Ennoser (*Magnétisme considéré sous le rapport de son essence, de ses phénomènes*, etc.; Bonne, 1818, in-8, en allemand); celui de M. A. Bertrand (*du Magnétisme animal en France, et des jugemens qu'en ont portés les sociétés savantes*; Paris, 1826, 1 vol. in-8), qui contient l'excellent rapport de M. Husson sur le magnétisme à l'Académie royale de Médecine; le mémoire de M. Foissac sur ce rapport (1825); trois lettres curieuses sur le magnétisme animal à la Chine, insérées dans la *Matière médicale* de M. Alibert (II, 507); et enfin la bibliographie mise, par M. Vaidy, à la fin de l'article *Magnétisme animal* du *Dict. des sc. médic.* (XXIX, 555). On trouve aussi dans le *Bull. des sc. méd.* de Férussac (1824) l'extrait de plusieurs ouvrages allemands sur le magnétisme animal, car c'est surtout dans ce pays du mysticisme qu'on s'occupe encore aujourd'hui du magnétisme animal.

MAGNIOC. Synonyme de manioc, *Jatropha Manihot*, L. (III, 676).

MAGNOLIA. Genre de plantes qui donne son nom à une famille naturelle, et qui tire le sien de François Magnol, professeur de botanique à Montpellier, dans le 17e siècle, où il était né en 1638. Il renferme des arbres dont les fleurs sont magnifiques et ont souvent une odeur suave, ce qui les fait cultiver dans les jardins des curieux; ils portent des fruits disposés en manière de cône, d'où les grains pendent, souvent, à leur maturité, à de longs filamens formés de la réunion des vaisseaux nourriciers.

M. acuminata, L. Cette belle espèce est une des plus fréquemment cultivées dans les jardins des amateurs; elle forme un bel arbre, naturel à l'Amérique septentrionale, où on recueille ses cônes vers la fin de l'été, à la moitié de leur maturité, pour les mettre infuser dans l'eau-de-vie, à laquelle ils communiquent une grande amertume; les Américains ont l'habitude d'en boire un petit verre le matin pour se préserver des fièvres automnales et des affections rhumatismales.

M. glauca, L. Cet arbre, appelé *Magnolier bleu*, *Magnolier des marais*, moins élevé que le précédent, est également de l'Amérique septentrionale et cultivé par les horticulteurs. Son écorce amère et aromatique, parfois désignée sous le nom de *quinquina de Virginie*, est tonique et fébrifuge; elle se rapproche de la cascarille et de la canelle par ses qualités chaudes, stimulantes, diaphorétiques; d'après Bigelow, on l'emploie avec le plus grand succès aux Etats-Unis dans le rhumatisme chronique, et dans les fièvres intermittentes et rémittentes. Cette écorce a été regardée pendant un temps comme celle qui est connue sous le nom d'*Angusture*, qu'on sait aujourd'hui être fournie par le *Cusparia febrifuga*, Humb. Berton rapporte que l'odeur des fleurs de cet arbre, qui est très-suave et se rapproche de celle de la fleur d'oranger, est tellement stimulante qu'on l'a vue augmenter les paroxysmes d'une fièvre intermittente et, dans un autre cas, d'une attaque de goutte.

M. grandiflora, L. Cette espèce est la plus magnifique du genre par la beauté de ses fleurs blanches, qui ont sept à huit pouces de diamètre, et une odeur agréable, et par son feuillage luisant, épais, d'un beau vert, ferrugineux en dessous, ce qui la fait appeler *Laurier-Tulipier*; on la cultive en pleine terre dans les jardins en France, où elle commence à se multiplier. On prétend qu'à la Martinique on se sert de ses semences pour fabriquer des liqueurs; mais il y a lieu de croire qu'il y a erreur, et qu'on a voulu parler des fleurs de l'espèce suivante: car elles sont amères comme toutes celles des 16 ou 17 espèces que renferme ce genre. M. Le Danois assure qu'au Mexique on emploie les semences de cet arbre avec succès contre la paralysie.

M. (Talauma, Juss.) *Plumierii*, Sw. A la Martinique, on aromatise les excellentes liqueurs qu'on fabrique dans cette île avec les fleurs de cet arbre, qu'on y appelle *bois Pin*, *bois Cachiment*.

M. Precia, Dub. Voyez *M. Yulan*, Desf.

M. tripetala, L. (*M. Umbrella*, Lam.). Les fleurs de cette espèce ont une odeur si prononcée, qu'elles causent souvent des nausées, des maux de tête, etc. On la cultive chez nous dans les jardins des curieux.

M. Yulan, L. Cette espèce, qui est de Chine, y est cultivée avec un grand soin; le peuple de ce pays fait de ses belles fleurs blanches, et d'une odeur délicieuse, le symbole de la pureté et de la candeur. Ses feuilles tombent pendant l'été, et l'arbre est en pleine sève pendant notre hiver; ce qui empêche de pouvoir le cultiver en pleine terre chez nous, où il gelerait, et oblige de le placer dans les serres chaudes, que ses fleurs embaument dans cette saison. Les Chi-

nois, pour en avoir des fleurs en toutes saisons, le conservent aussi en serres. Les boutons à fleurs, avant leur développement, sont confits au vinaigre ; les fleurs se mettent dans le thé pour l'aromatiser ; les fruits, en infusion, se donnent dans les affections catarrhales, pour adoucir la toux et faciliter l'expectoration ; en poudre, ils sont sternutatoires ; les graines, qui sont amères, comme la plupart de celles des *Magnolia*, sont employées comme fébrifuges.

MAGNOLIACÉES. Famille naturelle dicotylédone polypétale, à étamines hypogynes, qui tire son nom du genre *Magnolia;* elle renferme en outre les genres *Drimys*, *Illicium*, *Liriodendron*, etc. Ce sont de beaux arbres ou arbrisseaux exotiques, dont plusieurs sont cultivés par les curieux ; ils ont en général des écorces, des feuilles, des fruits amers, aromatiques, employés comme stimulans, toniques et fébrifuges.

MAGOUDEN. Un des noms du *Mimusops Elengi*, L., dans l'Inde.

MAGPIE. Nom anglais de la pie, *Corvus Pica*, L.

MAGUEY, MAGUEY DE PULQUE. Noms Caraïbes de l'*Agave americana*, L., et de sa variété l'*A. mexicana*, Lam. La boisson fermentée qu'on prépare avec leur suc, s'appelle *vin de Pulque* (I, 107).

MAGYARAD, en Hongrie, comitat de Honth. P. Kitaibel (*Hydrogr. Hungariæ*. Pest, 1829, in-8, 2 vol.) y indique une source sulfureuse.

MAGYDARIS. Un des noms des racines du *Laser* (IV, 43). Il y a des auteurs qui écrivent *Magudaris*.

MAHA KALUA. Nom cyngalais du *grand Galanga*.

MAHAINDI. Nom du dattier, *Phœnix Dactylifera*, L., à Ceylan.

MAHAKARABU. Nom du *Coix Lacryma*, L., à Ceylan.

MAHALEB. Un des noms du *Prunus Mahaleb*, Borchk.

MAHAPENALA. Nom du *Cardiospermum Halicacabum*, L., à Ceylan (II, 103).

MAHASI AMBALA. Nom cyngalais du tamarin, *Tamarindus indica*, L.

MAHENDANA, MENDANA. Noms arabes de l'épurge, *Euphorbia Lathyris*, L. (III, 182).

MAHOGON, MAHOGONI (et non MAHOGANI). Noms du bois d'acajou, *Swietenia Mahogoni*, appelé *Lignum Mahogoni* dans quelques Dispensaires.

MAHON. Nom du coquelicot, *Papaver Rhœas*, L., dans quelques cantons, et dans d'autres du *Melampyrum arvense*, L.

MAHONIA FASCICULARIS, DC. (*Berberis pinnata*, Lagasca). Arbrisseau de la côte occidentale de l'Amérique du nord et du Mexique, de la famille des Berbéridées, dont les baies acidules peuvent servir à faire des confitures et des boissons rafraîchissantes ; on le cultive en pleine terre dans le royaume de Valence ; il pourrait l'être en Provence.

MAHOT. Nom qu'on donne, aux Antilles, à plusieurs Malvacées des genres *Hibiscus*, *Bombax*, etc.

MAHVA. Un des noms indiens du *Bassia butyracea*, Roxb. (I, 555).

MAHY. Nom mexicain du maïs, *Zea Mays*, L., ce qui semble prouver que cette céréale est d'origine américaine.

MAI. Nom de l'aubépine, *Cratægus Oxyacantha*, L., en Poitou (II, 461).

Mai-pouri. Nom d'une espèce du genre Bromelia, *Bromelia Mai-pouri*, Perrotet (I, 672).

Maia, Mæa, μαῖα. Espèce de grande écrevisse de mer (James, *Dict.*, IV, 1084).

Maiblume. Nom allemand du muguet, *Convallaria majalis*, L.

Maieta. Voyez *Melastoma*.

Mail-anschi. Nom du *Lawsonia inermis* au Malabar, où il est usité contre la goutte, et son suc contre la purulence des urines (*Hort. mal.*, I, t. 40).

Mail-élou. Autre arbre du Malabar dont on fait bouillir les feuilles pour chasser l'arrière-faix (*Hort. mal.*, V, t. 1). C'est peut-être un *Vitex*.

Mail-ratour. Espèce du même genre dont la décoction des feuilles dans l'eau de riz est anti-dysentérique, et employée dans l'Inde.

Maille. Nom d'une variété de Manioc, à Cayenne.

Main de gloire. Un des noms de la mandragore, *Atropa Mandragora*, L.

— de mars. Un des noms de la quintefeuille, *Potentilla reptans*, L.

Main de mer. C'est probablement le *Fucus palmatus*, L. Suivant Lémery, la plante marine qu'il nomme ainsi est résolutive, atténuante, étant écrasée et appliquée en topique (*Dict.*, 472).

Mainottes, Menottes. Noms du *Clavaria coralloides*, L. (II, 310).

Maiore. Nom du fruit de l'arbre à pain à Taiti, *Artocarpus incisa*, L. (I, 454).

Maipouri. Nom du *Tapir* à la Guiane française.

Mairan. Un des noms danois de la marjolaine, *Origanum Majorana*, L.

Mais. Un des noms du blé de Turquie, qui paraît originel, *Zea Mays*, L.

— de Guinée. *Holcus Sorghum*, L.

MAISON-NEUVE, en France, près du bourg de Saint-Didier. Carrère (*Cat.*, 474) y indique des eaux minérales froides, qu'on croit, dit-il, ferrugineuses.

MAISONCELLES-LA-JOURDAN, à 1/2 lieue de Vire en France (département du Calvados). Il y existe, dit Carrère (*Cat.*, 502), une source minérale froide, et qu'on croit martiale, appelée *Basinière*.

Maiten. Voyez Mayten, *Celastrus Maytenus*, W. (II, 169).

Maiz. Nom espagnol et portugais du maïs, *Zea Mays*, L.

Majagué. Nom du *Pelecanus Carbo*, L., dans Kolbe (*Dict. des sc. nat.*, art. *Malagos*).

Majah. Un des noms du chanvre, *Cannabis indica*, Lam., dans l'Inde (II, 68).

Majalis. Nom du porc châtré. Voy. *Sus Scrofa*, L.

Majaufe. Nom provençal d'une variété de fraise, *Fragaria vesca*, L.

Majbagyl. Nom suédois du ver de mai, *Meloe majalis*, Oliv.

Majeg, Majego. Noms du castor, *Castor Fiber*, L., en Laponie.

Majeran. Nom polonais de la marjolaine, *Origanum Majorana*, L.

Majim. Nom hébreu de l'*Eau*.

Majoram of Candia. Nom anglais de l'origan, *Origanum vulgare*, L.

Majoran, Majorana. Noms allemand et officinal de la marjolaine, *Origanum Majorana*, L.

Majorque. La plus grande des îles Baléares. Voy. *Fuenta-Santa* (III, 309).

Maju. Nom d'un arbrisseau du Chili, qui paraît être un *Robinia*, dont la décoction est employée dans le pays comme pédiculaire (Feuillée, *Plant. méd.*, III, 56).

Majum, Majum. Sorte de remède indien composé de musc, d'ambre, de chanvre et de sucre; les mahométans le prennent pour s'inspirer de la gaîté et se donner des rêves agréables (Ainslie, *Mat. ind.*, II, 177).

Majuphal, Majuphul. Noms sanscrit et hindou de la *Noix de galle*.

Mak bialy. Nom polonais du pavot, *Papaver somniferum*, L.

Makarschena. Nom de la racine d'*Angélique* au Kamtschatka (I, 296).

Makhal. Nom bengale de la coloquinte, *Cucumis Colocynthis*, L.

Maki. Nom du *Ficus tinctoria*, Forst., à Taïti (III, 258).

Makolagwa. Nom polonais de la linotte, *Fringilla Linota*, L.

Makrel, Makrell. Noms allemand et hollandais du maquereau, *Scomber Scombrus*, L.

Makril, Makrill. Noms hollandais et nom danois et suédois du maquereau, *Scomber Scombrus*, L.

Makuque. Un des noms du *Moutabea guianensis*, Aubl.

Mal-famée, Mal-nommée. Noms de l'*Euphorbia capitata*, Lam. (III, 178).

Mala æthiopica. *Solanum Lycopersicon*, L.

— armeniaca. C'est l'abricot *Armeniaca vulgaris*, Lam. (I, 418).

Mala aurea. Sous ce nom, les anciens ont désigné un fruit jaune, d'un bel aspect. Beaucoup de commentateurs ont cru y reconnaître l'orange; mais comme il ne paraît pas que les Romains possédassent ce fruit, ce serait plutôt le citron. On croit plus généralement que c'est le coing qu'ils ont indiqué par cette épithète.

Mala aurantia. Orange, *Citrus Aurantium*, L. (II, 301).

— citria. Le citron, *Citrus medica*, L. (II, 306).

— cotonea. Le coing, *Cydonia vulgaris*, Pers. (II, 558).

— cydonia. Le coing, *Cydonia vulgaris*, Pers. (I, 558).

Mala-elengi. Arbre du Malabar, dont les fleurs, bouillies avec du poivre et le calamus, dans l'huile de sésame, forment un liniment propre à guérir les maladies de la tête.

Mala goisia. Nom du carambolier, *Averrhoa Carambola*, L. (I, 508).

— granula. La grenade, *Punica Granatum*, L.

Mala insana. On donne ce nom, dans quelques ouvrages, à la pomme d'amour, *Solanum Lycopersicon*, L., de son nom italien *Melanzana*, d'après d'Herbelot; loin de mériter ce nom latin, elle est comestible et fort usitée comme telle. Voy. *Solanum*. C'est, dans quelques autres ouvrages, le fruit de la belladone.

Mala punicea. La grenade, *Punica Granatum*., L.

— trinakam. Nom sanscrit du schœnanthe, *Andropogon Schœnanthus*, L.

Malabar nut. Nom anglais de l'adhatoda, *Justicia Adhatoda*, L.

Malabathrum, off. Nom du *Laurus malabathrum*, L. (IV, 59). On devait écrire *Malabratum*, et mieux encore, *Malabrathum*.

Malacatmon. Grande liane des Philippines, dont il s'écoule par incision une eau très-limpide, usitée dans la dysenterie, la péritonite, et, à l'extérieur, contre l'angine, l'ophthalmie, etc. (*Trans. phil. abrég.*, I, 135).

Malacca. Nom malabare de l'*Eugenia Jambos*, L. (ou *Myrtus*), et du *Psidium pomiferum*, L.

Malacca sambranie. Nom tamoul du *Styrax Benjoin*, L.

Malachite, *Malachites*. Espèce de *carbonate de Cuivre* natif (Voy. II, 506).

Malachran, **Malacra**. Noms que portait une résine qui provenait, d'après Pline (*lib.* XII, *cap.* 9), d'un arbre inconnu de la Bactriane. On croit que c'est le *Bdellium* (I, 562).

Malacoides. Feuillée figure sous ce nom une plante du Chili, qu'il dit fébrifuge et raffraîchissante en décoction (*Plant. médic.*, III, 40).

Malacostracés, *Malacostraca*, Μαλακόστρακος des Grecs. Synonyme de *Crustacés* (II, 483).

Malacoxylon pinnatum, Jacq. Arbre à bois tendre de l'Ile de France, qui paraît être le *Cissus Mappia*, Lam. Le suc de ce végétal est caustique, et fait gonfler les parties du corps sur lesquelles il tombe.

MALADIES (comme moyen de guérir d'autres maladies). Au premier abord, il semble paradoxal d'avancer qu'une affection morbide puisse en détruire une autre et n'ajoute pas au mal existant; cependant rien n'est plus positif, et on a pu remarquer souvent que si on a deux maladies, la plus ancienne disparaît plus ou moins promptement, et la maladie *médicatrice* cesse ensuite par les soins de l'art ou par sa marche naturelle, de sorte qu'on serait tenté de conclure au contraire qu'il n'y a que des maladies qui guérissent d'autres maladies.

Et d'abord, il y a des maladies préservatives d'autres maladies; ainsi, pour n'en citer qu'un exemple fameux, la vaccine préserve de la variole. Autrefois on conseillait d'inoculer le virus de certaines maladies presque inévitables, dans des saisons favorables, etc., pour les avoir plus bénignes, comme ceux de la variole, de la rougeole, de la scarlatine, etc. On provoque des hémorrhoïdes pour empêcher les congestions cérébrales, pectorales, etc. Un cautère, un vésicatoire, sont des plaies qu'on fait pour éviter le développement de maladies dont on craint l'apparition, etc. La nature nous offre des exemples fréquens de ces efforts conservateurs, en produisant des éruptions, des hémorrhagies, etc., qui préviennent des affections subséquentes, etc.

Mais c'est surtout lorsque les maladies existent qu'on a cherché à les guérir par d'autres, et en cela on a encore imité la nature; car, nous ne saurions trop le répéter, la médecine n'est que l'art de la copier dans ses moyens de guérison : *natura, morborum medicatrix est*, Hipp. Ainsi, la fièvre, qui est son agent médicateur le plus habituel, délivre d'une multitude de maux; dans les affections graves, elle redouble ses efforts pour en amener la solution heureuse : de là, les paroxysmes, les redoublemens, etc. Les éruptions, les hémorrhagies, les sueurs, etc., qu'elle produit, tendent au même but; les crises ne sont que l'expression plus marquée de ses efforts.

L'art crée souvent des maladies pour en guérir d'autres. Ainsi, les irritations locales qu'on produit à l'extérieur, les injections irri-

tantes à l'aide desquelles on détermine l'inflammation adhésive des sacs séreux, la fièvre qu'on excite dans quelques cas où il y a atonie, faiblesse générale, les excitans qu'on met en usage, etc., produisent réellement des maladies au moins locales, à l'aide desquelles on en guérit d'autres. N'a-t-on pas proposé de faire contracter la gale, la teigne, la syphilis même pour guérir ces mêmes maladies trop anciennes, trop peu caractérisées, trop *diffuses*, pour que les remèdes aient prise sur elles, ou pour en guérir d'autres? On peut même dire que la médecine active ne donne lieu qu'à une transposition de maladie, qu'elle en produit qui en déplacent d'autres; on en cause, en irritant ailleurs, pour déplacer celle que l'on combat du lieu où elle existe, assuré que ce déplacement la rend plus facile à surmonter. Dans les maladies qui guérissent spontanément, on peut dire qu'elles sont curatives d'elles-mêmes.

Il est donc hors de doute que l'art et la nature se servent des maladies comme moyen thérapeutique. Et, si le genre de notre ouvrage permettait plus de développement, nous pourrions appuyer cette assertion de faits nombreux qui la mettraient dans tout son jour. La nature, dont les ressources sont infiniment plus grandes que celles de la médecine, ne suit point de marche régulière dans ses efforts curatifs; elle en produit de salutaires, d'une manière insolite, avec des résultats inespérés; ils arrivent parfois à des jours réguliers, mais bien moins fréquemment que ne le croyaient les anciens, qui les nommaient *jours critiques*. C'est presque toujours par des flux portés à l'extérieur qu'elle amène les guérisons: ainsi des sueurs, des urines, des selles copieuses, des éruptions, des dépôts, etc., sont les maladies passagères à l'aide desquelles elle en guérit d'autres. Souvent la maladie produite est instantanément plus forte que celle à guérir, mais de cet excès naît le mieux.

L'art a posé des règles à suivre dans ce genre de thérapeutique, dont il n'est permis de s'éloigner que dans des cas fort rares. Il faut, 1° que la maladie que l'on produit soit locale autant que possible; 2° qu'elle soit extérieure s'il y a moyen; 3° qu'elle soit toujours dans une partie moins essentielle à la vie, moins irritable, que la maladie que l'on combat; 4° qu'elle soit appropriée à la nature de cette maladie; ainsi on guérira une congestion sanguine par une hémorrhagie artificielle, une affection bilieuse par des purgations, etc.; 5° enfin, elle doit être le moins active possible.

Coffinières. Le médecin de la nature, ou Essai sur quelques maladies curatives d'autres maladies. Paris, 1819, in-8. — Blaud. Obs. pour servir à l'histoire des maladies considérées comme moyens thérapeutiques (*Nouv. Bibl. médicale*, 1824, II, 23). — Klose (C.-L.). Sur les maladies comme préservatives d'autres maladies (en allemand). Breslau, 1826, in-8.

MALAGH. Nom du cerisier sauvage, *Cerasus avium*, Mœnch, en Languedoc (II, 179).

Malagme, Malagma. Synonyme, dans quelques auteurs, de topique émollient, mais qu'ils étendent aussi à d'autres espèces de topiques.

Malago-codi. Nom malabare du poivre, *Piper nigrum*, L.

Malagos. Nom du *Pelecanus Carbo*, L., dans Kolbe (*Dict. des sc. nat.*).

Malagué. Nom languedocien du mahaleb, *Prunus Mahaleb*, L.

Malaguetta, Malaguette, Malaquette. Ces noms, synonymes de *maniguette*, de graine de Paradis, et qu'on donne à plusieurs graines poivrées, sont ceux des semences de l'*Amomum Granum Paradisi*, L. (I, 257); Robert Brown croit qu'elles appartiennent à une espèce de ce genre que l'on confond avec l'*A. Granum Paradisi*, mais différente; cependant la semence du commerce qui porte ce nom, comparée avec celle des capsules de cet *Amomum*, offre une identité parfaite. Matthiole dit qu'en Italie on donne le nom de *Malaguetta* aux graines du grand cardamome (*Comment.*, p. 6). En Portugal, d'après Gomès, on nomme *Malagueta* les fruits du *Capsicum frutescens*, L. (lettre manusc.). Le poivre de Guinée, *Unona æthiopica*, Dunal, est aussi appelé abusivement *Maniguette;* Ortega donne le même nom à la fleur non développée du *Myrtus Pimenta*, L. On le donne aussi, improprement, au piment couronné, *Myrtus pseudo-caryophyllus*, Gomez. Voyez *Myrtus* et *Unona*.

Malairosos. Nom de la rose de Provins, *Rosa gallica*, L., en Languedoc.

Malaki-carambolli. Nom brame de l'*Averrhoa Bilimbi*, L. (I, 508).

Malakkanuss. Un des noms allemands de l'*Anacardium longifolium*, Lamarck.

Malambo, Melambo. Écorce dont l'origine positive n'est pas encore certaine (mais qu'il ne faut pas confondre avec le macambo, écorce de l'Inde), et qui a été apportée, en 1806, de Santa-Fé de Bogota, par Henri Umagna; l'arbre qui la produit croît aussi au Choco, au Pérou, où il s'appelle *Palo de malambo*, d'après M. de Humboldt. Le plus grand nombre des auteurs pensent que c'est celle du *Drimys Winteri*, L. F. (II, 688). M. Bompland croit qu'elle provient d'un *Quassia;* d'autres la regardaient comme une sorte de quinquina, mais l'insertion alterne des feuilles, dont on observe des traces sur cette écorce, prouve qu'elle n'appartient pas à la famille des Rubiacées.

Quoi qu'il en soit, cette écorce est épaisse de 3 à 4 lignes, cassante, d'une couleur de buis, recouverte d'un épiderme blanc, ce qui la fait un peu ressembler à celle du bois flotté; elle offre à sa surface des tubercules nombreux; son odeur est forte lorsqu'elle est récente, et sa saveur est amère et poivrée; l'aubier est moins odorant, mais entre ses fibres on observe des traces d'une résine qui est amère et aromatique, ce qui rend sa cassure un peu luisante dans ces endroits. On assure que de l'arbre, il découle une huile très-aromatique, analogue à la térébenthine de nos mélèzes, plus lourde que l'eau, etc.

L'analyse chimique de cette écorce, d'abord faite par M. Cadet, a été répétée par M. Vauquelin, qui y a trouvé de la résine, une huile volatile légère (qu'il ne faut pas confondre avec la précédente), et un extrait très-soluble à l'eau (*Annal. de chimie*, XCVI, 113; et *Journal de pharm.*, II, 172). On n'y a pas rencontré de tannin, à peine quelques traces d'acide gallique, et aucune des alcalis des quinquinas.

Le malambo a été vanté comme fébrifuge, ce qui pouvait provenir de l'origine qu'on lui soupçonnait; on en donnait 4 à 5 gros, par dose de 30 grains en poudre à la fois; on la doublait en infusion. On s'en est servi en Europe comme tel, et on dit en avoir obtenu des succès. M. Audouard l'a même employé avec avantage dans la fièvre jaune de Barcelone (Audouard, *Hist. méd. de la fièvre jaune de Barcelone*, p. 303). Cette écorce a aussi été administrée dans la dysenterie comme astringente, et on la prescrit contre cette affection dans l'Amérique du sud, ainsi que comme vermifuge, et surtout comme stomachique. A Popayan, on en use contre les débilités stomachiques en infusion vineuse; on l'a aussi conseillée contre le trismus des Nègres.

L'activité de cette écorce, qui agit comme tonique et excitante, doit rendre réservé sur son usage dans les affections avec irritation, et doit la faire défendre dans celles où il y a inflammation. Au surplus, comme elle n'existe pas dans le commerce, on ne l'emploie point dans la pratique, et ce n'est jusqu'ici, pour nous, qu'un médicament *historique*.

Cadet (C.-L.-F.). Sur un nouveau fébrifuge (*Bull. des sc. médicales*, I, 355). — Idem. Sur le malambo (*Journ. de pharm.*, II, 20). — Recherches sur l'écorce de malambo (*Journ. génér. de la littérature étrangère*, IX, 229).

Malan-kua. Nom malabare du *Kæmpfera rotunda*, L. (III, 702).

Malanch. Nom arabe du pois chiche, *Cicer arietinum*, L.

Malanea verticillata, Lam. Voy. *Antirhea borbonica*, Gmel. (I, 355).

Malanga. Nom que les Nègres, aux Antilles, donnent à l'*Arum esculentum*, L. (I, 457).

Malangay. Un des noms du *Moringa Nux Behen*, Desf.

Malanzane. Synonyme de *Melanzane*. Voy. ce dernier mot.

Malapari. Arbre des Moluques, de la famille des Légumineuses, figuré par Rumphius (*Amb.*, III, t. 117), et qui est peut-être du genre *Pungamia*, dont l'écorce jaune et surtout les racines ont la propriété de corriger les mauvais effets de certains poisons et des champignons vénéneux.

Malaptérure. Voy. *Silurus electricus*, L.

Malart. Nom du canard domestique mâle, dans plusieurs départemens. Voy. *Anas*.

MALATES. Genre de sels qui résultent de l'union de l'acide malique avec les bases salifiables. Le malate de fer (III, 233) est le seul qui soit employé en médecine.

Malayaja. Nom sanscrit du *Santal blanc*.

Malaytanghie vayr. Nom tamoul du *Sida lanceolata*, Retz.

Malcot. Un des noms vulgaires de la macreuse, *Anas nigra*, L.

Male shield fern, **Male fern**. Noms anglais de la *Fougère mâle*.

— **speedwel**. Nom anglais de la véronique mâle, *Veronica officinalis*, L.

Malée-malée. Ombellifère de Sumatra dont on applique les feuilles sur les tumeurs, d'après Morsden.

Malestan. Nom vulgaire des sardines, *Clupea Sprattus*, L., mises dans la saumure.

Malette, ou **Mallette a berger**. Un des noms du *Thlaspi Bursa pastoris*, L.

Malherbe. Un des noms du *Thapsia villosa*, L.; on le donne aussi à la dentelaire, *Plumbago europœa*, L., et à quelques autres plantes qui ont des qualités délétères.

Mali-mali. Nom caraïbe de la casse des boutiques, *Cassia Fistula*, L. (II, 147). Quelques voyageurs le rapportent au *Cassia alata*, L.

Malicorium. Ce nom, qui signifie *Cuir de pomme*, a été donné à l'écorce de la grenade, *Punica Granatum*, L.

Malinatalam. Nom de la pomme d'amour, *Solanum Lycopersicon*, L., dans Théophraste, d'après Belon (*Singularités*, 250).

Malinathalla. Nom égyptien du *Cyperus esculentus*, L. (II, 556). C'est aussi celui que lui donne Théophraste.

Malinga-tenga. Nom indien du coco, *Cocos Nucifera*, L.

Maliny. Nom bohême et polonais du framboisier, *Rubus idæus*, L.

Malion, **Malium**. Noms de la camomille, *Anthemis nobilis*, L. (I, 314), chez les anciens.

Mall-snæppa. Nom suédois de la bécassine, *Scolopax Gallinago*, L.

Malla. Nom de la capucine, *Tropæolum majus*, L., au Chili.

Mallam toddali. Nom tamoul du *Celtis orientalis*, L. Voy. le Supplément.

Malleamothe. Nom indien du *Pavetta indica*, L., d'après notre exemplaire de l'*Hortus malabaricus*, annoté par Commerson (*Hort. Mal.* V, t. 10, p 19).

Malleus metallorum. Un des anciens noms du *deuto-chlorure de mercure*.

Mallora. Palmier? de la Chine, dont le fruit contient une substance farineuse comestible abondante, d'après Cossigny.

Malloucha. Nom hébreu de la mauve, *Malva sylvestris*, L.

Malma dubillo. Nom portugais du laurier tin, *Viburnum Tinus*, L.

MALMÉDY, dans le grand-duché du Bas-Rhin. On y trouve une source d'eau alcalino-ferrugineuse, analogue à celles de Spa, et même plus riche en principes minéralisateurs (E. Osann, voyez une bibliogr. de *Prusse*).

Malo. Nom italien du pommier, *Malus communis*, DC.

Maloert. Nom suédois de la grande absinthe, *Artemisia Absinthium*, L.

Malon (La). Nom d'une des sources d'*Aumale* (I, 503).

MALOU (la). Hameau de France (département de l'Hérault), près de Béziers. On y trouve des sources d'eau thermale (28 à 29° R., quelquefois 36), et un établissement de bains assez fréquenté de juin à septembre. L'eau, analysée par M. Saint-Pierre (*Essai sur l'analyse des eaux minér.*; Thèse; Montpellier, 1809, p. 57), a fourni pour 2,056 grammes, outre de l'acide carbonique en excès : carbonate de soude, 1,200 grammes; c. de chaux, 0,637; c. de magnésie, 0,159; c. de fer, 0,053; muriate de soude, 0,260; sulfate de chaux, 0,159; matière colorante extractive, quantité impondérable; en tout 2,469. Elle n'est donc pas hydrosulfureuse, quoiqu'elle en ait légèrement l'o-

deur ; le dépôt jaunâtre qu'elle forme contient des carbonates de chaux et de magnésie, de l'oxyde de fer et de la silice. Cette eau, analogue à celles de Vichy, du Mont-Dore et de Seltz, est employée à l'intérieur, à la dose d'une à trois livres, contre l'atonie des voies digestives, l'empâtement des viscères abdominaux, l'ictère, la chlorose, la leucorrhée, et, en bains, pour lesquels il existe deux bassins, dans les cas de rhumatismes chroniques, de goutte non invétérée, quelquefois même dans les affections cutanées.

Lettre sur les bains de la Malou (*Nature considérée*, etc. 1771, VII, 223). — Mazart de Caselles. Observation sur une paralysie de la vessie, guérie par l'injection des eaux de la Malou (*Gaz. sal.*, 1764, n. 7). — Saisset (A.). Mémoire sur les eaux de la Malou. Montp., in-8 (Voy. *Annales de Montp.*, 1806, p. 343).

MALOUASSE. Nom du gros-bec, *Loxia Coccothraustes*, L., en Pologne, suivant Salerne.

MALPIGHIA. Genre dédié à Malpighi, qui donne son nom à une famille naturelle ; il renferme des arbrisseaux dont les fruits, ordinairement bacciformes, aigrelets, sont connus et mangés sous le nom de *cerise* ou *merise d'Amérique*. Le *M. armeniaca*, Cav., a l'amande de ses fruits soupçonnée vénéneuse. L'écorce du *M. crassifolia*, L., est appelée *quinquina des savanes*, et employée aux Antilles contre la dysenterie ; elle y remplace le quinquina et le simarouba (*Flore médic. des Antilles*, II, 164). On mange les fruits du *M. glabra*, L. ? Le *M. Moureila*, Aubl., est employé à Cayenne comme fébrifuge ; on se sert de la décoction de son écorce, qui est aussi prescrite pour déterger les ulcères, et dans le dévoiement, etc. On mange aux colonies les baies du *M. punicifolia*, L., qu'on y appelle *cerise des Antilles*, roulées dans du sucre ; on en fait des confitures. Il découle de cet arbrisseau une gomme que l'on dit analogue à l'arabique, et qu'on emploie dans le pays comme pectorale contre les rhumes, etc. ; son écorce sert au tannage. Le *M. spicata*, Cav., nommé *bois dysentérique*, *merisier doré*, *bois-tan*, a des fruits acides, jaunes, peu agréables, que les jeunes Nègres mangent cependant ; on les recommande dans l'angine ; ils sont laxatifs de un à quatre gros ; l'écorce sert au tannage (*Flore méd. des Antilles*, I, 445 ; II, 97). Le *M. urens*, L., appelé *bois capitaine*, *brin d'amour*, *couhaya*, *cerisier de Courwith*, a des baies astringentes, employées contre la diarrhée, la leucorrhée, les hémorrhagies, etc. ; Nicolson dit qu'elles excitent à l'amour. L'écorce du végétal s'emploie dans les mêmes cas, à la dose d'une demi-once pour deux livres d'eau. Il y a sur les feuilles de cet arbuste des poils couchés qui entrent facilement dans la peau, et sont très-piquans. Le *M. verbascifolia*, L., a son bois usité comme astringent et vulnéraire ; il donne une couleur rouge, ce qui a lieu aussi pour plusieurs autres espèces.

MALPIGHIACÉES. Famille naturelle de plantes dicotylédones polypétales, à étamines hypogynes, souvent monadelphes, qui doit son nom au genre *Malpighia*; elle renferme des arbustes à feuilles simples et opposées, parmi lesquels quelques espèces du genre type, avec une du genre *Banisteria* (I, 546), et le *Coca* (III, 148), sont les seuls usités.

MALT. Semence de quelques Graminées, préparées pour être propres à faire de la bière.

MALTHACODES. Nom des topiques gras et huileux dans Hippocrate.

MALTHE, μαλθη. Nom de la cire, surtout la plus molle, dans Galien, selon James.

MALTHE, *Maltha*. Espece de bitume (Voy. I, 608).

MALTHESERSCHWAMM. Nom allemand du *Cynomorium coccineum*, L.

MALUM. Nom latin de la pomme; quelquefois ce nom est employé pour le fruit en géral. Voy. *Mala*.

MALURT. Nom danois de la grande absinthe, *Artemisia Absinthium*, L.

MALUS. Genre de plantes de la famille des Rosacées, section des Pomacées, qui tire son nom du grec μηλεα, d'où vient aussi *Malum*, fruit des espèces de ce genre, appelé encore *Pomum*, noms que les anciens étendaient parfois à d'autres fruits pulpeux, et qu'à leur exemple nous avons appliqués aux fruits à pépins, dont l'histoire prend le nom de Pomologie. Il renferme des arbres de peu d'élévation, dont les fruits sont comestibles, surtout lorsqu'ils sont cultivés, et dont on fait des boissons alcooliques appelées *cidre;* les pommes sont connues dès la plus haute antiquité, puisqu'il en est parlé dans les livres saints, dans l'Odyssée (VII, 120), dans Ovide, etc.

M. communis, Lam. (*Pyrus Malus*, L.), Pommier (*Flore médicale*, V, f. 281). Il est originaire des forêts de l'Europe, surtout des Gaules, et peut-être aussi du nord de l'Amérique, qui fournit aujourd'hui de belles variétés de son fruit; la culture lui a fait perdre ses épines, a adouci et grossi ses fruits, en a produit des variétés très-nombreuses, qui s'élèvent à plus de deux cents. Sous différens rapports, le pommier est peut-être l'arbre le plus utile de l'Europe; il donne des fruits en abondance, qui nourrissent et fournissent une boisson très-agréable dans le nord-ouest de la France, une partie de l'Angleterre, etc.; et comme sa culture ne demande aucun soin, qu'il rapporte beaucoup dans un espace de terrein très-borné, il devient une source d'aisance et de bien-être pour les gens de la campagne. Le pommier fait l'ornement des jardins et des routes où on le plante, au printemps par ses fleurs d'un rose tendre, d'une odeur suave quoique fugace, si nombreuses qu'elles ne laissent pas voir le bois de l'arbre, et à l'automne par l'abondance, la couleur et la beauté de ses fruits qui en font plier les branches. C'est la Normandie surtout qui présente la culture du pommier dans le plus grand degré de perfection, et cet arbre est réellement une des sources de la richesse de cette fertile province.

Le bois du *pommier* est souvent rabougri, tordu, et est en général peu volumineux, parce que cet arbre, épuisé par l'abondance des fruits qu'il porte, n'a pas une longue durée; il est d'un brun-rougeâtre, et agréablement veiné; il est recherché des ébénistes et des tourneurs. Son écorce est astringente et estimée tonique; on en tire une teinture jaune.

Les pommes avant leur maturité sont très-acides, acerbes même, et agacent les dents à un point très-marqué, ce qui est produit par un acide particulier qu'elles renferment plus abondamment alors, l'*acide malique;* les enfans et les jeunes filles les mangent par voracité ou par caprice, et en sont souvent incommodés; on les accuse dans cet état d'être très-indigestes, de causer des maux d'estomac, d'engendrer des vers, des fièvres, des coliques, la dysenterie, etc. On doit donner ces fruits piqués, tombés, non mûrs, gâtés, aux animaux qui en sont très-friands, surtout les porcs, et empêcher les enfans d'en manger. Au fur et à mesure que les pommes mûrissent, l'acide diminue, le sucre y devient plus abondant; et à leur maturité complète, qui n'a lieu que bien après être récoltées pour quelques espèces, elles sont un aliment sain, peu dispendieux, et qui fait une grande partie de la nourriture du peuple dans les campagnes et dans les villes, pour les repas du matin; ce qu'elles doivent au sucre, à la fécule, et surtout à la gelée végétale qu'elles contiennent. Lorsqu'elles sont abondantes, le prix des autres alimens diminue, ce qui prouve la consommation prodigieuse qu'on en fait; elles se conservent presque une année, ce qui est d'une grande ressource. Les pommes de belle qualité, surtout les reinettes, font l'ornement des desserts pendant tout ce temps. Il est bien essentiel de n'admettre dans les jardins que de bonnes espèces de ce fruit; car leur culture ne demande pas plus de soin que les mauvaises, et produit des pommes plus grosses, plus agréables et plus saines. On les accuse, étant crues, d'être lourdes, flatulentes, peu faciles à digérer pour quelques estomacs, mais l'énorme consommation qui s'en fait dément suffisamment cette assertion. Cuites, les pommes deviennent un aliment aussi sain que facile à digérer, surtout si on y ajoute du sucre, parce que la coction leur fait perdre leur acidité, et y développe des principes sucrés et muqueux; la pulpe de pomme cuite est le mets de prédilection des malades, des convalescens, des estomacs faibles, délicats, des tempéramens échauffés, constipés; elle rafraîchit, humecte, tempère, adoucit. On fait aussi avec les pommes des compotes, des gâteaux, des tartres, etc., que le talent du cuisinier et du pâtissier varie de mille manières; on les fait sécher au four, pelées et coupées en morceaux, pour en faire en tout temps, macérées dans l'eau, une espèce de piquette, qui a été fort en usage à Paris il y a quelques années.

On prépare avec les pommes, des gelées ou confitures très-recherchées ; celles de Rouen ont surtout une grande renommée ; elles sont très-agréables aux malades, aux enfans, et fort employées pour la table ; celle à laquelle on donne plus de consistance par la cuisson et l'addition d'une plus grande quantité de sucre s'appelle *sucre de pomme ;* c'est une préparation fort accueillie des friands, et dont on use aussi pour le rhume, les chaleurs de la gorge, etc.

Les pommes servent à préparer des tisanes calmantes, tempérantes, dont on use dans les fièvres, les irritations de la poitrine et du ventre, la toux, le rhume, le catarrhe, l'état bilieux des premières voies, les maladies éruptives, les affections des canaux urinaires, telles que la néphrite et la strangurie, la blennorrhagie, etc. Hippocrate, qui a blâmé l'usage des pommes (*sanum et languentem vexat pomum*), n'entendait parler que de l'abus qu'en font parfois quelques estomacs faibles ; et peut-être même par le mot de *pomum* parlait-il d'un autre fruit que de celui du pommier. On emploie surtout la pomme de reinette, dont l'odeur agréable et parfumée est si connue, qu'on fait bouillir par quartiers dans l'eau, et dont on permet la décoction à la soif des malades ; elle agit quelquefois comme légèrement laxative. Floyer dit avoir éprouvé sur lui l'avantage de la tisane de pomme dans l'asthme ; on l'a aussi vantée contre la phthisie, les calculs de la vessie, etc. On rapporte que des chevaux asthmatiques ont été guéris de cette affection, après avoir mangé une grande quantité de ce fruit. Cuite, la pulpe de pomme offre une sorte de cataplasme, qu'on emploie dans quelques cas sur les furoncles, les phlegmons de peu d'étendue, et surtout sur les paupières enflammées ; mais il faut avoir soin de la passer à travers un gros linge ou un tamis, pour la séparer des pépins et des fibrilles de ses cloisons, qui pourraient entrer dans l'œil et le blesser, et même de ne la placer qu'entre deux tissus de mousseline.

On retire des pommes un suc très-abondant en les soumettant au pressoir ; on a cherché à extraire du sucre de ce moût sans y parvenir ; on en obtient seulement un sirop qui peut le remplacer. L'usage le plus ordinaire du suc de la pomme est d'en préparer par la fermentation la boisson appelée cidre, dont nous avons traité ailleurs (II, 284), et dont on fait une si grande consommation dans nombre de pays où la vigne ne croît pas par défaut de chaleur. On peut retirer une sorte d'alcool de la distillation du cidre. Cette dernière boisson ne se prépare pas avec des *pommes à couteau*, c'est-à-dire propres à manger, mais avec des variétés plus acides et qui ne sont pas mangeables, quoiqu'elles présentent souvent à l'œil des couleurs pourpres séduisantes. Elles sont portées par une espèce particulière de pommier, que l'un de nous a fait connaître sous le

nom de *Malus acerba*, Mér., et qui diffère surtout de l'espèce des jardins par des feuilles glabres des deux côtés, etc.

Les pommes renferment des semences appelées *pépins*, qui contiennent une amande blanche émulsive et oléagineuse, et n'ont aucun emploi; on les sème parfois pour obtenir des variétés de pomme, mais ce genre de reproduction de l'arbre est bien plus long que celui par bouture ou greffe.

Il y a en pharmacie un sirop de pomme; mais le fruit qui lui donne son nom ne lui fournit aucune de ses propriétés, qu'il doit aux substances purgatives qui en sont les ingrédiens principaux; la pulpe de pomme entrait dans l'onguent de Mesué contre les gerçures; les parfumeurs en préparent enfin une pommade cosmétique.

MALVA. Genre de plantes qui donne son nom à une famille naturelle très-nombreuse, et précieuse par ses propriétés médicales et économiques; il renferme un grand nombre d'espèces, mais il n'y a guère d'usitées chez nous que celles qui sont indigènes. Les anciens en entouraient les tombeaux, d'après Bernardin de Saint-Pierre (*Harm. de la nat.*, I, 199).

M. Alcea, L. On emploie parfois les fleurs de cette espèce indigène, à l'instar de celles des *M. rotundifolia* et *sylvestris*.

M. crispa, L. Voy. à l'art. *M. sylvestris*, L.

M. mauritiana, L. Heine, dans sa dissertation sur les astringens, la présente comme ayant cette propriété.

M. rotundifolia, L., petite mauve, mauve à feuilles rondes. Cette plante, qui croît partout chez nous, dans les champs, les lieux cultivés, au pied des murs, etc., a ses tiges couchées, rameuses, longues d'un pied; ses feuilles sont longuement pétiolées, orbiculaires, petites, à 5 lobes arrondis, crénelés; ses fleurs blanches légèrement purpurines, sont axillaires, petites, à calice dont les folioles sont linéaires: l'extérieur à 3, l'intérieur à 5; la corolle offre cinq pétales; les étamines, nombreuses, forment un tube corollifère, avec 8 styles et 8 stigmates ou plus, et autant de capsules monospermes évalves, réunies circulairement. Les Grecs, et surtout les Romains, regardaient cette plante et la suivante comme alimentaires, et en mangeaient les feuilles cuites, comme nous faisons des épinards; mais Cullen, qui a voulu les essayer sous ce rapport, a vu que, quelque ébullition qu'on leur fasse subir, elles restent dures; ce qui lui fait conclure que ce devait être un fort mauvais légume. Il paraîtrait, d'après Martial, que c'était plutôt comme laxatives qu'ils en mangeaient que comme mets recherché; effectivement, Galien leur accorde cette propriété. Pythagore regardait leur usage comme propre à favoriser l'exercice de la pensée. En Chine, on se nourrit de ces feuilles,

ainsi que dans la Basse-Égypte, où on appelle la plante *Hobezé*, d'après Sonnini (*Voyage*, II, p. 3); en Italie, au rapport de Matthiole, on mange les pousses de mauve en salade, ce que l'on fait aussi chez nous dans quelques provinces. Les enfans mangent les fruits de cette plante, qu'ils appellent des *fromages* à raison de leur forme plate et arrondie.

Le principal usage actuel de la mauve est comme émollient et adoucissant, calmant, lubrifiant; elle est inodore, insipide et mucilagineuse au goût, ce qui est d'accord avec les propriétés qu'on lui a reconnues. Hippocrate l'employait dans les mêmes cas que nous; elle est extrêmement usitée, surtout dans le peuple, à cause de son abondance. On emploie la plante entière en décoction, pour faire des bains, des lavemens, des fomentations, des tisanes, des gargarismes, des collyres, des injections, qu'on emploie contre la douleur la chaleur des parties, l'irritation, l'inflammation de la peau, des cavités muqueuses, dans le rhume, le catarrhe, l'érysipèle, les éruptions cutanées, le phlegmon, les maladies des voies urinaires, etc. C'est, après la graine de lin et la guimauve, l'émollient le plus usité dans les affections aiguës; les fleurs de mauve, qui sont au nombre des fleurs appelées *pectorales*, comme les feuilles figurent parmi les espèces *émollientes*, se prescrivent surtout à l'intérieur en tisane et en infusion sucrée; on les donne dans le rhume et la plupart des maladies avec irritation de la poitrine et de l'abdomen. Leur emploi est le plus souvent domestique, et il faut avouer qu'il est toujours sans inconvénient, et que souvent il est très-utile et bien préférable aux boissons alcooliques, chaudes, épicées, qu'il a remplacées fort heureusement parmi le peuple, et dont on ne se sert encore que trop dans les campagnes. La dose de la mauve est illimitée; l'usage est d'en prescrire une once pour une pinte d'eau, et moitié de cette quantité si on emploie seulement les fleurs; elle entrait autrefois dans plusieurs médicamens officinaux, abandonnés depuis fort long-temps.

M. sylvestris, L., grande mauve, mauve sauvage (*Flore médicale*, IV, f. 228). Cette espèce, qui croît abondamment dans les champs, les lieux abandonnés, les décombres, etc., se distingue de la précédente par sa tige dressée, ses feuilles plus grandes, à sept lobes aigus; ses fleurs sont plus volumineuses, purpurines, et les folioles du calice sont plus larges. Comme elle est plus apparente, on se sert plus volontiers de cette espèce, et surtout de ses fleurs, que de la précédente; ou plutôt on ne les distingue pas pour l'usage, ce qui est sans le moindre inconvénient, car leurs propriétés sont absolument les mêmes: aussi le peuple dit-il *les mauves*. Tout ce que nous avons rapporté de la petite mauve, à l'article précédent,

s'applique donc entièrement à celle-ci. On peut retirer de l'écorce intérieure de ces deux plantes et de plusieurs autres du même genre, surtout du *M. crispa*, L., qu'on voit dans beaucoup de jardins, une sorte de filasse propre à faire des tissus, des cordes, etc.

Les fleurs de cette espèce sont employées comme réactif par les chimistes; leur infusion, surtout alcoolique, rougit par les acides, et verdit par les alcalis (voyez une notice de MM. Payen et Chevallier sur cet emploi, *Journ. de pharmacie*, VIII, p. 483), ce que nous avons dit avoir lieu pour une autre plante de la même famille, l'*Alcea rosea*, L. (I, 148), qui a été confondue avec le *Malva Alcea*, L., dans plusieurs ouvrages, notamment dans le *Dictionnaire des Sciences médicales* et la *Pharmacopée universelle*, et qui, ayant les fleurs blanches, ne peut servir de réactif. Cette dernière plante aurait la racine vomitive, s'il fallait en croire Gilibert; ce qui nous paraît fort douteux dans un végétal de cette famille, et surtout de ce genre. Le *M. Alcea*, L., croît dans nos bois, ainsi que le *M. moschata*, L., qui en est fort voisin, et dont les fleurs offrent une légère odeur de musc. Ils sont inusités en médecine.

MALVA ARBOREA, off. *Hibiscus syriacus*, L. Voy. le Supplément.
— DE BOJA REDONDA. Nom espagnol du *Malva rotundifolia*, L.
— DO CAMPO. Un des noms brésiliens du *Kielmeyera speciosa*, Saint-Hil. (III, 713).
— MINORE, MALVA ORDINARIA. Noms italien et portugais du *Malva rotundifolia*, L.
— ROSEA, off. *Alcea rosea*, L. (I, 148).

MALVACÉES. Famille très-naturelle, qui prend son nom du genre *Malva*, de la tribu des Dicotylédones polypétales à étamines hypogynes et monadelphes. Elle renferme des végétaux nombreux, parmi lesquels se trouvent les plus gros arbres de la nature, le *Baobab* et le *Bombax*, tous les deux enfans de l'Afrique. Un très-grand nombre de plantes de cette famille sont inodores, fades, et possèdent un mucilage nutritif abondant, comme les mauves, la guimauve, l'*Alcea;* elles sont très-employées en médecine, l'étaient même comme aliment chez les anciens, et le sont encore chez les modernes (voyez *Malva*, *Hibiscus*, *Napæa*, etc.); d'autres, comme le *Bombax* et surtout les cotonniers, ont les semences entourées d'une bourre, qu'on en retire pour fabriquer des toiles de toutes espèces qui font la richesse des pays où ils croissent, et surtout de ceux où on fait ces tissus. L'écorce de plusieurs malvacées est susceptible de faire une espèce de chanvre, dont on peut fabriquer des cordes. Les semences de quelques autres sont huileuses, telles sont celles du cacao, *Theobroma Cacao*, L., dont on fait la composition si excellente, connue sous le nom de *chocolat*, en mêlant leur amande rôtie et réduite en pâte au sucre et à des aromates; cer-

taines ont les semences musquées, comme l'*Hibiscus Abelmoschus*, L. Il y a des Malvacées qui sont acidules, telles que les *Hibiscus Subdariffa*, L., *suratensis*, L., etc.; quelques autres sont tinctoriales. En Europe, les Malvacées forment à peine le 1/300 des plantes; en Afrique, elles en sont le 1/34 d'après Smith, ainsi que dans l'Inde suivant Roxburg. Cette proportion est encore plus forte en Amérique, au dire de M. de Humboldt (*Distrib. géogr. des plant.*, p. 43).

MALVAISCO. Nom portugais de la guimauve, *Althæa officinalis*, L.

MALVAVISCO. Nom de l'*Urena lobata*, L., au Brésil, d'après M. Saint-Hilaire, et nom espagnol de la guimauve, *Althæa officinalis*, L.

MALVAVISCUS. On donne parfois ce nom à la guimauve dans quelques vieux auteurs. C'est aujourd'hui le nom d'un genre de la famille des Malvacées.

MALVERN (Le Grand). Ville d'Angleterre dans le Worcestershire, où sont des sources minérales renommées, sur lesquelles J. Wall a fait des observations et des expériences, publiées en 1780, à Oxford (in-8°), par son fils. Voyez d'ailleurs deux mémoires du même sur ces eaux, dans les *Transactions philosoph.* de 1756 et 1757, et un mémoire de L. Horner, dans les *Transact. of the geolog. soc.* (I, 281).

MALVIZZO. Nom italien de la grive mauvis, *Turdus iliacus*, L.

MALVONE. Nom italien de la mauve, *Malva sylvestris*, L.

MAMANGA. Arbrisseau de la famille des Légumineuses, qui paraît un *Cassia*, dont on applique les feuilles au Brésil sur les ulcères et les plaies pour les cicatriser; on exprime de ses gousses un suc huileux que l'on applique sur les apostèmes pour les mûrir (Pison, *Bras.*, 85).

MAMBI. Nom de la terre que l'on mêle au Pérou au *coca*, *Erythroxylon Coca*, Lam. (III, 148). On croit que c'est la cendre du *Chenonopodium Quinoa*, W. (II, 225).

MAMBU. Un des noms du *Tabaxir* (I, 544).

MAME. Nom japonais du *Dolichos Soja*, L.

MAMEI (Résine). Résine du *Mammea americana*, L. Voy. *Mammea*.

MAMEKA. Nom hottentot de plusieurs *Mesembrianthemum*.

MAMEIA. Nom portugais du papayer, *Carica Papaya*, L. Quelques auteurs écrivent *Mamira*.

MAMILLIER. *Annona reticulata*, L. (I, 311).

MAMIN. Un des noms du bétel, *Piper Betle*, L.

MAMINA. Arbre des Moluques, mentionné par Rumphius (*Amb.*, II, p. 249), dont l'écorce rend par incision une liqueur épaisse, visqueuse, blanchâtre, qui jaunit en se desséchant, de saveur astringente et de vertu purgative. Les jeunes feuilles de cet arbre servent à purger les enfans.

MAMIRA. Voyez *Mamera*.

MAMIRAAN. Nom arabe d'une racine qu'on croit être celle d'une Chélidoine, employée par ce peuple (*Trans. phil. abrég.*, I, 201; II, 451). Il paraît que c'est la même chose que le *Mamitha*, que

l'on soupçonne être le *Chelidonium hybridum*, L., prescrit par Rhazes dans les maladies des yeux (*ibid.*).

Mamitha. Voy. *Mamiraan*.

Mamithsa. Un des noms arabes de l'absinthe, *Artemisia Absinthium*, L. (I, 447).

MAMMEA. Genre de plantes de la famille des Guttifères, de la polyandrie monogynie, qui tire son nom de *Mamey*, que porte la seule espèce qu'il renferme en Amérique, le *M. americana*, L. Cet arbre produit des fruits très-gros, puisque M. Perrotet en a vu à Cayenne peser jusqu'à 8 livres; ils sont charnus, revêtus d'une double écorce dont l'extérieure est grise, coriace, épaisse d'une ligne, crevassée; l'intérieure est mince, amère, et adhère fortement à la pulpe dont on a quelque peine à la débarrasser; cette pulpe est d'un jaune abricot, ce qui a fait nommer ce fruit *abricot de Saint-Domingue*, parce qu'il y croît abondamment : il y en a une variété à chair rouge, et une autre à chair blanche, etc. (Perrotet, *Cat. rais.*, 126); au centre, on trouve 2 ou 3 noyaux, gros comme des œufs de pigeon, qui renferment une amande blanche qu'on dit astringente, laquelle contient un principe délétère et le 1/4 de son poids de fécule. La pulpe du fruit du *Mammea*, voisine de l'écorce et des noyaux, est amère et est ordinairement rejetée : l'intermédiaire est douce, assez agréable, aromatique; elle se mange crue, mais on la préfère cuite, ce qui lui ôte la saveur gommeuse qu'elle conserve, ou macérée dans du vin sucré ou de l'eau-de-vie (Labat, *Nouveau Voyage*, I, 357). Nous avons goûté ces fruits conservés dans l'alcool, et nous avouons leur avoir trouvé peu d'agrément, ce qui pouvait provenir ou de leur mauvaise préparation ou de leur ancienneté. Ils sont estimés en Amérique digestifs, nourrissans, pectoraux, et les habitans en font un grand usage. Les fleurs de cet arbre, qui est dioïque suivant le père Labat, sont aromatiques et entrent dans les liqueurs des îles, surtout dans celle qu'on nomme *Crême des Créoles*. Il découle du tronc de ce végétal une sorte de gomme-résine appelée *résine mamei*, dont les Nègres se servent pour détruire les épines qui s'introduisent dans leurs pieds (De Candolle, *Essai*, etc., 105). Le *M. asiatica*, L., est le *Barringtonia speciosa*, L.F. (I, 553).

MAMMIFÈRES, *Mammalia*. Nom linnéen de la 1re et de la plus grande classe des animaux vertébrés, divisée aujourd'hui en 9 ordres sous les noms de *Bimanes*, *Quadrumanes*, *Carnassiers*, *Marsupiaux*, *Rongeurs*, *Édentés*, *Pachydermes*, *Ruminans* et *Cétacés*. C'est à cette classe que se rapportent les animaux les plus marquans sous le rapport de la matière médicale. L'*homme* a été placé à la tête comme formant l'ordre des Bimanes; les *singes* composent seuls celui des Quadrumanes; parmi les Carnassiers, subdivisés, comme la plupart

des ordres suivans, en plusieurs sous-ordres, se trouvent les *chauve-souris*, le *hérisson*, la *taupe*, l'*ours*, le *blaireau*, la *marte*, l'*hermine*, la *loutre*, le *chien*, le *loup*, le *renard*, la *civette*, le *chat*, le *tigre*, le *lion* et le *phoque;* le *kanguroo* fait partie des Marsupiaux; on distingue dans les Rongeurs le *castor*, le *rat*, le *loir*, la *marmotte*, l'*écureuil*, le *porc-épic*, le *lièvre*, le *lapin*, le *cabiai*, l'*agouti;* dans les Édentés, le *tatou;* dans les Pachydermes, l'*éléphant*, l'*hippopotame*, le *cochon*, le *rhinocéros*, le *tapir*, le *cheval* et l'*âne;* dans les Ruminans, le *chameau*, le *dromadaire*, le *lama*, le *musc*, les *cerfs*, la *girafe*, les *antilopes*, les *chèvres*, le *mouton*, le *bœuf* et le *buffle;* enfin aux Cétacés se rapportent le *lamantin*, le *dauphin*, le *marsouin*, le *narwal*, le *cachalot*, la *baleine*, etc., etc. Aucune vue générale de thérapeutique n'étant applicable à l'ensemble des Mammifères, c'est à l'article de chacun de ceux que nous venons de signaler qu'a dû être fait l'examen de leurs usages médicinaux, objet du reste d'un intérêt désormais plus historique que vraiment pratique, pour la plupart d'entre eux du moins.

MAMMOLE. Nom vulgaire du *Cactus Tuna* (II, 7).

MAMMON. Nom américain du *Melicocca bijuga*, L.

MAMMOUTH. Espèce d'éléphant fossile, distincte de l'éléphant des Indes et de celui d'Afrique, ainsi que du Mastodonte, et qui fournit avec ce dernier l'*ivoire fossile*.

MAMONA. Nom polonais du ricin, *Ricinus communis*, L.

MAN. Abréviation de *Manipulus*, une poignée, usitée dans les formules médicinales.

MAN. Nom de l'épervier, *Falco Nisus*, L., à la terre des Papous.

MAN, MANNA. Noms hébreux de la manne. Voy. *Manne*.

MAN-KO. Nom chinois de la mangue, *Mangifera indica*, L.

MANA. Nom espagnol de la *Manne*.

MANACA. Un des noms brésiliens du *Francisca uniflora*, Pohl (III, 289).

MANANANG. Un des noms indiens de la fève de Saint-Ignace; *Strychnos Ignatii*, Lam.

MANASSI. Nom de l'*Ananas* à Madagascar.

MANATI, MANATES, MANATUS. Espèce de cétacé. Voy. *Trichecus Manatus*, L.

MANBELLA. Un des noms que les naturels d'Angola donnent au sarrazin, *Polygonum Fagopyrum*, L.

MANBOBEK. Nom du corbeau, *Corvus Corax*, L., à la terre des Papous.

MANCANILLA. Un des noms indiens du mancenillier, *Hippomane Mancinilla*, L., qui vient de *manzinilla*, petite pomme, en espagnol, de la forme des fruits de cet arbre.

MANCENILLIER. *Hippomane Mancinilla*, L. (III, 464).

MANCHETTE DE LA VIERGE. Un des noms du liseron des haies, *Convolvulus sepium*, L. (II, 410).

MANCHIBOCÉE. Nom caraïbe du fruit du *Mammea americana*, L. (IV, 210).

MANCIENNE. Un des noms du *Viburnum Lantana*, L.

MANDAILLES. Paroisse sur la rivière de Jordane, à 4 lieues E. d'Aurillac (France), où Carrère (*Cat.*, 470) indique une source minérale gazeuse, de nulle importance suivant Jaulhac.

MANDARINIER. Variété de l'oranger, cultivée à Manille.

Mandaru-valli. Nom malabare du *Bauhinia scandens*, L. (I, 559).

Mandeki. Nom malais de la pastèque, *Cucurbita Citrullus*, L.

Mandel. Nom allemand, danois et suédois de l'amandier, *Amygdalus communis*, L.

Mandhba, Mandihoca, Mandijiba, Mandioca. Noms brésiliens de la racine de manioc, *Jatropha Manihot*, L. (III, 676). Marcgrave discute fort au long sur les noms différens de cette racine et les différens modes de préparation qu'on en fait (*Bras.*, 65-68).

Mandibula lucii piscis, Mandibulas del pez lucio. Noms latins et portugais des mâchoires de brochet. Voy. *Esox Lucius*, L.

Mandioc. Synonyme de manioc, *Jatropha Manihot*, L.

Mandlin. L'un des noms anglais de l'*Achillea Ageratum*, L.

Mandobi. Nom du *Glycine subterranea*, L., au Brésil (III, 386).

Mandol. Nom que porte, dans le royaume d'Angola, la pistache de terre, *Arachis hypogæa*, L. (I, 376).

Mandorlo. Nom italien de l'amandier, *Amygdalus communis*, L.

Mandragora. Nom officinal, espagnol et italien de la mandragore, *Atropa Mandragora*, L. (I, 498).

— de Chine. Un des noms du *Genseng* (III, 356).

Mandrake plant. Nom anglais de la mandragore, *Atropa Mandragora*, L.

Mandrano. Nom du renard, *Canis Vulpes*, L., dans le midi de la France.

Mandsiadi. Un des noms de l'*Adenanthera pavonina*, L., au Malabar (I, 75).

Mandstroe. Nom danois du chardon-Roland, *Eryngium campestre*, L.

Mandubi. Nom brésilien de l'*Arachis hypogæa*, L.

— d'Angola. *Cytisus Cajan*, L.

Mandurin. Nom que porte à la Chine une boisson faite avec le riz bouilli et fermenté. La lie sert à faire une piquette appelée *show-choo* dans le même pays.

Mane. Un des noms de l'ergot du seigle dans le Maine (III, 131).

Maneeram. Nom tamoul du *Callicarpa lanata*, Willd. (II, 33).

Manequé. Nom hollandais d'une variété de *Muscade*.

Manerette. Nom du pois chiche, *Cicer arietinum*, L., dans le Levant.

Manet. Nom de la poule dans les îles Sandwich. Voy. *Phasianus Gallus*, L.

Manettia cordifolia, Mart. Cette Rubiacée du Brésil, de la Tétrandrie monogynie, a ses racines employées dans ce pays comme émétiques, d'après Martius, qui la figure dans ses *Specim. mat. med. Bras.*, planche 7. Les Brésiliens emploient, à la dose d'un demi-gros à un gros, la poudre de l'écorce de la racine dans l'hydropisie et la dysenterie. Vahl rapporte à son *Manettia lanceolata* l'*Ophiorrhiza lanceolata* de Forskal, usité en Arabie contre la morsure des serpens. Le genre *Manettia* est le même que le *Nancibea* d'Aublet.

Manga, Mangas, Mangeira, Mango, Mao, Mau. Différens noms indiens de la mangue, *Mangifera indica*, L.

Manga-Paki. Sorte de Conyse du Pérou, d'après Feuillée, qui est employée par les naturels en décoction dans la colique, le cours de ventre, la dysenterie; elle est réputée adoucissante, astringente et vulnéraire (Feuillée, *Plant. med.*, II, 749).

Mangaba, Mangaiba. Noms brésiliens de l'*Hancornia speciosa*, Gomès (III, 453).

Mangabeira, Mangabeira brava. Noms brésiliens de l'*Hancornia* (Willughbeia) *pubescens*, Mart. (III, 453).

Mangaoi. Nom brésilien du *Dolichos Lablab*, L. (II, 666).

MANGANA. Nom polonais du *Tétroxyde de Manganèse.*
MANGANAISE. Ancienne orthographe de *Manganèse.*

MANGANÈSE. Métal d'un blanc jaunâtre assez éclatant, presque infusible, très-cassant, très-oxydable, acidifiable même, décomposant l'eau à toutes les températures. On ne l'obtient que sous forme de grenailles, en traitant par le charbon, et au feu le plus violent, l'un de ses oxydes. Gahn le premier, en 1774, est parvenu à démontrer son existence, devinée depuis long-temps par Cromstedt. Il est, du reste, peu étudié et sans usages, tandis que son oxyde noir ou peroxyde, connu de toute antiquité, et désigné généralement sous le même nom de *manganèse* (long-temps du genre féminin), en a d'assez importans.

Le manganèse paraît pouvoir se combiner en cinq proportions avec l'oxygène, et former ainsi : un protoxyde vert, susceptible de s'unir aux acides; un deutoxyde qui est rouge; un tritoxyde d'un brun noir, trouvé dans la nature, à l'état d'hydrate, cristallisé en longues aiguilles; un tétroxyde ou peroxyde noir, sujet principal de cet article; enfin un acide (acide manganésique). Celui-ci, qu'on ne peut obtenir isolé, forme avec les alcalis, et notamment avec la potasse, des combinaisons remarquables par la propriété qu'elles ont de varier de couleur sous l'influence de quelques légers changemens de composition; ce qui leur a fait donner le nom de *caméléon minéral* par Schèele, à qui l'on en doit la découverte. Elles ont été récemment bien étudiées par M. Chevreul et par MM. Édouard et Chevillot, mais ne sont pour nous d'aucun intérêt.

Il n'en est pas de même du peroxyde, tétroxyde ou oxyde noir de manganèse, qui abonde dans nos départemens des Vosges, de la Moselle, et forme exclusivement, dit-on, le sol et les habitations du village de Romanèche. Berzelius a le premier signalé sa présence dans les eaux minérales (Carlsbad), où il a été depuis fréquemment trouvé, surtout en Allemagne. Cet oxyde, mentionné par Pline sous le nom de *lapis magnes*, et depuis sous celui de *magnesia nigra*, employé en peinture par les anciens, comme l'a établi M. H. Davy dans ses recherches sur les couleurs dont ils se servaient (*Transact. philos.*, 1815), a été long-temps confondu par les modernes avec certaines mines de fer. Il se trouve dans la nature, soit en masses amorphes, soit sous forme d'aiguilles brillantes; il est friable, tache les doigts, est insipide, inodore, insoluble dans l'eau, forme deux hydrates, suivant M. Berthier, et contient, d'après Berzelius, 56,215 d'oxygène. Exposé au feu, il abandonne une partie de ce gaz, et passe successivement à l'état de tritoxyde et de deutoxyde. Divers acides en dégagent aussi ce principe en le ramenant, pour s'y combiner, à

l'état de protoxyde ; tels sont : l'acide sulfurique, souvent employé, à raison de cela, pour la préparation de l'oxygène ; l'acide hydrochlorique, dont une partie, décomposée par l'oxygène mis à nu, fournit du chlore, etc.

Ce tétroxyde, outre ses usages en chimie pour l'extraction du manganèse, pour la préparation du caméléon minéral et des sels à base de manganèse, est employé dans les arts pour blanchir le verre à vitre et le cristal, ce qui lui a fait donner le nom de *savon des verriers*, pour la fabrication des émaux colorés, de la porcelaine, de la faïence, etc. On en fait beaucoup d'usage, comme nous venons de l'indiquer, pour la préparation du chlore et des chlorures, l'extraction de l'oxygène, qu'il fournit assez pur, quoique moins que ne le fait le chlorate de potasse. Il a été signalé en 1787 par Pelletier, et par Dizé en 1797, pour la purification de l'éther chargé d'acide sulfureux (*Journ. de la soc. des pharm.*, in-4°, p. 73). M. J.-J. Perinet lui attribue enfin la propriété de préserver de toute altération l'eau à laquelle on le mêle dans la proportion de 3/500, ce qui pourrait le rendre précieux pour les voyages de long cours, si l'expérience faite sur des vaisseaux confirmait celles qu'il a tentées à terre. On observe d'ailleurs (*Ann. de chimie et de phys.*, XI) que non-seulement il conserve l'eau potable, qui en dissout une petite proportion, mais qu'il peut rétablir celle qui a été altérée. Pour cet emploi, et surtout pour l'usage médicinal, il conviendrait peut-être de le purifier en le faisant digérer avec de l'acide muriatique faible, le lavant ensuite, et le soumettant enfin à la dessiccation.

Il paraît avoir été employé à l'intérieur dans le traitement des fièvres inflammatoires (Voy. la *Bibliogr.*). V.-L. Brera l'administre contre la diarrhée atonique (*Saggio clinico sull iodio*, Padova, 1822, in-8°) ; et aussi, à la dose de 14 grains par jour, comme emménagogue, associé, il est vrai, dans ce dernier but, à la sabine et à l'aloès. M. Jacques, médecin de Paris (*Journ. gén. de méd.*, décembre 1814), annonce en outre l'avoir donné avec succès, à la dose de 10 à 100 grains, contre l'épilepsie sans lésion organique.

A l'extérieur, on l'a employé, soit pur, comme dessiccatif, dans le traitement des vieux ulcères ; soit, associé à diverses substances, comme dépilatoire ; soit, incorporé avec une ou deux parties d'axonge, contre les dartres, la teigne et la gale. M. Jadelot, médecin de l'hôpital des enfans, paraît en avoir retiré quelque avantage dans la première de ces éruptions, tandis que M. Alibert n'a obtenu aucun bon résultat des expériences qu'il a faites à ce sujet avec M. Gallot, médecin de Provins. M. Denis Morelot l'a trouvé, dit-on, plus efficace contre les dartres ulcérées que contre les dartres écailleuses et miliaires.

M. Grille assure (*Ann. de chimie*, XXXIII, 74) que les ouvriers employés à la mine de manganèse qu'on exploite à Macon, ne sont pas sujets à la gale, et que ceux qui, dans ce pays, en sont atteints, viennent chercher le remède à la source en travaillant avec les ouvriers, ce qui les guérit en peu de jours. Si l'on s'en rapporte à deux courtes notes insérées dans le *Journal général de médecine* (XXVII, 449, et XXIX, 456), le docteur Kapp, de Bareuth, aurait employé avec succès cet oxyde dans les affections dont nous venons de parler, et de plus dans la syphilis, soit en frictions, soit en pilules, et même en gargarisme.

Peu de sels de manganèse ont été essayés; tous sont incolores. L'*acétate*, qui est bien soluble dans l'eau et l'alcool, a été, dit-on, employé en gargarisme (1 scrupule dans 3 onces d'eau) contre les aphthes. Le *muriate*, expérimenté dans le même cas, a de plus été donné à l'intérieur contre les maladies dartreuses, à la dose de 10 à 20 grains par jour, en pilules. Associé aux sulfates de potasse et de soude, au muriate de soude et à l'émétique, il constitue, comme l'a reconnu M. A. Barbet, le sel vendu comme *désopilant* par le sieur Rouvière (*Journ. de chimie méd.*, V, 534). Ce mélange, pris pendant six à huit jours consécutifs, par paquets de 3 gros 24 grains, contenant 10 grains de muriate de manganèse, procure, dit-on, d'abondantes évacuations bilieuses; ce qu'il peut devoir en partie à ce sel, d'après les expériences de C. G. Gmelin, qui a vu le sulfate de manganèse, au minimum d'oxydation, augmenter beaucoup, par une sorte d'action élective, la sécrétion biliaire (d'où résulte une forte coloration en jaune des intestins et des gros vaisseaux), provoquer le vomissement, etc. Toutefois il importe de ne pas oublier que cet expérimentateur l'a vu aussi produire l'inflammation de l'estomac, de l'intestin grêle, du foie, de la rate, du cœur même, et causer la mort, que précèdent des convulsions, la paralysie, etc. Le *sulfate de manganèse* paraît n'avoir été employé qu'à l'extérieur, sous forme d'onguent, dans le traitement des maladies cutanées; mais sur ce point, comme en général sur toute l'histoire thérapeutique des préparations du métal dont il s'agit, nous devons dire qu'il existe bien plus d'assertions que de preuves, bien plus de vues chimiatriques, basées sur la grande quantité d'oxygène qu'est censé pouvoir fournir à l'économie vivante l'oxyde de manganèse, que de faits bien observés ou de déductions vraiment pratiques.

Schrodter (V.-I.-C.-A.). *Diss. num magnesia vitriariorum in febribus inflammatoriis adhibenda sit?* Ienæ, 1793, in-4. — Voy. aussi un mém. de R. Grille et de Morelot sur l'emploi de l'oxyde de manganèse dans les maladies cutanées (*Actes de la soc. de santé de Lyon*, II, 62, 65); un autre mém. de D. Morelot, sur le même sujet (*Ann. de la soc. de méd. de Montpellier*, III, P. I, 262); et une obs. de Villard fils (*Actes de la soc. de santé de Lyon*, II, 212).

MANGANESIUM OCHRACEUM NIGRUM. Ancien nom de l'oxyde noir de *Manganèse*.

— OXYDATUM NATIVUM. Synonyme du précédent.

MANGARA. Nom brésilien de plusieurs *Arum*, nommés aussi *Tajaoba*. Ils sont comestibles, et se nomment *Mangara brava*, *Mangara miri*, *Mangara peuna*, suivant l'espèce. Voyez Pison (*Bras.*, 95).

MANGARATIA. Nom brésilien du *Gingembre*.

MANGE. Synonyme de mangle, *Rhizophora Mangle*, L.

MANGELLA-KUA. Nom malabare du *Curcuma longa*, L. (II, 524).

MANGER ou MENGE (Saint-). Village des Vosges, le même que *Baudricourt* (I, 559).

— DES DIEUX. Un des noms orientaux de l'*Asa fœtida*.

— DU JACCAL. Ces mots, dans le langage hottentot, désignent l'*Aphyteia Hydnora*, L.F. (I, 362).

MANGERONA. Nom portugais de la marjolaine, *Origanum Majorana*, L.

MANGEUR D'HUITRE. Nom vulgaire de l'*Hæmatopus Ostralegus*, L. (III, 449).

— DE NOYAUX. C'est le gros-bec, *Loxia Coccothraustes*, L.

MANGHAS. Nom indien de la *Mangue*, et du *Cerbera Manghas*, L. (II, 182).

MANGHOS. Synonyme de manguier, *Mangifera indica*, L.

MANGIA-LUVARO. Nom italien d'un squale, *Dalatias sparophagus*, Schn.

MANGIER. Synonyme de manguier, *Mangifera indica*, L.

MANGIFERA. Genre de plantes de la famille des Térébenthacées, de la Pentandrie monogynie, ainsi appelé de *manghas*, nom indien de la mangue, fruit de l'espèce principale, la seule dont nous ayons à parler, qui est le *M. indica*, L., appelé *M. domestica* par Gaertner, et *M. sativa* par d'autres, attendu la culture qu'on en fait dans l'Inde et en Amérique, et le grand usage de ses fruits. Ceux-ci sont de couleur verte, gros comme un petit melon, pesant une livre environ; leur chair est jaune, filandreuse, surtout autour du noyau, ce qui les fait appeler *mangue à perruque* à l'Ile-de-France, de saveur sucrée, fondante, avec une légère odeur de térébenthine. On les récolte une fois par an, et elles sont alors à très-bon compte (un sou pièce), ce qui fait que les Nègres en mangent beaucoup : c'est alors un objet de commerce. Les gens riches les mangent pelées, coupées par tranches, avec du vin, du sucre, des aromates; on s'en nourrit aussi, bouillies, salées; on en fait des compotes; on les confit au sucre et au vinaigre étant jeunes. Ce fruit a produit beaucoup de variétés; il y en a dont la chair n'est pas filandreuse, d'autres qui ne sentent pas la térébenthine: celle qu'on appelle *mangue de Java* pèse jusqu'à six et sept livres, et a la chair rouge. Il est probable que le fruit nommé *bilulo* aux Philippines est une sorte de mangue. La mangue est rafraîchissante, nourrissante, adoucissante; on la croit propre à calmer les chaleurs d'entrailles, à guérir le scorbut, etc. C'est un des fruits les plus usités entre les tropiques.

Le bois du manguier est estimé dans l'Inde, et on brûle avec lui les corps des personnes de distinction, en y ajoutant celui du santal. On orne les maisons de son feuillage les jours de fête. Il exsude de cet arbre et de ses jeunes branches un suc résineux, qu'on observe aussi dans

les fruits avant leur maturité, et qu'on a donné comme anti-syphilitique. Les feuilles de ce végétal passent pour anti-odontalgiques, et les amandes des noyaux de ses fruits pour anthelmintiques.

On parle (*Journ. de pharm.*, VIII, 457) d'un *M. splendens* de Linné, qui n'existe pas, et dans le même endroit on dit que la mangue est l'abricotier de Saint-Domingue, ce qui est une double erreur. Voy. sur le genre *Mangifera*, le *Bull. des sciences nat.* de Férussac, mai 1829, p. 233.

MANGILA. Nom de l'*Adenanthera pavonina*, L., à Ceylan (I, 75).

MANGLE, MANGLIER. Noms américains du paletuvier, *Rhizophora Mangle*, L. On donne en général ce nom aux arbres qui croissent le long de la mer entre les tropiques, et dont les branches, qui y baignent, se couvrent d'huitres.

MANGLE BLANC. *Conocarpus procumbens*, L. (Voy. *Conocarpus* au Supplément). On donne encore ce nom à l'*Avicennia tomentosa*, L. (I, 508).

— CANTIVO. *Sapium aucuparium*, L.

— GRIS. *Conocarpus erectus*, L.

— NOIR. C'est le mangle commun, *Rhizophora Mangle*, L.

— ROUGE. *Rhizophora Candel*, L. On donne encore ce nom à un raisinier, *Coccoloba* (Labat, *Nouv. voyage*, I, 199).

— VÉNÉNEUX. *Cerbera Manghas*, L.

MANGO, MANGROS. Synonymes du manguier, *Mangifera indica*, L.

MANGOLD. Nom allemand de la bette, *Beta vulgaris*, L.

MANGONE. Nom du flamant, *Phænicopterus ruber*, L., en Sardaigne.

MANGONISATION. Synonyme de *Falsification* (III, 214).

MANGOREIRA. Un des noms du mangori, *Mogorium Sambac*, Jussieu.

MANGOSTANA GARCINIA, Gaertn. (*Garcinia Mangostana*, L.). Nous avons, avec Gaertner, séparé cet arbre, à fruits comestibles, du *Garcinia* ou *Cambogia gutta*, L., qui sécrète une des espèces de *gomme gutte*. Ce fruit, appelé mangoustan, est une sorte de baie à cinq loges, de la grosseur d'une orange, revêtue d'une écorce d'un pourpre noir, plus pâle en dedans, regardée comme astringente et vermifuge, et employée par les Chinois pour teindre en noir. La chair ou pulpe, qu'on ne mange que séparée de cette écorce, forme des espèces de côtes, et est blanche, demi-transparente, molle, fondante, d'une saveur sucrée légèrement acidule, avec une odeur de framboise que quelques-uns disent participer aussi de la fraise et de la cerise. C'est le plus délicieux fruit de l'Inde, d'après Thunberg (*Voyage*, II, 377); aussi le nomme-t-on à Java le roi des fruits dans le langage du pays, d'après Rafles et Crawfurd (*Cat. des pl. de Java*). Originaire des Moluques, il est cultivé et très-répandu dans le reste de l'Inde, et jusqu'aux Philippines, à cause de son excellence. C'est un fruit humectant, rafraîchissant, utile dans les fièvres, les inflammations, le scorbut, etc. Il est un peu laxatif, comme tous les fruits sucrés; mais ici on pourrait accuser son origine, car le *Mangostana Garcinia* appartient à la famille des Guttifères, dont presque tous les végétaux

qui en font partie renferment un suc jaune purgatif, et qui est drastique dans le *Cambogia Gutta*, L. Cet arbre, qui est magnifique et porte de belles fleurs rouges, rend, par l'incision de son écorce, un suc semblable, mais moins actif, qui se concentre en se séchant, et dont les fruits sont entièrement exempts, tandis que nous avons vu la mangue (*Mangifera indica*, L.) avoir un léger goût de térébenthine auquel les Européens ont de la peine à se faire.

Le *G. celebica*, L. (et non *celebrica*), dont nous avons déjà parlé sous le nom de *Brindonia celebica* (I, 668), a des fruits gros comme une poire moyenne, d'un rouge vineux en dehors; sa chair est d'un goût sucré, et se mange. L'écorce, qui a plus de deux lignes d'épaisseur, se sèche pour l'usage, et est employée dans l'Inde comme astringente. Nous avons pu voir ces deux fruits parfaitement modelés dans le *Carporama* d'Argentel, à Paris.

Le *G. malabarica*, Lam., qui exsude aussi, par l'incision de son tronc, une liqueur jaunâtre, résineuse, a des fruits qu'on mange parfois, lorsqu'ils sont très-mûrs; ils sont tellement empreints d'une liqueur résineuse qu'elle transsude à travers leur enveloppe, et y forme une couche assez épaisse. On se sert de cette substance comme de colle, surtout pour la reliure, pour en imprégner des tissus, qu'elle préserve des insectes, ce qui pourrait engager à employer la gomme gutte commune au même usage pour des objets précieux. Ces fruits jeunes, en décoction, et leur suc sont regardés comme un bon remède dans l'Inde contre les aphthes et les crevasses de la langue (Rhèede, *Hort. malab.*, III, t. 41).

Mangostana gutta. Nom officinal de la gomme gutte dans quelques auteurs.

Mangoustan. Fruit du *Mangostana Garcinia*, Gærtn.

— (Faux-). *Sandoricum indicum*, Lam.

Mangouste, Mangouste des Indes. Voy. *Viverra Mungos*, L.

Mangouste (Racine de). Nom présumé synonyme de *Chyn-len*, *Souline*, *Racine d'or*, etc. Voy. ce dernier mot.

Mangrove. Synonyme de mangle, *Rhizophora Mangle*, L.

Mangue. Fruit du *manguier*, *Mangifera indica*, L. Il ne faut pas le confondre avec le mangle ou manglier, *Rhizophora Mangle*, L., arbre des bords de la mer, sous les tropiques, appelé aussi paletuvier.

Mani, Manis (Résine). Suc résineux du *Moronobea coccinea*, Aubl. V. *Moronobea*.

Manian. Nom bali du *Benjoin*.

Manifolium. Nom de la bardane, *Arctium Lappa*, L., dans Apulée.

Maniguette. Synonyme de malaguette, *Amomum Granum Paradisi*, L. (I, 257).

Manihot. Synonyme de manioc, racine du *Jatropha Manihot*, L.

Manikau. Nom de la *Fraise*, à Java.

Manil-jaka. Nom malabare de l'*Annona squamosa*, Aubl. (I, 311).

— bara. Arbre du Malabar dont le fruit, semblable à l'olive, est comestible. Ses feuilles entrent comme ingrédient dans différens médicamens résolutifs, etc.

Manillblommer. Un des noms suédois de la camomille commune, *Matricaria Chamomilla*, L.

MANILUVE. Orthographe vicieuse de *Manuluve*. Voy. ce mot.

MANINA. Ancien nom du *Clavaria coralloïdes*, L.

MANIOC, MANIHOT. *Jatropha Manihot*, L. (III, 676).

MANIPULE ou Poignée, *Manipulus*. Ce nom désigne, dans les formules, tout ce que la main peut empoigner en une fois d'un médicament. On conçoit qu'une mesure aussi arbitraire ne peut servir que pour les substances peu énergiques; mais, même dans ce cas, il vaut infiniment mieux exprimer les agens qu'on prescrit par des quantités positives. Le *Codex* de 1818 (pag. 220) a rendu en poids la plupart des substances que l'on conseillait ainsi.

MANISAN LEBAH. Nom malais de la *Myrrhe*.

MANISCHAR. Nom arménien de la violette, *Viola odorata*, L.

MANISURIS GRANULARIS, Sw. (*Cenchrus granularis*, L.). Cette graminée des Antilles et de l'Inde est donnée à l'intérieur (ses graines sans doute), avec de l'huile, contre la tuméfaction de la rate et du foie, d'après Hamilton (Ainslie, *Mat. ind.*, II, 434).

MANITAMBOU. Nom du sapotillier, *Achras Sapota*, L. (I, 24), à la Guiane.

MANITHONDI. Nom du henné, *Lawsonia inermis* L., à Ceylan.

MANJA-KUA. Nom malabare du *Curcuma rotunda*, L. (Kæmpfera?) (II, 524). D'autres auteurs le désignent par celui de *Menjale*.

MANJAPU, MANJAPUMERAM. Noms malabares du *Nyctanthes Arbor tristis*, L.

MANJIRIKA. Nom sanscrit du grand basilic, *Ocymum Basilicum*, L.

MANJITH. Nom d'une espèce de garance de l'Inde, *Rubia Manjith*, Roxb.

MANJITTIE VAYR. Nom tamoul de la racine du *Rubia Manjith*, Roxb.

MANLI. Un des noms de l'*Arachis Hypogæa*, L.

MANLIRA, MENTIRA. Noms caraïbes du guaiac, *Guajacum officinale*, L. (III, 431).

MANNA. Nom latin, allemand, anglais, bohême, danois, italien, portugais, polonais, russe et suédois de la *Manne*.

— BRIGANTIACA. Un des noms de la *Manne du Mélèze* ou *de Briançon*.

— CÆDRIA, OU DU CÈDRE. Voy. *Manne*.

— CALABRINA. Nom de la *Manne*, et surtout de la *Manne en larmes*.

— CANNELATA. Un des noms officinaux de la *Manne en larmes*. Voy. *Manne*.

— CANOLO. Nom marchand de la *Manne en larmes*.

— CANULATA. Un des noms officinaux de la *Manne en larmes*. Voy. *Manne*.

— CAPACI. Un des noms de la *Manne grasse*, de *Capachy*, ville de Sicile.

— COMMUNIS. Un des noms de la *Manne en sorte*.

— DI CORPO. Manne qui sort du tronc de l'arbre.

— CRASSA. Un des noms de la *Manne grasse*.

— FORSATA, FORSATELLA Manne qui sort par incision.

— DI FRONDE. Manne qui vient sur les feuilles.

— IN GUTTIS. Un des noms de la *Manne en larmes*.

— DE HATTA. Nom de la *Manne du Ciste*. Voy. *Manne*.

— INCRASSATA. Un des noms de la *Manne grasse*.

— LACRYMATA. Un des noms de la *Manne en larmes*.

— MASTICHINA. Manne en petits grains ronds, analogues à ceux de *Mastic*. C'est celle qu'exsudent les feuilles du *Fraxinus rotundifolia*, Lam.

— MERCURII. Un des anciens noms du proto-chlorure de mercure, obtenu par précipitation et soigneusement lavé. Schrœder donne aussi ce nom au *Mercure doux solaire*.

— METALLORUM. Un des anciens noms du mercure doux, ou *Proto-chlorure de mercure*.

— SORDIDA. Un des noms de la *Manne grasse*.

— IN SORTIS. Un des noms de la *Manne en sorte*.

MANNA SPISSA. Un des noms de la *Manne grasse.*
— TABULATA. Un des noms de la *Manne en larmes.*
— VULGATA. Un des noms de la *Manne en sorte.*
MANNAGRAS. Un des noms allemands du *Festuca fluitans*, L.
MANNAED READGRASS. Nom anglais de l'*Arundo Donax*, L.

MANNE, *Manna, Ros calabrinus.* Substance *suî generis*, sucrée, concrète, laxative, inodore étant fraîche, qui découle des frênes et de plusieurs autres végétaux. Ce nom paraît d'origine hébraïque et dériver de *man-hu*, qui veut dire nourriture divine, selon les interprètes des livres saints, d'où on a fait *manna.* On peut aussi lui reconnaître pour origine *manare*, couler, expression que les Latins appliquaient à tout ce qui coulait; ainsi ils appelaient l'encens *manna thuris*, parce qu'il suintait du *thus*, arbre à l'encens. La manne a aussi été appelée *rosée du ciel*, *miel de l'air*, *miel céleste*, parce qu'on en observe des gouttelettes sur les feuilles de certains arbres, et qu'on croyait dans l'antiquité qu'elles étaient produites par la rosée qui se concrétait sur ces végétaux (Voyez Geoffroy, *Mat. méd.*, IV, 125; *Journ. de pharm.*, IV, 120).

La manne ordinaire, chez nous, est le suc propre des arbres du genre *Fraxinus.* Elle est renfermée dans des canaux dont elle s'échappe, soit spontanément, soit lorsqu'on fait quelque ouverture à leur écorce, que ce soit par un instrument, comme lorsqu'on y pratique des entailles, ou que ce soit au moyen de la trompe de certains animaux, comme celle des psylles, des *Cicada*, des *Coccus*, ce que l'on voit parfois, et ce qui avait donné lieu de penser à quelques auteurs que c'étaient ces insectes qui produisaient la manne.

Il est de fait qu'on voit certains insectes, notamment les pucerons, enduire les feuilles des végétaux, surtout dans les années et les expositions chaudes, d'une couche vernissée de saveur douce, appelée *miellée* ou *miellat;* mais c'est une production fort différente de la manne, qui coule d'abord fluide, puis se durcit en grains distincts, etc. Il n'est pas impossible que certains insectes, et dans quelques contrées, au lieu d'une couche légère, sucrée, produisent une substance plus abondante encore; mais ce ne peut être un produit végétal semblable à la manne : c'est une absurdité aussi grande que de faire venir notre manne de la rosée du ciel.

Ange Palea, en 1543, mit hors de doute que la manne est produite par le suc propre des frênes, en faisant couvrir les arbres de toiles, car à cette époque l'opinion dominante attribuait ce suc sucré à la rosée. Matthiole, qui avait des connaissances étendues pour son temps en botanique, partageait pourtant encore cette erreur, et regardait la manne comme la salive ou excrément de quelques astres; il combat-

tait Donatus, médecin napolitain, qui adoptait l'opinion de Palea (*Comment. sur Diosc.*, p. 50). Ce qui le portait à cette façon de voir, c'est qu'il assure qu'aux environs de Trente les herbes des champs sont enduites d'une viscosité provenant de la manne des mélèzes, qui sont des arbres qui donnent une sorte de manne. En supposant le fait vrai, on pourrait l'expliquer en disant que l'évaporation du suc sucré, qui constitue la manne, a pu être si abondante que le refroidissement l'aura fait condenser sur tous les corps environnans, car il prétend aussi qu'on en observe sur les pierres d'alentour.

Le frêne à feuilles rondes, *Fraxinus rotundifolia*, Lam., est celui qui donne seul de la manne, d'après ce que nous a affirmé tout récemment le professeur Gusson. Comme on le greffe parfois sur le *Fraxinus Ornus*, L., cela a donné lieu de croire que ce dernier en fournissait aussi, et même il a passé long-temps pour en fournir seul. Le *Fraxinus parvifolia*, Lam., le *F. subrufescens*, N., et peut-être d'autres, sont aussi indiqués comme donnant parfois de la manne, mais probablement par la même cause. Du reste, il est probable que tous en sécrètent, car les espèces de ce genre sont très-voisines, mais en petite quantité et par gouttelettes, et que le seul frêne à feuilles rondes en donne abondamment en Calabre, dans la Pouille, et surtout en Sicile, de telle sorte qu'elle devient un objet considérable de commerce pour ce pays. Chaptal a observé un peu de manne sur nos frênes communs à Aniane, près Montpellier, Mousset en Languedoc, et, d'après Castel, jusqu'au Jardin des plantes de Paris. On en a observé aussi dans le même établissement sur le *Fraxinus lentiscifolia*, Desf. On a remarqué que le frêne à la manne n'en donne pas dans toutes les localités, même en Sicile : tel champ en fournit beaucoup; tel autre en donne peu ou point, sans qu'on puisse expliquer, dit le professeur Desfontaines, cette différence. On cultive ce frêne dans les lieux qui sont reconnus les plus favorables à la production de la manne, et qui sont en général des collines en pente, tournées vers l'orient, car la manne des frênes sauvages serait en trop petite quantité; ce qui explique pourquoi les Romains n'ont point connu cette substance. Il en produit pendant trente ou quarante ans, d'après Altomarus, et commence à en donner à dix, et d'autant plus qu'il s'éloigne moins de cette époque. D'après Proust, la manne est si abondante en certains lieux de l'Espagne qu'elle pourrait y devenir un objet de commerce; mais on l'y néglige, comme beaucoup d'autres productions de ce beau pays.

La récolte de la manne est des plus simples, d'après le rapport que nous en a fait le professeur Gusson : on entoure l'arbre d'un lit de ses feuilles; on fait des incisions sur l'écorce, d'où il suinte un suc qui se concrète, et dont la plus grande partie coule au pied de l'arbre, tandis

que l'autre reste sur les branches. Cette récolte a lieu tous les deux jours, depuis le milieu de juin jusqu'à la fin de juillet. La manne coule depuis midi jusqu'au soir, surtout dans les temps sereins, sous forme d'une liqueur claire, qui s'épaissit peu à peu. On ne la ramasse que le matin, lorsque le frais de la nuit l'a concrétée. S'il survient du mauvais temps, comme brouillards ou pluie, la manne est perdue. Celle qui reste sur l'arbre est recueillie avec soin, et forme ce qu'on appelle *manne en larmes*; celle qui est à terre est séparée en deux portions, dont la plus propre est la *manne en sorte*, et la plus molle, la plus mélangée de corps étrangers, est dite *manne grasse*. Suivant quelques personnes, la manne en larmes se recueille en juillet et août, celle en sorte en septembre et octobre, et la manne grasse en automne. On récolte sur les feuilles, de la manne sortie spontanément; elle est nommée en Italie *manna di fronde* ou *mastichina*, par opposition à celle du bois de l'arbre, qui est la *manna di corpo*. Toute celle qui coule par incision est appelée *manna forsata* ou *forsatella*.

La manne en larmes, *manna canolo* des marchands italiens, *manna in guttis*, *manna calabrina*, *tabulata*, *lacrymata*, *canulata*, *longa*, des Dispensaires, est en morceaux allongés, prismatiques, blancs, légers, souvent avec des cavités en dedans, où on trouve encore parfois une espèce de sirop, ce qui prouve qu'elle est récente. On l'obtient plus pure, en morceaux plus beaux, en mettant dans les incisions des brins de paille le long desquels elle coule en stalactites. Cette sorte est plus sucrée que les autres, et se mange même comme friandise, surtout par les enfans. C'est avec elle, comme plus pure, qu'on prépare les looks, marmelades, pâtes, pastilles; elle est moins laxative, ou plutôt elle ne l'est pas, et est regardée seulement comme pectorale, adoucissante, propre à faciliter l'expectoration dans le catarrhe, la phlogose des voies de la respiration, l'engouement du poumon, etc. On accuse les marchands italiens, et surtout les juifs de Livourne et de Florence, de fabriquer une manne en larmes factice au moyen de procédés particuliers. M. Gautier, pharmacien à Sorlins, propose d'en faire en dissolvant la manne en sorte dans de l'eau à 60 degrés et passant la solution; il ajoute du charbon animal, agite le mélange, qu'on laisse reposer 15 à 20 minutes, passe de nouveau à travers une chausse, et fait évaporer à 90 centigrades jusqu'à pellicule épaisse; il verse ensuite dans un moule de fer-blanc dont le fond est cannelé, et laisse refroidir; il en résulte des tuyaux de manne qui imitent celle en larmes et en ont tous les avantages (*Journ. de pharm.*, XIII, 20). La manne en larmes jaunit et se ramollit à l'air, ce qui oblige de la tenir dans

des boîtes fermées et dans des lieux frais. Celle qui se brise se vend à part sous le nom de *menu de manne en larmes*.

La manne en sorte, *manna granulosa*, *manna giracy* du commerce, ou en grains, *manna communis*, *vulgata*, est la plus usitée; elle se compose de morceaux entiers, courts, pesans, ou en grains, et d'une autre portion ramollie; elle est d'un jaune blond, poisse les doigts, a une saveur douceâtre, un peu nauséabonde et légèrement aigre, si elle est récente; elle continue de se ramollir à l'air, ce qui oblige de la renfermer aussi. Cette sorte est laxative, et souvent employée comme telle, depuis une jusqu'à trois et quatre onces, soit seule, soit dans les potions purgatives, où elle tempère plutôt l'action des autres purgatifs qu'elle n'y ajoute, d'après l'observation de Bergius (*Mat. med.*, 835). On désigne des variétés de cette sorte sous les noms de *manne de Marême*, *de Cinesy*, *de Romagne*, d'après Valmont de Bomare.

La manne grasse, *manna capaci* des Italiens, *manna spissa*, *sordida*, *pinguis*, *incrassata* des officines, est en quelque sorte le rebut de cette substance; c'est la partie molle, visqueuse, s'attachant aux mains, et formant des masses presque en consistance de miel d'un jaune brun; elle est mêlée de beaucoup de corps étrangers, comme sable, terre, débris végétaux, etc.; et bien plus laxative que la manne en sorte; elle n'entre que dans les médecines noires et les lavemens. On accuse les droguistes d'y ajouter les résidus de poudres purgatives, telles que ceux de séné, de jalap, de scammonée, pour augmenter ses qualités évacuantes : ce qui aurait de grands inconvéniens, puisqu'elle pourrait devenir drastique, etc. On peut également dépurer cette manne par le procédé de M. Gautier; mais ce pharmacien propose de la triturer préalablement avec un peu d'acide sulfurique étendu de son poids d'eau, d'abandonner ce mélange pendant un quart d'heure, puis de le dissoudre comme l'autre manne, mais en saturant la solution avec un peu de lait de chaux, qui s'empare de l'acide sulfurique, de laisser ensuite reposer, et de continuer le reste de l'opération comme ci-dessus (*Journ. de pharm.*, *loc. cit.*)

La manne nous vient d'Italie par Marseille en caisses de 100 à 150 livres. La majeure partie vient de Sicile; il en arrive peu de Calabre, et elle est moins estimée.

On doit à Fourcroy une analyse de la manne; il y trouva une sorte de sucre susceptible de se former en cristaux, qui, sorti des couloirs de l'arbre en suc sucré, forme la manne en passant à la fermentation acéteuse; ce qui explique, suivant lui, pourquoi les mannes récentes sont acides (*Ann. du Muséum*, X, 338). On peut croire que c'est

le mélange du suc propre du frêne à son suc sucré qui rend ce dernier purgatif; car nous avons, à ce végétal (III, 290), mentionné cette dernière propriété, très-marquée dans les feuilles de frêne. Proust a trouvé dans la manne une matière extractive à laquelle il attribue la propriété qu'elle a de se ramollir, et qui est la cause de sa qualité laxative; il nie qu'elle contienne un vrai sucre (voyez *Mannite*). La manne se dissout en entier dans l'alcool, elle forme avec l'acide nitrique les mêmes acides que la gomme, ce que ne fait pas le miel, qu'on croirait avoir avec elle les plus grands rapports, etc. (*Ann. de chimie*, LVII, 143; LIX, 51). On peut consulter aussi sur la composition de la manne la *Bibliothèque britannique* (LVI, 351). M. Thénard a trouvé dans cette substance, outre la mannite, qui est cristallisable, un autre corps incristallisable et muqueux dans lequel réside la vertu laxative de cette substance, tandis que la mannite ne purge pas, et un troisième auquel elle doit sa saveur et son odeur (*Ann. de chimie*, juillet 1806). Fermentée avec l'eau, on peut retirer une certaine quantité d'alcool de la manne, comme s'en est assuré M. Bouillon-Lagrange (*Journ. de pharm.*, III, 2), et on en a même fabriqué une espèce d'hydromel ou de vin dont on trouve la formule dans le *Dictionnaire* de James (IV, 1155).

La manne se prend fondue dans l'eau, le lait, le petit-lait, ou des tisanes appropriées; on recommande de la dissoudre à feu doux et sans ébullition, parce que, dit-on, dans ce dernier cas, elle perd de sa propriété purgative; opinion contraire à l'expérience de Schwilgué, qui l'a tenue plusieurs jours dans l'eau bouillante sans lui voir perdre de sa vertu laxative. La manne d'ailleurs n'a rien de volatil; aussi son eau distillée est-elle sans propriétés. On en use en nature lorsqu'on en fait des marmelades, mélangée avec l'huile d'amandes douces, la casse, etc., comme dans celle dite de Tronchin. On en prépare des tablettes, des pastilles, en la mettant en poudre dans un mortier chaud et la triturant continuellement après sa fonte; elle craque alors sous la dent, en acquérant un petit goût de caramel. On fait un sirop de manne, et elle entre dans l'électuaire *diacarthame*, etc. Plus la manne est vieille, et plus son action purgative est marquée; celle qui est jaune, molle, rance, agit toujours, tandis que celle qui est fraîche, blanche, est parfois sans action, et est alors plus aliment que médicament.

L'usage médical de la manne paraît remonter aux Grecs, puisque Actuarius (*Meth. medendi*, *lib.* V, *c.* 8) la prescrit comme solutive; mais il n'est pas certain qu'il ait voulu parler de celle de Calabre, et peut-être ce passage regarde-t-il la manne d'*alhagi* ou de tamarisc. Galien ne paraît pas l'avoir connue, quoique Dioscoride semble la mentionner sous le nom d'*elæomeli* (*lib.* I, *c.* 22), production qui

suintait, dit-il, d'un arbre en Syrie, et qui purgeait la bile et les humeurs crues. Ce sont véritablement les médecins italiens qui ont mis en usage les premiers cette substance, d'abord alimentaire dans leur pays, comme elle l'est encore en plusieurs endroits d'Italie, ce qui n'a rien de surprenant, puisqu'ils l'ont incessamment sous les yeux, et cet usage s'est répandu dans le reste de l'Europe. Ses qualités purgatives douces devaient surtout être précieuses chez un peuple d'une constitution nerveuse, d'une imagination ardente, comme le sont les Italiens. La manne agit comme un doux évacuant, purge sans causer d'irritation, de chaleur, d'excitation, agit, en un mot, à la manière des laxatifs (IV, 79). C'est, sous ce rapport, un médicament précieux à employer lorsqu'on croit devoir provoquer des évacuations dans les maladies aiguës, surtout dans les affections abdominales avec phlogose ou inflammation, comme dans les coliques inflammatoires, l'entérite, la dysenterie : cette substance peut servir dans les cas ambigus, où on craint d'irriter, si la maladie que l'on combat est inflammatoire, lorsque ses caractères sont équivoques. On en use fréquemment aussi pour débarrasser le canal intestinal des mucosités qui s'y accumulent dans les longs rhumes, dans le catarrhe, la coqueluche; dans les affections des voies urinaires avec chaleur de la vessie et des reins, on donne encore la manne avec succès. On la prescrit surtout dans les affections éruptives, la variole confluente, où l'irritation intestinale, souvent concomitante, ne permet pas de donner d'évacuant plus fort ; on la prescrit encore dans les névroses avec irritation des premières voies, la grossesse, etc. C'est souvent le purgatif de l'enfance, qui le prend sans répugnance, des personnes délicates ; c'est un moyen évacuant doux, benin, souvent employé, quoique souvent aussi il fasse peu d'effet, parce qu'il est *digéré*, et devient alors aliment; aussi dit-on avec quelque raison dans le public que *la manne purge par indigestion ;* elle est, au surplus, un remède domestique, et parmi le peuple on en prend souvent sans l'avis du médecin contre les glaires et la pituite, suivant l'expression vulgaire. Il faut se garder de la prescrire dans les embarras gastriques, dans ceux où il y a besoin de vomir, car elle est rejetée ; elle n'agit bien que lorsque les matières à évacuer sont hors de l'estomac. Quelques praticiens accusent la manne d'être un médicament lourd, indigeste, et qui dérange l'action des organes gastriques pendant plusieurs jours ; ce qui leur en fait blâmer et presque proscrire l'usage, et peut expliquer pourquoi ce médicament est aujourd'hui beaucoup moins employé qu'il ne l'était autrefois.

De quelques autres végétaux mannifères. 1° Au premier rang on doit admettre l'*Alhagi* (I, 164), qui donne la manne laxative de

Perse, appelée *terenjabin*, *tereniabin*, *trunchibil*, etc., dont il a été parlé à l'endroit cité ; elle y remplace aussi le sucre dans les pâtisseries, certains mêts, etc.

2° On connaît dans l'Orient une manne liquide, qu'on y tient dans des vases, et dont l'origine n'est pas bien connue ; elle a été confondue avec celle d'*alhagi*, qui est en grains transparens, durs, gros comme de la coriandre, blancs comme la neige, et dont on use aussi dans le pays. Garcias Dujardin dit, dans son *Histoire des médicamens des Indes*, qu'elle provient du royaume d'Usbeque, qu'elle a la saveur du miel, et qu'on l'appelle *xirquest* ou *xircust*, et par corruption *sicarost* et *ziracost*, c'est-à-dire *lait* de l'arbre appelé *quest*. Il prétend que c'est une rosée tombant sur ces arbres ou qui en distille ; il la distingue du *tereniabin*, qui vient sur les chardons (l'*alhagi* est épineux), et observe que les Perses prisent plus cette dernière manne. Il admet une seconde manne liquide, qui est blanche, se corrompt aisément, se transporte dans des vessies : c'est peut-être une sorte de miel (*Traduct.* de Collin, p. 71). C'est probablement le *guz* qu'on retire de l'Irak et du Louristan, quoique d'autres donnent ce nom à la manne de Perse, qui provient de l'alhagi (Ainslie, *Mat. ind.*, I, 209).

3° Bélon dit que sur le mont Sinaï les caloyers ont de la manne liquide dans des pots qu'ils portent vendre au Caire comme purgatif, et dont ils se nourrissent ; il la confond avec le *tereniabin*, puisqu'il lui donne le même nom. Il pense que c'est le *miel de cèdre* d'Hippocrate et la *rosée du Liban* des Grecs, qu'il ajoute être différente de la manne sèche (d'Italie) et de celle du cèdre (*Singularités*, 287). Il y a dans le Korasan une autre manne liquide appelée *serchista*, qui est figurée en volute (*Découvertes des Russes*, II, 357) ; elle provient d'un tamarisc qu'on a appelé *T. mannifera*, et qui ne paraît être qu'une variété du *T. gallica*, L., qui croît effectivement sur le mont Sinaï : c'est probablement la même espèce que celle appelée *athel* dans quelques auteurs, par corruption d'*atle*, nom que porte ce tamarisc dans la langue des Arabes (*Voy.*, I, 481), nommée encore *tarfa* par les Arabes (*Ann. des sciences nat.*, XII, 74). Maltebrun, d'après Seetzen, croit que c'est là la manne des Israélites, l'*elmann* des Hébreux ; on la mange étalée sur le pain (*Géogr.*, III, 195).

4° La manne de Briançon, *Manna brigantiaca* des pharmacopées, est produite par le mélèze, *Larix europœa*, Desf. (*Pinus Larix*, L.) ; elle est en petits grains blancs et gluans, gros comme la coriandre, qui se voient sur les feuilles de cet arbre, et surtout des vieux, dans les mois de juin et de juillet, pendant les années sèches et chaudes, car dans les années pluvieuses on n'en voit pas. Il semble parfois qu'il y

en ait dessus les rameaux, tant elles en sont chargées ; mais elle ne tarde pas à disparaître si les rayons du soleil viennent à les frapper, de sorte qu'il faut la récolter le matin, ce qui rend cette récolte assez difficile, d'après la remarque de Villars, et explique pourquoi on n'en voit pas dans les officines. Elle est légèrement purgative (à peu près moitié moins que la manne de Calabre) ; néanmoins les gens de la campagne s'en purgent autour de Briançon, où on l'a surtout observée. Elle jaunit beaucoup avec le temps, répand une odeur désagréable, et a une saveur plus nauséabonde que celle de frêne. Dans les années froides, elle est si rare qu'on ne peut s'en procurer une once (*Journ. de pharm.*, VIII, 335).

5° La manne de cèdre, ou *cédrine*, appelée *mastichine* par les anciens, se récolte sans doute sur les feuilles du cèdre, *Larix Cedrus*, Miller. D'après Pomet, qui a possédé cette substance, elle a un goût résineux et amer, ce qui pouvait provenir de son ancienneté. Fuschius assure que les habitans du Liban la mangent. C'est sa ressemblance avec les petits grains du mastic qui lui a fait donner le nom de *mastichine* ou *mastichina*, expressions qu'on trouve dans quelques anciens auteurs appliquée à ceux de la manne d'Italie. Il n'est pas certain qu'elle soit la même chose que le *miel de cèdre* d'Hippocrate mentionné plus haut.

On a aussi signalé une *manne d'encens ;* si elle existe, ce ne peut être qu'une espèce analogue à celle du mélèze et du cèdre, puisqu'on soupçonne l'encens d'Afrique d'être le produit d'un arbre de la famille des Cônifères. Au surplus, il y a lieu de croire que sous ce nom on entend les petits grains de cette substance qui *coulent* sur les feuilles, de *manare*, couler, comme nous l'avons dit plus haut. Le genévrier ordinaire en donne parfois chez nous ; et en Suède le *Picea* en fournit quelques grains à l'extrémité de ses branches les plus élevées.

En Espagne, et surtout dans la Sierra-Moréna, on recueille sur le *Cistus ladaniferus*, L., une sorte de manne en grains blancs, nommée dans le pays *manna de hatta*, qui purge comme celle de Calabre ; elle se durcit facilement, contrairement à cette dernière, et les bergers s'en nourrissent ; les pluies la dissolvent (Murray, *Apparat. med.*, III, 544).

On récolte sur l'*Asclepias procera*, Ait., une espèce de manne farineuse, d'après Delile (*Descript. de l'Égypte*, II, 9). L'*Apocynum syriacum*, L., produit une sorte de suc résineux appelé manne par quelques-uns, que l'on croit être le *sacchar alhasser* d'Avicenne, lequel nomme la plante *alhuzar*.

Niebuhr rapporte qu'entre Merdin et Diabékir on trouve une espèce de manne en poudre sur les feuilles de certains chênes (*Desc. de*

l'Arabie, 129), et M. De Candolle dit que nos chênes en donnent parfois (*Essai*, etc., 206).

Dans l'Inde, près de Bombay et de Surate, on rencontre une sorte de manne sur un jasmin non décrit, qu'on a attribuée à une excrétion du *Kermes mannifer*. Voyez *Celastrus*, II, 169.

Le saule du Chili (*Salix chilensis*, Molina) fournit annuellement, d'après cet auteur, une grande quantité de manne (*Chili*, 150). M. Marcorelle assure qu'aux environs de Carcassone on trouve de la manne sur les saules (*Mém. de mathém. et de phys.*, III, 501). Un *Eucalyptus* de la terre de Van Diemen, à la Nouvelle-Hollande, donne un peu de manne, d'après Paterson. M. Robert Brown, qui nous a rapporté ce fait, ajoutait qu'on a aussi rencontré cette substance sur plusieurs autres végétaux de l'intérieur des terres de cette nouvelle région du globe. M. Evans parle d'une matière blanche, sucrée, grosse comme de forts grains de grêle, qu'il a vue dans la Nouvelle-Galle du sud, et qui a des rapports avec la manne (*Journ. compl. des sc. méd.*, VII, 189).

Lobel et Rondelet ont observé de la manne sur les figuiers aux environs de Montpellier, et la désignent sous le nom d'*alcomeli*, qui paraît être une pronouciation vicieuse de l'*eleomeli* des anciens.

Fourcroy et Vauquelin ont observé dans les fleurs du *Rhododendrum ponticum*, L., un suc concret, qui, d'après M. Bosc, a la saveur et l'aspect du sucre candi, et qu'ils croient une sorte de manne; il se fond la nuit dans la fleur par le seul effet de l'humidité, et ne s'observe que dans les pieds qu'on cultive en pots, à l'abri de la rosée et du soleil (*Ann. de chimie*, LXIII, 102).

On cite encore d'autres végétaux produisant une espèce de manne, tels que l'amandier, le pêcher, le prunier, l'oranger, le noyer, le mûrier noir, le céleri, un *Celastrus*, etc.; mais il est probable qu'on a étendu ce nom à des substances sucrées ou résineuses qui en sont différentes; il y a d'ailleurs de la confusion dans la détermination de plusieurs d'entre elles, surtout parmi les mannes liquides de l'Inde, de la Perse, etc., dont plusieurs ne sont peut-être que des miels. Le principe de la manne, la *mannite* (voyez ce mot), existe dans beaucoup de végétaux, comme le melon, l'asperge, l'oignon, la betterave, la carotte, etc., ainsi que l'ont reconnu les chimistes; il n'est donc pas étonnant que plusieurs en rejettent à l'extérieur. Ce qu'il y a de remarquable, c'est de voir des sucs si différens dans le même végétal, la résine, par exemple, avec la manne, comme cela a lieu dans les arbres verts; mais leurs élémens chimiques sont peut-être moins éloignés que ne nous le paraissent les productions dont ils font partie; et ce qui semble le prouver, c'est ce qui se passe dans le

Pinus lambertiana, Douglas, dont la térébenthine devient sucrée et sert d'aliment en Californie lorsqu'on la fait sortir du bois de ce pin par le moyen du feu (Voyez *Pinus*).

Donatus Altomarus (A.). *De mannæ differentiis ac viribus, deque eas cognoscendi via ac ratione.* Venetiis, 1562, in-4. — Muguen (J.-C.). *De mannâ liber singularis.* Pavie, 1648; La Haye, 1658, in-12. — Deusingius (A.). *Diss. de mannâ saccharatâ*, etc. Groningæ, 1659, in-12. — Saumaise (en latin *Salmasius*). *De saccharo et mannâ commentarius.* Parisiis, 1664, in-12. — Clerberg (N.). *Disp. de mannâ.* Præs. P. Halfwenio. Upsaliæ, 1681. — Fothergill. *Observations on the manna Persicum* (in *Philos. Trans.*, XLIII, 86; et dans l'*Abrégé* de Gibelin, II, 13). — Id. Note sur la manière de recueillir la manne entre Naples et Bénévent (*Id., Abrégé*, etc., II, 9). — Heister (L.). *Diss. de mannâ et speciatim de securo et proficuo ejus usu in variolis*, etc. Helmstaedt, 1725, in-4. — Hoffmann (F.). *Diss. de mannâ et speciatim ejus usu variolis confluentibus.* Halæ, 1726. — Id., *Diss. de mannâ ejusque præstantissimo in medicina usu* (*Opera omnia*), 1740. — Hoyberg. *Diss. de cœlesti illo cibo man dicto*, etc. Hafniæ, 1743, in-4. — Wilhem (H.). *Diss. inaug. de mannâ.* Lugduni Batavorum, 1744, in-4. — Pontoppidam (J.). *Diss. de mannâ Israelit.*, Hauniæ, 1756, in-4. — Watson (W.). Lettre sur l'arbre qui donne la manne, etc. (Abrégé des *Transact. philos.*, II, 11; 1770). — Marcorelle (J.-F.) Extrait d'une lettre sur une espèce de manne qui croît sur des saules et des frênes aux environs de Carcassonne (*Mém. de mathém. et de phys.*, III, 501). — Carramone (G.). Mémoire sur le frêne qui produit la manne de Calabre (*Mém. de la soc. d'agric.*, p. 58, année 1788). Bridago. Recherches sur la formation de la manne en Hongrie et en Croatie (*Ann. de chimie*, XXXVI, 73). — Hemprich et Eremberg. Sur la manne du mont Sinaï, *Tamarix gallica*, L. (*Mag. fur. Pharm.*, juill. 1830).

Manne d'alhagi. Un des noms de la *Manne de Perse*. Voy. *Alhagi* (I, 164).
— aquatique. *Festuca fluitans*, L.
— en batons. Un des noms de la *Manne en larmes*.
— de Briançon. Sorte de manne qu'on trouve sur les feuilles du mélèze, *Larix europæa*, Desf. Voy. II, 226.
— en canon. Un des noms de la *Manne en larmes*.
— de cinesy. Une des sortes de *Manne*.
— d'encens. Nom qu'on donne aux grains d'*Encens*. Voy. ci-dessus p. 227.
— de Giracy. Nom marchand de la *Manne en sorte*, de Giaracy, ville de la Basse-Calabre.
— en grains. *Manna granulosa*. Un des noms de la manne extraite de la manne en larmes.
— grasse. La moins estimée des espèces de mannes, quoique la plus purgative.
— en larmes. La plus belle espèce de Manne de frêne.
— du Liban. Un des noms du *Mastic en larmes*.
— liquide. Il y en a de plusieurs sortes dans l'Inde, la Perse, mais elles sont peu connues. On soupçonne que celle du tamarisc est aussi liquide. V. *Manne*.
— longue. *Manna longa*. Nom de la *Manne en larmes*.
— de marême. Une des sortes de *Manne*.
— mastichine. Manne en grains, nommée ainsi de sa ressemblance avec les grains de mastic. On donne plus particulièrement ce nom à celle des feuilles du *Cèdre du Liban*. Voy. p. 227.
— de Perse. Manne de l'*Alhagi* (I, 164).
— de Pologne. *Festuca fluitans*, L.
— de Romagne. Une des sortes de *Manne*.
— en sorte. Espèce la plus employée de la Manne de frêne, intermédiaire entre celle en larmes et la grasse.

Mannetjes varen. Nom hollandais de la *Fougère mâle*.

MANNITE. M. Thénard a donné ce nom à un principe particulier, si abondamment contenu dans la manne en larmes qu'elle en est presque entièrement formée, et que, pour l'en extraire, il suffit de la dissoudre dans de l'alcool bouillant et de redissoudre de même dans de

nouvel alcool le précipité qui se forme par le refroidissement, et qui est la mannite. La découverte paraît en être due à Proust. Cette substance, blanche, légère, poreuse, cristallisable en aiguilles demi-transparentes, est inodore, d'une saveur fraîche et sucrée, inaltérable à l'air, et donne en brûlant une odeur de caramel. Facilement soluble dans l'eau à toutes les températures, elle ne se dissout dans l'alcool qu'à l'aide de la chaleur, propriété sur laquelle est fondée son extraction, et qui, jointe à l'action nulle du ferment sur elle, la distingue suffisamment du sucre et de ses variétés, dont elle se rapproche d'ailleurs assez pour que nous l'ayons rangée dans notre ordre ou famille des *Saccharoïtes*. Observons cependant que, d'après les expériences récentes du docteur Pallas, la mannite serait susceptible, comme le sucre, de passer à la fermentation alcoolique, mais seulement à une température de 20°, ce qui l'en rapprocheroit encore davantage (*Journ. de chim. méd.*, IV, 581). Ses élémens sont le carbone, l'oxygène et l'hydrogène : celui-ci, par rapport à l'oxygène, s'y trouve en léger excès. M. de Saussure y a trouvé un peu d'azote.

Non-seulement la mannite existe, en proportions variées, dans les diverses sortes de mannes du commerce, mais elle paraît se former aussi d'une manière spontanée dans divers liquides soumis à la fermentation acéteuse ; ce qui a fait penser que la manne elle-même pourrait bien n'être que le résultat d'une altération de cette nature dans le suc de certains frênes. C'est ainsi que Fourcroy et Vauquelin ont trouvé la mannite dans les sucs d'oignon et de melon fermentés (*Ann. de chimie*, LXV), M. Braconnot dans celui de betterave, et M. Laugier dans celui de carotte, placés dans les mêmes circonstances (*Journ. de phys.*, LXXXV, 472) ; qu'elle a été signalée aussi dans le miel fermenté par M. Gilbert (*Bull. de pharm.*, IV, 325), ainsi que dans le suc de cannes en fermentation. D'après l'analyse de M. Mitscherlich (*Ann. des sc. nat.*, XII, 74), elle manque, au contraire, dans la manne du mont Sinaï, qui se comporte entièrement comme du sucre mucilagineux pur, et que produit une variété du *Tamarix gallica*, L.

Une substance analogue à la mannite, mais moins sucrée, et qui donne en brûlant des vapeurs balsamiques, se trouve aussi, d'après MM. Petroz et Robinet, dans la canelle blanche. D'autres principes du même genre ont été signalés soit dans les feuilles du céleri, par M. A. Vogel (*Nouv. Journ. de chim. et de phys.* de Schweigger, avril 1823), et dans la racine de la même plante par Hubner (*ibid.*), soit dans les feuilles et les écorces d'olivier, par le docteur Pallas (*loc. cit.*), soit dans divers fucus, dont ils constituent les efflorescences sucrées, le *Fucus vesiculosus*, L., surtout (H. F. Gaultier de Clau-

bry, *Rech. sur l'existence de l'iode*, etc., 1815, in-4), soit dans la matière blanche que dépose sur les feuilles du fusain d'Europe l'espèce de puceron appelée *Aphys evonymis*, ce qui fait soupçonner son existence dans les divers *miellats* des feuilles (*Journ. de pharm.*, IV, 526). Quant à la matière trouvée par Vauquelin dans le champignon de couches, et qu'il regardait comme analogue à la mannite, elle en diffère essentiellement, si, comme l'annonce M. Braconnot, elle est susceptible de subir, comme le sucre, la fermentation alcoolique.

Ce n'est point à la mannite, mais à une substance muqueuse, incristallisable et nauséabonde, que, d'après M. Thénard, la manne doit sa vertu purgative, son odeur, sa saveur désagréable, et la propriété qu'elle a d'attirer l'humidité de l'air; aussi la manne est-elle d'autant moins active et d'autant plus agréable au goût qu'elle est plus pure, c'est-à-dire plus riche en mannite, et perd-elle beaucoup de son action lorsqu'on fait bouillir quelque temps sa solution aqueuse, ou lorsqu'on la clarifie. M. Bouillon-Lagrange, cependant, regarde la mannite comme le principe actif de la manne (*Journ. de pharm.*, III, 11); mais le travail qu'il avait promis de publier à ce sujet n'a point paru, et des essais entrepris par d'autres médecins ne semblent nullement justifier cette opinion. Nous citerons M. Vassal, qui, à notre connaissance, a donné sans effet purgatif sensible la mannite à la dose de 6 gros à deux enfans, et à celle d'1 once 1/2 chez deux adultes. On lit néanmoins dans le *Dictionnaire des drogues simples et composées* (III, 422) qu'elle purge doucement; qu'une pommade faite avec 4 gros de mannite et une once de cérat, employée en frictions sur l'abdomen, a donné lieu, sans coliques, à une légère purgation : on assure enfin qu'elle fait la base du remède secret connu sous le nom de *pastilles de Calabre*.

Quoi qu'il en soit, c'est surtout l'action pectorale, que les praticiens s'accordent à reconnaître à la manne, et qui y est d'autant plus marquée que cette substance est plus pure, qui paraît devoir être exclusivement attribuée à la mannite. Sous ce rapport, elle mériterait d'autant mieux d'être expérimentée, soit en pastilles, associée à poids égal avec du sucre, soit dissoute dans les potions pectorales, soit substituée à la manne dans la marmelade de Tronchin, toutes les fois que l'action purgative n'est pas celle que l'on recherche dans ce médicament, qu'elle n'a, comme nous le disions, ni l'odeur ni la saveur désagréable de la manne. Jusqu'ici cependant elle paraît avoir été peu employée en médecine, si ce n'est par les fraudeurs, qui s'en servent, dit-on, pour falsifier le sulfate de quinine (*Bull. des sc. méd.* de Fér., mars 1828, p. 283).

MANNSBLOED. Nom hollandais de l'*Hypericum Androsæmum*, L.

Mannstreuwurzel. Un des noms allemands du chardon-Roland, *Eryngium campestre*, L.

Mannupala. Un des noms tellingous du codagapala, *Wrightia antidysenterica*, Br.

Manobi, Manoti, Manovi. Noms indiens de l'*Arachis hypogæa*, L. (I, 376).

MANOSQUE. Ville de France (Basses-Alpes), où Carrère (*Cat.*, 511) indique deux sources minérales froides, appelées *fontaines de soufre*, et qu'on dit en effet sulfureuses. Bouche les a signalées comme efficaces contre la pierre et la gravelle, et Colomby comme, en outre, diurétiques et bonnes contre l'asthme.

Manote. Un des noms de la clavaire, *Clavaria coralloides*, L. (II, 310).

Manoug-labe. Nom du coq, *Phasianus Gallus*, L., aux îles Mariannes.

Manouse. Nom du *Lin* dans le Levant.

Manpunni. Un des noms du maïs, *Zea Mais*, L., au Congo.

Mansard. Ancien nom du pigeon ramier, *Columba Palumbus*, L.

Mansbloed. Nom hollandais du millepertuis, *Hypericum perforatum*, L.

Mansiadi, Mandsiadi. Noms malabares de l'*Adenanthera pavonina*, L. (I, 75).

Mansienne, Mantanne. Synonymes de mancienne, *Viburnum Lantana*, L.

Manssanas. Nom du jujubier, *Zizyphus Jujuba*, Willd., dans l'île de Mandanao.

Mante, *Mantis*. Espèce de *grande Sauterelle*.

Manteau du Christ. Un des noms espagnols du *Datura fastuosa*, L. (II, 590).

— **de dames.** Un des noms vulgaires de l'*Alchemilla vulgaris*, L. (I, 149).

— **de sainte Marie.** *Arum Colocasia*, L. (I, 457).

— **royal.** Un des noms de l'ancolie, *Aquilegia vulgaris*, L. (I, 374).

— **de la Vierge.** *Arum Colocasia*, L. (I, 457).

Manteca. Nom espagnol de la *Graisse*, en général, et en particulier de la graisse de *Guacharo*. Voy. *Steatornis Caripensis*, Humb.

— **de puerco.** Nom espagnol de la *Graisse de porc*.

— **de vacca.** Nom espagnol du *Beurre*.

Mantiakeira. Nom caraïbe du *Dolichos pruriens*, L. (II, 667).

Mantodda-vaddi. Nom indien du *Tamarindus indica*, L.?

Manughawæl. Un des noms de l'*Asclepias asthmatica*, L., à Ceylan (I, 465).

MANULUVE (et non *Maniluve*), *Manuluvium*. Bain des mains. On s'en sert quelquefois pour suppléer aux bains de pieds lorsque les malades ne peuvent se lever, ou pour détourner plus particulièrement le sang de la poitrine, avec laquelle les bras ont plus de rapports qu'avec aucune autre partie du corps. On les emploie dans l'aridité de la peau, lorsque celle-ci est sèche et rude; on peut les charger aussi d'un principe médicamenteux. On les prescrit comme remède local dans les maladies des mains, des doigts, du poignet, etc. On les approprie au but qu'on se propose, et sous ce rapport on les compose absolument comme les pédiluves, en observant pour eux les mêmes règles que pour ceux-ci. Ce remède facile est négligé, sans doute à cause de sa simplicité; et quoiqu'il soit moins efficace que les pédiluves, il n'est pas à dédaigner, ainsi que la pratique nous l'a plus d'une fois prouvé, surtout pour provoquer la diaphorèse.

Alberti (M.). *De manuluvii usu medico*. Halæ, 1746, in-4.

Manus dei. Ancien nom officinal du sang de bouquetin desséché. Voy. *Capra Ibex*, L. (II, 79).

Manypuri. Nom galibi du *Tapir*.

Manzana. Nom espagnol de la pomme; d'où vient *Manzanilla*, petite pomme.

MANZANILLA. Un des noms espagnols de l'absinthe, et, suivant M. Jourdan, du *Matricaria Chamomilla*. Voy. aussi *Manzana*.

— FETIDA. Nom espagnol de la maroute, *Anthemis Cotula*, L.

— ROMANA. Nom espagnol de la camomille romaine, *Anthemis nobilis*, L.

MANZANO. Nom espagnol du *Malus communis*, DC.

MANZIZANION. Nom de la *Colocase* dans Aëtius.

MAO, MAOU, MAHO. Noms de l'*Hibiscus tiliaceus*, L., aux Colonies (III, 492).

MAOURELLO. Nom languedocien du tournesol, *Croton tinctorium*, L. (II, 481).

MAPATO. Un des noms péruviens de la ratanhia, *Krameria triandra*, L. (III, 726).

MAPÉ. Nom de l'*Inocarpus edulis*, L., à Taïti (III, 612).

MAPHUL. Nom dukhanais de la *Noix de Galle*.

MAPOU. Un des noms du Fromager, surtout du *Bombax pentandrum*, L. (I, 637). On le donne dans les colonies aux bois mous, légers. A l'Ile-de-France, c'est celui du *Malacoxylon pinnatum*, Jac. (IV, 197); au Sénégal, c'est celui de l'*Adansonia*.

MAPOUREA. Nom du faucon, *Falco communis*, Gm., en tamoul.

MAPPA. Nom d'une espèce de ricin, *Ricinus Mappa*, L., aux Moluques.

MAPROUNEA BRASILIENSIS, Aublet (*Ægopricon betulinum*, L. F.) Cet arbre, de la famille des Euphorbiacées, appelé au Brésil *marmeleiro do campo*, y est employé en lavement et en boisson contre les maux d'estomac; il n'a pas de suc blanc âcre, comme la plupart des végétaux de cette famille (A. St-Hilaire, *Plantes usuelles des Brasiliens*, 13me livraison).

MAQUEDONNIS. Nom arabe du persil, *Apium Petroselinum*, L. (I, 365).

MAQUEREAU COMMUN. Voy. *Scomber Scombrus*, L.

— (Petit). Voy. *Scomber pneumatophorus*, Laroche.

MAQUERELLUS. Nom du *Scomber Scombrus*, L., dans Arnauld de Villeneuve.

MAQUI, MACQUI. Noms chiliens de l'*Aristotelia Maqui*, L'Her. (*Cornus chilensis*, Mol.). Voy. I, 517.

MAR, MARAR. Noms hébreux de la laitue, *Lactuca sativa*, L.

MARA HABULU. Un des noms étrangers du *Jatropha Curcas*, L.

MARA MUNJIL. Nom tamoul d'une racine employée dans l'Inde à préparer des linimens rafraîchissans pour la tête. On s'en sert quelquefois pour teindre en jaune (Ainslie, *Mat. ind.*, II, 183).

MARADUM-PUTTAY. Nom tamoul du *Terminalia alata*, Kœnig.

MARAGLIONE. L'une des sources de *Castellamare* (Voy. II, 135).

MARAGOSA, MARGOSA. Noms portugais du *Momordica Charantia*, L.

MARAIAIBA. Palmier épineux du Brésil, dont les fruits sont comestibles.

MARAKA. Nom américain du fruit du calebassier, *Crescentia Cujete*, L. (II, 463).

MARALI. Un des noms du cerf commun, *Cervus Elaphus*, L., en Russie.

MARAMPOYAN. Plante de Sumatra dont les pousses sont employées en friction pour délasser les membres fatigués, d'après Marsden.

MARANA. Nom arabe du *Datura Metel*, L.

MARANDA. Sorte de myrte? de Ceylan, dont la décoction des feuilles est employée dans la syphilis.

MARANTA. Genre de plantes de la famille des Drimyrrhizées (Amomées), de la Monandrie monogynie, qui renferme des espèces naturelles aux contrées les plus chaudes du globe, et dont plusieurs

comme plante potagère. Ce végétal avait été long-temps confondu avec le *M. arundinacea*, et en a été distingué par M. de Tussac; il est des Indes-Orientales, tandis que l'autre est américain, et a été apporté à la Jamaïque il y a plus de 50 ans, d'où il s'est répandu dans le reste des Antilles, etc.

M. lutea, Lam. Voyez *M. Cachibu*, Jacq.

Marasakki. Nom chinois du *Basella alba*, L. (I, 554).

Marasque. Nom d'une variété de merise dont on fait le marasquin. Voy. *Cerasus* (II, 179).

Marasquin, Maraschi. Noms français et italiens du *Kirschwasser*, alcool d'une variété du merisier, *Cerasus avium*, Mœnch. (II, 179).

Marathrum. Chez les Grecs c'était le nom du fenouil. Ils appelaient *hypomarathrum* celui qui était sauvage, la particule *hypo* ayant souvent chez eux cette signification (Matthiole, *Comm.*, 306). Linné a appliqué le nom d'*hypomarathrum* à un *Seseli*, qu'il a cru être le fenouil sauvage des Grecs.

Maratia moogHoo. Nom tamoul de fruits et de leurs semences, qu'on peut se procurer dans quelques bazars de l'Inde, et auxquels on accorde des propriétés sédatives et légèrement enivrantes. On les prescrit en électuaire pour arrêter la diarrhée et en diminuer les douleurs. On en donne une capsule et ses graines par dose, dans du lait (Ainslie, *Mat. ind.*, II, 185).

Marbre, *Marmor*, μαρμάρον. Variété dure de sous-carbonate de chaux (Voy. *Calcium*, II, 25), employée jadis comme dessiccatif, et, appliquée sur le périnée, comme anti-aphrodisiaque. Galien le croyait même lithontriptique. Le marbre blanc était le seul en usage.

Marc. Poids de huit onces ou d'une demi-livre, correspondant à environ 250 grammes.

Marc. Résidu plus ou moins solide de certaines opérations mécaniques; précipité qui se forme dans la dépuration de quelques liquides. Ce mot est en général synonyme de *fæces* (III, 209). Le *marc de vin* est le tartre brut (Voyez Sur-tartrate de potasse); le marc d'olives est connu sous le nom d'*amurca* (Voyez I, 262); celui de raisin est employé quelquefois en bain (Voyez I, 531).

Altomarus (A. Donat d'). *De natura vinaceorum facultate et usu.* Neapol., 1562, in-4.

Marc (Saint-). Voyez *Roye*.

Marcanthus (et non Macranthus) cochinchinensis, Lour. On mange à la Cochinchine les gousses de cette légumineuse (*Flora Cochinch.*, II, 562).

Marcasita, *Marcassite*. Nom synonyme de mine, donné jadis à certains minéraux qu'on regardait comme la semence ou la matière première des métaux, et dont en conséquence on distinguait autant d'espèces que de métaux différens.

MARCASITA, MARCHASITA, MARCASITA ARGENTEA. Anciens noms latins du *Bismuth*.
— SATURNI. Un des anciens noms du sulfure d'*Antimoine*.
MARCASSIN. Nom français du jeune sanglier. Voy. *Sus Scrofa*, L.
MARCASSITE. Sulfure de fer jaune natif. Voy. aussi *Marcasita*.
MARCEAU. Nom d'une espèce de saule, *Salix caprea*, L.

MARCEL-DE-CRUSSOL (Saint-). Village de France, à 1 lieue 1/2 de la Voulte (Ardèche). A 1/4 de lieue de ce village, et à une égale distance de celui de Saint George, sous le nom duquel elle est aussi connue, dans un fond, près d'un ancien volcan, est une source tiède (16 à 18° 1/2 R.), inférieure pourtant de température à l'air ambiant, laquelle alimente deux bains, l'un pour les hommes, l'autre pour les femmes. Boniface, cité par Carrère (*Cat.*, 524), en dit l'eau très-peu purgative, mais utile dans les maladies de la peau. Il y a trouvé une terre alcaline, de l'alcali minéral en très-petite quantité, une terre onctueuse qu'il croit bitumineuse, sans aucun mélange de fer.

MARCELLA GALEGA. Nom portugais de la camomille commune, *Matricaria Chamomilla*, L.
MARCELLA ROMANA. Nom portugais de la camomille romaine, *Anthemis nobilis*, L.

MARCGRAVIA UMBELLATA, L. Cet arbrisseau parasite, de la famille des Capparidées, dont on propose de former aujourd'hui le type d'une nouvelle famille, de la Polyandrie monogynie, passe pour anti-syphilitique et diurétique aux Antilles, où on l'emploie en demi-bains : c'est de la racine qu'on se sert. En décoction et à l'intérieur, la dose est depuis un gros jusqu'à une once. On la prescrit aussi dans la leucophlegmatie (*Flore médic. des Antilles*, IV, 26).

MARCHAIS. Nom vulgaire d'une variété de *Maquereau*, ou du *Hareng* qui a frayé.

MARCHANTIA POLYMORPHA, L., Hépatique, Hépatique des fontaines, Hépatique terrestre. Plante cryptogame qui donne son nom à une famille naturelle. Elle croît dans les lieux sombres, humides, entre les pavés des cours, dans toute l'Europe, et est réputée utile dans les engorgemens abdominaux, surtout dans ceux du foie, sans qu'il y ait rien de prouvé à cet égard (Voyez *Hépatique*, III, 476). Ses propriétés paraissent se rapprocher de celles des grands lichens foliacés (Voyez *Lichen*, III, 98). Cette plante a des expansions foliacées, vertes, coriaces, fibrillaires en dessous, et des fructifications en une sorte de parasol qui la font reconnaître. Elle a une odeur insipide et marécageuse. Du reste, on n'en fait plus d'usage. Sa dose est illimitée.

MARCHENA (Eaux minérales de). Elles sont situées entre deux montagnes, dans le village de ce nom, à 18 lieues de Grenade, en Espagne. L'analyse y indique du sulfate de fer, un peu de magnésie, et une grande quantité de soude. Ces eaux, dont la température est de 18° R., sont employées contre les maladies des voies digestives, et surtout contre les obstructions de l'appareil biliaire. Elles sont par-

ticulièrement recommandées dans les embarras qui succèdent à l'usage du quinquina dans les fièvres intermittentes.

Ponce de Leon. *Ensayo sobre las aguas de la Andalucia alta.* Malaga, 1813.

MARD, MARDER. Nom de la marte, *Mustela Martes*, L., en Allemagne.

MARD (Eaux minérales du parc de), département de Seine-et-Marne. Ces eaux proviennent de deux sources froides, dont une est potable, et l'autre forme un vaste réservoir, ou mare, destiné seulement aux animaux. La boue de cette dernière, qui varie suivant les points d'où on la tire, est noirâtre, contient des matières végétales et animales en décomposition, du carbonate de chaux, de l'alumine, de la silice, du fer, et du gaz hydrogène sulfuré. La source d'eau potable a fourni à MM. Massonfour et Chevallier (*Journ. de pharm.*, X, 18) 83 centigrammes de résidu par litre, composés de : hydrochlorates de magnésie et de chaux, 10; carbonate de chaux, 29 2/3; sulfate de chaux, 40; matière végéto-animale et perte, 3 1/3. On prétend que, prise en boisson, elle a été utile *dans plusieurs maladies*, et que l'eau de la mare a guéri des douleurs rhumatismales et des affections cutanées. MM. Massonfour et Chevallier pensent que les boues contenant seules du gaz hydrogène sulfuré, seraient plus utiles sous ce dernier rapport.

MARD-LÈS-ROIE (Saint-). Voy. *Roye*.

MARDEKASCH. Nom arabe de la marjolaine, *Origanum Majorana*, L.

MARDLURARTARTOK. Un des noms groënlandais du coq, *Phasianus Gallus*, L.

MAREDOC. Nom tamoul de l'*Ægle Marmelos*, Correa (I, 84).

MARENA. Nom bohême de la garance, *Rubia tinctoria*, L.

MARENTAKKEN. Nom hollandais du gui, *Viscum album*, L.

MARÉQUERIE (Eaux min. de la). Voy. *Rouen*.

MAREUIL. Village de France dans la Brie, à 3 lieues de Crépy, en face duquel, au pied d'une montagne, Carrère (*Cat.*, 482) indique une source minérale froide.

MARFIL. Nom espagnol de l'*Ivoire*.

MARFOURÉ. Nom de l'*Helleborus fœtidus*, L., aux environs de Montpellier (III, 467).

MARGA ALBA. Nom officinal de la *Marne blanche*.

MARGADOM. Nom de la *Sèche* officinale sur les côtes de la Basse-Normandie.

MARGAIGNON. Nom vulgaire d'une variété d'*Anguille* à tête plus petite.

MARGANEZI. Nom russe du *tétroxyde de Manganèse*.

MARGARATES. Sels formés par la combinaison de l'acide margarique avec les bases salifiables (Voyez *Acide margarique*, I, 38).

MARGARINE. Nom donné primitivement à l'*Acide margarique* par M. Chevreul (I, 38).

MARGARIQUE (Acide). Voy. *Acide margarique* (I, 33).

MARGARITÆ. Nom latin des perles. (Voy. *Mytilus margaritiferus*, L.).

MARGARITIGENA. Ancien nom de la *Nacre de perles*.

MARGEAIX (Eaux min. de). Canton de Vorey, à 3 lieues du Puy, en France (Haute-Loire). M. Arnaud aîné (*Ann. scient., litt. et industr. de l'Auvergne*, mai 1829, p. 231) y a trouvé, par pinte, 42 grains 1/8 de principes fixes, dont 32 de sous-carbonate de soude,

4 d'hydrochlorate de magnésie, 1 1/8 de sous-carbonate de magnésie, 1 5/8 de sulfate de chaux, 1/3 d'oxyde de fer. L'acide carbonique forme 1/12 du volume de l'eau.

Marggold. Nom anglais du souci, *Calendula officinalis*, L.

Margiah. Nom persan de l'asperge, *Asparagus officinalis*, L.

Margousier. Un des noms français de l'azédarach, *Melia Azedarach*, L.

Margroen. Nom suédois du lierre, *Hedera Helix*, L.

Marguerite, grande Marguerite. *Chrysanthemum Leucanthemum*, L. (II, 271).

— bleue. *Globularia vulgaris*, L. (III, 383).

— des champs. *Chrysanthemum Leucanthemum*, L.

— (petite). *Bellis perennis*, L. (II, 571).

MARGUERITE (La). Nom d'une source minérale du Piémont, où Gioanetti a trouvé de l'acide carbonique, des sulfates de magnésie et de chaux, du muriate de soude, de la chaux, de l'argile et du fer.

Marguerite (Fontaine de sainte-). L'une des sources de *Vic-le-Comte*. Voy. ce nom.

MARGUERITE (Sainte-). Village de France, à 2 lieues de Dieppe, où Carrère (*Cat.*, 505) indique plusieurs sources froides, que Faudacq croit ferrugineuses.

Margus niger. Ancien nom de la foulque, *Fulica Chloropus*, L.

Margyricarpus setosus, Ruiz et Pavon. On emploie au Pérou la décoction de cet arbrisseau contre les hémorrhagies, ce qui l'y fait désigner sous le nom d'*Yerba de la perta*. Ce genre est voisin des *Ancistrum*, et appartient aux Rosacées, section des Sanguisorbées, et à la Diandrie digynie.

Maria (Eau minérale della). C'est une des sources de *Lucques*. Voy. ce nom.

MARIA DELL' AQUILA (Santa). Santi (*Viaggio al Montamiata*, etc., II, 81) y indique, entre Sorano et Pitigliano, une source tiède (19° R.), acidule, fort analogue à celle même de Pitigliano.

MARIA-VIEGAS (Eaux min. de), à Port-Alègre, dans l'Alentéjo (Espagne). Elles sont froides et hydrosulfureuses (Alibert, *Précis*, etc., 595).

MARIANA. MM. Boussingault, Rivero et Roulin, à Santa-Fé de Bogota, signalent cette source comme chaude et dégageant du gaz azote pur (*Journ. de chimie méd.*, I, 99). C'est probablement la même que celle de *Mariara*, dont nous avons parlé à l'article Colombie (II, 367).

Mariæ fileshaar. Nom suédois du *Drosera rotundifolia*, L.

MARIAGE (sous le rapport thérapeutique). Nous n'avons point à nous occuper ici du mariage relativement aux avantages sociaux qui en sont le résultat, sujet qui regarde la philosophie générale et l'hygiène publique; nous voulons seulement le considérer sous le rapport des changemens avantageux pour la santé qui en découlent dans plusieurs circonstances pathologiques.

Dans l'état normal, le mariage remplit le but de la nature, satisfait aux besoins réciproques des sexes, empêche l'accumulation des fluides propagateurs chez l'homme ; il écarte les maux et les abus qui pourraient résulter d'une continence forcée, tels que l'onanisme, les pollutions nocturnes ou diurnes, le libertinage, etc.

Le mariage fournissant, par le rapprochement des sexes, un moyen excitant des organes de la génération, on a cru y trouver le remède à un certain nombre de maladies.

Chez l'homme, où la continence est rarement excessive, ce moyen thérapeutique est de peu ou point d'application ; on a plus souvent à remédier aux abus qui suivent des cohabitations trop fréquentes, qu'à prescrire leur usage.

Chez les filles nubiles, au contraire, le mariage peut être indiqué dans un assez bon nombre de cas. On le conseille dans la chlorose, lorsqu'elle paraît dépendre de la faiblesse de l'utérus; dans l'aménorrhée sans chlorose, accompagnée de débilité ; il est également indiqué lorsque, par suite du défaut de menstruation, il y a des engorgemens des viscères abdominaux, des dérangemens des voies digestives, si ordinaires dans les désordres de la matrice, dans les affections nerveuses qui dérivent du défaut des règles, la mélancolie, etc. Le mariage, en amenant la conception, produira les phénomènes de la gestation, qui sont suivis d'une nouvelle manière d'être, puis de l'écoulement des lochies après l'accouchement, etc., qui ramènent l'état normal. Au Chili, ces avantages sont si marqués que les médecins de ce pays prescrivent la cohabitation, même aux filles, comme on prescrit chez nous un purgatif, d'après ce que nous a rapporté M. Lesson ; il en est de même dans quelques parties de la Russie, suivant le récit que nous en ont fait des malades.

Chez les femmes, la gestation peut être conseillée dans deux cas principaux : 1° lorsque l'utérus éprouve un commencement d'engorgement au col (malgré l'assertion d'Hippocrate, cet état n'empêche pas toujours de devenir mère) ; la dilatation et l'écoulement sanguin qui aura lieu peut procurer la solution de cette lésion commençante. Les engorgemens des annexes de l'utérus peuvent également être résolus de la même manière. 2° Dans les cas de maladies dites laiteuses; elles sont combattues avec succès par des grossesses nouvelles ; ainsi, les engorgemens laiteux des mamelles cèdent parfois au travail d'une lactation nouvelle ; les éruptions cutanées qui surviennent après certaines couches se passent après une autre, sans doute par suite de la diaphorèse, du régime, etc., que cet état exige.

Néanmoins, il faut s'assurer avant de conseiller le mariage, que les sujets sont mariables ; que les lésions contre lesquelles on le prescrit

sont encore de nature à pouvoir être guéries ; qu'aucun défaut d'organisation ne s'oppose à l'accouchement, etc.

Kruemitz (J.-G.). *Diss. de matrimonio multorum morborum remedio.* Francofurti, 1749, in-4. — Bousquet (J.). Du mariage considéré comme moyen préservatif et curatif des maladies (Thèse) Paris, 1820, in-4. — On peut consulter sur ce sujet la bibliographie du *Dict. des sc. méd.* (V, 527).

Mariarmo. Nom provençal de l'*Hysope*.

Mariblé. Nom provençal du *Marrubium vulgare*, L.

Maricha. Nom sanscrit et java du poivre noir, *Piper nigrum*, L.

MARIE (Sainte-). Village de France (Hautes-Pyrénées), à 1 lieue s. de Saint-Bertrand, et près de la route qui conduit à Bagnères-de-Luchon. Il y existe 4 sources semblables, dont deux, connues sous les noms de *Grande-Source* et de *Source-Noire*, sont renfermées dans un établissement de bains créé depuis quelques années. M. Save, qui a analysé l'eau de la grande source, y a trouvé, pour 10 livres : sulfate de chaux, 136 grains; s. de magnésie, 50; carbonate de magnésie, 2 ; c. de chaux, 34 ; acide carbonique, 30 (*Bull. de pharm.*, IV, 289). Ces eaux, connues depuis long-temps (Carrère, *Cat.*, 487), sont usitées en boisson et en bains dans les engorgemens lents des viscères abdominaux, les dérangemens des flux hémorrhoïdal et menstruel, les taches hépatiques et autres altérations de la peau, ainsi que dans les longues convalescences des maladies et les affections nerveuses. Elles sont froides, quoique rangées parmi les eaux thermales dans le *Manuel* de M. Patissier, et figurent parmi les eaux *magistrales* dans nos catalogues d'eaux minérales artificielles.

MARIE-DES-BAINS (Sainte-). Cette eau minérale, connue sous le nom de Saint-Agnès, est située dans la Romagne Toscane, sur le côté d'un vallon étroit baigné par le Savio; sa température est de 33° 2/3 R., sa saveur légèrement alcaline, son odeur quelquefois hydrosulfureuse. M. Targioni Tozzetti y a trouvé, pour 100 livres : 458,03 grains de carbonate de soude; 13,04 c. de chaux ; 6,52 c. de magnésie; 104,32 hydrochlorate de soude; 58,68 sulfate de soude; 11,41 silice et matière pseudo-organique; de plus, par pied cube, 36 pouces cubes d'un gaz composé de 0,1188 acide carbonique ; 0,0432 oxygène; et 0,1980, azote : il s'en dégage enfin du gaz hydrogène combiné avec une petite quantité d'hydrogène proto-carboné et d'acide carbonique. Cette eau dépose un limon qui offre pour 100 parties : carbonate de chaux, 0,40 ; c. de magnésie, 0,04; silice, 0,15 ; alumine, 0,10 ; sulfate de chaux, 0,15; eau, oxyde de fer, matière pseudo-organique et végétale, carbone, etc., 0,16.

Targioni-Tozzetti. *Storia ed analisi chimica delle acque termali dette di S. Agnese*, etc. Florence, 1828, in-8 (Extrait *Bull. des sc. nat.* de Férussac, XXII, 390).

MARIE DU CANTAL (Sainte-). Bourg de France (Cantal), à 2 lieues s. de Pierrefort et 3 lieues o. de Chaudes-Aigues, non loin duquel, dans un vallon, est le hameau de Roublet, où se trouvent

2 sources minérales froides, de même nature, mais de force inégale, quoique distantes seulement, dit M. Alibert (*Précis*, etc., 360), de 3 mètres. Les eaux en sont aigrelettes, et laissent déposer un sédiment ochracé; aussi contiennent-elles du fer et une grande quantité d'acide carbonique. Assez récemment connues, elles sont usitées à la dose de 3 à 4 verres, dans les cas d'atonie de l'estomac, de chlorose, d'aménorrhée, d'affection scorbutique, etc.

MARIENBAD, MARIENBADER. Source minérale dans la seigneurie de Tepl en Bohême (cercle de Pilsen), à 5 lieues d'Éger et 8 de Carlsbad; l'eau en est froide, saline, minéralisée surtout par le sulfate de soude; on en expédie au loin de très-grandes quantités. Le professeur Berzelius a trouvé un centigramme de carbonate de lithine par bouteille de la source qu'on nomme *Kreuzbrunn* (*Bull. des sc. math.* de Fér., avril 1826).

Kreysig (F.-L.). Sur l'emploi des eaux min. naturelles et artificielles de Karlsbad, Embs, Marienbad, Eger, Pyrmont et Spa (en allemand). Leipsig, 1825, in-8 (il en existe une deuxième édition). — Heidler (C.-J.). Marienbad et ses différens moyens curatifs dans les maladies chroniques. Prague, 1828, in-8, avec 5 planches (Voy. *Bull. des sc. méd.* de Fér., XIX, 144).

MARIENBALSAM. Nom allemand du *Baume-Marie*.

MARIENBLUMEN. Un des noms allemands de la paquerette, *Bellis perennis*, L.

MARIENDIDSEL, MARIENDISTEL. Nom danois et suédois, et nom allemand, du *Carduus marianus*, L.

MARIENFELS, dans le duché de Nassau. Ces sources acidules et froides sont au nombre de six; trois sont destinées à abreuver les bestiaux ou au lavage, les autres fournissent de l'eau à boire; ces dernières, qui contiennent un peu de fer, de manganèse, de strontiane, de potasse, à l'état salin, ont été analysées récemment par M. Kastner (*Bull. des sc. méd.* de Fér., XIX, 322).

MARIENWURZEL. Un des noms allemands du marrube, *Marrubium vulgare*, L.

MARIETTA COLOMBO. Un des noms anglais du *Frasera Walteri*, Mich.

MARIETTE. Un des noms du *Campanula Medium*, L.

MARIGNAN. Un des noms de l'aubergine, *Solanum esculentum*, Dunal, dans le midi de la France.

MARIGNIA OBTUSIFOLIA, DC. (*Prodrom.*, II, 79). Il fournit à l'Ile de France, surtout de ses fruits, une résine appelée *Colophane bâtarde*. Cet arbre balsamifère, de la famille des Térébinthacées (de celle des Burséracées, de Kunth), est le *Bursera obtusifolia* de Lamarck.

MARIGOLD. Un des noms anglais du *Mesembri nthemum crystallinum*, L.

MARIKOLUNDOO. Nom tamoul de l'*Artemisia aust iaca*, L. (Voy. le Supplém.)

MARIMONT, dans le royaume des Pays-Bas. Carrère (*Cat.*, 301) indique les Bibliographies suivantes, par erreur du reste, Marimont n'appartenant pas à la France.

Villers (S.-A. de). Analyse des eaux min. qui se trouvent au château royal de Marimont en Hainault. Louvain, 1741, in-12. — Rega (H.-J.). *Diss. de aquis min. fontis Marimontensis*. Lovanii, 1741, in-8. — Delval. Supplément au Traité des eaux de Marimont, et analyse des fontaines appelées le Roidemont et le Montaigu, par Rega et de Villers. Louvain, 1742, in-8.

MARIN (Sel). Ancien nom vulgaire du sel commun, *Chlorure de sodium*.

Maringouin. Espèce de cousin des pays chauds. Voy. *Culex* (II, 515).
Marinheiro. Nom brésilien du *Trichilia cathartica*, Mart.
— **de folha larga.** Nom brésilien du *Trichilia glabra*, L.
Mariolein. Nom hollandais de la marjolaine, *Origanum Majorana*, L.
Maririco. Nom brésilien du *Sisyrinchium galerioides*, Gomès.
Marisma. Nom espagnol de l'*Atriplex Halimus*, L. (I, 488).
Maritime southernwood. L'un des noms anglais de l'*Artemisia maritima*, L.
Maritondi. Nom cyngalais du *Lawsonia spinosa*, L.
Maritus. Un des noms du *Soufre* dans les livres des alchimistes.
Marjolaine. *Origanum Majorana*, L.
Markasit. Un des noms allemands du *Bismuth*.
Marleg. Nom du *Conferva Ægagropila*, L., aux îles Feroë.
Marmaritis. Ancien nom de la fumeterre, *Fumaria officinalis*, L. (III, 311).
Marmeer. Nom japonais du cognassier, probablement du *Cydonia japonica*, Pers. (II, 559).
Marmelade. Un des noms du fruit de l'*Achras mammosa*, L. (I, 24).

MARMELADES. Sortes de confitures faites avec des fruits charnus, pulpeux, cuits avec du sucre, comme l'abricot, la prune, etc. Elles ne sont pas d'une transparence complète, comme les gelées, et n'ont pas de parties liquides comme le raisiné. On a appliqué ce nom en pharmacie à des composés pulpeux, faits avec des substances visqueuses, sucrées, etc. : telle est la *marmelade de Tronchin*, etc.

Marmeldier. Nom hollandais de la marmotte, *Mus alpinus*, L.
Marmeleira. Nom portugais du cognassier, *Cydonia vulgaris*, Pers. (II, 558).
— **do campo.** Nom brésilien du *Maprounea brasiliensis*, Aubl.
Marmelo. Nom portugais du cognassier, *Cydonia vulgaris*, Pers.
Marmelos. Nom espagnol du cognassier (II, 558). Voy. aussi *Ægle* (I, 84).
Marmignato. Nom de l'*Aranea 13-guttata*, Rossi, en Corse. Voy. *Aranea*.
Marmite de singe. Nom du *Lecythis grandiflora*, Aubl. (IV, 81), de la forme de son fruit operculé.
Marmolier. *Genipa grandiflora*, Rich. (III, 353).
Marmontaine, Marmotaine, Marmotain, Marmotan, *Marmontana*, *Marmota*. Noms de la marmotte (ou marmote) des Alpes, *Mus alpinus*, L., en vieux français et en latin.
Marmor album. Nom latin du *Marbre blanc*, variété dure de sous-carbonate de chaux.
Marmoraria. Nom ancien de l'*Acanthe*.
Marnan (Saint-), près d'*Orléans*. Voy. ce nom.

Marne. Mélange naturel d'alumine et de sous-carbonate de chaux. Il en existe plusieurs variétés de couleur : la marne blanche, *Marga alba*, offic., ou moelle des rochers, qu'on tirait des montagnes de Bohême, a été employée comme astringente et discussive contre l'hémoptysie, la dysenterie, l'épilepsie, les fractures, etc. L'*agaric minéral* (I, 99) est aussi rapporté aux marnes par quelques anciens auteurs.

MARNESSE. Village de France (Haute-Marne), à 1 lieue d'Attancourt, près duquel, dans un bois du même nom, est une source minérale signalée (*Nature considérée*, etc., 1772, I, 120; et IV, 110) comme moins ferrugineuse et un peu plus séléniteuse que celle d'Attancourt (Navier), et comme propre à guérir la fièvre, les affections mélancoliques, les obstructions, ainsi qu'à faciliter la sortie du calcul de la vessie (Carrère, *Cat.*, 204).

Maro Un des noms du cocotier, *Cocos Nucifera*, L. (II, 340).

— cortuso. Nom espagnol du *Teucrium Marum*, L., et du *Salvia Sclarea*, L. (Jourdan, *Pharmac. univ.*).

Marocca-nonau. Nom du *Ricinus Mappa*, L., à Ternate.

Marohew. Nom polonais de la carotte, *Daucus Carota*, L.

Maroio. Nom portugais du *Marrubium vulgare*, L.

Maronc. *Mimusops Elengi*, L.

Marongaye. Végétal dont la racine, qui a la forme et l'odeur de celle du raifort, est comestible à Sumatra, d'après Marsden.

Maronion. Nom du *Centaurea Centaurium*, L., dans Apulée (II, 173).

Maroodanie. Nom tamoul du *Lawsonia spinosa*, L. (IV, 78).

Marotti. Arbre du Malabar, dont le fruit, gros comme un citron, contient des amandes dont on retire une huile qui sert à différens usages (Rheède, *Hort. mal.*, I, 65, t. 36). On ne l'a rapporté à aucun nom linnéen.

Marou. Nom de la marjolaine. *Origanum Majorana*, L., sur la côte de Coromandel.

Maroulla. Nom de la laitue, *Lactuca sativa*, L., dans l'île de Crète.

Maroune, Maroute. Noms de l'*Anthemis Cotula*, L. (I, 314).

MARRIVAL, près l'abbaye de Nonningues, à 5 lieues de Milhaud (France). Carrère (*Cat.*, 513) y indique une source minérale froide.

Marrobio bianco. Nom italien du marrube, *Marrubium vulgare*, L.

MARRON. Fruit du marronier, variété cultivée du châtaignier, *Castanea vesca*, Gærtn. (II, 133).

Marron de cochon. Les racines du *Cyclamen europæum*, L. (II, 557.)

— d'eau. Fruit de la macre, *Trapa natans*, L.

— d'Inde. Fruit du marronnier d'Inde, *Æsculus Hippocastanum*, L.

Marroyo branco. Nom portugais du marrube, *Marrubium vulgare*, L.

— negro. Nom portugais de la ballotte, *Ballota nigra*, L.

Marru. Nom tamoul de la marjolaine, *Origanum Majorana*, L.

Marrube. *Marrubium vulgare*, L.

— aquatique, d'eau. *Lycopus europæus*, L. (IV, 176).

— blanc. *Marrubium vulgare*, L.

— noir. *Ballota nigra*, L. (I, 540).

Marrubiastrum. On donne ce nom, dans quelques livres, au *Leonurus Cardiaca*, L. (IV, 88); d'autres auteurs le donnent au *Ballota nigra*, L.

Marrubin. Un des noms du marrube noir, *Ballota nigra*, L. (I, 540).

Marrubio bastardo. Nom espagnol de la ballotte, *Ballota nigra*, L.

— blanco. Nom espagnol du marrube, *Marrubium vulgare*, L.

— nero. Nom italien de la ballotte, *Ballota nigra*, L.

MARRUBIUM. Genre de plantes de la famille des Labiées, de la Didynamie gymnospermie, dont une des espèces, le *M. vulgare*, L., appelée marrube, marrube blanc, *Marrubium album*, dans les Dispensaires (*Flore médicale*, IV, f. 226), est très-commune au bord des chemins en Europe, dans les lieux secs, pierreux; sa tige est rameuse du bas, blanche, cotonneuse, un peu arrondie, haute de un à deux pieds; ses feuilles sont ovales-arrondies, rugueuses, crépues, velues, blanches en dessous, finissant un peu en pétiole; ses fleurs nombreuses forment des verticilles serrés; elles ont un calice à dix dents, épineuses, laineuses, recourbées en crochet, déliées; une

corolle à 2 lèvres, la supérieure étroite, linéaire, bifide, l'inférieure à 3 lobes, dont celui du milieu grand, échancré ; elle porte quatre graines nues, lisses. L'odeur du marrube est forte, désagréable, fétide même, sa saveur amère, nauséeuse, un peu âcre; il jouit, ainsi que la plupart des amers fétides, de propriétés toniques et excitantes du système utérin: aussi le marrube est-il employé pour provoquer la menstruation ou la rappeler, dissiper les affections nerveuses, hystériques, chlorotiques, etc., qui peuvent dépendre de l'organe de la gestation. Le marrube, par ses qualités amères et un peu âcres, a été prescrit dans les affections catarrhales de la poitrine, comme propre à diviser les mucosités pulmonaires et en faciliter l'expectoration, surtout dans les maladies appelées pituiteuses par les anciens, ainsi que l'infiltration ou l'engorgement séreux du poumon ; on l'a aussi conseillé comme stomachique, pour rétablir les forces digestives affaiblies ou perverties ; enfin on s'en est servi avec efficacité, dans les maladies de toute la substance, suivant l'expression des pathologistes, ou générales, telles que le scorbut, l'anasarque, la cacochymie, etc. Les propriétés fortifiantes et toniques de cette plante peuvent avoir de grands avantages, et justifier l'emploi fréquent qu'on en faisait autrefois comme diurétique, sudorifique, désobstruant, parce qu'elle porte aussi son action excitante sur les systèmes rénal et exhalant; elle a été préconisés par Losecke, Lange, Dehaën, Freind, Forestus, Borelli, Haller, Chomel, etc., et même par Dioscoride, qui la nomme πρασιον, dans l'asthme humide, l'ictère, les engorgemens abdominaux, la fièvre intermittente (Vauters, *Remediorum*, etc., 211), la phthisie même; elle contient du fer, ce qui explique la vertu astringente qu'on y a signalée. Linné dit qu'il a vu le marrube faire cesser un ptyalisme qui durait depuis plus d'un an. La dose de ce végétal est de un à deux gros en poudre, du double en infusion ; on emploie l'extrait, qui a beaucoup d'activité, depuis 3 jusqu'à 5 grains. Il entre dans la *thériaque d'Andromaque*, le *dicolocynthidon*, le *sirop de marrube de Mesué*, etc.

Cartheuser (J.-F.). *Diss. de marrubio, etc.* Francfort-sur-l'Oder, 1753, in-4.

MARRUBIUM ALBUM. Nom officinal du *Marrubium vulgare*, L.

— NIGRUM. Nom officinal du *Ballota nigra*, L. (I, 540).

MARS. Nom d'une des planètes, donné jadis au *Fer* (Voy. III, 227).

— DIAPHORÉTIQUE. Hydrochlorate d'ammoniaque et de fer sublimé. Voy. *Fer*.

— SOLUBILIS. Ancien nom du tartre chalybé, ou *Tartre martial soluble* (Voy. III, 235).

— — ALCALISATUS. Une des nombreuses variétés du *Tartrate de potasse et de fer* (III, 235), préparée par calcination, et dans laquelle, par conséquent, la potasse se trouve en excès.

— VITRIOLATUS. Synonyme ancien de *Proto-sulfate de fer*.

— (Saint-). Voy. *Mart (Saint-)*.

MARSAN. Nom indien du *Murraya exotica*, L.

MARSAULT, MARSEAU, MARSOT. Synonymes de marceau, *Salix caprea*, L.

MARSEICHE. Nom de l'*Hordeum distichon*, L. (III, 527).

MARSELLE. Nom de la viorne, *Clematis Vitalba*, L., dans quelques cantons (I, 312).

MARSH CROWFOOT. Un des noms anglais du *Ranunculus sceleratus*, L.

— LEDUM. Nom anglais du *Ledum palustre*, L.

— MALLOW. Nom anglais de la guimauve, *Althæa officinalis*, L.

— ROSEMARY. Un des noms anglais du *Statice Limonium*, L.

— SELINUM. Nom anglais du *Selinum palustre*, L.

— SPURGE. Nom anglais de l'*Euphorbia palustris*, L.

MARSIO, MARSIONE. Noms du *Gobius Aphya*, L.

MARSOPA. Un des noms espagnols du marsouin, *Delphinus Phocæna*, L. (II, 614).

MARSOUIN, *Marsuinus*. Nom vulgaire du *Delphinus Phocæna*, L., espèce de Cétacé.

MARSPITT. Nom de l'huitrier, *Hæmatopus Ostralegus*, L., en Gottland.

MARSUPIAUX. Ordre de Mammifères auquel appartient le *Kanguroo*. Voy. ce mot.

MART ou MARS (Saint-). Chapelle à 1/4 de lieue de Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme), près de laquelle, dans un petit vallon, Carrère (*Cat.*, 128) indique, d'après Chomel, deux sources minérales, l'une *grande* et l'autre *petite*, chaudes, acidules, ferrugineuses, qui alimentent des bains. Elles ne paraissent pas avoir été récemment analysées. M. Alibert (*Précis*, etc., 275) dit cependant qu'elles sont analogues à toutes celles de Clermont-Ferrand, qu'on les regarde comme très-efficaces soit en boisson dans la langueur des organes digestifs, à la suite des fièvres d'accès, dans la chlorose, les affections catarrhales chroniques, les longues convalescences, soit en bains, en en élevant la température, dans le traitement des roideurs d'articulations, de la paralysie et des anciens rhumatismes. Il ne leur attribue que 24 à 28° au thermomètre de Farenheit (c'est thermomètre centigrade qu'il faut lire).

MARTA. Nom portugais du myrte, *Myrtus communis*, L.

MARTA, *Martarus*, *Marterus*, *Marturus*, *Martes*, Martre, Marte. Noms latins et français du *Mustela Martes*, L.

MARTAGON. Nom d'une espèce de lis, *Lilium Martagon*, L. (I, 115).

MARTE. Voy. *Marta*.

— DOMESTIQUE. Nom impropre de la fouine, *Mustela Foina*, L.

— ZIBELLINE. Voy. *Mustela Zibellina*, L.

MARTEAU. Un des noms du *Narcissus pseudo-Narcissus*, L.

MARTECH. Nom arabe de la *Litharge*, ou oxyde de plomb demi-vitreux.

MARTELET. Un des noms vulgaires du martinet commun, *Hirundo Apus*, L.

MARTEN-HORSE. Nom anglais du martinet commun, *Hirundo Apus*, L.

MARTES. Un des noms latins de la marte, *Mustela Martes*, L.

MARTIAUX. Synonyme de *Ferrugineux* (Voy. III, 238).

MARTIGNY. Village de France, à 2 lieues de Contrexeville et 4 de Bourbonne, où Carrère (*Cat.*, 483) indique une source minérale froide.

MARTIN. Nom anglais de la marte ordinaire, *Mustela Martes*, L.

— , MARTIN BON-DIEU. Noms vulgaires du *Coccinella Septempunctata*, L.

— ou MARTINET PÊCHEUR. Voy. *Alcedo Ispida*, L.

— CHASSEUR, MARTIN CRABIER, MARTIN PECHCARET, MARTIN PÊCHEUR. Noms vulgaires de l'*Alcedo Ispida*, L., en France.

MARTIN-DE-FENOUILLA (département des Pyrénées orientales). Terroir à 1/2 lieue s. du Volo, une lieue N. de Bellegarde et 5 s.

de Perpignan, sur lequel, au fond d'un ravin, à gauche du grand chemin d'Espagne, est une source minérale froide fort aérée, où Carrère indique de la terre calcaire et un sel analogue au natrum. Il en croit l'eau utile pour les estomacs paresseux, les individus lymphatiques, et dans le traitement de l'ictère, de la gravelle, des écoulemens muqueux invétérés, etc. (*Traité des eaux min. du Roussillon*, Perpignan, 1756, in-8; et *Cat.*, 446).

MARTIN (Fontaine de Saint-). Voy. *Baurin* (I, 561).

MARTIN (Saint-), à 1/2 lieue au dessus de Molina, près de Worms, dans le royaume Lombardo-Vénitien. Il y existe une source thermale (34° R.), inodore et insipide, qui contient des sels neutres. Elle sort d'un banc de pierre puante, d'un gris foncé. Les bains sont divisés en 3 grands compartimens dans lesquels les malades se baignent ensemble. Tous les étés il s'y rend un grand nombre de personnes du pays des Grisons, du Tyrol, de la Souabe et de l'Italie.

MARTIN-LE-PAUVRE (Saint-). Paroisse, dit Carrère (*Cat*, 506), dans laquelle il y a une source d'eau minérale froide.

MARTIN-DE-VALAMAS (Saint-). Bourg du Haut-Vivarais (France), près duquel sont trois sources minérales désignées soit par son nom, soit par ceux des hameaux ou villages circonvoisins (Voy. *Herbier*, *Nant* et *Treint*), et une quatrième qui est froide et dont Boniface, cité par Carrère (*Cat.*, 523), a vu l'eau prendre seulement une couleur citrine par son mélange avec l'infusion de noix de galle.

MARTIN-DE-VALMEROUX (Saint-). Bourg de France (Cantal), sur la route de Clermont-Ferrand à Cahors, à 1/4 de lieue duquel est une source appelée Fonsainte (*Fons-sancta*), qui est froide, acidule, très-recherchée des bestiaux; elle paraît contenir du fer et beaucoup d'acide carbonique. On en fait usage, dit M. Alibert (*Précis*, etc., 361), dans les mois de juillet et d'août, à la dose de 2 à 3 chopines tous les matins, contre l'atonie de l'appareil digestif, la chlorose, l'aménorrhée, les affections scorbutiques et scrofuleuses, la convalescence des fièvres intermittentes.

MARTINET. Nom vulgaire de l'*Hirundo Apus*, L. (Voy. III, 511).
— (Grand). On nomme ainsi l'*Hirundo Melba*, L. (III, 511).
— NOIR. Nom vulgaire de l'*Hirundo Apus*, L.
— PÊCHEUR C'est l'*Alcedo Ispida*, L.

MARTINEZIA CILIATA, Ruiz et Pavon. Palmier du Pérou, où il est connu sous le nom de *Chonta*, dont les jeunes sommités se mangent comme le chou palmiste, ce qui est arrivé plus d'une fois aux auteurs qui l'ont fait connaître.

MARTINIQUE (La). Cette île, l'une des plus considérables des Antilles, présente un assez grand nombre de sources minérales. La plus renommée, appelée *Fontaine-Chaude*, est dans les hauteurs du

fort Royal, à 2 lieues de la ville de ce nom, au bas des Pitons; elle est reçue dans 5 ou 6 bassins pour l'usage du public. Elle est acidule, chaude (40° R.), donne au linge une teinte roussâtre, et contient du gaz acide carbonique, du carbonate de chaux, de l'alumine, de la soude, des sulfate et hydrochlorate de soude et du sulfate de fer. Il y existe un établissement assez considérable. On les emploie en boisson, en bains, en douches, comme toniques et excitantes, dans le traitement des engorgemens abdominaux, dans l'atonie des voies digestives, de l'utérus, du vagin et de la vessie, dans les rhumatismes chroniques, les maladies de la peau, les plaies. La dose, comme boisson, est de 2 à 5 verres; prise en plus grande quantité, elle purge; mêlée avec du vin blanc et du sucre, elle forme une boisson pétillante et fort agréable. Cette source est fréquentée à toutes les époques de l'année. Les autres sources thermales (dont une sulfureuse) sont moins connues, et rarement employées; il n'y existe point d'ailleurs d'établissement : on peut consulter à leur égard le *Précis historique sur les eaux minérales* de M. Alibert (p. 507 et suiv.).

MARTINOLLE. Un des noms vulgaires de la raine-verte. Voy. *Rana*.

MARTLAT, MARTLIN. Noms de l'*Hirundo riparia*, L., en Piémont.

MARTLERA, MARTLOT. Noms de l'*Hirundo urbica*, L., en Piémont.

MARTEL. Un des noms anglais de la marte ordinaire, *Mustela Martes*, L., et de l'*Hirundo riparia*, L.

MARTORELLO. Un des noms italiens de la marte, *Mustela Martes*, L.

MARTRES-DE-VEYRE. Bourg de France (Puy-de-Dôme), à 2 lieues de Vic-le-Comte, près duquel, à dix pas de l'Allier, dit Carrère (*Cat.*, 130), est une source minérale acidule : Duclos y indique un sel nitreux, et Raulin quelques particules de sel ammoniac.

MARTSFIOLER. Nom danois de la violette, *Viola odorata*, L.

MARTURA. Un des noms italiens de la marte, *Mustela Martes*, L.

MARTYNIA ANNUA, Lam. Voy. *Craniolaria annua*, L. (II, 458).

MARTYROLE. Nom de l'*Hirundo Apus*, L., à Genève.

MARUA. Nom malabare du *Laurus Cassia*, L. (IV, 52).

MARUDANIE. Nom tamoul du *Lawsonia spinosa*, L.

MARUGEM. Un des noms portugais du mouron, *Anagallis arvensis*, L. (I, 266).

MARUKARUNG KAI. Nom tamoul du *Gardenia dumetorum*, Retz. (III, 335).

MARULION. Un des noms grecs de la laitue, *Lactuca sativa*, L.

MARULKA HORNI. Un des noms bohêmes du calament, *Melissa Calamintha*, L.

— POLNI. Un des noms bohêmes de la cataire, *Nepeta Cataria*, L.

MARUM. Nom officinal du *Teucrium Marum*, L.

— VERUM. Autre nom officinal du *Teucrium Marum*, L.

MARUNA ZIELE. Nom polonais du *Matricaria Parthenium*, L.

MARUSSE. Nom bohême du mûrier noir, *Morus nigra*, L.

MARVISRO. Un des noms espagnols du *Cochlearia Armoracia*, L.

MARYANKA. Nom bohême de la marjolaine, *Origanum Majorana*, L.

MARZANA. Nom polonais de la garance, *Rubia tinctoria*, L.

MAS. Nom malais de l'*Or*.

MAS-DE-BOAC, en France (département du Gard). Carrère (*Cat.*, 492) y indique d'après Expilly, des eaux surchargées de vitriol vert, vomitives et hors d'usage.

MASAMET ou MASAGUET, et non *Maramet* ou *Maraguet* (*Dict. des sc. méd.*, XXXIII, 488). Petite ville de France, à 2 lieues 1/2 de Castres, où Carrère (*Cat.*, 491) indique une source minérale froide, que Pajol dit légèrement martiale et très-peu gazeuse.

Masanquienne. Nom de la *Poule* à l'île Waigiou, selon Labillardière.

MASARANDIBA. Arbre du Brésil qui est probablement un *Eugenia*, dont on mange le fruit, qui est sucré, et dont on boit le suc, estimé adoucissant de la gorge et de la poitrine, dans les repas, etc. On le cultve dans les jardins, d'après Pison (*Bras.*, 120).

MASCHUKJA (Mont), dans le Caucase. Il y existe huit sources, la plupart sulfureuses et thermales (22 à 37° R.), qui ont été examinées par le docteur A. Nelioubin dans sa *Description russe des eaux minérales du Caucase*. On en trouve l'analyse, réduite en un tableau synoptique, dans le *Bull. des sc. nat.* de Fér., XXIII, 35.

Mashipattiri. Nom tamoul de l'*Artemisia maderaspatana*, L. (I, 450).

Mashiputrie. Nom tamoul de l'*Artemisia indica*, W.

MASINO, dans la Valteline, province du royaume Lombardo-Vénitien. Il y existe une source minérale à 27° R.

Maskbark. Nom suédois du *Geoffræa inermis*, Sw.

Maskrosor. Un des noms suédois du pissenlit, *Leontodon Taraxacum*, L.

Maslac. Préparation faite avec le chanvre, ou bangue des Turcs, dont ils usent pour s'exciter à la gaîté, avoir des songes agréables, etc.

Masmocra. Nom arabe de l'*Aristoloche*.

Masohi, Massoi, Massoy. Noms de pays du *Laurus Massoi*, N. (IV, 60).

Maspeton. Un des noms de la tige du *Laser* dans Dioscoride, Théophraste, Pline, etc.

Masquiqui. Terre argileuse qui fait partie du *Cachondé* (II, 5).

Massa. Nom de la *Muscade* ou plutôt du *Macis*, à Java.

MASSAGE (Emploi thérapeutique du). Cette pratique, très-usitée en Orient, dont le nom paraît dérivé de l'arabe *mass*, presser doucement, consiste, comme on sait, à presser graduellement les parties musculaires du corps et à exercer des tractions sur les articulations. Souvent on commence par exposer le corps à la vapeur de l'eau chaude dans des espèces d'étuves ; on couche ensuite les sujets sur le dos, et des personnes habituées à cette manœuvre opèrent le massage et font craquer les articulations : ce qui procure, assure-t-on, un bien-être général, délasse de toutes les fatigues, et cause une sorte de volupté.

Il y a lieu de croire que le massage a sur la peau les avantages des frictions (III, 294) ; qu'il agit surtout sur les muscles, et que les alternatives de pression et de dilatation qu'il procure doit les modifier, donner plus d'activité à leur circulation, plus d'énergie à leurs fibres, rendre leur action plus facile, et dissiper les embarras, les commencemens d'infiltration, d'engorgement qui pourraient s'y manifester. Les articulations doivent recevoir aussi des avantages des tiraillemens,

des craquemens qu'on leur fait éprouver ; elles doivent acquérir plus de souplesse, plus de facilité de mouvement ; leurs ligamens y gagnent une extension plus facile, la synovie plus de fluidité, etc.

On conseille le massage dans les maladies lymphatiques générales ou cutanées, les hydropisies cellulaires, les affections rhumatismales chroniques, certaines phlegmasies, la stase des humeurs ou liquides du corps humain. C'est surtout dans les névroses musculaires, les contractures, les spasmes, les crampes de leur tissu, qu'il semble devoir agir avec plus d'efficacité, ainsi que dans la roideur des articulations, les menaces d'ankylose. Nous croyons surtout que le massage doit être employé pour suppléer à l'exercice chez les sujets qui n'en prennent pas par impossibilité de se mouvoir, ou par manque de temps ou de volonté, comme cela a lieu si souvent dans les grandes villes, chez les riches oisifs, les gens de lettres, les savans, les femmes qui passent leur vie dans leur lit ou sur leur canapé, etc. On imprimerait à leurs muscles des mouvemens qui remplaceraient, en partie du moins, ceux que la locomotion et les autres contractions musculaires auraient produits ; ils feraient ainsi de l'exercice sans remuer, et malgré eux.

MASSAKA. Nom cyngalais de la *Noix de galle*.
MASSALIS, MASSARIEM. Anciens noms du *Mercure*.
MASSARIL. Sorte de préparation médicamenteuse d'un raisin de l'Afrique.

MASSE (La). Village de France, à 1/2 lieue de Coutances, riche en eaux minérales, toutes froides, suivant Bonté, et plus ou moins ferrugineuses (Carrère, *Cat.*, 507).

MASSE AU BEDEAU. *Typha latifolia*, L.
— D'EAU, MASSETE, *Typha latifolia*, L.
MASSEY (Eau min. de). Voy. *Caupenne* (II, 153).
MASSICOT. Nom du protoxyde de plomb dans le commerce. Voy. *Plomb*.
MASSITU. Nom de l'*Helleborus fœtidus*, L., en Savoie (III, 467).
MASSOI, MASSOY. Voy. *Laurus Massoi*, N. (IV, 60).
MASSON. Un des noms que porte le jujubier, *Zizyphus sativa*, Desf.
MASTASTES. Nom arabe du *Laser* (IV, 43).
MASTER WORT. Nom anglais de l'*Imperatoria Ostruthium*, L.
MASTIC. Résine fournie par le *Pistacia Lentiscus*, L.
MASTIC THYME. Nom anglais du *Thymus Mastichina*, L.

MASTICATOIRES, *Masticatoria ;* de μαστιχαω, je mâche. Médicamens dont l'action sur la bouche augmente les flux salivaires et muqueux de cette cavité. On les fait synonymes de sialagogues, et c'est une des espèces d'apophlegmatisans (I, 369).

Toute substance active, et à plus forte raison irritante, introduite dans la bouche, y détermine sur-le-champ une production plus abondante des fluides de cette partie ; son action sur les glandes salivaires et sur les cryptes muqueuses produit une sécrétion instantanée des humeurs qui leur sont propres, par suite de l'énergie vitale qu'ils

imprimeut à ces organes, et que la seule vue des alimens cause, à un degré moindre, il est vrai. La mastication de ces substances ajoute encore un effet mécanique et de pression qui n'est pas sans résultat ; ce qui leur a fait donner le nom de *Masticatoires*, nom qui n'est vrai que pour le plus grand nombre, car quelques-uns sont liquides ou gazeux, et ne peuvent être mâchés. Des corps, non sapides même, étant mastiqués, produisent une augmentation de salive; c'est même un moyen connu des voyageurs de satisfaire la soif dans quelques cas, puisqu'il suffit de mâcher un brin d'herbe, par exemple, pour tromper ce besoin pendant quelque temps, en ce qu'il amène des liquides dans la bouche et en calme l'aridité.

On distingue des masticatoires de plusieurs degrés ; il y en a surtout d'aromatiques, comme les racines d'angélique, de livèche, d'impératoire, le cardamome, le girofle, le mastic, etc., et d'âcres, qui sont le plus fréquemment employés ; tels sont : la ptarmique, la passerage, la pyrèthre, le raifort, le cresson de Para (*acmella*), le bétel, le cocca, la noix d'arec, le tabac, etc., et jusqu'à la chaux vive ; toutes substances d'un goût piquant et chaud. Ils doivent être employés avec précaution, car leur abus pourrait causer une véritable inflammation des parties intérieures de la bouche, surtout dans les pays tempérés ou froids. Entre les tropiques, on use des masticatoires les plus actifs non-seulement sans inconvénient, mais avec avantage, pour concentrer et même dériver sur la bouche les sucs salivaires et muqueux que l'excessive chaleur tend à faire exhaler par la peau ; ce qui rendrait impossible la digestion, déjà languissante dans ces climats, où la chaleur est excessive.

L'augmentation des sucs muqueux et salivaires de la bouche est un moyen de guérison dans plusieurs affections. La nature nous en montre l'efficacité en produisant des salivations critiques dans quelques cas ; et c'est encore ici par imitation que la médecine cherche à opérer le même résultat. On prescrit surtout les masticatoires dans les deux cas suivans : 1° pour remédier à la maladie des parties glanduleuses ou membraneuses de la bouche ; 2° pour opérer par leur moyen un flux dérivatif d'autres affections, particulièrement de celles de la tête.

Quant aux organes glandulaires, ils peuvent être affectés dans leur tissu ou leur fonction ; ils peuvent être engorgés, infiltrés, grossis de volume, diminués au contraire, etc., comme cela se voit surtout pour la parotide. En produisant une expuition plus grande du fluide qu'ils sécrètent, ce qui ne peut être que le résultat de leur stimulation, on peut opérer leur dégorgement, les désinfiltrer, leur restituer leur volume naturel, si ces lésions tiennent à un manque de vitalité, de tonicité, etc., de leur tissu ; car, dans le cas contraire, les masti-

catoires seraient nuisibles, et les médicamens qui mériteraient alors ce nom seraient les émolliens, les adoucissans, etc.

Comme dérivatifs, les masticatoires sont plus fréquemment employés que dans l'indication précédente. Dans les fluxions des diverses parties de la bouche, dans les douleurs des mêmes parties qu'on présume dues à des causes humorales, rhumatismales, etc., on les prescrit souvent avec efficacité; dans celles des parties voisines, des yeux, du nez, des oreilles, du larynx, du poumon même, etc., il en est de même. Nous nous sommes souvent demandé si leur action ne pouvait pas être utile dans le carreau, affection où tout le système glandulaire est malade. Dans les maladies cérébrales chroniques, l'action des glandes buccales peut être sollicitée avec avantage, ainsi que dans la céphalalgie, la migraine, le rhumatisme des enveloppes du crâne. Dans toutes les lésions du cerveau où il y a stupeur, affaiblissement des sens, dans les menaces d'apoplexie, de paralysie, etc., les masticatoires sont indiqués et souvent administrés avec beaucoup de succès. Dans la paralysie de la langue, ils agissent localement et avec encore plus de chances de réussite. C'est dans ces cas qu'on a conseillé l'usage de la pipe, et qu'on en a parfois éprouvé de bons effets, quoique ses abus soient grands dans beaucoup de circonstances, puisqu'on voit des sujets épuisés par la surabondance de salive causée par son usage, et réduits à une espèce d'hébétement, etc. On a prescrit les sialagogues pour diminuer l'odeur fétide qui s'émane du corps de quelques individus, ce qui a lieu en diminuant l'exhalation cutanée, à l'instar de ce que fait le bétel dans l'Inde. On a cru aussi que dans les affections contagieuses, pestilentielles, l'emploi de ces médicamens pouvait être neutralisant, fondé sur ce qu'on a cru observer que les fumeurs étaient moins exposés à ces maladies que ceux qui se trouvaient dans les conditions contraires.

Il ne faut pas confondre avec les masticatoires le mercure, qui produit parfois une salivation très-abondante, et qui peut être employé sous ce rapport par les praticiens dans différentes maladies, surtout dans celles qui ont leur origine dans les glandes. Cullen, qui le met seul au rang des *sialagogues internes*, aurait dû l'appeler un salivant. La salivation est due à une sorte de maladie de la glande; aussi la salive est-elle alors fétide, ce qui n'a pas lieu lorsqu'elle est produite par l'action des masticatoires.

Delius (H.-F.). *Diss. de medicamentorum masticatoriorum usu et præstantiâ.* Erlangæ, 1766, in-4.

Masticher. Nom anglais du *Mastic*.

Mastichina. Un des noms du *Thymus Mastichina*, L. On donne parfois le nom de *Mastichina* et de *Mastichine* à la manne de certains végétaux, lorsqu'elle affecte la forme de petits grains. Voy. *Manne*.

MASTICINE. Mathews a nommé ainsi le résidu insoluble du mastic traité par l'alcool; espèce de *sous-résine*, suivant M. Bonastre, blanche, visqueuse, soluble dans l'éther, l'huile de térébenthine, et même, à chaud, dans l'alcool absolu. Une matière analogue a été signalée par M. Guibourt dans la gomme animé.

MASTIX. Nom allemand, danois et suédois du *Mastic*.

— THYMIAN. Nom allemand du *Thymus Mastichina*, L.

MASTODONTE. Espèce d'éléphant fossile, dont les mâchelières fournissent la *Turquoise occidentale* (Cuvier, *Disc. sur les révol. du globe*, 1830, p. 344). Voy. *Mammouth*.

MASTORSIUM. Nom ancien du cresson, *Sisymbrium Nasturtium*, L.

MASTOS. Nom présumé être celui de la *Scabieuse* dans Pline.

MASTRACCO DA PARO. Nom portugais de la capucine, *Tropæolum majus*, L.

MASTRANZO. Nom espagnol du *Mentha rotundifolia*, L.

MASTYX. Nom polonais du *Mastic*.

MASZLAG. Nom magyare de la stramoine, *Datura Stramonium*, L.

MATA. Nom espagnol du lentisque, *Pistacia Lentiscus*, L.

MATAGUSANOS. Nom du *Flaveria Contrayerva*, Pers., au Pérou (III, 263).

MATAI. Nom d'un *Ficus* de Taïti qui y sert à la teinture. Les naturels trempent dans la couleur qu'ils en préparent des tiges du *Pteris rugulosa*, Labill., et les appliquent sur leurs pagnes, ce qui y imprime la figure de cette fougère. Nous avons vu de ces espèces d'étoffes, qui font un assez joli effet.

MATALISTA (*radix*). Vogel, et d'après lui Murray, parlent d'une racine coupée par tranches épaisses de quelques lignes, et ayant quelquefois plus de cinq pouces de diamètre, cendrée, rugueuse en dehors, plus blanche en dedans, où on aperçoit des zônes concentriques et des porosités qui sont peut-être causées par la piqûre des vers; elle est lourde, et médiocrement compacte. Le végétal qui produit cette racine, qui purge moins que le jalap et plus que le méchoacan, aujourd'hui inusitée, et qu'on ne voit plus dans les officines, est probablement américain; mais il est inconnu (Vogel, *Mat. med.*, p. 240).

MATALLO. Nom italien de l'allouchier, *Cratægus Aria*, L. (II, 460).

MATAMBA. Sorte de palmier du Loango, sur la côte de Guinée, dont le tronc fournit d'assez bon vin. On fabrique avec ses feuilles des étoffes qui sont un objet de commerce dans le pays (Dapper, *Voyage*, 323).

MATAPO. Un des noms péruviens de la ratanhia, *Krameria triandra*, Ruiz et Pavon (III, 726).

MATAPOLLO. Nom espagnol du garou, *Daphne Gnidium*, L.

MATARO. Un des noms de la *Résine Caranne* au Brésil (I, 267).

MATARRUBIA. Nom espagnol de l'yeuse, *Quercus Ilex*, L.

MATE. Nom espagnol de l'*Abrus precatorius*, L.

MATÉ. Ce mot brésilien, qui veut dire herbe, s'applique plus particulièrement à l'*Ilex Mate*, St-Hil., et à la boisson qu'on en prépare (III, 590).

MATEBA. Sorte de palmier du Congo qui paraît être le même que

le *Matomé*, dont le fruit, qui ressemble à une petite balle, est très-dur. Pilé et mêlé avec la poudre d'ivoire de sanglier, il est réputé un cordial merveilleux dans le pays, d'après Merolla (*Coll. de Churchill*, I, 606) Cavazzi dit que ce fruit donne un suc qui guérit la fièvre et la dysenterie (Cavazzi, *Voyage*, p. 32).

MATECNJK. Un des noms bohèmes du *Matricaria Parthenium*, L.

— MENSJJ. Un des noms bohèmes de la paquerette, *Bellis perennis*, L.

MATELOT. Nom de l'*Hirundo urbica*, L., dans le département de la Meurthe.

MATER, MATER METALLORUM. Anciens noms du *Mercure*.

— MARGARITARUM S. PERLARUM. Anciens noms de la *Nacre de perles*.

— SMARAGDI. Un des anciens noms de la *Prase*.

MATERJ DAUSSKA. Nom bohème du serpolet, *Thymus Serpyllum*, L.

MATES DE INDIA. Nom du *Guilandina Bonduc*, L., dans quelques auteurs anciens.

MATHERINA. Nom de la marjolaine, *Origanum Majorana*, L., en Crète.

MATICA, MATICO. Sorte de poivre du Pérou dont les feuilles, en cœur et cotonneuses, réduites en poudre grossière, sont appliquées extérieurement comme styptiques et astringentes, d'après M. Frow (*The north americ. med. and surg.*, oct. 1827). Notre ami, le docteur Duthrouil de Bordeaux, nous a procuré quelques feuilles d'une plante donnée par un voyageur arrivant du Pérou, et qui y porte le nom de *Matico*. Elles sont alternes, longues, réticulées, nervées, pubescentes en dessous; en les pressant entre les doigts, elles ont une odeur aromatique de menthe; leur saveur, d'abord insipide, devient un peu amère et âcre, mais point styptique. Leur infusion à froid est jaunâtre et de saveur peu marquée. On représente ces feuilles comme un astringent si puissant, qu'appliquées sur un vaisseau ouvert, elles en procurent l'occlusion à l'instant, *quel que soit son calibre*.

MATIÈRE ALIMENTAIRE. On donne ce nom à l'ensemble des substances propres à servir d'aliment. Voy. *Aliment* (I, 168), les articles généraux de ces substances, comme *Chair*, *Fécule*, *Fruits*, *Gélatine*, etc., et ceux où on en traite en particulier, tels que pomme de terre, riz, etc.

MATIÈRE BUTYREUSE. Synonyme de *Beurre*.

— CASÉEUSE. Un des noms du *Caséum*.

MATIÈRE CHIRURGICALE. La chirurgie ne diffère pas de la médecine dans ses moyens médicamenteux de traitement; les substances qu'elle emploie sont les mêmes. On pourrait considérer les instrumens comme la véritable *matière chirurgicale*.

MATIÈRE EXTRACTIVE DU BOUILLON. Voy. *Osmazôme*.

MATIÈRE MÉDICALE, ou mieux Pharmacologie, *Materia medica*, *Pharmacologia*. Description des agens dont la médecine se sert, avec l'indication de leurs propriétés et de leurs usages. On nomme ces substances *médicamens;* leur emploi constitue la *thérapeutique*, qu'on en sépare difficilement, et leur préparation la *pharmacie*, qui en est totalement distincte.

Le but de la matière médicale est de faire connaître les caractères naturels, physiques, chimiques et médicaux des substances qu'on emploie, afin de pouvoir les reconnaître sûrement et les mettre en usage avec fruit : la *droguerie* apprend seulement à connaître les médicamens *simples*, tels que le commerce les présente. Il faut, pour parvenir à cette fin, avoir des connaissances exactes en histoire naturelle, en chimie, en médecine et en pharmacie Cette réunion explique pourquoi il est si difficile d'avoir de bons ouvrages sur cette science, qui exige, de plus, une érudition variée, une critique judicieuse et un jugement sain, afin d'écrire avec vérité, clarté et méthode. Bichat remarque, dans son cours manuscrit de matière médicale, que chaque branche de la médecine a illustré des auteurs, et que celle-ci est la seule qui n'ait pas eu cet avantage. On ne saurait croire jusqu'à quel point on a poussé l'abus en ce genre, même chez nous, et jusque dans ces derniers temps. On a vu de soi-disant ouvrages de matière médicale n'être qu'un fatras indigeste et de fastidieuses compilations. La raison de ce désordre nous semble venir de ce que chacun se croit propre à écrire sur la matière médicale, faute de se rendre compte des connaissances nécessaires pour le pouvoir faire avec succès. On compile sans instruction, sans goût, sans critique, et on imprime.

La matière médicale est née des besoins de l'homme pour remédier aux maladies dont il est atteint. Le hasard a fait découvrir les propriétés de beaucoup de substances ; des circonstances fortuites, l'analogie, la tradition, en ont fait connaître d'autres. L'observation, quoique plus tardivement mise en jeu, a pu concourir à faire apprécier les vertus de quelques unes; enfin des expériences directes ont achevé de démontrer les autres. Aujourd'hui, cette dernière voie est la plus usitée, et devrait être la seule employée pour s'assurer des propriétés des agens médicinaux. On peut dire que les qualités des êtres qui constituent la matière médicale ont été connues avant que ces agens fussent décrits, c'est-à-dire que la thérapeutique a précédé la pharmacologie. Cependant on a senti le besoin d'indiquer les caractères auxquels on pourrait reconnaître ces substances, afin de les bien distinguer, et d'empêcher de les confondre avec d'autres : de là sont issus tous ces traités de matière médicale, si nombreux, et qui ont si long-temps surchargé la science sans l'éclairer.

La matière médicale des Grecs, la plus ancienne de celles qui nous sont connues, était composée de médicamens de leur sol, mais surtout de ceux de l'Inde et de l'Afrique, comme on peut le voir aux formules qui nous restent d'eux. Les Arabes usèrent aussi de ces médicamens, qu'ils se procuraient avec plus de facilité encore, et qui

étaient presque indigènes pour eux. A la découverte de l'Amérique, on abandonna en grande partie ces remèdes pour employer ceux de cette nouvelle partie du monde, et ils formaient près de la moitié de la matière médicale du milieu du dernier siècle. Cependant on est revenu peu à peu à se servir de nos agens indigènes, et on peut dire qu'à l'exception de ceux qui sont vraiment indispensables parmi les exotiques, on n'emploie plus que ces derniers. Voyez *Exotiques* (III, 199) et *Indigènes* (III, 598).

La connaissance des médicamens a suivi les progrès des sciences physiques. Peu avancée chez les anciens, les descriptions qu'ils nous ont laissées sont tellement imparfaites qu'on a peine à en reconnaître un petit nombre, et qu'il est impossible de rien affirmer de positif sur la plupart d'entre eux. Comme ils ne figuraient rien, ils n'ont pu laisser d'image des objets dont ils parlaient; ce qui est, au contraire, une ressource précieuse pour les modernes. Ce vague a ouvert la porte aux conjectures nombreuses qu'ont formées les savans pour ramener les plantes, les animaux, etc., des Grecs et des Arabes à notre nomenclature moderne, et nous a valu ces traités si prolixes et si peu instructifs qu'on a vu éclore depuis la renaissance des lettres sur ce genre d'*antiquités*. A mesure que la botanique, la zoologie et la minéralogie ont avancé, les descriptions sont devenues meilleures; les dessins n'ont plus permis de méconnaître les objets, et aujourd'hui tout ce qui est employé est caractérisé de manière à ne pouvoir plus être méconnu.

Une des grandes perfections de notre matière médicale actuelle est celle des analyses exactes. Maintenant, la plupart des substances employées sont soumises aux lumières de la chimie; les élémens composans de chacune d'elles sont connus, et cette voie a permis, dans plus d'une occasion, de n'employer que la partie réellement active, débarrassée du ligneux ou d'autres principes inertes ou inutiles, et de faciliter ainsi l'usage de ces médicamens et les rendre plus efficaces.

Néanmoins il règne encore de l'obscurité sur un assez grand nombre de médicamens exotiques, ou plutôt sur les sources de ces médicamens. Originaires de contrées éloignées, souvent apportés de l'intérieur des terres, par les naturels, dans des ports fréquentés par les Européens, on ne peut obtenir de ceux-ci des renseignemens exacts pour certains d'entre eux, et dès lors les transmettre. Toutefois il y a lieu d'espérer, d'après ce qui est arrivé pour le quinquina, pour l'ipécacuanha, etc., que ces doutes seront levés par les voyageurs, aujourd'hui bien plus instruits qu'autrefois, et que nous ne sommes pas loin de l'époque où la pharmacologie ne laissera rien à désirer sous ce rapport, grâce aux travaux des modernes et à leur esprit d'investigation.

Il se passera beaucoup de temps avant qu'on en puisse dire autant de la thérapeutique, parce que ce n'est pas une science toute positive, comme la matière médicale pure.

Une racine, une semence, etc., sont des objets qui peuvent faire partie de la matière médicale. Si on leur a reconnu des propriétés, de purger, de faire suer, par exemple, les voilà devenus des médicamens; mais cette appréciation ne peut se faire qu'à l'aide d'expériences sur les animaux ou sur l'homme. C'est là que commence la difficulté de cette science; d'abord parce que, suivant l'expression d'Hippocrate, *experientia fallax;* puis parce qu'il faut beaucoup de tact et un jugement exquis pour estimer juste ce qui appartient au médicament de ce qui peut dépendre des circonstances concomitantes où il est donné, de l'état du sujet sur lequel s'est faite l'expérimentation, etc., ce qui rentre dans le domaine de la *thérapeutique*. Voyez ce mot et *Médicament*.

L'histoire de l'introduction des médicamens a été faite par Sprengel dans son *Histoire de la médecine* (V, Cap. 6), et répétée par nous à chacune de ces substances en particulier. Nous allons citer, à la bibliographie de cet article, les nombreux ouvrages écrits sur la science pharmacologique. Beaucoup d'autres auteurs, non compris parmi eux, contiennent pourtant des chapitres relatifs à cette science : les uns sont des médecins, tels qu'Hippocrate, Celse, Scribonius Largus, Galien, etc.; d'autres sont des naturalistes, comme Pline (depuis le livre 12 jusqu'au 27e), Rumphius (*Hortus Amboinensis*), Rhèede (*Hortus Malabaricus*), Ray, Pison et Marcgrave (*Historia naturalis Brasiliæ*), Jean Bauhin, Tragus, Tabernæ-Montanus, Feuillée, Bélon, etc. Nous les citons dans le cours de cet ouvrage aux endroits où nous en avons extrait quelques renseignemens.

On verra dans la liste suivante que les Allemands sont ceux qui se sont le plus occupés de matière médicale, puisque près de la moitié des auteurs cités appartiennent à cette nation; puis viennent les Français, les Italiens, les Anglais, les Anglo-Américains, etc.

Platearius (J.). *De simplici medicinâ liber, inscriptus circa instans, quo simplicia medicamenta usitatiora alphabeti serie describuntur.* Lugduni, 1512, in-4.

Valla (G.). *De simplicium naturâ liber unus.* Argentinæ, 1528, in-8.

Brassavola (A.). *Examen simplicium medicamentorum quorum usus est in publicis officinis.* Romæ, 1530, in-fol.; ibid, 1536, in-8.

Idem. *De medicamentis tam simplicibus quam compositis.* Venetiis, 1552, in-12.

Hildegardis (L.-J.). *Liber unus de simplicibus medicamentis et liber unus de compositis.* Argentorati, 1533, in-fol.

Brunfels. (O.). *Onomasticum medicinæ, nomina continens omnium stirpium, medicamentorum simplicium*, etc. Argentorati, 1534, in-fol.

Sylvius Delboë (J.). *De medicamentorum simplicium delectu libri tres.* Paris, 1542, in-8; Venetiis, 1554; ibid, 1561.

Dioscorides (P.). *De materia medica.* Edit. Ruellius. Lugduni, 1546, in-12, traduit en latin, avec des corrections par J. Goupil et des notes de V. Cordius. Paris, 1549, in-8; Venetiis, 1552, in-12.

Michel Sarrazin en a donné une édit. à Francfort, en 1598, in-fol.; Matthiole à Venise, en 1559, in-fol. Curtius Sprengel, une grecque et latine à Leipsic, 1829, 2 vol. in-8.

Serapion (J.). *De simplicium medicamentorum historia, interpr. N. Mutono.* Venetiis, 1552, in-fol.

Rota (F.). *De introducendis Græcorum medicaminibus.* Bononiæ, 1553, in-4.

Roeslin Eucher. Livre des Plantes. Francfort-sur-le-Mein, 1553, 55, 56 (en allemand).

Rondelet (G.). *Method. de materiâ medicâ et compositione medicamentorum liber.* Patavii, 1556, in-8.

Maranta (B.). *Methodus cognoscendi simplicia.* Venetiis, 1559, in-4.

Wincler (D.). *Chronica herbarum, florum, seminum, etc.* Augustæ Vindelicorum, 1571, in 4.

Henisch (G.). *Enchiridion medicinæ medicamentorum tam simplicium quam compositorum, etc.* Bâle, 1573, in-8.

Lopez de Tudela (J.). *De materia medica ad tyrones.* Pampelunæ, 1585, in-fol.; Sevillæ, 1589, in-fol.

Anguisola (A.). *Compendium simplicium et compositorum medicamentorum.* Placentiæ, 1586, in-8.

Li-Chi-Tchin. *Pantsao kang mo*, publié par son fils Li-Kian-Youan, 1596. C'est une histoire naturelle des plantes de la Chine, en 42 volumes, dont 4 volumes de planches en bois. On trouve une Notice sur cet ouvrage dans Klaproth, *Catalogue des livres chinois de la bibliothèque de Berlin*, petit in-fol., 1822.

Renou (J.). *De materia medica libri III* (dans l'ouvrage intitulé : *Dispensatorium galenico-chymicum, etc.* Paris, 1608, in-4).

Schyron (J.). *Tractatus de medicamentis tum simplicibus, tum compositis, etc.* (Dans le *Methodus medendi* de cet auteur) Montpellier, 1609, in-16.

Praevot (J.). *De remediorum tum simplicium, tum compositorum materiâ.* Venetiis, 1611, in-12.

Ximenez (F.). *De viribus plantarum et animalium quæ medicinæ apud Americanos inserviunt, etc.* Mexico, 1615.

Hernandez (F.). *Rerum medicarum Novæ Hispaniæ thesaurus.* Romæ, 1651, in-4. La première édit. en espagnol est de 1615.

Uffenbach (P.). *De materiâ medica libri III* (dans l'ouvrage intitulé : *Dispensatorium galeno-chymicum, etc.* Francofurti, 1631, in-4).

Castro (A.-A.). *De simplicium medicamentorum facultatibus.* Villaviciocæ, 1636, in-fol.

Pauli (S.). *Quadripartitum botanicum de simplicium medicamentorum facultatibus.* Rostock, 1639, in-4; Argentorati, 1667.

Theophraste. *Historia plantarum.* Amstelodami, 1644, in-fol., figures.

Muting (H.). *Hortus et universæ materiæ medicæ gazophylacium.* Groningæ, 1646, in-8.

Clavenna (J.-A.). *Clavis Clavennæ aperiens naturæ thesauros, etc.* Trevisæ, 1648, in-fol.

Macasius (J.-G.). *Promptuarium materiæ medicæ, sive apparatus ad praxin medicam, libris duobus adornatus*; Francofurti, 1654, in-8; quatrième édit., Lipsiæ, 1677, in-12.

Borel (P.). *Hortus seu Armamentarium simplicium plantarum et animalium ad artem medicam spectantium, etc.* Castres, 1666, in-8. *Id.*; Paris, 1667, in-8.

Carceus (M.). *Index rerum et materiæ medicæ, etc.* Lugduni-Batavorum, 1671, in-12.

Marggraf (C.). *Materia medica contracta, continens simplicia et composita medicamenta officinalia.* Lugduni-Batavorum, 1674, in-4.

Koenig (E.). *Regnum vegetabile.* Basileæ, 1680, in-4; *id.*, 1688; *id.*, 1696; *id.*, 1708.

Idem. *Regnum animale.* Basileæ, 1682, in-4; *id.*, 1708.

Idem. *Regnum minerale.* Basileæ, 1686, in-4; *id.*, 1708.

Wedel (G.-W.). *Amœnitates materiæ medicæ.* Ienæ, 1684; *id.*, 1700; *id.*, 1704, in-4.

Idem *Syllabus materiæ medicæ selectioris.* Ienæ, 1701; *id.*, 1735, in-4.

Dale (S.). *Pharmacologia seu Manuductio ad materiam medicam.* Londini, 1693, in-12; Bremæ, 1713, in-8; Lugduni Batavorum, in-4.

Lemery (N.). Traité universel des drogues simples. Paris, 1698, in-4; *id.*, 1773, par Bernard de Jussieu; *id*, 1739. Voyez Morelot.

Manget (J.-J.). *Bibliotheca pharmaceutico-medica, seu Thesaurus refertissimus materiæ medicæ.* Genève, 1703. 2 vol. in-fol.

Hermann (P.) *Lapis materiæ medicæ lydius.* Lipsiæ, 1703; Leyde, 1705, in-4.

Idem. *Cynosura materiæ medicæ in certas classes characteristicas redacta.* Francofurti ad Mœnum, 1715, in-fol., figures. — *Id., curante J. Bœclero continuata.* Argentorati, 1710; *id.*, 1726, 3 vol. in-4 — *Ejusdem continuatio secunda.* Argentorati, 1731; *id.*, 1745. (*Cynosurus* est le nom d'une constellation voisine du pôle qui sert à guider les voyageurs.)

Gakenholz (A.-C.). *Diss. de materiâ medicâ.* Helmstaedt, 1704, in-4.

Valentini (M.-B.) Le musée des musées des médicamens (en allemand). Francfort, 1704, 3 vol. in-fol.; *id.*, 1714.—Traduit en latin par J.-C. Becker. Francfort, 1716; *id.*, Giessen, 1723; *id.*, Offenbach, 1733, in-fol.

Mangold (J.-G.). *Materia medica.* Basileæ, 1715, in-4.

Dupré (J.-F.). *De regno vegetabili morborum curandorum principe.* Erfodiæ, 1717, in-4.

Tournefort (J. Pitton de). Traité de matière médicale, mis en ordre et publié par H. Besnier. Paris, 1717, 2 vol. in-12.—Cet ouvrage (posthume) avait été publié précédemment en anglais, d'après les leçons de ce botaniste. Londres, 1708 et 1716, in-8.

Boerhaave (H.). *Libellus de materiâ medicâ et remediorum formulis.* Lugduni Batavorum, 1718, in-8.

Idem. *De viribus medicamentorum.* Parisiis, 1740, in-12.

Zwinger (T.). *Specimen materiæ medicæ.* Basileæ, 1722, in-8.

Knowes (G.). *Materia medico-botanica.* Londini, 1723, in-4.

Blair (P.). *Pharmaco-botanologia, etc.* Londres, 1723-28, 6 décades. Cet ouvrage est resté à la lettre H.

Douglas (J.). *Index materiæ medicæ, etc.* Londres, 1724, in-4.

Stahl (G.-E.). *Materia medica.* Dresdæ, 1728; *id.*, 1731, in-4. (En allemand).

Bradley (R.). *A course of lectures, on the materia medica.* Londres, 1730, in-8.

Boecler. *Voyez* Hermann.

Gorter (J.). *Materia medica compendio medicinæ accomodata, etc.* Harderwyk, 1733, in-4.

Ludolff (M.-M.). *Elementa pharmacologiæ universæ.* Berolini, 1734, in-8.

Teichemeyer (H.-F.). *Institutiones materiæ medicæ.* Ienæ, 1737, in-4.

Didier (A.). Matière médicale où l'on traite des médicamens simples, ensuite des médicamens composés, etc. Paris, 1738, in-12.

Alston (C.). *Index medicamentorum simplicium triplex.* Edimburgi, 1740, in-8.

Idem. Lectures on the materia medica. London, 1770, 2 vol. in-8.

Cartheuser (J.-F.). *Programma de materiâ medicâ rationali per experimenta spagirica, etc.* Francfort-sur-l'Oder, 1740, in-4.

Idem. *Rudimenta materiæ medicæ rationalis experimentis et observationibus, etc.* Francfort-sur-l'Oder, 1741, in 4.

Idem. *Fundamenta materiæ medicæ rationalis, experimentis et observationibus, etc.* Francfort-sur-l'Oder, 2 v.l. in-8, 1749 et 1750; et deuxième édit., 1767. On a donné une traduction de ce dernier traité en français, sans nom d'auteur, 2 vol. in-12. Paris, 1765. En 1769, Desessarts en a donné une autre avec des notes.

Gorter (D.). *Materia medica exhibens virium medicamentorum simplicium catalogum.* Amstelodami, 1740; Padoue, 1755, in-4.

Schroeder (J.) *Pharmacopæia medico-chymica, sive Thesaurus pharmacologicus.* Ulmæ, 1741, in-4. Elle a eu un grand nombre d'éditions de Lyon, Leyde, Francfort, Nuremberg (en allemand), 1785.

Geoffroy (S.-F.). *Tractatus de materia medica, etc.* Paris, 1741, 3 vol. in-8; ouvrage non terminé, resté à *Melilotus.*—Trad. en français par Bequier. Paris, 1743, 7 vol. in-12.—A été continué en français par Arnaud de Nobleville, qui y a joint les animaux et une table générale. Paris, 1750, 10 vol. En tout, 17 vol. in-12.

Bergen (C.-A.). *Lapis lydius medicamentorum bonæ notæ regni vegetabilis.* Francfort, 1744, in-4.

Idem. *Lapis lydius medicamentorum bonæ notæ regni animalis.* Francfort, 1746, in-4.

Schulze (J.-H.). *Theses de materiâ medicâ.* Edente Strompf. Halæ, 1746, in-8.

Scheffel (C.-E.). *Programma de fatis medicamentorum in genere et in specie, etc.* Griswald, 1747, in-4.

Hill (J.). *History of the materia medica.* Londres, 1751, in-4.

Linné (C.). *Materia medica e regno vegetabili.* Stockholm, 1749, in-8; Venise, 1762, in-8. Réuni avec le règne minéral et végétal, par J.-C.-D. Von-Schreber, sous le titre de *Materia medica, per tria regna naturæ digesta.* Leipsic, 1778; *id.*, Vienne, 1778, et Erlangen, 1787, in-8. Traduit en français par Peyrilhe, avec des notes (*voy.* Peyrilhe).

Idem. *Mantissa editionis quartæ materiæ medicæ.* Erlangæ, 1782, in-8.

Idem. *Censura simplicium* (*Amœnit. acad.*, tom. IV).

Idem. *Observationes in materiam medicam.* Resp. J. Lindwall Linné. Upsaliæ, 1771, in-8. (*Amœnit. acad.*, n. 161).

Brotbeck (C.-D.). *Selectus materiæ medicæ.* Ulmæ, 1749, in-8.

Nicolaï (E.-A.). *Systema materiæ medicæ ad praxin adplicatæ.* Halæ, 1750-52, 2 vol. in-4.

Tessari (L.). *Materia medica continens synonyma, natalia, etc.* Venetiis, 1752, in-4.

Buechner (A.-E.). *Fundamenta materiæ medicæ.* Halæ, 1754, in-8.

Idem. *Syllabus materiæ medicæ* Halæ, 1755, in-8.

Loescke (J.-L.-L.). Matière médicale, ou Traité du choix des médicamens, etc. Berlin, 1755, in-8, Goettingue, 1782. La septième édit. est de J.-F. Gmelin. Berlin, 1802.

Castro Sarmento (J.). *Materia medica physico-historica* (en portugais). Londini, 1758.

Vogel (R.-A.). *Historia materiæ medicæ, ad novissima tempora producta.* Leyde, 1758; *id.*, Francfort, 1760; Bamberg, 1764; *id.*, 1774, in-8; *id.*, Francofurti et Lipsiæ, 1784.

Juncker (J.). *Compendium materiæ medicæ.* Halæ, 1760, in-4.

Collin (H.-J.). *Compendii materiæ medicæ pars III, etc.* Viennæ, 1760, in-4.

De Mees (J.-F.). *Armamentarium medicum, seu Materia medica ex tribus regnis petitis, etc.* Havniæ, 1761, in-4.

Crantz (H.-J.-N.). *Materia medica et chirurgica.* Viennæ, 1762, 3 vol. in-8; *id.*, 1765; *id.*, 1779.

Triller (J.-D.). *Dispensatorium pharmaceuticum universale.* Francofurti, 1764, in-4.

Dienert. Introduction à la matière médicale, etc.. Paris, 1765.

Bourgelat (C.). Matière médicale raisonnée, ou Précis des médicamens considérés dans leurs effets. Lyon, 1765, in-4; *id.*, 1771, in-8.

Lieutaud (J.). Précis de la matière médicale. Paris, 1766, 2 vol. in-8; *id.*, 1770; *id.*, 1777.

Poerner (C.-G.) *Selectus materiæ medicæ.* Lipsiæ, 1767, in-8.

Julliot. Dictionnaire interprète de la matière médicale, etc. Paris, 1768, 2 vol. in-8; *id.*, 1770.

Baldinger (E.-G.). *Catalogus dissertationum quæ medicamentorum historiam, fata et vires exponunt.* Altemburgi, 1768, in-4.

Idem. *Litteratura universa materiæ medicæ.* Marburgi, 1793, in-8.

Zarda (A.-V.). *Pharmaca vegetabilia.* Pragæ, 1768, in-8; *id.*, Strasbourg, 1782.

Gleditsch (J.-G.). Table alphabétique des plantes médicinales qu'on trouve le plus communément, etc. (en allemand). Berlin, 1769, in-8.

Idem. Introduction à la connaissance des médicamens simples, etc. (en allemand). Berlin et Leipsick, 1778-79, 2 vol. in-8. — Continué par C.-E. Schroder. Berlin, 1787, 1 vol. in-8.

Ferrein. Matière médicale extraite des meilleurs auteurs, et principalement du Traité des médicamens de M. de Tournefort, et des leçons de M. Ferrein, etc. Paris, 1770, 3 vol. in-12. Quelques personnes attribuent la publication de cet ouvrage à C.-L.-F. Audry.

Vitet (L.). Matière médicale réformée, etc. Lyon, 1770.

Bagard (C.). *Pinax materiei medicinalis.* 1771, in-8.

Mellin (C.-J.). Matière médicale pratique (en allemand). Francfort-sur-le-Mein, 1771, in-8., *id.* 1772; *id.*, 1779; *id.*, 1793.

Lewis (W.). Experimental history of the materia medica. Edit. nova (troisième), Aikains. London, 1784. — Trad. de l'anglais, avec des additions, sous le titre de *Connaissance des médicamens*, par Lebègue Depresle. Paris, 1771, 3 vol. in-8; *id.*, 1775, 2 vol. in-8.

Gesnerus (J.-A.). *Materia medica.* Stuttgardiæ, 1771, in-fol.

Lindwall. *Voyez* Linné.

Herwig (C.-P). *Selectus medicamentorum.* Ienæ, 1771, in-8.

Goulin et Delabeyrie. Dictionnaire raisonné universel de matière médicale, mis en ordre par Goulin. Paris, 1773, 4 vol. de texte, 3 de fig. par Garsault, et un de table.

Jantky (J.-J.). *Selectus materiæ medicæ.* Altdorfii, 1773, in-12.

Spielmann (J.-R.). *Institutiones materiæ medicæ prelectionibus academicis accomodatæ.* Argentinæ, 1774, in-8; *id.*, 1781; *id.*, 1784. Traduit en allemand par J. Spielmann son fils.

Idem. *Syllabus medicamentorum.* Argentorati, 1777, in-8.

Rutty (D.). *Materia medica antiqua et nova repurgata et illustrata.* Londres et Paris, 1775, 2 vol. in-8. (Roterodami?)

Jaskiewics (J.). *Pharmaca regni vegetabilis.* Vindebonæ, 1775, in-8.

Plenck (J.-J.). *Selectus materiæ medicæ chirurgicæ.* Vienne, 1775, in-8.

Forskal. *Materia medica ex officina pharmaceutica Kahiræ descripta.* Copenhague, 1775.

Idem. *Pharmacologia chirurgica, etc.* Viennæ, 1782, in-8

Vicat (P.-R.). Matière médicale tirée de Haller, etc. Berne, 1776, 2 vol. in-8, trad. en allemand. Leipsick, 1781-82.

Murray (B.-J.-A.). *Apparatus medicaminum, etc.* Gottingæ, 1776-1796, 8 vol. in-8. Le sixième a été mis au jour par L.-C. Altorf, après la mort de l'auteur; les deux derniers sont de J.-F. Gmelin, 1795 et 1796. Les premiers volumes ont été réimprimés en 1793, ce qui fait que les renvois des auteurs ne s'accordent pas avec les citations faites d'après la première impression. Traduit en allemand par Seegel, Brunsvick, 1778; et par Altorf, Gottingue, 1793.

Bicker (G.). *Materia medica practica, etc.* Bremæ, 1778, in-8. Trad. en allem., Leipsick, 1781, in-8.

Schreber. *Voyez* Linné.

Bergius (P.-J.). *Materia medica e regno vegetabili, etc.* Stockolmiæ, 1778; deuxième édit., 1781, 2 tomes en 1 vol. in-8. Ouvrage composé suivant le système sexuel.

Tode (J.-C.). *Præstantissima ratio illustrandi materiam medicam.* Havniæ, 1778, in-8. Trad. en allemand; Copenhague, 1798.

Desbois de Rochefort. Cours élémentaire de matière médicale. Paris, 1779, 2 vol. in-8. Ouvrage posthume, dont J.-N. Corvisart a été l'éditeur. Deuxième édit. par Lullier Winslow; Paris, 1818.

Venel (G.-F.). Précis de matière médicale avec des notes, publié par Carrère. Paris, 1780, in-8, ouvrage posthume; *id.*, 1787; *id.*, 1802.

Saherr (C.). *Materia medica secundum systema sexuale.* Vindebonæ, 1782, in-8.

Retzius (A.-J.). *Prolegomena in pharmacologia regni vegetabilis.* Lipsiæ, 1783, in-8.

Lamure. Nouveaux élémens de matière médicale. Paris, 1784, in-4.

Fourcroy (A.). L'art de connaître et d'employer les médicamens, etc. Paris, 1785, 2 vol. in-8. La plupart des articles de ce traité ont été insérés par ordre alphabétique dans la partie médicale de l'Encyclopédie par ordre de matière.

Hildebrand (G.-F.). Essai d'une pharmacologie philosophique (en allem.). Brunswick, 1787, in-8.

Schœpf (D.-J.). *Materia medica americana.* Erlangæ, 1787, in-8.

Idem. *Catalogus medicamentorum tam simplicium quam compositorum, etc.* Erlangæ, 1798, in-8.

Tavares. *Pharmacologia.* Conimbræ, 1787, in-8.

Essich. Dictionnaire médicinal des remèdes officinaux et magistraux. Augsbourg, 1787, 2 vol. in-8.

Stoll (M.). *Dissertatio de materiâ medicâ practicâ.* Veronæ, 1788, in-8.

Monro (D.). Traité de chimie médicale pharmaceutique et de matière médicale (en anglais.). Londres, 1788, 3 vol. in-8. Il a publié un appendice à cet ouvrage.

Cullen (W.). *A treatise on materia medica.* Edimburgh, 1789, 2 vol. in-8. Traduit en français par Bosquillon; Paris, 1790, 2 vol. in-8; en allemand par Consbruch, Leipsick, 1790, et dans la même ville, par Hanhemann, la même année. Les élèves de Cullen en avaient publié les leçons, qui ont été traduites en français par Caullet de Veaumorel; Paris, 1787, 2 vol. in-8.

Rancé (J.). *Tratado theorico-pratico de materia medica, etc.* Barcelone, 1789, 3 vol. in-8.

Mornch (C.). Traité systématique des médicamens simples et composés les plus usités (en allemand). Marbourg, 1789; *id.*, 1792; *id.*, 1795; *id.*, 1799.

Batsch (A.-J.-G.-C.). Essai d'une matière médicale, d'après l'affinité des principes actifs (en allemand). Iéna, 1790, in-8.

Gesenius (W). Tableau des médicamens simples du règne végétal (en allem.). Steudal, 1790, in-fol.

Idem. Manuel de matière médicale pratique (en allem.). Steudal, 1791, in-8.

Ellewert (J.-C.). Répertoire pour la chimie, la pharmacie et la matière médic. Hildesheim, 1790, in-8.

Michelitz (A.). *Materiæ medicæ ad normam pharmacopeæ, etc.* Pragæ, 1791, in-8.

Carminati (B.). *Hygiene therapeutica e materia medica.* Pavie, 1791-95, 4 vol. in-8.

Reuss (C.-F.). *Dispensatorium universale.* Argentorati, 1791, in-8.

Arnemann (J.). Essai d'une matière médicale pratique (en allemand). Gœttingue, 1791-92, in-8. — Il y a eu 5 édit. de cet ouvrage; la dernière est de 1812, et due à L.-A. Kraus.

Idem. Introduction à la connaissance des médicamens (en allemand). Gœttingue, 1797, in-8.

Slifft (J.-A.). Matière médicale pratique (en allemand). Vienne, 1791-92, 2 vol. in-8.

Baldinger (E.-G.). *Litteratura universæ materiæ medicæ, alimentariæ, etc.* Marburgi, 1792, in-8.

Vogler (J.-P.). *Pharmaca selecta, observationibus clinicis comprobata.* Wezlariæ, 1792, in-8; troisième édit. avec des additions. Quatrième édit. Giessen, 1801.

Storr (G.-C.-C.). *Sciagraphia methodi materiæ medicæ, etc.* Tubingæ, 1792-97, 3 vol. in-8.

Dietz (E.-K.). Sur la méthode dans la matière médicale (en allemand). Iéna, 1793, in-8.

Hackel (J.-C.). Traité pratique sur les médicamens (en allemand). Vienne, 1793, 3 vol. in-8.

Roëmer (J.-J.) et Khun. Annales de matière médicale (en allem.). Leipsick, 1793 et suiv., in-8.

Schlegel (J.-C.-T.). *Thesaurus materiæ medicæ, etc.* Leipsick, 1793, 1794 et 1797, 3 vol. in-8.

Kuern (K.-G.). Magasin pour la matière médicale (en allemand). Leipsick, 1794, in-8.

Gmelin (J.-F.). *Voyez* Lœscke et Murray.

Steininger (F.-P.). Doctrine sur les substances médicamenteuses, etc. Vienne, 1796, in-8 (en allemand).

Bjoernland (B.). *Materia medica selecta.* Stockholmiæ, 1797, in-8.

Voltelen (F.-J.). *Pharmacologia universa.* Lugduni-Batavorum, 1797, in-8.

Segnitz (F.-L.). Manuel de matière médicale pratique. Leipsick, 1797-99, in-8.

Jahn (F.). Choix des médicamens simples et composés les plus actifs (en allemand). Erfurth, 1797; *id.*, 1800; *id.*, 1814, 3 vol. in-8.

Segnitz (F.-L.). Manuel de médecine pratique. Leipsick, 1797-1806, 3 vol. in-8; *id.*, deuxième édit., par C.-F. Burdach, 1812.

Tode (H.-J.). Instruction sur la matière médicale (en danois). Schewerin, 1797, 2 vol. in-8.

Gren (F.-A.-C.). Système de pharmacologie (en allemand). Halla, 1798, 3 vol. in-8.

Barton (P.-C.). Collection for an essay towards a materia medica, etc. Philadelphie, 1799, in-8.

Idem. Vegetable materia medica of the United-States. Londres, 2 vol. in-8, figures.

Peyrilhe (B.). Tableau d'histoire naturelle des médicamens. Paris, 1800, in-8. Deuxième édition augmentée par Louyer-Villermay; Paris, 1804, 2 vol. in-8. C'est une traduction de la *Matière médicale* de Linné, avec des notes.

Swediaur (F.). *Materia medica, etc.* Paris, an VIII (1800), in-18.

Ipey (A.). *Introductio in materiam medicam, in usum tyronum.* Lugduni-Batavorum, 1800, in-8.

Razeburg (C.). Manuel de matière médicale animale (en allemand). Berlin, 1801, in-8.

Neurohr (J.-A.). Essai d'une matière médicale simple, pratique. Heidelberg, 1801, in-8 (en allem.).

Marabelli (F.). *Apparatus medicaminum nosocomiis, ac generatim curationi ægrotorum*, etc. Vindobonæ, 1801. Edente A. Careno.

Frank (J.-S.). Essai d'une matière médicale théorique et pratique, etc. (en allemand). Vienne, 1801, in-8.

Hildenbrand (J.-V.). *Institutiones pharmacologiæ, sive materiæ medicæ*. Viennæ, 1802, in-8.

Tourtelle. Elémens de matière médicale. Ouvrage posthume, publié par Briot. Paris, 1802, in-8.

Vitet (père et fils). Matière médicale. Elle fait le tome 6 de la *Médecine expectante* de ces auteurs. Lyon, 1803, in-8.

Hopf (C.-G.). Plan d'une division systématique des médicamens simples et composés (en allem.). Tubingæ, 1803, in-8.

Lafont-Gouzi. Considérations critiques sur la classification des médicamens, suivies d'un nouveau plan de matière médicale. Toulouse, 1803, in-8.

Horn (E.). Manuel de matière médicale pratique (en allemand). Berlin, 1803, in-8.

Idem. Plan d'une matière médico-chirurgicale (en allemand) Berlin, 1804, in-8.

Gouan (A.). Traité de botanique et de matière médicale. Montpellier, an XII (1804), in-8.

Peyrot (F.) Recherches sur quelques points de matière médicale. Paris, an XII (1804), in-8.

Conscruch (G.-W.-C.). Manuel portatif de matière médicale (en allemand). Leipsick, 1804, in-8.

Close (W.-F.-W.). Essai d'un manuel systématique de pharmacologie. Breslau, 1804, 2 vol. in-8.

Juglar (J.). Tableau analytique de matière médicale, ou Choix de médicamens, etc. Paris, 1804.

Alibert (J.-L.). Nouveaux élémens de thérapeutique et de matière médicale. Paris, 1804, 2 vol. in-8; *id.*, 1808; *id.*, 1814; *id.*, 1817, 3 vol. in-8; *id.*, 1826.

Chortet (J. F.), Traité de pharmacologie, etc. Paris, 1805, in-8.

Remer (W.-H.-G.). Manuel de matière médicale (en allem.). Brunswick, 1805, in-8. Il y en a une édition de Breslau.

Idem. Manuel des découvertes les plus récentes dans le domaine de la matière médicale. Kœnigsberg, 1826, in-8.

Barbier (J.-B.-G.). Principes généraux de pharmacologie ou de matière médicale. Paris, 1805, in-8. (La thèse du même auteur sur le même sujet est de 1803.)

Idem. Traité élémentaire de matière médicale. Paris, 1819, 3 vol. in-8; deuxième édit., 1824; troisième édit., 1830.

Bertele (G.-A.). Manuel d'une matière médicale dynamique. Landshut, 1805, in-8.

Tittmann (J.-A.). Sur le perfectionnement de la matière médicale. Dresde, 1805, in-8.

Schwilgué (C.-J.-A.). Traité de matière médicale. Paris, 1805, 2 vol. in-12; deuxième édit., 1809, 2 vol. in-8, par Nysten; *id.*, troisième édit., 2 vol. in-8. 1818.

Vurser (F.). Esquisse d'une matière médicale, pour les médecins et les chirurgiens (en allemand). Leipsick, 1807, in 8.

Morelot (S.). Nouveau dictionnaire général des drogues simples et composées, de Lemery. Paris, 1807, 2 vol. in-8, fig. Cet ouvrage n'a guère du travail de Lemery, que le nom.

Burdach (K.-F.). Système de matière médicale. Leipsick, 1807-1809, 3 vol. in-8.

Loos (J.-J.). Description systématique des médicamens tombés en désuétude (en allemand). Darmstadt, 1808, in-8.

Pfaff (C.-H.). Système de matière médicale, d'après les principes chimiques des médicamens. Leipsick, 1808 à 1817, 5 vol. in-8, avec 2 vol. de supplément.

Staudt (J.). Matière médicale pratique (en allemand). Vienne, 1809-1810, 2 vol. in-8.

Mynster (C.-H.). Pharmacologie (en danois). Copenhague, 1810, in-8.

Hahnemann. Voyez *Homœopathique (Méthode)* dans ce Dictionnaire (III, 523), pour les ouvrages de cet auteur, et ceux auxquels a donné lieu sa doctrine.

Neurotter (J.-A.). Essai d'une matière médicale simple et pratique (en allem.). Heidelberg, 1811, in-8.

Brugnatelli (L.-V.). *Materia medica ed animale*, etc. Pavie, 1811, in-8.

Balbis (J.-B.). *Materies medica*. Turin, 1811, in-8.

Ryss (A.). Manuel de matière médicale pratique pour les vétérinaires, etc. (en allemand). Wurzbourg, 1812-1818, in 8.

Schmidt (J.-A.). Prolégomènes sur la matière médicale et la thérapeutique, etc. (en allemand). Vienne, 1812, in-8.

Stokes (J.). *A botanical materia medica*. London, 1812, 4 vol. in 8.

Kapp (G.-L.-C.). Traité de matière médicale pratique des substances métalliques, etc. (en allem.). Nuremberg, 1813, in-8.

Gren (F.-A.-C.). Manuel de pharmacologie, troisième édit., enrichie d'expériences par J.-J. Bernhardi et C.-F. Bucholz (en allemand). Halle, 1813, 2 vol. in-8.

Hecker (A.-F.). Matière médicale pratique. Erfurth, 1813-1815, 2 parties in-8.

Bell (J.). Pharmacopée et matière médicale, etc. (En anglais) Londres, 1815, in-8.

Schœne (K.). Matière médicale, etc. (En allemand). Berlin, 1816, in-8.
Hartmann (P.-C.). *Pharmacologia dynamica usui academico accomodata.* Viennæ, 1816, 2 vol. in-8.
Hufeland (C.-G.). *Conspectus materiæ medicæ secundum ordines naturales, etc.* Berolini, 1816, in-8.
Chapmann (N.). *Discourses on the elements of therapeutices and materia medica.* Philadelphie, 1817, 2 vol. in-4; troisième édit, 1824; quatrième édit., 1825, 2 vol. in-8.
Schwartze (G.-W.). Tableaux systématiques de pharmacologie, etc. (en allem.). Leipsick, 1817.
Hanin (L.). Cours de matière médicale. Paris, 1819-1820, 2 vol in-8.
Fouquier. Réflexions sur la matière médicale (*Bulletin de la société de la faculté de médecine de Paris.* 1819, p. 435.)
Barthez (P.-J.). Cours théorique et pratique de matière médicale, etc., publié par J. Seneaux. Montpellier, 1822, in-8. Le deuxième volume de cette publication est relatif aux évacuans.
Eberle. *Materia medica.* 1823.
Kluyskens (J.-F.). Matière médicale pratique, etc. Gand, 1824, 2 vol. in-8.
Martius (C.-E.-P.). *Specimen materiæ medicæ brasiliensis, etc.* Monachi, 1824, in-4; premier fascicule (Extrait des *Mém. de l'Académie de Munich*).
Jorg (G.). Matériaux pour servir à une nouvelle matière médicale (en allem.). Leipsick, 1824, in-8.
Edwards (H.-M.) et Vavasseur (P.). Manuel de matière médicale, etc. Paris, 1825, in-18; seconde édit., 1828.
Gundalin (C.). Manuel de matière médicale spéciale (en allem.) 1825, 2 vol. in-8.
Bischoff (C.-H.-F.). Système de médicamens chimiques, ou Manuel de matière médicale (en allemand). Bonn, 1825 et 1826, in-8.
Coxe (J.-R.). *The american dispensatory containing the natural, chemical, pharmaceutical and medical history, etc.* Philadelphie, 1826, in-8, sixième édition.
Réflexions sur la matière médicale, etc. (*Bibliothèque médicale*).
Lichtenstœdt (J.-R.). *Materiæ medicæ universæ, etc.* Vratislaviæ, 1826, in-8.
Stellati (V.). Elementi di materia medica. Naples, 1826, 2 vol. in-8.
Mignot (F.). Dissert. sur quelques points de matière médicale et de thérapeutique. Paris, 1828, in 4. (Thèse.)
Bruschi (D.). Istituzioni di materia medica, etc. Pérouse, 1828, 3 vol. in-8.
Martinet. Manuel de thérapeutique et de matière médicale, etc. Paris, 1828, in-8.
Vogt (P.-F.-W.). Traité de matière médicale. Giessen, 1828, 2 vol. in-8; *id.* Paris, 1829.
Ratier. (F.-S). Traité élém. de matière médicale. Paris, 1829, 2 vol. in-8.
Moiroud (L.). Traité élémentaire de matière médicale vétérinaire. Paris, 1831, in-8.
Foy (F.). Cours de Pharmacologie ou Traité élémentaire d'histoire naturelle médicale et de thérapeutique. Paris, 1831, 2 vol. in-8.
Abdalla Shirazi (N.-M). *Materia medica.*
Dierbach. *Materia medica of Hippocrates.* Heidelberg, 1824, in-8.
Withelaw. *On the materia medica of Indostan.*
Pearson. *Pratical synopsis of the materia medica* *.

Matière perlée de Kerkringius. Voy. *Acide antimonique* (I, 342).
— verte ou colorante des feuilles. Synonyme de *Chlorophylle* (II, 264).
Matières stercorales. Voy. *Excrémens* (III, 198).

Matisia cordata, Humb. et Bonpl. (*Plant. æquin.*, I, t. 2). Bel arbre de la famille des Malvacées (Bombacées, Kunth), de l'Amérique du sud, du Pérou, etc. et qu'on cultive comme arbre fruitier dans le royaume de Santa-Fé où on l'appelle *Chupo-Chupo*, et dans la province de Guyaquil où il porte celui de *Sapote*, pour son fruit qui est une sorte de baie du volume du poing, qui a la couleur et presque la saveur de nos abricots, et qu'on mange avec plaisir dans ces pays.

---

* Ces quatre derniers ouvrages sont cités dans Ainslie, qui n'en donne pas les titres complets.

On consultera dans notre Dictionnaire, pour compléter cette bibliographie, celles des articles *Botanique médicale* (I, 649); *Drogues* (II, 688); *Exotiques* (III, 199); *Indigènes* (III, 598); *Médicamens* (IV, 277); les mots *Plantes*, *Poisons*, *Spécifiques*, *Thérapeutique*, *Vertus des plantes, etc*, et leurs supplémens; enfin les classes diverses de médicamens. Les articles spéciaux offrent l'indication des ouvrages qui les concernent.

MATLALITZTIC. Nom d'une variété moins purgative de Méchoacan, au Brésil. Voy. *Convolvulus*.

MATLOCK. Ville d'Angleterre dans le Derbyshire, admirablement située, célèbre par ses eaux minérales chaudes et sulfureuses qui y attirent un grand concours de baigneurs.

Percival (T.). *Exper. and obs. the waters of Buxton and Matlock, in Derbyshire* (Philos. trans., 1772, p. 455.

MATOMÉ. Palmier du Congo, qui paraît être une variété du *Borassus flabelliformis*, L. On emploie les côtes de ses énormes feuilles à faire la charpente des toîts, des échelles, etc. (Maltebrun, *Géographie*, V, 10); on retire beaucoup de vin, appelé *Embetta*, de son tronc. Quelques personnes prétendent que ce palmier est le même que le *Mataba*.

MATONIA CARDAMOMUM, Smith. Un des noms botaniques du petit cardamome. Voyez *Amomum* (I, 255).

MATORIUM. Nom de la gomme ammoniaque dans quelques anciens auteurs, ou, suivant d'autres, du *Galbanum*.

MATOUREA GUIANENSIS, Aubl. Cette plante herbacée de Cayenne, de la famille des Scrofulaires, ressemble au basilic, ce qui l'a fait appeler dans ce pays basilic sauvage ; mais elle est inodore. Bajon dit qu'elle est un remède *assuré* contre les flueurs blanches, et qu'il en a vu des succès multipliés. Il serait bien à désirer que nous possédassions en France ce végétal, parce que cette maladie y est des plus communes, et qu'on est loin d'y avoir un moyen *assuré* de la guérir (Voyez *Basourinha*, I, 555). Valh le croyait identique à son *Vandellia pratensis* ; mais M. Richard assure que ce sont deux plantes différentes. Voyez *Vandellia*.

MATRAM. Nom suédois du *Matricaria Parthenium*, L.

MATRICAIRE. *Matricaria Parthenium*, L. Voy. *Matricaria*.

MATRICALIA. Nom des remèdes employés contre les affections de la matrice, dans quelques auteurs.

MATRICARIA. Nom latin, espagnol, italien et portugais du *Matricaria Parthenium*, L.

MATRICARIA. Genre de plantes de la famille des Radiées, de la Syngénésie Polygamie superflue. Son nom vient de *matris*, de l'usage que font les femmes de l'une de ses espèces. Il en renferme un petit nombre, dont les suivantes sont usitées en médecine.

M. Chamomilla, L., Camomille. Cette plante, qui croît en France et dans nos environs, aux lieux incultes, a ses tiges rameuses, diffuses, élevées de 15 à 18 pouces ; ses feuilles, tripinnées, à découpures capillaires, sont glabres, ainsi que toute la plante, qui est annuelle ; ses fleurs, nombreuses, blanches, à disque jaune, offrent un calice imbriqué, scarieux, un réceptacle ovoïde, nu, des graines ovoïdes, fines, sans aigrette. L'odeur de la camomille est douce, aromatique, tirant un peu sur celle de la fourmi, et son amertume prononcée ; elle est estimée stomachique, vermifuge, antispasmo-

dique, etc. Cependant elle est peu ou point employée, et on lui préfère généralement la camomille romaine, *Anthemis nobilis* (1, 314), qu'on appelle aussi camomille, tout court, dans le langage habituel, quoique n'étant pas du même genre, et s'en distinguant surtout par une tige vivace, un réceptacle paléacé et une odeur plus forte, ce qui explique la préférence qu'on lui accorde.

M. graveolens, L. On a quelquefois employé, d'après MM. Loiseleur Deslongchamps et Marquis, l'infusion des fleurs de cette espèce, indigène du midi de la France, et peu connue, pour remplacer la camomille romaine (*Dict. des sc. méd.*, XXXI, 183).

M. Parthenium, L. (*Pyrethrum Parthenium*, Smith), Matricaire (*Flore médicale*, IV, f. 227). Cette plante bisannuelle, naturelle à la France et surtout aux régions du midi, se cultive dans les jardins pour ses fleurs qui doublent facilement; on dit qu'à la Chine on a obtenu de ces dernières des variétés recherchées, qu'on y désigne sous le nom de *Kin-hoa* (Grosier, *Descript. de la Chine*, I, 569), et qui pourraient bien être celles de la belle plante appelée marguerite de la Chine, *Anthemis grandiflora*, H. P. La matricaire à l'état sauvage a des tiges dressées, rameuses, paniculées, hautes de douze à dix-huit pouces; ses feuilles sont bipinnées, à folioles pinnatifides, velues, dont les divisions sont élargies; les fleurs sont pédonculées, à calice imbriqué, à écailles scarieuses; le réceptacle est nu, ovoïde, et porte des graines anguleuses, fines, ayant au sommet un rebord membraneux (ce qui constitue le genre *Parthenium* de quelques auteurs). Les rayons des fleurs sont blancs et le disque est jaune. La plante a une odeur forte, résineuse, fétide, nauséeuse, analogue à celle de la tanaisie, et une saveur très-amère, âcre.

L'odeur forte, fétide de la matricaire a dirigé son emploi vers les affections de l'utérus, d'où vient le nom de *Parthenium* (παρθενος, Vierge) qui a été imposé à cette plante. Il en a été d'elle comme de toutes celles qui offrent ces deux qualités, jointes à l'amertume. Aussi est-ce par excellence le moyen dont on se sert pour provoquer l'action de la matrice, exciter l'apparition des règles, les rétablir lorsqu'elles ont été supprimées, faire couler les lochies, provoquer l'accouchement, etc. : on s'en sert aussi contre toutes les affections qu'on suppose produites par la rétention de liquides utérins. On peut dire de la matricaire qu'elle a toutes les propriétés toniques, excitantes de la camomille, et, de plus, qu'elle est très-utile comme emménagogue, dans les affections hystériques. On l'a conseillée encore dans les maladies nerveuses comme antispasmodique, toutes les fois qu'elles ne sont pas dues à la pléthore, et qu'il n'y a pas sur-

excitation, dans celles de nature vermineuse. Ray et Lange ont même assuré avoir expulsé le *Tænia* par son moyen. F. Hoffmann, Morton, Heister, Schulzius, Pringle et Miller la donnaient avec succès contre les fièvres intermittentes ; ce que faisaient déjà les Égyptiens, d'après Prosper Alpin (*Med. ægypt.*, IV, c. 15); on l'a aussi prescrite contre les obstructions. Chomel, d'après Chesneau, veut qu'appliquée en cataplasme sur la tête elle guérisse la migraine; elle nous semble plus propre à la causer par son odeur forte ; Simon Pauli prétend que cette odeur suffit même pour éloigner les abeilles, si on tient une poignée de cette plante dans la main ; du reste, l'odeur des feuilles est plus forte que celle des fleurs, et ce serait de celles-là qu'il faudrait se servir préférablement. Si on emploie les fleurs, il faut préférer celles qui sont doubles, parce qu'elles ont plus d'arôme et par conséquent de vertu, contre l'opinion de M. Bodard (*Propriétés de la camomille noble*, p. 4).

On emploie la matricaire en nature, comme la camomille, à la dose d'un ou deux scrupules ; on met le double de cette dose, en infusion, de ses fleurs, ou sommités, dans une théière d'eau bouillante ; pour un lavement, qui est un des meilleurs modes de l'employer, surtout chez les femmes nerveuses, hystériques, à abdomen gazeux, on fait une décoction d'une demi-poignée des feuilles. On donne deux onces de son suc contre la fièvre intermittente, entre chaque accès. Tragus et Brassavole prétendent qu'elle est purgative à la dose de quatre onces (Ferrein, *Mat. méd.*, II, 49).

Cette plante entre dans le sirop d'armoise, dans l'emplâtre de Vigo, etc. Son analyse, déjà ancienne, et qui aurait besoin d'être répétée, y montre de la résine unie à un mucilage amer, et une huile volatile bleuâtre qu'on obtient par la distillation. On en faisait autrefois un vin médicinal, une eau distillée, etc.

MATRIS SALVIA. Un des noms de la sclarée, *Salvia Sclarea*, L., de sa propriété supposée de favoriser l'accouchement.

MATRIS SYLVA. Un des noms de l'*Asperula odorata*, L. (I, 472), dans quelques anciens auteurs.

MATRUM. Nom danois de la matricaire, *Matricaria Parthenium*, L.

MATS-KASE-SO. Nom japonais de la rue, *Ruta graveolens*, L.

MATSCH. Nom du chat domestique, *Felis Catus*, L., en Tartarie.

MATTA-CAVALLO. Nom du *Lobelia longiflora*, L., à Saint-Domingue (IV, 137).

MATTÉ. Synonyme de maté, *Ilex Mate*, Saint-Hil. (III, 590).

MATTENKUMMEL. Un des noms allemands du carvi, *Carum Carvi*, L.

MATTENSTEINBRECH. Un des noms allemands du *Peucedanum Silaus*, L.

MATTI. Nom d'une espèce de *Truffe* comestible à la Chine.

MATTIACI FONTES. Pline (*lib.* XXXI, *c.* 2) dit qu'on appelle ainsi des sources de l'Allemagne, au delà du Rhin, d'une température si élevée que l'eau conserve trois jours sa chaleur chez ceux qui la boivent ; il ajoute que cette eau dépose, sur les bords des bains et

des vases où on la reçoit, des espèces de pierres ponces : on croit qu'il s'agit ici des bains de *Baden* en Souabe (Voy. I, 521).

MATTKNILLIS. Nom allemand de la bécassine, *Scolopax Gallinago*, L.

MATURATIFS, *Maturantia*. Médicamens propres à faciliter la formation du pus. Deux circonstances, comme on sait, s'opposent à ce que cette humeur morbifique, œuvre de la lésion pathologique où elle est exhalée, soit séparée ; la première est causée par une inflammation trop vive, qui produit la tension, la rénitence de la partie ; les maturatifs sont alors les émolliens externes (III, 109), qui en détendant, calment la douleur, diminuent l'exaltation vitale, amènent la maturation, et prennent alors le nom de *suppuratifs* (Voy. ce mot). La seconde est celle où les parties sont au contraire dans une sorte d'indolence, manquent du degré convenable d'excitation, d'activité, sont d'une couleur pâle, blafarde, etc. ; pour que le travail de la suppuration ait lieu convenablement, on favorise alors la formation du pus par l'application des moyens excitans, qui raniment et augmentent l'action des parties dont la suppuration se fait trop attendre, surtout dans ce qu'on appelle tumeurs froides, etc. Ce sont là les vrais maturatifs, que l'on emploie toujours topiquement sous forme de cataplasme, d'emplâtre, d'onguent, de digestif ; les principaux médicamens de cette sorte sont tous les excitans, mais surtout la levûre, le savon noir, l'ail pilé, la pulpe de concombre sauvage, de bryone, les liqueurs alcooliques, la térébenthine, la poix et la plupart des gommes-résines, telles que le galbanum, le bdellium, le sagapenum, le labdanum, la gomme ammoniaque, etc. Parmi les médicamens officinaux, on emploie comme maturatifs les onguens populéum, styrax, de la mère, basilicum, les emplâtres diachylon gommé, diabotanum, etc.

Les maturatifs appliqués pour amener des circonstances favorables à la formation du pus, produisent parfois un tout autre effet ; ils dissipent dans quelques cas la tumeur sur laquelle on les a appliqués, et deviennent ainsi dès *résolutifs* (Voyez ce mot).

MATZATLI. Nom mexicain de l'*Ananas*.

MAUERHABICHTSKRAUT. Nom allemand de l'*Hieracium murorum*, L.

MAUERPFEFFER. Un des noms allemands de la vermiculaire brûlante, *Sedum acre*, L.

MAUERRAUTE, MAUERRAUTENFILZFARREN. Noms allemands de l'*Asplenium Ruta muraria*, L. (I, 474).

MAUERSCHWALBE. Nom allemand de l'*Hirundo Apus*, L.

MAUERSTREIFF FARREN. Un des noms allemands de l'*Asplenium Ruta muraria*, L.

MAULABKER. Nom arménien de l'*Acide nitrique*.

MAULBEERBAUM. Nom allemand du murier, *Morus nigra*, L.

MAULKIBRIT. L'un des noms arméniens de l'*Acide sulfurique*.

MAUR-DES-BOIS (Saint-). Bourg de France, à 4 lieues de Vire, où se trouve, au pied du château, une source froide que Polinière dit être martiale (Carrère, *Cat.*, 507).

MAUREILHAN. Ancien village de France, près de Vic, vers le petit chemin de Montpellier à Cette, où Carrère (*Cat.*, 336) indique, entre autres sources, une eau minérale appelée aussi la *Roubine*, qui est chaude en hiver, et contient, d'après Montet, une terre absorbante, un peu de sélénite, du sel marin à base soit alcaline soit terreuse, et du sel de Glauber. Le même Montet, qui la croit analogue à celle de Balaruc, quoique plus faible, la dit purgative à haute dose, utile dans les cas de relâchemens et les fièvres intermittentes rebelles.

MAURELLE. Un des noms du *Croton tinctorium*, L. (II, 481). Il ne faut pas confondre ce mot avec Morelle, *Solanum nigrum*, L.

MAURET, MAURETTE. Noms du fruit du *Vaccinium Myrtillus*, L.

MAURICE (Saint-). Village à une demi-lieue de *Vic-le-Comte*. Voy. ce nom.

— Bourg de Suisse, canton des Grisons. Voy. *Moritz* (*Saint-*).

MAURIG SCHURFFMOOS. Nom hollandais du *Lichen parietinus*, L.

MAURITIA FLEXUOSA, L. F. Palmier des bords de l'Orénoque; on le nomme palmier moriche de Cayenne, où il est appelé *Bache;* il a des usages multipliés, et suffit presque à la nourriture et à l'entretien des peuplades chez lesquelles il croît. Les Guaranis s'en font des habitations, au moyen de nattes faites avec les fibres de ses feuilles en éventail, qu'ils tendent d'un tronc à l'autre lors du débordement de l'Orénoque, et habitent ainsi dans ces arbres pendant sa durée. On retire de ce tronc du vin, de la moelle, du sagou; ses fruits contiennent une amande dont on forme une sorte de pain; on fait aussi des vêtemens avec ses fibres convenablement préparées (Humboldt, *Tableaux de la nature*, etc.).

MAUROCAPNOS. Nom grec du *Storax*, d'après Belon.

MAUROMARSON. Nom du *Ballota nigra*, L., dans quelques anciens auteurs.

MAUS. Nom allemand du rat. Voy. *Mus*.

MAUSEOERE, MAUSOEHRCHEN. Noms danois et allemand de la piloselle, *Hieracium Pilosella*, L.

MAUSZWIEBEL. Un des noms allemands de la scille, *Scilla maritima*, L.

MAUVE. *Malva sylvestris*, L.

— FRISÉE. *Malva crispa*, L.

— (Grande). *Malva sylvestris*, L.

— (Petite). *Malva rotundifolia*, L.

— RONDE, ou à feuilles rondes. *Malva rotundifolia*, L.

— SAUVAGE. *Malva sylvestris*, L.

MAUVIARD. Nom du *Turdus musicus*, L., dans le département de la Somme.

MAUVIETTE. Nom de la grive, *Turdus musicus*, L., et surtout de l'alouette grasse, *Alauda arvensis*, L.

MAUVIS, MAVIS. Noms de la grive de vigne, *Turdus iliacus*, L.

MAUZ. Un des noms du bananier, *Musa paradisiaca*, L., en Égypte.

MAVA. Un des noms indiens du *Bassia butyracea*, Roxb. (I, 555).

MAVAVÉ. Nom que porte, à Cayenne, le *Racoubea guianensis*, Aubl.

MAVENA. Un des noms indiens du *Mangifera indica*, L. (IV, 216).

MAVOLO, MAYBULU. Synonymes de mabolo, *Cavanilea philippinensis*, L. (II, 162), aux Philippines.

MAWHAHA. Forster (*Végétaux comestibles des îles de l'Océan Austral*) désigne sous ce nom, qui est celui du pays, une racine dont il

n'a pu connaître le végétal, et qu'on cultive aux îles des Amis comme alimentaire ; elle a le goût de la pomme de terre.

Maxillaria alata, et Maxillaria bicolor, Ruiz et Pavon. Les indigènes mâchent au Pérou les bulbes de ces deux Orchidées pour apaiser la soif. Ce genre paraît rentrer dans le *Dendrobium*.

May apple. Nom anglais du *Podophyllum peltatum*, Willd.

— ka palu. Nom tellingou du *Lait de chèvre*.

Mayenne. Nom que porte le fruit de l'aubergine, *Solanum esculentum*, Dunal, selon cet auteur, dans quelques ouvrages.

Maykafer, Maykoefer. Noms des *Meloe Proscarabæus*, L. et *M. majalis*, L.

Mayndie. Nom dukhanais du *Lawsonia spinosa*, L.

Maypuri. Nom galibi du *Tapir*.

Mayran. Un des noms allemands de la marjolaine, *Origanum Majorana*, L.

MAYRES. Bourg de France (dans le Vivarais), à 1 lieue de Mazan, près duquel, vis-à-vis le village de Neirac, Carrère (*Cat.*, 522) signale une source minérale froide.

Mays. Nom hollandais du maïs, *Zea Mays*, L., employé communément en français.

Mayten. Nom chilien du *Maytenus Boaria*, Mol. (*Celastrus Maytenus*, Willd.). Feuillée dit qu'il est le contre-poison du Llichi, *Laurus caustica*, Mol. C'est le *M. chiliensis*, Bertero. Voy. *Celastrus* (II, 169).

Maytensillo. Plante du Chili, peut-être une Scrofulaire, qui est un très-bon purgatif au Chili, et qui y remplace le séné, d'après Feuillée (*Plant. méd.*, III, 141).

Mayuri. Nom hindou du *Fenouil*.

Maywurm. Un des noms allemands du *Meloe majalis*, Oliv.

Maywurmlein. Un des noms allemands du *Meloe Proscarabæus*, L.

Mazama. Un des noms de la *Chèvre* du Bézoard occidental.

Mazao, Manzo. Noms de l'éléphant au Congo. Voy. *Elephas*.

MAZEL. Il y a dans le Gevaudan, dit Carrère (*Cat.*, 294), deux lieux appelés *Mazel*; 1° *Mazel-des-Laubics*, près de Servcrettes; 2° *Mazel-de-Chabriés*, près de Colombèche. L'un et l'autre ont des eaux minérales froides. Celles de Mazel-de-Chabriés portent aussi le nom de *Colombèche*. Girard, médecin distingué à Marvejols, les regarde comme aériennes, salines et martiales.

Mazeriyum. Nom persan du mezereum, *Daphne Mezereum*, L. (II, 584).

Mazu. Nom persan de la *Noix de galle*.

Mbaracaya. Nom du chat, *Felis Catus*, L., chez les Guaranis, suivant M. d'Azara.

Mborebi. Nom du *Tapir* au Paraguay.

Meadow anemone. Un des noms anglais de l'anémone des prés, *Anemone pratensis*, L.

— soffron. Nom anglais du colchique, *Colchicum autumnale*, L.

— solphurwort. Nom anglais du *Peucedanum Silaus*, L.

Mealboer-ris. Un des noms danois de la busserole, *Arbutus Uva-ursi*, L.

Meapan. Nom syriaque du grand aigle, *Falco Chrysaetos*, L., selon Sonnini.

Mear. Nom d'une espèce de morue très-abondante au cap Vert, et fort usitée à l'état de salaison des habitans des Canaries.

Meat'ha zuhur. Poison indien tiré d'un végétal inconnu du Népaul, qui paraît de nature narcotique, puisqu'il fait périr sans causer

d'inflammation des tissus; il a un goût douceâtre, qui lui a valu le nom qu'il porte. Le docteur Hunter en ayant mâché un petit morceau, mais craché exactement la salive, ressentit, après ce goût douceâtre, une sorte d'âpreté et d'astringence au palais et à la gorge pendant plus d'une heure, avec quelques vertiges. Le docteur Tytler en ayant donné 9 grains à un chat, l'animal périt au bout de peu d'heures dans les convulsions, après avoir salivé abondamment. On retrouva la plus grande partie du poison dans l'estomac qui n'était pas enflammé. Il paraît que ce poison, qui s'appelle en sanscrit *Vutmab'hu*, est fait avec la racine d'une plante du Népaul, dont les feuilles sont disposées comme celles du Sindhoovara (*Vitex trifoliata*, L.). Adouci par certaines préparations, surtout par sa digestion dans l'urine de vache, et donné à petites doses, gros comme un pois chiche, on le prescrit dans l'Inde contre les maladies putrides. Le vinaigre passe pour en être l'antidote (*Trans. of the phys. and medic. Soc. Calcutta*, II, 410, *Appendix*).

MEAULPS (Saint-). Ancien nom de Saint-Myon. Voy. *Myon (Saint-)*.

MEBAAR. Poisson rouge, très-commun au Japon, où il constitue la nourriture ordinaire des pauvres (*Hist. génér. des Voy.*, X, 674).

MEBULATU, MEBUTANA. Nom malais du *Plumbago rosea*, L.

MECAMBO. Ecorce d'un végétal de la famille des Renonculacées, qu'on emploie dans l'Inde, à Java, d'après Horsfield (*Cat. des plant. de Java*), contre les fièvres intermittentes, la faiblesse d'estomac. Blume, qui fournit ces renseignemens, n'en donne pas le nom (*Remarque sur les propriétés médicales de la famille des Renonculacées*, etc.). Il ne faut pas confondre cette écorce, comme l'ont fait quelques auteurs, avec le malambo, écorce d'un végétal de la famille des Magnoliacées de l'Amérique du sud (IV, 199).

MECAPATLI. Nom mexicain de plusieurs salsepareilles. Voy. *Smilax*.

MECAXOCHITL. Sorte de poivre du Mexique, dont on met dans le chocolat dans ce pays; il paraît avoir toutes les qualités du poivre ordinaire, d'après Hernandez.

MECCABALSAM. Un des noms allemands du *Baume de la Mecque*.

MECCA'SCHÆR BALSAMSTRAUCH. Nom allemand de l'*Amyris Opobalsamum*, L.

MECERY. Nom d'une variété blanchâtre d'*Opium*.

MECH-MECH. Nom arabe de l'*Abricotier*.

MECHIN, MECHINUM. Noms d'une variété du gingembre noir ou ordinaire, *Zingiber officinale*, Roscoe, dans les anciens auteurs (Lobel, *Adversaria*, 33).

MÉCHOACA, pour MÉCHOACAN.

MÉCHOACAN, *Convolvulus Mechoacanha*, Vitm. (II, 407); peut-être est-ce le *C. operculatus*, Gomès (II, 409)? Il paraît qu'on donne au Brésil ce nom à plusieurs racines purgatives.

— DU CANADA. On donne quelquefois ce nom au *Phytolacca decandra*, L.

— NOIR. Un des noms du jalap, *Convolvulus Jalappa*, L. (II, 403).

MECHOACANA (Radix). Nom latin du méchoacan, *Convolvulus Mechoacanha*, Vitm. dans les anciens Dispensaires.

— ALBA. C'est la même substance.

— NIGRA. Nom du jalap, *Convolvulus Jalappa*, L., dans quelques Dispensaires.

MÉCRON. Un des noms de l'*OEnanthe pimpinelloides*, L., ou plutôt de ses tubercules comestibles.

MECHOWE SEWENO Nom bohême du *Lycopodium clavatum*, L.

MECK ISLANDZKI. Nom polonais du *Lichen islandicus*, L.

MECON, MECION. Noms du *Pavot* chez les Grecs.

MÉCONATES. Sels formés par l'union de l'acide méconique avec les bases salifiables. Voy. ces bases, notamment *Morphine*, *Soude* et *Potasse*, pour les espèces.

MÉCONIQUE (Acide). Voy. *Acide méconique* (I, 39).

MÉCONITE. Espèce de pierre calcaire. Voy. *Ammonite* (I, 253).

MECONIUM. Excrémens du fœtus naissant. Voy. *Homme* (III, 522).

MÉCONIUM. Un des anciens noms de l'*Opium* obtenu par expression du pavot, par opposition à l'opium en larmes.

MECQUE (Baume de la). Voy. *Amyris gilendensis*, L. (I, 269).

MÉDAGUE (Eaux min. de). Elles sont dans une prairie près de l'Allier, à 3 lieues de Clermont (Puy-de-Dôme). Il y a 2 sources froides, acidulo-alcalines, minéralisées par les carbonates de soude, de chaux et de fer, l'hydrochlorate de soude, et un grand excès d'acide carbonique. On en boit l'eau contre les engorgemens des viscères abdominaux, la chlorose, les suites de fièvres intermittentes, maladie commune dans ce pays. Raulin, dans son *Parallèle des eaux de France et d'Allemagne*, les a particulièrement étudiées; il les dit apéritives, légèrement toniques, et laxatives ou purgatives, suivant la dose à laquelle on les prend.

MÉDAILLE. Un des noms de la lunaire, *Lunaria annua*, L. (IV, 157).

MEDATA. Un des noms du *Ballota nigra*, L., dans Apulée.

MÉDÉOGRAPHIE. Nom impropre imposé à la matière médicale par A. B. Granville, et sous lequel en outre a été récemment professée à Paris la *Pharmacologie*.

MEDEOLA VIRGINICA, L. (*Gyromia virginica*, Nutt.). Asparaginée des États-Unis, qui y est estimée un diurétique actif, et employée dans les cas d'hydropisie (De Candolle, *Essai*, etc., 293).

MEDESUSIUM. Un des noms anciens de la reine des prés, *Spiræa Ulmaria*, L.

MÉDEVI, en Suède (Eaux min. de). Reuss (*Repert. comment.*, XI, 363) cite le mémoire suivant de T. Bergman : *Underrattelse om Medevi surbrunnar* (*Vetenskaps Acad. nya Handl.*, 1782, p. 288).

MEDHÆSAA. Nom arabe du *Justicia bicalyculata*, W. (III, 700).

MEDICA. Ancien nom de la luzerne, *Medicago sativa*, L., parce qu'elle a été apportée de la Médie.

MEDICA-TALI. Nom brame du *Cassytha filiformis*, L. (II, 132).

MEDICAGO. Ce genre, de la famille des Légumineuses, de la diadelphie décandrie, est fort nombreux en espèces toutes européennes, inusitées en médecine; elles forment chez nous des prairies artificielles très-utiles, surtout le *M. sativa*, L., appellé *Luzerne*, *Luiserne*. Le

M. circinata, Murr., est sialagogue, d'après Camérarius, qui propose de l'employer dans les ulcères putrides. Sa racine a une saveur douce comme la réglisse, dont on prépare quelquefois des bâtons pour nettoyer les dents. Lemery dit que la plante est diurétique, et qu'elle tempère les ardeurs du sang (*Dict.*, I, 81). Une autre espèce, le *M. arborea*, L., petit arbrisseau d'Italie, de Provence, etc., qu'on cultive dans les jardins pour l'agrément de ses fleurs, sous le nom de *Luzerne en arbre*, a été regardée par Gléditsch comme le cytise des anciens, et surtout de Virgile. On dit aussi que c'est un bon fourrage, qui donne beaucoup de lait aux bestiaux; à la Guiane, où cet arbre a été transporté, ses feuilles sont usitées comme purgatives, et ses fleurs comme pectorales (Aublet, *Guiane*, II, 778). On l'y nomme *Amourette*.

Gleditsch (J.-G.). Mémoires sur le cytise des anciens, reconnu pour être la luzerne arbrisseau, etc. (*Mém. d'agriculture*, 1787).

MÉDICAMENS, *Medicamenta*, *Medicamina*, *Pharmaca*. Substances qui, préparées convenablement, sont données pour prévenir les maladies, entretenir ou rétablir la santé. On appelle *substances médicamenteuses* celles qui sont susceptibles de devenir des médicamens. Leur description, leur connaissance intime, constitue la *Matière médicale* ou *Pharmacologie*, et leur emploi la *thérapeutique* (Voyez ces mots). Le médicament est l'instrument dont le médecin se sert pour provoquer une action sur les tissus, d'où résulte la guérison. Son effet curatif n'est que secondaire.

On distingue le médicament de l'*aliment*, en ce que celui-ci se donne pour apaiser la faim, qu'il subit dans l'estomac la digestion qui nourrit en fournissant à la chylification, et par suite à la nutrition, sans trouble ni dérangement; le médicament se donne contre l'état morbide, n'est jamais digéré, produit une action intestine, souvent très-appréciable, appelée alors *médication*, qui trouble les fonctions, surtout la digestion, sans devenir nutritif. Suivant qu'une substance produira l'une ou l'autre série de phénomènes, elle se rapprochera ou s'éloignera de l'aliment ou du médicament. On a dit que le médicament rétablit la santé de l'homme malade, et trouble celle de l'homme sain : on peut dire l'inverse de l'aliment.

On distingue le médicament du *poison*, en ce que le trouble causé par celui-ci n'est pas passager, mais qu'il s'accroît et peut devenir mortel, soit par la violence naturelle de son action, soit par la haute dose à laquelle il a été administré; d'où il suit qu'en diminuant cette intensité ou cette dose, on pourra faire d'un poison un médicament, et réciproquement. Le *remède* diffère du médicament en ce sens, qu'on donne ce nom à tout ce qui peut être utile au malade; ainsi la chaleur

d'un vêtement, la fraîcheur d'un appartement, la forme d'un lit, etc., peuvent *remédier* à des affections morbides, mais ne sont pas des médicamens proprement dits. Tout médicament est remède, mais tout remède n'est pas médicament, parce que l'essence de celui-ci est de provenir d'un corps naturel, tandis que l'autre peut n'être que le résultat de l'art seul.

Les médicamens sont tirés des trois règnes de la nature, ou des deux séries de corps qu'elle offre, animés et inanimés. Les végétaux en fournissent le plus grand nombre; les minéraux donnent peut-être les plus énergiques; quant aux médicamens animaux, ils sont en petite quantité, et leur usage est plutôt de fournir à la bromatologie qu'à la matière médicale. Les vertus des médicamens sont dues à leurs propriétés physiques, que quelques auteurs, depuis Dioclès (Sprengel, *Hist. de la méd.*, I, 371) jusqu'à Linné, ont présentées comme propres à les classer; d'autres effets résultent de leurs principes chimiques, qui ont aussi servi de base à leur coordination; le plus grand nombre des écrivains ont pensé que leur mode d'action thérapeutique pouvait servir à les faire ranger dans un ordre méthodique. Les médicamens ont une couleur, une odeur, une saveur propres; ils sont composés de divers élémens chimiques; ils produisent une action tonique, excitante, irritante, etc., sur les tissus, d'où dérive leur propriété purgative, vomitive, astringente, etc., suivant l'application qu'on en fait. Quelques-uns, en petit nombre, paraissent doués de propriétés propres à ne combattre qu'une espèce, ou tout au plus une série de maladies, et sont appelés *Spécifiques* (Voyez ce mot).

Parmi les médicamens, les uns ont des élémens actifs, énergiques, destructifs même, comme les vomitifs, les irritans, les vésicans, les caustiques; d'autres au contraire n'en ont que de doux, de peu actifs, et qui agissent sans dérangement marqué des fonctions, quoique produisant un résultat évident à la longue : tels sont les antiscorbutiques, les astringens, les fondans, etc. Aussi divise-t-on les médicamens en deux grandes classes, ceux qui sont actifs, et ceux qui ne le sont point. Les premiers sont ceux dont on fait usage dans les occasions où il faut opérer avec force et sans délai; les autres, plus employés, le sont dans des circonstances moins graves, et constituent une sorte de médecine domestique que tout le monde se croit propre à exercer. Quelques auteurs refusent même le nom de médicament à ces derniers, n'admettant comme tels que « ceux qui font sur les tissus vivans une impression qui modifie leur état *actuel* » (Barbier). Nous croyons que, en supprimant ce dernier mot, la définition serait plus exacte et plus vraie; car les petites doses de mercure, par exemple, qu'on donne à un syphilitique, le guérissent bien de

sa maladie, et ne font pourtant pas d'effet *actuel* sur les tissus, mais en produisent un insensible, quoique positif, puisqu'elles rappellent l'état normal; on en peut dire autant de tous les médicamens altérans. La sapidité très-marquée, l'odeur vive, etc., décèlent ceux qui sont actifs, comme les qualités contraires indiquent ceux qui le sont peu; cependant cette règle n'est pas absolue, comme on le voit pour les préparations de plomb, les narcotiques, etc.

On donne le nom de *médicamens simples* à ceux qui sont employés seuls; on appelle *composés* ceux où on en associe au contraire plusieurs ensemble. M. le docteur Barbier remarque fort bien qu'un médicament *simple* peut être composé de principes parfois nombreux pour les chimistes, tandis qu'un médicament composé pour le médecin, peut l'être de beaucoup moins pour le premier (*Mat. méd.*, I, 32, 3e édit.). Sous le rapport des mélanges des médicamens, les anciens nous ont laissé des exemples remarquables, comme on le voit par la thériaque, le mithridate, etc., dans l'espoir, comme nous l'avons dit ailleurs, de guérir le plus de maladies possibles avec une seule prescription, pensant que les vertus particulières à chacun des composans se conservaient dans le mélange. Voy. *Électuaires* (III, 65). Le goût de cette polypharmacie s'est évanoui avec les progrès de la médecine et de la thérapeutique; déjà Pline s'était répandu en imprécations contre les médicamens composés. La nature, dit-il, n'a pas fait les emplâtres, les cérats, etc. : il faut aujourd'hui, ajoute-t-il, pour guérir un petit ulcère, des drogues apportées de la mer Rouge, etc. (*lib.* XII, et *lib.* XXIV).

La composition chimique des médicamens doit être prise en grande considération, pour éclairer sur leurs propriétés médicales. Aujourd'hui que la perfection de l'analyse permet de s'assurer positivement des élémens qui les forment, on doit les étudier avec soin sous ce rapport, et s'attacher à provoquer l'analyse des substances qu'on n'a pas encore faite, afin d'en déduire leurs vertus, qui peuvent être assez bien appréciées d'après l'espèce et la quantité des élémens qui entrent dans leur formation, et ceux que la chimie en obtient, ce qui n'est peut-être pas la même chose : question qu'il n'est pas de notre ressort d'examiner ici. Du reste, l'expérience a besoin de sanctionner les inductions tirées de la composition chimique, car on a observé parfois dans quelques médicamens des propriétés dont on ne trouve pas toujours la source dans les élémens chimiques. Ainsi, il y a des substances fébrifuges où l'analyse ne fait voir ni quinine, ni cinchonine, et, par contre, elle démontre parfois des principes dont l'effet thérapeutique ne s'observe pas; mais, en général, ce sont là des exceptions.

Un médicament n'est pas toujours employé dans l'état où la nature

le présente : souvent il faut faire un *choix*, c'est-à-dire le recueillir dans l'état le plus convenable pour qu'il puisse produire l'effet qu'on en attend, n'en employer que la partie la plus pourvue de propriétés, en faire la *récolte* en temps opportun, lui faire subir une *préparation* qui le rende apte à jouir de toutes les vertus dont il est susceptible. Sa *conservation* exige des soins appropriés à sa nature : les uns veulent être employés récens, frais ; les autres, subir la *dessiccation ;* quelques-uns sont gardés dans le sucre, le sel, l'alcool, etc. Enfin, l'*administration* doit en être faite suivant les règles de l'art.

Si un médicament est apte à être administré tel qu'il sort des mains de la nature, il suffit de le prescrire au malade ; d'autres fois on lui fait subir de légers changemens : on le met en poudre, on en fait des infusions, des décoctions ; ou bien il a besoin d'une préparation plus compliquée, et alors le pharmacien en fait des sirops, des conserves, des pilules, des teintures, etc., etc., et en obtient des médicamens *magistraux* (IV, 179) ou *officinaux :* dans tous les cas, ils sont donnés à la dose prescrite par le médecin, laquelle est toujours fondée sur l'énergie et l'activité du médicament, sujet qui exige la plus grande attention pour certains d'entre eux (Voy. *Doses*, II, 674).

Les médicamens ne s'administrent pas toujours isolés ; on en joint souvent plusieurs ensemble ; on les mélange non-seulement pour réunir plusieurs propriétés, mais avec l'idée de coordonner ces propriétés, et de rendre le résultat plus efficace. On nomme *formule* (III, 281) l'indication des substances à mélanger ; et la plupart contiennent une *base* (I, 554), un *adjuvant* (I, 77), un *correctif* (II, 439), parfois un *excipient* (III, 195), et même un *dirigeant* (II, 659). Sous le rapport du mélange, nous avons dit combien les Grecs et les Romains en abusaient. Les Arabes, dont la matière médicale domina ensuite, usèrent de plus de médicamens, mais les mélangèrent moins ; c'était déjà une sorte de perfectionnement. Les modernes ont employé les compositions des uns et des autres, mais en les simplifiant, et sont presque arrivés par degré à ne prescrire les substances médicinales qu'isolément, non-seulement pour en apprécier mieux les propriétés, mais encore pour en simplifier les résultats. Ce n'est que dans les prescriptions faites pour être prises de suite qu'ils font encore quelques associations, et même ils n'emploient guère de nos jours que ce dernier mode de prescription ; la forme variée et presque individuelle des maladies ne permettant pas aux praticiens actuels de croire que des médicamens officinaux, et conséquemment toujours les mêmes, puissent convenir à un grand nombre d'entre elles. On peut dire que, plus la médecine s'éclaire, et moins en général elle emploie de médicamens, et spécialement de médicamens composés.

Les systèmes en médecine ont beaucoup influé sur le genre de médicamens qu'on emploie, et chacun se fait une matière médicale appropriée à ses idées et à l'opinion qu'il épouse. Les empiriques prescrivaient des médicamens qui leur semblaient propres à combattre les symptômes qu'ils observaient, sans s'inquiéter de l'ætiologie de la maladie et de sa nature, doctrine encore suivie, à laquelle on est souvent réduit par l'impossibilité de reconnaître l'une et l'autre, et qu'on suit souvent sans se l'avouer. Les méthodistes, au contraire, avaient égard à l'une et à l'autre, et donnaient des médicamens moins d'après leurs propriétés que d'après l'opinion présumée de leur manière d'agir sur elles. Les galénistes, qui prétendaient que les vertus des médicamens dépendaient du chaud, du froid, du sec et de l'humide, les employaient suivant que la maladie à combattre avait des caractères contraires à ces qualités. Cette doctrine, qui passa chez les Arabes, fut suivie pendant plus de quinze cents ans, et admettait une polypharmacie indigeste; elle a été remplacée, vers la fin du 16e siècle, par la doctrine des médecins chimistes qui prit naissance chez ces mêmes Arabes. On préconisa surtout les remèdes tirés de la chimie, particulièrement les composés métalliques, et on attribua même les maladies à l'action de principes chimiques; ceux qui croyaient les maladies causées par des principes acides employaient des remèdes alcalins, et ceux qui pensaient au contraire qu'elles étaient produites par les alcalis surabondans, cherchaient à les guérir avec des remèdes acides. Enfin, on substitua la voie expérimentale aux théories des vitalistes, des humoristes, des solidistes, qui se montrèrent tour à tour, et cette marche philosophique a amené par degrés, et non sans de grandes difficultés, l'emploi des médicamens à l'état d'éclectisme où nous le voyons aujourd'hui.

Les médicamens sont *exotiques* (III, 199) ou *indigènes* (III, 598). Ces derniers doivent être toujours préférés à qualité égale, parce qu'ils sont plus faciles à se procurer et moins dispendieux. Cette considération doit être prise en grande part par le médecin, qui doit se faire un devoir d'économiser la bourse de ses malades le plus possible; un praticien honnête homme n'aura jamais la crainte puérile de passer pour moins savant, ou moins important, parce qu'il ne conseillera que du chiendent ou de la violette. Il ne doit pas non plus faire abus de médicamens, et entasser formule sur formule; c'est faire preuve de peu de savoir, que de croire la multiplicité des remèdes nécessaire au traitement des maladies (polypharmaque et ignorant, ou charlatan, sont synonymes). Il faut surtout être très en garde contre l'emploi de médicamens dont l'action est violente, ou peut produire des accidens graves; mieux vaut s'en abstenir, et les répudier (Voy.

le mémoire de Linné, *de Censura Simplicium*, dans les *Amœnit. Acad.*, tom. IV), si ce n'est dans quelques cas désespérés ; il faut encore être fort réservé au sujet des médicamens nouveaux, et attendre que l'expérience ait prononcé sur leur compte, sans pourtant les repousser par cela seul qu'ils sont nouveaux, ce qui serait d'un esprit prévenu et borné. Le médecin devra connaître les médicamens qu'il ne faut pas mêler ensemble, soit qu'ils entre-détruisent leurs propriétés, soit qu'il en naisse de nuisibles de leur union ; enfin, il faut qu'il évite d'employer ceux qui sont altérés ou falsifiés (Voy. *Falsification*, III, 214).

Après ces considérations sur les médicamens considérés isolément, et sur lesquelles on peut consulter les ouvrages de Galien (*Opera*, Clas., V et VII), arrivent celles qui sont relatives à leur emploi ; cet emploi a pour base la nature de la maladie, et les surfaces sur lesquelles les substances médicinales agissent. Ce sujet constitue la *thérapeutique* proprement dite, et nous renvoyons à ce mot pour en voir le développement; voyez aussi *Médication* (IV, 279).

Ægidius Corboliensis (Gilles de Corbeil). *De compositis medicaminibus*. M. L. Chaulant a donné à Dresde, en 1826, une nouvelle édit. de ce poëme, dont la première est imprimée à Bâle, sans date. (*Journ. compl.*, XXVI, 165).—Scribonius Largus. *De compositione medicamentorum*. Basileæ, 1529, in-8; Paris, 1567, in-fol.; Padoue, 1655, in-4. — Empiricus (M.). *De medicamentis empiricis, physicis et rationalibus*. Bâle, 1536, in-fol. — Hoffmann (C.). *De medicamentis officinalibus, tam simplicibus quam compositis, etc.* Paris, 1547, in-4; *id.*, 1647. — Vallembert (S.). *Medicamentorum simplicium cognoscendorum methodus*. Turinobus, 1561, in-4. — Fallope (G.). *De compositione medicamentorum*. Venetiis, 1570, in-4. — Trincavella (V.). *De usu et compositione medicamentorum, libri IV*. Venetiis, 1571, in-4; Bâle, 1771, in-8. — Harchies (J.). *Enchiridion medicum simplicium pharmacorum, quæ in usu sunt, etc.* Bâle, 1573. — Schwenckfelt (G.). *Thesaurus pharmaceuticus, medicamentorum omnium fere facultates, etc.* Basileæ, 1587, in-8; Francofurti, 1680, in-8. — Idem. *Medicamentorum apparatus, in quo remediorum omnium, etc.* Id., 1611 et 1612, in-4. — Idem. *Externarum medicamentorum apparatus*. Id., 1614, in-4. — Bertaldi (J.-L.). *De durationibus medicamentorum compositorum eorumque facultatibus*. Turin, 1600, in-4. — Romain (A.). *De simplicium medicamentorum facultatibus*. Vurzbourg, 1601, in-4. — Holling (E.). *Medicamentorum œconomia nova*. Ingolstadt, 1610, in-8; *id.*, 1615. — Hoffmann (L.). *De vero usu et fere abusu medicamentorum chymicorum commentatis*. Halæ, 1611, in-4. — Schenkius (J.). *Sylva medicamentorum compositorum*. Respond. P. Scherb. Lipsiæ, 1617, in-4. — Bartsch. *Diss. de medicamentis eorumque facultatibus et compositione*. Argentorati, 1624, in-4.—Sennert (D.). *De occultis medicamentorum facultatibus*. Vittenbergæ, 1630, in-4. — Frauendoerffer (P.). *Tabula smaragdina medico-pharmaceutica in quâ octogentorum selectissimorum medicamentorum, etc.* Nurembergæ, 1669, in-12; *id.*, 1673. —Schrader (F.). *De cognoscendis medicamentorum qualitatibus*. Helmstadii, 1685, in-4. — Idem. *De cognoscendis medicamentorum facultatibus*. Id., 1689, in-4. — Idem. *De medicamentorum vehiculis*. 1701, in-4. — Pauli (J.-G.). *Diss. de medicamentorum delectu*. Lipsiæ, 1694, in-4. — Idem. *Diss. de medicamentis a corpore humano desumptis, etc.* Lipsiæ, 1721, in-4. — Rivinus (A.-Q.). *De medicamentorum proprietatibus*. Lipsiæ, 1692, in-4. — Idem. *Censura medicamentorum officinalium*. Lipsiæ, 1701, in-4. — Hoffmann (F.) *Programma de medicamentorum prudenti applicatione*. Halæ, 1694, in-4. — Idem. *De medicamentis infidis*. Halæ, 1713, in-4. — Idem. *De medicamentis insecuris*. Halæ, 1713, in-4. — Idem. *De medicamentis selectioribus*. Halæ, 1713, in-4.—Crause (R.-G.). *De utilitate notitiæ medicamentorum simplicium*. Ienæ, 1700, in-4. — Idem. *De temerario quorumdam simplicium medicamentorum a priscis commendatorum contemptu*. Idem, 1700, in-4. — Idem. *Programma commendans studium inquirendi facultates medicamentorum*, etc. Ienæ, 1702, in-4. — Kœnig (E.). *Aureus thesaurus medicamentorum novum*. Basileæ, 1703, in-8. Id. 1723. — Richter (C.-F.). *Recensio succincta de usu et officio medicamentorum quæ Halæ in orphanotrophio distribuuntur*. Lipsiæ, 1708, in-4. — Stahl (G.-E.). *Diss. de multitudinis remediorum abusu*. Halæ, 1708, in-4. — Idem. *Diss. de fidis remediis*. Halæ, 1711, in-4. — Slevogt (J.-A.). *Programma de remediis quibusdam futilibus, dubiis, impiis, et ineptis*. Ienæ, 1712,

in-4. — Eyselius (J.-P.). *Diss. de præparatione medicamentorum*, etc. Erfodiæ, 1714, in-4. — Idem. *Diss. de eo quod medicamenta simplicia compositis sint præferanda*. Id., 1717, in-4. — Wedel (G.-W.). *Diss. de frustraneâ et inconvenienti medicamentorum adhibitione*. Ienæ, 1715, in-4. — Brendel. *Diss. de vanitate complurium remediorum*. Vitembergæ, 1736 (Voy. ses *Œuvres*, tom. III, p. 1). — Buechner (A.-E.). *Diss. de medicinâ medicamentorum seu cautelis circa usum remediorum observandis*. Erfodiæ, 1741, in-4. — Idem. *De medicamentorum congruo delectu*. Halæ, 1758, in-4. — Idem. *De causis salutarem medicamentorum effectum impedientibus*. Resp. Kuhne. Halæ, 1763, in-4. — Schæffer. *Programma de causis cur alimenta et medicamenta alium sæpè edunt effectum in hominibus sanis quam in ægrotis*. Altdorfii, 1745, in-4. — Struve (F.-C.). *Oratio de vanitate remediorum pretiosorum*. Kiel, 1748, in-4. — Cartheuser (J.-F.). *Diss. de ignobili nobilium quorumdam medicaminum indole atque virtute* Francofurti ad Viad., 1748, in-4. — Adelphi (C.-M.). *Diss. de forma medicaminum pro curandis morbis apte et utiliter exhibenda*. Lipsiæ, 1749, in-4. — Rosen (N.). *Examen medicamentorum simplicium quæ in catalogo medicamentorum suecico continentur*. Upsaliæ, 1750, in-4. — Segner. *Diss. de prærogativâ medicamentorum simplicium præ compositis*. Ienæ, 1751, in-4. — Linné (C.). *Diss. de methodo investigandi vires medicamentorum*, etc. Upsaliæ, 1754, in-4 (*Amœnit. acad.*, VII). — Juncker (J.). *Diss. exhibens principia ad modum operandi medicamentorum intelligendum*. Halæ, 1756, in-4. — Klein (J.-E.). *Selectus rationalis medicaminum*, etc. Francfort et Leipsick, 1756, in-8. — Meder. *Diss. de medicamentis quibusdam, quibus officinæ nostræ pharmaceuticæ facilè carere possunt*. Gottingæ, 1760, in-4. — Plaz (A.-G.). *Diss. de vulgatiorum remediorum usu non rejiciendo*. Lipsiæ, 1763, in-4. — Vallerius (J.-G.). *Diss. de incongrua medicamentorum mixturâ*. Upsaliæ, 1764, in-8. — Beireis. *Medicamenta inania in medicinam perversis opinionibus recepta*. Helmstadii, 1767, in-4. — Bauer. *Diss. de vano et superfluo remediorum in restaurandâ sanitate usu*. Argentorati, 1767, in-4. — Isenflamm (J.-F.). *Diss. de remediis suspectis*. Erlangæ, 1767, in-4. — Goldhagen. *Diss. de laude medicamentorum simplicium restringenda*. Halæ, 1784, in-4. — Bose. *Diss. de remediis ambiguis et dubiis*. Lipsiæ, 1784. — Buc'hoz. Choix des meilleurs médicamens pour les maladies les plus désespérées. Paris 1784, in-12. — De Bruyn de Neve. *Diss. de causis quibus remedia voto minus respondent*. Lugduni Batavorum, 1787, in-8. — Médicamens sans masque (en allemand). Leipsick, 1788 (*Anc. journ. de méd.*, LXXXII, 148). — Weber. *De methodis determinandi medicamentorum vires*, etc. Erfordiæ, 1797. — Barfoth *Externorum medicamentorum in genere æstimatio*. Lundini, 1797, in-4. — Henning (J.-G.-F.). Observations sur la valeur et l'efficacité de quelques médicamens (en allemand). Stendal, 1799, in-8. — Speyer. *Diss. de remediis sic dictis*. Ienæ, 1800, in-4. — Teinturier. Dissertation sur l'emploi des médicamens. Strasbourg, an X (1802), in-8 (Thèse). — Robert. Abus des médicamens. Paris, an XI (1803), in-4 (Thèse). — Maury. Action des médicamens sur l'écononomie animale. Paris, an XI (1803), in-4 (Thèse). — Jadelot (J.-F.-N.). De l'art d'employer les médicamens, etc. Paris, an XIII (1805), in-8. — Boivin. Choix des médicamens. Paris, 1807, in-4 (Thèse). — Mérat (F.-V.). Mémoire sur les médicamens. Paris, 1810, in-8 (*Journal de méd.* de Leroux, etc. XIX, 273 et 351). — Prat. De la polypharmacie, ou de l'inutilité de plusieurs médicamens dans les maladies. Paris, 1813 (Thèse). — Jeantret. Emploi des médicamens dans les fièvres adynamiques. Paris, 1814, in-4 (Thèse). — Ricart. Médicamens externes. Paris, 1814, in-4 (Thèse). — Gibault. Abus des médicamens. Paris, 1817, in-4 (Thèse). — Letinier. Abus des médicamens. Paris, 1820, in-4 (Thèse). — Vallée. Circonstances qui s'opposent à l'emploi des principales classes de médicamens. Paris, 1820, in-4 (Thèse). — Ratier. Considérations générales sur le mode d'administration des médicamens, etc. Paris, 1820, in-8. — Cap (P.-A.). Déterminer si, dans l'état actuel de nos connaissances, on peut établir une classification régulière des médicamens, etc. Paris, 1823 (Prix). — Hartlaub (C.-G.). Exposition systématique des effets que produisent les médicamens sur le corps de l'homme (en allemand). Leipsick, 1826-1827, 6 vol. in-8. — Lagasquie. Aperçu sur quelques classifications de médicamens (Thèse). Paris, 1827, in-4.

Médicamens chimiques. On donne ce nom aux agens thérapeutiques que la chimie extrait des corps naturels, tels que les sels, les acides, les métaux, les oxydes, les éthers, les huiles volatiles, etc., pour les distinguer des *médicamens galéniques*, qui sont ceux qu'on emploie sans leur faire subir de préparations chimiques préliminaires, la plupart indiqués dans les ouvrages de Galien. Long-temps ces derniers furent les seuls usités ; ce ne fut que vers la fin du moyen âge que les Arabes commencèrent à employer quelques médicamens chimiques ; plus tard, leur prescription devint un sujet de polé-

mique entre les médecins qui les préconisaient et ceux qui restaient attachés aux doctrines de Galien ; on peut voir dans Gui-Patin les sarcasmes qu'il lance contre les médecins qui emploient des remèdes chimiques, tels que l'antimoine et l'émétique. Les parlemens furent même obligés de se mêler de ces querelles, et on cite des arrêts pour empêcher l'usage de quelques-uns d'entre eux. Cependant le bon effet de plusieurs de ces substances força les suffrages de la majorité des praticiens, et bientôt on ne voulut plus que des remèdes chimiques; la pathologie même ne s'expliqua plus que par les lois de la chimie. Lors de la découverte des gaz, de la décomposition de l'eau, etc., on s'adonna à la chimie plus que jamais; on classa les maladies d'après les principes de cette science ; on prescrivit des remèdes tirés des corps chimiques; on prétendit guérir les lésions morbides à l'aide des dissolvans, des neutralisans, etc., à l'instar de ce qui se passe dans les laboratoires. Mais bientôt on s'aperçut qu'il fallait compter les organes et les lois de la vie pour quelque chose, et que les phénomènes qui avaient lieu par l'action des médicamens n'étaient pas identiques avec ceux qui se passent dans une cornue. Il est resté de l'application de la chimie à la médecine, outre les avantages qu'en retire la pharmacie, de bonnes analyses des substances médicamenteuses, l'explication plus exacte de certaines lois physiologiques, et des indices sur la formation de quelques altérations pathologiques.

Schrader (F.). *De medicamentorum galenicorum pariter ac chemicorum necessitate.* Helmstadii, 1691, in-4. — Buechner (A.-E.). *Dissertatio cautelæ quandam circa chemicam remediorum explorationem observandæ.* Halæ, 1733, in-4 — Linné (C.). *De methodo investigandi vires medicamentorum chemica.* Upsaliæ, 1754, in-4 (*Amænit. acad.*, IX). — Vogel (R.-A.). *Diss. de analysi medicamentorum chemica ad virtutes ipsorum*, etc. Goettingæ, 1764, in-4. — Guillemin. *Diss. de viribus medicamentorum chemicorum*, Nanceii, 1789, in-4. — Gebler. *Programma de medicamentorum compositorum scrutinio chemico*, etc. Lipsiæ, 1795, in-4.

MÉDICAMENS GALÉNIQUES. On donnait ce nom aux substances médicinales qu'on n'employaient qu'au moyen de préparations simples, qui n'exigeaient pas d'opérations chimiques : ce sont celles dont se servaient les Grecs, les Romains, et même les Arabes, jusque vers la renaissance des lettres ; ce qui leur a fait donner le nom de *galéniques*, c'est que Galien n'en employait pas d'autres.

MÉDICAMENS MAGISTRAUX. Voy. *Magistraux* (IV, 179).

MÉDICAMENS OFFICINAUX. Ce sont ceux que l'on tient tout préparés dans les officines des pharmaciens. On en diminue tous les jours le nombre, parce qu'on a senti qu'un médicament toujours le même ne pouvait convenir dans des maladies qui changent presque chez tous les individus et dans toutes les phases des maladies. Il n'y a que ceux qui sont *conservateurs* et simples, comme les teintures, les alcools, les sirops, les graisses, etc., que l'on emploie tous les jours.

MÉDICATION. Ce mot employé fréquemment, mais à tort, comme

synonyme de traitement (médication active, etc.), a été appliqué en 1803 par M. le docteur Barbier, dans sa thèse, aux mutations physiologiques que chaque médicament fait naître, c'est-à-dire au changement plus ou moins durable que son action suscite dans les fonctions; et cette acception a depuis été adoptée par la plupart des auteurs. L'étude de ces effets immédiats est de la plus grande importance pour le médecin, puisque du trouble momentané que causent les agens employés, résultent les avantages qu'ils procurent dans le traitement des maladies. Une médication est locale, lorsqu'elle est bornée à l'organe ou à la partie sur laquelle l'agent thérapeutique est appliqué; elle est générale quand, par suite de l'absorption des molécules de cet agent, son influence s'étend aux divers appareils organiques. Il est des médications excitantes, toniques, narcotiques, astringentes, etc., suivant la nature des médicamens employés. Il y a des médicamens qui n'excitent pas de médications ou de troubles apparens, mais qui n'en ont pas moins une réelle; seulement elle est peu ou point appréciable, et paraît toute *intestine*, si on peut s'exprimer de la sorte. Ainsi les délayans, les rafraîchissans, etc., qui ne semblent produire aucune altération passagère des fonctions, ont cependant leur mode de médication; ils augmentent les urines, la diaphorèse, la transpiration insensible, etc. Une médication est simple, lorsqu'elle est produite par un seul médicament; elle est composée si on y fait concourir les soins hygiéniques, etc. Ce n'est pas la médication qui guérit, mais la guérison résulte des modifications qu'elle cause dans l'organisme. Voyez *Deutergie*, II, 633, et *Thérapeutique*.

Dagonet. Sur l'action immédiate des divers agens thérapeutiques (Thèse). Paris, 1818, in-4.

Médicinier, Grand Médicinier. *Jatropha Curcas*, L. (III, 674).

— d'Espagne, Petit Médicinier. *Jatropha multifida*, L. (III(678).

Medimnus. Mesure attique d'environ un boisseau.

MEDINA SIDONIA, sur la route de Paterna, en Espagne. Il y existe une source thermale sulfureuse; usitée seulement depuis quelques années, en bains, contre les rhumatismes chroniques.

Medium. Dioscoride parle sous ce nom d'une plante dont l'extrait diminue l'abondance du flux menstruel, tandis que l'emploi de sa semence le provoque (*lib.* IV, *c.* 18). Linné, d'après la figure que Matthiole en a mise en regard du texte de l'auteur grec, a cru y reconnaître la campanule qu'il a appelée *Campanula Medium*, et qui croît en France. Lémery la dit astringente et rafraîchissante (*Dict.*, 482).

Medronheiro. Nom portugais de l'arbousier, *Arbutus Unedo*, L. (I, 386).

Medulla bovilla, *Moelle de bœuf*. Voy. *Bos Taurus*, L. (I, 647).

— hirci, *Moelle de bouc*. Voy. *Capra Hircus*, L. (II, 79).

— lactis. Un des anciens noms du *Beurre*.

— saxorum, *Moelle de pierre*. Espèce de bol naturel, ou terre alumineuse, assimilée quelquefois à l'*Agaric minéral*.

MÉDULLINE, *Medullina*. Nom donné par John à la moelle ou tissu cellulaire des végétaux, espèce de lignite voisine du liége, blanche, insipide, insoluble, inflammable, qui fournit à la distillation beaucoup d'ammoniaque et un charbon métalloïde. La moelle du soleil (*Hélianthus annuus*, L.) a été employée quelquefois comme moxa. Voyez III, 461.

MEDUNIZA. Nom russe de la pulmonaire, *Pulmonaria officinalis*, L.

MEDUNKA. Un des noms bohêmes de la mélisse, *Melissa officinalis*, L.

MÉDUSA, Méduses. Genre linnéen de Zoophytes gélatineux, de l'ordre des Acalèphes libres, souvent confondu avec les *Actinies*, sous le nom commun d'*Orties de mer* qui lui convient plus particulièrement, puisque plusieurs de ses espèces semblent brûler la main qui les touche. Elles se résolvent facilement en eau, où l'on a reconnu des muriates de soude, de chaux et de magnésie, ainsi que du sulfate de chaux (*Ann. du muséum*, XVI, 349). Toutes deviennent phosphorescentes en se putréfiant, et plusieurs le sont à l'état de vie; aucune n'est usitée.

MEEREICHE. Nom allemand du *Fucus vesiculosus*, L.

MEEREL. Nom flamand du merle commun, *Turdus Merula*, L.

MEERETTIG, MEERETTIGSSCHARBOCKHEIL. Noms allemands du *Cochlearia Armoracia*, L.

MEERFENCHEL. Nom allemand du *Crithmum maritimum*, L.

MEERKOHL. Un des noms allemands de la soldanelle, *Convolvulus Soldanella*, L.

MEERNELKENGRAS. Un des noms allemands du *Statice Limonium*, L.

MEERRADYS. Nom hollandais du *Cochlearia Armoracia*, L.

MEERSCHWAMM. Un des noms allemands de l'*Éponge de mer*.

MEERSMANNSTREU. Un des noms allemands de l'*Eryngium maritimum*, L.

MEERSTACHELKRAUT. Un des noms allemands du *Digitalis purpurea*, L.

MEERSTINZ. Nom allemand du scinque, *Lacerta Scincus*, L.

MEERSTRANDMANNSTREU. Un des noms allemands de l'*Eryngium maritimum*, L.

MEERU. Nom brésilien d'un *Canna*, qui paraît être le *C. indica*, L. Pison dit qu'on emploie ses feuilles contre les maladies de la peau et les douleurs hépatiques, en cataplasme (*Bras.*, 116).

MEERWERMUTH. L'un des noms allemands de l'*Artemisia maritima*, L.

MEERWINDE. Un des noms allemands de la soldanelle, *Convolvulus Soldanella*, L.

MEERZWIEBEL. Un des noms allemands de la scille, *Scilla maritima*, L.

MEGARKRAUT. Un des noms allemands de l'*Asperula odorata*, L.

MEGASAC. Nom de l'*Astragalus Tragacantha*, L., en Judée.

MEGEN-NYNCH. Nom égyptien du *Ruta tuberculata*, Forsk.

MÉGUSON. Nom des tubercules du *Lathyrus tuberosus*, L., dans les Pays-Bas.

MÉHADIA, en Hongrie, district Vallacho-Illyrien. On y trouve des eaux hydrosulfureuses très-renommées, décrites en détail dans l'*Hydrographia Hungariæ* de P. Kitaibel (Pest, 1829, in-8, 2 vol.). Il y a 10 bains, dont la chaleur est de 30 à 40° R.

MEHAHA. Un des noms arabes du *Styrax*.

MEHDUMUL. Nom hindou de la *Cire*.

MEHENBETENE. Nom du *Canarium commune*, L., dans les anciens auteurs (II, 57).

MEHLBEERE. Un des noms allemands du *Vaccinium Vitis idæa*, L.

MEHMUDEH. Nom hindou de la *Scammonée*.

MEIA. Nom du bananier, *Musa Paradisiaca*, L., à Taïti.

MEIENBERG. Voy. *Meinberg*.

MEIL, en France, à 3 lieues de La Guerche (Ille-et-Vilaine). Il y existe une source minérale froide (Carrère, *Cat.*, 477).

MEILLAUQUE. Vieux nom du *Sorgho*.

MEIMENDRO. Nom portugais de la jusquiame, *Hyoscyamus niger*, L. (III, 568).

MEINBERG, MEIENBERG. Source minérale de Westphalie aux environs de Paderborn, très-fréquentée, et dont les boues sont également usitées. Le docteur G. F. Westrumb (*Archiv fur naturlehre*, XIV, 51) a donné l'analyse comparée de cette eau, avec celles de Winzlar, Limmer et Nenndorf, où il a trouvé, par livre (*Bull. des sc. nat.* de Fér., XXII, 402):

	Winzlar.	Limmer.	Nenndorf.	Meinberg.
Résine.	0,075 gr.	0,06	0,375	0,5315.
Muriate de magnésie. .	0,350	0,02	»	} 0,583.
— de chaux.	0,575	0,14	1,125	
— de soude.	0,500	0,64	0,875	0,610.
Sel amer.	5,125	»	3,375	3,333.
— de Glauber.	2,725	1,04	1,500	3,055.
Carbonate de chaux. . .	1,950	0,82	2,875	2,222.
Alumine.	1,100	0,12	»	0,055.
Sélénite.	1,720	0,08	7,875	14,900.
Silice.	0,150	0,04	0,500	0,153.
Carbonate de magnésie. .	»	»	0,500	»
Gaz sulfureux.	45,54 p. c.	14	43,75	56,25.
Acide carbonique. . .	26,25 *id.*	16	39,25	18,75.

Scherf (J.-C.-F.). Lettres au public sur les eaux de Meinberg (en allemand). Lemgo, 1794, in-8.

MEINELECATI. Nom caraïbe du *Mimosa sensitiva*, L.

MEIS, MEISS. Nom générique des mésanges, en allemand. Voy. *Parus*.

MEISTERWURZ. Un des noms allemands de l'*Imperatoria Ostruthium*, L.

MEJAHOESE. Nom arabe de l'*Acrostichum dichotomum*, Vahl. Voy. *Acrosticum*, au Supplément.

MEJORANA. Nom espagnol de la marjolaine, *Origanum Majorana*, L.

— SILVESTRE. Nom italien du *Thymus Mastichina*, L.

MEJRAM. Nom suédois de la marjolaine, *Origanum Majorana*, L.

MEKATKATA. Un des noms arabes du *Phyllanthus Niruri*, L.

MEKKA SUBZA. Nom dukhanais de la mélisse, *Melissa officinalis*, L.

MEL. Nom latin et portugais du *Miel*, et nom languedocien du millet, *Panicum Miliaceum*, L.

— AEREUM, off. Un des noms de la *Manne* dans quelques anciens Dispensaires.

— ARUNDINACEUM, MEL CANNÆ. Anciens noms latins du *Sucre*.

— RORIDUM. Nom de la *Manne* dans de vieux auteurs.

— SATURNI. Un des anciens noms de l'*Acétate de plomb* cristallisé.

MÉLACH. Nom hébreu du sel commun, *Hydrochlorate de soude*.

MELAGUETTE. Synonyme de *Malaguette*.

MELALEUCA. Genre de plantes de la famille des Myrtes, de la Polyadelphie Polyandrie, dont le nom vient du contraste du noir,

μελας, du tronc, et du blanc, λευκος, des rameaux de la principale espèce. Il renferme de beaux arbres ou arbrisseaux, à feuillage élégant parsemé de pores huileux, originaires la plupart de la Nouvelle-Hollande ou de l'Inde; quelques-uns sont cultivés dans les serres des amateurs en Europe.

M. genistifolia, Smith. Les Anglais employaient parfois les feuilles de cet arbre de la Nouvelle-Hollande, dans ce pays, sous le nom de *thé de la Nouvelle-Galle.*

M. Leucadendron, L., Cajeput. Cet arbre des Moluques s'élève à environ 50 ou 60 pieds; son tronc tortueux est garni d'une écorce blanche, qui s'enlève par plaques comme celle du bouleau, d'où lui vient son nom spécifique latin; les Indiens le nomment *Kai-Pouti, Cuiau-Pouti, Caju-Puti,* qui signifient aussi *bois blanc,* d'où on a fait *Cajeput.* Rumphius, qui le décrit fort au long (*Hort. amb.*, II, t. 16), mais qui n'en donne pas une bonne figure, en admet une variété *minor*, dont Roxburg a fait son *M. Cajeputi*, qui est le *M. minor* de Smith, et qui paraît avoir les propriétés du *Leucadendron*, et ne s'en distinguer, d'après Linné fils, que par ses feuilles plus étroites, quoique plusieurs botanistes les regardent comme très-distinctes, et assurent même que ce dernier seul fournit l'huile dont nous allons parler (*Journ. de pharm.*, XIV, 496).

Le seul usage que l'on fait de ces arbres est de distiller leurs feuilles et leurs pousses, pour en obtenir l'huile essentielle connue sous le nom d'*huile de Cajeput.* On ramasse ces feuilles; on les met en sac, où on leur laisse subir une sorte de fermentation pendant un jour ou deux, puis on les fait infuser, pendant une nuit, dans de l'eau qu'on distille ensuite. Une sachée ne donne pas plus de quelques drachmes de cette huile, qui est épaisse, visqueuse, verdâtre et d'une odeur très-forte que nous trouvons analogue au camphre, et que Rumphius dit être semblable à celle du cardamome, à tel point, qu'on a vendu leur huile essentielle pour celle de Cajeput; d'autres la comparent à celle de romarin. On la rectifie par une nouvelle distillation, et alors elle est limpide, ténue, légère, d'un vert clair, d'une odeur si expansive et si forte que nous avons vu des femmes en éprouver une espèce de syncope; sa saveur est piquante, fraîche, amère. Elle nous semble dans cet état avoir beaucoup d'analogie avec l'essence de térébenthine. Les Malais, les Chinois et, d'après eux, les Européens, font le plus grand cas de cette huile, et la regardent comme une sorte de panacée, qu'ils administrent aux Moluques jusqu'aux agonisans; ils en frictionnent les parties goutteuses, rhumatisées, dolorifiées; ils en prennent à l'intérieur contre la paralysie, l'épilepsie, l'hystérie, la danse de St-Guy, la colique venteuse, les douleurs dentaires; ils en

mettent une à deux gouttes dans chaque verre de tisane chaude ; on en prépare à Cajéli, dans l'île de Bourrou, dans l'île de Banda, etc. On dit qu'on l'envoie en Hollande dans des bouteilles de cuivre, ce qui nous paraît douteux, et ce qui a pu être supposé d'après la couleur verte naturelle à cette huile : aussi Brande assure-t-il n'y avoir jamais trouvé de cuivre. C'est un puissant excitant, qui doit avoir toutes les propriétés des huiles essentielles. L'huile de Cajeput chasse les insectes, conserve les étoffes (Thunberg, *Voyage*, II, 385 et 395), et probablement serait très-bonne pour la conservation des herbiers. C'est en 1730, d'après Sprengel (*Hist. de la médecine*, IV, 429; V, 459), qu'on a commencé à en faire usage en Europe, mais elle n'a jamais pu y être répandue, à cause de la cherté de ce médicament, dont l'odeur si expansive, si éthérée même, nous paraît devoir indiquer des propriétés marquées, surtout contre l'épilepsie et autres affections nerveuses.

Si on jette une goutte de cette huile sur l'eau, elle s'y étend et s'évapore de suite, ce qui donne un moyen de s'assurer de sa pureté ; elle brûle rapidement sans laisser de résidu et se dissout entièrement dans l'alcool, ce qui n'arrive pas lorsqu'elle est falsifiée par l'essence de térébenthine ; elle est en partie soluble dans l'eau (Thomson, *Botanique du droguiste*, p. 181). Le radja et le résident hollandais se réservent le monopole de cette huile.

Les médecins allemands ont été les premiers à mettre cette huile en usage ; on la vendit quelque temps dans leur pays sous le nom d'*huile de Wittneben*, de celui d'un ecclésiastique qui en avait conseillé l'usage dès l'origine de son introduction.

Anonyme. *Diss. de oleo Cajeput* (cité dans Murray, *Appar. med.*, III, 319). — Martin. *Diss. epist. de oleo de Wittnebiano, seu Cajeput.* — Ramspeck (J.-C.). *Biga remediorum præstantissimorum, puta infusi resinosi atque olei Cajeput.* Basileæ, 1745, in-4. — Cartheuser (J.-F.). *Diss. de oleo Cajeput.* Francfort-sur-l'Oder, 1754, in-4. — Adam (J.-A.). *Diss. inaug. medica de oleo Cajeput.* Gottingæ, 1783, in-4. — Thunberg (H.-F.). *Diss. de oleo Cajeput.* Upsaliæ, 1797. — Lesson (R.-P.). Notice sur l'huile essentielle de Caiou-Pouti ou de Cajeput, etc. (*Journ. de chimie médicale*, III, 236).

Melambo. Synonyme de *Malambo*, (IV, 119).

Melampelon, Melampelos. Noms de la pariétaire, *Parietaria officinalis*, L., chez les Grecs.

Melampodium. Un des noms de l'hellébore noir, *Helleborus niger*, L., chez les Grecs, de Melampe, berger qui guérit les filles de Prœtus de la folie avec cette plante ; Linné a donné ce nom à un genre de la famille des Synanthérées ; Swartz dit que les semences de son *M. humile*, qui croît aux Antilles, sont un poison pour les poules, et que les agriculteurs détruisent cette plante tant qu'ils peuvent (*Flora Indiæ occidentalis*, etc., III, 1370).

Melamprasion. Un des noms du *Ballota nigra*, L., dans Dioscoride.

MELAMPYRUM. Genre de plantes de la famille des Pédiculaires,

qui tire son nom de μελας, noir, et de πυρος, blé; de la couleur des semences d'une de ses espèces. Ce sont des plantes herbacées, annuelles, croissant chez nous dans les blés et les bois herbeux. Le *M. arvense*, L., blé de vache, rougeole, a des semences noires, dures; et comme la plante croît dans les moissons, on la récolte avec le blé, de sorte que ses semences se mêlent au grain lors du battage, et dans le pain par conséquent lorsqu'on emploie la farine; ce qui communique une couleur rougeâtre, si elles en font la neuvième partie, et de l'amertume d'après M. Tessier; mais elles ne sont pas nuisibles, selon le même (*Mém. de la soc. roy. de médecine*, 1780, p. 363): opinion que partage aussi l'abbé Rozier. On apporte souvent à la halle de Paris de la farine *mélampyrée*, qui donne au pain une couleur d'un rouge-violet; s'il n'est pas fermenté, il ne prend pas cette teinte, ce qui a fait conjecturer à M. Dizé que c'était l'acide acéteux qui se dégage dans la fermentation panaire qui la développe, et il propose, pour reconnaître cette farine, d'en pétrir avec du vinaigre affaibli de deux tiers d'eau, et de faire cuire un peu de pâte dans une cuillère; si elle contient de la farine de Mélampyre, le pain se colore en violet (*Journ. de pharm.*, XV, 71). M. le docteur Gaspard, médecin à Saint-Étienne, a trouvé dans les semences du *Melampyrum arvense*: une matière caséiforme très-soluble dans les alcalis, insoluble dans l'alcool et les acides, précipitable par les astringens; une petite quantité d'albumine; un peu de matière sucrée incristallisable; de la gomme-résine; une substance blanche, considérée comme de la stéarine; une espèce d'oléine; une matière colorante fort soluble dans l'eau et l'alcool. Le reste de la graine consiste en ligneux, en sels peu remarquables; il n'y a ni tannin, ni soufre, ni amidon (*ibid*, 74). Le *M. arvense*, qui croît dans les terres fortes, est un bon fourrage pour les bestiaux, surtout pour les vaches, ce qui l'a fait appeler *blé de vache*. Les *M. pratense*, L., et *M. sylvaticum*, L., donnent au beurre des animaux une couleur jaune, d'après Linné (*Flora suecica*).

Hurtrel d'Arboval. Mémoire sur le *Melampyrum* (*Journ. de physiol. de Magendie*).

MELANAETOS. Nom des deux races d'*Aigle commun* dans Aristote.

MÉLANAGOGUES, *Melanagoga*; de μελας, noir, et de αγω, je chasse. Nom que l'on donne aux médicamens crus propres à chasser l'humeur noire ou l'atrabile. Quoique rien ne soit moins prouvé que l'existence de cette humeur, et que l'on donne ce nom à des liquides divers, les praticiens n'en ont pas moins admis une classe d'agens thérapeutiques de ce nom; ce sont en général des purgatifs énergiques, comme l'hellébore, la scammonée, le suc de nerprun, le jalap, la coloquinte, etc. Les anciens attribuaient la tristesse, la

mélancolie, l'hypochondrie à l'humeur noire, et mettaient au rang des *mélanagogues* les substances qui guérissaient ou soulageaient ces maladies.

MELANDRION. Nom présumé être celui du *Cucubalus Behen*, L., dans Pline.

MALANEA VERTICILLATA, Lam. Synonyme de *Malanea verticillata*, Aubl. Voy. *Antirhea* (I, 355).

MELANGULA. Nom toscan du *Citronnier* à gros fruit.

MELANOCERASON. Ancien nom grec de l'*Atropa Belladona*, L., de la couleur noire de ses baies.

MELANORRHÆA USITATA, Wallich. Cet arbre du Népaul, de la famille des Térébinthacées, tribu des Anacardées, de la Polyandrie Monogynie, exsude de son écorce un suc noir brillant qui forme un beau vernis, ce qui le fait appeler *arbre à vernis* (*Bull. des sc. nat.*, Férussac, XX, 442). Il est cultivé à Bourbon, et avait été donné à M. Perrottet sous le nom de *Terminalia Vernix*, Lam. Cet arbre, que nous avons vu dans la collection de M. Delessert, est figuré dans la première livraison (t. 11 et 12) des plantes du Népaul de Wallich (*Plantæ asiaticæ rariores ;* Londres et Paris, 1829, in-fol.).

MELANPYRON. Nom du blé noir, *Polygonum Fagopyrum*, L., chez les Grecs.

MELANTERIA. Substance minérale noire, terreuse, signalée par Dioscoride comme caustique, et par Pline comme analogue au *Chalcitis*. On la trouvait dans les mines de cuivre de Cilicie. Les modernes la rapportent au sulfate de fer.

MELANTHIUM. Nom de la nigelle, *Nigella sativa*, L., dans Dioscoride ; il appelle *Pseudo-Melanthium* la nielle, *Agrostemma Githago*, L. Linné a transporté ce nom à un genre de la famille des Colchicacées.

MELANZANA. Nom italien de l'aubergine, *Solanum Melongena*, L.

MELANZANE, MELANTZANA. Noms de la mélongène, *Solanum Melongena*, L., dans l'Orient.

MELAO. Nom portugais du melon, *Cucumis Melo*, L.

MELAPHRODITOS. Plante qu'Aétius (*Tetrab.*, IV, *Serm.* I, *cap.* 21) recommande contre la morsure de la vipère.

MELAROSA. Nom italien d'une variété de *Citronnier* dont le fruit a l'odeur de la rose.

MÉLASSE. Liquide épais, sirupeux, noirâtre, résidu de la fabrication du sucre, formé de sucre incristallisable, d'un acide, d'acétates, du mucoso-sucré et de matière colorante.

MELASTOMA. Genre de plantes donnant son nom à une famille naturelle, de la Décandrie Monogynie, qui dérive de μελας, noir, et στομα, bouche, parce que plusieurs des nombreuses espèces qu'il renferme (elles s'élèvent à plus de quatre à cinq cents) ont de petites baies comestibles ressemblant à des groseilles (ce qui leur en fait donner le nom dans quelques lieux) dont le suc noir colore la bouche ; il est quelquefois si intense, qu'on le peut employer en guise

d'encre. Les Mélastomes sont des arbrisseaux à fleurs d'une structure singulière, à feuilles fortement nervées, comme réticulées, qui habitent entre les tropiques, surtout l'Amérique du sud, et sur lesquels MM. Humboldt et Bonpland ont donné un magnifique ouvrage; M. De Candolle en a décrit depuis un très-grand nombre d'autres espèces qu'il a partagées en beaucoup de genres pour en faciliter l'étude, dans son *Prodromus*, etc. (III, 99). La décoction du *M. alata*, Aublet, sert à laver les vieux ulcères à la Guiane. Les fruits du *M. arborescens*, Aubl., sont bons à manger; les habitans les appellent *Mêle*, nom qui paraît être aux Antilles celui des petits fruits doux. Les fruits du *M. flavescens*, Aubl., sont comestibles dans le même pays, ainsi que ceux du *M. guianensis*, Poiret. Les fleurs du *M. grandiflora*, Aubl., y sont usitées contre la toux; il suinte de ce végétal une liqueur balsamique. On prépare à Panama avec la laine des feuilles du *M. holosericea*, L., une sorte d'amadou, appelé amadou de Panama, *Yesca de Panama*, dont on transporte une grande quantité à la Havane, en botte de 16 à 18 pouces de long, comme objet de commerce; on s'en sert pour étancher le sang, à l'instar de celui d'Europe. Les feuilles écrasées du *M. lævigata*, Aubl., s'appliquent comme émollientes sur les piqûres d'épines, etc. Les baies du *M. longifolia*, Aubl., fournissent une couleur noire. Celles du *M. malabathrica*, L., sont dans le même cas, et servent à teindre le coton; ses feuilles sont astringentes et usitées dans l'Inde contre la dysenterie, les flueurs blanches, etc., d'après Horsfield. On emploie toutes les parties du *M. parviflora*, Aubl., pour teindre en noir. Le *M. pauciflora*, Lam., est nommé au Brésil *Aninga-pari;* ses feuilles séchées et pulvérisées, sont employées sur les ulcères; on les y applique aussi fraîches et contuses (Pison, *Bras.*, 116). On mange les baies du *M. spicata*, Aubl., à Cayenne, ainsi que celles du *M. succosa*, Aubl., appelées *Caca Henriette*, qui sont recherchées pour leur bon goût dans ce pays; les feuilles de ce dernier sont regardées comme astringentes, et on lave les plaies et les ulcères avec leur décoction. Le suc des feuilles du *M. Tamonea*, Sw. (*Fothergilla mirabilis*, Aubl.) sert à mettre dans les piqûres pour les adoucir. On boit à Popayan l'infusion théiforme des feuilles du *M. theœrans*, Humb. et Bonpl., arbuste aromatique, susceptible d'être cultivé en pleine terre dans le midi de la France, d'après M. Bonpland, dont l'infusion lui paraît préférable au thé ordinaire (*Mélastomes*). Le *M. Tococa*, Lam. (*Tococa guianensis*, Aubl.), Bois macaque, a des fruits recherchés comme alimens, et dont les singes sont aussi très-frians; leur suc peut servir d'encre. Martius dit qu'au Brésil on donne le nom d'*Onnianga-Pixerica* à des mélastomes dont on fait, avec le suc

des baies fermentées, une sorte de vin ou de vinaigre, suivant le degré de fermentation qu'on leur fait subir (*Journ. de chimie médicale*, III, 549).

Bonpland (A.). Monographie des mélastomes et autres genres du même ordre, etc. Paris, 1809, 2 vol. in-folio, fig. — Jack (W.). Sur les espèces malaises de mélastomes (*Trans. de la soc. Lin. de Londres*, XIV, prem. part., 1823).

MÉLASTOMACÉES. Famille naturelle de la série des Dicotylédones polypétales, à étamines périgynes. Le genre *Melastoma*, qui en est le type, lui donne son nom. Il est extrêmement nombreux en espèces, ce qui a engagé les auteurs modernes à y établir des genres nouveaux pour en faciliter l'étude : ils offrent peu de propriétés médicales.

Don (D.). Mémoire sur la famille des Mélastomacées (*Mém. de la soc. verner. d'Edimbourg*, t. IV). — De Candolle (A.-P.). Mémoire sur les mélastomacées. Paris, 1828, in-4, figures.

Melaun. Nom bohême du melon, *Cucumis Melo*, L., ou de la citrouille, *Cucurbita Pepo*, L., d'après M. Jourdan (*Pharm. univ.*).

Mele. Nom des petits fruits doux aux Antilles françaises.

Meleagris. Nom du *Fritillaria Meleagris*, L. dans les vieux auteurs (III, 298).

MELEAGRIS. Nom grec de la peintade, appliqué par Linné à un genre d'oiseaux de l'ordre des Gallinacés, dont on ne connaît qu'une espèce, le dindon ou coq d'Inde (*M. Gallopavo*, L.). Cet animal, sauvage en Virginie, et qui y est d'un brun verdâtre glacé de cuivre, a été apporté au 15ᵉ siècle en Europe, où sa grande taille, la bonté de sa chair, et sa facile multiplication, qui le rendent l'un des plus précieux oiseaux domestiques, l'ont fait rapidement propager. Cette chair, celle surtout du dindon femelle ou *poule d'Inde*, et des *dindonneaux* ou jeunes dindons, nourris et engraissés avec soin, est blanche, tendre, agréable, facile à digérer. Les dindons blancs, qui nous viennent de la Champagne et de la Haute-Bourgogne, et ceux qu'on élève à Caen, passent pour plus tendres et plus délicats; il en est de même de ceux qui ont été engraissés promptement à l'époque de la mue, et que l'on a tenus renfermés, de ceux qu'on a nourris de glands, d'herbes aromatiques, de boulettes de farine d'orge, ou de pommes de terre cuites et écrasées. Rôtie, la chair de cet animal est savoureuse, restaurante, tonique, et convient généralement aux estomacs sains ou même débilités; bouillie, elle a moins de goût, cesse d'être stimulante, est purement analeptique; cuite à l'étuvée et en daube, elle est plus nourrissante et de plus facile digestion. Les ingrédiens qu'on y ajoute, tels que les truffes, les marrons, les olives, les viandes hachées, les épices, etc., augmentent en général ses qualités culinaires, mais souvent modifient d'une manière fâcheuse ses propriétés comme aliment; nous en dirons autant de sa conservation au moyen du sel et de la graisse. Les dindons sauvages du nord de l'Amérique, dont les naturels de ces contrées font la chasse au mois de septembre, et qu'ils font geler pour les porter aux établissemens

des Européens, offrent, au rapport de quelques voyageurs, contredits au surplus par Hernandez, le fumet du faisan. Les œufs de dinde sont fort bons, préférés même à ceux de poule pour la pâtisserie, et seraient plus employés si, peu nombreux, ils n'étaient presque tous réservés pour la couvaison. M. H. Cloquet, qui, dans sa *Faune des médecins*, consacre 15 pages à l'histoire du dindon, pense (IV, 443) que la chair de cet oiseau devrait être recommandée dans les fièvres intermittentes longues et rebelles, dans les maladies chroniques asthéniques, telles que les scrofules, le diabétès sucré, l'anasarque par atonie, la leucophlegmatie par débilité, tandis qu'on doit la proscrire dans les maladies aiguës, les affections chroniques avec pléthore, les irritations nerveuses, etc. La graisse de dindon est employée dans l'Inde, à l'intérieur, sous le nom d'*Adeps Pavonis*, dans les cas de roideur des articulations, et contre certaines affections paralytiques (Ainslie, *Mat. ind.*, II, 200).

MELEGATA. Synonyme de *Malaguette*.

MELES. Un des anciens noms latins du blaireau, *Ursus Meles*, L., et quelquefois de la civette, *Viverra Civetta*, L.

MÉLET. Nom hébreu de l'*Alun*.

MELETTE. Variété de figue, *Ficus Carica*, L.

MELETTE. Nom commun, sur le littoral de la Méditerranée, à divers petits poissons, et particulièrement appliqué, suivant Lémery, à une espèce d'anchoix très-délicate, plus petite que la sardine, usitée comme aliment en Languedoc. Voy. *Clupea atherinoides*, L., II, 317.

MÉLÈZE. Nom français du *Larix europæa*, Desf. (*Pinus Larix*, L.). Voy. *Pinus*.

MELH. Nom arabe du sel commun, *Chlorure de sodium*.

MELIA. Nom grec du frêne en fleurs; *Fraxinus Ornus*, L. (III, 292). Linné l'a donné à un genre de la famille des Azédarachs.

MELIA. Genre de plantes qui donne son nom à une famille naturelle, de la Décandrie Monogynie, et qui tire le sien de la ressemblance des feuilles ailées de sa principale espèce avec celles du frêne, *Melia* des Grecs.

M. Azadirachta, L. D'après le *Catalogue des plantes usitées à Java*, de Horsfield, on voit que cette espèce, de l'Inde, qu'on appelle en indien *Neem* ou *Nimbo*, y est usitée comme anthelmintique, ainsi que la suivante. Son écorce est amère. Les médecins indiens l'emploient comme un bon tonique, avec quelques aromates; ils la donnent en poudre ou en décoction dans les fièvres et le rhumatisme chronique (Ainslie, *Mat. ind.*, II, 454). On extrait une huile grasse de la pulpe de ses fruits, qui ont le volume de nos olives, à laquelle on accorde des propriétés antispasmodiques. Le docteur Piddington a présenté à la Société de Calcutta un sel qu'il appelle *Sulfate d'Azadirine*, et qu'il dit avoir pour base le principe

amer fébrifuge du *M. Azadirachta :* ce principe est blanchâtre, en petits cristaux brillans (*Trans. of the societ. phys. of Calcutta*, etc., *Appendix*, III, 430). Dujardin dit que les feuilles du nimbo sont vulnéraires, et leur suc vermifuge (*Drogues*, 308).

M. Azedarach, L., Azédarach. Cet arbuste, que l'on cultive dans les jardins des amateurs, surtout dans le midi de la France, où il est presque naturalisé, pour ses jolies grappes de fleurs mêlées de blanc et de violet, est d'une odeur agréable, ce qui l'a fait appeler Lilas de Chine. Il est originaire de l'Inde, de la Syrie, de la Perse, et passe pour vénéneux de toute l'antiquité, puisque Avicenne assure que son bois et ses feuilles font mourir les animaux (*lib.* IV, *f.* 6). Ce bois fournit une sorte de gomme analogue à l'arabique (*Dict. des drogues*, par Chevallier, etc., III, 27). Ses drupes renferment un noyau multiloculaire dont on fait des chapelets dans plusieurs pays, ce qui fait appeler ce végétal *arbre à chapelet*, *arbre saint*, dans ces localités; ces fruits paraissent être vénéneux, mais seulement à une dose assez forte. M. Tournon a vu une petite fille de Toulouse, âgée de trois ans, qui en avait mangé deux ou trois, être prise de violentes convulsions au bout de quatre heures, avec grincement des dents et sueur froide, évacuations nombreuses par haut et par bas : quelques gouttes d'éther dans de l'huile d'olive calmèrent ces accidens, qui bientôt après se dissipèrent totalement (*Journ. gén. de méd.*, XLVIII, 25). Les oiseaux mangent la pulpe de ces fruits sans inconvénient, et même plusieurs les recherchent avec une sorte de voracité, surtout les grives, les ramiers. M. Acerbi, de Milan, a vu des vaches en manger jusqu'à 4 et 5 livres, et une seule eut besoin de secours assez prompts pour guérir (*Gazette de santé*, mars 1824). M. Turpin en a donné à des chiens, qui n'en ont éprouvé aucun mauvais effet, bien qu'ils en eussent mangé une assez grande quantité. En Caroline, on permet aux enfans d'en manger, ce qui est sans inconvénient, probablement lorsque la quantité en est petite. On peut retirer une huile de la portion charnue de ces fruits, dont on se sert au Japon, en Perse, etc. ; mais il est plus probable que c'est surtout de l'espèce précédente qu'on en extrait davantage.

La racine de cet arbuste, qui a une saveur amère et nauséabonde, et surtout la partie interne de l'écorce, possèdent une vertu anthelmintique très-marquée, à la dose de 2 gros en décoction. On s'en sert à Java, à l'Ile-de-France, etc. (Chapotin, *Topographie médicale de l'Ile-de-France*), sous ce dernier rapport, ainsi que dans l'Amérique septentrionale, où le docteur Barton, qui la regarde comme un des meilleurs vermifuges que nous ayons, l'a beaucoup préconisée. Le docteur Kollock, autre médecin américain, dit qu'elle peut rem-

placer tous les autres, et que son usage est presque général parmi les planteurs de la Géorgie, surtout si on donne cette écorce fraîche, récoltée dans les mois de mars et d'avril, époque où l'arbre est en sève. Il ajoute que, si on en donne trop, il en résulte de la stupeur, la dilatation de la pupille, de la gêne de la respiration, des soubresauts, etc.; symptômes semblables à ceux que produit le *Spigelia Anthelmia*, L., mais qui passent rapidement. On la donne non-seulement contre les vers ascarides, mais même contre le tænia, les maladies vermineuses, surtout contre les fièvres appelées de ce nom. Ce médecin conseille de faire bouillir 4 onces de racine fraîche dans une bouteille d'eau jusqu'à ce qu'elle ait la couleur de café fort; on en donne alors 1/2 once ou 1 once toutes les 2 ou 3 heures, jusqu'à ce que le remède opère, c'est-à-dire qu'il sorte des vers. Quelquefois il y a des vomissemens de produits en même temps que des selles, si le médicament agit trop vivement. Les baies sèches sont également employées comme anthelmintiques. La pulpe du fruit, préparée en onguent avec du sain-doux, a été indiquée contre la teigne avec succès, et même pour détruire les poux (Coxe, *Amer. dispens.*, 128). D'après Michaux, on en fait le même usage en Perse. M. Bory croit que les fruits de l'Azédarach, végétal qu'il dit naturel à l'Andalousie, tant il y est acclimaté, rendent les eaux où ils séjournent malsaines; il croit aussi qu'ils sont propres à enivrer le poisson, comme la Coque du Levant (*Dict. class.*, II, 119).

La décoction des feuilles du *Melia Azedarach* est regardée comme astringente et stomachique. Le docteur Skyston assure avoir administré avec succès cette décoction dans un cas d'hystérie, maladie dans laquelle elle est d'un usage général à Calcutta. Il donna 1 once de feuilles bouillies dans 1 pinte 1/2 d'eau, dont le malade but environ 2 onces, et une heure après pareille quantité : il en résulta un soulagement évident; on renouvela la même dose toutes les deux heures, et la jeune fille n'eut plus d'accès (*Revue médicale*, IV, 282).

M. sempervirens, Sw. Des propriétés analogues à celles des deux espèces précédentes se retrouvent dans ce végétal, qui n'est qu'une variété du *M. Azedarach*, d'après quelques auteurs (De Candolle, *Essai*, etc., 101), et qui croît dans les buissons à la Jamaïque.

MÉLIACÉES ou Azédarachs. Famille naturelle de la série des Dicotylédones polypétales, à étamines hypogynes, composée d'arbres et arbustes qui croissent dans les pays chauds, entre les tropiques. Le genre *Melia*, qui en est le type et lui donne son nom, est celui qui offre le plus d'intérêt médical. Les genres *Canella*, *Cedrela*, *Chloroxylon*, *Swietenia*, *Trichilia*, etc., ont aussi quelques emplois thérapeutiques. Voyez ces mots.

Melianthus major, L. Cet arbuste, qu'on place dans les Rutacées, de la Tétrandrie Monogynie, qui croît au cap de Bonne-Espérance, et qu'on cultive en orangerie chez les curieux, a des feuilles ailées d'une odeur fétide, approchant de celle du *Stramonium*. Ses fleurs offrent des glandes entre leurs pétales, dont il découle une liqueur miellée, noirâtre, si abondante qu'elle tache les feuilles et le sol où elle tombe; elle est réputée cordiale et pectorale, d'après Lémery (*Dict.*, 484). Les Hottentots sucent cette sorte de miel pour se rafraîchir et se fortifier. Le nom de ce genre vient de ce liquide, qui attire les abeilles : de μελι, miel, et de ανθος, fleur.

Melica. Nom du sorgho, *Holcus Sorgho*, L., dans quelques vieux auteurs. Linné l'a donné à un autre genre de la famille des Graminées.

Melicocca bijuga, L. Ce végétal de l'Amérique appartient à la famille des Sapindacées, de l'Octandrie monogynie. On mange la pulpe acidule et sucrée de ses fruits, et l'amande de leur noyau rôtie pour leur ôter leur goût acerbe.

Melicratum, Melicraton. Anciens noms de l'*Hydromel*.

Melier. Ancien nom français du nèflier, *Mespilus germanica*, L.

Mélignette, Méliguette. Noms de la semence des *Cardamomes* dans Théophraste, appelée plus volontiers *Malaguette* et *Maniguette*. Voy. *Amomum* (I, 255).

Melilobus. Ancien nom du *Gleditsia triacanthos*, L.

Mélilot. *Melilotus officinalis*, Lam.

— bleu. *Melilotus cærulea*, Lam.

— citrin. Nom du *Melilotus officinalis*, Lam., à cause de la couleur jaune des fleurs, par opposition à la couleur bleue de celles du *Melilotus cærulea*, Lam.

— trefoil. Nom anglais du mélilot, *Melilotus officinalis*, Lam.

Melilotenklee. Un des noms allemands du mélilot, *Melilotus officinalis*, Lam.

Meliloto. Nom espagnol, italien et portugais du *Melilotus officinalis*, Lam.

Melilotum. Synonyme de *Melilotus*.

MELILOTUS. Genre de plantes de la famille des Légumineuses, de la Diadelphie Décandrie, séparé des *Trifolium* de Linné, dont le nom vient de μελι, miel, parce que les abeilles recherchent beaucoup les fleurs de ses espèces, et de sa ressemblance avec le genre *Lotus*, qui en est voisin. Il renferme des plantes européennes herbacées, vivaces ou annuelles, à feuilles trifoliolées, à petites fleurs ordinairement jaunes, disposées en longs épis, d'une odeur souvent suave. Il n'y en a guère que deux espèces d'usitées.

M. cærulea, Lam. (*Trifoliastrum cæruleum*, Moench), Mélilot bleu, faux Baume du Pérou, Trèfle musqué. Cette plante, qu'on cultive parfois dans les jardins, surtout en Suisse, est naturelle à la Bohême, à la Hongrie, etc. Elle est distincte de toutes les autres espèces par ses fleurs d'un bleu tendre; elles ont, ainsi que toute la plante, un arôme très-fort et surtout très-expansif, particulièrement dans l'état de sécheresse; odeur qui persiste plus de 150 ans, et qu'on a comparée à celle du baume du Pérou, analogie que nous ne trou-

vons pas exacte. En Silésie, on la prend en guise de thé, et certes aucune plante indigène n'est plus parfumée et plus facile à se procurer, car une fois dans les jardins on a de la peine à les en débarrasser. Les Suisses en aromatisent leur fromage appelé *Chapsigre*, *Schabzieger* des Allemands. Il paraît, d'après Matthiole (*Comment.*, 426), qu'on en prépare des eaux de senteur en Italie, et que les parfumeurs en mettent dans leurs parfums. Il ajoute que le suc de cette plante, versé dans les yeux, guérit les nuées et les éblouissemens qu'on y éprouve. Le mélilot bleu remplace en Allemagne le mélilot ordinaire; mais comme il est plus actif que lui, il doit lui être préféré pour éloigner les insectes nuisibles des tissus animaux.

M. indica, L. Une variété de cette plante, qui est le *Suendadi-Pullu* de l'*Hortus Malabaricus* (IX, 40), est employée dans l'Inde comme diurétique, avec addition de borax. On la nomme encore *Yeranaiureve* (*Trans. phil. abr.*, I, 147).

M. officinalis, Lam. (*Trifolium Melilotus officinalis*, L.), Mélilot (*Flore médicale*, IV, fig. 229). Aucune plante n'est plus commune chez nous dans les prés, au bord des fossés, des haies, aux lieux herbeux, que cette espèce vivace. Ses tiges sont dressées, rameuses, hautes d'un pied et plus, glabres; elles portent des feuilles à trois folioles, ovales-arrondies, denticulées, accompagnées de stipules sétacées entières. Les fleurs sont jaunes, nombreuses, odorantes, petites, réfléchies, disposées en épis linéaires, terminaux; leur calice est bossu d'un côté, en cloche, persistant, à cinq dents; la corolle est papillonacée, à étendard égal aux ailes et à la carène. Les fruits sont de petites gousses uniloculaires rugueuses, pubescentes, noirâtres, contenant deux à trois graines. Cette plante prend plus d'arôme en séchant, communique au fourrage plus de qualité, et le rend plus agréable aux bestiaux; ce qui la fait cultiver avec soin pour cet objet par les Anglais, qui font de l'éducation des herbivores avec raison une de leurs principales branches de l'économie domestique, avantage qui lui a mérité le nom de *Trifolium caballinum*. On a attribué cet arôme à de l'acide benzoïque, dont Vogel a constaté effectivement l'existence dans le mélilot (*Nouv. Journ. de méd.*, VIII, 270); cependant il se rapproche plus de celui de la fève tonka, *Coumarouna odorata*, Aubl. (Voy. II, 454), qui ne contient pas d'acide benzoïque; aussi a-t-on conseillé d'en mettre dans le tabac pour l'aromatiser, comme on fait de celle-ci. Haller (*Hist. stirp. helv.*, n° 362) regardait le mélilot, dont la saveur, d'abord mucilagineuse, devient ensuite un peu amère, comme une plante suspecte, parce qu'il avait vu ses semences mêlées à la graine de lin être nuisibles dans un cas d'angine, et Bulliard affirme qu'en séchant il prend de l'âcreté (*Plant.*

vénén., 374); ce que notre observation ne nous a pas confirmé. Michaelis, dans ses notes sur Schroder, recommande l'emploi du mélilot contre les flueurs blanches. On l'a vanté contre la colique, les vents, le rhumatisme, etc. Aujourd'hui on n'emploie plus le mélilot qu'à l'extérieur, comme un résolutif léger des inflammations, surtout de celles de l'œil. On fait avec sa décoction, qui se charge de son arôme, des lotions, des fomentations, des lavemens, etc. Il donne son nom à un emplâtre dont il est un des ingrédiens; ses fleurs sont une de celles dites carminatives. On peut aromatiser les alimens, surtout la chair du lapin, avec cette plante, dont la dose est d'une demi-once par pinte d'eau à l'intérieur, et du double à l'extérieur; on emploie surtout ses sommités. En Moldavie, on place du mélilot parmi les pelleteries pour en éloigner les teignes. Le mélilot des anciens paraît être le *M. italica*, L.

MELIMELUM. Espèce de confiture de coings faite avec du miel. C'est aussi, dans Dioscoride, le nom d'une pomme douce.

MELINE, MELINOS. Noms du millet, *Panicum Miliaceum*, L., chez les Grecs.

MELINUM. Les anciens donnaient ce nom à une huile préparée par l'infusion des fleurs de coings.

MELIS. Nom du blaireau, *Ursus Meles*, L., dans Pline.

MELISPHYLLA, MELISPHYLLUM. Noms de la mélisse, *Melissa officinalis*, L., chez les Grecs.

MELISSA. Un des noms bohêmes et nom latin de la mélisse, *Melissa officinalis*, L.

MELISSA. Genre de plantes de la famille des Labiées, de la Didynamie Gymnospermie, dont le nom vient de *μελισσα*, abeille, parce que ces insectes recherchent beaucoup les fleurs de l'espèce officinale pour en préparer leur miel.

M. Calamintha, L., Calament, Calament de montagne. Cette plante fleurit dans nos bois élevés, secs, à la fin de l'été; elle paraît être le *χαλαμινθη* de Dioscoride (*lib.* III, *c.* 43). On n'en fait que peu d'emploi, parce qu'on lui attribue les propriétés de la mélisse, mais à un degré plus faible; elle n'en a cependant pas l'odeur citronée, et se rapproche plutôt, sous ce rapport, de la menthe, à laquelle son nom fait allusion (*χαλη*, *Mentha*, Menthe). C'est un végétal aromatique, tonique, excitant, cordial, comme la plupart des Labiées, de saveur amère, que Lémery dit propre à chasser les venins et à exciter la menstruation; il est un des ingrédiens du *sirop d'armoise*, de la *thériaque*, de la *poudre chalybée*, de l'*eau vulnéraire*, de l'*onguent martial*, de l'*huile de scorpion*, du *sirop de Stæchas*, etc. On emploie ses sommités à la dose de deux gros pour une livre d'eau en infusion.

M. Nepeta, L. Cette espèce a beaucoup de rapport avec la précédente, croît à peu près dans les mêmes localités, et fleurit également

au commencement de l'automne. Son odeur, un peu plus forte, se rapproche de celle du pouliot, *Mentha Pulegium*, L., ce qui la fait appeler *Calamintha Pulegii odore* dans les anciens formulaires; elle serait plus stimulante, s'il fallait en croire Haller, qui a vu son contact prolongé sur la peau produire des vésicules (*Stirp. helvet.*, n° 240); mais toutes les Labiées sont dans le même cas. Il ne faut pas confondre ce calament ni le précédent, que quelques auteurs placent dans les *Thymus*, avec le *Clinopode* (II, 315), comme le font les herboristes, et même quelques pharmaciens, parce que ces plantes, quoique effectivement voisines, sont très-distinctes. La dernière a des collerettes rameuses qui entourent ses fleurs, disposées en verticilles, que ne présentent pas les calamens. En Angleterre, c'est le *M. Nepeta* qui passe pour le vrai calament.

M. officinalis, L., Mélisse, Citronelle (*Flore médicale*, IV, f. 230). Cette plante vivace se trouve dans les lieux incultes, secs, le long des haies, au voisinage des habitations, en Europe, et jusque dans nos environs. Sa tige, carrée, rameuse, glabre, est haute d'un à deux pieds; ses feuilles sont ovales, crénelées, presque glabres, un peu luisantes en dessus, portées sur des pétioles légèrement poilus, celles du bas de la tige arrondies. Les fleurs sont accompagnées de bractées ovales, pédiculées, en longues grappes axillaires, souvent unilatérales, disposées par petits verticilles de 3 ou 4 fleurs blanches, légèrement roses. La corolle, qui est petite, a deux lèvres : la supérieure est en voûte bifide; l'inférieure a trois lobes, dont le moyen est en cœur. Le calice est presque tubuleux, pubescent, évasé au sommet, et a son entrée fermée par des poils. Cette plante, dans sa vigueur, a une odeur de citron, surtout lorsqu'on frotte ses feuilles; ce qui lui a valu le nom de *Citronelle*, et de *Citrago* par les Latins. Trop avancée, elle sent un peu la punaise; aussi doit-on la cueillir pour l'usage un peu avant la floraison. Chez les anciens, on la nommait *Melisphylle* ou *Melisphyllon*, qui veut dire feuilles de miel, parce que son parfum est agréable aux abeilles. Virgile recommande même d'en mettre de pilée dans les lieux où l'on veut déterminer un essaim de ces insectes à se porter; d'où lui est venue l'épithète d'*Apiastrum*. Elle prend plus d'odeur par la dessiccation, ainsi que le font quelques autres plantes, tandis que le plus grand nombre la perdent en séchant. La saveur de cette plante est amère, aromatique, un peu chaude, ce qui lui assigne des propriétés excitantes, toniques, auxquelles on attribue les vertus cordiales, stomachiques, digestives, carminatives, qu'on lui observe; ce qui avait déjà été remarqué par les Arabes. Rondelet, Forestus, Gratarolus, Fernel, Rivière, Hoffmann, etc., la dépeignent comme très-utile dans les affections mélan-

coliques, tristes, hypochondriaques, etc., maladies que l'on attribue à un défaut d'énergie de l'organe encéphalique; aussi la prescrivaient-ils pour chasser les idées sombres, le chagrin, pour aiguiser l'esprit et la mémoire. Nous la conseillons aux vieillards gros, apathiques, prise à jeun le matin en infusion, comme du thé; et en général ils s'en trouvent bien, surtout s'ils y joignent un exercice convenable. On la prescrit dans les maladies accompagnées de débilité, comme l'apoplexie, la paralysie, la faiblesse musculaire, la goutte vague, le rhumatisme ancien, le catarrhe chronique; elle agit comme sudorifique, diurétique, emménagogue, lorsque les appareils sécréteurs de la sueur, des urines et de la menstruation sont affaiblis. Peyrilhe en faisait la boisson habituelle des syphilitiques qu'il traitait suivant sa méthode, c'est-à-dire par l'ammoniaque. Dans les vertiges, les palpitations, et en général dans les névroses par manque d'activité de l'action nerveuse, elle est prescrite avec succès. C'est une plante qui peut trouver un grand nombre d'applications, et qui n'est pas assez employée dans la médecine actuelle. Il paraît que son usage est plus répandu dans le nord de l'Europe, et que sa propriété emménagogue y est dans une si grande réputation qu'on croit qu'il suffit d'en mettre dans sa chemise pour guérir l'aménorrhée. Simon Pauli dit qu'on en ajoute dans des gâteaux dans le même but.

On obtient par la distillation de la mélisse, une huile essentielle citrine qui jouit des mêmes propriétés qu'elle, et dont on met quelques gouttes dans des potions appropriées. La plante entière s'emploie à la dose de 1 à 2 gros en poudre et en pilules. On n'en donne pas plus en infusion, qui est la meilleure manière d'en faire usage. On trouve dans les pharmacies une *eau distillée de mélisse simple*, dont on met 2 à 3 onces dans les potions. Tout le monde connaît l'eau de mélisse composée spiritueuse, dite *eau des carmes*, vantée contre la syncope, la paralysie, les flatuosités, etc., mais qui n'est guère qu'une eau de senteur. On en fait aussi un sirop simple; elle entre dans l'*eau générale*, l'*eau divine*, l'*eau impériale*, le *sirop d'armoise*, la *poudre chalybée*, etc., etc. On dit qu'on met parfois dans le thé des feuilles de mélisse pour le sophistiquer.

Schulze (J.-H.). *Diss. inauguralis medica de melissâ*. Præs. G.-D. Reuss. Halæ, 1739, in-4.

MELISSA CANARIENSIS. Un des noms officinaux du *Dracocephalum canariense*, L.

— CITRATA, MELISSA CITRINA. Noms officinaux de la mélisse, *Melissa officinalis*, L.

— CYTRINOWA. Nom polonais de la mélisse, *Melissa officinalis*, L.

— TURCICA. *Dracocephalum canariense*, L.

MÉLISSE. Nom français et allemand du *Melissa officinalis*, L.

— BATARDE. *Melittis Melissophyllum*, L.

— DES BOIS. *Melittis Melissophyllum*, L.

— DES CANARIES. *Dracocephalum canariense*, L.

— DE CONSTANTINOPLE. *Molucella lævis*, L.

Mélisse de Moldavie. *Dracocephalum moldavicum*, L.
— des Moluques. *Molucella lævis*, L.
— punaise. *Melittis Melissophyllum*, L.
— sauvage. *Melittis Melissophyllum*, L.
— de Tragus. *Melittis Melissophyllum*, L.
— turque. *Dracocephalum moldavicum*, L.

Melissebladig kruisbloem. Nom hollandais du *Melittis Melissophyllum*, L.

Melissenkraut. Un des noms allemands de la mélisse, *Melissa officinalis*, L.

Melissochoton. Un des noms de la *Mélisse* dans quelques anciens auteurs.

Melisso-phago. Un des noms du guêpier, *Merops Apiaster*, L.

Melissophyllum. Un des noms officinaux du *Melittis Melissophyllum*, L.

Melithochorton. Un des synonymes de la mousse de Corse, *Fucus Helminthocorton*, Latour.

Melitites lapis. Pierre grise, de saveur douce, rendant, disait-on, une liqueur laiteuse, analogue à la *galactite*. Les anciens la regardaient comme anti-ophthalmique, consolidante, bonne contre les ulcères.

Melittis melissophyllum, L. Plante labiée, à grandes et belles fleurs, qui vient dans nos bois, a une odeur de punaise et une saveur âcre; elle a ses feuilles assez analogues à celles de la mélisse, ce qui l'a fait appeler Mélisse des bois, Mélisse bâtarde. Tournefort et Garidel la recommandent dans les rétentions d'urine. On la dit bonne contre les maladies de poitrine. Lémery assure qu'on falsifie sa racine avec celle de la petite aristoloche, *Aristolochia Pistolochia*, L. (I, 415); sur quoi nous observerons que, s'il s'agissait de l'aristoloche clématite, comme elle est plus fréquente chez nous que la mélisse des bois, ce serait le contraire qu'on devrait faire, dans le cas où cette ressemblance aurait lieu; ce qui ne nous semble nullement exact. Cette plante est inusitée.

Melk. Nom hollandais du *Lait*.

Melkdistel. Nom hollandais du laiteron, *Sonchus oleraceus*, L.

Melksukker, Melkzuiker. Noms danois et hollandais du *Sucre de lait*.

Mella-hola. Un des noms de l'*Olax zeylanica*, L., à Ceylan.

Mellaghoo. Nom tamoul du poivre, *Piper nigrum*, L.

Mellago. Nom qu'on donne, en Allemagne, à des extraits végétaux presque liquides, non usités en France.

Mellen. Nom du *Rhinoceros* chez les Cafres de la baie de Lagoa.

Melligo. Nom que Rhéede donne à l'huile qu'on peut retirer de la noix d'acajou, *Cassuvium pomiferum*, Lam. (II, 131).

MELLITES, *Mellita*. Sirops faits avec le miel, où ce principe remplace le sucre. Ils se préparent exactement de même que ces derniers, et doivent avoir les mêmes caractères physiques pour la consistance, le degré de cuisson, etc. Ce genre de médicament est toujours sujet à fermenter au bout d'un certain temps, quelque parfaite que soit sa préparation, surtout lorsque la température est au dessus de 10 degrés, c'est-à-dire pendant la plus grande partie de l'année; et alors ces *miels pharmaceutiques*, comme on les appelait, ne jouissent plus des propriétés qu'ils avaient dans l'état de bonne confection.

Cet inconvénient, qui oblige de n'en préparer qu'une petite quantité à la fois, fait réduire tous les jours le nombre des mellites, et on n'en prépare plus guère d'aqueux, mais seulement d'acides, qui portent alors le nom d'*oxymellites*, parce qu'ils ont moins cet inconvénient que les autres; on devrait peut-être les supprimer tous, car les sirops au sucre, bien faits, ne l'ont jamais. Les anciens, qui ne le possédaient pas, préparaient tous leurs sirops avec le miel. On faisait autrefois beaucoup usage du miel rosat dans les gargarismes, du miel mercurial dans les lavemens laxatifs, et du miel cuivreux, appelé improprement *onguent ægyptiac*, qui est un véritable caustique, pour toucher les chairs baveuses. Le *sirop de miel simple* est encore usité quelquefois comme pectoral, adoucissant; mais il est moins bon que le miel pur, à cause de la cuisson qu'il a éprouvée, et il vaut mieux se borner à sucrer avec celui-ci les infusions béchiques qu'on veut employer.

Note sur la préparation des mellites, etc. (*Journ. de pharm.*, IX, 466). Voyez le *Dict. des drogues* de MM. Chevallier, Richard et Guillemin (III, 450).

Mellitum. Nom d'un sirop préparé au miel, ou *Mellite*.

Mellophagus. Un des noms du guépier, *Merops Apiaster*, L.

Mellugo. Nom tamoul de la *Cire*.

Melo. Nom latin du melon, *Cucumis Melo*, L. (II, 489).

— Un des noms italiens de la pastèque, *Cucurbita Citrullus*, L.

— Un des anciens noms latins du blaireau, *Ursus Meles*, L.

Melo-Cactus. Nom du *Cactus Melo-Cactus*, L. Monard dit qu'écrasée, cette plante grasse, de forme globulaire, présentant des côtes garnies d'épines fasciculées, étoilées, est très-bonne pour guérir les plaies, étant appliquée dessus (*Drogues*, 191).

Melocarpus. Nom du fruit de l'*Aristolochia Clematitis*, L., dans quelques anciens auteurs.

Melochia corchorifolia, L. Cette plante, de la famille des Malvacées, est estimée émolliente au même degré que la mauve, dans l'Inde, d'après Loureiro (*Flora Cochin.*, 494). Suivant Ainslie, on l'y regarde comme très-efficace pour empêcher les mauvais effets de la morsure des serpens (*Mat. ind.*, II, 440). En Nubie, on appelle *melochia* le *Corchorus olitorius*, L. (II, 427).

Melochites. Un des anciens noms de la *Pierre d'Arménie*.

Melocorcopali. Fruit des Indes, de la province de Corcopal, gros comme un melon, qui a un goût de cerise agréable. Il est comestible et un peu laxatif, d'après Thevet.

Melodinus scandens, L. F. Plante de la Nouvelle-Irlande, de la Nouvelle-Écosse, où elle est nommée *Kamban* et où elle a été découverte par Forster, et qui appartient à la famille des Apocynées. Son fruit sert aux Nouveaux-Irlandais à contenir la chaux dont ils préparent leur bétel; ils en ornent les dehors de dessins, comme nous faisons

sur nos gourdes (Lesson, *Complément des OEuvres de Buffon*, III, 91).

MÉLOE. Nom donné par Paracelse au *Proscarabæus* des Latins, et adopté par Linné pour désigner un genre d'insectes coléoptères hétéromères, de la famille des Épispastiques de M. Duméril, dont ce proscarabée fait partie, et auquel appartiennent les *Mylabres*, les *Méloés* proprement dits, les *Cérocomes* et les *Cantharides*, constitués aujourd'hui en autant de genres distincts, mais que leur analogie sous le point de vue thérapeutique nous détermine à conserver ici réunis.

Beaucoup des espèces de l'ancien genre *Meloe*, et non pas uniquement les Méloés proprement dits, font sortir de quelques jointures de leurs pieds, lorsqu'on les touche, une liqueur oléagineuse, jaunâtre ou roussâtre (d'où l'étymologie du mot *Meloe*, de μελι, miel), âcre, capable même, dans quelques cas, de produire la vésication. Toutes, à ce qu'il paraît, sont en outre plus ou moins vésicantes, employées en topique, et très-irritantes, prises à l'intérieur : double action qu'elles paraissent devoir surtout au principe particulier, constaté déjà dans plusieurs d'entre elles, que Thomson a nommé *Cantharidine* (voyez ce mot). Une foule d'autres insectes, au contraire, qu'on avait cru doués des mêmes propriétés (voyez dans le *Bulletin de pharm.*, tome V, p. 110, la liste qu'on en donne), en sont totalement dépourvus, d'après les recherches récentes de M. Bretonneau; tels sont, entre autres, les *Sitaris humeralis*, *OEdemera cærulea*, *Telephorus fuscus*, *Cerambyx moschatus*, *Carabus auratus*, *Notoxus Monoceros*, *Calandra granaria*, *Lagria hirta*, *Cistela lepturoides*, *Malachius bipustulatus*, *Mordella aculeata*, *Cicindela campestris*, *Diaperis Boleti*, *Helops lanipes*, etc. (*Ann. des sc. nat.*, XIII, 81).

La plus connue des espèces du genre *Meloe*, et la seule usitée en France de nos jours, est la *Cantharide des boutiques*, par laquelle nous commencerons leur histoire, soit à raison de son importance, soit parce que les considérations qu'elle nous offrira sous le rapport médical, paraissent s'appliquer presque entièrement à toutes les autres espèces, sur la plupart desquelles d'ailleurs nous possédons beaucoup moins de renseignemens.

I. *Meloe vesicatorius*, L. (*Lytta vesicatoria*, Fabr.; *Cantharis vesicatoria*, Geoffroy), Cantharide, Cantharide des boutiques, *Cantharis*, *Cantharida* (*Faune des médecins*, pl. III, f. 4). Coléoptère long de 6 à 10 lignes, mais dont le mâle est beaucoup plus petit, d'un vert doré très-brillant, à antennes noires, dont la larve vit dans la terre, et qui, à l'état d'insecte parfait, dont l'existence n'est

que de 8 à 10 jours, se montre dans notre climat dans les mois de mai et de juin, sur les Jasminées (frêne, lilas, troëne), quelques Caprifoliacées (sureau, chèvrefeuille), et, ce qui est plus rare, sur le prunellier, le rosier, le saule (F. Lachmund), l'orme, etc., qu'il dépouille quelquefois complètement de leurs feuilles, et dont même il peut causer la mort (P. Hermann). Le mot cantharide, tiré du grec (κανθαρὶς), signifie dans Aristote un insecte dont les ailes sont cachées sous un étui. On croit généralement que notre cantharide n'a pas été connue des anciens, et que la leur était le *Meloe Cichorii*, dont nous traiterons plus loin; mais, comme l'a bien établi M. Fée, d'après les écrits mêmes de Dioscoride (II, 54) et de Pline (XXIX, 4), il est de toute évidence qu'ils désignaient sous ce nom plusieurs espèces de Coléoptères, ou même des insectes d'ordres différens, et que de ce nombre étaient non-seulement le *M. Cichorii*, qu'ils estimaient le plus il est vrai, mais aussi, très-probablement, notre *M. vesicatorius*.

Quoique très-communes en France, où (comme nous l'avons vu le 1er juin 1823 au parc de Dijon) elles peuvent par leur abondance et l'odeur fétide qu'elles exhalent, faire déserter les promenades, le commerce tire presque en totalité les cantharides d'Italie et surtout d'Espagne : de là leur nom vulgaire de *Mouches d'Espagne*. Ce choix, du reste, n'est pas indifférent, si, comme l'a vu M. Farines pour divers insectes vésicans, les pays chauds et les lieux bien exposés au soleil ajoutent à l'énergie de leur action (*Journ. de pharm.*, XV, 266). La récolte s'en fait de grand matin, époque où elles sont engourdies; des hommes masqués et pourvus de gants, secouent fortement les branches des arbres sur lesquelles elles reposent, groupées par grandes familles; elles sont reçues sur des draps, et jetées aussitôt, pour les faire périr, dans un vase rempli d'oxycrat, ou, comme le faisaient les anciens, exposées sur un tamis à la vapeur du vinaigre en ébullition; après quoi on les fait sécher au soleil ou à l'étuve, pour les renfermer enfin dans des vases exactement clos, à l'abri de l'humidité, qui les ferait passer à la fermentation putride, et des insectes (Anthrènes, Dermestes, Ptines, Gibbies) dont les larves en détruisent les parties molles, que ronge surtout une espèce d'*Acarus*, d'après l'observation de M. Farines.

Quoique par ces seules précautions elles puissent se conserver intactes un grand nombre d'années, et sans rien perdre de leurs vertus, comme l'ont constaté Wauterz (*Traité du choix des exutoires*) et M. Duméril, elles sont si sujettes à se détériorer, à se réduire en une poussière d'un brun rougeâtre, que divers agens ont été proposés pour en prévenir l'altération. Le camphre (M. Guibourt), l'huile de pétrole, l'alcool (Bianchetti, *Journ. de chimie méd.*, III, 285), ont

été spécialement recommandés dans ce but; M. Derheims (*Ibid.*, III, 581) leur a trouvé préférable le chlorure de chaux sec, dont on place un sachet au fond du bocal qui contient les cantharides, et un autre au milieu, tandis que M. Farines (*Bibl. méd.*, 1827, II, 159) donne la préférence à l'acide pyroligneux non rectifié, qu'il propose de substituer au vinaigre.

On avait au reste prétendu que, réduites en poussière par le temps, elles sont loin encore d'être inertes (Forsten), ce que semblaient avoir confirmé des essais de M. Dubuc, de Rouen; selon même M. Duméril, les insectes qui les dévorent, et que M. Derheims a vu n'être pas vésicans, respectent la cantharidine, en sorte que, comme épispastique du moins, la vermoulure des cantharides devrait, à poids égal, être plus active que l'animal intact. Mais de nouvelles expériences ont fait voir que le contraire a lieu, et que cette vermoulure, où prédominent les parties cornées de l'animal, a d'autant moins d'action qu'elle est plus ancienne. C'est donc avec raison que l'on recommande de choisir les cantharides nouvelles, bien sèches, entières, lisses, non pulvérulentes, et enfin petites et arrondies.

Dans cet état, où leur poids est de 1 grain 1/2 environ, elles exhalent une odeur piquante, fétide, nauséabonde; leur saveur, peu sensible d'abord, est ensuite âcre, analogue à celle de la poix, caustique même. On ne les emploie qu'en poudre et très-finement pulvérisées, mais on doit n'en piler que peu à la fois et avec précaution, les émanations en étant très-dangereuses, comme nous le verrons. MM. Farines et Derheims ont récemment constaté (*Journ. de chimie méd.*, III, 50 et 435) qu'elles agissent d'autant mieux qu'elles sont en poudre plus fine; que l'huile augmente leur action, en sorte qu'elles en ont plus sous forme emplastique que sous forme pulvérulente; enfin que leurs élytres, regardées même par Pline (*lib.* XI, *c.* 41), Galien, Aétius, etc., comme l'antidote du reste de l'animal, ne sont presque pas vésicantes, les parties molles seules étant actives : fait connu d'Hippocrate qui prescrit de retrancher la tête, les pattes et les élytres, mais nié depuis, même par M. H. Cloquet (*Faune des méd.*, III, 235), et qui avait besoin par conséquent d'être constaté de nouveau.

La poudre de cantharides, d'une odeur nauséabonde et infecte, d'une saveur âcre et désagréable, est d'un gris verdâtre et parsemée, quelque fine qu'elle puisse être, de points brillans d'un vert métallique qui, à la loupe surtout, la font facilement reconnaître, et peuvent dans certains cas de médecine légale devenir fort utiles. Au feu, elle se décompose à la manière des matières animales; l'eau en extrait la cantharidine (dont une matière jaune visqueuse favorise la

dissolution), et peut la dépouiller entièrement de toute action délétère ; elle donne avec l'éther un liquide jaune-verdâtre, avec l'alcool une teinture d'un jaune tirant plus ou moins sur le rouge, et dans laquelle l'eau forme un précipité blanc soluble dans un excès de ce fluide, l'hydrocyanate ferruré de potasse, un précipité jaunâtre, les hydrosulfates alcalins, un précipité jaune-clair, grumeleux, etc.

L'analyse des cantharides, à peine ébauchée par Olaüs Borrichius (1666), Ettmuller, Hoffmann, Lémery, Baglivi, Forsten, etc., avant les recherches de Thouvenel en 1778 (*Ann. de chimie*, XLVII, 225), et de H. Beaupoil en 1803 (*ibid.*, XLVIII, 29), doit à MM. Robiquet et Orfila de grands perfectionnemens. Ce dernier y a constaté l'existence d'un *principe volatil*, comme huileux, auquel est due l'odeur âcre et nauséabonde qu'elles exhalent ; principe qui se pourit facilement dans l'eau, à laquelle il communique une teinte blanche et une odeur fétide insupportable, et qui (bien que ce point nous semble loin encore d'être suffisamment éclairci) paraît être le *principe toxique* des cantharides, déjà regardé par Beaupoil comme distinct du *principe vésicant*, c'est-à-dire celui auquel est due l'action spéciale que ces insectes exercent sur le système nerveux, et peut-être celle qu'ils ont sur les voies urinaires. Le premier, dont l'analyse antérieure date de 1810 (*ibid.*, LXXVI, 302), y a reconnu, outre du phosphate de chaux qui forme la base de leur squelette, du phosphate de magnésie, un peu d'acide acétique (pris par Beaupoil pour de l'acide phosphorique, et qui est sans doute l'*acide abiésique* de M. Tournal fils), et de l'acide urique, qui n'existe que dans les cantharides fraîches, les principes suivans : 1° une *huile verte*, de laquelle, d'après M. A. Odier (*Mém. de la soc. d'hist. nat.* de Paris, I, 39), dépend la couleur verte des élytres de ces insectes : elle est insoluble dans l'eau, mais soluble dans l'alcool, et n'est pas vésicante quoique Thouvenel, qui ne l'avait obtenue qu'impure, l'eût regardée comme le principe actif des cantharides ; 2° une autre *matière grasse*, insoluble dans l'alcool, ce qui la distingue de la première ; 3° une *matière noire* soluble dans l'eau, insoluble dans l'alcool ; 4° une *substance jaune*, visqueuse, soluble dans l'eau et l'alcool ; 5° enfin, et surtout, une *matière blanche*, en paillettes cristallines, insoluble dans l'eau, mais pouvant s'y dissoudre par l'intermède de la substance jaune précédente, soluble dans l'éther, l'alcool bouillant et les huiles : elle est âcre, corrosive, essentiellement vésicante ; Thomson l'a nommée *cantharidine*. C'est le seul *principe vésicant* des cantharides (quoique Beaupoil ait attribué l'action vésicante à la fois aux matières verte, jaune et noire qu'il ne connaissait qu'impures), et la source de l'action irritante qu'exercent ces insectes sur les voies digestives. On l'obtient en trai-

tant par l'alcool bouillant l'extrait aqueux des cantharides, faisant évaporer le liquide et lavant le résidu avec de l'alcool froid, qui laisse intacte la cantharidine (Voyez ce mot).

L'action énergique qu'exercent les cantharides sur l'économie vivante dépend, comme on l'a vu, de deux principes particuliers, l'un huileux et volatil, éminemment toxique; l'autre cristallin, essentiellement vésicant; peut-être même, dit M. Orfila, de la matière noire. Aussi leur emploi, à l'intérieur surtout, est-il sujet à causer des accidens, contre lesquels le médecin ne saurait trop se tenir en garde, et dont, pour cette raison, la connaissance doit précéder celle de l'action thérapeutique de ces insectes. Quelques grains de leur poudre suffisent communément pour les produire, et une dose un peu plus forte détermine presque toujours les symptômes de l'empoisonnement par les corrosifs, fort exactement décrits déjà par les anciens, et des désordres souvent irremédiables. En général, c'est d'abord sur les voies digestives, puis sur la vessie et les organes génitaux, que se porte cette action, qui s'étend aussi au système nerveux.

M. Orfila (*Toxicol. gén.*, II, 1), qui s'en est occupé avec beaucoup de soin, a reconnu: 1° que, prise à l'intérieur, la poudre de cantharide donne ordinairement lieu aux symptômes suivans: nausées, vomissemens abondans, déjections alvines copieuses et souvent sanguinolentes; épigastralgie des plus vives; coliques affreuses; douleurs atroces dans les hypochondres; ardeurs dans la vessie; urines quelquefois sanguinolentes; priapisme opiniâtre et très-douloureux; pouls fréquent, dur; sentiment de chaleur très-incommode; respiration pénible, accélérée; soif ardente, quelquefois horreur des liquides, convulsions affreuses, tétanos, délire, etc.; 2° qu'appliquée sur la peau ou sur le tissu cellulaire, elle produit, outre la plupart de ces symptômes, l'inflammation ou la gangrène de ces parties; 3° que les lésions qu'elle détermine dans le canal digestif, lorsqu'elle y a été introduite, sont celles des autres poisons irritans, et de plus, communément, surtout quand l'individu ne succombe qu'un ou deux jours après l'empoisonnement, l'inflammation de la membrane muqueuse de la vessie (Bonnet cite un cas semblable où cet organe était ulcéré: *Anat. pract.*, lib. III, sect. 24, obs. 1, § 3) et des parties génitales; 4° que dans le cas d'application extérieure, la partie en contact avec le poison est infiltrée, enflammée ou scarifiée, la vessie et les organes génitaux ordinairement phlogosés, mais le canal digestif presque toujours intact; 5° que la mort, dans ce genre d'empoisonnement, doit être attribuée à l'irritation locale que la poudre exerce, et à son action sympathique sur le système nerveux; que

celle-ci est cependant absorbée en partie, portée dans le torrent de la circulation, et qu'elle agit d'une manière spéciale sur la vessie et les organes génitaux; 6° que les extraits aqueux et alcoolique exercent le même genre d'action que la poudre, mais sont plus actifs, et qu'ils le seraient plus encore s'ils n'étaient pas débarrassés du principe huileux; 7° qu'enfin l'infusum huileux injecté dans les veines, porte son action sur le système nerveux, et principalement sur la colonne vertébrale.

Les exemples de ce genre d'empoisonnement chez l'homme, sont loin d'être rares dans les auteurs. Pline (XXIX, *c.* 4) cite le fait d'un certain Cossinus empoisonné par une préparation de cantharides administrée contre des dartres; Dioscoride, Galien, Rhazès, et depuis une multitude d'auteurs ont décrit les symptômes de cet empoisonnement, ou en ont rapporté de nouveaux exemples. On peut consulter à ce sujet la Théologie des insectes de Lesser (II, 191), le *Theatrum insectorum* de T. Moufet, les Ephémérides des curieux de la nature (*Dec.*, I, a. 9, obs. 148, et *Dec.* II, a. 10. *App.*, p. 60); une observation de J. Schenck (*Obs. med. rar.*, 1643, p. 848); deux autres de W. Batt (*Mem. della soc. medic. d'emul.* di Genova, t. II), et de M. Alibert (*Mat. méd.*), celles de Henri de Heers (obs. 9) et d'Ambroise Paré (liv. XXI), où les accidens furent dus à la seule application extérieure des cantharides, etc. M. Orfila (*loc. cit.*, p. 20) en rapporte huit autres exemples (cités aussi la plupart dans la *Faune des médecins*, III, 237 et suivantes) qui presque tous ont été mortels, et dans l'un desquels la jeune personne qui en est le sujet n'avait pris que 24 grains de cantharides en poudre. M. Amoreux a vu aussi une demoiselle, d'un tempérament robuste, périr pour en avoir avalé une pincée, tandis qu'une phthisique, d'une constitution d'ailleurs naturellement faible, prit une cuillerée de la même poudre sans autre accident qu'une légère chaleur au gosier et des ardeurs d'urine: fait qui semble confirmer cette assertion, que l'action des cantharides s'exerce avec d'autant plus de force que la vitalité est plus grande (*Ann. clin.* de Montp., juillet 1810, et *Bibl. méd.*, XXIX, 381).

Le traitement que réclament de si redoutables accidens est en général celui des empoisonnemens par les substances corrosives. Il consiste à provoquer le vomissement, à faire prendre en abondance du lait, des boissons mucilagineuses, des émulsions (recommandées par Ramazzini à ceux qui pilent des cantharides), à combattre par les antiphlogistiques, les injections adoucissantes, les bains, etc., les symptômes inflammatoires qui peuvent se développer, enfin à recourir aux calmans proprement dits, si des phénomènes nerveux se manifestent. On ne connaît en effet aucun antidote, aucun spécifique

contre le poison des cantharides, quoique les anciens en aient indiqué une foule, depuis l'huile d'œnanthe, le bouillon de chèvre (Pline), celui d'agneau ou de bœuf (Scribonius Largus), etc., jusqu'au pourpier (Lycus de Naples), au bol d'Arménie, à la terre de Samos, à la terre sigillée de Lemnos (Galien, Aldrovandi), sans oublier la tête, les pattes et les élytres de l'animal, dont nous avons déjà fait mention. Du reste, si, d'après la remarque de M. Pallas, reproduite par M. Orfila, on doit se garder de prescrire l'huile d'olive, parce que ce liquide, qui dissout le principe actif des cantharides, augmente les accidens, il faudrait aussi ne pas donner de boissons mucilagineuses, puisque la cantharidine n'est guère moins soluble dans l'eau, par l'intermède de la substance jaune. Observons d'ailleurs que plusieurs faits témoignent de l'heureux emploi de l'huile dans ces cas, entre autres celui de W. Batt, dans lequel cinq cantharides avalées avaient produit les plus graves désordres, notamment la vésication de la langue, du gosier, et même, à ce qu'il paraît, de l'œsophage et de l'estomac. Quant au camphre préconisé par J. Grœnevelt, et depuis lui par la plupart des thérapeutistes, comme propre à prévenir ou à combattre plusieurs des accidens qui accompagnent souvent l'usage des cantharides, tels que la dysurie et le priapisme, peut-être à raison de la vertu anti-aphrodisiaque qu'on lui attribue, les expériences de Schwilgué lui sont peu favorables; elles ne sauraient cependant pour le thérapeutiste infirmer les succès obtenus par le premier, de l'association du camphre et des cantharides, à dose à peu près égale, dans le traitement de l'hydropisie et de certaines affections des voies urinaires.

Les accidens produits par les cantharides sont en général le résultat moins de leur emploi comme toxique, ou de leur administration médicinale imprudente ou intempestive, que de l'abus qu'en font en qualité d'aphrodisiaque certains débauchés (abus connu de l'antiquité, puisque Ovide en fait mention dans ses *Tristes*), ou même de leur usage criminel comme médicament abortif, malgré leur peu de succès dans ce dernier cas, et les satyriasis qu'elles sont sujettes à produire dans le précédent, comme B. Cabrol (*Alphabet anat.*, etc., 1594, in-4°) et A. Paré (*liv.* XXI) en ont rapporté d'épouvantables exemples. Toutefois ces accidens ont été assez fréquens encore, même entre les mains des gens de l'art, et parfois assez graves pour faire ranger ces insectes dans la classe des substances dont la vente doit être le plus soigneusement surveillée, leur avoir suscité de nombreux adversaires, et avoir fait condamner à l'emprisonnement J. Groenevelt, comme employant des remèdes suspects, malgré les avantages qu'il en retirait dans plusieurs maladies. Il suffit en effet

des vapeurs fétides qu'ils exhalent pour produire, au rapport d'Amoreux fils, des vertiges, du prurit, l'ophthalmie, la dysurie, l'hématurie, ou même, d'après Lyonnet, la fièvre, chez ceux qui reposent à l'ombre d'arbres qui en sont couverts; aussi leur récolte ainsi que leur pulvérisation, réclament-elles des précautions particulières, si l'on ne veut s'exposer aux éternumens convulsifs, aux épistaxis, à l'ophthalmie, aux vomissemens, et surtout à l'hématurie, qu'ils sont sujets à produire. Boyle rapporte que quelques personnes, pour avoir tenu des cantharides sèches dans leurs mains, ont éprouvé ce dernier symptôme, qu'on a même vu, dit-on (*Faune des médecins*, III, 247), se manifester pour en avoir seulement porté sur soi, renfermées dans du papier, et jusque dans une trousse de chirurgien, fait qui nous semble mériter confirmation.

Quoi qu'il en soit, l'énergie de ce remède, son action élective sur les organes génito-urinaires, l'avantage qu'il a de pouvoir être employé en topique aussi bien qu'à l'intérieur, ont fait introduire depuis long-temps les cantharides en médecine pour remplir diverses indications, et ont singulièrement multiplié les formes sous lesquelles on les a prescrites. Les principales sont les suivantes :

Poudre. A l'extérieur on l'applique en qualité d'excitant, de rubéfiant, et surtout de vésicant, soit seule, soit incorporée dans divers pommades ou onguens, dans du levain, de la pâte, etc. A l'intérieur, on la donne depuis la dose d'un demi-grain jusqu'à celle d'un à deux grains et plus, soit délayée dans quelque liquide mucilagineux ou émulsif, soit en pilules ou en pastilles, associée ordinairement alors au camphre, à l'exemple de J. Groenevelt, qui l'en regardait, avons-nous dit, comme le correctif, à l'opium qui passe pour en émousser l'action, etc., et avec le soin d'administrer en même temps des boissons douces et abondantes.

Emplâtres épispastiques, ou *vésicatoires*. Ils varient à l'infini quant à la nature et aux proportions de leurs composans, mais agissent essentiellement à raison des cantharides qu'ils contiennent, quoique la majeure partie pourtant reste ordinairement sans action faute d'être en contact avec la peau, enveloppée qu'elle est dans la cire, la poix et la térébenthine qui en sont les ingrédiens les plus ordinaires, et qui, dans la formule de notre *Codex*, forment les 3/4 de la masse; aussi est-on souvent obligé encore de saupoudrer de cantharides ces prétendus emplâtres vésicans. Quelquefois cependant ils contiennent aussi des substances actives, comme on le voit pour l'emplâtre de Janin, qui renferme de l'euphorbe, l'emplâtre de Méjean, etc. L'emplâtre dit *anglais* ou par incorporation (dans lequel les cantharides sont associées au double seule-

ment de leur poids d'un mélange de résine, d'axonge et de cire), n'a pas besoin d'être saupoudré, et, lorsqu'il est bien fait, c'est le meilleur de tous, car il opère une vésication égale, certaine, et ne détermine presque jamais la dysurie, que l'application des cantharides en poudre ou grossièrement incorporées est assez sujette à produire. Quelquefois on remplace ces divers emplâtres par l'application d'une pâte ou d'un emplâtre quelconque, que l'on saupoudre de cantharides (voyez *Vésicans*).

Pommades ou *onguens épispastiques*. Leur principal usage est de servir à exciter la suppuration des vésicatoires ou des cautères. Il en existe de deux sortes : l'une, la plus active, sujette aussi à causer l'irritation de la vessie, est verte, et contient 1/32e de son poids de cantharides, jointes à un peu d'opium, à du vert-de-gris, de l'onguent populeum et de la cire; ce n'est qu'une sorte d'emplâtre épispastique mitigé, aussi demande-t-elle presque toujours, pour l'emploi, à être adoucie par du beurre ou du cérat : chez les enfans, elle peut même agir comme vésicant. L'autre, jaunâtre, plus douce, et dont chaque pharmacien varie à son gré la formule, a pour base un infusé graisseux ou huileux de cantharides; on la connaît sous le nom erroné de *Pommade au garou* : elle est généralement préférée à la première.

Infusés huileux et *graisseux*. Ils ne sont guère employés que pour la préparation des pommades épispastiques; quelques médecins pourtant ont employé le premier, par gros, à l'intérieur, sous forme émulsive.

Teintures. Il y en a de trois sortes. La *teinture acétique* (3 gros de cantharides par once d'éther) est usitée en frictions, par gros, ordinairement mélangée à des spiritueux, et en qualité d'excitant. La *teinture éthérée* employée de la même manière, jouit de la même propriété; mais employée pure, elle peut, aussi bien que la teinture de Fuller, produire en 10 minutes la vésication, que la teinture alcoolique ne fait naître qu'en quelques heures, et les emplâtres vésicans en 8 à 12 heures seulement. Chaussier avait proposé dans le même but, le produit de la macération d'une partie de cantharides dans deux parties d'acide nitrique, auquel on ajoute sept parties d'alcool; produit renouvelé de Tulp, comme nous le verrons plus loin : ce liquide, filtré à une douce chaleur et appliqué au moyen d'un tampon de coton cardé, qu'on fixe à l'aide d'un sparadrap, produit en quelques minutes la vésication. La *teinture alcoolique*, la plus en usage de toutes, varie dans chaque Pharmacopée, soit par la proportion de ses composans, soit par le degré de concentration de l'alcool; et l'on sait que moins celui-ci est concentré, plus il dissout de principe actif (notre *Codex* prescrit une partie de cantharides contre 8 d'alcool

de 12 à 22°) : c'est donc un médicament incertain. On emploie cette teinture en frictions comme stimulant, associée ordinairement à d'autres alcooliques, et, à l'intérieur, par doses de 5, 10, 20 gouttes plusieurs fois par jour, étendue avec soin dans une boisson mucilagineuse. Administrée pure, elle produirait, comme l'a vu Giulio, tous les accidens de l'empoisonnement, et surtout l'inflammation des lèvres, de la langue et de la membrane muqueuse des voies digestives.

Taffetas épispastiques. Ces espèces de sparadraps vésicans, imaginés par M. Baget, perfectionnés par MM. Guilbert, Boullay, Drouot (*Journ. de pharm.*, IV, 573; VI, 488; voy. aussi le *Journ. général de médecine*, LI, 272) etc., se préparent avec des teintures soit alcooliques, soit acétiques, ou certains infusum huileux de cantharides, unis à de la résine, et dont on étend plusieurs couches sur du taffetas noir : cet épispastique nous a paru généralement moins sûr et moins avantageux que l'emplâtre par incorporation, bien préparé.

Extrait. C'est le produit de l'évaporation de la teinture alcoolique. On l'administre à l'intérieur, comme la poudre, par fractions de grain ; mais il est peu en usage.

L'*infusion* et la *décoction* de cantharides sont complètement inusitées. Il en est de même de la *cantharidine*, trop peu étudiée jusqu'ici, mais qui un jour peut-être, lorsque ses propriétés auront été complètement distinguées de celles du principe huileux, volatil, pourra offrir, aussi bien que celui-ci, des applications particulières. Tout ce qu'on en sait, d'après M. Bretonneau qui l'a expérimentée à l'intérieur sur des animaux, c'est que l'action aphrodisiaque en est peu marquée, mais qu'elle produit l'empoisonnement en ralentissant la circulation et déterminant une léthargie mortelle. On cite comme fort usitée en Allemagne, par cuillerées d'heure en heure, une *émulsion* faite avec un demi-gros de cantharides, une once d'amandes douces, une demi-once de sucre et *une certaine quantité d'eau chaude* (*Faune des méd.*, III, 329), quantité qu'il eût fallu déterminer, et qui doit être d'au moins une livre. Les cantharides enfin et leurs diverses préparations figurent dans une multitude de composés magistraux ou officinaux, entre autres dans la poudre anti-épileptique de Mercuriali (voy. à ce sujet l'article *Cantharide* de la Pharmacopée universelle de M. Jourdan). Du reste, la poudre et la teinture peuvent répondre en définitive à toutes les indications de l'emploi thérapeutique de ces insectes.

Les usages médicaux des cantharides seraient très-variés si l'expérience avait confirmé les éloges dont elles ont été l'objet à diverses époques; mais peu de médecins aujourd'hui les prescrivent à l'intérieur, et leur emploi comme topique est même borné pour le plus

grand nombre à celui qu'ils en font comme épispastique. Jetons néanmoins un coup d'œil sur leurs diverses applications médicinales.

A l'extérieur, on peut en faire usage : 1° comme *excitant*, soit de la peau (teintures affaiblies), soit des vésicatoires ou des cautères (pommades); 2° comme *rubéfiant* (mêmes moyens; et, de plus, emplâtres épispastiques appliqués seulement durant un petit nombre d'heures); 3° comme *vésicant* (poudre, teintures concentrées, infusion huileuse, emplâtres). Leur action dans ces divers cas paraît due exclusivement à la cantharidine, dont un centième de grain appliqué sur le bord des lèvres suffit pour produire en un quart d'heure la vésication, et qui, réduite même en vapeur, peut encore déterminer l'inflammation vésiculeuse des conjonctives (Robiquet). Le degré varié d'activité du remède et la durée de l'application expliquent les divers effets qu'on obtient d'un même agent; effets qui peuvent être portés jusqu'à la gangrène, soit par excès absolu, c'est-à-dire par la violence même de l'inflammation, soit par excès relatif dépendant de certains états morbides ou de prédispositions individuelles. Du reste, la quantité de cantharides nécessaire pour les produire est si petite qu'un même emplâtre bien préparé peut servir un grand nombre de fois, et qu'un papier placé entre la peau et lui ne l'empêche pas d'agir, comme nous l'avons dit le premier (*Dict. des sc. médic.*, XXI, 567). Archigènes, cité par Aétius, et ensuite Arétée paraissent être les premiers qui se soient servis à l'extérieur de ces insectes, déjà usités pourtant intérieurement; l'usage même n'en est devenu commun que depuis le milieu du 16e siècle; mais aujourd'hui c'est un des plus répandus, sans que peut-être il l'emporte sur plusieurs autres vésicans ou irritans cutanés, notamment sur l'ammoniaque. Leur mode d'action est caractérisé par une chaleur d'abord douce, puis prurigineuse, et enfin brûlante; par une douleur vive, cuisante; de la rougeur, du gonflement; l'épiderme se détache, et bientôt de la sérosité le soulève : ordinairement il survient une excitation générale, une sorte de fièvre inflammatoire, qui peut être rapportée soit à l'effet sympathique de l'irritation locale, soit à l'absorption même du principe âcre des cantharides, et qui, dans tous les cas, est importante à noter pour le thérapeutiste, puisqu'elle contre-indique l'emploi de ce moyen toutes les fois qu'une telle excitation pourrait être nuisible (voy. *Vésicans*). Souvent aussi il survient de la dysurie, indice évident de l'absorption de quelque principe des cantharides; et cet accident est d'autant plus fréquent, que la préparation qu'on emploie contient ces insectes plus en nature et plus grossièrement pulvérisés : aussi est-il rare après l'application du vésicatoire dit

anglais et des taffetas épispastiques, de la teinture de cantharides, ou de la pommade dite au *garou* : nous en venons pourtant de voir tout récemment un exemple remarquable.

A l'intérieur, les cantharides, employées déjà par les anciens, ont été à diverses époques préconisées par les modernes dans le traitement d'une foule d'affections, notamment contre l'hydrophobie, l'épilepsie, l'hydropisie et diverses maladies des voies urinaires, sans parler de la lèpre où Pline les indique, au rapport de Freind, des affections squameuses sèches (MM. Alibert et Biett), de diverses autres maladies de la peau (Cullen, *Mat. médic.*, II, 588), des fièvres intermittentes (Boyer, *Chir.*, VII, 20), de la coqueluche (*Journ. général de méd.*, XIX, 334), du cholera-morbus de l'Inde, où les ont essayées les Anglais; enfin, de l'usage qu'on en a fait depuis long-temps comme aphrodisiaque, sans autre fruit bien souvent que des douleurs effroyables, le priapisme, la gangrène et la mort, ou de leur emploi criminel pour produire l'avortement, moyen mentionné par Schroeder et son commentateur Ettmuller comme usité de leur temps, mais aussi comme étant presque toujours aussi infructueux que funeste.

Prises à petite dose et d'une manière graduée soit en poudre par fraction de grain au début, soit en teinture, par 5, 10 gouttes à la fois étendues dans un liquide approprié, formes les plus ordinaires de leur administration à l'intérieur, les cantharides stimulent à la fois les voies digestives, les organes génito-urinaires, et paraissent porter aussi leur action sur l'ensemble du système nerveux ; ce qui explique les applications variées qu'on en a fait. Toutefois, leur histoire sous ces divers points de vue est loin d'être appuyée sur des faits assez nombreux ou assez authentiques pour ne pas laisser beaucoup à désirer, et pour contrebalancer aux yeux du plus grand nombre des praticiens (à l'exemple de Paracelse, de Vanhelmont, de Morgagni, de Schroeder, etc.), les accidens dont s'accompagne souvent leur emploi. L'étude de cet agent puissant mériterait donc de fixer l'attention de quelque bon observateur, surtout dans le traitement de certaines maladies jusqu'ici incurables ; la rage déclarée, par exemple, où elles ont été spécialement préconisées. Retraçons en peu de mots les faits ou les assertions qui semblent en recommander l'emploi dans le traitement de diverses maladies, sans oublier de rappeler avec quelle circonspection doit être administré ce remède ; combien il importe d'en fractionner avec soin les doses, d'en observer attentivement les effets, et d'en émousser l'activité par l'administration simultanée des adoucissans ou de quelques correctifs, tels que le camphre et l'opium, que l'expérience semble avoir consacrés.

Névroses. Les cantharides, à cause de leur action excitante, semblent ne pouvoir convenir que dans celles de ces maladies où il y a plutôt faiblesse qu'irritation du système nerveux. Nous n'avons pas à parler ici de leur application extérieure comme stimulant contre la paralysie, ou comme moyen de révulsion contre certaines douleurs, certains spasmes, etc. ; mais nous dirons qu'à l'intérieur même on les a recommandées dans des cas de *cardialgie*, de *vomissemens spasmodiques*, de *colique*, de *hoquet*, où elles semblent devoir être bien rarement utiles, enfin et surtout contre la *chorée*, la *paralysie*, et certaines *céphalalgies;* qu'elles ont été employées avec succès contre l'*apoplexie*, succès que J. Johnson attribue à la contre-irritation qu'elles occasionent ; que ce dernier regarde la teinture de cantharides comme un puissant remède contre certaines *manies*, malgré l'observation de P. Lyonnet, dans ses notes sur la *Théologie des insectes* par de Lesser, touchant un individu auquel un empoisonnement par les cantharides fit perdre la raison ; que S. Brow (*American Repository*, IV) a vu un cas de *tétanos* céder à l'emploi de la teinture de cantharides, donnée à la dose de 15 gouttes toutes les heures dans du thé (*Bull. des sc. méd.* de Graperon, II, 382), etc.

Arétée, qui, au reste, n'employait les cantharides qu'à l'extérieur ; Friccius, Mercuriali, Stocker, Zacuto (*Prax. admir.*, lib. I, obs. 35), et en dernier lieu B. Clara (*New med. and phys. Journal*, 1815), et J. Johnson (*Med. chir. Journal*, IV, 168), disent en avoir obtenu des succès contre l'*épilepsie*.

Elles ont été recommandées par Celse contre la *morsure des serpens*, par Épiphane Ferdinandi contre celle de la *tarentule*, par Wichman, etc. ; mais c'est surtout contre celle des *chiens enragés* et des suites qu'elles entraînent que les témoignages abondent en leur faveur, et qu'il importerait particulièrement d'en vérifier l'efficacité. Les Arabes employaient dans ce cas cet insecte privé de tête, d'ailes et de pattes, et réduit en trochisques, après l'avoir fait macérer dans du lait de chèvre aigri. D. Spilenberg parle, dans les *Éphémérides des curieux de la nature*, d'une maladie nouvelle de la Hongrie supérieure, qui se terminait par une sorte d'hydrophobie, et dans laquelle l'administration de la poudre de cantharides (10 grains à la fois) excitait souvent une sueur et des urines salutaires. Monteonys (*Voyage*, I, 406) rapporte que c'est un remède populaire en Grèce contre la rage. Au dire de Boccone, on en donnait de son temps cinq aux hommes, et plus encore aux animaux. Elles ont été préconisées en outre par Freind, R. Mead, J. B. Bohadsch, Wichmann et Vogel ; Kramer les prescrivait, cuites dans du vinaigre, jusqu'à la dose de 8 à 10 grains ; Werlhoff les

faisait prendre comme préservatif et comme curatif, pendant six semaines, en pilules, unies à d'autres ingrédiens, notamment le mercure doux ou le turbith minéral; A. Catani, avec du poivre; V. J. Hildenbrandt, avec de l'ammoniaque; Bardsley regardait la strangurie qu'elles déterminent comme propre à prévenir le développement de l'hydrophobie (*London med. and phys. Journ.*, sept. 1807); le docteur Axter, de Vienne, les regarde comme un excellent préservatif de la rage (voy. plus loin, p. 320, l'article *Meloe majalis* et *Proscarabœus*). Wendt, enfin, vient de publier à Breslau un mémoire (voy. *Bull. des sc. méd.* de Férussac, 1825, p. 17), où il présente comme remède infaillible l'application de la poudre de cantharides sur la blessure, jointe à l'administration du calomel à l'intérieur et à l'emploi des frictions mercurielles jusqu'à salivation; ce qui rappelle que l'application d'un vésicatoire sur la plaie a été recommandée par une foule d'écrivains comme prophylactique des accidens hydrophobiques, et l'application multipliée des vésicatoires comme curatif, par Lalouette, dans son *Essai sur la rage* (1822, in-8).

Les névroses des organes génitaux, notamment l'*anaphrodisie*, ont été souvent combattues aussi par l'emploi extérieur et intérieur des cantharides : pratique dont nous avons signalé les dangers, et à laquelle le médecin prudent ne doit avoir recours, dans ce cas, que lorsque la faiblesse n'est l'effet ni d'excès vénériens ni de l'onanisme. On consultera avec fruit, à ce sujet, les importantes observations de M. Sajous sur une maladie inflammatoire produite chez des chevaux, des baudets, et par suite sur des jumens, par l'usage des cantharides, employées dans la vue d'entretenir l'énergie des étalons, et les expériences curieuses de M. Dupuy (*Journ. général de méd.*, LXIX, 180 et suiv.).

Maladies de l'appareil génito-urinaire. Les cantharides, préconisées comme *emménagogues*, figurant comme telles dans une foule de recettes, et, à raison de cela n'ayant été que trop souvent employées dans la vue de provoquer l'avortement, ont été recommandées en outre contre la *gonorrhée* (Cullen, *loc. cit.*), et surtout contre la *blennorrhée* et la *leucorrhée* invétérées par Meekren, Bartholin, Hoffmann, Hermann, Werlhoff (*Commerc. litt. Norimb.*, 1733, p. 347), Mead (*Monita et præcepta med.*, in-8, p. 143), etc., soit en topique dans les environs du siége de l'écoulement, soit en poudre ou en teinture, administrées à l'intérieur. Le docteur J. Roberton (*Journ. d'Edimb.*, II, 134; voy. *Bibl. méd*, XX, 99) en rapporte des exemples remarquables, dans l'un desquels la teinture fut portée jusqu'à la dose de 1/2 once en 24 heures. Ces insectes figurent en outre comme *diurétiques* dans nombre de formules de nos Dispensaires; propriété

signalée par Fabrice d'Aquapendente, et dont Huxham veut qu'on se défie (*Opera*, II, 124), ce qui n'a pas empêché Brisbane, Morgan, Stoeller, Wolff, plus heureux que Busch et Frank, de les préconiser dans les cas de *diabétès*. Ettmuller les cite comme *lithontriptiques*; et Tulp a proposé comme telle l'infusion, dans huit parties d'alcool et quatre d'acide nitrique, d'une partie de cantharides et d'autant de petit cardamome, administrée à la dose de quinze gouttes dans un verre d'eau.

Enfin, les cantharides paraissent surtout utiles dans les cas d'*inertie* ou de *paralysie de la vessie*, accompagnées de débilité générale (Demay, thèse citée, rapporte 6 observations où leur poudre fut donnée jusqu'à la dose de 3 à 4 grains); l'*incontinence d'urine*, soit *diurne* (voy. *Bibl. méd.*, LXV, 407, l'extrait d'une observation de J. Maclean d'Édimbourg, où la teinture fut employée), soit *nocturne* (*Ancien Journ. de méd.*, LV, 72; 1/4 de grain chaque soir avec 6 grains d'extrait de bourrache); ou au contraire la *dysurie*, la *strangurie*, l'*ischurie*, la *pyurie*, toutes les fois qu'il n'y a ni spasme ni irritation, mais atonie, cachexie, etc. Smyth, Léger, R. Thomas, cités par M. H. Cloquet, et Werlhoff (*Opera*, II, 698) qu'il ne cite pas, les administraient en poudre; ce dernier y combinait quelquefois le camphre, à l'exemple de J. Groenevelt, à qui l'on doit un grand nombre de faits en faveur de leur emploi à haute dose dans les maladies des voies urinaires, et qui, entre autres formules, se servait surtout de la suivante: cantharides, 12 grains; camphre dissous dans l'huile d'amandes douces, 15 grains: pour 2 ou 3 bols à prendre à 4 heures d'intervalle l'un de l'autre. M. H. Cloquet emploie la teinture, à la dose de 15 à 20 gouttes deux ou trois fois par jour, à l'imitation de Baumes, Lange, Frank, Scheneider, de Meza, et d'une multitude d'autres praticiens, fondés sur cette remarque, qu'il n'y a guère que les cantharides en nature, soit en topique, soit prises à l'intérieur, qui causent la strangurie, tandis que leur teinture favorise au contraire la sécrétion et l'émission des urines (*Bull. de la Faculté*, n° 6; 1815, p. 388): fait, au reste, qui mériterait d'être étudié d'une manière toute spéciale, et qui trouve sans doute son explication dans le nombre et la variété d'action des principes actifs des cantharides établis par les modernes, et qu'il vient lui-même confirmer.

Hydropisie. C'est à cette action diurétique des cantharides que paraît se rattacher l'efficacité de ces insectes contre l'anasarque et les diverses hydropisies passives essentielles, constatée par une multitude de médecins depuis Hippocrate et Galien jusqu'à J. Groenevelt, dont l'ouvrage en contient aussi plusieurs exemples, à Lettsom (*Ancien Journ. de méd.*, LXXXIV, 107), au sceptique Chaumeton lui-même

(voy. la *Faune des méd.*, III, 327), et négligée néanmoins par un grand nombre de praticiens. Quelques médecins les donnent en poudre, et l'on trouve dans les Transactions philosophiques abrégées (I, 279) l'exemple d'un hydropique qui prit, dit-on, sans inconvénient, 5 cantharides privées de tête, d'ailes et de pattes (à tort évaluées à un poids de 4 gros et demi); mais c'est en teinture surtout qu'elles sont bien indiquées : c'est, dans ce cas, un des moyens à la fois les plus efficaces, et, comparé à la plupart de ceux qu'on y emploie, les moins redoutables; plusieurs médecins en secondent l'action soit par des frictions, pratiquées sur l'abdomen et la face interne des cuisses avec le même liquide, ce qui ne peut qu'être approuvé, soit par l'application des vésicatoires, pratique d'une utilité beaucoup plus douteuse.

On voit par ce qui précède que les avantages démontrés des cantharides se réduisent dans la pratique médicale à fort peu de choses, à part leur emploi comme vésicatoire, emploi même où elles peuvent être remplacées par beaucoup de substances. Mais, nous devons le redire, malgré la multitude des travaux dont elles ont été l'objet, l'étude thérapeutique en est encore pour ainsi dire dans l'enfance. Espérons qu'éclairée, comme elle l'est maintenant, par les travaux des naturalistes, des chimistes et des pharmaciens eux-mêmes, elle ne tardera pas à prendre enfin son essor, guidée d'ailleurs par l'observation, une saine critique et l'appréciation exacte de la part que réclame, dans leur action complexe, chacun des principaux matériaux dont elles sont formées.

Spilenberger (D.). *Cantharides internè datæ sunt specificum in hydrophobiæ specie Hungaris familiaris*; cum obser R. Lentilii (*Misc. acad. nat. cur.* Dec. I. a. 1. 1670, p. 296; a. 2. 1671, append. p. 31; Dec. II. a. 10 1691, append. p. 59). — Hagendorn (E.). *De virtute liquoris ex cantharidibus prolecti* (*Ibid.* Dec. II. a. 1, 1682, p. 388). — Hannæus (G.). *Virulenta gonorrhæa* (*infuso cantharidum*) *sanata* (*Ibid.* Dec. II. a. 5. 1686, p. 349). — Geyer (J.-D.). *Tractatus physico-medicus de cantharidibus, ad mentem S. R. I. naturæ curiosorum.* Lipsiæ et Francof., 1687, in-4. — Langenmantel (H.-A.). *Interne sumtarum cantharidum noxa* (*Ibid.* Dec. II. a. 7. 1688, p. 450). — Albinus (B.) *Diss. de cantharidibus.* Resp. E. Heinsius. Francof. ad Viadr., 1694, In-4. — Yonge (J.). *Part of a letter concerning the internal use of cantharides* (Philos. Trans., 1702; 1210). — Farr (S.). *On the use of cantharides in dropsical complaints* (*Mem. of the med. soc. of London*, II, 132). — Groenevelt (J.). *Tutus cantharidum in medicina usus internus.* Londini, 1698 et 1703, In-12 (Trad. en anglais par J. Marten, sous ce titre : *The safe internal use of cantharides*, by John Greenfield. London, 1706, In-8). — Kirchdorff (M.). *Diss. de cantharidibus.* Resp. J.-F. Goltz. Regiomonti, 1711, In-4. — Helwich (C. de). *De infuso cantharidum, egregio in suppressione urinæ remedio* (*Ephem. acad. nat. cur.*, cent. 5 et 6, p. 103). — Wedel (G.-W.). *Diss. de cantharidibus*, Resp. J.-C. Atzwieser. Ienæ, 1717, In-4. — Vallisneri (J). *Orthopnæa cerato* (*ex cantharidibus et euphorbio constanti*) *supra capitis commissuram imposito, paucisque aliis tanquam miraculo sanatur* (*Ephem. acad. nat. cur.*, cent. 7 et 8, p. 410). — Whitaker (G.). *Diss. inaug. de cantharidibus.* Lugd. Bat., 1718, In-4. — Wichmann. *Diss. de insigni venenorum quorumdam virtute medica, imprimisque cantharidum ad morsum animalium præstantia.* Goettingæ, 1726. — Stentzel (C.-G.). *De cantharidibus prosperæ adversæque auctoribus valetudinis.* Resp. J. G. Hermann. Vittebergæ, 1740, In-4. — Krieg (C.-G.). *De cantharidum et his similium medicamentorum calculis compactis alterandis minus parium virtute.* Vittebergæ, 1741, in-4. — Stentzel (C.-G.). *De externo cantharidum usu imprudentum prudentumque asylo medicorum.* Resp. Hœutschel. Vittebergæ, 1743, in-4. — Horn (C.-F.). *De can-*

tarilibus et similibus quæ aphrodisiaca vocantur medicamentis, etc. Præs. C.-G. Stentzel. Viteb., 1747, in-4. — Catani. *Riflessioni fisico-med. sopra d'un nuovo antilisso* (mélange de cantharides et de poivre). Napoli, 1756. — Linné (C.). *Meloe vesicatorius*. Resp. C.-A. Lenæus. Upsaliæ, 1762, in-4 (réimprimé t. VI des *Amœnitates academicæ*). — Vogel. *Diss. de insigni venenorum quorundam virtute medica, imprimis cantharidum ad morsum anim. rab. præstant.* Goett., 1762.—Rumpel (L.-F.-E.). *De cantharidibus, earumque tam interno quam externo in medicina usu.* Erfordiæ, 1767, in-4 (se trouve dans le cinquième vol. du *Sylloge select. opusculorum* de Baldinger). — Jæger (C.-F.). *De cantharidibus earumque actione et usu.* Resp. C.-F. Kaiser. Tubingæ, 1769, in-4. — Alexander (G.). *De cantharidum historia et usu.* Edinburgi, 1769, in-8. — Berset (F.-P.). *De cantharidibus diss. inaug. med.* Ænoponti, 1771, in-8. — Man (J. de), Ypey (A.). *Antwoord* 1, 2, 3 *op de vraag*, etc. (Hendel. van het Genootsch. *Servandis civibus*. Deel I, bl. 189, 239). — Forsten (B.). *Verhandeling over het inwendig gebruik der Spaansche Vliegen* (*Ibid.*, deel I, bl. 263). — Id. *Diss. medica, cantharidum historiam naturalem, chemicam et medicam continens.* Lugduni Batavorum, 1775, in-4; et Argentorati, 1776, in-8. — Carson (J.). *De cantharidum historia, operatione et usu.* Edimburgi, 1776, in-8 (inséré dans le t. IV du *Sylloge select. opusc.* de Baldinger). — Andry. Observ. sur l'usage extérieur des diff. teintures de cantharides (*Mém. de la soc. royale de méd.* 1777, 1778, hist. p. 218). — Schaeffer (J.-C.). *Abbildung und Beschreibung des Mayenwurmkæfers, als eines zuverlassigen Hulfsmittels wider den tollen Hundebiss.* Regensburg, 1778, in-4, fig. — Stockar von Neuforn (J.-C.). *De usu cantharidum interno.* Gottingæ, 1781, in-4. — Schlechtleutner (W.). *De viribus et usu cantharidum.* Viennæ Austriæ, 1783, in-8. — Hale (G. Pusey). *Diss. inaug. quædam de cantharidum natura et usu complectens.* Lugd. Bat., 1786, in-8. — Niemann (C.-A.). *De cantharisationis externæ effectibus in corpus humanum, momenta circa cantharidum applicationem.* Weissenfels, 1791, in-4. — Mesa (de). *De ischuria usu tincturæ cantharidum curata* (*Acta reg. soc. med. havniensis*, II, 299). — Smyth (J.-C.). Sur l'usage interne des cantharides prises en substance dans certaines maladies de la vessie (en anglais). Traduit des *Med. communications*, II, 505, dans la *Méd. écl. par les so. phys.*, IV, 321. — Totti di Fojano (L.). L'efficacité de l'emploi des cantharides à l'intérieur prouvée par des expériences nouvelles (en italien). Pise, 1793, in-8. — Meyer (F.-A.-A.). *Tentamen monographiæ generis* Meloes. Gœtt., 1793, in-8. — Vaughan (J.). *Remarkable effect of cantharides in paralytic affections* (*Mem. of the med. soc. of London*, I, 360). — Dumas (C.-L.). Mém. sur l'action altérante des cantharides employées comme vésicatoire (*Rec. des actes de la soc. de santé de Lyon*, I, 315). — Pérès. Notice des insectes que le pharmacien peut, dans un cas de nécessité, substituer aux cantharides (*Journ. des pharmaciens*, I, 183). — ...... *Gedanken von specifischen mitteln*, etc. (*Abhandl. einer gesellsch. von Aerzten in Hamburg.* S. 255). — Hardwicke. *Descr. of a species of* Meloe..... *found in all parts of Bengal, Behar and Ounde, and possessing all the properties of the spanish blystering fly* or Meloe vesicatorius (*Asiatick Researches*, V, ed. Oct. 213, 423). — Hunter (W.). *Report on the Meloe or Lytta* (*Ibid.*, V, 216). — Monroe (W.-R.). *Report of the effect produced by a species of Meloe, found in Bengal, Behar and Ounde* (*Ibid.*, V, 216). — Leach. Monographie du genre *Meloe* (*Lin. soc. Trans.*, XI). — Giulio. Hist. d'un tétanos avec sympt. d'hydrophobie produit par le poison des cantharides, etc. (*Mém. de Turin, sc. phys. et mathém.*, an X et XI). — Guillot (J.-L.). De l'usage intérieur et extérieur des cantharides en médecine (Thèse). Paris, an XI, in-8. — Beaupoil (H.). Rech. médico-chimiques sur les vertus et les principes des cantharides (Thèse). Paris, an XI, in-8. — Tode (J.-C.). *De tinctura cantharidum apud ischiadicos et alios rheumaticos ægrotos in usum vocanda* (*Acta reg. soc. med., havniensis*, IV, 189). — .... Recherches chim. et méd. sur les cantharides et les vésicatoires (*Ann. de la soc. de méd. de Montp.*, XIII, 1, *hist.* I). — Setti (E.). De la nature et de l'emploi des cantharides et des vésicatoires; Traité médical, historique et pratique (en italien). Modène, 1804, in 8. — Honnorat (S.-J.). Propositions sur l'histoire naturelle, chimique et médicale des cantharides (Thèse). Paris, 1807, in-4. — Klippel. Diss. sur l'action et l'emploi des cantharides (Thèse). Strasb., 1807, in-4. — Demay (F.). Diss. sur la ponction au-dessus du pubis, avec quelq. obs. sur l'usage intérieur des cantharides dans les cas d'inertie et de paralysie de la vessie (Thèse). Paris, 1808, in-4. — Champy (E.). Diss. sur l'usage interne et externe des cantharides en médecine, etc. (Thèse). Strasbourg, 1809, in-4. — Tadini (F.). Analyse de la propriété (non contre-stimulante) des cantharides (en italien). Novare, 1810, in-4. — Brow (S.). Emploi de la teinture de cantharides à l'intérieur contre le tétanos (*Bull. des sc. méd.*, par Graperon, II, 382). — Merlet. De l'usage interne et externe des cantharides en médecine (Thèse). Paris, 1815, in-4. — Percival (T.). Recherches (en anglais) sur les cantharides (*Mém. de la soc. litt. et philos. de Manchester*, t. III). — Guilbert (M.). Histoire médicale des cantharides (Thèse). Paris, 1818, in-4. — Queuche (J.-J). Diss. sur les cantharides (Thèse). Strasb., 1823, in-4. — Audouin (V). Recherches pour servir à l'histoire naturelle des cantharides (*Ann. des sc. nat.*, VIII, 31); et Prodrome d'une histoire des cantharides (Thèse). Paris, 1826, in-4. — Duméril et Latreille. Rapport sur la notice de M. Bretonneau sur les propriétés vésicantes de quelques insectes de la famille des cantharides (*Bull des sc. méd. de Fér.*, mai 1828, p. 92; et *Ann. des sc. nat.*, XIII, 75).

II. *Meloe Cichorii*, L., Mylabre de la chicorée (*Faune des méd.*, pl. XXXVII, f. 1). Ce coléoptère, plus petit que le précédent, est long de six à sept lignes seulement, noir, velu, avec trois bandes jaunes et dentées, dont la première divisée en deux taches sur les étuis. On le trouve quelquefois aux environs de Paris, suivant M. Latreille, dans le midi de la France (H. Cloquet); mais il est surtout commun dans les contrées chaudes de l'ancien continent, et, au rapport de Thunberg, il dévaste les jardins au cap de Bonne-Espérance. Il vit sur la chicorée, comme l'indique son nom, les chardons, etc. On le dit usité à la Chine et dans diverses parties de l'Italie; il est inscrit comme vésicant dans le *Materia indica* d'Ainslie (II, 417), et employé à ce titre par les Kalmouks (*Découv. des Russes*, III, 316), car c'est à cette espèce sans doute que se rapporte ce qui est dit dans ce dernier ouvrage de la *petite méloïde jaune diaprée des anciens Grecs*. On croit généralement en effet que le *M. Cichorii* est la cantharide des anciens, lesquels, comme nous l'avons observé plus haut, comprenaient sous ce nom plusieurs insectes; c'en est au moins l'espèce principale, celle qu'ils estimaient le plus : aussi doit-on lui appliquer la plupart des renseignemens que contiennent leurs écrits, et que nous avons cités au sujet du *M. vesicatorius*.

Une variété du *M. cichorii*, qui vit aussi sur la chicorée et autres fleurs de la même famille, et que M. Dejean a décrite comme espèce distincte sous le nom de *Mylabris variabilis*, a été trouvée abondamment, de mai à novembre, aux environs de Tours, par M. Bretonneau, qui en a constaté l'action éminemment vésicante, l'odeur analogue à celle des cantharides quoique moins forte, en a retiré de la cantharidine, et qui la regarde comme le *Cantharis* que Pline et Dioscoride ont spécialement préconisé. A poids égal ce méloé lui a fourni au moyen de l'éther une huile plus vésicante que celle qu'on retire des cantharides; cette huile fixe, à laquelle la cantharidine est naturellement unie, est très-propre, lorsqu'on en imbibe un papier, à former d'excellens vésicatoires, dont on peut limiter à son gré l'action; ce qui les rend surtout avantageux, dit-il, dans les cas d'érysipèle du visage, etc. La liqueur qui exsude des articulations de cet insecte est aussi très-vésicante, et sent la rose étant fraîche (*Journ. de chimie méd.*, 1828, p. 173). Ce même insecte, selon M. Farines, est, après le *Mylabris cyanescens*, le plus vésicant des coléoptères hétéromères; du reste, l'action de ces deux méloés lui a paru d'autant plus puissante qu'ils habitent des localités plus chaudes et mieux exposées au soleil (*Journ. de pharm.*, XV, 266). M. Robiquet a obtenu du premier une huile qui est fauve comme le sont ses élytres, au lieu d'être verte comme celle que donnent les cantharides.

III. *M. majalis*, Oliv. (*non* L.), et *M. Proscarabæus*, L. Ces deux espèces, dont l'une est plus particulièrement connue sous le nom impropre de *Ver de mai*, et l'autre sous ceux de *Scarabée* et de *Proscarabée*, appartiennent aux méloés proprement dits, qui n'ont point d'ailes et dont les étuis ne recouvrent qu'une partie de l'abdomen, caractères qui les différencient bien des cantharides, qu'elles surpassent d'ailleurs en grandeur, et dont elles n'ont ni l'éclat ni l'agréable aspect. Elles ont été si souvent réunies ou confondues par les thérapeutistes que nous ne saurions en isoler complètement l'histoire; la première, en outre, a été prise communément pour le *M. majalis* de Linné, espèce d'Espagne, qui, dans notre pays du moins, paraît n'avoir jamais été expérimentée.

On les trouve toutes deux au printemps par toute l'Europe, sur les gazons, les plantes peu élevées, notamment, suivant M. Gendrin, les espèces des genres *Ranunculus* et *Veratrum*, dont elles mangent les feuilles. Le *M. majalis*, Oliv., plus petit que le suivant, a le corps mélangé de bronze et de rouge cuivreux. Le *M. Proscarabæus*, L., figuré dans la *Faune des médecins* (pl. XXXV, f. 4), est long d'environ un pouce, d'un noir luisant ponctué, avec les côtés de la tête, du corselet, les antennes et les pieds tirant sur le violet. C'est l'un des *Buprestes* des anciens, suivant M. Latreille (voy. *Buprestis*, I, 688), opinion révoquée en doute par M. H. Cloquet.

L'humeur jaunâtre, odorante, que laissent suinter ses articulations lorsqu'on les touche, lui a valu le nom de *Scarabée onctueux*; cette humeur est âcre, sans être vésicante, suivant ce dernier observateur (ce qui se voit aussi pour le *M. majalis*). M. Blot (*Mém. de la soc. linn.* du Calvados, I, 94) assure également qu'elle n'est qu'irritante; qu'appliquée sur une peau délicate, elle y fait naître des boutons prurigineux, et qu'introduite sous l'épiderme, elle détermine une ampoule analogue à celle que produit la piqûre de la punaise. On l'a vantée dans le traitement des plaies atoniques qu'elle stimule, et aussi des crevasses et des gerçures. Au rapport de Glauber, c'est un bon remède contre les maladies chroniques, et un préservatif de la néphrétique et de la goutte. Elle est, dit-on, diurétique, quelquefois vomitive ou cathartique, et a été comparée dans son mode d'action à celui des cantharides : on l'administrait par gouttes. C'est à elle que la plupart des auteurs ont rapporté la prétendue efficacité de ces insectes contre la rage : aussi, dans leur récolte, recommandait-on de ne les point manier, mais de les saisir avec une pince, et, après leur avoir coupé la tête, de les laisser tomber dans du miel, et de les garder ainsi pour l'usage. L'auteur anonyme des observations rapportées par Selle (*Obs. de méd.*, trad. par Co-

ray, 1796, in-8) en faveur du *Proscarabée*, contre la rage, pense aussi que le principe curatif de cet insecte réside dans la liqueur jaune et gluante que contiennent, dit-il, un grand nombre de vésicules placées tout autour de son intestin, et rangées par couches les unes sur les autres. Ce peloton de vésicules, isolé de tout le reste, lui a paru ne pas occasioner de douleur aussi facilement que l'insecte entier, et, à haute dose, produire seulement des anxiétés; il l'employait, ou en général les intestins, par 1/4 de grain chaque soir, augmentant ensuite peu à peu la dose.

L'insecte lui-même, aussi bien que le *M. majalis*, appliqué sur la peau, l'enflamme, cause une cuisson mordicante, peu durable, mais ne produit ni la vésication ni aucune irritation des organes urinaires (M. Blot, *Mém. cité*, p. 92). On cite cependant les *M. Proscarabœus* et *bimaculatus*, comme employés en Catalogne en guise de vésicatoires, et aussi pour les chevaux (*Bulletin de pharm.*, V, 109). Observons du reste que, suivant M. Farines (*Journ. de pharm.*, XV, 267), le mâle est plus rubéfiant que la femelle, qu'il l'est plus aussi à l'époque de l'accouplement, plus au moment où on le prend que conservé vivant, même quelques heures seulement, et qu'enfin la chaleur du climat et de la saison exerce une influence réelle sur l'activité de ces insectes comme des autres insectes vésicans.

M. Blot (*ibid.*) a trouvé le *M. proscarabœus*, incorporé avec de la graisse, plus utile qu'aucun autre moyen dans le traitement des dartres, qu'il enflamme et fait suppurer; et il propose de l'essayer contre la teigne. Son infusion huileuse, nommée jadis *Huile de scarabée*, et préparée particulièrement avec l'insecte mâle, a été vantée par Regler dans le traitement des bubons pestilentiels, des anthrax, des morsures faites par les chiens enragés, et, par les continuateurs de la *Matière médicale* de Geoffroy, contre la piqûre du scorpion. Au rapport de Spielmann, elle était usitée aussi en Alsace dans la médecine vétérinaire.

Ces insectes ont été administrés en outre contre un certain nombre de maladies internes, en général dans les mêmes cas où l'on a recommandé les cantharides, et alors leur action sur les organes urinaires n'est pas rare : nous ignorons si elle s'étend quelquefois aussi aux organes génitaux. C'est contre la rage surtout qu'ils ont passé pour spécifiques. On les administrait soit hachés, incorporés avec le miel, dans lequel on les conservait ordinairement, soit réduits en poudre et unis à quelque électuaire, par doses répétées de un à plusieurs grains à la fois, soit enfin sous forme pilulaire ou délayés dans quelque liquide adoucissant. Plusieurs médecins ont donné jusqu'à 1/2 *ver* à la fois; mais la plupart prescrivent, surtout chez

les enfans, 1 ou 2 *vers* partagés en douze ou seize parties. Dans plusieurs des observations rapportées par Selle, on voit qu'un *ver* et demi, un *ver* et même 1/2 *ver* ont causé quelquefois des tranchées, des difficultés d'uriner, de l'hématurie même (symptômes regardés du reste comme utiles par Dehne et la plupart des écrivains); qu'il y a eu souvent des selles, et dans quelques cas des vomissemens. Cet auteur croit pouvoir conclure, des essais qu'il a faits de ce médicament, que le mode d'action en est incertain, parce qu'il agit tantôt par les sueurs, tantôt par les urines, tantôt par les selles, quelquefois par ces trois voies ensemble, que d'autres fois il n'agit pas du tout, qu'enfin il détermine souvent des accidens (dernier effet dont il faut accuser peut-être plus la dose que la nature du remède). En général, administré à petite dose, il agit par les sueurs et les urines; à plus haute dose il détermine des évacuations alvines : on l'a vu produire la salivation chez des malades qui jadis avaient pris du mercure.

L'action curative du *Proscarabée* ou *Ver de mai*, comme l'appelle indifféremment Selle, a paru généralement fort douteuse à ce célèbre médecin. C'est en effet sans succès qu'il l'a employé contre la *mélancolie;* l'*épilepsie* (dans un cas même il y a eu augmentation des accès); la *syphilis*, malgré les observations adressées en sa faveur au collége royal de médecine de Berlin; l'*hydropisie* (maladie où Paracelse l'avait déjà administré), quoique, à la dose d' 1/2 *ver* par jour, il ait produit à chaque prise quelques garde-robes; enfin dans un cas de *tumeur à la plante des pieds* avec acrimonie, supposée scorbutique : ce dernier malade prit 1/2 *ver*, puis 1 *ver*, et enfin 1 *ver* 1/2 par jour; au 12ᵉ, il eut des tranchées, et de la dysurie. D'autres médecins ont encore préconisé le *Proscarabée* dans plusieurs autres affections, telles que la *goutte irrégulière* (J. Wierus, cité par les auteurs de la suite de la *Mat. méd.* de Geoffroy, I, 624), l'espèce de céphalalgie épidémique nommée *Fiuren* ou *Kadden* par les Saxons (Avicenne, Bertapaglia), les *tumeurs des paupières* (Agricola), les *cirons* des mains et des pieds (Paracelse), etc. (voy. la *Faune des médec.*, VI, 181 et suivantes).

L'efficacité des *M. majalis* et *Proscarabæus* contre la rage était depuis long-temps connue ou du moins annoncée, comme l'attestent les observations de Roesler et de Degner, indiquées ci-après dans notre bibliographie, et les écrits de Schroeder, d'A. Weickard (1626), de J. Wierus, de Sennert, etc., lorsqu'en 1777 le *secret* en fut acheté par le roi de Prusse, Frédéric II, d'un habitant de la Silésie, contrée où ce remède était depuis long-temps populaire (*Gazette de santé*, 1777, nº 46). Schwarts, quelques années après, publia une disser-

tation sur ce sujet, où se trouvent consignés cinq ou six exemples de guérison. Dehne, qui en rapporte un même nombre, et qui annonçait un ouvrage de Beirais avec trois nouvelles observations, fut ensuite l'un des plus ardens fauteurs de ce remède. Selle regarde le *Ver de mai* comme très-utile contre cette maladie, à défaut, dit-il, de cantharides; néanmoins il ne rapporte qu'un seul fait, fort équivoque puisqu'il s'agit d'un individu mordu trois ans auparavant par un chien enragé et qui éprouvait divers accidens nerveux. M. Meglin (*Journ. de Leroux*, XXVIII, 227) a écrit aussi en faveur du *Proscarabée*, qu'il a long-temps expérimenté, surtout comme préservatif. Le docteur Hauslentner de Warmbrunn enfin, dans un mémoire fort étendu, inséré en 1823 dans le *Journ. de méd. pratique* de Hufeland (voy. *Nouv. Bibl. méd.*, 1824, V, 494), regarde aussi les *M. majalis* et *Proscarabœus* comme un excellent préservatif de la rage; mais une condition essentielle du succès, dit-il, c'est que le remède agisse sur les voies urinaires, assertion déjà émise par les médecins qui en ont écrit. Son opinion est basée sur un nombre imposant d'observations et sur le témoignage du docteur Axter, premier médecin de l'hôpital général de Vienne, qui, dans une pratique de 32 années dans cet hôpital, a vu tous les remèdes échouer, tandis que les cantharides données à l'intérieur pendant trois à six jours, à la dose d'un grain, avec des yeux d'écrevisses et du sucre, et appliquées sous forme de vésicatoire sur la plaie, ont toujours prévenu le développement de l'hydrophobie. Du reste, M. Hauslentner accorde au *M. majalis* la préférence sur les cantharides comme ayant sur la vessie une action moins énergique. Quoi qu'il en soit, l'usage de cet insecte, combattu par Andry dans ses *Recherches sur la rage*, et dont J. G. F. Henning (*Medicinische fragmente*, etc. Zerbst, 1799, in-8) a voulu prouver le danger par un fait où l'administration en a été mortelle, est aujourd'hui presque généralement abandonné. On ne saurait dire pourtant qu'on en ait mieux démontré l'inefficacité que les avantages.

Roesler (C). *De morsu canis rabidi (curato vermibus majalibus)*. (*Misc. acad. nat. cur.* Dec. I. a. 3. 1672, p. 524). — Degner (J.-H.). *De scarabæorum majalium in morsu canis rabidi effectu specifico salutari* (*Acta acad. nat. cur.*, VI, 325). — Traugott Schwarts (C.). *De hydrophobia ejusque specifico Meloe maiali et proscarabæo*. Hales, 1783, in-8 (Analysé dans l'*Anc. journ. de méd.*, LXII, 651; et *Journ. de phys.* de 1785, p. 359) — Dehne (J.-C.-C.). Essai d'un Traité complet sur le ver de mai et son usage contre la rage et l'hydrophobie, etc. (en allemand). Leipsic, 1788, in-8, 2 vol. (Analysé dans l'*Anc. journ. de méd.*, LXXXI, 319). — Voyez aussi les *Recherches sur la rage* d'Andry (Paris, 1780, in 12, p. 271 et suiv.), où sont décrites la préparation compliquée du remède acheté par le roi de Prusse, et les règles détaillées de son emploi.

IV. D'autres *Meloe* de Linné ont encore été indiqués comme pouvant remplacer soit les cantharides, soit les autres espèces dont nous venons de parler; mais nous manquons de renseignemens exacts ou suffisans sur la plupart d'entre eux; tels sont les suivans :

1°. *Meloe algiricus*, Sulz., *non* L. (*Lytta dubia*, Fabr.), cantharide noire. Insecte commun dans les prairies, notamment sur la luzerne, et que les paysans emploient, écrasé sur du levain qu'on a délayé dans du vinaigre, en guise de vésicatoire (*Journ. général de méd.*, CII, 430).

2°. *Meloe autumnalis*, L. Espèce noire, lisse, moins vésicante, selon M. Farines, que le *M. majalis*, mais plus que le *Mylabris reticulata* et surtout que le *M. tuccia* (*Journ. de pharm.*, XV, 267).

3°. *Meloe bimaculatus*. Voy. plus haut à l'article *M. majalis* et *Proscarabæus*.

4°. *Mylabris cyanescens*. Le plus vésicant des coléoptères hétéromères après la cantharide, suivant M. Farines (*ibid*, 266).

5°. *Meloe hungarus*, Schrank. Employé en Hongrie contre la rage (*Bull. de pharm.*, V, 116).

6°. *Mylabris pustulata*. Usité en Chine suivant M. Latreille (voy. aussi *Journ. de pharm*, XIV, 67).

7°. *Mylabris reticulata*. Voy. plus haut *Meloe autumnalis*.

8°. *Meloe Schæfferi*, L. Espèce de *Cerocoma*, de couleur verte, à antennes et pieds jaunes, que M. Bretonneau a trouvée dans le département d'Indre-et-Loire sur les fleurs de l'*Anthemis Cotula*, L., et dont il a constaté l'action éminemment épispastique. L'humeur qu'elle laisse suinter de ses articulations, dans le danger, est également vésicante.

9°. *Cantharis syriaca* (*Lytta segetum*, Fabr.). Espèce d'un vert doré avec le corselet ferrugineux, deux fois plus petite que la cantharide ordinaire : on la trouve quelquefois dans le midi de la France. Elle est employée en Arabie, selon Forskal (*Flora ægyptiaco-Arab.*, *Mat. méd. kahirina*), à la dose d'un gros, mêlée à deux gros de sucre, en 4 prises, de 2 en 2 jours, le matin, contre la strangurie, qu'elle dissipe en provoquant une hématurie douce et salutaire (*Bull. de pharm.*, V, 211).

10°. *Meloe trianthemæ*. Employé dans l'Inde au même usage que notre cantharide.

11°. *Mylabris trimaculata*, Fabr. Espèce du Levant, d'Italie, de Hongrie, qui est, dit-on, épispastique (*Bull. de pharm.*, V, 116).

12°. *Meloe tuccia*. Voy. ci-dessus *M. autumnalis*.

13°. *Mylabris variabilis*, Dejean. Voy. plus haut *Meloe Cichorii*, dont il paraît n'être qu'une variété.

14°. *Cerocoma viridis*. Cité comme épispastique.

15°. *Cantharis vittata*, Oliv. (*Lytta vittata*, Fabr.). Espèce de *Zonitis* de l'Amérique septentrionale, qui a les élytres noires avec une bordure et une tache jaunes ; elle vit sur les fleurs de la pomme

de terre, ou, suivant d'autres, sur celles du *Convolvulus Batatas*, L. (*Journ. de pharm.*, 1823, p. 115). Elle est employée aux États-Unis comme les cantharides, et contient de la cantharidine (*ib.*, XIV, 67): aussi est-elle inscrite dans les Pharmacopées des États-Unis et dans le Dispensaire de Coxe.

16°. Le docteur Adam Burt enfin dit avoir trouvé dans l'Inde une espèce de *Meloe* bien plus vésicante que la cantharide (*Journ. d'Édimbourg*, VI, 514).

MELOEN. Nom hollandais du melon, *Cucumis Melo*, L.

MELOLONTHA VULGARIS, L., Hanneton. Insecte coléoptère pentaméré, de la famille des Pétalocères, qui n'est que trop connu dans nos bois et nos jardins par les dégâts qu'il cause, à l'état ou de larve, ou d'insecte parfait. Jadis employé en matière médicale, soit à l'intérieur comme spécifique contre la rage (J. Hartmann Degner, *Mém. des curieux de la nature*, 1742, VI, 325, obs. 92; voy. la suite de la *Mat. méd.* de Geoffroy, I, 616), le rhumatisme (Lesser, *Théol. des insectes*), ou comme diurétique, analogue par son action aux cantharides, soit à l'extérieur, après avoir été écrasé, pour déterger les ulcères, combattre les bubons pestilentiels, etc., soit enfin macéré dans l'huile pour remédier aux éruptions psoriques (Lange, Anc. *Journ. de méd.*, LXXX, 471), il est aujourd'hui sans aucun usage médical.

MELON. Nom français, anglais, danois, espagnol, polonais et suédois du *Cucumis Melo*, L.

— D'EAU. *Cucurbita Citrullus*, L. (II, 491).

— DES HOTTENTOTS. *Ceropegia tuberosa*, Roxb.? (II, 185). C'est le *Kamerup* de ce peuple (III, 706).

MELONE. Un des noms allemands du melon, *Cucumis Melo*, L.

MELONGÈNE. *Solanum Melongena*, L. (*Solanum esculentum*, Dunal).

MELOPEPO. Espèce de citrouille, *Cucurbita Melopepo*, L. (II, 492).

MELOSPINUS. Ancien nom du *Datura Metel*, L., chez les Vénitiens (II, 591).

MELOTEN. Nom danois, hollandais et suédois du mélilot, *Melilotus officinalis*, Lam.

MELOTHRIA PENDULA, L. Les fruits de cette plante cucurbitacée, grimpante, herbacée, du Brésil, où elle porte le nom de *Cerejas*, ont le volume d'un pois, et y sont employés comme purgatifs. On en prescrit la moitié d'un pour un adulte, ou un entier tout au plus. On donne 3 ou 4 de ces baies pour les chevaux, d'après Martius (*Journ. de chim. méd.*, III, 498), ce qui leur suppose une force drastique très-marquée.

MELOTHRON. Un des noms de la Bryone, *Bryonia alba*, L. (I, 677), dans Théophraste. D'autres commentateurs veulent qu'il désigne la douce-amère, *Solanum Dulcamara*, L.

MELOTUS. Un des anciens noms latins du blaireau, *Ursus Meles*, L.

MELROA. Nom portugais du merle commun, *Turdus Merula*, L.

MELUS. Un des anciens noms latins du blaireau, *Ursus Meles*, L.

MEMBRILLA, MEMBRILLOS. Noms espagnols du cognassier, *Cydonia vulgaris*, Pers.

MEMBROCQ. Un des noms du pareira-brava, *Cissampelos Pareira*, Lam. (II, 296).

MEMBRONI-CINIT. Substance purgative employée par les Chinois, et qu'ils préfèrent à la rhubarbe (*Journ. de pharm.*, I, 459).

MEMIRAM. Un des noms arabes de la grande chélidoine, *Chelidonium majus*, L.

MEMITHÉ. Suc jaune d'une plante, conseillé contre les maladies des yeux par Dioscoride (*lib.* III, *c.* 84). On soupçonne que c'est celui d'un *Chelidonium* de Linné (II, 218), et probablement du *Chelidonium Glaucium*, L. (III, 370).

MEMOULINS. Source minérale, la même peut-être que celle de *Contremoulins* (Carrère, *Cat.*, 504).

MEMPHITES. Dioscoride parle sous ce nom d'une pierre d'apparence grasse et de diverses couleurs, qu'on trouvait près de Memphis, en Égypte. On croit que c'est une espèce de marbre. Lémery dit que c'est une onyx, et qu'elle passait pour utile contre la mélancolie, l'épilepsie, et pour si stupéfiante, appliquée en poudre à l'extérieur, mêlée à quelque liquide, que les malades en devenaient insensibles à l'action du fer et du feu.

MEN-HO. Nom chinois du riz, *Oryza sativa*, L.

MENAGETES. Synonyme de maniguette. Voy. *Amomum*.

MÉNAGOGUES, *Menagoga*. Synonyme d'*Emménagogues* (III, 107).

MENANTHÈS. Nom du *Menyanthes trifoliata*, L., dans Théophraste.

MENDANHA. Un des noms brésiliens du quina do campo, *Strychnos Pseudo-china*, Saint-Hil.

MENDI. Nom tamoul et cyngalais de l'*Ophiorrhiza Mungos*, L.

MENDONI. Nom malabare du *Gloriosa superba*, L. (III, 383).

MENES, en Hongrie, comitat d'Arad. Cette eau, acidule et saline, a été analysée par J. Sadler (P. Kitaibel, *Hydrogr. Hungariæ*, Pest, 1829, in-8, 2 vol.).

MENESCHENA. Un des noms du *Capsicum frutescens*, L.

MENET. Bourg de France (Haute-Auvergne), où Carrère (*Cat.*, 471) indique une source minérale appelée *la Clidelle*.

MENGE (Saint-). Un des noms de *Baudricourt* (I, 559).

MENI. Synonyme de mani, *Arachis hypogæa*, L. (I, 376). On donne surtout ce nom à l'huile qu'on en retire.

MENIAN. Nom javanais du *Benjoin*.

MENIANTHE. Variante d'orthographe de *Menyanthe*.

MENIE Nom hollandais du minium, ou *Deutoxyde de plomb*.

MENING. Espèce de ricin qui croît en Guinée, dont la poudre est sternutatoire. Voy. *Ricinus*.

MÉNISPERMÉES, *Menispermeæ*. Famille naturelle de plantes de la série des Dicotylédones polypétales, à étamines hypogynes. Son nom vient de la forme de ses graines, qui sont en croissant, μηνη en grec, dans un certain nombre des végétaux qu'elle renferme, lesquels sont ligneux et volubiles. Les genres *Abuta*, *Cissampelos*, *Cocculus*, *Menispermum*, etc., contiennent des espèces amères, actives, irritantes, nuisibles même, dont on fait quelque emploi en médecine, comme le colombo, la coque du Levant, le pareira brava, etc. C'est dans

l'une d'elles (le *Menispermum Cocculus*, L.) que M. Boullay a découvert le principe appelé *Picrotoxine*.

MÉNISPERMIQUE (Acide). Voy *Acide menispermique* (I, 39).

MENISPERMUM. Genre de plantes, qui donne son nom à la famille naturelle des Ménispermées, voisin des *Cissampelos* (II, 296) et des *Cocculus* (II, 325); il tire son étymologie de μηνη, lune, et de σπερμα, graine, semence en croissant ou en rein. Il a, ainsi que le *Cissampelos*, des baies rouges ou noirâtres, transparentes étant sèches, tandis que les fruits du *Cocculus* sont des noix sèches et ligneuses.

M. cordifolium, Russell. Voy. *Cocculus cordifolius* (II, 325), et le supplément à *Cocculus*. *M. edule*, Valh. Voy. *Cocculus Cebatha*, DC. (II, 325); on mange ses graines en Égypte. *M. flavescens*, Lam. Voy. *Cocculus flavescens* (II, 326). *M. fenestratum*, Gærtn. (*Coscinium fenestratum*, Coleb.). Les Indiens considèrent le bois de ce végétal, coupé en tranches, comme un amer très-recommandable (Ainslie, *Mat. ind.*, II, 461). *M. lacunosum*, Lam. Ses fruits sont employés, comme ceux du *M. Cocculus*, L., pour enivrer les poissons et les oiseaux (De Cand., *Essai*, etc., 80). Une variété 6. de cette plante est le *Tuba baccifera* de Rumphius (*Amb.* V, 35, t. 32). *M. palmatum*, Lam., Colombo. Voyez *Cocculus palmatus*, DC. (II, 326). *M. verrucosum*, Roxb. (*M. crispum*, L.?). Toutes les parties de la plante sont très-amères, surtout la tige. Les Malais l'emploient contre les fièvres intermittentes, et, suivant le capitaine Wright, avec le même succès que le quinquina (Ainslie, *Mat. ind.*, II, 378).

MENITOUE, canton de Mortain, en France. Carrère (*Cat.*, 501) y indique des eaux minérales froides et ferrugineuses.

MENNIG. Nom allemand du minium, ou *Deutoxyde de plomb*.

MENON. C'est, dans le Levant, le nom des *Chèvres* dont la peau fournit le maroquin.

MENOTTES. Un des noms du *Clavaria coralloides*, L. (II, 310).

MENS. Bourg de France à 8 lieues s. de Grenoble, près duquel Carrère indique une source froide et gazeuse, désignée aussi sous le nom d'*eau minérale des Auriols*, et mentionnée simplement dans l'ouvrage suivant :

Vulson (P. de). L'ordre qu'il faut observer dans l'usage des eaux minérales acides, et surtout celles des Auriols en Trièves, et du Monestier de Clermont, etc. Grenoble, 1639, in-8.

MENSANA. Un des noms arabes de l'épurge, *Euphorbia Lathyris*, L. (III, 182).

MENSCHENSCHMALZ. Nom allemand de la graisse humaine. Voy. *Homme*.

MENSTRUE. Ancien synonyme chimique de *dissolvant*, usité encore quelquefois en pharmacie et dans le langage médical.

MENSTRUUM AUBE. Ancien synonyme d'eau régale, ou *Acide hydro-chloro-nitrique*.

MENTA ACQUATICA. Nom italien de la menthe d'eau, *Mentha aquatica*, L.

— CRISPA. Nom italien de la menthe crépue, *Mentha crispa*, L.

— RIZADA. Nom espagnol de la menthe crépue, *Mentha crispa*, L.

— ROMANA. Nom italien du *Mentha sativa*, L.

MENTHA. Genre de plantes de la famille des Labiées, de la Didynamie gymnospermie, dont le nom (Μινθα, Menthe, fille du Cocyte) est dû à la mythologie des Grecs (Pline, *lib.* XIX, *c.* 8), ainsi que celui de beaucoup d'autres végétaux. Il renferme de nombreuses espèces fort voisines les unes des autres, et dont les propriétés doivent avoir par conséquent la plus grande analogie, de sorte qu'il est probable que celles qu'on attribue à une espèce en particulier se retrouvent dans toutes (aussi les substitue-t-on les unes aux autres sans inconvénient). Elles sont herbacées, vivaces, très-odorantes, et portent de petites fleurs rougeâtres, disposées en épis ou en verticilles. La saveur de ces plantes est amère, piquante, poivrée, et laisse un sentiment de fraîcheur sur la langue. Elles croissent dans les lieux humides, frais, cultivés, surtout en Europe. Leur odeur suave, forte, leur a fait donner le nom de *Baume*, que portent plusieurs espèces de ce genre; les anciens, qui s'en servaient, ont fait sur leur emploi mille contes ridicules, qu'on peut lire dans Pline (*lib.* XIX, *c.* 8). Les anciens regardaient les Menthes comme propres à guérir la morsure des serpens, et comme étant anti-aphrodisiaques (Hippoc., *Diæt.*, II); Galien en avait une opinion contraire (*Simpl.*, VI).

M. auriculata, L. Cette menthe est usitée dans l'Inde, où elle croît, contre la surdité, d'après Rumphius (*Amb.*, VI, 41); le docteur Marlow a employé nos espèces dans le même cas, avec mystère; mais le remède connu, la guérison n'eut plus lieu (Dale, *Pharm.*).

M. crispa, L., Menthe crépue, Menthe frisée (*Flore médicale*, V, fig. 232). Cette espèce est à peine une variété de la Menthe ronde, *Mentha rotundifolia*, L. Nous renvoyons ce que nous avons à en dire à celle-ci, qui est très-commune, tandis que l'autre est rare, et ne paraît être qu'une forme différente, qui se rencontre aussi dans plusieurs autres espèces.

M. ocimoides, Lam. Cette plante passe pour fébrifuge, d'après Commerson, à Pondichéri, où elle est indigène, et connue sous le nom de *Nazel Nagai*.

M. piperita, L., Menthe poivrée, Menthe anglaise (*Flore médicale*, V, fig. 234). Cette plante, qui est naturelle à l'Angleterre, d'après Smith, qui en signale une variété à odeur hircine, est cultivée pour l'usage médical; Nées (*Bullet. des sc. nat.*, Férussac, I, 60) assure qu'elle dégénère dans les jardins, et qu'elle offre par suite les caractères du *Mentha viridis*, L., qui n'en serait ainsi qu'une dégénérescence. Dans son état naturel, la Menthe poivrée a les feuilles ovales-oblongues, garnies de quelques poils en dessous, arrondies à la base, un peu aiguës au sommet, marquées de longues dents sur les cô-

tés, un peu inégales; ses fleurs rougeâtres forment des verticilles serrés, dont l'ensemble compose un épi assez allongé; les étamines sont distantes, plus courtes que la corolle, qui est régulière. Linné dit que ses fleurs sont en tête, ce qui donnerait lieu de penser que son *Mentha piperita* ne serait pas celui qui est connu partout sous ce nom. Cette plante a une saveur poivrée et camphrée, qui laisse ensuite dans la bouche une sensation de froid bien remarquable, et qui paraît appartenir à toutes les plantes de saveur poivrée. Son odeur est très-forte, balsamique, expansive, surtout lorsqu'on la touche, et la dessiccation ne la diminue pas. Cette plante donne une huile essentielle abondante, qu'on aperçoit même en regardant ses feuilles à contre-jour, qui contient du camphre (séreusine?) en quantité marquée, lequel se dépose avec le temps : phénomène connu depuis long-temps, puisque Cullen en parle dans sa *Matière médicale*, d'après Gaubius (II, 159). En distillant cette huile avec du carbonate de potasse, M. Philippe en a obtenu aussi une matière cristallisable analogue au camphre (*Bull. des sc. méd.*, Férussac, VI, 177).

La menthe poivrée est la plus employée de toutes les espèces de ce genre, parce qu'elle paraît réunir plus de force et de qualités que les autres, ou plutôt à cause de son odeur plus marquée. C'est une plante stimulante, active, chaude, qui ne doit être mise en usage que dans les cas où il y a absence d'inflammation et même d'irritation; elle convient toutes les fois qu'il faut redonner du ton, exciter les organes, ranimer les fonctions, remédier à la faiblesse générale ou locale. Elle est regardée comme apéritive, désobstruante, diurétique, etc., mais c'est seulement dans la supposition que les viscères à désobstruer, etc., sont engorgés par suite de l'inaction des exhalans ou des absorbans, par manque de vitalité, etc. On l'emploie aussi comme stomachique, résolutive, emménagogue, et surtout comme antispasmodique, avec avantage lorsqu'on en fait une application convenable. C'est la plus diffusible de toutes nos plantes européennes, et sous ce rapport son emploi est précieux : c'est le végétal le plus chaud des climats froids. Nous en avons vu faire un emploi heureux dans les tremblemens nerveux, que quelques gouttes d'huile essentielle dans une potion, ou même une cuillerée à bouche de son eau distillée peuvent calmer parfois de suite; M. le docteur Chamberet dit avec raison que cette plante pourrait exciter l'expectoration dans le catarrhe muqueux, surtout dans les constitutions froides et apathiques (*Flore médicale*, V, 6). Desbois, de Rochefort, assure qu'elle est utile dans l'hydropisie (*Mat. méd.*, II, 221). Dans la paralysie, l'hypochondrie, l'hystérie, les vomissemens nerveux, etc., on l'a quelquefois donnée avec succès.

La menthe poivrée passe pour modérer ou diminuer la sécrétion du lait chez les vaches, de sorte qu'on les empêche de s'en nourrir; Linné disait même qu'elle le faisait disparaître tout-à-fait. On a appliqué ce résultat, aux nourrices auxquelles on a défendu aussi d'en faire usage; mais il n'est nullement prouvé que cette opinion repose sur des faits exacts, non plus que celle qui donne à cette plante la faculté d'empêcher le lait de se coaguler, qui remonte à Dioscoride (*lib.* III, *c.* 35), ce qui l'a fait employer en application sur les mamelles pour produire ce résultat, et les désobstruer même lorsqu'elles en sont engorgées: des expériences positives sont à répéter sous ces différens points de vue. Lœwis dit que, mise dans le lait, elle en retarde seulement la coagulation (*Mat. méd.*, 378).

Mais l'emploi le plus répandu de la menthe poivrée est celui qu'on en fait comme aromate et comme bonbon, à cause de la sensation de fraîcheur qu'elle fait éprouver, et auquel succède une douce chaleur. On en compose des pastilles, des tablettes, avec le sucre, pour donner bonne bouche, la rafraîchir, procurer à l'haleine du parfum, raffermir les gencives, etc. Le débit de ce genre de sucrerie est immense, parce que son emploi est des plus agréables. On en porte dans des bonbonnières, on en offre à ses amis en présent, etc. La plante est employée en sachet, entière ou en poudre, comme résolutive, sur les tumeurs froides, indolentes, etc.; on s'en sert comme parfum, etc.

On prépare aussi une eau distillée de menthe poivrée, très-usitée dans les potions toniques, cordiales, antispasmodiques, etc., à la dose d'une once ou deux, de même que le sirop de cette plante; son huile essentielle se prescrit à celle de 6 à 12 gouttes par potion: sa teinture alcoolique est peu usitée, si ce n'est sucrée et sous forme de liqueur de table, qui est estimée digestive. On administre la plante entière en poudre par demi-gros ou un gros, dans un véhicule approprié; on peut en mettre le double en infusion. Fraîche, entière, et en cataplasme, on l'emploie par poignées, comme résolutive; elle est même presque vésicante dans ce cas, comme la plupart des Labiées. M. Astier a employé avec succès contre la gale, des lotions de menthe poivrée (*Bull. de pharm.*, VI, 350), que M. Boullay propose de remplacer par une pommade faite avec l'huile essentielle de cette plante.

M. Pulegium, L., Pouliot. Cette espèce à tige couchée, à petites feuilles ovales, entières, obtuses, presque sessiles, à fleurs et verticilles nombreux, à étamines saillantes, croît le long des ruisseaux dans nos environs. Son nom vient de ce que son odeur chasse, dit-on, les puces (*Pulex*), ce qui est fort douteux, malgré l'autorité de Pline (*lib.* XX, *c.* 14); les charançons, si on en met dans le blé, etc.,

ce qu'à coup sûr les autres espèces feraient aussi, si le fait était vrai. Les anciens en suspendaient dans les lieux où ils conservaient de la viande, pour écarter les mouches; ils en portaient des couronnes pour prévenir le vertige, les évanouissemens, etc. Cette plante a l'odeur, la saveur, et, sans aucun doute, les propriétés des autres menthes. On lui a fait une réputation d'emménagogue par excellence, étant infusée dans du vin blanc; Haller l'associait au fer, et assure que dans ce cas son effet comme emménagogue est infaillible, ce qui peut être aussi-bien, pour le moins, attribué au métal qu'à la plante. Elle a été vantée contre la toux convulsive, l'asthme, l'enrouement, par plusieurs auteurs, ainsi que contre la goutte, ce qui l'a fait appeler *Mentha podagraria* dans quelques anciens ouvrages. Le Pouliot entre dans le *sirop d'armoise*, *l'eau hystérique*, *l'eau générale*, les *trochisques de myrrhe*, la *poudre chalybée*, etc.

M. rotundifolia, L., Menthe simple, Menthe non poivrée, Menthastre, Menthastrum. Cette espèce est des plus communes dans tous les lieux aquatiques; son odeur est très-vive, sa saveur chaude, âcre; elle a toutes les propriétés de la *Menthe poivrée*, sauf qu'elle ne produit pas la sensation de fraîcheur d'une manière aussi marquée. C'est surtout celle-ci dont il est question, pour ce qui concerne l'action des menthes sur le lait, mentionnée au sujet de la menthe poivrée.

Nous n'avons rien à dire de particulier sur les *Mentha arvensis*, L., *Mentha gentilis*, L., *Mentha sativa*, L., appelé *baume des jardins*, et qui sert comme condiment dans les sauces, les salades, la moutarde, etc.; sur les *Mentha sylvestris*, L., *Mentha viridis*, L., que nous avons dit n'être peut-être qu'une dégénérescence du *M. piperita*; non plus que sur le *Mentha citrata*, W., qui offre l'odeur du citron, et le *M. cervina*, L., qui croît en Provence, sinon qu'elles ont des vertus analogues aux espèces précédentes, et peuvent leur être substituées en cas de besoin.

Il y a peu de menthes dans les pays chauds, ou du moins elles nous sont peu connues; Bruce dit qu'en Abyssinie il y en a une espèce, très-employée sans doute, puisqu'il assure qu'on en tire un revenu considérable (*Voyage*, VIII, 9); aux Antilles, à Cuba surtout, il y a, d'après Collin Makensie et Grundler, une plante connue dans le pays sous le nom de *baume*, cultivée dans les jardins, usitée contre le *tænia*, à la dose de trois onces de feuilles réduites en pâte avec du miel; le ver est rendu au bout de 6 à 7 heures (Lherminier, *Dissert. sur le Dragonneau*; Paris, 1826, in-4°). L'auteur de cette thèse croit que c'est le *M. rotundifolia*, L.; M. de Blainville pense que c'est le *M. piperita*, L.; d'autres estiment que c'est la menthe-coq, *Bal-*

samita suaveolens, Desf. (I, 542). Mais le fait peut se vérifier par l'essai de nos espèces dans ce cas pathologique. Il y a au Chili une menthe très-commune employée contre la mélancolie, d'après le dire des gens du pays, sous le nom de *Polao* (Feuillée, *Plant. méd.*, III, t. 42; Lesson, *Voyage médical*, III, 42).

D'Andla (A.). *Epistola de naturâ et viribus menthæ*. Dordrecht, 1665, in-8. — Linné (C.). *Menthæ usus*. Resp. C.-G. Laurin. Upsaliæ, 1767 (*Amænit. acad.*, n. 140). — Knigge (T.). *De menthâ piperita commentatio botanico-medica*. Erlangæ, 1781, in-4, figures. — Nees d'Esenbeck. Sur la menthe poivrée (*Bull. des sc. médic.*, Férussac, I, 60).

MENTHA AQUATICA, Nom officinal du *Mentha rotundifolia*, L.
— BALSAMITA. Un des noms officinaux du *Balsamita suaveolens*, Desf. (I, 542).
— CATARIA, off. Nom officinal de la cataire, *Nepeta Cataria*, L.
— EQUINA, off. *Mentha arvensis*, L.
— ROMANA. *Balsamita suaveolens*, Desf.
— SARACENICA. Un des noms officinaux du *Balsamita suaveolens*, Desf.

MENTHASTRE, MENTHASTRUM. Noms officinaux de la menthe à feuilles rondes, *Mentha rotundifolia*, L.

MENTHE. *Mentha piperita*, L.
— ANGLAISE. *Mentha piperita*, L.
— AQUATIQUE. *Mentha aquatica*, L.
— A BOUQUETS. *Balsamita suaveolens*, Desf.
— DE CHEVAL. *Mentha rotundifolia*, L.
— COQ. *Balsamita suaveolens*, Desf.
— CRÉPUE. *Mentha crispa*, L., et *Mentha rotundifolia*, L.
— GRECQUE. *Balsamita suaveolens*, Desf.
— NOTRE-DAME. *Balsamita suaveolens*, Desf.
— ROUGE, ou BAUME. *Mentha rubra*, L. On donne aussi ce nom au *Mentha sativa*, L.
— SIMPLE. *Mentha rotundifolia*, L.

MENTZELIA ASPERA, L. La racine de cette plante du Mexique, où elle est appelée *Zazall*, de la famille des Loasées, y est employée comme un purgatif violent, usité dans la syphilis.

MENUET, MENUCHON. Noms du mouron rouge, *Anagallis arvensis*, L.

MENYANTHES. Genre de plantes de la famille des Gentianées, de la Pentandrie Monogynie, dont le nom n'est que la traduction de celui qu'il porte en grec, μηνανθος (Théophraste, *Hist.*, IV, 11), qui vient de μηνη, lune ou mois, et de ανθος, fleur: *fleur qui fait venir les mois*, de la vertu emménagogue de l'espèce principale. Il renferme un petit nombre de plantes amères et inodores.

M. indica, L. (*Villarsia indica*, Vent.). Les Chinois honorent cette plante comme un dieu lare (Vallot, *Mém. de l'Aacad. de Dijon*, 1829, p. 204). M. Descourtilz dit qu'aux Antilles elle remplace exactement notre *M. trifoliata*, L. (*Flore médic. des Ant.*, I, 112).

M. nymphoides, L. (*Villarsia nymphoides*, Vent.). Ce végétal vient chez nous dans les rivières où le font remarquer ses jolies fleurs jaunes, ciliées, velues en dedans, et ses feuilles orbiculaires. Il a une saveur amère, et a été employé comme tonique et fébrifuge. A Osakka, au Japon, on mange ses feuilles et ses fleurs confites ou

salées, en salades, etc., d'après Thunberg (*Voyage*, IV, 76). Quelques auteurs soupçonnent que cette plante n'est pas la même que la nôtre.

M. ovata, L. (*Villarsia ovata*, Vent.). Herbe du cap de Bonne-Espérance; elle est amère, et partage sans doute les propriétés de la précédente (De Candolle, *Essai*, etc., 218).

M. trifoliata, L., Menyanthe, Trèfle d'eau (*Flore médicale*, V, f. 232). Cette espèce vivace, indigène de nos prairies aquatiques, des marais, n'a pas de tige; ses feuilles sont radicales, à trois folioles (ce qui l'a fait appeler *Trifolium fibrinum* : ce dernier nom est celui du castor, parce qu'on dit que cet animal se nourrit de ses racines), ovales, entières, glabres; la scape est longue d'un à deux pieds, terminée par une panicule florale; la corolle est grande, barbue intérieurement, en entonnoir, à cinq divisions; elle renferme cinq étamines, un style allongé, un stigmate lobé, une capsule à une loge, à plusieurs graines nues; chaque fleur a un calice à cinq lobes, et s'épanouit en avril et mai. Cette plante, douée d'une odeur faible, mais désagréable, a une saveur nauséeuse d'une amertume extraordinaire, que l'eau lui enlève par infusion, que la dessiccation diminue, mais ne lui fait pas perdre comme on l'a avancé; d'après Trommssdorff, elle contient 75 parties d'eau sur cent étant fraîche. Son suc exprimé donne 0,75 de fécule et d'albumine, et 0,25 de résine verte, d'acide malique, d'acétate de potasse, de matière animale particulière, d'un extractif très-amer azoté, de gomme brune, de fécule blanche particulière (*Bull. de pharm.*, IV, 94).

Les propriétés du trèfle d'eau sont celles des amers inodores en général, et se rapprochent surtout de celles de la gentiane : qualité qui a fait deviner la place de cette plante, qu'on avait mise à tort dans les Primulacées, où une semblable saveur était insolite; comme elle est à un degré très-intense, on peut en conclure que ses vertus sont énergiques. Effectivement, comme tous les végétaux qui ont une grande amertume il occasionne des vomissemens si on en donne une trop grande dose, c'est-à-dire un gros en nature; il exerce une action forte sur les tissus, dont il augmente l'énergie, et on peut en espérer des effets puissans, en en faisant une bonne application.

Ainsi donc on donne le trèfle d'eau contre la goutte, les fièvres intermittentes, les maladies de la peau, pour provoquer les règles, à quoi il est moins propre que les amers aromatiques, tels que l'absinthe, l'armoise, la rue, etc., comme stomachique, vermifuge, anti-scrofuleux, et enfin en qualité d'anti-scorbutique. M. Double (*Journ. gén. de méd.*, LXXIV, 68) dit avoir employé avec succès le suc dépuré du trèfle d'eau à la fin des rhumatismes

aigus, pour remédier à la disposition que conservent les malades aux attaques rhumatismales aiguës ou chroniques. A l'extérieur, on en fait aussi l'application des autres amers; on en met les feuilles pilées sur les tumeurs goutteuses, rhumatismales; leur suc peut être versé dans les ulcères sordides, baveux, pour les aviver; leur infusion peut servir à dissiper les pous, guérir la gale, la teigne, etc. Cette plante est aujourd'hui peu employée, sans qu'on en puisse dire le motif, car c'est une des plus actives de sa classe, et une de celles dont on pourrait retirer le plus d'avantages.

On prescrit les feuilles pulvérisées à la dose de 12 à 24 grains; on en donne un gros ou deux en infusion, préparation la plus convenable pour se charger de toute leur amertume, et préférable à la décoction d'après l'expérienee. L'extrait est encore usité depuis 6 grains jusqu'à 12. Le suc se conseille à la dose d'une once. La racine et les feuilles entrent dans l'*eau générale*, l'*eau antiscorbutique* de l'ancien *Codex*.

On fait quelque emploi économique du Ményanthe. Les Lapons, si dépourvus de végétaux nutritifs, extraient la fécule de sa racine, et la mêlent dans leur pain grossier, d'après Linné (*Flora lapponica*, n° 80); en Silésie, et dans une grande partie de l'Allemagne, d'après M. Yossi, on met les feuilles de cette plante, cueillies à la fin du printemps et séchées à l'ombre, dans la bière; une once, sous ce rapport, équivaut, dit-on, à 8 de houblon, ce qui pourrait en faire un objet intéressant d'utilité publique, puisqu'il paraît que la bière est aussi bonne qu'avec ce dernier. On en met aussi en Angleterre dans l'ale et le porter.

Frank (J.). *Trifolii fibrini historia*, etc. Francofurti, 1701, in 8. — Eysel (J.-P.). *Diss. de trifolio fibrino, fieberklée.* Erfordiæ, 1716, in-8. — Friese (C.-F.). *Disputatio inaug. medica proponens trifolium fibrinum.* Erfordiæ, 1716, in-4. — Bokelmann (J.-F.). *Diss. de trifolio fibrino.* Lugduni-Batavorum, 1718, in-4. — Thunberg (C.-P.). *De usu menyanthidis trifoliatæ.* Upsaliæ, 1797, in-8.

MENYET, ou MENJET. Nom de la belette, *Mustela vulgaris*, L., en Hongrie, suivant Erxleben.

MENYHAL. Un des noms hongrois de la *Lotte* des rivières.

MEO. Nom espagnol et italien du *Ligusticum Meum*, Roth.

MEON pour *Meum*.

MEOUVE. Nom du mélèze, *Larix europæa*, Desf., en Languedoc.

MÉPHITES. Ancien nom générique des carbonates ou sous-carbonates; ainsi la *Méphite ammoniacale* était le sous-carbonate d'ammoniaque, la *méphite barotique* le carbonate de barite, la *Méphite calcaire* le sous-carbonate de chaux, etc. Voyez *Carbonates*.

MÉPHITIQUE (Air). Nom primitif de l'*Acide carbonique*.

MERCURE, *Mercurius* et *Mercurium* des Latins, υδραργυρος des Grecs. Corps simple, métallique, rangé jadis au nombre des demi-métaux, d'une pesanteur spécifique de 13,598, sans odeur ni saveur

sensibles; ordinairement liquide, facile à diviser en gouttelettes sphériques d'une excessive mobilité, d'où, joint à l'éclat argentin qu'il présente, son nom vulgaire de *vif argent* (*argentum vivum*); susceptible, du reste, soit de se solidifier à 32° R. environ, comme Braun, de Saint-Pétersbourg, l'a découvert en 1759 (état d'ailleurs qu'il offre naturellement entre le 55e et le 57e degré de latitude, au rapport de Pallas, Gmelin, etc.), de cristalliser même en octaèdres, d'acquérir ainsi de la malléabilité; soit, au contraire, de se vaporiser insensiblement à la température ordinaire, ce qui explique certains des accidens qu'il produit, d'entrer en ébullition à 360°, et enfin de se réduire complètement en vapeur, de se perdre subitement dans les airs : de là une de ses étymologies, par allusion à Mercure le léger messager des dieux (*Angelus Sala*).

L'air et la lumière n'ont, à froid, aucune action chimique sur ce métal. L'oxygène, dans des conditions données, forme avec lui deux oxydes : l'un noir, qui n'existe qu'à l'état de combinaison, et l'autre rouge. Long-temps agité, avec ou sans le contact de l'air, il se transforme en une poudre noire (*æthiops per se*) qui n'est que du mercure très-divisé, ou *éteint*, suivant l'expression vulgaire, long-temps pris pour un oxyde; l'eau, même à chaud, ne le dissout ni ne l'altère, car elle n'en change pas le poids; mais agitée avec lui elle en facilite l'extinction, changement physique qu'une foule d'autres corps, surtout visqueux (comme l'a fort bien établi M. J. L. Desmarest, en distinguant la viscosité de la cohésion), lui font également éprouver; tels sont au premier rang la térébenthine, puis la gomme arabique, les graisses rances, les extraits, la salive, etc., fort employés dans ce but en pharmacie.

L'azote, le phosphore, le bore, le carbone et l'hydrogène sont sans action sur lui. Le chlore s'y unit en deux proportions (calomel et sublimé corrosif). L'iode, à la température ordinaire, forme aussi avec lui deux iodures, l'un jaune (proto-iodure) et l'autre rouge (deuto-iodure), récemment essayés en médecine. Le brome s'y combine en deux proportions, d'après M. Werneck. Le soufre paraît, comme nous le verrons, ne former avec lui qu'un seul sulfure, le cinnabre, qui est rouge. Il s'unit à la plupart des métaux, notamment à l'or, l'argent, le plomb, l'étain, le bismuth, le zinc, qu'il dissout, et avec lesquels il donne le genre d'alliage connu particulièrement sous le nom d'amalgames. L'ammoniaque, quoique sans action directe sur le mercure, peut donner lieu à un ammoniure, indiqué comme résolutif dans le traitement des exostoses (*Pharm. univ.* de M. Jourdan, II, 101). L'eau de potasse concentrée en détermine l'oxydation. Le cyanogène constitue avec lui un cyanure (prussiate ou hydrocyanate de

mercure) déjà traité à l'article *Cyanogène* (Voy. II, 551). Tous les acides enfin se combinent au mercure, et forment des sels d'une grande importance; l'acide nitrique est le seul qui le dissolve à froid comme à chaud; l'acide sulfurique ne l'attaque qu'à chaud; les acides hydriodique et hydrosulfurique sont décomposés par lui : de l'hydrogène se dégage, et il reste un iodure ou un sulfure de mercure; les autres acides ne s'y combinent que lorsqu'il est préalablement réduit à l'état d'oxyde. Nous reviendrons sur la plupart de ces composés, d'une importance plus ou moins grande en médecine.

Le mercure, connu, mais peu employé des anciens, torturé par les alchymistes, qui croyaient voir dans ses singulières propriétés l'indice de vertus propres à la transmutation des métaux, à la découverte d'un remède universel, et à qui nous devons en définitive les principaux traits de son histoire chimique, regardé généralement depuis plus de trois siècles comme le spécifique de la syphilis, n'est pas très-répandu dans la nature. Il y existe soit à l'état natif, toujours en petite quantité, disséminé dans la gangue des mines, celles surtout de son sulfure; soit combiné à l'argent; soit à l'état de proto-chlorure, ou *mercure muriaté* des minéralogistes, jadis nommé *mercure corné;* soit enfin à l'état de cinnabre ou sulfure rouge de mercure, le plus abondant de tous.

C'est de celui-ci qu'on extrait presque uniquement ce métal pour les besoins du commerce, et que les anciens, au rapport de Dioscoride (*lib.* V, *c.* 70; et *lib.* VI, *c.* 28), le retiraient par la distillation dans des vases de fer. Aujourd'hui on distille le cinnabre, préalablement pulvérisé et quelquefois lavé, avec de la chaux, du fer ou de l'argile, et l'on condense au moyen de l'eau froide les vapeurs mercurielles qui se forment. Les principales exploitations de ce métal sont celles d'Idria en Frioul, découvertes en 1497 (Voy. dans les *Annales de chimie*, XCI, 161, la notice statistique qu'en a donnée M. Payssé); celles d'Almaden en Espagne, connues des Romains; et celles du Palatinat, bien moins riches que les précédentes; sans compter celles de la Chine, du Pérou, du Chili et du Mexique. On en obtient aussi en petite quantité en Hongrie, en Bohême et dans plusieurs autres parties de l'Allemagne; mais en France, où on en consomme annuellement 60,000 livres environ, on en voit à peine quelques traces, quoiqu'on ait prétendu que Montpellier était bâtie sur une mine de mercure coulant (Desbois de Rochefort). Ajouterons-nous qu'on a prétendu en trouver dans les eaux de la mer, dans les feuilles d'un pourpier sauvage de la Chine (Grosier, II, 214), enfin dans une foule de corps qui sont loin d'en contenir, peut-être par confusion avec les idées des alchymistes qui nommaient abusivement *mercure*, *sou-*

fre, etc., certains principes volatils qu'ils supposaient exister dans presque tous les corps de la nature, et en constituer pour ainsi dire les élémens ?

Le mercure du commerce est souvent sophistiqué avec le plomb et le bismuth ; ce qu'il est aisé de reconnaître à son éclat moins vif, à la facilité avec laquelle il se ternit à l'air, à ce que ses globules *font la queue* ou s'applatissent, au lieu d'être parfaitement sphériques, enfin, et surtout, au résidu métallique qu'il laisse lorsqu'on le distille ; aussi est-on dans l'usage de purifier le mercure soit natif, soit extrait du cinnabre, surtout pour les usages de la médecine, en le soumettant à la distillation, seul, ou mieux, mélangé avec un peu de soufre, de fer, de chaux ou de sous-carbonate de potasse, et le filtrant ensuite à travers une toile serrée ou une peau de chamois. M. Bianchi a proposé, dans le même but, de l'agiter simplement avec de l'acide sulfurique pur ou étendu d'eau (*Bibl. brit.*, V, 39). Ainsi obtenu, on le conserve dans des vases de verre, de terre, dans des cuves de marbre ou de pierre, dans des tonneaux même ; mais non, quoi qu'en ait dit Dioscoride (*loco cit.*), dont, comme le soupçonne Matthiole, le texte a dû subir ici quelque altération, quoique Oribase répète la même chose (*lib.* XIII), dans des vases de plomb, d'étain ou d'argent, qu'il dissout, et ne tarderait pas à détériorer.

Les usages du mercure et de ses combinaisons sont assez multipliés. A l'état de métal, il est employé pour l'exploitation des mines d'or et d'argent, la construction des baromètres et des thermomètres, les injections fines, la formation de la cuve hydrargyro-pneumatique, etc. ; à l'état de combinaison, il sert à l'étamage des glaces (amalgame d'étain), à la dorure, à l'argenture du cuivre (amalgames d'or et d'argent), à prendre des empreintes (amalgame de cuivre), à faciliter le jeu des machines électriques, comme l'*or musif* (amalgame de zinc) ; à la coloration de la cire à cacheter (sulfure) ; à la préparation de l'oxyde de chrôme, des amorces de fusil (cyanate de mercure mêlé à un peu de cire), ainsi que dans l'art de la chapellerie (deuto-nitrate de mercure).

En pharmacie, il sert à préparer les différens produits mercuriaux d'usage en médecine ; car son emploi thérapeutique, ou du moins son histoire médicinale, comprend presque toutes ses combinaisons chimiques et une foule de préparations diverses : aussi l'étude en est si vaste sous ce rapport, que pour plus de clarté nous la partagerons en deux articles distincts. Celui qui nous occupe, traitera successivement : I, du mercure et de son emploi à l'état de métal ; II, de ses oxydes ; III, de ses sulfures ; IV, de ses iodures ; V, de ses bromures ; VI, de ses chlorures ; VII, des sels dont il est la base : chacun de ces corps

considéré principalement ici sous le point de vue de son historique, de sa synonymie, de sa nature, de sa préparation, de ses caractères, de ses divers usages, des formes sous lesquelles on l'administre, des doses auxquelles on le donne, des mélanges qu'on en fait, de ceux qu'il faut éviter, des préparations officinales dans lesquelles il entre, enfin des indications générales de son emploi thérapeutique. Une bibliographie commune aux deux articles terminera celui-ci, et, jointe aux bibliographies particulières des articles principaux dont il se compose, offrira, aux lecteurs curieux de connaître, le moyen de suppléer à l'insuffisance de nos articles, sous le rapport historique surtout, insuffisance que l'espace, non moins que nos forces et que les difficultés de la matière, expliquent suffisamment.

Quant à l'article *Mercuriaux* (voy. ce mot), complément nécessaire du premier et plus exclusivement médical, il aura pour objet spécial l'étude succincte de l'action immédiate du mercure et de ses préparations, de leur emploi médicinal, du choix à en faire, des formes sous lesquelles on les donne, de leurs adjuvans et correctifs, des accidens auxquels peuvent donner lieu leur emploi, même réglé, et surtout leur abus, de leurs usages comme prophylactique, enfin de leurs effets thérapeutiques et des diverses règles de leur administration raisonnée.

I. *Mercure coulant*, c'est-à-dire à l'état métallique. Il n'est mentionné ni dans Hippocrate ni dans Celse. Galien, qui du reste ne l'avait pas expérimenté, le regardait comme dangereux (*De simpl. med. fac. lib.* IX). Dioscoride (*l. c.*) compare son action pernicieuse, attribuée à sa grande pesanteur spécifique, à celle des scories d'argent (espèce de litharge), dont les symptômes, qu'il rapporte, sont ceux de l'empoisonnement par les corrosifs; et il recommande le lait, le vin avec l'absynthe, surtout aidés de la limaille d'or. Aétius (*Tetr.* IV, *serm.* I, *c.* 79), Paul Æginète (*lib.* VII, *c.* 3, et *lib.* V, *c.* 63), Actuarius (*lib.* V, *c.* 12), etc., disent formellement qu'il est peu employé en médecine, à cause de sa nature vénéneuse, et copient d'ailleurs Dioscoride. Paul d'Égine ajoute cependant qu'on l'emploie quelquefois brûlé et réduit en cendre, mélangé à d'autres médicamens, contre la colique et le volvulus; et Avicenne, cité par Matthiole, assure qu'il n'est pas rare de voir avaler sans inconvénient du mercure, parce qu'il sort facilement du corps, pourvu qu'on se donne beaucoup de mouvement. Du reste, les Arabes (Geber, Mesué, Rhazes dans son Antidotaire, etc.) passent pour être les premiers qui aient prescrit, contre les éruptions cutanées, la maladie pédiculaire, les ulcères, etc., des onguens mercuriels, lesquels, employés ensuite par Théodoricus et Guy de Chauliac, puis appliqués par J. Bérenger de Carpi et Fallope au traitement des

maladies vénériennes, administrés même à l'intérieur par Vigo, n'ont guères cessé depuis d'être en usage. Voy. au mot *mercuriaux* l'emploi du mercure dans la *syphilis*.

Matthiole assure que les accoucheurs donnent avec avantage un scrupule de mercure pour hâter la délivrance, et que l'abus seul en est pernicieux, à cause, non de son poids, mais de sa qualité froide et humide. Il rapporte (*Comment.*, VI, 28) l'histoire d'un parfumeur atteint d'une fièvre ardente qui en but au lieu d'eau, et mourut *gelé* peu d'heures après : l'estomac, quoiqu'il en eût déjà rendu par le fondement, en contenait encore plus d'une livre. T. Zwinger et Laborde, cités par M. Orfila (*Toxicol. gén.*, I, 351), l'ont vu causer des accidens graves.

D'un autre côté, on cite l'exemple de femmes qui en ont pris sans inconvénient, en grande abondance, dans le dessein de se faire avorter, et celui d'ouvriers qui en avalent pour le dérober. Enfin, il a été souvent employé à l'intérieur comme désobstruant dans les cas de hernie, de constipation, d'iléus, de volvulus, sans inflammation vive des intestins, à la dose d'une à plusieurs onces, et même de quelques livres, associé souvent à de l'huile. De Haen rapporte beaucoup d'exemples de succès. Brera en a donné 26 onces dans un cas de volvulus, avec un soulagement notable. Ébers, de Breslau (*Journal der pract. Heilkunde*, 1829, LXVIII, 1), décrit deux cas analogues où plusieurs onces de mercure (cinq dans l'un, quatre dans l'autre) ont procuré d'abord du calme, puis du sommeil, et fait succéder enfin aux vomissemens stercoraux des déjections abondantes et le retour à la santé. J. Bellucci (*Esculapio*, I, 229) en a vu un non moins remarquable. W. Malcom (*London med. rep.*; voy. *Bibl. méd.*, LXVII, 278) a donné avec succès deux livres de mercure. P. C. Blacket (*ibid.*; voy. *ibid.*, LXVIII, 407) a observé un fait moins heureux. Desbois de Rochefort rapporte (*Mat. méd.*, I, 197) qu'au commencement du 18e siècle, c'était la mode à Londres et à Édimbourg d'avaler tous les matins deux ou trois gros de mercure avec quelques onces d'huile, dans le dessein de se préserver de la goutte, de la pierre, etc. Sue a consigné (dans les *Mém. de la soc. méd. d'émul.*, IV, 252) l'observation d'un homme qui en prenait deux livres par jour pour expulser un écu arrêté dans l'œsophage, et qui le rendait journellement par les selles. M. Orfila, à l'exemple du docteur Seret, en a fait prendre souvent plusieurs onces à des chiens, sans accident. Enfin, il a été souvent employé avec succès contre les vers des enfans, même en substance, par Brassavole entre autres.

Nonobstant ces exemples de l'innocuité du mercure, avalé même à

grande dose, ce remède est aujourd'hui presque hors d'usage sous cette forme. Mais divisé ou éteint par diverses substances, ajoutées en général en proportion double ou quadruple, il est encore de quelque usage en qualité d'apéritif, de fondant, d'anti-vermineux, de sudorifique même, à la dose d'un scrupule à un gros, quoique bien moins employé qu'il ne l'était jadis, et sujet d'ailleurs aux mêmes inconvéniens que les composés dont il est la base (Voy. *Mercuriaux*). C'est dans cet état qu'il se présente dans le *sucre vermifuge* de l'ancien Codex; le *miel mercuriel* et le *mercure glycyrrhizé*, c'est-à-dire éteint par le miel ou le suc de réglisse; le *mercure alcalin* ou *alcalisé*, vanté par Astruc, où entrent soit la craie soit les yeux d'écrevisses, soit la magnésie, et que Hermbstaedt a proposé de préparer avec le mercure soluble d'Hahnemann, ce qui donne un produit tout différent; les *bols bleus* ou *pilules bleues*, formés avec la conserve de cynorrhodon; le *mercure tartarisé*, mélange de crême de tartre et de mercure, qu'il ne faut pas confondre avec le tartrate de ce métal; le *mercure violet*, mercure éteint par le sel ammoniac; les *pilules mercurielles*, les *pilules napolitaines*, et surtout les *pilules de Belloste*, imitations des pilules de Barberousse, employées comme *altérant* à petite dose (une à deux à la fois), ou comme purgatif à dose plus élevée (huit à dix), et dans lesquelles le mercure est associé au jalap et à diverses autres substances; le *mercure balsamique* ou *pilules balsamiques mercurielles*, mélange de mercure avec divers baumes ou térébenthines; le *mercure huileux*, résultat de l'extinction de deux gros de mercure dans deux onces d'huile d'olive, jadis administré à l'intérieur; l'*onguent mercuriel*, prescrit quelquefois en pilules (contenant un grain de mercure, soit seul, soit associé au savon), depuis qu'une méprise en a fait connaître à Brambilla l'efficacité (*Journ. génér. de méd.*, XVI, 33 et 37), mais plus employé à l'extérieur; l'*électuaire anthelminthique* de Heister, composé de mercure et de quinquina; l'*éthiops minéral*, mentionné d'abord par Turquet de Mayenne et G. Bate, long-temps regardé comme un sulfure, mais qui, d'abord du moins, n'est qu'un simple mélange de soufre et de mercure (Voy. plus loin *sulfure de mercure*); l'*éthiops antimonial* et l'*éthiops de Malouin* (Voy. *ibid.*), où entre de plus du sulfure d'antimoine; enfin, le *mercure gommeux de Plenck*, formé de mercure, de mucilage de gomme arabique et de sirop diacode, vanté par son auteur comme le meilleur antisyphilitique, signalé comme ayant une action douce, appropriée aux complications de la syphilis avec des affections de poitrine, produisant rarement la salivation au rapport de Theden et de Clark, etc. : Costel ramenait à l'état sec et pulvérulent le mucilage gris qu'il présente, et dans lequel le mercure

est comme suspendu, ce qui semblerait préférable comme remède officinal, s'il importait de conserver ce médicament. Une multitude d'autres préparations, que nous sommes forcés de passer sous silence, contiennent aussi du mercure éteint, associé souvent à un grand nombre de substances : on peut consulter à cet égard la *Pharmacopée universelle* de M. Jourdan.

L'infusion ou la décoction du mercure dans l'eau (une livre de métal contre six livres d'eau) a aussi été jadis employée, à grande dose, surtout comme anthelminthique, d'après le conseil de Van Helmont, soit seule, soit associée à des infusions aromatiques. M. B. Gaspard a prouvé (*Journal de physiologie expér.*, I, 242) qu'elle jouit d'une action réelle.

A l'extérieur, le mercure plus ou moins divisé est d'un usage très-fréquent, soit comme antisyphilitique, soit comme excitant ou résolutif, dans les cas de bubons indolens, d'ulcères atoniques, de nodus, d'exostoses, d'engorgement lymphatique sous-cutané ou même viscéral, soit pour tuer la vermine, soit pour combattre les affections cutanées chroniques, soit enfin, à haute dose et rapidement administré, comme antiphlogistique. Il est appliqué alors sous diverses formes qui offrent, outre les inconvéniens des mercuriaux en général, celui d'exciter facilement du prurit, des éruptions particulières, souvent érysipélateuses. On l'emploie en poudre, éteint avec le soufre (*éthiops minéral*, dont nous avons déjà parlé), avec la mine de plomb ou graphite (*éthiops graphitique*), avec le sulfure d'arsenic même (*éthiops orpimental*), ou enfin avec une foule d'autres corps pulvérulens, dont on composait en outre des mélanges très-variés. On le battait avec du blanc d'œuf, dont on imprégnait ensuite des ceintures, destinées à être appliquées à l'état sec sur les reins des galeux ; on l'applique sous forme d'emplâtres, c'est-à-dire éteint par des corps gras, unis à de la cire, des baumes, des résines, des térébenthines, divers oxydes, etc., soit sur un point (moyen encore fort en usage dans diverses maladies locales), soit sur toute la surface du corps en même temps, comme méthode générale de traitement de la syphilis : méthode employée dès 1553 suivant Astruc, renouvelée vers la fin du dernier siècle par Alandrieux et Lebrun, complètement abandonnée aujourd'hui comme incertaine et dangereuse, vu que l'on appliquait en une seule fois toute la quantité de mercure nécessaire pour un traitement ; seule circonstance, du reste, qui la différencie de la méthode commune par les frictions avec l'onguent mercuriel.

De toutes les préparations où le mercure n'est que simplement divisé, celle-ci est maintenant la plus usitée, soit contre la syphilis, soit dans les divers autres cas énoncés ci-dessus. La pommade mercurielle

double ou onguent napolitain, employée surtout dans le traitement externe de la maladie vénérienne (1/2 gros à 1 gros par jour, ou 1 à 2 gros tous les deux jours, en frictions sur la partie interne des jambes, des cuisses, des bras, successivement jusqu'à consommation de plusieurs onces), est formée de parties égales d'axonge et de mercure (Desbois de Rochefort dit que l'onguent mercuriel double contient deux fois plus de graisse que l'onguent napolitain); et l'onguent gris, particulièrement en usage contre la vermine, d'une partie seulement contre huit : ce sont les deux onguens mercuriels les plus usités en France. Une multitude d'autres existent dans les diverses Pharmacopées, mais ils peuvent tous être remplacés par eux avec avantage; l'onguent gris lui-même pourrait être banni des officines, puisque ce n'est que l'onguent napolitain affaibli. Quant à la pommade mercurielle de Sanchez, qui a joui d'une grande vogue, elle était formée de 4 parties de mercure et de 4 de camphre, incorporées avec 4 parties de miel et 8 de beurre de cacao. Quelquefois on substitue à l'axonge, dans l'onguent mercuriel, le cérat (*cérat mercuriel*), la pommade oxygénée, etc.; ou bien on unit cet onguent à celui d'althæa, au baume d'Arcæus, au blanc de baleine, à la térébenthine; on l'incorpore aussi quelquefois aux semences de staphysaigre contre les poux; au camphre, à l'ammoniaque, au savon, à l'opium, etc., pour remplir diverses indications, etc.

Uni à divers métaux, le mercure forme, sous le nom d'*amalgames*, de véritables composés, dont la consistance varie suivant qu'il y prédomine plus ou moins, et qui tous sont décomposés par le feu. Celui de plomb intéresse seul le thérapeutiste, en ce qu'il peut se former si l'on injecte du mercure dans la vessie où une sonde de plomb se sera brisée, moyen jadis employé avec succès dans cet accident, aujourd'hui des plus rares (*Lettre sur la dissolution du plomb dans la vessie*, par Ledran; Paris, 1750). On le trouve aussi indiqué par M. Bories dans le *Formulaire de Montpellier*, comme base d'un emplâtre fondant, et dans plusieurs Pharmacopées comme entrant dans l'onguent mondifiant de Stahl. Le *Mumia mineralis Poterii*, auquel Goulin attribuait beaucoup d'efficacité contre le cancer occulte, était enfin un amalgame de même nature.

II. *Oxydes*. On en connaît deux : l'un noir contenant 100 de mercure et 4,5 d'oxygène (protoxyde); l'autre rouge (deutoxyde ou peroxyde), deux fois plus oxygéné. Le premier n'existe que combiné avec les acides (proto-sels); car, ainsi que nous l'avons déjà dit, le prétendu oxyde noir obtenu par l'agitation prolongée du mercure, et qu'on nommait *æthiops per se*, n'est que du mercure extrêmement divisé, et il en est de même du *mercure éteint* par

l'eau, les corps visqueux, le soufre, etc.; corps qui, sans avoir d'action directe sur ce métal, en facilitent seulement la divisibilité. Quant au précipité d'un noir rougeâtre que forment les alcalis dans les proto-sels de mercure et dans la solution de sublimé corrosif, et au produit de l'action de ces mêmes alcalis ou de la chaux sur le calomel (*mercure noir de Moscati*, *mercure soluble de Moretti*, etc.), employés comme médicament par fractions de grain, ce ne sont, d'après M. Guibourt, que de simples mélanges de peroxyde de mercure, et de mercure à l'état métallique également très-divisé. Le prétendu *oxyde gris de mercure*, nommé aussi *mercure soluble d'Hahnemann*, est enfin un sel triple dont nous parlerons au sujet des nitrates. L'histoire médicinale de ces divers composés appartient donc ou à l'oxyde suivant ou au mercure, ou aux nitrates mercuriels.

Le deutoxyde ou oxyde rouge de mercure est toujours un produit de l'art; car il n'existe pas dans la nature, du moins en quantité notable. On en connaît trois variétés principales :

1°. Le *Précipité per se* (*mercurius præcipitatus per se*), connu de Geber, et qu'on obtient, d'après le procédé de Boyle, en soumettant long-temps du mercure, non privé du contact de l'air, à une température voisine de l'ébullition. Il est en petites paillettes d'un rouge foncé : c'est le plus pur de tous et le moins usité; il passe pour dangereux. Fabrice de Hilden (cent. 5) a vu cet oxyde, appliqué à l'extérieur, produire la salivation.

2°. L'oxyde qu'on obtient en précipitant le deuto-chlorure de mercure, ou les sels de peroxyde de mercure, par un alcali, est toujours plus ou moins jaune, parce qu'il est à l'état d'hydrate; il est presque inusité, si ce n'est dans l'*eau phagédénique jaune*, dont nous parlerons plus loin.

3°. Le *Précipité rouge* (*mercurius præcipitatus ruber*), le plus en usage, qu'on retire du nitrate de mercure exposé à une chaleur suffisante pour décomposer l'acide nitrique, mais insuffisante pour en dégager l'oxygène, il est en masses qui offrent toutes les nuances du jaune, du jaune orangé ou du rouge orangé, selon la manière dont il a été préparé; la pulvérisation le jaunit. Jadis on faisait brûler plusieurs fois de l'esprit de vin sur cet oxyde pour l'adoucir, ce qui donnait l'*arcanum corallinum* ou *précipité rouge dulcifié* (*diacelta teston* de Paracelse); mais bien préparé, ce qui n'a pas toujours lieu, celui des boutiques contenant souvent du nitrate indécomposé, comme l'a vu M. Fodéré (*Méd. lég.*, IV, 153), ce médecin assure qu'il est doux, et peut être employé sans danger dans la syphilis.

Cet oxyde a une saveur métallique prononcée qu'il communique

à l'eau, dans laquelle il est un peu soluble; il verdit le sirop de violette, est peu à peu décomposé ou réduit par la lumière directe et par tous les corps avides d'oxygène, fournit à une haute température de l'oxygène très-pur, est transformé en perchlorure et en cyanure de mercure par les acides hydrochlorique et hydrocyanique : c'est la base des sels de mercure les plus importans. E. Valli (*Biogr. univ.*, XLVII, 371) lui a reconnu la propriété d'arrêter la fermentation du vin (2 grains par livre de moût).

Il est peu usité à l'intérieur, sans doute à cause de l'incertitude de sa bonne préparation, que semble justifier l'exemple d'empoisonnement observé par M. Brachet, de Lyon (de l'*Emploi de l'opium*, etc., 1828, in-8, p. 184); il a néanmoins été souvent expérimenté à la dose de 1/2 grain à 1 grain, uni communément à l'opium, comme anti-syphilitique, en bols ou en pilules, depuis J. de Vigo et A. Gallus (1540) jusqu'à MM. Fodéré, cité plus haut, Wendt (*Acta nova reg. soc. med. havniensis*, 1818) qui a récemment publié des exemples de son efficacité (2 à 6 pilules de 1/4 de grain par jour pendant 25 à 30 jours), et F. B. Femina (*Repertorio di medicina*, janv. 1827) qui en rapporte 14 autres.

A l'extérieur, au contraire, il est fort employé, surtout comme stimulant et pour tuer la vermine; uni au double de son poids d'alun il forme la *poudre caustique de Plenk*, conseillée comme cathérétique; il entre dans un onguent vanté par Louvrier et Rust comme spécifique de la syphilis, dans le *cérat* et l'*onguent mercuriels* de Falck, employés l'un contre les ulcères syphilitiques, l'autre contre les hémorrhoïdes, etc.; mélangé au miel, avec addition d'un peu de sucre, il donne le *miel mercuriel* conseillé par Swédiaur pour le pansement de certains ulcères vénériens; avec l'onguent basilicum, c'est l'*onguent brun*, employé au même usage; incorporé avec trois fois son poids de mercure et huit fois son poids d'axonge, il forme un *onguent gris* plus actif, dit-on, que l'onguent mercuriel ordinaire (ce qui nous semble douteux), et que Lentin, qui y ajoutait du camphre, employait contre le rhumatisme chronique, mélangé avec divers onguens ou diverses poudres appropriées. Incorporé à la dose de 5 grains avec autant d'acétate de plomb, et un demi-grain de camphre dans un gros dix grains de beurre lavé à froid avec de l'eau de roses, il compose, d'après l'analyse de S. Baup (*Bull. de pharm.*, VI, 385), la pommade de Régent, employée avec succès dans les ophthalmies chroniques (Voyez notre édition de la *Médecine prat. de Cullen*, I, 349) : il fait aussi partie de celle de Desault, plus active que la précédente; de l'onguent ophthalmique de Richter; du baume ophthalmique de Saint-Yves, où il est associé aux fleurs de

zinc ; de la pommade de Joerdens, de celle de Rust ; du collyre sec du *Formulaire des hôpitaux*, etc., etc.

III. *Sulfures*. On en admettait jadis deux : un *proto-sulfure* ou *sulfure noir*, et un *deuto* ou *persulfure rouge*, connu sous le nom de cinnabre : ce dernier seul existe réellement. Plusieurs composés distincts étaient en effet confondus sous la première de ces dénominations ; tels sont :

1° L'*éthiops minéral* ou *éthiops mercuriel par trituration*, poudre noire résultant de la trituration du mercure avec le double de son poids de soufre, et qui, n'étant d'abord que du mercure divisé ou éteint par le soufre, devient plus tard, par la réaction lente de ses composans, un mélange de sulfure rouge et de soufre en grand excès. Il était usité surtout contre les vers, et, comme diaphorétique, dans les maladies de la peau, les scrofules, le rhumatisme, la goutte, les douleurs hémorrhoidales, etc., à la dose de 12 à 48 grains ; il passait pour peu efficace contre la syphilis et pour produire rarement la salivation : quelquefois son action est légèrement cathartique. Ses propriétés, jadis beaucoup vantées, étaient dues, selon Desbois de Rochefort, aux médicamens actifs auxquels on avait coutume de l'unir. L'école anglaise l'a préconisé contre la rage, uni au camphre, à la thériaque, etc. ;

2° L'*éthiops minéral par fusion*, masse d'un noir violet, qui se forme lorsqu'on fait tomber du mercure divisé dans du soufre fondu (36 parties contre 5), et qui n'est presque que du sulfure rouge de mercure : soumise à la sublimation, elle se transforme effectivement en sulfure rouge sans presque aucune perte. On l'emploie pour préparer le cinnabre. Jadis il était usité comme diaphorétique, anti-psorique, vermifuge et anti-syphilitique ; il fait partie d'une poudre anthelminthique de la *Pharmacopée extemporanée* d'Augustin, d'un électuaire purgatif employé à la Charité par M. Fouquier, dans l'hydropisie et la colique métallique, etc. ;

3° L'*éthiops par précipitation*, obtenu en précipitant les solutions mercurielles par l'acide hydrosulfurique ou les hydrosulfates. Il est de deux sortes. Quand le sel mercuriel qu'on emploie est au maximum d'oxygénation le produit diffère peu de l'*éthiops par fusion* et par conséquent du cinnabre, la différence de couleur paraissant ne tenir qu'à quelques atomes de matières étrangères ; puisque au rapport de M. Guibourt, à qui l'on doit des recherches exactes sur ces divers composés, on obtient même quelquefois par précipitation du sulfure rouge. Quand le sel mercuriel est au minimum le précipité contient une double proportion de mercure : comprimé, il laisse échapper du mercure ; chauffé, il se réduit en mercure et en sulfure

rouge; ce qui prouve, comme l'a fait voir aussi M. Guibourt, que ce n'est réellement qu'un mélange de ces deux corps;

4° Le *foie de soufre mercuriel*, recommandé dans les maladies cutanées, les scrofules, la syphilis; il paraît être un sulfure de mercure dissous dans de la potasse;

5° L'*éthiops de Malouin*, produit de la trituration du mercure avec le double de son poids de sulfure d'antimoine; ce n'est qu'un simple mélange de ces deux substances: on le prescrivait, associé au sucre et à la magnésie, à la dose de 2 à 4 grains;

6° Enfin le *précipité violet* ou *noir*, qu'on préparait avec le soufre, le mercure et le muriate d'ammoniaque, et qu'on administrait à la dose de 12 à 36 grains dans les cas de rhumatisme, de scrofules, et même contre l'asthme, l'épilepsie, les vers, etc., paraît être un mélange de sulfure et de proto-chlorure de mercure; il diffère du *mercure violet*, dont nous avons déjà parlé.

Schulze (J.-H). *De efficacia æthiopis mineralis in glandulam colli*, etc. (*Acta Acad. nat. curi.* I, 496). — Schrommius (J.-F.). *Diss. de æthiope minerali.* Altd., 1725, in-4. — Delius (H.-F. de). *Diss. de æthiope minerali, una cum analectis de salibus.* Erlangen, 1744, in-4. — Hilscher (S.-P.). *Progr. de æthiope minerali.* Jenæ, 1748, in-4. — Deyeux. Obs. relatives aux propriétés médicinales de l'oxyde de mercure sulfuré noir, ou éthiops minéral (*Journ. de la Soc. des Pharm.*, in-4, p. 412).

Le sulfure rouge de mercure (improprement qualifié des noms de *deuto* et de *persulfure*, puisque c'est le seul sulfure que donne réellement ce métal), est le *minium* des anciens, à tort nommé *cinnabre*, dit Dioscoride (*lib.* V, *c.* 69), et, d'après lui, Oribase (*lib.* XIII), qui nommait ainsi le sang-dragon. Ce nom de cinnabre a pourtant prévalu, car le *minium* des modernes est un oxyde de plomb. Il existe assez abondamment, ainsi que nous l'avons dit, dans la nature, où il varie d'aspect comme de pureté, étant souvent mêlé à une argile bitumineuse qui lui donne une couleur noirâtre: celui de Chine, qui est cristallisé et très-pur, contient environ 85 °/₀ de mercure; celui de Hongrie ne lui cède guère, dit-on, en pureté. Les anciens le tiraient exclusivement d'Espagne, d'une certaine pierre mêlée à un sable argentin; Théophraste, cité par Pline, en rapporte la découverte à un Athénien nommé Callia, et dit qu'il fut d'abord plus estimé que l'or; Vitruve assure qu'il a été découvert dans les champs Cilbiens des Ephésiens. Nous avons vu que plusieurs des prétendus sulfures noirs de mercure n'en diffèrent réellement pas, et que c'est avec l'un d'eux qu'on le prépare communément pour les besoins des arts et de la médecine. Il en existe maintenant une fabrique à Paris même, ce qui n'empêche pas qu'on n'en tire encore de Hollande et d'Idria des quantités considérables (17,000 livres par an).

Ce sulfure artificiel est en masses volumineuses, d'apparence aiguillée, d'un gris violet; mais réduit en poudre, qu'on nomme

vermillon, il est d'un rouge vif et pur, sans mélange de jaune, ce qui le distingue du chrômate de plomb et du sulfure rouge d'arsenic : cette poudre est souvent sophistiquée avec l'oxyde rouge de plomb ou autres substances ordinairement fixes, ce qui rend la fraude facile à reconnaître, puisque le cinnabre est volatil, et explique comment celui-ci est ordinairement moins cher en poudre qu'en morceaux.

Le sulfure de mercure est insipide et inodore; l'air, l'eau, les acides sulfurique et hydrochlorique sont sans action sur lui; le chlore l'enflamme; l'acide nitrique le décompose; le fer, le plomb, l'antimoine, la potasse, la soude et la chaux lui enlèvent son soufre à l'aide de la chaleur; au feu, il se volatilise en répandant une vapeur dont l'odeur est sulfureuse, et qui blanchit une lame de cuivre décapée qu'on y expose et qu'on frotte ensuite; sur les charbons ardens, il brûle avec une flamme violette; enfin à une haute température il est susceptible de détoner.

Le cinnabre naturel, celui de Hongrie surtout, jadis spécialement recommandé en médecine et admis encore dans quelques pharmacopées, mais avec le conseil de n'en faire usage que purifié par la sublimation, n'est guère employé que pour l'extraction du mercure. L'artificiel est surtout usité pour colorer la cire à cacheter; réduit en poudre et soigneusement lavé (*vermillon*), il sert aussi en peinture. C'est un cosmétique dangereux. Il ne paraît pas avoir été employé en médecine par les anciens, car tout ce qu'ils disent du cinnabre (κιννάβαρις) doit s'entendre du sang-dragon (Celse, *lib.* IV, *c.* 16). Dioscoride dit qu'il exhale dans les mines une vapeur suffocante, dont les mineurs se préservent en se couvrant le visage d'une vessie; procédé suivi encore à Idria du temps de Matthiole; celui-ci ajoute que ceux qui l'omettent deviennent en moins de quatre ans asthmatiques, perdent leurs dents et sont atteints d'un tremblement continuel, accidens qui tiennent plus sans doute aux vapeurs même du mercure qu'à celles du cinnabre : il le regarde d'ailleurs comme corrosif et par conséquent nuisible, soit pris à l'intérieur, soit même employé dans les maux d'yeux; opinion bien opposée à celle de Cartheuser, qui le taxe d'inertie. Des expériences récentes de M. Orfila (*Journ. de chim. médic.*, 1829, pag. 153; et *Arch. génér. de méd.*, mars 1829), ont prouvé au reste, contre l'opinion émise dans sa Toxicologie, que, à haute dose et bien lavé, ce sulfure n'est pas vénéneux : il en est de même des prétendus sulfures noirs.

A l'époque où écrivait Matthiole, le cinnabre était pourtant usité déjà depuis long-temps, surtout à l'extérieur, uni même à des substances fort actives, telles que l'arsenic : Astruc dit qu'on l'ordonnait contre la syphilis dès 1506. Employé en fumigations, sans précau-

tions suffisantes, comme méthode générale de traitement, il a souvent causé de graves accidens (voy. *Mercuriaux*), notamment entre les mains de Charbonnier, au commencement du dix-huitième siècle; ce qui ensuite en fit restreindre l'application à certains phénomènes locaux, tels que les ophthalmies vénériennes, les ulcères fistuleux et surtout les exostoses, et ce qui définitivement l'a fait presque abandonner, malgré l'emploi plus judicieux qu'en faisait Lalouette, inventeur d'une chaise fumigatoire propre à en limiter convenablement l'administration. On s'en sert pourtant quelquefois encore dans les cas de dartres et de syphilis invétérée, soit en dirigeant les vapeurs qu'il forme lorsqu'on le chauffe, sur les parties malades, au moyen d'un entonnoir, soit en se servant d'une boîte fumigatoire : la dose est de 1/2 gros à 1 gros 1/2 par fumigation, qu'on répète ordinairement de deux en deux jours. M. Werneck les a récemment employées avec succès dans les cas de syphilis qui ont résisté au traitement interne, notamment contre les ulcères de la peau, de la gorge et des fosses nasales; il en rapporte dix-huit exemples. Les vapeurs du cinnabre (mis sur une plaque de porcelaine exposée à la flamme d'une lampe à l'alcool) sont concentrées sous un manteau de toile cirée qui enveloppe le malade. Chaque fumigation, prise le soir, dans une chambre chauffée à 18 degrés, est de 1/4 d'heure, après lequel on couche le malade; 18 à 20 fumigations de 20 à 40 grains, suffisent pour un traitement. Quand le siége du mal l'exige, on fait entrer la tête du malade sous le manteau; alors la salivation survient promptement, et peut forcer à diminuer les doses ou à suspendre le traitement, qui, dans tous les cas, doit être précédé et suivi de diverses précautions détaillées par l'auteur (*Journal für chir. augenheilkunde*, XIV; voy. *Revue méd.*, 1831, I, 120).

On fait peu d'usage du cinnabre en frictions ou applications, quoiqu'il ait figuré dans diverses pommades et onguens contre les dartres, la phthiriasis, le rhumatisme, etc.; et moins encore à l'intérieur, où du reste on lui attribue les mêmes propriétés qu'à l'éthiops minéral. Morton pourtant (*Op.*, II, 12), le recommande contre l'hystérie et autres affections spasmodiques. Il fait partie de la *poudre tempérante de Stahl*, ou *poudre d'or de Zell*, où il est associé à plusieurs fois son poids de nitrate et de sulfate de potasse, et qui se donne à la dose de 12 à 36 grains; il entre dans la *poudre admirable de Mynsicht*, la *poudre céphalique de Michaëlis*, la *poudre confortante de Camérarius*, certaines *poudres anti-épileptiques*, le *bol rouge*, préconisé dans les affections nerveuses. Le Formulaire de Montpellier

offre une *poudre anti-lyssique*, composée de cinnabre naturel et de cinnabre artificiel, à parties égales, associés au musc, etc.

Wedel (G.-W.). *De cinnabari antimonii natura et usu* (*Miscell. acad. nat. cur.*, déc. I, a, 3. 1672, p. 172). — Ludovici (D.). *De cinnabari nativa ejusque purificatione* (*Ibid.*, dec. I, a, 9 et 10. 1678 et 1679, p. 337). — Schulze (G.). *Scrutinium cinnabarinum, etc.* Halæ, 1680, in-8. — Tiling (M.). *Cinnabaris mineralis, seu minii naturalis scrutinium, etc.* Francof., 1681, in-8. — Hofmann (F.). *Exercitatio medico-chymica de cinnabari antimonii ejusque eximiis viribus, etc.* Jenæ, 1681, in-4. Lugduni Batav., 1685, in-12 (Malgré son titre, cet ouvrage appartient à l'histoire du cinnabre de mercure). — Clauder (G.). *Inventum cinnabarinum*, hoc est *Diss. de cinnabari nativa hungarica, longa circulatione in majorem efficaciam fixata et exaltata.* Jenæ, 1684, in-4. — Crüger (D.). *De epilepsia* (*Epileptica vis cinnabaris in dubium vocata*). *Miscell. acad. nat. cur.*, dec. 2, a, 6. 1687, p. 105; a. 7, 1688, p. 140. — Hagendorn (E.). *Cinnabaris nativæ et antimonialis vis dejectoria* (*Ibid.*, dec. 2, a. 7, 1688, p. 306). — Manilius (S.-G.). *De tinnitu aurium diuturniore curato* (*pulvere cinnabarino et succinato. Ibid.* dec. 3, a. 2, 1694, p. 190). — Hofsteter (J.-A.). *Ob der natuerliche und reingewachsene zinnober als eine Arzney in den menschlichen leib ohne gefahr gebraucht werden kœnne.* Leipsig, 1708, in-4. — Carl (J.-S.). *De triplicis cinnabaris convenientia quoad usum medicum* (*Ephem. nat. cur.*, cent. I. et II, p. 397). — Cartheuser (J.-F.). *Diss. de cinnabaris inertia medica.* Francfort-sur-l'Oder, 1743, in-4. — Bœcler (J.-P.). *Diss. de cinnabari factitia vulgari cinnabari nativæ et antimonii non solùm æquiparandi, sed et præferendi.* Strasb., 1749, in-4. — Œtinger (F.-C.). *Diss. de cinnabari exsule reduce in pharmacopolium.* Tubingæ, 1760, in-4. — Wallerius (J.-G.). *Diss. de cinnabaris in corpus humanum effectibus.* Resp. N. Scragge. Upsal, 1762, in-4. (Se trouve dans le premier vol. du *Sylloge select. opusc.* de Baldinger). — Dalby (J.) *On the virtues of cinnabre and musk against the bite of mad dog.* Birmingham, 1764. — Demetrius (P.). *De medicis cinnabaris viribus.* Lipsiæ, 1778, in-4. — Mangold (C.-A.), *Experimenta quædam chemica de cinnabari... cum obs. quibusdam de ejusdem vi medica* (*Acta acad. Moguntinæ.* II, 401). — Ponyrka (D.). *Diss. de anathymiasi* (fumigations) *cinnabaris.* Argent., 1780, in-4.

IV. *Iodures.* Il y en a deux, insolubles dans l'eau, fusibles, volatils, altérés par la lumière, décomposés par l'acide nitrique; récemment connus, comme l'iode qui en fait la base, et plus récemment encore introduits en médecine.

Le premier (proto-iodure) est jaune-verdâtre, insoluble dans l'alcool, usité en pommade (20 grains par once d'axonge), et en pilules de 1/8e de grain, dont on donne 2 à 4 par jour : la chaleur le convertit en mercure et en periodure. On l'obtient en précipitant du proto-nitrate de mercure par de l'hydriodate de potasse, et lavant soigneusement le précipité, qu'on fait sécher ensuite et que l'on conserve à l'abri de la lumière.

Le second (periodure), obtenu en décomposant une solution de perchlorure de mercure par de l'hydriodate de potasse, contient deux fois plus d'iode que le précédent; il est d'un très-beau rouge, susceptible de se sublimer en lames rhomboïdales et de jaunir par l'action de la chaleur, soluble dans l'alcool, l'éther, les acides, l'hydriodate de potasse et les sels mercuriels. On l'emploie : 1° en teinture (20 grains par once et demie d'éther ou d'alcool), qu'on administre par doses de 5 à 20 gouttes dans de l'eau distillée, l'eau ordinaire étant susceptible de le décomposer (cent gouttes contiennent un demi-grain de periodure); 2° en pilules et en pommade, comme le proto-iodure.

Ces iodures ont été essayés dans les maladies vénériennes, surtout compliquées de scrofules, ainsi que l'a le premier indiqué M. Coindet dans son troisième mémoire sur l'iode. MM. Pinel fils et Gimelle, dans un rapport sur un mémoire de M. Sablairolle relatif au traitement des scrofules par l'iode, recommandent d'en user avec modération, parce que l'absorption en est rapide, et lui attribuent du reste une action plus prompte que celle de l'iode et beaucoup d'efficacité contre les dartres. Peu de faits ont encore été publiés en leur faveur. On cite (*Journ. de pharm.*, XV, 305) une pommade contenant par once d'axonge six grains de proto-iodure de mercure et huit grains d'acétate de morphine, comme utile dans les engorgemens de l'utérus et les glandes squirrheuses du sein; et M. Biett, dit-on, traite par ce même proto-iodure (2 à 4 grains par jour) les affections syphilitiques de la peau.

V. *Bromures.* Il en existe deux, tout récemment étudiés par M. Werneck (*Journal für chir. augenheilkunde*, XIV, 215; extrait dans le *Bull. des sc. méd.* de Fér., XXIV, 204). Le premier, *proto-bromure de mercure*, sans odeur, sans saveur, insoluble dans l'eau et l'alcool, est volatil et décomposé par les solutions alcalines. A la dose d'un à 3 grains, il n'a pas ordinairement d'action sensible; mais à celle de 4 à 6, il détermine des selles liquides, à la manière du calomel, avec lequel il paraît avoir beaucoup d'analogie. M. Werneck lui a trouvé la même efficacité que ce dernier contre la syphilis, les aphthes, le croup, les maladies du foie, c'est-à-dire qu'il diminue, dit-il, la plasticité du sang, purge, augmente la sécrétion des urines; il est du reste moins sujet que ce chlorure à produire le ptyalisme.

Le *deuto-bromure* ou *bromide de mercure*, plus analogue au sublimé, offre une saveur métallique et astringente; il fond et se sublime, est insoluble dans l'alcool, bien soluble dans l'éther, peu soluble dans l'eau, dont 2 onces n'en dissolvent guère qu'un grain; les solutions alcalines et les acides sulfurique et nitrique le décomposent. 1/4, 1/2 grain, pris à l'intérieur, produisent ordinairement un sentiment pénible, suivi de légères épreintes; un grain provoque au bout de quelques heures des selles molles et une diurèse marquée; 1 grain 1/2 a fait naître des nausées, un flux de salive, quelques vomissemens et des émissions répétées d'urine. Administré contre la syphilis récente, il a présenté les mêmes avantages que le sublimé, a paru affecter moins les voies digestives et la poitrine et ne pas autant porter à la salivation; il est vrai que la dose indiquée n'est le premier jour que de 1/25 de grain, mais on l'augmente de 2/25 tous les deux jours : 5 grains, rarement 10 ou 20 grains, ont suffi pour un

traitement. Dans les cas de bubon, ce bromure a paru à M. Werneck agir plus vite que le sublimé; il l'a trouvé aussi fort utile, ainsi que le proto-bromure, contre les symptômes consécutifs de la syphilis, quoique deux fois il l'ait vu pallier seulement les symptômes; enfin, il le croit préférable au sublimé dans le cas de dartres rebelles. On peut le donner soit en pilules, soit en solution aqueuse; mais c'est en solution éthérée (1 grain par gros d'éther sulfurique, qu'on fait prendre par 10 à 20 gouttes, dans de l'eau d'orge, après le repas) qu'il l'a définitivement trouvé préférable. A l'extérieur, dans les cas d'ulcères, on emploie une solution contenant 6 grains de deuto-bromure par livre d'eau, ce qui en améliore promptement l'aspect (Voyez *Brome*, I, 670).

VI. *Chlorures*. Le mercure, combiné en deux proportions avec le chlore, forme deux chlorures extrêmement usités en médecine; et, uni tout à la fois au chlore et à l'ammoniaque, un *oxy-chlorure ammoniacal de mercure*.

1° *Proto-chlorure*. On le nommait naguère *muriate de mercure* et jadis *mercure doux*, *calomel*, *calomelas*, *aquila alba*, etc., suivant les procédés divers et parfois très-compliqués employés pour l'obtenir, ou le nombre des sublimations pratiquées. Il n'est pas bien certain que tous ces produits soient parfaitement identiques; ainsi:

Le composé connu sous le nom de *précipité blanc*, et qu'on obtient, d'après le procédé de Schèele, modifié par M. Chenevix, en mêlant deux dissolutions de proto-nitrate de mercure et de sel commun, aiguisées d'acide hydrochlorique, et lavant soigneusement le précipité, diffère sensiblement du mercure doux ordinaire par ses propriétés physiques et médicinales. Il ne brunit pas à la lumière, ne jaunit pas par la trituration, comme l'avait observé Dupont, pharmacien de Paris, qui ajoute qu'employé en frictions sur les gencives il ne fait pas saliver (*Journ. de la soc. des pharm.*, in-4°, p. 224); enfin, suivant M. Robiquet, qui le regarde comme retenant un peu de muriate de soude, il est plus soluble que le calomelas: remarques importantes pour le médecin, et qui paraissent n'avoir pas échappé à l'observation de nos prédécesseurs. Ce sel, usité jadis à l'intérieur à la dose de 3 à 15 grains, est employé encore quelquefois à l'extérieur en pommade (15 grains par once d'axonge aromatisée), contre les maladies de la peau. On trouve, page 117 des observations communiquées à Riviere, l'exemple de deux jeunes syphilitiques traités par ce chlorure à la dose de 4 et de 6 grains. Trois observations de dartres squameuses, traitées avec succès par son moyen, ont été publiées en 1824, par M. F. Vacquié, dans le *Journal complém. du Dict. des sc. médicales*, t. XXXI, p. 255.

Le *précipité blanc* qu'on obtient en traitant par un léger excès d'acide hydrochlorique, étendu de trois à quatre parties d'eau, du proto-nitrate de mercure bien pur dissous dans de l'eau aiguisée d'un peu d'acide nitrique, paraît être, à raison peut-être de son extrême division, qui le rapproche du calomel à la vapeur, plus actif que le proto-chlorure obtenu par sublimation. Il a été vanté par Boërhaave contre la syphilis; c'était le remède secret de Dibon, et la base de la *poudre médicamenteuse*, de la *poudre unique* de Godernaux, où il est associé à un peu de mercure coulant et de charbon, et que son auteur donnait par prise de 12 grains, non sans danger au rapport de Desbois, qui cite un cas d'empoisonnement par 1 prise 1/2 de ce remède.

Un autre *précipité blanc* des anciens chimistes était un *oxy-chlorure ammoniacal de mercure*, doué d'une action vénéneuse très-marquée: nous en parlerons plus loin.

Enfin le *mercure diaphorétique* que Van-Helmont employait contre les fièvres, les hydropisies, les maladies du foie et les ulcères du poumon, paraît être encore une autre variété de proto-chlorure de mercure. Tous ces sels mériteraient d'être étudiés comparativement entre eux, sous le rapport chimique et sous le point de vue médicinal.

Le proto-chlorure de mercure, tel qu'il existe dans la nature, particulièrement à Moschallandsberg en Palatinat, et à Almaden en Espagne, est le *mercure muriaté* ou *mercure corné* des minéralogistes: mais on ne se sert en médecine que de celui qui est le produit de l'art. Il a été connu des alchymistes et même des Arabes, car selon K. Sprengel on en trouve des traces dans l'Antidotaire de Rhazès. Béguin, qui le nommait *dragon mitigé*, par opposition avec le sublimé corrosif, fit connaître, en 1608, un de ses modes de préparation. Il a été aussi mentionné par O. Croll et Quercetan. Aujourd'hui on le prépare le plus communément, en soumettant à la sublimation, un mélange, soit de deuto-chlorure de mercure (sublimé corrosif) et de mercure, soit de mercure, de sel ordinaire et de deuto-sulfate de mercure (Planche, *Ann. de chimie,* LXVI, 168), soit enfin de parties égales de sel et de proto-sulfate de mercure. Mais quel que soit le procédé qu'on adopte, il faut ensuite porphyriser et laver avec soin à l'eau bouillante le produit; car il contient toujours plus ou moins de sublimé, qui le rendrait en cet état très-dangereux. M. Brière de Boismont écrivait récemment de Varsovie, en avoir trouvé beaucoup dans le calomel usité dans ce pays contre le choléra-morbus. Jadis on réitérait plus ou moins les sublimations, dans la vue de l'en priver, on le lavait avec de l'esprit de vin, et on lui imposait à chaque fois des noms différens, tels que ceux de *panacée mercurielle*, préparation dont le secret fut acheté par Louis XIV, d'*a*-

quila alba, de *calomelas*, etc. Ce dernier nom, aujourd'hui adopté pour désigner le proto-chlorure ordinaire, signifie *bon noir* ou *joli noir;* il lui a été donné, dit-on, malgré sa blancheur, par T. Mayerne, auteur de sa découverte dans le dix-septième siècle, en l'honneur d'un jeune Nègre qui l'aidait dans ses opérations chimiques (Voyez *Bibl. méd.*, LXXII, 406).

Un nouveau procédé, fort suivi maintenant parce qu'il donne du calomel plus divisé et plus sûrement exempt de deuto-chlorure, a été proposé par Howard et J. Jewel (Pharmacopée d'Edimbourg), modifié par M. Henry fils, et adopté enfin dans notre nouveau Codex. Il consiste à faire passer les vapeurs de proto et de deuto-chlorure qui se forment simultanément dans le précédent procédé, à travers de la vapeur d'eau, où elles se condensent sans s'unir, le deuto-chlorure restant en dissolution et le protochlorure sous forme de poudre blanche impalpable qu'il ne s'agit plus que de laver avec soin : ainsi obtenu, celui-ci a reçu les noms d'*hydro-sublimé* et de *calomel préparé à la vapeur*.

Obtenu par sublimation, le proto-chlorure, formé de 100 de mercure et de 18 de chlore, est en pains plats d'un côté, convexes et polis de l'autre; il est d'un blanc très-éclatant, mais il brunit peu à peu à la lumière, dont il faut par conséquent le préserver. Pulvérisé à sec, il prend une couleur légèrement citrine, phénomène dont la cause est encore ignorée; tandis qu'il conserve sa blancheur lorsqu'on le triture avec de l'eau. Il est presque insipide, presque insoluble dans l'eau et l'alcool, et pourtant fort actif, malgré l'adage chimico-médical : *corpora non agunt, nisi soluta;* l'air ne l'altère pas, le feu le volatilise; le chlore, l'acide nitrique bouillant le changent en deuto-chlorure; le proto-chlorure d'étain, les alcalis, le kermès, le soufre doré d'antimoine (*Journ. de pharmacie*, VIII, 145), le décomposent, et par conséquent ne peuvent lui être mélangés dans les prescriptions médicinales. Il en est de même de l'iode, qui, comme l'ont vu MM. Planche et Soubeiran (*Journ. de pharm.*, XII), forme, par l'intermède de l'eau, du sublimé corrosif et du deuto-iodure de mercure, si l'iode est en excès, et, dans le cas contraire, donne un mélange de calomel, de sublimé, de proto-iodure et d'un peu de deuto-iodure de mercure; si, au lieu d'eau on se sert d'axonge, il n'y a presque aucune décomposition, ce qui permet d'employer ce mélange sous forme de pommade. L'eau distillée d'amandes amères et l'acide hydrocyanique, décomposent aussi le calomel, comme l'ont vu MM. E. Regimbeau, Soubeiran et Planche.

C'est un des corps les plus employés en médecine : les Anglais surtout en font un usage journalier, et le mélangent fréquemment à

l'opium. A petite dose (1, 2 grains), il paraît exciter l'absorption, et, uni à des sudorifiques, en augmenter l'activité; continué quelque temps, il produit facilement la salivation. A plus haute dose (6, 12, 24, 48 grains, le plus communément associé à plusieurs fois son poids de sucre), il purge doucement, les femmes et les enfans surtout, et donne généralement lieu à des évacuations vertes. Vicat a prétendu à tort que c'était pour le cheval un purgatif violent (*Journ. de méd.* de Leroux, XIX, 156). Teichmeyer (*Medec. leg.*) et plusieurs autres l'ont accusé aussi d'être vénéneux pour l'homme; mais, bien préparé, il paraît ne jamais agir comme corrosif. Le docteur Armstrong, qui blâme son usage trop général, recommande de ne le pas donner quand la peau est fraîche (*Bull des sc. méd.*, avril 1825, p. 360); il le regarde comme pouvant provoquer chez les enfans des affections scrofuleuses et les rendre en peu de temps victimes des maladies aiguës.

On l'emploie rarement aujourd'hui à l'intérieur comme anti-syphilitique, quoique Clare (1785), (qui administrait aussi quelquefois le *mercure calciné* ou même le sublimé corrosif, associé, il est vrai, ordinairement à la crême de tartre et au bol d'Arménie), l'ait beaucoup préconisé en frictions sur la membrane muqueuse de la bouche (1/2 grain à 1 grain plusieurs fois par jour, en évitant de boire et de rendre la salive). Comme vermifuge on le donne seul, ou associé au semen-contra ou à des résines purgatives. Beck l'a proposé, uni au cinnabre et à la corne de cerf calcinée, contre le *tœnia*. On l'administre en pilules, en bols, en pastilles, en tablettes, seul ou uni à des extraits dépuratifs, purgatifs, à du savon, à des résines, etc., comme purgatif doux. Plummer en préparait avec le soufre doré d'antimoine, à parties égales, une poudre ou des pilules qui ont été vantées, à la dose de 6 à 10 grains par jour, comme fondantes, dépuratives, surtout dans les scrofules et la syphilis; et que Finke a simplement modifiées par l'addition de la scille, de la gomme ammoniaque, etc., pour les appliquer au traitement des engorgemens, suites des fièvres intermittentes. Il faisait partie aussi, associé au kermès et à l'éthiops minéral, des *pilules suédoises;* mélangé à la poudre de James et à la scammonée, de *pilules purgatives* indiquées par Van-Mons, au sublimé, de la *poudre de Godernaux;* uni à la scille, à l'émétique, à l'opium, de *pilules expectorantes;* il entrait dans les *pilules hydragogues* de Janin, si monstrueusement composées, et employées à la dose de 4 pilules de 4 grains chacune, en commençant. On l'unissait au camphre, au cachou, au baume de Copahu, au gayac, aux ferrugineux, au plomb, à l'ipécacuanha, au jalap, à la magnésie, pour saisfaire à une foule d'indications, on le faisait entrer avec le

jalap dans des *biscuits purgatifs*, où il est souvent mal dosé ; avec l'opium dans les *pilules de Leslie*, contre le tic douloureux ; avec la scille, comme diurétique puissant, contre les hydropisies. Le nitrate de potasse a été récemment vanté par Burdach comme favorisant et adoucissant l'action purgative du calomel, prévenant aussi la salivation et le rendant propre à être employé dans les maladies sthéniques ; il trouve ce mélange si utile, que sans lui, dit-il, il ne voudrait pas être médecin (*Journ.* d'Hufeland ; extrait, *Revue méd.*, 1831, I, 119).

Il a été prescrit aussi : en fumigations, comme le cinnabre, uni à du sucre ou de l'encens, et à la dose d'un à deux gros par fumigation ; en poudre, associé à cinq fois son poids de sucre, comme errhin, ou insufflé dans l'œil, contre les taches de la cornée ; en insufflation dans le larynx et le pharynx, contre le croup et surtout l'angine couenneuse (Bretonneau), où M. Gendron dit l'avoir trouvé inutile (*Journ. gén.*, CIX, 32) ; en applications pour arrêter la dipthérite cutanée (Trousseau, *Revue méd.*, 1830, III, 433) ; suspendu dans une solution gommeuse, en injection, dans l'uréthrite chronique (Lagneau), en gargarisme, qu'on prépare aussi avec le miel, en lavemens, en lotions, etc. ; incorporé avec des corps gras, contre les affections de la peau. Pinel l'administrait en frictions. M. Biett traite à l'hôpital Saint-Louis certaines affections syphilitiques de la peau par l'application du calomel, à la dose de 1/8 de grain par jour, sur la membrane pituitaire. Les Anglais en forment avec 32 à 64 fois son poids d'eau de chaux, l'*eau phagédénique noire*, qu'ils emploient dans la gale vénérienne, la gonorrhée invétérée des femmes, etc.

Camerarius (R.-J.). *Diss. de panacea mercuriali.* Resp. J. Caspar. Tubingæ, 1700, in-4. — Wedel (G.-W.). *Diss. de mercurio dulci.* Resp. J.-A. Sto'l. Jenæ, 1700, in-4. — Wageniz. *Meditatio medica curiosa de mercurio dulci pulverato.* Quedlinb., 1705. — Stenzel (C.-G.). *De mercurio dulci præstantissimo pituitæ resolvendæ et evacuandæ remedio.* Vitemb., 1742, in-4. — Havighorst (J.). *De singulari mercurii dulcis usu in desperatis quibusdam morbis.* Præs. M. Alberti. Hal. Magd., 1745, in-4. — Wanner (F.-X.). *Syst. rationem dulcificationis mercurii dulcis, etc.* Argent., 1747, in-4. — Brendel (J.-G.). *Progr. de inopinatis ex mercurio dulci noxis* (Voy. *Opusc. ed. Wrisberg*, I, 69. Gœttingæ, 1769, in-4.) — Lysons (D.). Essais pratiques sur les fièvres intermittentes, les hydropisies, etc., et sur l'action du calomel (en anglais) ; Bath, 1772, in-8. — Hartmann (P.-J.). *Diss. de mercurio dulci martiali, ejusque præparatione et usu medico.* Francof. ad Viadr., 1773. — Lysons (D.). Nouv. obs. sur les effets du camphre et du calomel (en anglais). London, 1777, in-8. — Bergman (T.). *De connubio hydrargyri cum acido salis* (*Opusc.*, t. IV, 1787). — Hopfengærtner (P.-F.). *Diss. exhib. obs. et cogitata circa mercurii cum acido muriatico connubium.* Stuttg., 1792. — Hildebrandt (G.-F.). *Diss. sistens dulcis mercurii laudes.* Erlangæ, 1793, in-8. — Fitzler (C.-C). *Diss. de usu mercurii dulcis in febre nervosa.* Jenæ, 1814. — Ockerse (C.-F.-R.). *Specimen therap. de mercurio dulci ejusque usu in morbis infantium et puerorum* (Thèse). Utrecht, 1823, in-8.

2°. *Deuto-chlorure* ou *perchlorure de mercure*, *sublimé corrosif*, ou simplement *sublimé*, nommé à tort naguère *oxy-muriate de mercure*, *muriate oxygéné* ou *sur-oxygéné de mercure*, puisqu'il ne contient pas d'oxygène Ce composé, connu déjà des Arabes (Rhazès, Avicenne, Geber), décrit dans son mode de préparation par Kunkel, et depuis

lui obtenu par une foule de procédés, long-temps préparé presque exclusivement en Hollande, devenu depuis 1793 l'objet de notre industrie, est de toutes les préparations de mercure la plus dangereuse par son extrême activité, par la facilité avec laquelle elle se prête à l'abus qu'en font les médicastres et les charlatans, mais aussi la plus utile peut-être entre des mains exercées et prudentes, et la plus employée aujourd'hui.

Les procédés les plus en usage pour l'obtenir, consistent à soumettre à la sublimation un mélange à parties égales, soit de deuto-nitrate de mercure, de sulfate de fer et de chlorure de sodium, soit de deuto-sulfate de mercure et de chlorure de sodium, à l'état sec, soit enfin de sulfate de mercure et de chlorure de sodium, également secs, joints à 1/10e de peroxyde de manganèse. Ainsi obtenu, il est en pains, lamelleux lorsqu'il a éprouvé un commencement de fusion, d'un blanc mat au centre, transparents à la circonférence, convexes et polis supérieurement, hérissés de cristaux inférieurement, et quelquefois couverts d'une couche de proto-chlorure, sublimé le dernier comme moins volatil, mais qu'on en peut facilement séparer. Préparé par le premier procédé, il contient en outre presque toujours du chlorure de fer.

Soumis à une nouvelle et lente sublimation, ou dissous dans l'eau bouillante et cristallisé par refroidissement, il est en aiguilles prismatiques très-allongées, d'un beau blanc, que n'altère pas la trituration, et d'une grande pureté : il paraît formé de 100 de métal et de 36 de chlore. Ce dernier seul est employé en médecine; c'est un poison redoutable et un remède héroïque.

Peu altérable à l'air, où il perd seulement un peu de sa transparence, il est décomposé en partie par la lumière, d'après M. Boullay. Au feu, qui ne l'altère pas mais le sublime, il donne une fumée blanche, très-délétère, d'une odeur piquante, nullement alliacée, ternissant le cuivre décapé, qui blanchit ensuite lorsqu'on le frotte. Sa saveur est styptique, âcre, très-désagréable, persistante. Il est soluble dans l'eau pure, beaucoup plus à chaud qu'à froid, et paraît se transformer alors en hydrochlorate. L'alcool, surtout bouillant, et les acides sulfurique, nitrique et hydrochlorique le dissolvent sans le décomposer. L'éther le dissout et le sépare même complètement de sa solution aqueuse (Wenzel et Henry). Le camphre, au rapport de Karls (1827), augmente sa solubilité dans l'alcool et surtout dans l'éther ; ainsi, en ajoutant au sublimé moitié de son poids de camphre, il devient soluble dans son poids et demi d'alcool (*Bull. des sc. méd.* de Fér., mars 1827). L'hydrochlorate d'ammoniaque en facilite la

dissolution dans l'eau, mais en formant avec lui un composé particulier (Voy. p. 361).

Un si grand nombre de substances décomposent le sublimé, à commencer par l'eau ordinaire, par la salive et les sucs gastriques, qu'on ne peut guère se flatter de l'administrer exempt de toute altération, outre que le plus souvent on le donne dissous, c'est-à-dire à l'état d'hydrochlorate. Rien ne prouve au reste qu'il doive, pour être efficace, agir comme deuto-chlorure ou comme hydrochlorate de mercure; tout porte à croire même qu'il n'en est jamais ainsi. Toutefois il convient d'éviter autant que possible des réactions trop marquées, surtout de la part des substances minérales, qui l'altèrent plus promptement et d'une manière plus complète; et par conséquent de ne pas perdre de vue :

1. Qu'il est décomposé par l'eau commune, à cause des sels terreux qu'elle contient; que la potasse et la soude précipitent, de sa solution dans l'eau distillée, un hydrate de peroxyde de mercure qui est jaune si ces alcalis sont en excès, et, dans le cas contraire, un sel particulier d'un rouge brique, composé de perchlorure de mercure faisant fonction d'acide, et de peroxyde de mercure; que l'eau de chaux en excès donne lieu à un précipité de peroxyde de mercure hydraté, et à de l'hydrochlorate de chaux qui, joints à l'excès de chaux, constituent l'*eau phagédénique* (ou mieux l'*eau phagédénique jaune*, le premier de ces noms ayant été primitivement imposé à la simple solution de sublimé), usitée en lotions contre les ulcères atoniques; que l'ammoniaque y forme un précipité blanc, sel double composé d'ammoniaque neutralisée par du perchlorure et du peroxyde de mercure, tous deux jouant le rôle d'acide; que l'hydrosulfate sulfuré d'ammoniaque concentré et récent, y forme un précipité brunâtre, qui en quelques jours prend les caractères du vermillon (*Bibl. brit.*, XXV, 318); que la plupart des sels solubles usités en médecine le décomposent immédiatement et d'une manière complète;

2. Qu'en général les matières végétales et animales le transforment plus ou moins promptement en proto-chlorure, ou forment avec lui des combinaisons particulières peu altérables (de là, joint à son action délétère, l'usage qu'on en fait, d'après Chaussier, pour conserver les pièces d'anatomie, préserver des ravages du temps et des insectes les collections de zoologie et de botanique, etc.); combinaisons encore mal connues, douées peut-être de propriétés particulières, et offrant du reste une assez grande innocuité : tels sont, comme l'ont fait voir MM. Boullay (*Ann. de chimie*, XLIV), Henry, etc., les principes amers, extractifs, muqueux des végétaux, les eaux distillées des plantes, les huiles fixes et surtout volatiles. La gomme et le sucre n'ont

qu'une action lente; la décoction de guimauve et le suc de réglisse au rapport de M. Fabian (Voy. *Bull. des sc. méd.* de Fér., XVII, 248), ne le décomposent que partiellement, tandis que les mucilages de coing et de salep en opèrent au moment même la décomposi ion complète; le sirop de salsepareille, loin de le céder à l'éther comme on l'a dit, le lui enlève, suivant M. Guibourt, et le réduit peu à peu à l'état métallique; celui de Cuisinier le décompose d'une manière plus prompte; le lait en précipite au bout de quelques jours du mercure sous forme de poudre grisâtre (Voy. dans l'ancien *Journ. de méd.*, LXXX, 29, les expériences de Coze); l'albumine délayée dans l'eau chaude, recommandée par M. Orfila comme son meilleur contre-poison, s'y unit en se coagulant, mais sans le transformer en mercure doux suivant M. Chantourelle (*Journ. génér. de méd.*, LXXXI, 309), combattu au reste par M. Orfila (le précipité qui en résulte est soluble d'ailleurs dans un excès d'albumine); la gélatine le décompose en partie; suivant M. Taddei, 1 grain de sublimé est décomposé par 7 à 8 gros de farine, 25 grains de gluten frais, ou 13 grains de gluten sec réduit en poudre, et des lapins, qu'un grain de sublimé tue, ont pu en prendre, ainsi mélangé, 14 grains en douze heures impunément: le charbon, indiqué aussi comme contrepoison, par M. Bertrand, de Pont-du-Château, le décompose en partie; humide et secondé par la chaleur, il le réduit à l'état métallique en fournissant divers gaz, moyen souvent usité dans les recherches médico-légales, etc.

Au reste, l'action des matières végétales et animales est en général plus lente qu'on ne l'avait supposé; elle est de plus ordinairement partielle, comme l'a établi M. Chantourelle (*mém. cité*), et comme l'avait vu M. Boullay; et le produit qui en résulte semble posséder une action mixte entre celle du calomel et du sublimé, en sorte que, avec la précaution de ne faire le mélange qu'au moment de l'administrer, on peut encore sans grand inconvénient donner le deuto-chlorure de mercure dans le lait, l'eau gommée, l'eau sucrée, qu'en général on lui a choisi pour véhicule, ou dans des sirops simples, etc.

Le deuto-chlorure de mercure, déjà signalé par les Arabes comme médicament, est employé en médecine depuis le 16e siècle sous toutes les formes et à tous les usages où les *mercuriaux* (Voy. ce mot) ont été appliqués, notamment à la cure de la syphilis. Dehorne, Van-Swiéten, etc., l'ont particulièrement préconisé; mais il a compté aussi de nombreux adversaires.

A l'extérieur, on l'emploie souvent, uni à l'opium qui en émousse l'activité redoutable: 1° en lotions (36 grains à 1 gros par livre d'eau: c'est l'*eau phagédénique* proprement dite), contre les maladies chroniques de la peau; 2° en *collyre* (1/2 grain pour 3 onces); 3° en *bains*

aqueux, d'un usage suspect; Baumé, qui en paraît être l'inventeur, mettait 1/2 grain de sublimé par pinte, et M. Chevallier dit en avoir préparé d'une once, sur ordonnance (dose, en commençant, deux fois trop forte); 4° en *injections* contre les flueurs blanches (16 grains par livre), la gonorrhée (même solution, affaiblie de 3/4 d'eau, d'après Monteggia et Augustin, etc.); 5° en *lavemens*, contre les ascarides (6 grains pour 8 onces), ou comme anti-syphilitique, à beaucoup plus petite dose, long-temps continuée (*Bull. de la Fac.*, I, 74); 6° en *gargarisme* (*id.*); 7° en *pommade* (60 grains par once d'axonge, d'après la formule de D. Cirillo, professeur à Naples, à l'imitation de la pommade plus composée de S. Cortillo, citée par Astruc) : on en fait à la plante des pieds des frictions de 15 à 20 grains d'abord (contenant 3 grains de sublimé), et l'on aide leur action par des pédiluves; le premier y ajoutait quelquefois du muriate d'ammoniaque; 8° en *trochisques*, toujours uni à d'autres substances, notamment à l'oxyde rouge de plomb (trochisques de minium); 9° en *bougies*, conseillées par Hecker dans la gonorrhée chronique.

Ce chlorure, en outre, est la base d'une foule de mélanges magistraux ou officinaux, souvent fort complexes et dans lesquels communément il se trouve plus ou moins dénaturé, tels que l'*eau phagédénique de Grindel*, l'*injection de Whately*, la *poudre caustique de Kruger* où il est associé au sulfate de cuivre et au nitrate d'argent, l'*eau ophthalmique de Conrad*, l'*eau anti-dartreuse du cardinal de Luynes*, l'*eau cathérétique de Plenck*, l'*eau de Stettin*, etc., etc. Dans quelques cas, au contraire, on s'en est servi comme de caustique, sans aucun mélange; ainsi M. Récamier rapporte (*Revue médicale*, 1831, I, 352) une observation où, appliqué en nature sur un ulcère cancéreux du sein, dans la vue d'obtenir une escarre sèche, il produisit une douleur violente, l'inflammation et une fièvre vive, ce qui n'empêcha pas la récidive du mal.

A l'intérieur, il est presque exclusivement employé pour combattre la syphilis, surtout récente; on s'en sert sous diverses formes, mais surtout en solution dans de l'eau alcoolisée, sous le nom de *liqueur de Van-Swiéten*, préparation que son auteur tenait de R. Sanchès, que Pringle expérimenta dans les armées anglaises, et qui fut surtout beaucoup louée par Gardane (*Méthode*, etc., 1777), combattu par Brousfelds, etc. Il en existe une multitude de recettes, mais la plus usitée chez nous est la suivante : sublimé, 8 grains; alcool de grain, 1 once 1/2; eau distillée, 14 onces 1/2; ce qui fait 1/2 grain de sublimé par once de liquide. On donne cette liqueur à la dose de 2 à 4 gros d'abord par jour, en une ou deux fois, dans un véhicule mucilagineux; et on l'augmente par degrés, jusqu'à celle

d'une once et plus, suivant les résultats : la dose totale dans les affections syphilitiques récentes, est de 16 à 20 grains de sublimé.

Cette solution plus ou moins modifiée, fait la base d'une multitude de recettes, parmi lesquelles nous citerons : l'*eau anti-vénérienne de Quercetan et Audoucest;* l'*eau stomachique de Dacher;* la *teinture anti-vénérienne de Falk*, contenant du gayac et du sassafras; l'*élixir de Wright;* le *sirop anti-vénérien de Saint-Ildephont;* le *rob de Laffecteur*, qui en contient presque toujours, quoique l'analyse l'y démontre difficilement, et qui doit moins à sa nature qu'aux précautions de régime, de chaleur, etc., recommandées par son auteur, l'efficacité démontrée dont il jouit : M. Tapis en a trouvé 2 grains dans 8 onces (*Journ. de chimie méd.*, 1828, p. 199), etc.

Dissous dans l'éther (16 grains par once), sous le nom impropre d'*éther mercuriel*, il a été conseillé par Lafontaine, et depuis par Hufeland (Voy. *Bibl. méd.*, XXXIII, 117), dans les affections arthritiques, la paralysie, les hydropisies, les scrofules et les syphilis larvées. Le docteur Harke a publié une observation de guérison de la cataracte par ce même remède (*Journ. d'Hufeland;* voy. *Bibl. méd.*, XXXI, 116); et M. Chéron l'a récemment donné à la dose de 6 à 12 gouttes, et, à l'extérieur, à celle de 2 à 4 gros, comme antisyphilitique (*Journ. univ. des sc. méd.*, XXXIV, 182).

Il est peu de substances auxquelles on ne l'ait associé pour le déguiser, quoique la plupart en changent la nature. Hoffmann le donnait en pilules, uni à la mie de pain, sous le nom de *pilules majeures :* elles en contenaient 1/10e de grain. Un grand nombre de praticiens, feu Cullerier entre autres, ont adopté cette formule, à cause de sa commodité. Le docteur Dzondi, de Halle, emploie aussi le sublimé dans les syphilis rebelles sous forme pilulaire, en commençant par 1/24 de grain, et allant jusqu'à 2; il ne le donne que tous les 2 jours, et après les repas, diminués de moitié, faisant concourir d'ailleurs à son action une température chaude et une tisane de salsepareille : cette méthode est, dit-on, suivie avec succès par M. Biett (*Journ. complém. des sc. méd.*, XXXI, 245; et *Nouv. Bibl. méd.*, 1829, III, 25). M. Harel du Tancrel, dans les notes de sa *thérapeutique de la phthisie pulmonaire* (Paris, 1830, in-8), propose de commencer par 1/10e de grain, et d'augmenter chaque fois d' 1/20e : six grains de sublimé suffiraient selon lui pour un traitement, car, dans cette méthode, la nature ne s'habituant pas au remède, provoque une réaction morbide continuelle qui évacue à la fois le virus et le médicament. Vogler le donne sous la même forme, associé au suc de réglisse. Taddei le conseille uni au gluten, qui le décompose, en pilules contenant 1/2 grain, et à la dose de 2 à 8 par

jour. On l'associe fréquemment à l'opium et autres extraits narcotiques, à la ciguë, au camphre. On l'introduit dans des *biscuits*, vantés par Sheffer et par M. Olivier (*Journ. génér. de méd.*, CVIII, 413, etc.) : Fouquet l'unissait au sulfure d'antimoine.

L'usage extérieur du sublimé est sujet à causer des éruptions, des irritations particulières de la peau, et peut, par suite de son absorption, devenir la source d'accidens graves. Kunkel a guéri par des lotions alcalines une inflammation du cuir chevelu produite par son application dans le traitement de la gale (Ferrein, III, 364). Les dangers auxquels expose son emploi intérieur, intempestif ou mal réglé, sont plus grands encore : nous en parlerons en détail à l'article *Mercuriaux*.

Kirsten (J.-J.). *Progr. de modo mercurium sublimatam purum a depravato discernendi.* Altdorf, 1737, in-4. — Bona (J. della). *Hist. aliquot curationum mercurio sublimato corrodente perfectarum.* Vérone, 1757, in-8. (Il en a publié un supplément en 1766, in-4). — Bromfield (G.)... *On the use of corrosive sublimate and salsaparilla, etc.* London, 1757, in-12. — Buechner (A.-E.). *De mercurii sublimati corrosivi usu medico interno.* Resp. A.-F. Stockhausen. Halæ, 1758, in-4. — Langhansius. Les gouttes glaciales helvétiques, et Traité sur l'usage des gouttes mercurielles dans tous les maux vénériens. Trad. de l'allemand. Lyon, 1759, in-12. — Zanoni (G.-E.). *Mercurii sublimati vindiciæ. Ep. ad G. van Swieten.* Romæ, 1761. — Calvi (J.). *Lettera sopra l'uso medico interno del mercurio sublimato corrosivo, etc.* Cremonæ, 1762. — Cren (F.-A.) *Tract. physico-med. de Americana lue, ac omnium tutissima curandi methodo mercurii sublimati corrosivi ope.* Melit., 1762, in-4. — Lebègue de Presle (A.-G.). Mémoire pour servir à l'histoire de l'usage interne du mercure sublimé corrosif. Lahaye (Paris), 1763, in-12. — Le même. Obs. sur l'usage interne du colchique d'automne, du sublimé corrosif, etc. *Ibid.* 1764. — Hartmann (P.-I.). *Diss. obs. quasdam ad cicutæ mercurii sublimati et phosphori usum internum pertinentes sistens.* Resp. G.-H. Harlemann. Helmst., 1763, in-4. — Hirschel (L.-E.). *Betrachtung, ob die wuerkung des mercurii sublimati corrosivi in des venerischen krankheiten innerlich gegeben gegruendet seye, etc.* Berlin, 1763, in-8. — Le même. *Beytraege zu seinen betrachtungen ueber den innerlichen gebrauch des mercurii sublimati corrosivi und des schierlings, worin die einwuerse des H. Plenck gegen dieselbe widerlegt werden.* Berlin, 1767, in-8. — Gataker (T.). *Essays on medical subjects, to wich is now prefixed an introd. relating tho the use of hemlock and corrosive sublimate, and to the application of caustic medicines in cancrous disorders.* London, 1764, in-8. — Vicq-d'Azyr. *An lui venereæ mercurius corrosivus?* Præs. Gilbert. Parisiis, 1765, in-4. — Royer (T.). Lettre, etc. Paris, 1765, in-12; — Instruction, etc. Paris, 1765, in-8; — Lettre à M. J.-J. Gardane. Bouillon, 1770, in-12; — Nouv. obs., etc. Paris, 1771, in-8. (Brochures en faveur des lavemens mercuriels de Ferrand.) — Hoffmann (J.M.). *Diss. de mercurii sublimati virtute in affectibus internis.* Argentorati, 1766, in-4. — Rumpelt (G.-L.). *Worinem die wuerk samkeit des aetzerden sublimirten quecksilbers und des schierlings wider den Herrn hirschel dargethan wird.* Vienne, 1766, in-8. — Christianopull (G.). *Descr. hist. morborum graviss. nunc mercurii sublimati corrosivi usu interno feliciter sanatorum.* Brixiæ, 1767. — Casamajor (A.). *Quæst. med. an lui venereæ sublimatum corrosivum?* Resp. L.-C. Guilbert. Paris, 1767, in-4. — Aurivillius (S.). *Diss. de spiritu vini mercuriali.* Upsaliæ, 1768, in-8. — Thirion (J.-F.). *Quæst. med. an mercurii adhibendi multiplices methodi morborum venereorum curationi prosint?* Erfordiæ, 1768, in-4. — Ferrand. Obs. sur les diff. méth. de traiter les mal. vén., avec une nouv. méth. de guérir ces maladies par des lavemens mercuriels. Narbonne, 1770, in-4. — Cotton (J.). *An herpeti, licet non venereo, sublimatum corrosivum?* Parisiis, 1772, in-4. — Macquer (P.-J.). *Quæst. med. an lui venereæ sublimatum corrosivum?* Resp. F. Vicq-d'Azyr. Paris, 1774, in-4. — Bicker (G.). *Diss. de recto atque tuto mercurii sublimati corrosivi in variis morbis usu.* Gœttingæ, 1777, in-4. — Navier (P.-T.). Contre-poisons de l'arsenic, du sublimé corrosif, du vert-de-gris et du plomb, etc. Paris, 1778, in-12, 2 vol. —... Rapport sur l'analyse du roob anti-syphilitique du sieur Laffecteur. Paris, 1779, in-8. — Wykyssely (W.). *Diss. de mercurii sublimati corrosivi in syphilide efficaci tutoque usu.* Vienne, 1780, in-4. — Cirillo (D.). *Avviso intorno alla maniera di adoperare l'unguento di sublimato corrosivo nella cura delle malatie veneree.* Naples, 1780, in-8. (M. Duchanoy en a donné, dit-on, une trad. française.) — Le même. *Osserv. prat. intorno alla lue venerea.* Naples, 1783, in-8. — Clad (F.-A.). *Diss. de proscribendo potius quam præscribendo ulterius mercurii sublimati interno ac locali in re medica et chir*

usu. Argentorati, 1784, in-4. — Jacobi (F.). *Descr. methodi mercurium sublimatum tutiùs copiosiùsque adhibendi.* Monasterii, 1785, in-8. — Achard-Lavort (J.-B.). Consid. méd. sur le muriate de mercure sur-oxygéné, ou le sublimé corrosif (Thèse). Paris, 1802, in-8. — Brodie (B.-C.). *Experiments and obs. on the action of poisons on the animal systeme* (*Philos. transact.* 1812, p. 205). — Bertrand (C.-A.-H.-A.). Expér. sur l'emploi du charbon de bois dans l'empoisonnement par le muriate sur-oxygéné de mercure et l'acide arsénieux (*Rec. périod. de la Soc. de méd.*, XLVIII, 374). — Planche (L.-A.). Essai sur l'action réciproque de quelques sels ammoniacaux et de l'oxy-muriate de mercure, etc. Paris, 1815, in-4. — Barbé (R.-J.). Sur l'empoisonnement par le sublimé corrosif (Thèse). Paris, 1820, in-4. — Taddei (J.). Rech. chim. et méd. sur un nouvel antidote contre le sublimé corrosif. Paris, 1822. — Prudhon (Eudamidas). Du sublimé corrosif considéré comme agent chimique, toxicologique et thérapeutique (Thèse). Paris, 1824, in-4. — Simon jeune (F.-A.). Sur le sublimé corrosif et le traitement par onction, surtout par rapport à la méthode de Dzondi et au traitement par onction de Louvrier et Rust (en allemand). Hambourg, 1826, in-8. — Mancel (N.). De l'empoisonnement par le deuto-chlorure de mercure (Thèse). Paris, 1830, in-4.

3°. *Oxy-chlorure ammoniacal de mercure.* C'est un des *précipités blancs* (*mercurius præcipitatus albus*) des anciens chimistes, qu'il ne faut pas confondre avec le proto-chlorure de mercure obtenu par précipitation. J. Hartmann paraît l'avoir décrit le premier. On l'obtient en précipitant une solution de deuto-chlorure de mercure par un excès d'ammoniaque. Quoique insoluble, il passe pour très-vénéneux; il a néanmoins été employé heureusement à l'intérieur depuis Barchusen, par Naboth, Palmarius, Boerhaave, etc.; Lange a proposé de l'adoucir avec l'huile de tartre. A l'extérieur, c'est un léger cathérétique. Il fait la base de l'*onguent de Zeller*, où il entre ordinairement pour 1/8, et qui a été préconisé contre les affections cutanées; de la *pommade de Janin*, et d'un grand nombre d'autres préparations analogues.

VII. *Sels.* Les deux oxydes de mercure sont susceptibles de se combiner à divers acides, et de former par conséquent deux sortes de sels (proto et deuto-sels), lesquels, en outre, peuvent exister la plupart à l'état de sel neutre, de sous-sel et de sur-sel, ce qui en agrandit et complique beaucoup l'étude. Tous se volatilisent ou se décomposent au feu, et, lorsqu'ils sont solubles, donnent par l'hydrocyanate de potasse ferrugineux un précipité blanc, par les hydrosulfates un précipité noir, recouvrent le cuivre décapé d'une couche argentine, etc. Les proto-sels sont en outre précipités en noir par les alcalis, en blanc par l'acide hydrochlorique; et les deuto-sels le sont en rouge de brique par la potasse, la soude et la chaux, en blanc par l'ammoniaque, dont un excès redissout le précipité.

1°. *Acétates.* Le *proto-acétate de mercure*, nommé jadis *sel acéteux mercuriel*, *mercure acéteux*, ou *terre foliée mercurielle*, qu'on obtient en précipitant une solution acidulée de proto-nitrate de mercure par un excès d'acétate de potasse, de soude ou de chaux, est presque le seul en usage. Il est sous forme de petites paillettes blanches et brillantes, d'une saveur âcre, solubles seulement dans 600 parties d'eau, insolubles dans l'alcool, et contient 79,7 °/₀ de pro-

toxyde de mercure (Garot). Geber, cité par Musa Brassavole, et surtout, en 1613, Penot, cité par Dehorne, en avaient fait connaître la préparation ; ce dernier l'associait à la manne et à la farine pour en former des pilules, sujettes à se ramollir : les *dragées de Keyser*, employées surtout dans les syphilis anciennes, accompagnées d'engorgemens, et dont la préparation, d'abord secrète, fut publiée après sa mort par ordre du gouvernement (Voy. *Recueil d'obs. de méd. des hôp. milit.*, Paris, 1772, in-4), n'en sont qu'une imitation, où une poudre inerte et un mucilage gommeux remplacent ces deux dernières substances ; selon Sprengel (*Hist. de la méd.*, V, 520 de la trad. française), les dragées de Keyser ne seraient que du mercure divisé par de la gomme adragante, du sucre et de l'amidon. Ces pilules contiennent communément 1/8 ou 1/10e de grain d'acétate, et s'administrent depuis deux jusqu'à un assez grand nombre. L'acétate de mercure excite facilement la salivation, à moins qu'il ne soit associé au camphre : il exerce souvent ausssi une action cathartique et même vomitive. On l'a quelquefois substitué au nitrate de mercure pour la confection du sirop de Bellet, et on pourrait l'employer probablement à tous les usages du sublimé.

Le *deuto-acétate de mercure*, qu'on forme directement avec l'acide acétique et l'oxyde rouge de mercure, est en cristaux lamelleux, bien solubles dans l'eau, et contient 67 °/$_{o}$ de mercure (*Journ. de pharm.*, XII, 453) : il est peu usité.

La préparation connue jadis sous les noms de *Lézard vert* et de *Précipité vert*, paraît être un mélange d'acétate de mercure et de nitrate de cuivre. On l'employait contre la gonorrhée virulente, à la dose de 2 à 8 grains, et aussi à l'extérieur pour déterger les ulcères. Ce médicament, peu sûr, agissait souvent, dit-on, comme éméto-cathartique.

Keyser. Réponse à un libelle du sieur Thomas sur les dragées anti-vénériennes (acétate de mercure). Paris, 1756, in-12. — Le même. Méthode de M. Keyser pour l'admin. de ses dragées dans le trait. des maladies vénériennes. Paris, 1762, in-8. — Cowper (J). *Narrative of the effects of the celebrated anti-venereal medecine lately discovered by M. Keyser.* London, 1760, in-8. — Roux (F). *Diss. de tragearum (de Keyser) anti-venerearum præstantia.* Monsp., 1765, in-4. — Peltier. Nouv. méth. d'employer les dragées anti-vénériennes de M. Keyser. Paris, 1779, in-8.

2°. *Borate de mercure.* Ce sel, d'un jaune rougeâtre, d'une saveur fortement métallique, insoluble pourtant, vanté jadis contre la syphylis, est mentionné comme *sel sédatif* à l'article *Mercure* du *Dictionnaire des sciences médicales* : c'est le précipité qui se forme lorsqu'on mêle les solutés de sous-carbonate de soude et de deutochlorure de mercure ; Monnet en a le premier indiqué la préparation.

3°. *Carbonate de mercure.* Inscrit dans quelques Pharmacopées sous les noms de *turbith rouge*, *mercurius præcipitatus fuscus seu Wurtzii* (Voy. la *Pharmacopée univ. de M. Jourdan*, II, 101), il

est réuni par J. F. Gmelin avec le *præcipitatus luteus* de J. Hartmann. Wurtz l'administrait à la dose de 16 grains comme purgatif; il a été peu employé contre la syphilis. On l'obtenait en précipitant le nitrate de mercure par la lessive de cendres gravelées ou l'huile de tartre par défaillance, et lavant soigneusement le précipité, qui, desséché, est d'un jaune brun.

4°. *Hydrochlorate de mercure.* La solution du deuto-chlorure de mercure paraissant être un hydrochlorate, ce n'est probablement que dans ce dernier état qu'agit le sublimé (Voy. ci-dessus, p. 352). Quelques chimistes admettent pourtant que ce chlorure ne change pas de nature en se dissolvant dans l'eau.

Hydrochlorate de mercure et d'ammoniaque. L'association du sublimé corrosif avec le sel ammoniac, qui le rend plus soluble, a été recommandée par un grand nombre de praticiens. Ce composé, connu jadis sous le nom de *sel Alembroth*, et qui fait partie de diverses préparations magistrales (entre autres, de la *solution de Weikard*, employée contre la syphilis à la dose de 30 à 40 gouttes dans de l'eau gommée; des *pilules mercurielles de Nolth*, où il est associé à l'opium et au suc de réglisse; des *pilulæ specificæ* d'un grand nombre de Pharmacopées, etc.), a été récemment bien étudié par M. Soubeiran, qui le nomme *muriate amoniaco-mercuriel soluble* (*Journ. de pharm.*, XII, 238). Ce chimiste a fait voir que la formule du nouveau Codex ne donne qu'un mélange à proportions variables de deuto-chlorure et de sel ammoniac; que le procédé par sublimation n'est pas meilleur; et que le moyen d'obtenir un composé fixe de 4 atomes de sel ammoniac et d'un atome d'hydrochlorate de mercure, consiste à faire dissoudre dans l'eau et à soumettre à trois cristallisations successives, un mélange à parties égales de deuto-chlorure de mercure et de sel ammoniac : deux sortes de cristaux se forment; et ceux qui sont en longs prismes rhomboïdaux, étant redissous dans l'eau et cristallisés de nouveau, constituent le sel dans son état de pureté; il est blanc, très-soluble, ni efflorescent ni déliquescent. M. Soubeiran conseille, au reste, de ne le préparer qu'extemporanément sur la prescription du médecin.

5°. *Iodates.* Plusieurs Pharmacopées donnent la préparation des proto et deuto-iodates de mercure, mais n'en font pas connaître l'emploi (Voy. celle de M. Jourdan, II, 109).

6°. *Muriates.* V. *Hydrochlorate* et *Chlorures de mercure*, p. 348.

7°. *Nitrates.* Ces sels, bien étudiés par Bergmann, présentent un grand nombre de variétés, dont plusieurs intéressent le thérapeutiste; telles sont les suivantes :

Proto-nitrate. On l'obtient en faisant bouillir du mercure avec son

poids d'acide nitrique à 25_0, jusqu'à formation d'un précipité jaune de sous-nitrate de mercure, décantant, et laissant la liqueur cristalliser par refroidissement. Il est en aiguilles fines, blanches (quelquefois jaunies par un peu de sous-nitrate), d'une saveur très-âcre. L'eau acidulée d'acide nitrique le dissout sans le décomposer. L'eau pure le décompose en *nitrate très-acide*, qui est soluble ; et en *sous-nitrate insoluble*, lequel est blanc, jaune-verdâtre (*turbith nitreux* des anciens), ou vert-noirâtre, suivant que cette eau est froide, chaude, ou qu'il y a eu ébullition : on ignore si ces états constituent autant de sous-nitrates distincts.

Ce proto-nitrate est employé à la préparation du proto-chlorure par précipitation, du sous-proto-nitrate ammoniacal de mercure, et en général des proto-sels mercuriels, mais est peu usité directement en médecine. M. Jourdan indique, il est vrai, dans sa *Pharmacopée universelle*, plusieurs formules dont il semble faire partie ; mais la confusion qui existe dans cet ouvrage entre le deuto-nitrate et le proto-nitrate de mercure, ne permet pas de décider auquel des deux elles appartiennent réellement.

Deuto-nitrate. Le *deuto-nitrate de mercure liquide* est le résultat de l'action de 2 parties d'acide nitrique à 35° sur 1 de mercure, à froid d'abord, et ensuite soumis à l'ébullition jusqu'à ce que le liquide ne trouble plus un soluté étendu de chlorure d'or. Il est incolore, très-dense, très-acide ; on s'en sert en chirurgie comme caustique. M. Chardon fils (*Gazette méd.*, 1830, p. 200) a obtenu de bons effets de 2 gouttes au plus de ce liquide dans 4 onces d'eau distillée, comme injection réitérée plusieurs fois par jour, dans la blennorrhagie. L'*eau mercurielle*, *eau de Belloste*, *remède du duc d'Antin*, *remède du capucin*, usitée comme phagédénique, s'en rapproche par sa composition, mais est infiniment moins active, puisqu'elle ne contient que 1/20 de deuto-nitrate de mercure sec. Il en est de même de l'*aqua grisea Gohlii*. L'*eau forte des chapeliers*, employée pour le secrétage des poils, et cause de beaucoup d'accidens chez ces ouvriers (Voy. dans le tome VII des *Mém. de l'Institut* le travail de Tenon sur cet objet), est une solution, faite au bain-marie, de 3 onces 1/2 de mercure par livre d'acide nitrique, à laquelle on ajoute souvent de l'acide arsenieux, et qu'on étend d'assez d'eau pour la réduire de 60° environ à 10 ou 11.

Ce deuto-nitrate de mercure liquide est susceptible de cristalliser, et contient alors, pour cent, 66,85 de deutoxyde de mercure. L'eau le transforme, d'une part, en *deuto-nitrate acide de mercure*, qui reste en solution ; de l'autre, soit en oxyde insoluble d'un rouge orangé, si elle est froide, soit, si elle est bouillante, en *sous-deuto-nitrate* inso-

luble (prenant une teinte rosée par le refroidissement de la liqueur, un peu d'oxyde étant mis à nu). Ce précipité n'est jamais jaune que lorsque le deuto-nitrate contient du proto-nitrate, c'est-à-dire qu'il est impur ; c'est donc à tort que l'ancien nom du *turbith nitreux* a été appliqué au deuto-nitrate de mercure.

Le deuto-nitrate de mercure est employé en pharmacie pour préparer l'oxyde rouge de mercure et l'*onguent citrin* (contenant 1 once de mercure par livre, et formé d'axonge et de deuto-nitrate de mercure liquide, toujours avec excès d'acide, que l'action du corps gras ramène à l'état de sous-proto et de sous-deuto-nitrate). Sa solution étendue constitue, dit-on, la *liqueur de Mettemberg*, sujette à causer des éruptions cutanées, que son auteur fait considérer comme l'indice d'une gale rentrée. C'est surtout la base du *sirop mercuriel de Bellet*, vanté (par cuillerées, étendu dans un véhicule mucilagineux) comme anti-syphilitique, surtout dans les cas de complication scrofuleuse ; la formule en a varié toutefois au point, soit de ne pas offrir du tout de mercure, soit d'en présenter des proportions exagérées et dangereuses, comme dans celle du *Journ. des pharmaciens* (in-4°, p. 377) et du *Formulaire magistral* de Cadet, où il y a 6 grains par once. Son auteur y faisait réellement entrer une quantité de nitrate correspondant à 1/9e de grain de mercure par once ; mais l'éther nitrique alcoolisé qu'il contenait, en précipitait peu à peu le mercure : ce qui, d'après la remarque de Deborne, en fait un médicament infidèle, et est la véritable cause de la saveur agréable et de l'action plus douce qu'il acquiert en veillissant. Plusieurs pharmacologues modernes remplacent le nitrate par le sublimé, mais sans grand avantage, puisqu'il n'est pas moins altérable (Voy. la *Pharmacopée* de MM. Henry et Guibourt, I, 426). On y a substitué aussi l'acétate. En définitive, ce sirop doit prendre place parmi les médicamens magistraux.

M. Récamier emploie comme caustique, dans les affections cancéreuses, une solution de 1/2 gros à 1 gros de nitrate de mercure cristallisé, dans une once d'acide nitrique, qu'il préfère à la pâte arsenicale, dont elle n'a pas les dangers. On calme les vives douleurs que produit son application, par des bourdonnets trempés dans une forte solution d'opium (*Rech. sur le traitement du cancer*, 1829, 2 vol. in-8). Voyez aussi la *Thèse* de M. Godart *sur le nitrate acide de mercure* (Paris, 1824, in-4); les remarques de M. Hutin sur les effets merveilleux qu'on en obtient à l'hôpital Saint-Louis contre les ulcères syphilitiques, scrofuleux et même cancéreux, sur son action non pas seulement caustique, mais spéciale, etc. (*Nouv. Bibl. méd.*, 1826,

IV, 188); celles de M. Paillard publiées dans le cahier précédent du même journal, etc.

Bellet. Exposition des effet d'un nouveau remède dénommé *sirop mercuriel*. Paris, 1768, in-12. — Diss. sur la nature de l'esprit de vin dulcifié relativement à la dissolution du mercure. Paris et Londres, 1770. — Swainson (I.). *Account of cures by the vegetable syrup of M. de Velnos in the venereal disease*. London, 1787, in-8.

Sous-proto-nitrate ammoniaco-mercuriel (Guibourt, *Journ. de pharm.*, VI, 218), ou *mercure soluble d'Hahnemann*. C'est le précipité, lavé et séché à l'ombre, que forme, dans une solution de proto-nitrate de mercure dissous dans de l'eau légèrement aiguisée d'acide nitrique, une quantité d'ammoniaque insuffisante pour tout décomposer : si l'on en ajoutait trop, on n'obtiendrait qu'un mélange de mercure et d'ammouiure d'oxyde de ce métal. On l'a regardé à tort comme un protoxyde : de là les noms d'*oxyde gris* ou *oxyde noir de mercure* qu'on lui a donnés. M. Soubeiran, qui l'a récemment étudié (*ibid.*, XII, 465 et 509), le croit un mélange variable de sous-proto-nitrate de mercure et de proto-nitrate ammoniaco-mercuriel. Quoi qu'il en soit il varie certainement suivant les diverses formules proposées pour sa préparation, se conserve mal (passant peu à peu au maximum d'oxydation), et forme par conséquent un remède peu sûr qui ne doit être préparé qu'en petite quantité à la fois par le pharmacien. Le *mercure cendré* de Blacke, obtenu en précipitant du nitrate de mercure par le sous-carbonate d'ammoniaque, paraît s'y rapporter.

Ce sel, insoluble malgré le nom qu'il porte, très-renommé naguère en Allemagne, à la dose de 1/2 grain à 1 grain, ordinairement associé à l'opium, est aujourd'hui fort peu employé. On le prescrivait comme anti-syphilitique, et, uni à la scille, comme anti-catarrhal, anti-hydropique, etc. Associé à parties égales avec l'oxyde de zinc et quatre fois autant d'axonge, il constitue un onguent admis dans la pharmacopée batave. Les *gouttes blanches de Ward*, célèbres en Angleterre à la dose de 2 ou 3 étendues dans un véhicule, sont une solution dans trois parties d'eau de roses d'une partie de *proto-nitrate de mercure et d'ammoniaque* cristallisé, obtenu en dissolvant, 8 onces de mercure dans le produit d'un mélange de 7 onces de sous-carbonate d'ammoniaque liquide et de 1 livre d'acide nitrique étendu d'eau.

Amelung. *Diss. de mercurio solubili Hahnemanni*. Ienæ, 1792, in-4.

8° *Oleo-margarate de mercure*. C'est le *savon mercuriel* de diverses Pharmacopées (voy. celle de M. Jourdan, II, 117), conseillé comme résolutif contre les bubons, les rhumatismes et les exanthèmes chroniques. Chaussier employait aussi dans les mêmes circonstances un savon analogue ; et Swediaur, sous le nom d'*onguent de précipité vert*, un *oléo-margarate de mercure et de cuivre*. Le savon

médicinal a été quelquefois aussi, comme nous l'avons dit, associé à l'onguent mercuriel.

9° *Oxalate de mercure.* Ce sel, qu'on obtient en précipitant une solution de proto-nitrate de mercure par de l'acide oxalique, a été employé dans les maladies vénériennes; on lui attribue les mêmes propriétés qu'au mercure doux.

10° *Sous-phosphate de mercure* (*phosphas hydrargyri*). On l'obtient, d'après le procédé de Trommsdorff, en mêlant une solution de sous-phosphate de soude à une solution de proto-nitrate de mercure, et lavant soigneusement à l'eau chaude le précipité, qu'on fait ensuite sécher à l'abri de la lumière. Il est blanc, insoluble, inaltérable à l'air. Introduit en médecine dès l'année 1777, recommandé en France par Mittie et Macquer, il n'a été vraiment expérimenté que vers la fin du dernier siècle, en Allemagne et en Angleterre, par Nisbett, Baldinger, Girtanner, Herold, Schmidt, Fuchs, etc. A dose de 1/2 grain à 1 grain, donné deux fois par jour, et aussi sous forme d'onguent, il a été recommandé dans la syphilis dégénérée, les affections cutanées chroniques, le rhumatisme; sujet à causer la salivation, et, chez quelques individus, des nausées, des vomissemens, que l'on prévient selon Schmidt, en l'associant à quelque poudre aromatique, il est aujourd'hui presque entièrement abandonné.

M. J.-P. Boudet a proposé de le remplacer par le *phosphate ammoniaco-mercuriel*, qu'il a découvert: sel en cristaux transparens, doué d'une saveur salée, piquante, avec un arrière-goût métallique, très-soluble d'ailleurs, légèrement déliquescent même, et par conséquent fort différent de propriétés et sans doute d'action. On l'obtient en faisant bouillir huit parties d'acide phosphorique concentré, avec une partie d'oxyde rouge de mercure, saturant par du carbonate d'ammoniaque cette solution étendue d'eau, et la faisant cristalliser.

On employait enfin jadis comme purgatif, à la dose de 6 à 10 grains, un composé de phosphate de mercure, de calomel et peut-être de plusieurs autres sels mercuriels, en poudre rosée, retiré d'un mélange de nitrate de mercure et d'urine. C'est le *pulvis rosæ vitæ* de Angelus Sala, le *mercurius incarnatus præcipitatus* de J. Hartmann, le *précipité rose* de Lémery, le *rose minéral*, etc. Il n'est plus d'aucun usage.

Herold. *Quædam momenta de usu mercurii phosphorati Schæfferi.* Ienæ, 1793. — Schmidt (J.-F.). *Diss. hydrargyri phosphorati historia chemica et usus medicus.* Erfordiæ, 1794, in-4. — Fuchs (G.-F.-C.). *Chemische Bemerkungen ueber das phosphorsaure quiecksilber, die Boraxsaure, etc.* Ienæ et Lips., 1795, in-8.

11° *Sulfates de mercure.* On en distingue deux:

Le *proto-sulfate de mercure*, sel blanc que l'on obtient en faisant bouillir de l'acide sulfurique sur un excès de mercure, et faisant

évaporer la solution : il est employé quelquefois à la préparation du calomel ;

Le *deuto-sulfate*, obtenu en faisant chauffer pendant plusieurs heures un mélange de deux parties de mercure et de trois d'acide sulfurique concentré : il est en masse blanche, rougissant fortement le tournesol, quoique sa composition réponde à celle des sels neutres. On s'en sert pour préparer le deuto-chlorure de mercure et parfois le proto-chlorure. L'eau le décompose : 1° en *sulfate très-acide*, soluble ; inusité, si ce n'est pour former, par addition d'ammoniaque, un *sous-deuto-sulfate ammoniaco-mercuriel* (indiqué par Brugnatelli comme *ammoniure de mercure*); 2° en *sous-sulfate* presque insoluble, d'un beau jaune, d'une saveur mercurielle, connu et employé jadis sous le nom de précipité jaune, et surtout sous celui de *turbith minéral*, que lui a donné Crollius, qui faisait un secret de sa préparation, publiée en 1700 par Kunkel. Ce sous-sulfate, bien lavé, signalé déjà par Basile Valentin et Paracelse, a été préconisé à petite dose par ce même Crollius, par Boerhaave et même par Sydenham, dans les cas de syphilis rebelle ; par Boerhaave et Lobb, comme préservatif de la variole, et même, à la dose de 1 à 6 grains, comme émétique, mais violent, et par conséquent dangereux. Hoin, de Dijon (ancien *Journ. de méd.*, XV, 97), l'a employé avec succès, concurremment avec les frictions mercurielles, dans le traitement de la rage. Dussaussoy (*Traité sur la cure radicale de l'hydrocèle*) rapporte une observation où ce sel a été donné, depuis 1/2 grain jusqu'à 3 grains, comme auxiliaire des frictions mercurielles. Il était surtout usité en pommade, associé à huit ou dix fois son poids d'axonge ou de cérat et quelquefois au soufre, au laudanum, etc. (Cullerier), contre les affections cutanées chroniques. Cette pommade est encore employée à l'hôpital Saint-Louis ; elle n'a pas la causticité de celle dont le sublimé est la base, mais elle tache le linge en noir comme elle. On a nommé *sel alumineux mercuriel*, un composé d'alun et de mercure, abandonné maintenant comme vénéneux.

12° *Hypo-sulfite de mercure et de potasse*. Il est inscrit dans la *Pharmacopée universelle* de M. Jourdan (II, 103), sans indication de doses et de propriétés.

13° *Tartrate de mercure*. Ce sel, qu'il ne faut pas confondre avec le *mercure tartarisé* (Voy. ci-dessus, p. 337), employé quelquefois jadis comme anti-syphilitique, en pilules, en tablettes, ou incorporé avec un sirop, se prépare en précipitant une solution de proto-nitrate de mercure aiguisée d'acide nitrique, par du tartrate de potasse, lavant et faisant sécher le précipité, qui est blanc, jaunit à la lumière,

et est insoluble dans l'eau. La dose, comme anti-syphilitique, est de 1 à 2 grains; mais il est vénéneux, et aujourd'hui peu usité.

Ce sel faisait la base de la *liqueur fondante de Diener*, médecin de Paris. L'*eau végéto-mercurielle* ou *liqueur de Pressavin* était aussi un *tartrate de mercure et de potasse liquide*, que Monnet, à qui on en doit la découverte, préparait en faisant bouillir dans de l'eau six parties de crême de tartre avec une partie d'oxyde de mercure. Cette solution, qui contient par once 1 grain de mercure, a été fort vantée contre la syphilis, comme étant d'un usage moins dangereux que la liqueur de Van-Swieten; elle produit néanmoins quelquefois ou des vomissemens ou la salivation : 2 livres 1/2 suffisaient pour un traitement. Soumise à l'évaporation, elle fournit, d'après l'observation de Dehorne, un sel triple cristallisé, sujet néanmoins à varier, puisque le mercure y prédomine d'autant plus que la cristallisation touche plus à son terme.

Pressavin. Diss. sur un nouveau remède antivénérien. Lyon, 1767, in-8 (Voyez aussi son Traité des mal. vénér. Genève, 1773, in-12, et 1775, in-8). — Boelke (J.-C.-T.). *Diss. de mercurio tartarisato liquido*. Gœtt., 1787, in-8.

Tels sont les principaux composés mercuriels employés aux diverses époques de la médecine. Un volume n'eût pas suffi pour en donner l'histoire détaillée, surtout s'il avait fallu y joindre tous ceux qu'enveloppe maintenant un oubli aussi profond que mérité; nous n'avons pu en signaler que les traits les plus saillans, et nous en eussions réduit bien plus le nombre si notre Dictionnaire ne devait comprendre que les médicamens d'une utilité reconnue : c'est ce que nous ferons, au reste, à l'article *Mercuriaux*, complément naturel de celui-ci par son objet plus essentiellement pratique.

Balcianello (J.). *Discorso contro l'abuso dell'antimonio preparato, argento vivo sublimato, e del precipitato, in medicina solutiva ordinato*. Veron., 1603, in-4. — Renodæus (J.) et Arbaud (G.). *An hydrargyrum tutum luis indicæ alexipharmacum?* Lutetiæ, 1606. — Untzer (M.). *Anatomia mercurii spagirica, seu de hydrargyri natura, proprietate, viribus atque usu, libri duo*. Halæ, 1620, in-4. — Bourgeois (J.). *Oratio de mercurio*. Gœttingæ, 1646, in-4. — Boujonier et Patin. *Quæst. med.: est-ne certa et optima luis venereæ per solam hydrargyrosin curatio?* Paris, 1649, in-4. — Major (J.-D.). *Diss. de usu et abusu mercurii in lue venerea*. Resp. J.-N. Schippel. Kiloniæ, 1673, in-4. — Vater (C.). *Diss. de medic. mercurialibus*. Vittenb., 1695, in-4. — Quiquebœuf (A.) et Paulmier (P.). *Est-ne hydrargyrus luis venereæ alexipharmacum?* Parisiis, 1696. — Wedel (G.-W.). *Diss. de mercurio philosophorum*. Ienæ, 1697, in-4. — Seguyn et Rabault. *Quæst. med.: an ut lepræ sic lui venereæ hydrargyrosis?* Parisiis, 1698, in-4. — Pantelius (M.). *Disp. de mercurio, et ejus in usu medico operandi ratione*. Resp D.-P. Vasmar. Regiomonti, 1698, in-4. — Hoffmann (F.). *Diss. de mercurio et medic. mercurialibus selectis ad expugnandos sine salivatione morbos corporis humani rebelles*. Resp. de Welde. Halæ, 1700, in-4. — Baier (J.-J.). *Diss. de mercurii crudi usu interno*. Resp. J.-P. Rœsel. Altdorf, 1704, in-4. — Vesti (J.). *Diss. de usu et abusu medicamentorum mercurialium*. Resp. G.-C. Eckmann. Erfordt, 1705, in-4. — Œri (C.) *Diss. de hydrargyri natura, viribus et usu*. Basil., 1706, in-4. — Sintelær (J.). *The Scourge of Venus and mercury*. Lond., 1709. — Arragosius (G.). *Epist. de natura et viribus hydrargiry* (apud T. Zwinger *Fasc. Diss. med. select.* Basileæ, 1710, in-8). — Hallet (W.). *Diss. de viribus argenti vivi*. Lugd.-Bat., 1714, in-4. — Goris (G.). *Mercurius triumphator, continens argenti vivi historiam, indolem, etc.* Lugd. Bat., 1717, in 8. — Ludolff (J.). *Diss. de mercurio vivo*. Erfordt, 1722, in-4. — Bailly (F.). *Quæst. med.: an hydrargyrus unicum syphilidis αλεξιφαρμακον?* Resp. D.-C. Frémont. Paris, 1727, in-4. — Rauch (J.-G.). *Diss. de mercurii usu et abusu*. Marb. Catt., 1727. — Hebenstreit (J.-E.). *De*

usu hydrargyri interno ad mentem recentiorem. Resp. C.-F. Sartorius. Lipsiæ, 1735, in-4. — Werlhof (P.-G.). *Specimina duo de medicamento alterante ex mercurio, et de aurigine.* Hannoveræ, 1735; Venetiis, 1759, in-8. — Harris (T.). *A treatise on the force and energy of crude mercury.* Londres, 1735, in-8. — Brest (V.). Diss. sur l'usage du mercure dans les maladies vénériennes et sur la manière de s'en servir avec succès sans salivation. Londres, 1735, in-8. — Herrenschwandt (J.-F.). *Diss. de historia mercurii medica.* Lugd. Bat., 1737, in-4. — Stahl (J.-J.). *De mercurii in corpus humanum agendi modo.* Resp. G. Feinler. Erford, 1738, in-4. — Baier (J.-J.). *De mercurii in corpus humanum agendi modo, secundum leges physicas.* Altdorfii, 1739, in-4. — Alberti (M.). *Diss. de hydrargyrosi.* Resp. H. A. Schrimpf. Halæ Magd., 1740, in-4. — Schulze (J.-H.). *Diss. de mercurialium usu in febre quartana curanda.* Resp. J.-G. Grævius. Halæ, 1742, in-4. — Bertini (J.-M.-X.). *Dell' uso esterno ed interno del mercurio.* Florence, 1744, in-4. — Valdambrini (J.). *Uso del mercurio crudo.* Florence, 1744, in-4. — Scaganati (N.) *De A. Knips maccope, ac de duobus remediis ab eo maxime illustratis, mercurio et Aponensibus thermis, comment.* Padoue, 1745, in-4. — Brendel (J.-G.). *Programma de hydrargyri reliquiis a ptyalismo expellendis.* Gœttingue, 1747, in-4. — Ludolf. *Demonstratio quod atrocissima luis venereæ sympt. non sint effectus morbi sed curæ mercurialibus institutæ.* Resp. L.-A. Ritter. Erfordt, 1747, in-4. — Quellmalz (S.-T.). *Progr. quod hydrargyri vires a sulphure suspensas expendit.* Lips., 1748, in-4. — Ludolf (J. de). *Diss. de mercurio per alcali soluto tutissimo specifico anti-venereo.* Resp. D.-C. Grasso. Erfurt, 1747, in-4. — Fabri (L.-G.). *Appendice al trattato dell'uso del mercurio sempre temerario in medicina.* Lucca, 1751, in-4. — Borsieri (Burs rius) de Kanifeld (J.-B.). *Epist. de anthelminticæ argenti vivi facultate.* Favent., 1753, in-4. — Hundertmarck (C.-F.). *De mercurii vivi et cum salibus varie mixti summa in corpus humanum vi atque efficacitate, etc.* Resp. C. Bergmann. Lipsiæ, 1754, in-4. — Büchner (A.-E.). *Diss. de remediis mercurialibus spinæ ventosæ medicandæ interdum idoneis.* Resp. Niemann. Halæ., 1754, in-4. — Le même. *Diss. de medicamentorum mercurialium cum salibus paratorum efficacitate per adjunctum sulphur, etc.* Resp. J.-E. Richter. Halæ, 1754, in-4. — Buechner (A.-E.). *Diss. de medicamentorum mercurialium usu in cancro.* Resp. C. Cless. Halæ, 1755, in-4. — Stock (J.-C.). *Diss. de usu et abusu mercurii et medicam. mercurialium.* Ienæ, 1755, in-4. — Raulin (J.). Lettre sur l'alliage du camphre avec le mercure, et le succès de ce remède dans les maladies vénériennes. Paris, 1755, in-12. — Le Pascheux de La Reaulte (A.). *An exostosi frictiones mercuriales?* Monsp., 1756, in-4. — Le même. *Diss. de efficaci mercurialium usu chirurgico.* Halæ, 1756, in-4. — Le même. *Diss. de efficaci mercurialium usu in cancro.* Resp. Jænsch. Halæ, 1756, in-4. — Belloste (M.-A.). Traité du mercure, avec une instruction sur le bon usage des pilules de M. Belloste. Paris, 1756, in-12. — Despatureaux (G.-D.). *Quæst. med.: an lui venereæ hydrargyrus camphoratus?* Paris, 1756, in-4. — Owen (P.). *Diss. de mercurio.* Edinburgi, 1757, in-8. — Kaltschmied (C.-F.). *De istis mercurii partibus, quæ imprimis miasma venereum in corpore hærens destruere valent.* Præs. Alberti? Ienæ, 1758, in-4. — Hartmann (P.-J.). *Diss. martis cum mercurio conjunctionem usibus practicis commend.* Halæ, 1759, in-4. — Giselino (V.). *Epist. de hydrargyri usu ad M. Everardum.* Antverp., 1759, in-8. — Cartheuser (J.-F.). *De suspectis quibusdam pharmacis salino-mercurialibus.* Resp. C.-C. Gulde. Francfort-sur-l'Oder, 1759, in-4. — Lot (C.-E.). *Diss. de arthritide incongrui mercurialium usûs effectu.* Halæ, 1759, in-4. — Stoll (J.-S.-G.). *Diss. de mercurii in solidis corporis humani hærentis noxa.* Argent., 1760, in-4. — Bertram. *Diss. de salivatione mercuriali ceu indubio præservationis et curationis remedio adversus rabiem caninam.* Præs. Kaltschmied. Ienæ, 1760, in-4. — Bromfield. Obs. sur le solanum, avec des remarques sur l'usage de la salsepareille, du mercure et de ses préparations. Paris, 1761. — Hagg (A.-N.). *Diss. de hydrophobia ejusque per mercuralia potissimum curatione.* Argent., 1761, in-4. — Spielmann (J.-R.). *Diss. de hydrargyri præparatorum internorum in sanguinem effectibus.* Argent., 1761, in-4. (Une Diss. sous le même titre est indiquée dans la *Biogr. méd.*, à l'art. de J.-F. Ehrmann; et aussi à l'art. de J.-C. Ehrmann, celle-ci avec la date de 1762). — Aumont (A. d'). Mém. sur une nouvelle manière d'administrer le mercure dans les maladies vénériennes et autres. Paris, 1762, in-8. — Agostini (A.). *Stranguria, quæ venerea dicitur, mercurii potest esse aliquando effectus.* Venetiis, 1763, in-8. — Venel (G.-F.). *Quæst. med. de innocentia, sufficientia, utilitate, præstantia hydrargyrosis, ex compositis mercurialibus salinis intus exhibitis, in curatione morb. venereorum.* Piscenis, 1764. — Wathen (J.). *Pract. obs. concerning the cure of the venereal disease by mercurials, etc.* London, 1765, in-8. — Plenck (J.-J.). *Meth. nova tuta et facil. argentum vivum ægris venerea labe infectis exhibendi, etc.* Vindob., 1766, in-8. — Davisons (R.). *Diss. de solutione mercurii in acido vegetabili* (suc de verjus) *ejusdemque usu.* Lugd. Bat., 1767, in-4. — Canestrini (A.). *Diss. de mercurio.* Œnipont., 1768. — Dehorne (D.-R.). Examen des principales méth. d'administrer le mercure pour la guérison des maladies vénériennes. Londres et Paris, 1769, in-8., Paris, 1775, in-8. — Le même. Observations faites et publiées par ordre du gouvernement sur les différentes méthodes, etc. Paris, 1779, in-8 (Traduit en allemand, 1782, in-8). — Hartmann (P.-J.). *Diss. curat. non null. ad liquoris mercurialis usum spectantes.* Resp. C.-J. Sommer. Francof. ad Viadr., 1769. — Le même. *Progr. de liquoris mercurialis Plenckiani virtute*

anthelmintica Ibid., 1770. — Lysons (D.). *Essay upon the use of camphre et calomel in continual fevers.* London, 1771. — Mittie (J.-G.). Etiologie nouv. de la salivation, ou explicat. de la manière dont le mercure fait saliver. Montp., 1771, in-8. — Schlegel (J.-C.-T.). *Scopoli de hydrargyro idriensi tentamen.* Ienæ, 1772, in-8. — Saunders (W.). *A new and easy method of giving mercury by J. Plenck, translated from the latin.* London, 1772, in-8. (Editio tertia). — Duncan (A.). *Obs. on the operation and use of mercury in the venereal diseases.* Edinb., 1772, in-8. (Trad. en allemand, Leipsig, 1773, in-8.) — Hartmann (P.-E.). *Diss. in quâ improvidum mercurialium et sudoriferorum usum in Poloniâ damnat.* Francof. ad Viadrum, 1773, in-4. — Krausius (C.-C.). *Diss. prima de viribus medicamentosis hydrargyri et indè arte factorum pharmacorum.* Lipsiæ, 1773, in-4. — Ferber (J.-J.). *Beschreibung des quecksilber berg werks zu Idria in Mittelcrayn.* Berlin, 1774, in 8. — J.-L.-L. *A chemico-medical diss. on mercury, on its various preparations and mode of operating.* Lond., 1774, in-8. — Müller (J.-C.-G.). *Diss. de viribus ac usu mercurialium.* Ienæ, 1775, in-4. — Nicolai (E.-A.). *Diss. de viribus ac usu mercurialium.* Ienæ, 1775, in-4. — Kornbeck. *Historia morborum a mercurio usitatorum.* Vienne, 1776, in-4. — De La Robardière. Recherches sur. . . le choix des remèdes mercuriaux dans la maladie vénérienne. Paris, 1776, in-12. — Darsses. *De hydrargyri usu in lue venerea.* Monspelii, 1776, in 4. — Falck (N.-D.). Sur les vertus médicinales du mercure (en anglais). Londres, 1776, in-12 (Trad. en allemand, Leipzig, 1777, in-8.) — Clare. *Essay on the cure, etc., with a new method of introducing mercury in the circulation for the cure of lues venerea.* London, 1779, in 8. — Baldinger (E.-G.). *Progr.* I-IV. *Historia mercurii et mercurialium medica.* Gœttingæ, 1780 et 1781, in-4. — Le même. *Hist. mercurii et mercurialium medica continuata* (Progr. V et VI). Cassel, 1783 et 1785, in-4. — Howard (J.). *Tr. on the medical properties of mercury.* Lond., 1782, in-8. — Houlston. *Obs. on poisons and on the use of mercury in the cure of obstinate dyssenteries?* London, 1784, in-8. — Mittie (J.-S.). Lettre sur les inconvéniens du mercure. Paris, 1784, in-8. — Eschenbach. *Progr. de quibusdam auri calcibus et salibus mercurialibus.* Lipsiæ, 1785. — Singer (F.). Traité sur un antidote assuré de tous les poisons mercuriels (en allemand). Vienne, 1786, in-8. — Maywood (R.). *Essay on the operation of mercury in the human body.* Lond., 1787, in-8. — Perenotti di Cigliano (P.-A.). *Del vario modo di curare, etc. specialmente del uso vario del mercurio.* Turin, 1788, in-12. — Schierholz (G.-H.). *De mercurii usu in variolis.* Gœtt., 1788. — — Hahnemann. *Unterricht für wundeærzte ueberdie venerischen krankheiten nebst einem neuen quecksilber præparate.* Leipzig, 1789, in-8. — Bru. Meth. curat. de traiter les maladies vénériennes par les gâteaux toniques mercuriels. Paris, 1789. — Schæffer (J.-A.-M.). *Diss. de mercurialibus quibusdam pharmacis eorumque præcipuis virtutibus.* Lipsiæ, 1790, in-4. — Schreiber. *Diss. de morbo mercuriali.* Erfordiæ, 1792, in-4. — Hildebrandt (G.-F.). *Chemische und mineralogische geschichte des quecksilbers.* Brunswick, 1793, in-8. — Rambach (J.-J.). *Usus mercurii in morbis inflammatoriis.* Halæ, 1794, in-8. — Goy (J.). *Diss. de virtute mercurii inflammationes resolvante.* Mogunt., 1794, in-8. — Hoffmann (C.-L.). Des vertus du mercure, du sublimé, du mercure doux et de la panacée mercurielle, etc. (en allemand). Mayence, 1796, in-8. — Gmelin (J. F.). *Apparatus medicaminum, etc.* Gœttingæ, 1796, in-8., 2 vol. (Le deuxième vol. tout entier est consacré à l'hist. médicinale du mercure et de ses préparations). — Fowler. *De methodo medendi variolis, præcipue auxilio mercurii, etc*, 1800. — Zeller (C.-M.). *Experimenta circa hydrargyri effectus in animalia viva.* Tub., 1808, in-8. — Matthias (A.). Rech. sur la nature et l'histoire des maladies produites par l'usage du mercure (en anglais. Lond., 1810, in-8. — Vaume (J.-S.). Diss. sur le mercure, ses préparations et ses effets dans le corps de l'homme; méth. nouvelle, etc. Paris, 1811, in-12. — Lohnes (S. H.-B.). *Diss. de utilitate hydrargyri in febre typhode, etc.* Tubingæ, 1813. — Howitz (F.-G.). *Hist. mercurii tanquam remedii anti-venerei* (publié en Danemarck en 1813). — Marchand. Sur quelques effets nuisibles du mercure dans son admin. contre la syphilis (Thèse). Paris, 1814, in-4. — Thomson. Des effets du mercure dans les climats chauds (Thèse). Paris, 1815, in-4. — Francis (I.-W.). Diss. inaug. sur le mercure, comprenant son histoire naturelle, son action curative et son abus dans certaines maladies (en anglais). New-York, 1816, in-8. — Martin de Gimard (A.-N.). Tremblement produit chez les doreurs sur métaux par l'effet des vapeurs mercurielles (Thèse). Paris, 1818, in-4. — (Bertholdi a écrit en 1783, Erlangæ, in 4, une diss. sur le même sujet). — Otto (C.). *De actione hydrargyri medica. Diss. prima et secunda.* Resp. Birgero Hoppe. Hafniæ, 1819, in-8. — Wendt. *De abusu hydrargyri, etc.* Copenhague, 1823, in-4. — Bochardt (L.). Sur l'action des prép. mercurielles sur l'organisme humain en général et dans plusieurs maladies aiguës et chroniques, notamment l'hydropisie, la manie et l'épilepsie (en allemand). Gmünd, 1827, in-8. — . . . . . Des avantages et des inconv. du mercure dans le traitement de la maladie vénérienne (Thèse). Paris, 1827, in-4. — Le grand (A.). De l'or, de son emploi dans le traitement de la syphilis, etc.; du mercure, de son inefficacité, et des dangers de l'administrer dans le traitement des mêmes maladies, etc. Paris, 1828, in-8. — Mitscherlich (G.). *Hydrargyri præparata usitatissima analyticè accuratiùs perscrutata* (Thèse). Berlin, 1829, in-8. — Une multitude de dissertations particulières sur le mercure, ses composés et quelques-unes de ses préparations ont été publiées en outre dans les divers mémoires des sociétés sa-

vantes; on peut consulter à ce sujet le t. XI, p. 248, 387 et suiv. du *Repertorium commentationum a Societatibus litterariis editarum*, de J. D. Reuss (Gottingæ, 1816, in-4), où plus de deux cents sont indiquées; le *Répertoire* de Ploucquet, etc. Voy. aussi le traité de J. Astruc, *de morbis venereis*. Paris, 1740, in-4, 2 vol.

MERCURE ALCALISÉ. *Mercure éteint* au moyen du sous-carbonate de chaux.

— AMMONIACAL FULMINANT. *Ammoniure de Mercure.*

— CENDRÉ DE BLACKE. Précipité formé par le sous-carbonate d'ammoniaque dans une solution de *Nitrate de mercure.*

— — DE MOSCATI. Poudre d'un vert noirâtre, obtenue de la digestion d'une partie de mercure doux et de huit parties de solution de potasse caustique.

— CORNÉ. C'est le *Muriate de mercure* natif, qui est probablement un *proto-chlorure.*

— CRU. *Mercure pur.*

— DIAPHORÉTIQUE. Van Helmont nommait ainsi une espèce de *Chlorure de Mercure.* D'autres ont donné ce nom au *Précipité violet* préparé par sublimation, quatre fois répétée, d'un mélange de *Sulfure de Mercure* et de *Muriate d'ammoniaque*, usité jadis à la dose de 12 à 36 grains (Voy. la trad. de la *Mat. méd. de Geoffroy*, I, 446).

— DISTILLÉ. *Mercure* purifié par la distillation, particulièrement employé pour les usages médicinaux.

— DOUX. Nom donné par Neuman au calomel, *Proto-chlorure de Mercure.*

— ÉTEINT. Nom du *Mercure très-divisé*, privé ainsi de son éclat métallique.

— FULMINANT. *Poudre fulminante* retirée du nitrate de mercure chauffé avec de l'alcool.

— GOMMEUX DE PLENCK. *Mercure* éteint par la gomme arabique et le sirop diacode.

— D'HOWARD. Synonyme de *Mercure fulminant.*

— AVEC LA MAGNÉSIE. *Mercure* éteint au moyen de la magnésie.

— DE MORT. Synonyme singulier de *Mercure de vie.*

— NATIF. *Mercure* qui se trouve naturellement à l'état métallique dans divers pays.

— PRÉCIPITÉ BLANC. *Proto-chlorure de mercure* obtenu par précipitation.

— — ROUGE. *Deutoxyde de Mercure* préparé par calcination.

— PURIFIÉ ou RECTIFIÉ. Le même que le *Mercure distillé.*

— REVIVIFIÉ DU CINNABRE. *Mercure* obtenu par la décomposition du sulfure au moyen du fer ou de la chaux : telle est la plus grande partie du mercure du commerce.

— SACCHARIN, ou SACCHARATÉ. *Mercure* éteint par l'intermède du sucre, à parties égales.

— SOLUBLE DE MORETTI. Mélange de *Mercure* et d'*Oxyde rouge de Mercure*, obtenu par l'action de la potasse sur le sulfate de mercure.

— — D'HAHNEMANN. Mélange de *Sous-nitrate de Mercure* et de *proto-nitrate ammoniaco-mercuriel*, obtenu en précipitant du proto-nitrate par de l'ammoniaque.

— SULFURÉ. C'est le cinnabre, ou *Sulfure de Mercure.*

— TARTARISÉ. *Mercure* éteint par la crème de tartre.

— VÉGÉTAL. Un des noms du *Lobelia syphilitica*, L. (III, 138), que Playfair a donné aussi à l'*Asclepias gigantea*, L. (I, 466).

— DE VIE. C'est la poudre d'algaroth, *Sous-chlorure d'Antimoine* (I, 349).

MERCURIALIS. Genre de plantes de la famille des Euphorbiacées, de la Diœcie ennéandrie, qui doit son nom à Mercure, auteur, dit-on, de la découverte des vertus de l'espèce vulgaire (Pline, *lib.* XXV, *c.* 25); dans les 4 ou 5 espèces qu'il renferme, le principe âcre de cette

famille est presque nul ; on y trouve au contraire une odeur nauséeuse particulière à ce genre.

M. annua, L., Mercuriale, Foirole (*Flore médicale*, V, f. 235). Plante annuelle qui croît partout, dans les lieux cultivés, négligés ; sa tige est dressée, rameuse, glabre, haute d'un pied environ ; ses feuilles sont opposées, glabres, pétiolées, ovales, à dents de scie obtuses et allongées ; les fleurs mâles, de couleur herbacée, forment des épis allongés, ont une corolle à 3 folioles, et de 9 à 15 étamines. Les fleurs femelles sont géminées ou solitaires, avec une enveloppe florale semblable ; 2 styles, et des capsules didymes velues. Cette plante est réputée émolliente, laxative. Les anciens s'en servaient comme purgatif ; Hippocrate la prescrivait pour faire sortir l'arrière-faix, appliquée sur les parties sexuelles ; ce que Constantin a imité, en s'en servant sous forme de pessaire, pour provoquer les règles (*Pharm. provenç.*). Oribase en donnait la décoction dans du vin ; Gonan raconte qu'il avait coutume de purger les vers des enfans au moyen d'une soupe préparée avec cette plante (*Hort. monsp.*, 377). Brassavole rapporte que les paysans ferrarais en usent, réduite en pulpe, pour se purger (*Exam. omn. simplic. med.*). Son extrait purge à la dose de un à deux gros, d'après M. Lemolt, pharmacien à Bourbonne ; une demi-once de cet extrait en lavement produit le même effet (*Acad. royale de méd.*, 1er avril 1828). On prépare en pharmacie une espèce de miel, qu'on appelle *miel mercurial*, dont ont met deux à quatre onces dans les lavemens pour les rendre purgatifs ; mais ce n'est pas toujours à cette plante qu'ils doivent cet effet, car les pharmaciens ont l'habitude d'y ajouter la décoction de leurs *grabeaux* de séné. Zwinger en a composé un sirop, appelé *sirop de longue vie* des propriétés merveilleuses qu'il lui prêtait, tombé aujourd'hui dans l'oubli. Linné dit que c'est plutôt par sa vertu hypnotique que la mercuriale est remarquable que par sa qualité purgative (*Mat. med.*, 247) ; Desbois de Rochefort indique la mercuriale comme un assez bon diurétique (*Mat. méd.*, I, 453). On l'a conseillée aussi comme anti-hydropique, et emménagogue contre les obstructions, la syphilis, etc. Il y a des auteurs qui nient la propriété émolliente de cette plante, tels que Linné, Crantz, Bergius, Plenck, etc., sans doute à cause de la famille dont elle fait partie. Si on en usait récente, peut-être pourraient-ils avoir raison : mais d'abord, par comparaison aux autres Euphorbiacées, elle peut mériter cette qualification ; de plus, il est certain que bouillie elle laisse à l'eau sa propriété purgative, et qu'elle est alors insipide ; appliquée à l'extérieur, elle est dans ce cas un véritable émollient qu'on emploie effectivement en cataplasmes dans quelques affections ; la dessiccation paraît aussi lui enlever toutes ses propriétés actives,

d'après Spielmann. La mercuriale peut même servir d'aliment : les anciens, d'après Dioscoride, s'en nourrissaient, cuite à la manière des épinards (*lib.* IV, *c.* 183) : on assure qu'il en est encore ainsi dans plusieurs lieux de l'Allemagne. Le suc de cette plante est abondant et d'un goût un peu salé, mais n'est pas laiteux comme celui des autres Euphorbiacées ; on indique sa dose de 2 à 4 onces. M. H. Feneulle, de Cambray, qui a analysé la mercuriale annuelle, y a observé : un principe amer purgatif ; du muqueux ; de la chlorophylle ; de l'albumine végétale ; une substance grasse blanche ; une huile volatile ; de l'acide pectique, du ligneux, quelques sels, de l'ammoniaque (*Journ. de chimie méd.*, II, 116).

M. perennis, L. Cette espèce vivace croît dans les bois montueux, couverts, aux lieux où la terre a été remuée ; elle a une teinte de vert sombre et triste, qui contraste avec le vert tendre de l'autre espèce ; elle prend en séchant une couleur bleuâtre qui y décèle de l'indigo, et qui pourrait faire exploiter cette plante sous ce rapport, circonstance déjà mentionnée dans les *Mém. de la Soc. roy. de méd.* (I, 343), par M. Aymen ; M. Vogler rapporte même dans les *Annales de chimie* (VI, 25), qu'on peut extraire de sa racine une belle teinture bleue, et une autre d'un beau rouge carmin. Elle peut donc devenir une plante précieuse pour les arts, d'autant qu'on peut l'avoir par charretées dans nos bois couverts ; on assure que la mercuriale annuelle en contient aussi un peu. Cette plante est vénéneuse, ce qui la rapproche des propriétés de la plupart des autres Euphorbiacées, fait qu'on observerait peut-être dans l'autre espèce si elle était vivace, car il semble que les plantes n'acquièrent qu'avec le temps des qualités délétères, ce qui fait qu'on voit rarement celles qui sont annuelles être nuisibles, ou du moins l'être à un degré très-marqué, si on excepte nos Solanées. Sloane (*Essai d'Édimb.*, 228) assure avoir vu ce végétal causer des selles, des vomissemens, une chaleur brûlante, de l'assoupissement, des convulsions et la mort ; c'est le même cas qui est mentionné dans les *Trans. phil. abr.* (I, 451). Gesner dit qu'elle produit la salivation, et que c'est pour cela qu'on l'appelle mercuriale. Il paraît, d'après Linné, qu'elle est nuisible aux moutons (*Flora suecica*, 360). Quoi qu'il en soit, cette plante a aussi été indiquée par les anciens comme alimentaire étant bouillie ; mais peut-être les commentateurs confondent-ils la mercuriale vivace avec le *Cynocrambe*, ou chou de Chien (*Theligonum Cynocrambe*, L.), nom donné aussi à cette espèce de mercuriale par quelques auteurs, tels que Matthiole (*Comment.*, 471) et Lémery (*Dict.*). Le *Cynocrambe*, quoique âcre, est alimentaire selon M. Delille, comme nous le dirons à l'article *Theligonum*. On ne fait du reste aucun usage médical du *M. perennis*.

M. tomentosa, L. Cette plante de Provence, d'Espagne, etc., a été depuis Pline le sujet de fables absurdes : la forme de ses fruits, didymes, comme dans les autres espèces, dans les pieds *femelles* appelés *mâles* dans les auteurs, les a fait conseiller pour avoir des garçons; et réciproquement les individus mâles, qui sont les pieds *femelles* pour eux, pour se procurer des filles; ce qui était commettre une erreur botanique, donner un conseil ridicule, et dire conséquemment une double absurdité (Voy. Matthiole, *Comment.*, loc. cit.). Les anciens Maures employaient beaucoup cette plante, qu'ils nommaient *Carra*, dans les maladies des femmes, d'après Clusius. Du reste, selon Sprengel, cette espèce serait le *Cynocrambe* des anciens.

Mercurialis mas, Off. Nom de l'Individu femelle du *Mercurialis annua*, L., dans les vieux auteurs; erreur commise alors, parce qu'on regardait la forme testiculaire des fruits de ces plantes comme indiquant le sexe *mâle*.

Mercurialis testiculata, off. Individu femelle du *Mercurialis annua*, L.

Mercurialisation. Imprégnation rapide de l'économie vivante par le mercure; méthode thérapeutique employée récemment dans le traitement des maladies aiguës, et diamétralement opposée à la méthode dite *par extinction*. Les faits nombreux qui l'appuient nous paraissent mériter l'attention des praticiens et offrir un nouveau champ à la thérapeutique. Voy. *Mercuriaux*.

Mercuriau. Un des noms provençaux de la mercuriale, *Mercurialis annua*, L.

MERCURIAUX. Classe de médicamens dont le mercure est la base et le principe actif. Nous avons, à l'article *Mercure* (IV, 331), considéré ce métal et ses préparations sous le point de vue historique, physique, chimique et pharmaceutique; nous avons aussi indiqué les applications qu'on en a faites, les doses auxquelles on les prescrit, les principales données de leur emploi, enfin les nombreux ouvrages qui en traitent d'une manière spéciale. Il nous reste dans celui-ci à les faire connaître quant à leurs effets, soit primitifs soit secondaires, sur l'économie; aux accidens dont ils peuvent être la source; à leur manière d'agir et aux médications qu'ils produisent; aux diverses conditions de leur emploi médicinal; aux usages hygiéniques et prophylactiques qui leur ont été attribués; enfin à leurs applications thérapeutiques si variées : sujet vaste qui a fourni et pourrait fournir encore matière à des volumes, mais que nous sommes forcés de resserrer en quelques pages, lesquelles par conséquent offriront plutôt l'énumération des questions qu'il embrasse que leur discussion et leur solution raisonnées, plus convenables au surplus à un traité spécial de thérapeutique qu'à un dictionnaire de matière médicale et de thérapeutique générale.

Les mercuriaux, devant au métal qui les constitue leurs principales

propriétés, présentent presque tous, sous les divers rapports médicinaux, la plus grande analogie : ce sont en général des médicamens fort actifs et parfois des poisons bien redoutables ; la plupart semblent exercer sur l'homme vivant un même genre d'action, soit salutaire, soit nuisible, agir sur les mêmes parties, notamment les organes salivaires et le système lymphatique, exposer aux mêmes lésions, remédier aux mêmes désordres : c'est ce qui permet de les réunir sous un titre commun et d'en traiter à beaucoup d'égards d'une manière générale.

I. *Effets primitifs ou immédiats des mercuriaux.* Ces effets varient suivant les divers états du mercure, les voies de son introduction et une foule d'autres circonstances :

1°. *Mercure en masse.* Pris à l'intérieur, il a communément peu d'action sur l'économie, ou semble n'agir que mécaniquement, ainsi qu'on l'a vu ci-dessus (pag. 335), sans doute parce qu'il est rendu presque aussitôt que pris ; car s'il séjourne dans les premières voies, qu'il s'y divise et soit ensuite absorbé, il peut, suivant M. Orfila, qui en cite deux exemples, d'après Zwinger et Delaborde (voy. aussi t. II, p. 195, des *Transactions philosophiques abrégées*), causer des accidens et notamment le ptyalisme.

Appliqué à l'extérieur, on l'a vu (P. Jalon et Olaüs Borrichius, cités par le même), produire la salivation ou d'autres phénomènes graves.

Introduit accidentellement sous la peau ou dans l'épaisseur de nos tissus, il s'y divise et chaque globule devient le centre d'un petit phlegmon, dont la marche peut être arrêtée si on le cautérise avec le beurre d'antimoine (*Journ. univ. des sc. méd.*, X, 34) : dans les poumons le pus peut prendre assez de consistance pour faire croire au développement d'une affection tuberculeuse (M. Cruveilhier, *Nouv. Bibl. méd.*, 1826, III, 386).

Suivant M. Gaspard (*Journ. de physiol. expér.*, 1821), enfin, le mercure ne saurait circuler dans les vaisseaux capillaires, quels qu'ils soient, sans les enflammer : observation faite aussi par M. Cruveilhier (*Nouv. Bibl. méd.*, 1826, IV, 153), et qui suppose la non-absorption de ce métal dans le traitement par frictions de la syphilis.

2°. *Mercure en vapeurs.* Le mercure peut, sous cette forme, faire naître la plupart des accidens que nous verrons appartenir à l'emploi des mercuriaux en général, et surtout du mercure mécaniquement divisé ; il est vrai qu'ils tiennent peut-être, dans bien des cas où on en accuse des vapeurs mercurielles, au mercure lui-même réduit en poussière. A la température ordinaire le voisinage de ce métal n'est pas sans inconvénient. Hermbstaedt a vu en 1795 plusieurs commis être pris

de salivation dans une salle qui, ayant servi jadis à mettre des glaces au tain, avait été ensuite transformée en comptoir (*Journ. d'Hufeland*, extrait *Bibl. méd.*, LXXIII, 394). M. Gaspard (mém. cité) démontre que ses émanations, même à une base température, tuent les fœtus des animaux ovipares, empêchent le développement des œufs de poule, de grenouille, etc. On sait que dans les salles des syphilitiques, salles dont le grattage des murs donne à l'analyse du mercure, au rapport de M. Duméril, certains élèves sont quelquefois atteints de ptyalisme sans avoir pris de préparations mercurielles (Colson, *Archiv. génér. de méd.*, septembre 1826). En 1810 le vaisseau anglais *le Triomphe*, chargé de 130 tonneaux de mercure, eut en trois semaines plus de deux cents hommes affectés de ptyalisme, d'ulcérations à la bouche, de dévoiement et de paralysies partielles; une partie du mercure ayant inondé en quelque sorte le bâtiment, imprégné le pain et les autres alimens, et s'étant convertie aussi en poussière noirâtre : les animaux eux-mêmes furent atteints (*Bibl. brit*, XLVII, 395; *Archiv. génér. de méd.*, IV, 282). Les miroitiers, et surtout les étameurs de glaces, qui n'employent le mercure que froid et vivent exposés à l'humidité, sont surtout sujets à la salivation, dont les doreurs du reste ne sont pas exempts, comme Fourcroy en rapporte un double exemple dans sa Traduction de l'*Essai sur les maladies des artisans* par Ramazzini (p. 43). On sait que les ouvriers des mines de mercure (Matthiole en avait fait la remarque pour celles d'Idria) sont sujets à saliver, à perdre leurs dents, à devenir asthmatiques, à être pris de tremblemens des membres, de paralysies de divers organes, et à périr de bonne heure. On a vu en 1803 l'incendie de ces mêmes mines occasioner des tremblemens nerveux à plus de neuf cents personnes des environs. Les constructeurs de baromètre et autres ouvriers qui travaillent le mercure, les doreurs sur métaux qui emploient ce métal amalgamé avec l'or, sont exposés à des tremblemens presque convulsifs, des bras surtout, qui, plus tôt ou plus tard, leur ôtent la faculté de travailler. Au rapport de Bordeu (*Analyse du sang*), F. Rouelle et Keyser sont morts de ce tremblement. Fernel (*De abditis rerum causis de lue venerea*), Forest, dans ses observations, O. Borrichius (*Acta med.*, II, 196), F. Poncettus (*De venenis*, *c.* 21), N.-W. Becker, Poterius, Dehaen, Ramazzini, etc., en rapportent des exemples, cités par M. C. Otto (*Diss.*, part. II, p. 11). Une femme, dont parle Fabrice de Hilden (Orfila, *Toxic. génér.*, I, 354), fut prise de ptyalisme pour avoir respiré l'air d'une étuve où son mari subissait des frictions mercurielles. Le fourneau d'appel, proposé par M. d'Arcet, prévient chez les artisans ces dangers, qui peuvent aller jusqu'à priver presque subitement de la vie,

dans les plus horribles souffrances, comme on le raconte d'un orfévre de Malines, dans les *Annales générales des sciences physiques* (5e livr.). Ces divers ouvriers, enfin, surtout lorsqu'ils commencent jeunes et continuent long-temps, s'étiolent insensiblement, deviennent pâles, bouffis, et très-souvent scrofuleux (Pelletier, *Traité sur les scrofules*, p. 23).

3°. *Mercure éteint*, ou *combiné*. L'action immédiate en est plus ou moins irritante, et varie du reste suivant l'espèce de préparation qu'on emploie, son degré de solubilité, la dose à laquelle on la donne, la surface à laquelle on l'applique, le plus ou moins de durée de son usage, les circonstances individuelles, les saisons et les climats.

Ainsi la *préparation* la plus simple, celle du mercure divisé ou éteint, est en même temps la plus douce et la plus sûre : elle ne cause ordinairement ni vomissement, ni diarrhée, ni colique; le sulfure vient ensuite; puis le proto-chlorure et le proto-bromure, qui donnent facilement la diarrhée; les sels mercuriaux insolubles, dont l'action est variable; l'oxyde rouge, et enfin les sels solubles, le deuto-chlorure et le deuto-bromure de mercure, qui jouissent de la plus grande, de la plus redoutable activité, déterminent souvent des évacuations par haut et par bas, des douleurs, l'inflammation, etc. : tous ces composés en outre, les premiers surtout, sont sujets à produire le ptyalisme et tous les accidens qu'il entraîne. L'action n'est pas toujours proportionnée à la *dose*, comme nous le verrons en traitant de l'emploi médicinal des mercuriaux, outre que la dose varie suivant chaque espèce de préparation; en général, pourtant, plus celle-ci est forte et brusquement donnée, plus les effets sont prompts et énergiques, plus des accidens sont à craindre. Quant à la *surface*, on observe que le mercure agit plus fortement et d'une manière plus assurée, donné à l'intérieur qu'appliqué extérieurement. L'influence de la *durée* est beaucoup plus marquée; c'est d'elle que dépend souvent le développement des empoisonnemens lents (Voy. p. 378). Relativement aux *circonstances individuelles*, on observe en général que les femmes, les enfans, supportent plus difficilement les mercuriaux, le calomel excepté, que les hommes; que les individus nerveux, ceux dont l'estomac est plus ou moins irrité, ou qui ont la poitrine faible, qui sont disposés aux hémorrhagies, en éprouvent plus d'inconvéniens. Enfin, personne n'ignore, quant aux *saisons* et aux *climats*, que le froid (comme la chaleur trop grande), surtout humide, est contraire à l'emploi des mercuriaux, qu'il favorise la salivation et autres accidens, retarde ou empêche la guérison, etc.

Abstraction faite de ces modifications particulières, voici les prin-

cipaux traits qui, dans l'état non morbide, caractérisent l'action immédiate du mercure et des mercuriaux :

Appliqués à l'extérieur, notamment sur des surfaces ulcérées, ils semblent les stimuler, augmenter d'abord la suppuration, réprimer la turgescence du tissu cellulaire; ils peuvent même agir comme cathérétique ou caustique, suivant leur nature; quelquefois en outre ils sont absorbés, et déterminent tous les symptômes de l'empoisonnement lent ou aigu.

Donnés à l'intérieur et à petite dose, variable du reste pour chacun d'eux, ils peuvent passer inaperçus pour ainsi dire, se borner à exciter légèrement l'appétit, ou du moins ne manifester leur action que par des phénomènes en rapport avec les effets thérapeutiques qu'on en veut obtenir. A dose un peu plus élevée, ils sont sujets à causer des pesanteurs d'estomac, de l'épigastralgie, de la cardialgie, des nausées, des vomissemens, des coliques, des déjections alvines, en un mot tous les symptômes d'un premier degré d'irritation gastro-intestinale, symptômes qu'il n'est pas toujours facile d'éviter complètement. Quelquefois, en outre, il survient de la céphalalgie, et très-souvent un certain degré de ptyalisme. A dose trop forte, ils produisent subitement tous les accidens de l'empoisonnement aigu par les irritans : nous y reviendrons tout à l'heure.

Le premier de ces trois effets immédiats est le plus désirable, celui que le médecin prudent doit toujours s'efforcer d'obtenir, soit en faisant choix d'une préparation sûre et convenable, soit en ménageant les doses, soit en associant aux mercuriaux divers correctifs; mais à ces phénomènes primitifs de l'action du mercure, en succèdent ordinairement d'autres qu'il importe de connaître :

II. *Effets médiats ou secondaires des mercuriaux*. Absorbé, porté dans le torrent de la circulation, par quelque voie qu'on l'introduise, mais à dose modérée quoique soutenue, le mercure ou ses préparations excite au bout de quelque temps une sorte de mouvent fébrile plus ou moins marqué; la chaleur, la soif, la transpiration augmentent; souvent il survient de l'insomnie, une agitation particulière, parfois des congestions sanguines sur divers organes, ou même des hémorrhagies : son influence sur la menstruation est néanmoins peu marquée. Le sang en même temps devient couenneux, d'apparence inflammatoire (état dépendant peut-être plutôt de la maladie contre laquelle le mercure est administré, que de l'action même de ce métal); souvent les gencives s'engorgent, les glandes salivaires stimulées augmentent de volume, et sécrètent plus abondamment une salive visqueuse et fétide. Ces divers effets, lorsque le traitement a été ménagé, peuvent n'être que très-peu marqués, et plus ou moins

salutaires, le dernier (ptyalisme) est plus fréquent avec certaines préparations (le calomel, l'onguent mercuriel, etc.), qu'avec d'autres (éthiops minéral, sublimé, etc.), plus commun chez certains individus et dans certaines saisons, et peut survenir quelquefois long-temps après qu'on a cessé l'usage du mercure. Jadis on le croyait indispensable, salutaire, et la salivation était devenue une méthode thérapeutique, adoptée non-seulement contre la syphilis mais contre plusieurs autres maladies. Beaucoup de praticiens le regardent comme l'effet d'une sorte de saturation de l'économie par le mercure, l'indice de son action médicinale, et ne craignent pas en conséquence de provoquer un léger degré de sensibilité des gencives; d'autres l'évitent avec soin, effrayés avec raison de la difficulté qu'on éprouve quelquefois à s'en rendre maître, et des suites graves qu'il peut entraîner, tels que : ulcérations douloureuses des gencives, gonflement considérable et quelquefois monstrueux de la langue, du gosier, de la face, de la tête; flux excessif d'une salive épaisse (dont l'odeur, ainsi que celle de l'haleine, a été comparée à celle du gaz hydrogène phosphoré); chute des dents, parfois même des os palatins ou maxillaires; perte de la voix, paralysie, épuisement, marasme, mort enfin, au milieu des plus vives souffrances. Dès que la salivation menace d'apparaître, ils diminuent donc les doses ou suspendent le traitement, ont recours aux délayans, aux antiphlogistiques, aux purgatifs, et, localement, aux adoucissans, aux opiacés, etc. L'éloge et la satire de la salivation ont fait l'objet d'un grand nombre de dissertations particulières [1].

III. *Accidens causés par l'abus des mercuriaux.*

1°. *Empoisonnement lent.* Continué trop long-temps, l'usage du mercure, surtout à dose non suffisamment ménagée, peut déterminer, indépendamment des accidens dont nous venons de parler, des inflammations chroniques, une sorte d'empoisonnement lent, nommé *fièvre mercurielle* par Hahnemann qui l'a décrit sous les couleurs les plus

[1]. Göetz (Z.-N.). *Diss. de salivatione.* Jenæ, 1656, in-4. — Capelle (B.-C.) *Diss. de salivatione mercuriali.* Jenæ, 1668, in-4. — Wigand (J.). *Diss. de ptyalismo.* Gief., 1669, in-4. — Hager (J.-J.). *Diss. de salivatione.* Jenæ, 1670, in-4. — Unzelmann (A.). *Diss. de salivatione mercuriali.* Altorf. 1691, in-4. — Nuck (A.). *Sialographia.* Leid., 1692, in-8. — Wilhelmi (N.-M.). *Diss. de salivatione mercuriali.* Lugd. Bat., 1694, in-4. — Finkenau (J.). *Diss. de salivatione mercuriali.* Regiom., 1705, in-4. — Isaac (J.-D.). *Diss. de salivatione mercuriali aliis præter luem veneream morbis rebellibus exstirpandis pari.* Halæ, 1710, in-4. — Paxton (P.) *Essay, etc., to which is annex'd a short account of salivation and the use of mercury.* London, 1711, in-8. — Loon (A. Van). *Diss. de πτυαλισμῷ artificiali.* Lugd. Bat., 1720, in-4. — Boschetti (B.). *Diss. de salivatione mercuriali.* Venet., 1722, in-4. — Schurig (M.) *Sialographia*, etc. Dresde, 1727, in-4. — Schrimpf (H.-A.). *Diss de hydrargyrosi s. de salivatione ope mercurii.* Halæ, 1740, in-4. — Hoffmann (W.-C.). *Diss. de salivatione mercuriali.* Giessæ, 1743, in-4. — Silbecker (H.-G.). *Diss. de salivatione artificiali.* Marb., 1752, in-4. — Grainger (J.). *Diss. de modo excitandi ptyalismum, et morbis independentibus.* Edimb., 1753, in-8. — Gloggner (C.-A.). *Diss. de salivationis usu in morbis venereis.* Gœtt. 1763, in-4. — Voy. t. II, p. 34, de l'*apparatus medicaminum* de J.-F. Gmelin, l'énumération des écrits presque aussi nombreux publiés contre la salivation mercurielle, depuis 1502 jusqu'à nos jours.

sombres, manifesté d'abord par la pâleur, la faiblesse, l'amaigrissement, en un mot par une diminution considérable de la nutrition, masquée quelquefois par une bouffissure générale. Le sang perd peu à peu de sa couleur et de sa consistance; une sorte de diathèse veineuse, et plus tard une tendance marquée aux épanchemens lymphatiques, se déclarent; en même temps surviennent des tremblemens involontaires et une sorte de paralysie : une fièvre lente, un état cachectique particulier, comparé par quelques auteurs à l'état scorbutique, peuvent enfin amener la perte du malade. Presque toujours dans ces cas, on trouve à l'ouverture des corps, ou des traces de gastro-entérite chronique, ou des lésions pulmonaires, ou des affections cérébrales; et alors avaient eu lieu ordinairement ou des douleurs épigastriques, intestinales, de la diarrhée, de la dysenterie, ou bien de la toux, ou enfin quelque affection nerveuse ou mentale.

Un grand nombre d'observations sur les *phlegmasies causées par l'emploi du mercure* ont été publiées récemment par M. L. Van-Dekeere (*Journ. génér. de méd.*, CVI, 36). Un cas d'empoisonnement lent produit par le sublimé, est inséré dans le *Recueil périod. de la Soc. de méd.* (LXXV, 313), et beaucoup d'observateurs ont publié des écrits spéciaux sur les maladies ou les accidens produits par l'usage des mercuriaux (Voy. dans notre *Bibliographie* de l'art. *Mercure* ceux de Balcianello, d'Alberti, de Fabri, de Kornbeck, de J. S. Mittie, de Schreiber, de Matthias, de Marchand et de Wendt).

2°. Le *tremblement* et l'espèce de *paralysie* dont nous avons parlé ci-dessus, très-communs chez les ouvriers en mercure (Voy. la *Diss.* de Bartholdi en 1783; le *Mém.* de M. Mérat, à la suite de son *Traité de la colique*, p. 273; Paris, 1812, in-8; et la *Thèse* de M. Martin de Gimard en 1818), sont moins rares qu'on ne l'avait cru, chez les individus qui font usage de ce métal comme médicament. M. Colson vient d'en rapporter six exemples, la plupart chez des femmes, après l'emploi du sublimé ou des frictions mercurielles (*Séance de l'Acad. roy. de méd.*; voy. *Journ. génér. de méd.*, XCIX, 243). Le traitement de cet accident, qui persiste souvent long-temps après la cessation de la cause qui l'a produit, est le même que celui de l'abus des mercuriaux, et consiste surtout dans la cessation de l'influence mercurielle, l'emploi des sudorifiques, dont M. Bally toutefois conteste l'efficacité, les bains tièdes ou de vapeurs aqueuses (M. Marc), l'usage du lait, des adoucissans, le séjour à la campagne, etc.

3°. *Eczema mercuriale*. L'abus des mercuriaux peut donner lieu aussi à une éruption vésiculaire prurigineuse, qui, signalée d'abord par J. Pearson en 1783, étudiée successivement par Benjamin Bell, Muratori qui la nommait *Lepra mercurialis*, Spens (*Erythema mercu-*

rialis), Mullin (*Thèse*, 1806), a été décrite ex-professo sous les noms de *mercurial disease* et d'*hydrargyria* par le docteur G. Alley, d'abord en 1804, puis en 1810 dans un ouvrage intitulé : *Observations on hydrargyria or that vesiculous disease arrising from the exhibition of mercurii*, où il en établit plusieurs degrés ou variétés. Cette affection s'étend quelquefois des orteils, qu'elle attaque d'abord, à tout le corps, et peut s'accompagner de fièvre, d'agitation, d'angine avec coloration pourprée de la peau, etc. : sur 43 malades, dont Alley a recueilli l'histoire, huit y ont succombé. La cessation de l'usage du mercure, les lotions d'eau tiède et les doux purgatifs, l'opium, quelquefois le quinquina, sont les moyens qu'il recommande. Friedlander dit en avoir observé quelques exemples (*Bibl. méd.*, XLII, 67).

4°. Un phénomène singulier a été observé par Harrold (*Arch. de Meckel*, 3e cahier, p. 532) ; c'est celui d'un homme qui, soumis à un traitement mercuriel après avoir pris à l'intérieur du soufre, devint généralement noir, une sorte d'*éthiops minéral* paraissant s'être ainsi formé spontanément à la surface de son corps : fait peu d'accord avec les idées reçues aujourd'hui sur la nature de ce composé, mais confirmé par une observation d'E. Rigby (*The London med. repos.*, avril 1817; voy. *Bibl. méd.*, LX, 408).

5°. Quelques médecins rapportent à l'abus des mercuriaux diverses lésions regardées généralement comme syphilitiques, telles que les *exostoses*, des *caries*, les *ulcérations chroniques* de la gorge, etc., et ils les nomment en conséquence *pseudo-syphilis* ou *maladie du remède :* nous y reviendrons plus loin au sujet de la syphilis. D'autres enfin ont nommé *maladie pseudo-mercurielle* des accidens analogues à ceux que produit l'abus du mercure, survenus spontanément chez des individus qui n'en prenaient pas (G. R. Nuttal, *London med. repos.*, sept. 1819).

6°. *Empoisonnement aigu.* Donnés enfin d'emblée à trop haute dose, les mercuriaux déterminent soudainement tous les symptômes ordinaires de l'empoisonnement aigu par les irritans : saveur âcre, styptique, métallique ; sentiment de resserrement et de chaleur brûlante à la gorge ; anxiétés, douleurs déchirantes à l'estomac et dans tout le canal intestinal ; nausées, vomissemens répétés d'un fluide parfois sanguinolant, accompagnés d'efforts violens ; diarrhée ; quelquefois dysenterie ; pouls petit, serré, fréquent ; lipothymie, faiblesse générale, difficulté de respirer, sueurs froides, crampes de tous les membres, insensibilité générale, convulsions, mort (Orfila, *Toxic. gén.*, I, 282). C'est ce que prouvent, et les expériences faites sur les animaux par MM. Brodie, Lavort, Campbell, Smith, Gaspard, Orfila, et 14 observations recueillies sur l'homme, les unes et les

autres consignées dans l'ouvrage précité (I, 252). On peut y joindre l'exemple mortel cité, d'après Gavard, dans la *Médecine légale* de M. Fodéré (IV, 150); le cas non moins funeste recueilli par O. M. Saunders (*London med. repos.*, déc. 1814), et dans lequel du sel avait été administré au moment de l'empoisonnement; celui de J. Mortimer (*ibid.*, juin 1820), dont l'issue a été plus heureuse; un autre, produit par des bains de sublimé, employés contre la gale (*Journ. univ. des sc. médic.*, XI, 222), etc.

Du reste, ces phénomènes n'ont guère été observés jusqu'ici que dans les empoisonnemens par le sublimé : quelques grains peuvent les produire; car ce composé est un des poisons irritans les plus énergiques, un de ceux qui déterminent le plus promptement la mort, soit qu'on l'introduise dans l'estomac, soit qu'on l'injecte dans les veines, soit qu'on l'applique sur le tissu cellulaire. Ils diffèrent à quelques égards suivant diverses circonstances; ainsi, appliqué à l'extérieur, le sublimé est absorbé, transporté dans le torrent de la circulation, et il exerce son action délétère sur le cœur et sur le canal digestif : c'est donc à tort que Deborne a regardé ce topique comme peu dangereux (Orfila, *ibid.*, I, 287). Cette action du reste est moins forte, s'il est mis en contact avec le tissu cellulaire du dos. Introduit dans l'estomac, il exerce une action analogue, mais dans laquelle prédominent les symptômes d'inflammation locale, et une lésion sympathique du cerveau et du système nerveux. Injecté dans les veines, il agit spécialement sur les poumons; chez les chevaux, suivant M. Dupuy, il cause la mort, à la dose de moins d'un gros, en épaississant l'albumine du sang (*Journ. gén. de méd.*, LXXX, 178). Ajoutons, ce qui importe en médecine légale, qu'introduit dans le rectum quelques minutes après la mort, il détermine des lésions analogues à plusieurs égards à celles qu'il produit dans l'état de vie, mais qui s'en distinguent, entre autres caractères, par la ligne de démarcation bien tranchée qui s'observe entre les parties saines et les parties lésées (Orfila, *ibid.*, II, 682).

C'est par induction, d'ailleurs légitime, plus que d'après l'observation directe, qu'on regarde les divers nitrates et sulfates mercuriels comme ayant une action toxique analogue à celle du sublimé. Les composés insolubles de mercure paraissent en général beaucoup moins énergiques; le calomel et le proto-bromure de mercure même ne sont guère que purgatifs; le sulfure rouge, regardé par Smith comme poison, et comme ayant sur les poumons une action spéciale, a été récemment reconnu pour non vénéneux par M. Orfila; et quant à l'oxyde rouge de mercure, son action vraiment toxique, surtout pris à l'intérieur, paraît être en rapport avec un certain degré de

solubilité. Un cas de cette dernière espèce d'empoisonnement a été récemment publié par M. Brachet, de Lyon (ouvrage cité, p. 184), et a offert tous les symptômes d'une gastro-entérite : la dose n'est pas indiquée. On avait déjà employé les adoucissans; M. Brachet eut recours, avec beaucoup de succès, aux opiacés et aux bains : il regarde l'opium comme ayant prévenu l'inflammation, et ainsi comme étant *antidote* non du poison, mais des effets du poison; objet trop négligé, dit-il, des thérapeutistes.

Lésions de tissu. Celles que détermine l'empoisonnement par les mercuriaux, et en particulier par le sublimé corrosif introduit dans les voies digestives, sont une inflammation plus ou moins intense des parties touchées, que signale une rougeur plus ou moins foncée, quelquefois des ecchymoses, des escarres même; ces parties offrent souvent une couleur grise blanchâtre, résultat de la décomposition du poison par la matière animale, et caractéristique lorsqu'elle existe; le cœur présente fréquemment, en outre, des sugillations, que M. Orfila (*Séance de l'Acad. royale de méd.*, 1831) dit n'avoir jamais vues que dans ce genre d'empoisonnement et dans celui que produisent les arsenicaux; du reste, on n'observe ordinairement ni perforation du canal digestif ni éruption à la peau, comme l'avait bien noté Sallin (Ancien *Journ. de méd.*, LIII, 15), qui seulement a eu tort d'indiquer ces phénomènes comme vraiment caractéristiques. M. Orfila enfin a récemment constaté que dans les empoisonnemens par le prétendu oxyde noir de mercure, par le mercure gommeux et l'onguent mercuriel, on trouve après la mort dans les voies digestives du mercure très-divisé reconnaissable à la loupe; qu'il en est de même avec le proto-nitrate de mercure, que décomposent l'albumine et la gélatine de nos tissus; que les préparations mercurielles associées au proto-sulfate de fer, au cuivre, à l'arsenic, à la gélatine, à l'albumine, sont réduites en partie à l'état de mercure, et qu'enfin le calomel est réduit par l'acide hydrocyanique (*Journ. de chimie méd.*, VI, 321).

Revivification du mercure. Nombre de faits, en outre, tendent à établir qu'après la mort le mercure peut se retrouver à l'état métallique dans les grandes cavités du corps, dans les viscères, dans les articulations, dans les os, dans les gaînes des tendons, même lorsqu'il avait été pris en état de combinaison, notamment à celui du deuto-chlorure. M. Orfila (ouvr. cité, I, 283) en rapporte quelques exemples; l'un d'eux, celui de Pickel, ne prouve rien, comme nous l'avons fait remarquer jadis en rendant compte de la 1re édition de son ouvrage (*Journ. génér. de méd.*, XLIX, 416). On pourrait en ajouter une multitude d'autres, dont plusieurs sont cités par S. Rotario (*Opere mediche*, p. 118), par Chaumeton (*Bibl. méd.*, XLII, 85), par

M. Colson (*Recherches sur l'action du mercure : Arch. gén. de méd.*, sept. 1826), etc. ; mais les uns paraissent dépourvus de toute authenticité, ou sont même évidemment controuvés, suivant la remarque de M. Bidault de Villiers (*Bibl. méd.*, XLIII, 130) ; et beaucoup d'autres s'expliquent naturellement, aujourd'hui que l'on sait que le mercure n'est que divisé dans plusieurs des préparations où on le regardait jadis comme à l'état d'oxyde ou de sulfure. Il est difficile de croire néanmoins que tous soient apocryphes, ainsi que l'ont prétendu MM. Bard et Cullerier, à l'exemple de Chaumeton et de bien d'autres médecins : le nom de beaucoup des observateurs (G. Fallope, Fernel, Bartholin, Wepfer, etc.) repousse un pareil soupçon.

L'existence du mercure ou de ses préparations dans les liquides animaux, n'est pas non plus parfaitement démontrée encore. Ainsi, la salive des mercurialisés ne blanchit pas l'or, quoi qu'en ait dit G. Fallope, et jamais on n'a pu, dit Fourcroy (*Syst. des conn. chimiq.*, IX, 320), en extraire du mercure, dans des expériences faites au laboratoire de l'École de Médecine (Voy. aussi *Bibl. méd.*, XXI, 100, les expériences de P.-S. Physic, de Philadelphie, et du docteur Seybert). Le prof. Autenrieth et le docteur C. M. Zeller annoncent, il est vrai, avoir retiré ce métal du sang et de la bile d'animaux soumis à des frictions mercurielles ; mais d'autres expérimentateurs, non moins exercés, ont échoué dans des recherches semblables : tels sont, Klaproth, Stabenow, Meissner et le docteur Rhædes qui, en présence du professeur Schweigger, au rapport de M. Lefebvre (*Consid. crit.*, etc. ; *Bull. de la Soc. méd. d'émul.*, 1824, p. 42), ont répété infructueusement les expériences de Zeller ; Physic, cité plus haut ; M. A. Devergie (*Nouv. Bibl. méd.*, 1828, IV, 5), qui réfute les expériences de M. Colson à ce sujet (Mém. cité), etc. Toutefois, la présence du mercure dans la sueur des mercurialisés, prouvée par la couleur blanche que prennent souvent chez eux les bijoux en or, et l'existence du mercure même dans leurs urines, signalée par J. Rhodius (*Obs. med.*, cent. III, obs. 37), observée par M. Jourda (*Journ. de méd.* de Leroux, juillet 1813), et sur laquelle J.-H. Cantu a écrit en 1823 un *Essai chimico-médical* (*De mercurii præsentia in urinis syphiliticorum mercurialem curationem patientium : Mem. della reale Acad. delle sci. di Torino*, XXIX, 228. Voy. aussi les *Acta eruditorum* de Leipzig, 1696, et les *Décades* de P. Hæchstetter), paraissent assez bien établies, et tendraient à prouver que ce métal, porté par voie d'absorption dans l'économie, peut circuler réellement avec nos fluides, sans avoir sur les vaisseaux absorbans l'action fâcheuse que lui ont attribuée quelques expérimentateurs.

Traitement et *Antidotes*. Le traitement consiste à gorger le malade

de boissons mucilagineuses et surtout albumineuses, de manière à provoquer le vomissement par la distension de l'estomac, et, à défaut de vomissement, à vider mécaniquement cet organe; à continuer les délayans, et à employer les antiphlegistiques, les calmans, les bains, les émolliens, les lavemens adoucissans ou narcotiques, s'il survient des symptômes inflammatoires. Les suites de ce genre d'empoisonnement nécessitent un régime très-doux et long-temps continué, comme après les gastro-entérites.

L'*eau pure* peut suffire quand la dose du poison est médiocre; Sydenham en rapporte un exemple (*Opera med.*, epist. I, p. 200).

Le *lait* et les *mucilagineux* ont réussi à M. Cullerier dans un cas analogue, observé à l'Hôpital des Vénériens, sur deux cents individus.

L'utilité du *bouillon* est trop faible pour devoir être spécialement recommandée; et quant aux *huileux*, ils peuvent quelquefois nuire en s'opposant à l'action des vrais antidotes ou des dissolvans, mais pourraient servir à défaut de toute autre agent, et n'ont pas empêché, comme on va le voir, la guérison du malade de J. Mortimer.

L'*eau albumineuse* a paru à M. Orfila, d'après de nombreuses expériences, le meilleur contre-poison du sublimé, mais il faut en donner assez pour tout décomposer, et n'en pas donner trop, parce qu'un excès redissoudrait la combinaison peu soluble que forme le chlore et le mercure avec l'albumine, et lui rendrait en partie son activité funeste (dans l'observation de J. Mortimer, citée plus haut, p. 381, 67 blancs d'œufs furent néanmoins donnés avec succès en 24 heures, outre un gros de sulfure de potasse et une grande abondance d'huile): M. Chantourelle recommande même de ne pas trop faire boire les malades après l'administration de l'eau albumineuse, l'eau pouvant reprendre à l'albumine du sublimé indécomposé (*Mém. cité*, p. 330; voy. l'art. *Mercure*, p. 355).

L'*émulsion glutineuse* proposée par M. Taddei (Voy. son *Mém.* et nouv. *Journ. de méd.*, VIII, 170; voyez aussi notre article *Mercure*, p. 355), et qu'on forme extemporanément en délayant dans de l'eau une poudre préparée d'avance avec un mélange desséché de 5 parties de gluten frais avec 10 parties de savon mou, n'offre point ce danger, n'est pas moins efficace, et s'applique à un plus grand nombre de toxiques mercuriaux; son seul inconvénient, c'est que, étant peu connue encore, on la trouve rarement toute préparée quand le besoin s'en présente: c'est aux pharmaciens à y remédier en plaçant cette poudre au nombre des préparations officinales.

Au contraire, ni le *charbon*, ni l'*eau de charbon*, préconisés par M. Bertrand, de Pont-du-Château, d'après des expériences faites sur des chiens et sur lui-même (*Journ. gén. de méd.*, XLVIII,

374 ; et *Ann. clin. de Montp.*, nov. 1813 ; voyez en outre son *Manuel médico-légal*), n'ont paru réellement efficaces à M. Orfila dans les essais qu'il en a faits. Il en est de même, d'après cet expérimentateur, et nonobstant le succès obtenu par Dumonceau avec le sel d'absynthe (Ancien *Journ. de méd.*, XLIX, 36), des *alcalis salins et terreux*, ainsi que des *sulfures de potasse et de chaux*, des *teintures martiales alcalines*, des *eaux de Spa*, recommandés par Navier; de l'*acide hydro-sulfurique*, proposé dans ces derniers temps ; du *sucre*, loué par M. Marcelin Duval ; du *quinquina calissaya*, indiqué en 1807 par M. Chansarel, et du *mercure* même, que le professeur Doebereiner avait soupçonné pouvoir être l'antidote du sublimé, d'après une épigramme d'Ausone.

IV. *Manière d'agir des mercuriaux.* L'opinion des médecins a beaucoup varié à cet égard : les mécaniciens ont fait dépendre l'action du mercure sur l'économie, de sa pesanteur spécifique et de sa mobilité, propres, disaient-ils, à précipiter, à diviser, à résoudre les humeurs, à désobstruer les vaisseaux (ce qui ne pouvait guère s'entendre que du mercure à l'état métallique); les humoristes l'ont rapportée à une vertu putréfiante, dissolvante, évacuante, etc., prouvée selon eux par la fétidité de l'excrétion salivaire, l'altération des humeurs, etc.; les chimistes, à l'oxygène qu'ils supposaient lui être toujours uni (erreur détruite par les progrès de la science), à la propriété de neutraliser le virus vénérien, supposé de nature acide (Astruc), à l'affinité prétendue de ce virus pour le mercure (L.-C. Althof, 1791), etc. ; les alchymistes, au prétendu *soufre* de ce minéral ; les vitalistes, à l'excitation générale qu'il détermine, ou, en particulier, à la stimulation des vaisseaux absorbans, démontrée par l'amaigrissement et l'action résolvante qu'il produit; les partisans de la doctrine dite physiologique, à la révulsion causée par son action éminemment irritante sur le canal intestinal ; les rasoristes, à la vertu contre-stimulante, antiphlogistique qu'ils lui ont reconnue, à haute dose surtout : la plupart à une spécificité indéterminée, inexplicable, etc.

La plupart de ces explications sont vraies dans certains cas, puisqu'on voit le mercure, dans des circonstances diverses, agir en effet tantôt en qualité de désobstruant mécanique ou de dissolvant chimique, tantôt comme vomitif, purgatif, diurétique, sialagogue, sudorifique, d'autres fois comme résolutif, ou comme stimulant, irritant, phlegmasique, parfois, au contraire, comme puissant antiphlogistique, ou enfin comme spécifique contre la syphilis ; dernière propriété qui, d'après les idées reçues touchant la nature des virus,

suppose la propriété de neutraliser ou d'annihiler ce principe reproducteur de la maladie.

Toutefois, à l'exception de l'emploi du calomel comme purgatif, et de ce même médicament ou de l'onguent mercuriel en frictions, à haute dose, en qualité d'antiphlogistique, ce n'est guère comme agent de l'une ou l'autre de ces médications, mais plutôt comme ayant dans telle ou telle affection déterminée une utilité reconnue, démontrée par l'expérience, que les mercuriaux sont employés. A plus forte raison, est-il difficile d'admettre dans ce métal une propriété générale, commune à tous ses composés comme à toutes ses applications médicinales. La seule qu'on pourrait lui attribuer en dernière analyse, ce serait une action immédiate plus ou moins stimulante, une action médiate plus ou moins affaiblissante; ou en d'autres termes, et pour nous rapprocher des idées jadis reçues, la propriété d'irriter les tissus et de dissoudre les humeurs : à moins pourtant de dire, avec M. C. Otto (*Diss.* part. II, p. 48) qui en a fort bien analysé les effets médicinaux, et abstraction faite de son action immédiate, que la manière essentielle d'agir du mercure est de débiliter; qu'il déprime, diminue la sensibilité; que la *force de reproduction*, dépendante surtout de cette propriété, est ainsi notablement réprimée; et que le degré de cette répression s'accroît encore si la contractilité, nécessairement augmentée d'abord par antagonisme de la diminution de la sensibilité, vient aussi concourir au même but; ce qui arrive bientôt, ajoute-t-il, à raison de la grande puissance déprimante qu'exerce le mercure sur la sensibilité.

Les bornes de notre ouvrage ne nous permettent pas de développer les divers points que nous venons de signaler, ni de passer en revue les composés variés auxquels ils se rapportent. Dans ce que nous avons dit de ceux-ci en particulier, à l'article *Mercure*, nous avons d'ailleurs indiqué les propriétés générales qui leur ont été attribuées, les applications spéciales qu'on en a faites; et en nous occupant bientôt des maladies où ces agens ont été employés, nous signalerons le mode d'action qui semble appartenir à chacun d'eux. Le vice des généralités auxquelles on a cherché à s'élever au sujet des mercuriaux, comme de la plupart des médicamens, c'est d'avoir confondu leur action sur l'homme sain ou sur les animaux soumis à nos expériences, action toujours à peu près la même dans des circonstances données, avec celle qu'ils exercent dans l'état morbide, état multiple et, de plus, infiniment variable; d'avoir conclu de l'une à l'autre sans tenir compte de cette différence essentielle, que la santé est une et que la maladie ne l'est pas; que l'ordre et le désordre ne peuvent ressentir les mêmes effets d'une même cause; que ce qui trouble l'un peut

remédier à l'autre ; et que le désordre revêtant mille formes différentes, un même agent peut aussi exercer sur ces diverses formes des influences plus variées en apparence qu'en réalité. Ce n'est pas à dire que l'étude de l'action physiologique et surtout toxique des mercuriaux ne soit d'aucune utilité pour leur application médicinale ; nous pensons au contraire qu'on ne doit jamais la perdre de vue : mais c'est comme élément et non comme solution du problème thérapeutique qu'il importe d'en tenir compte.

V. *Conditions de l'emploi médicinal des mercuriaux*. Le mercure, regardé par les anciens comme un poison, appliqué par les Arabes à un seul genre d'affections (les affections cutanées chroniques), a été expérimenté par les modernes dans toutes les maladies et sous toutes les formes : nous avons déjà fait connaître à l'article *Mercure* (IV, 335) ses principaux usages thérapeutiques à l'état de métal, soit en masse, soit divisé ou éteint. S'il a eu de nombreux adversaires, à commencer par Fallope, surtout à l'origine de son introduction en médecine, époque où l'abus qu'en firent les charlatans et les chirurgiens, joint à peu d'expérience de son administration et aux vicieuses préparations alors en usage, prescrivaient en effet une grande retenue, il a trouvé, même dans ces derniers temps, d'ardens panégyristes, notamment Falk, qui, vers la fin du dernier siècle, le proclama utile dans presque toutes les maladies, propre à prévenir toute contagion, et Walther, qui, tout récemment, n'a vu que la chlorose et le scorbut où il ne soit pas quelquefois applicable.

1°. *Indications et contre-indications*. La plupart des praticiens reconnaissent aujourd'hui et ses dangers, signalés plus haut, et ses avantages dans beaucoup de cas, et les bornes de son application ; ils conviennent, comme nous l'avons déjà fait entrevoir : 1° qu'il nuit généralement aux individus faibles, nerveux, disposés aux hémorrhagies, dont les premières voies sont très-irritables, qui ont la poitrine faible, ou qui sont déjà épuisés par la maladie, cachectiques, atteints de scorbut ou de chlorose, en proie enfin à la fièvre lente, à une suppuration interne, etc. ; 2° qu'il est contre indiqué, surtout en frictions, dans l'état de grossesse (Girtanner a vu le rachitisme chez les enfans être la conséquence de l'emploi du mercure chez les femmes enceintes), chez les femmes-nourrices et les nouveau-nés, si ce n'est comme moyen indirect de traitement de ceux-ci dans le cas de syphilis ; 3° qu'à part le calomel, il est peu recommandable (à tort peut-être) chez les enfans, qui pourtant en supportent bien de fortes doses, et à qui Deborne assure avoir administré sans inconvénient le sublimé ; d'un usage plus dangereux chez les femmes que chez les hommes, rarement utile aux vieillards ; 4° qu'il excite facilement des

irritations locales indépendantes de son action thérapeutique, nuisibles par conséquent; un mouvement fébrile, parfois réellement inflammatoire, surtout chez les individus forts et pléthoriques; 5° qu'il réussit mal dans les climats très-chauds, est moins utile pourtant dans les saisons et les climats à la fois humides et froids, que dans les saisons et les climats chauds et secs; que dès-lors il importe, durant son usage soutenu, surtout dans le cas de syphilis, d'éviter ces influences atmosphériques; 6° que les délayans, les légers sudorifiques, quelquefois la saignée (jadis constamment employée concurremment avec les bains et les évacuans au début du traitement de la syphilis), conviennent dans beaucoup de circonstances; qu'il importe de s'abstenir de tout excès, de garder un régime exact et plus ou moins sévère; enfin, après la guérison, d'avoir recours, au contraire, aux restaurans, pour remédier à l'épuisement, à l'espèce de cachexie, à la fluidité des humeurs, qui résultent presque toujours d'un traitement mercuriel, ainsi qu'aux toniques, et en particulier aux ferrugineux.

2°. *Adjuvans et correctifs*. L'observation des règles générales que nous venons de présenter touchant l'emploi des mercuriaux, surtout dans le cas de syphilis, en forme le meilleur *adjuvant*. Il en est de même des *correctifs*, puisqu'ils tendent à en assurer l'administration. Ceux-ci, peu distincts souvent des premiers, varient, du reste, selon les circonstances. L'opium, le musc, le camphre, sont les plus employés; les deux premiers sont particulièrement utiles pour prévenir les irritations que l'usage interne du sublimé est si sujet à produire; le dernier pour empêcher la salivation. Vandenzande, et à son exemple M. J.-L. Brachet (*De l'emploi de l'opium dans les phlegmasies*, etc., p. 294), ont signalé la jusquiame comme empêchant le calomel de causer la diarrhée; Burdach, cité plus haut, voit dans le nitre un moyen d'adoucir et de favoriser tout à la fois l'action purgative de ce médicament, et de prévenir ainsi la salivation. Parmi les agens propres à s'opposer au développement du ptyalisme, et surtout à l'entraver lorsqu'il existe, Poterius préférait la fleur de soufre infusée dans du vin, Hahnemann les sulfures de chaux ou de magnésie, M. Cullerier les pastilles soufrées, d'autres les eaux minérales hydrosulfureuses; Lister conseillait le gayac, et Plenck l'association de la gomme arabique avec le mercure; presque tous, en outre, quand la salivation est déclarée, emploient les délayans, la saignée, les bains, les laxatifs, et, localement, les adoucissans, les opiacés, quelquefois les astringens (alun, acétate de plomb), ou même les mercuriaux, tels que l'onguent napolitain, la solution de sublimé, le mercure précipité blanc (Fouquet et M. Labonnardière, *Journ.*

gén. de méd., L, 360); enfin, pour remédier plus tard à ses effets, les analeptiques, les ferrugineux, etc.

L'*habitude* est un puissant correctif des mercuriaux; elle en émousse l'action, et peut rendre innocentes les préparations les plus dangereuses. Desbois, de Rochefort, assure que c'était la mode en Russie de mettre de la dissolution de sublimé dans la première cuillerée de soupe; et Lémery parle d'un alchymiste qui mangeait du calomel comme du pain, et à qui il en vit avaler quatre onces en une fois pour se purger doucement et se purifier le sang (*Mém. de l'Acad. roy. des sc.*, année 1699).

3°. *Choix des mercuriaux.* Nous avons fait connaître à l'article *Mercure* un assez grand nombre de composés dont ce métal est la base, tous vantés à diverses époques de l'art, et la plupart plus ou moins identiques sous le point de vue médicinal. Quelques-uns seulement sont aujourd'hui généralement usités, comme plus fixes dans leur composition, plus sûrs dans leur emploi, ou plus commodes à administrer; ce sont: 1° à l'intérieur, le sublimé corrosif et le calomel; 2° à l'extérieur, l'onguent mercuriel, et, comme stimulant local, l'oxyde rouge de mercure, ou, comme caustique, le nitrate acide de mercure liquide. Les iodures, les bromures, et le cyanure de mercure commencent aussi à être essayés. Le mercure soluble d'Hahnemann, peu constant dans sa nature, ainsi que le cinnabre, sont encore quelquefois employés. Enfin, l'éthiops minéral, les divers précipités blancs, l'acétate et le tartrate de mercure, le turbith minéral, etc., sont à peu près complètement abandonnés. Quant aux préparations officinales dans lesquelles entrent le mercure ou ses composés, associés à diverses autres substances, l'habitude ou le caprice, plus peut-être que la bonne observation, en ont conservé un assez grand nombre encore (*pilules de Belloste*, *dragées de Keyser*, *sirop de Bellet*, *mercure gommeux de Plenck*, *eau végéto-mercurielle*, *eau phagédénique*, *onguent gris*, *onguent citrin*, *onguent brun*, *emplâtre de Vigo cum mercurio*, etc.): tous pourraient être sans doute remplacés par les agens que nous venons d'indiquer, et ralliés ainsi à la catégorie des prescriptions magistrales.

4°. *Formes sous lesquelles on administre les mercuriaux, et voies par lesquelles on les introduit dans l'économie.* Elles varient beaucoup suivant le but que l'on se propose, et même le goût du malade ou les habitudes du médecin; elles sont loin néanmoins d'être toujours indifférentes. Chez ceux dont l'estomac est susceptible ou déjà irrité, les lavemens, les bains, et surtout les frictions, sont particulièrement indiqués; dans le cas contraire, on préfère donner les mercuriaux en liqueur, en pilules, etc., soit comme étant ainsi d'une

administration plus commode, soit dans la croyance où l'on est d'en pouvoir mieux préciser les doses. Remarquons toutefois, sous ce dernier point de vue, qu'à quelque surface qu'on les applique, les mercuriaux, lorsqu'ils doivent agir sur tout le système, ne le font qu'après avoir été absorbés, et que, si la peau se montre parfois réfractaire à ce mode d'administration des médicamens, chose facile alors à reconnaître, la membrane muqueuse des voies digestives peut l'être également, mais à notre insu ; ce qui, au résumé, rend cette dernière méthode réellement plus incertaine que la première.

Les formes suivantes, sur lesquelles nous avons déjà donné quelques détails à notre article *Mercure*, au sujet de plusieurs composés mercuriaux, sont aujourd'hui les plus en usage :

Emplâtres. Employés dès l'origine de la syphilis pour le traitement même de cette maladie ; abandonnés avec raison comme incertains et souvent dangereux ; usités seulement aujourd'hui pour résoudre des tumeurs indolentes, des engorgemens scrofuleux, pour exciter des surfaces ulcérées, etc. Leurs bases ordinaires sont ou le mercure éteint, ou l'oxyde rouge de mercure.

Pommades, *onguens*, etc. Ces médicamens, déjà employés par les Arabes, sont très-usités de nos jours (voy. p. 338 et 356). On les compose soit avec le mercure, le sublimé, le calomel, et on s'en sert en frictions pour la cure de la syphilis, la destruction des insectes du genre *Pediculus*, le traitement des maladies cutanées, des engorgemens chroniques, etc. ; soit avec le précipité rouge, pour remédier aux ophthalmies chroniques, etc.

Fumigations. Usitées depuis des siècles, d'abord sur tout le corps, non sans danger, ensuite comme moyen local contre les ulcères rebelles, les caries, les exostoses, les engorgemens chroniques, etc. Lalouette les a beaucoup préconisées (Ancien *Journ. de méd.*, XLV, 195). Turner dit les avoir employées avec succès contre les ulcères de la gorge et même la phthisie syphilitique ; Desbois en a vu de bons effets contre des surdités très-rebelles, des caries de l'intérieur de l'oreille : il les accuse pourtant d'exciter la sécheresse, le spasme, la roideur des membres, de produire une salivation abondante, d'exposer à l'hémoptysie, etc. Tout récemment M. Werneck, comme on l'a vu (p. 345), les a vantées comme méthode générale de traitement, surtout dans les cas où le mercure a été donné inutilement à l'intérieur.

Bains. Inventés, dit-on, par Baumé, ils ont été recommandés surtout dans les maladies chroniques de la peau, les cas de syphilis avec affection nerveuse, hypochondriaque, etc. On ne les compose qu'avec le sublimé (voy., p. 355). C'est une méthode incertaine, dangereuse, pour peu qu'il existe à la peau des ulcérations, les-

quelles favorisent sans mesure l'absorption (danger révoqué en doute, au reste, par Wedekind. Voy. p. 399), sujette en tous cas à produire une éruption prurigineuse, mais qui cède facilement aux bains ordinaires. L'eau commune décomposant le sublimé, on doit employer l'eau distillée (voy. p. 354).

Lotions, *gargarismes*, *injections*. D'un usage purement local; employés sur les membranes muqueuses ou sur les surfaces ulcérées plutôt comme stimulant que comme jouissant d'une action spéciale. Le sublimé et le nitrate de mercure sont presque seuls usités sous cette forme.

Lavemens. Employés en 1768 par Royer comme méthode antisyphilitique, presque froids, peu abondans, et en associant l'opium au sublimé. Dehorne dit que leurs effets, surtout dans les gonorrhées anciennes ou récentes, *tiennent du prodige*, et que ce remède est au moins un excellent auxiliaire. Expérimentés dans les hôpitaux par ordre du gouvernement, ils n'ont pas tardé pourtant à être abandonnés.

Solutions. Très-employées à l'intérieur, surtout depuis Van-Swiéten; presque exclusivement formées avec le sublimé corrosif; d'un usage très-commode dans le traitement de la syphilis, mais sujettes à bien des inconvéniens, et exposant souvent à de graves dangers; devant toujours être administrées dans des liquides mucilagineux, et prescrites à un degré de concentration beaucoup moindre que celui de la liqueur de Van-Swiéten, afin que les méprises ou les inexactitudes des malades soient moins dangereuses (*Bibl. méd.*, LXXIV, 217). Voyez du reste, à l'article *Deuto-chlorure de mercure* (p. 354 et suivantes) les conditions chimiques de leur emploi et la manière de les administrer.

Poudres. Le mercure éteint, ses oxydes, son sulfure, ses chlorures, et la plupart des sels mercuriaux, ont été prescrits sous cette form , maintenant presque inusitée, si ce n'est pour l'administration du calomélas.

Pilules. Très-souvent employées contre la syphilis, à cause de leur commodité; ordinairement formées alors avec le sublimé; encore plus sujettes que la solution à causer des irritations gastriques; usitées parfois comme altérantes, fondantes, ou même purgatives, et composées essentiellement alors avec le mercure éteint, le calomel, etc. Tous les mercuriaux ont, du reste, été prescrits sous cette forme.

Quelquefois enfin, au lieu de faire prendre directement les mercuriaux, on les administre par l'intermédiaire d'un autre individu; comme lorsque, pour traiter un enfant, on donne du mercure à sa nourrice, ou qu'on le fait allaiter par une chèvre soumise à des fric-

tions mercurielles (*Revue méd.*, 1830, II, 319). Des expériences faites récemment à l'Institut vétérinaire de Vienne semblent prouver que le lait provenant de vaches ainsi frictionnées est un remède excellent pour les douleurs vénériennes (*Journ. univ. des sc. méd.*, I, 112). Cette méthode, déjà ancienne, est recommandée, dit-on, par M. Bori, de Versailles, contre les maladies scrofuleuses (*Journ. gén. de méd.*, XCIX, 113).

5°. *Doses*. Les seules notions générales sur ce point, qui d'ailleurs doit nous occuper encore lorsque nous parlerons des effets thérapeutiques des mercuriaux, c'est que les doses doivent être d'autant moindres et d'autant plus soigneusement fractionnées que le médicament choisi est plus actif, le malade plus jeune et plus irritable, les circonstances accessoires moins favorables à l'administration des mercuriaux; on gradue d'ailleurs ceux-ci d'après les effets qu'ils produisent, toujours prêt à en modérer ou à en suspendre l'usage pour peu que des accidens se manifestent. (Voy. du reste au mot *mercure*, l'article de chacun des mercuriaux en particulier).

6°. *Mode d'administration*. Il varie à l'infini, comme déjà on l'a pu voir, et ne saurait être soumis à des règles générales; mais il est trois manières principales d'administrer les mercuriaux que nous devons indiquer ici. Ce sont : 1° la *méthode par salivation*, la première employée, abandonnée complètement aujourd'hui à cause des dangers auxquels elle expose (Voy. p. 378); 2° la *méthode par extinction*, imaginée par Chicoyneau, de Montpellier, et qui consiste au contraire à ménager les doses de façon à ne point exciter de ptyalisme, à ne donner le mercure que tous les 2 ou 3 jours, à faire prendre des bains dans l'intervalle, etc. La méthode de Dzondi, dont nous avons parlé à l'article *Mercure* (p. 357), se rapporte à cette dernière : ces deux premières méthodes s'appliquent surtout au traitement de la syphilis; 3° enfin la *mercurialisation* ou administration rapide du mercure à haute dose comme antiphlogistique; méthode nouvelle, d'autant plus digne d'attention qu'elle semble plus opposée aux idées reçues, en même temps qu'elle paraît appuyée sur des faits et des noms plus imposans, et que d'ailleurs elle vient confirmer l'influence puissante des doses (assez peu étudiée encore) sur le mode d'action thérapeutique des médicamens. Le calomel ou l'onguent mercuriel, sont les seuls qu'on emploie dans cette méthode. Quand on choisit l'onguent mercuriel, qui est le plus usité chez nous et paraît être le plus exempt d'inconvéniens, on pratique d'heure en heure, sur tous les points de la surface du corps successivement, le dos et le ventre exceptés, des frictions avec 2 gros d'onguent napolitain, de manière à introduire en peu de temps plusieurs onces de

mercure dans l'économie, et l'on continue pendant 1, 2, 3 jours, suivant la persistance des symptômes. M. Delpech pense que l'introduction du mercure a lieu mécaniquement plutôt que par absorption. La salivation est rare, malgré ces doses élevées ; et quoique Hamilton et d'autres aient cherché à l'obtenir, la plupart des auteurs ne la regardent point comme nécessaire. Pour M. Delpech, la *merçurialisation*, la *stibiation*, et plus généralement l'*entoxication* du sang par l'introduction soudaine de substances hétérogènes et incapables d'assimilation, sont les moyens les plus efficaces d'*abaisser l'intensité de la vie ;* ils l'emportent sur la saignée dans les inflammations aiguës et sub-aiguës (*Revue méd.*, 1831, II, 185; et III, 53). Lorsqu'on fait usage du mercure doux, on l'unit le plus souvent à quelque calmant (Burdach, avons-nous dit, conseille le nitre), et on l'administre par dose de 3 à 6 grains, de 2 en 2 heures, de manière à en donner d'un scrupule à 1 gros par jour, jusqu'à produire la salivation.

VI. *Emploi hygiénique et prophylactique des mercuriaux.* Nous avons vu que Falk, il y a 60 ans, préconisait le mercure comme le préservatif de toute contagion ; déjà Vanhelmont, Andréas, Buxbaum (1679), Boerhaave, Lobb, et en dernier lieu Hufeland, Hildebrandt, etc., l'avaient signalé, uni à l'antimoine, comme prophylactique de la variole ; il l'a été depuis de la scarlatine, et une foule d'écrivains l'ont proclamé propre à prévenir l'hydrophobie chez les individus mordus par des chiens enragés, ou même à en arrêter le développement lorsqu'elle commence à se manifester, moyen trop négligé peut-être de nos jours, où une sorte d'idée de fatalité semble attachée à cette effroyable maladie. Tout récemment, J. Johnson (*The influence of tropical climats*, etc., Londres, 1818, in-8) a déclaré n'avoir jamais vu de fièvres endémiques ou contagieuses atteindre un individu soumis au traitement mercuriel, ce qui lui fait recommander ce préservatif dans les épidémies meurtrières. Boerhaave, Sydenham, Stahl, Van-Swieten, Gaubius, etc., ont avancé enfin que, s'il y avait un moyen de purifier les humeurs, de prolonger la vie et de s'opposer aux infirmités de l'âge, ce serait le mercure ; on remarque en effet, dit Desbois, de Rochefort, plus heureux que nous à cet égard, que ceux qui ont subi le traitement par les frictions arrivent à la dernière vieillesse (*Cours élém. de mat. méd.*, I, 218).

VII. *Usages thérapeutiques des mercuriaux.* En général, suivant les ingénieuses remarques de M. C. Otto (*Diss.*, part. II, p. 74), conformes à ses idées sur le mode d'action des mercuriaux, énoncées plus haut, p. 386, ces agens sont usités : 1° pour réprimer ou corriger l'exaltation ou la perversion de la sensibilité : on les donne alors à doses petites et répétées, et, s'il y a en même temps diminution forte de la contracti-

lité, on les choisit plus actifs et plus chargés d'oxygène (dernière condition, au reste, d'une nécessité fort douteuse); 2° dans les maladies si variées qui dépendent de la *force de reproduction* et pour la guérison desquelles un grand changement doit être imprimé à toute l'économie : il faut alors les donner à doses plus considérables ; 3° dans les affections où prédominent la plasticité des fluides et la tendance à des engorgemens de même nature : on les prescrit à doses fortes et répétées ; 4° dans celles qui dérivent de l'épaississement des humeurs, de l'obstruction des canaux ou de l'induration des tissus : les doses doivent être petites, mais souvent réitérées ; le défaut comme l'excès de persévérance dans le traitement sont dans ce cas également nuisibles ; 5° quand l'exhalation languit par torpeur des vaisseaux absorbans : même administration, mêmes soins ; la salivation est ordinairement contraire ; 6° enfin lorsqu'il s'agit de débiliter promptement toute l'économie : c'est ici qu'il importe, dans un court intervalle, d'administrer le mercure à doses très-fortes et répétées, mais en choisissant en même temps les préparations les plus douces (Voy. ci-dessus *Mercurialisation*, p. 392).

Indiquer toutes les maladies où ces agens ont été expérimentés, ce serait transcrire ici le cadre nosologique tout entier. Nous en signalerons toutefois un grand nombre, ainsi le veut la nature de notre ouvrage, mais en insistant particulièrement sur celles où l'efficacité des mercuriaux est la plus importante ou la moins contestée ; telles que la syphilis, dont ils sont regardés comme le spécifique ; les maladies cutanées chroniques, où ils ont été d'abord expérimentés ; les scrofules, les affections vermineuses, la rage ; et enfin, d'après des observations récentes et très-remarquables, trop peu appréciées encore en France par la plupart des médecins, un grand nombre de phlegmasies aiguës ou chroniques. L'abondance extrême des matériaux qui s'offrent à nous de toutes parts sur ce point important, nous commande la brièveté, et nous réduit à de simples indications : quelques noms, quelques dates, quelques résultats surtout récents, quelques préceptes, c'est tout ce qui nous est permis ; nous renvoyons donc pour les détails aux nombreux ouvrages qui traitent ex-professo de l'emploi du mercure et aux bons résumés de Dehorne, Baldinger, J.-F. Gmelin, C. Otto, etc. (Voy. aussi notre article *Mercure*).

1°. *Fièvres*. L'administration du mercure est préconisé par Falk au début de toutes les fièvres, comme propre à remédier en même temps à l'irritation nerveuse, à l'obstruction des organes et à l'acrimonie des humeurs qui, à ses yeux, en sont les caractères ; mais la plupart de ses plus zélés partisans pensent que, quoiqu'il n'y soit pas formellement contre-indiqué, il peut cependant être généralement remplacé

avec avantage par d'autres agens d'une efficacité plus certaine. Toutefois, il a été vanté (le calomel surtout, à haute dose, et comme antiphlogistique, donné dans la période d'irritation de ces affections) :

Dans les *fièvres intermittentes*, d'abord par Baillon en 1640; par Th. Willis en 1659, et depuis par un grand nombre d'auteurs : tels que Schulze (*De mercur. usu in febre quart.*; in Haller *Disp. pract.*, V, 108), Selle (*Med. clin.*, p. 655), Hunter, Hecker, Falk, Ferguson (*Méd. chir. Transact.*, II, 1813), etc.;

Dans les *fièvres bilieuses* par Boag (1793), et, dit-on, dans les *fièvres muqueuses* par Grimaud;

Dans la *fièvre putride*, par J. H. Brefeld (1800), qui employait le mercure en qualité d'excitant;

Dans les *fièvres malignes* ou *nerveuses* (où déjà Van-Helmont, qui les rapportait au délire de l'archée, avait employé le *mercure diaphorétique : De Febribus*, p. 773), par Moreali (*Comment Leips.*, I, 237), par une foule d'autres, et récemment par M. Labonnardière (*Journ. gén. de méd.*, L, 356);

Dans le *typhus*, lorsqu'il existe une forte excitation, dans le but principalement de calmer les symptômes nerveux, de prévenir les lésions locales, par Benevuto dès 1714, Chisholm, Reil, Jahn, Remer, Schæffer, Lohnes, Hecker, Bruechmann, Horn, etc.;

Dans les *fièvres des pays chauds* par J. Johnson (ouvrage cité), qui a employé avec un grand succès le calomel, à la dose d'un scrupule à 1 gros par jour, quelquefois uni à l'opium, et porté jusqu'à la salivation;

Dans la *fièvre jaune* par Rush, Clark, Chisholm qui regarde le mercure comme l'unique remède de cette maladie, Lind, Carray, Kausch, Palloni, etc.;

Dans la *peste* par Grimaud, Giongirs (*Diss. de empiric. remed.*; in Haller *Diss. pract.*, VII, 1-134), Schreiber, qui rapproche la peste de la syphilis, etc.

Enfin, en général, dans les *fièvres épidémiques* par Lysons, et comme préservatif des *fièvres contagieuses* par Falk, ainsi que nous l'avons dit ci-dessus, p. 393.

2°. *Phlegmasies*. Long-temps regardé comme doué d'une vertu éminemment irritante, le mercure a été recommandé au contraire depuis un demi-siècle, surtout en Angleterre, en Amérique et en Allemagne, comme un précieux antiphlogistique. Hamilton, Clarke, Lind, Mattheus, Rambach, Reil, Most, Fischer, Hecker, Lichtenstein, Hegewisch, Armstrong, J. Johnson, et en dernier lieu Vandenzande, M. Brachet, Laënnec, M. Delpech, etc., l'ont préconisé sous ce

rapport. La plupart, toutefois, recommandent, surtout dans les phlegmasies aiguës et chez les jeunes sujets, de faire précéder son emploi de quelques saignées; de choisir les mercuriaux les plus doux; tels que le calomel, le mercure soluble de Hahnemann, et surtout l'onguent mercuriel en friction; de l'administrer à doses d'autant plus fortes et plus souvent répétées (portées jusqu'à un commencement de salivation), que l'inflammation est plus aiguë et le mal plus intense (Voy. plus haut, p. 392, *Mercurialisation*); enfin, de s'en abstenir dans les phlegmasies gangréneuses, malgré les succès obtenus par le docteur Ferramosca, de Muro, avec l'onguent mercuriel, dans des cas de *charbon* (*Bull. des sc. méd.* de Fér., II, 138). Quelques-uns, du reste, associent au calomelas l'opium (Ranbach, Hamilton, Widemann), la jusquiame (Vendenzande et Brachet), l'antimoine, le musc, la valériane, le camphre, etc., suivant des indications diverses, ou dans les cas de faiblesse chez les vieillards; ou en aident l'action par celle des vésicatoires. Beaucoup ont cherché vainement à en expliquer les effets par la salivation, qu'il ne détermine pas toujours; par une diathèse putride qu'il était sensé produire (Lind); par une action atténuante, évacuante; par la révulsion, un changement dans le mode d'irritation, etc.: nous avons vu plus haut, enfin, C. Otto en établir d'une manière au moins fort spécieuse l'action vraiment débilitante, utile par conséquent dans les phlegmasies, toujours caractérisées, selon lui, par l'augmentation de sensibilité des vaisseaux et l'exaltation de la force de reproduction.

Les limites de ses applications sont loin, au reste, d'être les mêmes aux yeux des divers observateurs. Tandis, en effet, que Rambach admettait l'utilité du mercure dans *toutes les inflammations*, quelle que fût l'époque ou le degré de la maladie; que d'autres le regardent comme d'autant mieux indiqué, que l'inflammation est accompagnée de moins de sthénie, qu'elle attaque des vaisseaux d'un moindre calibre et plus entourés de ramifications nerveuses (C. Otto); il en est qui ne l'ont cru applicable qu'aux *phlegmasies chroniques*, aux inflammations dites *passives et locales*, aux *phlegmasies aiguës* en général, et d'autres, au contraire, soit aux phlegmasies d'organes importans quand la saignée a échoué, ou paraît être contre-indiquée par la faiblesse générale, le pouls étant d'ailleurs plus fréquent que plein, soit à celles qui menacent prochainement la vie par leur intensité. Beaucoup, enfin, n'en ont reconnu, ou du moins signalé les avantages, que dans un genre ou un petit nombre de phlegmasies, ou même dans telle ou telle espèce en particulier. C'est ainsi, pour nous borner à quelques citations sur ce dernier point (et en prenant pour guide les excellentes dissertations de C. Otto sur le mercure), que, d'un côté, Fischer l'a sur-

tout préconisé dans les *inflammations catarrhales*, Hecker dans les maladies inflammatoires où il y a *tendance des fluides à la coagulation*, Lichtenstein dans les *inflammations avec productions morbides*, Zypaeus (1683) et une foule d'autres dans les *obstructions;* Buechner, Niemann, Schreiber, dans les *maladies des os* en général, le *spina ventosa*, etc.; et que, de l'autre, son utilité a été constatée:

Dans les *affections cérébrales* en général, où Percival regardait le mercure comme spécifique; savoir: dans l'encéphalite par M. Delpech (Mém. cité); la *méningite*, par M. Major; l'*hydrocéphale* soit *aiguë* soit *chronique* (où nous l'avons employé nous-mêmes plusieurs fois avec succès) par une multitude d'observateurs, notamment par Dobson et Percival (1779), par J. Waren (Ancien *Journ. de méd.*, XC, 13, 24, 28), par Horn, Campbell, Henke, Dawis, Wolff, Flies, Arcly, Heinecken, Ockerse (*Thèse*, 1803), etc.;

Dans l'*ophthalmie* soit *aiguë* soit *chronique*, interne ou externe, et surtout dans celle qu'accompagne une abondante sécrétion puriforme, celle du bord des paupières, les taches de la cornée transparente, etc.;

Dans le *croup* (le calomel surtout) par la plupart des nombreux auteurs qui ont écrit sur cette maladie (et nonobstant les reproches que lui ont fait Gutfeld et Kapp), comme moyen de déprimer la sensibilité du larynx, de remédier à la plasticité du sang, etc., ou de faciliter l'expulsion de la fausse membrane (Voy. C. Otto, *Diss.* Part. II, 92); dans la *diphthérite* par M. Bretonneau, qui a donné jusqu'à 3 gros de calomel en 60 heures à un enfant de 30 mois, et qui l'insuffle aussi dans le pharynx et même le larynx (*Bull. des sc. méd.* de Fér., fév. 1827, p. 134); dans l'*angine* dite *maligne* ou *gangréneuse*, où le mercure ne paraît guère applicable qu'au début de la maladie (C. Otto, *ibid.*, p. 100); dans diverses autres espèces d'*angines*, dans la *toux convulsive* où les anciens, et Marcus en 1816, l'ont recommandé, etc.;

Dans les *phlegmasies de poitrine*, la *pleurésie* surtout, d'après Hamilton, Rambach, Hegewich, Monro, etc.; ce qui pourrait expliquer jusqu'à un certain point l'utilité que d'autres lui ont attribuée dans la *phthisie*, sans doute alors mal caractérisée;

Dans l'*hépatite*, soit *aiguë* soit *chronique* (si ce n'est dans la dernière période du mal), où ses louanges sont célébrées depuis l'Inde jusqu'à la Tamise, pour nous servir des termes de C. Otto, et dans laquelle il a été surtout vanté par Clarcke, Lind, Boag (1793), W. Saunders (*Trait. des maladies du foie*, en anglais, 1795, in-8, London), Mylius (*Ann. de Montp.*, 1806, p. 197), Chisholm, Wilkinson, Pearson, Kreysig, Mattheus, qui, plus avancés que

nous peut-être sur ce point, l'ont vanté comme spécifique dans cette maladie, et regardent le calomel ou l'emploi des frictions sur le point malade, aidés des bains, comme bien plus souvent utiles que les antiphlogistiques proprement dits ;

Dans la *dysenterie*, des pays chauds surtout, où Mungo-Park (*Journ. d'une mission dans l'intérieur de l'Afrique*, 1815) a trouvé le calomelas si utile sur lui-même, par Libavius dès 1625, Mead (1751), Houlston (1786), Lind (Anc. *Journ. de méd.*, LXXXV, 3), Paisley, Wilson, J. Johnson (ouvrage cité) qui a donné le calomel à la dose d'un scrupule à 1 gros par jour, uni souvent à l'opium, etc.; dans l'*entérite* essentielle par Most, Mueller, etc.; dans l'*iléus*, à l'état métallique surtout (Voy. ci-dessus, p. 336), par nombre d'auteurs ;

Dans la *péritonite*, par Vandenzande, Laennec (qui regarde le mercure comme le meilleur remède contre cette maladie), MM. Brachet, Delpech, etc.; et aussi contre l'*ascite*, qui en est la suite ordinaire, par un grand nombre d'autres, notamment par MM. Demangeon (*Journ. gén. de méd.*, XXIV), Comte (*ibid.*, LXII, 164), Nacquart (*ibid.*), qui vantent particulièrement dans ce cas l'association du calomelas avec la scille; dans la *métrite* par M. Brachet (*Mém.* cité); enfin, dans la *fièvre puerpérale*, surtout dite *maligne* (mais non typhoïde), par un grand nombre de praticiens, en Hollande notamment, et, dès 1742, par Wagner, de Francfort (*De medicam. quodam ad puerperas febres*, etc.), comme réellement spécifique (calomel à doses répétées, ordinairement uni à l'opium, ou, à l'exemple de J.-S. Saxtorph, au musc).

3°. *Goutte et rhumatisme*. Le mercure n'a guère été préconisé en Allemagne, et surtout en Angleterre, où l'usage en est presque général, que dans l'état aigu de ces affections et par conséquent comme antiphlogistique, combiné souvent aux diaphorétiques. Nous citerons pour la dernière Fabrice de Hilden, le premier peut-être qui en ait indiqué dans ce cas les avantages, Cullen, Hamilton, Heller, Lind, Fischer, Hildebrandt, Lentin, Mueller, Schœnemann (*Journ.* d'Hufeland), etc.; et pour la première, Musgrave, Falk, Hamilton, Jahn, Ludolf (*De arthrit. tanquam inflam. specie*, 1752), et enfin Wedekind, qui vante contre toutes deux, et aussi contre les *tumeurs blanches* des articulations, les bains de sublimé dont nous parlerons plus loin.

4°. *Fièvres éruptives*. Peu employé chez nous dans ces maladies, le mercure l'est beaucoup plus en Allemagne, en Angleterre, en Amérique :

Variole. Nous avons vu plus haut qu'il avait été regardé comme un sûr préservatif de cette maladie. Wedekind affirme qu'il n'y a pas

de boutons varioliques là où l'on applique un emplâtre mercuriel ; qu'on peut préserver le visage de l'éruption ou empêcher les effets de l'inoculation, au moyen de lotions faites avec une dissolution de sublimé et de sel ammoniac, ce qui rappelle l'utilité attribuée au mercure par Desessartz comme moyen de préparer à l'inoculation (*Mém. de l'Institut ; Sci. phys.*, III), ainsi que les observations de Sacco et de Selig, qui ont vu le mercure ôter au fluide vaccin sa propriété, ou affaiblir l'éruption vaccinale déjà développée ; et tend à expliquer l'efficacité accordée au mercure dans le traitement de la petite vérole, au début surtout, par Bouchard, Hoffmann, Baglivi, Letsom, Lentin, Andry, Ingenhous, Reil, Hufeland, Hildebrandt, Fowler ; par Loesecke et Cotunnio, qui l'employaient jusqu'à salivation ; par Plenciz, qui le recommande particulièrement dans les complications vermineuses, etc.

Scarlatine. Selig (*Journ.* d'Hufeland) et Tuessink (*Jets over the voor behoeding van the Roodvonk*, 1818, p. 18) l'ont vanté comme préservatif : ce dernier administrait le calomelas à la dose d'un grain et demi, soir et matin, avec le soufre doré d'antimoine ; Rush, Withering (1779), Kirkland, Huxham, Bailey, Rudgen, Douglas, Kreysig, Hufeland, Mueller, etc., le recommandent dans le traitement même de la maladie.

Rougeole et *fièvre miliaire.* Le mercure a été indiqué par Loesecke, dans ces deux maladies, par Mueller, Hamilton, dans la première, et par le docteur Heuser (*Journ.* d'Hufeland, 1811 ; *Bibl. méd.*, XLI, 255), dans les cas de rétropulsion de la seconde (dissolution de sublimé et de sel ammoniac en frictions sur la poitrine).

5°. *Maladies chroniques de la peau, végétations, ulcères.* Employé d'abord contre la *lèpre*, le mercure l'a été depuis contre les *dartres*, la *gale*, les diverses espèces de *teignes*, la *plique polonaise*, l'*yaws*, le *pian*, l'*éléphantiasis*, les *végétations* de la peau ; et enfin, dans le traitement des *ulcères* de nature scrofuleuse, syphilitique, cancéreuse même, d'après Buechner et Cless, tandis qu'il est contre-indiqué dans les ulcères scorbutiques, putrides, etc. Le nombre des auteurs qui le recommandent est trop grand pour pouvoir être cité. On l'emploie dans ces cas soit intérieurement et à petite dose ; soit, ce qui est bien plus ordinaire, extérieurement sous forme d'emplâtres, d'onguent, de lotions, de bains, etc. ; ou enfin comme stimulant local, comme cathérétique, comme caustique. Wedekind (*Heidelberg Klinische Annalen*, 1829, V, 537 ; *Bull. des sc. med.* de Fér., XX, 237), qui l'a préconisé tout récemment sous forme de bains (sublimé et muriate d'ammoniaque, de chaque 1/2 once), assure qu'il n'en

résulte jamais de ptyalisme, même dans les cas d'ulcères; à son exemple, le docteur Amelung (*Journ. fur chir. und Augenheilkunde*, XII, 325) a expérimenté avec succès le sublimé (1/2 grain par once d'eau) contre les ulcères chroniques, l'otorrhée des enfans, les dartres pustuleuses et surtout la gale, qu'il guérit, dit-il, d'une manière simple et facile. Le docteur F. L. Feist, de Bensheim (*Bull. des sc. méd.* de Fér., XXIV, 176), recommande comme le moyen le plus efficace contre les excoriations du mamelon, la solution de sublimé (2 à 3 grains par once d'eau distillée) appliquée tiède, ayant soin de bien laver le mamelon chaque fois que l'on présente le sein à l'enfant.

6°. *Maladies dues à des animaux parasites.* L'eau qui a bouilli sur du mercure, reconnue par Redi comme mortelle pour les ascarides lombricoïdes, a été préconisée ainsi que la plupart des mercuriaux, notamment le calomelas donné à dose purgative ou à doses plus petites long-temps continuées (1 ou 2 grains par jour), dans le traitement interne des maladies vermineuses : Scopoli, pourtant, observe que nul n'est plus tourmenté des vers que les ouvriers des mines de mercure d'Idria (*Revue* de Linné, II, 25; et Bremser, p. 428). Ils paraissent surtout utiles quand une abondance de matières muqueuses accompagne ces animaux, et sont contre-indiqués quand il y a inflammation vive du canal intestinal. L'onguent mercuriel introduit dans le rectum comme suppositoire, est surtout efficace contre les ascarides vermiculaires. L'emploi extérieur des mercuriaux (l'onguent gris en particulier) n'est pas moins avantageux contre les insectes du genre *Pediculus*, où s'en servaient déjà les Arabes. Cet emploi a aussi été indiqué contre le *dragonneau* par Gallandat (Anc. *Journ. de méd.*, XII, 24), et depuis par Lœffler (1790).

7°. *Syphilis.* Aucun médecin n'ignore que c'est contre cette maladie surtout que les mercuriaux ont été préconisés, qu'ils en sont regardés comme le vrai spécifique, qu'on leur attribue la propriété de neutraliser ou de détruire le virus vénérien; qu'enfin c'est, pour la plupart des praticiens, l'ancre de salut dans le traitement de cette affection protéiforme.

Presque tout ce que nous avons dit à l'article *Mercure* et dans le présent article touchant l'emploi des mercuriaux en général, se rapportant principalement à la syphilis, nous n'y reviendrons pas ici. Seulement, nous rappellerons que le sublimé à l'intérieur, à doses fractionnées (1/4 à 1/2 grain au plus par jour), est aujourd'hui la préparation la plus employée contre les symptômes primitifs; que les frictions avec l'onguent mercuriel, ou le sublimé associé aux sudorifiques et à l'opium, sont les agens les plus utiles contre les symptômes

secondaires, dans les cas de syphilis constitutionnelle, de récidive, de maladie dégénérée, ancienne, mal traitée; qu'enfin, lorsque le mal résiste (et surtout que c'est à l'abus du mercure même, plus qu'au virus, que paraît tenir la persistance des symptômes ou le développement des phénomènes particuliers désignés sous le nom de *pseudo-syphilis* par J. Hunter, Adams, Abernethy, J. Pearson, et tout récemment par Carmichael de Dublin, ou sous celui de *maladie du remède* par Matthias), il faut se borner à l'emploi des sudorifiques, des opiacés, etc.

Nous ne citerons point non plus les nombreux auteurs qui ont écrit pour et contre l'usage du mercure et des mercuriaux : notre bibliographie nous en dispense (Voy. p. 367 et 378). Nous ne nous arrêterons pas davantage (ce n'en est pas ici le lieu) à cette opinion déjà ancienne, mais renouvelée avec force depuis un petit nombre d'année par Thomson, Rose, Guthrie, Barthe, Hennen, Harris, etc., que le mercure ne convient pas dans le traitement de la syphilis, ni aux faits nombreux allégués depuis une quinzaine d'années, soit contre l'efficacité de cet agent, soit en faveur de l'usage exclusif des antiphlogistiques proprement dits, le virus vénérien étant traité de chimère (Voy. *Journ. gén. de méd.*, LXXIV, 400; *Journ. compl. du Dict. des sc. méd.*, XIV, 107 et XXVIII, 138 et 213; *Journ. des progrès*, I, 87; *Bull. de la Soc. méd d'émul.*, 1823, p. 309; et surtout le *Journ. universel des sc. méd.*).

Mais, sous le point de vue historique, nous ajouterons les données suivantes. Le mercure a été employé contre la syphilis dès l'origine de l'invasion de cette maladie, d'abord à l'extérieur par analogie avec le traitement de la lèpre, moins pourtant par les médecins que par les charlatans; ensuite à l'intérieur par Jean de Vigo, qui paraît avoir prescrit le précipité rouge, et bientôt par une foule d'autres. Ce médecin, qui a donné son nom à un emplâtre mercuriel, administrait aussi les fumigations de cinnabre, louées ensuite par Vidus Vidius, formellement blâmées par Paracelse, et, comme méthode générale de traitement, par le même Vidus Vidius, combattues depuis par J.-L. Hahnemann, remises en honneur par Turner, Lalouette, et tout récemment par Werneck, comme nous l'avons dit ci-dessus (p. 345). Béranger, de Carpi, préconisa les frictions, adoptées ensuite par N. Massa. On doit surtout à Matthiole l'introduction de l'usage du mercure à l'intérieur; à Paracelse, qui donnait le précipité rouge, le nitrate de mercure, le mercure doux et le sublimé (ce dernier associé à l'or sous le nom d'*aurum vitæ*, comme panacée universelle), l'emploi mieux réglé des mercuriaux et la juste appréciation de leur prééminence sur les sudorifiques; à Duchesne, d'ailleurs partisan du gayac, l'essai du turbith minéral et d'un prétendu oxyde

gris de mercure ; enfin aux alchimistes et aux chimistes la connaissance d'une foule de préparations nouvelles et l'extension donnée à l'usage des mercuriaux en général ; médicamens dont, malgré les efforts contraires de quelques médecins, et le discrédit que des abus déplorables et les dangers du ptyalisme étaient bien faits pour produire, l'usage s'est non-seulement soutenu depuis cette époque pour le traitement de la syphilis, mais s'est étendu encore, ainsi que le témoigne notre article, au plus grand nombre des maladies. Terminons en disant que les préparations peu sûres d'abord mises en usage, telles que le turbith minéral, le nitrate de mercure, le précipité blanc, le précipité rouge, le cinnabre, l'éthiops minéral, les emplâtres et les onguens très-composés, firent place dans le 18e siècle au sublimé, préconisé d'abord par R. Wisemann, administré ensuite, dissous dans l'eau-de-vie, par D. Turner (1717), et par Sanchès, que G. Van-Svieten mit surtout en vogue, que C.-L. Hoffmann prescrivit en pilules (1782), et qui, loué par un grand nombre de médecins, combattu par Brambilla, Stoerk, J. Gardiner, G. Gatacker, G. Huermann, A. Duncan, et, dans ces derniers temps, par toute l'école dite physiologique, passe néanmoins généralement encore, avec le calomel et surtout le mercure éteint, pour le plus sûr des anti-syphilitiques.

8°. *Scrofules et engorgemens lymphatiques ou tuberculeux.* Administrés avec précaution, persévérance et méthode, les mercuriaux sont, après l'iode, et sans préjudice d'ailleurs des autres moyens indiqués, le remède le plus efficace peut-être contre ces maladies ; ce qu'ils doivent, au dire de la plupart des auteurs, à leur action fondante, résolutive, à la stimulation enfin qu'ils impriment au système absorbant. Aussi ont-ils été préconisés par une foule d'observateurs contre les *scrofules proprement dits* ou engorgemens des glandes lymphatiques sous-cutanées, contre l'*atrophie mésentérique*, contre le *rachitis*, contre les *dégénérescences scrofuleuses* des divers organes, du *foie* en particulier, et même contre la *phthisie tuberculeuse ;* mais dans cette dernière affection, que l'abus des mercuriaux (du sublimé surtout) a paru quelquefois produire, son efficacité est au moins très-problématique, malgré les faits rapportés par Brillouet dans l'Ancien *Journal de médecine* (XLVIII, 396), les succès annoncés par Turner dans des cas de phthisie syphilitique, et ceux que, d'après les essais de Rush, Little de Mucersbourg a obtenus des fumigations mercurielles administrées à dose assez forte pour produire en un ou deux jours la salivation (*Bull. de la Soc. de la Faculté*, 1809, p. 33). Les mercuriaux les plus employés dans ces cas sont : à l'extérieur, les emplâtres et les onguens où entre le mercure éteint, les bains de sublimé, préconisés par Wedekind, et dont

nous avons déjà parlé; à l'intérieur, le mercure soluble d'Hahnemann, le calomel, que Hildebrandt lui préfère, le sirop de Bellet, beaucoup trop vanté sans doute, les iodures et bromures de mercure récemment expérimentés, enfin l'éthiops minéral, préféré par quelques praticiens parce qu'il produit rarement le ptyalisme.

9°. *Hydropisies.* Les mercuriaux, à cause de l'action spéciale qu'on leur attribue sur le système absorbant, ont été souvent recommandés contre ce genre d'affections, comme nous l'avons indiqué au sujet des phlegmasies cérébrales, de la pleurésie, de la péritonite, de la fièvre puerpérale, source fréquente des épanchemens lymphatiques; mais ils paraissent contre-indiqués chez les individus âgés, très-affaiblis, disposés au scorbut, peut-être même dans les hydropisies vraiment essentielles et vraiment passives.

10°. *Maladies nerveuses.* Willis (*De anima brutorum*, 1642) avait employé le mercure dans l'*aliénation mentale;* Bolfinch, à la même époque, dans la *mélancolie* et l'*hypochondrie;* Morton dans l'*hystérie* et la plupart des autres *affections nerveuses*, où il préconisait surtout le cinnabre; Andry dans les *maladies nerveuses de l'estomac;* Munckley et Percival, il y a un demi-siècle, dans la *dysphagie;* T. Bartholin (1667), L. Heister (1713), dans l'*amaurose;* Willis (ouvr. cité), D.-C.-E. Fischer (*Remarques de méd. et de chir.*, en anglais, Londres, 1796, in-8), E. Horn (*Journ. gén. de méd.*, LVII, 318), etc., dans certaines *paralysies*, genre d'affections où C. Otto ne le croit jamais qu'indirectement utile, c'est-à-dire par l'influence favorable qu'il peut avoir sur des tumeurs, cause mécanique, dans quelques cas, de ces maladies non essentielles; Wagner (*Extrait Bull. des sc. méd.* de Fér., XVII, 270), contre la *paralysie* et la *contracture des membres*, les mains surtout, dues à l'empoisonnement par le plomb; Hegewisch, Walther, etc., dans les *maladies spasmodiques*, où Harles en a nié les avantages, et dans lesquelles C. Otto pense qu'il ne peut guère être utile que dans certains cas de dérivation, de concentration de la sensibilité; ces affections dépendant, selon lui, d'une prédominance de la contractilité que, d'après la loi de l'antagonisme, tend nécessairement à exalter encore l'action déprimante du mercure sur la sensibilité.

Quoi qu'il en soit, les mercuriaux ont été employés aussi avec succès dans la *catalepsie* par Michel (1759); dans la *colique de plomb* par Clutterbach (1794); et dans le *tétanos*, surtout après les émissions sanguines, par Rivière (*Obs. communic.*, n° 10), Delaroche (Ancien *Journ. de méd.*, XL, 213), Duboueix (*ibid.*, XLII, 215), Monro, Rush, qui regardait cette affection comme asthénique et le mercure comme excitant, Walther, Jaeger, Wendt enfin

(*Journ. complém. du Dict. des sc. méd.*, XXIX, 34), qui, dans le tétanos traumatique occasioné par le froid, dit avoir employé avec un succès constant, comme purgatif, un mélange de calomel avec trois fois son poids de jalap (8 grains de deux en deux heures).

Leurs succès dans l'*hydrophobie* (maladie que plusieurs auteurs rapprochent du tétanos), soit comme moyen préservatif après la morsure, déjà signalés plus haut, soit même comme moyen curatif lorsque la rage commence à se manifester, comptent un bien plus grand nombre d'autorités, et, aujourd'hui surtout que la méthode de la *mercurialisation* commence à s'introduire chez nous, mériteraient, ce nous semble, de fixer sérieusement l'attention des observateurs. Nous citerons Rod. Fonseca (1625), qui prescrivait le turbith, J. Ravelly (*Traité de la rage*, Metz, 1696, in-12), qui associait le cinnabre à l'antimoine diaphorétique, au sel volatil de corne de cerf et au camphre, Tauvry (1699), Astruc (1715), P. Desault (1738), Sauvages (1748), Dehaen, Kaltschmied, auteur d'une dissertation latine sur la certitude de la salivation comme préservatif et curatif de la rage (Ienæ, 1760, in-4°), Saulquin (*Ancien Journ. de méd.*, XXX, 152), Duhaume, De Lassone, Sanchès, A. Vogel, Odhelius, Johnstone, Tissot, Portal, Walther, Wendt, J. Johnson (*Medico-chir. Journal*, I, 494; voy. *Journ. gén. de méd.*, LXX, 270), etc., qui la plupart ont expérimenté dans cette maladie les applications d'onguent mercuriel sur les parties blessées, les frictions mercurielles, et, bien plus rarement d'ailleurs, l'emploi du calomel à l'intérieur (voy. les *Recherches d'Andry sur la rage*, Paris, 1780, in-12, p. 72 à 214).

11°. *Choléra-morbus*. Le mercure offre-t-il quelque ressource contre ce terrible fléau, dont l'Europe, après l'Asie, est aujourd'hui le théâtre, et qui bientôt peut menacer notre patrie? S'il est vrai, comme semblent l'attester tant d'imposans témoignages, qu'il puisse être plus ou moins utile dans toutes les affections dont nous venons de dérouler la longue liste; que son action, loin d'être irritante, comme on l'a cru long-temps, comme on le croit encore assez généralement en France, soit réellement déprimante, antiphlogistique, etc.; et qu'enfin associé à l'opium, qui en modifie puissamment les effets, donné surtout à haute dose, condition trop peu étudiée jusqu'ici parmi nous, il offre des propriétés en quelque sorte nouvelles; pourquoi n'y pourrait-il pas être efficace? Nous ne citerons certainement pas les Indiens, qui, au rapport de M. Gravier, vantent le calomel, le sublimé, le cinnabre et le mercure coulant, mêlés ensemble et administrés sous forme de pilules, comme moyen de prévenir la gangrène dans cette maladie (*Ann. de la méd. physiol.*, XI, 277); mais, sans

prétendre décider la question, nous ne pouvons nous dispenser de dire que les médecins anglais préconisent principalement contre le choléra, de fortes doses d'un mélange de calomel et d'opium ; que les Hollandais, à leur exemple, en donnent, dit M. Lesson (*Voyage méd. autour du monde*), des *doses effrayantes ;* qu'enfin ce remède, après bien des essais comparatifs, semble compter, parmi ceux qui ont vu de près la maladie, un plus grand nombre de partisans que l'opium seul ou joint aux aromatiques (plus rationnel en apparence, loué d'ailleurs aussi par de bons observateurs), et surtout que les vrais antiphlogistiques, presque exclusivement recommandés par les fauteurs de la doctrine dite *physiologique*.

MERCURIO. Un des noms italien, espagnol et polonais du *Mercure*.

MERCURIUS. Nom latin du *Mercure*.

— ACETICUS. *Proto-acétate de Mercure.*

— ALCALISATUS. Voy. *Mercure alcalisé.*

— ANIMALIUM. Nom de l'*Ammoniaque* chez les alchimistes.

— AURATUS. Préparation décrite dans *Angelus Sala* (Voy. J.-F. Gmelin, *Appar. med.*, II, 159).

— BORAXATUS. Un des noms latinisés du *Borate de Mercure*.

— CALCINATUS. *Deutoxyde de Mercure* obtenu par calcination.

— — RUBER. Préparation voisine de la précédente.

— CAUSTICUS FLAVUS. *Sous-deuto-sulfate de Mercure.*

— — LUTEUS. *Sous-deuto-sulfate de Mercure.*

— CINEREUS. *Oxyde de Mercure* retiré du calomel par l'ammoniaque.

— — BLACKII. *Sous-carbonate de Mercure* préparé avec le nitrate de mercure et le sous-carbonate d'ammoniaque (J.-F. Gmelin, *Appar. med.*, II, 171).

— CORALLATUS. *Oxyde rouge de Mercure* par l'acide nitrique (Schrœder).

— CORALLINUS. *Oxyde rouge de Mercure* retiré du nitrate et traité par l'alcool.

— CORROSIVUS ALBUS FORTIOR. *Deuto-chlorure de Mercure* obtenu par un procédé particulier décrit par Hope (voy. J.-F. Gmelin, *Appar. med.*, II, 311).

— — FLAVUS. *Sous-deuto-sulfate de Mercure.*

— — RUBER. Synonyme de *Mercurius corallinus* ou de *Mercurius præcipitatus ruber* dont il diffère peu.

— COSMETICUS. *Proto-chlorure de Mercure* obtenu par précipitation.

— CUM CRETA. Synonyme de *Mercure alcalisé.*

— DEJECTORIUS D'ANGELUS SALA. Espèce d'*Oxyde noir de Mercure.*

— DEPURATUS. *Mercure* purifié par la distillation.

— DIAPHORETICUS. *Oxyde de Mercure* mêlé d'*Oxyde d'Antimoine* et quelquefois d'*Oxyde d'or.*

— — CARDI LUCCII. Amalgame de *Mercure* et d'*Or* (Jungken).

— — KENELMI DIGBAEI. Mélange plusieurs fois sublimé de *Mercure* et de *Soufre doré d'Antimoine.*

— DULCIFICATUS D'ANGELUS SALA. Espèce de *Proto-chlorure de Mercure* (J.-F. Gmelin, *Appar. med.*, II, 173).

— DULCIS. *Proto-chlorure de Mercure* par sublimation.

— — MARTIATUS. *Calomel* qu'on a fait sublimer avec l'*Oxyde noir de Fer*, ou l'*Hydrochlorate de Fer ammoniacal.*

— — SCHEELII. *Proto-chlorure de mercure* par précipitation.

— — SOLARIS. (Voy. J.-F. Gmelin, *Appar. med.*, II, 144).

— EMETICUS FLAVUS. *Sous-deuto-sulfate de Mercure.*

Mercurius fixatus. Espèce de *Sulfure noir de Mercure* préparé par sublimation avec le mercure, le soufre et le sel ammoniac (Schrœder).
— **flavus.** *Sous-deuto-sulfate de Mercure.*
— **griseus.** *Précipité blanc* lavé à l'eau de rose, et sur lequel on a distillé de l'alcool et du camphre (J. Hartmann).
— **gummosus Plenckii.** Voy. *Mercure gommeux de Plenck.*
— **incarnatus præcipitatus.** Mélange de *Sels mercuriels* précipités du nitrate de mercure par l'urine (J. Hartmann). Voy. ci-dessus, p. 365.
— **laxativus.** *Sous-deuto-sulfate de Mercure* dans J. Hartmann.
— **cum magnesia.** Voy. *Mercure avec la magnésie.*
— **mellitus.** *Mercure éteint* par le miel et ordinairement mélangé à d'autres médicamens.
— **mortis.** Singulier synonyme de *Mercurius vitæ.*
— **muriaticus.** *Proto-chlorure de Mercure.*
— — **corrosivus.** C'est le *Deuto-chlorure de Mercure.*
— **niger Moscati.** Mélange de *Mercure* et d'*Oxyde rouge de Mercure.*
— — **Saunderi.** Synonyme de *Mercurius cinereus.*
— **nitratus ruber.** Synonyme de *Mercurius corallinus.*
— **nitrosus.** *Proto-nitrate de Mercure.*
— **oxydatus,** *s.* **oxydatus niger.** *Oxyde noir de Mercure*, regardé aujourd'hui comme un mélange d'oxyde rouge et de mercure.
— **per se præcipitatus.** Amagalme d'*Or* et de *Mercure* (Zwœlffer).
— **phosphoratus,** *s.* **phosphoreus.** *Phosphate de Mercure.*
— **præcipitatus.** Nom donné soit au *Deutoxyde de Mercure* obtenu par calcination lente, soit à un *Proto-chlorure de Mercure* par précipitation.
— — **albus.** Nom donné soit à l'*Hydrochlorate de Mercure et d'Ammoniaque*, soit surtout au *Proto-chlorure de Mercure* par précipitation.
— — **albus dulcis.** *Hydrochlorate de Mercure et d'Ammoniaque?*
— — **anti-venereus.** J. Hartmann nommait ainsi le *Précipité rouge* soumis à une foule de préparations qui n'en changeaient pas la nature.
— — **cinereus** *vel* **dulcis.** *Oxyde noir de Mercure* obtenu du calomel par l'intermède de l'eau de chaux.
— — **flavus.** *Sous-deuto-sulfate de Mercure.*
— — **fuscus.** *Sous-carbonate de Mercure* obtenu par précipitation.
— — **niger.** Synonyme de *Mercurius Oxydatus niger.*
— — **per se.** Amalgame de *Mercure* et d'*Or* (Zwœlffer).
— — **ruber.** Espèce d'*Oxyde rouge de Mercure* qu'on distinguait jadis du *Précipité rouge* proprement dit, comme moins éclatant.
— — — **lunaris et solaris.** Amalgame de *Mercure*, d'*Or* et d'*Argent* longuement calciné (F. Hoffmann).
— — **viridis.** Préparation formée d'*Oxydes de Cuivre* et *de Mercure.*
— — **Wurtzii.** Synonyme de *Mercurius præcipitatus fuscus.*
— **rectificatus.** Synonyme de *Mercurius depuratus.*
— **ruber.** Synonyme de *Mercurius corallinus.*
— **saccharatus.** Voy. *Mercure saccharin*, ou *saccharaté.*
— **solaris.** Mélange d'*Oxydes d'Or* et *de Mercure* (G. Ucay).
— **solubilis Hahnemanni.** Voy. *Mercure soluble d'Hahnemann.*
— **sublimatus,** *s.* **sublimatus corrosivus,** *s.* **sublimatus corrosivus albus,** *s.* **sublimatus crystallinus et cælestis.** C'est le *Deuto-chlorure de Mercure.*

MERCURIUS SUBLIMATUS DULCIS. Ancien nom du *Proto-chlorure de Mercure*.

— — PURGANS. Ancien synonyme de *Proto-chlorure de Mercure*.

— — RUBENS NON CORROSIVUS. C'est le *Précipité rouge* préparé par d'anciens procédés très-compliqués (Crollius).

— — RUBER. Espèce de *Précipité rouge* préparé par sublimation du nitrate de mercure.

— CUM SULPHURE. *Sulfure noir de Mercure*.

— SULPHURATUS. Nom latin commun aux divers *Sulfures de Mercure*.

— TARTARISATUS. *Tartrate de Mercure*.

— — LIQUIDUS. *Tartrate de Mercure* dissous dans l'eau.

— TEREBENTHINATUS. *Mercure éteint* par la térébenthine (Girtanner).

— TERRESTRIS. Ancien nom du poivre d'eau, *Polygonum Hydropiper*, L.

— TRICOLOR. Produit de la sublimation du *Mercure*, préalablement éteint par le nitre et le vitriol brûlé, formé de trois couches : la supérieure blanche ou cendrée, la moyenne jaune, l'inférieure rouge.

— UNGUINOSUS. Nom commun aux divers *Onguens mercuriels*.

— VEGETABILIUM. Synonyme d'*Alcool* chez les alchimistes.

— VIOLACEUS DIAPHORETICUS. Produit de la sublimation du *Sulfure noir de Mercure* avec égale quantité de sel ammoniac (Astruc).

— — PARISIENSIUM. Produit de la sublimation de 3 parties de mercure avec 2 parties de soufre et autant de sel ammoniac (Triller).

— VIRGINEUS. *Mercure* à l'état natif.

— VITÆ. Voy. *Mercure de vie*.

— VITRIOLATUS. *Sous-deuto-sulfate de Mercure*.

— VIVUS. Synonyme de *Mercurius depuratus*.

MERCURY. Un des noms anglais du *Mercure*.

MERCURYASCZ. Nom polonais de la mercuriale, *Mercurialis annua*, L.

MERDE DU DIABLE, *Stercus diaboli*. Un des noms de l'*Asa fœtida*.

MERDUM GIAH. Nom persan de la mandragore, *Atropa Mandragora*, L.

MÈRE DE GIROFLE. Nom qu'on donne aux fruits du giroflier, *Caryophyllus aromaticus*, L. (II, 119).

MÈRE DES HARENGS. Nom vulgaire de l'alose, *Clupea Alosa*, L.

MÈRE-PERLE, ou MÈRE DE PERLE. Ancien nom de l'écaille du *Mytilus Margaritiferus*, L.

MEREGA, dans la régence d'Alger, sur la rivière de Merega. Ses bains chauds sont fréquentés, et passent pour efficaces contre les rhumatismes, l'ictère, etc. (*Aperçu hist. stat. et topogr. sur l'état d'Alger*, etc.; Paris, 1830, in-12, p. 94).

MERGUS. Nom latin du grand Plongeon, *Colymbus glacialis*, oiseau de mer, de l'ordre des Palmipèdes, dont la graisse passait jadis pour émolliente et résolutive. Linné l'a appliqué aux *Harles*, autre genre d'oiseaux du même ordre.

MERIAN. Un des noms danois de la marjolaine, *Origanum Majorana*, L.

MERICHE. Nom du poivre, *Piper nigrum*, L., dans l'Inde.

MÉRIDA. Les monts de Mérida, dans l'Amérique du sud, donnent naissance à des sources sulfureuses, bouillantes, qui sortent de dessous des neiges éternelles (Humboldt, *Tableaux de la nature*, traduit de l'allemand par Eyriès).

MERINDOL. Village de France, en Dauphiné, à 1 lieue 1/2 du Buys, près duquel est une source minérale froide, indiquée par Nicolas comme chargée de sel marin, de terre absorbante et d'un peu

de sélénite : il rapporte 2 observations, l'une d'ascarides lombricoïdes, l'autre d'affection calculeuse, dont cette eau est censée avoir opéré la guérison (Carrère, *Cat.*, 236).

MERISIER. *Cerasus avium*, Mœnch (II, 179).
— DORÉ. Un des noms du *Malpighia spicata*, L. (IV, 202).
— A GRAPPES. *Prunus Padus*, L. Voy. *Padus*.
MERJAN. Nom persan du *Corail rouge*.
MERKIT. Nom groenlandais de l'eider, *Anas mollissima*, L.
MERKURYALIS. Un des noms bohêmes de la mercuriale, *Mercurialis annua*, L.
MERLAN COMMUN. Voy. *Gadus Merlangus*, L.
— JAUNE. Voy. *Gadus Pollachius*, L.
— NOIR. Voy. *Gadus carbonarius*, L.
— VERT. Voy. *Gadus virens*, L.

MERLANGE. Village de France (Seine-et-Marne), près de Montereau-Faut-Yonne, connu pour ses eaux minérales froides, situées au midi, au bas d'un monticule. Nous n'en connaissons pas d'analyse récente. Celle des commissaires de la Faculté de médecine, faite en 1761, y signalait une substance ferrugineuse très-divisée, une assez grande quantité de terre absorbante crétacée, et un sel neutre formé de sel de Glauber et de sel marin à base terreuse cristallisés ensemble. Les propriétés n'en sont pas mieux établies ; on les a dites apéritives, bonnes contre les acides des premières voies, les maladies des reins, de la vessie, les irritations des viscères, les affections de la peau, etc. : elles ont été souvent comparées à l'*eau de chaux seconde*. Un nouvel examen de ces eaux, aujourd'hui du reste inusitées, même dans le pays, serait utile.

Cantwel, Hérissant et de La Rivière (commissaires de la Faculté de médecine). Traité des eaux minérales de Merlange. Paris, 1761, in-12 (plusieurs fois réimprimé). — Bourru (C.). *Num chronicis aquæ minerales vulgò de Merlange?* Præs. F.-F. Cochu. Parisiis, 1765, in-4. — Traité des eaux min. de Merlange. Paris, 1766, in-12. — Analyse des eaux min. de Merlange. Paris, 1761 (Collection de pièces quelquefois désignée sous le nom de J. Tondu de Nangis, propriétaire de la source).

MERLANGIUS, MERLANGUS. Anciens noms latins du merlan, *Gadus Merlangus*, L.
MERLE. Voy. *Turdus Merula*, L.
MERLET PÊCHEUR, MERLET BLEU. Noms vulgaires de l'*Alcedo Ispida*, L.
MERLIER. Nom du néflier, *Mespilus germanica*, L., dans quelques cantons.
MERLO. Nom italien du merle, *Turdus Merula*, L.
MERLU, MERLUS. Noms de la merluche proprement dite, *Gadus Merluccius*, L.

MERLUCHE, *Merluccius*. Nom commun à divers poissons alimentaires du genre *Gadus*, desséchés au soleil, et plus particulièrement aux *Gadus Merluccius* et *Morrhua*, L.

MERLUZA, MERLUZO. Noms espagnol et italien du *Gadus Merluccius*, L.
MERLUZZO. Nom italien de la morue, *Gadus Morrhua*, L.
MERMEX. Nom de l'*Abricotier* en Mauritanie.

MEROPS. Genre d'oiseaux de l'ordre des Passereaux, auquel appartient le Guêpier, *M. apiaster*, L., commun en Candie et en Italie. Sa chair, cuite dans de l'huile, était employée jadis en topique contre la piqûre des abeilles ; et son fiel, mêlé à de l'huile et de la noix de galle, pour teindre en noir les cheveux (Lémery, *Dict.*).

MÉRORAH. Nom hébreu du *Fiel*.

MEROS. Nom portugais du Jacob Evertsen, *Bodianus guttatus*, Bloch.

MERSIER. Nom du merisier, *Cerasus avium*, Mœnch.

MERSKA CYBULE. Nom bohême de la scille, *Scilla maritima*, L.

MERTOLA, ou Agua do pego de San Damingos. Nom d'une source minérale froide, ferrugineuse, située dans l'Alentéjo, en Portugal (Alibert, *Précis*, etc., 595).

MERU. Synonyme de *Marua uniflora*, Vahl (IV, 177).

MERULA. Ancien nom officinal du merle, *Turdus Merula*, L.

— FLUVIATILIS, s. LACUSTRIS. Anciens noms de la *Tanche*.

— NIGRA. Un des noms latins du *Merle*.

MERULIUS CANTHARELLUS, L., Chanterelle, etc. Champignon comestible partout, d'un jaune pâle, dont les lamelles anastomosées et irrégulières sont placées à la face inférieure d'un chapeau qui est oblique et ombiliqué, et descendent jusqu'à la moitié du pédicule; il croît dans les bois à la fin des étés chauds et humides. On fait un usage alimentaire assez étendu de ce champignon, quoique moins délicat que l'Oronge et même que le champignon de couches, dans beaucoup d'endroits; aussi porte-t-il une multitude de noms, tels que *Girolle*, *Jaunelet*, *Chevrette*, *Cassine*, etc. On peut le sécher pour l'hiver. Le genre *Merulius* est composé d'espèces qui paraissent dépourvues d'âcreté et de propriétés vénéneuses; mais comme la plupart sont coriaces ou membraneuses, il n'y a que celle-ci qui soit culinaire (De Candolle, *Essai*, etc., 327).

MERULUS. Ancien synonyme de *Merula*, merle, *Turdus Merula*, L.

MERVEILLE A FLEURS JAUNES. *Impatiens Noli tangere*, L. (II, 594).

— DU PÉROU. Un des noms du *Mirabilis Jalappa*, L.

MÉSANGE (Grande ou grosse). C'est le *Parus major*, L.

— DE LITHUANIE. Voy. *Parus pendulinus*.

MESCH. Nom du bélier, *Ovis Aries*, L., en Syrie.

MESE. Eau minérale froide située à quelques pas de la ville de Corte (Corse), sur les bords de la Ristonica. Elle sort de dessous un rocher de granit, est peu abondante, et dépose une matière noire bitumineuse. La saveur en est fade, onctueuse; elle purge à la dose de 1 ou 2 verres (A. Vanucci, *Mém. inéd.* Voy. *Corse*).

MESELLEHA. Nom arabe de la morelle, *Solanum nigrum*, L.

MESEMBRYANTHEMUM. Genre de plantes de la famille des Ficoïdes (III, 253), de l'icosandrie pentagynie, très-nombreux en espèces, dont le nom vient de μεσημβρια, le midi, et de ανθεω, je fleuris, parce que la plupart ouvrent leurs fleurs vers le milieu du jour. Ce sont des plantes charnues, à feuilles succulentes, de formes bizarres, qui croissent dans les pays chauds, surtout au cap de Bonne-Espérance, et qu'on cultive parfois dans les jardins pour la beauté de leurs fleurs ou la singularité de leur feuillage, de leur forme, les points cristallins qu'on y observe, etc. Elles poussent dans des lieux arides, où elles servent de pâture aux troupeaux qu'elles rafraîchis-

sent, et aux hommes qui se désaltèrent des fruits de plusieurs d'entre elles, appelés *Mamcka* par les Colons du cap de Bonne-Espérance.

M. crystallinum, L., Glaciale. Cette espèce, qui est du midi de l'Europe, et que l'on cultive chez les curieux pour ses gouttes cristallines qui ressemblent à des gouttes d'eau glacée et ne sont pas de la gomme, comme on l'a avancé (*Bull. de pharm.*, V, 167), est émolliente, adoucissante, et vantée dans la dysurie, la strangurie, la toux convulsive, la phthisie, etc., comme spécifique par Lieb. On conseille aussi de l'appliquer pilée sur les brûlures, les plaies, etc. A l'Ile-de-France, les feuilles se mangent comme *brede*, d'après Du Petit Thouars (*Obs. sur les îles australes de l'Afrique*, p. 76). Ses graines pulvérisées et cuites servaient de nourriture aux Gouanches (peuple des Canaries), d'après Broussonet. Les Espagnols appellent cette plante *Barilla moradera*, et *Yerva moradera*, ce qui prouve qu'ils la brûlent pour la réduire en cendre à l'usage des verreries. En 1799, la récolte de cette plante a rapporté seize cent mille francs aux habitans des Canaries (*Journ. de pharm.*, I, 477), qui la cultivent en grand sous ce rapport.

M. edule, L., Figuier des Hottentots. Ce peuple mange son fruit, dont la chair est rouge, d'après Labillardière (*Voyage*, I, 90). Son suc s'administre, intérieurement et extérieurement, aux enfans dans la dysenterie, les aphthes; on l'applique sur les brûlures (Thunberg, *Voyage*, I, 339). Ses feuilles pilées sont employées comme un excellent topique sur les plaies envenimées, d'après Sparmann (*Voyage*, II, 223).

M. emarcidum, Thunb., Guima. Les Hottentots préparent les feuilles de cette espèce qu'ils tordent et écrasent, en leur faisant subir une sorte de fermentation; ils les mâchent comme du tabac quand ils ont soif: mais elles peuvent produire l'ivresse. Les Colons du Cap la nomment *racines de Canna*, et en font un objet d'échange (Thunberg, *Voyage*, II, 97).

M. nodiflorum, L. Il sert, dans l'Afrique septentrionale, à la fabrication du maroquin, probablement à cause de la quantité de sels qu'il contient (De Candolle, *Essai*, 154).

Feuillée décrit un *Mesembryanthemum* du Chili, qu'il dit être un violent purgatif (*Plant. méd.*, III, 19).

Thunberg (C.-P.). *Descriptiones mesembryanthemorum quorumdam in capitis Bonæ Spei, etc.* (*Nova acta nat. cur.*, VIII, 1; 1774). — Lieb (J.-F.-G.). La glaciale recommandée comme spécifique (en allemand). Kœnigsberg, 1786, in-8. — Expériences pour servir à l'analyse du *Mesembryanthemum glaciale*, L. (*Annales de chimie*, XII, 168).

MESENGUA, MESSENGUA. Noms de la grande mésange, *Parus major*, L., dans Gesner.

MESIOE. Nom du chêne, *Quercus Robur*, L., aux environs de Constantinople.

MESK. Un des noms russes du *Mulet*.

MESKEH. Nom arabe du *Teucrium Iva*, L.

MESLIER. Un des noms du néflier, *Mespilus germanica*, L.

— ÉPINEUX. Un des noms du houx, *Ilex Aquifolium*, L. (III, 588).

Mesmérisme. Nom du magnétisme animal, qui vient de Mesmer, charlatan célèbre qui a voulu l'ériger en Science, etc. On devrait lui réserver ce nom, d'abord afin de ne pas le confondre, comme on le fait si souvent, avec l'action physique de l'aimant, puis pour dégoûter de son emploi en en rappelant la source peu honorable.

Doppet (F.-A.). La Mesmériade, poëme burlesque. Paris, 1784, in-8. — Idem. Oraison funèbre de Mesmer et son testament. Genève, 1785, in-8.

Mesoro. Nom du *Blennius Lepus*, Lacép., en Italie, et surtout à Rome.

Mésosphoerum. Nom d'une espèce de *Nard*, dans Pline.

MESPILUS. Genre de plantes de la famille des Rosacées, section des Pomacées, de l'icosandrie pentandrie; il renferme des arbres ou arbrisseaux, dont le fruit à noyau est comestible dans quelques espèces, et regardé comme astringent. La plupart servent de nourriture aux oiseaux.

M. arbutifolia, L. On associe, ou plutôt on mêle en fraude l'écorce du quinquina avec celle de cet arbuste en Amérique (*Pharmac. univ.*, II, 277).

M. Azarolus, L., Azarolier, Azérolier. Cet arbre, naturel au midi de la France, porte des fruits gros comme une forte noisette, de couleur rouge ou jaune, d'une saveur aigrelette, même à leur maturité, d'un goût sucré; on les vend sur les marchés, à l'automne, en Provence, en Languedoc, etc. On les estime rafraîchissants; on en fait des confitures, etc.

M. germanica, L., Néflier. On cultive dans les jardins cet arbrisseau naturel au Levant (où Théophraste dit qu'on le nommait *Anthedon*, et Pline *Fontaneios*), à l'Allemagne et à nos provinces de l'est pour ses fruits appelés *Nèfles*, qui ont le volume d'une très-petite pomme, sont arrondis, avec un ombilic, etc., d'un roux bis à leur maturité, c'est-à-dire lorsqu'ils sont blets, ce qui leur arrive en novembre après les avoir tenus quelque temps sur la paille; ils renferment 5 à 6 noyaux osseux, irréguliers, ont une saveur douceâtre qui n'est pas désagréable, et que quelques personnes aiment beaucoup. On les regarde comme légèrement astringents, et on en recommande l'usage dans les diarrhées. Le docteur Ghidella conseille la poudre de leurs semences dans la ménorrhagie passive (*Bull. des sc. méd.*, Férussac, XIX, 130). Les feuilles sont également réputées astringentes, et leur décoction est recommandée dans le cas d'aphthes et d'inflammation de la gorge.

M. japonica, Thunb. (*Cratægus Bibas*, Lour.), Bibacier, Néflier du Japon. C'est un arbre de 12 à 15 pieds, dont les fleurs sont belles et très-odorantes; les feuilles également belles, sont regardées à la Cochinchine comme astringentes et stomachiques, d'après Loureiro (*Flora Cochinch.*, 391); les fruits sont gros comme des prunes,

verts avant leur maturité, jaunes lorsqu'ils y sont parvenus; leur chair, qui est agréable et délicate à manger, renferme deux noyaux osseux dont on fait une liqueur de table avec du sucre et de l'alcool. On vend dans l'Inde, à l'Ile-de-France, à Bourbon, etc., ce fruit dans les marchés. Ce végétal est cultivé en Europe chez les curieux, mais ses fruits ne mûrissent pas chez nous, même dans les serres.

M. Pyracantha, L., Buisson ardent. Cet arbuste, naturel au midi de la France, est cultivé dans les jardins pour ses belles grappes de fruits d'un rouge de feu, qui font un très-bel effet pendant l'hiver, ce qui lui a valu ses noms français et latin. On le dit astringent, ainsi que ses fruits, qui ont le volume de ceux du Berberis. Il est inusité aujourd'hui.

Mesple, Mespoulié. Nom du néflier, *Mespilus germanica*, L.

Mespleltroed. Nom suédois du néflier, *Mespilus germanica*, L.

Mesquite. Arbre d'Amérique, dont la graine est alimentaire dans les temps de disette, et sert à faire de l'encre (*Dict.* de James, IV, 1338).

Messine (Eaux minérales sulfureuses froides de). Voy. *Sicile*.

Messire-Jean. Sorte de *Poire*.

Mestech, Mestèque. Noms commerciaux d'une variété estimée de cochenille, *Coccus Cacti*, L.

Mesterurt, Mester-wortel. Noms danois et hollandais de l'*Imperatoria Ostruthium*, L.

Mestiques. Nom que porte, dans les îles de la Sonde, le *Tabaxir* des amandes du cocotier (II, 343).

Mesua ferrea, L., Naghas. L'un des végétaux qui portent le nom de *bois de fer* à cause de sa dureté, et de *bois d'anis* pour son odeur, qui permet d'en fabriquer des liqueurs de table. Il appartient à la famille des Guttifères et à la Polyandrie monogynie; ses fleurs sont musquées, de couleur rose, et ses fruits, qui laissent échapper un suc glutineux, ont des amandes comestibles (*Hort. mal.*, III, t. 53). Il est naturel dans plusieurs localités de l'Inde. M. Lassaigne, qui l'a analysé, y a observé une huile volatile blanche à odeur d'anis, une résine aromatique, une matière colorante brune, une matière amère cristallisable, de l'amidon et quelques sels (*Journ. de pharm.*, IX, 468; X, 169).

Mesuak. Nom égyptien du *Salvadora persica*, L.

Mesycek. Nom bohême du souci, *Calendula officinalis*, L.

Met. Synonyme de metl, *Agave americana*, L. (I, 107).

Metacoe. Plante de Guinée, qu'on applique broyée sur les coupures; les Nègres faisaient, avec ses feuilles, des mèches pour leurs mousquets (*Trans. phil. abrég.*, I, 96).

Métail. Vieux synonyme de *Métal*. Voy. *Métaux*.

Metapion, Metapium. Noms, chez les anciens, d'un des végétaux qui produisent la *Gomme ammoniaque*.

MÉTAUX. La plupart de ces corps combustibles simples sont

très-usités à l'état de combinaison, surtout en médecine; mais n'offrant rien de commun dans leur action, chacun d'eux est traité à son ordre alphabétique. Unis entre eux, ils forment les *alliages* (Voy. I, 180), et avec le mercure les *amalgames* (I, 214); combinés à l'oxygène, ils constituent les *oxydes* (Voy. ce mot), base des *sels* dits *métalliques*, ou même des *acides* (Voy. I, 47 et 430). Leur simple contact mutuel suffit pour développer les phénomènes particuliers qui ont reçu le nom de *Galvanisme* (III, 329), et auxquels paraissent se rattacher les succès obtenus récemment par le professeur Hildenbrand (*Annali univ. di medicina*, janv. 1831), contre la névralgie faciale, par l'application d'une réunion de fils métalliques plongés préalablement dans de l'eau salée, succès que la simplicité du moyen proposé recommande à l'attention des praticiens, trop souvent rebutés par la difficulté d'employer les appareils électriques ou galvaniques : ces fils du reste peuvent, dit-on, être indifféremment d'argent et de cuivre, de cuivre et de zinc, de zinc et de laiton, ou même d'un seul métal; dans ce dernier cas seulement, les effets sédatifs cessent lorsque le métal est oxydé. Divers métaux, employés communément dans les arts ou même dans l'économie domestique, sont sujets à causer les accidens connus sous le nom de *Colique métallique* (Voy. surtout *Plomb*) ou de véritables empoisonnemens (Voy. *Cuivre*, II, 497); ils altèrent en outre fréquemment la santé des ouvriers qui les exploitent ou qui les travaillent, comme on peut le voir aux articles qui concernent chacun d'eux en particulier.

Wendelin (J.-G.). *De medicamentis metallicis*. Halæ, 1743, in-4. — Bauer d'Adelsbach. *Diss. de metallorum noxâ in ciborum, potuum et medicamentorum præparatione ac asservatione cavendâ*. Prague, 1751, in-4. — Denize (G.-A.). Colique produite par les métaux (Thèse). Paris, 1818, in-4. — Gmelin (C.-G.). Expériences sur les effets de la barite, de la strontiane, du chrôme, du molybdène, du tellure, de l'osmium, du platine, de l'iridium, du rhodium, du palladium, du nickel, du cobalt, de l'urane, du cérium, du fer et du manganèse sur l'organisme animal (*Hecker's Annalen*, 1825, II, 292. M. F.-J. Riester en a donné un extrait dans la *Nouv. Bibl. méd.*, 1826, II, 214). — Voyez aussi les Bibliographies des articles Cuivre, Plomb, etc.

Metel, Methel. Noms du *Datura Metel*, L. (II, 591).

Meteorus coccineus, Lour. (*Eugenia racemosa*, L.). On mange en salade, à la Cochinchine, les feuilles de ce grand arbre, de la famille des Myrtes, et qui a des rapports avec le *Barringtonia*, ce qui l'avait fait désigner par Gaërtner sous le nom de *B. acutangula* (*Flora Cochinch.*, II, 499). Jussieu le croit une espèce de *Stravadium*.

Méthode ectrotique. Manière de faire avorter les maladies par la cautérisation faite au moyen du nitrate d'argent (Voy. I, 407 et 408).
— endermique. Voy. *Endermique* (III, 118).
— sous-épidermique. Voy. *Endermique* (III, 118).

Méthonique, *Methonica superba*, Juss. Voy. *Gloriosa superba*, L. (III, 383).

Metl, Meetlé. Nom d'un arbre du Mexique, dont le tronc rend par incision une liqueur fort claire, agréable à boire; elle s'épaissit

sur le feu en une espèce de miel ; les feuilles sont grandes, épineuses, etc. Ce végétal est l'*Agave americana*, L. (I, 107).

Metmask. Nom suédois du ver de terre, *Lombricus terrestris*, Gmel.

Metodile. Nom russe de la vermiculaire brûlante, *Sedum acre*, L.

Metopium. Nom que portait le *Galbanum* du temps de Dioscoride (*lib.* III, *c.* 81).

Metrosideros costata, Gaertn. (*Carp.*, II, *t.* 34). Il rend, ainsi que le *M. gummifera*, Gaertn., avec lequel il a beaucoup de rapports, par l'incision de son tronc, une gomme-résine qui l'a fait appeler l'*Arbre à la gomme* à la Nouvelle-Hollande. Ce genre magnifique appartient à la famille des Myrtes, et les nombreuses espèces qu'il renferme, et qui sont toutes arborescentes, habitent la Nouvelle-Hollande.

Metroxylum. Synonyme de *Sagus* dans quelques auteurs.

Mets des dieux. Un des noms de l'asa fœtida, *Ferula Asa fœtida* (III, 244).

Mety. Nom malais de la coriandre, *Coriandrum sativum*, L. (II, 430).

Mety. Nom brame du henné, *Lawsonia spinosa*, L. (IV, 78).

METZ. Ville de France (Moselle), à 1/2 lieue de laquelle, sur la route de Lorny-Vigneuil, est une source minérale froide, nommée la *Bonne-Fontaine*, qui est encaissée dans une maçonnerie en pierres de taille, où elle dépose une matière ochracée. L'eau, qui en est limpide, inodore, d'une saveur fraîche, un peu aigrelette, puis ferrugineuse, est employée communément en boisson par les passans. M. Fodéré (*Journ. complém.*, XXX, 109) y a trouvé, pour 10 onces, 3 grains de sels (carbonates, sulfates et muriates de chaux et de magnésie, quelques traces de fer et de silice), un peu d'acide carbonique et peut-être d'acide hydrosulfurique.

Meu, Meum. Noms des semences du méum, *Athamanta Meum*, L. (I, 480).

MEULE (De la), près de Broni, en Piémont. Cette source minérale contient, dit-on, par livre : gaz acide carbonique libre, 4 pouces 1/2 ; carbonate de chaux, 5 grains ; fer oxydé, 1 1/2.

Meum. C'est l'*Athamanta Meum*, L.

— **batard.** *Seseli montanum*, L.

Meunier. Un des noms vulgaires du *Cottus Gobio*, L., et du hanneton, *Melolontha vulgaris*, L.

Meure, Meurier, pour Mure et Murier. Voy. *Morus*.

Meuron. Nom du fruit des ronces dans quelques provinces. Voy. *Rubus*.

Meurthe. Nom du *Myrte* dans plusieurs cantons.

Meusche. Nom allemand du moineau franc, *Fringilla domestica*, L.

Mevelk. Nom de l'eider, *Anas mollissima*, L., au Groënland, suivant Anderson.

Mewuz. Nom persan du raisin. Voy. *Vitis vinifera*, L.

Mexican goosefoot. Nom anglais du *Chenopodium ambrosioides*, L.

Mexikanische giftwurzel. Nom allemand du *Psoralea pentaphylla*, L.

Mexikanischer loeusesaamen. Un des noms allemands de la *Cévadille*.

Mexikanisches traubenkraut. Nom allemand du *Chenopodium ambrosioides*, L.

MEXIQUE. M. de Humboldt, cité par M. Alibert (*Précis*, etc., 541), signale dans son *Essai politique sur la Nouvelle-Espagne* : 1° les sources thermales de Notre-Dame de la Guadeloupe et du

Penon de los Banos (rocher des bains), dans la vallée de Tenochtitlan (intendance de Mexico), lesquelles contiennent des sulfates de chaux et de soude, de l'hydrochlorate de soude et de l'acide carbonique; 2° les sources presque bouillantes (77° R.), qui, près de Chichimaquillo (intendance de Guanaxato), sortent des terrains basaltiques.

MEY. Nom persan du *Vin*.

MEYERICH. Un des noms allemands du mouron des oiseaux, *Alsine media*, L.

MEYERKRAUT. Un des noms allemands du caille-lait jaune, *Galium verum*, L.

MEYNES. Village de France, près de la rive droite du Gardon, à 2 lieues de Beaucaire et 3 d'Uzès. Il y existe une source froide indiquée par Raulin (cité par Carrère, *Cat.*, 330) comme ferrugineuse, et par Serrier, comme légèrement purgative, diurétique, sudorifique, analogue, quoique plus faible, à celle de Vals, mais dont la nature minérale a été contestée par Amoreux fils (*Assemblée publ. de la soc. roy. des sci. de Montp.*, du 8 déc. 1773; Montp., 1774, in-4°).

Charbonneau (F.). Poëme sur les propriétés et vertus de la fontaine de Meynes. 1624, in-8. — Le Conte. Les eaux de Meynes. Avignon, 1674, in-4.

MEYSSLIN. Nom générique des mésanges en allemand. Voy. *Parus*.

MEYWURM. Nom hollandais du *Meloe majalis*, Oliv.

MÉZANGE, MÉZENGE. Variantes d'orthographe de *Mésange*.

MEZEREAO. Nom portugais du bois gentil, *Daphne Mezereum*, L.

MÉZÉRÉINE. Principe actif du garou, obtenu par M. Dublanc (*Journ. de chimie méd.*, V, 567), en traitant cette écorce par l'alcool, faisant évaporer, séparant une matière cristalline qui se précipite, et traitant le résidu par l'éther qui dissout la Mézéréine. Cette substance, qui n'est pas volatile, n'offre ni acidité ni alcalinité.

MEZEREO. Nom italien du bois gentil, *Daphne Mezereum*, L.

MEZEREON, MEZEREUM. Noms du *Daphne Mezereum*, L. (II, 584). On les a appliqués aussi à la camelée, *Cneorum tricoccon*, L. (II, 321).

MÉZIÈRES. Ville de France (Ardennes), près de laquelle, en cherchant, en 1827, une mine de charbon de terre, a jailli une source d'eau salée (la sonde étant à 425 pieds) qui n'est pas assez riche pour être exploitée, car elle ne contient que 1 p. o/o de sel. M. Wahart-Duneme, pharmacien à Charleville (*Journ. de pharm.*, XIII, 627), y a trouvé par livre : sulfate de soude, 1,457; chlorure de sodium, 2,335; c. de magnésium? 5,365; bi-carbonate de chaux, 0,228; fer, 0; sulfate de chaux, 0,394.

MIAH. Nom arabe de l'*Altingia excelsa*, Noronh. (I, 204).

MIASPHON. Un des noms grecs du pain de pourceau, *Cyclamen europæum*, L. (II, 557).

MIATA. Nom russe de la menthe crépue, *Mentha crispa*, L. (IV, 325).

MIBIHUÉ. Nom caraïbe de l'igname, *Dioscorea sativa*, L. Voy. le Suppl., à *Dioscorea*.

MICA. Composé natif de silice, d'alumine, de potasse, d'oxyde de fer, etc., en lames flexibles et élastiques, extrêmement divisibles, brillantes, translucides; il en existe plusieurs variétés, dont une porte le nom de *Verre de Moscovie*.

MICA PANIS, *Mie de Pain*. Voy. *Pain*.
MICACOULIER pour Micocoulier. *Celtis australis*, L. (II, 170).

MICADENIA. R. Brown, dans les notes botaniques qu'il a mises aux plantes rapportées par Denham et Clapperton, de leur *Voyage du Soudan*, donne ce nom à un végétal de la famille des Sapotées, que ces voyageurs disent produire le beurre du Soudan; on a pensé qu'il était identique avec le *Shea* de Mungo-Park, conservé dans l'herbier de Banks, identité, dont doute le célèbre botaniste anglais: il n'est pas positif non plus, d'après le même, que ce soit un *Bassia*; il pencherait plutôt, à l'inspection de la graine du *Micadenia*, pour le rapprocher du *Vitellaria paradoxa* de Gærtner jeune (*Carp.*, III, t. 205). Ainsi, jusqu'ici il n'y a rien de certain sur ce végétal. Voy. *Bassia* (I, 555), *Elais* (III, 58), *Shea* et *Vitellaria*.

MICCA-MICCAN-UTAN. Nom du capillaire, *Adianthum Capillus Veneris*, L., à Amboine.
MICCIA. Nom du *Daphne Thymelæa*, L., dans quelques vieux auteurs.

MICÈNES. Agarics à pédicule nu et creux, et à chapeau sans chair; suivant M. De Candolle, ce sont tous des champignons suspects qu'on doit rejeter comme aliment (De Candolle, *Essai*, etc., 333).

MICH. Nom grec du mouron, *Anagallis arvensis*, L. (I, 276).
MICHA. Nom bali du poivre, *Piper nigrum*, L.

MICHELIA CHAMPACA, L. Arbre de la famille des Magnoliacées, de la Polyandrie polygynie, naturel à l'Inde, où il est nommé *Champac* par les indigènes. On cultive cet arbre pour l'odeur suave de ses fleurs, dont on fait des parfums, tels que *essences*, *pommades*, etc. Thunberg dit qu'à Java on mêle l'*eau* de cet arbre avec le suc du fruit de Jamrose, et qu'on donne ce mélange dans les inflammations de la gorge, des glandes, les ulcères de la bouche, etc. (*Voyage*, II, 370). Il ne faut pas confondre ce genre avec le *Mitchelia*, végétal de la famille des Rubiacées.

MICHEN PULVER. Nom allemand du *Cobalt*.
MICHNA CAINDA. Un des noms mexicains du *Convolvulus Mechoacanha*, Vitm. (II, 407).
MICOCOULIER. *Celtis australis*, L. (II, 170).
MICROLEUCONYMPHÆA. Nom de l'*Hydrocharis morsus ranæ*, L., dans quelques anciens auteurs. Voy. *Hydrocharis* au Supplément.
MICRONYMPHA. Nom du *Menyanthes nymphoides*, L., dans quelques auteurs anciens.
MICROSPHÆRUM. Nom d'une espèce de *Nard* à petites feuilles, dans Pline.
MIDAS. Un des noms de la *Tortue franche*.
MIDDELBAARE WEGBREE. Nom hollandais du *Plantago media*, L.
MIDYON. Sorte de *Chêne* mentionné par Théophraste, employé par les anciens.
MIE DE PAIN, *Mica panis*. Voy. *Pain*.
MIECHANKI. Nom polonais de l'alkekenge, *Physalis Alkekengi*, L.
MIECZYK ZIELE. Nom polonais de l'*Iris germanica*, L.
MIECZYK ZOLTY. Nom polonais de l'*Iris pseudo-Acorus*, L.
MIEDZ. Nom polonais du *Cuivre*.

MIEL, *Mel*, μέλι des Grecs. Matière sucrée, molle ou liquide, poisseuse, d'une saveur et d'une odeur plus ou moins agréables, récoltée

sur les fleurs par les abeilles de tous les pays, les bourdons, et même certaines guêpes, qui l'avalent et la dégorgent ensuite, comme provision d'hiver, dans une partie des alvéoles dont les rayons ou gâteaux de leurs ruches sont formés. Le miel de l'abeille domestique, *Apis mellifica*, L., est le seul usité en France ; à moins, comme l'ont pensé quelques auteurs (*Ann. du Muséum*, V, 164), que l'abeille qui donne celui de Narbonne ne soit l'*A. fasciata*, Latr., qu'on trouve à Gênes, en Égypte, et qui paraît être la petite abeille noire d'Éthiopie dont les voyageurs ont parlé comme fournissant un miel excellent (Dapper, *Descr. de l'Abyssinie*, p. 421). Le nectar des fleurs que pompent ces insectes paraît être notablement modifié dans leur estomac, puisqu'il perd une partie de son arôme et une matière visqueuse très-fermentescible ; néanmoins les corolles de certaines plantes offrent des liquides sucrés fort analogues au miel, assez abondans parfois pour être recueillis, comme Molina (*Chili*, p. 132) le dit du *Puya chiloensis*, et bien connus des enfans qui les sucent avec avidité ; quelques-unes mêmes présentent des concrétions saccharines.

On recueille le miel au printemps, celui qui reste pendant l'été dans les ruches y prenant de l'acidité et une couleur brune. A cet effet on détache les rayons, on en ouvre les alvéoles, et on les expose au soleil ou à une douce chaleur sur des claies d'osier ; le miel qui en découle ainsi spontanément est le plus pur, c'est le *miel vierge* ou *miel blanc* le plus usité en médecine : renfermé dans des barils de bois neuf, toujours remplis et bien clos, il se conserve long-temps exempt d'altération. Les gâteaux étant ensuite brisés et soumis à une chaleur plus forte, fournissent le *miel jaune*. Le résidu enfin, exprimé plus ou moins fortement, puis écumé et décanté, après l'avoir laissé reposer, donne le *miel commun*, qui est d'un rouge brunâtre et toujours fort impur.

Les miels les plus renommés sont ceux de Narbonne et du Gâtinais, le miel de la vallée de Chamouny, ceux du mont Himette et du mont Hybla, ceux de Crète, de Cuba, d'Éthiopie, etc. : ils sont loin, du reste, comme nous le verrons, d'être identiques. Le meilleur des nôtres est presque blanc, ferme, grenu, d'une saveur douce particulière, d'une odeur suave légèrement aromatique : qualités que présente surtout le miel de Narbonne, quoique moins blanc que celui du Gâtinais.

Le miel, considéré en général, est soluble dans l'eau et dans l'alcool faible, fermentescible à la manière du sucre, et donne avec l'acide nitrique les mêmes produits à peu près que ce composé. Exposé à la gelée dans des vases opaques et bons conducteurs du calorique, pendant quelques semaines, procédé suivi par les juifs de l'Ukraine et de la Moldavie, et décrit en 1804 par Rohrer, il acquiert plus de

blancheur et une consistance presque saccharine. C'est avec le miel ainsi modifié que sont édulcorées les liqueurs de Dantzick, le marasquin de Zara, et le rosoglio. M. Guilbert (*Bull. de pharm.*, V, 178), qui a vérifié cette expérience, a vu, après six jours seulement de gelée, une couche mince, blanche et dure comme le plus beau sucre, adhérer déjà aux vases de fer-blanc dans lesquels le miel était renfermé.

M. Proust, qui a analysé du miel recueilli à Madrid sur les hauteurs de la Flonda (*Ann. de chimie*, LVII, 131), l'a trouvé essentiellement formé de sucre cristallisable, peu sucré, insoluble dans l'alcool absolu, analogue à celui de raisin, et d'autant plus abondant que le miel est plus solide; et de sucre incristallisable, soluble dans l'alcool, analogue à la mélasse; plus, des parcelles de cire et un peu de gomme. Baumé (*Elém. de pharm.*, 477), et depuis Cavezzali (*Ann. de chimie*, XXXIX, 110), y ont trouvé en outre un peu de vrai sucre. Le miel jaune, et surtout le miel commun, plus abondans en sucre incristallisable et en cire, contiennent en outre de l'extractif (Proust), des acides végétaux, et même du *couvain*, qui les rend susceptibles d'éprouver la fermentation putride; aussi ont-ils une odeur forte, souvent désagréable, une saveur plus ou moins âcre. M. Gilbert (*Ann. de chimie*, LXXXII, 109; et *Bull. de pharm.*, IV, 325) a trouvé dans du miel coloré et très-solide des environs de Paris, 1/15e d'une matière blanche farineuse, peu sucrée, insoluble dans l'alcool, soluble dans l'eau, purgative à la dose de 2 gros, et qu'on a dit depuis être de la mannite provenant d'un commencement de fermentation. Le miel vieux, altéré par l'air, fermenté (et plus le miel est naturellement liquide, plus il est exposé à ces altérations), est brun, acide, très-solide, parsemé parfois de petits cristaux agglomérés en masses arrondies et hérissées; il contient bien moins de sucre incristallisable et beaucoup d'acide carbonique (A. Chevallier, *Journ. de pharm.*, V, 253).

En faisant bouillir les miels communs ou altérés, avec du charbon animal ou végétal mêlé de craie, d'écailles d'huîtres ou de plâtre, ajoutant quelquefois un peu d'acide nitrique et clarifiant avec du blanc d'œuf, on en sépare les matières étrangères, on les désacidifie, on les décolore; mais en même temps on les prive de leur odeur et de leur saveur propres, et on les transforme en un liquide sirupeux fort analogue au sirop de sucre (Voy. *Bull. de pharm.*, IV, 76 et 410, les mém. de M. Henry et de M. Borda sur ce sujet). Exposé au froid, ce sirop, d'après Parmentier (Guilbert, *Mém. cité*), laisse déposer une matière muqueuse et acquiert plus de limpidité.

Quelquefois le miel, surtout de seconde ou de troisième qualité, est sophistiqué, soit avec de la farine torréfiée, que peut indiquer l'alcool faible dans lequel elle n'est pas soluble, soit avec de la pulpe de

châtaignes, de l'amidon, de la farine, qui lui ôtent la faculté qu'il a de se liquéfier à l'aide de la chaleur, et que leur insolubilité dans l'eau froide et la couleur bleue qu'ils prennent au contact de l'iode font d'ailleurs facilement reconnaître; d'autres fois on s'est borné, pour donner au miel blanc du nord ou de l'ouest le parfum de celui du midi, à le couler sur du romarin, et alors les débris qu'il en conserve témoignent ordinairement de la fraude.

Indépendamment des différences que présente le miel suivant son plus ou moins grand degré de pureté, il offre à raison des lieux, des saisons, de l'espèce d'insecte qui le recueille, et surtout des plantes qui le leur fournissent, un grand nombre de variétés, sous le rapport de la consistance, de la couleur, de l'odeur, de la saveur, de l'altérabilité, etc. Les anciens ont vanté le miel du mont Hybla en Sicile, celui de Carina, le miel simblien, et surtout le miel du mont Himette dont parlent Martial, Horace, Silius Italiens, dont Strabon dit que la meilleure sorte, obtenue sans fumée, se nommait *Acapaiston*, et que les Grecs modernes envoient à Constantinople où il est connu sous le nom de *miel d'Athènes* ou de *Colbaschi*, et fort estimé, quoique jaune et n'offrant plus ce parfum agréable que Pline (*lib.* XXI, *c.* 10) attribue au thym sur lequel le recueillaient, dit-il, les abeilles (Cadet, *Journ. de pharm.*, II, 199). Au rapport de Savary (*Lettres sur la Grèce*. Paris, 1788, in-8, p. 200), le miel de l'île de Crète est transparent comme le cristal, délicieux, aussi parfumé que les fleurs, aussi délicat que les meilleures confitures, flattant également le goût et l'odorat. En France, où le miel est fourni par une seule ou au plus par deux espèces d'abeilles, on observe qu'il est d'autant meilleur que le climat est plus chaud, la saison plus égale, et surtout les plantes aromatiques plus abondantes : ainsi le miel de Narbonne, le plus estimé sans être le plus blanc, présente, comme celui de Crète et de Minorque, l'odeur suave du romarin; celui de Provence est aromatisé par la lavande; tandis que le miel peu estimé des pays de bruyères (*mel ericeum* de Pline) est jaune et sirupeux (*Encycl. méth.*, Botanique, I, 477); que, d'après Pline (*lib.* XVI, *c.* 28), celui de la Corse, recueilli sur les fleurs du buis, offre une certaine amertume, caractère attribué par Dioscoride (*lib.* II, *c.* 75) au miel de Sardaigne pris sur l'absinthe; et qu'enfin en Bretagne, où prédomine la culture du sarrazin, le miel, ordinairement brun, offre un arrière-goût désagréable (*Dict. des sc. méd.*, XXXIII, 330).

On sait aussi que le miel de l'Ile-de-France, au rapport de M. Hoaran, confirmé par M. du Petit-Thouars (*Obs. sur les plantes des îles australes d'Afrique*, p. 71), varie de couleur dans une même ruche, qu'il y est blanc, rouge ou vert, suivant qu'il provient du

latanier, du bois puant ou de l arbre appelé *Tan rouge* (*Weinmannia*); que celui de Madagascar et de Bourbon, dû comme le précédent à l'*Apis unicolor*, Latr, est verdâtre, sirupeux, et, comme lui aussi, bien supérieur au nôtre; qu'à Surinam on en observe de deux sortes : l'un, dont a parlé Fermin, de couleur d'ambre, liquide comme de l'huile, fort doux, très-fermentescible, employé par les apothicaires, et que fournit une abeille noire; l'autre rougeâtre, très-fluide, fort agréable, dû à l'*Apis Amalthœa*, Oliv., et si altérable qu'on est obligé de le faire cuire pour le conserver; que celui de Cayenne, qui provient de cette même espèce (ou, suivant d'autres, de l'*A. pallida*, Fabr.), offre la consistance d'un sirop; qu'à la Guadeloupe une abeille moitié plus petite que l'*A. mellifica*, y donne un miel liquide, une cire noire, etc. (Labat, *Voyage*, III, 2); qu'à Rio Janeiro, d'après M. Aug. de Saint-Hilaire, la guêpe Lecheguana fournit un miel purement sirupeux; que le miel de Cuba doit aux fleurs de l'oranger sa saveur délicieuse; qu'à Timor enfin, d'après Péron, celui que fournit l'*A. Peronii*, Latr., et qu'on y nomme *Goûlar fâni*, c'est-à-dire *sucre d'abeille*, est jaune, plus liquide que le nôtre, et du reste excellent lorsqu'il est purifié.

La modification la plus remarquable que le miel soit susceptible d'éprouver (toujours au reste d'une manière accidentelle), c'est le caractère vénéneux qu'il offre quand les abeilles l'ont pris sur des plantes dangereuses. Aristote, Dioscoride (*loc. cit.*, et *lib.* VI, *c.* 8) et Pline (*lib.* XXI, *c.* 13), avaient déjà dit que, surtout dans les temps humides, le miel des environs d'Héraclée, recueilli sur l'*ægolethron* (plante dont la synonymie n'est pas encore déterminée; voy. I, 85), rendait insensé, et causait des sueurs excessives à ceux qui en mangeaient : ajoutant, du reste, que ce miel est âcre, fait éternuer, efface les taches de rousseur, broyé avec du costus, donne aux excrémens des qualités vénéneuses, etc. Xénophon (*De exped. Cyri*, *lib.* IV) rapporte aussi que, arrivés dans la Colchide, les soldats de l'armée des *dix mille* ayant mangé du miel trouvé dans plusieurs villages, furent pris d'un délire furieux, joint à une sorte de choléra-morbus, mais guérirent néanmoins en quelques jours. Ces faits, révoqués en doute par divers écrivains (*Dict. des sc. méd.*, XXXIII, 383), ont été pleinement confirmés par le P. Lambert, Tournefort (*Voyage du Levant*, II, 228), et surtout par Guldenstaedt, le compagnon de Pallas; ils ont en outre reconnu que c'étaient les fleurs de l'*Azalea pontica*, L., et peut-être aussi celles du *Rhododendrum ponticum*, L., qui donnaient au miel de la Mingrélie ces propriétés délétères. M. Seringe a depuis publié l'histoire de deux pâtres suisses empoisonnés par du miel que le bourdon commun avait sucé sur les *Aconitum*

Napellus et *Lycoctonum*, L. Celui que les abeilles de la Pensylvanie, de la Caroline méridionale, de la Géorgie et des deux Florides recueillent sur les *Kalmia angustifolia*, *latifolia* et *hirsuta*, L., et sur l'*Andromeda Mariana*, L., cause souvent aussi, selon B.-S. Barton (*Trans. of american soc. at Philadelphia*, V, 51) des maux d'estomac, des vertiges et du délire; enfin F. d'Azzara rapporte, dans la relation de ses voyages dans l'Amérique méridionale, que le miel de deux espèces de guêpes communes au Paraguay occasione l'ivresse la plus complète, des convulsions et de violentes douleurs. M. Aug. de St.-Hilaire a tout récemment fait connaître l'empoisonnement dont le miel d'une de ces guêpes, nommée *Lecheguana* (*Polistas Lecheguana*, Latr.), faillit le rendre victime sur les bords du Rio-de-Santa-Anna, ainsi que deux hommes qui l'accompagnaient. Ce miel, quoique d'une saveur douce, leur causa du délire, des alternatives de faiblesse et d'excitation, un rire convulsif; symptômes que dissipèrent bientôt des vomissemens provoqués par d'abondantes verrées d'eau chaude. Ce miel, du reste, n'est délétère que lorsqu'il a été recueilli sur certaines plantes, de la famille probablement des Apocynées (*Bull. des sc. méd.* de Fér., septembre 1824, p. 50; et *Ann. des sc. nat.*, IV, 335 et 340).

Les usages du miel sont assez variés. Les Assyriens l'employaient quelquefois pour l'embaumement des cadavres, les Romains comme préservatif contre les vers et la pouriture (Montfaucon, *Antiq. expliquée*, X, 185), et l'on s'en sert encore de nos jours, soit en histoire naturelle pour conserver intactes des semences dont on veut enrichir une contrée lointaine, soit dans l'économie domestique pour conserver certains alimens durant l'hiver. Il servait de sucre aux anciens, et faisait la base de leurs sirops. Au rapport de Bruce (*Voyage*, append., p. 177), c'est la principale nourriture des Abyssiniens, qui en ont de toutes couleurs. Chez nous, il est fort usité dans les campagnes, fort goûté des enfans, étalé sur du pain; c'est un aliment aussi salubre qu'agréable : il entre dans le pain d'épice, diverses pâtisseries, certaines confitures et autres friandises; le sirop qu'on en prépare supplée le sucre dans la plupart de ses usages, et est surtout recherché quand le prix de celui-ci s'élève. Les Indiens préparent avec le miel de l'*Apis Amalthæa*, Oliv., soumis à la fermentation, une liqueur spiritueuse. Notre miel, délayé dans cinq fois son poids d'eau, donne, par la fermentation, l'*hydromel vineux*, boisson stimulante qui, dans quelques pays, remplace le vin et la bière (voy. III, 564).

En pharmacie, on l'emploie communément (à la dose de 2 onces par pinte) pour édulcorer les tisanes, qu'on fait bouillir et que l'on écume lorsqu'il n'est pas de première qualité; ou bien on se borne à

le dissoudre dans l'eau, en même proportion, pour en former l'*hydromel simple*. On en fait la base de divers *saccharolés*, tels que : les *miels pharmaceutiques*, aujourd'hui nommés *mellites* (voy. IV, 297), et en tête desquels se trouve le sirop de miel ; certains électuaires, certains robs où il offre sur le sucre l'avantage de n'être pas sujet à candir ; les *oxymels* ou *oxymellites* (voy. ces mots), formés, comme leur nom l'exprime, de miel et de vinaigre. On s'en sert aussi, comme excipient, pour former des pilules, des bols purgatifs, notamment dans l'art vétérinaire ; pour envelopper certaines poudres (calomel, étain, semen-contra, etc.) ; pour déguiser certains médicamens d'une saveur ou d'une odeur plus ou moins désagréable (sulfure de potasse), dans la médecine des enfans surtout ; d'où le verbe *emmieller* et ses diverses acceptions au propre et au figuré. On l'unit quelquefois, à parties égales, avec le beurre frais, pour former une sorte de looch, recommandé comme expectorant. On l'associe à 1/4 de son poids de cire pour en faire le *céromel*, regardé comme un léger excitant des ulcères atoniques ; à 1/4 ou à 1/8 de son poids de sel marin, comme suppositoire, dans les cas de constipation, circonstance où l'on emploie souvent aussi des lavemens dans lesquels entrent quelques onces du miel le plus commun ou de *miel mercurial*. Jadis enfin on distillait le miel avec du sable, et l'*eau de miel* qu'on obtenait était prescrite, par doses de 24 à 36 gouttes, comme diurétique, diaphorétique, apéritive.

Le miel est fort usité en médecine, soit comme laxatif, à dose de plusieurs onces, principalement chez les enfans, soit comme relâchant, délayant, rafraîchissant, émollient, adoucissant même, donné en moindre quantité, dissous d'ailleurs dans l'eau (hydromel simple) ou dans des tisanes appropriées. On l'administre ainsi dans les maladies aiguës en général, et particulièrement dans les fièvres inflammatoires et bilieuses, les affections de poitrine (en qualité d'expectorant), les angines, etc. Il répugne promptement à certains malades, et est sujet, chez d'autres, à causer des spasmes, des flatuosités qui forcent d'y renoncer. Il entre souvent aussi dans les gargarismes et les colutoires adoucissans, communément associé à l'eau d'orge. Ces diverses solutions, surtout quand le miel est commun, et dans les saisons chaudes, fermentent facilement, et acquièrent alors d'autres propriétés : on doit donc les renouveler souvent. Les divers *mellites* et *oxymellites* tirent principalement leur vertu des substances auxquelles le miel sert d'excipient : ainsi le miel mercurial est purgatif, le miel rosat astringent, l'oxymel scillitique expectorant, l'oxymel de colchique très-actif, etc. A l'extérieur enfin le miel pur ou dissous dans l'eau, est quelquefois appliqué comme adoucissant sur les plaies, les érythèmes, la conjonctive enflammée, etc.

Langius. *De melle ferculeo hygieiæ sacro* (*Miscell. cur. med.*). Lipsiæ, 1666, in-4. — Moeller (G.-C.). *Diss. de melle.* Ienæ, 1691, in-4. — Lemery (N.). Du miel et de son analyse chimique (*Mém. de l'acad. roy. des sc. de Paris*, 1706, p. 272) — Ewaldt (B). *Diss. de sanitate per mel et oleum conservanda.* Kœnigsberg, 1711, in-4. — Ducerf (C.). *An senibus mel?* Resp. C. Delavigne. Parisiis, 1717, in-4. — Depré (J.-F.). *Diss. de quinta essentia regni vegetabilis, seu de melle, vom honig.* Erford, 1720, in-4. (On cite une thèse de J.-A. Fischer sous le même titre dans la *Biographie médicale*). — Mel (F.-P.). *Mel saccharo præstantius.* Altdorfii, 1724, in-4. — Lanzoni (J.) *De mellis præstantia et ejus usu apud veteres* (*Opera omnia*, III, 307. Lausannæ, 1738, in-4). — Le Camus. Effet singulier du miel dans une hydropisie du péricarde (*Gazette salutaire*, nº 48; 1762). — Boissier de Sauvages (L'abbé). Obs. sur l'origine du miel. Nîmes, 1763, in-8. — Venturi (A.). *De mellis origine et usu.* Venetiis, 1763, in-8. — Martini (A.-T.). *Diss. de melle.* Ænoponti, 1771, in 4. — Ferrara (F.). *Sopra il mele ibleo*, etc. (*Memorie*, etc., p. 163. Palermo, 1805, in-4). — On peut consulter en outre les dissertations particulières citées dans le *Repert. comment.* de J.-D. Reuss, XI, 57.

Miel de l'air, Miel céleste. Anciens noms du *Miellat* (voy. ce mot).

— de carouge. *Sucre incristallisable* que les Arabes retiraient, en Egypte, de la silique du carouge (Proust, *Ann. de Chimie*, LVII, 131).

— de cèdre d'Hippocrate. Voy. à l'art. *Manne* (IV, 226 et 227).

— de sucre. Nom peu usité de la *Mélasse* (voy. ce mot).

Miellat, Miellée. Couche sucrée, luisante, qu'on observe à la surface supérieure des feuilles des arbres, surtout sur ceux qui sont exposés au soleil. On l'attribuait à une rosée aérienne analogue à la manne, opinion défendue encore par Wiegmann (*Arch. de la soc. des pharm. d'Allem.*, VII; voy. *Bull. des sc. méd.* de Férussac, octobre 1825, p. 185); mais on sait aujourd'hui qu'elle est le produit des pucerons (voy. du reste *Mannite*). Le nom de *miellée* a aussi été donné quelquefois à la mélasse.

Miengou. Fruit ressemblant à une grenade, employé au Tonquin contre la migraine (Grosier, *Descr. de la Chine*, I, 303).

Mienta kedzierzowa. Nom polonais de la menthe crépue, *Mentha crispa*, L.

Mienta pieprzna. Nom polonais de la menthe poivrée, *Mentha piperita*, L.

MIER. Village de France, à 9 lieues de Cahors, près de la Dordogne, où se trouve une source minérale froide, appelée *Eaux de Salmière*, que Raulin dit vitriolique, et dans laquelle Fabry indique de l'alun, du soufre et du nitre. Ses eaux ont été signalées comme purgatives, rafraîchissantes, et utiles dans les obstructions des viscères, les embarras des voies urinaires, la colique néphrétique, les affections hystériques, etc. (Carrère, *Cat.*, 437).

Fabry. L'admirable vertu des eaux et fontaines nouvellement découvertes au pays de Quercy, au lieu de Mier, proche de Gramat, appelées eaux de Salmière. Toulouse, 1624, in-12.

Miera. Nom espagnol de l'huile de cade, *Juniperus Oxycedrus*, L. (III, 695).

Mierla. Nom espagnol du merle commun, *Turdus Merula*, L.

Mietka kotcza. Nom polonais de la cataire, *Nepeta Cataria*, L.

Miettie. Nom cyngalais de la *Cire*.

Migdal. Nom polonais de l'amandier, *Amygdalus communis*, L.

Migdaly gorzkie. Nom polonais de l'*Amande amère*.

— slodkie. Nom polonais de l'*Amande douce*.

Miginda. Voy. *Myginda*.

MIGLIACCIAJO (eaux minérales de), en Corse. On y indique (*Tableau géogr. et statist. du dép. de la Corse*) un ancien établissement de bains, regardé par quelques-uns comme d'origine romaine.

Miglio. Nom italien du millet, *Panicum miliaceum*, L.

Migna Migna. Arbre du Congo, probablement fabuleux, indiqué par Mérolla; il aurait, suivant ce voyageur, la merveilleuse propriété d'avoir des parties toxifères dont d'autres offriraient le remède : ainsi les feuilles seraient l'antidote du bois et des fruits, *et vice versâ* (Walkenaer, *Voyages*, XIV, 279).

Mignatta. Nom italien des sangsues. Voy. *Hirudo*.

Mignonette. Un des noms du réséda des jardins, *Reseda odorata*, L. On donne aussi ce nom au poivre concassé.

Migraine ou Migrène, pour Millegraines. Noms du fruit du grenadier dans le midi de la France, de la quantité innombrable de graines que renferme ce fruit.

Miha. Un des noms arabes du *Styrax*.

Mijediega. Nom du *Genista tinctoria*, L., aux environs de Salamanque.

Mikan. Nom japonais d'une variété d'*Oranger*.

MIKANIA. Genre de plantes de la famille des Composées, section des Eupatoriées, qui est un démembrement du genre *Eupatorium* de Linné, dédié à Mikan, professeur de botanique à Prague. Il renferme des plantes souvent volubiles.

M. Guaco, Humb. et Bonpl. Voyez *Eupatorium Guaco*, Mutis (III, 76), et le *Supplément* à *Eupatorium*.

M. officinalis, Martius. Cette belle plante du Brésil, où on la nomme *Coracao de Jeva*, contient des principes amers, muqueux et aromatiques; elle est employée dans ce pays, comme succédané du quinquina et de la cascarille, dans les fièvres rémittentes, la faiblesse intestinale, etc., d'après Martius (*Journ. de chim. méd.*, V, 425).

M. opifera, Mart. Autre espèce du Brésil, où on y emploie son suc à l'intérieur, et à l'extérieur la plante entière écrasée, contre la morsure des serpens. Ses qualités diurétiques facilitent la guérison, d'après Martius (*Journ. de chim. méd.*, V, 419). C'est le *M. Contrajerba*, Kunth.

Mil. Synonyme de millet, *Panicum miliaceum*, L.

— a chandelle. On donne ce nom, aux Antilles, à l'*Holcus spicatus*, L.

— à épi. *Panicum italicum*, L.

— (grand ou gros). On nomme ainsi, au Sénégal, les semences de l'*Holcus cafrorum*, Thunb., et surtout celles de l'*H. Sorghum*, L.

— d'Inde. *Panicum miliaceum*, L.

— d'Italie. *Panicum italicum*, L.

— des oiseaux. *Panicum italicum*, L.

— (Petit). Nom des semences du *Panicum miliaceum*, L. Celles du *Panicum italicum*, L., sont encore plus petites que celles-ci.

Milabre. Voy. *Mylabris*.

Milano. Nom espagnol du milan commun, *Falco Milvus*, L.

Milax. Nom de l'if, *Taxus baccata*, L., dans Dioscoride. Belon le donne au *Quercus coccifera*, L. Dans quelques anciens auteurs, c'est un synonyme de *Smilax*.

Milch. Nom allemand du *Lait*.

Milchblume. Un des noms allemands du *Polygala amara*, L.

Milchdistel. Un des noms allemands du chardon-Marie, *Carduus Marianus*, L.

Milchpeterling. Un des noms allemands du *Selinum palustre*, L.

Milchrahm. Nom allemand de la *Crême* du lait.

Milchstein. Nom allemand de la pierre de lait, suivant Lemery. Voy. *Morochtus*.

Milchzucker. Nom allemand du *Sucre de lait*.

Milem rama, Milenrama. Noms portugais et espagnol de la millefeuille, *Achillea Millefolium*, L.

MILERIE (la). Terre près de Villedieu, en France. Carrère (*Cat.*, 507) indique près du château de cette terre une source froide, que Polinière dit martiale.

Milhaud (Eaux min. de). Voy. plus bas *Millau*.

Milho. Nom portugais du millet, *Panicum miliaceum*, L.

Milho de Turquia. Un des noms portugais du maïs, *Zea Mays*, L.

Milion. C'est, en vieux français, le nom du milan commun, *Falco Milvus*, L.

Militaris (*Herba*). Pline indique sous ce nom une herbe qui guérissait les blessures; on soupçonne que c'était une sorte d'*Hieracium*.

Milium. Nom officinal du millet, *Panicum miliaceum*, L.

Milium nigricans, Ruiz et Pavon. On mange au Pérou les semences de cette Graminée; on en retire une farine très-blanche, dont on fait dans ce pays une boisson appelée *ullpu*. C'est la seule de ce genre dont les graines soient comestibles; il ne faut pas la confondre avec le millet, *Panicum miliaceum*, L., appelé aussi *Milium* dans quelques dispensaires. Voyez *Panicum*.

Milium solis. Nom officinal du gremil, *Lithospermum officinale*, L. (IV, 134).

Milk. Nom anglais du *Lait*.

— **sugar.** Nom anglais du *Sucre de lait*.

— **thistle.** Un des noms anglais du chardon-Marie, *Carduus Marianus*, L.

Milkwort. Nom anglais du *Polygala amara*, L.

Millaffo. Un des noms que porte, au Congo, le vin du palmier. Voy. *Cocos*.

Millangue. Un des noms du sorgho, *Holcus Sorghum*, L. (III, 517).

Millaral, Millargo, Millargou. Noms qui se rapportent au *Maïs* dans le midi de la France.

MILLAU ou MILHAUD. Ville de France (Aveyron) près de laquelle sont deux sources minérales froides, d'une saveur comme cuivreuse, dont M. F. Ph. Fontaneilles, de concert avec M. Gui, a fait assez récemment l'analyse (*Descr. de la varicelle*, etc., 1817, in-8°, p. 7). La première (*eau du champ de M. Sapientis*) ne contient pas de gaz, et offre une légère odeur sulfureuse; elle a donné, pour 23 livres, 3 gros de résidu formé de : muriate de chaux, 4 grains 1/2; sulfate de magnésie, 32 1/2; s. de chaux, 2 gros 23 grains. La seconde (*source du champ du prieur*) a fourni pour la même quantité, 6 gros 8 grains de résidu composé de : muriate de chaux, 20 grains; carbonate de fer, 12; c. de magnésie, 18; sulfate de magnésie, 90; s. de chaux, 4 gros. Carrère (*Cat.*, 513) ne cite que cette dernière source, et dit qu'il en existait une autre appelée *Cheiran*, qui est perdue : c'est sans doute la première.

Millecanton. Nom donné, à Genève, à de très-petites *Perches* du lac Léman, mets qu'on dit être fort délicat.

Millefeuille. *Achillea Millefolium*, L. (I, 22).

— aquatique. On donne ce nom à des renoncules à feuilles capillaires.

— a feuilles de coriandre. *Phellandrium aquaticum*, L.

— des marais. *Utricularia vulgaris*, L.

— ptarmique. *Achillea Ptarmica*, L. (I, 23).

Millefleur. Un des noms du *Thlaspi Bursa Pastoris*, L.

Millefolia, Millefolio. Noms espagnol et italien de la millefeuille.

Millefolium. off. *Achillea Millefolium*, L. On donnait aussi ce nom autrefois à la plupart des plantes à feuilles nombreuses et très-fines.

— nobile. *Achillea nobilis*, L. (I, 23).

Millegraine. Dioscoride indique sous ce nom (*lib.* III, *c.* 110) un végétal odorant, utile dans la dyspnée, et qui croissait aux lieux humides. Matthiole reconnaît dans cette plante celle qu'il appelle *Bothrys*, et qu'on a cru être le *Chenopodium Botrys*, L.; mais comme il dit qu'elle est visqueuse, ce ne peut être ce végétal. La sienne est d'une odeur forte, agréable, et utile aux phthisiques, qui en boivent l'infusion avec plaisir; on la met dans les habits pour en éloigner les insectes. On donne parfois le nom de Millegraine au *Radiola Millegrana*, Smith, *Linum Radiola*, L., qui est inusité, ainsi qu'aux *Herniaria*, au *Rhodiola rosea*, L., etc. Voy. aussi *Migraine*.

Millepertuis. *Hypericum perforatum*, L. (III, 576).

Millepieds. On appelle ainsi, dans plusieurs de nos Colonies, le *Clusia rosea*, L. (II, 320).

Millepieds, *Millepedæ*. Un des anciens noms des *Cloportes* (Voy. *Oniscus*).

Millepore, *Millepora*. Genre de polypes à polypiers. Voy. *Eschara*.

Milleria Contrayerva, Cav. Variété du *Flaveria angustifolia*, Cav. (III, 263), qui passe pour utile contre la morsure des serpens, dans l'Amérique du sud où on la nomme *Hierba del espanto* (*Nova genera et spec.*, IV, 285).

MILLERY. Village de France, sur la rive droite de la Moselle, entre Nancy et Pont-à-Mousson, où Carrère (*Cat.*, 499) indique une source minérale froide qu'on dit être ferrugineuse.

Millespèce. Nom du *Melissa Calamintha*, L.

Millet. (Voy. *Mil*). Nom français et anglais des semences du *Panicum miliaceum*, L.

— d'Afrique. Nom de l'*Holcus Sorghum*, L.

— de Cafrerie. *Holcus saccharatus*, L.

— en épi. *Panicum italicum*, L.

— d'Inde. Un des noms du Sorgho, *Holcus Sorghum*, L. D'autres fois c'est le *Mays* qui porte ce nom.

— jaune. *Melampyrum pratense*, L.

— des oiseaux. Semences du *Panicum* (Setaria, Pal.) *italicum*, L.

Milliaria. Varron nomme ainsi l'ortolan, *Emberiza hortulana*, L.

Milligramme. Poids de la millième partie du *Gramme*, peu usité en médecine, parce qu'il égale à peine un cinquantième de grain.

MILO. Ile de la Méditerranée, dans l'Archipel grec, dont le territoire est volcanique. Tournefort (*Voyage*, etc., I, 192, in-8°)

dit que les eaux n'en sont pas fort bonnes à boire, surtout dans les bas-fonds, où elles ont une odeur hydro-sulfureuse. La fontaine de Castro, qui est chaude, est pourtant excellente. Pline (*lib.* XXXI, *c.* 6) cite les fontaines chaudes de cette île comme n'étant pas d'ailleurs médicinales. Nous avons parlé de ses bains publics, qui sont salins, à l'article *Loutra*. On trouve aussi près de Protothalassa, sur le bord de la mer, d'autres sources très-chaudes; et Tournefort rapporte l'exemple d'un habitant de Céphalonie qui guérit d'une gale universelle, rebelle aux remèdes ordinaires, après 25 jours de bains dans les eaux de Milo, plus heureux que celui dont parle Hippocrate (*Epid.*, *lib.* V), qui, guéri d'une maladie analogue par ces mêmes eaux, mourut ensuite hydropique. L'île de Milo offre enfin, entre St. Constantin et Castro, sur le bord de la mer, la *fontaine qui purge;* l'eau en est presque tiède, fade, et se mêle souvent à l'eau salée: les Grecs en font usage chaque année au mois de mai, par cruches entières, pour se purger.

Milonia racemiflora, Comm. *inédit*. Voyez *Niabel*.

Milos. Un des noms de l'If, *Taxus baccata*, L., dans Dioscoride.

Miltos. Espèce de terre colorée dont les Grecs distinguaient deux espèces, l'une, μίλτος σινωπικὴ, qui est le *rubrica sinopica* des Latins, l'autre, μίλτος τεκτονικὴ, qui est leur *Rubrica fabrilis*. Voy. ces mots.

Milvus, Milvius. Noms latins du milan, *Falco Milvus*, L.

Milzfarn, Milzkraut. Noms allemands du cétérach, *Cetarach officinarum*, DC. (II, 192).

Mimeuse. Un des noms de la sensitive, *Mimosa Sensitiva*, L.

MIMOSA. Ce genre de plantes, de la famille des Légumineuses, était, dans Linné, très-considérable; mais les auteurs plus modernes en ont distrait les genres *Acacia* (I, 10), *Desmanthus*, *Inga* (III, 604), etc. Il reste cependant encore composé d'espèces nombreuses à 8-10 étamines isolées, à gousse dont les semences ne sont pas entourées d'une substance miellée, farineuse, etc. Quelques-unes ont la propriété de resserrer leur feuillage lorsqu'on les touche, ce qui les a fait appeler *sensitives;* ce sont des plantes ligneuses, habitant les contrées les plus chaudes du globe; et l'une d'elles est surtout cultivée par les amateurs pour cette curieuse propriété, dont on retrouve des traces d'ailleurs dans les autres végétaux de cette famille, à folioles articulées.

M. abstergens, DC. Cette espèce indienne est regardée comme désobstruante, détergente, expectorante; on l'ordonne dans les cas de jaunisse ou autres dérangemens biliaires. Les naturels de l'Inde emploient sa décoction pour laver leurs cheveux; celle des feuilles est acide et laxative. On forme avec les gousses un électuaire qu'on

prend par cuillerée pendant plusieurs jours (Ainslie, *Mat. ind.*, II, 374).

M. asperata, L. Desportes dit qu'à St-Domingue les nègres emploient ce végétal comme purgatif et émétique.

M. (Desmanthus, W.) *cinerea*, L. Les gousses de cette espèce de l'Inde sont rafraîchissantes; on les pile et on les applique sur les yeux dans les cas d'ophthalmie (Ainslie, *Mat. ind.*, II, 458).

M. (Acacia, W.) *farnesiana*, L. Il suinte du tronc de cette belle espèce d'Amérique, cultivée dans les serres des amateurs, et même en pleine terre en Italie et en Provence, un peu de gomme; par la pression, ses gousses donnent un extrait comparable à l'*acacia* (I, 11); l'infusion de ses fleurs est conseillée dans la cardialgie, la dyspepsie, etc.; on fomente avec la décoction de son écorce les articulations douloureuses (Descourtilz, *Flore méd. des Antilles*, I, 3). C'est à tort, suivant nous, que quelques auteurs veulent voir dans cette sensitive l'épine d'Égypte, employée par Hippocrate, nom qui se rapporte à l'*Acacia nilotica*, W.

M. horrida, L. Voy. *Acacia Orfota*, N. (I, 13).

M. pudica, L., Sensitive. Cette espèce américaine est l'objet d'une culture fort répandue en France, où elle fleurit et fructifie même dans les années chaudes. Tout le monde connaît la propriété curieuse qu'elle a de fermer subitement ses feuilles si on les touche, ce qui est le sujet de prétendues épreuves. Les Brésiliens y attachent aussi des idées superstitieuses; ils en mettent dans les alimens pour donner un sort, etc., d'après Pison (*Bras.*, 117). Ces feuilles se ferment également si le temps se couvre, pendant la nuit, etc. Aux Antilles, on croit la racine de sensitive émétique et purgative à la dose d'un gros, les feuilles à celle d'une once ou deux; les nègres fument celles-ci dans les cas de lumbago (*Flore méd. des Antilles*, II, 203). Les Brésiliens, qui appellent cette plante *inquiri*, croient les feuilles vénéneuses, et en font un emplâtre propre à résoudre les scrofules. Au Malabar, la décoction de la racine est usitée contre la gravelle, les hémorrhoïdes, la fistule à l'anus; on y donne les feuilles en poudre, à la dose de deux pagodes ou plus par jour, dans du lait (Ainslie, *Mat. ind.*, II, 432). M. Ricord Madiana dit s'être assuré que la sensitive est une plante innocente et sans propriétés (*Recherches sur la Brinvilliers*, 33).

M. sensitiva, L. Elle a les plus grands rapports avec la précédente, et passe pour en avoir les propriétés; elle est aussi de l'Amérique méridionale.

Mimosengummi. Un des noms allemands de la *Gomme arabique*.

Mimulus luteus, L. Cette plante, de la famille des Scrofulaires, est employée comme potagère et rafraîchissante au Pérou, son

pays natal (De Candolle, *Essai*, etc., 229). Le *M. moschatus*, Sp., offre une odeur de musc très-forte. Pline appelle *Mimulus* notre *Rhinanthus Crista Galli*, L.

Mimusops Elengi, L. Ce végétal, de la famille des Sapotiliers, naturel aux Philippines, aux Moluques, etc., où il s'appelle *Elengi*, a de petits drupes dont la chair est assez bonne à manger, quoique un peu astringente. Les fleurs sont odorantes; on en fait des colliers; on les distille pour en préparer des eaux de senteur, etc. (Rumphius, *Amb.*, II, 189). On trouve à l'Ile-de-France le *M. Kauki*, L. (*M. obtusifolia*, Lam.), dont le fruit est rond, du volume d'une pomme, vert pâle, d'un goût sucré, farineux; quelques nègres le mangent. Son bois sert aux constructions.

Min umbir. Nom tamoul de l'*Ambre gris*.

Minari. Arbre de la famille des Légumineuses, qui croît dans l'Inde et dont les fleurs servent à préparer des bains utiles contre la goutte. La vapeur de ces fleurs fait cesser la fièvre, etc. (Ray, *Hist. plant.*)

Mindererus (Esprit de). C'est l'*Acétate d'Ammoniaque*.

Mindi. Un des noms du *Lawsonia inermis* L. (IV, 78).

Mine, μνᾶ. Poids grec égal à peu près à la livre des Romains.

Mine de cobalt. Nom très-impropre de l'arsenic natif. Voy. *Arsenic* (I, 429).

Mine de plomb. Nom vulgaire impropre du graphite ou *carbure de fer* (II, 100), donné quelquefois jadis au *minium* ou oxyde rouge de plomb, et surtout au *sulfure de molybdène*, confondu alors avec le premier.

Minea. *Myrrhe* de qualité inférieure, mentionnée dans Oribase (*Coll. med.*, lib. 12).

Minée. Quelques auteurs donnent ce nom à la *Résine animé* (I, 306).

Minera martis solaris. *Sulfure de fer natif* mêlé d'alumine et de sulfate de fer.

Minéral anodyn. On a donné quelquefois ce nom au *Nitre*.

MINÉRAUX. Nom commun à tous les corps inorganiques qui se trouvent dans le sein de la terre, tels que les *terres*, les *pierres*, les *métaux*, les *sels*, etc. Voy. ces mots.

Hebenstreit (J.-E.). *Diss. medica de viribus minerarum et mineralium medicamentosis.* Leipsick, 1732, in-4. — Clemençon (T.). Des substances minérales considérées dans leurs rapports avec la médecine (Thèse). Paris, 1818, in-4.

Minia. Nom polonais du minium, *Deutoxyde de plomb*.

Miniac tannah, *Huile de terre*. Nom du *Pétrole* dans l'île de Sumatra.

Minio. Nom espagnol et italien du minium, *Deutoxyde de plomb*.

Minister cereris. Nom poétique du bœuf en latin. Voy. *Bos Taurus*, L.

Miniuk. Nom polonais de la *Lotte* de rivière.

Minium. Celui de Dioscoride et d'Oribase est le sulfure rouge de mercure; celui des modernes l'oxyde rouge ou deutoxyde de plomb. Quelques auteurs le confondent avec le *Minium sinopicum*.

Minium secundarium. Nom du *Minium* des modernes, ou *Deutoxyde de plomb*, dans Pline.

— sinopicum. Ancien synonyme de *Rubrica sinopica*.

Minnia tanna. Nom malais du *Pétrole*.

Minoratifs. Synonyme de *Laxatifs* (IV, 79).

MINQUARTIA GUIANENSIS, Aubl. Les créoles de la Guiane appellent cet arbre, dont on ne connaît que le fruit, *minguar*. La décoction de son bois teint en noir.

MINUM. Nom tellingou de la *Cire*.

MIOD. Nom polonais du *Miel*.

MIOE OERT. Nom suédois de la reine des prés, *Spiræa Ulmaria*, L.

MIOE ONRIS. Nom suédois de la busserole, *Arbutus Uva-Ursi*, L.

MIOEDURN. Nom danois de la reine des prés, *Spiræa Ulmaria*, L.

MIOELNEBOER. Un des noms danois de la busserole, *Arbutus Uva-Ursi*, L.

MIOLANE. Un des noms du *Myrica Gale*, L.

MIORGA (eaux minérales de). Ces eaux, situées dans l'Estramadure (Portugal), sont thermales (22 à 23° R.) et de nature saline (Alibert, *Précis*, etc., 595).

MIOUGANIER. Un des noms du grenadier, *Punica Granatum*, L., en Provence et en Languedoc.

MIPANNEY. Nom cyngalais du *Miel*.

MIRA-SOLE. Un des noms italiens du ricin, *Ricinus communis*, L.

MIRABELLE. Sorte de *Prune*.

— DE CORSE. Fruit de l'alkekenge, *Physalis Alkekengi*, L.

MIRABILE GENUINUM. Nom linnéen du sel de glauber, ou *Sulfate de soude*.

MIRABILIS. Genre de plantes de la famille des Nyctaginées, de la pentandrie monogynie, dont le nom dérive de la beauté des fleurs des espèces qu'il renferme, espèces au nombre de quatre à cinq, depuis qu'Ortega en a séparé celles à double enveloppe florale, pour former le genre *Calyxhymenia*. La principale est le *M. Jalappa*, L., connue sous le nom de *faux jalap*, parce qu'on a cru long-temps que sa racine, qu'on dit âcre et d'un goût nauséeux, fournissait le jalap, comme si une plante annuelle, par conséquent à racine très-maigre, pouvait donner les énormes morceaux qu'offre celle du jalap. Cette plante du Mexique, ainsi que ses congénères, est cultivée dans les jardins pour la beauté et l'abondance de ses fleurs rouges ou jaunes, qui s'ouvrent le soir, ce qui l'a fait désigner sous le nom de *belle-de-nuit;* Jussieu la nomme *Nyctago*, à cause de ce phénomène, nom qui a été préféré à celui de *mirabilis*, épithète purement adjective. Les fruits de cette plante sont remplis d'une farine ou fécule très-abondante dont les Japonais forment, dit-on, une espèce de fard (Thunberg, *Flora jap.*, 91), mais dont on pourrait tirer un meilleur parti, car nous ne doutons pas qu'à l'aide de moyens convenables on ne puisse en extraire une fécule nutritive abondante, ces grains étant nombreux et la plante très-robuste. La nyctage est réputée purgative, à dose de 40 grains de sa racine, au dire de Chambertain; mais, d'après M. Devaux, cet effet est incertain, et 2 gros, suivant lui, n'ont procuré qu'une selle (*Journal de botanique*, VI, 202). L'extrait alcoolique, à 40 grains, a produit six selles (Coste et Willemet, *Matière méd. indig.*, p. 46).

Le *M. dichotoma*, L., purge mieux que le *M. Jalappa*, L. La racine du *M.* (Calyxhymenia) *longiflora*, L., qui est vivace, doit évacuer plus encore que ces deux espèces; Crell a vu sa résine purger à la dose de 20 grains; on ne cultive la plante qu'à l'aide de la serre chaude.

Kolreuter (J.-T.). *Mirabilis jalappæ hybridæ* (*Nova acta Acad. Petropol.*, II, 99).

MIRE-DRUM. Nom du butor, *Ardea stellaris*, L., dans le nord de l'Angleterre.

MIREBALAIS. Voy *Saint-Domingue* (II, 668).

MIREBEAU. Petite ville de France (Vienne), où Gallot, cité par Carrère (*Cat.*, etc., 510), indique, d'après un médecin du pays, une source sulfureuse. Nous tenons de M. le docteur Bricheteau que des renseignemens pris sur les lieux n'en ont pas confirmé l'existence.

MIRECOUTOIS. Nom languedocien du pêcher, *Persica vulgaris*, Mill.

MIRIALU. Nom tellingou du poivre, *Piper nigrum*, L.

MIRISTICA pour MYRISTICA. Nom de la *Muscade*.

MIRITCH. Un des noms hindous du poivre, *Piper nigrum*, L.

MIRITI. Palmier du Brésil, dont le fruit, de la grosseur d'un œuf, est comestible. Les feuilles servent à couvrir les habitations.

MIRLIROT. Un des noms vulgaires du mélilot, *Melilotus officinalis*, Lam.

MIROBOLANS. Variante d'orthographe de *Myrobolans*.

MIROBOLANOS BELLIRICOS Nom espagnol des *Myrobolans bellirics*.

— CITRINOS. Nom espagnol des *Myrobolans citrins*.

— EMBLICOS. Nom espagnol des *Myrobolans emblics*.

— QUEBULOS. Nom espagnol des *Myrobolans chebules*.

MIROIR D'ANE. Ancien nom vulgaire du *Sulfate de chaux cristallisé*.

— DU TEMPS. Un des noms du mouron, *Anagallis arvensis*, L. (I, 276).

MIROSPERMUM. Jacquin et Lamarck donnent ce nom au genre plus connu sous celui de *Myroxylum*, et qui fournit les baumes du Pérou et de Tolu. Voy. *Myroxylum*.

MIRRA. Nom espagnol, portugais et italien de la *Myrrhe*.

MIRRONE. Un des noms du *Ficus religiosa*, L. (III, 257), au Congo.

MIRTHE pour *Myrthe*, MIRTHILLE pour *Myrtille*, MIRTHUS pour *Myrthus*. Voyez ce dernier mot.

MIRTHUS BRABANTIA, ou BRABANTICA. Noms officinaux du *Myrica Gale*, L.

MIRTILLO. Un des noms espagnols et nom italien de l'airelle, *Vaccinium Myrtillus*, L.

MIRZUNJOOSH. Nom arabe de la marjolaine, *Origanum Majorana*, L.

MIS. Nom persan du *Cuivre*.

MISCA. Nom portugais du *Musc*.

MISCE, *mêlez*. Ce mot latin se place au bas d'une ordonnance pour indiquer de faire convenablement le mélange des substances qui la composent. On se contente ordinairement de mettre un M.

MISCHK. Nom arabe, dukhanais et persan du *Musc*.

MISIMEE TEETA. C'est une racine qui croît dans le pays de Singfoe. Elle a le goût amer du quassia, et teint la salive en jaune; on en use en décoction ou en teinture, comme tonique, en l'associant parfois à la noix de bétel. M. Machaac l'a essayée dans l'Inde, où les naturels, qui en font le plus grand cas lorsqu'ils peuvent s'en procurer, la regardent comme un remède infaillible dans beaucoup de maladies (*Trans. of the medic. and physic. society of Calcutta*, III, append., 432).

MISLA. Sorte de boisson des naturels de l'isthme de Panama, faite avec des fruits fermentés.

MISO. Nom japonais du *Dolichos Soja*, L. (II, 666), qui s'applique aussi à un aliment qu'on en prépare.

MISPELBAUM, MISPELBOOM. Noms allemand et hollandais du *Mespilus germanica*, L.

MISPELTRÆ. Nom danois du néflier, *Mespilus germanica*, L.

MISPERO. Nom espagnol du néflier, *Mespilus germanica*, L.

MISRETA. Un des noms sanscrits de l'aneth, *Anethum graveolens*, L.

MISSEL-BIRD. Nom anglais de la grive-draine, *Turdus viscivorus*, L.

MISSENSKE GABLKO. Nom bohême du pommier, *Malus communis*, DC.

MISSISSAI. Nom algonquin du dindon, *Meleagris Gallopavo*, L., suivant Mackensie.

MISSOURI. M. Warden, cité par M. Alibert (*Précis*, etc., 539), fait mention de deux sources minérales qui existent non loin de l'île du Cèdre Rouge, sur les bords du Missouri. Il parle surtout de la source de Wisdom, qui avoisine des montagnes couvertes de neige. Les eaux de la vallée, qui se trouvent dans un grand bassin, sont assez chaudes pour que la viande y cuise *en quelques minutes*.

MISTEL. Nom allemand, anglais et suédois du gui, *Viscum album*, L.

MISTELA. Boisson qu'on prépare au Chili, et où entre le *Talinum umbellatum*, Ruiz et Pavon, pour la colorer.

MISY, Μισυ. Espèce d'efflorescence d'un jaune d'or formée sur le Chalcitis, et dont Galien et Dioscoride ont parlé. On croit que c'était un mélange naturel de sulfates de fer et de cuivre.

MIT. Nom indien du sel commun, *Chlorure de sodium*.

MITA. Nom donné à Madagascar à un Souchet odorant dont les femmes portent les racines en collier.

MITHON. Espèce d'onagre (*OEnothera*) ou de *Jussieua* du Chili, figurée par Feuillée, qu'il dit résolutive et vulnéraire, et qu'on applique dans le pays en cataplasme sur les blessures (Feuillée, *Plant. méd.*, III, 48).

MITHRIDATIUM. Nom que Pline, et après lui d'autres naturalistes, donnent à l'*Erythronium Dens Canis*, L. (III, 148). Cette plante n'entre pas, comme on pourrait le croire, dans l'électuaire *Mithridate*, sur lequel on peut consulter l'ouvrage suivant.

Meibomius (J.-H.). *De mithridatio et theriaca discursus*. Lubeck, 1652, in-4.

MITROUILLET. Nom du *Lathyrus tuberosus*, L., à Angers.

MITTAGSBLUME. Un des noms allemands du *Mesembryanthemum crystallinum*, L.

MITTELWEGERICH. Nom allemand du *Plantago media*, L.

MITTI TEL. Nom hindou du *Pétrole*.

MITTIK LUCKERIE. Nom dukhanais de la réglisse, *Glycyrrhiza glabra*, L.

MIVA. Un des noms latins des *Conserves*, *Robs*, ou *Marmelades*.

MIVE. Un des noms du *Raisiné* dans quelques localités.

MIXQUITL. Synonyme d'*Acacia* au Mexique, suivant Roy.

MIXTURES. Médicamens formés de liquides simplement mélangés. La plupart des *potions* sont des mixtures. Voy. ce mot.

MJED. Nom russe du *Cuivre*.

MJEL. Nom russe de la craie, *Sous-carbonate de chaux*.

MJOELK TISTEL. Nom suédois du laitron, *Sonchus oleraceus*, L:

MJOUDOR. M. Moricheau Beaupré, chirurgien en chef de l'armée française d'Alger, nous a fait parvenir sous ce nom une écorce qui vient de l'intérieur de l'Afrique, achetée aux Maures, gens, dit-il, de la plus crasse ignorance ; elle est d'un rouge un peu noirâtre, épaisse d'une ligne, roulée, dure, ferme, cassante, recouverte d'une pellicule mince assez lisse également rougeâtre ; elle n'offre pas d'odeur et est très-légèrement amère sans avoir rien d'acerbe ; elle colore la salive. On s'en sert en teinture, et on la dit rafraîchissante.

MLECZNE. Nom polonais du laitron, *Sonchus oleraceus*, L.

MMEBHYLD. Nom danois de l'hièble, *Sambucus Ebulus*, L.

MNASIUM. Nom du bananier, *Musa sapientium*, L., dans Théophraste.

MNIUM HYGROMETRICUM, L. Voy. *Funaria hygrometrica*, Hedw. (III, 314).

MOCE. Nom d'une prêle à la Chine ; c'est, d'après Loureiro, l'*Equisetum hiemale*, L.

MO-LT. Nom chinois du *Peziza Auricula*, L.

MOA. Nom du butor, *Ardea stellaris*, L., en Provence ; et de la poule, suivant Labillardière, aux îles des Amis, de la Société, Sandwich, Owyhée, Mowée, etc. Ce dernier s'écrit aussi *Moha*.

MOAM. Nom persan de la *Cire*.

MOBBI. Nom d'un *Vin de pommes de terre* usité en Virginie.

MOBOIA pour MABOUIA. *Morisonia americana*, L.

MOC-MOCO. Nom d'une herbe d'Abyssinie, dont il suffit de mettre une très-petite quantité dans le beurre pour le conserver long-temps frais, même sous le soleil ardent de ce pays ; la racine en est jaune, et ressemble à nos carottes (Bruce, *Voyage*, VI, 139).

MOCAN, MOCANERA. Noms du *Visnea Mocanera*, L., aux îles Madères.

MOCHAYET. Nom égyptien du *Cordia Myxa*, L.

MOCHLIQUE, *Mochlicus* ; de μοχλευω, *secouer*. Nom par lequel on désignait un purgatif violent, dont l'antimoine était la base, et qu'on donnait dans la colique métallique : on l'appelait précédemment *Macaroni*.

MOCHO. Nom portugais du grand-duc, *Strix Bubo*, L.

MOCHUS. Nom du pois chiche, *Cicer arietinum*, L., en Toscane ; c'est, dans Césalpin, l'*Ervum Ervilia*, L.

MOCOITA, MOTHEICA. Anciens noms arabes du sébestier, *Cordia Myxa*, L.

MOCOS. Nom japonais d'un Cétacé, que De Lacépède croit être le *Physeter Catadon*, L.

MODÈNE (duché de), en Italie. On y trouve quatre espèces d'eaux minérales (Valentin, *Voyage médical*, etc., 2e édit., p. 342). Une source tiède (24° R.) est à Pieve Fosciano, à 21 lieues au sud de Modène, et contient des sels et du gaz hydrogène sulfuré. Des trois autres, qui sont froides, l'une est à Modène même, et renferme des carbonates et muriates de magnésie ; les deux autres sont à Querzola et à Jano, près de Scandiano (voy. ces deux mots). B. Ramazzini, A. Vallisnieri, ont écrit sur ces eaux, et Vandelli en a publié l'analyse.

MODIFICATEURS. Synonyme moderne de médicamens, mais d'une

acception plus large, puisqu'il embrasse tout ce qui peut apporter à l'économie vivante quelque modification.

MODIRA-CANIRAM. Nom d'une sorte de bois de couleuvre, aux Moluques, provenant du *Strychnos Colubrina*, L. On y nomme *Modira-canni* l'*Hugonia Mystax*, L. (III, 531).

MOERKERGOUK. Nom du *Scolopax Gallinago*, L., en Norwège, suivant Muller.

MOELLE D'ÉGYPTE. Un des noms de la *Casse*. Voy. la fin de l'article *Moelle des os*.

MOELLE DE LA LUNE. Terre de Lignié ou de Goldberg, de couleur blanche ou cendrée, vantée jadis comme sudorifique (à la dose de 1/2 gros à 2 gros) contre la morsure des animaux venimeux, les maladies pestilentielles, la dysenterie, etc. (Geoffroy, *Mat. méd.*, trad., I, 117).

MOELLE DES OS, *Medulla ossium*. Substance grasse, molle, délicate, contenue dans la cavité des os longs des quadrupèdes, ainsi que dans les cellules de leurs os spongieux, et renfermée dans une membrane particulière. Celle du bœuf, qui est un manger agréable, s'emploie quelquefois à l'extérieur, comme adoucissant, dans les irritations de la peau; elle est aussi la base de certaines pommades douées de propriétés analogues, de quelques onguens et emplâtres, et enfin, unie à l'ammoniaque, du baume Opodeldoch. Berzelius y indique 96 pour 100 de moelle pure, 1 de peau et vaisseaux sanguins, et 3 d'albumine, gélatine, extractif, matière particulière et eau (Thompson, *Syst. de chimie*, IV, 536). M. Braconnot l'a trouvée formée d'oléine et de stéarine, dans des proportions qui varient suivant sa consistance (*Ann. de chimie*, XCIII, 225). En pharmacie, on la purifie par la liquéfaction au bain-marie et en la passant à travers un linge. Les moelles de bouc, de cerf, etc., étaient aussi jadis employées comme nervales. On donnait en outre le nom de *Moelle d'Égypte* à la casse, et celui de *Moelle* à sa pulpe, par comparaison sans doute des fruits qui la renferment avec les os longs des animaux. Voy. *Moelle des végétaux*, et *Medulla*, IV, 280.

MOELLE DE PIERRE OU DE ROCHER. V. *Medulla saxorum* (IV, 280) et *Marne* (IV, 243).

MOELLE DU SOLEIL, ou Terre sigillée de Strigonie. On lui attribuait les mêmes propriétés qu'à la *Moelle de la lune*.

MOELLE DES VÉGÉTAUX. Substance spongieuse, inodore, insipide, très-légère, poreuse, compressible, élastique, qu'on trouve au centre des tiges des végétaux dicotylédones, et interposée entre les fibres ligneuses des monocotylédones : le sureau, la tige du soleil, en montrent des exemples frappans. Cette substance, dont le résidu obtenu par l'eau et l'alcool est appelé *Médulline* (voy. ce mot, IV, 281) par quelques chimistes, contient, dans les monocotylédones, beaucoup de fécule nutritive, qu'on appelle *Sagou* dans les palmiers, surtout dans la jeunesse des végétaux; car la moelle, formée d'abord de la fécule, passe au ligneux avec l'âge. Elle est

souvent contenue dans un canal particulier appelé *médullaire*, qui envoie des rayons à la circonférence du végétal, et est en général blanche, mais parfois colorée. On en fait des *moxas*, des mèches, des tampons pour calfater les tonneaux, etc.

MOENCHENSAAT. Un des noms allemands de la *Cévadille*.

MOENCHSKAPPEN. L'un des noms allemands de l'aconit napel, *Aconitum Napellus*, L.

MOENCHSKAPPENARON. Nom allemand de l'*Arum Arisarum*, L.

MOENCHSRHABARBER. Un des noms allemands de la racine du *Rumex alpinus*, L.

MOENNIE, MOENJA. Noms danois et suédois du deutoxyde de plomb. Voy. *Plomb*.

MOENNLEINWURMTUEPFELFARREN, MOENNLISCHES FARRENKRAUT. Noms allemands de la fougère mâle, *Polypodium Filix Mas*, L.

MOERASSIG WOLFSMELK. Nom hollandais de l'*Euphorbia palustris*, L.

MOERBEZIEBOOM. Nom hollandais du mûrier noir, *Morus nigra*, L.

MOERZVEILCHEN. Nom allemand de la violette, *Viola odorata*, L.

MOESTERROT. Nom suédois de l'*Imperatoria Ostruthium*, L.

MOETOE. Nom malabare du *Physalis pubescens*, L.

MOEUSEDORNBUESCH. Un des noms allemands du petit houx, *Ruscus aculeatus*, L.

MOFETTE, *Mopheta*, *Mephitis*. Ancien nom générique des exhalaisons ou gaz impropres à la respiration, tels que l'hydrogène protocarburé, l'acide carbonique, l'azote, etc. : ce dernier était particulièrement nommé *Mofette atmosphérique*, et le premier *Mofette inflammable*.

MOFFAT. Jolie petite ville d'Écosse, à 20 lieues s. d'Édimbourg, célèbre par ses eaux minérales, sur lesquelles on peut consulter un mémoire de G. Milligen (*Med. essays and observ. by a soc. in Edinburg*, I, 62), l'analyse qu'en a donnée A. Plummer (*ibid.* I, 82), enfin les observations de J. Walker (*Philos. trans.*, 1757, p. 117), et de W. Horseburgh (*Essays and observ. phys. and litterary*, I, 341).

MOGAR. Un des synonymes arabes du *Rubrica sinopica* dans Matthiole. Voy. ce mot.

MOGORIUM SAMBAC, Lam. (*Jasminum Sambac*, L.). Cette plante, de la famille des Jasminées, de la Diandrie monogynie, appelée *Mongori* dans l'Inde, et jasmin d'Arabie dans les jardins où on la cultive en Europe, et où elle fut apportée en 1699, de Goa, au grand-duc de Toscane, a des fleurs qui offrent le parfum de celles des jasmins, et probablement ses propriétés. On en fait des poudres de senteur, des essences cordiales pour fortifier le cerveau, etc. A Java, d'après Thunberg (*Voyage*, II, 243; IV, 183), et dans plusieurs autres lieux de l'Inde, les femmes en font des couronnes pour orner leurs cheveux; on en répand parmi les hardes, le linge, pour les parfumer. C'est le *flos manoræ* de Rumphius (*Amb.* V, t. 30), et le *nallamulla* de Rhèede (*Malab.*, VI, t. 50). Quelques autres espèces de ce genre, comme le *M. undulatum*, le *M. trifoliatum*, etc., offrent aussi des fleurs odorantes, et qui ont probablement les mêmes propriétés.

BREYNIUS (J.). *De mogori Indorum frutice et floribus* (*Misc. curios. nat.*, 1673, p. 143).

MOGYOROS, en Hongrie, comté de Gran. P. Kitaibel (*Hydrogr. Hungariæ*, Pest, 1829, in-8°, 2 vol.) y indique une source alumineuse et saline.

MOHA. Voy. *Moa*.

MOHA, en Hongrie, comitat de Sulhweissenburg. Il y existe une source thermale acidule, décrite en 1813 par le docteur J. Novak. (P. Kitaibel, *Hydrogr. Hungariæ*, Pest, 1829, in-8°, 2 vol.)

MOHN. Nom allemand du pavot, *Papaver somniferum*, L.

MOHNSAFT. Nom allemand de l'*Opium*.

MOHO-MOHO. Nom du *Piper angustifolium*, Lam., au Pérou.

MOHOMO. Nom du *Piper longum*, L., au Pérou.

MOHRENKUEMMEL. Un des noms allemands de l'ammi, *Sium Ammi*, L.

MOHRRUEBE. Nom allemand de la carotte, *Daucus Carota*, L.

MOI-MOI. Bryone indéterminée du Sénégal, dont les fruits, d'un rouge de corail, produisent de violens vomissemens, etc.

MOIADÉ. Nom du *Leontice Leontopetalum*, L., dans le Levant.

MOIN. Village de France près de *Montbrison*. Voy. ce mot.

MOINE DES INDES. Nom donné par les Portugais au *Rhinocéros*. Voy. ce mot.

MOINEAUX. Nom générique des passereaux du genre *Fringilla* (voy. ce mot, III, 297); tels sont le moineau franc, *F. domestica*, L., le serin ou moineau de Canarie, *F. Canaria*, L., etc.

MOINET. Un des noms vulgaires du moineau commun, *Fringilla domestica*, L.

MOIRE. Nom du chèvrefeuille, *Lonicera Caprifolium*, L., dans quelques cantons.

MOISSON. Un des noms vulgaires du moineau commun, *Fringilla domestica*, L.

MOISSONE. Variété de *Figue*.

MOITIÉ. Dans les formules on rend ce mot de quantité par le signe ß ou *SS*.

MOJOBAMBA. Liane qui est peut-être une Ménispermée, et dont les sauvages de l'Orénoque empoisonnent leurs flèches, d'après M. de Humboldt.

MOK FEI. Nom japonais de l'*Olea fragrans*, Thunb.

MOKAY. Un des noms arabes du sebestier, *Cordia Myxa*, L.

MOKOS. Nom d'un Cétacé du Japon, que Lacépède croit être le *Catodon Macrocephalus*, L.

MOKU-SOKU. Nom japonais de l'*Equisetum hiemale*, L. (III, 126).

MOKUS. Un des noms hongrois de l'écureuil commun, *Sciurus vulgaris*, L.

MOLA. Nom latin du *Tetrodon Mola*, L.

MOLACHITES. Ancien synonyme de *Malachite*.

MOLAGO. Nom du piment, *Capsicum annuum*, L., au Malabar.

MOLAGO-CODI. Un des noms malabares du poivre, *Piper nigrum*, L. On l'y nomme encore *Molanga*.

MOLAKA BUNNAY. Nom tamoul du *Scopolia aculeata*, Smith.

MOLASSO. Nom espagnol du laurier tin (et non thym), *Viburnum Tinus*, L.

MOLDAVIAN MINT. Nom anglais du *Dracocephalum Moldavica*, L.

MOLDAVIQUE. *Dracocephalum Moldavica*, L. (II, 682).

MOLEDO (Eaux min. de). Voy. *Rède*.

MOLEMAAR. Nom hollandais du jeune merlan, *Gadus Merlangus*, L.

MOLENÆR. Un des noms du merlan commun, *Gadus Merlangus*, L.

MOLÈNE. Voy. *Mollène*.

MOLETTE. Un des noms de la bourse à pasteur, *Thlaspi Bursa-pastoris*, L.

MOLFOORBLOM. Un des noms danois de *Polypodium Filix Mas*, L.

MOLICORIUM pour MALICORIUM. Grenadier, *Punica Granatum*, L.

MOLITOR. Un des anciens noms du hanneton, *Melolontha vulgaris*, L.

MOLITX. Village de France (Pyrénées-Orientales), à 3 lieues de Prade, près duquel sont des eaux minérales assez renommées, quoique l'usage ne semble pas en remonter au delà du milieu du dernier siècle. (Carrère, *Traité des eaux min. du Roussillon*, 1756, in-8°). Il y a trois sources sulfureuses, chaudes, qui paraissent identiques. La plus abondante et la seule usitée se distribue dans neuf cabinets, pourvus chacun d'une baignoire en marbre; sa température est de 29° R. La seconde, connue sous le nom d'*eau sulfureuse froide*, n'est qu'à 22°. La troisième, ou source de Mamet, du nom de son propriétaire, est à 28°. Vingt-huit litres de la première source ont fourni à M. J.-S.-E. Julia (*Ann. clin. de Montp.*, VII, 2e série) : gaz hydrogène sulfuré, 7 litres 1/2 ; gaz acide carbonique, 1 litre 1/2 ; hydrochlorate de soude, 5,20; sulfate de soude, 1,50 ; carbonate de soude, 3,90 ; c. de chaux, 0,05 ; silice, 0,93 ; perte, 0,42. Cette eau est employée en bains contre la gale, la sciatique et les douleurs rhumatismales.

Mollaghai. Nom tamoul du *Capsicum frutescens*, L.

Mollavi. Nom de l'*Heritiera littoralis*, Lam., aux Philippines.

Molle. Nom vulgaire du tacaud, ou petite morue fraiche. Voy. *Gadus Morrhua*, L.

Mollé. Nom que porte, au Pérou, le *Schinus Molle*, L.

Mollekruid. Nom hollandais du bouillon blanc, *Verbascum Thapsus*, L.

Mollène. Un des noms du bouillon blanc, *Verbascum Thapsus*, L.

Mollugem. Nom portugais du caille-lait blanc, *Galium Mollugo*, L.

Mollugo. Un des noms du caille-lait blanc, *Galium Mollugo*, L. (III, 326).

MOLLUSQUES, *Mollusca*. Grande division d'animaux invertébrés, ordinairement pourvus de coquilles, divisés aujourd'hui en six classes : 1° *Céphalopodes*, auxquels se rapportent la *seiche*, les *poulpes*, les *calmars* ; 2° *Ptéropodes* ; 3° *Gastéropodes*, où se rangent les *limaces* et les *escargots* ; 4° *Acéphales*, qui comprennent les *moules*, les *huitres*, les *mactres*, les *anodontes* ; 5° *Brachiopodes* ; 6° *Cirrhopodes*. Beaucoup de ces animaux muqueux ou gélatineux sont employés comme alimens, et les coquilles de la plupart ont été vantées comme absorbant : quelques-uns seulement sont usités pour faire des bouillons médicinaux. Voy. *Helix*, *Limax*, *Lutraria*, *Mya*, *Mytilus*, *Ostrea*, *Sepia*, etc.

Molly. Voy. *Moly*.

Molochia. Nom du mouron, *Anagallis arvensis*, L., dans Sérapion.

Molochites. La pierre d'Arabie, d'un vert pâle, d'un aspect gras, dont Pline a parlé sous ce nom, comme employée à faire des cachets et des amulettes pour les enfans, n'est point la malachite, mais, d'après Leman, un *jade*. Voy. ce mot.

Molon. Nom soupçonné être celui de la filipendule, *Spiræa Filipendula*, L., dans Pline.

Molua, Molue. Anciens synonymes latin et français de morue, *Gadus Morrhua*, L.

Molucca, Moluque. Synonymes de *Molucella*.

Molucella lævis, L. Mélisse de Constantinople, parce que cette Labiée à large calice croît dans le Levant, en Syrie, et surtout autour

de cette ville : une espèce congénère, le *M. spinosa*, L., qui vient aux Antilles, ce qui l'a fait appeler mélisse des Moluques, a fait donner aussi ce nom au *M. lævis*. Cette dernière est odorante, et son arome tire un peu sur celui du melon, ce qui est désagréable pour quelques personnes ; son goût est amer. On la dit céphalique, cordiale, vulnéraire ; elle est employée dans l'Orient contre les hernies ; on en fait des liqueurs alcooliques. Cette plante, cultivée dans quelques jardins de curieux, est inusitée chez nous, et n'existe pas dans les officines.

Molucchi. Nom arabe de la corète, *Corchorus olitorius*, L. (II, 426).

Moluckisches Holz. Un des noms allemands du *Croton Tiglium*, L.

MOLY. Voici encore un de ces sujets qui, comme le népenthès, l'hippomane, et peut-être le gin-seng, le laser, etc., méritent plus d'occuper l'antiquaire et l'érudit que le médecin. On peut à son propos disserter longuement, fastidieusement, citer maints auteurs qu'on n'a jamais lus ou vus, sans avancer d'un pas une question insoluble de sa nature ; c'est aux bons esprits à en faire justice en la reléguant à sa véritable place, dans l'histoire des fables.

Homère, qui sommeille parfois, comme on sait, assure, dans l'Odyssée (*lib.* X), que Mercure remit à Ulysse, de la part des dieux, une plante pour le préserver des enchantemens de Circé ; elle avait la racine noire, les fleurs blanches, et les mortels ne pouvaient l'arracher qu'avec peine. Cette description si brève devint un trésor pour les commentateurs, qui purent s'évertuer à trouver quel pouvait être ce végétal qu'il nomme *moly*. Pline (*lib.* XXV, *c.* 4), qui eut occasion de voir le moly dans le jardin d'un médecin appelé Castor, se permit d'apporter une variante à la couleur de lait des fleurs de la plante d'Homère, et les fit jaunes ; de plus, il lui donne une racine de trente pieds de long, sans doute pour qu'on eût plus de peine à l'arracher de terre. Voilà déjà la docte antiquité faisant de l'opposition ; nouveau sujet de joie pour les Saumaises futurs. La postérité prit parti pour la plante à fleurs blanches ou celle à fleurs jaunes, qui décidément ne purent être la même ; aussitôt qu'il y eut des botanistes, ils voulurent, nous ne savons sur quel indice, trouver le moly dans le genre *Allium*, dont une espèce, à odeur bien connue, n'a pourtant rien qui puisse *charmer*, du moins quant à cette odeur. On disputa, suivant l'usage, d'abord sur l'espèce de ce genre ; Linné, après Clusius, prit parti pour le moly de Pline, et le vit dans un *Allium* à belles fleurs jaunes, qui croît en Europe, même aux environs de Paris, qu'on cultive dans les jardins, et qu'il appela en conséquence *Allium Moly*. Il n'y a qu'un petit inconvénient, c'est qu'il ne croît pas en Grèce, tandis que Théophraste (*lib.* IX, *c.* 15) indique positivement le moly en Arcadie ; mais on n'y regarda pas de si près. Les partisans du moly d'Ho-

mère le reconnurent dans l'*Allium nigrum*, L., qui a les fleurs blanches, qui croît dans l'île de Chypre, d'après Sibthorp, et en France, mais qui a les feuilles très-larges, tandis que Dioscoride (*lib.* III, *c.* 51) veut que la plante les ait étroites. En conscience, il faut être possédé de cette manie d'expliquer, pour croire que la phrase d'Homère, que nous avons rapportée toute entière, puisse caractériser et faire découvrir une plante. En ayant plus égard aux propriétés qu'au caractère de cette plante, on voulut retrouver le moly dans d'autres végétaux; et il faut avouer que les opinions de ces derniers étaient plus plausibles que celles en faveur des *Allium Moly* ou *nigrum*, et surtout que celle qui penchait à le voir dans l'ail vulgaire (*Bull. de pharm.*, VI, 390): car ce que les *dures entrailles des moissonneurs*, comme dit Horace, pouvaient à peine digérer, a été présenté aussi comme la plante offerte en présent par les dieux pour charmer les mortels. Des auteurs virent encore dans le colchique, la pivoine, l'hellébore, le nénuphar, et même, nous rougissons de le dire, jusque dans l'organe générateur, l'enchanteur moly. Cependant le plus grand nombre des commentateurs soupçonnèrent, avec bien plus de raison, que le chantre de l'Iliade n'avait employé cette expression qu'allégoriquement; qu'il ne fallait y voir que l'imagination du poëte, et qu'Homère, en avertissant qu'une main mortelle ne pouvait le cueillir, faisait assez sentir, ainsi que le remarque Eustathe, qu'il était étranger à la terre, et que c'était parmi les dons célestes qu'il fallait le chercher. Une saine critique, et surtout un peu de goût, chose rare à la vérité, eussent suffi, avec les plus simples connaissances en histoire naturelle, pour se préserver du ridicule d'aller chercher parmi l'ail et l'oignon la propriété fabuleuse d'un être également fabuleux, suivant l'expression de MM. Marquis et Deslongchamps (*Dict. des sc. méd.*, XXXIV, 35); en user autrement c'est, comme le dit Boileau, *ôter aux Grâces leur ceinture*, et faire du pédantisme.

Siburns (J.-A.). *Diss. de moly Hermetis herbâ.* Schernebeg, 1698. — Wedel (G.-W.). *Exercitatio mythologica de moly Homeri.* Ienæ, 1713, in-4. — Triller (D. G.). *Diss. de moly homerico, cum reliquis argumentis ad fabulam græcam pertinentibus.* Lipsiæ, 1716, in-4.

MOLYBDÆNA. C'est, dans Dioscoride et les anciens, le nom du *Plomb* ou de la *Litharge.*

MOLYBDÆNUM MAGNESII. Un des nombreux noms du *Tetroxyde de manganèse.*

MOLYBDENA. Nom de la dentelaire, *Plumbago europæa*, L., dans Pline.

MOLYBDÈNE. Métal d'un gris bleuâtre, dur, cassant, presque infusible, acidifiable, encore peu connu, soupçonné par Schèele et Bergman, découvert par Hielm en 1782, et qui n'existe dans la nature qu'à l'état de sulfure (long-temps pris pour de la plombagine ou carbure de fer) et à l'état de molybdate de plomb. Ce métal et ses combinaisons ne sont jusqu'ici d'aucun usage. Le molybdate de potasse seul a été indiqué pour reconnaître l'étain, frauduleusement ajouté à l'acide

hydrochlorique du commerce dans la vue de le blanchir, parce qu'il y forme un précipité bleu d'acide molybdeux. M. C.-G. Gmelin a récemment reconnu (*Bull. des sc. méd.* de Fér., VII; et *Journ. de chimie méd.*, I, 553), qu'un gros de molybdate d'ammoniaque détermine, chez les chiens à qui on le fait prendre, des vomissemens et de la diarrhée; que 10 grains, injectés dans la jugulaire, causent en outre une sorte de paralysie; qu'un demi-gros, donné à des lapins, produit une violente inflammation de l'estomac, une diminution des battemens du cœur, et la mort précédée de convulsions. Voy. *Molybdoides*.

MOLYBDOIDES. Nom primitif du *Sulfure de Molybdène*. Lémery, qui le dit dessiccatif, ne l'a pas distingué nettement du *Carbure de fer*.

MOLYZA. Nom d'un *Ail* cultivé, dans Hippocrate.

MOMANA GRANDA. Nom des *Graines de Ricin* au Brésil.

MOMIE, ou mieux MUMIE, *Mumia* des latins, *Moumyâ* des Arabes. Cadavre naturellement ou artificiellement modifié dans sa texture, et préservé ainsi de la putréfaction. Dans les officines, où cette dégoûtante substance a long-temps trouvé place, on n'admettait que les *momies d'Égypte*, c'est-à-dire provenant des hypogées de cette contrée, où elles se conservent intactes depuis des siècles, et particulièrement celles dont l'embaumement avait été fait au moyen du pissasphalte. On recommandait de les choisir d'un beau noir, luisantes, compactes, homogènes, pesantes, peu altérables à l'air, d'une odeur pénétrante et agréable, ne contenant ni os ni poussière, regardant comme fausses et dénuées de propriétés celles qui ne réunissaient point ces caractères, celles qui, exposées à la chaleur, exhalaient l'odeur de la poix, etc. Quoique cette espèce de momie soit précisément la moins belle, la plus mal préparée, celle qui provenait de la classe pauvre des Egyptiens, elle était encore assez rare dans le commerce pour qu'on lui en ait souvent substitué d'artificielles, comme l'avait constaté Guy de la Fontaine, cité par Pomet, et comme le rapporte aussi M. E. Jomard, dans ses recherches sur les hypogées de la ville de Thèbes. La vraie momie d'Égypte a été jadis extraordinairement vantée en thérapeutique, comme incarnative et roborante, comme utile contre les contusions, les chutes (anc. *Journ. de méd.*, XXVI, 466), les obstructions, l'aménorrhée, l'asthme, la phthisie même; aussi la faisait-on entrer dans une foule de poudres, d'emplâtres, d'onguents, de teintures, d'électuaires, alors employés *ob vanam magis credulitatem quàm singularem quamdam efficaciam* (A.-E. Buechner, *Fundam. mat. med.*, 1754, in-12). C'est encore, dit-on, une sorte de remède universel pour les Persans, qui tirent les leurs de Schiras, dans le Ghilan (*Découv. des Russes*, II, 358).

Gladbach (J.-A.). *Diss. de mumiis in praxi medica non facile adhibendis* Helmst., 1735, in-4. — Schulze (J.-H.). *Diss. de mumia*. Halæ, 1737. — Doebeln (J.-J. de). *Diss. de mumia ægyptiaca*. Resp. J. Leche. Lund, 1739, in-4. — Voy aussi notre article *Momie* dans le *Dict. des sc. méd.* (XXXIV, 38).

.MOMORDICA Nom italien et espagnol du *Momordica Balsamina*, L.

MOMORDICA. Genre de plantes de la famille des Cucurbitacées, de la Monœcie monadelphie de Linné; dont le nom vient, dit-on, de *momordi*, prétérit de *mordeo*, mâcher, parce que les semences applaties de quelques-unes de ses espèces semblent avoir été mâchées. Ce sont des plantes herbacées, succulentes, grimpantes ou étalées, à vrilles tordues en spirales et axillaires; elles sont exotiques, à l'exception du *M. Elaterium*, L.

M. Balsamina, L. (*Nevrosperma cuspidata*, Raf.). Cette espèce annuelle est originaire de l'Inde; son fruit, du volume d'une prune, est coloré en jaune orangé ou d'un rouge vif, ce qui l'a fait désigner sous le nom de *pomme de merveille*, à cause de ses belles couleurs. On l'estime vulnéraire, étant dépouillé de ses graines, infusé dans l'huile d'amandes douces; ce qui lui a valu le nom de *Balsamina*, qu'il porte dans les anciens ouvrages. On applique cette huile sur les piqûres des tendons, les hémorrhoïdes, les prolapsus du *rectum*, etc. Sa chair est indiquée comme rafraîchissante et siccative, appliquée en topique. M. Descourtilz dit que ce fruit, qu'on nomme dans son lieu natal *Nexiquen*, est très-vénéneux; deux à trois gros firent périr un chien en 16 heures; il assure qu'on peut en donner l'extrait à la dose de 6 à 15 grains contre l'hydropisie (*Flore méd. des Antilles*, III, 62). Aux Philippines, où cette plante croît dans les haies, on lui donne les noms de *Pavia*, de *Palla*, d'*Appalia;* sa décoction y est estimée vomitive. On applique ses feuilles sur les plaies et sur la tête dans la céphalalgie (*Trans. phil. abr.*, I, 101).

M. Charantia, L. Autre espèce annuelle de l'Inde et de l'Amérique, dont les feuilles, qui ont une odeur forte, y sont employées en guise de houblon et comme vermifuge. A la Jamaïque, leur décoction est prescrite pour exciter les lochies; il paraît que les Malabares en mettent dans leur *caris*, d'après Aublet (*Guiane*, II, 886).

M. cylindrica, L. Le fruit de cette espèce est très-amer et purgatif; on assure que son suc, introduit dans les narines, guérit l'apoplexie en deux jours, en faisant rejeter par cette voie beaucoup de mucosités (*Trans. phil. abr.* I, 192).

M. dioica, Roxb. La racine de cette plante de l'Inde est mucilagineuse et conseillée par les médecins du pays en électuaire contre les hémorrhoïdes confluentes, ainsi que dans les affections intestinales par suite d'indigestion, à la dose de 2 gros, 2 fois par jour (Ainslie, *Mat. ind.*, II, 274).

M. Elaterium, L.; *Elaterium* (Ecbalium, *Cl. Rich.*) *cordifolium*, Mœnch [1]. Végétal très-amer, vivace, hispide, sans vrilles, du midi

[1] Il ne faut pas confondre cette plante avec le genre *Elaterium* qui appartient à la même famille.

de la France, de l'Italie, d'Espagne, etc., où il croît dans les lieux pierreux, incultes, et dont le nom spécifique veut dire ressort, parce que son fruit indéhiscent se détache subitement au point de jonction avec le pédoncule, au moindre contact, lors de sa maturité, en lançant au loin ses graines (ce qui lui est commun avec la balsamine des jardins), et non de l'action vive et purgative de ce fruit, comme le veulent quelques auteurs. On appelle cette espèce concombre d'âne, *Cucumis asininus*, off., parce que ces animaux le mangent, dit-on; et concombre sauvage, par sa ressemblance avec le feuillage de nos concombres, car son fruit n'a pas le moindre rapport avec celui-ci, puisqu'il n'a guère que la grosseur d'une noix et est très-hispide. La racine qui a parfois le volume du bras, est blanche, fort amère, et ressemble à celle de bryone.

Ce fruit a été très-employé par les anciens sous le nom d'*Elaterium;* son suc rapproché porte le même nom; on le trouvait autrefois dans le commerce de la droguerie sous deux formes, 1° blanchâtre, terreux, fragile, friable, en morceaux planes d'environ deux lignes d'épaisseur; 2° noir, verdâtre, sec, un peu brillant, fragile, en morceaux inégaux, à cassure plane. Son odeur est nulle; sa saveur amère, âcre, plus faible dans la seconde sorte, qui est la plus commune, et qui se prépare comme tous les extraits. L'élaterium est soluble dans la bouche, l'irrite; le blanc brûle avec éclat, le noir en décrépitant. Il paraît que ces deux variétés tiennent à la cuisson, à l'époque où on les a préparées, etc., et que le blanc qui est le plus fort est fait avec le suc des fruits non exprimés. La décoction d'une livre de fruits ne donne qu'une once environ d'extrait. Sa vertu peut se conserver long-temps. Théophraste dit qu'il en a vu qui était encore purgatif après deux cents ans (*lib.* XI, *c.* 10). Suivant le docteur Pallas, il est composé d'eau, 4; d'extractif, 26; d'amidon, 28; de gluten, 5; de ligneux, 25; d'un principe particulier amer (*élatine*), 12, qui est très-vénéneux. D'après M. Orfila, 3 gros d'extrait d'*elaterium* introduits dans l'estomac d'un chien l'ont fait périr en 6 heures de temps; la membrane muqueuse de ce viscère était d'un rouge de feu dans toute son étendue, avec des points noirâtres çà et là; le rectum d'un rouge cerise, les intestins grêles étaient sains (Orfila, *Toxicologie*, II, 1re partie, 15).

Le docteur Clutterbuck a expérimenté que le fruit sec est sans action sur les animaux, ce qui prouve que le principe actif est volatil. Le suc de ce fruit est d'abord limpide, mais il se trouble à l'air et dépose un sédiment d'un blanc jaunâtre lorsqu'il est sec. Un huitième de grain de ce sédiment fait vomir et purge violemment (*Medical repository*, II, 67, et *Biblioth. méd.*, LXVI, 416). Le doc-

teur Paris a également fait des observations intéressantes sur cette plante (Coxe, *Americ. dispens.*, 264). Boulduc autrefois l'avait aussi beaucoup expérimentée (*Mém. de l'Acad. des sc.*, 1719, *p.* 44). Le suc récent du *M. Elaterium* a une action marquée sur les membranes muqueuses; aussi, introduit dans les narines, devient-il un sternutatoire violent; il suffit seulement de le respirer, d'après Bulliard, pour produire cet effet (*Plant. vén.*, 296).

L'élaterium (extrait) a été fort employé par les anciens comme purgatif drastique, violent, surtout dans les hydropisies, et pour provoquer l'avortement (Dioscoride, *lib.* IV, *c.* 149). Comme tous les évacuans de cette nature, il fait vomir en produisant le développement du pouls, des mouvemens dans le corps, qu'on ressent jusqu'à l'extrémité des doigts, d'après Lister, qui, ainsi que Sydenham, l'a fort employé dans l'hydropisie, au dire de Cullen (*Mat. méd.*, II, 569), maladie contre laquelle il paraît avoir une action particulière, suivant les anciens, ce qui ferait regretter qu'on ne le prescrive plus dans ces affections si fréquentes et si rebelles, contre lesquelles Bontius le recommande, ainsi que Heurnius et Schulze. Le docteur Vaidy, auteur d'un très-bon article *Elaterium*, dans le *Dict. des sc. méd.*, le conseille dans les *hydropisies froides*, et regrette beaucoup qu'on n'en fasse plus usage. Il prescrit l'extrait à la dose de 1 à 3 grains, deux ou trois fois par jour, en observant ses effets. Dioscoride le donnait surtout dans les difficultés de respirer, maladies souvent causées par l'infiltration pulmonaire, à la suite de lésions organiques du cœur. Pline dit qu'on l'employait de son temps contre la faiblesse de la vue, dans les ulcères invétérés. On appliquait la racine, cuite dans du vinaigre, sur les tumeurs goutteuses (*lib.* XX, *c.* 1).

Celse conseille le suc des feuilles mêlé au vinaigre et instillé dans les oreilles, contre la surdité, etc.; la racine desséchée, contre les dartres, la gale, les parotides (*lib.* V, *c.* 25). Les Arabes s'en servent encore contre la jaunisse. Cette racine desséchée, d'après M. Loiseleur Deslongchamps, peut être donnée à la dose de 40 à 70 grains aux adultes. Son extrait est effectivement plus faible, d'après le rapport des auteurs, que celui des fruits (*Manuel des plantes indigènes*, 71). A l'extérieur, les anciens le croyaient propre à résoudre les tumeurs; ils le mêlaient à la gomme ammoniaque, au bdellium, pour le rendre plus résolutif encore. On a conseillé de diminuer sa force avec le suc de coing, son mucilage ou celui de psyllium, etc., et Hippocrate de nourrir une chèvre avec l'élaterium pour en faire boire le lait à un enfant qu'on veut purger (*Épid.*, lib. V); mais quelques auteurs pensent que le mot ἐλατήριον était un terme générique chez les Grecs, pour désigner des purgatifs violens. Ce passage montre, au reste, que

la méthode de traiter les maladies par le lait rendu médicinal est fort ancienne. Gilibert a vu 4 grains d'elaterium chasser le ver solitaire.

Le concombre sauvage entre dans l'*électuaire panchymagogue*, les *onguens d'Agrippa* et *d'arthanita*, dans l'emplâtre *diabotanum*, etc.

M. Luffa, L. Le fruit de cette espèce est comestible en Égypte, parmi les gens pauvres; on se frotte le corps de sa pulpe en sortant du bain, comme quelques personnes font en Europe de celle du concombre ordinaire.

M. operculata, L., Gatole. On cultive, aux Iles-de-France et de Bourbon, cette plante dont le fruit est comestible; il est pyriforme, verdâtre, peu volumineux, d'après M. Sageret (*Soc. d'horticult. de Paris*, 5 novembre 1828).

M. pedata, L. Feuillée dit qu'on mange, au Pérou, le fruit de cette espèce, qui est très-rafraîchissant; on l'y nomme *Caigna* (*Plantes méd.*, II, 754).

M. purgans, Mart. Au Brésil, on prépare avec le fruit de cette Cucurbitacée un extrait qui est très-amer, âcre, résineux, et que l'on prescrit à la dose de 3 grains comme drastique dans l'hydropisie, l'ophthalmie chronique; on l'y nomme *Abobrinha*, *Abobora do mato*. (*Journ. de chimie méd.*, III, 498, et V, 19).

On a pu remarquer que le genre *Momordica* contient des fruits comestibles et d'autres qui sont de violens purgatifs. Peut-être ces derniers appartiennent-ils au genre *Ecbalium?*

Slevogt (J.-A.). *Diss. de momordicâ.* Ienæ, 1719, in-4. — Frank (J.). *Thapuach jeruschalmi*, *seu momordicæ descriptio medico-chirurgico-pharmaceutica.* Ulmæ, 1720, in-8. — Everhard (J.-G.). *Diss. de elaterio.* Altdorfii, 1722, in-4. — Clatterbuck. Réflexions sur la nature et les préparations du *Momordica Elaterium*, L. (en anglais). (*Medical London repository*, 1819; *Biblioth. medicale*, LXVI, 411).

Momordique. Voy. *Momordica*.

Momu. Nom japonais du pêcher, *Persica vulgaris*, Mill.

Monacella, Monacelle. Noms italiens des champignons du genre *Helvella* (III, 474).

MONARDA. Ce genre, de la famille des Labiées, a des espèces cultivées dans les jardins pour la beauté de leurs fleurs, telles que le *M. coccinea*, L., qu'on nomme *thé d'Oswego* ou *de Pensylvanie*, parce qu'on s'en sert en guise de thé dans ce pays; ses feuilles ont effectivement une odeur très-agréable. Le *M. fistulosa*, L., s'y voit aussi quelquefois. C'est une plante amère, tonique, antispasmodique, et qu'on emploie, aux États-Unis, contre les fièvres intermittentes, d'après Schœpf. (*Mat. med. amer.*). Cornuti dit absolument la même chose, et ajoute qu'il est d'une saveur très-piquante et qu'il passe pour résolutif (*Canada*, 13). Le *M. punctata*, L., qui croît abondamment autour de Philadelphie, contient une huile essentielle qui renferme beaucoup de camphre. Cette espèce est employée avec succès, dans les états de l'Union, pour calmer les nausées, les

vomissemens dans les fièvres bilieuses (*Bull. des sc. méd.* de Férussac, XI, 302).

MONBIN. Nom français du *Spondias Monbin*, L.

MONBRIN. Un des noms du myrobolan emblic, *Phyllanthus Emblica*, L.

MONÇAO (Eaux min. de), dans le Mino, en Portugal. M. Alibert (*Précis*, etc., 594) les dit thermales (34° 1/2 R.) et gazeuses.

MONCHAUÇON, entre Saint-Chèles et Saint-Flour, dans la Haute-Auvergne. Carrère (*Cat.*, 470) y indique des eaux minérales froides.

MONCHIQUE (Eaux min. de), dans le royaume des Algarves, en Portugal. M. Alibert (*Précis*, etc., 595) dit qu'elles sont *gazeuses*, *hépatiques* et *thermales* (28° R.).

MONCONTOUR, bourg de France (Côtes-du-Nord), à 5 lieues de Saint-Brieux, près duquel Carrère (*Cat.*, 480) indique une source minérale froide, appelée *Bonite*, qu'on croit légèrement martiale.

MONDÉ. On donne cette épithète : *Séné mondé*, *Orge mondé*, etc., aux médicamens simples dont on a ôté les corps étrangers ou les parties avariées.

MONDIFICATIFS, *Mundificantia*. Médicamens propres à rendre les plaies aptes à la cicatrisation, en enlevant les causes qui s'y opposent : tels sont les émolliens (III, 109) pour celles qui sont enflammées, les excitans et même les caustiques (II, 153) pour celles qui sont molles, baveuses, cacoëtes, suivant l'expression des anciens. Voyez *Détersifs* (II, 623), dont ce mot est à peu près synonyme.

MONDO. Arbre cultivé à Java, pour son fruit, du volume d'une orange, à peau jaune dorée, et dont la pulpe est délicate, d'un goût vineux très-agréable; on en connaît plusieurs variétés, et il se rapproche du mangoustan, *Mangostana Garcinia*, Gærtn. (IV, 217), d'après M. Perottet, qui l'a fait connaître (Cat. Rais. *Ann. de la soc. linn. de Paris*, mai 1821).

MONDRAUTE. Nom allemand du *Botrychium Lunaria*, Willd.

MONEDULA. Ancien nom spécifique du *Corvus Monedula*, L.

MONEIN ou MONEINS. Petite ville de France (Basses-Pyrénées), à 3 lieues ouest de Pau, près de laquelle, dans un bois, Carrère (*Cat.*, 475) indique une source minérale.

MONESTIER. Deux villages de ce nom ont été signalés comme offrant des eaux minérales : 1° *Monestier de Clermont*, à 6 lieues s. o. de Grenoble, mentionné dans le titre plus que dans le mémoire de P. de Vulson intitulé : *L'ordre qu'il faut observer dans l'usage des eaux minérales acides, et surtout celles des Auriols en Trièves et du Monestier de Clermont*, etc. (Grenoble, 1639, in-8); Carrère (*Cat.*, 235) assure cependant qu'on n'y connaît aucune source minérale; 2° *Monestier de Briançon*, sur la route de cette ville à Gre-

noble. Carrère (*ibid.*) y indique deux sources, l'une froide à cent toises au dessus du village, l'autre chaude et ayant des bains, à deux cents toises au dessous.

Monet. Un des noms du moineau franc, *Fringilla domestica*, L.

Monetia barlerioides, L. (*Azima tetracantha*, Lam.). Les praticiens Indous accordent au suc des feuilles amères de ce petit arbrisseau épineux de l'Inde, des propriétés efficaces dans le cas de toux, de consomption; on en fait une sorte d'électuaire avec des poudres d'autres médicamens; on use aussi des feuilles pulvérisées (Ainslie, *Mat. ind.*, II, 404).

Money-wort. Nom anglais du *Lysimachia Nummularia*, L.

MONFRIN. Village sur le bord du Rhône à 4 lieues N.-E. de Nîmes, où sont des eaux minérales froides salines, dont J. B. Gastaldi, cité par Carrère (*Cat.*, 326), a parlé dans sa dissertation: *An salinæ sanguinis constitutioni aquæ medinenses?* (*Avenione*, 1715, in-12).

Mongettes. Nom du haricot, *Phaseolus vulgaris*, L., dans le midi de la France.

Mongorer. Nom d'une espèce de *Saumon* des rivières de Sibérie, usité comme aliment.

Mongori, Mongorium. Synonymes de mogori. Voy. *Mogorium*.

Mongos. Un des noms de l'*Ophiorrhiza Mungos*, L. Voy. aussi *Mungo* (Radix).

Monhigni (Eaux min. de), près de *Sarbourg*. Voy. ce mot.

Moniat. Nom arabe de la matricaire, *Matricaria Parthenium*, L. (IV, 265).

Monin. Un des noms du corrosol, *Annona triloba*, L. (I, 310).

MONISTRAL (Eaux minérales de). Elles sont situées au pied de la montagne de Monistral, dans la Catalogne, en Espagne. Ces eaux sont sulfureuses; on les emploie en boisson et surtout en bains (Ballano, *Dicc. de med. y cir.* Madrid, 1815, t. 1).

Monitor. Voy. *Cordylea* (II, 429).

MONNÉ. Village de France à 5 lieues N.-O. de Perpignan, près duquel sont plusieurs sources minérales froides, entre autres *la LLouffe* et *la Mene*. Carrère, dans son *Traité des eaux minérales du Roussillon* (1756, in-8), assimile la première à l'eau du Barnadal (Voyez *Vinça*), et dit la 2e plus chargée de fer (Carrère, *Cat.*, 444).

Monneria trifolia, L. (on écrit aussi *Monieria*). Cette plante, que A. de Jussieu soupçonne appartenir aux Rutacées anomales, a été confondue avec le *Gratiola Monneria*, L. (*Herpestis Brownii*, Pers.), parce que Brown nomme cette dernière *Monneria*. Voyez *Gratiola* (III, 424).

Monnier. Nom du martin-pêcheur, *Alcedo Ispida*, L., dans Belon.

MONNINA. Genre de la famille des Polygalées, de la Diadelphie octandrie. Le *M. polystachya*, Ruiz et Pavon, est employé au Pérou contre la dysenterie; il y est connu sous le nom d'*Yalhoë;* c'est sa racine, qui est amère et astringente, qu'on prescrit à peu près comme le *Poly-*

gala Seneka, L. (*Flor. peruv.*, I, 166). Le *M. pterocarpa*, Ruiz et Pavon, qui croît également dans l'Amérique du sud, est dans le même cas. Le *M. salicifolia*, Ruiz et Pavon, est usité comme détersif, pour faire pousser les cheveux. On emploie son infusion à froid.

MONNOIE DU PAPE. Un des noms du *Lunaria annua*, L. (IV, 157).

MONNOYÈRE. Nom du *Lysimachia Nummularia*, L. (IV, 170).

MONOCEROS des anciens et des officines. C'est le *Monodon Monoceros*, L.

MONOCOTYLÉDONES, *Monocotyledones*. Grande division des végétaux, caractérisée par la présence d'un seul cotylédon lors du développement des semences de ces plantes, laquelle se lie à une organisation particulière; effectivement elles sont d'une texture lâche, flexible, souvent herbacées; elles s'accroissent seulement par le centre, ont l'écorce et les articulations souvent siliceuses, ce qui les rend peu altérables par l'humidité; leurs vaisseaux, disposés longitudinalement, ne forment point de couches concentriques; elles ont des tiges simples à moelle abondante, point centrale, mais disséminée irrégulièrement, ce qui fait qu'elles n'ont jamais un véritable bois, des feuilles alternes, à nervures parallèles, simples, qui ne se ramifient point, etc. Les Palmiers, les Graminées, les Liliacées, les Orchidées, familles grandes et des plus utiles, sont les principales de cette tribu, bien moins nombreuse que celle des Acotylédones et des Dicotylédones. Les végétaux qui en font partie ne contiennent pas de sucs laiteux; leurs fruits donnent rarement de l'huile volatile, et point d'huile fixe, à l'exception des amandes de quelques palmiers; on n'y a découvert ni tannin, ni caoutchouc, ni camphre, point d'acides végétaux. En revanche aucune autre série ne contient plus de fécule, de mucilage, de principes nutritifs, comme on le voit par les semences des céréales, les troncs et les fruits des palmiers, les bulbes des Liliacées, etc.; aussi ces végétaux sont-ils en général adoucissans, relâchans, et ce n'est, en quelque sorte, que par exception qu'on y observe quelques stimulans dans les Orchidées, les Drimyrrhizées, et surtout quelques principes vénéneux dans les Aroïdes et les Colchicacées.

MONODON. Genre de cétacés de la mer du nord, qui ne comprend qu'une espèce, le *M. Monoceros*, L., *monoceros* des anciens (Pline, *lib.* VIII, *c.* 21), connu jadis sous le nom équivoque de *Licorne de mer* (Voy. *Licorne*, IV, 109), et mieux appelé aujourd'hui *Narval*, de son nom islandais *Narhval*. Ce grand mammifère est remarquable par la défense qu'il porte, et qui, ordinairement unique par avortement et dirigée dans le sens de l'axe de son corps, est droite, pointue, sillonnée en spirale (quelquefois pourtant tout-à-fait lisse), creuse et longue de 6 à 10 pieds: c'est elle qui, sous le nom impropre

de *Corne de Licorne*, figure dans les cabinets des curieux, et dont les tronçons, d'un tissu blanc, compacte, plus fin, plus dur et plus pesant que l'ivoire, ont long-temps été admis avec honneur dans les Officines. Cette dent ou défense, regardée jadis comme un puissant antidote, témoin l'exemple du grand inquisiteur Torquemada qui, dit-on, en avait toujours une sur sa table pour découvrir et neutraliser les poisons (*Biographie univ.*, XLVI, 268), a été assez rare pour faire partie de notre ancien trésor de Saint-Denis, et, au rapport de Thunberg (*Voyage*, III, 16), pour avoir été vendue au Japon jusqu'à deux mille francs la livre, par les Hollandais qui en faisaient un grand commerce: aussi Cardan assure que souvent on lui substituait frauduleusement des os de baleine, d'hippopotame ou des dents d'éléphant. On lui attribuait des vertus puissantes, non-seulement contre les poisons, les venins et les maladies contagieuses (soit râpée, réduite en poudre, et donnée à la dose de 6 à 48 grains, soit en amulette suspendue au cou ou enchâssée dans une bague), mais aussi contre l'hémoptysie, la dysenterie, les flueurs blanches, l'épilepsie, etc., en qualité d'absorbant, d'astringent, de sudorifique, de cordial, etc. Elle faisait partie de la *poudre épileptique du Marquis* et de la *poudre pannonique* de la Pharmacopée de Paris; on en retirait une *gelée*, un *esprit*, un *sel*, etc., employés dans les mêmes cas et aux mêmes doses que ceux de corne de cerf; enfin les Japonais la regardent encore, suivant Thunberg, comme utile dans toutes les maladies, propre à prolonger la vie, à donner de la mémoire, etc. Toutefois, sa valeur vénale est aujourd'hui bien diminuée, et son usage à peu près nul, après avoir été long-temps suppléé par celui de la corne de cerf, substance du reste fort analogue.

Baccius (A.). *Discorso della natura dell' alicorno e delle sue eccellentissime virtù.* Rome, 1587 (La licorne de Bacci est surtout la défense du rhinocéros). — Sylvaticus (J.-B.). *De unicornu, lapide bezoar, smaragdo et margaritis, eorumque in febribus pestilentibus usu.* Bergami et Venetiis, 1605, in-4. — Catelan (L.). Histoire de la nature, chasse, vertus, propriétés et usages de la licorne. Montp., 1624, in-8 (Traduit en allemand par Faber. Francf.-sur-le-Mein, 1625, in-8). — On cite aussi Sachs comme ayant écrit une dissertation sur la licorne.

Monodora myristica, Dunal (*Annona myristica*, Gærtn.). Arbre de la Jamaïque dont le fruit sent la muscade, ce qui l'a fait appeler *Muscade américaine* (Dunal, *Annonacées*, p. 34).

MONSERRAT. Ile volcanique, l'une des Antilles, où M. Alibert (*Précis*, etc., 518) indique une source minérale fréquentée par les habitans de Plymouth, et qui sort par une échancrure du cratère.

Monsieur (Prune de). Nom d'une variété de prunes, *Prunus domestica*, L.

Mont-Cenis (Eaux min. du). Voy. *Creuzot* (II, 465).

MONT-DAUPHIN. Ville de France (Hautes-Alpes), à 3 lieues N.-E. d'Embrun, près de laquelle sont des eaux minérales tièdes et gazeuses (Carrère, *Cat.*, 485).

MONT-ECHIA, à Naples (Eaux min. du). Voy. *Naples*.

MONT-DE-MARSAN. Ville de France (Landes), à 9 lieues N.-E. de Dax, près de laquelle est une source minérale froide. Betbader (*Diss. sur les eaux min. de Mont-de-Marsan*. Bordeaux, 1750, in-12) suppose dans cette eau du soufre et du fer, et la recommande contre certaines maladies de l'estomac, les obstructions des viscères, la suppression des règles et du flux hémorrhoïdal, la gravelle, les dartres, les fièvres intermittentes (Carrère, *Cat.*, 261).

MONT-D'OR. Petite chaîne de montagnes de l'Auvergne, qui s'étend du Puy-de-Dôme jusqu'à Lyon, et dont le nom dérive, selon les uns, de *Mons aureus*, suivant d'autres, qui écrivent *Mont-Dor* ou *Mont-Dore*, de *Mons duranius*, à cause d'un ruisseau nommé *Dor* ou *Dore* qui y prend sa source. La plus haute de ces montagnes est le Mont-d'Or proprement dit, à la base duquel la Dordogne prend naissance, et qui, célèbre par ses eaux minérales, connues et fréquentées des Romains, comme l'attestent encore les débris de leurs monumens, attire, dit-on, chaque année de 15 à 1800 malades.

Ces eaux sont dans un village appelé *Bain*, au pied de la montagne de l'Angle, à huit lieues de Clermont. Leurs sources, la plupart thermales, sont aujourd'hui au nombre de sept principales, dont 3 (*fontaine Caroline*, *bain Ramond* et *source Rigny*) connues seulement depuis 1817, époque où les anciennes furent restaurées et où, d'après les ordres de Louis XVIII, fut fondé un grand établissement thermal, achevé en 1825. Elles sont très-rapprochées les unes des autres et disposées sur la même ligne dans l'ordre suivant, d'après leurs hauteurs respectives :

1°. *Fontaine de la Marguerite* ou de *Sainte-Marguerite*. C'est la plus élevée; l'eau qui en est froide, acidule, styptique, contient les mêmes principes que l'eau du grand bain, mais 850 milligrammes de gaz acide carbonique par pinte; on s'en sert, soit pour tempérer les sources chaudes, soit en lotions pour déterger les ulcères, et plus rarement en boisson, mêlée au vin. La petite source du *Tambour*, qui s'échappe près d'elle avec bruit, paraît en être une émanation. Quant à la source de l'*Église* ou de la *Pantoufle*, située à l'entrée du Mont-d'Or, sur la grande route, elle est froide comme les précédentes, fréquemment mêlée à des eaux croupissantes, et, à cause de cela, inusitée.

2°. *Fontaine Caroline*, dédiée à la duchesse de Berry.

3°. *Bain de César* ou *Petit bain*, nommé aussi *bain de la Grotte* (*Balneum cryptæ*). Cette source renfermée dans un petit édifice antique, dont l'entrée est interdite à l'approche des orages, pendant les fortes chaleurs, parce qu'il se remplit alors de gaz acide carbo-

nique, est très-rapprochée de la précédente, dont elle paraît ne pas différer : réunie avec elle dans un réservoir commun, elle sert en bains et en douches dans les cas où une action vive et forte est nécessaire. Sa température, comme la sienne, est de 36° R., et sa composition la même que celle de la Madeleine, si ce n'est qu'elle contient de la silice au lieu d'alumine ;

4°. *Grand bain* ou *bain de Saint-Jean*. Il se compose d'un grand nombre de sources très-rapprochées, d'une température de 31 à 36° R., et alimente 5 cabinets de bains très-chauds, et, de plus, d'autres bains tempérés et des piscines. L'eau en est fade, onctueuse au toucher. M. Bertrand, inspecteur général des eaux du Mont-d'Or, qui en a fait l'analyse avec soin, après Duclos, Chomel (*Hist. de l'Acad. roy. des sc.*, 1702, p. 44), Lemonnier et Massier (*Journ. gén. de méd.*, VIII, 431), a trouvé pour 26 litres d'eau, 720 grains de principes minéralisateurs, savoir : gaz acide carbonique, 65; carbonate de soude, 200; muriate de soude, 147; sulfate de soude, 50; carbonate de chaux, 138; c. de magnésie, 47; oxyde de fer, 4; alumine, 36; silice, 30.

5°. *Bain Ramond*, découvert dans les décombres des anciens thermes romains. L'eau, qui est à 33° 1/2 R., concourt avec la suivante à l'alimentation des piscines.

7°. *Fontaine de la Madeleine*. Cette source abondante, la plus basse de toutes, surgit dans un petit bâtiment carré, construit au milieu de la place dite du Panthéon. L'eau, qui en est transparente, inodore, d'abord légèrement acidule, puis onctueuse et salée, recherchée à raison de cela des animaux, est plus pesante que l'eau distillée et d'une température de 36° R.; à l'air, elle se couvre d'une pellicule irrisée, et peut, en s'altérant, contracter une odeur hydro-sulfureuse. 26 litres ont donné à M. Bertrand : acide carbonique libre, 130 grains; carbonate de soude, 189; sulfate de soude, 57; muriate de soude, 145; alumine, 62; carbonate de chaux, 116; oxyde de fer, 11; carbonate de magnésie, 38 (en tout 748 grains). M. P. Berthier a publié depuis une analyse de ces eaux et de leur dépôt dans les *Annales des mines* (VII, 201), et Berzelius (*Arch. gén. de méd.*, I, 433) y soupçonne l'existence du carbonate de strontiane, du fluate de chaux, des phosphates de chaux et d'alumine. On les emploie surtout en boisson, quelquefois en pédiluves, concurremment avec celle du grand bain et du bain de César. La dose, prise à la source même, est de 2 à 5 verres; dans quelques cas on les tempère avec le lait, le petit-lait, l'eau de gomme ou diverses infusions : on en suspend l'usage durant la période menstruelle.

L'action qu'exercent les eaux du Mont-d'Or, prises en bains ou en boisson, est éminemment excitante; en stimulant la peau et les mem-

branes muqueuses, elles provoquent fréquemment des sueurs et autres excrétions critiques. L'eau du grand bain produit d'abord, dit M. Bertrand, une sorte de spasme, d'anxiété, d'oppression ; mais bientôt le pouls se développe, la respiration s'accélère, le visage s'anime, la transpiration augmente, il s'établit enfin un véritable mouvement fébrile. Au bout de 15 à 18 minutes, le malade étant po.té dans son lit, ces symptômes se calment; une chaleur douce, une sueur abondante leur succèdent; la peau devient souple, un sentiment de bien-être se manifeste, l'appétit se développe; effets du reste qui, chez certains individus, n'ont lieu qu'au bout de quelques jours, les premiers bains ayant produit au contraire de la fatigue et parfois même un redoublement du mal. Ces bains, dont on modère ou dont on augmente l'activité suivant les circonstances, sont contre-indiqués dans les cas d'anévrysme, d'hémoptysie, de phthisie confirmée et même de scrofules; ils passent au contraire pour fort utiles dans les affections purement catarrhales, les maladies chroniques des voies digestives ou de la vessie, les rhumatismes anciens, les engorgemens articulaires, certaines paralysies, la leucorrhée, et en général dans les débilités, les maladies qui dépendent de la rétrocession ou de la métastase des affections humorales, etc. : on remarque que le premier effet du bain est de calmer les douleurs du rhumatisme et au contraire d'exaspérer celles qui dépendent de la syphilis ou de la carie des os. Les douches sont particulièrement indiquées dans les cas de consomption, suite d'excès vénériens ou de mastupration.

La saison des eaux s'étend du 25 juin au 20 septembre, et la durée d'un traitement est communément de 18 à 25 jours; souvent, après un repos de quelques jours, un second traitement est utile. L'air du Mont-d'Or étant très-variable, exige que les malades se tiennent chaudement vêtus. Les eaux de la Madeleine et celles de César peuvent être transportées au loin sans grande altération ; on les imite en outre dans nos établissemens d'eaux minérales artificielles, d'après des formules maintenant plus exactes sans doute que celles qui ont été publiées par Duchanoy et par Tryaire et Jurine, et qu'il serait par conséquent inutile de rappeler.

Le Monnier. Examen des eaux minérales du Mont-d'Or (*Obs. d'hist. nat.*, etc. Paris, 1744, in-4; et *Mém. de l'acad. roy. des sc.*, 1744, p. 157). — Lavialle du Masmorel. *De aquis Montis-Aurei*. Præs. G.-F. Venel. Monspelii, 1768, in-4. — De Brieude. Obs. sur les eaux thermales de Bourbon-l'Archambault, de Vichy et du Mont-d'Or. Paris, 1788, in-8. — Bertrand (M.). Recherches sur les propriétés physiques, chimiques et médicinales des eaux du Mont-d'Or. Paris, 1810 et 1823, in-8, fig.

MONTAJGU. Bourg de France (Manche), à une lieue de Villedieu, près duquel Carrère (*Cat.*, 507) signale une source minérale froide, martiale selon Polinière.

MONTAIN ARNICA. Un des noms anglais de l'arnica, *Arnica montana*, L.
— BALM. Nom anglais du *Monarda punctata*, L., et aussi du *Melissa Calamintha*, L., suivant la pharmacopée universelle.
— BRAMBLE. Nom anglais du *Rubus Chamæmorus*, L.
— BUGLE. Nom anglais de l'*Ajuga pyramidalis*, L.
— LASSERWORT. Nom anglais du *Laserpitium Siler*, L.
— LAUREL. Nom anglais du *Kalmia latifolia*, L.
— TEA. Un des noms anglais du *Gualthera procumbens*, L.

MONTALCETO (Eaux min. de). Voy. *Monte Alceto*.

MONTANELLA. Nom de la marmotte, *Mus alpinus*, L., chez les Grisons.

MONTBOSCQ. Bourg de France à 3 lieues de Vire, près duquel Carrère (*Cat.*, 505) indique une source froide et saline qu'on croit ferrugineuse.

MONTBRISON. Ville de France (Loire), à 15 lieues de Lyon et 124 de Paris, connue depuis long-temps pour ses eaux minérales froides acidulo-alcalines. Il y a 3 sources situées à côté de la ville, et qui toutes trois contiennent les mêmes substances, mais dans des proportions différentes, suivant l'analyse qu'en a publiée récemment M. Denis, pharmacien à Montbrison, à qui l'on doit aussi l'examen des eaux des puits et fontaines de la même ville, dont, à l'exception de 3 puits, il a reconnu la nature potable (*Compte rendu des travaux de la soc. de Macon*, pour 1827, p. 87). Ces eaux minérales, riches surtout en acide carbonique et en sous-carbonate de soude, contiennent en outre de l'hydrochlorate de soude, très-peu de sous-carbonates de fer, de magnésie et de chaux, des débris de matières végétales et animales et de la silice. Sur 10 litres d'eau, la fontaine appelée *la Romaine* lui a fourni, en gaz et en sels, 59,31 gr. dont 24,69 d'acide carbonique (c'est-à-dire environ une fois 1/2 le volume) et 24,25 de sous-carbonate de soude; la *Source de l'Hôpital* ou *des Ladres*, 79,10, dont 42,50 de gaz (plus de 2 volumes 1/2), et 27,55 de sous-carbonate de soude; enfin la *Source de la Rivière*, 52,90, dont 24,20 de gaz et 20,25 de sous-carbonate de soude. On regardait jadis, d'après l'analyse de Richard de La Prade (Raulin, *Traité analytique des eaux min.*, Paris, 1774, in-12), la source de la Rivière et surtout celle de la Romaine comme essentiellement ferrugineuses : aussi en croyait-on les indications un peu différentes; en général on les recommande en boisson, dans les affections chroniques des organes digestifs, la leucorrhée, la chlorose, etc.

MONTBRUN en Dauphiné. Ville à 4 lieues E.-S.-E. du Buis, où Carrère (*Cat.*, 485) indique 2 sources minérales froides, que Villar disait sulfureuses.

MONTBRUN en Provence. Bourg de France (Drôme) à une lieue N. de Sault, près duquel, dans une petite plaine, sont plu-

sieurs sources sulfureuses et purgatives, suivant Empereur, cité par Carrère (*Cat.*, 511).

MONTE. Nom du tamarinier, *Tamarindus indica*, L., à Madagascar.

MONTE-ALCETO, MONTALCETO (Eaux minérales de), en Italie, à 20 milles de Sienne. Ces eaux acidules et thermales (27° R.), légèrement opalines, ont été décrites par G. Santi de Pise, dans son 3e Voyage (p. 336). Elles jaillissent du pied de la haute montagne qui porte le même nom, et forment des bains naturels, embellis par l'art, et qui sont très-usités durant l'été, où l'air y est d'une chaleur extrême, comme toniques, résolutifs, détersifs; l'eau en est employée aussi en douche, mais point en boisson. Baldassari en 1779, et ensuite D. Battini dans ses *Ricerche intorno alle acque minerali epatiche* (Voy. aussi *Atti di Siena*, VII, 126), l'ont étudiée; elle paraît contenir du gaz acide carbonique, des sulfates et muriates de soude et de magnésie, des carbonates de chaux et de magnésie, et une matière extractive: Santi n'y a point trouvé d'hydrogène sulfuré qu'y soupçonnait Battini. Près de ces bains est une petite galerie souterraine où coule l'eau minérale, et d'où s'exhalent des vapeurs chaudes chargées d'acide carbonique; on y dépose des vases à large ouverture, pleins d'eau, pour les malades auxquels l'eau acidule est recommandée en boisson.

MONTE-CATINI (Bains thermaux de), dans la vallée de Nievole en Toscane. Ces bains célèbres, dominés par le village de Monte-Catini, et fort suivis en été depuis des siècles, sont situés entre les villes de Pistoja et de Pescia, à peu de distance de Borgo-Buggiano et du grand chemin de Pise à Florence. Successivement embellis par les divers souverains de la Toscane et par les moines du mont Cassin, qui en ont de plus assaini le territoire, ils sont pourvus de bassins en marbre, de baignoires, d'étuves et de douches. A. Bicchierai a publié, en 1788, un ouvrage important sur ces eaux, dont il avait fait l'analyse, récemment répétée par Barzelotti; et M. G. Goury a décrit fort en détail ces thermes, dans son *Appendice des souvenirs polytechniques*, etc. (Paris, 1828, in-4°). Suivant ce dernier, il y a quatre sources principales, toutes usitées en bains, et dont les deux premières se prennent aussi en boisson; elles contiennent du muriate de soude, leur principal minéralisateur, divers sels insolubles, du gaz acide carbonique, de l'air, etc.; l'abaissement du baromètre en accroît la température.

1°. *Bains de Médicis*. L'eau en est transparente, presque froide (15° R.), inodore, acidule, peu salée; c'est la plus légère et la plus estimée comme boisson; elle contient un tiers de son volume de gaz acide carbonique. On l'emploie, ainsi que la suivante, dans les en-

gorgemens abdominaux, la colique, l'ictère, la dysenterie (J. Lanzoni, *Usus aquæ Tettucianæ in dysenteria : Miscell. acad. nat. curios.*, Dec. II, a. 10, 1691, p. 221), et contre les calculs, les vers, l'hystérie. On s'en sert aussi avec l'eau de Léopold, contre les rhumatismes, et avec celle du bain royal contre les maladies de la peau.

2°. *Bain du Tettuccio.* L'eau en est moins transparente, moins froide (21° 1/6), inodore, un peu salée et amère, acido-salée (Valentin, *Voyage en Italie*, 2e édit., p. 192). Elle contient la même proportion de gaz acide carbonique, et donne des concrétions séléniteuses. Barzelotti en a retiré par livre 49 grains de sulfate de chaux, de carbonate de chaux et de carbonate de magnésie. Suivant Valentin, on en expédie beaucoup, et il l'a vu prescrire en boisson dans différens lieux de l'Italie. M. Goury, au contraire, dit que c'est la moins usitée de toutes.

3°. *Thermes de Léopold.* Cette eau, la plus saline, la plus pesante, la plus chaude de toutes (27° R.), est un peu opaline, écumeuse, contient un peu d'ocre et 3/8 de son volume de gaz acide carbonique; le fond en est bourbeux, l'odeur d'abord hydro-sulfureuse, puis muriatique. Loin de sa source elle perd cette odeur, et son goût est salé et amer : c'est la plus usitée en bains. Elle contient par livre, d'après l'analyse de Barzelotti, 160 grains de substances salines. On s'en sert, ainsi que de la suivante, dans le traitement de la gale, des dartres, des tumeurs, des ulcères, des douleurs articulaires, des paralysies, et comme tonique.

4°. *Bain royal.* Cette eau, qui a une légère odeur de safran et donne des concrétions un peu ocracées, est irrisée à sa surface, et contient 1/7 seulement de gaz acide carbonique; elle est moins chaude (20° R.), plus salée et moins usitée que la précédente.

Entre ces deux dernières sources est un large et profond cratère, connu sous le nom de *Bain de la Reine*, où les eaux minérales ne surmontent plus le fond, quoiqu'elles existent presque à la surface du terrain. Ces eaux, maintenant inusitées, servaient aux mêmes usages que celles des thermes de Léopold et du bain royal, et de plus contre la sciatique; on en appliquait en outre les boues. Valentin, qui ne parle ni de cette dernière source ni du bain de Médicis, mentionne, sous les noms de *Rinfresco*, de *Cipollo* et de *Papoet*, trois autres petites sources peu employées, dit-il, voisines du Tettuccio.

Barzelotti (G.). *Bagni termali e minerali di Monte-Catini*, etc. Pise, 1820? in-8.

MONTE-CERBOLI. Voy. *Lagoni* (IV, 19).

MONTE DE PEDRA. M. Alibert (*Précis*, etc., 595) signale sous ce nom une source sulfureuse froide, située à Crato, dans l'Alentejo, en Portugal.

MONTE-REAL (Eaux minérales de). Ces eaux, sulfureuses et froides, sont, d'après M. Alibert (*Précis*, etc., 595), situées à Leyria, dans l'Estramadure (Portugal).

MONTE-ROTONDO. Voy. *Lagoni* (IV, 19).

— STREGONE. Voy. *Acqui* (I, 65).

MONTÉE. Nom du frai de l'anguille pimperneau, qu'on mange en friture sur le littoral de la Bretagne et de la Normandie.

MONTEFIASCONE. Ville d'Italie, dans les états de l'Église, à 6 milles de laquelle, dans une grande plaine, sont des eaux sulfureuses très-chaudes, usitées en bains et en boisson. Le limon d'un petit lac que forment ces eaux était employé contre la gale, délayé avec de l'huile. Montaigne en a parlé dans son *Journal des voyages en Italie* (t. II, p. 477).

MONTEGROSSO. Près de Padoue, en Italie. Valentin (*Voyage méd.*, 2[e] édit., 233) y indique, entre Abano et Battaglia, un établissement de bains d'eau hydro-sulfureuse, d'une température très-élevée, et assez fréquenté.

MONTÉLIMART. Ville de France (Drôme), à 1 lieue de Viviers, près de laquelle est une source minérale froide appelée *la Sainte Fontaine*, dont l'eau, suivant Menuret (Carrère, *Cat.*, 228), contient un principe aérien très-abondant, un peu d'alcali fixe, une terre absorbante soluble, avec une espèce de sel d'Epsum à base terreuse, et du fer. Il la dit analogue aux eaux de Vals et de Bonnes, et utile contre les obstructions légères du foie, la chlorose, les maladies bilieuses.

MONTENDRE. Bourg de France (Charente-Inférieure), à 5 lieues s. de Jonzac, près duquel Carrère indique une source minérale froide et saline (*Cat.*, 518).

MONTFERRAND (Bains de). Ancien nom des bains de Rennes. Voy. *Rennes*.

MONTIGNÉ. Bourg de France, à 2 lieues N. de La Flèche, près duquel est une source appelée *de la Courière*, d'une température un peu plus élevée que celle de l'atmosphère, et que Linacier, cité par Carrère (*Cat.*, 468), regardait comme très-ferrugineuse.

MONTIONE, territoire d'Arezzo, en Toscane. Le docteur A. Fabroni a trouvé dans cette source : eau pure avec des traces de matière organique et de silice, 99,315 ; acide carbonique libre, 0,299 ; hydrochlorate de soude, 0,009 ; bicarbonate de soude, 0,150 ; carbonate de magnésie, 0,140 ; c. de chaux, 0,080 ; c. de fer, 0,010 ; total, 100,000. Une analyse fort différente de ces mêmes eaux, indiquée comme due à Giuli et Fabroni, est insérée dans le *Bulletin de pharmacie* (I, 377).

Fabroni (A.). Description et analyse de l'eau acidule minérale de Montione, avec un Appendice sur celle de Chetignano et sur d'autres du voisinage (en italien). Florence, 1826, in-8.

MONTIRAL. Commune de l'arrondissement d'Alby, en France (Tarn). M. Limousin-Lamothe y a indiqué une source minérale acidule et ferrugineuse (*Ann. de la soc. de méd. de Montp.*, XXXIII, 174).

MONTJOLI. Nom donné à plusieurs espèces de *Varronia*. Voy. ce mot.

MONTLIGNON. Village de France (Seine-et-Oise), dans la vallée de Montmorency, à 4 lieues de Paris, où existe, dans une propriété particulière, une source froide et ferrugineuse qui, analysée par une commission de la société de médecine de Paris dont M. Bouillon-Lagrange était rapporteur (*Rec. périod. de la soc. de méd.*, XVIII, 52), a donné par pinte : muriate de magnésie, 3 grains; carbonate de magnésie, 1; muriate de chaux, 2; sulfate de chaux, 1/2; carbonate de chaux, 1/2; c. de fer, 2; acide carbonique, quantité inappréciable. On croit ces eaux toniques, stomachiques, apéritives, etc.; elles ne sont usitées que des habitans des environs.

MONTLOUIS. Ville de France (Pyrénées-Orientales), à 4 lieues de Puycerda, près de laquelle Carrère (*Cat.*, 518) indique une source minérale froide, dite ferrugineuse par Barrère.

MONTMARSAN. Voy. *Mont-de-Marsan* (IV, 449).

MONTMIRAIL (Eaux minérales de). Nous devons à notre ami M. Blaud, médecin très-distingué de Beaucaire, les détails suivans sur ces eaux sulfureuses, omises jusqu'ici dans tous les traités d'eaux minérales, et mentionnées à tort comme thermales par M. Bressy (*Élémens de thermométrie médicale*, 1819, p. 6). Elles sont situées dans le domaine de Montmirail, département de Vaucluse, à 1/2 lieue E. du village de Vaqueiras, dont quelquefois on leur donne le nom, à 2 l. N. de Carpentras, et 4 N.-E. d'Avignon. Les sources, au nombre de deux, élevées de 75 toises au dessus du niveau de la mer, fournissent par minute 7 litres d'eau chacune. Cette eau surgit de deux réservoirs situés dans un ravin, l'un à l'est, l'autre à l'ouest, et, après un trajet d'une lieue et demie, du nord au midi, va se jeter dans l'Ouèse. Elle est froide, plus légère que l'eau distillée (0,994), dépose des flocons onctueux, une boue noirâtre, bitumineuse, et contient par litre (d'après une analyse faite loin de la source, l'eau ayant perdu de son odeur, et, à ce qu'il paraît, une portion de son hydrogène sulfuré) : sulfate de chaux, 1,208 grammes; sulfate de magnésie, 0,425; s. de soude, 0,291; carbonate de chaux, 0,3717; c. de magnésie, 0,100; gaz hydrogène sulfuré, 1 centilitre; acide carbonique, qui ne se sépare de l'eau que par l'action du calorique, 2 centilitres. On prend ces eaux de la fin de juin à la mi-septembre, pendant une quinzaine de jours seulement, en boisson et en bains. Quoiqu'il existe un établissement capable de loger 60 personnes, une partie des buveurs et des baigneurs sont ordinairement contraints, faute

de place, de loger à Vaqueiras. On prend l'eau de grand matin, par verrées de 8 onces, de quart d'heure en quart d'heure, depuis 4 jusqu'à 20, 25, et même 30; à onze heures, on boit un bouillon gras; on dîne à midi avec de la viande; à cinq heures, on prend un bain à 25°, et à sept heures on soupe. Ces eaux excitent puissamment la peau, la membrane muqueuse gastro-intestinale, les systèmes urinaire et utérin; elles provoquent ordinairement une diarrhée salutaire, rarement des nausées, presque toujours des sueurs, une éruption prurigineuse; l'appétit augmente, et souvent les règles devancent leur terme; quelquefois elles portent à la tête, et de l'exercice est alors nécessaire. Elles sont contre-indiquées dans les dispositions apoplectiques, l'épilepsie, les phlegmasies aiguës, la phthisie, l'ascite, etc.; mais elles se montrent très-efficaces dans le traitement des ulcères atoniques invétérés, des névroses de la poitrine et des premières voies, dans les phlegmasies chroniques de l'estomac, du foie, des intestins, la leucorrhée, l'aménorrhée, la chlorose, les rhumatismes articulaires, les catarrhes pulmonaires, les diarrhées chroniques, et surtout les scrofules, les dartres, et les fièvres intermittentes rebelles, accompagnées d'engorgemens des viscères abdominaux.

MONTMORENCY (Eaux min. de). Voy. *Enghien* (III, 119).

MONTPELLIER CYNANCHUM. Nom anglais du *Cynanchum monspeliacum*, L.

— (Eaux min. de). Voy. *Foncaude*, ou *Fon-caude* (III, 274).

MONTPEZAT. Bourg de France, dans le Vivarais, à 8 lieues N.-O. de Viviers. Il y a, dit Carrère (*Cat.*, 520), une source minérale.

MONTRICHARD. Voy. *Pont-à-Mousson*.

MONTROSE. Bourg d'Écosse, dans le Forfarshire, où se trouvent des eaux minérales dont A. Thomson a donné l'analyse et fait connaître les propriétés dans les *Med. essays and observ. by a soc. in Edinburgh*, t. III, p. 60 et 96.

MONYASZ, en Hongrie, comitat d'Arad. Il y existe une source minérale, étudiée par le docteur Rosa (P. Kitaibel, *Hydrogr. Hungariæ*. Pest, 1829, in-8°, 2 vol.)

MOODA COTTAN. Nom tamoul du *Cardiospermum Halicacabum*, L. (II, 103).

MOOKAVULLIE VAYR. Nom tamoul du *Galanga spinosa*, L. (III, 329).

MOOKORUTTY VAYR. Nom tamoul du *Boerhaavia diffusa*, L. (II, 619).

MOOKUSCH. Un des noms hongrois de l'écureuil, *Sciurus vulgaris*, L.

MOOLLIE VAYR. Nom tamoul du *Solanum indicum*, L.

MOONGHIL OOPPOO. Nom tamoul du *Bambusa arundinacea*, Schreb. (I, 543).

MOONNÉE VAYR. Nom tamoul du *Premna integrifolia*, L.

MOONWORT. Nom anglais de l'*Osmunda Lunaria*, L.

MOORUNGHI VAYR. Nom tamoul du *Moringa aptera*, Gærtn.

MOOSBEERE. Nom allemand du *Vaccinium Oxycoccos*, L.

MOOSEDEER. Nom anglais de l'élan, *Cervus Alces*, L.

MOOSPULVER. Un des noms allemands de la *Poudre de Lycopode*.

MOOTRICUNJAYVIE. Nom tamoul de l'*Asarum europæum*, L. (I, 463).

MOPHETTE, *Mopheta*. Voy. *Mofette*.

MOR. Nom hébreu du *Laurus Myrrha*, Lour., ou plutôt de la *Myrrhe*.

MORA BATI, MORA RUBI. Noms anciens de la ronce, *Rubus fruticosus*, L.

MORA COLORADA. Nom du *Morus celtidifolia*, Kunth, au Pérou.

MORÆA CHINENSIS, Thunb. (*Ixia chinensis*, L.). Cette belle Iridée, que l'on cultive dans les jardins de quelques curieux, est employée en décoction, dans l'Inde, pour laver le corps et les plaies venimeuses; sa racine contuse et réduite en pulpe s'applique sur les morsures des serpens; ses feuilles se mettent dans les boissons des animaux piqués par des animaux venimeux (Rhéede, *Hort. mal.*, XI, 73, t. 37).

MORAS. Nom espagnol du murier noir, *Morus nigra*, L.

— Nom générique des canards dans les îles de la Société. Voy. *Anas*.

MORAT. Boisson composée de jus de mûre et de miel, jadis usitée en Angleterre.

MORATES ou MOROXYLATES. Sels peu connus et sans usages, formés par la combinaison de l'acide morique et des bases salifiables.

MORBOERTROE. Nom danois du murier noir, *Morus nigra*, L.

MORBRAN, MORVRAN. Noms bas-bretons du corbeau commun, *Corvus Corax*, L.

MORCHELLA ESCULENTA, Pers. (*Phallus esculentus*, L.), Morille. Ce champignon pédiculé, à chapeau ovoïde imperforé, adhérent, marqué en dehors de nervures réticulées, anastomosées, formant des cellules polygones, est assez gros, d'une odeur agréable; sa consistance est ferme, spongieuse. C'est un manger délicat aux mois d'avril et de mai, époque de l'année où il est surtout abondant au bord des fossés un peu humides, des bois, des haies; on le met dans les ragoûts, après l'avoir fait dégorger dans l'eau pour en ôter les mollécules terreuses qui se sont nichées dans ses cellules; on en forme des chapelets que l'on fait sécher au four, afin de s'en servir pendant l'hiver. On en distingue plusieurs variétés pour la couleur et le volume, également comestibles.

MORCHELLEN. Un des noms de la morille, *Morchella esculenta*, Pers.

MORDELLA. Un des anciens noms du perce-oreille, *Forficula Auricularia*, L.

MORDEUR DE PIERRES. Nom que les pêcheurs de baleines donnent à l'*Anarrhicas Lupus*, L.

MORDISCO DE DIABOLO. Nom espagnol de la succise, *Scabiosa Succisa*, L.

MORELLA. Lémery dit que les Italiens nomment ainsi la *Petite Truite*.

MORELLE. Nom des espèces du genre *Solanum*, mais surtout du *S. nigrum*, L.

— FAUX QUINQUINA. *Solanum pseudo-Quina*, A. Saint-Hil.

— FURIEUSE. *Atropa Belladona*, L. (I, 489).

— EN GRAPPE. *Phytolacca decandra*, L.

— GRIMPANTE. *Solanum Dulcamara*, L.

— MARINE. Un des noms de la belladone, *Atropa Belladona*, L.

— DE MURAILLE. Un des noms de la pariétaire, *Parietaria officinalis*, L.

— NOIRE. *Solanum nigrum*, L.

— PARMENTIÈRE. C'est la pomme de terre, *Solanum tuberosum*, L.

— A QUATRE FEUILLES. *Paris quadrifolia*, L.

MORENGU. Nom malabare du ben, *Moringa aptera*, Gærtn.

MORET. L'un des noms de l'airelle, *Vaccinium Myrtillus*, L.

Morette. Nom de la morelle, *Solanum nigrum*, L.

Morfex. Nom du cormoran, *Pelecanus Carbo*, L., dans Gesner, Aldrovande, etc.

Morfil. Nom commercial, d'origine arabe, des dents d'éléphant. Voy. *Elephas*.

Morgeline. Nom du mouron des oiseaux, *Alsine media*, L. (I, 201).

— d'été. *Anagallis arvensis*, L. (I, 276).

Morille. Nom français du *Morchella esculenta*, Pers.

— en mitre. *Helvella Mitra*, L. (III, 474).

Morillon. Variété de *Raisin*.

MORINDA. Genre de la famille des Rubiacées, de la pentandrie monogynie de Linné. *M. citrifolia*, L., arbrisseau de l'Inde; on en mange le fruit cuit sous la cendre, dans ce pays, contre la dysenterie, l'asthme, les vers, pour provoquer les règles : on l'y nomme *Cada*, *Calava*, et *Nono* à Taïti. Ce végétal donne une teinture safranée. Le *M. Royoc*, L., est un arbrisseau de l'Inde, de la Chine, de l'Amérique du sud, de Cayenne; sa racine est employée pour faire de l'encre et en teinture; l'extrait qu'on en prépare purge à la dose de 1 gros; on le prescrit dans les diarrhées; il est aussi vermifuge, stomachique, etc. (*Flore médicale des Antilles*, II, 251). Le *M. umbellata*, L., a des racines dont on se sert pour teindre en jaune; son fruit ressemble à la fraise, et sa pulpe est estimée vermifuge. Les médecins tamouls emploient la décoction des feuilles, associées avec des aromates, dans les cas de dysenterie, de lienterie, à la dose d'une demi-tasse deux fois par jour (Ainslie, *Mat. ind.*, II, 253).

MORINGA. Genre de plantes de la famille des Légumineuses, mais qui en diffère par son fruit triangulaire, à 3 valves, dont les semences sont fixées sur la fongosité moyenne de chacune d'elles, au lieu de l'être aux sutures, d'après l'observation de Lamarck (*Encyclop. méth.*, Bot., I, 398); il a été séparé du genre *Guilandina* de Linné, dont le fruit est à 2 valves planes et épineuses, et doit son nom à son appelation de pays.

M. pterygosperma, Gærtn. Linné, sous le nom de *Guilandina Moringa*, a confondu deux plantes, l'une dont les semences sont ailées et qui est de l'Inde; l'autre à semences non ailées, qu'il a remarqué lui-même venir d'Afrique. La 1re est celle dont Gærtner (*Carpol.*, II, 314) a décrit et figuré le fruit (il désigne l'autre sous le nom de *M. aptera*); elle croît à Java, au Malabar, et est cultivée à Bourbon, aux Antilles, etc. Elle a été figurée par Burmann (*Thes. Zeylan.*, 163, t. VI), par Rumphius (*Amb.*, I, 184, t. 74, 75), et par Rheède (*Hort. mal.*, VI, t. 11). Elle est désignée sous une multitude de noms, tels que ceux de *Malangay*, *Morunga*, *Moringu*, *Mouringou*, etc., dans les diverses localités, d'où on a fait le nom de *Moringa*, preuve qu'elle est très-connue et très-usitée. C'est un arbre à feuilles tripinnées avec impaire, à folioles petites, ovales, pétiolées; ses gousses sont triangulaires, striées, longues d'un pied

environ ; elles renferment des semences qui sont globuleuses, à 3 ailes très-marquées. Ces graines sont composées d'une coque assez ferme, et d'une amande blanche également à 3 sillons, d'un goût âcre et amer. Toutes les parties de ce végétal sont douées d'une âcreté marquée ; la racine est comparée sous ce rapport au raifort, et est vésicante, ainsi que ses feuilles, ce qui les fait employer en topique stimulant pour rubéfier dans la paralysie, l'œdème, le choléra-morbus, les fièvres, associées à des aromates, etc. On donne les feuilles, les fleurs et les fruits en pilules contre les affections nerveuses, l'hystérie, le tétanos, la morsure des serpens, etc. On lave avec leur décoction les ulcères vermineux, les tumeurs, etc. Cependant ces dernières parties, avant leur entier développement, se mangent cuites, à Java ; M. Perrotet dit que les feuilles y remplacent l'oseille, et au Malabar on porte au marché les fruits jeunes, comme les fèves chez nous, d'après D'Acosta (*Drogues*, 106). Aucun des auteurs que nous venons de citer ne dit qu'on retire de l'huile des semences de ce végétal ; cependant il est probable qu'ils n'eussent pas oublié une propriété aussi remarquable. C'est donc à tort que Lamarck lui a donné le nom de *Moringa oleifera*, et Desfontaines, celui de *Moringa nux-ben*, parce qu'ils l'ont confondu, comme Linné, avec l'espèce suivante. C'est l'*Hyperanthera Moringa*, Vahl (non Forskal), et l'*Anoma Morunga* de Loureiro. Quelques auteurs ont prétendu que le *bois néphrétique* était celui de cet arbre ; cela est peu probable, surtout eu égard à la grosseur des morceaux de ce bois, comparée à la petitesse de celui du Ben, de celui du moins que nous avons sous les yeux. Serait-ce le Ben rouge ?

M. aptera, Gærtner. Ce végétal, qui mérite véritablement le nom d'oléifère, a été connu et employé par les anciens, notamment par Hippocrate ; ils le désignaient par le nom de *Balanus myrepsus*, de *Glans unguentaria*, de *Glans ægyptiaca*, de *Ben album*. Il croît dans l'Orient, l'Éthiopie, l'Arabie, la Judée, en Espagne, d'après Matthiole, et aux Moluques, s'il est exact que les enfans, à Amboine, jouent, ainsi que M. Lesson l'assure, avec ses semences osseuses, ce qui ne serait guère possible avec celles de l'espèce précédente. On ne connaît que peu ou point ce végétal : aucun botaniste ne le décrit *de visu* ; Bélon seul dit l'avoir vu sur le mont Sinaï, et assure qu'il a de la ressemblance avec le bouleau ; il raconte que les habitans récoltent ses fruits pour en fabriquer de l'huile, dont ils retirent une grande quantité (*Singularités*, 281). Il se trouve aussi auprès de Smyrne, où on le nomme *Morughe blanche*, et il y est très-estimé contre la dysenterie, en infusion (*Contemporaine en Égypte*, II, 279). Il semble, d'après les auteurs, qu'il ne diffère que par les se-

mences de l'espèce précédente, et on désigne avec doute, comme le représentant, la figure 386 de l'ouvrage de Blackwel.

Les graines de cette espèce, la seule partie du végétal qui soit bien connue, se trouvent dans le commerce sous le nom de *Noix de ben*, et ressemblent assez à nos noisettes ; elles sont en général plus grosses que celles du *M. pterygosperma*, tout-à-fait dépourvues d'ailes, arrondies-anguleuses, formées d'une enveloppe ou coque grisâtre, assez dures, à 3 sillons qu'on ne voit qu'en dedans, et d'une amande blanche, paraissant aussi avoir trois sillons, de saveur âcre et plus amère que les précédentes (quoique du reste assez semblable comme le remarque Gærtner), ce qui empêche qu'elles ne soient comestibles, ainsi que le fait pressentir Dioscoride (*lib.* IV, *c.* 152), qui les conseille à la dose d'une drachme, et dit leur huile purgative, ce qui n'a pas empêché d'assurer qu'on les mange fraîches (*Bull. de pharm.*, VI, 250). On en obtient une huile grasse, appelée *Huile de ben*, inodore, transparente, purgative, comme nous venons de le dire, mais qui n'a d'usage actuellement que dans les arts ; elle se sépare en deux portions, dont l'une plus claire et plus légère est surtout usitée par les horlogers, parce qu'elle a la propriété de ne pas se congeler, quelque froid qu'il fasse chez nous, et même dit-on de ne pas rancir, ce qui nous paraît peu probable, puisque les amandes rancissent, ainsi que nous nous en sommes assurés par la dégustation ; on l'emploie en pharmacie pour extraire les huiles essentielles fugaces de jasmin, de tubéreuse, etc. La plus grande quantité se fabrique aujourd'hui en Europe, avec les amandes qu'on tire d'Égypte, d'après les informations que nous avons prises dans le commerce.

La configuration presque semblable de l'amande des fruits du *M. pterygosperma* avec celles du *M. aptera* nous fait penser qu'on peut en extraire de l'huile comme de celles de ces dernières ; le silence absolu des auteurs à leur sujet, motive seul l'opinion qu'on n'en retire pas. Fléming dit qu'au Bengale on extrait de l'huile de l'*Hyperanthera Moringa*, dont on fait des frictions dans la goutte et le rhumatisme (Ainslie, *Mat. ind.*, I, 176) ; mais comme il confond, avec tous les auteurs avant Gærtner et encore avec la plupart depuis, les deux espèces dont nous traitons, il est difficile de s'assurer duquel il veut parler. M. Lherminier dit aussi qu'on retire de l'huile du ben à la Guadeloupe, mais il ne fait pas non plus de distinction entre ces deux espèces (*Journ. de pharm.*, III, 471).

Bruckmann (U.-F. B.). *Diss inaug. med. de nuce been.* Helmstadii, 1750, in-4. Præs. L. Heister. — Jussieu (A.-L.). Note sur le genre *moringa* (*Annal. du museum*, t. XI).

MORINGU, MORUGHE, MORUNGA. Noms arabes du *Moringa oleifera*, Lam.

MORIO. *Orchis Morio*, L.

Morion. Un des noms de la *Mandragore* dans Dioscoride, et celui de la *Belladone* dans Pline. V. *Atropa*.

Morion. Espèce de pierre précieuse venant des Indes, de Tyr, etc., et jadis vantée en amulette, suspendue au cou, contre la mélancolie et l'épilepsie (Lémery, *Dict.*, 578) : on croit que c'est une espèce de sardoine très-foncée.

Morique, ou **Moroxalique** (Acide). Voy. *Acide Morique* (I, 39).

Morisonia americana, L. On assure, on ne dit pas d'après quelle autorité, que cet arbre de la famille des Capparidées, a les propriétés du *Pareira brava* (*Journ. de pharm.*, I, 459); les naturels de l'Amérique du sud, où il croît, qui le nomment *Mabouia* (et les Européens *arbre du Diable*), en font des massues.

MORITZ (Saint), ou Saint-Maurice. Bourg de Suisse dans la haute Engadine, canton des Grisons, très-fréquenté, de juin à septembre, par les Suisses, les Allemands, et surtout les Italiens, à cause de ses eaux minérales acidules, nommées par ces derniers *Acqua forte d'Agnadina*. La source principale, la plus active de toutes les eaux de la Suisse, est à 1/2 lieue du village, dans une prairie marécageuse située entre les deux lacs de l'Inn, non loin du pied de la montagne de Rozatsch; deux autres sources naturellement plus faibles, sont en outre altérées par le mélange d'autres eaux. Wettstein, dans ses *Esquisses* (en allemand) sur ces eaux (Coire, 1819, 8°), y indique pour 16 onces : matière extractive, 0,01 grain; hydrochlorate de chaux, 0,02; h. de magnésie, 0,08; h. de soude, 1,25; sulfate de soude, 2,43; s. de chaux, 0,30; carbonate de chaux, 2,90; c. de magnésie, 2,40; sous-carbonate de fer, 0,32; acide carbonique, 20,4 pouces cubes. On ne trouve près de la source de Saint-Moritz qu'un mauvais hangar ouvert; aussi est-ce au village, où se trouvent de bonnes hôtelleries, que l'on transporte l'eau pour les bains, ce qui en rend l'usage dispendieux.

Les sources minérales de Saint-Maurice, Schuls, Tarasp, Fideris, Saint-Bernardin, Peiden, Vals, et Belvedère dans le canton des Grisons, examinées chimiquement par G.-W. Capeller, et décrites sous les rapports historique, topographique et thérapeutique par le docteur F.-A. Kaiser (en allemand). Coire, 1826, in-8.

Mormyrus oxyrhinchus, Lacép. Espèce de poisson, placé parmi les Malacoptérygiens abdominaux, fréquent dans le Haut-Nil, et qui abonde, dit-on, sur les marchés du Caire. On l'a souvent confondu avec le brochet.

Moro. Espèce du genre *Gadus*. Voy. ce mot au Supplément.

Morochen. Nom qu'on donne, en Virginie, à une variété du *Maïs*.

Morochtus, **Morochtus lapis**, *Morochita*, *Morochton*. Terre blanche d'Égypte, suivant Dioscoride, vantée jadis, à la dose de 1 scrupule à 1 gros, comme hémostatique, bonne contre les irritations de la vessie, et, à l'extérieur, comme adoucissante et dessiccative. Elle

rendait, disait-on, une liqueur laiteuse; de là les noms de *Galaxias*, *Leucophragis*, *Pierre de lait*, qu'on lui a donnés. On croit qu'il s'agit d'une terre à foulon ou d'une terre magnésienne. Lémery (*Dict.*, 642) donne aussi *Morochtus* comme synonyme d'*Ostéocolle*, ou *Lapis ossifragus*.

Moron (et non Mouron). Un des noms de la morgeline, *Alsine media*, L.

Morongue. Nom qu'on donne, dans l'Inde, au ben, *Moringa aptera*, Gærtn.

Moronna. Nom de l'esturgeon salé en grec moderne. Voy. *Acipenser*.

Moronobea coccinea, Aubl. (*Symphonia globifera*, L.). Arbre de la Guiane, des Missions de l'Orénoque, etc., de la famille des Guttifères, dont il découle abondamment un suc résineux jaune, qui noircit en séchant, appelé *Mani* ou *Manil;* il a une odeur un peu aromatique, est insipide au goût, se ramollit sous la dent, se fond à la flamme d'une bougie, etc. On en fait des flambeaux qui éclairent sans répandre beaucoup d'odeur et de fumée; on en goudronne les barques; on en scelle les arêtes de poissons aux flèches, etc. On prétend qu'on altère parfois la résine caraque avec ce suc (Aublet, *Guiane*, II, 788; et *Journ. de chimie méd.*, II, 339).

Morot. Nom suédois de la carotte, *Daucus Carota*, L.

Morphéine. Synonyme de morphine, proposé après un procès trop fameux, ainsi que pour éviter la consonnance de ce dernier avec *mort fine*, qu'on a dits propre à causer une équivoque effrayante pour les malades. Quoique préférable, il n'a pas prévalu.

MORPHINE, *Morphina*, *Morphium*, *Morpheum*. Principe immédiat des végétaux, doué, malgré son peu de solubilité, de propriétés fort actives, analogues à celles de l'opium, dont il est un des matériaux, et qui lui doit en partie ses vertus comme ses dangers. Cette substance, signalée, dit-on, dès 1688 par D. Ludwig dans ses *Diss. de pharmaciâ*, sous le nom de *Magistère d'opium*, obtenue en 1803 par M. Derosne (*Ann. de chimie*, vent., an XI), mais considérée par lui comme de la narcotine modifiée, rendue alcaline par le carbonate de potasse employé à sa préparation; décrite par M. Séguin dans un mémoire lu à l'Institut le 24 décembre 1804, mais non imprimé à cette époque, a été surtout bien étudiée par M. Sertuerner, pharmacien à Eimbeck (*Ann. de chimie et de phys.*, V, 21, et *Journ. de pharm.*, III; voy. aussi ce dernier journal, VI, 179, sur la question de priorité entre MM. Séguin et Sertuerner), le premier qui en ait affirmé l'alcalinité propre, qui ait bien constaté la nature alcaline de certains produits végétaux (déjà entrevue pourtant par MM. Derosne, Séguin, Vauquelin et Boullay), et ait ainsi fondé la classe des alcalis organiques, devenue depuis assez riche en espèces (voy. I, 145; et *Dict. des sc. méd.*, XXXIV, 295).

Siége. Regardée par M. Sertuerner comme exclusivement propre à l'opium oriental, annoncée dans le seigle ergoté par Pettenhofer, suivant Ficinus, de Dresde (*Nouv. Journ. de méd.*, V, 306), cherchée en vain dans l'extrait de nos pavots par divers chimistes, entre autres par MM. Pelletier et Caventou, la morphine a été positivement reconnue dans les capsules du pavot noir ou blanc (*Papaver somniferum*, L.) par Vauquelin (*Ann. de phys. et de chimie*, IX, 282), par MM. Ricart-Duprat (*Journ. de pharm.*, IX, 392), Dublanc jeune, Chevallier, et Tilloy, de Dijon (*Journ. de pharm.*, XIII, 31, et *Journ. de chimie méd.*, 1827, p. 22); ce dernier, contre l'opinion de M. Chevallier, l'en ayant même retirée avec avantage, dès 1823, pour les besoins du commerce (10 grains par once). C'est du reste à M. Petit, de Corbeil (*Bibl. méd.*, 1826, I, 457), que l'on doit la connaissance exacte des moyens de l'extraire fructueusement du pavot d'Orient (*Papaver orientale*, L.), cultivé en France; et M. Caventou, dans des expériences comparatives sur divers pavots cultivés, qui lui en ont fourni depuis 1 grain par gros d'extrait aqueux, jusqu'à 16 grains par gros de suc épaissi, a confirmé le succès de cette nouvelle industrie (*Journ. gén. de méd.*, XCIX, 70). Le docteur Hare enfin a obtenu, dit-on, 10 grains de morphine de 300 grains d'opium provenant du jardin botanique de Calcutta (*Asiatic Journal*, n° 85, p. 8).

L'opium d'Orient contiendrait environ 1/14 de son poids de morphine, et l'opium indigène 1/21, d'après l'analyse faite en Angleterre par M. H. Hennel; mais ces proportions sont loin d'être constantes, et le plus bel opium n'est pas toujours le plus riche en morphine, au dire de M. Robiquet, qui annonce ne plus vouloir acheter d'opium qu'après essai préalable (*Journ. de pharm.*, XVII, 637). Elle y est combinée à l'acide méconique, suivant M. Sertuerner et la plupart des chimistes, à l'acide sulfurique, d'après M. Dupuis (séance de la Soc. philom., du 12 mai 1827), mais selon M. Robiquet elle n'y préexiste pas, se forme de toutes pièces dans l'opération où l'on prétend l'extraire de l'opium, et doit son alcalinité à une combinaison ventuelle d'azote.

Extraction. Quoi qu'il en soit, on obtient la morphine en traitant la solution aqueuse d'opium par du sous-carbonate de potasse (Derosne), de l'ammoniaque (Séguin, Sertuerner, Thomson, Hottot, etc.), ou de la magnésie (Robiquet), qui la précipitent, et on la purifie par divers procédés. Des méthodes plus récentes sont celle de MM. Henry fils et Plisson, qui emploient l'acide hydrochlorique (*Journ. de chimie méd.*, mars 1828), et celle de M. Regimbeau, simple modification de celle de M. Guillermond (*Journ. de pharm.*, XVII, 186). La méthode de M. Robiquet, assez généralement suivie, consiste à faire

une infusion concentrée d'opium avec une petite quantité de magnésie, à recueillir le précipité (formé de morphine, de sous-méconate de morphine et d'un principe colorant), et, après l'avoir lavé à l'eau froide, puis à l'alcool affaibli, à le soumettre à l'ébullition avec de l'alcool concentré, lequel dissout la morphine et la laisse ensuite précipiter presque en totalité par le refroidissement : il ne s'agit plus, pour l'avoir à peu près pure, que de la redissoudre et de la laisser précipiter de nouveau de la même manière. Quelquefois cependant, même lorsqu'on n'a pas employé d'acide pour sa préparation, elle retient de la narcotine, ce que M. Robiquet attribue à l'acide surabondant de l'opium, et M. Pelletier à l'action d'une matière résinoïde et comme balsamique (*Journ. de pharm.*, IX, 530), et alors elle est en partie soluble dans l'éther et dans les huiles fixes, caractères regardés jadis par MM. Sertuerner, Orfila et Magendie, comme lui appartenant en propre ; ce qui explique les résultats variés ou contradictoires obtenus d'abord sur l'action toxique ou médicinale de cette substance, non suffisamment purifiée sans doute. En traitant la morphine impure par l'éther, on en sépare la narcotine, qui seule y est soluble ; dissoute dans l'acide acétique, l'action d'une légère chaleur suffit, au contraire, pour précipiter la narcotine.

Caractères. A l'état de pureté, la morphine est en aiguilles prismatiques, blanches, transparentes, inodores, presque insipides, et, suivant M. Guibourt (*Journ. de pharm.*, IX, 575), ne verdissant pas la teinture de mauve. Ses composans sont : l'hydrogène, le carbone, l'oxygène et l'azote, dernier principe regardé primitivement comme dû à son impureté, mais démontré être constant par les analyses de MM. Bussy, Dumas et Pelletier, Thomson et Brande. Presque insoluble dans l'eau, surtout froide, ainsi que dans l'éther et dans les huiles fixes (Vassal, *Consid.*, etc., p. 80 ; Orfila, *Toxic. gén.*), elle est peu soluble dans l'alcool froid concentré, mais se dissout bien dans l'alcool bouillant, qui en acquiert de l'amertume et des propriétés alcalines. A l'air, elle absorbe l'acide carbonique ; au feu, elle fond à la manière de la cire. Les sels de fer au maximum et peu acides la bleuissent ; l'acide nitrique concentré la dissout, et prend une couleur rouge de sang que M. Bonastre a démontré n'être nullement caractéristique de cet alcali, non plus que de la brucine ou de la strychnine (*Journ. de pharm.*, XI, 529). Au contraire, d'après les expériences de M. Sérullas, l'acide iodique est un réactif sûr pour la faire reconnaître ; décomposé par elle ou par ses sels, ce que ne font pas les autres alcalis organiques, il exhale en effet une odeur très-vive d'iode en même temps qu'il les colore en rouge brun (*Trans. méd.*, V, 83). La teinture alcoolique de noix de galle proposée par

M. Dublanc jeune (*Journ. de pharm.*, X, 425, et p. 86 et 109 de l'ouvrage du docteur Vassal) offre aussi son utilité dans les analyses, car elle précipite la morphine de toutes ses solutions, même de l'eau où elle est si peu soluble. Toutefois, suivant M. Orfila (*Toxic. gén.*, II, 59; voy. aussi *Ann. de chimie et de phys.*, septembre 1824, p. 86), l'alcool proposé par M. Lassaigne (*Bull. des sc. méd.* de Fér., I, 146) l'emporte sur elle en médecine légale, lorsqu'il s'agit de découvrir dans les voies digestives et les liquides animaux des traces d'acétate de morphine, source d'un empoisonnement.

Sels. Combinée avec les divers acides, la morphine est susceptible de former des sels et des sous-sels, la plupart cristallisables, blancs, solubles, amers, vénéneux, et tous décomposés par les alcalis minéraux qui jamais par conséquent ne doivent leur être associés. Ce sont eux qui presque seuls jusqu'ici ont été employés en médecine, quoique, d'après les nombreux essais thérapeutiques de M. Bally, la morphine, de laquelle dépendent toutes leurs propriétés, ne soit pas moins active qu'eux lorsqu'on l'administre isolément, et puisse par conséquent être donnée aux mêmes doses et dans les mêmes circonstances, c'est-à-dire, dans tous les cas où l'opium lui-même est indiqué. Tous, du reste, paraissant jouir des mêmes vertus, et les posséder au même degré à peu près, nous nous bornerons ici à en indiquer la préparation et les caractères, pour présenter ensuite sous un même point de vue l'histoire physiologique, toxicologique et thérapeutique de la morphine et des sels dont elle est la base.

1°. *Acétate.* C'est jusqu'ici le plus usité parmi nous, M. Magendie, qui l'a le premier expérimenté en France, l'ayant signalé d'abord comme préférable au sulfate et celui-ci au muriate, fait dont il doute maintenant (*Formulaire*, éd. de 1827, p. 45). On prépare l'acétate, d'après le nouveau Codex, en saturant la morphine par un léger excès d'acide acétique à 3°, faisant évaporer lentement pour chasser l'excès d'acide et concentrer la disselution en consistance de sirop, et achevant à l'étuve la dessiccation du sel. Souvent dans cette opération, il se décompose en partie et prend une couleur grisâtre; aussi quelques pharmaciens ajoutent vers la fin de la dessiccation, pour la rendre plus facile, ou du sucre ou de l'amidon, suivant que le sel est destiné à être donné en solution ou en pilules : dans ce cas, la quantité de morphine employée sert à calculer la quantité d'acétate qui doit s'être formée, et par conséquent celle que renferme un poids donné du produit; on peut au reste, avec quelque précaution, obtenir ce sel sous forme de petites aiguilles rayonnées. Comme il attire l'humidité de l'air, il doit être conservé dans un flacon bien bouché. Son amertume est très-marquée; très-soluble dans l'alcool, il paraît

être décomposé par l'eau qui le transforme en sur-acétate soluble et sous-acétate insoluble ; aussi doit-on, quand on le prescrit en solution, faire ajouter toujours quelques gouttes d'acide acétique.

2°. *Citrate.* Les Anglais et les Américains emploient beaucoup, sous le nom de *gouttes noires* (Black Drops), un composé d'acide végétal impur (citrique ou acétique), d'opium, d'un principe aromatique et de miel ou de sucre, qu'ils prétendent pourvu des seules vertus calmantes de l'opium. La *liqueur de citrate de morphine* du docteur Porter, de Bristol, formée de 4 onces d'opium brut et de 2 onces d'acide citrique cristallisé, dissous dans une pinte d'eau bouillante qu'on filtre après 24 heures de macération, offre, dit-on, les mêmes avantages, et passe pour l'emporter sur l'opium (laudanum) par une action plus prompte (10 minutes), moins permanente et plus forte ; aussi ne l'administre-t-on qu'au tiers ou à la moitié de la dose de celui-ci: quelques praticiens, toutefois, la regardent comme moins efficace que l'opium contre la dysenterie. Cette préparation contient de la narcotine, un excès d'acide, et n'est point un véritable sel. M. Magendie propose de lui substituer, comme plus calmant encore, à la dose de 6 à 24 gouttes, un pur citrate composé de 16 grains de morphine, 8 grains d'acide citrique cristallisé, et une once d'eau distillée, que l'on colore par un peu de cochenille.

3°. *Hydrochlorate.* Ce sel plus soluble dans l'eau que le sulfate, soluble aussi dans l'alcool, cristallise en aiguilles rayonnées ; il a été peu employé en médecine, quoique probablement analogue au sulfate, et ne se trouve même dans presque aucune pharmacie.

4°. *Méconate.* M. Sertuerner, qui regardait la narcotine comme un sous-méconate de morphine, croyait ce sel cristallisable et très-peu soluble. Les expériences de M. Robiquet, le premier qui ait prouvé la coexistence dans l'opium de deux principes cristallins bien distincts, la narcotine et la morphine, prouvent au contraire (*Journ. de pharm.*, III, 436) qu'il est très-soluble et incristallisable. Ce sel colore fortement en rouge les solutions de peroxyde de fer : c'est à lui, comme nous l'avons dit, qu'on attribue généralement la plupart des propriétés de l'opium. Il est du reste inusité.

5°. *Sulfate.* M. Pelletier (*Journ. de pharm*, IX, 530) a conseillé avec raison de substituer en médecine ce sel ou l'hydrochlorate, lesquels cristallisent facilement, peuvent être obtenus purs, et sont constans, à l'acétate qui n'offre, comme nous l'avons vu, aucune de ces qualités; aussi commence-t-il à être employé, surtout en Angleterre et en Amérique, et W. Gerhard, l'un de ceux qui ont le plus expérimenté les préparations de morphine, lui donne formellement la préférence. On l'obtient en dissolvant à chaud la morphine dans de

l'acide sulfurique affaibli, et faisant évaporer jusqu'à un certain degré : il cristallise, par refroidissement de la liqueur, en houppes soyeuses qui ont l'apparence du sulfate de quinine. Ce sel, soluble dans deux fois son poids d'eau, contient quarante pour cent de base, et presque autant d'eau de cristallisation, la morphine n'en forme donc que les 2/5es environ.

Emploi médicinal. La presque insolubilité de la morphine, et surtout le peu de pureté de celle dont s'étaient servis les premiers expérimentateurs, avaient fait considérer d'abord cette substance, malgré les expériences de M. le docteur Soemmering, citées par M. Vogel (*Journ. de pharm.*, IV, 441), comme sans action, à moins que d'être dissoute dans l'huile (où elle n'est réellement pas soluble), l'alcool, ou d'être combinée aux acides. Aujourd'hui la morphine et ses sels sont regardés par MM. Bally (Mém. cité), Orfila (*Journ. de chimie méd.*, I, 221; et *Toxic. gén.*, II, 62), etc., comme identiques d'action, pouvant être par conséquent prescrits indistinctement et aux mêmes doses en médecine, et comme offrant la plupart des avantages de l'opium sans en avoir les inconvéniens; la plupart des médecins toutefois, et nous sommes de ce nombre, n'emploient encore que l'acétate et plus rarement le sulfate : ce dernier, comme on l'a vu plus haut, mérite certainement la préférence. La morphine étant insoluble, ne doit pas être donnée en lavement, se refuse à l'application endermique, et ne peut, à l'intérieur, être administrée qu'en pilules; le sulfate au contraire se prête à tous les usages.

Formes. La *solution* nous semble préférable aux pilules, malgré l'opinion contraire de M. Bally et l'habitude de beaucoup de praticiens : elle est plus facile à fractionner, à graduer, et offre une action plus égale. On peut employer ou une simple *solution aqueuse*, composée, d'après la formule de M. Magendie, de 16 grains d'acétate, d'une once d'eau, de 3 ou 4 gouttes d'acide acétique et d'un gros d'alcool (ou de 16 grains de sulfate et d'une once d'eau), qu'on prescrit par gouttes comme le laudanum de Rousseau; ou bien dissoudre les sels de morphine, à la dose de 1/4 de grain, de 1/2 grain ou d'un grain, dans une potion ou un julep qu'on donne par cuillerées. M. Magendie administre aussi un sirop, improprement nommé *sirop de morphine* [1], qui contient

[1] Beaucoup de médecins qui n'ont jamais employé la morphine qu'à l'état de sel, parlent cependant dans leurs écrits des propriétés, des effets de la morphine, comme s'ils avaient expérimenté cet alcali même. Quoique ces sels doivent en effet à leur base les propriétés qui les caractérisent, ce langage est inexact et peut avoir des inconvéniens en thérapeutique, l'identité médicinale de ces corps étant loin d'être complétement démontrée. Le beau travail de M. Bally, qui du reste a étudié cette base et ses sels, n'est point exempt de ce défaut.

par once 1/4 de grain d'acétate ou de sulfate, et qu'il fait prendre par cuillerées à café de 3 en 3 heures : une seule cuillerée à café étendue d'eau est, dit-il, un bon somnifère. La *solution alcoolique* de morphine ne paraît pas avoir été expérimentée comme médicament : M. Sertuerner rapporte seulement qu'une odontalgie que l'opium n'avait pu calmer, s'est dissipée sous l'influence de cet agent.

Les sels de morphine ne sont guère usités sous forme de *poudre* que dans la *méthode endermique ;* mais ce mode d'administration est si bien approprié à ce médicament, très-soluble et qu'on ne donne guère que par fractions de grain, qu'il est aujourd'hui préféré par la plupart des praticiens dans les cas de névralgie, de rhumatisme, et en général de douleurs fixes et rebelles où ces sels se montrent le plus efficaces. L'action calmante se manifeste ordinairement 10 minutes ou 1/4 d'heure après l'application de la poudre, soit sur le derme mis à nu à l'aide d'un vésicatoire, soit sur un exutoire déjà établi ; et cette application, à moins que la surface ne soit enflammée ou qu'il n'y ait fièvre (conditions qui se sont offertes apparemment à M. Gendrin, puisqu'il a vu la morphine irriter, cautériser même le derme dénudé : *Journ. gén. de méd.*, XCVIII, 414), ne produit que peu ou point de douleur, et toujours passagère : l'acétate, du reste, détermine ordinairement un peu plus d'irritation que le sulfate. M. W. Gerhard, qui a beaucoup employé la méthode endermique, recommande d'appliquer le vésicatoire le plus près possible du siége de la douleur ou d'un centre organique, de répandre directement et sans mélange le sel pulvérisé sur la plaie du vésicatoire, à dose double ou triple de celle qu'on emploie à l'intérieur (conseil qui n'est pas adopté par tout le monde, la plupart des praticiens n'en appliquant à la fois que 1/4 ou 1/2 grain) : si on l'unit à un corps gras, à du cérat, ou qu'on en saupoudre un emplâtre ou un cataplasme, il faut, dit-il, en augmenter encore la dose, et l'effet devient incertain.

Doses. La dose à laquelle on administre la morphine ou ses sels, ne doit être au commencement que de 1/8, 1/4, rarement 1/2 grain, qu'on répète au besoin une ou plusieurs fois dans les 24 heures. L'habitude, comme l'ont vu MM. Magendie, Bally, etc., n'en émousse que peu l'action; aussi faut-il n'en augmenter les doses qu'à quelques jours d'intervalle, ne pas dépasser en général 1 ou 2 grains par jour, et en surveiller soigneusement les effets. Nous verrons plus loin les accidens graves que son administration intempestive ou forcée peut produire. Bardsley conseille d'en faire précéder l'emploi de l'usage de quelque purgatif; mais, outre que la nécessité n'en est pas démontrée, il est rare que, dans les cas où ce genre de remède est applicable, tout retard ne soit pas désavantageux.

Médications. La morphine, regardée comme presque sans action, et, à l'état de sel, comme irritante, à l'époque où on ne la connaissait guère que très-impure, mêlée de beaucoup de narcotine, passe généralement aujourd'hui pour le principe calmant ou narcotique de l'opium ; ce n'est pas à elle seule pourtant que cet extrait doit ses propriétés actives, comme on l'avait cru d'abord, opinion que nous avons longuement combattue il y a 12 ans dans le *Dict. des sc. méd.* (XXXIV, 297), et à la réfutation de laquelle suffisait cette observation que la morphine, qui ne fait, comme on l'a vu plus haut, qu'un quatorzième environ de l'opium, n'est cependant que deux ou trois fois plus active que l'extrait aqueux de celui-ci : M. Orfila même n'attribue aux sels solubles de morphine qu'une action égale à celle de cet extrait ; M. Bally, au contraire, établit le rapport d'action de la morphine à l'opium brut comme 4 est à 1. Quoi qu'il en soit, c'est tout à la fois à un sel de morphine, au principe de Derosne, et à la matière vireuse que contient l'opium et qui se volatilise lorsqu'on le distille avec de l'eau, que doivent être rapportées les propriétés de ce dernier médicament, dont l'action par conséquent résulte de leur action combinée.

M. Magendie, le premier qui ait expérimenté en France les sels de morphine, leur a trouvé tous les avantages de l'opium sans en avoir les inconvéniens. La plupart de ceux qui l'ont suivi, et nous l'un des premiers (*ibid.*, 304), ont observé en effet que ces sels, donnés à petite dose, ne produisent ni enduit pâteux de la langue, ni suppression des excrétions, ni sueurs, ni céphalée, ni constipation opiniâtre, et que souvent ils sont très-bien supportés par des malades auxquels l'opium était nuisible. M. Double (*Revue méd.*, 6e livr., p. 148) regarde même l'acétate de morphine comme préférable à l'opium chez les phthisiques lorsque les sueurs sont abondantes, quoique d'ailleurs il attache peu d'importance à les suspendre, puisque d'ordinaire elles sont remplacées par la diarrhée. M. Sandras, au contraire (*Rech. sur les propriétés thérap. de la morphine ;* voyez *Gazette méd. de Paris*, du 20 février 1830), croit devoir conclure, de ses observations, que la morphine ne l'emporte en rien sur l'opium, et a toujours plus d'inconvéniens que lui. Nous ne dirons rien de la propriété que M. G. Pelletan attribue à l'acétate de morphine d'être un correctif de l'iode, et qu'il fonde sur l'observation d'une dame atteinte de glande squirrheuse au sein et d'engorgement de l'utérus, et qui, s'étant mal trouvée de l'iode administré seul, a guéri par l'usage d'une pommade formée d'une once d'axonge, de 6 grains de proto-iodure de mercure et de 8 grains d'acétate de morphine (*Gazette de santé*, 15 février 1829) : le fait, rapporté depuis par le docteur Gairdner (Voy. *Transact. méd.*, V, 124), d'une affec-

tion spasmodique très-grave de l'estomac et des intestins, due à l'usage inconsidéré de l'iode et guérie sous l'influence de l'acétate de morphine, semble pourtant venir à l'appui. Deux observations, l'une mentionnée dans le *Journ. méd. de la Gironde* (février 1825), l'autre dans le mémoire de M. Bally, tendraient aussi à faire considérer l'acétate de morphine comme antidote de la noix vomique, puisque 2 grains de ce sel appliqués sur un vésicatoire ont dissipé les accidens tétaniques produits par ce remède. Mais nous devons insister sur les résultats généraux que M. Bally, qui annonce avoir donné la morphine ou ses sels (qu'il administre indistinctement) à plus de mille malades, regarde comme incontestables, et que, abstraction faite des accidens que des doses exagérées peuvent faire naître, et des modifications que les idiosyncrasies et la nature des maladies engendrent, constituent à ses yeux les véritables médications de la morphine.

Jamais, suivant ce praticien, la morphine ne produit ni sécheresse à la bouche, ni enduit de la langue, ni âcreté de la gorge, ni soif, ni trouble des digestions, même, ce qui arrive souvent, lorsqu'elle irrite l'estomac; irritation que signalent des éructations, plus tard des nausées, des douleurs à l'épigastre, et enfin des vomissemens de matières constamment vertes et porracées, ce qui indique qu'il faut diminuer les doses ou suspendre le remède. Son action vomitive est plus prononcée que celle de l'opium : un grain donné d'emblée, ou 2 grains après quelques jours de traitement, peuvent suffire. Elle constipe d'abord, mais ensuite il survient communément un flux diarrhéique momentané; fréquemment on observe des coliques peu durables, vers l'ombilic surtout, quelquefois l'expulsion de vers. Dix-neuf hommes sur vingt éprouvent des difficultés d'uriner, et même une rétention d'urine, sans que d'ailleurs, malgré la variété des états morbides, les urines offrent d'altération : les femmes n'en éprouvent jamais, ce qui porterait à croire que la cause réside dans la prostate plus que dans le col de la vessie. Les organes thoraciques n'éprouvent aucune influence notable de la morphine, qui, du reste, est plutôt sédative qu'excitante pour le système artériel (M. Vassal a fréquemment observé le ralentissement du pouls, dans ses recherches médicales sur l'acétate de morphine, observation confirmée par les expériences de M. Orfila, et par celles de MM. Dupuy, Deguise fils, et Leuret); elle ne provoque point les hémorrhoïdes (M. E. Desportes a observé un cas contraire), n'est point emménagogue, n'excite ni hémorrhagie, ni sueurs, n'accroît point la chaleur locale ou générale; n'apporte aucun trouble à la respiration; ne calme pas la toux d'une manière satisfaisante : peut-être serait-elle utile contre l'asthme nerveux. Sous son influence on n'observe jamais ni coloration ou

chaleur du visage, quoique les yeux soient plus brillans, ni symptômes d'asphyxie. Un prurit général ou plus souvent partiel, surtout aux organes sexuels, sans changement apparent de la peau, quelquefois accompagné pourtant d'une éruption de petits boutons coniques peu saillans, tantôt rouges, tantôt sans couleur tranchée, est, après quelques jours du remède, un phénomène constant : on l'observe quelquefois avec l'opium, jamais avec la narcotine. Les effets de la morphine sur l'encéphale sont des plus remarquables. A la dose de 1/8 à 1/4 de grain, au plus, elle procure le sommeil, surtout dans les saisons pluvieuses, mais rarement tranquille et pas d'une manière certaine (la plupart des praticiens sont peu d'accord sur ce point avec M. Bally). Si on augmente la dose, outre les accidens abdominaux qu'elle est sujette à faire naître, elle excite le cerveau et favorise l'apoplexie, et par conséquent les hémorrhagies cérébrales. Elle n'est point enfin proprement narcotique, car l'assoupissement qu'elle produit est souvent accompagné de phénomènes d'excitation, tels que vertiges, rêves effrayans, apparitions d'étincelles, obscurcissement de la vue, tintemens d'oreilles, commotions brusques avec sensations de bruits dans la tête : ces effets surviennent promptement et cessent de même. Si on force la dose, il se manifeste des phénomènes encore plus singuliers : coma-vigil, irrégularités dans la marche, tressaillemens, commotions comme électriques, hallucinations des sens, etc. ; et cependant jamais de délire proprement dit, aucune altération des facultés intellectuelles. A cela près de la torpeur, de la faiblesse musculaire qu'éprouve le malade, il n'y a pas lésion de la sensibilité, point de tremblemens; la vue est fréquemment obscurcie ; les pupilles sont contractées en raison de la dose du médicament, caractère qui est propre à ce poison végétal, et qui manque très-rarement : le contraire a lieu chez les animaux, d'après des expériences de MM. Orfila, Magendie, Dupuy, et les siennes propres. Donnée en lavement, elle lui a paru aussi dilater la pupille, et enfin associée à l'huile de térébenthine, ne pas la contracter. La morphine ne provoque pas toujours la céphalalgie ; quelquefois même elle en guérit de chroniques, mais cet accident survient constamment quand des vertiges violens se sont tout à coup développés.

Ces divers phénomènes de l'action physiologique de la morphine administrée dans l'état morbide, sont, d'après M. Bally, ou directs, tels que nausées, vomissemens, gastralgie, éructations, constipation, douleurs intestinales; ou dus soit aux sympathies, soit à l'absorption, comme l'ischurie, le prurit et les symptômes cérébraux.

Empoisonnement. Nous avons le premier publié, en 1819 (*Dict. des sc. méd.*, XXXIV, 305), un exemple de ce genre d'accidens

observé chez une dame d'une extrême susceptibilité nerveuse, qui, ayant pris avec succès l'acétate de morphine, y revint sans gradation après un intervalle de repos : 1/2 grain ayant produit pendant toute la nuit de l'agitation au lieu de calme, elle crut la dose insuffisante et en prit au matin 3/4 de grain à la fois ; une demi-heure après : étourdissemens, état d'ivresse ; ensuite bouffées de chaleur, battemens dans la tête, palpitations dans tous les membres, alternatives pénibles de chaleur et de sueurs froides, malaise inexprimable, nausées, régurgitations muqueuses; le visage est pâle, décomposé, la malade comme anéantie, état qui se prolonge pendant presque toute la journée et est suivi de 2 jours de malaise ; du reste, ni dérangement des digestions, ni gastralgie, ni céphalée, ni assoupissement. Une infusion anti-spasmodique acidulée fut seule administrée, 6 heures après le début des accidens. Malgré ce fait, auquel est fort analogue celui que M. Gendrin, a récemment observé, après l'application d'un demi-grain seulement d'acétate de morphine dans un cautère (*Trans. méd.*, V, 108), M. Magendie, qui n'a jamais vu ce sel produire d'accidens, semble presque révoquer en doute l'action quelquefois dangereuse de la morphine (*Formulaire*, p. 50), ne l'admettre du moins qu'avec la double condition d'une *très-haute dose* et de l'absence de vomissemens, ce qui lui semble difficile ; et regarder enfin ce sel comme moins actif qu'on ne l'a cru. Cette opinion est adoptée par M. le docteur Vassal ; mais la pratique de M. Bally ne permet guère de partager une sécurité si dangereuse : ce dernier n'a-t-il pas vu un demi-grain seulement de morphine, donné soir et matin, produire chez beaucoup d'individus, après quelques jours d'administration, des nausées, des vomissemens, des coliques, des difficultés d'uriner, des vertiges, et un prurit général ? De nouvelles observations d'ailleurs, sans même nous appuyer du fait équivoque qui, en novembre 1824, a conduit Castaing à l'échafaud, démontrent surabondamment l'activité funeste de ce médicament. C'est ainsi que M. Orfila a vu naguère 22 grains d'acétate de morphine pris volontairement (*Journal de chimie méd.*, 1829, p. 418, et *nouv. Bibl. méd.*, 1829, III, 120) produire les accidens les plus graves : le malade, qui était resté 13 heures sans secours, et qui était dans le coma le plus profond, ayant la respiration râlante, les mâchoires serrées (pouls à 125 pulsations, pupilles plutôt dilatées que resserrées), etc., paraissait enfin expirant lorsqu'il fut rappelé à la vie par l'emploi de lavemens émétisés, d'application de glace sur la tête, d'injection de boissons acidulées, et surtout de saignées abondantes. Une autre observation, où la saignée n'a pas été moins utile, est rapportée par M. J. S. Castara dans le *Journal de chimie*

méd. (1831, p. 135) : 50 grains d'acétate avaient été avalés ; il n'y avait eu ni nausées, ni convulsions, ni délire, seulement profond narcotisme. Un an avant, cet individu était habitué à mâcher par jour jusqu'à 3 gros d'opium brut. Tout récemment enfin, un médecin de Mortagne a vu, chez un enfant de 5 ans, atteint de fièvre intermittente, 10 grains de sulfate de morphine, donnés en lavement au lieu de sulfate de quinine, déterminer en quelques heures la mort, précédée des symptômes suivans : injection des yeux, pupilles contractées, immobiles, trismus, grincement des dents, convulsions épileptiformes ; respiration gênée, entrecoupée, spasmodique, stertoreuse ; pouls petit, fréquent ; contraction des muscles abdominaux, persistance de la chaleur générale jusqu'au dernier moment (*Journal hebdomadaire*, III, 496).

Les expériences sur les animaux confirment en grande partie les observations faites sur l'homme, comme on le peut voir dans la *Toxicologie générale* de M. Orfila (II, 63) ; mais elles prouvent aussi que la morphine et ses composés ont une action bien moins énergique sur eux que sur nous, et de beaucoup inférieure aussi à celle de l'opium. Les chiens forts et adultes supportent de fortes doses sans périr ; 40 ou 60 grains les tuent au contraire en quelques heures, s'ils sont jeunes et de moyenne stature (12 grains d'extrait aqueux d'opium déterminent chez les chiens un empoisonnement violent, et souvent la mort). L'action est à peu près la même, à quelques degrés d'intensité près, qu'on l'introduise dans les voies digestives, dans les veines, dans le tissu cellulaire, ou qu'on l'applique sur les nerfs, la moelle épinière et le cerveau. Dissoute dans l'alcool, l'action en paraît beaucoup plus énergique chez l'homme, d'après les observations de M. Sertuerner. Voy. *Dict. des sc. méd.*, XXXIV, 302. (Les chiens, n'étant pas habitués à l'alcool, éprouvent de ce liquide seul des effets délétères.) A l'ouverture des cadavres, on ne trouve aucune altération du canal digestif ni des autres organes, dans l'empoisonnement aigu (Orfila, *ibid.*, 64 ; Dupuy, Deguise fils et Leuret, *Journal gén. de méd.*, LXXXVI, 113) ; au contraire, dans l'empoisonnement lent, déterminé par des doses chaque jour croissantes d'acétate de morphine, d'après une expérience de M. E. Desportes (*Revue méd.*, octobre, 1824), il y a inflammation du canal intestinal, surtout des 6 premiers pouces, et du rectum ; tous les organes sont mous et amaigris, les yeux très-flétris : les symptômes abdominaux prédominent pendant les trois premiers quarts de la durée de l'état morbide, et coexistent encore durant le dernier quart avec des symptômes nerveux, sans congestion cérébrale, sympathiques peut-être des lésions abdominales ; aussi regarde-t-il la morphine comme n'ayant

point d'action spéciale sur cet organe, les fluxions sanguines qu'elle produit et les hémorrhagies auxquelles elle dispose s'opérant sur tel ou tel organe, suivant les prédispositions individuelles. M. Flourens, au contraire, a vu (*Rech. expér. sur les fonctions du système nerveux*, Paris, 1824, in-8°) les préparations opiacées avoir, sur le cerveau, une action directe et déterminer souvent une effusion sanguine sur les lobes cérébraux. Les faits observés par M. Bally confirment en partie ces derniers résultats. Enfin MM. Dupuy, Deguise fils et Leuret (mémoire cité) pensent que l'acétate de morphine agit primitivement sur le système nerveux, en augmentant le mouvement et affaiblissant le sentiment : plus tard survient abolition du sentiment et du mouvement dans les extrémités postérieures des animaux.

Le traitement de ce genre d'empoisonnement est le même que celui des empoisonnemens produits par l'opium : expulser le poison par les émétiques, administrer ensuite les boissons acidules, une forte infusion de café, employer les révulsifs, les lavemens purgatifs, et surtout la saignée lorsqu'il y a congestion cérébrale, dernier moyen qui a paru si héroïque dans deux faits rapportés plus haut, telles sont les indications : M. Alibert (*Mat. méd.*, III, 186) regarde l'ipécacuanha et la décoction de café comme fort efficaces ; Ridolphi (*Journal de Brugnatelli*, décembre 1817) avait signalé l'acide acétique comme spécifique, et M. Vassal a rapporté un fait à l'appui : tout semble prouver qu'au début de l'empoisonnement ce moyen ne peut qu'augmenter les accidens.

Usages thérapeutiques. La morphine et ses sels, expérimentés dans tous les cas où l'opium est indiqué, et souvent avec avantage, même lorsque celui-ci ne peut être supporté, paraissent moins être spécifiques de telle ou telle maladie en particulier que d'un symptôme ou d'un élément morbide, la douleur. C'est en effet, après la simple susceptibilité nerveuse et l'insomnie, dans les affections douloureuses de toutes sortes, qu'ils sont le plus communément employés, qu'ils se montrent le plus utiles, et que nous-mêmes, l'un des premiers, en avons obtenu le plus de succès. Nous avons cité ailleurs (*Dict. des sc. méd.*, XXXIV, 304) l'exemple d'une dame douée d'une extrême mobilité nerveuse, et que l'usage prolongé de l'acétate de morphine a singulièrement soulagée, ainsi qu'un cas d'angine de poitrine, où il a semblé pallier tout à coup les symptômes ; nous pourrions aujourd'hui en ajouter bien d'autres ; mais les essais de M. Bally, ceux de MM. Magendie, W. Gerhard, J. Lomax Bardsley, Alloneau, Vassal, G. Marrola, etc., offriront sans doute plus d'intérêt au lecteur.

C'est surtout dans le *rhumatisme chronique* et les diverses espèces de *névralgies*, que la morphine et mieux encore ses sels (appliqués par la méthode endermique), ont paru d'une grande efficacité à la plupart des expérimentateurs; M. Bally assure en avoir obtenu des *effets merveilleux* et presque subits (Mém. cité), dans le *rhumatisme*, les *névralgies lombaires* et *sciatiques*. Le docteur Abribat (*Bibl. méd.*, LXXVIII, 220) en a donné jusqu'à 6 grains à l'intérieur, dans un cas de *névralgie lombaire intermittente* des plus intenses qui a cessé comme par enchantement. Le docteur Blanc (*Nouv. Bibl. méd.*, 1829, III, 267) rapporte deux faits de *rhumatismes chroniques et aigus* guéris par l'acétate de morphine; M. W. Gerhard, médecin à Philadelphie (*The north american med. and surg. Journ.* 1830), qui emploie l'acétate et le sulfate par la méthode endermique, a trouvé dans ce cas ces sels plus énergiques, à la dose de 1/2 à 2 ou 3 grains, qu'ingérés dans les premières voies.

Plusieurs *névralgies* faciales ou autres ont été guéries ou notablement soulagées à l'aide de ce médicament par M. Mourgue (*Gazette de santé*, du 15 août 1822); par M. Le Sieur (*Bull. des sc. méd.* de Fér., déc. 1826, p. 305); par G. Cerioli, de Cremone (*Annali univ. di medicina*, mars 1829); par le docteur Bardsley, médecin de l'hôpital de Manchester; par G. Marrola (*Ann. univ. de Turin*, LX, 158; voy. *Bull. des sc. méd.* de Fér., XIII, 272), qui administre l'acétate en pilules (6 obs. Voy. *Transact. méd.*, V, 123).

Le dernier a employé le même sel avec succès dans dix cas de *douleurs chroniques de l'estomac*, où MM. Alloneau, cité plus loin, Vassal, etc., l'ont vu aussi très-efficace; dans un cas de *squirrhe de l'utérus*, et contre les *douleurs* qui, chez quelques femmes, annoncent l'arrivée des menstrues. M. Magendie l'a aussi employé avec succès comme calmant dans un cas de *squirrhe du sein*, et M. Abribat (Mém. cité) l'a vu à la dose de 2, 4, 6 grains, remplacer utilement 30 à 40 grains d'opium chez une malade atteinte d'un *cancer utérin* avec douleurs affreuses. Il rapporte aussi un cas de *céphalée* accompagnée d'insomnie, guérie par 1/8e de grain à 1 grain du même sel. D'après M. Ricord, médecin d'Haïti, l'acétate de morphine donné par 1/4 de grain d'heure en heure dans 2 cuillerées d'eau sucrée au début des *migraines*, en suspend les accès (*Séance de l'Acad. roy. de méd.*, févr. 1830), fait confirmé par l'expérience de plusieurs praticiens, et par celle de l'un de nous dans 9 cas environ sur 12.

Une *dysphagie*, accompagnée de convulsions, de hoquets, de perte de connaissance chaque fois que la malade voulait manger, et qui datait de 15 jours, a cédé à deux applications de 1/2 grain de sulfate de morphine, faite au dessous du larynx par la méthode en-

dermique (M. Omboni, *Annali univ. di medicina*, août 1829). Deux cas de *strangurie* guérie par la méthode endermique, sont rapportés aussi par M. W. Gerbard (Mém. cité). M. Bally, cependant, a vu 19 fois sur 20 la morphine provoquer elle-même cet accident.

Nous avons dit plus haut que 2 grains d'acétate de morphine appliqués sur un vésicatoire, avaient guéri un *tétanos* produit par l'administration de la noix vomique; et le mémoire de M. Bally mentionne trois cas de tétanos observés par MM. Lembert et Lambert dans deux hôpitaux différens, dont un dépendant de la même cause, un autre dû à la frayeur et le troisième traumatique, qui ont cédé au même moyen; M. Magendie paraît avoir obtenu un succès semblable chez deux autres tétaniques (*Clinique*, 22 janvier 1829); G. Cerioli (*Annali univ. di med.*, mai 1829; *Nouv. Bibl. méd.*, 1829, IV, 427) en annonce un autre dû à l'application de 1/4 de grain puis de 1/3 de grain d'acétate, deux fois le jour, sur la plaie d'un vésicatoire mis à la nuque.

Le même sel donné d'emblée à la dose énorme de 6 grains en une fois dans un cas, et à celle de 8 grains en 4 doses dans l'autre, s'est montré non moins efficace contre le *delirium tremens* porté au plus haut degré, au rapport des docteurs Hamersly et Jackson, cités par W. Gerhard.

M. Vassal (*Consid.*, p. 106), qui a démontré par de nombreuses observations l'utilité curative de l'acétate de morphine dans diverses névroses, les phlegmasies chroniques des appareils respiratoire et digestif, et son action palliative dans les affections chroniques du cœur et la diathèse cancéreuse, l'a trouvé mieux indiqué que toute autre préparation opiacée dans les *affections catarrhales de la poitrine*. M. Le Sieur (*Bull. des sc. méd.* de Fér., déc. 1826, p. 305) rapporte aussi avoir guéri 4 catarrheux et soulagé une *douleur pleurétique* par l'application endermique de l'acétate de morphine (1/2 à 2 grains), et le docteur W. Gerhard l'a plusieurs fois administré avec succès contre la *bronchite* (*Trans. méd.*, V, 108); M. Alloneau, de Thouars (*Bibl. méd.*, LXXV, 201), qui l'a essayé dans la *phthisie*, l'a vu, dans deux cas sur cinq, remédier à la toux (contre l'opinion de M. Bally) et à l'insomnie, mais du reste ne point entraver la marche de la maladie; il l'a aussi employé avec avantage dans un cas d'*engorgement de l'ovaire*, dans un autre de *palpitations* et dans un cas de *gastralgie*.

M. Magendie a rapporté il y a long-temps l'exemple d'un *anévrysme de l'aorte pectorale*, où, comme palliatif des douleurs et de l'insomnie, il ne s'est pas montré moins utile (*Nouveau Journ. de méd.*, janv. 1818). Deux cas de *paralysie des mains* et un de *para-*

plégie sont aussi mentionnés dans le mémoire de M. Bally. Enfin, nonobstant le peu d'action que ce dernier a reconnu à la morphine sur le système circulatoire, Brera dans son *Ricettario clinico* (Padoue, 1825), donne une formule de *pilules emménagogues* dont la base principale est l'acétate de morphine, tandis que MM. Fabre (*Journ. complém.*, XXV, 183) et G. Marrola (Mém. cité) préconisent au contraire ce sel contre les *hémorrhagies utérines*, surtout accompagnées de douleurs de l'utérus, et du reste après l'emploi préalable de la saignée.

Hoppe. *Diss. de morphio et acido meconico.* Lipsiæ, 1820. — Bally (V.). Observations sur les effets thérapeutiques de la morphine ou narcéine (*Mém. de l'acad. royale de méd.*, I, 99). — Stratingh Traité chimique sur la morphine et les autres principes de l'opium. 1823 (Résumé complet à cette époque, analysé dans le *Journ. de pharm.*, X, 87). — Vassal. Considérations médico-chimiques sur l'acétate de morphine, suivies d'analyses, etc., par Dublanc jeune. Paris, 1824, in-8. — Desportes (E.). Recherches expérim. sur l'empoisonnement lent par l'acétate de morphine. Paris, 1824, in-8. — Henelle. Diss. sur le principe de Derosne et la morphine (Thèse). Paris, 1825, in-4. — Ricotti. Essai d'observation sur l'acétate de morphine (en italien). 1829? — Levascher de Boisville (F.-S.). Dissertation sur la morphine ou principe actif de l'opium (Thèse). Paris, 1827, in-4. — Voyez aussi les expériences de M. Magendie sur la morphine et la narcotine (*Bull. de la soc. méd. d'émulation*, janvier 1821; et *Journ. de physiol.*, t. I), ainsi que les mémoires cités plus haut.

MORPHIOÏDINE. Nom donné par le docteur Fr. Sertuerner à la *Narcotine*.

MORPHIUM. Nom donné par Sertuerner à la *Morphine*. Voy. ce mot.

MORPION, ou Pou du pubis. Voy. l'article *Pediculus*.

MORRHUE. Voy. *Morue*.

MORS DU DIABLE, *Morsus diaboli*, off. Nom du *Scabiosa Succisa*, L., dans quelques vieux auteurs.

MORSIO. Un des noms de pays de la loche de mer, *Gobius Aphya*, L.

MORSO DE DIABO, MORSO DEL DIAVOLO. Noms portugais et italien du *Scabiosa Succisa*, L.

MORSULI. Nom latin des *Tablettes* ou *Pastilles*. Voy. ces mots.

MORSUS DIABOLI, off. Nom officinal de la succise, *Scabiosa Succisa*, L.

— GALLINÆ. *Alsine media*, L. (I, 201).

MORT AU CHANVRE. Un des noms de l'*Orobanche ramosa*, L.

— AUX CHIENS, MORT-CHIENS. Nom du colchique, *Colchicum autumnale*, L.

— AUX MOUCHES. Nom vulgaire de la *Mine d'Arsenic*. Voy. ce mot.

— AUX POULES. *Hyoscyamus niger*, L. (III, 568).

— AUX POUX. Un des noms du staphysaigre, *Delphinium Staphysagria*, L. (II, 612).

— AUX RATS. Un des noms de l'*Hamelia patens*, L. (III, 452).

— AUX RATS. Nom vulgaire de l'acide arsénieux et quelquefois du sulfate de strontiane. Voy. *Arsenic* (I, 430) et *Strontiane*.

— AUX VACHES. *Ranunculus sceleratus*, L.

MORTAGNE. Petite ville de France, à 2 lieues de Chollet (Vendée), près de laquelle est une source minérale froide, que Gallot, qui en vantait l'eau dans la cachexie et les obstructions, regardait comme analogue à celle de *Saint-Laurent-sur-Sèvre*, quoique moins chargée de principes, surtout de fer, et plus alcaline, plus séléniteuse, contenant une très-petite quantité de sel marin (Carrère, *Cat.* 510).

MORTAIN. Ville de France (Manche), à 4 lieues O.-N.-O. de Domfront, près de laquelle est une source froide, appelée *Bourbe-rouge*, qu'on croit être ferrugineuse (Carrère, *Cat.* 502).

Mortilla. Sorte de *Vaccinium?* du Chili dont les baies donnent un suc rouge, avec lequel on fait une boisson agréable, rafraîchissante et que l'on boit dans le pays (Feuillée, *Plant. méd.*, III, 45).

Morton. Un des noms de l'*Agaricus necator*, Bull. (I, 105).
Mortues. Un des noms de la capucine, *Tropæolum majus*, L., au Pérou.
Moru. Nom tamoul du sérum du lait. Voy. *Petit lait*
Morue. Nom vulgaire du *Gadus Morrhua*, L. (voy. III, 319).
— barbue. Un des noms commerciaux du *Gadus Molua*, L.
— longue. L'un des noms vulgaires de la lingue, *Gadus Molua*, L.
— noire. C'est le *Gadus carbonarius*, L.
— (Petite). C'est le tacaud, *Gadus barbatus*, L.
— de Saint-Pierre. Un des noms du *Gadus Æglefinus*, L.
Morum. Mure, fruit du mûrier, *Morus nigra*, L.

MORUS. Genre de plantes de la famille des Urticées, section des Artocarpées, de la monoécie, ou dioécie tétrandrie, qui tire son nom de μορεα, son appellation grecque, dérivée du celtique *Mor*, noir, de la couleur des fruits de l'espèce comestible. Il renferme un petit nombre d'arbres à suc laiteux, à feuilles simples, alternes, à fleurs en chatons, dont le calice devient une sorte de baie succulente, célèbres par la propriété qu'ils ont de nourrir le ver à soie.

Le fruit du *M. celtidifolia*, Kunth, et du *M. corymbifolia*, Kunth, se mangent crus et confits au Pérou (*Nova genera et species*, II, 32).

M. alba, L., Mûrier blanc, Mûrier du ver à soie. Le patrie de cet arbre n'est pas exactement connue; on soupçonne qu'il est originaire de la Chine, d'où il a passé dans l'Inde, de là en Perse, puis à Constantinople, en Grèce et en Italie, où il vint du temps de Roger roi de Sicile, bien que quelques auteurs assurent qu'il fût connu avant cette époque; il a été transporté en France vers 1494 par des seigneurs de la cour de Charles VIII. qui l'avaient accompagné au siége de Naples; le premier fut planté à Allan, en Provence, où Faujas Saint-Fond dit qu'il existait encore en 1802. Le mûrier se répandit bientôt dans le midi de la France; et, sous Henri IV, on en cultiva jusque dans le jardin des Tuileries, par les soins d'Olivier de Serres, afin de répandre le commerce de la soie, source de richesses pour les provinces où le *ver*, c'est-à-dire la chenille qui la donne, peut s'élever, et dont l'influence est si grande sur la fortune des nations où cette exploitation a lieu, qui se nourrit surtout de la feuille de ce mûrier. Mais les tentatives que l'on fit pour propager ces insectes furent infructueuses dans les provinces du nord de la France; non pas que le mûrier n'y vienne bien, puisqu'on peut en élever jusqu'en Prusse, mais parce que le ver n'y à pas toujours une chaleur suffisante, ce qui fait que les récoltes y sont faibles ou manquent, et qu'en définitive on y a renoncé. Depuis quelques années on cultive des variétés de ce mûrier, telles que le *M. multicaulis*, Perrotet, qui donne plus de

feuilles et d'une dimension plus grande, et qui est préférable pour l'éducation de ces animaux. M. Mathieu Bonnafous, qui a analysé les feuilles du mûrier blanc, y a trouvé une matière grasse, de la résine, de la gomme, du sucre, une matière extractive jaunâtre, principes qui se modifient suivant la variété de mûrier et la nature du terrain où elle est cultivée. M. Bianchetti pense que toutes les feuilles des végétaux où on trouve de la résine et du sucre peuvent servir à nourrir les vers à soie, telles sont celles du *Celtis australis*, L., du *Myagrum sativum*, L., peut-être celles de la *Scorzonnère*, etc. (*Journ. de chimie méd.*, VII, 186).

La racine du mûrier blanc a passé pour un excellent vermifuge; Ferrein (*Mat. méd.*, I, 279; III, 312) et Desbois de Rochefort disent que c'est un très-bon remède contre le tænia, à la dose de 3 à 4 onces en décoction; ce dernier ajoute qu'elle a au moins une vertu égale, sous ce rapport, à celle de la fougère mâle (*Mat. méd.*, II, 197). Le fruit est succulent, rougeâtre ou blanc, et non comestible.

M. nigra, L., Mûrier, Mûrier noir. Cet arbre, qui passe pour être originaire de Perse, est cultivé depuis un temps immémorial en Europe (puisque Théophraste et Pline (*lib.* XXV, *c.* 7) le mentionnent, et que les poëtes feignent que son fruit doit sa couleur au sang de Pyrame et de Thisbé, qui moururent sous son ombrage), pour ses fruits bacciformes, qui sont noirs, très-succulens, sucrés, un peu acides, et qu'on mange, lorsqu'ils sont bien mûrs, au mois d'août et septembre, au dessert ou en commençant les repas (ce qui est une coutume très-ancienne, puisqu'elle est mentionnée par Pline); on les estime rafraîchissans, humectans, tempérans, laxatifs même; on en prépare parfois une boisson usitée dans quelques pays; on peut même en fabriquer une espèce de vin, peu susceptible de se conserver, dont on extrait de l'alcool par la distillation, ainsi que Pallas dit qu'on le pratique en Sibérie (*Voyage*, V, 326); on le convertit en vinaigre en en prolongeant la fermentation; on assure que les marchands de vins colorent souvent le leur avec ces fruits.

Le principal emploi des fruits du mûrier consiste à en préparer un sirop, appelé *Sirop de mûres*, dont on fait beaucoup d'usage en médecine contre les angines muqueuses, catarrhales, par infiltration, etc. Il agit comme un léger stimulant, surtout lorsqu'on l'aiguise de quelques gouttes d'acide sulfurique, ce qui se fait parfois, mais ce qui ne doit avoir lieu que sur la prescription du médecin; on en met dans les gargarismes, à la dose de une à deux onces, dans les affections non-inflammatoires du gosier, et parfois dans quelques tisanes pour les édulcorer, et qu'on prescrit dans les fièvres bilieuses, putrides, inflammatoires, les phlegmasies légères, etc. On en ajoute

aussi dans quelques ratafias, liqueurs de table, etc. M. De Candolle dit que la racine de cette espèce est amère, âcre (*Essai*, etc., 269). Dioscoride et Pline ont parlé de sa propriété purgative et vermifuge : l'écorce de ce mûrier, ainsi que celle de la plupart des autres espèces, est susceptible de se filer ; on en fait des cordes, des tissus, du papier ; le bois sert à plusieurs ouvrages d'ébénisterie ; les feuilles peuvent nourrir les vers à soie, mais elles les font dépérir, et ils ne donnent qu'une soie peu abondante et de mauvaise qualité.

Nous avons parlé du *Morus papyrifera*, L., et du *M. tinctoria*, L., à l'article *Broussonetia* (I, 673).

MORUSZKA. Nom polonais du *Rubus Chamæmorus*, L.

MORVIAUX. Nom vulgaire des fruits de l'if, *Taxus baccata*, L. (voy. ce mot).

MORVRAN. Voy. *Morbran*.

MOSA. Pâte faite avec la farine des céréales et du lait épaissi, usitée en Allemagne.

MOSAMBÉ. Nom des *Cleome* (II, 313).

MOSCH. Synonyme d'ambrette, *Hibiscus Abelmoschus*, L. (III, 490).

MOSCH. Voy. *Musch*.

MOSCHARIA ASPERIFOLIA. C'est le nom que Forskal donne à l'ivette, *Teucrium Iva*, L.

MOSCHATELLA, Nom officinal de l'*Adoxa Moschatellina*, L. Voy. *Adoxa* au Suppl.

MOSCHATELLINE. Nom de l'*Adoxa Moschatellina*, L. Voy. *Adoxa* au Suppl.

MOSCHI CAPREOLUS, MOSCHIUS. Anciens noms du porte-musc, *Moschus Moschiferus*, L.

MOSCHIO. Nom italien du musc, produit du *Moschus Moschiferus*, L.

MOSCHOSITERON. Un des noms du fenugrec, *Trigonella Fœnum græcum*, L.

MOSCHUS, Chevrotains. Genre de mammifères ruminans, sans cornes, de petite taille, aussi élégans dans leurs formes que légers à la course, et dont les espèces, peu nombreuses, vivent presque toutes dans les pays chauds de l'ancien continent.

L'espèce la plus connue et la plus utile est le porte-musc, *M. Moschiferus*, L. (*Faune des méd.*, pl. VIII, f. 2), *Hiang-tchang-tse* des Chinois (Grosier, *Descr. de la Chine*, I, 625), célèbre par la substance odorante qu'il sécrète, si estimée en médecine et en parfumerie sous le nom de *Musc* [1]. La bonté de sa chair musquée, recherchée dans le

[1] Suivant M. Cuvier (*Règne animal*, etc., I, 252), ce chevrotain est le seul qui soit pourvu de bourse à musc ; mais outre qu'il n'est pas hors de doute que les diverses sortes de musc du commerce proviennent toutes d'une seule et même espèce, le *M. Moschiferus*, L., on vient d'en annoncer une nouvelle, de la Mongolie (*M. altaicus*, Eschscholz), qui se distingue par les deux raies blanches de son col et fournit un musc de très-bonne qualité. M. Jobst en a fait voir une peau entière, munie de sa bourse à musc, à la dernière réunion des médecins et naturalistes allemands (*Bull. des sc. méd.* de Férussac, XXIV, 259, extrait de *l'Isis*, 1830). On cite aussi (*Journ. de pharm.*, XVII, 87) comme pouvant fournir du musc, le Napu, *M. javanicus*, Pallas, et le *M. Kanchil*, Raffles, espèces de l'île de Sumatra nouvellement décrites.

pays comme aliment, et l'utilité de sa fourrure, que Pallas assure être très-moelleuse (*Voyage*, III, 456), le cèdent en effet de beaucoup à l'importance du parfum qu'il fournit. Cet animal, de la grandeur du chevreuil, couvert de poils gros, durs, cassans, dont la couleur varie, dit-on, suivant les âges, se distingue des autres espèces par les deux bandes blanches bordées de noir et séparées par une bande de même couleur qu'il offre sous le col, depuis la gorge jusqu'au poitrail; il semble propre, dit M. Cuvier, à cette région âpre et pleine de rochers qui s'étend entre la Sibérie, la Chine et le Thibet. C'est au Tonquin et au Thibet qu'il donne le meilleur musc; au nord, dans les Alpes voisines de la Sibérie et de la Daourie, où on le nomme *Kabarga*, son musc, au rapport de Pallas, est peu odorant (*Voyage*, III, 456, IV, 13).

Ce musc, demi-fluide chez l'animal vivant, plus ou moins solide après la mort, est contenu dans une poche ou bourse particulière, très-bien décrite par Pallas, et propre à l'individu mâle (nonobstant l'assertion contraire de Valmont de Bomare et de nombre d'auteurs, jusqu'à MM. Blondeau et Guibourt, *Journal de pharm.*, VI, 105), sous le ventre duquel elle est située : un sillon dont elle est creusée, reçoit la verge, et offre un conduit excréteur qui s'ouvre au devant du prépuce. M. Guibourt la regarde comme une dépendance nécessaire du canal de l'urèthre (*Journal de chimie méd.*, VI, 384). Cette espèce de follicule est l'organe sécréteur du musc dans l'animal adulte; car ce fluide, qui n'existe pour ainsi dire pas dans les jeunes animaux et est en petite quantité chez les vieux, abonde au contraire à l'époque du rut, où l'odeur en est aussi plus exaltée, et paroît lié ainsi à l'acte de la génération; il peut être assimilé, suivant M. Oken (*Isis*, 1826, 2e cahier), à la matière sébacée du prépuce chez d'autres animaux. Cette poche, membraneuse, mince, sèche, mais entourée d'un tissu cellulaire rempli de vaisseaux, offre à l'intérieur des rides ou plis, espèces de valvules formant des cloisons très-incomplètes, et présente quelques poils assez doux vers l'orifice interne de son canal excréteur. En dehors elle adhère à une portion de la peau de l'animal, qui, quelquefois même, ainsi que nous l'avons vu dans de petites vessies comme marronnées, l'enveloppe en presque totalité, et que, dans tous les cas, on coupe et vend avec elle. Chaque poche pourvue de sa peau pèse de 5 à 8 gros, est plus ou moins aplatie, arrondie ou oblongue, et a 2 pouces environ de diamètre. La forme, la grosseur, le poids en varient du reste beaucoup, dans les diverses sortes commerciales, et jusque dans une même sorte, ainsi que nous avons pu nous en convaincre par la comparaison d'un très-grand nombre de poches, grâce à l'obligeance de M. Chardin-Hadancourt, l'un des négocians en

parfumerie les plus estimés, à qui nous devons en outre divers renseignemens à ce sujet.

Les poches de musc qu'on trouve dans le commerce, et qui nous arrivent dans des boites en plomb, ou en bois doublées d'une feuille de ce métal, sont de trois sortes, désignées par les noms de *Musc Tonquin*, *Musc kabardin* et *Musc du Bengale*. Les deux premières sortes, provenant de lieux fort distans, assez différentes d'aspect et surtout de qualité, pourraient bien, d'après les descriptions variées des auteurs touchant l'animal qui les fournit, provenir de deux espèces différentes du genre *Moschus* (Fée, *Cours d'hist. nat. pharm.*, I, 89); la troisième, qui offre la forme et la couleur de la première, mais dont le musc, bien moins odorant, se rapproche plutôt de la seconde, quoique d'un meilleur parfum, n'est peut-être qu'une variété artificielle de celle-ci.

Les poches de *Musc Tonquin*, provenant du royaume de ce nom, et que les Anglais, qui les tirent de Chine par le commerce de la compagnie des Indes à Canton, nous fournissent presque en totalité, sont les plus estimées. La peau qui adhère à leur face externe est assez mince, couverte de poils tirant sur le roux; elles sont plus ou moins arrondies, jamais piquées des vers, assez remplies, et contiennent, terme moyen, 4 à 6 gros de musc chacune, et non un demi-gros comme le dit M. Fée (*Ibid.*, 90). Ces poches semblent avoir été soumises à quelques manutentions, comme nous l'a fait observer M. Chardin-Hadancourt, qui pense que la supériorité de leur musc provient moins peut-être de l'espèce d'animal ou du climat, que de l'art avec lequel les Chinois les travaillent avant de les livrer au commerce.

Celles de *Musc Kabardin*, provenant, à ce qu'il paraît, du Thibet, et que le commerce de l'Allemagne nous fournit, sont beaucoup moins estimées; c'est le *Musc de Sibérie* de quelques écrivains. Elles sont généralement oblongues, pointues à leurs deux extrémités, peu remplies, couvertes d'une peau plus épaisse à poil blanchâtre, argenté; ces poches, quelquefois piquées des vers, ne semblent pas avoir été modifiées par la main de l'homme. Du reste (nous l'avons constaté) il en est, dans cette sorte, d'arrondies et de rousses, comme, parmi les vessies de Tonquin, d'allongées et de blanches: l'odeur du musc qu'elles renferment, et qu'on apprécie fort bien en les traversant d'une forte épingle qui en retient le parfum, est donc le seul bon caractère distinctif; il nous a paru des plus tranchés.

Enfin les poches de *Musc du Bengale*, nom tiré de la voie par laquelle se le procurent les Anglais et les Hollandais, qui nous le fournissent, sont arrondies et à poils roux comme celles du musc tonquin; mais l'odeur de leur musc est faible et plus rapprochée de celle du musc

kabardin, quoique ayant plus de finesse; elles ne sont jamais piquées des vers, semblent avoir été travaillées, et ne sont peut-être que des poches de musc kabardin améliorées par une préparation analogue à celle que paraît avoir subi le musc tonquin.

Le haut prix du musc, qui, en poches, ne vaut pas en ce moment moins de 100 fr. l'once (le musc kabardin coûtant 40 fr. et le musc du Bengale 55 fr.), a vivement excité la cupidité des falsificateurs; aussi trouve-t-on dans le commerce, non-seulement des poches rendues plus pesantes par l'introduction de divers corps étrangers (plomb, fer, sable), mais d'autres, qui ont été ouvertes et recousues, et dans lesquelles le musc a été remplacé par des mélanges de toutes sortes; d'autres qu'on a en partie dédoublées pour introduire dans l'écartement des membranes de la colle de peau d'âne (Guibourt, *Journal de chimie méd.*, VI, 384); d'autres qui ont été faites de toutes pièces avec des débris de la peau du porte-musc; d'autres enfin dont, jusqu'à l'enveloppe même, rien n'appartient à l'animal dont elles portent le nom. Un examen attentif et la connaissance des caractères indiqués ci-dessus, font assez facilement reconnaître la plupart de ces fraudes; beaucoup de pharmaciens cependant préfèrent acheter le musc hors de sa poche: le musc tonquin le plus pur est le seul que doive contenir une bonne officine.

Ce musc, tel que nous le présente le commerce, est en grains irréguliers, d'un brun rougeâtre, doux et onctueux au toucher, légèrement humides, quoique susceptibles de se dessécher à l'air; mêlés de grumeaux noirs, un peu luisans, assez semblables à du sang desséché, qui paraissent en être la partie la plus pure; souvent entremêlés enfin de fragmens de poils et de débris membraneux. Soluble, à 1/10e près de parties membraneuses, dans le suc gastrique, dans l'eau chaude, et surtout dans l'alcool et l'éther, il est fusible en entier au feu, très-inflammable, et s'évapore en totalité sur les charbons ardens; trituré avec la potasse, il fournit abondamment de l'ammoniaque. Sa saveur est amère, désagréable, un peu âcre; son odeur, plus ou moins franchement ammoniacale, en masse, est pénétrante, forte, tenace, et d'autant plus fine et mieux caractérisée qu'il est, en quelque sorte, plus divisé: sa divisibilité en effet est extrême, et pour ainsi dire incalculable; elle seule pourrait donner quelque créance à la puissance thérapeutique des billionnièmes de grain de la doctrine homoeopathique. Cette odeur, agréable à quelques personnes, insupportable au plus grand nombre, s'affaiblit peu à peu par l'exposition à l'air, sans que le musc perde sensiblement de son poids, lorsqu'il est sec: la chaleur l'exalte; on en a dit autant de l'action des vapeurs des latrines et du foie de soufre, ce qui n'est pas démontré (*Rec. périod. de la soc. de méd*, VIII, 173 et 175). On doit

le conserver dans des vases de verre bouchés à l'émeri ; Ebermayer assure que ceux de plomb pourraient en être attaqués.

Le musc du Bengale est plus faible. Le musc kabardin, dont une partie équivaut à peine pour l'usage à quatre du premier, dont il n'a jamais d'ailleurs la finesse, est plus faible encore ; il est ordinairement moins foncé, presque pulvérulent, grenu, sec, susceptible toutefois de s'humecter au contact de l'air; la potasse en dégage peu d'ammoniaque, et l'alcool ainsi que l'eau n'en dissolvent que les 3/10es. Quelquefois cependant il ne se distingue réellement du musc tonquin qu'à l'odeur ; celle-ci est moins ammoniacale, mais plus désagréable, approche de celle du bouc, des étables à cochons, et, divisée, n'offre jamais ni l'agrément ni la ténacité de celle du musc tonquin.

Renfermé dans un lieu sec aussitôt après sa récolte et une légère dessiccation, le musc, sans doute, subirait à peine quelque altération ; mais placé, en poches, dans des lieux humides, renfermé ensuite dans des vases hermétiquement bouchés, comme le font les marchands dans la crainte d'en voir diminuer le poids, il subit plus ou moins promptement une modification qu'on a comparée à celle qu'éprouvent les cadavres enfouis en masse dans la terre : les principes azotés qu'il contenait (albumine, gélatine et fibrine) se décomposent en partie ; l'ammoniaque qui se forme réagit sur la stéarine qu'il renferme, et donne lieu à un savon ammoniacal analogue au gras des cadavres. Cette altération, quoique assez profonde, paraît influer peu sur ses principes volatils et par conséquent sur ses qualités odorantes, ainsi, probablement, que sur ses vertus médicinales ; peut être même, comme nous le disions plus haut, est-elle une des conditions de sa bonne qualité commerciale : néanmoins il convient toujours, pour l'emploi de la médecine, de choisir le musc le moins altéré comme le plus pur.

Ce musc altéré par la réaction lente de ses principes constituans, est le seul musc du commerce, le seul employé par conséquent, et le seul aussi qui ait été analysé. Neumann y avait reconnu la présence de l'alcali volatil ; Nysten, dans son *Dictionnaire de médecine*, le dit composé d'huile volatile, de résine et d'adipocire. John, dans ses tableaux chimiques du règne animal, a donné des muscs tonquin et kabardin une analyse comparée, de laquelle il résulterait que le premier est formé pour cent parties de : carbonate d'ammoniaque, 8,33 ; cire pure, 7,50 ; résine, 0,83 ; gélatine, 50 ; albumine et membranes animales, 25,80 ; sel marin, 2,50 ; potasse 0,83 ; carbonate de chaux, 3,33 ; perte, 1,68 (point d'huile volatile) ; et la seconde de : ammoniaque, 5 ; cire visqueuse, 5 ; matière gélatineuse, 50 ; membranes animales, 36 ; carbonate de chaux, 2 ; perte, 2 (point d'albumine ni d'huile volatile). MM. Blondeau et Guibourt (Mém. cité),

qui ont fait avec beaucoup de soin l'analyse du premier seulement, ce qui est à regretter, y ont trouvé (outre 47 pour cent d'eau, un peu d'ammoniaque libre, de sable et de poils) les principes suivans : gélatine; albumine; fibrine; matière très-carbonée, très-soluble dans l'eau, insoluble dans l'alcool; stéarine; élaïne; cholestérine; huile acide, combinée à l'ammoniaque; huile volatile; acide indéterminé; hydrochlorates de potasse, d'ammoniaque et de chaux; phosphate de chaux; carbonate de chaux. 1/5e seulement de ce musc leur a paru actif, et la teinture alcoolique renfermer la plupart de ses principes médicamenteux, encore peu précisés, du reste, malgré cette analyse.

Le musc sur lequel ils ont opéré leur a paru pur, mais un tel musc est assez rare dans le commerce. En effet, outre ce qui a été dit plus haut des diverses altérations que, en France et dans l'Inde même, la cupidité fait subir aux poches qui le renferment, les fraudeurs, non-seulement substituent communément le musc kabardin (Ferrein, III, 100) ou le musc du Bengale au musc tonquin, mais souvent aussi ils mélangent celui-ci avec du sang desséché (Henry, de Sémur, *Journ. de chimie méd.*, IV, 356), pratique signalée par tous les auteurs, avec diverses membranes, de la fiente d'oiseaux, des poils, de l'asphalte, du benjoin, du styrax, du tabac, du sable, de la limaille de fer, etc.; souvent même ils l'arrosent d'urine. Ces fraudes, portées à un certain degré, sont en général faciles à connaître à l'odeur faible de ce musc, à sa couleur, à son défaut d'homogénéité, à ce qu'il n'est qu'imparfaitement fusible, brûle mal, etc. Du musc vendu naguère à Londres comme tonquin, contenait, dit-on, de la civette provenant de l'animal appelé *Chat bisaam* (c'est-à-dire, probablement, *Chat musqué*) en Orient (*Bull. des sc. méd.* de Fér., 1824, p. 369), animal rapporté par M. Cuvier (*Règne animal*, I, 157) au *Viverra Genetta*, L.

L'odeur qui caractérise le musc est une des plus répandues dans la nature (Voy. *Rec. périod. de la soc. de méd.*, VIII, 171). Non-seulement un grand nombre d'autres animaux, notamment plusieurs espèces des genres *Mus* et *Mustela* (Voy. ces mots) offrent des sécrétions musquées; mais beaucoup de plantes, des minéraux même répandent l'odeur du musc; des produits morbifiques (*Bibl. méd.*, LIV, 110), des matières en décomposition, telles que la fiente de vache séchée au soleil, et bizarrement décorée du nom de *Musc indigène* (*Ann. de chimie*, IV, 70), l'ont souvent offerte, etc. Voy. plus loin *Musquées* (Odeurs). Le *véritable musc* obtenu par le père de C. L. Cadet, en soumettant à une douce chaleur, pendant des années, de la bile humaine renfermée dans un vase bien bouché (*Bull. de pharm.*, VI, 14; voy. aussi *Rec. périod. de la soc. de méd.*, VIII, 175, des produits du

même genre), était loin sans doute de pouvoir être assimilé au musc du commerce, même le plus inférieur. Il en est de même de ces prétendus *muscs artificiels*, soit formés de bitume de Judée, de sagapenum, de galbanum et d'opoponax (*Hist. de l'Acad. roy. des sc.*, 1706, p. 6), soit résultant de l'action de 4 parties d'acide nitrique ou sulfurique concentré sur une d'huile de succin (*Journ. de pharm.*, 1815), dernier produit recherché, dit-on, comme parfum par les paysans polonais, recommandé même comme succédané du musc dans plusieurs Pharmacopées, mais que M. Fée (ouvr. cité, I, 89) n'est point parvenu à obtenir. Ajoutons qu'il est d'ailleurs peu rationnel d'admettre, comme l'ont fait beaucoup d'écrivains, que l'analogie d'odeur suppose celle des vertus médicinales, et d'attacher plus d'importance à cette propriété physique qu'à bien d'autres par lesquelles nombre de corps très-différens semblent aussi se rapprocher.

Les usages du musc sont à peu près limités aux besoins de la parfumerie, des liquoristes, des confiseurs et de la médecine; aussi le nombre d'onces qui s'en consomment annuellement en France n'est-il que de quelques centaines. Ce médicament n'a été connu ni des Grecs, ni des Latins. Aétius est le premier qui en ait parlé. Il a été long-temps regardé comme le produit d'une sorte d'abcès, et comme recueilli, le meilleur surtout, sur des arbres ou des rochers auxquels, disait-on, s'étaient frottés pour s'en débarrasser les animaux en proie à ce mal, erreur partagée par Buffon lui-même.

Ses véritables propriétés, rendues plus incertaines par l'art détestable des falsificateurs, sont encore loin d'être exactement déterminées; cependant on ne saurait mettre en doute sa puissance sur le système nerveux, démontrée par l'impression forte que sa seule douleur cause souvent aux personnes délicates, nerveuses, par les défaillances, les céphalalgies dont elle est fréquemment la source, et qui la rend insupportable à beaucoup d'individus; il passe aussi pour éminemment aphrodisiaque. Les médecins du dernier siècle qui le croyaient *tout soufre et tout sel volatil* (Supplém. à la *Mat. méd.* de Geoffroy, IV, 302), l'ont regardé comme de nature chaude, dessiccative, atténuante, cordiale, céphalique, alexipharmaque, utile contre les palpitations et autres maladies du cœur, les affections de la tête et des nerfs, provenant du froid ou d'humeurs grossières, les coliques, et, à l'extérieur, les taies et les humidités des yeux, la surdité (un grain dans du coton introduit dans l'oreille). D'après les expériences de Juncker (*Conspectus thérap.*, p. 478) et de J. Wall (*Transact. philos. abrégées*, t. 1), le musc pris par dose de 4 grains d'heure en heure, jusqu'à celle de 12 grains à 1 gros, stimule d'abord l'estomac sans l'irriter, accroît sympathiquement les forces, et plus tard excite tout

l'organisme, augmente l'activité de la circulation, provoque l'épistaxis, des désirs vénériens, et détermine la transpiration dont le produit, ainsi que les urines, répand alors, disent-ils, une odeur musquée. Suivant Tralles, antagoniste de ce médicament, le musc excite les nerfs, le cœur, raréfie le sang, qu'il porte vers la tête et la poitrine, augmente la chaleur, etc., et offre en général beaucoup d'inconvénient. Son action certainement excitante, le contre-indique en effet dans l'état de pléthore, d'inflammation, et en général dans les maladies aiguës, si ce n'est quand le stade d'irritation est passé et que l'ataxie prédomine : aussi la plupart des auteurs recommandent-ils de ne l'employer qu'après la saignée ; mais on a plus souvent à se plaindre de son inertie que de son trop d'activité.

J.-C.-G. Joerg (Extrait *Bull. des sc. méd.* de Fér., XXV, 92), qui vient de le soumettre à de nouvelles expériences, faites sur 9 personnes en état de santé, à la dose de 2 à 15 grains, délayé dans de l'eau ou mêlé au double de son poids de magnésie, l'a trouvé moins diffusible et moins pénétrant qu'on ne le suppose, mais a constaté son action puissamment excitante sur le canal intestinal et plus encore sur le cerveau : il n'a pas observé, du reste, que les excrétions en offrissent l'odeur, mais les vêtemens l'exhalent parce qu'ils en sont imprégnés par les éructations auxquelles il donne lieu. Ses *effets primitifs* sont, d'après cet expérimentateur : éructations, pesanteur d'estomac, diminution ou augmentation de l'appétit, sécheresse de l'œsophage, vertiges, douleurs gravatives de la tête ; ses *effets secondaires*, plus sensibles sur l'encéphale, sont : bâillemens fréquens, somnolence, abattement et pesanteur de tout le corps, enfin sommeil profond qui se prolonge assez long-temps. Quand la dose est très-forte, l'action est plus marquée encore sur le système nerveux, et souvent alors il y a tremblement des membres et convulsions ; le pouls, en outre, est plus rapide et plus plein.

Ce remède, évidemment excitant, ne peut donc être employé, dit M. Joerg, que dans les maladies où le cerveau et le système nerveux sont débilités, sans qu'il y ait congestion sanguine ou compression de ces organes ; mais on a tort de ne l'employer que comme dernière ressource : du reste, le camphre lui paraît plus efficace dans ce cas, et en même temps plus sûr, parce qu'il n'est jamais sophistiqué, et plus à la portée de tous par son prix. Aussi, comme l'avait observé M. Barbier (*Mat. méd.*, II, 55), ce n'est guère comme excitant direct qu'on en fait usage, mais comme nervin ou antispasmodique diffusible, à raison de la propriété qu'il a de calmer les troubles nerveux, de rétablir l'harmonie entre les fonctions, dans beaucoup de maladies dont ce trouble forme le principal caractère, etc. Tels sont, outre les

spasmes nerveux habituels, l'*hystérie*, les *névralgies*, la *chorée*, etc., où il est fréquemment administré : les *fièvres malignes* ou *ataxiques*, les *typhus*, accompagnés de faiblesse, soubresauts des tendons, oppression, tremblement des membres, mouvemens convulsifs, grande anxiété, aberration de la faculté sensitive, etc., où il a été bien plus rarement expérimenté (Reid, Cullen, Fuller, Mertens, Alibert, J.-P. Frank, Odier, Récamier, Marcus, *Biblioth. méd.*, LXI, 23), etc. La diaphorèse et le sommeil qu'il procure presque toujours, sont regardés par M. Barbier comme secondaires ou thérapeutiques, c'est-à-dire, comme dus au calme qui succède aux accidens; mais, d'après les expériences de Joerg, faites sur des individus sains, et l'observation de certains malades qui ont présenté ces phénomènes sans d'ailleurs obtenir de soulagement, nous les croyons propres au remède.

On l'a vu très-utile aussi dans des cas de *péripneumonie* et de *pleurésie* avec délire, affections où l'emploie souvent, à haute dose, M. Récamier (Voy. *Bibl. méd.*, LIX, 19; et LXV, 208, le *Mémoire* intéressant de M. Jacquet), mais où, d'une autre part, M. Chomel l'a essayé sans succès (*Lancette française*, II, 397), administré soit après l'emploi de la saignée, soit avant, comme nous l'avons vu, lorsqu'il s'agit de faire cesser l'espèce de sidération nerveuse (*oppressio virium*) qui signale quelquefois le début de certaines affections graves, et ne permet pas d'en reconnaître le véritable caractère.

Des observations de ses bons effets contre le *hoquet spasmodique*, les *palpitations du cœur*, les *spasmes de l'œsophage*, les *convulsions*, etc., sont aussi consignées dans le 1er volume des *Transact. philos. abrégées* (p. 210, 223, 231). Cabanis, qui le regardait comme d'une grande efficacité, mais à haute dose, en donna 30 à 40 grains en quelques heures à Mirabeau (*Mém. sur la maladie et la mort de Mirabeau*, p. 286). Cullen (*Mat. méd.*, II, 400), Pringle (*Phys. and litt. essays*, II, 250), etc., l'ont trouvé efficace à grande dose dans les cas de *goutte* dite *remontée*.

Les médecins indiens, au rapport d'Ainslie (*Mat. ind.*, I, 228), prescrivent le musc comme stimulant, antispasmodique, contre le *tétanos*, les *convulsions des enfans*, la *dyspepsie*, et, combiné avec l'opium, dans la *dysenterie*. Au Tonquin et à la Chine, le musc, à très-haute dose (10 à 48 grains, d'après Crantz), est aussi employé avec grand succès, dit-on, contre l'*épilepsie*, où Haller, C. R. Hannes (*Nova acta Acad. nat. curios.*, V, 244), Van-Swieten, Tissot (Voy. aussi *Gaz. de santé* du 5 janvier 1829), etc., l'ont trouvé utile; la *manie*, les *convulsions*, où l'ont recommandé J. Wall (*Philos. trans.*, 1744, p. 212), P. Owen (*Med. obs. by a Soc. of phys. in London*, III,

1803), F. Zanetti (cité plus loin); et en général dans toutes les *affections du système nerveux*. Mais c'est surtout contre la *rage* et le *tétanos* qu'il a été préconisé. F. Zanetti (*Nova acta Acad. nat. cur.*, V, 146), Chapp (*Rec. périod. de la soc. de méd.*, XXIV, 290), R. Huck (*Med. obs. by a Soc. of phys. in Lond.*, III, 326), etc., ont rapporté des exemples de son efficacité contre cette dernière affection; et Wendt le croit le meilleur remède du *tétanos des nouveau-nés* (*Journ. compl. des sc. méd.*, XXIX, 51). Bouteille (*Mém. sur la nat. et le trait. de la rage*, dans les *Mém. de la soc. roy. de méd.*, 2[e] p., mém., p. 196) qui le regardait comme l'antispasmodique le plus puissant contre l'hydrophobie, comme calmant et sudorifique, rapporte à l'appui de cette manière d'agir des observations d'*hystérie goutteuse* de Pringle (*Journ. de méd.*, IX, 133), d'*épilepsie* de Van-Swieten, etc. Il le recommande à la dose de 2 à 10 grains, et loue particulièrement son mélange avec le camphre, qui en seconde l'efficacité, le nitre et l'extrait de coquelicot. Nugent l'a donné, à la dose de 24 grains par prise, contre la rage, selon la formule du *remède tonquinois* de Cobb, c'est-à-dire, associé au cinnabre qui paraît en affaiblir l'action. Johnston a vu deux exemples de succès, au rapport de Cullen, qui en cite un 3[e]; on en trouve un autre dans les *Transact. philos.* de 1757. Voy. aussi le Mémoire de Reid, dans notre bibliographie.

Le musc s'administre communément *en poudre*, soit mélangé à du sucre ou à d'autres médicamens pulvérulens, soit en elæosaccharum, soit suspendu dans des potions, des juleps, des lavemens, soit enfin associé à divers extraits, et mis sous forme de pilules qu'on argente, surtout pour les personnes qui répugnent à son emploi. Quelquefois cependant on le prescrit en *teinture* alcoolique ou éthérée, préparée ordinairement avec un gros de musc contre 4 gros d'alcool ou d'éther; on en a même fait une *eau distillée*. Celle-ci se donne par onces; sa teinture par gouttes (10 à 20); sa poudre, toujours préférable, par grains, de manière à en administrer, en plusieurs fois, 6, 12, 24 grains et plus, par jour: cette dernière dose peut, lorsque le musc est bien indiqué, être prise d'emblée sans inconvénient, mais ordinairement on en gradue l'emploi pour mieux régler ses effets. Ceux-ci ne sont pas toujours en rapport avec les doses, surtout chez les personnes très-impressionnables; mais de trop petites doses, comme on le donne en général en France, sont sans efficacité, au rapport de tous ceux qui l'ont spécialement expérimenté. En général, suivant M. Joerg, 3 à 5 grains toutes les 8 ou 12 heures suffisent chez les personnes irritables, 6 à 12 chez les autres. Il est rarement rejeté, même par ceux à qui son odeur déplaît. L'un de nous l'a trouvé supérieur à la

poudre tempérante; plusieurs praticiens le préfèrent à l'opium, dont il a l'action calmante, sans aucun des inconvéniens ; mais son haut prix doit le faire réserver pour les cas où d'autres médicamens moins coûteux se sont montrés inefficaces. Le médecin doit en outre tâcher toujours de s'assurer de la bonne qualité de ce médicament, les muscs kabardin et du Bengale, comme nous l'avons dit, n'étant en rien comparables par leurs propriétés, et sans doute par leurs vertus, au véritable musc tonquin.

On associe quelquefois le musc au nitre, au cinnabre, qui en modère, dit-on, l'action excitante; au camphre qui passe au contraire pour l'accroître; à l'opium, aux résines, aux baumes, à l'ambre, aux huiles essentielles, à l'oxyde de zinc, et autres antispasmodiques; au soufre doré d'antimoine qui lui ôte presque complètement son odeur, sans être décomposé, tandis que le kermès minéral la change seulement en celle de l'ognon, d'après les expériences récentes de L.-F. Bley (nouv. *Journ. de pharm.* de Tromsdorff, XIX, cah. 2, p. 6); au nitrate d'argent qui en est décomposé, etc.

Il fait la base, en outre, d'un grand nombre de formules officinales ou magistrales, telles que le *magistère musqué* de la Pharmacopée de Londres, le *julep musqué* de Fuller (Voy. *Nouv. Journ. de méd.*, I, 103, la formule d'un julep musqué recommandé contre les convulsions, le délire et la manie); la *poudre tonquin*, mélange de 16 grains de musc et de 12 de cinnabre, usité à la Chine, en une seule dose, contre la rage; les *pastilles mogoles*, la *pierre de Goa*, les *pilules de musc et d'ammoniaque*, diverses préparations dites *antispasmodiques*, *aphrodisiaques*, etc. (Voy. la *Pharmacopée univ.*, II, 137). Le musc figurait aussi dans diverses autres préparations, aujourd'hui abandonnées ou réformées, telles que les *confections d'hyacinthe* et d'*alkermès*, les *pastilles odorantes* et la *poudre réjouissante* de la Pharmacopée de Paris; et sa teinture dans l'*eau de millefleurs*, le *baume apoplectique* et le *baume de Lectoure* de la même Pharmacopée, etc. Ajoutons enfin qu'on l'emploie fréquemment, à très-petite dose, pour aromatiser certaines liqueurs de table, des bonbons et autres produits plutôt du ressort du liquoriste et du confiseur que de celui du pharmacien.

Alberti (S.) *Orationes tres..... 2° de moschi aromatis pretiosissimi natura et efficacia.* Norimbergæ, 1585, in-8. — Le même. *Oratio de moscho.* Wittemb., 1594, in-4. — Schenck (T.-T.). *Exercit. de moscho.* Resp. L. Schroeck. Ienæ, 1667, in-4, fig. — Schroeck (L.). *Historia moschi ad normam acad. curios. conscripta.* Viennæ, 1682, in-4, fig. — De la Peyronie (F.). Description d'un animal connu sous le nom de musc (*Mém. de l'ac. royale des sc.* pour 1731, p. 443). — Galeati (D.-G.). *De moscho* (*Comment. Bononienses*, III, C. p. 72. O. p. 177). — Reid (A.). *Of the effects of the Tunquinese medecine* (*Philos. Transact.*, 1741, p. 212). — Trommsdorf (G.-B.). *Programma de moscho.* Erfurt, 1776, in-4. — Wall (J.). Des effets extraordinaires du musc dans les maladies convulsives (publié dans les *Trans. philos.*; et aussi, avec d'autres pièces, par son fils, Oxford, 1780, in-8). — Tralles (B.-L.). *De limitandis laudibus et abusu moschi in medela morborum dissertatio.* Breslau, 1783,

In-8. — Bechtold Werner (J.). *Diss. inaug. de moscho.* Gottingæ, 1784, in-4. — On peut consulter aussi, outre les divers mémoires et observations indiqués dans le cours de notre article, ceux que contient le *Repertorium commentationum*, etc. de J.-D. Reuss (X, 35 et suiv.), sur les vertus du musc contre les *palpitations*, le *délire*, la *fièvre nerveuse*, la *manie*, le *croup*, etc. On cite enfin de Werner une dissertation *De moscho*, et de Link un Traité sur le musc (1786 ?).

MOSCHUS ORIENTALIS. Nom officinal du *Musc*. V. *Moschus moschiferus*, L.

MOSCOUADE. Sucre brut ou non purifié. Voy. *Sucre*.

MOSKOKARYON. Synonyme de *Muscade* dans Dioscoride.

MOSON ou Wieselburg, Comitat de Hongrie, où P. Kitaibel (*Hydrogr. Hungariæ*, Pest, 1829, in-8., 2 vol.) indique l'existence d'un grand nombre de marais à sulfate et carbonate de soude.

MOSS-KUH, MOSS-OCHS. Noms allemands du butor, *Ardea stellaris*, L.

MOSSE. Nom que porte, à Ualan, l'arbre à pain, *Artocarpus incisa*, L. (I, 454). La variété sans semences s'y nomme *Cossa*.

MOSTARDA. Nom portugais de la moutarde noire, *Sinapis nigra*, L.

MOSTARO. Nom espagnol de la moutarde noire, *Sinapis nigra*, L.

MOSTERD. Nom hollandais de la moutarde noire, *Sinapis nigra*, L.

MOSUMOOSKI. Nom tamoul du *Bryonia scabra*, Thunb. (I, 680).

MOSYLLON. Nom de la meilleure espèce de *Canelle* dans Galien.

MOTA DASCHINIE. Un des noms dukhanais du *Cassia lignea*.

MOTACILLA, Becs-fins. Genre d'oiseaux de l'ordre des Passereaux, voisin des Gobe-mouches (subdivisé aujourd'hui en beaucoup d'autres), nombreux en espèces, qui, la plupart, malgré leur petitesse, forment à l'automne, époque où leur chair devient plus ou moins grasse et succulente, un gibier fort recherché dans les pays où elles abondent. La plus remarquable est le bec-figue, ou mieux bèquefigue; mais d'autres espèces ont jadis fixé l'attention des thérapeutistes : ainsi le hochequeue (*Motacilla alba* et *cinerea*, L.), qui vit au bord des eaux, passait pour apéritif, diurétique et lithontriptique, administré en poudre à la dose de 24 à 72 grains dans du vin blanc ou de l'eau de saxifrage. Le troglodyte d'Europe (*M. Troglodytes*, L.), souvent confondu de nom avec le roitelet (*M. Regulus*, L.), et l'un de nos plus petits oiseaux, était regardé, d'après le témoignage de Zacutus Lusitanus, comme spécifique contre la pierre, pris en poudre ou mangé assaisonné d'un peu de sel et de poivre : sa cendre est encore inscrite comme diurétique dans quelques Pharmacopées, sous le nom de *Reguli usti*. Le rossignol (*M. Luscinia*, L.), si connu par son chant mélodieux, était employé comme aliment contre la cachexie et l'épilepsie, et son fiel, mis sous forme de liniment, servait pour donner à la vue plus d'acuité. Quant au motteux ou vitrec, petit oiseau qui vit de vers et d'insectes, sa chair est compacte, peu savoureuse et par conséquent peu recherchée; il est loin d'en être de même du suivant :

M. Ficedula, L. (*Muscicapa Atricapilla*, Cuv.), Gobe-mouche noir, Bèque-figue. Ce nom de bèque-figue, appliqué, dans le Midi et en Italie, à diverses fauvettes et farlouses, l'a été aussi à toutes les es-

pèces de becs-fins d'Europe qui s'engraissent de figues, et même à plusieurs oiseaux étrangers : de là quelque confusion dans Buffon et ceux qui l'ont suivi. Le véritable bèque-figue (*Sycalis* et *Ficedula* des anciens) n'est qu'un jeune individu ou qu'un individu femelle du gobe-mouche noir, dont, comme l'indique son nom, le plumage est naturellement assez sombre, mais qui s'embellit durant la saison des amours che sle mâle, nommé alors jadis *Melancorhynchos* et *Atricapilla*. Cet oiseau, long de 5 pouces, est commun dans le Midi, où il becquete les figues ; il s'en éloigne durant l'été où il vit surtout de raisins, et y revient en août et septembre, époque de sa chasse. C'est en effet chez nous, ainsi qu'il l'était pour les Romains, le plus estimé, en quelque sorte, des petits oiseaux. Comme l'ortolan, il ne consiste, pour ainsi dire, qu'en un petit peloton de graisse fondante, d'une saveur fine, délicate, succulente ; aussi la digestion en est assez difficile pour devoir être aidée par le secours des épices, des aromates et l'usage des spiritueux, quoique par elle-même la chair de cet oiseau ne laisse pas que d'être excitante et nutritive. Il convient peu par conséquent aux estomacs faibles, paresseux, aux convalescens ; et pourtant, dans certains pays, on est dans l'habitude de l'administrer à ces derniers. Dioscoride dit qu'il est bon pour aiguiser la vue, et Piétro della Valle affirme qu'en Chypre il cause quelquefois des incommodités, parce qu'il y becquete la scammonée, double assertion justement révoquée en doute par M. H. Cloquet dans sa *Faune des médecins* (II, 263).

MOTELLA, MOTELLE. Noms latin et français de la lotte, *Gadus Lota*, L., dans quelques auteurs.

MOTÈNE. Nom de la lotte, *Gadus Lota*, L., à Genève.

MOTHER OF THYME. Nom anglais du serpolet, *Thymus Serpyllum*, L.

MOTHERWORT. Nom anglais de l'agripaume, *Leonurus Cardiaca*, L.

MOTIERS, Motiers-le-Travers. Village de Suisse, dans le Val-Travers (canton de Neufchâtel), célèbre par le séjour qu'y fit Rousseau de 1762 à 1765, et près duquel est une source minérale dont les eaux contiennent du soufre, dit-on, et du fer.

MOTJI. Un des noms japonais du riz, *Oryza sativa*, L.

MOTJIGUSU. Un des noms chinois de l'Armoise, *Artemisia vulgaris*, L. (I, 451).

MOTTE (La). Voy. *Lamotte* (IV, 34).

MOTTEREAU. Nom de l'*Hirundo riparia*, L., à Nantes.

MOTTERELLE, MOTTEUX. Noms vulgaires du *Motacilla OEnanthe*, L.

MOU DE VEAU. Nom vulgaire des poumons de veau. Voy. *Bos* (I, 647)

MOU TAN, MOUTAN, MOUTANG. Noms chinois de la pivoine en arbre, *Pæonia Moutan*, Bot. Mag.

MOUATE. Racine indienne, blanchâtre, mucilagineuse, charnue et d'une odeur aromatique, dont on use dans la médecine égyptienne ; on en prend la décoction comme nutritive et aphrodisiaque ; on en fait aussi un sorbet, d'après M. Rouyère (*Bull. de pharm.*, II, 407).

Mouc-tu. Nom cochinchinois de l'*Equisetum hiemale*, L.

Moucelets. Nom provençal des *Thlaspi perfoliatum* et *T. alpestre*, L.

Mouchat. Nom du moineau franc, *Fringilla domestica*, L., en patois lorrain.

Mouche. Nom français des insectes du genre *Musca*. Voy. ce mot.

— cantharide. C'est le *Meloe vesicatorius*, L.

— d'Espagne. C'est la cantharide, *Meloe vesicatorius*, L.

— a feu, Mouche luisante. Espèce de *Lampyris*. Voy. ce mot.

— guêpe. Voy. *Vespa*.

— a miel. Nom vulgaire des abeilles. *Apis mellifica*, L. Voy. ce mot.

Moucherolle. Nom français du genre *Muscipeta*, Cuv., et, dans Lémery, du *Muscicapa grisola*, Gm. Voy. ce mot.

Mouches. Mot quelquefois pris pour *Mouches cantharides*.

Mouches. Nom que l'on donne à des topiques de petites dimensions, ce qui les a fait comparer aux mouches que les dames mettaient autrefois sur leur visage, et qu'on applique ordinairement aux tempes, à l'angle de la mâchoire, derrière l'oreille, etc., contre l'ophthalmie, les maux de dents, les fluxions, la céphalée, etc. On les prépare le plus souvent avec l'opium, l'emplâtre vésicatoire, etc.

Gendrin (A.-N.). Extrait d'un mémoire sur l'emploi des topiques opiacés contre l'ophthalmie, etc. (*Journ. génér. de méd.*, LXX, 212).

Mouchouko. Nom que les Hottentots Bachapins donnent au *Tabac*.

Mouchu. Nom d'une plante du Chili, représentée par Feuillée, qui la dit propre, étant mâchée, à chasser les vents, et qu'il désigne sous le nom d'*Anisillo*, peut-être à cause de sa propriété carminative, à l'instar de l'anis, ou pour son odeur anisée (*Plant. méd.*, III, 5).

Moucle. Ancien synonyme français de *Moule*.

Moue. Un des noms de l'huile de palme, *Elais guineensis*, L. (III, 58), à la côte d'ivoire.

Moufette. Un des noms de la bourse à berger, *Thlaspi Bursa-pastoris*, L.

Mouffette. Synonyme de *Mofette*. Voy. ce mot.

Mougetas. Nom du haricot, *Phaseolus vulgaris*, L., en Languedoc.

Mouille-bouche. Variété de *Poire*.

Moujhes. Nom languedocien du *Cistus ladaniferus*, L.

Mouk-se. Nom d'une prêle (*Equisetum*) de la Chine, dont la décoction y est fort employée comme astringente (De Candolle, *Essai*, etc. 311).

Mouka. Nom du lin de la Nouvelle-Zélande, *Phormium tenax*, L., dans cette île.

Moul-elavou. Nom malabare du *Bombax Ceiba*, L. (I, 637).

Moule. Mollusque marin qui sert d'aliment. Voy. *Mytilus edulis*, L.

— de chien. Les Grecs nommaient ainsi le *Mytilus cygneus*, L.

— d'étang. Espèce d'anodonte. Voy. *Mytilus cygneus*, L.

— de mer. Un des noms vulgaires du *Mytilus edulis*, L.

— du Rhin. C'est le *Mya margaritifera*, L.

— de rivière. Nom francais du *Mytilus anatinus*, L. Voy. ce mot.

MOULIN-LE-COMTE. Carrère (*Cat.*, 203) indique sous ce nom une ferme entre Passi-Greniers et Vandriers, à 5 lieues d'Épernay, où se trouve une source froide, que Lallement dit ferrugineuse et utile dans les mêmes cas que l'eau de *Boursault* (voy. I, 658).

MOULIN-LA-COSTE. Hameau de France (Ardèche) près duquel Boniface, cité par Carrère (*Cat.*, 522) indique une source

froide semblable à celles d'*Arsac*, à 1/2 lieue de laquelle elle est située, et de *Nouzet*.

MOULINS. Ville de France (Allier), dans le voisinage de laquelle est une source minérale appelée *Bardon*, que J. Diannyre (*Mém. de Trévoux*, mai 1746, p. 1064, et ancien *Journal de méd.*, t. 11) signale comme résolutive, apéritive, bonne contre les gonflemens d'estomac, les coliques, l'ictère, l'hystérie, les maladies de la peau, etc., et qu'il dit contenir *du vitriol, du nitre, du bitume, du fer et du soufre* (Carrère, *Cat.*, 155).

MOULINS-LA-MARCHE. Bourg de France, à 4 lieues de L'Aigle, près duquel Terrède indique une source minérale froide peu active, à laquelle il attribue en général les propriétés des eaux ferrugineuses (Carrère, *Cat.*, 387).

MOULLERA. Nom d'une plante de l'Inde dont la fumée des feuilles sert à dissiper les vertiges, d'après Ray (*Hist. plant.*).

MOUMYA. Synonyme arabe de *Momie* Voy. ce mot.

MOUNIER. Un des noms vulgaires du martin-pêcheur, *Alcedo Ispida*, L.

MOUNTAIN-ASH. Nom anglais du sorbier des oiseaux, *Sorbus Aucuparia*, L.

— COOK. Nom anglais du coq de bruyère, *Tetrao Urogallus*, L.

— TEA. Un des noms anglais du *Gaultheria procumbens*, L.

MOURALIOUS, MOURILIONS. Noms languedociens de l'*Anagallis arvensis*, L. (I, 276).

MOURAOU. Nom languedocien de l'olivier, *Olea europæa*, L.

MOUREAU. Variété d'*Olive*.

MOUREILA. Nom du *Malpighia verbascifolia*, Aubl., à la Guiane, d'où on a donné le nom de *Moureillier* à tout le genre.

MOURELA, MOURELLE. Noms languedociens de la morelle, *Solanum nigrum*, L.

MOURETIER. Un des noms du myrtile, *Vaccinium Myrtillus*, L.

MOURGUETA. Nom de l'*Helix vermiculata*, Mull., en Languedoc.

MOURUIGLIOUN. Nom d'une variété d'*Anguille* à tête déprimée, à Nice.

MOURICOU. Nom malabare de l'*Erythrina Corallodendron*, L. (III, 147).

MOURINGOU, MOURONGUE. Noms de la noix de ben, *Moringa oleifera*, Lam.

MOURON. Nom de l'*Anagallis arvensis*, L. (I, 276).

— BLANC. *Alsine media*, L. (I, 201).

— D'EAU. *Samolus Valerandi*, L.

— FEMELLE. Variété à fleurs bleues du mouron, *Anagallis arvensis*, L.

— MALE. Variété à fleurs rouges du *Mouron*.

— DES OISEAUX. *Alsine media*, L. (I, 201).

MOURRIDE. Un des noms du pied de veau, *Arum maculatum*, L. (I, 458).

MOURVENC. Nom du *Juniperus Oxycedrus*, L., dans le Midi de la France (III, 695).

MOUSE (ST-.), à 1 lieue N.-O. de Plombières, dans les Vosges. On y indique une source minérale froide et ferrugineuse, qui nous est inconnue.

MOUSOU. Nom chinois des graines du *Dryandra oleifera*, Lam. (II, 690).

MOUSSACHE. Ce nom se donne, aux Antilles, à la fécule de la farine du manioc, *Jatropha Manihot*, L. (III, 676); on l'étend aussi à la plupart des fécules extraites de diverses racines et fruits des Antilles, et alors ce nom est synonyme d'*arrow-root*, fécule du *Ma-*

ranta arundinacea, L., et de quelques autres végétaux de la famille des Balisiers.

Ricord-Madiana (J.-P.). Recherches sur les qualités des moussaches fournies par différentes racines ou fruits des Antilles, etc. (*Journ. de pharm.*, XVI, 306).

MOUSSE. Voy. *Mousses* et *Muscus*.

— DE CHÊNE. *Lichen plicatus*, L. (IV, 104).

MOUSSE DE CORSE, Mousse de mer, Coralline de Corse [1]. Noms du *Fucus Helminthocorton*, Latour. (III, 305), *Gigartina Helminthocorton*, Lamour., qui viennent de sa forme de mousse et de ce qu'on le récolte sur les rochers battus par la mer, en Corse, et qui ont été étendus à une réunion de substances marines que l'on donne pour cette plante, parce qu'elles paraissent en avoir les propriétés.

Cette espèce de fucus est en petits buissons courts, très-touffus, à divisions rameuses, capillaires, presque articulées au sommet, demi-transparentes, cornées, rouge fauve; elle a un goût salé et une odeur de mer forte, surtout mouillée; elle se résout pour une très-grande proportion en gélatine dans l'eau. On en fait la récolte en râclant les rochers maritimes des îles de Corse, de Sardaigne, de Sicile; on la trouve aussi sur ceux de la Provence, de l'Océan, etc. Cette manière de la récolter fait qu'on amène avec elle d'autres produits de la mer, qu'on y laisse. M. De Candolle y a trouvé : 1° *Fucus ericoides*, Good.; 2° *Corallina rubens*, L.; 3° *Fucus barbatus*, Good., ou *F. fœniculaceus*, L.; 4° *Conferva catenata*, Roth.; 5° *Conferva Ægagropila*, L.; 6° *Conferva albida*, Roth.; 7° *Corallina officinalis*, L.; 8° *Fucus sedoides*, Desf.; 9° *Fucus incurvatus*, Huds.; 10° *Fucus Fasciola*, Roth.; 11° *Conferva pilosa*, Roth. On y observe aussi quelquefois encore le *Conferva scoparia*, L.; l'*Ulva Pavonia*, L.; l'*Ulva squamaria*, Gmelin; l'*Ulva Lactuca*, L.; le *Fucus aculeatus*, L.; le *Fucus plicatus*, L.; la bourre qui est à la base du *Zostera marina*, L.; des fragmens de lichens, et une multitude de portions de plantes trop petites ou trop défigurées pour être reconnues, outre des portions de madrépores, du sable, etc. Le *Fucus Helminthocorton* est à peine pour un tiers dans les meilleures qualités de mousse de Corse du commerce, d'après l'examen qu'en a fait M. De Candolle. Cependant M. Fée a vu des sortes où il en formait moitié environ (*Cours d'hist. nat. pharm.*, I, 147). Au surplus, la plupart des substances qu'on trouve mêlées avec ce fucus, paraissent jouir de propriétés analogues aux siennes. Le docteur Nardo, de Chioggia, vient de découvrir qu'un grand nombre d'algues de l'Adriatique jouissent des propriétés vermifuges de la mousse de Corse, d'a-

[1] Il ne faut pas confondre cette plante avec la coralline officinale ou coralline blanche, *Corallina officinalis*, L. (II, 424), qu'on employe aussi comme vermifuge.

près des expériences directes (*Revue médicale*, II, 515). Il serait donc à désirer qu'on triât ce médicament, et que, au lieu d'avoir un farrago pareil on le réduisît au véritable *Fucus Helminthocorton*, ce qui, de 12 sous que coûte la livre, la porterait à 30; on le monderait du sable, des coquillages, de la terre, des polypiers, etc., qui, joints à l'humidité où on entretient cette drogue, peut-être pour qu'elle pèse plus, en font un véritable fumier. L'emploi de la mousse de Corse est fort ancien dans les îles de la Grèce; il paraît même que du temps de Théophraste et de Dioscoride on s'en servait en médecine, si on en juge par quelques passages de leurs écrits: c'est probablement le *Muscus marinus* de Pline et des vieux auteurs. Une colonie grecque qui vint s'établir en Corse vers le milieu du 17e siècle, y apporta traditionnellement la connaissance des propriétés vermifuges de ce petit *fucus*. En 1777, un médecin corse, le docteur Stéphanopoli, membre de cette colonie, le retrouva sur les rochers de l'île, et en fit connaître les propriétés en le désignant sous le nom de *Leminthochorton*: il faudrait reporter cette date à 1775, d'après Sprengel (*Hist. de la méd.*, V, 495). Schwendimann, et deux ans après Latourette, médecin de Lyon, publièrent chacun un mémoire sur cette plante, que ce dernier nomma *Fucus Helminthocorton*, dans lesquels ils firent connaître ses propriétés vermifuges.

Aujourd'hui on donne la mousse de Corse (que le premier soin des pharmaciens doit être de monder et de séparer de la terre, du sable, du corail, des coquillages et autres corps étrangers, et de sécher) à la dose de 1 à 4 gros, bouillis dans une livre d'eau et filtrés, que l'on prend par verre d'heure en heure: on en fait aussi un sirop que l'on prescrit par once; mais cette préparation est moins certaine. M. Fée prétend que la meilleure et la plus efficace serait la gelée (*loc. cit.*). On la conseille encore en poudre à la dose de 1 gros. Ce médicament se prescrit surtout contre le ver strongle, si commun chez les enfans; il paraît qu'il agit en les faisant périr d'indigestion, ces animaux se gorgeant de la gélatine dont est composé pour plus de moitié ce *fucus*, car il n'a ni saveur ni odeur, et on ne voit pas qu'il produise la moindre action sur l'estomac ou les intestins. Son effet vermifuge est loin au reste d'être certain, et on doit dire qu'il échoue souvent. Il est pourtant employé vulgairement, et presque toujours les parens le donnent sans l'intervention du médecin.

William Farr a conseillé un autre emploi de ce *fucus* qui serait bien plus précieux s'il était efficace; il assure (et il paraît que cette opinion est populaire en Corse, puisque c'est Bonaparte qui la rapporta à ses médecins à Sainte-Hélène, et qui devint ainsi l'instigateur du travail du médecin anglais) que, donné contre les indurations,

le squirrhe ou cancer non ulcéré, il les dissipe mieux qu'aucun des moyens indiqués jusqu'ici par les auteurs. On le prescrit en infusion ou en décoction, à la dose d'une demi-once à six gros dans deux livres d'eau bouillante, qu'on passe après douze heures de repos, et dont on prend trois ou quatre verres par jour, en y ajoutant un peu de rhubarbe, si l'on veut; les excrémens changent de couleur; les urines deviennent plus abondantes; la tumeur se ramollit et se dissipe, etc. Il rapporte plusieurs observations de guérisons opérées par ce moyen (*Revue médicale*, XI, 468). Le docteur Dohlhoff pense que ce *fucus* ne doit cette propriété qu'à l'iode ou aux hydriodates qu'il contient (*ibid.*); par conséquent on pourrait le remplacer par d'autres *fucus* où ce principe est plus abondant. Il est facile de vérifier la valeur de la mousse de Corse comme fondant des engorgemens squirrheux, car ce médicament est commun, et la maladie n'est malheureusement pas rare.

On a de M. le docteur Bouvier une analyse de la mousse de Corse, mais un peu ancienne, de sorte qu'on n'y voit pas figurer l'iode, principe qui n'a été découvert que depuis dans les *fucus*; suivant lui, elle est composée de : gélatine, 602; sulfate de chaux, 108; fibres ligneuses, 109; muriate de soude, 92; carbonate de chaux, 72; phosphate de chaux, 2; carbonate de magnésie, 5; oxyde de fer, 5; silice, 3 (*Méd. éclairée par les sciences physiques*, I, 86; 1791; *Ann. de chimie*, IX, 83). Il serait à désirer qu'on répétât ce travail.

Schwendimann (P.-J.). *Diss. helminthochorti historia, natura, vires.* Argentorati, 1780, in-4. — Latourette (A.-L.). Diss. botanique sur le vermifuge improprement appelé mousse de Corse (*Obs. sur la physique*, XXI, 166, 1782). — Haemmerlen (D.-A.). *Diss. inaug. de fuco helminthocorto.* Erlangæ, 1792, in-8. — De Candolle (A.-P.). Extrait d'une note sur la mousse de Corse (*Bull. de la soc. de la faculté de méd.*, I, 125-1804; *Bull. de la soc. philom.*, III, 263). — Farr (W.). Sur l'emploi de la mousse de Corse dans le cancer (en anglais). (*Medico-surgical Review.* Mars 1822). Plusieurs journaux français en ont donné un extrait.

Mousse dorée. Écailles du *Polypodium Baromez*, L. Voyez *Polypodium*.
— grecque. Un des noms du muscari, *Muscari comosum*, Mill.
— d'Inde. Filets soyeux, fauves, lustrés, qu'on dit vermifuges (*Bull. de pharm.*, VI, 345). Peut-être la mousse dorée?
— d'Islande. *Lichen islandicus*, L.
— marine. *Fucus Helminthocorton*, Latour. Voy. *Mousse de Corse*.
— de mer. *Fucus Helminthocorton*, Latour. Voy. *Mousse de Corse*.
— du Nord. *Lichen rangiferinus*, L.
— des rennes. *Lichen rangiferinus*, L.
— de rocher. Ancien nom de la *Coralline blanche* (II, 424).

Mousseline. Un des noms de la chanterelle, *Merulius Cantharellus*, L. (IV 409).

Moussembey. Plante crucifère, potagère aux Antilles, dont on mange les feuilles bouillies avec de la viande (Labat, *Nouv. voy.*, I, 391).

Mousseron. On donne ce nom à plusieurs petits champignons comestibles du genre *Agaricus*, qui croissent parmi la mousse. La peau de leur chapeau se dessèche facilement, et ressemble, dans cet état,

à celle d'un gant. On les conserve desséchés pour l'hiver ; on les met dans les ragoûts, etc.

MOUSSERON D'ARMAS. Il est comestible en Provence, d'après Paulet.
— BLANC. *Agaricus albellus*, DC.
— (Faux). *Agaricus tortilis*, DC.
— GRIS. *Agaricus Mousseron*, Bull.
— PETITE-OREILLE. *Agaricus virgineus*, Pers.

MOUSSES, *Musci*. Famille naturelle de la Cryptogamie de Linné. Ce sont de petites plantes à feuilles fines, simples, perennes, inodores, insipides, portant des urnes pédicellées regardées comme contenant les semences qui les reproduisent, qui viennent à maturité pendant l'hiver, tandis que des rosettes sessiles sont présumées être les organes mâles. Elles croissent sur la terre, l'écorce des arbres, les pierres, etc., dans les lieux frais, humides, surtout dans les pays du nord, où elles forment des tapis de verdure plus ou moins étendus ; elles sont, après les Lichens, les premières plantes qui commencent la végétation et préparent la formation de l'*humus* végétal ; les aquatiques, surtout les *Sphagnum*, préparent la formation des tourbières. Cette famille, très-nombreuse puisqu'elle contient plus de douze cents espèces, que les travaux de Dillen, d'Hedwig, de Bridel, de Hooker, etc., ont contribué à faire bien connaître, renferme peu ou point de plantes médicinales ; le *Lycopode* (V. *Lycopodium*), le *Polytric*, la *Fontinale*, sont à peu près les seuls dont on a indiqué quelque emploi. On fait avec les mousses, qui en général forment un bon moyen d'emballage, des coussins, des litières ; on en enveloppe les fruits ; on en calfate les vaisseaux, les tonneaux ; on en entoure les greffes ; on en met dans le mortier ; on en forme de petits tableaux, des corbeilles, etc. Il faut en débarrasser les arbres, parce qu'elles leur nuisent. On pourrait se servir des espèces à feuillage délicat dans le traitement des plaies, en place de charpie. Feuillée parle d'une mousse du Chili qui croît dans l'eau, qu'il dit extrêmement chaude, et qu'on donne aux poules pour avancer leur ponte (*Plant. méd.*, III, 43).

Richter (G.-G.). *Diss. de muscorum notis et salubritate*. Gottingæ, 1747, in-4. — Pulteney. Mémoire sur les mousses (*Trans. phil.*, 1758). — Linné (C.). *De usu muscorum*. Resp. A.-H. Berlin. Upsaliæ, 1766 (*Amœn. acad.*, n° 145). — Vogler (J. P.). *Diss. de muscis et algis notioribus valetudini servientibus*. Giessæ, 1774, in-8.

MOUSSIGNE. Fruits capsulaires, durs, ligneux, gros comme des pois, très-épineux, grisâtres, irréguliers, faits comme des chausses-trapes, à trois loges monospermes, sans saveur et sans odeur ; ils sont employés à la Chine comme sudorifiques dans les cas de suppression de transpiration, d'après le récit que nous en a fait le docteur Busseuil, qui nous les a communiqués.

MOUSSIR. Espèce d'ail dont les Persans se servent comme de condiment (*Journ. de pharm.*, VII, 192).

MOUSTELLE. Vieux nom français de la belette, *Mustela vulgaris*, L.

Moustello. Nom provençal et languedocien de la belette, *Mustela vulgaris*, L.
— bianco. Nom nicéen de la Blennie Gadoïde. Voy. *Blennius*.
Moustique. Espèce de cousin des climats chauds. Voy. *Culex* (II, 515).

Moût, *Mustum*. Nom commun aux sucs sucrés, extraits de divers végétaux et destinés ordinairement à la fermentation alcoolique. Le moût de raisin mûr sert à faire le *vin*, le *raisiné*, le *sapa*, etc.; il passait pour adoucissant, cordial, pectoral; sa vertu laxative est mieux constatée. Les anciens en faisaient généralement la base de leurs vins médicinaux.

Mouta mouta. Nom des *Oiseaux* en général, au cap de Diemen (Labillardière).

Moutabea guianensis, Aubl. Les habitans de Cayenne sucent une sorte de gelée douce et sucrée qui entoure l'amande du fruit de cet arbrisseau, voisin de la famille des Sapotées, et dont les singes sont très-friands. C'est le *Aymoutabou* des Galibis (Aublet, *Guiane*, II, 681).

Moutan, Moutang. Voy. *Mou-tan* (IV, 493).
Moutarde. *Sinapis nigra*, L.
— des Allemands. *Cochlearia Armoracia*, L.
— blanche. *Sinapis alba*, L.
— des capucins. *Cochlearia Armoracia*, L. (II, 336).
— des champs. *Sinapis arvensis*, L.
— des haies. *Erysimum officinale*, L. (III, 146).
— de Mithridate. Un des noms du tabouret, *Thlaspi Bursa-pastoris*, L. On le donne à plusieurs végétaux non usités.
— sauvage. Un des noms vulgaires du tabouret, *Thlaspi Bursa-pastoris*, L.
Moutardelle. Un des noms du raifort, *Cochlearia Armoracia*, L. (II, 336).
Moutardier. Un des noms du martinet noir, *Hirundo Apus*, L., dans Belon.

Moutardier (Grand-). M. Orfila indique sous ce nom, donné par Paulet, un champignon vénéneux du genre *Agaricus* qui croît aux environs de Paris (*Toxicologie*, II, 2e part., 49).

Moutardin. Un des noms de la moutarde blanche, *Sinapis alba*, L.
Mouton. Quadrupède ruminant. Voy. *Ovis Aries*, L.

Moutouchi suberosa, Aubl. Le bois de cet arbre de Cayenne, de la famille des Légumineuses, est très-léger, compressible, et y sert en place de liége (Aublet, *Guiane*, II, 748). C'est un *Pterocarpus*.

Mouteou. Un des noms chinois de l'huile de *Dryandra cordata*, Thunb. (II, 690).
Mouz. Un des noms arabes du bananier, *Musa paradisiaca*, L.
Mow-le. Nom chinois de l'huître commune, *Ostrea edulis*, L.
Mowah, Mowali. Noms indiens du *Bassia butyracea*, L. (II, 555).

MOXA. Nom d'origine portugaise, qui signifie *mèche*, et par lequel on exprime le *Kieou* des Chinois, admis même aujourd'hui parmi ce peuple pour désigner une sorte de cautère actuel pratiqué au moyen de l'incinération d'un tissu végétal, ordinairement celui de l'armoise (Percy, *Moxybustion*, *Dict. des sc. méd.*, XXXIV, 474).

Le moxa diffère du cautère actuel (II, 155) en ce que dans celui-ci on emploie le fer rouge, qui produit sur-le-champ le plus grand

effet possible, qui va graduellement en diminuant, tandis que dans le moxa, le feu augmentant progressivement, le plus grand effet de l'ustion n'a lieu qu'à la fin de l'opération, ce qui est le contraire, et motive effectivement des applications différentes; le feu sera préféré pour les cas où il faut agir vivement, promptement, comme lors de la cautérisation des plaies venimeuses, de l'absorption des virus, etc., tandis que le moxa sera choisi de préférence contre les affections moins pressantes, surtout celles qui sont chroniques.

A part cette différence, les résultats de ces deux espèces de cautère actuel sont fort analogues. Comme dans l'ignition de la peau par le fer rouge, le moxa grille, brûle, charbonne le derme, avec cette circonstance qui lui est propre, qu'il fait éclater l'épiderme en pétillant; il produit une plaie plus ou moins profonde, d'où il résulte une escharre, de la suppuration, etc. Comme dans l'application du fer incandescent, il y a un trouble profond dans toute l'économie, une perturbation momentanée des fonctions; un centre de fluxion s'établit dans la plaie, et les modifications qui en résultent peuvent améliorer l'état anormal qui a fait employer ce moyen, rangé à bon droit parmi les plus actifs de la thérapeutique.

Le moxa, invention japonaise et chinoise, ne nous est pas parvenu par la voie de terre (qu'ont suivie la plupart des substances médicinales usitées, originaires de l'Inde, et dont s'est enrichie notre matière médicale, en passant en Europe avant que les habitans de cette partie de la terre eussent trouvé le moyen d'y aller par mer), savoir l'Éthiopie, l'Égypte, la Grèce, l'Italie, et de là dans le reste de cette partie du globe. Ce sont les Portugais, qui les premiers abordèrent dans l'Inde, qui le firent connaître; effectivement il ne paraît pas, ainsi que le remarque M. Percy (*loc. cit.*, p. 479), que les Grecs en aient eu connaissance; et aucun passage ne s'y rapporte dans les ouvrages des médecins de l'antiquité, bien qu'ils cautérisassent avec des tisons enflammés, le lin *cuit*, ainsi qu'on le voit dans Hippocrate, c'est-à-dire préparé par le rouissage, le blanchissage, le tissage, etc.; mais ils ne le laissaient pas brûler progressivement sur la surface du corps, comme on le fait pour le moxa. On ne connaît pas au juste l'époque où on commença à faire usage de cet agent en Europe; nous n'avons trouvé aucun auteur qui le fixât d'une manière précise. M. Percy assure qu'il y a 50 ans (il écrivait cela en 1819) à peine quelques hommes savaient-ils ce que c'était que le moxa en France, malgré ce que Prosper Alpin, Ten-Rhyne et Kæmpfer en avaient fait connaître; Ponteau et Dujardin furent véritablement ceux qui apprirent aux médecins de notre pays ce que c'était que l'adustion chinoise, tandis qu'en Allemagne, en Italie, en Pologne, etc., non-seulement on la connaissait, mais on s'en servait.

La matière avec laquelle on forme le *moxa* est fort variée, quoique au fond ce soit toujours un tissu végétal, spongieux, léger, facilement combustible, et qu'on prépare de manière à ce que l'ignition s'en fasse lentement : la vertu de la substance employée n'influe en rien sur le succès de l'opération, quoique l'opinion contraire ait été soutenue par quelques auteurs; on en fait avec de la mousse, du bois vermoulu, de la fiente d'herbivores, la moelle de quelques végétaux, mais surtout avec le tissu de certaines plantes, extrait soit de leurs écorces, de leurs feuilles, de leurs fleurs, soit de l'enveloppe de leurs fruits. Celui des Japonais et des Chinois est préparé avec les feuilles d'une armoise ou plutôt de plusieurs armoises, puisque, si le plus grand nombre des auteurs indiquent l'*Artemisia vulgaris*, L., comme celle dont ils se servent, d'autres nomment l'*A. Chinensis*, L.; d'autres l'*A. latifolia*, Led.; d'autres enfin l'*A. Japonica*, Thunb., comme étant employés; toutes celles qui offrent des feuilles un peu épaisses, larges et velues, peuvent servir à fabriquer le tissu des *moxa*. Il suffit pour cela de les frotter, très-sèches, dans les mains pour en faire sortir les particules non fibreuses, de les réduire en boule, qu'on bat et qu'on pile dans un mortier, afin d'achever d'en dégager le reste de ces parties; il en résulte une espèce de feutrage dont on fait des pyramides ou des cylindres qu'on nomme *moxa*. Toute plante qui a des feuilles analogues peut également servir à préparer des *moxa*; ainsi celles de bardane, de pédane, de bouillon-blanc, de *gnaphalium*, de tanaisie, le duvet des artichauds, des chardons, etc., peuvent être employés pour leur préparation; en Tartarie, on se sert des feuilles du *Centaurea sibirica*, L.; au cap de Bonne-Espérance, de celles de l'*Hermas gigantea*, L.; en Espagne, de celles d'un *Echinops*, de celles du *Scolymus hispanicus*, L.; en Allemagne, on emploie le tissu de quelques bolets à amadou, ce qui est renouvelé de l'usage qu'en faisaient les anciens, battu et approprié comme pour l'amadou, car on remarque que tout ce qui peut servir d'amadou peut servir de moxa, et les feuilles préparées comme pour le *moxa* servent d'amadou dans les campagnes. On a proposé de les faire avec les tissus du chanvre, du lin, en toile ou tordus, c'est-à-dire réduits en cordes. La mèche des artilleurs a été préconisée par M. Percy; elle est composée de chanvre trempé dans une solution de nitre. Aujourd'hui on fait plus volontiers les moxa avec le coton cardé. M. Percy a proposé la moelle du soleil, dont il scie la tige par rondins d'un pouce, en y laissant l'écorce, de manière qu'elle brûle au centre, et qu'on peut la tenir avec la main; c'est ce qu'il appelle *moxa de velours*. Voy. *Helianthus*.

La forme à donner au moxa a été le sujet de quelques discussions.

Autrefois, à l'imitation des Chinois et des Japonais, on les faisait pyramidaux; aujourd'hui on les préfère cylindriques; on les compose de coton cardé, empilé, un peu serré dans un cylindre de toile de 6 à 8 lignes de haut (au dessus de 6 lignes leur combustion ne se fait pas sentir au malade) sur 4 à 5 de large. On les prépare encore avec du coton filé ou roulé autour d'une petite pièce de toile, suivant le procédé indiqué par M. Larrey.

Le cylindre ou moxa est mis sur la partie qu'on veut brûler avec de petites pincettes, ou avec le porte-moxa de M. Larrey, dont on trouve la figure dans le tome XXXIV, p. 464 du *Dictionnaire des sc. méd.;* on souffle pour entretenir l'ignition, soit avec la bouche, soit avec un soufflet, ou un chalumeau courbe dont la figure est également sur la planche citée du même *Dictionnaire;* on a soin de tenir un linge mouillé autour du lieu où brûle le *moxa*, pour que les étincelles qui s'échappent, lorsqu'on souffle, ne brûlent pas les parties environnantes.

A mesure qu'un *moxa* est en ignition, la chaleur se fait sentir au malade, d'abord d'une manière assez douce; puis, petit à petit, elle devient de plus en plus intense : les sujets jettent des cris, ont des mouvemens convulsifs; on entend l'épiderme craquer, on voit la peau se rider, jaunir, griller, rougir, puis prendre une teinte charbonnée. On peut ne pas aller jusqu'à ce degré, soit en n'achevant pas complètement l'adustion, soit en la mitigeant par des applications qui en neutralisent l'effet : ainsi M. Larrey propose d'appliquer de suite de l'ammoniaque pure sur l'endroit comburé; ce qui ôte, dit-il, la douleur, fait contesté. M. J. Bayle propose de promener le moxa en combustion très-près de la peau; ce qui produit une vive douleur, sans brûlure profonde, de manière qu'on peut le répéter tous les jours (*Journ. analyt.*, 1829, 539). M. Regnaud brûle un moxa sur un drap mouillé, dans l'arachnitis des enfans, ce qui rubéfie seulement la peau du crâne; c'est ce qu'il appelle *moxa tempéré* (Bégin, *Thérapeutique*, II, 76). Il y a des sujets qui endurent le moxa avec un grand courage, et chez ceux-ci c'est aux résultats secondaires de ce moyen qu'est dû le bénéfice qu'ils peuvent en éprouver. Chez ceux qui en ont au contraire une peur effroyable, qui en souffrent horriblement, les bons effets résultent d'abord de ces perturbations physiques et morales, ce qui n'empêche pas les résultats secondaires de se prononcer ensuite, de sorte qu'on peut dire que ceux-là sont les plus efficaces : aussi M. Vaidy ne veut-il pas, dans l'emploi qu'il conseille des moxa, qu'on cherche à en adoucir l'effet, prétendant, à bon droit, que, plus ils sont douloureux, meilleurs ils sont.

Les peuples de la Chine et du Japon, et d'autres asiatiques, em-

ploient le moxa avec une fréquence qu'on ne peut comparer qu'à celle de la saignée au 17me siècle en Europe et surtout en France, ou à celle des ventouses encore si usitées dans le nord; ils se le font appliquer tous les 6 mois; et même, lorsqu'ils sont en prison, on les laisse sortir pour vaquer à cette opération, tant ils y attachent d'importance. Ils s'en servent dans une multitude de cas où nous ne les emploierions pas chez nous : ainsi ils les prescrivent contre plusieurs maladies qu'ils croient causées par les vents, idée qu'on retrouve en Europe chez les vieilles femmes. D'après Prosper Alpin, les Égyptiens en faisaient aussi un grand usage. Chez nous, depuis Pouteau, surtout depuis Vicq-d'Azyr, MM. Percy et Larrey, on a mis en usage ce mode thérapeutique, et il est employé dans un assez grand nombre de circonstances, mais toujours dans des maladies graves ou rebelles, chez les personnes douées d'un courage marqué, et le plus fréquemment dans les affections douloureuses, lorsque la longueur ou la violence des douleurs a vaincu les malades et les amène à en désirer la cessation à tout prix. On conçoit que ce moyen, excessivement actif, qui trouble profondément l'économie animale, agisse aussi comme un puissant dérivatif; et c'est le plus souvent pour produire ce second résultat qu'on le met en usage. Comme excitant, on le conseille dans la paralysie, la goutte sereine, l'affaiblissement des organes des sens, la débilité musculaire, l'atrophie, etc. Comme dérivatif, c'est dans la coxalgie, la sacro-coxalgie, le rachitis, la maladie de Pott, la pleurésie chronique, la phthisie, les engorgemens du foie, les névralgies faciales, lombaires, crurales, pectorales (angines de poitrine), le tétanos, etc., qu'on l'emploie; il agit parfois en détruisant les rameaux nerveux. L'épilepsie, l'hydropisie, la goutte, le miséréré, le hoquet convulsif, etc., sont encore au nombre des maladies contre lesquelles on conseille le moxa. Mais, dans tous ces cas, il faut qu'il y ait absence d'inflammation ou de fièvre aiguë pour s'en servir; recommandation déjà faite par les Japonais.

On place les moxa le plus près possible du mal, afin que leur action soit plus immédiate et le résultat plus assuré; on n'entretient pas ordinairement la suppuration; mais jusqu'à la chute de l'escarre formée par le feu et la cicatrisation de la plaie, il y en a de produite, à chaque pansement (que les Japonais font avec des feuilles de plantain un peu flétries, mais qu'on exécute chez nous comme pour les plaies ordinaires); cette suppuration suffit pour que leur action soit aussi marquée qu'elle puisse l'être. Il vaut mieux en réappliquer d'autres, si le cas l'exige, que de chercher à prolonger la suppuration de l'ancien, parce qu'on n'arriverait pas au même but, surtout si on se rappelle que c'est surtout dans la perturbation causée

par cette application que réside la plus grande efficacité du moxa. On conseille de ne pas le placer dans des lieux où les nerfs, les gros vaisseaux, les tendons, les os sont trop voisins ou superficiels, parce qu'on risquerait de les faire participer à la moxibustion, ce qui pourrait donner lieu à de graves désordres. Ainsi on évite de les poser sur les sutures du crâne, bien que, suivant quelques auteurs, cela soit sans inconvénient (Pouteau, *OEuvr. posth.*, II, 44), la trachée-artère, le larynx, le périnée, le canal de l'urèthre, le nez, les oreilles, les paupières, les points des articulations trop minces, la crête du tibia, etc. On évite aussi de les placer sur les organes trop délicats, comme les mamelles, le visage, les glandes, etc. On trouve dans l'*Histoire de la chirurgie* par Peyrilhe et Dujardin (t. I, pl. 1), et dans l'article *Moxa* de M. Larrey (*loc. cit.*), le dessin d'une poupée japonaise où sont indiqués les points où on peut appliquer le moxa. Les peuples de cette contrée ont des lieux de prédilection pour cette application suivant la nature de la maladie, que nous croyons être le résultat d'idées superstitieuses; on en peut voir le détail dans Ten Rhyne; il nous suffira de dire que sous ce point de vue on doit les appliquer comme on fait de tous les autres exutoires, c'est-à-dire aux lieux que l'anatomie a appris se correspondre le plus au moyen du tissu cellulaire.

Bushoff. (H.). *Tractatus de podagra per moxam curandâ.* Amstelodami, 1664. — Gehema (J.-C.). *Croberti gicht die chinesis waffen der moxa.* Hamburg, 1682, in-12; *id.* 1683. — Valentini (M.-B.). *Historia moxæ, cum adjunctis meditationibus de podagrâ.* Lugduni-Batavorum, 1685, in-12; *id.* 1686. — Cleyer (A.). *Moxa sinensis artemisiæ lanugo* (*Misc. cur. nat.*, IV, 1). — Thunberg (C.-P.). *Diss. de moxæ atque ignis in medicina*, etc. Resp. Wahlin. Upsaliæ, 1788, in-4. — Engelhart. *Diss. de usu moxæ.* Londini, 1799, in-4. — Bernardin (A.-E.-M.). Diss. sur les avantages qu'on peut retirer de l'application du moxa, etc. Paris, 1803, in-4 (Thèse). — Deshayes (E.-B.-J.). Diss. sur les maladies les plus communes du canton de Douai, et quelques observations sur le moxa. Paris, 1806, in-4 (Thèse). — Cothenet (C.-J.-B.). Diss. médico-chirurgicale sur le moxa, etc. Paris, 1808, in-4 (Thèse). — Cretin (J.). Propositions sur les effets et les applications du moxa. Paris, 1809, in-4 (Thèse). — Bayle (J.). *On the moxa*, etc. Lond., 1825. — Wallace (W.). *A physiological enquiry respecting the action of moxa.* Dublin, 1827, in-8. — Vaidy. Observations sur les bons effets du moxa dans le traitement des inflammations chroniques du poumon (*Journ. compl. des sc. méd.*, VI, 9).

MOXIBURE. Synonyme de *Moxa*, employé par Kæmpfer, et naguère par Percy.

MOYEN-MOUTIER. Village de France, en Lorraine, à 3 lieues de Saint-Diez, près duquel est une source minérale froide et acidule (Carrère, *Cat.*, 496).

MOZAMBRON, MOZAMBRUN. Noms d'un *Aloe* usité dans l'Inde.

MOZAN, pour MOCAN. *Visnea Mocanera*, L. F.

MROWKY. Nom polonais de la fourmi. Voy. *Formica*.

MRTWA. Un des noms bohêmes de l'ortie blanche, *Lamium album*, L.

MSCHENO (Eaux min. de), à 2 lieues de Schlan. Elles ne nous sont connues que par la Bibliographie suivante :

Reuss (F.-A.). *Die mineralquelle zu Mscheno in Böhmen.* Leipz., 1804, in-8.

MU. Un des noms du méum, *Athamanta Meum*, L. (I, 480).

MU-KELENGU. Nom malabare de l'igname, *Dioscorea sativa*, L. (II, 654, et le Suppl.).

MUABADAL. Nom hindou de l'éponge de mer. Voy. *Spongia*.

Mucago, Mucilago. Noms latins du *Mucilage*.

Mucago-nisin. Nom japonais du chervi, *Sium Sisarum*, L.

Mucanana. Un des noms américains du *Pterocarpus Draco*, L.

Mucates. Sels peu connus et inusités, formés par la combinaison de l'acide mucique avec les bases salifiables.

Mucho-more Ce nom, qui signifie *Tue-mouche* au Kamtschatka, est celui de la fausse oronge, *Amanita muscaria*, Pers. (I, 217), dans ce pays.

Muchucunda. Nom indien d'une espèce de *Pentapetes* mal connue, dont les fleurs mucilagineuses sont employées contre les gonorrhées dans l'Inde où elle croît (De Candolle, *Essai*, etc., 83).

Muchy hiszpanskie. Nom polonais des cantharides. Voy. *Meloe vesicatorius*, L.

Mucilage, *Mucilago*, *Mucago*. Espèce de gommite qui existe dans une foule de végétaux, notamment dans les racines des Malvacées, les oignons, les tubercules des Orchis, les semences de lin, de coings, de psyllium, de fenu-grec, de thlaspi, de grémil, les Lichens, les Fucus, etc. Dissous dans l'eau, qu'il rend fade et visqueuse, le mucilage est employé quelquefois comme adoucissant, interne ou externe; mais, dans les végétaux, il est souvent uni à d'autres principes qui en changent les propriétés : de là l'action purgative du mucilage des Fucus, l'action émétique de celui des jacinthes, etc. Vauquelin, qui l'a analysé, l'a trouvé formé d'une substance gommeuse, d'une sorte de mucus animal, d'acide acétique libre et de divers sels : ce n'est donc point un principe immédiat. Bostock (*Ann. de chimie*, LXVII) lui a trouvé les mêmes propriétés qu'au mucus animal. Les mucilages de gomme adraganthe et surtout de gomme arabique, ne sont que d'épaisses dissolutions de ces gommes dans l'eau. Voy. *Mucilages*.

Mucilage animal. On a quelquefois nommé ainsi le *Mucus*.

Mucilages, *Mucilagines*. Préparations pharmaceutiques qui consistent dans la solution aqueuse du principe mucilagineux (voy. *Mucilage*) des gommes, des semences ou fruits qui en contiennent, etc. On les emploie comme médicamens (voy. *Mucilagineux*); ainsi que pour donner de la consistance ou lier certains autres médicamens, comme loochs, pilules, bols, pastilles, etc. ; pour suspendre certaines substances salines, etc., insolubles dans des liquides, comme les préparations mercurielles, etc. On se sert le plus souvent, dans ces derniers cas, du mucilage de gomme arabique ou de celui de gomme adraganthe.

MUCILAGINEUX, *Mucilaginosi*. On donne ce nom à une classe de médicamens où le principe mucilagineux est très-abondant. On trouve des mucilagineux parmi les animaux, surtout chez ceux qui sont jeunes, et particulièrement dans certaines classes qui vivent dans l'eau, comme les poissons, les batraciens, les méduses, etc. C'est parmi les végétaux que sont les plus employés en médecine; on les

rencontre dans la totalité de certains d'entre eux, ainsi que cela a lieu dans beaucoup de Malvacées, la guimauve, la mauve, etc., ou seulement dans certaines parties, comme les semences de coings, de psyllium, de lin, etc., les écorces, les feuilles ou les racines de quelques autres. Les gommes ne sont que des mucilages à l'état de dessiccation, et en leur rendant de l'eau on en fait d'excellens mucilagineux. Ces médicamens sont essentiellement adoucissans, calmans, propres à combattre les irritations, l'inflammation, à remédier à la sécheresse des parties, etc. On les donne en boissons, en lavemens, en injections; on en prépare des fomentations, des cataplasmes émolliens, maturatifs, etc. On fait fort souvent les mucilagineux synonymes d'*Émolliens* (III, 109).

Mucilago. Nom latin qui correspond à *Mucilage*.

— mercurii Plenkii. *Voy. Mercure* (IV, 337).

Mucique (Acide). Voy. *Acide mucique*, au Suppl.

Mucites. Voy. *Mucates*.

Mucoso-sucré. Sorte de sucre imparfait, plus généralement nommé aujourd'hui sucre incristallisable. M. Deyeux (*Journ. de la soc. des pharm.*, 353, in 4) a établi l'existence de ce corps dans un grand nombre de substances, notamment dans les tiges du maïs avant la formation du grain.

Mucuna. Un des noms indiens du *Dolichos urens*, L. (II, 667).

Mucus, *Mucor*. Fluide visqueux, sécrété par les membranes muqueuses des animaux : il fait partie de la *Salive* et du *Suc gastrique*, employés quelquefois en pharmacie, surtout pour éteindre le mercure, à cause de leur viscosité. C'est aussi le nom du principe animal auquel ce fluide doit ses plus remarquables propriétés et qui en outre constitue en grande partie, d'après Fourcroy et Vauquelin (*Ann. de chimie*, LXVII, 26), l'épiderme, les cornes, les ongles, les poils, les plumes, les écailles, etc., des animaux; principe étudié depuis par Berzelius (*ibid.*, LXXXIII, 241), qui ne le regarde pas du reste comme partout identique.

Mudah. Un des noms indiens du *Ficus religiosa*, Forsk. (III, 257).

Mudar. Un des noms indiens de l'*Asclepias gigantea*, L. (I, 466).

Mudatka. Un des noms bohêmes du polygala amer, *Polygala amara*, L.

Mudela-nila-hummatu. Nom indien d'une variété de *Datura Stramonium*, L.

Mudhu. Nom hindou du *Miel*.

Mueckenwuerger. Un des noms allemands de l'*Apocynum androsæmifolium*, L.

Muel-schevy. Nom tamoul du *Cacalia sonchifolia*, L. (II, 4).

Muflaude, Mufleau. Noms de l'*Antirrhinum majus*, L. (I, 357).

Mufle de boeuf, de chien, de lion, de loup, de veau. Noms de l'*Antirrhinum majus*, L. (I, 357).

Muflier. Nom de l'*Antirrhinum majus*, L. (I, 357).

Muge. Ancien synonyme français de *Mugil*.

Mugel. Nom du mulet de mer, *Mugil Cephalus*, L., à Yviça.

Mugeo. Un des noms du mulet de mer, *Mugil Cephalus*, L., à Marseille.

Muggine nero. C'est un des noms du mulet de mer, *Mugil Cephalus*, L., à Gênes.

MUGGINI. Un des noms du mulet de mer, *Mugil Cephalus*, L., en Sardaigne.
MUGHO. Un des noms du *Pinus Mugho*, Willd.

MUGIL. Genre de poissons acanthoptérygiens, dont plusieurs espèces abondent dans la Méditerranée, et constituent un aliment agréable, qu'on mange frais, salé ou fumé. Les principales sont les *M. Cephalus*, L., ou mulet de mer, *M. auratus*, Risso, ainsi que les *M. Tang*, Bloch, du fleuve de la Guinée, et *M. Albula*, L., des côtes de la Caroline. La première, connue et estimée des anciens, a la chair tendre et délicate; son gésier, desséché et pulvérisé, était jadis employé comme anti-émétique et propre à fortifier l'estomac; la *pierre* hérissée de pointes, et nommée *Echinus* ou *Sphondylus*, que renferme sa tête, c'est-à-dire les osselets de son oreille, passait, à la dose de 12 à 48 grains, pour apéritive et lithontriptique; sa tête elle-même, réduite en cendre et mêlée à du miel, est indiquée par Marcellus Empiricus contre les maladies de l'anus. Ses œufs enfin servent à faire la *Boutargue*, qu'on mange en Provence avec de l'huile et du citron les jours maigres, ou en guise d'assaisonnement.

MUGILOIDES CHILENSIS, Lacép. Espèce de poisson acanthoptérygien, de la mer du Chili, long d'un pied, dont la chair très-délicate est, dit-on, exquise.

MUGILOMORUS ANNA-CAROLINA, Lacép. Autre espèce de poisson acanthoptérygien des côtes de la Caroline, d'une saveur fort agréable.

MUGNAIO. Champignon du genre *Agaricus*, très-recherché en Italie comme aliment.
MUGOU DAURIN. Nom du muge doré, *Mugil auratus*, Risso, à Nice.
— LABRU. Nom nicéen du *Mugil Cephalus*, L.
MUGRABU. Nom hindou de la racine du *Periploca indica*, L.
MUGUET. Un des noms français du *Convallaria maialis*, L. (II, 398).
— ANGULEUX. Un des noms du sceau de Salomon, *Convallaria Polygonatum*, L.
— DES BOIS. *Asperula odorata*, L. (I, 472).
— DU JAPON. *Convallaria japonica*, L. (II, 398).
— DE MAI. *Convallaria maialis*, L.
— (Petit). *Asperula odorata*, L.

MUHLENBACH, en Hongrie, comitat de Zips. Il y existe des eaux acidules, décrites par les docteurs J.-J. Engel (P. Kitaibel, *Hydrogr. Hungariæ*, Pest, 1829, in-8, 2 vol.)

MUISSON. Un des noms vulgaires du moineau franc, *Fringilla domestica*, L.
MUJOU. Un des noms du mulet de mer, *Mugil Cephalus*, L., à Marseille.
MUKALLA. Nom cyngalais du *Cassia lignea*.
MUKKI. Un des noms tamouls de la gomme gutte. Voy. *Cambogia*.
MUKSCHER. Un des noms arabes du mulet de mer, *Mugil Cephalus*, L.
MUKUL. Nom persan du *Bdellium*.

MULA (Eaux min. de). Ces eaux thermales (24° R.), usitées dès le temps des Maures, ont leur source dans un site pittoresque du royaume de Murcie, en Espagne. Elles n'ont pas été analysées, passent pour éminemment toniques, et sont employées avec succès dans

les maladies scrofuleuses et le traitement des vieux ulcères (Ballano, *Dicc. de med. y cir.*, t. I; Madrid, 1815).

MULBERRY TREE, MULBOERSTROED. Noms anglais et suédois du murier noir, *Morus nigra*, L.

MULDVARP. Nom danois de la taupe, *Talpa europæa*, L.

MULE. Nom du mulet de mer, *Mugil Cephalus*, L., auprès de Bordeaux.

MULET, *Mulus*. Produit de l'*Ane* et de la *Cavale* (voy. III, 129).

— BARBÉ. Un des noms du surmulet, *Mullus Surmuletus*, L.

— DE MER. Poisson fort estimé comme aliment. Voy. *Mugil Cephalus*, L.

MULLA, MULLAR. Noms malabares du jasmin, *Jasminum officinale*, L. (III, 673).

MULLÆAH, MULLAH. Noms arabes du *Reaumuria vermiculata*, L.

MULLE. Nom commercial de la garance, *Rubia tinctorum*, L., de qualité avariée.

MULLE, ou Surmulet. Espèce de poisson de mer. Voy. *Mullus Surmuletus*, L.

MULLET. Nom anglais du mulet de mer, *Mugil Cephalus*, L.

MULLI. Un des noms péruviens du *Schinus Molle*, L.

MULLUS. Genre de poissons acanthoptérygiens, dont l'espèce la plus connue est le *M. barbatus*, L., nommé *Rouget* sur nos côtes de Provence à cause de sa couleur, et dont la chair blanche et ferme est un excellent manger, fort estimé des anciens Romains sous le nom de *Mullus* (Pline, *lib.* IX, *c.* 30) et des Grecs sous celui de τρίγλα. Lémery (*Dict.*, 346) le dit bon contre le cours de ventre, pour exciter la semence et restaurer. Une autre espèce plus grande et rayée de jaune, le *M. Surmuletus*, L., ou Surmulet, non moins estimée des anciens et des modernes, a, suivant Lémery (*ibid.*, 584), des œufs fort purgatifs, et était recommandée comme anti-aphrodisiaque, propre à exciter les hémorrhoïdes et apaiser la colique. Le *M. maculatus*, Walbaum, de la mer des Antilles, a la chair grasse, tendre et succulente; son foie, dépourvu de vésicule du fiel et d'un blanc jaunâtre, est particulièrement recherché pour les ragoûts. M. H. Cloquet (*Dict. des sc. nat.*, XXXIII, 319) signale enfin la chair agréable du *M. Chryscrydros*, Lacép., observé près de l'Ile-de-France par Commerson, ainsi que la chair exquise du *M. flavolineatus*, Lacép., qui habite les mêmes mers.

MULLVADEN. Nom suédois de la taupe, *Talpa europæa*, L.

MULSUM. Les anciens nommaient ainsi l'*Hydromel* non fermenté.

MULTBEERE, MULTEBOER. Noms allemand et danois du *Rubus Chamæmorus*, L.

MULTINERVIA. Nom du grand plantain, *Plantago major*, L., dans quelques anciens auteurs.

MULTIPEDES. Ancien synonyme latin de *Cloportes*. Voy. *Oniscus*.

MULTIPLIANT. Un des noms du *Ficus religiosa*, L. (III, 257), de la propriété traçante de cet arbre.

MULUS. Nom latin du *Mulet* (III, 129).

MUMEIZ. Nom arabe du *Ficus Sycomorus*, L. (III, 257).

MUMIA. Voy. *Momie*.

— ou MUMIA MINERALIS. Noms de l'*Asphalte*, ou *Bitume de Judée*, employé jadis à l'embaumement. Voy. *Bitumes*.

— MINERALIS POTERII. Amalgame de *Plomb* et de *Mercure* (voy. IV, 339).

— TRANSMARINA. Nom de la *Manne* dans Van-Helmont.

MOUMIE. Ancien synonyme de *Momie*, plus conforme à la bonne étymologie de ce mot.

MUN. Un des noms arabes de la *Manne*.

MUN-TYLUM. Nom tamoul du pétrole. Voy. *Bitumes*.

MUNA. Voy. *Thymus Muna*, N.

MUNAMAL. Un des noms indiens du *Mimusops Elengi*, L. (IV, 429).

MUNAMU. Nom d'un *Sorgho* à Ceylan.

MUNCHAUSIA SPECIOSA, L. (*Lagerstroëmia speciosa*, Pers.). Plante de l'Inde, de la famille des Salicariées, dont les belles fleurs lui ont mérité le nom spécifique qu'elle porte. La décoction de la racine de ce végétal est employée en gargarismes contre les petits ulcères de la bouche; réduite en pulpe, on l'applique sur les phlegmons pour les faire abcéder; la décoction des feuilles est prescrite comme fondante de l'obstruction des viscères et pour augmenter les urines des hydropiques (*Hort. mal.*, IV, 45, t. 20 et 21). Voy. *Adamboë*.

MUNDUBI. Un des noms américains de l'*Arachis hypogæa*, L. (I, 376).

— D'ANGOLE. *Glycine subterranea*, L. (III, 386).

— GUACU. Un des noms brésiliens du *Jatropha Curcas*, L. (III, 674).

MUNGA. Nom hindou du corail rouge, *Isis nobilis*, L. (III, 662).

MUNGFI. L'un des noms javas de l'anis, *Pimpinella Anisum*, L.

MUNGO. *Phaseolus Mungo*, L.

MUNGO (*Radix*), ou MONGO. Racine de l'Inde décrite à *Chyn-len*, qui est un de ses synonymes, ainsi que Souline, Racine d'or, de mangouste, etc., d'après M. Guibourt. Linné dit que c'est celle de l'*Ophioxylon serpentinum*, L., et plusieurs autres l'attribuent, à tort, à l'*Ophiorrhiza Mungos*, L., plante annuelle de l'Inde qui ne peut avoir de racines ligneuses, etc., distinction que Gærtner a le premier faite : voy. *Ophiorrhiza*. On n'est pas bien d'accord sur le végétal auquel appartient la racine de mungo; ce qui n'a rien d'étonnant, attendu la confusion extrême qui règne sur les végétaux *serpentaires*, dont le nombre est considérable. M. Guibourt, qui a fait des recherches sur ce sujet, croit devoir, contre l'opinion de Linné, la rapporter au *Radix Mustelæ*, ou *Raiz de Mongo*, de Rumphius (*Hort. Amboin*. Auctuarium 29, t. 16), et cite la figure 2 de cette planche comme représentant cette racine, que nous ne connaissons pas *de visu* : à peine en possède-t-on quelques échantillons authentiques dans les droguiers, ce qui empêchera toujours d'avoir autre chose que des conjectures sur son origine, que les voyageurs seuls peuvent éclaircir. Aussi, suivant l'usage, a-t-on beaucoup disserté sur son compte, et, suivant l'usage aussi, sans avancer la science d'un pas, et en la surchargeant de détails inutiles ou erronés. Voy. *Ophioxylon*.

Quoi qu'il en soit, la racine de *Mungo* est employée, dans l'Inde, contre la morsure des serpens, celle des chiens enragés, contre les fièvres putrides, en décoction, etc. On dit qu'elle entre dans la composition du médicament appelé *Pierre de Goa* (*Revue des écrits de Linné*, I, 377); son nom lui vient de ce que l'ichneumon (*Mungo* en portugais) va, dit-on, la ronger lorsqu'il est mordu par un serpent.

Lochner (M.-F.). *Mungos animalculum et radix.* Nuremberg**æ**, 1715, in-4. — Cartheuser (J.-F.). *Diss. de radice mungo.* Francfort-sur-l'Oder, 1760, in-4. — Guibourt. Sur les substances connues sous le nom de *racine de mangoust*, etc. (*Journ. de chimie méd.*, VI, 481).

MUNGSI. Nom java de l'aneth, *Anethum graveolens*, L.

MUNIS. Nom de l'*Inula odorata*, L., en Arabie (III, 618).

MUNJIL. Nom tamoul du *Curcuma longa*, L. (II, 524).

MUNKO KRONE. Un des noms danois du *Matricaria Chamomilla*, L.

MUNKEHOETTE. L'un des noms danois de l'aconit napel, *Aconitum Napellus*, L.

MUNSTER-SPYR. Un des noms allemands de l'*Hirundo urbica*, L.

MUOLLO. Nom du *Tetrodon Mola*, L., à Nice.

MUQUEUX. Nom générique des *Gommes* ou principes gommeux, que nous avons nommés *Gommites* (voy. III, 404 et 407).

MUQUEUX (Acide). Voy. *Acide mucique*.

MUQUEUX ANIMAL. Synonyme de *Mucus*. Voy. ce mot.

MURÆNA, *Murènes*. Genre de poissons malacoptérygiens apodes anguilliformes, riche en espèces alimentaires, parmi lesquelles se distinguent la murène proprement dite, le congre, l'anguille, etc. : les naturalistes le partagent aujourd'hui en un assez grand nombre d'autres, sans intérêt sous le point de vue médical.

M. Anguilla, L., Anguille. Poisson répandu partout dans les lacs, les torrens, les marais, les rivières, et qui abonde chez nous à l'embouchure des grands fleuves, de la Seine notamment, où on le pêche surtout au printemps et en automne. Il croît lentement, vit un assez grand nombre d'années, peut atteindre jusqu'à 6 ou 7 pieds de longueur et un poids de 15 à 20 livres, vivre plusieurs jours hors de l'eau, et, dans certaines localités du moins, se livrer à des migrations périodiques et nocturnes, bien observées par Spallanzani pour les anguilles de la grande lagune de Commachio (*Voyage en Sicile*, etc., VI, 141). Tout le monde connaît la forme cylindrique de l'anguille, son agilité, sa peau en apparence privée d'écailles, lubrifiée d'une humeur particulière, sa couleur verdâtre en dessus, argentée en dessous; couleur, au reste, extrêmement variable, puisqu'on connaît des anguilles à dos noir et à ventre jaunâtre, qu'il en est d'entièrement argentées, d'autres qui sont tachetées de brun foncé, ou à sillons transversaux, etc.

Sa chair blanche, molle, grasse, tendre, très-agréable au goût, n'est pas moins recherchée parmi nous, quoique loin d'être rare, qu'elle ne l'était des Grecs; les Romains cependant l'estimaient peu; et tandis que chez les anciens Égyptiens l'anguille passait pour sacrée, les juifs et les mahométans s'en abstiennent comme impure, et elle est en horreur, dit-on, au Groënlandais. C'est à bon droit, du reste, qu'elle est généralement considérée comme indigeste, peu convenable aux estomacs délicats, aux convalescens, aux individus d'une complexion molle, disposés aux affections muqueuses, cachectiques, aux éruptions cutanées chroniques, et même, comme aliment habituel, ou

pris en trop grande quantité à la fois, à tous les hommes, malgré l'exemple des pêcheurs de Commachio, qui s'en nourrissent presque exclusivement et sans dommage : elle est en effet sujette à déterminer des flatuosités, des renvois, des superpurgations même, surtout lorsque l'animal a été pris sur des fonds vaseux, dont il contracte facilement le goût, ou que sa chair offre naturellement plus de viscosité ou se trouve avoir été mal cuite, car c'est un des poissons les plus sujets à varier dans ses qualités alimentaires : les excès, au surplus, en sont rares, parce qu'il rassasie facilement. Grillée et fortement assaisonnée avec la moutarde, l'ail ou diverses épices, l'anguille passe pour plus facile à digérer que bouillie en étuvée, ce que l'expérience est loin de nous avoir confirmé. Salée comme on le faisait jadis en France et comme on le fait encore en Italie, on la dit aussi beaucoup plus digestive.

Les anciens et crédules thérapeutistes ont vanté : 1° sa *graisse*, qui, fraîche, a une consistance huileuse et une saveur douce, comme utile en topique dans les cas de surdité, ou mieux de douleurs d'oreilles, les tumeurs hémorrhoïdales, les cicatrices de la variole, et enfin l'alopécie ; 2° sa *peau*, récemment arrachée et employée sous forme de jarretière, contre la goutte ; pulvérisée et prise à l'intérieur, comme puissant diurétique (D. Cruger, *Miscell. acad. nat. cur.*, dec. 3. a. 2, 1694, p. 307); bouillie et réduite en gelée, comme émolliente, résolutive, bonne contre les hernies ; réduite en vapeur par la combustion, comme propre à remédier aux chutes de l'utérus (Schrœder, Michaëlis, Sennert, Ferdinandi, cités dans la *Faune des médecins*, I, 428), mais pouvant produire aussi la lipothymie (G. Hannæus, *Misc. acad. nat. cur.* dec. 2, a. 3, 1684, p. 412) ; 3° sa *tête* pour faire disparaître les verrues (Schrœder) ; 4° son *sang* délayé dans du vin, pour guérir la colique (*idem*) ; 5° son *fiel* contre la cataracte (Rondelet); 6° son *foie* cuit et assaisonné, contre la nyctalopie ou plutôt l'héméralopie (C.-F. Paullini, d'après l'observation de D. Panaroli faite sur lui-même); ou ce même foie desséché avec la vésicule du fiel et réduit en poudre, dans les accouchemens difficiles où, délayé dans du vin, Van-Helmont le regardait comme spécifique (D. Ludovici, *Misc. acad. nat. cur.* dec. 1, a. 9 et 10, 1678 et 1679, p. 100).

M. Conger, L., Congre ou Anguille de mer. Ce poisson de mer, volumineux, long de 5 ou 6 pieds, très-vorace, très-commun surtout à l'embouchure des fleuves, dans lesquels il remonte quelquefois, était fort recherché des anciens, l'est encore des Espagnols et des Anglais, mais est infiniment moins estimé en France que le précédent, dont il offre en partie les qualités et les inconvéniens. Sa chair, moins délicate et moins grasse, est aussi moins indigeste, ce

qui fait qu'on la mange souvent à la sauce blanche ou assaisonnée simplement avec de l'huile et du vinaigre. Le congre desséché est aussi usité dans quelques pays éloignés de la mer. Ses œufs, prisés par quelques gourmets, faisaient sans doute partie, dit M. H. Cloquet (*Faune des méd.*, IV, 196), des entrailles qu'Archestrate a tellement vantées dans le congre de Sicyone, le plus estimé des Grecs; cependant, suivant M. Risso (*Ichthyologie de Nice*, p. 93), à l'époque de la ponte la chair du congre donne, le long des côtes des Alpes maritimes, la dysenterie à ceux qui en mangent. Galien avait signalé ce poisson comme indigeste; Albert-le-Grand, au rapport de Gesner, lui attribue l'inconvénient d'engendrer la lèpre; M. Orfila (*Toxic. gén.*, II, 50) cite un exemple d'empoisonnement, ou espèce de choléra-morbus, produit par le congre, *conger-eel* des Anglais (*Muræna major sub-olivacea*), chez plusieurs individus de l'île de Grenade.

M. Helena, L., Murène commune, μύραινα, des Grecs. Ce poisson volumineux, long de 3 pieds, marbré de brun et de jaunâtre, et très-estimé des anciens, qui l'élevaient dans des viviers et parvenaient à l'apprivoiser, est commun dans la Méditerranée; sa morsure est cruelle et souvent dangereuse; la chair en est blanche, grasse, fort délicate; c'est un manger très-agréable, mais qui abonde en arêtes courtes et recourbées.

On cite encore, 1° le *M. christini*, Risso, de la mer de Nice et du voisinage des îles Baléares, qui a la chair moins bonne que l'espèce précédente; 2° le *M. grisea*, H. Cloquet, de la côte d'Amboine, dont la morsure fait, dit-on, l'effet d'un rasoir; 3° le *M. picta*, Thunb., de la Nouvelle-Bretagne, long seulement de 18 pouces, qui cause des morsures fâcheuses et dont la chair est excellente; 4° le *M. Saga*, H. Cloquet, découvert, par M. Risso, dans la mer des environs de Nice, et dont la chair blanche a une odeur très-forte, etc.

MURÆNA FLUVIALIS. Ancien nom de la lamproie de rivière. Voy. *Petromyzon*.

MURALIS HERBA. Un des noms de la *Parietaire* chez les anciens.

MURANY, en Hongrie, comitat de Témes. Il y existe des eaux minérales acidules (P. Kitaibel, *Hydrogr. Hungariæ*. Pest, 1829, in-8, 2 vol.).

MURASAKKI. Nom japonais du *Basella rubra*, L. (I, 554). On le donne encore, au Japon, au *Lithospermum arvense*, L.

MURÇA (Eaux min. de). Voy. *Caldas de Favaios* (II, 29).

MURDAR SANG. Nom dukhanais, hindou et persan de la *Litharge*.

MURDEBARRÉS. Village de France à une lieue o. du Salt, à 200 pas duquel, sur un coteau exposé au couchant, Carrère (*Cat.*, 513) signale une source minérale froide qu'on dit gazeuse.

MURE. Nom des fruits du mûrier, *Morus nigra*, L.

MURE A POUX. Voy. *Mûre sauvage*.

— SAUVAGE Nom des fruits des *Ronces* indigènes.

MURECI. Arbrisseau du Brésil, dont Pison dit qu'il existe au moins 4 espèces, et dont les baies, qu'il compare à celles du *Berberis*, sont astringentes, et très-agréables au palais; elles peuvent être, dit-il, employées à l'instar de celles-ci pour apaiser la soif, nettoyer l'estomac, combattre la putridité; il assure que les naturels s'en servent comme de purgatif (*Brasil.*, 79).

MURÈNE. Espèce de poisson de mer. Voy. *Muræna*.

MURER. Nom de la giroflée de muraille, *Cheiranthus Cheiri*, L., dans quelques cantons de France.

MUREX. Genre linnéen de Mollusques gastéropodes pectinibranches, partagé aujourd'hui en plusieurs autres, et dont il y a un grand nombre d'espèces. Lémery (*Dict.*, 586) en cite une comme bonne à manger, mais indigeste, apéritive, et dont la coquille pulvérisée était employée, à la dose de 12 à 48 grains, comme absorbante, et, à l'extérieur, pour nettoyer les dents. Le *Murex* des anciens fournissait la pourpre, avantageusement remplacée aujourd'hui par la cochenille.

MURFAIN Nom de l'hyène, *Canis Hyæna*, L., dans le royaume de Darfour, en Egypte.

MURIA. Eau-mère du sel marin, du nitre, etc.; et, dans le *Systema naturæ* de Linné, nom du sel marin lui-même. C'était aussi un synonyme de *Garum* et de *Saumure*.

MURIA FONTANA. Nom du *Sel marin* extrait des sources salées.

MURIAS. Synonyme latin de *Muriate*. Voy. ce mot.

— AMMONIACÆ ÆRUGINATUS. Hydrochlorate de cuivre et d'ammoniaque. Voy. *Cuivre* (II, 507).

— — FERRATUS. *Hydrochlorate d'Ammoniaque* et *de Fer*. (v. III, 233).

— — SUPER-HYDRARGYRICUS. *Hydrochlorate de Mercure* et *d'Ammoniaque soluble* (voy. IV, 361).

— AMMONIÆ. *Hydrochlorate d'Ammoniaque* (voy. I, 245).

— — ET FERRI, *s.* MARTIATUS. *Hydrochlorate de Cuivre* et *d'Ammoniaque* (voy. II, 507).

— — ET OXYDI FERRI, *s.* AMMONIÆ FERRICUS, *s.* AMMONIO-FERRICUS. *Hydrochlorate d'Ammoniaque* et *de Fer* (voy. III, 233).

— AURI. Chlorure d'or. Voy. *Or*.

— — LIQUIDUS. Hydrochlorate d'or. Voy. *Or*.

— AURICO-NATRICUS. Chlorure d'or et de sodium. Voy. *Or*.

— BARITICUS. *Chlorure de Barium* (voy. I, 550).

— CALCICUS, *s.* CALCIS. *Proto-hydrochlorate de Calcium* (voy. II, 26).

— FERRI, *s.* FERRICUS. Hydrochlorate de fer. Voy. *Fer* (III, 232).

— — AMMONIACALIS. Hydrochlorate d'ammoniaque et de fer. Voy. *Fer* (III, 233).

— — LIQUIDUS. Hydrochlorate de fer liquide. Voy. *Fer* (III, 233).

— HYDRARGYRI BASI OXYDI IMPERFECTI. *Deuto-chlorure de Mercure* (v. IV, 352).

— — CORROSIVUS. *Deuto-chlorure de Mercure* (voy. IV, 352).

— — FERRATUS. *Mercure doux* mêlé d'*Oxyde noir de Fer* (v. IV, 351).

— — MITIS. *Proto-chlorure de Mercure* (voy. IV, 348).

— — OXYDULATI. *Proto-chlorure de Mercure* (voy. IV, 348).

Murias hydrargyri oxygenatus sublimatione paratus. *Deuto-chlorure de Mercure* (voy. IV, 352).
— — suboxygenatus. *Proto-chlorure de Mercure* (voy. IV, 348).
— — spirituosus liquidus. Un des noms de la *Liqueur de Van Swieten* (voy. IV, 356).
— hydrargyricus corrosivus. *Deuto-chlorure de Mercure* (voy. IV, 352).
— hydrargyro-ammoniacalis. *Hydrochlorate de Mercure* et *d'Ammoniaque soluble* (voy. IV, 361).
— — — acerrimus. *Sel alembroth*, ou *Hydrochlorate de Mercure* et *d'Ammoniaque* (voy. IV, 361).
— — — solutus. *Hydrochlorate de Mercure* et *d'Ammoniaque liquide* (voy. IV, 361).
— hydrargyrosus mitis. *Proto-chlorure de Mercure* (voy. IV, 348).
— manganesii. *Hydrochlorate de Manganèse* (voy. IV, 215).
— oxydi hydrargyri ammoniacalis. *Hydrochlorate d'Ammoniaque* et *de Mercure soluble* (voy. IV, 361).
— oxyduli hydrargyri mitis. *Proto-chlorure de Mercure* (voy. IV, 348).
— — stanni. *Chlorure d'Étain* (voy. III, 160).
— — stibii. *Chlorure d'Antimoine* (voy. I, 349).
— oxygenatus hydrargyri sublimatus. *Deuto-chlorure de Mercure* (v. IV, 352).
— platinæ. Chlorure de platine. Voy. *Platine*.
— potassæ. Proto-hydrochlorate de potassium. Voy. *Potassium*.
— — hyperoxygenatus, *s.* oxygenatus. Proto-chlorate de potassium. Voy. *Potassium*.
— sodæ. Chlorure de sodium. Voy. *Sodium*.
— stanni. *Chlorure d'Étain* (voy. III, 160).
— stibii, *s.* stibiosus. *Chlorure d'Antimoine* (voy. I, 349).
— zinci. Chlorure de zinc. Voy. *Zinc*.
Muriate. Voy *Muriates*.
— d'ammoniaque. *Hydrochlorate d'Ammoniaque* (voy. I, 245).
— — et de cuivre. *Hydrochlorate de Cuivre* et *d'Ammoniaque* (voy. II, 507).
— — et de fer. Hydrochlorate d'ammoniaque et de fer. Voy. *Fer* (III, 233).
— d'antimoine. *Chlorure d'Antimoine* (voy. I, 349).
— — (Sous-). Voy. I, 349.
— — sur-oxygéné. *Chlorure d'Antimoine* (voy. I, 349).
— d'argent. *Chlorure d'Argent* (voy. I, 398).
— de barite. *Hydrochlorate de Barite* (voy. I, 550).
— de chaux. Proto-hydrochlorate de calcium. Voy. *Calcium* (II, 26).
— — oxygéné ou suroxygéné. *Chlorure de Chaux* (voy. II, 252).
— de cuivre. *Deuto-hydrochlorate de Cuivre* (voy. II, 507).
— d'étain. *Hydrochlorate d'Étain* (Voy. III, 160).
— — suroxygéné. *Deuto-chlorure d'Étain* (voy. III, 160).
— de fer. *Hydrochlorate de Fer* (voy. III, 232).
— — liquide. *Hydrochlorate de Fer liquide* (voy. III, 233).
— — sublimé. *Proto-chlorure de Fer* (voy. III, 233).
— de magnésie. Proto-hydrochlorate de magnesium. Voy. *Magnesium*.
— de manganèse. *Hydrochlorate de Manganèse* (voy. IV, 215).
— de mercure corrosif. *Deuto-chlorure de Mercure* (voy. IV, 352).
— — doux. *Proto-chlorure de Mercure* (voy. IV, 348).
— — sous-oxygéné. *Proto-chlorure de Mercure* (voy. IV, 348).
— — suroxygéné ou suroxydé. *Deuto-chlorure de Mercure* (voy. IV, 352).
— d'or. Chlorure d'or. Voy. *Or*.
— — et de soude. Chlorure d'or et de soude. Voy. *Or*.

MURIATE DE PLATINE. Chlorure de platine. Voy. *Platine*.
— DE PLOMB. Chlorure de plomb. Voy. *Plomb*.
— DE POTASSE. Proto-hydrochlorate de potassium. Voy. *Potassium*.
— — OXYGÉNÉ. *Chlorure de Potasse* (voy. II, 254).
— — SUROXYGÉNÉ. Proto-chlorate de potassium. Voy. *Potassium*.
— DE SOUDE. Chlorure de sodium. Voy *Sodium*.
— DE STRONTIANE. Hydrochlorate de strontiane. Voy. *Strontiane*.
— DE ZINC. Chlorure de zinc. Voy. *Zinc*.

MURIATES. Nom des *hydrochlorates* et de certains *chlorures*, à l'époque où l'acide hydrochlorique était appelé acide muriatique. Voy. au mot *Muriate* leur synonymie.

MURIATES OXYGÉNÉS. Nom donné jadis aux combinaisons du chlore, appelé alors *Acide muriatique oxygéné*, avec les bases salifiables et surtout avec les métaux, combinaisons nommées aujourd'hui *Chlorures* : on les confondait quelquefois, à tort, avec les muriates suroxygénés ou chlorates.

MURIATES SECS. On nommait quelquefois ainsi les *chlorures* métalliques.

MURIATES SUR-OXYGÉNÉS. Nom des *chlorates*, alors que l'acide chlorique se nommait *Acide muriatique sur-oxygéné*.

MURIATIC ACID. Nom anglais de l'*Acide hydrochlorique* (voy. II, 261).
MURIATIQUE (Acide). C'est l'*Acide hydrochlorique* (voy. II, 261).
— DÉPHLOGISTIQUÉ (Acide). Nom que Schèele avait donné au *Chlore*.
— OXYGÉNÉ (Acide). Ancien nom du *Chlore*.
— SUROXYGÉNÉ (Acide). C'est l'*Acide chlorique*.

MURICIA COCHINCHINENSIS, Lour. Les feuilles et les semences de cet arbre de la Cochinchine, qui appartient à la Monoécie Syngénésie, mais dont la famille naturelle n'est pas déterminée, sont apéritives, détergentes, et employées contre les obstructions du foie et de la rate ; à l'extérieur on s'en sert contre les ulcères anciens, le relâchement de l'utérus et de l'anus, les luxations, etc. Les baies sont utilisées pour la teinture en rouge (Loureiro, *Flora Cochin.*, 731).

MURIDE. Nom donné d'abord au *Brôme* par M. Balard, mais non adopté.
MURIER. Nom du bèque-figue, *Motacilla Ficedula*, L., en Lorraine, et des divers oiseaux du genre *Motacilla* dans le Midi.
MURIER. *Morus nigra*, L.
— BLANC. *Morus alba*, L.
— DE LA CHINE. *Broussonetia papyrifera*, Vent. (I, 673).
— DE HAIES. *Rubus fruticosus*, L.
— DE JAVA. *Broussonetia tinctoria*, Kunth (I, 674).
— NOIR. *Morus nigra*, L.
— A PAPIER. *Broussonetia papyrifera*, L.
— DE RENARD. *Rubus cæsius*, L.
MURIGÈNE. Un des noms du *Chlore*, aujourd'hui inusité.
MURIGUTI. Nom malabare de l'*Hedyotis Auricularia* (III, 458).
MURKURT. Nom danois de la pariétaire, *Parietaria officinalis*, L.
MURMELTHIERSCHMALZ. Nom allemand de la graisse de marmotte. Voy. *Mus alpinus*, L.
MURR. Nom arabe de la *Myrrhe*.

Murraya exotica, L. Arbrisseau dédié à J. A. Murray, le plus savant auteur de matière médicale que nous possédions, de la famille des orangers, dont les feuilles ailées avec impaire ont des folioles assez semblables à celles du buis, ce qui l'a fait appeler *Buis de la Chine;* il a des fleurs odorantes, qui le font cultiver dans les serres des amateurs en Europe. On le nomme *Marsan* dans l'Inde, d'où vient le nom de *Marsania* qu'il porte dans Sonnerat. Ses fleurs servent à teindre les cuirs en noir, etc. (Thunberg, *Voyage*, II, 387).

Murrebongan. Sorte de *Vigne?* de Sumatra, dont le suc de la tige est employé pour guérir les aphthes.

Murte, Murtre, Murtro. Synonymes de myrte, *Myrtus communis*, L.

Murtilla. Nom espagnol du *Myrtus Ugni*, Mol.

Muru. Nom malabare de l'huître commune, *Ostrea edulis*, L.

Murucugé. Nom d'un arbre du Brésil dont le suc laiteux forme une sorte de caoutchouc, et dont le fruit est comestible.

Murucuia, Murucuja. Noms collectifs des passiflores au Brésil; depuis on l'a donné à une section de ce genre. Voy. *Passiflora*.

— guacu. Nom du *Passiflora cærulea*, L.

— miri. Voy. *Passiflora*.

Muruculu. Nom indien du *Chirongia glabra*, Hamilt.? Végétal de l'Inde qui donne une sorte de gomme arabique (Ainslie, *Mat. ind.*, I, 162).

Murume. Un des noms africains du *Borassus flabelliformis*, L. (I, 642).

Murunghas. Nom du ben, *Moringa aptera*, Gærtn., à Ceylan.

Murwa. Nom dukhanais de la marjolaine, *Origanum Majorana*, L.

Mus, *Rats*. Genre linnéen de mammifères de l'ordre des rongeurs, divisé aujourd'hui en plusieurs genres ou sous-genres, et dont quelques espèces intéressent l'histoire de la thérapeutique.

M. alpinus, L., Marmotte des Alpes. Animal presque aussi gros que le lièvre, qui s'apprivoise aisément et vit en société sur les plus hautes montagnes, d'où il descend à l'approche de l'hiver pour passer dans un sommeil léthargique, enfermé dans de profonds terriers, près de six mois de l'année. Sa chair, naturellement dure, compacte, analogue du reste à celle du porc, est bonne à manger au commencement de l'hibernation, époque où elle est surchargée de graisse; mais elle se digère difficilement et ne convient qu'à des estomacs robustes et aux hommes livrés à de rudes travaux; son odeur forte peut être masquée par les assaisonnemens. Les habitans des Alpes, dont elle forme un des principaux alimens, la salent et la font boucaner. Selon les continuateurs de la Matière médicale de Geoffroy (VI, 32), la graisse de ce quadrupède, émolliente, anodyne, résolutive, est recommandée dans les affections nerveuses, la rigidité des jointures, et est un des meilleurs remèdes contre la colique néphrétique ainsi que dans le traitement de la pleurésie, où Paracelse

l'employait sous forme d'onguent, comme remède secret, unie à l'huile rosat et à l'huile d'amandes douces et de camomille.

M. aquaticus, Gmel., Rat d'eau. Espèce de campagnol qui habite au bord des eaux et qu'on mange dans quelques pays (*Dict. des sc. nat.*, VI, 307).

M. Glis, L., Loir. Les anciens l'engraissaient dans des enclos particuliers, avec des glands et des châtaignes, et faisaient leurs délices de sa chair, qui approche, dit-on, de celle du cochon : de nos jours, en Italie excepté, on n'en fait plus aucun usage. Il habite les forêts du midi de l'Europe. Lémery dit que sa chair est bonne contre l'incontinence d'urine et la faim canine ; sa graisse, en frictions sous les pieds, pour procurer du sommeil ; mais que son urine passe pour très-venimeuse.

M. Musculus, L., Souris, et *M. Rattus*, L., Rat. Les continuateurs de la Matière médicale de Geoffroy n'ont consacré qu'un seul article à l'histoire de ces animaux (VI, 1 à 32), plus connus par leur odeur repoussante et les dégâts qu'ils nous causent que par leur utilité thérapeutique. Ils disent néanmoins qu'on les mange dans quelques pays ; que dans le peuple on les donne avec succès aux enfans atteints d'incontinence d'urine, soit cuits, soit séchés, réduits en poudre, et incorporés, au nombre de trois, dans quelques mets ; que leurs cendres guérissent très-promptement les verrues et les engelures ulcérées ; que le sang du rat, surtout chaud, appliqué à l'extérieur, ou imbibant un lien dont on entoure le col des malades, résout les tumeurs scrofuleuses ; que la fiente de ces animaux, nommée en latin *Muscerda*, *Stercus nigrum*, *Album nigrum* (voy. I, 139), est purgative, *n'est pas à mépriser* dans les constipations opiniâtres des enfans (3 ou 4 dans du lait, ou en lavement) ; que, donnée en poudre à la dose de 12 grains, elle est diurétique, chasse les graviers ; que, dissoute dans du vinaigre, elle guérit la gratelle ; que, mêlée à du miel et à du suc d'oignon, elle fait croître ou même repousser les cheveux ; qu'enfin la décoction de trois souris écorchées, vidées et dont on rejette la tête et les pieds, est un remède contre la coqueluche des enfans. Voy. du reste dans les *Mélanges* et les *Éphémérides des curieux de la nature* les observations de J.-M. Fehr (*Miscell.*, dec. I, a. 6 et 7, 1675 et 1676, p. 123), J.-G. Sommer (*Ibid.*, dec. II, a. 2, 1683, p. 387), J.-C. Peyer (*Ibid.*, dec. II, a. 4, 1685, p. 199), E. Hagendorn (*Ibid.*, dec. II, a. 5, 1686, p. 198), G. Detharding (*Ephem.*, cent. I et II, Append., p. 199), A.-F. Pezold (*Ibid.*, cent. 7 et 8, p. 195), sur des cas d'incontinence d'urine, d'écrouelles, d'engelures ulcérées et même d'atrophie, guéris par ces agens, aujourd'hui, à bon droit, complètement discrédités.

M. œconomus, Pall., Campagnol des prés. Rat de Sibérie qui porte des glandes musquées analogues à celles de l'ondatra.

M. Sagitta, Cuv., Gerboa ou Jerboa. Animal gros comme un rat, qui se trouve depuis la Barbarie jusqu'à la mer Caspienne, et dont, au rapport de Bruce (*Voyage aux sources du Nil*, IX, 255), la chair rôtie, celle en particulier du dos et des cuisses, usitée des Arabes, a la couleur et le goût de celle du jeune lapin, quoique un peu moins savoureuse : Ibn Bitar, dit-il, prétend que, séchée au grand air, elle relâche et est très-nourrissante.

M. zibeticus, Gm. (*Castor zibeticus*, L.), Ondatra ou Rat musqué du Canada. Sa taille est celle du lapin ; on le chasse l'hiver dans le nord de l'Amérique, pour sa chair, qui n'est bonne que dans cette saison. Lémery dit qu'il n'est pas usité, mais pourrait être bon pour exciter la semence, et qu'on nous apporte ses *rognons* desséchés, sous le nom de *Rognons de Musc*.

Mus araneus. C'est la musaraigne, *Sorex araneus*, L.
— **d'Aristote.** Moule de mer, *Mytilus edulis*, L.
— **ermineus.** Un des anciens noms de l'hermine, *Mustela Erminea*, L.
— **indicus.** Nom du *Viverra Ichneumon*, L., dans Ælian.
— **Pharaonis.** Bellon nomme ainsi le *Viverra Ichneumon*, L.
— **ponticus.** Ancien nom de l'hermine, *Mustela Erminea*, L.
— **sarmaticus.** On nommait ainsi la zibelline, *Mustela Zibellina*, L.
— **scyticus.** Autre nom de la zibelline, *Mustela Zibellina*, L.
— **terrenus.** Ancien nom latin de la taupe, *Talpa europæa*, L.

MUSA. Genre de plantes qui donne son nom à une famille naturelle de l'Hexandrie Monogynie, et qui tire le sien de *Musa*, médecin d'Auguste, d'après Linné, ou de son appellation arabe *Mauz* latinisée, suivant d'autres auteurs. Il renferme les plus grands végétaux connus à tige herbacée, qui donnent des fruits comestibles très en usage sous les tropiques et désignés sous le nom de banane, de *Banana* leur nom indien. Suivant Olaüs Celsius (I, 15), c'est le *Dudaim* de l'Écriture.

M. Ensete, Bruce. Cette espèce, de l'Abyssinie, a son fruit trop amer pour être mangé ; mais sa tige fournit un aliment sain et abondant ; on se nourrit de son bourgeon cuit comme nos cardons, et Bruce assure qu'il a le goût du pain de froment.

M. paradisiaca, L., Bananier, Plantain (*Plantano*) des Espagnols, *Pisang* des Indiens, *Meia* des Tahitiens. Cette magnifique plante, qui s'élève à plus de 12 pieds, quoique herbacée, croît et est cultivée partout entre les tropiques, en Asie, en Amérique, en Afrique, pour les excellens et nombreux fruits qu'elle donne, renfermés, avant leur maturité, dans une enveloppe appelée *régime*. Son nom spécifique latin vient de ce que l'on croit que le paradis était planté de ce magnifique végétal, et, suivant d'autres commentateurs, parce que ce

fut sous son large et long feuillage, d'un vert velouté agréable, déchiré facilement par le vent, et qu'on peut manger jeune suivant D'Acosta (*Drogues*, 128), que notre premier père se cacha ; ce qui le fait aussi nommer figuier d'Adam. On cultive le bananier dans les serres en Europe, plutôt pour la beauté de son feuillage que pour ses fruits, qui n'y viennent qu'avec difficulté et de grandes dépenses, mais qui y deviennent bons, ainsi que nous avons pu nous en assurer par la dégustation, ce qui n'arrive qu'avec beaucoup de soin. Du reste, le tronc herbacé de cette plante tombe chaque année, dans les pays chauds, après avoir porté des fruits, mais repousse du pied ou bulbe radical, très-recherché des Egyptiens ; dans les serres, il ne tombe également qu'après avoir donné son fruit, ce qui fait qu'il persiste autant d'années que sa fructification manque. La tige de ce végétal, dont la sève est une solution d'acide gallique dans l'eau, d'après M. L'Herminier, pharmacien de la Guadeloupe, pays où elle est employée comme astringente (*Journal de pharm.*, III, 471), est grosse de 7 à 8 pouces et plus, et remplie d'une moelle spongieuse, cotonneuse, que l'on peut manger bouillie après l'avoir concassée à cause de l'abondance des parties amylacées qu'elle contient; elle a une écorce dont on fait des tissus et de l'amadou; on peut en extraire une sorte de coton qu'on pourrait utiliser lorsque la tige meurt dans les pays où le bananier est abondant (*Annal. du Muséum*, IX, 294). Le suc exprimé de ses tiges contient, d'après Fourcroy et Vauquelin, du nitrate de potasse, de l'oxalate de potasse, et une petite quantité de matière colorante (*ibid.*). Au Tonquin, on incinère ces tiges, qui donnent des cendres employées à la dépuration du sucre (Grosier, *Descr. de la Chine*, I, 323). Mais c'est surtout par son fruit que le bananier est précieux, puisqu'il forme une des principales nourritures des pays inter-tropicaux. Ce sont des espèces de baies charnues, succulentes, très-allongées, sans graines ni loges, par suite de leur avortement, résultat d'une très-ancienne culture, contenant, dans une peau assez épaisse, une pulpe très-sucrée, imitant un peu la chair de certaines poires qui commencent à devenir blettes; il y en a parfois cinquante et plus dans un régime, et l'arbre contient ordinairement trois à quatre de ces derniers, ce qui fait plus de deux cents fruits, et de quoi nourrir une famille pendant un mois; et comme ils se renouvellent sans cesse, il en mûrit toute l'année. Ainsi que de tous les fruits d'une ancienne culture, il y a de nombreuses variétés de bananes, qui diffèrent par le volume, la couleur, l'abondance, la forme, l'odeur, etc. Les plus ordinaires ont de 6 à 12 pouces de long sur 1 et plus de diamètre, sont un peu courbes, légèrement hexagones, et ont quelque ressem-

blance avec de petits concombres; la peau qui les recouvre est lisse, verte et jaunit à la maturité, et même devient noire; on coupe les régimes avant leur maturité, qu'on laisse achever en les suspendant dans les cases pour en retarder la maturité; les fleurs se mangent confites au vinaigre. Chaque localité a ses formes de bananes, qu'on estime plus ou moins; c'est un aliment sain, agréable, un peu venteux suivant le père Labat; on ne les mange ordinairement que mûres; mais avant qu'elles le soient, on peut les faire cuire comme les navets avec de la viande, du poisson, de la tortue; on peut encore les faire griller, et on les sert alors assaisonnées avec du sucre et le jus d'orange; on en fait des compotes, des beignets; on les sèche au four ou au soleil pour les conserver, etc. Les nègres en font une pâte, avec du sucre et des aromates, dont il se nourrissent en voyage; on en fabrique des confitures, etc.; enfin c'est une ressource infinie dans les pays où croît ce beau et utile végétal, véritable don de la providence, sous l'équateur, dont les animaux même sont très-friands. Les médecins arabes, Avicenne, Sérapion, Rhazès, ne tarissent pas sur les éloges qu'ils donnent aux bananes; Pline les signale aussi (*lib.* XII, *c.* 6), de même que Théophraste (*lib.* 4 et 5). M. de Humboldt a calculé qu'un terrein de 100 mètres carrés, planté de 40 bananiers, rapporte 4,000 pesant de fruits, tandis qu'il n'en rapporterait que 30 en froment, et 1,000 en pommes de terre (*Essai politique sur le royaume de la Nouvelle-Espagne*, III, 20, édit. in-8°).

M. sapientium, L., Figue Banane, Figue des Indes. Le nom latin de cette espèce, appelée Bacave à Cayenne, regardée seulement comme variété par Desvaux, etc., lui vient de l'opinion que c'est sous son ombrage que les sages de l'Inde ou gymnosophistes passaient leur vie dans la contemplation, en se nourrissant de ses fruits. Il croît dans les mêmes lieux que le précédent, et ses fruits sont plus petits, mais plus nombreux, plus sucrés, plus délicats et plus estimés. C'est une sorte de friandise que M. Poiteau compare à nos pommes cuites, et non une nourriture solide comme la banane, qui est préférée pour l'alimentation des différens peuples; sa chair a beaucoup d'analogie avec nos figues, ce qui lui a valu son appellation française; elle fond dans la bouche; on peut en retirer du sucre cristallisable (*Ann. de chimie*, LVII, 146); on en fait une liqueur alcoolique, qui se garde peu, et, par la distillation, de l'alcool; fermentée, elle donne un acide, de même que cela a lieu pour tous les fruits sucrés, avantages que présenterait aussi l'espèce précédente. La figue banane a aussi des variétés nombreuses. On la regarde comme très-bonne pour la poitrine, dans les affections des voies urinaires, contre les fièvres aiguës, etc. Elle est cultivée dans les serres des amateurs comme la précédente, et même de préférence.

M. textilis, Perrotet. On fait avec les fibres de ce végétal une multitude de tissus, de plumets, de flammes, etc. Il est aujourd'hui l'objet d'un grand commerce, par le canal des Hollandais.

M. Troglodytarum, L. Cette espèce, qui croît sans culture aux Moluques, a des fruits qui servent de nourriture aux naturels sauvages de ces pays; il paraît qu'ils sont grossiers et peu savoureux (le nom de troglodyte veut dire habitant les cavernes; du grec, τρωγλη, caverne). Quelques auteurs croient que ce n'est encore qu'une variété de bananier non cultivée.

Desvaux (N.-A.). Essai sur l'histoire botanique, médicale et économique des bananiers (*Journ. de bot.*, VI, 1, 1814).

MUSACÉES. Synonyme de *Bananiers* (I, 545).

MUSANGA. Synonyme d'*Anthocleista* (I, 316). C'est le *M. Cecropioides*, R.B. D'après Tucker (*Expédition*, etc., 453). La décoction des feuilles de cet arbre passe pour un puissant emménagogue en Guinée (*Voyages*, XII, 469, édit. de Walkenaër).

MUSANGÈRE, MESANGÈRE. Noms de la grosse mésange, *Parus major*, L.

MUSC. Nom d'origine arabe, d'une substance odorante sécrétée par le porte-musc, *Moschus moschiferus*, L.

MUSC ARTIFICIEL. Voy. IV, 487.

MUSC INDIGÈNE. Voy. IV, 486.

MUSCA, Mouches. Grand genre linnéen d'insectes diptères, partagé aujourd'hui en beaucoup d'autres. La mouche commune, *M. fenestralis*, L., est indiquée par Lémery (*Dict.*, 590) comme émolliente, résolutive, propre à faire croître les cheveux, étant écrasée et appliquée en topique, et enfin comme fournissant à la distillation une eau anti-ophthalmique. Les mouches ont paru quelquefois être l'agent de communication de certaines contagions, et notamment de la gangrène et de la pustule maligne. M. Frank de Magdebourg a fait connaître des exemples de ce genre (*Bull. des sc. méd.* de Fér., 1826, p. 286).

MUSCA VESICATORIA. Nom latin officinal des cantharides, *Meloe Vesicatorius*, L.

— HISPANICA. Un des noms des cantharides, *Meloe Vesicatorius*, L.

MUSCADE. Nom de l'amande du *Myristica aromatica*, Lam. (*M. moschata*, Thunb., *M. officinalis*, L.F. *non* Mart.).

— AMÉRICAINE. *Monodora Myristica*, Dun.

— DU BRÉSIL. *Myristica officinalis*, Mart. (*non* L.F.).

— FEMELLE OU CULTIVÉE *Myristica aromatica*, Lam.

— MALE. *Myristica tomentosa*, W.

— DES MOLUQUES. *Myristica aromatica*, Lam.

— DE PARA. Un des noms de la fève pichurim, *Laurus Pichurim*, C. Rich.

— SAUVAGE. *Myristica tomentosa*, W.

MUSCADI. Un des noms tellingous de la *Noix vomique*.

MUSCADIER. *Myristica aromatica*, Lam.

— DE CAYENNE *Virola sebifera*, Aubl.

— (FAUX). On donne ce nom à plusieurs arbres dont les fruits sentent la muscade. Voy. *Raha*.

— SAUVAGE. Nom qu'on donne au *Muscadier* non cultivé, et dont les fruits sont moins gros que ceux de ce dernier.

MUSCAJAN. Racine de Virginie propre à teindre en rouge.

MUSCARI. Genre de plantes liliacées, extrait de l'*Hyacinthus* de

Linné, et composé des espèces de ce groupe qui ont les fleurs en grelot; elles sentent presque toutes le musc, d'où leur vient le nom de muscari. Nous avons parlé à *Hyacinthus* (III, 555) du Vaciet, *H. comosus*, L. (*Muscari comosum*, Mill.). Parmi celles qui ont surtout cette odeur et qu'on regarde comme cordiales et anti-spasmodiques on distingue le *M. ambrosiacum*, Mœnch, nommé *Jacinthe musquée;* elle croît sur les bords de la Méditerranée, ainsi que deux ou trois autres espèces qui sont dans le même cas. Lémery dit son bulbe vomitif et résolutif si on l'applique à l'extérieur (*Dict.*, 512).

Muscat. Variétés de *Poire* et de *Raisin* qui sentent un peu le musc.

Muscatelle, Muscatelline. Noms de la moschatelline. Voy. *Adoxa Moschatellina*, L., au Supplément.

Muscatenhyacinth. Nom allemand du *Muscari ambrosiacum*, Mœnch.

Muscatnuff. Nom de la muscade à Alep. Voy. *Myristica*.

Muscerda. Nom des excrémens du rat ordinaire. Voy. *Mus Rattus*, L.

Muscet. Nom anglais, appliqué au *Falco Nisus*, L., par Charleton.

Musch ou Mosch. Nom arabe du musc. Voy. *Moschus moschiferus*, L.

Mushebout. C'est, dans quelques auteurs, le nom du dorsch, *Gadus callarius*, L.

Muschi-rumi, Muscha-roemi. Noms turques du *Muscari ambrosiacum*, Mœnch.

MUSCICAPA, Gobe-mouches. Genre linnéen d'oiseaux de l'ordre des Passereaux, dont une espèce, commune dans nos bois, le *M. grisola*, Gm., est indiquée dans Lémery, sous le nom de *Moucherolle* (*Dict.*, 590), comme remède apéritif et résolutif. Voy. *Motacilla*.

Muscipula. Un des anciens noms du *Merops Apiaster*, L.

Muscipula. Nom donné à quelques plantes visqueuses, propres à prendre les mouches, surtout au *Lychnis Viscariá*, L. (IV, 170), que Lémery dit utile contre la morsure des bêtes venimeuses, et consolidant (*Dict.*, 513).

Musco arboreo. Nom espagnol de l'*Usnea plicata*, DC.

Musco-fungus. Nom de quelques *Lichens* dans les vieux auteurs.

Musculites. Synonyme de *Mollusques* dans quelques auteurs.

Musculus. Un des synonymes de *Moule* en latin moderne. Voy. *Mytilus*. C'est aussi le nom spécifique de la souris (Voy. *Mus Musculus*, L.), et dans Pline celui de la baleine ordinaire, *Balæna Mysticetus*, L.

Muscus. Nom hollandais du musc. Voy. *Moschus moschiferus*, L.

Muscus. Nom latin des plantes de la famille des Mousses; on l'étendait aussi à de petits végétaux cryptogamiques, algues, lichens, fucus, etc., à ramifications déliées.

Muscus arboreus. *Lichen Prunastri*, L. (IV, 104).
— aureus, off. Un des noms du perce-mousse, *Polytrichum commune*, L.
— caninus. *Lichen caninus*, L.
— capillaceus major. *Polytrichum commune*, L.
— cartharticus. *Lichen islandicus*, L.
— clavatus. *Lycopodium clavatum*, L.
— corallinus. *Corallina officinalis*, L.
— cumatilis. *Lichen aphthosus*, L.
— erectus, off. *Lycopodium Selago*, L.
— helminthocorton. *Fucus Helminthocorton*, Lat.
— islandicus. *Lichen islandicus*, L.
— marinus, off. *Corallina officinalis*, L. C'est aussi le nom du *Fucus Helminthocorton*, Lat.

MUSCUS MARINUS LAPIDEUS. *Corallina officinalis*, L. (II, 425).
— PULMONARIUS, off. *Lichen pulmonarius*, L.
— PYXIDATUS, off. *Lichen cocciferus*, L.
— QUERCUS ALBUS. *Lichen plicatus*, L.
— SAXATILIS. Ancien nom des alcyons. Voy. *Alcyonium* (I, 159).
— TERRESTRIS. *Lycopodium clavatum*, L.
— URSINUS. *Polytrichum commune*, L.

MUSCUSZAAD. Nom hollandais de l'ambrette, semence de l'*Hibiscus Abelmoschus*, L.

MUSEBBER. Nom arabe de l'*Aloès*.

MUSGO CANINO. Nom portugais du *Peltigera canina*, DC.
— DOS CARVALHOS. Nom portugais de l'*Usnea plicata*, DC.
— ISLANDICO. Nom portugais du *Physcia islandica*, DC.

MUSK. Nom anglais du musc. Voy. *Moschus moschiferus*, L.
— HYACINTH. Nom anglais du *Muscari ambrosiacum*, Mœnch.

MUSKA (Eaux min. de). Voy. *Muskau*.

MUSKAD. Nom danois du *Myristica aromatica*, Murr.

MUSKATENNUSS. Nom allemand du *Myristica aromatica*, Murr.

MUSKAU, ou MUSKA. Petite ville de Prusse, dans la Haute-Lusace, où se trouvent les eaux d'*Hermann*, ou *Hermannsbad*. Ces eaux, qui sont froides, très-chargées, ferrugineuses, acidules et un peu sulfureuses, n'ont fixé l'attention que depuis 1822 ; mais aujourd'hui l'établissement qui y existe attire un grand nombre de baigneurs. Il y a deux sources principales, employées l'une en boisson, l'autre en bains, mentionnées par E. Osann (voy. *Prusse*) et dont Hermbstædt a fait l'analyse. La 1re contient par livre : gaz acide carbonique, 3,1996 pouces cubes ; azote, 0,2845 ; gaz acide hydro-sulfurique, 0,4267 ; sulfate de chaux, 0,833 grains ; silice, 0,416 ; carbonate de fer, 0,271 ; carbonate de magnésie, 0,179 ; carbonate de chaux, 0,100 ; matière extractive bitumineuse, 0,500 ; hydrochlorate de chaux 1,300 ; proto-sulfate de fer, 0,880 ; sulfate d'alumine, 0,943 ; sulfate de soude, 2,194 (total : gaz, 3,9106 pouces cubes ; sels, 7,616 grains). La deuxième offre par livre 4,799 pouces cubes des mêmes gaz ; et 27,036 grains des mêmes sels, entre autres 6,166 de sulfate de fer. Le Dr Klémann, à qui l'on doit un mémoire allemand sur ces eaux, les dit fortifiantes et résolutives ; leurs boues se rapprochent de celles de Marienbad.

Haxthausen (L.). Sur les propriétés des eaux de Muskau et notamment des boues minérales qu'on y emploie (en allemand. Voyez *Bull. des sc. méd.* de Fér., XII, 87).

MUSKEERENDE HYACINTH. Nom hollandais du *Muscari ambrosiacum*, Mœnch.

MUSKOT. Nom suédois du *Myristica aromatica*, Murr.

MUSOEORN. Nom suédois de la piloselle, *Hieracium Pilosella*, L.

MUSOHERIKAIA. Nom tellingou des *Myrobolans Emblics*.

MUSQUÉE (Odeur). C'est une des plus répandues dans la nature ; on la trouve dans les trois règnes, mais surtout dans les règnes organiques. Les animaux sont ceux qui l'offrent au degré le plus marqué, puisque c'est chez eux que se trouve le type de cette odeur, le musc ; la civette n'en est qu'un diminutif léger ; on sait que l'urine de beaucoup de quadrupèdes, surtout celle des chats mâles, a une odeur très-marquée de

musc (Voy. IV, 486). Dans les végétaux si cette odeur *mère* est moins intense, elle est peut-être plus répandue, car une multitude d'entre eux la possèdent; on la trouve dans toutes leurs parties, racines, tiges, feuilles, fleurs, fruits, semences : nous avons des poires, des raisins, des bananes, etc., à odeur de musc; des semences, telles que celles de l'*Hibiscus Abelmoschus*, L., etc., qui sont musquées. Le *Clutia Eluteria*, L., dont le tronc s'appelle *bois de musc;* l'*Aster moschatus*, Labill.; l'*Hæmanthus moschatus*, Jacq.; le *Crassula moschata*, Forst.; le *Temus moschata*, Mol.; l'*Antherosperma moschata*, Labill.; le *Cassia moschata*, Kunth; l'*Adoxa Moschatellina*, L.; le *Monotropa hypopitys*, L.; le *Teucrium Iva*, L., le *Centaurea moschata*, L., l'*Erodium moschatum*, W., le *Malva moschata*, L., le *Scandix odorata*, L.; presque toute les espèces du genre *Muscari* en entier, etc., ont cette odeur à un degré plus ou moins intense, ainsi que des centaines d'autres végétaux. Lorsqu'elle est très-forte, elle est insupportable, fait mal à la tête, et on voit des personnes qui se trouvent mal lorsqu'elles la respirent dans un endroit fermé, ainsi que cela avait lieu autrefois lorsqu'on portait du musc dans la poudre, ou qu'on en mettait dans les eaux de senteur; il n'en faut qu'une très-petite quantité pour qu'elle se répande dans un espace immense, et on suit, pour ainsi dire, à la trace ceux qui en ont, ou qui en prennent comme médicament, et dont toutes les émanations le sentent. Dans les végétaux cette odeur est plus douce, moins pénétrante, et est fort agréable à respirer en plein air, surtout pour quelques individus qui l'aiment de passion, d'où est venu le nom de *muscadin*. Elle est réputée antispasmodique, sédative et calmante.

Musquée (Petite). Un des noms de la moschatelline. Voy. *Adoxa* au Suppl.

Mussambra. Nom cyngalais de l'*Ambre gris*.

Mussænda stadmanni, ou plutôt *M. Landia*, Lam. Il a ses fleurs employées comme diurétiques et pectorales, à l'Ile-de-France où croît cet arbrisseau de la famille des Rubiacées, qui y porte le nom de *Quinquina indigène*.

Musskatowa kulka. Nom bohême du *Myristica aromatica*, Murr.

Mussol. Nom du hibou, *Strix Otus*, L., en Catalogne.

Mussole. Nom de l'arche de Noé, *Arca Noe*, L., dans Adanson.

Mustard. Nom anglais de la moutarde noire, *Sinapis nigra*, L.

Mustela. C'était, chez les latins, d'après M. Dureau de la Malle, le synonyme de *Galé* chez les Grecs. Voy. ce mot (III, 323).

MUSTELA, Martes. Genre Linnéen de Mammifères carnassiers digitigrades, maintenant divisé en quatre sous-genres, à trois desquels se rapportent le putois, le furet, la belette et l'hermine, la marte, la fouine et la zibelline, et enfin la loutre, animaux tous plus ou moins destructeurs, plus ou moins puans, jadis inscrits dans

la matière médicale, et dont plusieurs (l'hermine, la marte et la zibelline surtout) donnent des fourrures très-estimées. Nous ne parlerons pas du putois (*Mustela Putorius*, L.), animal sauvage, la terreur des poulaillers et des garennes, dont la chair était vantée comme topique résolutif; du furet (*M. Furo*, L.), originaire d'Espagne et de Barbarie, réduit chez nous en domesticité pour la chasse du lapin, et dont la chair passait pour utile contre la morsure des serpens, et pour résolutive, ainsi que sa fiente; nous ne dirons rien non plus de l'hermine (*M. Erminea*, L.), à laquelle on attribuait les mêmes propriétés médicinales qu'à la belette (*M. vulgaris*, L.); mais nous nous arrêterons un instant aux espèces suivantes.

M. Foina, L., Fouine ou Marte domestique. Cet animal, qui a près du rectum des vésicules remplies d'une matière jaunâtre épaisse et odorante, semblable à celle que fournit la civette (*Encycl. méth.*, Médecine, VI, 481), rend des excrémens d'une odeur musquée, au rapport de plusieurs observateurs. M. Derheims (*Journ. de chimie méd.*, VI, 670), qui a renouvelé récemment cette remarque pour une espèce de fouine commune dans les jardins intérieurs de la ville de Saint-Omer, s'est demandé s'il n'y aurait pas quelque intérêt médical à élever en domesticité ces animaux pour exploiter ce produit; ce qui nous semble peu probable. La chair de la fouine, qui participe un peu de cette odeur, est du reste plus désagréable à manger que celle de la marte, et sa peau est moins estimée; ses autres parties ont été regardées comme douées des mêmes vertus que celles du *Mustela vulgaris*, L. M. Dureau de La Malle dit que c'est l'*Ichthys* d'Aristote, qui indique le pénis de l'individu mâle comme utile contre la strangurie : Lémery rapporte l'ichthys au *M. Putorius*, L.

M. Lutra, L., Loutre, *Lutra* des officines. Quadrupède amphibie des rivières d'Europe, où il se nourrit de poisson. Sa chair, qui en a l'odeur et la saveur, est dure, coriace, visqueuse, peu estimée, usitée cependant comme aliment maigre, étant rôtie et fortement assaisonnée. Sa graisse, toujours fluide, a été recommandée contre les maladies des articulations; l'huile de son foie figure, dit-on, dans la thérapeutique des Allemands; et ce viscère même, seul ou après avoir macéré dans du vinaigre, séché d'ailleurs au four et pulvérisé, était prescrit à la dose d'un gros contre la diarrhée et la dysenterie; ses testicules contre l'épilepsie, à la même dose : sa peau sert à faire des chapeaux et des fourrures.

M. Martes, L., Marte. Espèce sauvage, très-voisine du *M. Foina*, mais qui vit dans les bois et non près des maisons, et dont la fourrure est beaucoup plus recherchée. Sa chair, qui passait pour anodyne et résolutive, formait un des ingrédiens d'une huile composée, analogue à

celle de petits chiens, employée contre les rhumatismes et la paralysie. Son fiel était usité contre les taies, et sa fiente, en topique, pour résoudre les glandes et les engorgemens. Les continuateurs de la Matière médicale de Geoffroy attribuent à celle-ci une forte odeur de musc, et disent que les parfumeurs la font entrer dans des poudres odorantes; mais, suivant M. Derheims (car c'est probablement là sa *fouine des campagnes*), cette odeur est moins forte et moins persistante que celle des excrémens de la fouine, auxquels par conséquent cet emploi conviendrait mieux.

M. vulgaris, L., Belette. Toutes les parties de cet animal, si nuisible aux basses-cours, ont été jadis vantées en thérapeutique, comme on peut le voir en détail dans la *Faune des médecins* (II, 305). C'est ainsi que sa chair, grillée, passait pour efficace contre l'épilepsie et la phrénésie; que cette même chair rôtie, salée et desséchée à l'ombre, était employée contre le venin des serpens, à la dose de 2 gros dans du vin; qu'on regardait comme plus ou moins utile l'administration de ses cendres, soit mêlées à son sang, contre l'éléphantiasis, soit unies à de la cire, contre les douleurs des bras, soit insufflées dans l'œil, contre la cataracte; de son sang pour calmer les douleurs de la goutte, pour détruire les verrues, ou, donné à l'intérieur, comme anti-pleurétique; de ce même sang pur, ou de son cerveau desséché, en qualité de nervin, d'alexipharmaque, de fortifiant, d'antispasmodique, d'anti-épileptique même; de son poumon, contre les affections thoraciques; de son fiel, dans les maladies des yeux et les éphélides; de son foie, contre les vertiges et l'épilepsie; de ses testicules, comme diurétiques et aphrodisiaques, ou, portés en amulette, comme propres à retarder l'accouchement; enfin de sa fiente, à laquelle des auteurs attribuent aussi une odeur musquée, comme résolutive et anti-scrofuleuse.

Mustela sylvestris. Un des anciens noms du furet, *Mustela Furo*, L.

Mustelus, Mustellus. Voy. *Squalus Mustelus*, L.

Mustellus stellaris. Lémery parle, sous ce nom, d'une espèce de squale, marqué de taches étoilées, auquel il attribue les mêmes vertus qu'au *Squalus Mustelus*, L.

Mustighenza. Un des noms tellingous de la *Noix vomique*.

Mustilla. Nom de la lamproie ordinaire à Malte. Voy. *Petromyzon*.

Mustum. Synonyme latin de *Moût*. Voy. ce mot.

Musumbir, Musumbaum. Noms dukhanais et tellingou de l'*Aloes*.

Musvit. Un des noms danois et norwégiens du *Parus major*, L.

Mutchay-cotté. Nom d'une variété du *Dolichos Lablab*, L., à Pondichéry (II, 666).

Mutellina, off. Un des noms du méum, *Athamantha Meum*, L.; c'est surtout celui du *Phellandrium Mutellina*, L.

Mutha. Nom hindou du *Sérum* du *Lait* ou *Petit-Lait*.

Muthu vullay. Un des noms tamouls du proto-carbonate de plomb. Voy. *Plomb*.

Muthususa. Nom du bison, *Bos americanus*, Gm., chez quelques peuplades de l'Amérique Septentrionale.

MUTILLA. Genres d'insectes hyménoptères. Le *M. europæa*, L., habite les lieux chauds et sablonneux de notre climat; l'aiguillon de sa femelle fait des piqûres presque aussi douloureuses que celles des abeilles, au rapport de M. H. Cloquet. Le *M. occidentalis*, très-bel insecte, mentionné par Ainslie (*Mat. indica*, II, 118), est regardé par les médecins indiens comme très-efficace contre les morsures des serpens.

MUTRICUNJAYVIE. Nom tamoul du cabaret, *Asarum europæum*, L.

MUTTERHARZ. Un des noms allemands du *Galbanum*.

MUTTERKORN. Nom allemand de l'*Ergot du Seigle* (III, 131).

MUTTERKRAUT. Nom allemand du *Matricaria Parthenium*, L.

MUTTERWURZ. Un des noms allemands du *Ligusticum Meum*, Roth; et aussi de l'arnica, *Arnica montana*, L., suivant la Pharmacopée universelle.

MUTTERZIMMT. Un des noms allemands du *Cassia lignea*.

MUTTIE KA TAIL. Nom dukhanais du *Pétrole*.

MUTYLUS. Voy. *Mytulus*.

MUURLACHEDDE. Nom malabare du *Vitis trifolia*, L.

MUWAHYRIA. Nom de l'*Euphorbia Tirucalli*, L., dans l'île de Ceylan (III, 188).

MUXOKIRA. Graminée nutritive de la côte orientale de l'Afrique; on croit que c'est un *Panicum*.

MUYTEN. Voy. *Mayten* à l'article *Celastrus Maytenus*, W. (II, 169).

MUYTHONDEN. Nom que l'on donne, en Frise, à la tanche. Voy. *Tinca*.

MUZABRUBA. Nom zanguebar du *Botria africana*, L. (I, 649).

MUZO. Un des noms de pays du merlan, *Gadus Merlangus*, L.

MUZSKA WJRA. Un des noms bohémes du chardon-Roland, *Eryngium campestre*, L.

MWEY-CHU. Arbre de la Chine qui porte un petit fruit aigre, recherché par les femmes et les enfans; mûri et séché, on le prend pour aiguiser l'appétit.

MWYR-COK. Nom anglais de la gélinotte d'Ecosse, variété du *Tetrao Lagopus*, L.

MYA. Genre de Mollusques acéphales testacés, dont nous avons en France plusieurs espèces très-communes. Lémery (*Dict.*, 600) paraît en indiquer une sous les noms de *Myax*, *Mytulus* et *Mytilus*; il la dit bonne à manger et de plus apéritive, diurétique, emménagogue, et même anti-lyssique. Une autre (*M. margaritifera*, L.), moule du Rhin, offre un nacre assez beau pour que ses concrétions soient employées comme parure à la manière des perles d'orient. M. Cuvier en cite une troisième, des rivières de l'Amérique septentrionale, qui fournit aussi des perles.

MYACANTHOS. Nom du *Centaurea Calcitrapa*, L., dans Théophraste (II, 172). Les Grecs donnaient aussi ce nom à l'*Asperge* sauvage.

MYAGRUM SATIVUM, L. (*Camelina sativa*, DC.), Cameline (*Flore médicale*, II, fig. 88). Plante annuelle, oléifère, de la famille des Crucifères, section des Siliculeuses, naturelle à notre pays, où elle croît dans les blés, mais que l'on cultive en grand pour extraire l'huile de ses graines, ce que l'on fait surtout dans les départemens du nord et de l'est de la France, où elle porte le nom de *Camomen*[1];

---

[1] Ce nom a fait croire que les semences de la vraie camomille, *Anthemis nobilis*, L. (I, 314), donnent de l'huile grasse.

fraîche, on mange cette huile dans quelques cantons; mais c'est surtout pour l'éclairage qu'elle est utile, après qu'on l'a dépurée de son mucilage; on la préfère à celle de colza, parce qu'elle donne moins d'odeur et de fumée en brûlant; on s'en sert aussi pour la peinture, la fabrication des savons, etc. En médecine, elle a les avantages des autres huiles lorsqu'elle est fraîche; mais on lui préfère, à bon droit, celle d'olives ou d'amandes douces. La cameline peut encore servir de fourrage; enfin on peut en extraire une sorte de chanvre après l'avoir fait rouir, mais Parmentier observe qu'il est de mauvaise qualité. Aussi le nom de cameline, qui veut dire petit lin, vient-il plutôt de sa propriété oléifère que de cette dernière; Bianchetti dit que ses feuilles peuvent nourrir les vers à soie.

On a dans ces derniers temps préconisé une cameline à semences plus grosses, qu'on croyait préférable à cultiver, parce qu'elle donnait, disait-on, plus d'huile; cette variété se trouve mêlée à l'espèce ordinaire; on la rencontre aussi dans le lin de Riga, où il paraît qu'elle est commune. M. Bourlet, d'Amboise, l'a importée parmi nous du levant : des essais faits comparativement ont prouvé qu'elle donne effectivement un sixième d'huile de plus, mais la plante est tardive et ne produit qu'une récolte par an, tandis que la variété ordinaire peut en donner deux, attendu qu'elle croît vite et qu'on peut en faire deux semis, de sorte qu'en définitive la nôtre est très-préférable.

Henry (père). Examen de deux espèces de semences de cameline (*Journ. de pharmacie*, XVI, 71).

MYAX. Voy. *Mya*.

MYCTERIA AMERICANA, L., Jabiru. Oiseau de l'ordre des Échassiers, très-voisin de la cigogne. Il habite au bord des étangs et des marais dans l'Amérique méridionale. Sa chair est dure et huileuse dans un âge avancé, mais tendre et assez bonne à manger chez les jeunes.

MYDELNIK. Nom polonais de la saponaire, *Saponaria officinalis*, L.

MYDLJ KOREN. Nom bohême de la saponaire, *Saponaria officinalis*, L.

MYGALE AVICULARIA, Walk. (*Aranea Avicularia*, L.), Araignée crabe (*Faune des méd.*, pl. IX, f. 6). Très-grosse araignée velue, de Surinam, de Cayenne et des Antilles, dont la piqûre est regardée comme venimeuse, mortelle même, d'après Pison, et dont les poils, en pénétrant dans la peau, y causent les mêmes accidents que ceux de la chenille processionnaire (Voy. *Bombyx*, I, 638).

MYGINDA URAGOGA, L. Jacquin, dans sa Flore d'Amérique, signale comme un puissant diurétique l'infusion et la décoction de la racine et des feuilles de cet arbre de la famille des Nerpruns, qui croît dans l'Amérique méridionale; on lui a aussi attribué une vertu lithontriptique. Cette racine se nomme, d'après cet auteur, *Yerba del maravedis*, à cause de la modicité de son prix. On la prend parfois en poudre dans du lait (*Flore méd. des Antilles*, IV, 81).

MYGRAINE. Synonyme de migraire. Ancien nom français du grenadier (IV, 424).
MYKHEK. Nom persan des *Cloux de Girofle*.
MYLABRIS CICHORII, Fabr. Voy. *Meloe Cichorii*, L. (IV, 316).
MYLCZE LYKO. Nom polonais du bois gentil, *Daphne Mezereum*, L.
MYLÉ. Nom que Galien donne au *Moly* d'Homère (*De simpl. med.*, lib. VII).
MYLE CONDAY. Nom tamoul de l'*Adianthum Melanocaulum* (I, 76).
MYNTI. Nom caraibe du *Chrysophyllum Cainito*, L. (II, 274).
MYOCTONON. Un des noms de l'*Aconit* dans Pline.
MYON. L'un des noms grecs de l'asperge, *Asparagus officinalis*, L.

MYON (Saint). Village de France (Puy-de-Dôme) à 2 lieues de Riom, au pied duquel sont des sources minérales froides, acidules, alcalines, comparées et préférées par Raulin à l'eau de Seltz, mais réellement moins actives. Costel a trouvé dans cette eau, outre beaucoup d'acide carbonique, de la soude, ainsi que des carbonate et sulfate de chaux. Duchanoy a proposé de l'imiter en faisant dissoudre dans une pinte d'eau acidule 2 grains de muriate de soude et 12 de magnésie. Nos établissemens d'eaux artificielles ne l'offrent point toute préparée; et comme l'eau naturelle supporte mal le transport, on n'en use guère que sur les lieux; mais elle paraît avoir été plus renommée qu'elle ne l'est aujourd'hui. On s'en sert en boisson (1 à 2 pintes chaque matin, pure ou coupée avec du lait, et aussi aux repas, avec du vin) contre les débilités de l'appareil gastro-intestinal, les engorgemens des viscères abdominaux, la leucorrhée, les flux sanguins trop abondans, etc.

MYORTOCHONS, MYOTON. Anciens noms grecs de l'*Hieracium Pilosella*, L. (III, 492).

MYOSCHILOS OBLONGA, Ruiz et Pavon. Les naturels du Pérou emploient les feuilles purgatives de cet arbrisseau, appelé *Codocoypu*, à l'instar du séné. Il appartient à la famille des Éléagnées, au groupe des Thésiacées, et à la Pentandrie Monogynie (*Flor. peruv.*, p. 41, t. 34).

MYOSOTIS SCORPIOIDES, L., Scorpione. Cette Boraginée indigène, qui a été divisée en plusieurs espèces ou variétés par les modernes, est signalée par Gmelin (*Flora sibirica*, IV, 73) comme employée en Sibérie contre la syphilis et contre les affections obscures auxquelles elle donne naissance; on la dit aussi anti-ophthalmique en cataplasme sur les yeux. Une de ces espèces, dont les fleurs sont changeantes, est cultivée chez les curieux et appelée *Ne m'oubliez-pas*. Lémery assure que le myosotis, sans dire lequel, est détersif, astringent, rafraîchissant, et que sa racine est bonne contre la fistule lacrymale (*Dict.*, 516). Sous le nom de *Myosotis* ou Oreille de souris, les anciens désignent parfois le *Cerastium tomentosum*, Lam.

MYOSURUS MINIMUS, L., Ratoncule. Cette petite plante indigène de nos moissons, de la famille des Renonculacées, est âcre et astringente; elle a des réceptacles qui s'accroissent en forme de queue de souris. On la conseille, d'après Lémery (*Dict.*, 517), dans les cours de ventre et en gargarisme.

Myracanthos. Nom du panicaut, *Eryngium campestre*, L. (III, 145).

Myracopon. Médicament indiqué dans Asclépiade, composé d'aromates les plus chauds incorporés dans le miel et l'huile, qu'il prescrivait dans les affections arthritiques et les obstructions abdominales.

Myrcia acris, D. C. (*Myrtus acris*, Sw.). Nom soupçonné être celui de la *Grande Épice* des Anglais.

Myre pour Myrrhe.

Myreboer. Un des noms danois du *Rubus Chamæmorus*, L.

Myrer. Nom danois de la fourmi. Voy. *Formica*.

Myriagramme. *Poids* de 10,000 grammes, ou un peu plus de vingt livres.

MYRICA. Ce genre de plantes, de la famille des Amentacées, dont Richard père a fait le type d'une nouvelle série végétale, *les Myricées*, doit son nom à la propriété qu'ont les fruits de ses différentes espèces, de sécréter à leur surface une sorte de cire, dont on se sert dans divers pays pour l'éclairage. Le *M. cerifera*, L., appelé Cirier de la Louisiane, Cirier de Pensylvanie, des pays où il vient en abondance, exhale, par ses drupes grenus, qui ont le volume du poivre, une cire verte qu'on retire en les faisant bouillir dans l'eau, et enlevant de sa surface la matière qui surnage; on en fait des bougies qui brûlent en répandant une odeur agréable. La racine de cet arbuste, qui croît dans toute l'Amérique du nord, est employée comme astringente en décoction, contre les hémorrhagies de l'utérus, et contre les hydropisies qui succèdent aux fièvres d'accès (De Candolle, *Essai*, etc., 272). Le *M. cordifolia*, L., qui est du cap de Bonne-Espérance, où il est appelé *Buisson de cire*, a également des fruits cirifères, dont on retire par l'eau bouillante une cire grise avec laquelle on fait des bougies. Les Hottentots la mangent comme du pain, seule ou avec de la viande (Thunberg, *Voyage*, I, 212). Le *M. Gale*, L., Piment royal, croît chez nous dans les landes marécageuses; ses fruits se recouvrent aussi d'une couche blanchâtre cireuse, mais trop peu abondante pour être exploitée. Il répand de toutes ses parties, une odeur due à une résine d'un jaune d'or qu'on voit sortir de ses feuilles, ce qui les fait placer parmi les hardes pour chasser les insectes: ces mêmes feuilles ont été usitées en infusion en guise de thé. Le *M. pensylvanica*, L., est indiqué comme ayant des racines vomitives, d'après Chapmann, Dana et Maun (*Mém. de l'Académie royale de médecine*, I, 459). On connaît au Brésil une sorte de suif jaunâtre ou cire que l'on croit provenir d'un *Myrica*, et qu'on y appelle *Tabocas combicurbo;* on le conserve dans des tiges creuses de végétaux; on s'en sert contre les douleurs dans ce pays (*Bull. des sc. méd.*, Férussac, XX, 278).

Sur le cirier de la Louisiane (*Annales de chimie*, XLIV, 141; XLVI, 77). — Cadet (C.-L.). Mémoire sur l'arbre à cire de la Louisiane et de la Pensylvanie. Paris, in-8. — Thiébault de Berneaud (A.). Mémoire sur le cirier ou arbre à cire. Paris, 1810, in-8.

MYRICINE, *Myricina*. Substance grasse, fusible, insoluble dans l'eau, l'éther et l'alcool, soluble dans les huiles, inaltérée par les alcalis, et qui, unie à la cérine suivant John, ou à la cérine et à la céraïne suivant MM. Boudet et Boissenot (*Journ. de pharm.*, 1827, p. 38), constitue la cire.

MYRIOPHYLLUM. Les anciens donnaient ce nom à des plantes dont les feuilles étaient très-fines; il était synonyme pour eux de *Millefolium*. Linné l'a appliqué à un genre de plantes aquatiques.

MYRISTICA. Genre de plantes de la famille des Laurinées, qui en a été séparé par Robert Brown pour constituer, avec le genre *Virola*, celle qu'il désigne par l'épithète de *Myristicées*. Il appartient à la Dioécie Monadelphie. On dit que la greffe le transforme en végétal hermaphrodite (*Ann. de chimie*, LIII, 339). Son nom vient de μυρρα, myrrhe, parce qu'on l'a comparé à cette substance, célèbre comme aromate dans l'Orient. Il renferme un petit nombre d'espèces (huit suivant Blume) qui paraissent avoir entre elles les plus grands rapports, mais dont la suivante est préférée à toutes les autres.

M. moschata, Lam. (*M. aromatica*, Thunb.; *M. officinalis*, L. F., *non* Martius. *Flore médicale*, V, f. 242), Muscadier. Arbre de 30 pieds environ, à branches verticillées, à feuilles ovales, entières, alternes, qui habite les Moluques, surtout les îles d'Amboine, de Banda, où il est cultivé à l'ombre de grands arbres, surtout du *Canarium commune*, L., principalement à Banda et quelques îles voisines, où les Hollandais l'ont concentré, afin d'être maîtres du commerce du fruit de cet arbre, qui, s'il était trop abondant, les obligerait de le donner à vil prix.

Cette nation, qui, en 1599, en avait chassé les Portugais établis dans ces îles depuis 1524, après les avoir découvertes en 1512, fournissait à l'Europe, dès 1615, plus de 400 milliers pesans de muscade et 150 de macis. Aujourd'hui la quantité de muscade qu'elle débite est moins considérable, parce qu'on cultive ce végétal dans plusieurs îles, comme à Bourbon, à l'Ile-de-France, où il fut transporté par Poivre en 1770 et 1772, à la Martinique, à Cayenne, etc., malgré les précautions des Hollandais pour l'empêcher de se répandre. Cependant le macis d'Amboine, qui est l'enveloppe de la muscade, est plus recherché, apparemment parce qu'il est moins beau dans les autres pays; car en 1814 et 1815, où on ne tira des Moluques que 215 mille livres de noix muscade, on en exporta 253 de macis. On récolte le fruit de la muscade à la main; on le dépouille de son brou; on l'expose au soleil, puis à la fumée, et lorsque l'amande ballotte dans sa coque, on rompt celle-ci pour l'en retirer; on la plonge alors deux ou trois fois dans l'eau de chaux, puis on la met en tonneaux, après qu'elle a séché plusieurs jours. Les Hollandais brûlaient la muscade dont ils n'avaient

plus besoin, après avoir envoyé la provision en Europe et avoir satisfait à la consommation du pays et à celle nécessaire pour en retirer l'huile épaisse, ainsi que nous allons le dire. Valmont de Bomare en vit brûler devant l'amirauté à Amsterdam, le 10 juin 1760, un tas valant 8 millions, et on devait en brûler autant le lendemain. Le même auteur rapporte que la compagnie hollandaise a toujours plusieurs années en avance de cette marchandise, et qu'à la même époque elle vendait la récolte de 1740, ayant encore devant elle 15 années, dont la quantité restante de chaque année était incendiée. Il paraît qu'on récolte environ 6 mille quintaux de muscade par an, dont 1/10 s'en va par la contrebande, et à peu près le quart de macis.

Il suinte de l'écorce du muscadier incisée, un suc âcre, visqueux, abondant, de couleur rougeâtre, qui tache le linge d'une manière très-durable; les feuilles froissées exhalent une odeur faible de muscade; les fleurs sont petites, jaunâtres, axillaires, disposées en corymbe. Les femelles sont moins nombreuses; mais comme elles seules rapportent, M. Joseph Hubert a conseillé de greffer tous les pieds d'une culture de muscadier à deux ans avec des sujets femelles, en réservant seulement un pied mâle pour la fécondation : ils portent alors tous et plus vite.

Le fruit du muscadier, qui est pédiculé et supère, marqué d'un sillon, a le volume d'un œuf de poule; il est un peu pyriforme, vert d'abord en dehors, puis jaune; il se compose de trois parties par ordre de superposition : 1° le brou ou enveloppe charnue extérieure, qui est d'un blanc rosé, filandreux, et épais de 3 à 6 lignes; il s'ouvre à sa maturité; 2° l'arille ou macis; 3° la noix ou amande. Ce fruit entier est âcre et ne se mange pas, à moins qu'on ne l'ait fait confire ou macérer dans l'eau-de-vie avant son entière maturité. En supposant une noix muscade pesant 15, l'arille pèse 2, la coque 5, et l'amande 8 (*Descript. de Java*, par Rafles et Crawfurd).

Le *Macis*, improprement dit *Fleur de Muscade*, est une sorte de cupule entourant complètement l'amande à la base, où elle adhère et pénètre dans la semence, puis se divisant en lanières plates, rameuses, laciniées, déchiquetées, inégales, cartilagineuses, cassantes, d'un rouge vif lorsqu'elle est jeune et fraîche, mais jaunissant avec le temps, appliquée partout sur la noix, qu'elle embrasse comme en y rampant, et se logeant dans des sillons qu'elle y creuse. Cette substance, que l'on trempe dans l'eau de mer avant de la sécher, est la plus aromatique de tout le fruit, à cause de l'abondance d'huiles grasse et essentielle qu'elle renferme; elle se ramollit dans la bouche sans s'y fondre, comme le fait la noix. Sa saveur est chaude, aromatique, fragrante, très-expansive, comparable à celle de la canelle et

du girofle, mais d'une intensité plus grande, moins poivrée que celle de la muscade. M. Henry, qui en a fait l'analyse chimique, l'a trouvée composée d'une petite quantité d'huile volatile, d'une assez grande quantité d'huile fixe odorante, d'une quantité à peu près égale d'une autre huile fixe odorante colorée en rouge, d'une matière gommeuse particulière, d'une petite quantité de fibres ligneuses (*Journ. de pharm.*, X, 281).

La semence, appelée *Noix Muscade*, est formée de deux parties, l'enveloppe ou coque et l'amande; la première est lisse, grisâtre, épaisse d'un quart de ligne, dure, ferme, presque inodore, marquée de sillons évidés, sinueux, formés par le macis, plus pâle et terne en dedans; la seconde est l'amande, qui ballotte dans la coque en se desséchant; elle est grisâtre, veinée et marbrée, comme chagrinée, ce qui est causé par des lignes ou sillons tortueux parfois rougeâtres, gris, rameux, qui se croisent et s'anastomosent en tous sens; elle se laisse couper au couteau et se râpe facilement. Cette partie est de consistance ligneuse étant sèche, et la chair en est d'un gris veiné, avec un peu de vide au milieu. Sa forme est en général ovoïde, obtuse des deux bouts, et de la grosseur d'un œuf de pigeon; on en voit de rondes qui sont plus petites et d'allongées qui sont plus fortes, et qui appartiennent au *M. tomentosa*, W.; son odeur est la même que celle du macis, et bien connue. Ce n'est pas son analogie avec le musc qui a fait donner à ce drupe le nom de *Muscade;* c'est parce qu'on l'a comparé au musc, à cause de la grande estime où il est dans l'Inde, ainsi qu'on y fait de cette autre substance. Les noix muscades doivent être rondes, pesantes, très-aromatiques, d'un gris un peu terne; on les appelle *Muscades femelles*. Celles de Bourbon, quoique de la même espèce que celles des Moluques, sont plus petites, plus légères, et moins estimées qu'elles; on les en distingue dans le commerce. Celles qui sont plus colorées, oblongues, lisses, plus grosses, légères, sont les moins estimées, et dites *Muscades mâles* ou *sauvages*. Les fragmens de muscade se fondent dans la bouche avec le temps, en y laissant une saveur âcre, chaude, poivrée, persistante. On n'envoie en Europe que la muscade cueillie à la main; celle qui est tombée sous les arbres est moins estimée, souvent piquée des vers, et se consomme dans le pays. Les Hollandais paient les bonnes 15 sous la livre aux cultivateurs de Banda (Lesson, *Voyage médical*, etc., 94).

La muscade était connue des anciens Égyptiens, car on en trouve des fragmens dans les momies; ce qui a fait penser à M. Bonastre que c'était peut-être le *Cinnamomum* des Grecs et des Latins (II, 290), et quelques-uns croient que c'est le *Comacum* de Théophraste.

Cependant ce n'est que dans les écrits des auteurs arabes, et dans Avicenne le premier (*lib.* 2, *c.* 503), qui la nomme *Jiansiban*, tandis que Sérapion la désigne par le mot de *Jusbagme*, qu'on en trouve des notions satisfaisantes. Ce n'est aussi que depuis la découverte du passage aux Indes par le cap de Bonne-Espérance que la muscade a été connue des Européens, et depuis lors son usage s'est répandu dans le reste du monde civilisé.

On retire de la noix muscade par la pression, étant fraîche et pulvérisée, et par son immersion préalable dans l'eau bouillante, une huile concrète, épaisse, qu'on appelle *baume* ou *beurre de muscade*. On obtient à peu près le tiers en poids (60 pour 100, d'après Crawfurd) de cette huile sébacée, qui fait partie du *baume nerval*. Elle nous arrive en pains aplatis, de forme carrée, jaunâtres, solides, marbrés de rouge intérieurement; elle contient environ 1/18 d'huile essentielle, aussi a-t-elle fortement l'odeur de muscade. On préfère celle de l'Inde à celle fabriquée en Hollande, qui est plus pâle, moins odorante et plus falsifiée. Elle a une certaine âcreté, et, employée en frictions pendant un certain temps, elle excorie la peau, ainsi que nous l'avons vu sur plusieurs malades auxquels nous l'avions conseillée. D'après Bley, c'est avec le blanc de baleine et la graisse qu'est le plus souvent altérée l'huile de muscade du commerce (*Bull. des sc. méd.*, XVI, 255). Cette altération peut aller depuis 1/4 jusqu'aux 2/3. Par la distillation on retire des muscades 1/32 d'une huile volatile légère, jaunâtre, très-fragrante, et qui a tous les caractères des autres huiles essentielles (Thomson, *Bot. du droguiste*, 191). La muscade contient aussi de l'acide benzoïque (*Journ. de pharm.*, XIV, 495). M. Bonastre, qui a fait l'analyse de cette noix, l'a trouvée composée, sur 500 parties, de: stéarine, 120; élaïne, 38; huile volatile, 30; fécule, 12; gomme, 6; acide, 4?; ligneux, 270; perte, 20 (*Journ. de pharm.*, IX, 281).

L'usage des muscades est immense; dans l'Inde, c'est un condiment généralement employé, sans doute à cause de la chaleur du climat, que nous avons signalé en plusieurs endroits de cet ouvrage comme exigeant les excitans les plus forts pour réparer l'épuisement causé par les sueurs excessives qu'il produit. Les habitans des Moluques en mettent dans leurs mets, leurs boissons, leurs médicamens; ils les mâchent, ils en mangent confites, préparées à la saumure, etc.; c'est pour eux une panacée. Les Européens en font aussi un usage assez étendu, soit comme condiment, soit comme médicament; ils les emploient, dans le premier cas, comme le stomachique le plus puissant et le plus énergique des excitans digestifs, contre les débilités, les faiblesses de l'estomac ou des autres viscères abdominaux. On

en ajoute à certains alimens de saveur fade ou de nature muqueuse, mucilagineuse, comme les viandes des jeunes animaux, le poisson, dans les légumes farineux, aqueux, froids, etc., dont elles aident la digestion : il y a des gourmets qui portent le raffinement jusqu'à avoir un *étui-râpe* pour répandre sur leurs alimens une portion de muscade qu'ils râpent avec cet étui. On en aromatise du vin chaud et sucré; on en fabrique des liqueurs de table, etc. C'est surtout dans les pays froids et humides de l'Europe qu'on use de la muscade, comme en Angleterre, en Hollande, en Allemagne, régions où la cuisine de haut goût est en honneur; la muscade agit, dans ce cas, comme dans les pays chauds, en concentrant les forces gastriques, affaiblies dans le premier cas par le froid comme elles le sont par la chaleur excessive dans le second. Certains sujets dont la constitution est froide, l'estomac paresseux ou le palais blasé, s'accommodent très-bien de l'usage de la muscade; ils suivent l'exemple de cet amphitryon que fait parler Boileau : ils en mettent partout.

Comme médicament, la muscade est un des toniques excitans les plus marqués et les plus énergiques; elle agit vivement sur la circulation, qu'elle accélère, en donnant au cœur plus de force et de contractilité. Cette action, poussée trop loin, peut produire une sorte de stase sanguine du cerveau; aussi voit-on dans les pays où on emploie beaucoup ce fruit, comme cela a lieu dans l'Inde, qu'il produit une sorte d'ivresse, de délire, et même de narcotisme et d'apoplexie, ainsi que l'affirment Bontius, Lobel, Ettmuler et Ainslie (*Mat. ind.*, I, 201); résultat qui est populaire dans ces contrées, au dire de Ferrein (*Mat. med.*, II, 216), et qui est attribué par quelques physiologistes à l'action de ce médicament sur les nerfs. La muscade est un remède favori des docteurs indous; ils la donnent dans certaines fièvres, adynamiques, putrides ou pestilentielles, suivant l'expression des anciens praticiens, dans la consomption, l'asthme humide, dans les longues maladies d'intestins, à la dose de 8 à 12 grains, et quelquefois de 1/2 gros; ils en diminuent la quantité lorsqu'elle produit de la stupeur, etc. (Ainslie, *loc. cit.*). En Europe, on conseille rarement la muscade seule; on l'associe à d'autres aromates, et c'est seulement comme tonique qu'on la prescrit, surtout lors de la débilité des organes digestifs, dans certaines diarrhées chroniques (*Bibl. méd.*, XXX, 254), ou comme cordiale pour ranimer la circulation trop affaiblie, et quelquefois dans la langueur de certaines fonctions, telles que celle de l'utérus, comme dans la chlorose, des muscles, comme dans la paralysie; dans l'hypochondrie, le vomissement spasmodique à la suite de quelques dysenteries, la goutte atonique, etc. En général, on peut dire que la muscade est à peine un

médicament en Europe, où elle est surtout prisée comme condiment; mais aussi c'est le plus estimé de tous après la vanille. Effectivement, c'est plutôt à titre de condiment que de médicament qu'on la recommande dans les épuisemens vénériens, comme aphrodisiaque, pour réveiller l'action des organes digestifs et favoriser une nutrition abondante et réparative. Cullen et Hoffmann l'ont donnée contre les fièvres intermittentes, mais associée à l'alun, qui seul est parfois le remède de ces affections périodiques. La muscade pulvérisée et introduite dans de la graisse guérit la gale si on en frotte les pustules: son huile grasse ferait probablement le même effet; mais comme elle est plus chère, on doit préférer la première. Cette même muscade a été conseillée comme masticatoire dans la paralysie de la langue, etc. En général, il faut se rappeler que cette substance est d'une activité extrême, qu'elle agit avec force sur la circulation, et qu'il faut conséquemment éviter de la donner dans les cas où le surcroît de vitalité passagère qu'elle produit pourrait avoir des inconvéniens, comme cela aurait lieu dans les inflammations, les fièvres aiguës avec grande réaction, etc. : aussi ne croyons-nous pas devoir, malgré l'avis de certains auteurs, donner le conseil de la prescrire au début de la dysenterie, contre la toux des femmes grosses, etc.

Nous avons dit qu'on employait ordinairement la muscade en poudre; on a aussi conseillé son infusion dans l'eau ou le vin; on l'a aussi prescrite en fumigation. Son huile volatile et celle du macis, qui a exactement les mêmes propriétés, se donnent par gouttes dans les potions cordiales, corroborantes, excitantes. Celui-ci entre dans le *diaphœnix*, l'*hierapicra*, l'*orviétan*, le *bénédict laxatif*, l'*eau générale*, l'*esprit carminatif de Sylvius*, le *sirop d'absinthe*, etc.; son huile essentielle, dans la *thériaque céleste*; la muscade, dans les *pilules de Fuller*, l'*élixir de Garus*, l'*eau de mélisse*, le *bon ferme*, le *vinaigre des quatre voleurs*, la *thériaque*, les *emplâtres céphalique* et *stomachique*, etc. Dans les médicamens purgatifs, c'est à titre de correctif qu'elle en fait quelquefois partie.

Il y a au Brésil un muscadier, nommé *Myristica officinalis* par Spix et Martius, qui ne paraît être qu'une variété de celui des Moluques à l'état sauvage; on l'y emploie contre la colique, la dyspepsie, etc.; il contient une huile grasse que l'on conseille contre la goutte, le rhumatisme, etc. Il y a encore dans ce pays un autre fruit appelé muscade; mais il appartient au genre *Litsæa*, et il ressemble à la fève pichurim par son mode d'action (*Journ. de chimie méd.*, III, 444). A l'Ile-de-France, on voit un muscadier qu'on y désigne par l'épithète de *sylvestris*, dont le fruit est allongé en fuseau, mais dont la noix est inodore. Le *M. Otoba*, Bonpl., est des régions équi-

noxiales de l'Amérique ; son macis est employé en frictions contre la gale, étant incorporé dans de la graisse. Il découle de l'arbre, d'après Zea, une sorte de résine ou gomme-résine appelée *Otoba*, et employée par les naturels contre plusieurs maladies (Alibert, *Mat. méd.*, II, 250). Le *M. tomentosa*, W. (*M. malabarica*, Lam.), porte des fruits allongés appelés *Muscades mâles ;* ils sont plus gros que les communs, mais plus légers, moins aromatiques, avec des veines rouges plus grosses et concentriques, c'est-à-dire qui n'atteignent pas l'écorce de l'amande, comme dans la muscade ordinaire ou grise ; ils ne sont pas veinés à leur surface extérieure comme celle-ci, mais lisses : la coque en est très-luisante et brune, avec des sillons plus marqués, mais plus rares que dans la muscade officinale ; ce qui prouve que son macis, que nous ne connaissons pas, et qu'on dit pâle, est plus épais que l'ordinaire. Cette muscade est peu estimée, et ce n'est guère qu'en fraude qu'on la voit dans le commerce ; elle donne peu d'huile essentielle, et est infiniment moins fragrante que le *M. aromatica*. Nous parlerons du *Myristica sebifera*, Sw., à l'article *Virola*.

Dietzius (J. H.). Μοσχοκαρυολογία, *id est brevis ac succincta Diss. de nuce moschata*. Giessæ, 1681, in-4, fig. — Paullinus (C.-F.). *Nucis moschatæ curiosa descriptio*. Lipsiæ, 1704, in-4. — Schulze (N.). *De nuce moschatá*. Utrecht, 1709, in-4. — Valentin (C.-M.). *Diss. botanico-medica de maci*. Giessæ, 1719, in-4. — Thunberg (C.-P.). *De myristica*. Upsaliæ, 1788, in-8. — Lamarck, (J.-B.). Mémoire sur le genre muscadier (*Mém. de l'acad. des sc.*, 1788, p. 148). — Henry (père). Examen du macis (*Journ. de pharm.*, X, 281). — Bonastre. Sur la présence de la fécule dans la noix muscade (*Journ. de pharm.*, IX, 281). — Bley. Observations sur l'huile de noix muscade (*Journ. de pharm.* de Trommsdorf, XIV, 1827).

Myrmecium. Un des noms de l'ortie, *Urtica urens*, L., dans l'antiquité.

Myrmecoleon. Un des noms du formica-leo, ou fourmi-lion, *Myrmeleo Formicarius*, L.

Myrmecophaga Tamandua, Cuv. Mammifère édenté d'Amérique dont Linné avait fait deux espèces (*M. Tetradactyla* et *Tridactyla*). Sa graisse, suivant Lémery (*Dict.*, 856), est résolutive et nervale ; sa chair coriace, analogue à celle du renard.

Myrmeleo formicarius, L. Espèce d'insecte névroptère commun dans nos environs, inscrit dans Lémery (*Dict.*, 566) comme émollient et résolutif, appliqué à l'extérieur.

Myrmex. Nom grec des fourmis. Voy. *Formica*.

Myrobalan a feuilles de frêne. Nom du monbin. *Spondias Monbin*, L.

— myrépsique. Un des noms du ben, *Moringa aptera*, Gærtn.

— d'Amérique. Fruits de l'*Hernandia sonora* (III, 487).

Myrobalanées. Robert Brown propose de faire une famille naturelle de ce nom, dont le genre *Myrobalanus* de Gaertner serait le type.

Myrobalans. On donne ce nom non-seulement aux fruits du genre *Myrobalanus* de Gærtner, mais encore à quelques autres. Ainsi, on l'a appliqué à la noix de ben, *Moringa aptera*, Gærtn., au *Balanites ægyptiaca*, Delile, à la muscade, au fruit de l'*Hernandia sonora*, à une espèce de prunier d'Amérique, *Prunus Myrobalana*, Desf., etc.

MYROBALANS, MYROBOLANS. Fruits légèrement purgatifs et astringens que les Arabes ont introduits dans la matière médicale, originaires de l'Inde, appartenant à deux genres de plante différens, mais que l'usage a continué de réunir sous cette appellation collective; ils sont au nombre de cinq, et sont désignés par les épithètes de *Chébules*, *Bellirics*, *Citrins*, *Indiques* et *Emblics*. Les quatre premiers appartiennent au genre *Terminalia*, L., dont Gærtner a formé celui qu'il nomme *Myrobalanus*, de la famille des Chalefs, qui est, dit-il, identique avec le *Terminalia*, si celui-ci a l'embryon roulé, ce qui est, et qui devrait conséquemment être préféré. Le cinquième provient du *Phyllanthus Emblica*, L. (*Emblica officinalis*, Gærtn., *Carp.*, II, 122, t. 108). Ce sont des drupes inodores, qui ne nous parviennent qu'à l'état de dessiccation, et qui sont presque de consistance ligneuse. D'Acosta (*Traité des drogues*, p. 65) figure bien les cinq espèces de myrobalans.

Myrobalans Chébules (*Terminalia Chebula*, Roxb.). Ils sont les plus gros de tous, et ont à peu près le volume d'une datte; ils sont ovoïdes, pyriformes, marqués de côtes, dont les unes sont plus saillantes, arrondis sur le dos. Ce fruit est rétréci à la base (qu'on prendrait pour le sommet), où est marqué son point d'attache au pédoncule; sa couleur est roussâtre, même un peu noirâtre, et son aspect assez luisant. Sa coupe transversale offre au pourtour un brou verdâtre d'une ligne d'épaisseur environ, avec un pore à chaque grosse côte près du bord : ce tissu ne paraît point s'ouvrir spontanément en six valves, quoiqu'on le dise dans quelques livres. On voit au centre un noyau jaunâtre, qu'on croirait de bois, tant il est compacte et dur, de quatre à cinq lignes de diamètre, un peu anguleux, ayant dans son milieu un trou d'une ligne à peu près qui est vide ou incomplètement rempli d'une substance spongieuse, débris de l'amande. La saveur de ce fruit est nauséeuse, acide, d'une amertume désagréable sans être forte; il colore un peu la salive en vert; son odeur est nulle. Le *Myrobalan Chébule* est figuré dans Gærtner (*Carpol.*, II, t. 97) et nommé par lui *Myrobalanus Chebula*. On dit dans le *Codex Parisiensis* que ce Myrobalan est le *Balanites ægyptiaca*, Delile, ce qui est une erreur due à Wesling. Le *M. Chebula* sert à la teinture dans l'Inde (*Researsch. asiatic.*, IV, 41; XI, 182; voy. *Journ. de botanique*, VI, 210). Il paraît que c'est cette espèce que Buchanan nomme *Myrobalanus Arula*.

Myrobalans Bellirics (*Terminalia Bellirica*, Roxb.). Cette sorte est ovoïde, globuleuse, plus petite que la précédente, à peu près du volume d'une noix de galle, ordinairement sans côtes, ou en ayant de très-peu marquées; elle est terminée en bas par un bec court qui

n'existe pas dans les autres espèces; sa coupe transversale est exactement la même que celle de la précédente, à de plus petites proportions près; sa surface extérieure est terne et comme un peu terreuse. Figurée planche 97 de Gærtner (*loc. cit.*), et nommée par lui *M. Bellirica*, elle ne nous paraît être qu'une légère variété de la précédente, ou plutôt un état peut-être moins avancé; on croit que c'est le *Tani* de Rhèede (*Hort. mal.*, IV, 23, t. 10), dont l'amande est très-agréable à manger fraîche; sur quoi nous observerons que les fruits, dans cette figure, sont plus gros, plus lisses et plus pyriformes que dans nos bellirics (et mieux *belliris*), ce qui peut tenir à ce qu'ils ont été dessinés dans l'état frais. On retire de ces amandes une huile propre à faire croître les cheveux. Le suc de l'écorce apaise les coliques. Buchanan a un *Myrobalanus Taria* (*non* Hamilton), de *Tari*, nom d'un arbre du Mysore, qui est probablement le *Tani*, dont le nom a été modifié (Ainslie, *Materia ind.*, II, 236).

Myrobalans citrins, *Terminalia citrina*, Roxb. Ils sont allongés, fusiformes, pentagones, diminuant à peu près de même aux deux extrémités, quelquefois un peu plus allongés du côté du pédicule; ils ont cinq côtes élevées assez aiguës, en ayant parfois de moins marquées entre elles; leur couleur extérieure est d'un jaune luisant ou un peu gris-roussâtre; ils sont conformés exactement à l'intérieur, comme les chébules dont ils forment à peine la moitié pour le volume, et en sont bien certainement un état plus jeune, bien que Gærtner, qui les figure, les attribue à son *Myrobalanus citrina* (*Carpol.*, II, 97), tout en avouant qu'ils sont peut-être identiques. Cette sorte a des formes différentes qui la lient aux deux précédentes par leur rondeur, leur couleur, la disposition des côtes, etc. : c'est la plus commune de toutes. Dans l'Inde, on s'en sert comme de mordant pour les toiles peintes. Bélon (*Singularités*, 319) dit qu'on voit autour de Jéricho des *Myrobalans citrins*, dont les habitans font de l'huile avec le noyau; il veut parler en cet endroit du ben, *Moringa aptera*, Gærtn.

Myrobalans indiques ou *indiens*. On appelle encore *Myrobalans noirs* cette sorte, la plus petite de toutes les précédentes; elle est du volume d'une olive, souvent de forme pentagone, d'autres fois sillonnée sans ordre, comme chagrinée, tortue sur sa longueur, irrégulière, ce qui montre que la dessiccation de ce fruit s'est faite avant sa maturité, ce qui lui a permis de contracter ses parties; elle est d'un aspect noirâtre, de couleur terne; sa coupe est presque uniforme, c'est-à-dire qu'on y voit à peine la place du noyau, et que le lieu de l'amande est tout-à-fait vide : sa saveur est seulement acide, astringente; elle colore la salive d'un vert plus marqué que le chébule. Tous les auteurs,

même les anciens, s'accordent à la regarder comme le fruit du myrobalan chébule récolté dans sa jeunesse et séché, ainsi que le docteur Flemming s'en est assuré *de visu*. On la trouve encore dans le commerce. On s'en sert, dit-on, quelquefois pour la teinture en noir.

Ainsi des quatre myrobalans ci-dessus, trois sont bien certainement la même espèce, savoir, les *Chébules*, les *Citrins* et les *Indiques*, mais à des degrés différens de maturité. Le quatrième, le *Belliric*, en est peut-être aussi une variété ; mais cela est moins certain. Dans tous les cas, il appartient à une espèce fort voisine, tant il y a d'analogie entre eux. Colebroke a suivi les changemens du *M. Chebula*, et a vu que son fruit en subissait six qui ont reçu des noms chez les Indiens (*Journ. de bot.*, VI, 212). Si Gærtner a fait trois espèces de ce fruit, c'est plutôt pour obéir à la croyance générale que par conviction, car les figures qu'il a données, et qui sont très-exactes, quoique un peu grossies, montrent leur identité. Il n'a d'ailleurs vu ni les végétaux qui produisent ces fruits, ni leurs fleurs.

Myrobalans Emblics (*Flore médicale*, V, f. 243). La cinquième espèce de myrobalans est fort différente des quatre autres; c'est, avons-nous dit à l'article *Emblica* (III, 71), un fruit ovoïde et arrondi, du volume d'une cerise, déprimé, marqué de six côtes égales, profondes, comme un melon, qui est rarement entier dans les droguiers, mais presque toujours en quartiers desséchés, noirâtres, irréguliers, tortus, ce qui prouve aussi qu'on le dessèche avant sa maturité. C'est le *Zengihar* des Indiens, et de Rhèede qui assure que ses fruits sont d'une acidité agréable, et qu'on peut les manger et s'en servir contre les fièvres, les chaleurs de la gorge, comme nous faisons chez nous des berberis, des groseilles, etc. On le nomme encore *Monbrin*.

Comme les myrobalans étaient pour les anciens des fruits aromatiques, d'une odeur suave, ce que leur nom indique assez (*μυρον*, *parfum ; βαλανος*, *fruit*), et que l'odeur des nôtres est absolument nulle, on devrait conclure, si leur nomenclature est juste, que nos myrobalans ne sont pas les leurs, et que, ainsi que nous l'avons déjà vu plusieurs fois, le nom du médicament est resté, bien que le médicament ne soit plus le même. Il est vrai que quelques auteurs prétendent que le *Myrobalanus* des Grecs était la noix muscade, tandis que ceux des Arabes sont bien les nôtres. Les anciens attribuent à ces fruits une propriété laxative primitive et une astringente secondaire (*in recessu*), à peu près comme pour la rhubarbe, qui resserre après avoir évacué. Long-temps on a employé chez nous les myrobalans dans les mêmes indications, contre la jaunisse, les diarrhées, les dysenteries, etc. ; mais, soit que leurs propriétés fussent illusoires, soit qu'on les ait

remplacés par des médicamens plus sûrs, plus faciles à se procurer, leur usage est tombé en désuétude, et il est probable qu'aujourd'hui on n'en fait plus aucun emploi en médecine. Leur dose était depuis 2 gros jusqu'à 1 once. Les chébules sont usités dans l'Inde contre les aphthes des enfans et des adultes. Le fruit, d'après Ainslie, qui rapporte ce fait, est purgatif lorsqu'il n'est pas mûr (*Mat. ind.*, I, 239), ce qui expliquerait pourquoi on le recueille avant qu'il ne soit arrivé à cet état, comme cela a lieu pour les *Myrobalans bellirics*, *citrins* et *indiens*. Chez les anciens, ils avaient une multitude d'usages, dont on peut voir le détail dans Matthiole (*Comment. sur Diosc.*, 452). Suivant lui, ils *purgent la mélancolie*, *répriment les dévoiemens de l'estomac*, *sont bons aux ladres*, etc.

Les myrobalans entrent dans le *sirop magistral astringent*, la *confection Hamech*, les *pilules sine quibus*, etc. On les tire de l'Inde; ils croissent dans le Décan, le Coromandel, la Perse, l'Arabie, etc. Ce sont les Anglais qui les apportent actuellement. On connaît peu en Europe les végétaux qui les produisent, quoiqu'on emploie ces fruits depuis plus de mille ans. Il est probable que le *Tani* de Rhèede porte l'*Emblic*, et qu'il est identique avec le *Terminalia Chebula* de Roxburgh, ou peu différent : alors ces deux arbres, avec le *Phyllanthus Emblica*, fourniraient les trois sortes principales connues.

S'il fallait en croire des observations qu'on lit dans les *Transactions philosophiques*, il y a bien plus de cinq espèces de myrobalans; cet ouvrage en signale neuf, dont plusieurs rentrent, à la vérité, dans les précédentes (*Trans. phil. abr.*, I, 188). Ils sont inconnus et conséquemment inusités chez nous.

Myrobalanus. Ce genre, créé par Gærtner, est le même que le *Terminalia* de Linné. Ce dernier nom, étant le plus ancien, doit être préféré.

Myrobolanos indicos. Nom anglais des *Myrobalans indiques*.

Myrobolans ou mieux *Myrobalans*. Voy. ce dernier mot, IV, 538.

MYROLÉS. MM. Henry et Guibourt ont proposé ce mot pour désigner les médicamens par mixtion qui ont les huiles volatiles pour excipient; tels sont les *baumes de soufre anisé*, *térébenthiné* et *succiné*, et les *baumes de Vinceguère*, *de Lectoure* ou *de Condom* des pharmacopées.

MYROXYLON ou MYROXYLUM [1]. Genre de plantes de la famille des Légumineuses, de la Décandrie Monogynie, dont le nom

---

[1] Il ne faut pas confondre ce genre, créé par Linné fils, d'après Mutis, vers l'an 1781 : 1° avec le *Myrospermum frutescens* de Jacquin, dont le genre en est voisin, comme l'ont fait quelques auteurs, et qui n'offre aucune espèce usitée

dérive de μυρον, *parfum*, et de ξυλον, *bois*, de la suavité du baume que rend le tronc de plusieurs des espèces qu'il renferme. Ce sont des arbres de l'Amérique méridionale, à feuilles ailées, sans impaire, à fleurs en grappes, à gousses comprimées, membraneuses, souvent monospermes.

M. peruiferum, L. F. (*Myrospermum pedicellatum*, Lam., *Encycl. méth.*, Bot., IV, 191), Baumier du Pérou. Cet arbre croît dans plusieurs lieux de l'Amérique du sud; au Pérou, où les naturels le nomment *Quinoquino*, *Chinochino*, *Chinachina*, ce qui le faisait appeler *Quinquina* par Joseph de Jussieu; au Mexique, où on le désigne par le mot de *Hoitziloxitl* (Hernandez, *Mex.*, 51); au Brésil, par celui de *Caburciba* (Pison, *Bras.*, 57); à Santa-Fé de Bogota; à la Nouvelle-Grenade, etc. M. Poiret doute avec raison que le *Cabureira* soit ce baumier. Après avoir été long-temps inconnu des botanistes, quoique le baume qu'il fournit fût employé depuis long-temps, J.-E. Mutis en fit passer, en 1781, des échantillons authentiques à Linné fils, qui le décrivit dans son *Supplementum*, p. 233.

Le baume naturel de cet arbre s'obtient au moyen d'incisions faites sur son tronc et ses branches principales; il en suinte quelquefois naturellement des nœuds de ce végétal; il est visqueux, jaune pâle, d'abord liquide, d'une odeur balsamique fort prononcée, très-expansive, qui est celle de l'acide benzoïque, qu'il contient abondamment. On le recueille dans de petites calebasses, où il se concrète (c'est ce qu'on appelle *bâume en coque*), ou dans des pots appelés *potiches* (et non *postiches*), ou dans des boîtes de fer-blanc, pour l'envoyer dans le commerce. Outre ce baume naturel, on en obtient, par l'ébullition, des branches et de l'écorce de l'arbre, qui est plus coloré, qui reste liquide, et est moins odorant.

Le baume du Pérou est dans trois états dans le commerce. 1° Le *baume en coque*, qui est sec, d'un rouge doré, brunâtre, demi-transparent, très-suave, presque insipide au goût : cette sorte commence à être rare dans la droguerie. 2° Le *baume blanc;* il est en pains plus ou moins épais, d'un jaune pâle, à peu près comme la cire vierge fondue, gluant, mou, flexible, susceptible de prendrela forme qu'on veut lui donner; il est moins suave que le précédent, mais plus estimé que le suivant; il est susceptible de se dessécher avec le temps et à l'air; il n'a aucune saveur devient plus mou dans la bouche, sans s'y fondre. Thomson parle d'un *baume blanc liquide* que nous ne connaissons pas,

---

(Kunth, *nova genera*, VI, 371); 2° avec le *Myroxylum* de Forster, que ce botaniste a appelé ensuite *Xylosma*, dont les affinités naturelles sont encore ignorées, et qui n'a pas d'emploi thérapeutique.

qui est peut-être celui-ci au moment où il vient d'être rendu (*Botan. du droguiste*, 194). Quelques auteurs ont prétendu que le baume blanc du Pérou était secrété par un *Liquidambar*, ce qui ne saurait être, vu la différence des produits de ce végétal (voy. Fée, *Hist. nat. pharm.*, II, 646). 3° Le *baume noir*. Il a la consistance et la couleur de la mélasse; il est gras, et doit, avec le temps, prendre plus de consistance encore. Son odeur est la moins suave des trois; elle a quelque chose de résineux. Cette sorte est celle qui est obtenue à l'aide de l'ébullition des rameaux et de l'écorce de l'arbre, comme cela a lieu pour d'autres baumes, tels que le liquidambar, celui de la Mecque, etc., dont on obtient ainsi des qualités moins estimées. Effectivement, le baume blanc vaut 15 francs, tandis que le noir n'en coûte que 12. Le baume noir du Pérou est, dit-on, souvent falsifié d'essences, d'huiles, etc.; on en compose même avec du benjoin, de la résine et quelques huiles essentielles. La saveur de cette sorte de baume à l'état naturel est peu marquée d'abord; mais elle laisse un sentiment d'âcreté, un peu d'amertume et de chaleur dans le gosier qui persiste quelque temps; ce que ne produisent ni le baume en coque, ni même le baume blanc, et ce qui paraît dépendre de la différence de composition de celui-ci, obtenu par l'ébullition, et par conséquent mêlé à des principes étrangers.

Le baume noir du Pérou, analysé par M. Stoltze, lui a offert, sur mille parties: résine brune peu soluble, 24; résine brune soluble, 207; huile volatile particulière, 690; acide benzoïque, 64; matière extractive, 6; humidité et perte, 9 (*Journ. de chimie méd.*, I, 139). Cette substance est entièrement soluble dans l'alcool; l'eau bouillante en dissout l'acide benzoïque. On ne possède pas d'analyse des baumes en coque ou blancs.

Le baume du Pérou est un excitant résineux qui est employé dans deux indications principales: 1° on le croit propre à remédier aux affections des membranes muqueuses et à faciliter surtout l'expectoration, etc.; 2° il est surtout prescrit pour favoriser la cicatrisation des plaies profondes ou superficielles, qualité qu'on préconise aussi dans le baume de la Mecque, et que le nom de baume a peut-être plus contribué à établir pour celui du Pérou que ses vertus mêmes; mais il y a cette différence entre eux, que ce dernier est une térébenthine dont l'action sur les membranes muqueuses est évidente, positive, tandis que cet effet n'a pas lieu par les *baumes* proprement dits. Il paraît cependant, d'après ce qu'on lit dans Monard, que les naturels de la Nouvelle-Espagne s'en servaient pour la guérison des plaies externes; ce que les Espagnols ont imité, et ce qui a été étendu par les médecins européens aux plaies intérieures. On sait l'emploi que

l'on a fait des fameuses *pilules de Morton*, où entre le baume du Pérou, contre la phthisie, et combien ce médicament, après avoir été vanté outre mesure dans cette maladie comme propre à cicatriser les ulcères tuberculeux du poumon, ce qui est impossible, a été décrié ensuite, jusqu'à dire *qu'il avait tué plus de monde que la peste*. Nous croyons que le baume du Pérou agit surtout sur le système nerveux par son odeur balsamique si marquée, si intense; qu'il est utile pour remédier aux affections spasmodiques de la poitrine, à celles de la trachée surtout, qui accompagnent si souvent certains rhumes chez les individus éminemment nerveux, dans l'asthme, etc. Sous ce point de vue, l'emploi de ce baume ne peut être blâmé, surtout si on n'en donne que des quantités convenables associées au sucre et à des agens qui le divisent suffisamment. On a considéré aussi ce baume comme sudorifique. Sydenham le conseille dans la paralysie, la colique saturnine. La dose est de 20 à 30 gouttes dans un liquide approprié, auquel on l'unit au moyen d'un jaune d'œuf ou d'un mucilage. Il entre dans le *baume nerval*, dans celui de *Leucatel*, médicamens fort vantés pour la guérison des plaies, d'après tous les auteurs, dans le *taffetas d'Angleterre*, etc. Nous croyons que la propriété agglutinative est la seule qui agisse ici, et que c'est en maintenant rapprochés les bords des plaies qu'il favorise leur cicatrisation, et non par une vertu spéciale. Au demeurant, aujourd'hui on fait peu d'usage médical du baume du Pérou; on lui préfère généralement le suivant. C'est donc le noir qui est le plus employé, et c'est celui qui devrait l'être le moins, à cause de son mode d'extraction.

Hoffmann (F.). *Diss. de balsamo peruviano*, etc. Halæ, 1703, in-4. *Ibid.*, 1750, in-4. — Lehmann (J.-C.). *De balsamo peruviano nigro*. Lipsiæ, 1707, in-4. — Schmieder (S.). *De balsamo peruviano nigro*. Halæ, 1707, in-4. — Ruiz (H.). *O tratado de l'arbol de la quina* (à la fin de la quinologie de cet auteur). — Hadley (H.). *De balsamo peruviano*. Lugduni Batavorum, 1718, in-4. — Vogel. Sur les baumes du Pérou et de copahu (*Annales de chimie*, LXIX, 293).

M. pubescens, Kunth. Cet auteur dit que les semences de cette espèce sont employées contre les douleurs d'estomac aux environs de Carthagène (*Nova gen. et spec.*, VI, 375).

M. Toluifera, Rich. (*Toluifera Balsamum*, L.), Baumier de Tolu. Ce végétal, que Linné a décrit dans sa *Matière médicale*, et que son fils a cru différent de celui qui donne le baume du Pérou, puisqu'il ne l'a pas reporté à son genre, avait été attribué, d'après la description donnée par Miller d'un fruit qui ne lui appartient pas, à la famille des Térébinthacées; mais, d'après les travaux et observations de MM. Ruiz, Ventenat, Lambert, Humboldt, Richard fils (*Ann. des sc. nat.*, II, 168; 1824) et Sprengel, il est prouvé que cet arbre se rapproche beaucoup de celui qui donne le baume du Pérou, bien loin d'être d'un genre qui lui soit étranger. Il croît à Turbaco,

proche Tolu, d'où lui vient son nom vulgaire; à Tacusa; à Carthagène, ce qui a fait désigner le suc qu'il rend sous l'épithète de *Baume de Carthagène*, etc. Le commerce qu'on fait de ce dernier à l'île danoise de Saint-Thomas, lieu d'entrepôt de toute la contrebande de l'Amérique, le fait appeler encore *Baume de Santa-Thomé* ou de *Saint-Thomas*. Ce médicament commence à devenir rare dans le commerce.

Le baume de Tolu nous arrive en Europe sous une seule forme, sec, et en morceaux de différentes grosseurs, aplatis, ce qui prouve qu'il a été mou d'abord et qu'il s'est séché avec le temps; il est d'un rouge doré, luisant, et assez semblable à la gomme de pays; il est friable sous la dent, s'y aplatit sans s'y dissoudre, ce qui montre une composition très-résineuse; la suavité en est remarquable; au goût il ne présente pas de saveur bien notable, si ce n'est une très-légère âcreté après quelque temps. Il est difficile de distinguer ce baume de celui du Pérou en coque, et nous sommes de l'avis de Thomson, qui les dit identiques (*Botan. du droguiste*, 297), attendu que ce dernier se comporte absolument dans la bouche comme le baume de Tolu; ce qui donnerait lieu de penser qu'ils sont produits tous deux par le *M. Toluifera*, tandis que les baumes blanc et noir du Pérou sont dus au *M. peruiferum*, le blanc étant spontané, et le noir provenant de la décoction des rameaux. Le baume de Tolu récent ne fournit que très-peu d'acide benzoïque apparent, tandis que vieux il en offre des cristaux très-visibles.

C'est à bon droit qu'on a donné la préférence, pour l'emploi médical, au baume de Tolu sur ceux du Pérou, puisque étant plus suave, plus pur, plus balsamique, il doit posséder au suprême degré toutes les propriétés de ce genre de médicament à l'état naturel. Il est vrai qu'il n'a pas l'amertume et l'âcreté du baume noir du Pérou; mais cette âcreté est due à des corps étrangers, et doit en être distinguée. Tout ce que nous avons dit des propriétés du baume du Pérou s'applique à celui-ci, et on en doit faire le même emploi, ce qui se conçoit, puisque le baume du Pérou en coque, celui qu'on préfère comme le plus pur, est le même que le baume de Tolu, à la coque près. M. Alibert dit avoir obtenu du baume de Tolu une action sudorifique marquée (*Mat. méd.*, II, 384). On fait un sirop de baume de Tolu très-employé dans les rhumes, le catarrhe, la phthisie pulmonaire; des tablettes de Tolu qu'on prescrit dans les mêmes cas; une teinture alcoolique; on s'en sert aussi en pilules, à la dose de 6 à 24 grains; on en fait respirer la fumée en le projetant sur des charbons ardens, ou les vapeurs à l'aide d'un appareil aqueux approprié, dans les maladies de poitrine. Les parfumeurs font beaucoup d'usage de ce

baume, le plus suave de tous ceux dont se sert le médecin, et dont les Anglais font une grande consommation.

Lambert. Baumes du Pérou et de Tolu considérés comme appartenant à la même plante (en anglais : *Journal d'Édimbourg*, XVIII, 316.) — Richard (A). Observations sur les genres *Myroxylum* et *Toluifera*, et sur l'origine des baumes de Tolu et du Pérou (*Annal. des sc. nat.*, II, 168; 1824. — Sprengel (K.). De l'arbre qui fournit le baume du Pérou et celui de Tolu (en allemand), avec deux planches (*Ann. de la pharm. de Berlin*. 1827).

MYRRA MYRRCHA, MYRRH. Noms suédois, bohême et anglais de la *Myrrhe*.

MYRRHA. Nom latin, danois et portugais de la *Myrrhe*. Voy. ce mot.

MYRRHE, *Myrrha*. Gomme-résine, célèbre dans la plus haute antiquité par la suavité de son parfum, regardé, avec l'encens, comme le plus précieux de tous, dont le nom grec, μυρον, signifie parfum par excellence : aussi était-ce en quelque sorte un nom collectif, qu'on appliquait souvent à des végétaux odoriférans ou à leurs produits; circonstance qui a dû introduire de la confusion entre ces substances, et qui peut expliquer celle qui existe encore sur l'origine de la véritable. Cette drogue précieuse se brûlait dans les temples; on l'offrait en présens; elle servait aux embaumemens, etc. Les rois, les grands, etc., la plaçaient parmi les plus riches trésors; et son abondance chez eux prouvait le degré de leur puissance, etc. Les Grecs, toujours poëtes, ont feint que Myrrha, fille incestueuse de Cyniras son père, roi de Chypre, fut métamorphosée par Vénus, dans le pays des Sabéens, où il l'avait poursuivie, en l'arbre qui donna naissance à Adonis et dont les pleurs sont la myrrhe.

Il y a lieu de croire que la myrrhe de nos jours n'est plus cette substance si suave, si exquise, tant vantée par l'antiquité; car, s'il en était autrement, il faudrait supposer qu'on avait alors des idées différentes des nôtres sur les parfums. La myrrhe actuelle a une odeur qui, sans être désagréable, n'a rien de bien flatteur; sa combustion n'est pas plus aromatique, et son prix est loin d'équivaloir à celui de l'or, car il y en a des sortes qui se donnent à 25 sous la livre. La myrrhe des anciens, dont Dioscoride (*lib.* I, *c.* 67) reconnaissait huit espèces, et Pline sept, ce qui prouve que c'était pour eux un nom collectif, se tirait surtout de cette partie de l'Abyssinie, voisine de la mer Rouge, appelée le pays des Troglodytes, ce qui la faisait nommer *Myrrha troglodytica*. Hérodote et Diodore de Sicile regardaient l'Arabie comme possédant de vastes forêts de l'arbre qui produit la myrrhe. Théophraste (*lib.* IX, *c.* 4) et Pline (*lib.* XII, *c.* 15) disent que ce végétal est épineux et que ses feuilles ressemblent à celles de l'olivier. Suivant eux, la myrrhe sort spontanément, d'abord à l'état liquide sous le nom de *Stacté*, ce qui la faisait appeler *Myrrhe Stacté* ou *liquide*, puis elle se concrétait; la plus abondante provenait des incisions faites à l'arbre, et la plus recherchée était celle qu'on désignait par le nom de *troglodyte*.

Les modernes ont fait tous leurs efforts pour connaître l'arbre qui produit la myrrhe, sujet obscur et non encore parfaitement débrouillé. Sans nous arrêter à l'opinion étrange de Mitchel, cité par Lamarck (*Encyclop.*, *Bot.*, II, 2), qui l'attribue à la sécrétion du *Cicuta maculata*, L., ombellifère des États-Unis, nous voyons d'abord Linné être tenté de la regarder comme un produit animal, parce qu'il en rencontra un morceau criblé de trous, qu'il attribua à des insectes. Bruce crut avoir découvert l'arbre à la myrrhe en Abyssinie dans son *Mimosa Sassa*, mais ses conjectures ne se sont pas confirmées; Forskal, mieux inspiré, a annoncé qu'elle provenait de l'*Amyris* (Balsamodendron) *Kataf*, Forsk., dont l'*A. Kafal* ne diffère que peu ou point (Voy. *Amyris*, I, 272); Loureiro a indiqué un laurier qui en avait l'odeur et la saveur, qu'il nomme *Laurus Myrrha* (III, 61), appelé *Oduooc* et *Deau aang* par les naturels de la Cochinchine, où il croît. On se demande si ce n'est pas l'arbre qui fournit la myrrhe? Plusieurs autres *Laurus*, d'après Plukenet (*Almag.*, 89) et P. Hermann (*Mus. Zeyl.*, 26), sentent aussi la myrrhe. Enfin plus récemment, d'après le rapport fait sur leur voyage par M. de Humboldt, MM. Erhenberg et Hemprich, naturalistes de Berlin, ont récolté sur le végétal même la myrrhe en Arabie, proche Gison. C'est un arbuste de la famille des Térébinthacées, voisin de l'*Amyris Kataf*, qu'ils ont nommé *Balsamodendron Myrrha*, qui forme de petits taillis rabougris, entremêlés d'*Acacia*, d'euphorbes, de *Moringa*, etc., dont les folioles ternées, ovales, obtuses, sont denticulées à la pointe; il a été gravé par Nées d'Esembeck dans ses *plantes officinales*, 17me livraison. Cette opinion fort probable, et qui montre la justesse de celle de Forskal, a pourtant encore besoin de confirmation, et n'expliquerait pas d'ailleurs l'origine de la myrrhe de l'Inde; on doit donc continuer les recherches sur la source exacte de ce médicament.

La myrrhe se présente dans le commerce sous deux formes. L'une dite *en larmes* ou choisie, est la plus estimée. Elle est friable, cassante, de couleur rougeâtre (ce qui l'a fait appeler *Myrrhe rouge*), légère, demi-transparente, tantôt sous forme de globules réunis, de volume différent, tantôt en petits quartiers cassés, offrant une surface assez unie; en en cassant un morceau, on y voit de petits feuillets se lever, former quelques stries blanchâtres, ce qui la fait dire *onguiculée* ou *onglée*. Son odeur, peu forte, d'une nature particulière, qui n'est pas désagréable, n'a pas la suavité des baumes, et encore moins celle que lui accordaient les peuples anciens; jetée sur les charbons ardens, elle donne une fumée qui n'a rien d'agréable, et qui est loin d'égaler celle de l'encens auquel on la substitue parfois à cause de la modicité de son prix;

sa saveur est amère, sans être nauséeuse, et cette substance se fond presque entièrement dans la bouche sans blanchir la salive ni la colorer. On distingue, après cette myrrhe en larmes, qui est la plus pure, celle *en sorte*, qui est en morceaux impurs, adhérens, mêlés de beaucoup de corps étrangers. En examinant avec soin la myrrhe en larmes, on en trouve des morceaux d'une teinte d'un blanc gris, qui est la variété signalée par M. Bonastre, comme formant une myrrhe particulière (*Journ. de pharm.*, XV, 281), qu'il dit plus abondante que la vraie dans l'espèce qu'il a examinée, et qui était sans doute très-défectueuse. On y observe aussi des morceaux opaques, quoique en larmes, mais qui sont exactement semblables à la myrrhe rougeâtre qui est la plus abondante et la plus estimée dans les bonnes myrrhes du commerce; ils paraissent ne devoir cette opacité qu'à quelques circonstances particulières arrivées dans leur dessèchement.

On appelle parfois dans le commerce *Myrrhe de l'Inde* une sorte de Bdellium; elle est en morceaux plus gros, ternes, d'un rouge noirâtre, à peine transparente sur les bords, grasse à la cassure, et ne rompant pas net comme la précédente, mais pliant un peu et se ramollissant à la chaleur de la main, tandis que la myrrhe s'y dessèche; elle est plus lourde; son odeur est peu marquée, et nous semble différente de celle de la myrrhe arabique; elle a quelque chose d'acide, de légèrement nauséeux; son amertume est plus marquée, moins franche, mêlée d'un peu d'âcreté, se fondant presque autant dans la bouche. Elle est toujours en sorte. Cette gomme-résine, qui vient de l'Inde par la compagnie anglaise, est bien moins estimée que la précédente, qui coûte quatre fois son prix; elle ressemble beaucoup au *Bdellium* en sorte, si elle en est distincte. Rien ne dit qu'elle soit produite par le même végétal que celle d'Arabie, dont elle semble fort différente; peut-être l'analyse y découvrirait-elle des principes qui en feraient une gomme-résine particulière.

La myrrhe d'Arabie arrive par l'Égypte et la voie de Marseille; la compagnie anglaise en apporte aussi qu'elle fait prendre dans les ports de la mer Rouge; celle dite de l'Inde vient toujours par cette dernière voie.

L'analyse chimique de la myrrhe arabique est la seule qui ait été faite, parce qu'elle a été considérée à bon droit comme la plus pure. Suivant M. Braconnot, cette myrrhe, sur 100 parties, contient: de résine, 23, et de gomme, 77 (*Annal. de chim.*, LXXVIII, 52). M. Pelletier l'a trouvée formée de résine, mêlée d'un peu d'huile volatile, 34; et de gomme, 66 (*Ann. de chimie*, LXXX, 45; *Bull. de pharm.*, IV, 54). La résine obtenue est rougeâtre, a l'odeur de la myrrhe, et est d'une saveur amère; la gomme est d'un brun foncé,

et paraît différer de toutes les autres substances gommeuses. Brandes, dans une analyse qu'il a donnée de la myrrhe recueillie en Abyssinie sur le *Balsamodendrum Myrrha* par MM. Erenbhert et Hemprich, y a reconnu les principes suivans : huile éthérée, 2,6 ; résine molle, 22,2 ; sous-résine, 5,4 ; tragacanthine, 9,2 ; gomme avec des traces d'acides benzoïque et malique ; phosphate et sulfate de chaux ; sels de chaux, ensemble 54,2 ; quelques atômes d'une substance animale, et quelques traces de substances étrangères. M. Bonastre a signalé dans la nouvelle espèce de myrrhe qu'il a observée dans celle d'Arabie, et qu'il nomme *fausse myrrhe* pour la distinguer de la rouge, les principes suivans : gomme soluble et insoluble, 50 ; résine soluble et sous-résine, 38 ; huile volatile, 3 ; extrait amer non résineux, 4 ; acide indéterminé, sels à base de potasse et de chaux, silice adhérente, ensemble 5 (*Revue médicale*, t. II ; *Journ. de pharm.*, XV, 281). La myrrhe se dissout dans le vinaigre, le lait, etc. ; l'eau en sépare 66 parties solubles, et 34 résineuses restent insolubles.

M. Bonastre indique un moyen facile de reconnaître la myrrhe vraie de la fausse (sa nouvelle espèce). C'est de jeter quelques gouttes d'acide nitrique dans une solution alcoolique de celle-ci ; il se sépare sur-le-champ un précipité rose qui passe au rouge et à la lie de vin successivement, tandis que dans les fausses il n'y en a qu'un jaunâtre de produit, coloration qui est due selon lui à l'huile volatile de myrrhe (*Journ. de pharm.*, XVII, 109) ; le bdellium qui se trouve parfois dans la myrrhe et qui lui ressemble un peu, surtout à celle de l'Inde, ne se colore pas du tout par l'acide nitrique ; on rencontre aussi parfois de la gomme arabique dans la myrrhe, ainsi que des pierres, du gravier, etc.

La myrrhe a été un médicament fort employé dans la médecine grecque et arabe ; on la regardait, ainsi que la plupart des résines, comme fondante, désobstruante, antiseptique, cordiale, etc. On l'administrait dans les maladies chroniques, surtout dans celles du poumon, des viscères abdominaux, comme emménagogue, hystérique, résolutive, etc. C'est une substance stimulante, active, qui produit, étant ingérée à dose un peu forte (deux à quatre scrupules), de la chaleur dans l'estomac, l'accélération de la circulation, l'augmentation du calorique interne, etc. ; ce qui montre qu'il ne faut pas en user dans les maladies où il y a excès de vitalité et activité morbide des fonctions, non plus que quand il y a pléthore, ni chez les gens à fibres sèches, irrités. Aussi Cullen blâme-t-il son emploi dans la phthisie ; Stahl, qui en usait dans quelques maladies, la donnait en nature parce qu'il avait remarqué que sa teinture alcoolique doublait son activité. A petite dose, elle facilite la digestion, augmente l'appétit, les forces

assimilatrices. Sydenham en faisait cas surtout comme emménagogue. On conçoit que toutes les fois qu'il y a atonie, relâchement, débilité des organes ou des fonctions, elle puisse convenir en donnant du ton, de l'énergie, et qu'ainsi elle devienne expectorante dans le catarrhe chronique, stomachique dans la faiblesse de l'estomac, propre à raffermir le canal intestinal à la fin des dysenteries, à guérir la chlorose, etc. Matthiole dit avoir été guéri de la fièvre quarte en buvant une solution d'un gros de myrrhe dans un verre de vin de Candie, pris avant l'accès (*Comment. sur Dioscoride*, p. 45) : quelques auteurs recommandent effectivement la myrrhe contre les fièvres intermittentes, prise ainsi ou en pilules. Aujourd'hui l'usage intérieur de la myrrhe, dont la dose est de 6 à 12 grains, est à peu près abandonné. On en use encore quelquefois à l'extérieur en teinture alcoolique contre la carie des os, leur nécrose, et quelques autres affections du système osseux ; mais probablement l'alcool a autant d'efficacité dans ce cas que la myrrhe, si tant est que les seules forces de la nature convenablement dirigées ne soient pas l'unique remède de ces maladies. On s'en sert aussi en topique dans la gangrène des parties molles, dans le cas où elle est le résultat de l'adynamie générale ou de celle des tissus qui en sont le siége ; quelques praticiens anciens conseillent de mâcher la myrrhe, dans les affections scorbutiques de la bouche ; en orient on la mastique aussi, mais c'est pour se parfumer la bouche : coutume qui existe encore en Égypte.

Les anciens préparaient un *vin de myrrhe* qu'ils regardaient comme une liqueur précieuse et agréable ; nous ignorons comment ils la confectionnaient. On composait une *huile de myrrhe par défaillance*, en substituant de la poudre de cette substance à la place du jaune d'un œuf qu'on a fait durcir, et qu'on place à la cave pour recueillir le liquide qui en découle ; on l'employait contre les gerçures et autres petites plaies. Les fumigations de myrrhe ont été indiquées contre le catarrhe chronique, la toux convulsive, l'asthme humide, etc., sans beaucoup de succès. La myrrhe entre dans l'*eau générale*, l'*élixir de propriété*, la *thériaque*, le *mithridate*, l'*orviétan*, la *confection d'hyacinthe*, les *pilules de cynoglosse*, le *baume de Fioravanti*, les *emplâtres diabotanum, manus Dei*, etc. Toutes ces préparations montrent la grande idée qu'avaient les anciens des propriétés de la myrrhe, aujourd'hui si délaissée.

Guibert (N.). *Assertio* de murrhinis, *sive de iis quæ murrhino nomine exprimuntur, adversus quosdam de iis minùs rectè disserentes*. Francf., 1597, in-8. (J.-F. Christius a donné l'analyse de cet ouvrage dans sa *Dissertatio de murrhinis veterum* ; et il a été réimprimé à Rome, 1752, in-8, fig.). — Major (J.-D.). *Diss. de myrrhâ*. Kiel, 1668, in-4. — Baker (S.-A.). *De myrrhâ*. Ienæ, 1676, in-4. — Faschius (J.-A.). *Diss. de myrrhâ*. Ienæ, 1677, in-4. — Polisius (S.-G.). *Myrrhologia, seu myrrhæ disquisitio curiosa, etc.* Nurembergæ, 1688, in-4. — Cartheuser (J.-F.). *Diss. de eximia myrrhæ genuinæ virtute medica*. Francofurti ad Viadr., 1746, in-4. — Bruce (J.). Observations sur la myrrhe, faites en Abyssinie

(*Observ. sur la physique*, XIII, 102). — Stakouse (T.). Extrait des voyages de Bruce en Abyssinie, et d'autres voyageurs modernes, concernant les arbrisseaux à baume et à myrrhe. 1816, in-8, 3 planch. (*Journ. général de la litt. étrang.*, XVII, 66). — Afzelius. *De origine myrrhæ specimen.* Resp. Aakermblam. Upsaliæ, 1825, in-4. — Loureiro. Note sur la myrrhe (*Mem. da acad. real das scienc. de Lisboa*, I, 379; *Bull. des sc. méd.* Férussac, XVII, 303). — Bonastre. Sur une nouvelle espèce de myrrhe, etc. (*Journ. de pharm.*, XV, 281; 1829).

MYRRHE D'ABYSSINIE. Un des noms de la gomme du *Mimosa Sassa*, Bruce.
— D'ARABIE. Nom de la sorte la plus estimée de Myrrhe officinale.
— (Fausse). M. Bonastre donne ce nom à une variété blanchâtre de la Myrrhe.
— DE L'INDE. Sorte de *Bdellium?* Voy. ci-dessus p. 549.
— LIQUIDE OU STACTÉ, STACTEN. Noms que les anciens donnaient à la Myrrhe au moment où elle était liquide, avant de se concréter.
— ROUGE. Variété la plus estimée de la Myrrhe d'Arabie.
— DES TROGLODYTES. Myrrhe la plus estimée par les anciens.

MYRRHEN, MYRRHENGUMMI, MYRRHENSCHLEIMHARZ. Noms allemands de la *Myrrhe*.

MYRRHIDA. Nom du *Geranium moschatum*, L., dans Pline; il le donne aussi au *Geranium cicutarium*, L. (III, 367).

MYRRHINE, MYRRHINON. Anciens noms grecs du myrte, *Myrtus communis*, L.

MYRRHIS. Nom d'une Ombellifère, dans Dioscoride, dont l'odeur approchait de la myrrhe; son infusion vineuse était usitée contre la piqûre des araignées venimeuses, pour hâter l'accouchement, contre la phthisie, pour préserver de la peste, etc. (Dioscoride, *lib.* IV, *c.* 111). Quelques auteurs, et surtout Lémery, voient dans cette plante le cerfeuil musqué, *Scandix odorata*, L. Les botanistes modernes ont donné le nom de *Myrrhis* à un genre d'Ombellifère.

MYRRHIS ANNUA, off. Un des noms officinaux de l'*Athamanta cretensis*, L. (I, 480).

MYRSINEON. Synonyme d'*Hippomarathrum* chez les anciens (III, 497).

MYRTACANTHA. Nom du fragon, *Ruscus aculeatus*, L., dans quelques auteurs.

MYRTACÉES, MYRTHACÉES, MYRTINÉES, MYRTOIDES, *Myrthi*, *Myrthineæ*. Famille naturelle dicotylédone, polypétale, à étamines périgynes nombreuses, à fleurs blanches, à fruits de formes diverses; à feuilles simples, toujours vertes, constamment pourvues de points transparens, produits par des vésicules qui contiennent une huile essentielle. Elle ne renferme que des arbres ou arbustes croissant entre les tropiques; on mange les fruits de plusieurs végétaux de cette famille, tels que le jambos, *Eugenia Jambosa*, L.; le gouyave, *Psidium pyriferum*, L.; l'angolah, *Alangium decapetalum*, Lam., et celui de plusieurs *Myrtus*, etc. Les myrtacées ont des fleurs odorantes, très-agréables à la vue, ce qui en fait cultiver dans les serres des amateurs; elles sont superbes dans le *Barringtonia*, dont les amandes du fruit donnent de l'huile; celles de *Bertholletia* sont comestibles, etc. Les myrtes renferment dans l'écorce du bois, de la racine, du fruit avant sa maturité, les feuilles, un principe astringent, qui les rend propres au tannage des cuirs, à teindre en noir, etc. L'huile volatile est abondante dans tous ces végétaux, surtout dans les feuilles et les fleurs; on en retire de celles du *Melaleuca Leucadendrum*, L., des calices du giroflier, *Caryophyllus aroma-*

ticus, L., etc. : aussi ce dernier est-il l'un des aromates les plus employés, ainsi que la toute-épice, *Myrtus Pimenta*, L. Les feuilles de plusieurs myrtacées, telles que les *Myrtus Ugni*, le *Leptospermum Thea*, L., etc., sont usitées en guise de thé. On fait une sorte de vin avec les baies du *Myrtus Ugni*, et du *M. Luma;* et de l'alcool avec celles de l'*Eugenia Jambosa;* il découle du tronc de l'*Eucalyptus resinifera*, Withe; un suc rouge résineux. Le grenadier, *Punica Granatum*, L., qui faisait partie de cette famille, en a été séparé depuis, ainsi que le syringa, *Philadelphus coronarius*, L., dont les fleurs embaument les jardins au mois de mai. Voyez ces différens noms.

MYRTE. Nom allemand du *Myrtus communis*, L.
— ou MYRTHE. Noms du *Myrtus communis*, L.
— BATARD. *Myrica Gale*, L.
— BLANC. Variété du *Myrte* à fruit blanc.
— DE BRABANT. *Myrica Gale*, L.
— ÉPINEUX. *Ruscus aculeatus*, L.
— DES MARAIS. *Myrica Gale*, L.
— NOIR. Une des variétés du Fruit du myrte, à cause de la variété à fruits blancs, mentionnée par Belon.
— SAUVAGE. *Ruscus aculeatus*, L.
MYRTENDORN. Nom allemand du petit houx, ou fragon, *Ruscus aculeatus*, L.
MYRTENHEIDE. Un des noms allemands du *Myrica Gale*, L.

MYRTHIDANUM. Trois choses portent ce nom chez les anciens; les nœuds du myrte; le vin qu'on préparait avec ses baies; et une espèce de sauce dont elles faisaient partie. Voy. *Myrthus*.

MYRTILLE. Nom de l'airelle, *Vaccinium Myrtillus*, L.
MYRTLE. Nom anglais du *Myrthus communis*, L.
MYRTO. Nom italien du *Myrtus communis*, L.
MYRTO-BALANUS. Un des noms du *Myrobalan emblic*.
MYRTOPETALUM. Un des anciens noms de la renouée, *Polygonum aviculare*, L., dans Pline.
MYRTOSPLENON. Un des noms anciens de la morgeline, *Alsine media*, L. (I, 201).
MYRTUS. Un des noms bohêmes de l'airelle, *Vaccinium Myrtillus*, L.
MYRTUS. Nom hollandais du *Myrtus communis*, L.

MYRTUS ou MYRTHUS. Genre de plantes qui donne son nom à une famille naturelle, et qui tire le sien de μυρον, parfum, de l'odeur agréable des feuilles de l'espèce européenne; il renferme un nombre considérable d'espèces, surtout depuis qu'on y a joint les *Eugenia*, et avant qu'on en eût distrait les *Calyptranthes*, le *Jambosa*, etc. Ce sont des arbrisseaux qui habitent les contrées les plus chaudes du globe; ils ont les feuilles simples, entières, criblées de pores transparens qui contiennent une huile essentielle très-odorante; des fleurs élégantes, blanches, auxquelles succèdent des baies infères aromatiques, comestibles dans quelques espèces (surtout les *Jambosa*), et qui contiennent parfois une huile essentielle abondante. L'écorce, le bois et même les feuilles ont un principe astringent qui a fait employer quelques-uns de ces végétaux au tannage des cuirs,

à la teinture en noir, à faire de l'encre, etc. La proximité des genres dans cette famille a amené, dans la détermination de quelques espèces, une confusion que nous avons tâché d'éviter.

M. (Myrcia) *acris*, Sw. (*M. caryophyllata*, Jacquin, *non* L.). Les feuilles de cet arbrisseau des Antilles, surtout de Saint-Domingue, où son bois est nommé *Bois d'Inde*, ont une odeur de canelle et surtout de girofle, ce qui l'a fait regarder comme une sorte de girofle par quelques personnes, d'après Swartz; Labat rapporte qu'on s'en sert comme condiment à l'instar de celles de notre laurier, et que ses fruits peuvent être employés comme épices (*Nouv. voyage*, I, 377 et IV, 255). Cette espèce est, sous le rapport des fruits et de leur usage, confondue avec le *M. Pimenta;* on en prépare une liqueur de table, dite *de bois d'Inde* (Descourtilz, *Flore méd.*, III, 287). Il ne faut pas la confondre avec le *M. caryophyllata*, L. (*non* Jacquin), espèce des Indes orientales, et dont l'écorce est connue sous le nom de *Canelle Giroflée.* Le nom de *Bois d'Inde* a été étendu à d'autres végétaux, surtout à celui qui est plus particulièrement appelé *Bois de Campêche,* et qui est d'un grand usage en teinture. Voy. *Hæmatoxylum* (III, 449).

M. (Eugenia) *acutangula*, L. Ce végétal, qui est le *Neer caddumba* du Malabar, a sa racine employée en décoction, comme diurétique dans la gonorrhée, etc. (*Trans. phil. abr.*, I, 179). C'est le *Stravadia rubra*, Persoon, et peut-être le *Meteorus acutangulus*, Gært.

M. aromatica, N. (*Calyptranthes aromatica*, St-Hil. *Plant. usuel. des Bras.*, liv. III), Piment couronné. Cette plante, dont il a été déjà fait mention à l'article *Calyptranthes* (II, 37), est celle qui donne le piment couronné, qui a été confondu avec le piment du Mexique, *M. pseudo-Caryophyllus*, Gomès. Nous sommes à même de résoudre cette difficulté, ayant reçu de lui-même les fruits auxquels ce célèbre médecin portugais donne ce nom; ce qui nous permet d'assurer qu'ils ne sont pas ceux des officines, mais le piment dit du Mexique du commerce. D'un autre côté, le végétal de M. Saint-Hilaire est bien un *Calyptranthes;* et son fruit, qu'il dit n'avoir pas vu, mais qu'il nomme piment couronné, est, sans aucun doute, celui auquel les pharmacologistes donnent ce nom; il a le volume, la couleur et à peu près la forme, l'odeur et la saveur du piment de la Jamaïque; mais au lieu d'un orifice ou trou au sommet, comme dans celui-ci, il a, outre ce trou, qui est plus grand, un rebord arrondi, élevé, sur lequel reposait la coiffe ou calyptre, qui a fait nommer ce genre *Calyptranthes* (voy. ce mot). Ce fruit est peu commun, surtout maintenant, chez les droguistes, où on ne trouve plus guère que le piment

de la Jamaïque. Quelques auteurs ont appelé, à tort, cette espèce *Malaguetta*.

Ortega (C.-G.). *Historia natural de la malaguetta*, etc. Madrid, 1780, in-4, fig.

M. (Eugenia) *brasiliensis*, Lam. On mange, au Brésil, les fruits de cet arbrisseau, qui y est nommé *Grumichameira*, d'après Gomès (*Lettre manuscrite*).

M. (Calyptranthes) *caryophyllata*, L. (*non* Jacquin). Il ne faut pas confondre cet arbrisseau de l'Inde, ainsi qu'on le fait dans les ouvrages les plus récens, avec celui auquel Jacquin a donné le même nom, appelé *M. acris* par Swartz, et qui ne vient qu'en Amérique; sa seconde écorce est connue sous le nom de *Canelle giroflée*, de *Fausse Canelle*, de *Canelle bâtarde*. On la trouve, dans le commerce, en morceaux sans épiderme, très-longs, minces, roulés les uns dans les autres fort serrés, de couleur rouge noirâtre, d'une odeur suave, qu'on a comparée à celle de la canelle et du girofle réunis, d'un goût âcre, poivrée; elle sert d'épice aux naturels, et peut être employée comme aromate; connue dans les officines sous le nom de *Cassia caryophyllata*, elle n'entre dans aucune prescription officinale et est aujourd'hui presque sans emploi. Cependant elle a les propriétés de la canelle à un degré plus faible. Il faut bien se garder de croire qu'elle provient du giroflier, *Caryophyllus aromaticus*, L. (II, 119), comme on le dit encore dans quelques ouvrages modernes.

M. cauliflora, Mart. Il offre, d'après Martius, un des fruits les plus agréables du Brésil. C'est une baie d'un pourpre violet, de saveur douce; on en fait un sirop, du vin, de l'alcool, etc. (*Journal de chimie méd.*, V, 428). Marcgrave dit qu'ils ont le volume de petits limons, qu'ils sont ronds et de couleur noire, qu'ils ont le goût du raisin, qu'ils sont très-agréables aux fiévreux (*Brasil.*, 141). Cette espèce porte, au Brésil, le nom de *Jabuticaba*.

M. communis, L., Myrte, Myrthe. Cet élégant arbrisseau, le seul du genre qui habite l'Europe, et dont on connaît plusieurs variétés remarquables, se plaît au voisinage de la mer Méditerranée, ce qui l'avait fait consacrer à Vénus, autant que l'odeur agréable de ses fleurs et ses formes élégantes; les poëtes en ont fait le symbole de l'amour et de la gaîté, et cette célébrité poétique avait sans doute influé sur les nombreuses propriétés que lui attribuaient les Grecs (*Dictionnaire des sc. méd.*, XXXV, 140), comme on peut le voir à l'énumération qu'en font Dioscoride (*lib.* I, *c.* 127) et Pline (*lib.* XV, *c.* 29). Végétal aromatique et astringent, conséquemment tonique, on le donnait dans les faiblesses d'estomac, la diarrhée, la leucorrhée, les hémorrhagies, etc.; sa décoction servait

en lotion pour raffermir les parties relâchées; la poudre des feuilles était employée comme escharrotique; ses baies servaient d'épices chez les anciens, avant qu'on connût celles de l'Inde, et le sont encore en Toscane en guise de poivre; on en préparait un vin appelé *Myrtidanum*, nom que l'on donnait aussi à des renflemens du tronc de ce végétal, qui étaient estimés comme très-astringens; son huile essentielle jouit de propriétés excitantes fort remarquables; elle est encore employée par quelques empiriques (Garidel, *Provence*, 324). Dans plusieurs lieux de la Grèce, de l'Italie et de la Provence on se sert des feuilles de myrte pour le tannage des cuirs: Belon dit qu'on emploie surtout celles de la variété à fruit noir, qui est la plus commune (*Singularités*, 112, 218). On en préparait un extrait nommé *Myrtille;* ses fleurs et ses feuilles distillées donnent une eau appelée *Eau d'Ange*, tant elle était estimée. D'après Dioscoride, on préparait, par ébullition, une sorte de vin avec les rameaux chargés de feuilles et de fruits de cet arbrisseau. Aujourd'hui, et surtout dans le milieu et le nord de la France, le myrte n'est plus cultivé que pour l'ornement des jardins: on est obligé de le rentrer en orangerie l'hiver. En Provence on en fait des berceaux, des palissades, des haies, etc.

M. cotinifolia, Poiret. Synonyme du *M. acris*, Sw.

M. (Eugenia) *Djouat*, Perrotet. Il est cultivé sur les routes aux Philippines, pour son fruit, qui est délicieux et d'un parfum exquis (*Ann. de la soc. lin. de Paris*, mai 1824).

M. (Eugenia) *dysenterica*, Martius. Cette espèce, du Brésil, y est employée comme astringente; elle est nommée par les Portugais *Cogaiteira*.

M. (Syzygium) *Jambolana*, W. (*Jambolifera pedunculata*, Lam., *non* L.). Cette espèce a les fruits noirs à leur maturité, gros comme une prune, doux, sucrés. On les mange crus; ils sont l'objet d'un commerce assez considérable à l'Ile-de-France, où elle croît, ainsi que dans d'autres régions de l'Inde. On avait prétendu que les racines de cet arbrisseau et ses semences étaient vénéneuses. M. Ricord-Madiana s'est assuré qu'il n'en est rien (*Recherches sur la Brinvilliers*, 31); ainsi il faut rectifier ce que dit le *Journal de pharm.* (III, 468) et celui des *Sc. méd.* (septembre, 1817) à cet égard.

M. Jambos, L. (*Jambosa vulgaris*, DC.), Jamrose. Végétal de l'Inde, où on le cultive pour ses fruits, à pellicule mince (ayant un gros noyau à plusieurs loges à l'intérieur), de la grosseur d'une poire moyenne, d'un rose-clair en dehors, dont la chair sent la rose; c'est un manger délicieux dont on use beaucoup; on en fait des compotes; on les confit à l'eau-de-vie, etc.; on en retire, étant fermentés, un

alcool qui sent la rose, dont on prépare des liqueurs de table qu'on envoie en Europe. On dit ces fruits très-bons dans les fièvres bilieuses, les inflammations, la dysenterie, comme rafraîchissans, pour calmer la soif, etc. Il y en a une variété à fruits blancs, une autre à fruits presque noirs en dehors; elles portent des noms un peu différens, suivant les localités, comme de *Jambo*, *Jambos*, etc., dont on a fait *Jambe rosade*, et par contraction *Jamrose*. Cet arbre se cultive dans les serres des amateurs.

M. Luma, Molina. On fait une sorte de vin au Chili avec ses baies; ses racines sont astringentes et usitées contre la dysenterie dans ce pays (Molina, *Chili*, 133). Le bois y est employé au charronage.

M. (Jambosa), *Makapa*, N. Autre sorte de jamrose cultivée à Maurice, dont nous avons vu les fruits au *Carporama* d'Argentel; ils sont du volume d'une poire moyenne, sentent aussi la rose, mais sont fades, de sorte qu'on en mange peu; il y en a une variété ayant des bandes alternatives roses et blanches.

M. (Jambosa) *malaccensis*, Sprengel (*Eugenia malaccensis*, L.). Cette espèce, qui est voisine de l'*E. Jambos* quant au fruit, et qu'on cultive dans l'Inde, à Taïti, etc., s'appelle *Jamrose de Malacca*. Son fruit est pyriforme, d'un rouge vif, agréable, et sent la rose; on en mange beaucoup, mais moins que de la jamrose, qu'on lui préfère, dans les mêmes cas que pour cette dernière. La décoction de son écorce est indiquée comme astringente dans la dysenterie, la gonorrhée, les flueurs blanches, etc. (*Trans. phil. abr.*, I, 184).

M. (Eugenia) *Michelii*, Lam. On le cultive, aux Antilles, sous le nom de *Cerisier de Cayenne*, pour ses fruits, qui sont comestibles. Quelques botanistes le croient identique avec le *M. uniflora* et le *Plinia pinnata*, L. Voyez plus bas.

M. (Eugenia) *Pimenta*, L., Piment, Toute-épice. Arbre des Antilles, ce qui l'a fait appeler *Piment de la Jamaïque*, dont les fruits ou coques, qui ont le volume de nos pois, sont noirâtres, fragiles, ayant au sommet un trou, qui est le vestige du calice; ils ont une odeur poivrée de girofle et sont d'une saveur un peu chaude, piquante; ils renferment une semence ou amande noirâtre, comprimée dans chacune de leurs deux loges. On en retire une huile odorante, plus lourde que l'eau; on le vend souvent pour le *Carpobalsamum*. Ce fruit qu'on cueille avant sa maturité, et que l'on sèche, est employé comme condiment dans l'art culinaire, soit entier, soit en poudre. Les épiciers en mêlent au poivre ordinaire en poudre, qui est plus cher. En France on ne fait guère d'usage du piment; mais les Allemands et les autres peuples du Nord en emploient beaucoup dans les pâtisseries, les sauces; c'est un aromate plus

doux que le poivre, qui est digestif, carminatif, etc. On dit que les bourgeons de ce végétal remplacent, aux îles, ceux de notre peuplier, et que les feuilles y servent au tannage des cuirs. On retire de ses fruits une huile essentielle qui a eu quelque emploi comme tonique, excitante, etc. M. Bonastre a analysé, fort au long, le piment et ses amandes (*Journal de pharm.*, XI, 180). W. Bollært, cité par M. Chéreau, dit qu'il contient de l'acide benzoïque (*ibid.*, XIV, 495). Il ne faut pas confondre la toute-épice avec les quatre-épices, qui est un mélange pulvérisé de canelle, de girofle, de muscade et de poivre, fait par les épiciers, ni avec le piment des jardins, *Capsicum annuum*, L. On ne doit pas non plus le regarder comme identique avec le piment du Mexique, ni avec le piment couronné, dont il sera question plus bas.

Bonastre Analyse du piment de la Jamaïque, etc. (*Journ. de pharm.*, XI, 180; 1825).

M. piperata, N. Ses fruits sont rouges, pyriformes et ont un goût sucré aigrelet assez agréable, quoiqu'un peu poivré. On cultive cette espèce, non décrite, à l'Ile-de-France, en allées, ainsi que le jamrose, à la section duquel elle paraît appartenir.

M. pseudo-Caryophyllus, Gomès, Piment du Mexique. A. Gomès nous a envoyé, ainsi que nous l'avons dit à l'article *Calyptranthes* (II, 37) les clous ou calices de cette espèce, qui croît au Brésil, au Mexique, etc., sous le nom de *Craveiro* ou *Cravo de terra;* ils ont le volume d'une tête d'épingle et sont pédiculés, avec un petit calice blanchâtre; il y a joint les fruits, qui ressemblent beaucoup à ceux du piment de la Jamaïque, mais sont d'un tiers plus gros, quoique n'ayant également que deux loges monospermes. Nous avons retrouvé cette espèce de piment dans le commerce, sous le nom de *Piment du Mexique*, ou de *Tabascon*. Ces fruits sont quelquefois employés, mais moins que le piment de la Jamaïque, quoiqu'ils nous semblent un peu plus actifs. Les Brésiliens usent des clous et des fruits comme condiment: on distille les feuilles pour en retirer une eau propre à la toilette. On obtient, par le même moyen, une huile essentielle des baies (Gomès, *Observ. bot. méd.*, partie II, p. 42). Les clous servent à préparer, par infusion dans l'alcool, des liqueurs toniques, stomachiques, d'après Martius (*Journal de chimie méd.*, III, 546).

M. (Eugenia) ***racemosa***, N. Selon Gærtner, cette espèce ne serait pas distincte du *Barringtonia speciosa*, L.F. (I, 553); c'est le *Stravadia alba*, Persoon. Les médecins indiens emploient sa racine comme diurétique, désobstruante; son écorce et ses graines sont employées comme fébrifuges (Ainslie, *Mat. ind.*, II, 56).

M. Ugni, Molina. Au Chili on prescrit les racines de cette espèce

comme astringentes, ses feuilles en guise de thé, et ses fruits aromatiques comme condiment; on fait avec les baies une sorte de vin que l'on préfère au muscat pour ses qualités stomachiques (Molina, *Chili*, 44, 133).

M. uniflora, L. (*Plinia rubra*, Willd.). On mange son fruit, qui est marqué de huit sillons, quoiqu'un peu amer et d'une saveur chaude, au Brésil, où il se nomme *Ibipitanga;* il est stomachique, carminatif, pectoral, etc., associé au sucre (Pison, *Bras.*, 121).

Myrus. Lémery indique sous ce nom trois espèces de serpens de mer, dont la chair, dit-il, est tendre, apéritive, et la graisse résolutive.

Mysachie. Gomme ou gomme résine de l'Inde, peu ou point connue (Ainslie, *Mat. ind.*, II, 216).

Mysk. Un des noms suédois du musc. Voy. *Moschus moschiferus*, L.

Mysodendrum. Ce nom, qui veut dire *Ennemi des arbres*, a été proposé pour le gui, *Viscum album*, L.

Mysticetus. Un des noms latins de la baleine, *Balæna Mysticetus*, L.

Mytilus de Lémery. Voy. *Myax*.

MYTILUS, Moules. Genre linnéen de Mollusques acéphales testacés, à espèces nombreuses réparties aujourd'hui dans plusieurs genres et même dans deux familles, les *Mytilacés* et les *Ostracés*. Beaucoup sont alimentaires dans divers pays, mais on manque de renseignemens sur la plupart pour les distinguer; telles sont toutefois: 1° parmi les *Moules de mer*, outre le *Mytilus edulis*, L., la plus usitée de toutes, et principal objet de notre article, le *M. afer*, Gm., très-estimé sur les côtes de la Barbarie; le *M. lithophagus*, L., remarquable par la faculté qu'il a de percer les pierres auxquelles il s'attache, et qui, fort commun dans la Méditerranée, est nommé *Datte de mer* dans plusieurs de nos provinces méridionales, où il forme une nourriture fort agréable par son goût poivré; les moules dont parle Molina (*Chili*, p. 177), etc.; 2° parmi les moules d'eau douce, le *M. anatinus*, L., moule de rivière, qui habite les ruisseaux et les rivières de presque toute l'Europe; et le *M. cygneus*, L., Moule d'étang, grande espèce d'Anodonte qui se trouve dans toutes nos eaux dormantes à fond vaseux. La chair de ces deux espèces, néanmoins, est fade, peu appétissante, coriace, et ne peut guère servir qu'à défaut de meilleur aliment. La moule d'étang offre en outre un goût de vase, que de forts assaisonnemens peuvent seuls déguiser: aussi les Grecs lui donnaient-ils le nom de *Moule de chien*. On l'accusait de causer la fièvre, mais M. H. Cloquet dit en avoir mangé plusieurs fois sans inconvénient (*Faune des méd.*, I, 436). Les valves de sa coquille, grandes, minces et à nacre très-argenté, sont employées dans le nord pour écrêmer le lait, prendre le fromage nouveau, etc.; M. H. Cloquet a vu en Picardie, où on les nomme

Ecafottes, des pharmaciens s'en servir comme de vase évaporatoire. Les vétérinaires en employaient, dit-on, la poudre insufflée dans les yeux, contre les taies des chevaux.

M. edulis, L., Moule commune, Moule de mer (*Faune des méd.*, pl. XLIX, f. 3). Cette espèce est excessivement abondante sur nos côtes où elle forme des bancs considérables, s'attache aux pieux, aux vaisseaux, etc.; armés d'un morceau de fer, des femmes, des enfans, détachent ces moules en brisant le *byssus* qui les lie entre elles ou aux corps submergés. C'est un objet de commerce assez considérable, surtout de septembre à mai, période durant laquelle elles sont plus savoureuses et passent pour plus saines. Sur les côtes de l'Océan on les parque presque à la manière des huîtres; et dans diverses autres localités, ainsi qu'à Tarente, dans le royaume de Naples, on les soumet alternativement à l'influence de l'eau douce et de l'eau de mer, ce qui les attendrit et ajoute à leur qualité alimentaire. Employées de toute antiquité, elles forment, soit crues, soit surtout cuites et assaisonnées de diverses manières, notamment à la maître-d'hôtel, à la poulette, ou avec une sauce aux fines herbes et à la chapelure de pain, un aliment tendre, agréable, sans être très-délicat, et assez digestif, malgré les accidens qu'il est sujet à produire, et qui n'ont rien de commun avec une indigestion: on en fait aussi des potages.

Ces accidens, que nous avons plusieurs fois observés, et dont il a été publié un grand nombre d'exemples qu'il n'est pas de notre objet de citer, consistent en une véritable urticaire, avec démangeaison extrême de la peau, précédée d'étouffemens ou autres symptômes nerveux, et ordinairement suivie d'une bouffissure générale: des douleurs fugaces des reins, puis de l'estomac, des frissons et quelquefois divers phénomènes catarrhaux en marquent communément l'invasion; tandis que des urines sédimenteuses en signalent la fin. On a vu des spasmes, des suffocations, des convulsions, etc., compliquer cet état, lui donner beaucoup de gravité et même déterminer la mort, dont, en 1815, G. Burrows a rapporté deux exemples. Une foule d'autres alimens qui n'ont rien de commun entre eux, tels que les fraises, le veau, le homard, les écrevisses, etc., sont sujets à produire des accidens fort analogues; ce qui tend à prouver que ce n'est ni à un prétendu état morbide des moules; ni à leur altération, admise pourtant par Burrows; ni aux matières vénéneuses, végétales, animales ou minérales, dont elles ont pu accidentellement se nourrir; ni à la présence du *Cancer pinnotheres*, L., petit crabe qu'elles renferment d'ailleurs souvent; ni à cette écume jaunâtre, à cette *crasse* marine dont a parlé Lamouroux (Orfila, *Toxic. gén.*, II, 45), ou même au frai des étoiles de mer, qui est un de leurs alimens depuis le mois de mai jusqu'au mois d'août, d'après les intéressantes re-

cherches de Beunie (*Journn. de phys.*, XIV, 384); mais bien plutôt à une prédisposition individuelle particulière que ces accidens doivent être attribués. Ils s'observent d'ailleurs, quoi qu'on en ait dit, dans toutes les saisons et dans tous les lieux, bien que plus fréquemment peut-être loin de la mer, d'avril à septembre, et dans les pays froids et humides; leur existence ou leur intensité n'est point en rapport avec la quantité de moules qu'on a mangées; ils attaquent rarement à la fois plusieurs individus; les moules cuites les produisent comme les moules crues, etc. Quoi qu'il en soit, on y remédie en général assez facilement en faisant vomir les malades, administrant l'éther à doses fortes et réitérées (15–20 gouttes à la fois sur du sucre), ou, à son défaut, des liqueurs alcooliques, et en donnant une boisson acidulée avec le vinaigre : de hautes doses d'éther, au début des accidens, ont quelquefois suffi pour les calmer tout à coup; mais d'autres fois ils persistent plusieurs jours durant, comme nous en avons vu un exemple : quelques auteurs prétendent que, assaisonnées de vinaigre et de poivre, les moules ne sont jamais nuisibles.

La chair, d'un blanc jaunâtre, de ce Mollusque, passait jadis pour dessiccative et résolutive; sa coquille, lavée, séchée et pulvérisée, était regardée comme diurétique et propre à calmer la diarrhée : c'est un simple absorbant, comme toutes les substances calcaires. Macérée quelque temps dans du vinaigre, qui ne tarderait pas à la dissoudre, puis légèrement calcinée et réduite en poudre, on la prescrivait à la dose de 1/2 gros dans une tisane appropriée, comme sudorifique et pour guérir la fièvre tierce. La chaux de coquille de moule, indiquée par Pline (*lib.* XXX, *c.* 8) comme lithontriptique, a été beaucoup vantée, au milieu du dernier siècle, par R. Whytt (*OEuvres pratiques*, en anglais), et par Browne Langrish (*Expériences sur les animaux.* Londres, 1746, in-8), qui la préféraient à la chaux ordinaire; mais aujourd'hui l'eau de chaux, comme tous les dissolvans des calculs, ne jouit plus d'aucun crédit (Voy. II, 23).

M. margaritiferus, L. (*Avicula margaritifera*, Brug.), Aronde aux perles. Ce Mollusque, plus analogue aux huîtres qu'aux moules, est dur et de difficile digestion; aussi n'est-il pas alimentaire : mais il est très-recherché, soit pour les concrétions morbides blanches, brillantes, arrondies, connues sous le nom de *Perles fines*, qu'il contient fréquemment, et auxquelles leur rareté et leur éclat a de tout temps fait attacher un grand prix, soit pour la belle nacre que fournit sa coquille. Cette coquille, fixée aux rochers sous-marins, et désignée par le nom de *Mère aux perles* (*Mater perlarum*), est demi-circulaire, grande, épaisse, verdâtre en dehors, d'un blanc éclatant en dedans; elle n'est formée, comme les perles elles-mêmes,

que de sous-carbonate de chaux uni à une matière gélatineuse. Sa nacre, spécialement nommée *Nacre de perles*, mais souvent confondue dans le commerce avec des nacres de qualité inférieure provenant d'autres Mollusques testacés, est employée à former de jolis bijoux, de petits meubles, des manches de couteaux ou d'instrumens de chirurgie; elle servait jadis, réduite en poudre impalpable, sous le nom de *Nacre de perles préparée*, à composer un fard, remplacé aujourd'hui par la craie de Briançon, et aussi, à titre de cordial, de bézoardique, d'anti-épileptique, de céphalique, d'analeptique, de sédatif, etc., aux mêmes usages médicinaux que les perles, auxquelles sa valeur, bien moindre, la faisait communément substituer; associée à 8 fois son poids de nitre elle constituait le *nitre perlé*, employé à dose de 6 à 24 grains dans les fièvres graves : c'était enfin un des ingrédiens de la *poudre pectorale* et de l'*emplâtre styptique* de l'ancienne Pharmacopée de Paris, et la base d'un *sel* et d'un *magistère* admis long-temps dans nos officines.

Les *perles fines*, formées de couches concentriques dont le noyau paraît être un corps étranger, ont été regardées par Pline comme engendrées par la rosée; mais, aux yeux des modernes, ce ne sont réellement que des concrétions morbides, des espèces de bézoards, de calculs, dus à l'extravasation accidentelle de la nacre, dont chimiquement elles ne sont pas distinctes : on assure même qu'il est possible d'en provoquer la formation en piquant la coquille de l'animal vivant, et qu'on l'a fait avec succès sur une espèce de mulette (*Mya margaritifera*, L. ?). C'est pour conquérir ce précieux produit morbide que des plongeurs vont, non sans danger, arracher du fond de la mer le *Mytilus margaritiferus*, principalement à Ceylan, au cap Comorin, dans le golfe Persique, à la Nouvelle-Hollande, ainsi que dans le golfe du Mexique, ce qui a fait distinguer les perles en *orientales* et *occidentales:* on peut voir dans Tavernier la manière dont se fait la pêche de ces animaux et dont on en extrait les perles (Voy. aussi *Faune des méd.*, II, 203). Comme bijou, les perles fines sont d'autant plus estimées que l'eau en est plus belle, le volume plus considérable, la forme plus régulière et plus gracieuse. Sujettes à perdre leur éclat, on le leur rend, dit-on, à Ceylan *Asiatic Journ.*, janvier 1825, p. 51), en les faisant avaler à des poulets qu'on tue au bout d'une minute; fait qui pourrait, s'il est exact, trouver son explication dans l'action exercée sur la perle par les acides de l'estomac de ces animaux; les perles, en effet, sont solubles dans les acides, mêmes faibles, témoin le trait connu de Cléopâtre (Pline, *lib.* IX, *c.* 58) : ce qui n'est pas, au reste, une preuve sans réplique de sa réalité. On en fait une imitation parfaite au moyen

de petites boules creuses, en verre, enduites intérieurement de colle de poisson chargée des écailles pulvérisées de l'ablette (Voy. *Cyprinus Alburnus*, L., II, 569), et qu'on remplit ensuite de cire.

Les perles les plus petites, nommées *semences de perles*, en grande réputation dans la médecine des Arabes et long-temps admises dans nos officines, sont aujourd'hui absolument hors d'usage. On recommandait de les choisir blanches, claires, transparentes, nettes; car souvent on leur en substituait de plus communes, fournies par d'autres Mollusques : celles, par exemple, du *Mya margaritifera*, L., de l'huître commune, nommées *Perles de Lorraine*, etc. Réduites en poudre fine, on les donnait à la dose de six grains à 1/2 gros, comme cordiales, alexipharmaques, etc., et surtout alcalines et absorbantes contre les maladies pestilentielles, les venins, l'épilepsie, et dans les cas de diarrhée, les hémorrhagies, etc. Elles entraient enfin dans la *confection alkermès* et dans la *poudre diarrhodon;* c'est un simple absorbant, d'ailleurs complètement insipide. Pline, qui traite longuement des perles (*lib.* IX, *c.* 54-69), rapporte cependant qu'avant Cléopâtre un riche histrion, nommé Clodius, ayant voulu le premier en connaître la saveur, les trouva si bonnes, qu'afin de n'en pas jouir seul il en fit servir une à chacun de ses convives : reste à savoir à quelle sauce.

Mytulus. Synonyme de *Musculus* et de *Myax* dans Lémery (*Dict.*, 591 et 600).

Myxa, Myxaria, Myxos. Noms grecs du sébestier, *Cordia Myxa*, W. (II, 427).

Myxus. Un des noms de l'Azédarach, *Melia Azedarach*, L. (IV, 289).

N.

N°. Ce signe, suivi dans une ordonnance de chiffres romains, indique le *nombre* de gouttes, de grains, etc., à employer.

Na. Nom du navet, *Brassica Napus*, L. (I, 663), en Languedoc.

Naahval, Narhwal. Noms islandais du narval, *Monodon Monoceros*, L.

Naamitha. Nom chaldéen de l'autruche, *Struthio Camelus*, L.

Naatsjoni. Nom indien du *Cynosurus corbcanus*, L. (II, 565).

Naatsme. Un des noms japonais du jujubier, *Zizyphus sativa*, Desf.

Naba. Nom japon. de l'*Agaricus campestris*, L. C'est aussi celui du *Navet* au Brésil.

Nabba. Nom hottentot du *Rhinocéros unicorne*.

Nabca, Nabeca. Noms arabes du *Rhamnus Nabeca*, Forsk. (Linné écrit *R. Napeca*), de la section des *Zizyphus*, qui a été constitué en genre sous cette dernière appellation. C'est le *Z. Spina-Christi*, L.

Nabelpflanze. Nom allemand du *Cotyledon Umbilicus*, L.

Nabin. Nom éthiopien de la giraffe, *Camelopardalis Girafe*, L., selon Pline.

Nabis. Un des anciens noms de la giraffe, *Camelopardalis Girafe*, L.

Nabit. Nom du *Sucre Candi* en poudre, dans quelques anciens auteurs.

Nabk, Nabq. Noms arabes du *Zizyphus Spina-Christi*, L.

Nabo, Nabos. Noms portugais et espagnol du navet, *Brassica Napus*, L.

Nabula æthiop. Un des anciens noms du *Camelopardalis Girafe*, L.

Nacar. Un des noms espagnols de la *Nacre de Perles*.

Nachal, Nachl, Nakhal. Noms égyptiens du dattier, *Phœnix dactylifera*, L.

NACHENI. Nom du *Cynosurus corocanus*, L. (II, 565), à Pondichéry.
NACHTKRAUT. Un des noms allemands de la pariétaire, *Parietaria officinalis*, L.
NACIBEA. Genre d'Aublet, qui est le même que le *Manettia* (IV, 212).
NACRE DE PERLES. Voy. *Mytilus margaritiferus*, L.
NADELLE. Nom donné par les pêcheurs méditerranéens à une petite espèce indéterminée de *Hareng*.
NADELO. Nom de la sardine fraîche, *Clupea Sprattus*, L., au bord de la Méditerranée.
NAGHAS, NAGHASSARIUM. Noms du *Mesua ferrea*, L., dans l'Inde.
NÆGHE. Nom éthiopien de l'éléphant, selon Erxleben. Voy. *Elephas*.
NÆNÆ. Nom égyptien du *Mentha gentilis*, L.
NÆTTE. Nom lapon de la marte, *Mustela Martes*, L.
NAFAL. Un des noms arabes du *Melilotus indica*, L. (IV, 293).
NAFALCHEF. Nom arabe du cresson, *Sisymbrium Nasturtium*, L.
NAFHAUR. Nom du tilleul, *Tilia europæa*, L., à Constantinople.
NAFLEGRÆS. Nom suédois du *Cotyledon Umbilicus*, L.

NAGA-MUSADIE. Arbre de l'Inde, dont l'écorce, d'après Roxburgh, sert à guérir les morsures du serpent *Naga*. On croit qu'il appartient à la famille des Rubiacées (*Dict. des sc. nat.*, XXXIV, 119).

NAGA-VALLI, NAGA-MU-VALLI. Noms malabares du *Bauhinia scandens*, L. (I, 559). Il ne faut pas le confondre avec le *Naghawalli*, qui est l'*Ophiorrhiza Mungos*, L.

NAGAI. Un des noms du *Mentha ocimoides*, L., à Pondichéry.
NAGAI MIO. Nom cochinchinois de la *Zédoaire*.

NAGAM. Arbre des Indes, dont le suc des feuilles, mêlé avec l'huile de noix, est employé contre les enflures périodiques du ventre (*Dict. de méd.* de James, IV, 1441).

NAGAMULLIE VAYR. Nom tamoul du *Justicia nasuta*, L. (III, 700).
NAGAREY. Nom du rouget, *Mullus barbatus*, L., chez les Tamouls.
NAGARUNGA. Nom sanscrit de l'oranger, *Citrus Aurantium*, L.
NAGAS, NAGASSI, NAGHAS. Noms indiens d'un bois à odeur d'anis, *Mesua ferrea*, L.
NAGATALIE KULLIE. Nom tamoul du *Cactus Opuntia*, L.
NAGEL KANEEL. Nom hollandais de la *Canelle Giroflée*.
NAGELKRAUT, NAGELKRUID. Noms allemand et hollandais de l'*Hieracium Pilosella*, L.
NAGELWORTEL. Nom hollandais de la benoîte, *Geum urbanum*, L.
NAGHA MOOGHATEI KAI. Nom tamoul du *Convolvulus grandiflorus*, L. (II, 403).
NAGHAWALLI. Nom indien de l'*Ophiorrhiza Mungos*, L.
NAGOR. Espèce d'*Antilope* (voy. I, 338).
NAHALCA. Nom arabe de l'abeille, *Apis mellifica*, L.
NAHATNAHO. Nom arabe de la *Menthe*.
NAHAND. Nom de la noix de ben, *Moringa aptera*, Gærtn., dans Sérapion.
NAHIOOROOVIE VAYR. Nom tamoul de l'*Achyranthes aspera*, L. (I, 25).
NAHOLEA. Un des noms arabes de l'abeille. Voy. *Apis mellifica*, L.
NAI-CORANA. Nom malabare du *Dolichos pruriens*, L. (II, 667).
NAI COUROUNDOU. Variété de canelle, *Laurus Cinnamomum*, L. (IV, 53).
NAI-VOLAY. Nom du *Cleome pentaphylla*, Jacq. (II, 313), à Pondichéry.
NAIA, NAJA, *Naja Aje*, Laur. (*Coluber Haje*, L.). Voy. *Vipera Haje*, Daud.
NAIN-CANNA. Nom malabare du *Piscobo*, sorte de graminée.
NAJAJALA. Nom du *Gloriosa superba*, L. (III, 383), à Ceylan.
NAKDOWN, NAKDUN. Noms tamoul et hindou de l'asperge, *Asparagus officinalis*, L.
NAKTER. Un des noms allemands de l'*Avena nuda*, L.
NALIM. Nom de pays de la lotte, *Gadus Lota*, L.
NALIMÉ. Espèce de *Morue* de Sibérie, usitée comme aliment.
NALODAGADI. Un des noms du *Tabac* dans l'Amérique du sud.
NALTAN. Un des noms du *Nandina domestica*, L., au Japon.

NALUGN. Arbrisseau baccifère du Malabar ; la décoction de sa racine calme les douleurs d'estomac, les tranchées, les coliques ; celle du bois étanche la soif ; bouillie dans l'huile, la racine tue les vers ; les feuilles broyées et appliquées sur la tête guérissent les vertiges, fortifient le cerveau, etc. (*Dict. de méd.* de James, IV, 1441).

NAM-DÉE. Nom de l'*Agaricus deliciosus*, L. (I, 104), à la Cochinchine (*Nam* veut dire champignon dans ce pays).

NAM-JUA. Nom du *Boletus igniarius* au Japon.

NAM-MOUC. Nom du *Boletus suberosus*, L., au Japon.

NAM-NAM. Nom indien du *Cynometra cauliflora*, L. (II, 564).

NAM-TRAM. *Helvella amara*, Lour. On le mange à la Cochinchine.

NAMBAKIVI. Nom japonais du *Cynosurus corocanus*, L. (II, 565).

NAMBOK. Un des noms japonais du *Laurus Camphora*, L. (II, 46).

NAMMEN, en Westphalie. Il y existe une source minérale salino-sulfureuse d'une faible importance. Voyez une Bibliographie d'E. Osann à l'article ***Prusse***.

NAMVA. Un des noms de l'*Arbre de lait* du Japon (I, 385).

NAN-MOU. Arbre comparé au cèdre par les Chinois, et dont le bois passe pour incorruptible (Grosier, *Descript. de la Chine*, I, 493).

NANA. Un des noms arabes du *Mentha sativa*, L.

NANA, NANAS. Noms américains de l'*Ananas*.

NANALLOU. Nom caraïbe de plusieurs *Passiflora*.

NANARIS, NANARIUM. Noms indiens du *Pimela oleosa*, Lour. (*Amyris oleosa*, Lam.) Voy. *Pimela*.

NANBAN-KIWI. Un des noms du *Cynosurus corocanus*, L., au Japon (II, 565).

NANCA. Nom du jacquier, *Artocarpus integrifolius*, L., dans l'île de Luçon.

NANCÉIQUE (Acide). Voy. *Acide lactique* (I, 37).

NANCY. Ville de France (Meurthe), à 5 lieues de Lunéville et 83 E. de Paris, où se trouvent quatre sources, dont une seule, réellement minérale quoique usitée des habitans comme eau commune, est connue sous le nom de *Fontaine de Saint-Thibault*, de celui d'un bastion au pied duquel elle est située. Elle est froide, aigrelette, ferrugineuse, recommandée par Bagard, à la dose de 1 à 3 pintes par jour, contre la chlorose, l'aménorrhée, la leucorrhée, les obstructions, l'ictère, etc. M. Mathieu de Dombasle (*Analyse des eaux naturelles par les réactifs*. Nancy, 1810), y a trouvé par kilogramme : carbonate de chaux, 0,35 grammes ; sulfate de chaux, 0,07 ; s. de chaux cristallisé, 0,26 ; muriate de soude, 0,04 ; carbonate de fer en suspension, 0,04.

Bagard (C.). Les eaux min. de Nanci. Nanci, 1763, in-8. — Mandel. Analyse d'une eau minérale nouvellement découverte à Nanci. Nanci, 1772, in-8. (Cet opuscule sur l'eau de la place Saint-Sébastien a été l'objet d'une polémique entre l'auteur et Nicolas qui lui contestait le titre d'eau minérale).

NANDI ERVATAM. Arbrisseau des Indes, dont le suc laiteux mêlé avec l'huile sert à frotter la tête dans les céphalalgies, les maux d'yeux. Mâchée, sa racine guérit les maux de dents, etc. (Ray, *Hist. plant.*).

NANDINA DOMESTICA, Thunb. Nandin. Les petites baies aigrelettes de cet arbrisseau, de la famille des Berbéridées, sont usitées comme rafraîchissantes au Japon.

NANDIROBA pour Nhandiroba, *Feuillæa scandens*, L. (III, 250).
NANDJOKS. Un des noms du *Nandina domestica*, Thunb., à la Chine.
NANDU, NANDOU. Noms vulgaires du *Struthio Rhea*, L.

NANFA. Nom italien des fleurs de l'oranger, dont on a fait *Napha;* ce qui explique l'épithète d'*Aqua naphæ* que porte leur eau distillée dans les anciens formulaires.

NANGUER, NANGUEUR. Adanson a décrit sous ce nom l'*Antilope Dama* du Sénégal.
NANI-FINANGO. Nom japonais de la calebasse, *Crescentia Cujete*, L. (II, 463).
NANJARAPANJAN VAYR. Nom tamoul de l'*Asclepias prolifera*, Rottl. (I, 467).
NANKHAH Nom persan de l'ammi, *Sium Ammi*, L.

NANNARI. Nom que porte en Angleterre une sorte de salsepareille aromatique de l'Inde, que Thomson croit provenir d'un *Smilax* voisin de l'*aspera*. Ainslie (*Mat. ind.*, I, 381) mentionne sous celui de *Nunnari* les racines du *Periploca indica*, L., comme pouvant remplacer la salsepareille ordinaire; ce dont il est permis de douter, à cause de la famille à laquelle appartient cette dernière plante (Voy. *Periploca* et *Salsepareille*). Il ne faut pas confondre ces deux noms avec *Nanaris*.

NANON. Synonyme d'ananas, *Bromelia Ananas*, L., dans quelques vieux auteurs.
NANSOO. Un des noms japonais de l'*Arum triphyllum*, L. (I, 460).

NANT. Village du Vivarais (France), près duquel est une source minérale froide que Boniface dit acidule et martiale, et qui porte indifféremment le nom de *Nant*, et celui de *Saint-Martin de Valamas*, situé à 3/4 de lieu de là.

NANTI. Nom japonais du pavot, *Papaver somniferum*, L.
NANTILLE ou NENTILLE pour Lentille, *Ervum Lens*, L. (III, 144).
NANTOR. Nom du cresson alénois, *Lepidium sativum*, L. (IV, 90), dans quelques cantons.

NAPÆA LÆVIS, L. Cette plante vivace, de la famille des Malvacées, dont le genre est très-voisin des *Sida*, que Cavanilles y place même, est originaire de la Virginie, et cultivée dans les jardins botaniques; elle serait susceptible de l'être chez nous, partout, pourvu que l'on couvrît l'hiver ses racines. Ses feuilles peuvent être mangées comme celles de nos épinards, et forment un aliment très-propre au régime des calculeux, d'après M. Poiret qui l'a observé sous ce rapport. Ses racines ont, suivant le même, des propriétés analogues à celles de la guimauve, et sont au moins aussi mucilagineuses. On peut faire, avec les fibres très-déliées de son écorce, des tissus; on en fabrique même dans son lieu natal (*Encyclop. méth.*, bot., IV, 421). Gmelin dit qu'en Sibérie sa racine est employée contre la démence (*Flora sibirica*, IV, 190).

NAPAN. Nom du *Falco Chrysaetos*, L., en Syrie, selon Aldrovande.
NAPECA. Voy. *Nabca*.
NAPEL, NAPELO, NAPELLO, NAPELLUS. Noms français, italien, espagnol et officinal de l'*Aconitum Napellus*, L. (I, 58).

NAPHA. Un des noms latins de l'oranger, dans les formulaires; d'où ceux de *Naphæ flores*, d'*Aqua Naphæ*, que l'on y trouve.

NAPHTALINE. Substance neutre en flocons cristallins, fusible, volatile, d'une odeur de narcisse, d'une saveur piquante, insoluble dans l'eau froide, soluble dans l'alcool, l'éther, les huiles fixes et volatiles, l'acide acétique, etc. Découverte en Angleterre dans le produit de la distillation de la houille, elle a été étudiée par le docteur Kidd. On en ignore la composition.

NAPHTHA ou NAPHTA; Naphte, Naphthe, Ναφθα. *Bitume* très-pur (voy. I, 608).

NAPHTHA ACETI. Ancien nom de l'*Ether acétique*.

— NITRI. Un des noms de l'*Ether nitrique*, ou de l'*Esprit de nitre dulcifié*.

— PETROLEI. Nom latin de l'huile essentielle de *Pétrole* (voy. I, 608).

— VITRIOLI. Ancien nom de l'*Ether sulfurique*, et, dans quelques auteurs, de l'*Huile douce du Vin*.

— VITRIOLI MARTIALIS. Un des noms de la *Teinture de Bestucheff* (voy. IV, 233).

— VITRIOLI PHOSPHORATA. Solution éthérée de *Phosphore*. Voy. ce mot.

NAPLES. Ville capitale du royaume de ce nom. Riche, ainsi que ses environs, en sources minérales, très-usitées des Romains, au rapport de Strabon, Pline, Galien, notamment celles de *Baja*, *Pozzuoli*, *Misène*. Voy., outre ces mots, *Castellamare* (II, 135), *Ischia* (III, 661), *Senise*, etc. Les principales aujourd'hui sont, d'après Attumonelli qui a publié sur ce sujet un ouvrage assez curieux (*Mém. sur les eaux min. de Naples et sur les bains de vapeurs*, etc. Paris, 1804, in-8), quoique dépourvu d'observations et d'analyses, et plus relatif à la préparation artificielle des eaux dans l'établissement de Tivoli (en faveur duquel il semble avoir été fait) qu'à l'étude des eaux naturelles :

1°. L'*eau sulfureuse* de la rue *Santa-Lucia* à Naples, sur le bord même de la mer. Elle est froide et contient 1/4 de son volume de gaz hydrogène sulfuré, ainsi que 2 volumes d'acide carbonique qui la rend aigrelette. En ajoutant à ces gaz 10 grains de carbonate de soude et 6 grains de carbonate de magnésie, pour 20 onces d'eau, on imite l'eau naturelle, au dire d'Attumonelli qui, d'après le rapport fait à l'Institut sur son ouvrage, aurait soumis à ce corps savant une analyse des eaux naturelles faite par lui-même. Ce médecin en expose en détail l'efficacité dans le traitement des maladies cutanées, de celles des organes digestifs, de la diarrhée, de la gonorrhée vraie et bâtarde. S.-M. Ronchi (*Note sur les usages médicinaux des principales eaux min. du royaume de Naples; Osservatore medico*, 1827), qui la dit composée d'hydrogène sulfuré, de gaz acide carbonique, de très-peu de fer et d'un peu d'iode, et qui ajoute qu'on l'emploie comme sudorifique contre les maladies herpétiques, etc., observe que l'abus de cette eau peut causer la diarrhée et la fièvre, comme on le voit souvent chez le bas peuple de Naples.

2°. L'*eau alumineuse des Pisciarelli* (Voy. *Pisciarelli*).

3°. L'*eau ferrugineuse* qui coule au pied du *Mont-Échia* à Naples, près du rivage. Elle contient, outre du fer, beaucoup d'acide carbonique et des sels, entre autres du carbonate de soude. S.-M. Ronchi rapporte qu'on vient d'y trouver un peu d'iode. Elle est usitée dans les faiblesses d'estomac, les engorgemens abdominaux, les scrofules, la chlorose, l'asthme, l'hydropisie, suivant Attumonelli.

4°. L'*eau de Gurgitello*, dans l'île d'Ischia. V. *Gurgitello*, III, 441.

Les eaux de Naples ont été analysées en 1818 par le professeur Andria, et depuis par F. Lancellotti. On cite aussi un traité de ces eaux par Nicolo del Giulice.

Napo. Nom italien du navet, *Brassica Napus*, L. (I, 663).

Napolier. Un des noms vulgaires de la bardane, *Arctium Lappa*, L. (I, 389).

Napus. Nom latin du navet, *Brassica Napus*, L. (I, 663).

Napy. Nom de la moutarde, *Sinapis nigra*, L., dans Théophraste.

Nar. Nom turc du grenadier, *Punica Granatum*, L.

Nar. Ancien nom de l'*Iris* en Egypte.

Nara schij. Nom bengale et hindou de l'*Euphorbe*.

Naranjitas. Nom péruvien qui signifie orange, et qu'on donne aux fruits du *Solanum quitense*, Humb., au Pérou.

Naranjo. Nom espagnol de l'oranger, *Citrus Aurantium*, L.

Naravolo. Arbre de l'Inde, qui paraît se rapprocher du genre *Myrtus*, dont on mange dans ce pays les feuilles jeunes dans la soupe, après les avoir fait blanchir. C'est le *Ben Moenja*, de Rhèede (*Hort. mal.*, V, 113), et l'*Olus album Sajor pati* de Rumphius (*Amboin.*, I, 191, t. 78).

Narcaphte, Narcaphton. Noms du styrax, *Styrax officinale*, L., et, suivant d'autres, de l'*Encens*, dans Dioscoride.

Narcéine. Nom donné d'abord par Chaussier à la *Morphine*. Voy. ce mot.

Narcisse. *Narcissus pseudo-Narcissus*, L.

— d'automne. Un des noms du colchique, *Colchicum autumnale*, L.

— (Faux). *Narcissus pseudo-Narcissus*, L.

— indien. *Hæmanthus coccineus*, L. (III, 449).

— de mer. *Pancratium maritimum*, L

— des prés. *Narcissus pseudo-Narcissus*, L.

— sauvage. *Narcissus pseudo-Narcissus*, L.

NARCISSÉES, *Narcisseæ*. Famille naturelle de plantes monocotylédones, à une seule enveloppe florale, colorée, à ovaire souvent infère, à étamines périgynes. Elle renferme des végétaux ordinairement herbacés, à racines bulbeuses ou fibreuses, dont les fleurs agréables en font cultiver un grand nombre dans les jardins. En général, les plantes de cette famille sont actives, et ont des principes parfois délétères qui résident dans leurs bulbes, comme on le voit pour plusieurs *Hæmanthus*, *Amaryllis*, *Pancratium*, etc. Quelques-unes font vomir, d'autres purgent, etc. Ce sont surtout les plantes du genre *Narcissus* dont on a cherché à faire quelque emploi en médecine depuis une douzaine d'années. Il y a des naturalistes qui

ont appelé *Amaryllidées* les Narcissées à ovaire adhérent, et *Hémérocallidées* celles à ovaire libre.

NARCISSO GIELO. Nom italien du narcisse des prés, *Narcissus pseudo-Narcissus*, L.

— LEUCOIUM. Un des noms de la perce-neige, *Galanthus nivalis*, L., dans les anciens auteurs (III, 322).

— SILVESTRE. Nom espagnol du narcisse des prés, *Narcissus pseudo-Narcissus*, L.

NARCISSUS. Genre de plantes qui donne son nom à une famille naturelle, de l'Hexandrie monogynie. Ses espèces sont en général originaires du bassin de la Méditerranée et de l'Europe chaude et tempérée; leurs belles fleurs blanches ou jaunes, penchées, font l'ornement des jardins par leur élégance et la suavité de leur odeur; elles fleurissent au premier printemps, et sont fort recherchées des amateurs, surtout à leur état simple, car elles perdent de leur agrément en doublant, comme toutes les Liliacées, ce qui est le contraire des roses, des œillets, des renoncules, des anémones, etc. C'est de ναρχὴ, stupeur, que ces plantes tirent leur nom; effet qu'on attribue à leur odeur: aussi en couronnait-on les morts dans l'antiquité.

On trouve dans Théophraste (*lib.* VI, *c.* 6), Dioscoride (*lib.* II, *c.* 155), Pline (*lib.* XV, *c.* 7; *lib.* XXI, *c.* 5 et 19), Galien (*De Simpl. Med.*, lib. VI), des renseignemens qui montrent qu'ils ont connu les narcisses, ou au moins le narcisse le plus vulgaire de nos jardins, appelé narcisse des poëtes, *Narcissus poeticus*, L. Ovide même le désigne évidemment dans un passage du livre II de ses Métamorphoses (*Croceum florem foliis cingentibus albis*, etc.), où il traite de celle du jeune Narcisse en la fleur qui porte son nom. Ils regardaient les bulbes de ces plantes comme vomitives; aussi a-t-on supposé que le *Bulbus vomitorius* de Dioscoride pourrait bien être celle d'un narcisse, quoiqu'il soit plus probable que cette expression regarde la scille, comme le croient la plupart des commentateurs; Dodone a même avancé que c'était celle de la jonquille, *Narcissus Jonquilla*, L., tandis que Matthiole figure celle du *Muscari* comme représentant le *Bulbus vomitorius*: propriété, au demeurant, qui paraît commune à toutes les espèces, ce qui rend la recherche de la plante particulière sans intérêt. Dioscoride dit que les bulbes des narcisses, pilées avec le miel, guérissent les brûlures; il ajoute que, appliquées sur les nerfs coupés, elles les soudent; qu'elles sont bonnes aux douleurs des jointures, etc. (*loc. cit*).

Depuis les anciens, Clusius est le seul auteur, jusqu'à nos jours, qui ait parlé (*Hist. rar.* I, 162) de l'éméticité des bulbes des narcisses. Cette propriété avait été non-seulement oubliée, mais on avait avancé que leurs oignons étaient sans qualités bonnes ou mauvaises, et ils étaient inusités. Un botaniste les avait même recom-

mandés comme alimentaires. Cependant un fait raconté dans la *Feuille du cultivateur* (III, 252) montre qu'il n'en est pas ainsi : un de ces oignons (on ne dit pas de quelle espèce, mais probablement de celui des prés, le plus commun de tous) ayant été pris pour un poireau et mis dans la soupe, les personnes qui en mangèrent eurent des vomissemens considérables, et en furent très-incommodées. Depuis, des recherches particulières ont montré que les narcisses avaient des propriétés dont on pouvait tirer parti, ainsi que nous allons le dire.

N. Jonquilla, L. Jonquille. Cette jolie plante à fleurs jaunes, d'une odeur délicieuse mais forte, croît dans le midi de la France, et est cultivée dans les jardins. Il y a lieu de croire que ses bulbes partagent la propriété émétique du narcisse des prés, et ses fleurs l'action antispasmodique de la même plante, dont nous parlerons plus bas. On fait des essences et des eaux de senteur avec les fleurs de jonquille, dont les parfumeurs font plus d'usage que les médecins.

N. odorus, L. Cette espèce croît en Provence ; ses fleurs, d'un beau jaune, ont une odeur suave, et sont cultivées dans quelques jardins sous le nom de *grande jonquille*, *grosse jonquille.* 36 grains de sa bulbe desséchée ont produit le vomissement chez une femme de 32 ans, sans produire aucune évacuation par bas, d'après M. Loiseleur Deslongchamps (*Recherch. hist. sur les narcisses*, 24). C'est, d'après ce médecin, celle dont les bulbes produisent l'effet vomitif le plus marqué de toutes celles qu'il a essayées, et il l'a recommandée de préférence pour cet emploi.

N. poeticus, L., Narcisse des poëtes, Narcisse des jardins. Il croît dans la plupart des provinces de France, surtout dans celles du midi, et est cultivé dans les jardins pour la beauté de ses fleurs solitaires à nectaire safrané, tandis que ses pétales sont d'un beau blanc, et d'une odeur agréable. C'est la bulbe de cette espèce dont les anciens ont vanté les qualités émétiques ; ils la donnaient cuite, ou faisaient boire l'eau de cuisson : *radix* (Narcissi) *cocta*, *sive estur*, *sive bibitur*, *vomitoria est*, dit Dioscoride (*lib.* IV, *c.* 155). Aujourd'hui on n'en fait aucun usage.

N. pseudo-Narcissus, L., Narcisse des prés, Porillon, Aiault, etc. C'est l'espèce la plus commune dans les prés des environs de Paris, et du nord de la France, où ses belles fleurs jaunes, d'une odeur faible, dont on peut retirer une couleur jaune (*Bull. de pharm.*, III, 128 ; *Journ. de physique*, II, décembre 1816 ; *Journ. de pharm.*, II, 540), la font remarquer dès la fin de mars. C'est la seule espèce employée aujourd'hui en médecine, car les précédentes ne l'ont été que comparativement et comme *essai.* Conduit par les récits des anciens et ce qu'en avait rapporté Clusius, M. Loiseleur Deslongchamps,

qui s'est livré pendant long-temps à des expériences de thérapeutique avec un zèle et un discernement qui eussent dû lui mériter l'encouragement du gouvernement, a cherché à remplacer l'ipécacuanha, devenu rare et cher pendant les longues guerres de la France sous la révolution et l'empire; en 1806 et 1807, il essaya les bulbes desséchées et pulvérisées de cette espèce comme émétique : 36 grains n'ont produit aucun vomissement. Dans un autre cas, il n'obtint pas plus d'effets vomitifs. Il l'associa aux bulbes du *N. Tazetta*, L., mais les résultats ne furent guère plus satisfaisans, de sorte qu'il préfère sous ce rapport les bulbes du *N. odorus*. Les fleurs ont été de même séchées, pulvérisées, et données à la dose d'un ou deux gros, en 4 ou 5 fois dans la journée, sans produire plus d'un ou deux vomissemens. Cependant MM. Armet et Waltecamps, médecins de Valenciennes, affirment qu'ils emploient journellement les fleurs de narcisse des prés pour produire des vomissemens, à la place de l'ipécacuanha, à la dose de 24 à 30 grains en poudre : 30 grains en 3 doses procurèrent 5 vomissemens à ce dernier médecin lui-même (*Réponse à la lettre de M. Loiseleur*, etc.). M. Dufresnoy, autre médecin de Valenciennes, qui a employé l'extrait de ces fleurs dans un autre but, dont nous allons parler, les a vues aussi causer un effet émétique marqué étant réduites en extrait; deux à trois grains de celui-ci suffisent pour faire vomir abondamment, d'après ce médecin et M. Veillechèze, tandis que 2 gros de fleurs, dont on peut retirer 15 grains d'extrait, produisent à peine quelques vomissemens, suivant M. Deslongchamps; ce qui semble prouver, comme le remarque ce dernier, que l'eau développe l'éméticité de cette plante, et explique pourquoi les bulbes cuites ou le liquide de leur décoction étaient préférés par les anciens comme vomitif. Nous ajouterons que l'infusion de 24 fleurs prises par lui ne l'a pas fait vomir; y aurait-il de la différence entre la plante de Valenciennes et celle de Paris? Du reste, M. Caventou nie positivement la propriété vomitive de la poudre et même de l'extrait de narcisse, pour l'avoir expérimentée sur lui-même; peut-être aura-t-il été influencé par la composition chimique de ses fleurs, où il n'a observé que de la matière grasse odorante, un principe colorant jaune, de la gomme et de la fibre végétale, tandis que M. Charpentier y avait vu de la résine, de l'acide gallique, du tannin, du mucilage, de l'extractif, du muriate de chaux et du ligneux (*Bull. d'émulation*). Nous croyons que les effets vomitifs observés par MM. Dufresnoy, Veillechèze, Armet, Waltecamps, Loiseleur, Orfila, etc. sont trop positifs pour pouvoir être niés.

Les fleurs du narcisse des prés possèdent une vertu antispasmodique, dont la découverte, ainsi que la plupart de celles de cette nature,

est due au hasard. Une demoiselle de Valenciennes, en 1777, vaporeuse et attaquée de convulsions, ayant laissé un grand nombre de fleurs de narcisses, qui devaient servir à une procession le lendemain, dans sa chambre, pendant la nuit, la passa calme et sans convulsions. Le docteur Dufresnoy ayant fait renouveler ces fleurs la nuit suivante, elle fut aussi satisfaisante; mais les trois jours d'après, les fleurs ayant été retirées, les convulsions reparurent, et elles cessèrent encore en les y replaçant. Dès lors, ce praticien ne douta pas que ce ne fût à l'influence antispasmodique des fleurs du narcisse qu'on dût l'effet produit sur cette fille; il en fit faire un extrait qu'il administra à une autre demoiselle, dans le même cas depuis dix ans, et qui fut guérie radicalement en continuant ce moyen pendant long-temps, ce qui eut lieu aussi chez plusieurs autres malades attaqués d'affections convulsives (Dufresnoy, *Du caractère*, *du traitement de différentes maladies*, etc.; Paris, an VII, in-8. Il y a un chapitre consacré aux propriétés du narcisse). Il emploie l'infusion des fleurs et le sirop de narcisse; il les donne surtout dans la coqueluche des enfans, où il dit en avoir éprouvé les plus heureux effets. Ce sirop les fait vomir sans les fatiguer, et calme les quintes de toux si cruelles qu'ils éprouvent dans cette désespérante maladie. Il a étendu l'emploi de ce moyen à des sujets épileptiques et même tétaniques. M. le docteur Veillechèze, chirurgien des environs de Nantes, a aussi guéri la coqueluche en donnant l'extrait de fleurs de narcisse des prés aux enfans, depuis un quart de grain jusqu'à un grain par jour, et il rapporte des observations où l'efficacité de ce remède, qu'il regarde comme excitant, est mise dans tout son jour. M. Caventou croit que c'est surtout la partie colorante qui est antispasmodique.

Le docteur Combaire, cité par M. Lejeune, a traité avec succès la toux férine au moyen de l'usage du narcisse des prés.

M. Dufresnoy n'a pas été aussi heureux dans l'emploi de cet extrait contre l'épilepsie; il a adouci, éloigné les accès de cette funeste maladie, mais il ne les a pu supprimer. La même chose est arrivée à M. Loiseleur Deslongchamps chez trois épileptiques, dont il a seulement retardé les accès.

Deux autres propriétés des fleurs de narcisse des prés ont été aussi découvertes accidentellement par M. Loiseleur Deslongchamps. La première est celle d'être un bon moyen contre les diarrhées. Ayant donné comme vomitif 50 grains de la poudre de narcisse à une femme qui avait une diarrhée depuis huit jours, elle n'eut aucun vomissement, mais son dévoiement cessa pour ne plus revenir. Il la donna alors et successivement à douze autres malades pris de diarrhée: huit furent radicalement guéris, deux n'ont pu l'être par ce moyen; chez un au-

tre, il a fallu y joindre une préparation opiacée; et le dernier, qui avait paru guéri, est retombé et s'est abandonné à la nature. Dans ce cas, M. Loiseleur recommande de donner depuis 1 jusqu'à 2 gros de poudre, délayée dans 6 à 12 onces d'eau, ce qui n'a ni mauvais goût ni odeur; la saveur est seulement un peu fade et nauséeuse, on peut la corriger en y ajoutant un peu d'eau de fleurs d'oranger ou de menthe poivrée. Les malades n'éprouvent que peu ou point de vomissemens; ils guérissent dès la première ou seconde, rarement la troisième dose; si la guérison n'a pas lieu après la cinquième, M. Deslongchamps conseille de recourir à un autre moyen. Ce médecin croit donc que les fleurs de narcisse sont un bon médicament pour guérir les diarrhées et même les dysenteries, et qu'on doit s'empresser de se servir de cet agent thérapeutique. M. le docteur Lejeune, auteur de la Flore de Spa, à qui M. Deslongchamps avait communiqué ses observations, employa le narcisse des prés dans une épidémie dysentérique avec avantage, sur 172 individus, dont la très-grande majorité en a retiré de très-bons effets; beaucoup de ceux qu'on a traités par un autre mode ont succombé (Lejeune, *De quarumdum indigenarum plantarum virtutibus*, etc. p. 10). On doit remarquer seulement que ce sont les fleurs en poudre dont il faut se servir; et qu'il est probable que l'extrait ou le sirop, ou tout autre préparation par l'eau, qui développe l'éméticité de cette plante, bien meilleure pour faire vomir ou comme antispasmodique, n'aurait pas le même résultat dans les flux alvins: du moins on ne l'a pas expérimenté sous ce rapport. Nous n'avons pas besoin de dire que ce moyen ne convient pas dans le début inflammatoire de la dysenterie.

Le second effet thérapeutique observé sur les fleurs de narcisse des prés consiste dans leur propriété fébrifuge, qui a été également constatée par M. Loiseleur Deslongchamps. Ce savant, dont le mémoire sur les narcisses nous a fourni la majeure partie de cet article, ayant donné comme vomitif 40 grains de la poudre de ces fleurs à un enfant de sept ans qui avait déjà eu 8 accès de fièvre quotidienne, le jeune malade n'eut pas de vomissement, mais sa fièvre ne reparut plus. Il prescrivit alors ce nouveau fébrifuge dans 16 cas, et sur ce nombre 11 malades ont été guéris radicalement; et parmi eux l'un avait une fièvre quarte depuis 18 mois; chez un autre elle durait depuis six mois, après avoir été successivement quarte et tierce, puis quotidienne au moment du traitement : tous les deux avaient pris infructueusement du quinquina (ces expériences avaient lieu avant 1810, époque où la quinine n'était pas encore découverte). Des cinq autres fébricitans, trois ne purent être guéris que par l'emploi du quinquina et de la gentiane; les deux autres, n'ayant pris qu'une

fois la poudre de narcisse, ne peuvent figurer ni parmi les guéris, ni parmi ceux chez lesquels le narcisse a été nul, bien que les paroxysmes qui ont suivi cette première administration eussent déjà diminué. Il a donné cette poudre à la dose et de la même manière que dans la diarrhée, ainsi que nous l'avons dit au paragraphe précédent : les malades n'ont pas eu ou ont eu peu de vomissemens, etc.

Le docteur Pierre a donné avec succès l'extrait de narcisse des prés, uni à celui de *Rhus radicans*, dans un cas d'asthénie avec spasmes; il prescrivit d'abord 20 grains du mélange deux fois par jour, et l'a successivement porté jusqu'à 80.

M. Orfila s'est assuré que l'extrait de narcisse des prés tue les chiens à la dose d'un gros ou un gros et demi assez promptement, étant ingéré, en causant quelques taches rouges sur la membrane de l'estomac et des intestins; cet effet est encore plus marqué si on l'introduit dans le tissu cellulaire sous-cutané (*Toxicologie*, II, 72).

N. Tazetta, L., Narcisse à bouquet. Cette espèce, commune dans les provinces maritimes du midi de la France, est cultivée dans les jardins, où elle épanouit ses fleurs, d'un blanc terne, très-odorantes, vers la fin de mars, et sur les cheminées l'hiver dans des carafes. Vingt, vingt-quatre et trente grains des bulbes de cette espèce, séchées et réduites en poudre, n'ont excité, d'après M. Loiseleur Deslongchamps, qu'un seul vomissement chez trois malades; et le dernier, qui avait pris la plus forte dose, a eu une évacuation alvine; 36 grains ont causé chez un autre sujet cinq vomissemens, et aucun chez un autre. On voit donc que cette bulbe est peu vomitive, ou du moins l'est d'une manière incertaine, et qu'il faut lui préférer l'extrait des fleurs du narcisse vulgaire ou des prés. Les Chinois disent sa bulbe vénéneuse (anc. *Journ. de méd.*, LXVI, 559).

Veillechèze (R.-V.). Observations sur l'emploi de l'extrait de narcisse des prés dans le traitement de la coqueluche (*Journ. de méd.* de Leroux, XVI, 427). — Loiseleur Deslongchamps (J.-L.-A.). Recherches historiques, botaniques et médicales sur les narcisses, etc. Paris, 1810, in-4. (Dans les *Mémoires des savans étrangers de l'institut.*) — Charpentier. Examen chimique des fleurs sèches de narcisse des prés, etc. (*Bull. de pharm.*, III, 128). — Deslongchamps (J.-L.-A.). Lettre à M. Planche sur les narcisses indigènes (*Bull. de pharm.*, III, 179). — Caventou (J.-B.). Recherches chimiques sur le narcisse des prés, etc. (*Journ. de pharm*, II, 540). — *Idem.* Examen chimique des fleurs du *Cytisus Laburnum*, et considérations nouvelles sur les propriétés médicinales du narcisse des prés (*Bull. d'émulation*, dans le *Journ.* de Leroux, XXXIX, 221). — Charpentier. Réponse à la lettre de M. Loiseleur Deslongchamps, insérée dans le *Bulletin*, sur les fleurs du narcisse des prés (*Bull. de pharm.*, III, 328). — Loiseleur Deslongchamps (J.-L.-A.). Recherches et observations sur les propriétés du narcisse des prés, etc. (à la fin de la deuxième partie de son *Manuel des plantes indigènes*, p. 147; 1819).—Le Jeune (A.-L.-S.). *Commentarius de Narcissi pseudo-Narcissi*, L., *virtutibus inquisitiones* (dans l'ouvrage intitulé : *De quarumdam indigenarum*, etc., p. 7. Leodii, 1820, in-4.).

NARCKE. Nom de la *Torpille* à Nice.

NARCOTINE. Substance signalée d'abord par Baumé sous le nom de *sel essentiel d'opium*; étudiée en 1803 par M. Derosne, pharmacien de Paris, mais confondue par lui avec la morphine (*Ann. de*

chim., vent. an XI), et depuis désignée collectivement avec elle sous le nom impropre de *Matière de Derosne* ou *Sel de Derosne* (voy. *Morphine*); prise ensuite par Sertuerner pour du méconate de morphine ; examinée et distinguée avec soin par M. Robiquet, et enfin regardée généralement aujourd'hui comme un des principes immédiats des végétaux : son histoire chimique, toxique et médicale, objet d'un assez grand nombre de travaux, est encore pleine d'incertitude, et mérite par conséquent d'attirer de nouveau l'attention des expérimentateurs.

La narcotine n'a été trouvée jusqu'ici que dans l'opium, et, d'après les recherches de Vauquelin et surtout de MM. Petit et Dublanc jeune, dans le pavot indigène. On la retire communément, soit de l'extrait aqueux d'opium, au moyen de l'éther qui ne dissout que la narcotine et qu'il suffit d'évaporer pour l'en extraire, soit de l'opium brut épuisé déjà par l'eau froide (c'est-à-dire du résidu même de la préparation de l'extrait aqueux d'opium des pharmacies). A cet effet on traite l'opium, à deux reprises, par l'acide acétique bouillant, à 2 ou 3° ; on précipite par l'ammoniaque, et on purifie le précipité, lavé, en le traitant par l'alcool chaud à 40° et un peu de charbon animal ; on filtre enfin le liquide, d'où la narcotine pure se précipite par refroidissement. On peut aussi, comme nous le dirons plus loin, la retirer de l'éther qui a servi à préparer l'*extrait d'opium sans narcotine*.

Elle est en cristaux aiguillés très-blancs, insipides, inodores, fusibles à la manière des résines, très-peu solubles dans l'eau ; solubles à l'aide de la chaleur dans l'alcool, les huiles volatiles et les huiles fixes ; très-solubles dans l'éther, ce qui la distingue bien de la morphine ; très-solubles aussi dans l'acide acétique froid, d'où elle se précipite dès qu'on le chauffe (autre moyen de la séparer de la morphine); colorés en jaune vif par l'acide nitrique ; analogues enfin à quelques égards aux résines cristallisables ou *sous-résines* de M. Bonastre.

Son alcalinité, long-temps méconnue, vient d'être démontrée par M. Robiquet (*Journ. de pharm.*, XVII, 637), qui l'a vue former avec l'acide sulfurique et muriatique des sels cristallisables, inaltérables à l'air, stables, excessivement amers et sans acidité au goût, quoiqu'ils rougissent le tournesol : sa capacité de saturation est précisément la même que celle de la morphine. Du reste, M. Robiquet attribue cette alcalinité (comme celle de toutes les bases organiques), *à une combinaison éventuelle d'azote*, et ne pense pas, par conséquent, que la narcotine préexiste dans l'opium ; opinion qu'il n'a cessé de soutenir et que les nouvelles recherches de M. Liebig semblent appuyer, en même temps qu'elles pourraient faire douter que les narcotines étudiées par les divers observateurs aient été constamment identiques. Suivant ce chimiste, en effet, la narcotine ne con-

tiendrait que 2,51 pour 100 d'azote, tandis que MM. Dumas et Pelletier lui en attribuent 7,21.

Ce doute est surtout applicable, comme nous l'avions déjà fait voir (*Dict. des sc. méd.*, XXXIV, 298), aux résultats contradictoires des divers essais physiologiques et thérapeutiques qui ont été faits de la narcotine. Ainsi, M. Derosne, qui attribuait à cette substance la même action que l'opium, paraît avoir donné tantôt de la narcotine plus ou moins pure, tantôt et plus souvent sans doute de la morphine; car il avoit remarqué que la prétendue narcotine modifiée qu'il obtenait en précipitant la dissolution aqueuse d'opium par un alcali et purifiant par l'alcool, avait une saveur légèrement amère, plus de solubilité dans l'eau, verdissait le sirop de violette, etc. Nysten (*Nouveau Bull. des sc.*, par la soc. philom., mai 1808), qui avait essayé sur lui-même le *sel essentiel d'opium*, n'avait au contraire éprouvé de 4 grains qu'une *légère tendance au sommeil.* Plus tard la narcotine fut regardée comme éminemment narcotique et comme ayant des effets terribles (*Gazette de santé* du 15 août 1822). Suivant MM. Magendie (*Journ. de physiol.*, t. I; et *Bull. de la soc. méd. d'émul.*, janvier 1821), Brera, etc., c'est la morphine qui est le principe calmant de l'opium; la narcotine, au contraire, en est le principe excitant, l'influence qu'elle exerce sur le système nerveux étant démontrée, dans les expériences sur les animaux, par l'éclat des yeux, la contraction des pupilles, les vertiges, etc. Un grain dissous dans l'huile, produit chez les chiens une stupeur bien distincte du sommeil, et la mort en 24 heures; 24 grains, dissous dans l'acide acétique, causent des mouvemens convulsifs semblables à ceux que détermine le camphre, sans amener la mort; enfin lorsqu'on l'administre simultanément avec la morphine (mélange qui existe dans l'opium), et dissoute dans l'acide acétique, il en résulte un double effet, une lutte entre l'action calmante de la morphine et l'action stimulante de la narcotine, la première finissant par l'emporter; ce qui explique, selon le même expérimentateur, les effets variés et variables de l'opium. (Voy. sur ce même sujet les expériences de M. Orfila, dans sa *Toxic. gén.* (II, 102). Les observations récentes de M. Dieffenbach (*Journ. de chim. méd.*, 1830, 216, *extr. des Archiv. fur anat. und physiol.*, 1829), qui a vu notamment un état tétanique succéder à l'administration de la narcotine (dissoute probablement dans l'acide acétique), confirment ces résultats : la saignée et les affusions froides lui ont paru arrêter les accidens. A l'ouverture du corps de 2 chiens tués par injection de narcotine dans les veines, il a trouvé les vaisseaux du cerveau fortement engorgés, une extravasation de sang à la surface du cervelet, les cavités droites du cœur remplies de sang, les poumons d'un bleu pâle et contenant beaucoup d'air, etc.

M. Orfila a successivement regardé la narcotine comme inerte ; puis comme ayant la même action que la morphine ; enfin comme concourant, il est vrai, par son action combinée avec la morphine aux propriétés de l'opium (mais à un faible degré, puisque l'opium privé de narcotine n'est pas moins délétère), et possédant une autre manière d'agir que l'opium, sans pouvoir toutefois en être considéré comme le principe excitant. Aujourd'hui il reconnaît (*Toxic. gén.*, II, 69), d'après de nouvelles expériences sur les animaux et les essais de M. Bally sur l'homme : 1° qu'à l'état solide ou dissoute dans les acides hydrochlorique faible ou nitrique, la narcotine, donnée à l'intérieur, est sans action sur l'homme et sur les chiens : M. Bally en a donné de 5 à 120 grains sous la première forme et 60 sous la seconde, tandis que M. Magendie avait attribué à l'administration d'un 1/2 grain l'agitation extrême et la céphalalgie intense éprouvées par une de ses malades ; 2° que, dissoute dans les acides acétique ou sulfurique, elle produit au contraire les phénomènes d'excitation signalés par M. Magendie, et qu'à l'ouverture du corps on trouve, outre les altérations énumérées plus haut, une inflammation plus ou moins marquée de l'estomac et de la fin du rectum : M. Bally cependant en a donné sans accident à des paralytiques, de 5 à 30 grains dissous dans l'acide acétique ; 3° que, dissoute dans l'huile d'olive (à la dose de 30 grains), elle produit aussi la mort chez les chiens, mais précédée d'un état de stupeur et non d'excitation. D'où il suit que, pour apprécier le rôle qu'elle joue dans l'extrait aqueux d'opium des pharmacies, où elle existe concurremment avec la morphine (en petite quantité du reste), il faudrait déterminer si elle y est tenue en dissolution par un acide, ou, ce qui paraît plus probable à M. Orfila, par une huile, dernier principe qui, d'après les expériences de M. Magendie, la rend bien plus délétère que les acides acétique ou sulfurique.

Quoi qu'il en soit, beaucoup de praticiens, à l'exemple de M. Magendie, assurent, contre l'opinion de M. Orfila (*ibid.*, II, 103), que l'extrait d'opium privé de narcotine par l'éther, possède réellement une action plus douce, plus franchement sédative, qu'il offre par conséquent un avantage marqué sur l'extrait ordinaire. C'est aussi à l'absence de la narcotine que M. Pelletier (*Journ. de pharm.*, VII, 559) rapporte l'action purement calmante de l'opium de Rousseau (préparation aujourd'hui trop peu employée), et que M. Robiquet croyait devoir attribuer l'action douce et vraiment sédative de l'opium indigène (*Gaz. de santé*, 15 juin 1823); dernière opinion démentie, comme on l'a vu, par les expériences de plusieurs chimistes.

Alphe se Leroy paraît être le premier qui ait reconnu la propriété qu'a l'éther de dépouiller l'opium de sa qualité vireuse en lui enle-

développement des phénomènes d'irritation. Dans celles qui sont intermittentes, Lind, Barthez, Duchanoy, etc., les ont administrés au moment de l'accès, pour le supprimer; ce qui réussit dans un certain nombre de cas, lorsque ces affections ont un caractère nerveux prédominant. Nous reparlerons plus spécialement de ce mode fébrifuge lorsque nous traiterons en particulier de l'opium. 2° Dans les phlegmasies, les narcotiques sont prescrits avec réserve par les mêmes raisons que pour les fièvres aiguës; cependant dans celles des membranes muqueuses et de la peau, il n'est pas rare de les employer avec efficacité, ainsi que cela a lieu fréquemment dans les inflammations bronchiques, trachéales, intestinales, gastriques, oculaires, etc.: en émoussant la sensibilité de ces parties, ils en modèrent la douleur et ralentissent l'impétuosité des mouvemens morbides. 3° Dans les hémorrhagies, les flux séreux ou muqueux, etc., les narcotiques peuvent être efficaces; ils semblent agir comme de véritables astringens en ce qu'ils diminuent ou font cesser les écoulemens contre lesquels on les dirige. Ainsi dans les diarrhées, la dysenterie, la salivation, le *choléra-morbus*, ils sont employés avec un succès non contesté, et leur usage y est général. 4° Dans les névroses et les névralgies, les narcotiques paraissent être le remède par excellence, et ce sont de toutes les maladies celles où leur efficacité est la moins équivoque; aussi sont-ils souvent les seuls médicamens qu'on y administre: tels sont les vomissemens nerveux, les coliques de même nature, le tic douloureux, les convulsions, les spasmes, les oppressions, etc.; ils opèrent alors en diminuant l'excès de vitalité, en engourdissant les tissus, etc., et en paralysant ou rendant nulle la perception de la douleur, par suite de l'état du cerveau. C'est dans ces maladies qu'on parvient à administrer les narcotiques à des doses effrayantes. 5° On les donne dans quelques affections chroniques qui présentent des épiphénomènes semblables à ceux où on les administre dans les affections aiguës. 6° Enfin on associe les narcotiques à d'autres médicamens pour en diminuer le trop d'activité ou en faciliter l'action.

Lorsque par accident ou par suite de l'idiosyncrasie des sujets, les narcotiques ont produit l'affection cérébrale désignée par le nom de *narcotisme*, le remède est de faire vomir promptement les sujets pour débarrasser l'estomac de ce qui pourrait rester de ces médicamens et empêcher les effets de leur absorption; les vomitifs doivent être donnés à forte dose, parce que les parois de l'organe n'obéissent plus que difficilement à l'action des excitans. Dans la même intention on provoque des déjections alvines si on croit, d'après le temps écoulé, que les narcotiques aient franchi le pylore, surtout à l'aide de lavemens fortement purgatifs. On pratique la saignée après l'expulsion des narco-

tiques, si l'état pléthorique du malade le réclame. On donne des boissons acidules, puis des décoctions de café, les alcooliques et autres excitans, pour dissiper la stupeur causée par ces médicamens et hâter la cure. M. Orfila a remarqué que les boissons aqueuses données pendant que les narcotiques étaient dans l'estomac, nuisaient, en en dissolvant quelques parties; de sorte qu'il conseille de n'en ingérer qu'après que ceux-ci auront été rejetés par le vomissement (*Toxicologie*, II, 12).

Les narcotiques, qu'il ne faut jamais appliquer sur des tissus irrités parce qu'ils en accroissent la stimulation (Bégin, *Thérapeutique*, I, 388), s'administrent à des doses en général fort petites; c'est presque toujours par quart de grain ou demi-grain qu'on les prescrit, sauf quelques maladies, comme la manie, le tétanos, etc., où l'état du *sensorium commune* exige de les donner de suite à très-haute dose. Leur effet étant prompt passe vite, de sorte qu'il faut en renouveler et soutenir l'administration si on veut continuer leur action. On les emploie plus volontiers en extrait que sous toute autre forme, puis en poudre ou en infusion. M. Grognier a remarqué que les animaux ruminans sont rarement susceptibles d'en être incommodés, et qu'il faut leur en donner des doses énormes pour qu'on en aperçoive sur eux les effets (*Journ. de Médecine de Leroux*, etc., XIX, 154, 156); ce qui est dû sans doute à l'inertie de leur masse cérébrale, et est d'ailleurs une prévoyance de la nature, qui garantit ces animaux des accidens sans nombre qu'ils eussent pu éprouver dans les pâturages, où les herbes narcotiques ne sont pas rares. Voyez pour les détails de l'emploi de ces médicamens chacun d'eux en particulier.

Les narcotiques sont contre-indiqués : 1o par une idiosyncrasie particulière, qui fait que les individus n'en peuvent supporter la plus légère dose sans éprouver le narcotisme; 2o par la pléthore, qu'ils augmentent encore en ralentissant le cours du sang; 3o par l'inflammation très-aiguë qu'ils compliquent de phénomènes qui ajoutent à la gravité de cet état, suite de cette même stase, etc.; 4o dans les débilités profondes; 5o on ne doit pas les administrer au moment où l'estomac contient des alimens, parce qu'ils en gênent la digestion; 6o dans les engorgemens cérébraux, puisque leur premier effet est de faire porter de nouveau le sang au cerveau, etc. On doit donc avoir égard à ces circonstances avant de prescrire ces moyens thérapeutiques; diminuer la pléthore et l'excès d'inflammation, ne les donner qu'à jeun, etc.

Sinapius (C.-A.). *Tractatus de remedio doloris, seu materia anodynorum*, etc. Amstelodami, 1599, in-8. — Stilita (C.). *Riflessioni sopra alcuni somniferi*. Milan, 1749, in-8. — Eberhard (J.-P.). *Diss. de actione narcoticorum*, etc. Halæ, 1762, in-4. — Schroeter (S.-G.). Des sentimens de douleur et des remèdes narcotiques (en allemand). Halæ, 1762, in-4. — Duchanoy. Mémoire sur l'usage des nar-

ctiques dans les fièvres intermittentes (*Anc. Journ. de méd*, LIII, 563; 1780). — Laracine (G.-J.-A.). Quelques considérations générales sur l'emploi des narcotiques (Thèse). Paris, 1806, in-4.

Nard, *Nardus* des Latins, ναρδος des Grecs, appelé aussi *Spicanard*. Racines aromatiques, fort célèbres chez les anciens, qui en reconnaissaient de plusieurs sortes venant de l'Inde, de l'Assyrie, de la Syrie, etc. C'était pour eux un parfum exquis, vanté par les poëtes, surtout le nard indien; ils en composaient des baumes, des essences, des onguens, dont un portait le nom de *nard*; ils en mettaient dans leurs cheveux, s'en oignaient le corps; aussi était-il d'un prix considérable, ce qui le faisait falsifier par d'autres racines qui avaient quelque analogie d'odeur ou de saveur avec lui. Les médecins s'en servaient comme d'un excitant pour provoquer la sueur, les urines, lever les obstructions des viscères, et surtout comme alexipharmaque pour chasser les venins; il entrait dans les *thériaques*, le *mithridate*, l'*hiera colocynthidos*, l'*onguent martial*, etc. Aujourd'hui on ne l'emploie plus, si ce n'est comme ingrédient de ces compositions antiques, elles-mêmes fort délaissées maintenant.

On connaît plusieurs espèces de nard (Pline, *lib.* XVI; *id.* XIII, *c.* I): il y avait le *nardus indica*, le *celtica*, le *cretica*, le *rustica*, le *montana*, le *sylvestris*, etc. Il paraît que les anciens appelaient *nard* les racines aromatiques à petit chevelu. Les médecins se sont efforcés de reconnaître ces racines diverses, et on ne peut pas assurer qu'ils y soient parvenus. Celui qu'on voit dans le commerce, sous le nom de *nard indien*, est la racine de l'*Andropogon Nardus*, L., (I, 290), suivant les uns; mais plus probablement celle du *Valeriana Jatamensi*, Roxb. C'est le seul dont on fasse encore quelque emploi. Le nard celtique, qu'on demande aussi, mais qui ne se trouve pas dans les officines, est la racine du *Valeriana celtica*, L., à laquelle on associe souvent celle du *V. Saliunca*, d'Allioni. Au surplus, les racines de toutes les valérianes pourraient, dit-on, les suppléer, surtout celle de l'espèce officinale, la plus active de toutes. Voy. *Valeriana*.

Wallerius (J.-G.). *Diss. de ungento nardino pretioso.* Upsaliæ, 1764, in-4.

Nard agreste. *Valeriana Phu*, L.

— celtique. Racine du *Valeriana Celtica*, L. On y mêle celle du *V. Saliunca*, L.

— — de Lobel. C'est la racine de l'*Arnica montana*, L.

— de Crète. *Valeriana Phu*, L.

— (Faux). Un des noms du *Lavandula Spica*, L. On le donne aussi à l'*Allium Victorialis*, L.

— indique ou indien. *Andropogon Nardus*, L., et suivant d'autres *Valeriana Jatamensi*, Roxb.

— d'Italie. *Lavandula Spica*, L.

— de montagne. *Valeriana tuberosa*, L.? suivant d'autres *Valeriana asarifolia*, Dufresn.

— sauvage. *Asarum europœum*, L.

— syriaque. Le même que l'*Indien*.

Nardenbaldrian. Un des noms allemands du *Valeriana celtica*, L.

Nardenbartgras. Un des noms allemands du *Nard indien*.

Nardina. Synonyme de *Nandina*.

Nardjil, Nardjiil. Noms arabes du cocotier, *Cocos nucifera*, L. Dans l'Inde on le nomme *Narges*, *Nargil*, *Narelu*, etc. (II, 340).

Nardo de Indias, Nardo indiano. Nom espagnol, et nom italien et portugais du *Nard des Indes*.

Nardus. Nom latin du nard. Voy. *Nard*.

Naregan. Synonyme de *Nela-Naregam*.

Narel-naguai. Nom du *Mentha ocymoides*, Lam., à Pondichéry.

Nari-finango. Nom japonais du *Cucurbita leucantha*, L. (II, 492).

Nari-pairou, Nayri-payerou. Noms indiens du *Glycine triloba*, Vahl. Voy. *Glycine* au Suppl.

Narinam-poulli. Nom malabare d'une variété de l'*Hibiscus suratensis*, L. (III, 492).

Naring. Un des noms arabes de l'*Oranger*.

Naringe, Naringhie. Noms hindou et dukhanais de l'oranger, *Citrus Aurantium*, L.

Narke. Nom de la *Torpille* dans Aristote.

Narom. Nom arabe du *Rosier*. Nicander dit que c'est celui de l'*Iris*.

Narra mamadt. Nom tamoul du *Tetranthera monopetala*, Roxb.

Narralei. Nom indien du *Cissus acida*, L. (II, 298).

Narré. Un des noms du *Pteris esculenta*, Forst., à Taïti.

Narrenkappen. Un des noms allemands de l'aconit napel, *Aconitum Napellus*, L.

Narrha. Nom tamoul du *Laurus involucrata*, Roxb. (IV, 59).

Narrow leav'd. Un des noms anglais du *Sium angustifolium*, L.

— — carrot. Nom anglais du *Thapsia Asclepium*, L.

Narthecium ossifragum., Mœhr. Voy. *Anthericum Ossifragum*, L. (I, 316). Théophraste appelle *Nartex* et *Narthecium* des espèces de *Ferula*.

Narthex. Nom parfois synonyme de *Ferula*.

Narum. Nom du *Clupea atherinoides*, L., au Malabar.

Narum, Narum-panel. Noms malabares de l'*Uvaria zeylanica*, L.

Narundaly. Nom du *Cissus pedata*, L., à Pondichéry. Voy. *Cissus* au Suppl.

Narunge. Un des noms hindous de l'oranger, *Citrus Aurantium*. L.

Narval, Narwal, Narhwal. Noms du *Monodon Monoceros*, L.

Nas. Nom japonais du poirier, *Pyrus communis*, L.

Nasenhorn, Nashorn. Noms allemands du *Rhinocéros*.

Nasikio sabatyli. Nom polonais de la *Cévadille*.

Nasitar, Nasitor, Nasitort. Noms du cresson alénois, *Lepidium sativum*, L. (IV, 90).

— sauvage. *Lepidium Iberis*, L. (IV, 88).

NASSAU. D.-E. Osann, qui a publié en allemand des remarques sur les principales eaux minérales de ce duché (Berlin, 1824, in-8°), les divise en : 1° thermales, lesquelles sont ou alcalines muriatiques, comme celle de *Wiesbaden*, ou alcalines terreuses (celles d'*Ems* et de *Schlangenbad*) ; 2° froides, qui sont ou sulfureuses, comme celles de *Weilbach*, ou ferrugineuses (celle de *Tachingen*), ou gazeuses (celle de *Selters*). La plupart contiennent beaucoup de muriates, et quelques-unes du manganèse. Voy. aussi *Gulnau*, *Kronenberg*, *Marienfels*, *Schwalbach*, *Soden*, etc.

Nassi. Un des noms du *Riz* aux Moluques.

Nasso. Nom italien de l'if, *Taxus baccata*, L.

Nastuerco, Nasturego. Noms espagnol et portugais du cresson alénois, *Thlaspi sativum*, DC.

Nasturtium. Nom officinal du cresson de fontaine, *Sisymbrium Nasturtium*, L.

— aquaticum, off. *Sisymbrium Nasturtium*, L.

— hortense, off. *Lepidium sativum*, L. (IV, 90). On donne aussi parfois ce nom à la capucine, *Tropæolum majus*, L.

NASTURTIUM INDICUM. Un des noms officinaux de la capucine, *Tropaeolum majus*, L.
— OFFICINALE, off. *Sisymbrium Nasturtium*, L.
— PRATENSE, off. *Cardamine pratensis*, L. (II, 102).
— SATIVUM. Un des noms officinaux du cresson alénois, *Lepidium sativum*, L. (IV, 90).
— SYLVESTRE, off. *Cochlearia Coronopus*, L. (II, 337).

NASTURZIO. Un des noms italiens du cresson de fontaine, *Sisymbrium Nasturtium*, L.

NASTUS. Un des noms latins du *Bambou* (I, 543). On l'a appliqué à un genre voisin.

NAT. Nom languedocien du navet, *Brassica Napus*, L. (I, 663).

NAT-CLEH. Nom du *Pinus Lambertiana*, Douglas, en Californie.

NATER. Synonyme de *Natron*. Voy. ce mot.

NATERTONG. Nom hollandais de l'*Ophioglossum vulgatum*, L.

NATERWORTEL. Un des noms hollandais de la bistorte, *Polygonum Bistorta*, L.

NATICE. Nom vulgaire de l'*Helix Naticoides*, Chemnitz, en Provence.

NATKOWE KORENI. Un des noms bohêmes de la cataire, *Nepeta Cataria*, L., et du calament, *Melissa Calamintha*, L., suivant la *Pharmacopée univ*.

NATRE. Nom d'une espèce de morelle, *Solanum crispum*, Ruiz et Pavon, au Pérou.

NATRIX. Nom spécifique d'une couleuvre. Voy. *Coluber Natrix*, L. (II, 368).

NATRIX. Nom de la fraxinelle, *Dictamnus albus*, L., dans Pline (II, 628). Linné l'a donné à une espèce d'*Ononis*.

NATRON, *Natrum*, *natrum antiquorum* de Linné (*Syst. nat.*). Nom imposé par les anciens à un mélange naturel, non efflorescent, de sous-carbonate, d'hydrochlorate, et quelquefois de sulfate de soude. (Voy. l'analyse de M. Poutet, *Journ. de chim. méd.*, 1830, 197). En Égypte, où il abonde et où l'on s'en servait pour l'embaumement, il forme des masses considérables, se montre à la surface du sol, sature les eaux de certains lacs ; il se trouve aussi en Hongrie, près de Naples, de Smyrne, de Bassora, sur les côtes de l'Indoustan, au Thibet, en Sibérie (*Flora sib.* I, préf., p. 34), etc. Celui du lac Alpin des Andes de Mérina, dont parle M. de Humboldt, et que les Indiens nomment *Urao*, est un pur carbonate de soude (*Journ. de chim. méd.*, I, 97). Le mot de *natron* ou *natrum* est aussi dans plusieurs auteurs synonyme de *soude*. Voy. aussi *Anatron*, I, 284.

NATRUM ACETICUM. On a nommé ainsi l'acétate de soude. Voy. *Sodium*.
— CARBONICUM. Ancien nom du sous-carbonate de soude. Voy. *Sodium*.
— GLACIALE. C'est le *Sulfate de chaux* cristallisé (voy. II, 28).
— MURIATICUM. Sel commun ou chlorure de sodium. Voy. *Sodium*.
— OXYPHOSPHORODES *s.* PHOSPHORICUM. Sous-phosphate de soude. V. *Sodium*.
— SULPHURATUM *s.* SULPHURICUM. C'est le sulfate de soude. Voy. *Sodium*.
— TARTARISATUM. Tartrate de potasse et de soude. Voy. *Potassium*.
— VITRIOLATUM. Ancien synonyme de sulfate de soude. Voy. *Sodium*.

NATRZNIK. Un des noms bohêmes de la tormentille, *Tormentilla erecta*, L.

NATSIASTAM. Nom de la coque du Levant, *Cocculus suberosus*, DC. (II, 328).

NATSKADE. Nom danois de la belladone, *Atropa Belladona*, L.

NATTAY-CANA. Nom de l'*Hedyotis Auricularia*, L., à Pondichéry.

NATTERKNOETERICH. Un des noms allemands de la bistorte, *Polygonum Bistorta*, L.

NATTERKOPF. Nom allemand de la vipérine, *Echium vulgare*, L.

NATTERKOPFARTIGE LOTWURZEL. Nom allemand de l'*Onosma echioides*, L.

NATTERMILCH. Un des noms allemands du *Scorzonera humilis*, L.

NATTERWURZKNOETERICH. Un des noms allemands du *Polygonum Bistorta*, L.

NATTOO VADOMCOTTAY. Nom tamoul du *Terminalia Catappa*, L.

NATURE DE BALEINE. Un des noms anciens du *Blanc de Baleine* ou *Spermaceti* (voy. I, 611).

NATURLICHES SODATIVSALZ. Nom allemand du sous-borate de soude. Voy. *Sodium*.

NAUCLEA GAMBIR, Hunter. Arbre de la famille des Rubiacées qui croît dans l'Inde. C'est l'*Uncaria Gambir* de Roxb., genre bien voisin du *Cephalanthus*, s'il en est distinct. Son suc, rapproché par l'ébullition, fournit une des sortes de *kino* ou *gatta gambeer* du commerce (Voy. III, 716). Les médecins du pays s'en servent comme astringent en le faisant mâcher avec des feuilles de bétel, et contre les aphthes, etc. (Ainslie, *Mat. ind.*, II, 106). Le *Nauclea africana* est employé au Sénégal en décoction et en bains contre les fièvres, d'après ce qu'a observé sur les lieux M. Leprieur, pharmacien de la marine, qui nous en a remis des échantillons.

NAUTEA. Nom de l'*Anagyris fœtida*, L., dans Plante.

NAUTILUS POMPILIUS, L., Nautile. Espèce de Mollusque céphalopode dont la chair et la coquille passaient jadis pour apéritifs.

NAVAMORALES (Eaux minérales de). Elles sont situées dans la Nouvelle-Castille, en Espagne, et ne sont connues que dans cette province ; cependant on s'accorde à leur attribuer de l'efficacité contre la leucorrhée, et autres affections atoniques (Ballano, *Diccion. de med. y cir.*, I, Madrid., 1815).

NAVAU. Un des noms du navet, *Brassica Napus*, L. (I, 663).

— ROUGE. Nom de la bryone, *Bryonia alba*, L. (I, 677), à Angers.

NAVELKRUID, NAVELURT, NAVELWORT. Noms hollandais, danois et anglais du *Cotyledon Umbilicus*, L.

NAVET. *Brassica Napus*, L. (I, 663).

— DU DIABLE. *Bryonia alba*, L.

— GALANT. Un des noms de la bryone, *Bryonia alba*, L. (I, 677).

NAVETTE. Un des noms de la racine de l'*OEnanthe crocata*, L., aux environs de Nantes

— *Brassica Rapa*, L., Var. *oleifera*.

— D'ÉTÉ. *Brassica præcox*, Waldst.

— D'HIVER. *Brassica Napus*, L., Var. *oleifera* (I. 663).

— DES SERINS. Un des noms de la moutarde des champs, *Sinapis arvensis*, L.

NAVICELLE. Nom de la coquille du *Patella Porcellana*, L.

NAVUCE ROUGE. Nom du *Sinapis nigra*, L., aux environs d'Angers. Le *S. arvensis*, L., a ses semences plus rouges que celles de cette plante, de sorte que ce nom lui conviendrait mieux.

NAWAGA. Un des noms russes du dorsch, *Gadus Callarias*, L.

NAWEL PUTTAY. Nom tamoul du *Calyptranthes caryophyllifolia*, W. (II, 38).

NAYADÉES. Famille naturelle qui renferme des plantes aquatiques monocotylédones, dont aucune n'est employée en médecine.

NAYAVAYLEI. Nom tamoul du *Cleome viscosa*, L. (II, 313).

NAYLA TUNGADU. Un des noms tellingous du *Séné*.

NAYM EL SALIB ou NEJEM EL SALIB. Nom arabe du *Cynosurus ægyptius*, L. (III, 69).

NAYPALUM VITTILU. Nom tellingou du *Croton Tiglium*, L.

NAYURRI. Nom d'une variété de l'*Achyranthes aspera*, L., à Pondichéry.

NAZEL. Nom du *Mentha ocymoides*, L., à Pondichéry.

coquilles, et on en fait une pâte avec l'huile de ricin, que l'on applique extérieurement pour guérir la gale (Ainslie, *Mat. ind.*, II, 235). On conjecture que c'est un *Jatropha*.

NEERPIRIMIE. Nom tamoul du *Gratiola Monnieria*, L. (III, 424).

NEFFACH. Nom arabe d'une variété de *Citron*.

NÈFLE. Fruit du néflier, *Mespilus germanica*, L. (IV, 411).

— D'ALLEMAGNE. *Mespilus germanica*, L.

— D'INDE. On donne parfois ce nom au fruit du *Datura Metel*, L. A l'Ile-de-France on appelle nèfle le fruit du *Parinarium campestre*, Aubl.

— DU JAPON. *Mespilus japonica*, L.

NEFT. Nom arabe du pétrole. Voy. *Bitumes*.

NEGLI KRAOT. Nom suédois de la benoîte, *Geum urbanum*, L.

NÈGRE. Espèce de poisson. Voy. *Centronotus niger*, Lacép.

NEGUILLA SATIVA. Nom espagnol du *Nigella sativa*, L.

NEGUNDO. Nom indien du *Vitex Negundo*, L. Il paraît que dans quelques ouvrages on le donne au *Vitex trifolia*, L. C'est encore celui d'un érable inusité, *Acer Negundo*, L.

NEGUS. Limonade vineuse; mélange de vin, de sucre, d'eau, de canelle et de suc de citron, usité en Angleterre comme tonique excitant (Voy. *Journ. de pharm.*, VI, 395).

NEIGE. Glace extrêmement divisée, en flocons d'un blanc éclatant, composés de petits cristaux ou de leurs débris, formés dans l'atmosphère au moment, à ce qu'il paraît, où les nuages allaient se résoudre en pluie. Sa température est en général à zéro du thermomètre de Réaumur. On s'en sert en médecine dans les mêmes circonstances que la glace et que l'eau glacée, surtout en frictions, dans les cas de narcotisme, d'asphyxie, de congélation partielle, d'engelures, etc. (Voy. *Réfrigérans*). On en a essayé l'emploi contre le méphitisme des fosses d'aisances, mais sans succès, au rapport de Hallé (*Mém. de la soc. roy. de méd.*, pour 1788). L'eau provenant de la première neige de l'année était jadis conservée comme spécifique contre la brûlure. Fondue, c'est la boisson habituelle de beaucoup de peuples, sans qu'elle paraisse produire, comme on l'en a accusée, des tranchées, des obstructions, le goître, le crétinisme, même chez ceux qui n'y sont pas habitués (*Ann. du muséum*, XVIII, 456). Le capitaine Parry et les gens de son équipage en ont fait usage pendant trois années sans inconvénient : les habitans du Liban la mangent même avec délice (Tournefort, *Voyage dans le Levant*, III, 227). La neige est quelquefois colorée en jaune par le pollen des sapins, en rouge, sur les hautes montagnes, par diverses Cryptogames ou par des animaux microscopiques (Voy. *Ann. de chimie et de phys.*, XI, 317; XII, 72; *Bull. des sc. nat.* de Fér., III, 56; janvier, 1827, p. 116; et t. XII, p. 246; *Ann. des sc. nat.*, XVII, 218); ce qui a fait croire à des neiges sulfureuses, sanguines, etc.

NEIGE D'ANTIMOINE. Ancien nom de l'*Acide antimonieux* (voy. I, 341).

NEIGE DE MARS. Préparation ferrugineuse décrite par un nommé Saint-Hilaire (Éloy, IV, 611).

NEIRAC. Village de France, dans le Vivarais, près duquel Carrère (*Cat.*, 522) indique une source minérale chaude.

NEJEM EL SALIB. Nom arabe de l'*Eleusine ægyptiaca*, Desf. (III, 69).

NEKO-NO-SAMSIN. Un des noms japonais de la bourse à pasteur, *Thlaspi Bursa-Pastoris*, L.

NEKRA. Nom tellingou du *Cordia Myxa*, L.

NEL-POULLI, NELI-POULI. Noms malabares du *Cicca disticha*, L. (II, 277).

NELA-NAREGAM. Plante indienne à feuilles trifoliolées, qui paraît appartenir à la famille des Capriers, dont le suc, mêlé avec de l'huile, est employé dans le pays pour guérir la teigne. Sa racine qui est âcre, jaune, aromatique, sert en infusion contre la fièvre qui accompagne parfois l'épilepsie (Rhèede, *Hort. mal.*, X, 43, t. 22).

NELA PONNA. Un des noms tellingous du *Séné*.

NELAM PAREURA. Nom malabare du *Viola enneasperma*, L., suivant quelques auteurs.

— PATU. Nom malabare de l'*Artemisia maderaspatana*, L. (I, 450).

NELAPANNAY KALUNG. Nom tamoul du *Curculigo orchioides*, Gærtn. (II, 522).

NELEA. Nom du *Tribulus terrestris*, L., dans Théophraste.

NELEN-TSJUNDA. Nom malabare d'une morelle, *Solanum incertum*, Dunal, espèce voisine du *S. nigrum*, L.

NELI. Nom indien du *Ris* en paille.

NELICA ou NELLIKA D'INFERNO. Un des noms espagnols de la noix d'enfer, *Sapium aucuparium*, Jacq.

NELIFRICON. Nom arabe du millepertuis, *Hypericum perforatum*, L., dans Averrhoës.

NELKENPFEFFER. Un des noms allemands du piment, *Myrtus Pimenta*, L.

NELKENRINDE. Un des noms allemands de la *Canelle giroflée*.

NELKENWURZEL. Un des noms allemands de la benoîte, *Geum urbanum*, L.

NELKENZIMMET. Nom allemand du *Laurus Culilawan*, L.

NELKENZIMMT. Un des noms allemands de la *Canelle giroflée*.

NELLA-VELA. Nom indien du *Limonia acidissima*, L. (IV, 119).

NELLI, NELLI-CAMOSUM, NELLIKA. Noms japonais du *Phyllanthus Emblica*, L., suivant quelques auteurs. Voy. *Emblica officinalis*, Gærtn. (III, 71).

NELLIEKAI, NELLIE POO. Noms tamouls du *Phyllanthus Emblica*, L.

NELLU-MULLU. Nom malabare du *Mogorium Sambac*, Lam., ou d'une espèce voisine.

NELMA. Poisson des rivières de la Sibérie, analogue au saumon, à chair blanche, et dont le poids atteint jusqu'à 60 livres.

NELOU, NELY. Noms tamouls du *Riz* à Pondichéry; le dernier est aussi celui de l'*Indigo* dans ce pays.

NELOU-KAR, NELOU-SAMBA. Noms indiens du riz, *Oryza sativa*, L.

NELUMBIUM. Genre formé aux dépens du *Nymphæa* de Linné, qui offre de grosses semences, etc. Le *Nelumbium speciosum*, W., est le *Nymphæa Nelumbo*, L., etc. Voy. *Nymphæa*.

NELUMBO. *Nymphæa Nelumbo*, L. (*Nelumbium speciosum*, W.).

NÉMALAH. Nom hébreu de la fourmi, *Formica rufa*, L. (III, 279).

NEMASPORA. Cryptogame qui croît sur les peupliers. Voy. *Populus*.

NEMMAPUNDU. Nom tellingou du citronnier, *Citrus medica*, L.

NEMUK KA TIZAB. Nom dukhanais de l'acide hydrochlorique. Voy. l'art. *Chlore*.

NENASI-KUSA. Nom japonais du caille-lait, *Galium verum*, L. (III, 326).

NENNDORF ou GROSS-NENNDORF. Petit village de l'électorat de Hesse, à 6 lieues de Pyrmont, près duquel sont deux sources mi-

nérales froides, signalées depuis plusieurs siècles, mais usitées seulement depuis 1786, et rangées au nombre des plus riches en soufre. Brachmann a trouvé dans 8 livres de cette eau : carbonate de soude, 7 grains; muriate de magnésie, 9; sulfate de magnésie, 27; s. de soude, 12; s. de chaux, 63; carbonate de chaux, 23; c. de magnésie, 4; silice, 4; matière bitumineuse, 3. L'analyse plus récente, et probablement plus exacte, de G.-F. Westrumb, que nous avons mise précédemment en parallèle avec celle des eaux minérales de Meinberg, Winzlar et Limmer (Voy. IV, 282) est fort différente, et y signale beaucoup de gaz sulfureux et d'acide carbonique. Les eaux de Nenndorf sont recommandées dans le traitement des maladies cutanées, des affections catarrhales, de l'aménorrhée, de la chlorose, des rhumatismes, de certaines paralysies, des engorgemens des glandes, etc.

Schroeter (L.-P.). Les sources sulfureuses asphaltiques de Nenndorf (en allemand). Rinteln, 1792, in-8. — Homburg. *Beschreibung der Aulagen des Schwefelbads zu Nenndorf.* Hannover, 1801, in-8.

NENUFAR BLANCO, NENUFARO BIANCO. Noms espagnol et italien du *Nymphæa alba*, L.

NÉNUPHAR, NÉNUPHAR BLANC, GRAND NÉNUPHAR. *Nymphæa alba*, L.

— DE LA CHINE. *Nymphæa Nelumbo*, L.

— JAUNE. PETIT NÉNUPHAR, *Nymphæa lutea*. L.

NÉOU. Nom du *Parinarium senegalense*, DC., au Sénégal.

NEPA. Nom de la variété *Minor* de l'ajonc, *Ulex europæus*, L., dans Théophraste et Pline. C'est aussi celui du *Spartium Scoparium*, L., dans quelques vieux auteurs.

NEPAL pour NOPAL. *Cactus Opuntia*, L. (II 6).

NEPALA. Un des noms tellingous du *Jatropha Curcas*, L.

NEPALAM, NEPATA. Noms cyngalais et sanscrit du *Croton Tiglium*, L.

NEPENTHES. Linné s'est emparé d'un nom poétique d'Homère pour le donner à un genre de plantes qui appartient à une famille indéterminée, d'une structure fort singulière, qui croît dans l'Inde, et dont on a distingué plusieurs espèces. Le *N. distillatoria*, L., vient aux Moluques, et est remarquable par l'extrémité de ses feuilles terminée par une appendice contournée sur elle-même, creusée et élargie en godet au sommet, pouvant contenir 2 ou 3 onces d'eau que la plante tire de la terre; elle est fermée par un opercule. Dans la journée l'opercule s'entr'ouvre, l'eau s'évapore en partie, puis se referme, et de nouvelle eau s'y reporte pendant la nuit : elle contient bon nombre de petits insectes qui y vivent. Cette eau est, dit-on, fraîche et fort bonne à boire; les voyageurs s'en désaltèrent, et se trouvent heureux, dans des climats si chauds, de rencontrer une ressource si précieuse. Cette plante bizarre et des plus singulières, a donné lieu à des croyances superstitieuses parmi les naturels; ils sont persuadés que, si on répand la liqueur de ses urnes, il pleuvra dans la journée, etc.; ils pensent aussi qu'elle est propre à arrêter les incontinences d'urine, et la donnent dans les relâchemens de la vessie. Ce dernier emploi peut leur avoir été suggéré par les qualités de la plante,

dont la racine est estimée astringente. Rumphius dit que son eau distillée est utile dans les fièvres ardentes, les inflammations, etc. (*Hort. amboin.*, V, 121, t. 59, f.2). On cultive ce végétal remarquable, appelé *Bandura* dans quelques ouvrages, chez les curieux.

Slevogt (J.-A.). *Dissertatio de bandurâ Zeylanensium*. Ienæ, 1719, in-4. — Brongniart (A.). Observations sur les genres *Nepenthes* et *Cytinus* (*Ann. des sc. nat.*, I, 29; 1824).

Népenthès d'Homère. On pourrait dire que nous avons deux matières médicales : l'une réelle, positive, fondée sur l'observation et l'expérience, qui est celle de nos jours, celle que nous nous efforçons de compléter et d'étendre ; et une seconde, fictive, poétique quelquefois, souvent mensongère, qui appartient aux temps mythologiques ou fabuleux, que nous ont léguée les anciens ou les rêveries du moyen âge, dont il reste encore beaucoup de traces, surtout parmi le peuple, ou les médecins-peuple, et que semblent s'efforcer de propager de soi-disant érudits.

C'est à cette dernière division qu'appartient le prétendu Népenthès, dont a parlé Homère, ainsi que son *Moly*. Ce poëte représente le premier comme un médicament qui dissipe les chagrins, calme la colère, fait oublier aux hommes le souvenir de leurs maux, etc., étant mêlé au vin ; et il signale l'Égypte comme le pays d'où se tire cette substance si précieuse (Odyssée, liv. IV, vers 220 et suivant). Suivant l'usage, on a discuté longuement et pédantesquement pour savoir quel végétal était le Népenthès ; les uns, avec Pline (*lib.* XXI, *c.* 10), l'ont trouvé dans l'aunée, *Inula Helenium*, L., plante qui a retenu ce nom d'Hélène, femme de Ménélas, qu'Homère représente versant le népenthès à Télémaque ; les autres, avec Galien, ont cru le voir dans la buglosse ; Plutarque dans la bourrache ; d'autres, mieux inspirés, se sont demandé s'il ne s'agirait pas du café ; le plus grand nombre, qui comptent parmi eux Sprengel (*Hist. rei herb.*, I, 25), et avec une sorte de raison, de l'opium ; plusieurs, du chanvre ; quelques-uns, avec Adanson, ont cru le reconnaître dans la jusquiame blanche, ou dans une jusquiame, *Hyoscyamus Datura*, que Forskal a fait connaître, etc. (*Bull. de pharm.*, V, 49) ; enfin, on a voulu le voir dans le safran. Les différens narcotiques, si chers aux Orientaux, ont aussi été pris l'un après l'autre pour le Népenthès, par les commentateurs.

Mais aujourd'hui que, grâce à nos connaissances positives, la manie de tout expliquer est passée, qu'on ne veut plus trouver dans les écrits des anciens ce qu'ils n'ont jamais pensé à y mettre, et qu'on s'efforce d'arriver au raisonnable en fait de science, on s'est demandé si on n'allait pas beaucoup plus loin qu'Homère, et si ce beau génie n'avait pas employé à dessein une expression allégorique, figurée, un terme vague, pour peindre la puissance et le charme de la conversation et

de la beauté ; Plutarque, Macrobe, Athénée, etc., ont déjà émis l'opinion que le nom de Népenthès n'était qu'une expression allégorique ; ce que son étymologie semble même prouver, puisqu'il vient de la négation νη et πενθος, chagrin. M. le docteur Marquis nous semble avoir mis cette acception hors de doute dans une notice sur ce sujet, aussi bien pensée que bien écrite, et qui est un modèle en ce genre ; il y compare plaisamment les gens qui, en l'absence d'un vrai savoir, qui rend si réservé, veulent à tort et à travers tout expliquer en fait d'origine de matière médicale, au héros de Cervantes, etc. Nous y renvoyons le lecteur pour ceux qui désireraient plus de détails sur le Népenthès, qui n'intéresse guère que l'antiquaire.

Wedel (G.-W.). *Programma de nepenthe Homeri.* Ienæ, 1692, in-4. — Petit (P.). *Homeri nepenthès, sive De Helenæ medicamento*, etc. Parisiis, 1689, in-4. — Marquis (A.-L.). Réflexions sur le nepenthès d'Homère (*Recueil de la société d'émulation de Rouen*, 1819 ; et *Dict. des sc. méd.*, XXXV, 444). — Roux. Diss. sur le népenthès d'Homère (*Société des amateurs de Lille*, cinquième cah., p. 96).

NEPETA. Genre de plantes de la famille des Labiées, de la Didynamie Gymnospermie, dont le nom vient de la ville de Nepet en Italie, citée par Pline (*lib.* III, *c.* 5), où se trouve sa principale espèce. Il renferme une soixantaine de plantes herbacées, à odeur aromatique très-prononcée.

N. Cataria, L., Cataire, Herbe aux Chats (*Flore médicale*, II, f. 105). Les noms de cette plante vivace indiquent un phénomène singulier, celui du goût fort remarquable que les chats ont pour elle ; ils se roulent dessus, la mordent, l'abreuvent de leur urine, etc. Elle paraît aussi pour eux un puissant aphrodisiaque, ainsi que le *Marum* et même la valériane, sur lesquels il exercent les mêmes ravages. Ray dit avoir remarqué que, si cette plante est semée, au lieu d'être transplantée, ces animaux n'y touchent plus ; ce qui a donné lieu à un proverbe anglais contenant cette assertion. On met cette plante près des ruches pour en éloigner les rats, qui recherchent fort le miel. La cataire est très-aromatique, amère, âcre, et a été comparée à la menthe sous ces différens rapports, ainsi que sous celui de ses propriétés, ce qui l'a fait appeler *Cat-Mint,* Menthe de chat, dans la Grande-Bretagne ; elle habite chez nous le bord des fossés, des haies, aux lieux chauds, secs. Sa tige carrée, rameuse, pubescente, s'élève à environ un pied et demi ; ses feuilles sont pétiolées, cordiformes, à grosses dents, glabres en dessus, plus pâles et pubescentes en dessous ; ses fleurs sont axillaires, terminales, verticillées, un peu en épi, blanches ou légèrement purpurines ; elles sont formées d'un calice à cinq dents ; d'une corolle à tube allongé, courbé, à deux lèvres, la supérieure échancrée, droite, l'inférieure à 3 lobes, dont celui du milieu concave, crénelé, les deux latéraux petits, réfléchis ; elle renferme 4 étamines rapprochées, et 4 graines

ovoïdes lisses. Cette plante est très-peu employée, ou plutôt ne l'est pas du tout actuellement, en France du moins. Elle possède pourtant les vertus toniques, excitantes, etc., des Labiées; elle paraît surtout être un anti-hystérique marqué. Hermann, Boecler, Gilibert, se sont assurés de son bon effet dans la chlorose, l'aménorrhée, prise en infusion, en fomentation, en fumigation, en lavement, etc. Hoffmann vante l'efficacité de sa décoction, en lotion contre la gale. Tabernæmontanus conseille son infusion dans l'hydromel simple, contre la toux et la jaunisse. On prescrit les sommités sèches de cette plante, à la dose de deux gros en infusion, ou d'une petite poignée en décoction, à l'extérieur.

Le *N. citriodora*, Balbis, est fort supérieur à la mélisse, d'après Wiegmann, ainsi qu'il l'a observé dans plusieurs cas d'aménorrhée (*Bull. des sc. méd.*, Fér., X, 171). Le *N. madagascariensis*, Lam., a des tubercules radicaux que l'on mange, d'après Commerson, à Madagascar, sous le nom de *Houmines* (*Dict. des sc. nat.*, XXI, 480). Le *N. malabarica*, L., dont les feuilles sont amères et aromatiques, est employé dans l'Inde contre les affections de l'estomac; et dans les dernières périodes des maladies dysentériques, les fièvres intermittentes, en infusion, d'après Ainslie (*Mat. ind.*, II, 295). Rumphius dit que le suc des feuilles, mêlé à l'huile de sésame, est très-utile contre la toux et l'asthme (*Amb.*, V, *lib.* 8, *c.* 75).

Nephelion. Un des noms de la *Bardane* dans Apulée.

Nephelium lappaceum, L., Ramboutan des Malais. Cette espèce d'*Euphoria*, dont le fruit, plus petit que nos prunes, pourvu d'aspérités, est comestible et propre à étancher la soif, est le *N. Rambutan*, Gærtn. (Thunb., *Voyage*, II, 376). *Nephelium* était le nom de la bardane chez les Grecs.

Néphrelminthiques. Médicamens crus propres à chasser les vers des reins.

NÉPHRÉTIQUES, *Nephretica*. Nom que l'on donne aux médicamens que l'on croit propres à guérir les maladies des reins : de νεφρος, rein. Nous répéterons ici ce que nous avons dit à *Hépatiques* (III, 476), que, si ces maladies sont semblables à celles des autres organes, elles se traitent avec les mêmes médicamens; ainsi leur inflammation ou néphrite, les coliques rénales ou néphrétiques, etc., se guérissent à l'aide des antiphlogistiques, etc. Quant à celles qui sont particulières à ce viscère ou à ses annexes, et qui donnent lieu le plus ordinairement à des modifications de l'urine, à des concrétions, elles se traitent d'après leur nature particulière; en général, on y emploie les diurétiques, c'est-à-dire des moyens qui augmentent le cours des urines; ainsi on a essayé de chasser ou de fondre les graviers, les calculs, qui se forment dans les reins ou les uretères, et qui tombent

de là dans la vessie (Voy. *Lithontriptiques*, IV, 133). Donc, en réalité, les prétendus néphrétiques ont une signification trop vague pour être admis; ce sont les adoucissans, les émolliens, la saignée, etc., qu'on prescrit en général sous ce nom, ou bien les diurétiques doux; il ne faudrait pas employer ceux qu'on appelle chauds, et qui conviennent dans la flaccidité des reins, qui a lieu dans la plupart des hydropisies générales, chroniques. On ne peut pas mettre au rang des néphrétiques, bien que quelques auteurs le fassent, les cantharides; d'abord, parce que leur action a plutôt lieu sur la vessie que sur les reins; puis, parce que cette action est plus nuisible qu'utile; que ces insectes causent l'irritation et même l'inflammation de la vessie, et ne sont jamais employés pour agir par cette voie, si ce n'est dans quelques cas d'hydropisies supposées dues à l'inertie des reins. Dans le diabétès où les reins sont dans un état pathologique particulier, qui donne naissance à la formation du sucre dans les urines, les néphrétiques se composent d'alimens tirés des animaux : les diurétiques chauds, majeurs, comme disaient les pharmacologues, les cantharides, pourraient y être mis en œuvre. Du reste, il ne faut pas regarder comme exigeant l'intervention des prétendus néphrétiques les urines troubles, rouges, sédimenteuses, etc., qui se montrent dans quelques phases des maladies, et qu'on nomme *critiques*; il paraît que cet état de ce liquide excrémentitiel n'est pas dû à l'action des reins, mais se passe en entier dans le liquide même, et par suite de l'absorption de molécules morbifiques, etc.

Spies (J.-C.). *Diss. III de radicibus, herbis, floribus et fructibus inter nephretica eminentibus*, etc. Helmstadii, 1722, in-4.

Néphrine, *Nephrina*. Nom donné par Thomson à l'*Urée*. Voy. ce mot.

Néphrite. Nom proposé pour la *Pierre néphrétique* ou *Jade Néphrite* (voy. III, 668).

Neptunia oleracea, Lour. (*Mimosa natans*, L.). Cette plante de la famille des Légumineuses, qui croît à la Cochinchine et s'épanouit à la surface des eaux, est rangée aujourd'hui parmi les *Desmanthus*. Ses feuilles sont potagères, et se mangent dans les soupes, en salade, etc. Loureiro soupçonne que c'est le *Cooapongam* de Pison (*Flora cochinchinensis*, II, 804).

Nequa nult. Un des noms indiens de l'*Agave americana*, L. (I, 107).

NERBUDDA (Eaux min. de), dans l'Inde. Ces sources chaudes, situées dans la vallée de Nerbudda, sont au nombre de deux, nommées par les natifs *Unboree sumonee*. Elles sont visitées dans un but plus dévot que médical, quoiqu'on s'y baigne quelquefois pour la gale et autres maladies de peau. Personne n'en boit. On a construit près de chacune d'elles une citerne ou réservoir; mais celle de l'ouest, près de Sohagpoor, est la seule où on puisse se baigner, et même sa chaleur est trop grande pour permettre à quelqu'un d'y rester plus

que quelques secondes ; l'autre, ou celle de l'est, est si chaude, qu'on peut à peine y tremper la main. Toutes les deux sont très-malfaisantes à l'endroit de la source même ; mais l'eau de celle de l'ouest, en refroidissant, perd tout-à-fait ses qualités nuisibles, tandis que l'eau de celle de l'est, près de Tuttgpoor, la conserve pendant un long temps. Si on tient une lampe près de l'endroit où la source de l'ouest sort en bulles, elle est éteinte immédiatement. A environ 5 ou 6 pas de là il y a une source très-fluide.

Spiesbury (S.-S.). *Notices of two hot Eprings, situated in the valley of the nerludda, at the northern bare of the mahadeo hills* (*Transact. of the medical and physical society of Calcutta. col. III. Appendix*, p. 450).

NERCHASTE. Nom persan de l'*Amidon*.

NERD. Nom hébreu du nard, *Andropogon Nardus*, L.

NEREcH ou VEREcH. Nom iolof de l'arbre qui donne la gomme blanche, *Acacia Senegal*, W. (I, 14).

NEREIPOOTTIE. Nom tamoul du *Justicia procumbens*, L. (III, 701).

NEREMIA. Un des noms de la pivoine, *Pæonia officinalis*, Pallas, dans Avicenne.

NERGIES. Nom arabe du *Narcissus Tazetta*, L. (IV, 574).

NERI-VISHAM. On lit, dans le *Dict. des sc. naturelles* (XXXIV, 139), que les racines de ce végétal sont usitées dans l'Inde contre la morsure des serpens, et qu'elles sont un des ingrédiens des fameuses pilules de Tanjore, dont l'arsenic fait la base, qu'on donne contre cette sorte d'empoisonnement. Nous n'avons pu trouver ce nom dans aucun auteur.

NERIETTE. Un des noms de l'*Epilobium spicatum*, L. (III, 124).

NERINGIE. Nom tamoul du *Tribulus terrestris*, L.

NÉRION. Nom francisé du laurier rose, *Nerium Oleander*, L.

NERIS (en latin, *Nerius*, *Nerisius*, *Nera*, *Neriomagum*, *vicus neriensis*). Gros bourg de France de l'ancien Bourbonnais (département de l'Allier), fondé, dit-on, par Néron, et dont les eaux alcalino-salines et thermales, appréciées des Romains, ont acquis beaucoup de renom dans ces derniers temps sous l'inspection de feu Boirot-Desserviers. Il est situé à une lieue 1/2 de Mont-Luçon, et 83 de Paris, dans une position agréable et salubre. On y compte quatre sources, dont trois anciennes réunies en un bassin divisé en trois parties, et une quatrième assez moderne, qui n'a pu être enclose. Ce sont : Le *puits de la Croix*, dont l'eau, à 39° R., est la plus employée en boisson ; le *Grand-Puits* ou *Puits de César* (40°); le *puits carré* ou *tempéré* (16°); enfin la *Source nouvelle*, dont l'éruption date du tremblement de terre de Lisbonne, et qui, distante d'une toise seulement du *Grand-Puits*, est la plus chaude de toutes (42°). Leur température, du reste, paraît avoir varié à diverses époques, à en juger par les observations de Michel, et surtout par celles de La Guerenne, en 1742, 1756 et 1771, comparées aux observations actuelles (Carrère, *Cat.*, p. 537); et elle paraît en définitive avoir beaucoup diminué.

L'eau de ces sources est limpide, onctueuse, sans odeur, sans saveur, et peu différente à l'aréomètre de l'eau distillée. Sa composition, objet des analyses successives de Michel, de M. Mossier fils et de Vauquelin, ce dernier n'en ayant du reste examiné que le résidu (*Ann. de chimie*, LXXVII, 113), paraît être identique dans les diverses sources. M. Mossier y indique par livre, outre les gaz : carbonate de chaux, 1 grain 41 ; c. de magnésie, 0,12 ; c. de soude, 3,70 ; sulfate de soude, 6,66 ; muriate de soude, 1,77. Boirot-Desserviers, à qui l'on doit sur ces eaux plusieurs écrits, dont le dernier très-volumineux, sans être très-complet, en établit, dans le dernier, la composition de la manière suivante : 1° principes volatils : gaz acide carbonique, azotique, oxygène et hydrogène sulfuré, quantité indéterminée, mais très-petite pour ce dernier ; 2° principes fixes, calculés pour 100 parties de résidu, mais sans indication de leur rapport avec un poids donné de l'eau minérale : carbonate de soude, 23 ; sulfate de soude, 17 ; muriate de soude, 12 ; carbonate de chaux, 1 ; silice, 7 ; eau, 8 ; matière animale et perte, 32. Ces résultats peu précis, quoique bien moins imparfaits que ceux de ses deux premiers ouvrages, rendent nécessaire un nouvel examen, et ne permettent guère, en attendant, d'imiter exactement ces eaux, néanmoins admises comme *officinales* dans nos établissemens d'eaux minérales artificielles.

La saison des eaux, durant laquelle 4 à 500 malades affluaient naguère à Néris, s'étend du 20 mai à la fin d'octobre. D'après Boirot-Desserviers, qui rapporte, à l'appui de leur efficacité, 66 observations détaillées, et qui les dit *toniques*, *apéritives*, *légèrement fondantes*, *onctueuses et calmantes*, propres à favoriser l'action des remèdes *herpétiques*, *sudorifiques*, *emménagogues*, *antisyphilitiques*, etc., elles conviennent, dans quelques phlegmasies chroniques de la peau et des membranes muqueuses et séreuses, des tissus musculaires, fibreux et synoviaux, dans les vices de la menstruation, dans certaines névroses des sens, de la locomotion, de la circulation, de la génération, dans quelques lésions organiques, les scrofules, le scorbut, la chlorose, etc. On les prend, *en boisson* (à la source, dans son lit, et mieux encore au bain), par verres, dont on augmente graduellement le nombre jusqu'à cinq ou six ; *en bains* (de 30 à 36°), qui s'administrent dans des établissemens voisins plutôt qu'à la source même (le repos du lit étant d'ailleurs généralement utile ensuite), et qui favorisent l'usage intérieur de l'eau, préviennent les nausées et les pesanteurs d'estomac ; *en douches* et même *en vapeurs* : les *boues* ou *limons*, beaucoup plus chaudes qu'à Saint-Amand, et mélangées de plantes cryptogames vertes, gélatineuses, du genre *Ulva*, sont

en outre usitées dans les engorgemens chroniques des articulations, les suites de luxations, les paralysies, etc. Le voisinage des eaux de Saint-Pardoux fait qu'on en combine souvent l'usage, ainsi que des eaux de Vichy, de Saint-Myon, etc., avec celui des eaux minérales de Néris; l'emploi des bains et des fumigations sulfureuses est souvent aussi nécessaire pour seconder, ou déterminer peut-être, leur action, dans les cas de dartres et autres maladies cutanées. Le même auteur, enfin, les dit contre-indiquées dans les affections de la poitrine, l'hémoptysie surtout, les obstructions et hydropisies confirmées, et chez les sujets d'un tempérament sec, chaud, *électrique* et sanguin.

Michel. Descript. et analyse des eaux minérales de Néris (Ancien *Journ. de méd.* Août 1766, p. 159). — Philippe. Mémoire sur les eaux thermales de Néris (*Ibid.* Janvier 1786). — Boirot-Desserviers (P.). Notice sur les eaux thermales et minérales de Néris, etc. Broch. in-8, sans indication de date ni de localité (8 pages). — Le même. Recherches et observations sur les eaux minérales de Néris. Paris, 1817, in-8 (155 pages). — Le même. Recherches historiques et observations médicales sur les eaux thermales et minérales de Néris, etc. Paris, 1822, in-8, avec 20 planches et un tableau (XII - 494 p.).

NERITA, Nérite. Genre de Mollusques gastéropodes pectinibranches. La chair de plusieurs de ses espèces passait jadis pour aphrodisiaque et leur coquille pour apéritive. Lémery dit (*Dict.*, 609) qu'on substituait quelquefois ces *limaçons de mer* au *nombril marin*, espèce du genre *Turbo*.

NERIUM. Genre de plantes de la famille des Apocynées, de la pentandrie monogynie, dont le nom vient de νηρος, humide (d'ou dérive aussi *Nereides*), parce que l'espèce la plus connue vient sur les rivages des mers du midi de l'Europe. Il renferme un petit nombre d'arbrisseaux à feuilles simples et à fleurs élégantes, qui ont des propriétés actives, dangereuses même, comme la plupart de ceux de la série végétale à laquelle ils appartiennent.

N. Antidysentericum, L. (*Wrightia antidysenterica*, Brown). Cette espèce de l'Inde, où elle porte le nom de *codaga pala*, a son écorce qui est grise, noirâtre, amère, lactescente et âcre (qu'on distingue parfois sous le nom d'*écorce du Malabar*), employée comme tonique contre la dysenterie; on en use en décoction à la dose d'une once et demie à deux onces par livre d'eau, deux fois par jour (Ainslie, *Mat. ind.*, II, 462). Nous observerons d'abord que ce remède actif ne saurait convenir dans les dysenteries inflammatoires, à leur début du moins, si nous en jugeons d'après ces maladies chez nous, et ensuite que la dose nous semble beaucoup trop forte, à moins que cette espèce ne soit infiniment plus douce que celle d'Europe, ce que la chaleur du climat ne permet guère de penser. Vers 1730, Ant. de Jussieu compara son action dans la dysenterie à celle du simarouba; il employa l'écorce de la tige et de la racine, qu'il trouva supérieure à cette dernière, chez des femmes très-affaiblies

par d'anciennes pertes, qu'il ne pouvait arrêter et qui le furent par celle de *Wrightia* (*Dict. des sc. nat.*, IX, 536). Dans l'Inde on met l'écorce broyée infuser dans l'eau ou le lait. On applique aussi sa décoction sur les apostèmes pour les mûrir, d'après Rhéede (*Hort. Mal.* I, 85, t. 47), qui appelle cet arbrisseau *Curutu-Palu* dans son texte, et *Codaga palu* sur les planches gravées. Murray dit que cette écorce n'a de force et de saveur que fraîche (*Apparat. med.*, I, 829).

N. Coronarium, Jacq. Les docteurs indous versent dans les yeux pris d'ophthalmie, le suc des feuilles de ce végétal, qu'on croit être un *Tabernæmontana,* pour en obtenir la guérison (Ainslie, *Mat. ind.*, II, 258). On le cultive parfois chez les amateurs en Europe.

N. Oleander, L., Laurier-rose, et par abréviation Laurose. Le nom latin de ce charmant arbuste, toujours vert, que l'on dit originaire de l'orient, qui décore aujourd'hui les rochers de la Corse, de l'Italie, de la Grèce, de la Barbarie, de l'Asie mineure, etc., et qui est cultivé dans la plupart des jardins pour la beauté de ses nombreuses tiges et ses fleurs abondantes, lui vient de la ressemblance de sa feuille avec celle de l'olivier, *olea;* ceux qu'il porte en français sont fondés sur la comparaison qu'on a faite de ses feuilles avec celles des lauriers, et de la couleur rose de ses nombreuses fleurs inodores, qui se succèdent pendant plusieurs mois; elles ont la forme de petites roses, surtout dans les variétés doubles, qu'on possède maintenant en abondance, et qui ont été introduites en Europe par Bewerningius, sous le nom de *N. Oleander odorum;* les Grecs le nommaient, à cause de cette ressemblance, Ῥοδοδάφνη, rose-laurier (Apulée, *Ane d'or,* livre 4). Cet arbrisseau, contrairement à ce qui a lieu dans les autres végétaux de la famille à laquelle il appartient, n'a pas de suc blanc laiteux; il n'en est pas moins âcre, actif et dangereux. Gray dit qu'il clarifie l'eau bourbeuse, comme le *Strychnos potatorum*, L., ce qui prouve la présence de parties résineuses dans cette plante, et pourrait avoir son utilité dans plus d'une localité, si les principes délétères de ce végétal ne se communiquaient pas aux liquides. Mais les faits qui constatent le danger de s'en servir sont patens. Les paysans des environs de Nice mettent en poudre l'écorce et le bois de cet arbre, et s'en servent comme de mort aux rats. Libautius rapporte qu'un individu mourut pour avoir laissé dans sa chambre, la nuit, des fleurs de cet arbrisseau; le même dit qu'un autre périt également pour avoir mangé de la viande embrochée avec le bois du *Nerium;* ce qui est arrivé aussi à des soldats français lors de la prise de possession de la Corse, d'après ce qu'on a rapporté dans cette île à M. Robert, directeur du jardin botanique de la marine à Toulon : il y a lieu de douter

de ce qui concerne les fleurs du laurier-rose, car elles sont inodores; relativement aux mets, il est probable qu'on avait mangé la portion de viande qui était contiguë au bois qui servait de broche; car, ainsi que le remarque M. Loiseleur-Deslongchamps, les animaux tués de flèches empoisonnées des végétaux les plus formidables peuvent être mangés en ôtant la portion de chair où la flèche a pénétré (*Dict. des sc. méd.* XXVII, 338). Malgré ces propriétés délétères, le laurier-rose a été employé dans le midi de la France, parmi le peuple, dans les maladies de la peau: On fait bouillir les feuilles qui sont fermes, épaisses, sèches, inodores, amères, âcres, et qui laissent à la gorge une saveur désagréable, dans de l'huile ou de la graisse, et on en frotte les pustules psoriques, les éruptions teigneuses; les moines mendians provençaux se servaient de leur poudre pour se délivrer des insectes qui s'attachent à la peau, etc. Nous avons employé en 1811 et 12 les feuilles de laurier-rose, dans une salle remplie de galeux dont nous étions chargés, et nous pouvons assurer que ce moyen est efficace, et qu'il peut être mis en usage avec succès. Nous employions la solution de l'extrait des feuilles dans l'eau, avec laquelle on lavait les pustules. La dose de l'extrait employé de cette manière est presque indifférente, et on peut en mettre un gros et plus pour 8 onces d'eau, qui suffisent à 3 ou 4 jours de traitement. Le docteur Gray a aussi employé l'infusion dans l'huile contre la gale, avec succès (Ainslie, *Mat. ind.* II, 24).

Le laurier-rose a été employé intérieurement malgré sa grande activité; on l'a préconisé par cette voie contre les maladies de la peau, surtout contre les dartres et la syphilis. M. Loiseleur-Deslongchamps en a donné dans ces deux cas; il s'est servi de l'écorce de laurier-rose, qu'il croit plus active contre les premières; il en prescrivait 3 grains par jour et en trois fois, mais au bout de 20 jours le sujet, ne voyant pas de changement, crut hâter sa guérison en en prenant environ 12 grains à la fois, ce qui faillit lui devenir funeste; il éprouva des vomissemens abondans et douloureux, des sueurs froides, de la défaillance, etc., qu'on calma en cessant de suite le laurier-rose, et en donnant une grande quantité d'eau sucrée, des potions éthérées, etc. (*loc. cit.*). Le même prescrivit cet extrait à une femme de 25 ans atteinte d'une dartre ancienne, très-étendue, qui avait résisté à plusieurs traitemens; une once fut dissoute dans 4 onces de vin, et la malade prenait 4 gouttes de cette solution 4 fois par jour, conjointement avec un liniment préparé aussi avec cette solution vineuse, mêlée avec le double d'huile: en un mois cette dartre, qui occupait la moitié du corps, avait presque disparu, et la peau avait repris sa blancheur naturelle; mais 6 semaines après elle se montra de nouveau, bien qu'on eût

continué le remède à l'intérieur à la dose de 40 gouttes, ce qui lui causait des envies de dormir marquées dans le jour. Ce fait prouve que, si ce moyen est utile contre les dartres, maladies rebelles, il faut surtout l'employer en frictions, en les modérant eu égard à l'état de la peau qui est sans épiderme et ulcérée même. Ce médecin naturaliste, auquel on doit tant de bonnes observations sur nos médicamens indigènes, fut curieux de vérifier sur lui-même l'effet de la teinture de laurier-rose préparée comme nous venons de le dire. Pendant 10 jours il en prit 3 gouttes, quatre fois par jour, en augmentant chaque jour d'une goutte à chaque fois, et commença le onzième à sentir son appétit diminuer, à éprouver de la courbature: en ayant continué l'usage 3 jours encore, ces symptômes allèrent en augmentant, le malaise était universel, la débilité musculaire très-prononcée, l'inappétence complète, etc.: ce qui lui fit cesser de prendre ce médicament. Un mois après il répéta l'emploi de ce moyen de la même manière, mais il fut obligé de nouveau de le cesser au quatorzième jour, époque à laquelle il en prenait 60 gouttes, parce que les mêmes accidens avaient reparu (*loc. cit.*). On peut conjecturer que le double de cette dose aurait pu causer l'empoisonnement, de même qu'il y a lieu de croire que 24 ou 30 grains de la poudre, qui est moins forte que l'extrait, le produiraient également. L'eau distillée est la préparation la moins active, quoique dangereuse encore: le danger de se servir de ce végétal est d'autant plus grand qu'il a crû dans des climats plus chauds.

M. Orfila qui a expérimenté sur les animaux un grand nombre de substances toxiques, n'a pas manqué d'essayer le *Nerium;* il l'a fait dans dix cas, soit appliqué sur le tissu cellulaire, la peau étant incisée, soit à l'intérieur ou en injections veineuses. Dans le premier mode, 1 gros et 50 grains d'extrait ont fait périr un fort chien en 28 minutes, après avoir procuré des vomissemens, des selles, des vertiges, l'accélération de la circulation, quelques convulsions, de la défaillance, la dilatation de la pupille, etc., sans qu'on ait observé aucune altération du canal digestif après la mort, mais seulement la coagulation d'une partie du sang dans les ventricules du cœur, etc. A l'intérieur, 2 gros donnés à un petit chien l'ont tué en 22 minutes, après avoir causé un état de stupeur presque complet, sans produire d'autres altérations cadavériques; un gros d'extrait injecté dans les veines d'un gros chien l'a tué en 4 minutes (*Toxicologie* II, 1re partie, 301). Il y a lieu de croire que de moindres quantités de *Nerium* eussent également tué ces animaux, seulement un peu plus lentement. Il est probable aussi qu'on s'est servi ici de ce végétal cultivé dans les jardins, qui est bien moins fort, comme nous l'avons dit, que celui de Pro-

vence, etc. On peut lire, dans le *Compte rendu des travaux de l'école vétérinaire de Lyon pour* 1810, les expériences que M. Grognier a faites du laurier-rose sur les animaux; une petite quantité a tué des chevaux, etc., en quelques minutes. Le *Nerium* doit donc être rangé parmi les poisons narcotiques âcres. On remédiera à son empoisonnement à l'aide de vomitifs mécaniques ou positifs, prompts, de boissons abondantes d'eau, de lait, d'huile, etc., comme pour tous les empoisonnemens végétaux.

On a conseillé les feuilles de laurier-rose contre les fièvres intermittentes. Le docteur Tarbes rapporte deux cas où on prescrivit leur infusion à froid; les deux sujets qu'on y soumit périrent (*Annal. de méd. pratique de Montpel.*, XI, 105). Ce médecin est porté à croire que l'huile à forte dose serait l'antidote de cet empoisonnement.

La poudre des feuilles a été indiquée comme sternutatoire; elle agit lentement sur la membrane pituitaire, mais elle fait éternuer violemment ensuite (Ferrein, *Mat. méd.*, I, 242). Si on considère le danger de l'emploi de cette plante, on ne sera pas tenté d'en conseiller l'usage de cette manière.

Un essai d'analyse des feuilles de laurier-rose, qu'on trouve dans le 6e volume du *Bull. de pharm.*, p. 322, y indique de l'acide gallique à l'état libre, du muriate de chaux, une petite quantité de sulfate de chaux, une matière muqueuse animale, une autre qui précipite par l'acétate de plomb, une matière blanche féculiforme, de la résine verte, un principe volatil? On voit que cette analyse aurait grand besoin d'être répétée.

En résumé, le laurier-rose est un médicament trop actif pour être employé sans de grandes précautions, et il vaut peut-être mieux le délaisser, ainsi qu'on le fait, que de risquer de produire les accidents graves auxquels son emploi peut donner lieu : réservons-le pour être l'ornement de nos jardins.

Lochner (M.-F.). *Nerium seu rhododaphne veterum et recentiorum, quò amicy-laurus*, etc. Norembergiæ, 1716, in-4. — N. (de Nantes). Essai analytique sur le *Nerium Oleander*, L. (*Bull. de pharm.*, VI, 322; 1814).

N. (Wrightia) *tinctorium*, Rotll. Cette espèce de l'Inde sert à fabriquer un indigo de qualité inférieure que l'on emploie dans le pays; il se prépare avec les feuilles tendres, qu'on met macérer avec de l'eau (bouillie préalablement), à laquelle on ajoute de l'eau de chaux. On recueille la fécule qui se sépare, etc. on s'en sert à teindre les toiles, d'après M. Leschenault qui nous a communiqué son manuscrit sur ce sujet. (Voyez le tom. VI des *Mém. du muséum*, p. 350). Nous y avons lu que les graines de ce *Nerium*, jointes à des aromates, sont un remède employé contre le flux de sang dans l'Inde; on torréfie le tout, et on en fait des pilules en y ajoutant de l'opium, etc.

Nouvelle espèce de *Nerium* découverte au Bengale, dont les feuilles donnent de l'indigo (*Ann. de chimie*, XVIII, 109).

NERIUM DES ALPES. Un des noms du *Rhododendrum hirsutum*, L.

NEROLI. Nom de l'Huile essentielle de l'écorce de l'oranger et du citronnier (II, 203).

NERPRUN. Nom du genre *Rhamnus* et surtout du *R. catharticus*, L.

— PURGATIF. *Rhamnus catharticus*, L.

NERPRUNS (Famille des). Voy. *Rhamnées*.

NERTE, NERTO. Noms du myrte, *Myrtus communis*, L., en Provence (IV, 555).

NERVALAM. Un des noms indiens du *Croton Tiglium*, L. (II, 477).

NERVALUM COTTAY. Nom tamoul du *Croton Tiglium*, L.

NERVINS, *Nervina*. Médicamens propres à remédier aux maladies des nerfs et à peu près synonymes d'*anti-spasmodiques*. Ces derniers cependant ont une signification moins générale, puisqu'ils ne semblent devoir être opposés qu'à une seule affection des nerfs, leur spasme, tandis que les nervins sont censés remédier à toutes les affections de ce système. Or, les maladies des nerfs sont inconnues dans leur essence; on ne connaît pas même le principe qui les produit, bien que les praticiens le nomment *fluide nerveux*, et attribuent à son altération, à l'aberration de son cours ou de ses fonctions, les maladies qu'on appelle nerveuses. On sait encore que quelque grands que soient les désordres causés par ces maladies, qui offrent parfois des phénomènes effrayans, comme des convulsions générales ou partielles, des contractions, des spasmes, des dérangemens bizarres des sens, des fonctions, etc., on ne retrouve pas toujours les traces physiques ou même pathologiques de ces désordres dans les nerfs qui en ont été le siége, lesquels sont parfois au contraire altérés, quoique rarement, sans qu'on ait pu découvrir l'existence de leur maladie. On conçoit qu'au milieu de tant de difficultés les nervins ou autres anti-spasmodiques ne peuvent être qu'extrêmement variés et qu'aucun d'eux ne peut l'être dans un sens absolu. Cependant l'usage a prévalu de désigner plus particulièrement ainsi les substances que l'on regarde comme fortifiant les nerfs, telles que la graisse de muscade, etc., en frictions. Voy. *Anti-spasmodiques* (I, 331).

NESIR. Nom hébreu du grand aigle, *Falco Chrysætos*, L.

NESIRIS. Un des noms grecs anciens de la berce, *Heracleum Sphondylium*, L. (III, 478).

NESNAKI. Poisson des rivières de la Sibérie, voisin des *Saumons*.

NESPEREIRA. Nom portugais du néflier, *Mespilus germanica*, L. (IV, 411).

NESPLIER, NESPOULIER. Noms du néflier, *Mespilus germanica*, L., en Languedoc, etc.

NESPRA. Nom portugais du néflier, *Mespilus germanica*, L. (IV, 411).

NESR. Nom arabe traduit par *Aquila*, mais que M. Savigny dit être maintenant celui des grands *Vautours*.

NESRIM. Un des noms de la rose de Damas, *Rosa damascena*, Ait., dans Sérapion.

NESTEBLOMME. Un des noms danois de l'arnica, *Arnica montana*, L.

NESU-SAGI-SUGI. Nom japonais du genévrier ordinaire, *Juniperus communis*, L.

NET-SCHULI. Un des noms indiens du *Justicia Gendarussa*, L. (III, 700).

NÉTHAR. Nom hébreu du nitrate de potasse. Voy. *Potassium*.

NETJK. Nom de l'*Asplenium Trichomanes*, L., en Bohême (I, 474).

NETRESK. Un des noms bohêmes du *Sempervivum tectorum*, L., et du *Sedum acre*, L., selon la Pharmacopée universelle.

NETTA. Nom grec du canard. Voy. *Anas*.

NETY. Un des noms de l'*Inga biglobosa*, W., à Bénin (III, 605).

NETZBLATTHOHLWURZEL. Nom allemand de l'*Aristolochia Pistolochia*, L.

NEU-LUBLAU, en Hongrie, comitat de Zips. Il y existe une source acidule, décrite par le docteur J.-J. Engel (P. Kitaibel, *Hydrogr. Hungariæ*. Pest, 1829, in-8, 2 vol.)

NEUE WUERZE. Un des noms allemands du piment de la Jamaïque, *Myrtus Pimenta*, L.

NEUHAUS, dans la Styrie-Inférieure. Ses thermes sont mentionnés par J.-B. Gruendel (*Misc. acad. nat cur.*, Dec. 1., A. 5 et 6, 1697 et 1698, p. 370) comme ayant guéri une hydropisie de l'utérus.

NEUHOF, en Hongrie, comitat de Zips. Il y existe des eaux minérales (P. Kitaibel, *Hydrogr. Hungariæ*. Pest, 1829, in-8, 2 vol.).

NEUILLY. Village de France à 1 lieue de Joigny, près duquel, dans une prairie, est une source minérale froide, légèrement ferrugineuse, analogue, dit-on, à celles de Forges: Bourdois de La Mothe en a fait l'analyse (*Hist. de la soc. roy. de méd.*, X, p. 16).

NEUMARKT. Petite ville de Bavière, entre Nuremberg et Ratisbonne, très-renommée pour ses eaux sulfureuses, situées à quelques lieues du bourg de Wolfstein. La saveur en est piquante, désagréable, astringente. L'analyse y a fait découvrir du gaz hydrogène sulfuré, du gaz acide carbonique, des carbonates, sulfates et muriates de chaux et de magnésie, un peu de carbonate de soude, beaucoup de fer, et de la matière extractive. M. Vogel y a récemment constaté la présence de l'acide acétique combiné à une base; elle laisse en outre déposer une poudre noire qui renferme beaucoup de sulfure de fer, phénomène rarement observé jusqu'ici (*Journ. de pharm.*, XV, 68). Cette eau est employée contre les maladies de la peau, la goutte, la paralysie, les affections atoniques de l'estomac, et enfin comme vermifuge.

NEUNKRAFTROSSHUF. Un des noms allemands du *Tussilago Petasites*, L.

NEURITE. Véritable nom primitif et étymologique du *néphrite* ou *pierre néphrétique*, selon Hoffmann et Breithaupt (*Traité de minéralogie*), tiré de la propriété attribuée à ce jade de fortifier les nerfs.

NEUSOHL, en Hongrie, comitat de Zohl. P. Kitaibel (*Hydrogr. Hungariæ*. Pest, 1829, in-8, 2 vol.) y indique une source minérale.

NEUSTADT-EBERSWALDE (Prusse), province de Brandebourg. Il y existe une source minérale froide, employée surtout en bain, dont E. Osann a traité dans sa *Revue* (voy. une Bibliogr. de *Prusse*).

NEVADILLA. Nom espagnol du *Paronychia argentea*, Lam.

NEVEDA DOS GADOS. Nom portugais de la cataire, *Nepeta Cataria*, L.

NÉVROPTÈRES. Ordre d'insectes ailés dont peu d'espèces sont utiles ou nuisibles à l'homme. V. *Ligniperda*, *Myrmeleon*, *Termes*, etc.

NEW JERSEY TEA. Nom anglais du *Ceanothus americanus*, L.

NEW-YORK (Eaux minérales de l'état de). Les principales sont celles de *Ballstown* (voy. I, 540) et de *Saratoga*.

NEXIQUEM. Nom de pays du fruit du *Momordica Charantia*, L. (IV, 441).

NEYA. Nom brame de l'igname, *Dioscorea sativa*, L.

NEZ DE CHAT. Un des noms de l'*Agaricus procerus*, Schœff. (I, 105).

NEZETTA. Nom du tournesol en drapeaux. Voy. *Croton tinctorium*, L

NGA DOUA. Nom du *Pteris esculenta*, Forst., à la Nouvelle-Zélande.

NGASSI. Un des noms du *Dracæna terminalis*, L., à Ternate (II, 681).

NGO-KIÆO. Un des noms chinois de la *Colle de Peau d'Ane*. Voy. ce mot, et *Equus Asinus*, L.

NHAMBI. Herbe du Brésil employée par les naturels contre les calculs, les poisons, les obstructions, l'hydropisie, les vents, etc. C'est une plante annuelle, chaude, aromatique, qui a des rapports avec la camomille; on s'en sert comme condiment sur les salades, etc. (Pison, *Bras.*, 89; Marcgrave, *Bras.*, 49).

NHAMBU GUACU. Nom brésilien d'une espèce de ricin. Voy. *Ricinus*.

NHAMDU. Synonyme de *Nhandi*.

NHAMDUL. Espèce d'araignée venimeuse du Brésil, mentionnée par Lémery (*Dict.*, 609), comme bonne contre la fièvre quarte, portée au col en amulette.

NHANDI, NHANDU. Noms d'une espèce de poivre, *Piper aduncum*, L., au Brésil (Pison, *Bras.*, 96). Marcgrave dit que c'est le *Buyo Buyo* des Philippines, qui est le *Piper longum*, L. (*Bras.*, 75). D'autres veulent que ce soit le *Piper caudatum*, Vahl. Voy. *Piper*.

NHANDIROBA. *Feuillæa scandens*, L. (III, 250).

NHANDU GUACU. Nom du *Struthio rhea*, L., au Brésil.

NHR NOTSJIL. Arbrisseau aquatique de l'Inde, dont les feuilles pulvérisées, mêlées à une décoction de riz sucré, sont usitées contre la syphilis; on les applique aussi sur les bubons, etc. (Ray, *Hist. plant.*).

NHR PONGELION. Plante de l'Inde, dont les semences broyées avec le gingembre et plusieurs autres végétaux, sont usitées en topique dans les affections spasmodiques, etc. (Ray, *Hist. plant.*).

NIA. Un des noms des jeunes fruits du cocotier, *Cocos nucifera*, L., à Taïti (II, 340).

NIAAMEL. Nom lapon du *Lièvre*, ou peut-être d'un autre *Lepus*.

NIABEL. Voy. *Nyabel*.

NIALO. Nom de l'*Agrostemma Githago*, L., en Provence (I, 115).

NIAS. Nom du fruit de l'arbre à pain, *Artocarpus incisa*, L., à Mallicolla (I, 455).

NIBBIO. Nom italien du milan, *Falco Milvus*, L.

NICA CAROUNDOU. Arbre de Ceylan, dont l'écorce a l'odeur de la canelle. Il appartient à la famille des Gattiliers.

NICEFI, NICEFO. Noms d'une espèce de fruit comestible du Congo, qu'on retrouve aussi au Brésil (Walkenaër, *Voyages*, XIV, 271).

NICKEL. Métal d'un blanc d'argent, très-dur, malléable, inaltérable par l'action de l'eau et de l'air, fusible, magnétique, oxydable, découvert depuis un siècle par Cromstedt, étudié successivement par Bergman, Richter, Tupputi, qui a reconnu la nature vénéneuse de

ses préparations, et par beaucoup d'autres chimistes. Son sulfate a été récemment l'objet des expériences de M. C.-G. Gmelin (*Bull. des sc. méd.* de Fér. VII, 116), qui a reconnu que ce sel peut être impunément appliqué sur le tissu cellulaire des animaux, mais qu'introduit dans l'estomac, il détermine des vomissemens chez les chiens, tue les lapins en produisant l'inflammation de cet organe et des convulsions; qu'enfin, injecté dans les veines, il cause la mort des chiens si la dose est assez forte, ou, dans le cas contraire, des vomissemens, de la diarrhée, l'affaiblissement, une sorte de cachexie, etc. Le nitrate de nickel paraît être vomitif à fort petite dose, au rapport de M. Chevallier.

NICOLAIEK ZIELE. Nom polonais du chardon-Roland, *Eryngium campestre*, L.

NICOR, NIKORS. Noms de l'*Hellebore* dans quelques vieux auteurs.

NICOTIANA. Genre de plantes de la famille des Solanées, de la pentandrie monogynie, dont le nom vient de Jean Nicot, ambassadeur de France à la cour de Portugal, en 1558, qui fit connaître vers cette époque l'espèce la plus usitée; il renferme une vingtaine de plantes herbacées d'une grande âcreté, délétères, dont le plus grand nombre existe en Amérique, et les autres dans l'Inde, etc.

Les espèces de ce genre ne diffèrent quant à leurs qualités et l'emploi qu'on peut en faire, que par de faibles degrés, de manière que ce qui est vrai pour l'une peut également s'appliquer à l'autre; on les mêle même souvent pour l'usage, ou plutôt on ne les distingue pas dans le commerce et surtout dans les prescriptions médicales. On se sert le plus habituellement du *Nicotiana Tabacum*, L.; originaire du Mexique, etc.; mais on emploie aussi le *N. rustica*, L., qui y croît de même; le *N. paniculata*, L., qui est du Pérou; le *N. glutinosa*, L., du même pays; le *N. fruticosa*, L., de la Chine; le *N. quadrivalvis*, Pursh.; le *N. pusilla*, L., du Chili, etc. Nous ne parlerons donc dans cet article que du premier, le *N. Tabacum*, L., qui est celui dont l'emploi est le plus ordinaire, et tout ce que nous en dirons pourra s'appliquer aux autres espèces. Dans le commerce les variétés connues sont le tabac à larges feuilles ou de la Floride (*Nicotiana Tabacum*, L.), celui à feuilles étroites ou de Virginie (*Nicotiana fruticosa*, L.), et le petit tabac, ou tabac rustique (*N. rustica*, L.); plus des variétés exotiques. Une des espèces de ce genre, qui a toutes les propriétés des autres, le *N.* (Wigandia) *urens*, L., s'en distingue par des poils très-fins qui piquent, brûlent la peau lorsqu'on les touche.

N. Tabacum, L., Tabac, Nicotiane, Pétun, etc. (*Flore médicale*, VI, f. 337). Cette plante à odeur vireuse, fétide, de saveur amère, âcre, surtout étant sèche, à fleurs roses, longues, à feuillès ovales aiguës, pubescentes, et dont les tiges droites, branchues, sont vis-.

queuses, velues, paraît naturelle à la Floride où elle était appelée *Petun*, au Mexique où les Espagnols la découvrirent près de Tabaco ou Tabacco (et non *Tabago*, l'une des Antilles) en 1520; ce qui lui a valu une de ses appellations, au Brésil, etc. Elle porte parmi les nations sauvages de l'Amérique une multitude de noms que nous avons indiqués à leur ordre alphabétique et sur lesquels on peut consulter le *voyage de Humboldt* (V, 666). En France on la désigne encore par ceux d'*herbe à l'ambassadeur*, d'*herbe à la reine*, ou *du grand prieur*, parce que Nicot, ambassadeur de France, dont nous venons de parler, la fit connaître à la reine Catherine de Médicis, et au grand prieur, à son retour de Portugal; le cardinal de Sainte-Croix, nonce en Portugal, et Tornabon, légat en France, en ayant apporté en Italie, on la désigna encore sous leur nom; enfin les grandes qualités qu'on crut lui trouver ou qu'on lui supposa, la firent appeler *herbe à tous maux*, *herbe sacrée*, *herbe sainte*, *panacée antarctique*, etc. Les prêtres du Mexique en respirent, dit-on, la fumée avant de se livrer aux rits de leur religion, ce qui les jette dans une stupeur délirante, une sorte d'inspiration; ils en offraient à leurs dieux, etc.

On croit généralement que le tabac n'a été connu en Europe que vers 1560, époque où les Espagnols et les Portugais le répandirent chez eux. Il paraît pourtant que l'amiral anglais Drak en apporta de la Virginie en Angleterre avant que Nicot l'introduisît en France. Cent ans avant, un ermite espagnol, Loman Pane, l'avait fait connaître. Murray rapporte même, qu'il était connu en Europe avant eux, mais par la voie de l'Orient, car on soupçonne qu'il croît naturellement en Perse; effectivement, Chardin dit que le tabac était naturalisé en Perse depuis 400 ans lors de son voyage dans ce pays, en 1660 (*voyage* III, 304). Jean Liébault prétend même dans sa *Maison rustique* que le petit tabac, ou tabac sauvage, est naturel à l'Europe, et qu'avant la découverte du Nouveau-Monde on en avait rencontré dans les Ardennes; assertion qui n'a obtenu aucune croyance parmi les naturalistes. Depuis cette époque, le tabac s'est répandu, on peut dire, dans tout le monde connu; il est cultivé par les nègres en Afrique (Golberry, *voyage* II, p. 389), dans la plupart des colonies, dans beaucoup de régions de l'Europe; en France, dans plusieurs de nos provinces, surtout dans celles de l'Est, parce que ce végétal est devenu la source d'un commerce immense, d'un revenu énorme pour les gouvernemens qui se sont emparés du privilége de son débit. Il exige une terre forte et profonde pour réussir, mais jamais il n'atteint chez nous le degré de qualité que les amateurs trouvent à celui des pays chauds.

L'introduction du tabac en Europe offre une de ces époques sin-

gulières dans l'histoire des bizarreries humaines. Une herbe fétide, répugnante, fumée par les sauvages de certains cantons de l'Amérique, est à peine connue, que son emploi se répand non-seulement par tout l'univers civilisé, mais encore parmi les nations les plus lointaines, en communication avec les Européens, et devient la source d'un revenu immense, en opérant en quelque sorte dans nos mœurs une révolution. On a dit de lui avec justesse qu'il a conquis le monde en moins de deux siècles. Cet usage au surplus ne fait que s'étendre de plus en plus, pour la France du moins, car les journaux politiques ont remarqué que l'on en use aujourd'hui quatre fois plus qu'en 1788. Or, comme on ne peut admettre qu'un quart de tabac étranger dans celui qui se consomme en France, il en résulte que cet impôt, dont il revient, acquisition et frais prélevés, environ 30 et quelques millions à l'état par an, devrait rapporter beaucoup plus si le bénéfice était le même qu'en 1788, où la France en rendait environ 30 millions net. La manutention qu'exige le tabac avant de pouvoir être employé, occupe un grand nombre d'ouvriers, soit pour sa culture, sa récolte, sa dessiccation, l'espèce de fermentation qu'on lui fait subir au moyen de liquides appropriés ou *sauces*, les substances qu'on y ajoute pour lui donner de la force, du *montant*, du *bouquet*, du poids, etc. (*Bulletin de pharm.*, I, 263, et *Dict. des sc. nat.*, XXXIII), soit pour le mettre en carotte, le râper, etc., et coûte environ le double du produit que le fisc en retire. C'est donc un très-grand objet de commerce pour ceux qui s'y livrent.

Usages économiques du tabac. Tout le monde connaît les usages ordinaires qu'on fait du tabac; on le fume, on le prise, on le chique, à peu près indistinctement dans tous les tempéramens, quoiqu'il soit fort nuisible aux gens maigres, nerveux, irritables, et qu'il convienne plus à ceux qui sont lourds, lymphatiques, engourdis, gras, etc., aux vieillards, qu'aux jeunes gens, etc.

1° *Fumer.* Les sauvages qui nous ont enseigné l'emploi de cette plante la fumaient au moyen d'un vase ou pipe appelée *petun*, nom qui est resté au tabac lui-même; on se borna pendant quelque temps à les imiter, et même on peut dire que c'est encore l'usage le plus général que l'on en fasse, surtout parmi les orientaux et les nations peu civilisées. Les amateurs de ce genre d'emploi du tabac disent qu'il les récrée, leur donne un sentiment de bien-être, leur allège le cerveau. On sait qu'il fait rendre quantité de salive, et les fumeurs assurent qu'il les débarrasse de maladies auxquelles ils étaient enclins, et presque toujours ils disent que son usage leur a été prescrit par un médecin, ou pour se garantir de maladies pestilentielles, contagieuses, etc. Les physiologistes ont observé que la fumée de tabac en

émoussant la sensibilité des membranes muqueuses de la bouche, rend moins vifs certains besoins, comme la faim, par exemple; et effectivement les grands fumeurs sont petits mangeurs, ce que Ramazzini explique par l'abondance de salive qui coule dans l'estomac, et Vanhelmont par l'action du tabac qui affaiblit l'activité des membranes muqueuses, ce qui nous paraît plus rationnel. Le mode de fumer le tabac n'est pas identique; le plus souvent il est mis en feuille dans des pipes, soit seul, soit avec des aromates, et la fumée en est rejetée par la bouche. Les Caraïbes au lieu de faire sortir la fumée de cette manière, la rendent par le nez au moyen d'un mouvement de langue qui leur est propre. Le tabac est parfois en rouleaux ficelés qui prennent le nom de *cigarres* ou *chiroutes;* d'autres fois on le roule dans des écorces d'arbres très-minces, du papier, etc. Les mahométans du Mogol, de la Perse, etc., ont des pipes conformées de manière qu'ils en reçoivent la fumée à travers de l'eau, au moyen d'un tuyau à double courant ou *gargoulis*, ce qui l'adoucit beaucoup; ils y mêlent parfois de l'opium, etc. Les gens qui abusent de l'usage de la pipe sont dans un hébêtement continuel, une sorte de demi-état apoplectique; quelques-uns maigrissent, épuisés par la surabondance de l'expuition salivaire, etc.; c'est ordinairement dans les classes les moins éclairées de la société qu'on trouve cet abus, ou dans les professions sédentaires, comme celles de marins, de militaires. Nous ne pouvons, comme médecins, que nous élever contre cette habitude de mauvais goût, qui est la source de mille désagrémens et même d'accidens, ainsi que nous le dirons plus bas, et dont le moindre est d'incommoder beaucoup ceux qui n'y sont pas accoutumés, surtout les personnes nerveuses, les femmes, les enfans, et dont on devrait par conséquent défendre l'usage dans les lieux publics, ainsi que cela se fait en plusieurs villes d'Allemagne, etc. Diemerbrock vante pourtant les avantages de la fumée de tabac pour rendre l'air moins susceptible de perpétuer les maladies contagieuses; mais Rivin et Chenot qui ont fait des expériences directes sur ce sujet, ont prouvé qu'il n'a rien de particulier dans ce cas; il agit seulement comme tous les narcotiques; en diminuant la sensibilité des tissus, il diminue la susceptibilité à la contagion (Cullen, *Mat. méd.*, II, 294). 2° *Priser*. L'usage de mettre du tabac en poudre dans ses narines est tout européen, et appartient surtout à l'Europe occidentale; mais on peut dire qu'il s'y est propagé avec une grande facilité. Sous Louis XIV il était même de bon ton d'en abuser au point d'en être barbouillé. Les priseurs disent aussi que c'est pour se délivrer de certains maux, comme migraines, céphalalgies, douleurs de dents, rhumes de cerveau, tendance au sommeil, etc., qu'ils en font usage; le fait est que le plus souvent c'est

par oisiveté, par ennui, ou comme sujet de distraction, ainsi que cela a lieu pour la pipe, que le plus grand nombre des individus en prennent; les abus en sont peut-être plus marqués encore que pour le tabac fumé : ainsi que pour ce dernier les priseurs répandent une odeur si forte qu'elle reste dans leurs habits et dans les chambres qu'ils habitent; leur haleine en est infectée, et leurs hardes souvent salies par les mucosités noirâtres qui découlent de leurs narines. Ces gens sont un sujet de répugnance pour ceux qui les entourent, même pour leurs proches, surtout dans la vieillesse où la malpropreté, inséparable de l'usage du tabac est encore plus dégoûtante. Ces inconvéniens sont surtout plus marqués pour les femmes, qu'ils enlaidissent en grossissant leurs traits, particulièrement le nez et la lèvre supérieure. On accuse le tabac, pris de cette façon, de causer des polypes des narines, de la gorge, etc.; il est certain du moins que la membrane muqueuse de ces parties est émoussée, durcie, et qu'elle exige qu'on augmente sans cesse la dose de tabac pour qu'elle puisse être titillée par lui. 3° *Chiquer*. Cet emploi, qui consiste à mâcher du tabac en feuilles, ne se trouve absolument que dans les sujets les plus abrutis; s'il est moins dégoûtant que les deux autres façons d'en faire usage, il n'en a pas moins son genre d'inconvénient, et plus grave, parce que le suc du tabac, ordinairement rejeté, peut souvent être avalé et causer les plus grands désordres, ainsi que nous le dirons en parlant de l'emploi médical du tabac. M. Barbier a vu un chiqueur qui, ayant avalé sa *chique*, en fut très-malade pendant 3 jours. Du reste on trouve quelques individus qui usent du tabac sous les trois formes dont nous venons de parler, et on peut juger de l'état dans lequel il doit les mettre, puisqu'une seule présente des inconvéniens si grands, que l'habitude d'en user diminue pourtant beaucoup. C'est à l'irritation stimulante produite par le tabac sur les membranes muqueuses, à l'espèce de jouissance qu'elle fait éprouver et qu'elle renouvelle à chaque instant, qu'est dû son usage; usage qui finit par devenir aussi impérieux que celui des liqueurs fortes et même des alimens, puisqu'on voit des individus tomber dans la prostration et une sorte de syncope, lorsqu'ils ne peuvent pas se procurer momentanément du tabac, ainsi que nous en avons cité ailleurs un exemple remarquable (*Dict. des sc. méd.*, XXXIV, 197). Au demeurant l'usage du tabac, si répandu dans les classes les plus pauvres, qui en font usage par désœuvrement ou crapule, a, outre tous les inconvéniens qu'on lui connaît, celui d'être l'objet d'une dépense considérable, qui ne s'aperçoit pas parce qu'elle se fait par sommes très-petites, mais qui n'en est pas moins réelle puisqu'elle monte presque au sixième de leur gain journalier, et que les plus désœuvrés sont ceux qui en consomment le

plus. Les parens, les médecins ne sauraient donc trop s'opposer à la funeste habitude du tabac, qui nuit à la santé et à la bourse, et dont le moindre inconvénient est de rendre dégoûtans ceux qui s'y abandonnent; ajoutez qu'une fois habitué au tabac, il est difficile et parfois dangereux d'en cesser l'usage. Bichat a vu des céphalées, des vertiges, etc., être la suite de cette cessation (*Cours manusc. de mat. méd.*). L'usage du tabac dispose à l'hypochondrie, à la consomption, etc. On trouve dans la *Bibliothèque médicale* (LXI, 98) un cas de ce dernier genre, par suite de l'abus du tabac. Ces inconvéniens avaient fait défendre dans l'origine l'usage du tabac par plusieurs souverains, tels que Christian IV, roi de Danemarck, Jacques Ier, roi d'Angleterre, etc. Mahomet IV, qui haïssait fort le tabac et sa fumée, et surtout les incendies causées par les fumeurs, faisait sa ronde pour les surprendre, et en faisait pendre autant qu'il en trouvait, après leur avoir fait passer une pipe au travers du nez (Tournefort, *Voyage*, II, 307). Un autre empereur des Turcs, Amurat, le grand duc de Moscovie, un roi de Perse, etc., en défendirent aussi l'usage sous peine de la vie ou d'avoir le nez coupé. Une bulle d'Urbain VIII excommunia ceux qui prenaient du tabac dans les églises, etc. G. Penn était ennemi déclaré du tabac, ce qui lui fit perdre une partie de sa popularité en Angleterre (*Biographie universelle*, XXXIII, 312). Il est vrai qu'on pourrait opposer à ces défenses dont on est bien revenu, les éloges qu'en ont faits quelques érudits, des poëtes, des médecins même; et chacun se rappelle sans doute l'anecdote de Fagon, premier médecin de Louis XIV, qui proscrivait en chaire l'usage du tabac, en en usant largement à chaque argument.

Les ouvriers qui confectionnent le tabac sont fort incommodés par les émanations de ce végétal, et les préparations qu'on lui fait subir. Ramazzini et M. Cadet-Gassicourt disent qu'ils en éprouvent des douleurs de tête violentes, des vertiges, des tremblemens, des vomissemens, des diarrhées, qu'ils sont sans appétit, etc.; suivant le premier, les chevaux occupés à tourner les meules dans les manufactures de tabac, témoignent l'âcreté nuisible de sa poussière, en le soufflant vivement par les naseaux, etc. Fourcroy, dans les notes qu'il a ajoutées au *Traité des Maladies des Artisans* du médecin italien, cite plusieurs maladies dues aux émanations du tabac; et nous en avons observé nous-mêmes un assez grand nombre dans les hôpitaux de Paris, chez des ouvriers en tabac, qui les rapportaient à leur profession. L'odeur de ces fabriques est des plus désagréables, et, à Paris, le quartier appelé le *Gros-Caillou* est presque désert à cause de la manufacture générale des tabacs qui y est établie; ce qui indique la nécessité de transporter cette manutention loin des habitations. Quelques médecins nient les influences nuisibles du tabac sur

les ouvriers qui le préparent, et assurent qu'ils vivent aussi long-temps que les autres; nous avouons que nous ne partageons pas leur opinion. Du reste, on peut diminuer les inconvéniens de ce travail par de la propreté, des lotions fréquentes de la bouche, des narines, des mains, l'emploi des bains de temps en temps, des promenades au grand air, l'usage du lait, etc.

L'habitude du tabac fournit un signe qui n'est pas sans intérêt pour le médecin. Ceux qui en usent le quittent dans les maladies graves; et le reprennent lorsque l'affection diminue. Le retour du besoin de ce stimulant est l'indice du retour à l'état normal.

Usages médicaux du tabac. L'activité extrême du tabac devait faire rechercher par les médecins, toujours occupés à trouver des secours aux maladies rebelles, dans les substances les plus énergiques et qui opèrent vivement à dose légère, s'il pourrait avoir quelque emploi efficace. Cette extrême activité, ou plutôt ses propriétés délétères, sont prouvées par ce que l'on observe chez ceux qui font un usage excessif du tabac fumé ou en poudre. Lanzoni rapporte l'exemple d'un soldat qui consommait jusqu'à 3 onces de tabac par jour, et qui mourut attaqué de vertiges qui se terminèrent par l'apoplexie; le même cite celui d'un autre individu que le tabac rendit paralytique et aveugle. Morgagni attribue une apoplexie mortelle à l'usage excessif du tabac. Ramazzini a vu une jeune fille éprouver un véritable empoisonnement, et rendre beaucoup de sang par les vaisseaux hémorrhoïdaux, pour être restée trop long-temps au milieu de paquets de tabac. Une autre jeune fille, citée par Fourcroy, mourut dans les convulsions pour avoir couché dans une chambre où on en avait râpé une grande quantité. Ces accidens graves, causés par la seule odeur du tabac, ont lieu également par le suc noirâtre et corrosif qui découle de celui que l'on fume; l'âcreté de ce liquide est telle que le docteur Fautrel a vu un grenadier périr pour en avoir avalé, par gageure, environ une cuillerée à café. Il peut servir à détruire les cors, les durillons, etc. Au Sénégal, les nègres l'emploient pour cautériser les piqûres que certains insectes leur font aux jambes. Cependant les Lapons se servent de cette espèce d'*huile empyreumatique* dans une colique qui leur est particulière (*De medic. Lapp.*, dans la collect. des thèses de Haller, VI, 742, édit. in-4°). Il faut donc bien se garder d'aspirer trop fort la fumée de la pipe, dans la crainte que le suc noir du tabac ne soit avalé; ce qui arriva à un soldat ivre, cité par Ramazzini, qui en éprouva de l'assoupissement, une sorte de délire, des convulsions, une cécité passagère, etc. La pipe cause plus d'accidens que la tabatière, parce que, suivant la remarque de Bichat (*Cours manusc. de mat. méd.*), la fumée de tabac

passe avec l'air dans les voies aériennes, dans l'estomac, et y produit, des symptômes fâcheux, tandis que la poudre de cette plante n'agit que sur la membrane du nez, qui s'habitue petit à petit à son action.

Empoisonnement. Les véritables empoisonnemens par le tabac ne sont pas rares dans les auteurs, comme on le voit par les travaux de Brodie, de Macartney, de M. Orfila, etc. Tout le monde se rappelle celui du poëte Santeul, qui périt, dit-on, pour avoir bu un verre de vin où on avait mis du tabac d'Espagne. Ils offrent les phénomènes de ceux produits par les plantes narcotico-âcres, savoir : stupeur, engourdissement, dilatation de la pupille, pouls lent, vertiges, délire, léger rire parfois, envie de vomir, selles douloureuses, tremblement, etc. A l'ouverture des sujets, on trouve les poumons plus denses, grisâtres, allant presque au fond de l'eau ; le cerveau et le cœur gorgés de sang noir ; quelques traces de phlogose dans l'estomac, mais peu prononcées. M. Orfila a fait prendre à des chiens une demi-once et une once de tabac râpé, et ils sont morts en 8 à 9 heures ; il n'en a fallu que deux gros pour faire périr ces animaux, en une heure seulement, quand le tabac était introduit *dans le tissu cellulaire* ; 16 grains ont même suffi de cette manière pour en faire mourir un, mais en plusieurs heures (*Toxicol.*, II, 1ère part., p. 245). Donner promptement un vomitif, des boissons abondantes, les adoucissans après les vomissemens, saigner si la congestion cérébrale ou pulmonaire est marquée, prescrire de l'éther, comme cordial, si les faiblesses sont grandes, de doux purgatifs, pour expulser les restes de ce végétal, etc., tels sont les moyens à employer dans l'empoisonnement par le tabac en poudre ou en décoction. Ceux par la fumée de tabac sont de véritables asphyxies, et produisent la mort si subitement qu'on n'est point appelé assez à temps pour y remédier ; leur traitement serait d'ailleurs celui des asphyxies, c'est-à-dire, porter de l'air dans les voies aériennes, frictionner et imprimer des mouvemens à la poitrine, saigner s'il est possible, titiller le gosier, etc.

Comme tous les narcotico-âcres, le tabac a deux actions différentes : il irrite et stupéfie. Ces deux modes d'opérer sont à peu près concomitans. M. Barbier croit qu'ils tiennent à un seul effet : la surexcitation de l'encéphale, qui amène la congestion, l'assoupissement, etc. (*Mat. méd.*, III, 456).

Emploi dans les maladies. C'est toujours dans les affections graves, rebelles, obscures, etc., qu'on emploie le tabac ; l'activité excessive de cette plante ne permet pas de s'en servir dans les cas où il y a excitation, inflammation, si ce n'est parfois comme puissant révulsif, ou pour ses qualités stupéfiantes, mais toujours dans les maladies où les remèdes ordinaires sont impuissans. En général, c'est lorsqu'il

y a débilité musculaire ou nerveuse profonde, affaiblissement des sens et des fonctions, insensibilité des organes, qu'on en fait usage.

Emploi extérieur. Appliqué sur la peau dénudée, sur les membranes séreuses, il détermine l'inflammation de ces parties, si la quantité en est suffisante ; nous croyons que c'est à tort que quelques auteurs l'ont conseillé sur les ulcères baveux. On s'en sert quelquefois en poudre pour arrêter le sang, mais ce ne doit être que sur quelques piqûres ou coupures légères. Appliqué sur la pituitaire, il provoque, comme on sait, l'*éternuement*, par son effet sympathique sur le diaphragme, et d'autant plus vivement qu'on y est moins accoutumé. Sous ce rapport, le tabac est un puissant sternutatoire, et peut être employé comme tel chez les sujets qui n'en font pas un usage journalier. Cependant comme d'autres plantes ont la même propriété, telles que le muguet, la bétoine, l'origan, la marjolaine, etc., nous croyons qu'il vaut mieux les préférer au tabac, dans la crainte qu'on n'y prenne goût. Nous applaudirions par cette raison à ceux qui proposent de substituer à l'usage journalier du tabac, si un tel usage pouvait être proposé, le mélange de quelques végétaux indigènes qui n'ont pas l'odeur rebutante du tabac, et qui ne donnent pas aux sérosités qui s'écoulent du nez la couleur rousse que celui-ci leur imprime.

Douleurs locales. On a conseillé les feuilles fraîches de tabac appliquées sur la tête dans les migraines (Boerhaave) ; sur les articulations rhumatisées; sur les douleurs vagues circonscrites, mais non inflammatoires. On les emploie parfois chaudes ou trempées dans le vinaigre.

Gale, Teigne. On a proposé des lotions de décoction de tabac, ou des onguens faits avec ses feuilles pulvérisées, pour guérir ces deux maladies. Dou[illegible]e, Bauhin et Matthiole conseillent de frotter les boutons de gale avec du tabac en corde, bouilli dans l'huile. La première se passe fort bien par ce moyen, mais il ne faut que des décoctions assez légère[illegible] parce qu'il peut y avoir des boutons excoriés par lesquels l'absorp[illegible]n pourrait se faire ; ce qui donnerait lieu à des nausées, à l'assoupissen[illegible]t, etc. Deux gros dans une pinte sont suffisans pour ces lotion[illegible] qui augmentent toujours le cours des urines et parfois celui des s[illegible]s. Une chose remarquable, c'est que les ouvriers qui travaillent au [illegible]e ne sont pas exempts de cette maladie. Quant à la teigne, comme [illegible]a toujours excoriation et suppuration lorsqu'on cherche à y rem[illegible] il est encore plus délicat de la traiter par le moyen du tabac. M[illegible] rapporte l'histoire de trois enfans qui furent pris de vomissem[illegible] de vertiges, de sueurs abondantes, et qui moururent en 24 heu[illegible] pour avoir eu la tête frottée avec un liniment de tabac employé [illegible]s guérir de la teigne (*Appar. med.*,

I, 681). Walterbat cite un petit garçon qui mourut trois heures après qu'on lui eut répandu le suc du tabac sec, fortement pressé, sur des ulcères teigneux de la tête (*Journ. de méd.* de Leroux, etc., XV, 289). Cependant, introduit dans la graisse, il a été employé contre les poux de la tête, du pubis, etc.

Bubons. Les frictions avec l'onguent de tabac ont fait dissiper en 10, 12 et 15 jours des bubons qui avaient résisté aux moyens ordinaires, d'après J. Graham, de New-York (*Journ. analytique*, mars, 1828).

Engorgemens glanduleux. Le docteur Lyman Spalding, de New-York, est parvenu à résoudre un engorgement considérable du sein, venu à la suite de l'accouchement, en faisant des frictions sur la partie malade avec un mélange d'une cuillerée à café de tabac en poudre, macéré dans un verre d'huile et d'eau-de-vie; on y laissait la nuit une flanelle imbibée de cette liqueur. La malade éprouva quelques nausées, signe de l'absorption du tabac, mais le matin du jour suivant il n'y avait plus de tumeur. Il s'est servi de ce procédé pour résoudre plusieurs autres engorgemens analogues et quelques autres de nature différente, toujours avec succès (*Nouv. Journ. de méd.*, III, 181). On trouve dans le *Journ. de méd.*, de Leroux, etc., (XV, 286), un exemple frappant de la fonte d'une tumeur abdominale par l'application des feuilles fraîches de tabac trempées dans le vinaigre.

Tétanos. Un des plus heureux emplois du tabac à l'extérieur, est celui qu'en a fait Thomas, et dont Anderson a confirmé l'utilité. Le premier rapporte plusieurs cas de guérison de cette maladie par des lavemens de fumée de tabac, surtout celui d'un nègre qui fut pris de tétanos après l'écrasement du pouce par un cylindre (*Journ. de méd. d'Edimbourg*, VII, 198). Le second a appliqué en 1827, à l'île de la Trinité, le tabac à l'état frais sur la gorge et le col, sur les parties latérales du cou, en fomentation et en cataplasme sur la plaie qui a produit la maladie tétanique; il y a joint des lavemens de tabac et des bains de tabac avec succès. Il préfère celui de Virginie qui est moins âcre que l'ordinaire.

Ischurie, *Rétention d'urine*. Le docteur Henry Larle a lu à la société royale de Londres un mémoire dans lequel il préconise l'emploi du tabac en fumée, en lavement ou en décoction, dans plusieurs cas de rétention d'urine; il y rapporte trois cas de succès. La dose est de deux gros dans une pinte d'eau bouillante; il emploie de préférence l'extrait sous forme de suppositoires (incorporé avec du suif), parce qu'on peut retirer ceux-ci en cas d'accidens, etc., ou aussitôt que moyen a opéré (*Trans. med. chir.* de Londres, V, 82). Le docteur Westberg, de Helmstadt, en Suède, a obtenu de très-grands avan-

tages, dans l'ischurie, de la teinture de tabac, dont il met 20 gouttes dans une tasse d'eau de graines de lin, toutes les heures. Il l'emploie aussi avec succès dans la blennorrhagie, lorsque le malade ne peut uriner (*Revue médic.*, XII, 336).

Resserrement de l'urèthre. On a employé avec succès le tabac pour vaincre le resserrement spasmodique de l'urèthre; on frotte des bougies de son extrait, d'après le docteur Shaw (*Philadelph. medical Mus.*, II). Ce moyen nous semble devoir être moins efficace que les onctions d'extrait gommeux d'opium ou de belladone, sur les bougies, en pareil cas.

Colique métallique. Le docteur Gravel a employé la décoction de tabac, appliquée sur le ventre, dans cette maladie; on continue les applications jusqu'à ce que les évacuations arrivent, et on les arrête avant qu'il ne se manifeste des symptômes fâcheux. On donne alors les purgatifs ordinaires, et surtout des pilules de *Croton Tiglium* (*Journal de chim. méd.*, IV, 140).

Emploi intérieur. Parmi les maladies internes où on a prescrit l'usage du tabac, nous mentionnerons les suivantes:

Asphyxie par submersion. En Suisse, en Hollande on soufflait de la fumée de tabac dans le rectum des noyés, concurremment avec d'autres moyens, peut-être d'après le conseil d'Ettmuller, qui le donnait en 1676, coutume qu'on retrouve d'ailleurs chez les sauvages du Canada, d'après Charlevoix, lorsque Pia, apothicaire et échevin de Paris, imagina, en 1776, des *boîtes-entrepôts* pour administrer la fumée de tabac aux noyés, sur lesquelles il publia huit brochures qui sont encore lues aujourd'hui avec profit; ces appareils furent placés le long de la rivière, à Paris, à des distances convenables, et des gens désignés par lui administraient les secours aux submergés. Ces moyens, encore usités maintenant, ont été accueillis par la plupart des gouvernemens de l'Europe et préconisés par le plus grand nombre des auteurs. La stimulation vive et piquante de la fumée de tabac agit avec force sur l'intestin, réveille les forces presque anéanties et rappelle l'action des fonctions; tandis que l'insufflation d'air atmosphérique dans les poumons, les frictions, la chaleur, concourent à rétablir la vie si elle n'est pas totalement éteinte. Quelques médecins ont aussi conseillé de faire arriver la fumée du tabac dans les voies aériennes jusqu'à ce qu'on obtienne quelque indice de respiration, puis d'y substituer alors l'air atmosphérique, etc.; mais ce conseil, qui peut avoir de l'efficacité, n'est pas généralement adopté; sans doute parce que dans l'état normal la vapeur de tabac cause l'asphyxie loin de la guérir, etc. La fumée de tabac, introduite dans l'oreille, en chasse les larves de la mouche

carnière, déposés pendant le sommeil (*Compte rendu des travaux de la société royale de médecine de Bordeaux*, 1824, p. 22). On dit que cette fumée tue les insectes; préserve les hardes des teignes, et que les fumeurs n'ont jamais de punaises, etc. Sydenham conseillait de donner cette fumée en lavement contre l'iléus; Schæffer et De Haën dans les hernies étranglées.

Paralysie, *Constipation*. Souvent la constipation est un effet de la paralysie, et exige alors les purgatifs les plus énergiques pour être vaincue. On donne dans ce cas le tabac en lavement, à la dose de 1/2 à 1 gros, qui évacue fort bien ordinairement, en observant que s'il n'y avait pas paralysie, il ne faudrait donner que moitié de cette quantité; car il y a de nombreux exemples de gens qui ont péri pour avoir pris des lavemens trop chargés de décoction de tabac. M. Ansiaux, professeur de médecine à Liége, cite celui d'une dame qui mourut presque subitement après un clystère composé avec la décoction de *deux onces* de tabac (*Journ. de chimie méd.*, III, 23). Le docteur Ugard a vu aussi un lavement fait avec une once de tabac, préparé par infusion, suivi, en 15 *minutes*, de la mort, précédée de douleurs cruelles, de convulsions affreuses, etc. (*Journ. des scienc. méd.*, XLIX, 247). Une femme de 24 ans, tourmentée d'une constipation opiniâtre, prit un lavement fait avec environ une once et demie de tabac qui la fit périr au bout de 3/4 d'heure, avec des convulsions et des vomissemens abondans, etc. (*Edimb. med. surgic.*, etc., XXXVI, 227). Notre confrère le docteur Chantourelle nous a raconté avoir donné tout récemment des soins à un homme empoisonné par un lavement fait avec *une once et demie* de tabac en poudre, mais qui n'en mourut pas. Il avait des coliques atroces, sans selles; le pouls ne battait plus que 45 fois par minute, etc. Des boissons adoucissantes, force lavemens huileux, etc., le guérirent. Peut-être dans ce cas le tabac était-il mélangé et ancien, car sa force est d'autant plus marquée qu'il est plus récent; probablement aussi il fut rendu de suite, et une partie de la poudre resta sans doute dans la seringue, etc., car certainement la décoction de tabac en feuilles l'eût tué de suite. Aussi ne faut-il jamais en porter la dose à plus de deux gros. Comme excitant énergique, le tabac agit aussi contre l'affection paralytique, ne fût-ce que comme un dérivatif puissant.

Hydropisies. Dans ces maladies le tabac peut être utile, si elles sont dues à un état atonique, à une faiblesse générale, comme il arrive assez fréquemment. Fowler le recommande comme un puissant remède dans ces affections, pour l'avoir employé dans 52 cas, dont 49 fois avec succès; il le prescrivait en teinture, préparée avec deux gros de tabac dans quatre onces d'eau bouillante pendant une heure; on passe et on ajoute deux onces d'alcool. La dose est de 40 à 80 gouttes,

donnée deux fois par jour. L'effet diurétique du tabac est très-marqué ; il augmente constamment le cours des urines. Des frictions faites sur la peau ont cette propriété d'une manière non équivoque, et produisent, avec l'augmentation notable des urines, des symptômes qui prouvent l'absorption du tabac ; les malades en ont l'odeur dans la bouche, etc. (*Bull. de la faculté de méd.*, VI, 442). La décoction de tabac a été recommandée dans l'anasarque et la leucophlegmatie, comme propre à dissiper ces affections. Les évacuations nombreuses qu'il cause, administré à l'intérieur, sont encore un des modes de traitemens des hydropisies. On trouve dans le *Medical repository* (1818) que le fils du docteur Malachifoot, atteint d'une hydropisie cérébrale, qui avait résisté au calomélas, aux épispastiques, etc., en fut guéri par le tabac en poudre pris par le nez, que lui administra son père ; chaque prise excitait de violens éternuemens, suivis de beaucoup de sérosités rendues par le nez; sa maladie était venue à la suite d'une commotion cérébrale, et l'enfant ne mouchait pas avant son invasion. Sans doute, cette affection était chronique, et le sujet déjà un peu grand ; car dans l'état aigu, les malades étant alors sans connaissance et sans mouvement, il y a impossibilité de donner le tabac de cette manière, si ce n'est en l'insufflant dans les narines, ce qui pourrait avoir lieu chez les enfans trop jeunes pour exécuter la petite opération de priser. Il y a lieu de croire, d'après ce que rapporte Watherhouse, que dans les hydropisies enkystées, l'application des feuilles fraîches de tabac trempées dans le vinaigre serait très-efficace. M. Fowler dit aussi avoir employé avec succès le tabac en lavement dans la tympanite.

Epilepsie, *Maladies nerveuses*, *cérébrales*. Comme moyen perturbateur d'une grande énergie, le tabac a été employé parfois dans les affections épileptiques et quelques autres maladies cérébrales rebelles, souvent, à la vérité, comme médecine d'essai et en désespoir de cause. Zacutus Lusitanicus, Rivière, etc., l'ont conseillé dans l'épilepsie et l'hystérie. Les résultats si marqués, qui suivent son administration à dose un peu forte, peuvent apporter quelques modifications utiles ; mais si l'administration en eût été très-fructueuse, ce médicament, si facile à se procurer et à administrer, serait aujourd'hui d'un usage général. R. Page, médecin anglais, a publié un travail où il cite plusieurs exemples d'épilepsies tétaniques guéries ou soulagées à l'aide de l'infusion de tabac (*Gazette de santé*, 1826, cahier d'août).

Inflammations. On serait tenté de croire, en considérant la grande activité du tabac, et les effets désastreux qu'il produit s'il est donné intempestivement, qu'on ne doit jamais le prescrire dans les maladies aiguës ou inflammatoires; c'est effectivement là la règle générale,

et même celle que suivent constamment le plus grand nombre des praticiens. Cependant on trouve dans le *Journ. de méd.* d'Édimbourg (XVIII, 351), trois observations de Robert Page, que nous venons de citer, sur des maladies aiguës guéries à l'aide d'un seul lavement de 36 grains de tabac dans 12 onces de gélatine; ce qui fit disparaître les symptômes alarmans de ces maladies, dont l'une était une pneumonie et l'autre une angine tonsillaire. Il conseille d'essayer ce moyen dans toutes les phlegmasies internes qui font des progrès rapides et menacent les jours du malade. Nous ne voyons pas que cet avis ait été suivi.

Dysenterie. On a aussi employé l'infusion de tabac dans la dysenterie, mais appliquée à l'extérieur en fomentation. Le docteur Obierne dit avoir obtenu des succès de ce mode de traitement dans un grand nombre de cas de cette maladie. Il faisait infuser *trois onces* de tabac dans six onces d'eau, pour une fomentation, auxquels il joignait quelques purgatifs doux, tels que l'huile de ricin, le sulfate de magnésie, le calomélas, etc. (*Gazette de santé*, n° XXII, août, 1826).

Fièvres intermittentes. On croit avoir remarqué au Havre, où on prépare beaucoup de tabac, que les fièvres intermittentes sont plus rares parmi les ouvriers qui travaillent à sa fabrication que parmi les autres artisans (*La Clinique*, juin, 1829).

Vers. Des fomentations de tabac sur l'abdomen, ou des lavemens de même nature, ont fait rendre des vers. Aux États-Unis, où ils sont fréquens, on applique des feuilles de tabac fraîches, trempées dans le vinaigre, sur le ventre des enfans. Barton a employé les feuilles de tabac de ces deux manières pour faire vomir, surtout dans le cas d'empoisonnement par l'opium. Fouquet dit avoir vu le tabac mouillé, appliqué sur le ventre, causer non-seulement des vomissemens, mais une sorte de *choléra-morbus* (*Mém. de la soc. roy. de méd.*, 1777, p. 299).

Le tabac a été analysé plusieurs fois. Suivant Vauquelin, le suc des feuilles fraîches contient : une matière animale; du malate de chaux, avec excès de base; du nitrate de potasse; du muriate de potasse; un principe âcre particulier, qui a été désigné sous le nom de *tabacine* par quelques chimistes (V. *Nicotine*). Le *coagulum* vert renferme différens sels, etc. (*Ann. du Muséum*, XIII, 261; *Ann. de chim.*, LXXI, 149; *Bull. de pharm.*, I, 338 et 418). Vauquelin a aussi donné l'analyse du tabac *fabriqué*, et dont les principes varient suivant sa composition, qui est rarement identique (*Ibid.*, XIV, 21). Le tabac en poudre, conservé dans des feuilles de plomb, contient parfois des sels de plomb qui peuvent être nuisibles, d'après l'analyse qu'en a faite M. Chevallier (*Journ. de chim. méd.*, VII, 242). MM. Posselt et Reimann ont publié plus récemment une nouvelle

analyse des feuilles fraîches du tabac; ils y ont observé une substance vireuse volatile, particulière, qu'ils nomment *nicotine;* de l'huile volatile analogue au camphre, qu'ils croient la *nicotianine* de Hermbstaedt; de l'extractif légèrement amer, avec un peu de narcotine et quelques sels; de la gomme avec du malate de chaux et quelques sels; de la résine verte; des traces de résine brune et amère; de la fibre; de l'eau de végétation, etc. (*Bull. des sc. méd.*, Férussac; XIX, 332). L'huile essentielle que donne le tabac à la distillation, et qu'il ne faut pas confondre avec l'huile empyreumatique que donne la pipe, est extrêmement âcre et un des plus violens poisons qu'on connaisse; *une goutte* ou deux, mises sur la langue d'un chat ou d'un chien, le tuent à l'instant. D'après Brodie, les Hottentots s'en servent pour tuer les serpens. L'eau roussâtre que donnent les pipes pendant qu'on fume ne contient qu'une portion de cette huile, et cependant nous avons vu qu'il n'en faut pas un gros pour faire périr un homme habitué même à fumer. Les Caraïbes, qui sont de grands fumeurs, en versent avec succès dans les plaies empoisonnées, d'après Monard, ou à son défaut, le suc des feuilles fraîches de tabac; ils mettent de ces dernières dans les plaies vermineuses, si communes aux Antilles. Les semences de tabac contiennent, d'après Parmentier, une huile grasse, douce, siccative et mangeable : une livre contient 3 onces 1/2 d'huile; et comme ces graines sont excessivement nombreuses, puisque Linné a calculé qu'un seul pied pouvait en fournir 40,320 par an, on pourrait peut-être tirer quelque parti de cette partie du tabac, qui est ordinairement sans emploi (*Bull. de la soc. phil.*, I, 18), bien qu'en Italie on les vante contre le priapisme.

On administre le tabac, en médecine, le plus souvent à l'extérieur ainsi que nous l'avons dit. On en prépare des infusions, des décoctions, etc., dont on fait des lotions, des fomentations; la dose de ce végétal, dans ce cas, ne doit pas dépasser deux gros pour une pinte d'eau; il en est de même pour les lavemens. En décoction, à l'intérieur, on ne doit jamais aller au delà d'un demi-gros en plusieurs prises, dans les 24 heures, et souvent il faut en donner moins. On emploie le tabac en poudre à celle d'un grain ou deux au plus; on mélange aussi cette poudre dans de la graisse pour en faire des espèces de pommades. Si les feuilles sont fraîchement séchées, il faut se tenir dans les mêmes proportions; si elles sont vieilles, et surtout *travaillées*, il faut diminuer cette dose. Dans tous les cas il faut surveiller l'effet du tabac administré; voir s'il n'est pas absorbé en trop grande quantité; s'il ne produit pas de nausées, de vomissemens, d'assoupissement, etc., et dans ce cas, en diminuer les doses ou même en suspendre l'administration. On doit toujours se rappeler que le tabac est un végétal d'une force considérable, et dont les

effets peuvent être très-dangereux. La plante fraiche est moins active que celle qui a subi la fermentation nécessaire pour entrer dans le commerce.

Le tabac fait la base du *sirop de Quercetan*, qui a été vanté comme un puissant expectorant dans le catarrhe froid, l'asthme humide, etc.; il entre dans le baume tranquille, le *mondificatif*, l'*Opodeldoch*, etc. La médecine vétérinaire emploie le tabac dans un assez grand nombre de cas, surtout en pommade, contre les insectes qui attaquent la peau des animaux.

Gohori (J.). Instruction sur l'herbe pétun, dite l'herbe de la royne ou médicée. Paris, 1572, in-8, fig. — Monardès (N.). *Herba tabaco d'India*. Gênes, 1578, in-8. — Idem. *Della virtù del tabacco, colle sue operazioni*. Venise, 1708, in-12. — Everaerts, Everard ou Gerard (G). *De herbâ panaceâ, quam alii tabacum, alii petun aut nicotianam vocant*, etc. Antuerpiæ, 1583, in-16; *id.*, 1587; *id.*, 1644, in-12. — Castro (J). *Historia de las virtudes y propriedades del tabacco*, etc. Cordoue, 1620, in-8. — Neander (G.). *Tabacologia*. Lugduni-Batavorum, 1622. — Lesus. *Non ergo alicui bono tabacocapnia per os et nares*. Parisiis, 1626. — Thorius (R.). *Hymnus tabaci*. 1628. — Baumann (G.) *De tabaci viribus, usu et abusu*. Bâle, 1629, in-4. — Wesemann (J.-F.). *De nicotianæ herbæ, sive tabaci virtutibus*. Upsaliæ, 1633, in-8. — Braun (N.). *Quæstiones medicæ de fumo tabaci* Giessæ, 1638, — Everarti (R.). *De panacea seu tabaco*. Ultrajecti, 1644, in-8. — Durante (C.). *In tabacum epigramma*. Ultrajecti, 1644, in 12. — Junker (J.). *Disc. de masticatione tabaci* (*of Schawing tabaco*) *in Angliâ usitatâ*. Halæ, 1644, in-4. — Ferrant (L). Traité du tabac en sternutatoire. Bourges, 1645, in-4. — Cuparus (J.-J.). *I biasimi del tabacco*. Palerme, 1645, in-4. — Guffert (J.-J.). *Il biasimo del tabaco, overo luso pernicioso di esse*. Palerme, 1645, in-4. — Magnen (J.-C.). *De tabaco exercitationes quatuordecim*. Pavie, 1648, in-12; *idem*, 1658; *idem*, Amsterdam, 1669. — Lampeguani (J.-C.). *Levis punctura tabaci*. Milan, 1650, in-8. — Venner. *De tabaco*, etc. Londini, 1650, in-4. — Vitalioni (A.). *De abusu tabaci*. Romæ, 1650, in-12. — Tappius (J.). *Oratio de tabaco ejusque hodierno abusu*. Helmstadii, 1653, in-4; *id.* 1660; *id.* 1673; *id.* 1683; *id.*, 1689. — Balde (J.). *Satyra abusum tabaci*. Monachii, 1657, in-12. — Marradon (L.). *Dialogo del tabacco*, etc. Séville, 1618. Traduit en français: Paris, 1643, in-4; *id.* Lyon, 1685, in-12. — Pauli (S.). *Commentarius de abusu tabaci Americanorum*, etc. Hafniæ, 1661, in-4. — Idem, *Diss. de abusu tabaci*. Argentorati, 1665. — Cassam (F.-R.). *Invectiva contra o tabaco*, etc. Lisboæ, 1643. — Frederici (J.-A.). *Diss. de tabaco*. Ienæ, 1667, in-4. — Baillard (E). Discours sur le tabac. Paris, 1668, in-12; *id.* 1673. — Stella (B.). *Il tabaco medico morale curiosa*. Romæ, 1669, in-8. — Barnstein. *Miraculum tabaci*. Francofurti, 1773. — Milchsach (C.-R.). *De tabaco*. Marburgii, 1682, in-4. — Dorsteuius (J.-D.). *Diss. de tabaco*. Marburgii, 1682, in-4. — Albinus (B.). *Diss. de tabaco*. Francofurti-ad-Oder., 1685, in-4; *id.* 1695. — Stissar (A). *Epist. de machinis fumiductoriis curiosis*. Hamburgii, 1686, fig. — Contugi. *Non ergo nocet cerebro tabacum*. Parisiis, 1690. — Beintema (J.-W.). *Panacea oder lob des tabacks*, etc. Lipsiæ, 1691, in-8. — Letschius (J.-T.). *Diss. de tabaco*. Francofurti-ad-Viad, 1695, in-4. — Fagon (G.-C.). *Ergo an ex tabaci usu frequenti vitæ summa brevior? Affirmat.* Resp. C. Bergers. Parisiis, 1699. — Manara (C.). *De moderando tabaci usu in Europæis*. Matritensis, 1702. — Appelii (J.-J.). *Tabaci bibulus medicinæ tumulus*, etc. Coloniæ, 1703, in-8. — Hecquet (P.). *Diss. de nicotiano*. Parisiis, 1710 (A la suite de son Traité des dispenses du carême). — Cohausen (J.-H.). *Diss. satyrica physico-moralis de pica nasi, sive tabaci sternutatorii*, etc. Amstelodami, 1716, in-8. Traduit en allemand. Leipsic, 1720, in-8. — Idem. *Raptus extaticus in montem Parnassum, sive Satyricon novum in modernum tabaci*, etc. Amstelodami, 1726, in-8. — Meisner (L.-F.). *De caffe, chocolatæ, herbæ thea ac nicotianæ naturâ, usu et abusu*. Nurembergæ, 1721, in-8. — Greiff. *Tabacologia*. In-12. — Ludolff (J.). *Diss. de tabaci noxa post pastum*. Erfodii, 1722, in-4. — Plaz (A.-G.). *Diss. de tabaco sternutatorio*. Lipsiæ, 1727, in-4; *id.* 1733. — Stahl (I.-J.). *De tabaci effectibus salutaribus et nocivis*. Erfodiæ, 1732, in-4. — Maloet. *An a tabaco naribus assumto peculiaris quædam cephalalgiæ species, aliique affectus?* Parisiis, 1733. — Treyling (J.-J.). *Diss. de abusu tabaci*. Ingolstadt, 1735, in-4. — Lefebvre (J.-F.). *Tractatus de natura, usu et abusu thei, chocolatæ et tabaci*. Besançon, 1737, in-4. — Alberti (M.). *Diss. de tabaci fumum sugente theologo* Halæ, 1743, in-4. — De Garbenfeld. *Diss. de tabaci usu et abusu*. Argentorati, 1744. — Kruger (J.). Traité du café, du thé, du chocolat (en allem.). Halæ, 1743, in-8. — Junker (J.). *De masticatione foliorum tabaci in Angliâ usitatâ*. Halæ, 1745, in-4. — Schulze (J.-G.). *De masticatione foliorum tabaci*. 1744, in-4. — Beck. *Dissert. quæstiones de suctione fumi tabaci*. Alsfordii, 1745, in-4. — Buchner (J.-A.-E.). *De genuinis viribus tabaci, ex ejus principiis constitutivis demonstratis*, etc. Resp. J. Fravenknecht. Halæ, 1746, in-4. — De Prade. Histoire du tabac (en allemand). 1747, in-8.

— Herment. *An post cibum tabaci?* Paris, 1749. — Langguth. *Diss. de immoderatiori tabaci abusione, communi juvenilis ætatis pernicie.* Vittebergæ, 1750. — Reichel. *Diss. de tabaco ejusque usu medico.* Vittebergæ, 1750, in-4. — Bormer (P.-A.). *De immoderatiori tabaci usu.* Halæ, 1750, in-4. — Delassone. *An tabacum lentum sit homini venenum?* Parisiis, 1751. — Petit-Maître (S.). *Diss. de usu et abusu nicotianæ.* Basileæ, 1756, in-4. — Ferrein. *An ex tabaci usu frequenti vitæ summa brevior?* Parisiis, 1758. — Triller (D.-G.). *De tabaci ptarmaci abusu, seu atrocis affectus ventriculi aliorumque morborum causâ.* Vittebergæ, 1761, in-4. — Brunet. Le bon usage du tabac en poudre. Paris, 1780, in-12. — Feller (C.-G.). *Diss. de ænematibus, sive instrumento quo nicotianæ fumus applicari possit.* Lipsiæ, 1781, in-4, fig. — Buc'hoz. Dissertation sur le tabac. Paris, 1785. — Mémoire sur le tabac (*Observ. sur la physique*, XXXIX, 188). — Fowler. Mémoire sur les effets du tabac comme diurétique dans les hydropisies et la dysurie (en anglais). Londres, 1785. — Portal (A.). Observations sur l'usage des fumigations par le fondement, dans le traitement des noyés. Paris. — Pia. Sur le succès de l'établissement à Paris, en faveur des personnes noyées. 1792, fig. — Gardane. Sur les asphyxies, avec une nouvelle boîte fumigatoire portative. Fig. — Titius (S.-C.). *Programma de clysterum tabacinorum in asphycticis.* Wittebergæ, 1797, in-4. — Eschenbach. *Diss. de fumi nicotianæ suctu.* Lipsiæ, 1803. — Kilian (C.-J.). Diététique du tabac (en allemand). Lipsiæ, 1806. — Watherouse (B.). Avis aux jeunes gens sur leur santé, renfermant la doctrine générale des maladies chroniques causées par l'usage du tabac, etc. (en anglais). Philadelphie, 1807, in-8. — Cadet de Gassicourt (C.-L.). De quelques tabacs du commerce et des sternutatoires en général (*Bull. de pharm.*, I, 263; 1809). — Sarrasin. Traité de la culture du tabac. — Cadet de Vaux. Traité de la culture du tabac. Paris, 1810, in-12. — Gust. *Diss. de usu et abusu tabaci.* Strasbourg, 1811, in-4 (Thèse). — Guyton de Morveau. Extrait de la police judiciaire de la chimie, du professeur Remer (*Journ. de pharm.*, I, 28; 1815). — Arvers. Dissertation sur le tabac. Paris, 1815 (Thèse). — Lehman (J.-G.-C.). *Generis nicotianarum historia.* 1818, in-4. — Gorys Tabac considéré comme cause de maladies et moyen thérapeutique. Paris, 1820, in-4 (Thèse). — Fumey. Propriétés et usage du tabac. Paris, 1820, in-4. — Pointe (J.-P.). Observations sur les maladies auxquelles sont sujets les ouvriers employés dans la manufacture des tabacs, à Lyon. Paris, 1818, in-8. — Parent du Chatelet et Darcet (fils). Mémoire sur les véritables influences que le tabac peut avoir sur la santé des ouvriers occupés aux différentes préparations qu'on lui fait subir (*Annal. d'hygiène publique*, II, 169; 1829).

NICOTIANINE. Matière blanche et cristalline, extraite du tabac par Hermbstaedt, qui l'a nommée aussi *Camphre du tabac* (*Journ.* de Schw., XXXI, 442). Elle fond à une douce température, est volatile, peu soluble dans l'eau, offre l'odeur du tabac raffiné, et prise à la dose d'un grain cause des vertiges. Quoique analogue à la *Nicotine*, elle en paraît distincte. MM. W. Posselt et L. Reimann (voy. *Bull. des sc. méd.* de Fér., XIX, 332) en ont de nouveau constaté l'existence.

NICOTINE. Thomson a donné ce nom à une substance liquide, volatile, analogue aux huiles essentielles, découverte en 1809 par G. Cerioli de Crémone, dans le *Nicotiana Tabacum*, L., et par Vauquelin dans les feuilles de deux espèces de nicotiane. C'est elle qui donne au tabac préparé son caractère distinctif (*Bull. de pharm.*, I, 328, et *Ann. de chim.*, LXXI, 139). Elle est incolore, soluble dans l'eau et l'alcool; son odeur, qui est celle du tabac, provoque de violens éternuemens; elle est âcre, vireuse, et, suivant W. Posselt et L. Reimann qui l'ont récemment étudiée (extr. *Bull. des sc. méd.* de Fér., XIX, 332), se comporte à la manière des bases. Elle fait partie de nos *Aromites*. Voy. ce mot et *Nicotianine*.

NICTAGE, pour *Nyctage*. Voy. ce dernier mot.

NID D'ALCYON OU DE SALANGANE. Voy. *Hirundo esculenta*, Latham.

— D'HIRONDELLE. Voy. *Hirundo rustica*, L. (III, 513).

NID D'OISEAU. Fruit d'une Cucurbitacée des Philippines, dont la

chair est purgative ; on retire de ses semences une huile adoucissante, nervine, employée contre la surdité (*Trans. philos. abr.*, I, 100). Les botanistes ont aussi donné le nom de nid d'oiseau, *Nidus avis*, à une plante de la famille des Orchidées, *Ophrys Nidus avis*, L., qui croît en France ; elle est inusitée.

NID D'OISEAU DES INDES. Voy. *Hirundo esculenta*, Lath.

NIDDLE SIZE. Un des noms anglais de l'*Inula dysenterica*, L.

NIDIKUDDA, NIDIKUMBA. Noms de l'*Oxalis sensitiva*, L., à Ceylan.

NIÉBÉ. Nom iolof d'un *Haricot* qui donne le pian aux poules qui s'en nourrissent.

NIEBISKIE DRZEWO. Nom polonais du *Bois de Campêche*.

NIEDER-ZISSEN. Grand duché du Bas-Rhin, en Prusse. Il y existe des eaux minérales, de peu d'importance, mentionnées dans la *Revue* de E. Osann. (Voy. une bibliogr. de *Prusse*).

NIEDERAU.

Gmelin (C.-C.). Rech. chimiques sur les eaux acidules de Niederau (en allemand). Tubingue, 1828.

NIEDERBRONN ou NIDERBRONN. Bourg de France (Bas-Rhin), situé à l'entrée d'un vallon, au pied des Vosges, à 4 lieues de Haguenau et 10 de Strasbourg, connu par ses eaux minérales froides et salines, peu actives, renommées pourtant en Alsace, surtout dans le traitement des affections chroniques de l'appareil digestif, de l'ictère, de l'hypochondrie, des maladies des voies urinaires, des yeux, des oreilles, des palpitations, de quelques éruptions cutanées, etc., comme apéritives, laxatives et toniques. On les prend en boisson, à la dose d'une à 2 pintes par jour, ainsi qu'en bains, dont on élève la température, et pour lesquels un établissement convenable se fait encore désirer des nombreux visiteurs de ces eaux. La saveur en est saline, avec un arrière-goût fade ; elles sont un peu gazeuses. MM. Gerboin et Hecht y ont trouvé par livre (*Ann. de chim.*, LXXIV, 250) : muriate de soude, 38 grains ; m. de magnésie, 3,60 ; m. de chaux, 5,90 ; sulfate de chaux, 0,18 ; carbonate de chaux dissous dans l'acide carbonique, 0,90 ; c. de magnésie, 0,42 ; c. de fer, 0,15 : résultats bien différens de ceux qu'avait obtenus Leuchsenring.

Roeslin (E.). Situation des Vosges... les eaux minérales, particulièrement la source de celles de Niderbronn (en allemand). Strasbourg, 1595, in-8. — Reyhing (B.). Desc. abrégée des bains de Niderbronn (en allemand). Strasb., 1622, in-8. — Reisel (S.). Espèces et propriétés des bains de Niderbronn (en allemand). Strasb., 1664, in-8. — Leuchsenring (J.-L.). *Diss. de fonte medicato Niderbronnensi*. Argent., 1753, in 4. — Spielmann (J.-R.). *Diss. de fonte medicato Niederbronnensi*. Strasb., 1753, in-4 (Nous ignorons si cet ouvrage est distinct du précédent). — Gerard. Traité analytique sur les eaux minérales de Niederbronn (Extrait dans le *Journ. de méd. milit.*, VII, 138).

NIEDERLANGENAU, en Silésie, royaume de Prusse. Il y existe des eaux minérales, fréquentées depuis peu d'années, et analogues à celles de Cadowa. En 1826 il s'y est rendu 123 malades. E. Osann en parle dans sa *Revue* (Voy. une bibliogr. de *Prusse*).

NIEDOSZIALCK. Nom polonais de la piloselle, *Hieracium Pilosella*, L.

NIEDZWICDZEGO. Un des noms polonais de la busserole, *Arbutus Uva Ursi*, L.

NIKI. Nom de l'éléphant, au Sénégal, parmi les nègres. Voy. *Elephas* (III, 67).

NIELLE, ou mieux NIGELLE. *Nigella sativa*, L. Voy. *Nigella*.

Nielle des blés, Nielle batarde. *Agrostemma Githago*, L. (I, 115).
— ou Rouille des blés. *Uredo carbo*, DC.
— des jardins. *Nigella damascena*, L. Voy. *Nigella*.

Nienghala. Un des noms du *Gloriosa superba*, L. (III, 383), à Ceylan.

Niepouk. Nom des *Perdrix* chez les Kourils.

Nieserkraut. Un des noms allemands de l'*Achillea Ptarmica*, L.

Nieskruid. Un des noms hollandais de l'*Helleborus niger*, L.

Niesplik. Nom polonais du néflier, *Mespilus germanica*, L.

NIEVES. Petite île des Antilles, qui offre plusieurs sources d'eaux, la plupart thermales. M. Chervin, cité par M. Alibert (*Précis*, etc., 518), a observé en 1818, à quelques centaines de pas de la ville de Charleston et à peu de distance de la mer, 4 sources à différens degrés. L'une d'elles, qui est tiède, est reçue dans un bassin clos et couvert, assez grand pour 40 à 50 baigneurs, et pourvu de gradins. Le propriétaire, M. John Huggins, y a jeté les fondemens d'un vaste établissement, dans le but d'en faire le *Spa des Antilles*: nous en ignorons le succès; on ne dit même pas quelle est la nature de l'eau et les propriétés qui lui sont attribuées.

NIGELLA. Genre de plantes de la famille des Renonculacées, section des Helléboracées, de la Polygynie Pentagynie; il renferme une douzaine d'espèces, toutes annuelles, à feuillage élégant, fin et très-découpé, dont les semences noires (d'où lui vient son nom latin, ainsi que ceux de *Melanospermum* et de μελάνθρον, que portent dans les anciens les végétaux qui y sont contenus) sont âcres, poivrées et condimentaires dans quelques pays; plusieurs sont cultivées pour l'ornement des jardins, quoique inodores.

N. arvensis, L., Nigelle, et improprement Nielle, nom qui doit être réservé pour l'*Agrostemma Githago*, L. (I, 115). Cette plante, qui croît dans nos moissons, a une jolie fleur d'un gris-bleu tendre, très-agréable; elle représente pour nous les espèces des pays chauds, dont les semences ont des qualités plus actives; les siennes peuvent les remplacer comme condiment, ce qu'indique le nom de Poivrette qu'elle porte dans quelques cantons. On peut supposer aussi que ses autres propriétés sont également analogues à celles de ces dernières. On la dit sternutatoire.

N. damascena, L., Nigelle de Damas, cheveux de Vénus, Patte d'araignée. Cette plante élégante, originaire du midi de la France et de tout le bassin de la Méditerranée, est cultivée assez fréquemment dans les jardins; elle doit ses noms à la collerette de feuilles très-découpées qui entoure ses fleurs, qui sont elles-mêmes fort agréables à la vue. Ses semences, qui ont, dit-on, un peu l'odeur de fraise, passent pour fortifiantes, carminatives, céphaliques, emménagogues, diurétiques, etc., en infusion vineuse à la dose d'un gros. On les emploie en Orient dans les affections catarrhales, l'asthme pituiteux,

les vertiges, la céphalalgie, pour rétablir les règles, etc.; elles entrent dans plusieurs médicamens composés, aphrodisiaques ou condimentaires. Cette espèce est souvent confondue avec la suivante.

N. sativa, L. Ce végétal est naturel à l'Orient; on le cultive dans le Saïd en Égypte, en Perse, dans l'Inde. Ses graines sont très-employées, sous le nom d'*abésodé*, *habe sodé*, en arabe, qui veut dire graines noires; et de *haba tazaké*, graines bénites [1]. En Égypte on en sème sur le pain (d'après Olivier, Sonnini, etc.) et les gâteaux, après les avoir pulvérisées, pour les rendre plus agréables et plus appétissans; elles leur donnent une saveur légèrement aromatique, et passent pour faciliter la digestion, dans les climats très-chauds, et engraisser. Cet emploi remonte à la plus haute antiquité, puisqu'il est mentionné dans l'Écriture (*Esdras*, XXVIII, 25). On les vend par sachées au Caire, pour cet usage (Belon, *Singularités*, 205). En Perse on les mange semées sur le pain, ainsi que celles de pavot. Dans le Hanovre on en met dans les ragoûts, ce qui l'y a fait appeler *Tout-épice*. Dans l'Inde on se sert comme condiment d'une variété de cette espèce, appelée *N. indica* par Roxburg; on en ajoute dans le *cari*. Cette semence paraît avoir fait partie de la matière médicale d'Hippocrate (*Steril.*, 675).

On ne fait en France aucun usage des semences des *nigelles*, peut-être à cause de la famille suspecte à laquelle elles appartiennent; le seul que l'on pourrait essayer serait celui des graines de notre espèce vulgaire, le *N. arvensis*, L., comme poivre dans les campagnes. Il serait à désirer que nous en eussions l'analyse.

NIGELLA ORDINARIA, NIGELLA ROMANA. Noms portugais et italien du *Nigella sativa*, L.

NIGELLE. *Nigella arvensis*, L.

NIGRETA. Nom portugais du *Glaucium corniculatum*, Pers.

NIGRETTA. Un des anciens noms du merle, *Turdus Merula*, L.

NIHIL ALBUM. Ancien nom officinal du protoxyde de zinc. Voy. *Zinc*.

— GRISEUM. Ancien nom latin de la *Tuthie*, oxyde de zinc impur. Voy. *Zinc*.

NIRVALA, NIRVALAM. Noms brames du *Cratæva religiosa*. Valh (II, 461).

NIJAGHALA. Un des noms du *Gloriosa superba*, L., à Ceylan.

NIKA EDULIS, Risso. *Crevette* de Provence (voy. II, 62).

NIL. Ce mot, qui veut dire *bleu* en arabe, est le nom d'un *Convolvulus*, *C. Nil*, L. (II, 409), et le nom arabe, cyngalais, dukhanais et persan d'un indigo, *Indigofera Anil*, L. (III, 601).

NIL. Grand fleuve d'Afrique, dont les débordemens sont pour l'Égypte une source de fécondité, et dont, par analogie peut-être, on a cru l'eau propre pour combattre la stérilité des femmes. L'analyse qu'en a faite le docteur Clarke (*Journ. de pharm.*, I, 48) n'y

---

[1] Olivier appelle *Abesodée* les graines du *Nigella damascena*, L. (*Voyage*, II, 168); Sonnini donne ce nom à celles du *N. sativa*, L. (*Voyage*, II, 260). Ces deux graines paraissent avoir les mêmes propriétés; ainsi cette confusion est sans inconvénient.

montre aucun principe qui ne se trouve dans d'autres eaux courantes ; néanmoins on la dit délicieuse lorsqu'elle est claire, et l'on rapporte dans le *Dictionnaire des sciences médicales* qu'un bâtiment venant d'Égypte vendit naguère de cette eau fort cher à Marseille. *Nil* veut dire *bleu* en arabe, d'après Bruce (*Voyage*, etc., IX, 265), sans doute de la couleur des eaux de ce fleuve.

NIL. Nom du protoxyde de zinc, dans le moyen âge, par syncope de *Nihil album*, un autre de ses noms. Voy. *Zinc*.

NIL WEED. Un des noms anglais de l'*Asclepias syriaca*, L.

NILA BARUDENA. Nom malabare de la mélongène, *Solanum Melongena*, L.

NILATOTA. Nom dukhanais du sur-deuto-sulfate de cuivre. Voy. *Cuivre*.

NILAVAGHEI. Un des noms tamouls du *Séné*.

NILAVEREI, NILAVERIE. Noms tamoul et cyngalais du séné, *Cassia Senna*, L.

NILBEDOUSI. Le suc des feuilles de cet arbrisseau, toujours vert, du Malabar, sans nom linnéen, mêlé au lait de coco, est employé dans ce pays contre les vers. On l'appelle encore *Kaka-nigra* dans l'Inde.

NILE, NILEN. Noms du *Saphir* chez les Cyngalais et les Malabares.

NILI. Un des noms sanscrits et tamouls de l'*Indigo*.

— CAMARAM, NILI KEI. Noms indiens du myrobolan emblic, *Phyllanthus Emblica*, L. Voy. *Emblica officinalis*, Gært. (III, 71), et *Myrobolans* (IV, 538).

NILIACUM. Nom du *Miel* de première qualité chez les Grecs.

NILINI. Un des noms sanscrits et tamouls de l'*Indigo*.

NILLGUÉ. Radiée du Chili, paraissant appartenir au genre *Senecio*, dont l'infusion est employée dans ce pays contre les fièvres intermittentes : on lui accorde surtout la propriété de modérer la chaleur de ces pyrexies (Feuillée, *Chili*, II, 759).

NILOUFAR, NILUFAR. Noms arabes du *Nymphæa* du Nil, d'où on a fait *Nénufar*.

NILPFERD (*Cheval du Nil*). Nom de l'*Hippopotame* dans Haller.

NILUM. Nom tellingou de l'*Indigo*.

NIMBO, NIMBOU. Noms indiens du *Melia Azadirachta*, L. (IV, 291).

NIMBU. Nom hindou du citronnier, *Citrus medica*, L.

NIMMUK. Nom dukhanais du chlorure de sodium (sel commun). Voy. *Sodium*.

NINDSI, NINDSIN, NINDSING. Noms japonais du *Sium Ninsi*, L. Voy. aussi *Ninsi*.

NINGI, NINGIK. Noms d'une grosse racine de Sierra-Leone, dont les nègres préparent une boisson enivrante (Golberry, *Voyag.*, II, 381).

NINGILAN. M. le docteur Moricheau-Beaupré, chirurgien en chef de l'armée française qui a fait la conquête d'Alger, a bien voulu, à notre prière, nous rapporter diverses substances médicinales que vendent les Maures dans les places de cette ville ; mais comme ils sont d'une grande ignorance, on ne peut guère compter sur les vertus qu'ils leur attribuent. L'une d'elles, appelée *Ningilan*, consiste en de petites graines inodores, insipides, ovales, unies, lisses, très-comprimées, jaunâtres, qu'ils vendent comme diurétiques ; broyées avec de l'huile, on les applique sur les brûlures. Ces semences nous ont paru être celles d'une Graminée. On s'en sert effectivement pour préparer du levain ; mâchées dans la bouche, elles y

forment une pâte laiteuse douce, et semblable à celle de nos céréales.

NINIPATTU. Un des noms du carambolier, *Averrhoa Carambola*, L., à Amboine (I, 508).

NINITÉ. Nom du papayer, *Carica Papaya*, L., à Taïti (II, 106).

NINSI, NINZI, NINZIN, NINZINUS. Noms japonais de la racine du *Sium Ninsi*, L., qui est une des espèces de genseng. Voy. *Genseng* (III, 356) et *Sium*. Voy. aussi *Nindsi*.

NINSING, NINSINGMERK, NINSIWORTEL. Noms allemands et nom hollandais du *Sium Ninsi*, L.

NINURI. Nom indien du *Phyllanthus Ninuri*, L.

NIONGIOGAN. Végétal des Philippines, dont le fruit, d'un goût agréable, est vermifuge. Si on en mange trop, il cause le hoquet et la soif. Le suc des feuilles a les mêmes propriétés. Instillé dans les yeux, il dissipe les taies (*Trans. phil. abr.*, I, 128).

NIOPO. *Acacia Niopo*, Kunth (I, 13).

NIOTA (BIPORKIA, Du Petit-Th.) PENTAPETALA, Lam. Arbre du Malabar, de la famille des Simaroubées, de l'Octandrie Monogynie, dont les feuilles, toujours vertes, et les fruits sont amers et employés contre les fièvres. On retire de l'huile de ces derniers. C'est le *Karinnjoti*, de Rhéede (*Hort. Malab.*, VI, 31).

NIOTOUT. NIOUTTOUTT. Noms africains d'un végétal épineux qui donne le *Bdellium* (I, 562), d'après Adanson.

NIOU. Un des noms du cocotier, *Cocos nucifera*, L., au îles Sandwich (II, 340).

NIPA FRUTICANS, Thunb. Végétal des endroits humides des îles de la Sonde, de Java, etc., qui appartient aux Pandanées. Ses feuilles, teillées, servent à fabriquer des tissus, des nattes, des chapeaux, des couvertures, etc. On mange ses fruits tendres, on les confit au sucre, etc.; mais ils deviennent si durs à la maturité du régime, qu'il est impossible d'en tirer alors aucun parti (*Mém. du mus.*, V, 297). Lors de son premier développement, le régime du *Nipa*, regardé autrefois comme un palmier, fournit une liqueur laiteuse agréable, susceptible de se changer par la fermentation en une sorte de vin.

NIPPON-KIRI. Un des noms japonais du *Bignonia tomentosa*, Thunb. (I, 600).

NIR-CARAMBU. Nom indien du *Jussieua repens*, L. (III, 699).

NIR-NOSTJIIT. Nom malabare du *Volkameria inermis*, L.

NIR-SCHULLI. Sorte de *Sésame* de l'Inde.

NIRA-POOSEE. Nom d'une racine qu'on vend à Siam, d'après le docteur Finlayson; on la râpe, on la met dans l'eau, conjointement avec une autre racine appelée *Soon-koong*, et on les administre contre les aphthes (Ainslie, *Mat. ind.*, II, 250).

NIRBIKHI, NIRBISHI. Noms indiens du *Caltha Nirbisia*, Hamilt. (II, 36).

NIRBISHA. Nom sanscrit de la zédoaire longue, *Curcuma Zedoaria*, Roxb. (II, 525).

NIRBISI. Nom hindou de la *Zédoaire*.

NIRGETA. Nom du *Glaucium luteum*, Scop., en Portugal (III, 379).

NIRPULLI. Nom tamoul du *Tradescantia axillaris*, L.

NIRUALA. Gros arbre du Malabar, dont le suc des feuilles est diurétique; les feuilles broyées, mêlées avec du sel, du camphre, etc.,

ont le même résultat, en cataplasme; on les applique avec succès sur les tumeurs froides, etc. (Ray, *Hist. plant.*).

NIRVISCHA. Un des noms sanscrits de la *Zédoaire*.

NISA, NISES, NISER. Noms norwégiens du marsouin, *Delphinus Phocæna*, L.

NISANDRA. Voy. *Vitex trifolia*, L.

NISCAG. Nom de l'outarde, *Otis tarda*, L., chez les Knisteneaux.

NISJI. Nom japonais de la carotte, *Daucus Carota*, L. (II, 599). On le donne aussi au ninzi, qu'on apelle aussi *nisi*, *Sium Ninsi*, L.

NISPERO. Nom de l'*Achras Sapota*, L., à Cumana (I, 24).

NISSA. Palmier des Célèbes, dont on mange les feuilles (*Dict. des sc. nat.*, XXXV, 9).

NISSOLIA QUINATA, Aubl. (*N. ferruginea*, W.). Cet arbrisseau grimpant, de la Guiane, de la famille des Légumineuses, exsude de son tronc une gomme rouge transparente, d'un goût fort astringent. Le nom de *Nissolia* est aussi celui d'un *Lathyrus* indigène (*L. Nissolia*, L.), inusité.

NISSOOU. Nom du terre-noix, *Bunium Bulbocastanum*, L., en Languedoc (I, 687).

NISUS. Nom latin de l'épervier, *Falco Nisus*, L.

NISWUT. Un des noms hindous du turbith, *Convolvulus Turpethum*, L.

NITAIRE (Eaux min. de Saint-). Voy. *Nectaire* (*Saint-*).

NITELA. Un des anciens noms latins de l'écureuil, *Sciurus vulgaris*, L.

NITI-PANNA. Nom malabare du palmier, *Corypha umbraculifera*, L., ou d'une de ses variétés (II, 444).

NITIDULA. Un des anciens noms du ver luisant, *Lampyris splendidula*, L.

NITRAS AMMONIACALE *s.* AMMONII *s.* AMMONIACÆ. C'est le *Nitrate d'Ammoniaque* (I, 249).

— ARGENTI *s.* NITRAS ARGENTI CRYSTALLINUM. *Nitrate d'Argent cristallisé* (I, 399).
— — FUSUM. *Nitrate d'Argent fondu* (I, 405).
— BARITICUM *s.* BARITÆ. *Nitrate de Barite* (voy. I, 552).
— BISMUTHI *s.* SUB-BISMUTHICUM. *Sous-nitrate de Bismuth* (I, 605).
— CUBICUM. Un des noms du nitrate de soude. Voy. l'art. *Sodium*.
— CUPRI. *Nitrate de Cuivre* (voy. II, 508).
— FERRI. *Nitrate de Fer* (voy. III, 233).
— HYDRARGYRI. *Proto-nitrate de Mercure* (voy. IV, 361).
— — LIQUIDUM. C'est la *Liqueur mercurielle de Belloste* (voy. IV, 362).
— KALICUM. Un des anciens noms du nitrate de potasse. Voy. l'art. *Potassium*.
— LIXIVIÆ. Autre nom du nitrate de potasse. Voy. *Ibid*.
— MAGNESIÆ. *Nitrate de Magnésie* (voy. IV, 187).
— MERCURII. Synonyme de *Nitras hydrargyri* (voy. IV, 361).
— NATRICUM. Ancien nom du nitrate de soude. Voy. l'art. *Sodium*.
— POTASSÆ. C'est le nitrate de potasse. Voy. l'art. *Potassium*.
— — DEPURATUM *s.* PURUM. Nitrate de potasse purifié. Voy. *Potassium*.
— — CUM SULPHURE FUSUM. Nitre fondu avec du soufre. Voy. *Potassium*.
— SODÆ. Nitrate de soude. Voy. l'art. *Sodium*.

NITRATE ACIDE DE MERCURE. Voy. l'art. *Mercure* (IV, 363).

— D'AMMONIAQUE. Voy. *Ammoniaque* (I, 249).
— D'ARGENT CRISTALLISÉ. Voy. *Argent* (I, 399).
— — FONDU ou PIERRE INFERNALE (voy. I, 405).
— DE BARITE. Voy. l'art. *Barium* (I, 552).
— DE BISMUTH (Sous-). Voy. au mot *Bismuth* (I, 605).
— DE CUIVRE. Voy. l'art. *Cuivre* (II, 508).
— DE FER. Voy. l'art. *Fer* (III, 233).
— DE MAGNÉSIE. Voy. au mot *Magnésie* (IV, 187).
— DE MERCURE. Voy. à l'art. *Mercure* (IV, 361).

NITRATE DE POTASSE. Voy. l'art. *Potassium.*
— — FONDU. Voy. l'art. *Potassium.*
— DE SOUDE. Voy. au mot *Sodium.*

NITRATES. Sels formés par la combinaison de l'acide nitrique avec les bases salifiables. Presque tous sont solubles dans l'eau, ont une saveur fraîche, fusent sur les charbons ardens, sont décomposés par la chaleur, répandent, au contact de l'acide sulfurique, des vapeurs blanches : plusieurs sont employés en médecine (voy. *Nitre*, *Nitrate* et *Nitras*).

NITRE, *Nitrum* des Latins, νιτρον des Grecs. Synonyme dé *nitrate de potasse*, souvent pris aussi jadis comme nom générique des *nitrates*. Les anciens chimistes ont aussi entendu par ce mot, comme il est dit dans l'*Histoire de l'Académie royale des sciences* (1667, I, 29), « non pas du salpêtre, mais un certain suc salin contenu dans les pierres, qui ne fulmine point, et dont il peut se faire par le moyen de l'air un salpètre qui fulmine. »

NITRE ANTIMONIÉ DE STAHL. C'est le *Fondant de Ruhland* (III, 276).
— D'ARGENT. Synonyme de *Nitrate d'Argent* (voy. I, 399).
— BAROTIQUE. Ancien synonyme de *Nitrate de Barite* (I, 552).
— CRU. Nitrate de potasse du commerce. Voy. *Potassium.*
— CUBIQUE. C'est le nitrate de soude. Voy. *Sodium.*
— DÉPURÉ ou PURIFIÉ. *Nitrate de Potasse* cristallisé.
— FIXÉ ou NITRE FIXÉ PAR LUI-MÊME. C'est la potasse caustique. Voy. à l'art. *Potassium.*
— FIXÉ PAR LES CHARBONS. Sous-carbonate de potasse préparé par déflagration du nitre avec le charbon. Voy. *Potassium.*
— FIXÉ DE SCHROEDER. Ancien nom du sulfate de potasse. Voy. *Potassium.*
— FIXÉ PAR LE TARTRE. Sous-carbonate de potasse, obtenu par la déflagration d'un mélange de tartre et de nitre Voy. *Potassium.*
— FONDU. Nitrate de potasse fondu. Voy. *Potassium.*
— INFLAMMABLE. Le même que le *Nitrate d'Ammoniaque* (voy. I, 249).
— LUNAIRE. Ancien nom du *Nitrate d'Argent cristallisé* (voy. I, 399).
— MERCURIEL. Synonyme de proto-nitrate de mercure. Voy. *Mercure* (IV, 361).
— DE POTASSE. C'est le nitrate de potasse. Voy. *Potassium.*
— PRISMATIQUE. Le même que le nitrate de potasse. Voy. à l'art. *Potassium.*
— QUADRANGULAIRE, NITRE RHOMBOIDAL. Anciens synonymes de nitrate de soude. Voy. *Sodium.*
— RÉGÉNÉRÉ. Nitrate de potasse formé directement. Voy. à l'art. *Potassium.*
— RHOMBOIDAL. Synonyme de nitrate de soude. Voy. *Sodium.*
— DE TERRE PESANTE. C'est le *Nitrate de Barite* (voy. I, 552).

NITREUX (Acide). Ancien nom de l'*Acide nitrique*, qui sert maintenant à désigner un autre acide moins oxygéné (voy. I, 515).
— BLANC (Gaz). Un des anciens noms du *Protoxyde d'Azote* (voy. I, 514).
— DÉPHLOGISTIQUÉ (Gaz). Priestley nommait ainsi le *Protoxyde d'Azote* (voy. I, 514).
— FUMANT (Acide). C'est le *Gaz acide nitreux rutilant* (voy. I, 515).
— (Gaz). Nom vulgaire du *Deutoxyde d'Azote* (voy. I, 515).
— (Gaz acide). Voy. *Gaz acide nitreux* (I, 515).
— (Oxyde). Nom donné par Dawy au *Protoxyde d'Azote* (voy. I, 514).
— PHLOGISTIQUÉ (Acide). Synonyme de *Gaz acide nitreux rutilant* (v. I, 515).

NITRIQUE (Acide). Voy. *Acide nitrique* (I, 515).

NITRITES. Sels que l'on suppose formés d'acide nitreux uni aux bases salifiables : combinaison qui, d'après les expériences de M. Dulong, paraît ne pas exister. Aucun, du reste, n'est d'usage en médecine.

NITRO-MURIATIQUE (Acide). C'est l'*Acide hydrochloro-nitrique* (voy. I, 35).

NITROGÈNE. Un des synonymes du gaz azote, considéré comme principe générateur du nitre. Voy. *Azote*.

NITRUM. Nom latin du *Nitre* (Nitrate de Potasse), et, dans Dioscoride, Pline, etc., du *Natrum* (voy. ces mots). Il a été employé aussi comme synonyme de *Nitras*.

NITRUM ALCALISATUM. Synonyme de *Nitrum fixum*.
— AMMONIACALE. Voy. *Nitras ammoniacale*.
— ANODYNUM. Voy. *Nitrum stibiatum*.
— ANTIMONIATUM. Même mélange que le *Fondant de Ruhland* (voy. III, 276; et *Nitrum Stibiatum*).
— CAUSTICUM. *Nitrate de Potasse* décomposé par sa déflagration avec des substances métalliques, et ramené à l'état de potasse plus ou moins pure.
— COMMUNE. C'est le nitrate de potasse. Voy. *Potassium*.
— DEPURATUM. Voy. *Nitre dépuré*.
— FIXUM. Voy. *Nitre fixé*.
— FLAMMANS. C'est le *Nitrate d'Ammoniaque* (voy. I, 249).
— LUNARE. Ancien nom du *Nitrate d'Argent cristallisé* (voy. I, 399).
— PER METALLA FIXATUM. Voy. *Nitrum causticum*.
— PHLOGISTON. L'un des synonymes de *Nitrate d'Ammoniaque* (voy. I, 249).
— PRISMATICUM. Un des noms du nitrate de potasse. Voy. l'art. *Potassium*.
— PURIFICATUM. Voy. *Nitre dépuré*.
— REGENERATUM. Voy. *Nitre régénéré*.
— — NON FIXUM. Ancien nom du *Nitrate d'Ammoniaque* (v. I, 249).
— SEMI-VOLATILE. Un des anciens noms du *Nitrate d'Ammoniaque* (voy. I, 249).
— STIBIATUM. Produit de la détonation du nitrate de potasse avec le sulfure d'antimoine. Voy. aussi *Nitrum antimoniatum*.
— TABULATUM. Nitrate de potasse fondu. Voy. le mot *Potassium*.
— VITRIOLATUM SCHROEDERI. C'est le sulfate de potasse. Voy. *Potassium*.
— VULGARE. Synonyme de *Nitrum commune*.

NITTA. Nom de l'*Inga biglobosa*, W., dans le Bournou (III, 605).

NIUNGUE. Nom du *Datura fastuosa*, L., à Caracas (II, 590).

NIUPON. Nom suédois du rosier sauvage, *Rosa canina*, L.

NIVELET.

Bresmal (J.-F.). Desc. des eaux acides ferrugineuses des fontaines de Nivelet. Liége, 1710, in-12.

NIVÉOLE. Un des noms de la perce-neige, *Galanthus Nivalis*, L. (III, 322).

NIVERNAIS. Ancienne province de France, aujourd'hui département de la Nièvre, peu riche en eaux minérales, dont celles de *Pougues* (voy. ce mot) est la seule renommée.

NIVULI. Nom brame de l'éla-calli, *Euphorbia Neriifolia*, L. (III, 184).

NIWA-LONGA. Nom japonais du sureau, *Sambucus nigra*, L.

NIX ANTIMONII. C'est l'*Acide antimonieux* (voy. I, 341).

NKASSE. Racine qui se donne au Congo pour prévenir les enchantemens (Walkenaër, *Voyages*, XIV, 73).

NNANCU-LAGNEN. Un des noms chiliens du *Linum aquilinum*, Mol. (IV, 122).

NNIL. Sorte d'Orchidée du Chili, dont on use dans ce pays dans les rétentions d'urine, la gravelle, les vents, etc., en infusion aqueuse (Feuillée, *Chili*, II, 726).

No-giki. Nom japonais du *Chrysanthemum indicum*, L. *No* veut dire *sauvage* dans la langue de ce pays.
— iendo. Nom japonais de l'ers, *Ervum Ervilia*, L. (III, 143).
— kaki. Nom japonais du plaquemimier, *Diospyros Kaki*, L. (II, 657).
Noble épine. Un des noms vulgaires du *Cratægus Oxyacantha*, L. (II, 461).
Noce. Nom italien du noyer, *Juglans regia*, L.
— di galla. Nom italien de la *Noix de Galle*.
— moscada. Nom italien de la muscade, *Myristica aromatica*, Murr.
— vomica. Nom italien de la *Noix vomique*.

NOCERA, en Italie, à quelques lieues de Foligno. Ville ancienne, située au pied de l'Apennin (qu'il ne faut pas confondre avec Nocera, dei Pagani), connue par ses bains et par une source thermale d'eau légère, renommée pour ses qualités médicinales et doucement purgatives. F. Hoffmann (*De aqua medicina universali*, Halæ, 1712, in-4) assure pourtant qu'elle ne diffère pas sensiblement de l'eau commune.

Nochil. Nom indien du *Volkameria inermis*, L.
Nochotte. Nom du pois chiche, *Cicer arietinum*, L., en Perse (II, 278).
Noci dzien. Nom polonais de la pariétaire, *Parietaria officinalis*, L.
Noctli. Un des noms indiens du *Cactus Opuntia*, L. (II, 6).
Noctua. Un des noms latins du hibou, *Strix Otus*, L.

NOÈDES ou NOHÈDES. Village du Haut-*Conflent*, de l'ancien comté de Roussillon, près duquel est une source minérale froide que Barrère dit martiale (Carrère, *Cat.*, 517).

Noefas. Nom arabe de la ronce, *Rubus fruticosus*, L.
Noegelein. Un des noms allemands des *Cloux de Girofle*.
Noegeleinrinde. Un des noms allemands de la *Canelle giroflée*.
Noela-tali. Nom indien que nous croyons être celui du *Nandina japonica*, Thunb.
Noem el sabil. Nom mal écrit du Neiem el salib, *Eleusine ægyptiaca*, Desf. (III, 69).
Noette. Nom lapon de la marte, *Mustela Martes*, L., selon Erxleben.
Noeud sauvage de Girard Roussin. Ce nom, d'après Venel, est un de ceux que porte l'*Asarum europæum*, L. (I, 463).
Nogal. Nom espagnol du noyer, *Juglans regia*, L. (III, 687.
Nogielek. Nom polonais du souci, *Calendula officinalis*, L. (II, 31).
Nogne jomfrue. Nom danois du colchique, *Colchicum autumnale*, L. (II, 355).
Nogolki. Nom russe du souci, *Calendula officinalis*, L.
Nogueira. Nom portugais du noyer, *Juglans regia*, L.
Nogueruela. Nom de l'*Euphorbia Chamæsyce*, L., à Salamanque (III, 179).
Nohass. Nom arménien du *Cuivre*.
Nointot (Eaux min. de). Voy. *Bolbec* (I, 632).
Noir animal. C'est le *Charbon animal*, ou *Charbon d'Os*. (voy. II, 96).

Noir de fumée. Espèce de suie légère qu'on obtient de la combustion des matières résineuses du pin, du melèze, etc., usitée dans les arts et en médecine.

Noir d'ivoire. Voy. *Carbone* (II, 96) et *Elephas* (III, 68).

Noir d'os. Sorte de charbon obtenu de la combustion imparfaite des os. On s'en sert pour décolorer les liquides. Voy. II, 96.

Noirprun. Synonyme de nerprun, *Rhamnus catharticus*, L.
Noisetier, Noisettier. *Corylus Avellana*, L. (II, 443).
— de Saint-Domingue. *Omphalea triandra*, L.
Noisette. Fruit du noisetier, *Corylus Avellana*, L. (II, 443).
— d'Amérique. *Omphalea triandra*, L.

NOISETTE DE SAINT-DOMINGUE. *Omphalea triandra*, L.
— D'INDE. Un des noms du fruit de l'*Arec*.
— PURGATIVE. Fruit du *Jatropha multifida*, L. (III, 678).
— DE TERRE. Nom des *Tubercules* de l'Arachide (I, 376).

NOISILLIER. Un des noms du noisetier, *Corylus Avellana*, L.

NOIX, *Nux*. On donne ce nom à des fruits à coque osseuse, qui s'ouvrent en deux valves ou sont d'une seule pièce, parfois recouverte d'une substance charnue appelée *brou*; c'est plus particulièrement celui du noyer, *Juglans regia*, L. (III, 687), mais on l'a étendu, improprement, à des fruits qui ne sont pas des noix pour les botanistes. Voyez *Nux*.

NOIX D'ACAJOU. Fruit du *Cassuvium*}*Pomiferum*, L. (II, 131).
— D'AHI. Fruit de l'*Inocarpus edulis*, L. (III, 612).
— AMÉRICAINE. Fruit du *Jatropha Curcas*, L. (III, 674).
— AQUATIQUE. Fruit du *Trapa natans*, L.
— D'AREC. Amande du fruit de l'*Areca Catechu*, L. (I, 393).
— DE BANCOUL. Fruit de l'*Aleurites triloba*, Forst. (I, 161).
— DE BANDA. Un des noms de la *Noix muscade*.
— DES BARBADES. Un des noms du fruit du *Jatropha Curcas*, L.
— DE BECUIBA. Fruit résineux de l'Inde, qui fournit une huile employée pour guérir le cancer (*Dict. des sc. nat.*, XXXV, 134).
— DE BEN. *Moringa aptera*, Gærtn. (IV, 460).
— DE BENGALE. Nom des *Myrobolans citrins* (IV, 540).
— DE CASTOR. Fruit d'un arbre non décrit du Sénégal, qui s'emploie contre les contusions (*Dict. des sc. nat.*, XXXV, 134).
— DE COCO. Fruit du cocotier, *Cocos nucifera*, L. (II, 240).
— DE COULCOUL. Bélon donne ce nom à un fruit gros comme les deux poings, plein de petits grains, bon à manger, doux comme des noisettes, qu'on vend à Constantinople, etc. (*Singularités*, 166). On ignore quel est ce fruit, sans doute exotique.
— DE CYPRÈS. Fruit du *Cupressus sempervirens*, L. (II, 518).
— D'EAU. Fruit du *Trapa natans*, L.
— D'ENFER. Fruit du *Sapium aucuparium*, Jacq.
— DE GAJAN. Voy. *Gajan* (III, 320).
— DE GALLE. Excroissances produites par un *Cynips*, sur les feuilles du chêne. Voy. *Galles* (III, 328) et *Quercus*.
— DE GIROFLE. On donne parfois ce nom aux fruits de l'*Agathophyllum aromaticum*, W. (I, 106).
— DE GOURA OU DE GOUROU. Fruit du *Sterculia acuminata*, Palis. Beauv.
— IGASUR. Nom de la *Fève de Saint-Ignace*. Voy. *Strychnos*.
— INDIENNE. Un des noms du fruit du cocotier, *Cocos nucifera*, L. (II, 240).
— DE JAUGE. Grosse variété de la *Noix commune*.
— DE KOLA. Un des noms de l'amande du fruit du *Sterculia acuminata*, Palis.
— DE MADAGASCAR. Fruit de l'*Agatophyllum aromaticum*, W. (I, 106).
— DE MALABAR. Fruit du *Sterculia Balanghas*, L.
— DE MÉDICINIER. Fruit du *Jatropha Curcas*, L. (III, 674).
— DE MÉSANGE. Variété à coque mince de la noix ordinaire.
— METEL. Fruit du *Datura Metel*, L. (II, 591). Matthiole (*Comment.*, 125) appelle *Noix de Metellus* l'anacarde, fruit de l'*Anacardium officinarum*, Gærtn. (I, 274).
— DES MOLUQUES. Fruit du *Croton moluccanum*, L. (II. 476).
— MUSCADE. Amande du fruit du *Myristica aromatica*, Thunb. (IV, 532).
— NARCOTIQUE. Fruit de l'Inde qui produit le délire chez ceux qui en mangent. On en fait entrer dans quelques médicamens (*Dict. des sc. nat.*, XXXV, 136).
— PACANE. *Juglans cylindrica*, Lam.

NOIX DE PARA. Un des noms de la fève pichurim, *Laurus Pichurim*, Rich. (IV, 66).
— DE PISTACHE. Un des noms de la pistache, *Pistacia vera*, L.
— DE RAVENDSARA. Fruit de l'*Agathophyllum aromaticum*, W. (I, 106).
— SARDES. D'après M. Dierbach, Xénophon mentionne sous ce nom la châtaigne, *Castanea Vesca*, Gærtn. (II, 133).
— DE SASSAFRAS. Un des noms de l'amande du *Laurus Pichurim*, Rich. (IV, 66).
— DE SERPENT. Un des noms du fruit du *Feuillæa scandens*, L. (III, 250).
— DU SOUDAN. Amande du *Sterculia acuminata*, Palis.
— DE TERRE. Un des noms du terre-noix, *Bunium Bulbocastanum*, L. (I, 687).
— DE THASOS. Nom de l'amande douce dans Hippocrate, *Amygdalus communis*, L. (I, 262).
— DE TOUMANOU. Fruit du *Calophyllum Inophyllum*, L. (II, 35).
— VOMIQUE. Semence du fruit du *Strychnos Nux vomica*, L.

NOKRA. Nom persan de l'*Argent*.

NOKTHO. Nom siamois du pélican, *Pelecanus Onocrotalus*, L.

NOLA CULINARIA. Un des noms de la pulsatille, *Anemone Pulsatilla*, L. (I, 292).

NOLANA PROSTRATA, L. Cette Solanée annuelle, qui croît au Pérou, et que l'on cultive chez nous en pleine terre dans les jardins de botanique, sert dans ce pays à nourrir les poules, ce qui l'a fait appeler *N. gallinacea*, par Persoon.

NOMBRIL MARIN. Espèce de Mollusque gastéropode pectinibranche. Voy. *Turbo*.
— DE VÉNUS. *Cotyledon Umbilicus*, L. (II, 452).

NOMENCLATURE. Nous croyons devoir dire quelques mots sur ce sujet qui intéresse beaucoup la matière médicale, ou du moins son étude. On appelle ainsi l'ensemble des noms que portent les substances usitées. Chaque pays en a de particuliers pour désigner celles qui lui sont propres, d'où on voit combien peuvent être nombreux ceux de certaines d'entre elles. Nous estimons que l'aloës en porte plus de cent connus; le tabac en a presque autant; le riz, le sésame, etc., n'en ont guère moins : ce qui tient à ce que ces substances sont usitées à peu près dans toutes les parties du monde. Ajoutez que ces noms se prononcent différemment suivant la localité, et sont écrits différemment aussi par les voyageurs; de sorte que ce serait un travail infini pour qui voudrait être au courant de ce genre de langage. Bien plus, les noms ne sont plus les mêmes au bout d'un certain nombre d'années; ainsi les naturalistes modernes qui ont pénétré au Brésil n'y ont pas toujours retrouvé les noms donnés par Pison et Marcgrave, dont les voyages dans ce pays datent du commencement du dix-septième siècle. Souvent ces noms sont d'une bizarrerie, d'une difficulté à prononcer qui en rendent l'orthographe pénible; ils sont sujets d'ailleurs à être estropiés par les écrivains, les imprimeurs et les lecteurs, sans qu'on puisse vérifier qui a raison, puisque beaucoup de ces pays n'ont pas de langue écrite. Dans ce cas, c'est la manière dont ils l'ont été la première fois qui doit être suivie; sans quoi, si tout le monde veut l'écrire à sa façon, il devient impossible de s'y reconnaître. Ces noms peuvent être comparés au patois de nos paysans, qui change avec le village qu'ils habitent. Et à ce sujet nous dirons qu'en France même, les

plantes, etc., ont des noms qui varient suivant les localités, comme on peut le voir dans notre Dictionnaire. En général les appellations sont basées sur quelques ressemblances, souvent grossières, ou sur le *facies*, l'habitation, les propriétés vraies ou supposées des objets désignés, et mille autres circonstances souvent fort singulières; d'où on a souvent fait de vraies *signatures*, c'est-à-dire des remèdes par ressemblance. On leur a donné encore des noms de dieux, de héros, de saints, de grands hommes, etc.; heureux quand cette nomenclature est insignifiante et ne conduit pas à l'erreur! Les naturalistes de nos jours ont remédié à ces inconvéniens de la nomenclature, en ramenant tous les êtres animés ou inanimés qui servent en médecine, à leur nom linnéen ou scientifique, qui, étant le même dans tout le monde savant, peut s'entendre partout. C'est désormais le seul qui doive être employé et avec lequel il convienne de se familiariser; il facilite et simplifie l'étude de la science, dont la nomenclature n'est pas la partie la moins difficile. Nous avons dans cet ouvrage cherché à ramener tous les noms connus, de quelque nation qu'ils vinssent, au nom scientifique, et nous pensons que ce n'est pas un des moindres services que nous aurons rendus aux personnes pour qui notre travail est destiné. Malheureusement il est encore beaucoup de ces noms pour lesquels cette sorte de traduction est jusqu'ici impossible, faute de descriptions ou de renseignemens suffisans; mais du moins nous aurons signalé cette lacune, et on cherchera à se procurer les documens qui manquent pour arriver à leur nom linnéen ou à leur en donner un. Il est indispensable que les médecins, les pharmaciens se servent de ces noms scientifiques, lorsqu'il n'en existe pas d'officinaux, pour éviter les erreurs, les quiproquos, etc.; car les appellations vulgaires désignent souvent plusieurs plantes, par exemple, sous le même nom, et réciproquement. M. Du Petit-Thouars observe avec raison que moins il y a de médecins ou de naturalistes dans un pays, plus les plantes y portent de noms, et plus il y en a d'usitées. On peut lire sur la nomenclature l'article que M. Poiret y a consacré dans la partie botanique de l'Encyclopédie par ordre de matières (XII, 104).

NOMPAREILLE. Nom d'une variété de *Pomme*.

NONACRIS. Pline (*lib.* XXXI, *c.* 2) dit qu'auprès de cette ville d'Arcadie sont des eaux vénéneuses, quoique belles et de bon goût; ce que quelques-uns attribuent à leur grande froideur, vu qu'elles se congèlent dans les ruisseaux auxquels elles donnent naissance.

NONARIA. Ancien synonyme d'*Astragale*.

NONATELIA OFFICINALIS, Aubl. (*Psychotria involucrata*, Sw.). Ses feuilles sont employées dans l'asthme à Cayenne, où cet arbrisseau, de la famille des Rubiacées, est nommé Azier à l'asthme (Aubl., *Guiane*, I, 183).

NONAWA. Nom du *Menyanthes nymphoides*, L., au Japon.
NONCA. Un des anciens noms de la buglosse, *Anchusa officinalis*, L., dans Dioscoride.
NONDO. Nom tungouse du lynx, *Felis Lynx*, L., selon Erxleben.
NONETTE. Nom d'une variété de froment. Voy. *Triticum*.
NONIGI. Nom du *Fumaria bulbosa*, L., au Japon (III, 310).
NONO. Un des noms du *Morinda citrifolia*, L. (IV, 459), à Taïti.
NONOATELI. Nom galibi du *Nonatelia officinalis*, Aubl.

NONOY. Village de France, à une lieue de Pont-à-Mousson, près duquel, dans les vignes, sont plusieurs sources d'eaux minérales froides (Carrère, *Cat.*, 499).

NOOCHIE. Nom tamoul du *Vitex Negundo*, L.
NOOK. Nom du *Polymnia frondosa*, Bruce, en Abyssinie.
NOONA MARUM ELLEY. Nom tamoul du *Morinda umbellata*, L. (IV, 459).
NOOTEN MOSKAAT. Nom hollandais du muscadier, *Myristica aromatica*, Murr.
NOPAL. Un des noms du *Cactus Opuntia*, L. (II, 6).
NOPALÉES. Synonyme de *Cactées* (II, 6).
NOPHOUTS. Un des noms chinois du *Moxa*.
NORHAIS. Ancien synonyme du *Ballota nigra*, L. (I, 540).
NORA-MAME. Nom japonais du pois, *Pisum sativum*, L.
NORCA. Nom portugais de la bryone, *Bryonia alba*, L. (I, 677).

NORDHEIM, en Hanovre? En 1804 on a découvert, non loin de cette ville, une source d'*eau sulfureuse*, et des bains ont été établis dans la maison du garde des bois.

NORDISCHE HIMBEERE. Nom allemand du *Rubus arcticus*, L.
NORLANDIÆ BACCÆ. Un des noms officinaux des baies du *Rubus arcticus*, L., dans le nord de l'Europe.

NORMANDIE. Ancienne province de France assez riche en eaux minérales, mais qui la plupart n'offrent que peu d'importance. Voy. *Aumale*, *Andelys*, *Bagnolles*, *Saint-Barthélemi*, *Blaru*, *Bleville*, *Briquebec*, *Brucourt*, *Caen*, *Cernières*, *Conches*, *Coutances*, *Evroult* (*St-*), *Forges*, *Ganville*, *Gournai*, *Hebecevron*, *Irai*, *Le Bec*, *Littry*, *Moulin-la-Marche*, *Nointot*, *Oherville*, *Pont-Audemer*, *Rançon*, *Ranes*, *Rouen*, *Santin* (*St-*), *Tintry*, *Touffreville*, *Vire*, *Vrigny*.

NORMELLE. Un des noms vulgaires du merle commun, *Turdus Merula*, L.

NORONHIA CHARTACEA. Arbre, probablement inédit, qu'on observe figuré au Musée d'Argentel, ou *Carporama*; il est cultivé à Bourbon, sous le nom de *Pouai*, pour ses fruits qui ont le volume d'une moyenne pomme, sont de couleur vert-noirâtre, et dont la chair est peu considérable, à cause de l'épaisseur de l'écorce et du volume du noyau : on la mange néanmoins. Nous ne savons si cet arbre est le même que le *N. Bina* de Du Petit-Thouars, seule espèce décrite de ce genre, qui la représente comme ayant un fruit du volume d'une olive et étant de Madagascar, ou le *N. emarginata*, du même (*Olea emarginata*, Lam.), aussi de Madagascar, dont le fruit de la grosseur d'une petite noix, se mange également (*Nova genera Madag.* p. 8, nº 24). Le genre *Noronhia* appartient à la famille des Jasminées et à la Diandrie Monogynie.

NORWÉGE (Eaux min. de).

Hertzberg (P.-H.). *Forsög til beskrivelse af en mineralsk kilde paa Findaas praestegaard Funden*, 1778 (*nye Saml. af det Norske selsk. skrifter*. B. 2. S. 89). — Strom (H.). *Underretning om mineralske sundheds van de isaer Oerens kildevand paa söndmör* (*Skrifter der Kiöbenhavnske selskab. nye saml.* Deel. 2. S. 408).

Nosorog. Nom russe du *Rhinocéros*.

Nossa (Eaux min. de). Voy. *Vinça*.

NOSTOCH. *Nostoch commune*, Vauch. (*Tremella Nostoch*, L.). On connaît sous ce nom une matière gélatineuse, enveloppée d'une membrane, traversée de filamens, de volume variable depuis celui d'une cerise jusqu'à celui d'un œuf, lobuleuse, ondée, de couleur verdâtre ou jaunâtre, qui croît en quelques heures sur la terre, dans les allées sablées des jardins, etc., après les pluies d'automne et du printemps; elle disparaît par la sécheresse, mais si on remet le sac desséché du Nostoch dans l'eau, il reprend son volume primitif et son aspect gélatiniforme, que le froid ne fait pas disparaître. Dillénius et Linné l'avaient confondue avec les *Tremella*, qui sont des champignons. Les alchimistes ont écrit des rêveries sans nombre sur cette production fort singulière; ils l'ont regardée comme étant une émanation, un résidu lancé par les astres, et lui ont attribué des vertus miraculeuses, entre autres celle de la transmutation des métaux en or, objet constant de toutes leurs recherches. Ils la désignaient sous les noms de *Thrône de la terre*, de *Fleur de soleil* ou *du ciel*, de *Purgation des étoiles* (*Jaculum stellæ*), de *Réalgar de l'air*, de *Beurre de terre*, etc., et autres non moins fastueux, sous lesquels ils cherchaient à déguiser la nullité de cette substance (on peut consulter sur cette nomenclature une note de M. Vallot, insérée dans le premier volume des *Mémoires de la Société linnéenne de Paris*, p. 473).

Le Nostoch a une odeur et un goût fades; on dit qu'il fond dans l'eau peu à peu et s'y putréfie assez vite (ce que nous n'avons pas aperçu dans l'expérience directe que nous en avons faite), ce qui avait fait douter de son origine végétale. D'après MM. Vauquelin et Braconnot cette plante contient: eau, 185,00; matière analogue à la bassorine (cérasine), 13,80; mucus, 1,20. Par la distillation elle donne une huile brune, une liqueur alcaline qui contient de l'acétate et du carbonate d'ammoniaque; son résidu inciné a fourni du phosphate et du carbonate de chaux (*Annales de chimie*, LXXXVII, 265).

Le Nostoch appartient à la famille appelée *Algues*, par ses formes, son organisation et sa nature, et non aux champignons, comme le soupçonnaient quelques auteurs, puisqu'il ne contient pas de fongine. Il y a des naturalistes qui sont tentés de le classer parmi les animaux des derniers ordres, ou du moins qui le regardent comme un réceptacle

d'animalcules. Carradori s'est assuré de sa transformation en lichen gélatineux, c'est-à-dire que, s'il ne se dessèche pas aussitôt, il passe par des phases qui ont été indiquées sous les noms de *Tremella verrucosa*, L., de *Lichen fascicularis*, L., de *Lichen rupestris*, L., etc. (*Ann. de chimie*, XXXIV, 190). Voyez sa figure dans Bulliard, *Champignons*, t. 184. M. Bory dit que les *Collema* ne sont que des Nostochs avec des scutelles, et il les place dans ses Chaodinées.

Les vertus médicinales du Nostoch, plante dont il est parlé pour la première fois dans les écrits des botanistes vers la fin du dix-septième siècle, depuis Magnol qui est le premier qui l'ait mentionné évidemment, n'ont point manqué d'être célébrées, comme on le pense bien, vu les admirables propriétés qu'on lui prêtait. Il est propre à guérir tous les maux, suivant les alchimistes, qui voyaient partout avec la pierre philosophale, des panacées universelles : Paracelse, qui en portait dans le pommeau de sa canne, mourut néanmoins à 34 ans. De prime abord, on l'a dit immanquable contre le plus redoutable de tous, et le plus incurable, le cancer; mais il fallait pour cela le ramasser à la fin de la lune d'avril et de mai (à supposer qu'il pleuve dans ce temps). On le donnait comme propre à remédier aux plaies, aux fistules les plus invétérées, à calmer les coliques. Cette masse gélatiniforme a été conseillée aussi contre la toux, les maladies de poitrine, etc. En Sibérie, où des variétés de l'espèce ordinaire viennent sur les fourmilières, sous les sapins, etc., on s'en sert en topique contre les inflammations, surtout celles des yeux, les enflures des pieds, etc. C'est peut-être le seul emploi raisonnable qu'on en puisse faire. Bulliard dit qu'on le récolte aux environs de Paris, où il est commun ; ce qui suppose que quelques personnes en font un emploi mystérieux, car les médecins ne le prescrivent pas. On ne doit pas confondre le Nostoch avec les vrais *Tremella* (voyez ce mot), avec les *Oscillaires*, sorte de plante qui a des mouvemens visibles, encore moins avec le frai de grenouilles, etc., comme l'ont fait quelques auteurs anciens.

Geoffroy (C.-J.). Observations sur le nostoch de Paracelse, qui prouvent que c'est réellement une plante (*Mém. de l'acad. des sc.*, 1708). — Réaumur. Observations sur la végétation du nostoch (*Mém. de l'acad. des sc.*, 1722). — Vernisy. Mémoire sur le nostoch (*Nouv. mém. de l'acad. de Dijon*, 1784). — Corti. Observations sur la plante appelée *Tremella* (*Observations sur la physique*, VII, 78 ; et *Mém. de la société d'émul.*, V, 515). — Fontana. Lettres sur la *Tremella* (*Obs. sur la phys.*, VII, 328). — Carradori (G.). *Memoria sulle transformazione del nostoch*, etc. Florence, 1798 (*Journ. de la litt. étrang.*, I, 242). — Cassini (H.). Doutes sur l'origine du *Tremella Nostoch*, L. (*Bull. de la soc. philom.*, V, 81; 1817).

Notinga. Un des noms malabares de la Balsamine des jardins. Voy. *Impatiens*.

Notios. Un des noms de la joubarbe, *Sempervivum tectorum*, L.

NOTOXUS. Genre d'insectes coléoptères dont plusieurs espèces, notamment le *N. Monoceros* (*Meloe Monoceros*, L.), sont indiquées comme vésicantes dans le *Bulletin de pharmacie* (V, 114), mais que

des recherches récentes ne montrent pas être pourvues de cette propriété (Voy. *Meloe*, IV, 299).

NOTRE-DAME DE LA GUADELOUPE (Eaux min. de). Voy. *Mexique* (IV.414).

NOTRE-DAME-DE-CONSOLATION. Hermitage du bas Vallespir, dans l'ancienne province de Roussillon, à une lieue de Collioure, où Carrère (*Cat.*, 516) indique une *source* froide, appelée *de consolation*, qu'on croit ferrugineuse.

NOTTOLA, NOTTOLO. Noms italiens des *Chauve-Souris* en général.

NOUET. Morceau de linge dans lequel on enveloppe des substances médicamenteuses qu'on soumet à l'infusion ou à l'ébullition, afin de pouvoir les retirer à volonté.

NOUFAR. Un des noms arabes du *Nymphæa*.

NOULOUBBUE. Un des noms caraïbes du savonier, *Sapindus Saponaria*, L.

NOUNA-NANCOUL. Arbre des Indes dont le fruit, de la grosseur d'une noix, se mange confit comme les atchars ou nos cornichons, d'après les *Lettres édifiantes*.

NOUROUC. Nom indien de l'*Elæodendrum orientale*, Jacquin. Voy. au Suppl. *Elæodendrum*.

NOUROUK. Nom de l'*Erythrina Corallodendron*, L., à l'Ile-de-France.

NOUVELLE-ZÉLANDE (Eaux min. de la). Voy. *Ile Blanche* (III, 588).

NOUVETTE. Un des noms vulgaires de la macreuse, *Anas nigra*, L.

NOUZET. Hameau à une demi-lieue d'Arsac, près duquel est une source d'eau froide, gazeuse, martiale et chargée de terre absorbante, selon Boniface (Carrère, *Cat.*, 521).

NOUZILIO. Nom du roitelet, *Motacilla Regulus*, L., en Languedoc.

NOYAU, *Nucleus*. Loge ossifiée des fruits dits *à noyau*, comme la prune, l'abricot, la pêche, etc.; on rejette ordinairement cette partie; quelquefois on en fait usage pour la confection des liqueurs de table, etc.

NOYER. *Juglans regia*, L. (III, 687).
— D'AMÉRIQUE. *Hura crepitans*, L. (III, 553).
— CENDRÉ. *Juglans cinerea*, L.
— DE CEYLAN. *Justicia Adhatoda*, L.
— DES INDES. *Justicia Adhatoda*, L. (III, 699).
— DE LA JAMAÏQUE. *Hura crepitans*, L.
— PACANIER. *Juglans cylindrica*, L.
— VÉNÉNEUX. *Hippomane Mancinilla*, L. (III, 494).

NOYERS. Bourg de France (Loiret) à 5 lieues de Montargis, près duquel, au bas d'une colline, est une source ferrugineuse et acidule, contenant en outre du carbonate de soude. Feu Gastellier regardait cette eau minérale comme tonique et fébrifuge, utile en boisson dans les engorgemens abdominaux, les flueurs blanches et l'hypochondrie (Alibert, *Précis*, etc., 347).

NOZ MOSCADA. Nom portugais de la muscade, *Myristica aromatica*, Murr.
— VOMICA. Nom portugais de la *Noix vomique*.

NOZORONEC. Nom polonais du *Rhinocéros*.

NUBI. Un des noms du *Bignonia æquinoctialis*, L., aux Antilles (I, 599).

Nuchti. Un des noms indiens du *Cactus Opuntia*, L., dans l'île de Cuba (II, 6).

Nuci prunifera. Un des noms du savonnier, *Sapindus Saponaria*, L., dans quelques anciens auteurs.

Nucleus. Nom latin du noyau de certains fruits.

— armeniaci. Noyau de l'abricot, *Armeniaca vulgaris*, Lam. (I, 418).

— persici. Noyau de la pêche, *Persica vulgaris*, Mill.

— pini. Réceptacle ligneux des amandes des pins, appelé *Cône*.

Nuez de especia. Nom espagnol de la muscade, *Myristica aromatica*, Murr.

— vomica. Nom espagnol de la *Noix vomique*.

Nuil. Un des noms de l'*Ophrys unilateralis*, Poiret, au Chili.

Null unay. Nom tamoul du *Sesamum orientale*, L.

Numba. Un des noms du *Rhinocéros* à Java.

NUMENIUS, Courlis. Genre d'oiseaux échassiers, auquel M. Cuvier (*Append. au disc. sur les révol. de la surface du globe*, 1830, p. 367 et pl. 3) rapporte, sous le nom de *N. Ibis*, l'*ibis blanc* ou *ibis sacré* des anciens, objet d'une sorte de culte pour les Egyptiens, et dont les momies se sont conservées jusqu'à nos jours. A ce genre appartient aussi maintenant le *Scolopax arcuata*, L., ou Courlis d'Europe, oiseau commun le long de nos côtes, de la grosseur du chapon, mais qui n'est qu'un gibier de goût médiocre.

Nummulaire. *Lysimachia Nummularia*, L. Voy. *Lysimachia* au Suppl.

Numularia. Nom espagnol, italien et portugais du *Lysimachia Nummularia*, L.

Nundiavuttei. Nom tamoul du *Nerium coronarium*, Jacq. (IV, 598).

Nunnarivayr. Nom tamoul de la racine du *Periploca indica*, L.

Nuphar. Voy. *Nymphæa*.

Nurri vungyum, Nurriala. Noms tamoul et cyngalais de l'*Erythronium indicum*, Rottl.

NUS. Marcus Varro, cité par Pline (*lib.* XXXI, *c.* 2), dit que l'eau de ce ruisseau qui passe par Cescus, ville de Cilicie, aiguise l'esprit de ceux qui en boivent.

Nussbaum. Un des noms allemands du noyer, *Juglans regia*, L.

Nutmeg. Nom anglais de la muscade, *Myristica aromatica*, Murr.

Nutritifs, *nutrientia*. Substances propres à nourrir. Voyez *Alimens* (I, 169).

Nuttei choorie vayr. Nom tamoul du *Spermacoce hispida*, L.

Nuwulu. Nom tellingou de la semence du *Sesamum orientale*, L.

Nux. Nom latin de la noix, fruit du *Juglans regia*, L. Voy. *Noix*.

— avellana. Nom latin de la *Noisette*.

— barbadensis. Fruit du *Jatropha Curcas*, L.

— becuiba. Voy. *Becuiba* (I, 566). C'est peut-être le fruit du *Laurus Pichurim*, Rich.

— ben, ou Nux behen, off. Noms du fruit du *Moringa aptera*, Gærtn. (IV, 460).

— caryophyllata, off. Un des noms du fruit du ravendsara, *Agathophyllum aromaticum*, W.

— cathartica americana. Fruit du *Jatropha Curcas*, L. (III, 674).

— cupressi, off. Nom du fruit du *Cupressus sempervirens*, L. (II, 518).

— indica. Fruit du *Cocos nucifera*, L.

— insana. *Datura Stramonium*, L.?

— juglans, off. Noix commune, fruit du *Juglans regia*, L. (III, 687).

— medica. Fruit du *Jatropha Curcas*, L.?

— moschata. Nom officinal de la muscade, fruit du *Myristica aromatica*, Thunb. (IV, 532).

Nux pistacia, off. Pistache, fruit du *Pistacia vera*, L.
— virginica. Fruit du *Jatropha Curcas*, L.
— vomica, off. Noix vomique, fruit du *Strychnos Nux vomica*, L.

Nyalel. Cet arbre toujours vert, que Commerson, sur notre exemplaire de Rhéede, qui lui a appartenu, dit être son *Milonia racemifera*, genre sans doute décrit dans ses manuscrits, mais non publié, a des fruits ou grappes du volume de nos raisins, d'un goût acide et sucré; on les mange quelquefois par fantaisie, mais avant leur maturité on en fait un sirop estimé pectoral; les noyaux pulvérisés, mêlés au gimgembre et au sucre, lâchent le ventre, etc. (Rhéede, *Hist. mal.*, IV, 37, t. 16).

Nyctage, Nyctago. Noms du *Mirabilis Jalappa*, L. (IV, 430).

NYCTAGINÉES. Famille naturelle de la série des Dicotylédones, à une seule enveloppe florale colorée, à étamines hypogynes; elle renferme un petit nombre de plantes herbacées ou frutescentes, à feuilles simples, opposées, à fruits monospermes et indéhiscens, et n'offre pas de grandes vertus médicinales. Le genre *Mirabilis* ou *Nyctago*, qui en est le type, a des racines purgatives et des fruits qui présentent une fécule abondante. Le genre *Boerhaavia* a aussi quelque emploi.

Nyctanthes arbor-tristis, L., Arbre triste. Cet arbrisseau, de la famille des Jasminées, qui croît dans l'Inde et dont l'apparence chétive lui a valu son nom, est cependant remarquable par la suavité de ses fleurs, peu apparentes, dont l'odeur se répand au loin la nuit, même en pleine mer; l'écorce et la racine passent pour guérir la toux, la consomption, l'asthme, etc., étant prises en décoction (*Trans. phil. abr.*, I, 182).

Nycticortis. Un des anciens noms du grand-duc, *Strix Bubo*, L.

NYDEL-BADES.

Hahn (J.-H.). *Von der natur. Eigenschaft, Wirkung und dem Gebrauch des Nydel-Bades* (*Abhandl. der naturforsch. Gesellsch. in Zurich*. B. 3. S. 333).

NYER. Village du haut Conflent, dans l'ancienne province du Roussillon, à une demi-lieue d'Olette, près duquel Carrère (*Traité des eaux min. du Roussillon*. Perpignan, 1756, in-8), indique une source minérale tiède (19° R.), de nature sulfureuse, absolument analogue à celle de *Nossa* près de Vinça. Voy. *Vinça*.

Nyest ou Niescht. Nom hongrois de la marte, *Mustela Martes*, L.

NYIREGYHAZA, en Hongrie, comitat de Szaboles. P. Kitaibel (*Hydrogr. hungariæ*. Pest, 1829, in-8, 2 vol.) y indique 2 sources, l'une nitreuse et l'autre chargée de carbonate de soude.

Nyleh. Nom arabe de l'*Indigofera argentea*, L.

NYMPHÆA. Genre de plantes, qui est devenu le type d'une famille naturelle, placée par les uns dans les Monocotylédones, près des Hydrocharidées, et par les autres dans les Dicotylédones, au voisinage

des Papavéracées. Son nom vient de ce que toutes les espèces qu'il renferme, si remarquables par leurs belles fleurs et leurs grandes feuilles arrondies, habitent les eaux, où elles s'épanouissent à leur surface. Ces plantes ont des racines rampantes, qui sont grosses, spongieuses, et point de véritables tiges.

N. alba, L., Nénuphar, Nénuphar officinal (*Flore médic.*, V, f. 247). Cette plante magnifique, dont les grandes fleurs, d'une blancheur éblouissante, composées de plusieurs rangs de pétales, s'épanouissent à la surface des eaux tranquilles, ce qui les a fait appeler *Lis des étangs*, a des racines spongieuses, grosses comme le bras, écailleuses, tortues, qu'on voit exposées, à sécher, à la porte des boutiques des herboristes à Paris, pendant l'été, pour l'usage médical; c'est la seule partie usitée, avec les semences. Les feuilles, d'abord roulées, viennent se développer à la surface de l'eau, dans l'été, puis s'y replient durant l'hiver, ce qui annonce les froids; la fleur sort de l'eau vers les 7 heures du matin, puis se referme et y rentre vers 4 heures du soir, petit à petit. Son nom vient de l'arabe *nilufar*, *niloufar*, qui est celui qu'il porte chez cette nation.

Le nom seul de nénuphar rappelle l'idée des propriétés *sédatives*, calmantes et surtout anti-aphrodisiaques attribuées à ce végétal; cette réputation, faite par les anciens, et qui ne doit peut-être son origine, ainsi que le remarque Marquis (*Dict. des sc. méd.*, XXXV, 439), qu'à son habitation au milieu des eaux et à la blancheur virginale de ses fleurs, d'une odeur un peu nauséabonde, est déjà établie dans Dioscoride et Pline (*lib.* XXV, *c.* 7), etc. Elle est arrivée jusqu'à nous et est devenue populaire; les poëtes et les naturalistes l'ont célébrée à l'envi; on s'est servi du nénuphar pour abattre les feux de la concupiscence; les pieux cénobites du désert en faisaient un usage fréquent; on en consommait beaucoup dans les cloîtres, les couvens, les séminaires, et on porta ses propriétés tempérantes si loin qu'on l'accusa de rendre froid et même stérile. Les chanteurs en usaient pour conserver et perfectionner leur voix; on l'ordonnait pour guérir les insomnies érotiques, etc.

Cependant, les observateurs ayant remarqué que cette racine abondait en fécule; que les Tartares s'en nourrissaient, d'après Pallas, sans que cela nuisît à la fécondité de ceux qui en mangeaient; que sa saveur était un peu amère, visqueuse et styptique, ce qui indiquait des propriétés plutôt toniques et irritantes qu'énervantes; que de plus, si on l'appliquait sur la peau, réduite en pulpe, elle y causait une espèce de vésication, etc., ils furent portés non-seulement à douter des avantages de cette racine contre les aiguillons de la chair, mais à croire que ce *destructeur des plaisirs* et ce *poison de l'amour*, comme

l'appelle Delille (*L'Homme des champs*, chant III), en pouvait devenir le stimulant. Cette conjecture a été mise hors de doute par Desbois de Rochefort, qui a encore vu beaucoup employer le nénuphar dans les couvens de son temps, et qui effectivement, loin de le voir agir comme réfrigérant, a observé que son administration était suivie de mauvais effets (*Mat. méd.*, II, 64). L'analyse de cette racine, faite par M. Morin de Rennes, confirmerait au besoin ce résultat : il l'a trouvée composée d'amidon, de muqueux, de tannin combiné à l'acide gallique, de résine, d'une matière végéto-animale, de quelques acides végétaux et de quelques sels (*Journ. de pharm.*, VII, 450). On peut également douter de la prétendue vertu hypnotique du nénuphar, signalée par quelques auteurs et qu'aucune preuve directe ne vient confirmer. C'est à la réunion de ces deux propriétés qu'on doit son usage dans la leucorrhée, la blennorrhagie, la dysenterie, dont le succès, s'il était réel, devrait plutôt être attribué aux qualités styptiques et astringentes qu'il possède, qu'à la puissance chimérique qu'on lui a supposée. On ne fait maintenant presque aucun usage du *Nymphæa alba*, L., pas même comme épithème antifébrile, quoique vanté sous ce rapport par Déthardiug, qui prétend avoir guéri des fièvres intermittentes en appliquant aux pieds la racine de nénuphar fraîche, coupée par tranches. On peut donc, avec Cullen, le bannir de la matière médicale et tâcher d'en obtenir quelque emploi économique. La dose en décoction est de 2 gros à une demi-once, dans deux livres d'eau. Les semences ont aussi été présentées comme offrant les mêmes vertus ; mais nous ne voyons nulle part de traces évidentes qu'on les ait employées. D'après Théophraste, les Béotiens s'en nourrissaient (*lib.* IV, *c.* 2). Le nénuphar entrait dans quelques médicamens hypnotiques, oubliés depuis long-temps. Les Turcs usent, dit-on, d'une eau distillée de ses fleurs comme cosmétique ; on en fait encore un sirop dans quelques pays. La racine cuite sert de poison aux blattes et aux grillons, d'après Scopoli (*Flora carniolica*, 316, nº 2). Simon Pauli veut qu'on jonche de feuilles de nénuphar la chambre des malades atteints d'inflammation, pour en rafraîchir l'air.

N. (Castalia, Sal.) *cærulea*, Sav. Il croît dans le Nil, dans l'Inde, etc., et avait été confondu avec le suivant (*Nymphæa Lotus*, L.), qui a les fleurs blanches, dont il paraît avoir les propriétés. On le trouve sculpté sur les monumens, les mosaïques, etc., avec celui-ci : on en faisait des couronnes.

N. Lotus, L., Lotos. Cette belle espèce croît dans les canaux du Nil, et ses superbes fleurs ont dans l'antiquité servi à couronner les dieux et les rois ; on voit des têtes d'Osiris, d'Antinoüs, etc., qui en

sont parées. Aujourd'hui on se nourrit encore, ainsi qu'on le faisait autrefois en Égypte, des racines féculentes de cette plante, lorsque les eaux sont retirées ; on les mange fraîches ou sèches, bouillies ou crues, et on assure qu'elles ont à peu près le goût de la pomme de terre ; Sonnini dit qu'on les vend toutes cuites dans les rues à Damiette, etc., et que le petit peuple en mange beaucoup, quoiqu'elles soient spongieuses, mucilagineuses et qu'elles s'avalent avec peine (*Voyage*, I, 351). Cette racine est parfois nommée à tort *Colocase*, dans les anciens auteurs, nom qui appartient à l'*Arum Colocasia*, L. (I, 457). Il ne faut pas la confondre non plus avec le *Nymphœa Nelumbo*, L., dont les semences ont la grosseur des noisettes comme dans lés *Nelumbium*, tandis que celles des vrais *Nymphœa* n'ont que le volume du millet et sont sans emploi ; encore moins avec le *Lotos* (IV, 146), qui paraît être le jujubier. Ainslie dit que dans l'Inde on emploie la racine spongieuse et mucilagineuse du *Nymphœa Lotus*, ou d'une de ses variétés, intérieurement, contre les hémorrhoïdes, soit en poudre, soit en décoction ou en électuaire (*Mat. ind.*, II, 234).

N. (*Nuphar*, Sm.) *lutea*, L., Nénuphar *jaune*, *Petit nénuphar*. Il croît chez nous dans les eaux, souvent mêlé au nénuphar ordinaire ou blanc, dont il se distingue par ses fleurs jaunes, plus petites, et qui ont cinq parties au calice au lieu de quatre. On n'en fait que peu ou point d'usage parce qu'on lui préfère ce dernier, bien que ses propriétés paraissent fort analogues ; en Suède on mêle sa racine sèche et pulvérisée dans le pain, et son feuillage est employé à la nourriture des bestiaux. Il faut distinguer du *N. lutea*, L., le *Nelumbium luteum*, Mich., qui paraît être une variété du *N. speciosum*, et vient aux États-Unis, où ses amandes sont employées à faire des gelées restaurantes et servent de nourriture.

N. Malabarica, Poiret. Ses fleurs sont usitées au Malabar, avec du sucre, contre la toux, et pour arrêter le vomissement de sang. C'est le *Citambes* de Rhèede (*Hort. Mal.*, II, 53), que d'autres rapportent au *N. pallida*, W.

N. Nelumbo, L. (*Nelumbium speciosum*, L.), Nélumbo, Fève d'Égypte, Lis rose du Nil. Cette espèce, dont on a voulu faire le type d'un nouvel ordre botanique, les *Nélumbiacées*, est la plus belle du genre par ses magnifiques fleurs roses odorantes ; elle croissait autrefois dans le Nil, mais depuis long-temps elle en a disparu, et ne se voit plus que dans l'Inde, à la Chine, aux Moluques, au Malabar, en Perse, en Arménie, etc. Son fruit, souvent figuré sur les monumens égyptiens, comparé fort exactement à un guêpier, par Téophraste, a le volume d'une pomme d'arrosoir et présente une multitude de loges parallèles et sur un même plan, qui contiennent chacune une semence

de la grosseur d'une noisette ; ce qui les fait appeler noix ou fèves d'Égypte, *faba ægyptiaca*, fèves pontiques, etc.; en Perse on en fait des chapelets, etc. Ces semences sont comestibles, et dans l'antiquité la plus reculée elles servaient d'aliment; en Égypte, on en faisait du pain, etc. C'est le *Tamara* des livres saints. Elles étaient défendues aux prêtres d'Égypte pendant certains temps, ce qui peut avoir fourni à Pythagore l'idée de défendre les fèves, si tant est qu'il les ait défendues. Fraîches, ces semences ont le goût d'amandes ; on en prépare des gâteaux, des pâtes, etc., associées au sucre, qu'on donne comme restaurans dans les diarrhées, le marasme, le carreau, etc. Il paraît que les Arabes en retiraient une sorte d'huile, qu'ils employaient dans les maladies des nerfs, les tremblemens musculaires, etc. Dans l'Inde, à la Chine, à la Cochinchine, non-seulement on mange les amandes du *Nelumbo*, mais la racine y est employée comme diurétique et adoucissante ; on croit même qu'elles ont été employées par Hippocrate (Ainslie, *Mat. ind.*, II, 240). Jeunes, on les fait cuire sous la cendre. Le suc visqueux qui s'en écoule lorsqu'on les coupe est employé dans la diarrhée et le vomissement. Les pétales sont astringens, et se substituent à nos roses à Java (*Propriétés des plantes méd. de Java*, *Bull. des sc. méd.*, Férussac, VIII, 210). Les fleurs, servaient aussi à faire des couronnes, des bracelets, etc. Les feuilles, grandes, arrondies et dentelées de cette plante, sont parfois employées en guise d'éventail, dans l'Inde. On a aussi appelé quelquefois ce végétal lotus sacré, lotus rosé et colocase, mais à tort. Voyez plus haut ce que nous avons dit sur ce sujet, à l'article du *N. Lotus*.

N. odorata, W. Aux États-Unis, le peuple emploie en cataplasme, comme émollientes, les racines de cette espèce, voisine du *N. alba*, L.; elles recèlent, d'après Bigelow, un principe astringent (*Bull. des sc. méd.*, Férussac, III, 74). Dans l'Inde on en prépare une sorte de liniment rafraîchissant pour la tête, d'après Ainslie (*Mat. ind.*, II, 381).

NYMPHÆA BRANCA. Nom portugais du nénuphar, *Nymphæa alba*, L.

NYMPHO. Nom provençal du nénuphar, *Nymphæa alba*, L.

NYMPHOIDES. Nom du *Menyanthes nymphoides*, L., dans quelques auteurs anciens.

NYSGROESS. Nom suédois de l'*Achillea Ptarmica*, L.

NYSSIMI-MOTSI. Nom japonais du *Ligustrum japonicum*, Thunb.

NYUL. Nom hongrois du lièvre, *Lepus timidus*, L.

NYUSST ou NYUSZT. Nom de la *Marte zibelline* en Hongrie.

NZ-FUSI ou NZIME. Nom donné à la *Civette*, par les nègres, au Congo.

FIN DU QUATRIÈME VOLUME.

SUPPLÉMENT.

CORRECTIONS ET ADDITIONS.

TOME IV.

Pages.

37. LANGENAU. Voy. à l'art. *Steben* (VI, 529).

38. LANIUS EXCUBITOR, L. Voy. *Piegrièche* (V, 303).

41. LAPIS MEMPHITES. Voy. *Memphites* (IV, 323).

P. 45, lignes 11 et 14—*assa fœtida*, lisez *asa fœtida*.

Id., ligne 43—sa racine, *lisez* : sa racine.

50. LAURENT-SUR-SÈVRE (SAINT-). Voy. *Treise-Vens* (VI, 764).

81, ligne 1—*Ge lapide*, lisez : *de lapide*, etc.

81. LECHEGUANA. *Polstes Lecheguana*, Latr. Voy. *Miel* (IV, 421) et *Vespa*.

88, ligne 4—*terre foliée*, lisez : *tartrate de chaux*.

97, ligne 28—*ipomea cathartica*. Voyez *Convolvulus catharticus*, Poir., au supplément.

109. LICHTFIELD (eaux min. du comté de). Voy. *Connecticut*, II, 392.

118. LIMMER (eaux min. de). Voy. à l'art. *Meinberg* (IV, 282).

134. *Lithospermum*. Voyez *orcanette* (V, 89).

151. LUCHON (eaux min. de). Voy. *Bagnères de Luchon* (I, 526).

164, ligne 36—*afrum*, lisez : *carnosum*.

165, ligne 30—*verrucosum*, lisez : *cervinum*.

170. LYSIMACHIA. Ajoutez à cet article : L. *Nummularia*, L. nummulaire, Herbe aux écus. Cette plante herbacée, à tiges couchées, rampantes, à feuilles arrondies, ce qui lui a valu ses noms français et latin, a une saveur âcre, un peu acide ; on l'a préconisée comme vulnéraire, astringente ; on l'a donnée dans la diarrhée, la dysenterie, la leucorrhée, l'hémoptysie, le scorbut, et nombre d'autres maladies, ce qui l'a fait nommer par de vieux auteurs *centimorbia*. Malheureusement l'expérience n'a confirmé aucune de ses propriétés, et la plante est aujourd'hui oubliée par les praticiens instruits.

172, ligne 24.—Maby ; ajoutez : c'est aussi le nom d'une boisson fermentée faite avec cette racine.

201. *Toddali*, lisez TODDA VADDI. Voyez *Celtis* à ce supplément.

254. LUCUMA, ajoutez : L. *Serpentaria*, Kunth (*Nov. gen. et spec*). Cet arbre, sur lequel on manque de renseignemens, est nommé *sapote de coulevra* par les naturels de Cuba, où il croît, peut-être à cause de ses propriétés anguicides. On ne laisse actuellement dans le genre *Achras* que la sapotille, *Achras Sapota*, L. ; toutes les autres espèces qu'on y rapportait appartiennent au *Lucuma*.

286, ligne 5—MALANEA, lisez : MELANEA.

290, ligne 10—l'antiquité, *lisez :* antiquité.

296, ligne 4—gros, *lisez :* gras.

357, ligne 15.—Supprimez la citation de la *Bibl. médicale*.

413, ligne 31—214, *lisez :* 241.

426, ligne 6.—Cette plante n'est pas usitée, et l'article UTRICULARIA n'est pas traité dans cet ouvrage.

464, ligne dernière—faire, *ajoutez :* bouillir.

478. MORSES. Genre de mammifères carnassiers amphibies voisin des phoques. Voyez *Trichecus*.

487. Ligne 27. Douleur. Lisez : *Odeur*.

499, ligne 22.—Le lycopode n'est pas à rigoureusement parler une mousse ; il appartient à une série dont il est le type, et à laquelle il donne son nom, les *Lycopodiacées*.

501, ligne 39—ponteau, *lisez* : pouteau.

521, ligne 25—bacave, *lisez :* bacove.

531, ligne 39—*combicurbo*, lisez : *com bicuibo*.

556, ligne 37—L., *lisez :* qui est l'*Eugenia Jambos*, L.

589. Rectifiez l'article NELICA d'après *Sapium* (VI, 219).

623, ligne 2—*Uredo Carbo*, Dec., *lisez : Uredo Rubigo vera*, Dec.

631. Rectifiez NOIX D'ENFER d'après *Sapium* (VI, 219).

638. NUMIDA MELEAGRIS, L., Pintade. Oiseau de l'ordre des Gallinacés, originaire d'Afrique, où il vit en grandes troupes près des marécages. Sa chair est excellente ; mais son naturel criard et querelleur le rend fort incommode dans les basse-cours : on en nourrit plusieurs races, entre autres les *N. cristata* et *mitrata*.

642, ligne 33—L., *lisez* : W.





